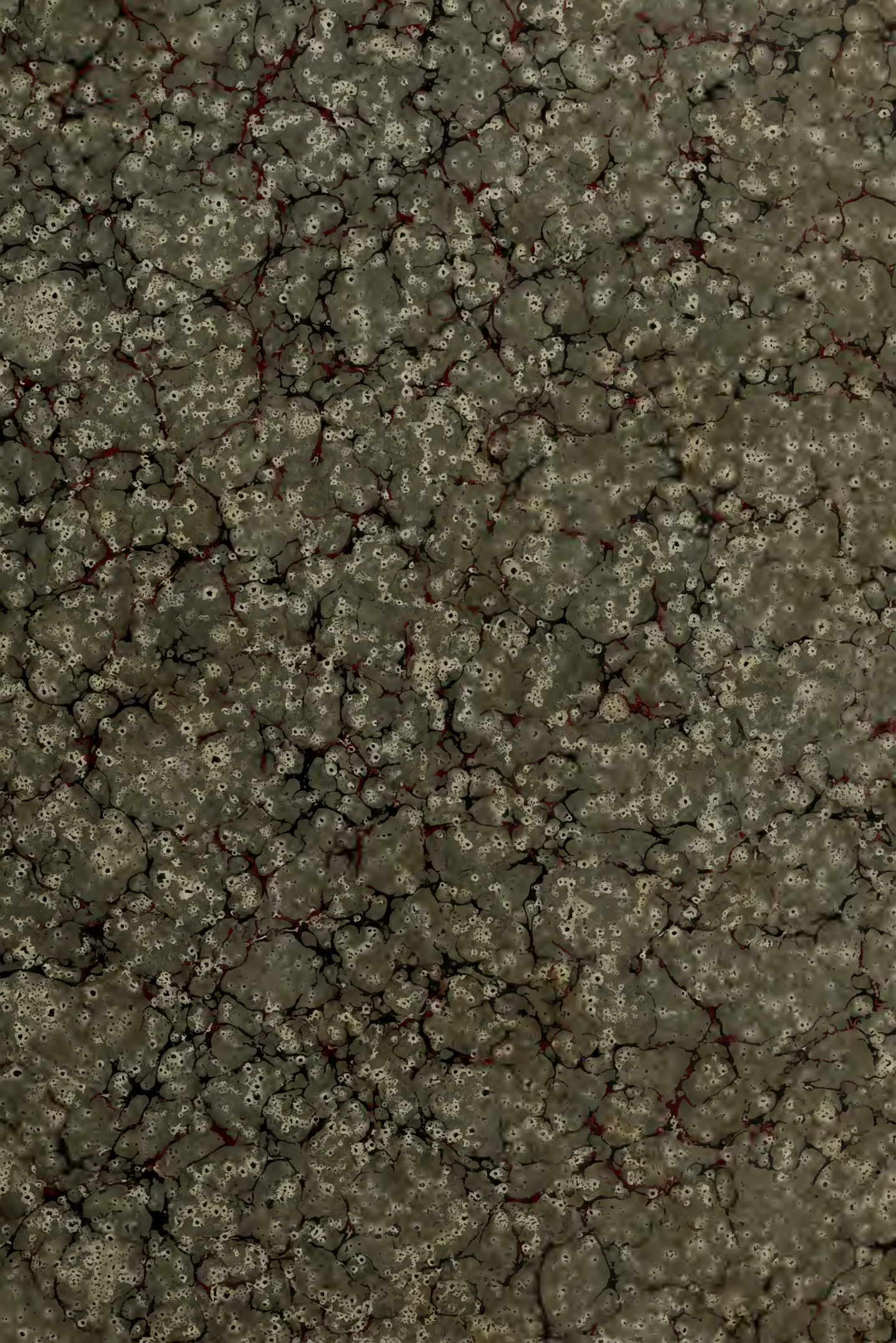

LC-315
.B23+

MÉMOIRES

DE

VIDOCQ

POISSY, — IMP. ARBIEU, LEJAY ET Cie.

VIDOCQ

MÉMOIRES

DE

VIDOCQ

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ

JUSQU'EN 1827

PUBLIÉS PAR LUI-MÊME EN 1828

NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE

> Le plus grand fléau est l'homme qui provoque. Quand il n'y a point de provocateurs, ce sont les forts qui commettent les crimes, parce que ce ne sont que les forts qui les conçoivent. En police, il vaut mieux ne pas faire d'affaire que d'en créer.
>
> MÉMOIRES, t. IV.

PARIS
HUILLERY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10 RUE GIT-LE-CŒUR, 10
—
1869

HAROLD B. LEE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

AVIS AUX LECTEURS

De tout temps, il a existé des hommes plus vigoureusement doués que les autres; selon que le vent de la destinée les a poussés de tel ou tel côté, ces hommes, traçant profondément leur sillon dans le monde, sont devenus des héros ou des scélérats. Mais, quel qu'ait été ici-bas leur rôle, ils ont échappé à la vulgarité et, comme tout ce qui sort de la ligne banale ils ont eu le privilége d'attirer l'attention, d'émouvoir la curiosité, de tenir en haleine les imaginations.

Parmi ces individualités fortement trempées figure un personnage resté en quelque sorte légendaire pour le peuple, sur lequel les qualités en relief énergique, la vigueur corporelle, le courage, la subtilité d'esprit, produisent toujours une vive et durable impression; un acteur de la comédie sociale dont le souvenir, tandis que tant d'éphémères célébrités se sont éteintes, vit encore dans toutes les classes de la population parisienne. — Nous avons nommé Vidocq.

Une partie de sa notoriété, Vidocq, il est vrai, se l'est acquise en luttant dans les rangs des malfaiteurs contre la société. Ses émouvantes aventures, ses hardis coups de main, ses stratagèmes, ses nombreuses évasions défraieraient plus d'un roman. Mais s'il s'en fût tenu là, sa réputation n'eût pas dépassé celle des Collet, des Coignard et des autres bandits émérites, dont le nom, cloué aux annales de la prison et du bagne, reste empreint de la tache d'ignominie et n'éveille qu'une curiosité malsaine.

Ce qui rend Vidocq infiniment supérieur à ces héros de cours d'assises dont l'échafaud a brusquement tranché l'épopée, c'est qu'il a voulu se réhabiliter, c'est qu'il s'est retourné contre ceux dont il avait partagé la criminelle rébellion, c'est qu'il a mis au servîce de la société outragée ses aptitudes exceptionnelles, son expérience chèrement acquise et son indomptable énergie.

Il en résulte que la seconde partie de la vie de Vidocq est encore plus incidentée et plus intéressante que la première. C'est l'histoire complète de la chasse au voleur, dont, en Angleterre, on a fait une science très-compliquée qui se nomme la *cleptothéralogie*. On ne saurait s'imaginer ce que cette chasse à l'homme exige de tension d'esprit et de remarquables facultés. Que sont, auprès de ces luttes étranges, celle de l'agent de la douane et du contrebandier? Et cependant le douanier à l'affût est obligé d'imaginer à l'avance tout ce que peut inventer de manèges et de déguisements la féconde rouerie de son adversaire, il lui faut courir au-devant d'intentions inconnues, raisonner ce qu'il combinerait s'il était l'*autre*, le *fraudeur*, au lieu d'être le *fraudé*, opposer sa patience, son intrépidité, les mille et une ressources de sa sagacité à la persévérance, à la volonté, aux mille et une combinaisons de l'ennemi! En un mot, le douanier combat un art consommé par un art supérieur enrichi chaque jour de l'observation et de la logique des événements.

Cet art supérieur, le véritable homme de police doit le posséder à fond et, de plus, il lui faut, Protée moderne, s'assimiler tout ce que l'ignoble habitué des bouges et des tapis francs a dans les allures de souple, de délié, tous les merveilleux instincts empruntés au chat et au serpent. La prestesse des doigts, la légèreté de la main, la sûreté du coup d'œil de l'industriel ambidextre; la bravoure éprouvée, la prudence, le sang-froid, la fourberie, le masque impénétrable du franc scélérat, sont des dons indispensables à l'agent habile de la force publique. Comme le personnage qu'il traque, s'il veut réussir, il sera rompu à la pratique de l'escroquerie; il saura le moyen d'arracher un secret aux âmes sensibles, de les faire pleurer sur des infortune imaginaires, il aura d'incomparables procédés de déguisement, des recettes pour changer de peau à toute heure du jour et de nuit, un inépuisable arsenal d'expédients, une langue richement affilée, une patience, une impassibilité à toute épreuve, de l'incorruptibilité, une tête prompte à concevoir, un bras toujours prêt à agir.

Ces qualités d'exception le plus souvent disséminées sur divers individus, Vidocq les réunissait, les concentrait en lui à un suprême degré. Aucun comédien n'eût pu l'égaler dans l'art de se grimer et de jouer au naturel un personnage. Changer presque instantanément d'âge, de physionomie, de tournure, de langage et d'accent, n'était pour lui qu'un jeu. En plein soleil, il ne craignait pas d'affronter sous un déguisement l'œil exercé des gendarmes, des commissaires de police, des geôliers, et même le regard familier d'anciens complices, de gens avec qui il avait vécu et pour lesquels il n'avait rien eu de caché. Malgré sa haute taille et sa corpulence, il se changeait en femme et on n'y voyait que du feu. Cet homme étrange avait en outre à sa disposition un tempérament de fer et un estomac d'une complaisance extrême qui

lui permettait de supporter longtemps la faim ou de se livrer à tous les excès et, après avoir fait un copieux dîner, d'engloutir avec une apparente gloutonnerie les liquides les plus corrosifs et les plus indigestes *arlequins*

Quelque jugement que l'on porte sur Vidocq, qui du reste n'a jamais prétendu passer pour un saint, on ne saurait nier que, comme chef de la brigade de sûreté, il n'ait rendu d'immenses services en purgeant Paris de plus de vingt mille malfaiteurs de toute catégorie. Pour atteindre ce résultat, il lui fallut chaque jour, pendant vingt ans, ourdir des combinaisons plus déliées que celles du plus fin diplomate, exposer obscurément sa vie dans des dangers cent fois plus terribles que ceux du champ de bataille, dans des périls affrontés à froid, sans l'ardeur enthousiaste des combattants, sans aucun espoir de l'auréole du vainqueur militaire. Dans leur insouciance, les heureux du jour ne se doutent pas de la guerre souterraine et incessante qui se fait au-dessous d'eux pour leur assurer le bien-être et la sécurité dont ils jouissent.

On pense bien que, racontée par lui-même, la vie d'un homme aussi célèbre dans son genre que Vidocq devait être pour la curiosité publique un appât vers lequel se précipiterait la foule, toujours avide d'émouvantes péripéties. Aussi les Mémoires que publia en 1828, après avoir donné sa démission, l'ex-chef du service de sûreté s'enlevèrent-ils avec une rapidité dont il n'est pas d'exemple dans les fastes de la librairie. C'était le premier ouvrage éclairant d'une manière saisissante l'envers de la civilisation, la vie ténébreuse des prisons, l'intérieur des bagnes, révélant l'argot, ce jargon pittoresque des voleurs dont on a depuis tant abusé. C'était un réalisme palpitant qui s'offrait tout à coup à une société blasée sur les mièvreries sentimentales. On s'arracha ces pages électriques qui donnaient des secousses aux nerfs délicats. Tout le monde ne parla que des *Mémoires de Vidocq*.

Comme il était aisé de le prévoir, un succès si grand si universel, ne tarda pas à éveiller la cupidité. Bientôt parurent les *Mémoires d'un forçat* ou *Vidocq dévoilé*, honteuse spéculation dans laquelle deux hommes de lettres ne craignirent pas de s'accoupler à un échappé de la fange des mauvais lieux et des bagnes. Grâce à leur titre, ces quatre volumes de diffamations, de mensonges et d'injures, d'un style aussi plat, aussi ignoble que les idées qu'il traduisait, obtinrent auprès du public, dont ils surprirent la bonne foi, une vogue scandaleuse et momentanée. Mais la réaction eut lieu, et le mépris général finit par faire justice de cette publication que personne aujourd'hui ne songe à aller retirer de la boue dans laquelle elle est enterrée.

Plus tard, en 1844, fut faite une nouvelle tentative. La librairie Cadot publia les *Vrais Mystères de Paris*. C'était l'œuvre de deux hommes de lettres, MM. Horace Raisson et Maurice Alhoy, plus connus comme mystificateurs que comme écrivains sérieux. Le produit de leur collaboration, auquel Vidocq ne fit que prêter son nom, ne pouvait être et ne fut qu'un piége. Selon les prospectus et les réclames, cette publication devait effacer la réputation des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue, en snbstituant à ses héros imaginaires des types réels, à ses peintures fictives des tableaux vrais, en dévoilant toutes les énigmes et en mettant à nu toutes les misères de la capitale.

Malheureusement, les auteurs de ces brillantes promesses étaient privés du génie du puissant romancier qu'ils avaient la prétention d'éclipser. Les *Vrais Mystères de Paris* n'étaient qu'un écho affaibli des *Mémoires de Vidocq*, un pastiche terne, dépourvu d'intérêt et auquel manquait le feu sacré de la publication primitive. Au lieu des surprises, des péripéties, des révélations annoncées, on n'y trouvait que des choses connues, des aventures communes, des descriptions ressassées. La déception fut complète. L'indifférence publique acueillit seule ces mystères de polichinelle. L'oubli les couvrit de son linceul, tandis que le temps respectait les types coulés en bronze par Eugène Sue et que le succès des *Mémoires de Vidocq* ne s'arrêtait que devant l'épuisement des éditions.

Il existe aujourd'hui une sorte d'engouement pour les feuilletons-romans dont le sujet est la recherche et la découverte des auteurs de quelque grand crime. Le défaut capital de ces élucubrations, dont les matériaux sont presque toujours puisés dans la série des anciennes causes célèbres, c'est que généralement l'auteur étend la matière et tire, comme on dit, à la ligne, de telle façon que l'intérêt, assez vif au début, finit par s'égarer et se perdre dans des détails qui n'en finissent pas. Jamais d'ailleurs ces créations ne peuvent atteindre au prestige de la réalité, elle disparaissent devant le fait réel et palpable comme les illusions nocturnes devant la clarté du jour.

Le moment nous semble donc favorable pour la réimpression des *Mémoires de Vidocq* peu connus de la nouvelle génération. Cette *reprise* d'un drame véritable, aux scènes multiples, aux péripéties émouvantes, sera, nous l'espérons, favorablement accueillie. Le public ne peut manquer de s'interresser à cette lutte entre l'ordre et le désordre, entre le bien et le mal, lutte qui dure depuis l'origine du monde, qui ne finira qu'avec lui et dont les épisodes les plus curieux se trouvent réunis dans l'ouvrage que nous publions. Le succés passé est la garantie du succès à venir.

MÉMOIRES DE VIDOCQ

Ma naissance. — Dispositions précoces. — Je suis mitron. — Un premier vol. — La fausse clé. — Les poulets accusateurs. — L'argenterie enlevée. — La prison. — La clémence maternelle. — Mon père ouvre les yeux. — Départ d'Arras. — Je cherche un navire. — La trompette m'appelle. — M. Comus, premier physicien de l'univers. — Les acrobates. — J'entre dans la banque. — Le sauvage de la mer du Sud. — Une scène de jalousie. — Je passe au service d'un médecin nomade. — Retour à la maison paternelle. — La connaissance d'une comédienne. — Encore une fugue. — Mon départ dans un régiment. — La désertion. — Je passe à l'ennemi. — Une schlag. — Je reviens sous mes anciens drapeaux. — Un vol domestique. — Deux duels par jour. — Je suis blessé. — Je fais la guerre. — Changement de corps. — Séjour à Arras.

Je suis né à Arras : mes travestissements continuels, la mobilité de mes traits, une aptitude singulière à me grimer, ayant laissé quelques incertitudes sur mon âge, il ne sera pas superflu de déclarer ici que je vins au monde le 23 juillet 1775, dans une maison voisine de celle où, seize ans auparavant, était né Robespierre. C'était la nuit : la pluie tombait par torrents, le tonnerre grondait; une parente, qui cumulait les fonctions de sage-femme et de sybille, en conclut que ma carrière serait fort orageuse. Il y avait encore dans ce temps-là, des bonnes gens qui croyaient aux présages aujourd'hui qu'on est plus éclairé, combien d'hommes, qui ne sont pas des commères, parieraient pour l'infaillibilité de mademoiselle Lenormand !

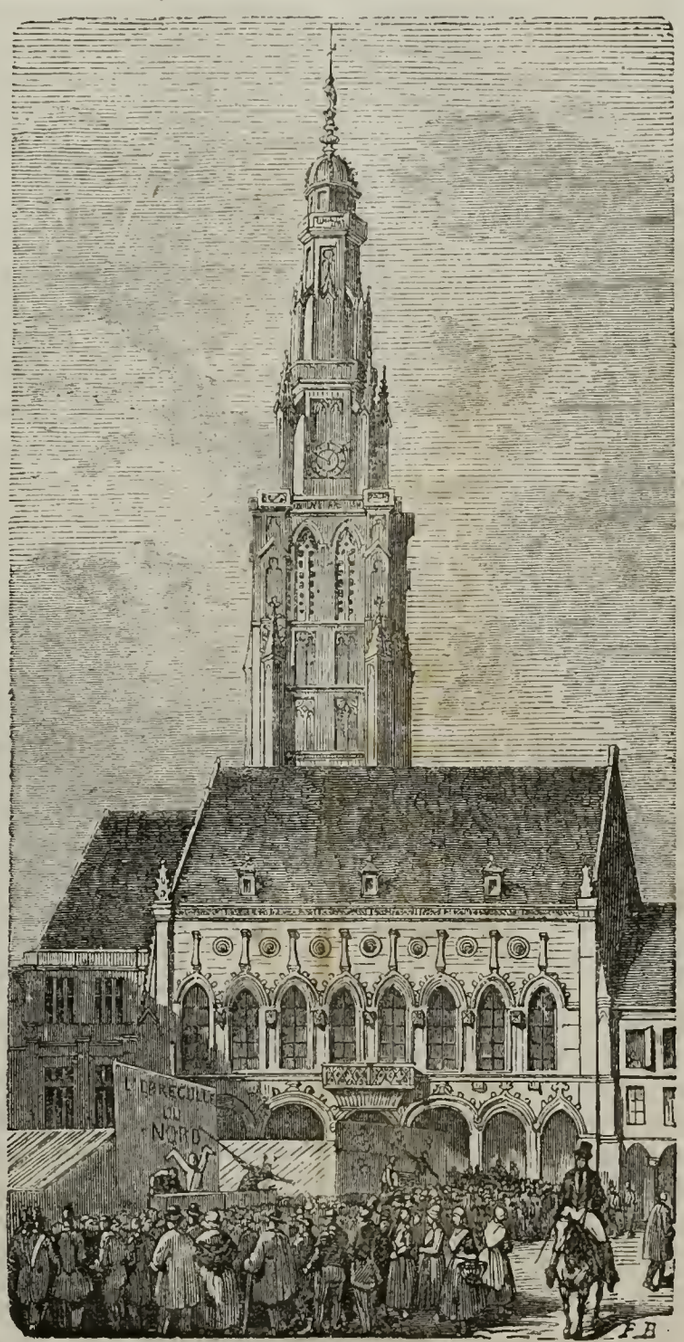

Le Beffroi d'Arras.

Quoi qu'il en soit, il est à présumer que l'atmosphère ne se bouleversa pas tout exprès pour moi, et bien que le merveilleux soit parfois chose fort séduisante, je suis loin de penser que là-haut on ait pris garde à ma naissance. J'étais pourvu d'une constitution des plus robustes, l'étoffe n'y avait pas été épargnée; aussi, dès que je parus, on m'eût pris pour un enfant de deux ans, et j'annonçais déjà ces formes athlétiques, cette structure colossale, qui depuis ont glacés d'effroi les coquins les plus intrépides et les plus vigoureux. La maison de mon père étant située sur la place d'armes, rendez-vous habituel de tous les polissons du quartier, j'exerçai de bonne heure mes facultés musculaires, en rossant régulièrement mes camarades, dont les parents ne manquaient pas de venir se plaindre aux miens. Chez nous, on n'entendait parler que d'oreilles arrachées, d'yeux pochés, de vêtements déchirés : à huit ans, j'étais la terreur des chiens, des chats et des enfants du voisinage; à treize, je maniais assez bien un fleuret pour n'être pas déplacé dans un assaut. Mon père, s'apercevant que je hantais les militaires de la garnison, s'alarma de mes progrès, et m'intima l'ordre de me disposer à faire ma première communion : deux dévotes se chargèrent de me préparer à cet acte solennel. Dieu sait quel fruit j'ai tiré de leurs leçons ! Je commençais, en même temps, à apprendre l'état de boulanger : c'était la profession de mon père, qui me destinait à lui succéder, bien que j'eusse un frère plus âgé que moi.

Mon emploi consistait principalement à porter du pain dans la ville. Je profitais de ces courses pour faire de fréquentes visites à la salle d'armes; mes parents ne l'ignoraient pas mais les cuisinières faisaient de si pompeux éloges de ma complaisance et de mon exactitude, qu'ils fermèrent les yeux sur mainte escapade. Cette tolérance dura jusqu'à ce qu'ils eussent constaté un déficit dans le comptoir, dont ils ne retiraient jamais la clé. Mon frère qui l'exploitait concurremment avec moi, fut pris en flagrant délit, et déporté chez un boulanger de Lille. Le lendemain de cette exécution, dont on ne m'avait pas confié le motif, je me disposais à explorer, comme de coutume, le bienheureux tiroir, lorsque je m'aperçus qu'il était soigneusement fermé. Le même jour mon père me signifia que j'eusse à mettre plus de célérité dans mes tournées, et à rentrer à heure fixe. Ainsi il était évident que désormais je n'aurais plus ni argent, ni liberté : je déplorai ce double malheur, et m'em-

pressai d'en faire part à l'un de mes camarades, le nommé *Poyant*, qui était plus âgé que moi. Comme le comptoir était percé pour l'introduction des monnaies, il me conseilla d'abord de passer dans le trou une plume de corbeau enduite de glu ; mais cet ingénieux procédé ne me procurait que des pièces légères, et il fallut en venir à l'emploi d'une fausse clé, qu'il me fit fabriquer par le fils d'un sergent de ville. Alors je puisai de nouveau dans la caisse, et nous consommâmes ensemble le produit de ces larcins, dans une espèce de taverne où nous avions établi notre quartier général. Là se réunissaient, attirés par le patron du lieu, bon nombre de mauvais sujets connus, et quelques malheureux jeunes gens qui, pour avoir le gousset garni, usaient du même expédient que moi. Bientôt je me liai avec tout ce qu'il y avait de libertins dans le pays. Mais mon père m'ayant pris un jour, comme il avait surpris mon frère, s'empara de ma clé, m'administra une correction, et prit des précautions telles qu'il ne fallut plus songer à m'attribuer un dividende dans la recette.

Il ne me restait plus que la ressource de prélever en nature la dime sur les fournées. De temps à autre, j'escamotais quelques pains ; mais comme, pour m'en défaire, j'étais obligé de les donner à vil prix, à peine, dans le produit de la vente, trouvais-je de quoi me régaler de tartes et d'hydromel. La nécessité rend actif : j'avais l'œil sur tout ; tout m'était bon, le vin, le sucre, le café, les liqueurs. Ma mère n'avait pas encore vu ses provisions s'épuiser si vite ; peut-être n'eût-elle pas découvert de sitôt où elles passaient, lorsque deux poulets que j'avais résolu de confisquer à mon profit élevèrent la voix pour m'accuser. Enfoncés dans ma culotte, où mon tablier de mitron les dissimulait, ils chantèrent en montrant la crête, et ma mère, avertie ainsi de leur enlèvement, se présenta à point nommé pour l'empêcher. Il me revint alors quelques soufflets, et j'allai me coucher sans souper. Je ne dormis pas, et ce fut, je crois, le malin esprit qui me tint éveillé. Tout ce que je sais, c'est que je me levai avec le projet bien arrêté de faire main basse sur l'argenterie. Une seule chose m'inquiétait : sur chaque pièce le nom de Vidocq était gravé en toutes lettres. Poyant, à qui je m'ouvris à ce sujet, leva toutes les difficultés, et le jour même, à l'heure du dîner, je fis une ralle de dix couverts et d'autant de cuillers à café. Vingt minutes après, le tout était engagé, et, dès le surlendemain, je n'avais plus une obole des cent cinquante francs que l'on m'avait prêtés.

Il y avait trois jours que je n'avais pas reparu chez mes parents, lorsqu'un soir je fus arrêté par deux sergents de ville et conduit aux *Baudets*, maison de dépôt où l'on renfermait les fous, les prévenus et les mauvais sujets du pays. L'on m'y tint dix jours au cachot, sans vouloir me faire connaître les motifs de mon arrestation ; enfin le geôlier m'apprit que j'avais été incarcéré à la demande de mon père. Cette nouvelle calma un peu mes inquiétudes : c'était une correction paternelle qui m'était infligée ; je me doutais bien qu'on ne me tiendrait pas rigueur. Ma mère vint me voir le lendemain, j'en obtins mon pardon ; quatre jours après j'étais libre, et je m'étais remis au travail avec l'intention bien prononcée de tenir désormais une conduite irréprochable. Vaine résolution !

Je revins promptement à mes anciennes habitudes, sauf la prodigalité, attendu que j'avais d'excellentes raisons pour ne plus faire le magnifique : mon père, que j'avais vu jusqu'alors assez insouciant, était d'une vigilance qui eût fait honneur au commandant d'une grand'garde. Cette surveillance me désespérait. Enfin, un de mes compagnons de taverne prit pitié de moi : c'était encore Poyant, fieffé vaurien, dont les habitants d'Arras peuvent se rappeler les hauts faits. Je lui confiai mes peines. — Eh quoi ! me dit-il, tu es bien bête de rester à l'attache, et puis ça n'a-t-il pas bonne mine, un garçon de ton âge n'avoir pas le sou ? Va ! si j'étais à ta place, je sais bien ce que je ferais. — Eh ! que ferais-tu ? — Tes parents sont riches, un millier d'écus de plus ou de moins ne leur fera pas de tort : de vieux avares, c'est pain bénit, il faut faire une main-levée. — J'entends, il faut empoigner en gros ce qu'on ne peut pas avoir en détail. — Tu y es, après l'on décampe, ni vu ni connu. — Oui, mais la maréchaussée. — Tais-toi : est-ce que tu n'es pas leur fils ? et puis ta mère t'aime bien trop. — Cette considération de l'amour de ma mère, joint au souvenir de son indulgence après mes dernières fredaines, fut toute-puissante sur mon esprit ; j'adoptai aveuglément un projet qui souriait à mon audace ; il ne restait plus qu'à le mettre à exécution ; l'occasion ne se fit pas attendre.

Un soir que ma mère était seule au logis, un affidé de Poyant vint l'avertir, jouant le bon apôtre, qu'engagé dans une orgie avec des filles, je battais tout le monde, que je voulais tout casser et briser dans la maison, et que si l'on me laissait faire, il y aurait au moins pour cent francs de dégât qu'il faudrait ensuite payer.

En ce moment, ma mère, assise dans son fauteuil, était à tricoter ; son bas lui échappe des mains ; elle se lève précipitamment et court tout effarée au lieu de la prétendue scène, qu'on avait eu le soin de lui indiquer à l'une des extrémités de la ville. Son absence ne devait pas durer longtemps : nous nous hâtâmes de la mettre à profit. Une clé que j'avais escamotée la veille nous servit à pénétrer dans la boutique. Le comptoir était fermé ; je fus presque satisfait de rencontrer cet obstacle. Cette fois, je me rappelai l'amour que me portait ma mère, non plus pour me promettre l'impunité, mais pour éprouver un commencement de remords. J'allais me retirer ; Poyant me retint ; son éloqnence infernale me fit rougir de ce qu'il appelait ma faiblesse, et lorsqu'il me présenta une pince dont il avait eu la précaution de se munir, je la saisis presque avec enthousiasme : la caisse fut forcée ; elle contenait à peu près deux mille francs, que nous partageâmes, et une demi-heure après j'étais seul sur la route de Lille. Dans le trouble où m'avait jeté cette expédition, je marchai d'abord vite, de sorte qu'en arrivant à Lens j'étais déjà excédé de fatigue ; je m'arrêtai. Une voiture de retour vint à passer, j'y pris place, et en moins de trois heures j'arrivai dans la capitale de la Flandre française, d'où je partis immé-

diatement pour Dunkerque, pressé que j'étais de m'éloigner le plus possible pour me dérober à la poursuite.

J'avais l'intention d'aller faire un tour dans le nouveau monde. La fatalité déjoua ce projet : le port de Dunkerque était désert ; je gagnai Calais afin de m'embarquer sur-le-champ ; mais on me demanda un prix qui excédait la somme que je possédais. On me fit espérer qu'à Ostende le transport serait meilleur marché, vu la concurrence ; je m'y rendis, et n'y trouvai pas les capitaines plus traitables qu'à Calais. A force de désappointements j'étais tombé dans cette disposition aventureuse où l'on se jette volontiers dans les bras du premier venu, et je ne sais trop pourquoi je m'attendais à rencontrer quelque bon enfant qui me prendrai gratis à son bord, ou du moins ferait un rabais considérable en faveur de ma bonne mine et de l'intérêt qu'inspire toujours un jeune homme. Tandis que j'étais à me promener, préoccupé de cette idée, je fus accosté par un individu dont l'abord bienveillant me fit croire que ma chimère allait se réaliser. Les premières paroles qu'il m'adressa furent des questions : il avait compris que j'étais étranger ; il m'apprit qu'il était courtier de navires, et quand je lui eus fait connaître le but de mon séjour à Ostende, il me fit des offres de service. — Votre physionomie me plait, me dit-il ; j'aime les figures ouvertes ; je veux vous faire obtenir votre passage presque pour rien. — Je lui en témoignait ma reconnaissance. — Point de remerciement, mon ami ; quand votre affaire sera faite, à la bonne heure ; ce sera bientôt, j'espère ; en attendant, vous devez vous ennuyer ici ?

Je répondis qu'en effet je ne m'amusais pas beaucoup. — Si vous voulez venir avec moi à Blakemberg, nous y souperons ensemble chez de braves gens qui sont fous des Français. — Le courtier me fit tant de politesses, il me conviait de si bonne grâce qu'il y aurait eu de la malhonnêteté à me faire prier ; j'acceptai donc : il me conduisit dans une maison où des dames fort aimables nous accueillirent avec tout l'abandon de cette hospitalité antique qui ne se bornait pas au festin. A minuit probablement, je dis probablement, car nous ne comptions plus les heures, j'avais la tête lourde, mes jambes ne pouvaient plus me porter ; il y avait autour de moi un mouvement de rotation générale, et les choses tournèrent de telle sorte que, sans m'être aperçu que l'on m'eût déshabillé, il me sembla être en chemise sur le même édredon qu'une des nymphes blakembergeoises : peut-être était-ce vrai ; tout ce que je sais, c'est que je m'endormis. A mon réveil, je sentis une vive impression de froid... Au lieu de vastes rideaux verts qui m'avaient apparu comme dans un songe, mes yeux appesantis entrevoyaient une forêt de mâts, et j'entendais ce cri de vigilance qui ne retentit que dans les ports de mer ; je voulus me lever sur mon séant, ma main s'appuya sur un tas de cordages auxquels j'étais adossé. Rêvais-je maintenant ou bien avais-je rêvé la veille ? Je me tâtai, je me secouai, et quand je fus debout, il me fut démontré que je ne rêvais pas et, qui pis est, que je n'étais pas du petit nombre de ces êtres privilégiés à qui la fortune vient en dormant. J'étais à demi vêtu, et, à part deux écus de six livres que je trouvai dans une des poches de ma culotte, il ne me restait pas une pièce de monnaie. Alors il me devint trop clair que, suivant le désir du courtier, *mon affaire avait été bientôt faite*. Je retournai à l'auberge, où quelques hardes que j'avais encore pouvaient combler le déficit de ma toilette. Je n'eus pas besoin de mettre mon hôte au fait de ma mésaventure. — Ah ! ah ! me dit-il, d'aussi loin qu'il put m'apercevoir, en voilà encore un. Savez-vous, jeune homme, que vous en êtes quitte à bon compte ? vous revenez avec tous vos membres, c'est bien heureux quand on va dans des guêpiers pareils : vous savez à présent ce qu'est un *musicos* ; il y avait au moins de belles sirènes ! tous les flibustiers, voyez-vous, ne sont pas sur la mer, ni les requins dedans ; je gage qu'il ne vous reste pas une plaquette. — Je tirai fièrement mes deux écus pour les montrer à l'aubergiste. — Ce sera, reprit-il, pour solder votre dépense. — Aussitôt il me présenta sa note ; je le payai et pris congé de lui, sans cependant quitter la ville.

Décidément, mon voyage d'Amérique était remis aux calendes grecques, et le vieux continent était mon lot ; j'allais être réduit à croupir sur les plus bas degrés d'une civilisation infime, et mon avenir m'inquiétait d'autant plus, que je n'avais aucune ressource pour le présent. Chez mon père, jamais le pain ne m'aurait manqué : aussi regrettais-je le toit paternel ; le four, me disais-je, aurait toujours chauffé pour moi comme pour tous les autres. Après ces regrets, je repassai dans mon esprit toute cette foule de réflexions morales qu'on a cru fortifier en les ramenant à des formes superstitieuses : *Une mauvaise action ne porte pas bonheur : le bien mal acquis ne profite pas.* Pour la première fois je reconnaissais, d'après mon expérience, un fond de vérité dans ces sentences prophétiques, qui sont des prédictions perpétuelles plus sûres que les admirables centuries de Michel Nostradamus. J'étais dans une veine de repentir, que ma situation rend très-concevable. Je calculais les suites de ma *fugue* et ses circonstances aggravantes, mais ces dispositions ne furent qu'éphémères ; il était écrit que je ne serais pas lancé de sitôt dans une bonne voie. J'allais m'enrôler comme novice, lorsqu'un son de trompette attira tout à coup mon attention : ce n'était pas de la cavalerie, c'était paillasse et son maître, qui, devant une baraque tapissée des enseignes d'une ménagerie ambulante, appelaient un public qui ne siffle jamais à assister à leurs grossiers lazzis ; j'arrivai pour voir commencer la parade, et tandis qu'un auditoire assez nombreux manifestait sa gaieté par de gros éclats de rire, il me vint le pressentiment que le maître de paillasse pourrait m'accorder quelque emploi. Paillasse me paraissait un bon garçon, je voulus m'en faire un protecteur, et comme je savais qu'une prévenance en vaut une autre, quand il descendit de ses tréteaux pour dire *suivez le monde*, pensant bien qu'il était altéré je consacrai mon dernier escalin à lui offrir de prendre sa moitié d'une pinte de genièvre. Paillasse, sensible à cette politesse, me promit aussitôt de parler pour moi, et dès que notre pinte fut finie, il me pré-

senta au directeur. Celui-ci était le célèbre Cotte-Comus; il s'intitulait le premier physicien de l'univers, et pour parcourir la province, il avait mis ses talents en commun avec le naturaliste Garnier, le savant précepteur du général Jacquot, que tout Paris a vu dans la cour des Fontaines avant et depuis la Restauration. Ces messieurs s'étaient adjoint une troupe d'acrobates. Comus, dès que je parus devant lui, me demanda ce que je savais faire. Rien, lui répondis-je. — En ce cas, me dit-il, on t'instruira; il y en a de plus bêtes, et puis, d'ailleurs, tu ne m'as pas l'air trop maladroit; nous verrons si tu as des dispositions pour la banque; alors je t'engagerai pour deux ans; les premiers six mois tu seras bien nourri, bien vêtu; au bout de ce temps tu auras un sixième de *la manche* (la quête), et l'année d'ensuite, si tu es intelligent, je te donnerai ta part comme aux autres : en attendant, mon ami, je saurai t'occuper.

Me voilà introduit, je vais partager le grabat de l'obligeant paillasse. Au point du jour, nous sommes éveillés par la voix majestueuse du patron, qui me conduit dans une espèce de bouge : — Toi, me dit-il, en me montrant des lampions et des girandoles de bois, voilà ta besogne, tu vas m'approprier tout ça, et le mettre en état, comme il faut, entends-tu ? Après tu nettoieras les cages des animaux, et tu balaieras la salle. — J'allais faire un métier qui ne me plaisait guère : le suif me dégoûtait, et je n'étais pas trop à mon aise avec les singes, qui, effarouchés par un visage qu'ils ne connaissaient pas, faisaient des efforts incroyables pour m'arracher les yeux. Quoi qu'il en soit, je me conformai à la nécessité. Ma tâche remplie, je parus devant le directeur, qui me déclara que j'étais son affaire, en ajoutant que si je continuais à montrer du zèle, il ferait quelque chose de moi. Je m'étais levé matin, j'avais une faim dévorante, il était dix heures, je ne voyais pas qu'il fût question de déjeuner, et pourtant il était convenu qu'on me donnerait le logement et la table; je tombais de besoin, quand on m'apporta enfin un morceau de pain bis, si dur, que, ne pouvant l'achever, bien que j'eusse des dents excellentes et un rude appétit, j'en jetai la plus grande partie aux animaux. Le soir, il me fallut illuminer; et comme, faute d'habitude, je ne déployais pas dans ces fonctions toute la célérité convenable, le directeur, qui était brutal, m'administra une petite correction qui se renouvela le lendemain et jours suivants. Un mois ne s'était pas écoulé, que j'étais dans un état déplorable; mes habits tachés de graisse et déchirés par les singes, étaient en lambeaux; la vermine me dévorait; la diète forcée m'avait maigri au point qu'on ne m'aurait pas reconnu; c'est alors que se ranimèrent encore avec plus d'amertume les regrets de la maison paternelle, où l'on était bien nourri, bien couché, bien vêtu, et où l'on n'avait pas à faire des ménages de singe.

J'étais dans ces dispositions, lorsqu'un matin Comus vint me déclarer qu'après avoir bien réfléchi à ce qui me convenait, il s'était convaincu que je ferais un habile *sauteur*. Il me remit en conséquence dans les mains du sieur *Balmate*, dit le *petit diable*, qui eut ordre de me dresser. Mon maître faillit me casser les reins à la première souplesse qu'il voulut me faire faire; je prenais deux ou trois leçons par jour. En moins de trois semaines, j'étais parvenu à exécuter dans la perfection le saut de carpe, le saut de singe, le saut de poltron, le saut d'ivrogne, etc. Mon professeur, enchanté de mes progrès, prenait plaisir à les accélérer encore... cent fois je crus que, pour développer mes moyens, il allait me disloquer les membres. Enfin nous en vînmes aux difficultés de l'art, c'était toujours de plus fort en plus fort. Au premier essai du grand écart, je manquai de me pourfendre; au saut de la chaise, je me rompis le nez. Brisé, moulu, dégoûté d'une si périlleuse gymnastique, je pris le parti d'annoncer à M. Comus, que décidément je ne me souciais pas d'être sauteur. — Ah! tu ne t'en soucies pas, me dit-il, et sans rien m'objecter, il me repassa force coups de cravache; dès ce moment Balmate ne s'occupa plus de moi, et je retournai à mes lampions.

M. Comus m'avait abandonné, ce devait bientôt être au tour de Garnier de s'occuper de me donner un état : un jour qu'il m'avait rossé plus que coutume (car c'était un exercice dont il partageait le plaisir avec M. Comus), Garnier, me toisant de la tête aux pieds, en contemplant avec une satisfaction trop marquée le délabrement de mon pourpoint, qui montrait les chairs : — Je suis content de toi, me dit-il, te voilà précisément au point où je te voulais; à présent, si tu es docile, il ne tiendra qu'à toi d'être heureux; à dater d'aujourd'hui, tu vas laisser croître tes ongles; tes cheveux sont déjà d'une bonne longueur, tu es presque nu, une décoction de feuilles de noyer fera le reste. — J'ignorais où Garnier voulait en venir, lorsqu'il appela mon ami paillasse, à qui il commanda de lui apporter la peau de tigre et la massue : paillasse revint avec les objets demandés. — A présent, reprit Garnier, nous allons faire une répétition. Tu es un jeune sauvage de la mer du Sud, et, qui plus est, un anthropophage; tu manges de la chair crue, la vue du sang te met en fureur, et quand tu as soif, tu t'introduis dans la bouche des cailloux que tu broies; tu ne pousses que des sons brusques et aigus, tu ouvres de grands yeux, tes mouvements sont saccadés, tu ne vas que par sauts et par bonds; enfin, prends exemple sur l'homme des bois qui est ici dans la cage n° 1. — Pendant cette instruction, une jatte pleine de petits cailloux parfaitement arrondis était à mes pieds, et tout près de là un coq qui s'ennuyait d'avoir les pattes liées; Garnier le prit et me le présenta en me disant : — Mords là dedans. — Je ne voulus pas mordre; il insista avec des menaces; je m'insurgeai et fis aussitôt la demande de mon congé; pour toute réponse, on m'administra une douzaine de soufflets; Garnier n'y allait pas de main morte. Irrité de ce traitement, je saisis un pieu, et j'aurais infailliblement assommé monsieur le naturaliste, si toute la troupe, étant venue fondre sur moi, ne m'eût jeté à la porte au milieu d'une grêle de coups de pieds et de coups de poings.

Depuis quelques jours, je m'étais rencontré dans le même cabaret avec un bateleur et sa femme, qui

faisaient voir des marionnettes en plein vent. Nous avions fait connaissance, et j'étais certain de leur avoir inspiré de l'intérêt. Le mari me plaignait beaucoup d'être condamné, disait il, au *supplice des bêtes*. Parfois il me comparait plaisamment à Daniel dans la fosse aux lions. On voit qu'il était érudit et fait pour quelque chose de mieux que pour le drame *de polichinel;* aussi devait-il, plus tard, exploiter une direction dramatique en province. Le futur directeur était très-spirituel, madame ne s'en apercevait pas; mais il était fort laid, et elle le voyait bien, madame était en outre une de ces brunes piquantes, à longs cils, dont le cœur est inflammable au plus haut degré, dût-il ne s'y allumer qu'un feu de paille. J'étais jeune, madame l'était aussi; elle n'avait pas seize ans, monsieur en avait trente-cinq. Dès que je me vis sans place, j'allai trouver les deux époux; j'avais dans l'idée qu'ils me donneraient un conseil utile : ils me donnèrent à dîner, et me félicitèrent d'avoir osé m'affranchir du joug despotique de Garnier, qu'ils appelaient le *cornac*. — Puisque tu es devenu ton maître, me dit le mari, il faut venir avec nous, tu nous seconderas ; au moins, quand nous serons trois il n'y aura plus d'entr'actes, tu me tendras les acteurs pendant qu'Élisa *fera la manche*; le public, tenu en haleine, ne filera pas, et la recette en sera plus abondante. Qu'en dis-tu, Élisa ? Élisa répondit à son mari qu'il ferait à cet égard tout ce qu'il voudrait, qu'au surplus elle était de son avis, et en même temps elle laissa tomber sur moi un regard qui me prouva qu'elle n'était pas fâchée de la proposition, et que nous nous entendrions à merveille. J'acceptai avec reconnaissance le nouvel emploi qui m'était offert, et, à la prochaine représentation, je fus installé à mon poste. La condition était infiniment meilleure qu'auprès de Garnier, Élisa, qui, malgré ma maigreur, avait découvert que je n'étais pas si mal bâti que mal habillé, me faisait en secret mille agaceries auxquelles je répondais; au bout de trois jours, elle m'avoua que j'étais sa passion, et je ne fus pas ingrat. Nous étions heureux nous ne nous quittions plus: au logis, nous ne faisions que rire, jouer, plaisanter ; le mari d'Élisa prenait tout cela pour des enfantillages. Pendant le travail nous nous trouvions côte à côte sous une étroite cabane formée de quatre lambeaux de toile, décorée du titre pompeux de *Théâtre des Variétés amusantes*. Élisa était à la droite de son mari, et moi j'étais à la droite d'Élisa, que je remplaçais lorsqu'elle n'était plus là pour surveiller les entrées et les sorties. Un dimanche, le spectacle était en pleine activité, il y avait foule autour de l'échoppe, Polichinel avait battu tout le monde; notre bourgeois, n'ayant plus que faire d'un de ses personnages (c'était le sergent du guet), veut qu'on le mette au rancard, et demande le *commissaire*; nous n'entendons pas : *le commissaire ! le commissaire !* répète-t-il avec impatience, et à la troisième fois il se retourne et nous aperçoit, l'un et l'autre dans une douce étreinte, Élisa, surprise, cherche une excuse, mais le mari, sans l'écouter, crie encore : *le commissaire!* et lui plonge dans l'œil le crochet qui sert à suspendre le sergent. Au même instant le sang coule, la représentation est interrompue, une bataille s'engage entre les deux époux, l'échoppe est renversée, et nous restons à découvert au milieu d'un cercle nombreux de spectateurs auxquels cette scène arrache une salve prolongée de rires et d'applaudissements.

Cet esclandre me mit de nouveau sur le pavé ; je ne savais plus où donner de la tête. Dans ma position, je n'avais qu'un parti à prendre, c'était de revenir à Arras; mais comment vivre jusque-là ?

J'étais en proie à ces perplexités, lorsque passa près de moi un homme qu'à sa tournure je pris pour un marchand colporteur ; j'engageai avec lui la conversation, et il m'apprit qu'il allait à Lille, qu'il débitait des poudres, des opiats, des élixirs, coupait les cors au pied, enlevait les durillons. et se permettait quelquefois d'arracher les dents. — C'est un bon métier, ajouta-t-il, mais je me fais vieux, et j'aurais besoin de quelqu'un pour porter la balle, c'est un luron comme vous qu'il me faudrait : bon pied, bon œil, si vous voulez, nous ferons route ensemble. — Je le veux bien, lui dis-je, et sans qu'il y eût entre nous de plus amples conventions, nous poursuivîmes notre chemin. Après huit heures de marche, la nuit s'avançait, et nous voyions à peine à nous conduire, quand nous fîmes halte devant une misérable auberge de village. —C'est ici, dit le médecin nomade, en frappant à la porte. — Qui est là ? cria une voix rauque. — Le père Godard, avec son pître, répondit mon guide ; et la porte s'ouvrant aussitôt, nous nous trouvâmes au milieu d'une vingtaine de colporteurs, étameurs, saltimbanques, marchands de parapluies, bateleurs, etc., qui fêtèrent mon nouveau patron et lui firent mettre un couvert. Je croyais qu'on ne me ferait pas moins d'honneur qu'à lui, et déjà je me disposais à m'attabler, quand l'hôte, me frappant familièrement sur l'épaule, me demanda si je n'étais pas le pître du père Godard. — Qu'appelez-vous le pître, m'écriai-je avec étonnement. — Le paillasse donc. » J'avoue, que malgré les souvenirs très-récents de la ménagerie et du théâtre des *Variétés amusantes*, je me sentis humilié d'une qualification pareille; mais j'avais un appétit d'enfer, et comme je pensais que la conclusion de l'interrogatoire serait le souper, et qu'après tout, mes attributions près du père Godard n'avaient pas été bien définies, je consentis à passer pour son pître. Dès que j'eus répondu, l'hôte me conduisit effectivement dans une pièce voisine, espèces de grange, où une douzaine de confrères fumaient, buvaient et jouaient aux cartes. Il annonça qu'on allait me servir. Bientôt après, une grosse fille m'apporta une gamelle de bois sur laquelle je me jetai avec avidité. Une côte de brebis y nageait dans de l'eau de vaisselle, avec des navets filandreux : j'eus fait disparaître le tout en un clin d'œil. Ce repas terminé, je m'étendis avec les autres *pîtres* sur quelques bottes de paille que nous partagions avec un chameau, deux ours démuselés et une meute de chiens savants. Le voisinage de tels camarades de lit n'était rien moins que rassurant ; cependant il fallut s'en accommoder; tout ce qu'il en advint, c'est que je ne dormis pas : les autres ronflèrent comme des bienheureux.

J'étais défrayé par le père Godard; quelque mauvais que fussent les gîtes et l'ordinaire, comme chaque pas me rapprochait d'Arras, il m'importait de ne pas me séparer de lui. Enfin nous arrivâmes à Lille; nous y fîmes notre entrée un jour de marché. Le père Godard, pour ne pas perdre le temps, alla droit à la grand'place, et m'ordonna de disposer sa table, sa cassette, ses fioles, ses paquets, puis il me proposa de faire la parade. J'avais bien déjeuné, la proposition me révolta : passe pour avoir porté le bagage comme un dromadaire depuis Ostende jusqu'à Lille, mais faire la parade ! à dix lieues d'Arras ! j'envoyai promener le père Godard, et pris aussitôt mon essor vers ma ville natale, dont je ne tardai pas à revoir le clocher. Parvenu aux pieds des remparts, avant la fermeture des portes, je tressaillis à l'idée de la réception qu'on allait me faire; un instant je fus tenté de battre en retraite, mais je n'en pouvais plus de fatigue et de faim; le repos et la réfection m'étaient indispensables : je ne balance plus, je cours au domicile paternel. Ma mère était seule dans la boutique; j'entre, je tombe à ses genoux, et en pleurant je demande mon pardon. La pauvre femme, qui me reconnaissait à peine, tant j'étais changé, fut attendrie : elle n'eut pas la force de me repousser, elle parut même avoir tout oublié, et me réintégra dans mon ancienne chambre, après avoir pourvu à mes besoins. Il fallait néanmoins que mon père fût prévenu de ce retour; elle ne se sentait pas le courage d'affronter les premiers éclats de sa colère : un ecclésiastique de ses amis, l'aumônier du régiment d'Anjou, en garnison à Arras, se chargea de porter des paroles de paix, et mon père, après avoir jeté feu et flammes, consentit à me recevoir en grâce. Je tremblais qu'il ne fût inexorable; quand j'appris qu'il s'était laissé fléchir, je sautai de joie; ce fut l'aumônier qui me donna cette nouvelle, en l'accompagnant d'une morale sans doute fort touchante, dont je ne retins pas un mot; seulement, je me souviens qu'il me cita la parabole de l'*Enfant prodigue :* c'était à peu près mon histoire.

Mes aventures avaient fait du bruit dans la ville, chacun voulait en entendre le récit de ma bouche; mais personne, à l'exception d'une actrice de la troupe qui résidait à Arras, ne s'y intéressait davantage que deux modistes de la rue des *Trois-Visages;* je leur faisais de fréquentes visites. Toutefois, la comédienne eut bientôt le privilége exclusif de mes assiduités; il s'ensuivit une intrigue, dans laquelle, sous les traits d'une jeune fille, je renouvelai auprès d'elle quelques scènes du roman de Faublas. Un voyage impromptu à Lille avec ma conquête, son mari et une fort jolie femme de chambre qui me faisait passer pour sa sœur, prouva à mon père que j'avais bien vite oublié les tribulations de ma première campagne. Mon absence ne fut pas de longue durée : trois semaines s'étaient à peine écoulées, que, faute d'argent, la comédienne renonça à me traîner parmi ses bagages. Je revins tranquillement à Arras, et mon père fut confondu de l'aplomb avec lequel je lui demandai son consentement pour entrer au service. Ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de l'accorder; il le comprit, et le lendemain j'avais sur le corps l'uniforme du régiment de Bourbon. Ma taille, ma bonne mine, mon adresse dans le maniement des armes, me valurent l'avantage d'être immédiatement placé dans une compagnie de chasseurs. Quelques vieux soldats s'en étant formalisés, j'en envoyai deux à l'hôpital, où j'allai bientôt les rejoindre, blessé par l'un de leurs camarades. Ce début me fit remarquer : on prenait un malin plaisir à me susciter des affaires, si bien qu'au bout de six mois, *Sans-Gêne*, c'était le surnom que l'on m'avait donné, avait tué deux hommes et mis quinze fois l'épée à la main. Du reste, je jouissais de tout le bonheur que comporte la vie de garnison; mes gardes étaient toujours montées aux dépens de quelques bons marchands dont les filles se cotisaient pour me procurer des loisirs. Ma mère ajoutait à ces libéralités, mon père me faisait une haute-paie, et je trouvai encore le moyen de m'endetter; aussi je faisais réellement figure, et ne sentais presque pas le poids de la discipline. Une seule fois, je fus condamné à quinze jours de prison, parce que j'avais manqué à trois appels. Je subissais ma peine dans un cachot creusé sous un des bastions, lorsqu'un de mes amis et compatriotes y fut enfermé avec moi. Soldat dans le même régiment, il était accusé d'avoir commis plusieurs vols, et il en avait fait l'aveu. A peine fûmes-nous ensemble, qu'il me raconta le motif de sa détention. Nul doute, le régiment allait l'abandonner; cette idée, jointe à la crainte de déshonorer sa famille, le jetait dans le désespoir. Je le pris en pitié, et ne voyant aucun remède à une situation si déplorable, je lui conseillai de se dérober au supplice, ou par une évasion ou par un suicide; il consentit d'abord à tenter l'une avant d'essayer de l'autre; et, avec un jeune homme du dehors, qui venait me visiter, je me hâtai de tout disposer pour sa fuite. A minuit, deux barreaux de fer sont brisés; nous conduisons le prisonnier sur le rempart, et là je lui dis : — Allons ! il faut *sauter ou être pendu*. Il calcule la hauteur, il hésite, et finit par déclarer qu'il courra les chances du jugement plutôt que de se casser les jambes. Il se dispose à regagner son cachot; mais au moment où il s'y attend le moins, nous le précipitons; il pousse un cri, je lui recommande de se taire, et je rentre dans mon souterrain, où, sur ma paille, je goûtai le repos que procure la conscience d'une bonne action. Le lendemain, on m'interrogea, et j'en fus quitte pour répondre que je n'avais rien vu. Plusieurs années après, j'ai rencontré ce malheureux, il me regardait comme son libérateur. Depuis sa chute, il était boiteux, mais il était devenu honnête homme.

Je ne pouvais rester éternellement à Arras : la guerre venait d'être déclarée à l'Autriche, je partis avec le régiment, et bientôt après j'assistai à cette déroute de Marquain, qui se termina à Lille par le massacre du brave et infortuné général Dillon. Après cet événement, nous fûmes dirigés sur le camp de Maulde, et ensuite sur celui *de la Lune*, où, avec l'armée infernale, sous les ordres de *Kellerman*, je pris part à l'engagement du 20 octobre, contre les Prussiens. Le lendemain je passai caporal de grenadiers : il s'agis-

sait d'*arroser les galons*, et je m'en acquittais avec éclat à la cantine, lorsque, je ne sais plus à quel propos, j'eus une querelle avec le sergent-major de la compagnie d'où je sortais : une partie d'honneur que je proposai fut acceptée; mais une fois sur le terrain, mon adversaire prétendit que la différence de grade ne lui permettait pas de se mesurer avec moi; je voulus l'y contraindre en recourant aux voies de fait; il alla se plaindre, et le soir même on me mit à la garde du camp avec mon témoin. Deux jours après on nous avertit qu'il était question de nous traduire devant un conseil de guerre; il était urgent de déserter, c'est ce que nous fîmes. Mon camarade en veste, en bonnet de police, et dans l'attitude d'un soldat en punition, marchait devant moi, qui avais conservé mon bonnet à poil, mon sac et mon fusil, à l'extrémité duquel était en évidence un large paquet cacheté de cire rouge, et portant pour suscription : *Au citoyen commandant de place à Vitry-le-Français* ; c'était là notre passe-port; il nous fit arriver sans encombre à Vitry, où un Juif nous procura des habits bourgeois. A cette époque, on enrôlait les premiers venus : un maréch al-de-logis du 11e de chasseurs reçut notre engagement ; on nous délivra des feuilles de route, et nous partîmes aussitôt pour Philippeville, où était le dépôt.

Mon compagnon et moi, nous avions fort peu d'argent; heureusement, une bonne aubaine nous attendait à Châlons. Dans la même auberge que nous, logeait un soldat de Beaujolais; il nous invita à boire : c'était un franc Picard, je lui parlai le patois du pays, et insensiblement le verre à la main, il s'établit entre nous une si grande confiance, qu'il nous montra un portefeuille rempli d'assignats qu'il prétendait avoir trouvé aux environs de Château-L'Abbaye. — Camarades, nous dit-il, je ne sais pas lire, mais si vous voulez m'indiquer ce que ces papiers valent, je vous donnerai votre part. Le Picard ne pouvait pas mieux s'adresser : sous le rapport du volume, il eut le plus gros lot; mais il ne soupçonnait pas que nous nous étions adjugé les neuf dixièmes de la somme. Cette petite subvention ne nous fut pas inutile pendant le cours de notre voyage, qui s'acheva le plus gaiement du monde. Parvenus à notre destination, il nous resta de quoi *graisser généreusement la marmite*. En peu de temps nous fûmes assez forts sur l'équitation pour être dirigés sur les escadrons de guerre ; nous y étions arrivés depuis deux jours, lorsqu'eut lieu la bataille de Jemmapes. Ce n'était pas la première fois que je voyais le feu; je n'eus pas peur, et je crois même que ma conduite m'avait concilié la bienveillance de mes chefs, quand mon capitaine vint m'annoncer que, signalé comme déserteur, j'allais être inévitablement arrêté. Le danger était imminent; dès le soir même je sellai mon cheval pour passer aux Autrichiens; en quelques minutes j'eus atteint leurs avant-postes; je demandai du service, et l'on m'incorpora dans les cuirassiers de Kinski. Ce que je redoutais le plus, c'était d'être obligé de me sabrer le lendemain avec les Français; je me hâtai d'échapper à cette nécessité. Une feinte indisposition me valut d'être évacué sur Louvain, où, après quelques jours d'hôpital, j'offris aux officiers de la garnison de leur donner des leçons d'escrime. Ils furent enchantés de la proposition; aussitôt l'on me fournit des masques, des gants, des fleurets; et un assaut, dans lequel je pelotai deux ou trois prétendus maîtres allemands, suffit pour donner une haute opinion de mon habileté. Bientôt j'eus de nombreux élèves, et je fis une ample moisson de florins.

J'étais tout fier de mes succès, lorsqu'à la suite d'un démêlé un peu trop vif avec un brigadier de service, je fus condamné à recevoir vingt coups de *shlag*, qui, selon la coutume, me furent distribués à la parade. Cette exécution me transporta de fureur ; je refusai de donner leçon ; on m'ordonna de continuer en me laissant l'option entre l'enseignement et une correction nouvelle. Je choisis l'enseignement; mais la schlag me restait sur le cœur, et je résolus de tout braver pour m'en affranchir. Informé qu'un lieutenant se rendait au corps d'armée du général Schroeder, je le suppliai de m'emmener comme domestique; il y consentit dans l'espoir que je ferais de lui un Saint-Georges ; il s'était trompé : aux approches du Quesnois, je lui brûlai la politesse et me dirigeai sur Landrecies, où je me présentai comme un Belge qui abandonnait les drapeaux de l'Autriche. On me proposa d'entrer dans la cavalerie : la crainte d'être reconnu et fusillé si jamais je me trouvais de brigade avec mon ancien régiment, me fit donner la préférence au 14e léger (anciens chasseurs des barrières). L'armée de Sambre-et-Meuse marchait alors sur Aix-la-Chapelle; la compagnie à laquelle j'appartenais reçoit l'ordre de suivre le mouvement. Nous partons : en entrant à Rocroi j'aperçois des chasseurs du 11e; je me croyais perdu, quand mon ancien capitaine, avec qui je ne pus éviter d'avoir une entrevue, se hâta de me rassurer. Ce brave homme, qui me portait de l'intérêt depuis qu'il m'avait vu tailler des croupières aux hussards de Saxe-Teschen, m'annonça qu'une amnistie me mettant désormais à l'abri de toute poursuite, il me verrait avec plaisir revenir sous ses ordres. Je lui témoignai que je n'en serais pas fâché non plus; il prit sur lui d'arranger l'affaire, et je ne tardai pas à être réintégré dans le 11e. Mes anciens camarades m'accueillirent avec plaisir, je ne fus pas moins satisfait de me retrouver avec eux, et rien ne manquait à mon bonheur, lorsque l'amour, qui y était aussi pour quelque chose, s'avisa de me jouer un de ses tours. On ne sera pas surpris qu'à dix-sept ans j'eusse captivé la gouvernante d'un vieux garçon. Manon était le nom de cette fille; elle avait au moins le double de mon âge ; mais elle m'aimait beaucoup, et pour me le prouver, elle était capable des plus grands sacrifices, rien ne lui coûtait; j'étais à son gré le plus beau des chasseurs, parce que j'étais le sien, et elle voulait encore que j'en fusse le plus pimpant; déjà elle m'avait mis la montre au côté, et j'étais tout fier de me parer de quelques précieux bijoux, gages du sentiment que je lui inspirais, lorsque j'appris que, sur la dénonciation de son maître, Manon allait être traduite pour vol domestique. Manon confessait son crime, mais en même temps, pour être bien certaine qu'après sa condamnation, je ne passerais pas dans les bras d'une autre, elle me désignait

comme son complice ; il y avait de la vraisemblance; je fus impliqué dans l'accusation, et j'aurais été assez embarrassé de me tirer de ce mauvais pas, si le hasard ne m'eût fait retrouver quelques lettres desquelles résultait la preuve de mon innocence. Manon confondue se rétracta. J'avais été enfermé dans la maison d'arrêt de Stenay, je fus élargi et renvoyé blanc comme neige. Mon capitaine, qui ne m'avait jamais cru coupable, fut très-content de me revoir, mais les chasseurs ne me pardonnèrent pas d'avoir été soupçonné : en butte à des allusions et à des propos, je n'eus pas moins de dix duels en six jours. A la fin, blessé grièvement, je fus transporté à l'hôpital, où je restai plus d'un mois avant de me rétablir. A ma sortie, mes chefs convaincus que les querelles ne manqueraient pas de se renouveler si je ne m'éloignais pour quelque temps, m'accordèrent un congé de six semaines : j'allai le passer à Arras, où je fus fort étonné de trouver mon père dans un emploi public; en sa qualité d'ancien boulanger, il venait d'être préposé à la surveillance des ateliers du munitionnaire; il devait s'opposer à l'enlèvement du pain; dans un moment de disette, de telles fonctions, bien qu'il les remplit gratis, étaient fort scabreuses, et sans doute elles l'eussent conduit à la guillotine, sans la protection du citoyen Souham, commandant du 2e bataillon de la Corrèze, dans lequel je fus mis provisoirement en subsistance.

Mon congé expiré, je rejoignis à Givet, d'où le régiment partit bientôt pour entrer dans le comté de Namur. On nous cantonna dans les villages des bords de la Meuse, et comme les Autrichiens étaient en vue, il n'y avait pas de jour où l'on n'échangeât quelques coups de carabine avec eux. A la suite d'un engagement plus sérieux, nous fûmes repoussés jusque sous le canon de Givet, et, dans la retraite, je reçus à la jambe un coup de feu qui me força d'entrer à l'hôpital, puis de rester au dépôt. J'y étais encore lorsque vint à passer la *légion germanique*, composée en grande partie de déserteurs, de maîtres d'armes, etc. Un des principaux chefs, qui était Artésien, me proposa d'entrer dans ce corps, en m'offrant le grade de maréchal-des-logis. — Une fois admis, me dit-il, je réponds de vous, vous serez à l'abri de toutes les poursuites. — La certitude de ne pas être recherché, me décida : j'acceptai et le lendemain j'étais avec la légion sur la route de Flandre. Nul doute qu'en continuant de servir dans ce corps, où l'avancement était rapide, je ne fusse devenu officier; mais ma blessure se rouvrit, avec des accidents tellement graves, qu'il me fallut demander un nouveau congé; je l'obtins, et six jours après je me retrouvai encore une fois aux portes d'Arras.

II

Joseph Lebon. — L'orchestre de la guillotine. — Le perroquet aristocrate. — La citoyenne Lebon. — Allocution aux sans-culottes. — Nouvelles amours. — Je suis incarcéré. — J'obtiens ma liberté. — La sœur de mon libérateur. — Je suis fait officier. — L'armée révolutionnaire. — Ma fiancée. — La fausse grossesse. — Je me marie. — Je suis content sans être battu. — Ma délivrance.

En entrant dans la ville, je fus frappé de l'air de consternation empreint sur tous les visages; quelques personnes que je questionnai me regardèrent avec méfiance, et je les vis s'éloigner sans me répondre.

Que se passait-il donc d'extraordinaire? A travers la foule qui s'agitait dans les rues sombres et tortueuses, j'arrivai bientôt sur la place du Marché aux Poissons.

Là, le premier objet qui frappa mes regards fut la guillotine élevant ses madriers rouges au-dessus d'une multitude silencieuse; un vieillard, que l'on achevait de lier à la fatale planche, était la victime...; tout à coup j'entends le bruit des fanfares. Sur une estrade qui dominait l'orchestre était assis un homme jeune encore, vêtu d'une carmagnole à raies noires et bleues; ce personnage, dont la pose annonçait des habitudes plus monacales que militaires, s'appuyait nonchalamment sur son sabre de cavalerie dont l'énorme garde représentait un bonnet de liberté; une rangée de pistolets garnissait sa ceinture, et son chapeau, relevé à l'espagnole, était surmonté d'une panache tricolore : je reconnus Joseph Lebon. Dans ce moment, il cessa de battre la mesure avec son pied gauche, les fanfares s'interrompirent : il fit un signe, et le vieillard fut placé sous le couteau. Une espèce de greffier demi-ivre parut alors à côté du *Vengeur du peuple*, et lut, d'une voix rauque, un bulletin de l'armée de Rhin-et-Moselle. A chaque paragraphe, l'orchestre reprenait un accord, et, la lecture terminée, la tête du malheureux tomba au cri de *vive la République!* répété par quelques-uns des acolytes du féroce Lebon. Je ne saurais rendre l'impression que fit sur moi cette scène horrible; j'arrivai chez mon père, presque aussi défait que celui dont j'avais vu si cruellement prolonger l'agonie. Peu de jours auparavant, on avait exécuté sur la même place M. du Vieux-Pont, dont tout le crime était de posséder un perroquet dans le jargon duquel on avait cru reconnaître le cri de *vive le roi*. Le nouveau *Vert-Vert* avait failli partager le sort de son maître, et l'on racontait qu'il n'avait obtenu sa grâce qu'à la sollicitation de la citoyenne Lebon, qui avait pris l'engagement de le convertir. La citoyenne Lebon était une ci-devant religieuse de l'abbaye du Vivier. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, elle était la digne épouse de l'ex-curé de Neuville : aussi exerçait-elle une grande influence sur les membres de la commission d'Arras, où siégeaient, soit comme juges, soit comme jurés, son beau-frère et trois de ses oncles. L'ex-bégume n'était pas moins avide d'or que de sang. Un soir, en plein spectacle, elle osa faire cette allocution au parterre : — Ah çà! sans-culottes, on dirait que ce n'est pas pour vous la guillotine! que diable il faut dénoncer les ennemis de la patrie!... connaissez-vous quelque noble, quelque riche, quelque marchand aristocrate? dénoncez-le, et vous aurez ses écus. — La scélératesse de ce monstre ne pouvait être égalée que par celle de son mari, qui s'abandonnait à tous les excès. Souvent, à la suite d'orgies, on le voyait courir la ville, tenant des propos obscènes aux jeunes personnes, brandissant un sabre au-dessus de sa tête, et tirant des coups de pistolet aux oreilles des femmes et des enfants.

Une ancienne marchande de pommes, coiffée d'un

Une Arrestation. — Page 21.

bonnet rouge, les manches retroussées jusqu'à l'épaule, et tenant à la main un long bâton de coudrier, l'accompagnait ordinairement dans ses promenades, et il n'était pas rare de le rencontrer bras dessus bras dessous avec elle. Cette femme, surnommée la *Mère Duchesne,* par allusion au fameux *Père Duchesne*, figura la déesse de la Liberté, dans plus d'une solennité démocratique. Elle assistait régulièrement aux séances de la commission, dont elle préparait les arrêts par ses apostrophes et ses dénonciations. Elle fit guillotiner tous les habitants d'une rue, qui demeura déserte.

Je me suis souvent demandé comment il se peut qu'au milieu de circonstances aussi déplorables, le goût des amusements et des plaisirs ne perde rien de son intensité. Le fait est qu'Arras continuait de m'offrir les mêmes distractions qu'auparavant; les demoiselles y étaient tout aussi faciles, et il fut aisé de m'en convaincre, puisqu'en peu de jours, je m'élevai graduellement dans mes amours de la jeune et jolie Constance, unique progéniture du caporal Latulipe cantinier de la citadelle, aux quatre filles d'un notaire qui avait son étude au coin de la rue des Capucins. Heureux si je m'en fusse tenu là, mais je m'avisai d'adresser mes hommages à une beauté de la rue de Justice, et il m'arriva de rencontrer un rival sur mon chemin. Celui-ci, ancien musicien de régiment, était un de ces hommes qui, sans se vanter de succès qu'ils n'ont pas obtenus, donnent cependant à entendre qu'on ne leur a rien refusé. Je lui reprochai une jactance de ce genre, il se fâcha, je le provoquai, il souffla dans la manche, et déjà j'avais oublié mes griefs, lorsqu'il me revint qu'il tenait sur mon compte des propos faits pour m'offenser. J'allai aussitôt lui en demander raison; mais ce fut inutilement, et il ne consentit à venir sur le terrain, qu'après avoir reçu de moi, en présence de témoins, la dernière des humiliations. Le rendez-vous fut donné pour la matinée du lendemain. Je fus exacte; mais à peine arrivé, je me vis entouré par une troupe de gendarmes et d'agents de la municipalité, qui me sommèrent de leur rendre mon sabre et de les suivre. J'obéis, et bientôt se fermèrent sur moi les portes des *Baudets*, dont la destination était changée depuis que les terroristes avaient mis la population d'Arras en coupe réglée. Le concierge Beaupré, la tête couverte d'un bonnet

rouge, et suivi de deux énormes chiens noirs qui ne le quittaient pas, me conduisit dans un vaste galetas, où il tenait sous sa garde l'élite des habitants de la contrée. Là, privés de toute communication avec le dehors, à peine leur était-il permis d'en recevoir des aliments, et encore ne leur parvenaient-ils que retournés en tous sens par Beaupré, qui poussait la précaution jusqu'à plonger ses mains horriblement sales dans le potage, afin de s'assurer s'il ne s'y trouvait pas quelque arme ou quelque clef. Murmurait-on, il répondait à celui qui se plaignait : « Te voilà » bien difficile, pour le temps que tu as à vivre... Qui » sait si tu n'es pas pour la fournée de demain? Attends donc! comment te nommes-tu ? — Un tel. — » Ma foi, oui, c'est pour demain ! » Et les prédictions de Beaupré manquaient d'autant moins à se réaliser, que lui-même désignait les individus à Joseph Lebon, qui, après son dîner, le consultait en lui disant : « *Qui laverons-nous demain?* »

Parmi les gentilshommes enfermés avec nous, se trouvait le comte de Béthune. Un matin, on vint le chercher pour le conduire au tribunal. Avant de l'amener dans le préau, Beaupré lui dit brusquement : « Citoyen Béthune, puisque tu vas là-bas, ce que tu » laisses ici sera pour moi, n'est-ce pas? — Volon» tiers, monsieur Beaupré », répondit avec tranquillité ce vieillard. — « *Il n'y a plus de monsieur* », reprit en ricanant le misérable geôlier; « *Nous sommes citoyens* ; » et de la porte il lui criait encore : » *Adieu, citoyen Béthune!* M. de Béthune fut cependant acquitté. On le ramena à la prison comme suspect. Son retour nous remplit de joie; nous le croyions sauvé, mais sur le soir on l'appela de nouveau. Joseph Lebon, en l'absence de qui la sentence d'absolution avait été rendue, arrivait de la campagne; furieux de ce qu'on lui dérobait le sang d'un aussi brave homme, il avait ordonné aux membres de la commission de se réunir immédiatement, et M. de Béthune, condamné séance tenante, fut exécuté au flambeaux.

Cet événement, que Beaupré nous annonça avec une joie féroce, me donna des inquiétudes assez sérieuses. Tous les jours en envoyait à la mort des hommes qui ne connaissaient pas plus que moi le motif de leur arrestation, et dont la fortune ou la position spéciale ne les désignaient pas davantage aux passions politiques; d'un autre côté, je savais que Beaupré, très-scrupuleux sur le nombre, se souciait peu de la qualité, et que souvent, n'apercevant pas de suite les individus qui lui étaient désignés, pour que le service ne souffrît aucun retard, il envoyait les premiers venus. D'un instant à l'autre je pouvais donc me trouver sous la main de Beaupré, et l'on conçoit que cette expectative n'avait rien de bien rassurant.

Il y avait déjà seize jours que j'étais détenu, quand on nous annonça la visite de Joseph Lebon; sa femme l'accompagnait, et il traînait à sa suite les principaux terroristes du pays, parmi lesquels je reconnus l'ancien perruquier de mon père, et un curcur de puits nommé *Delmotte*, dit *Lantillette*. Je les priai de dire un mot en ma faveur au représentant; ils me le promirent, et j'augurai d'autant mieux de la démarche, qu'ils étaient tous deux fort en crédit. Cependant Joseph Lebon parcourait les salles, interrogeant les détenus d'un air farouche, et affectant de leur adresser d'effrayantes interpellations. Arrivé à moi, il me regarda fixement, et me dit d'un ton moitié dur, moitié goguenard : « Ah! ah! c'est toi, François!... » tu t'avises donc d'être aristocrate; tu dis du mal » des sans-culottes... tu regrettes ton ancien régiment » de Bourbon... prends-y garde, car je pourrais bien » t'envoyer commander à cuire (guillotiner). Au sur» plus envoie-moi ta mère? » Je lui fis observer qu'étant au secret, je ne pouvais la voir. *Beaupré*, dit-il alors au geôlier, « *Tu feras entrer la mère Vidocq*, » et il sortit me laissant plein d'espoir, car il m'avait évidemment traité avec une aménité toute particulière. Deux heures après, je vis venir ma mère; elle m'apprit ce que j'ignorais encore, que mon dénonciateur était le musicien que j'avais appelé en duel. La dénonciation était entre les mains d'un jacobin forcené, le terroriste Chevalier, qui, par amitié pour mon rival, m'aurait certainement fait un mauvais parti si sa sœur, sur les instances de ma mère, n'eût obtenu de lui qu'il sollicitât mon élargissement.

Sorti de prison, je fus conduit en grande pompe à la société patriotique, où l'on me fit jurer fidélité à la république, haine aux tyrans. Je jurai tout ce qu'on voulut : de quels sacrifices n'est-on pas capable pour conserver sa liberté !

Ces formalités remplies, je fus replacé au dépôt, où mes camarades témoignèrent une grande joie de me revoir. D'après ce qui s'était passé, c'eût été manquer à la reconnaissance, de ne pas regarder Chevalier comme mon libérateur; j'allai le remercier, et j'exprimai à sa sœur combien j'étais touché de l'intérêt qu'elle avait bien voulu prendre à un pauvre prisonnier. Cette femme, qui était la plus passionnée des brunes, mais dont les grands yeux noirs ne compensaient pas la laideur, crut que j'étais amoureux parce que j'étais poli; elle prit au pied de la lettre quelques compliments que je lui fis, et dès la première entrevue elle se méprit sur mes sentiments, au point de jeter sur moi son dévolu. Il fut question de nous unir; on sonda à cet égard mes parents, qui répondirent qu'à dix-huit ans on était bien jeune pour le mariage, et l'affaire traîna en longueur. Sur ces entrefaites, on organisa à Arras les bataillons de la réquisition : connu pour un excellent instructeur, je fus appelé à concourir avec sept autres sous-officiers à instruire le 2e bataillon du Pas-de-Calais; de ce nombre était un caporal de grenadiers du régiment de Languedoc, nommé César, aujourd'hui garde champêtre à Colombe ou à Puteaux, près Paris; il fut nommé adjudant-major. Pour moi, je fus promu au grade de sous-lieutenant en arrivant à Saint-Silvestre-Capelle, près Bailleul, où l'on nous cantonna. César avait été maître-d'armes dans son régiment; on se rappelle mes prouesses avec les prévôts des cuirassiers de Kinski. Nous décidâmes qu'outre la théorie, nous enseignerions l'escrime aux officiers du bataillon, qui furent enchantés de l'arrangement. Nos leçons pro-

duisaient quelque argent, mais cet argent était loin de suffire aux besoins, ou si l'on aime mieux, aux fantaisies de praticiens de notre force. C'était surtout la partie des vivres qui nous faisait faute. Ce qui doublait nos regrets et notre appétit, c'est que le maire, chez qui nous étions logés, mon collègue de salle et moi, tenait une table excellente. Nous avions beau chercher les moyens de nous faufiler dans la maison, une vieille servante-maîtresse, Sixca, se jetait toujours à travers nos prévenances, et déjouait nos plans gastronomiques : nous étions désespérés et affamés.

Enfin César trouva le secret de rompre le charme qui nous éloignait invinciblement de l'ordinaire de l'officier municipal: à son instigation, le tambour-major vint un matin faire battre la *diane* sous les fenêtres de la mairie; on juge du vacarme. On présume bien que la vieille mégère ne manqua pas d'invoquer notre intervention pour faire cesser ce tintamarre. César lui promit d'un air doucereux de faire tout son possible pour qu'un pareil bruit ne se renouvelât pas; puis il courut recommander au tambour-major de reprendre de plus belle, et le lendemain, c'était un vacarme à réveiller les morts d'un cimetière voisin; enfin, pour ne pas faire les choses à demi, il envoya le tambour-maître exercer ses élèves sur les derrières de la maison : un élève de l'abbé Sicard n'y eût pas tenu. La vieille se rendit; elle nous invita assez gracieusement, le perfide César et moi, mais cela ne suffisait pas. Les tambours continuaient leur concert, qui ne finit que lorsque leur respectable chef eut été admis comme nous au banquet municipal. Dès lors on n'entendit plus de tambours à Saint-Silvestre-Capelle, que lorsqu'il y passait des détachements, et tout le monde vécut en paix, excepté moi, que la vieille commençait à menacer de ses redoutables faveurs. Cette passion malheureuse amena une scène que l'on doit se rappeler encore dans le pays, où elle fit beaucoup de bruit.

C'était la fête du village : on chante, on danse, on boit surtout, et pour ma part je me conditionne si proprement, qu'on est obligé de me porter dans mon lit. Le lendemain je m'éveille avant le jour. Comme à la suite de toutes les orgies, j'avais la tête lourde, la bouche pâteuse et l'estomac irrité. Je veux boire, et tout en me levant sur mon séant, je sens une main froide comme la corde d'un puits se porter à mon cou : la tête encore affaiblie par les excès de la veille, je jette un cri de diable. Le maire qui couchait dans une chambre voisine, accourt avec son frère et un vieux domestique, tous deux armés de bâtons. César n'était pas rentré ; déjà la réflexion m'avait démontré que le visiteur nocturne ne pouvait être autre que Sixca: feignant toutefois d'être effrayé, je dis à l'assistance que quelque farfadet s'était placé à mes côtés, et venait de se glisser au fond du lit. On applique alors au fantôme quelques coups de bâton, et Sixca, voyant qu'il y allait pour elle d'être assommée, s'écrie: « Eh! messieurs, ne frappez pas, c'est Sixca.... en rêvant je suis venue me coucher à côté de l'officier. » En même temps, elle montra sa tête, et elle fit bien, car, quoiqu'ils eussent reconnu sa voix, les superstitieux Flamands allaient recommencer la bastonnade. Comme je viens de le dire, cette aventure, qui rend presque vraisemblables certaines scènes de *Mon Oncle Thomas* et des *Barons de Felsheim*, fit du bruit dans le cantonnement; elle se répandit même jusqu'à Cassel, et m'y valut plusieurs bonnes fortunes; j'eus entre autres une fort belle limonadière, à laquelle je n'accorderais pas cette mention, si, la première, elle ne m'eût appris qu'au comptoir de certains cafés, un joli garçon peut recevoir la monnaie d'une pièce qu'il n'a pas donnée.

Nous étions cantonnés depuis trois mois, lorsque la division reçut l'ordre de se porter sur Stinward. Les Autrichiens avaient fait une démonstration pour se porter sur Poperingue, et le deuxième bataillon du Pas-de-Calais fut placé en première ligne. La nuit qui suivit notre arrivée, l'ennemi surprit nos avant-postes, et pénétra dans le village de la Belle, que nous occupions; nous nous formâmes précipitamment en bataille. Dans cette manœuvre de nuit, nos jeunes réquisitionnaires déployèrent cette intelligence et cette activité qu'on chercherait vainement ailleurs que chez les Français. Vers six heures du matin, un escadron des hussards de Wurmser déboucha par la gauche, et nous chargea en tirailleurs, sans pouvoir nous entamer. Une colonne d'infanterie, qui les suivait, nous aborda en même temps à la baïonnette ; mais ce ne fut qu'après un engagement des plus vifs, que l'infériorité du nombre nous força de nous replier sur Stinward, où se trouvait le quartier général.

En y arrivant, je reçus les félicitations du général Vandamme et un billet d'hôpital pour Saint-Omer; car j'avais été atteint de deux coups de sabre en me débattant contre un hussard autrichien, qui se tuait de me crier : *Ergib dich! ergib dich!...* (Rends-toi ! rends-toi!..).

Mes blessures n'étaient pas toutefois bien graves, puisqu'au bout de deux mois je fus en état de rejoindre le bataillon, qui se trouvait à Hazebrouck. C'est là que je vis cet étrange corps qu'on nommait l'*armée révolutionnaire*.

Les hommes à piques et à bonnet rouge qui la composaient promenaient partout avec eux la guillotine. La Convention n'avait pas, disait-on, trouvé de meilleur moyen de s'assurer de la fidélité des officiers des quatorze armées qu'elle avait sur pied, que de mettre sous leurs yeux l'instrument du supplice qu'elle réservait aux traîtres; tout ce que je puis dire, c'est que cet appareil lugubre faisait mourir de peur la population des contrées qu'il parcourait; il ne flattait pas davantage les militaires, et nous avions de fréquentes querelles avec les sans-culottes, qu'on appelait *les gardes du corps de la guillotine*. Je souffletai pour ma part un de leurs chefs, qui s'avisait de trouver mauvais que j'eusse des épaulettes en or, quand le règlement prescrivait de n'en porter qu'en laine. Cette belle équipée m'eût joué certainement un mauvais tour, et j'aurais payé cher mon infraction à la loi somptuaire, si l'on ne m'eût donné le moyen de gagner Cassel; j'y fus rejoint par le corps, qu'on licencia alors comme tous les bataillons de la réquisition ; les officiers redevinrent simples soldats, et ce fut en cette qualité que je

fus dirigé sur le 28e bataillon de volontaires, qui faisait partie de l'armée destinée à chasser les Autrichiens de Valenciennes et de Condé.

Le bataillon était cantonné à Fresnes. Dans une ferme où j'étais logé, arriva un jour la famille entière d'un patron de barque, composée du mari, de la femme et de deux enfants, dont une fille de dix-huit ans, qu'on eût remarquée partout. Les Autrichiens leur avaient enlevé un bateau chargé d'avoine, qui composait toute leur fortune, et ces pauvres gens, réduits aux vêtements qui les couvraient, n'avaient eu d'autre ressource que de venir se réfugier chez mon hôte, leur parent. Cette circonstance, leur fâcheuse position, et peut-être aussi la beauté de la jeune fille, qu'on nommait Delphine, me touchèrent.

En allant à la découverte, j'avais vu le bateau, que l'ennemi ne déchargeait qu'au fur et à mesure des distributions. Je proposai à douze de mes camarades d'enlever aux Autrichiens leur capture, ils acceptèrent, le colonel donna son consentement, et, par une nuit pluvieuse, nous nous approchâmes du bateau sans être aperçus du factionnaire, qu'on envoya tenir compagnie aux poissons de l'Escaut, muni de cinq coups de baïonnette. La femme du patron, qui avait absolument voulu nous suivre, courut aussitôt à un sac de florins qu'elle avait caché dans l'avoine, et me pria de m'en charger. On détacha ensuite le bateau, pour le laisser dériver jusqu'à un endroit où nous avions un poste retranché : mais, au moment où il prenait le fil de l'eau, nous fûmes surpris par le *werdaw* d'un factionnaire que nous n'avions pas aperçu au milieu des roseaux où il était embusqué. Au bruit du coup de fusil, dont il accompagna une seconde interpellation, le poste voisin prit les armes : en un instant, la rive se couvrit de soldats qui firent pleuvoir une grêle de balles sur le bateau ; il fallut bien alors l'abandonner. Nous nous jetâmes mes camarades et moi dans une espèce de chaloupe qui nous avait amenés à bord ; la femme prit le même parti. Mais le patron, oublié dans le tumulte, ou retenu par un reste d'espoir, tomba au pouvoir des Autrichiens, qui ne lui épargnèrent ni les gourmades, ni les coups de crosse. Cette tentative nous avait d'ailleurs coûté trois hommes, et j'avais eu moi-même deux doigts cassés d'un coup de feu. Delphine me prodigua les soins les plus empressés. Sa mère étant partie sur ces entrefaites pour Gand, où elle savait que son mari avait été envoyé comme prisonnier de guerre, nous nous rendîmes de notre côté à Lille : j'y passai ma convalescence. Comme Delphine avait une partie de l'argent retrouvé dans l'avoine, nous menions assez joyeuse vie. Il fut question de nous marier, et l'affaire était si bien engagée, que je me mis en route un matin pour Arras, d'où je devais rapporter les pièces nécessaires et le consentement de mes parents. Delphine avait obtenu déjà celui des siens, qui se trouvaient toujours à Gand. A une lieue de Lille, je m'aperçois que j'ai oublié mon billet d'hôpital, qu'il m'était indispensable de produire à la municipalité d'Arras ; je reviens sur mes pas. Arrivé à l'hôtel, je monte à la chambre que nous occupions, je frappe, personne ne répond ; il était cependant impossible que Delphine fût sortie d'aussi grand matin, il était à peine six heures ; je frappe encore : Delphine vient enfin ouvrir, étendant ses bras et se frottant les yeux comme quelqu'un qui s'éveille en sursaut. Pour l'éprouver, je lui propose de m'accompagner à Arras afin que je puisse la présenter à mes parents ; elle accepte d'un air tranquille. Mes soupçons commencent à se dissiper ; quelque chose me disait cependant qu'elle me trompait. Je m'aperçois enfin qu'elle jetait souvent les yeux vers certain cabinet de garde-robe : je feins de vouloir l'ouvrir, ma chaste fiancée s'y oppose en me donnant un de ces prétextes que les femmes ont toujours à leur disposition ; mais j'insiste, et je finis par ouvrir le cabinet, où je trouve caché sous un tas de linge sale un médecin qui m'avait donné des soins pendant ma convalescence. Il était vieux, laid et malpropre : le premier sentiment fut à l'humiliation d'avoir un pareil rival ; peut-être eussé-je été plus furieux de trouver un beau fils : je laisse le cas à la décision des nombreux amateurs qui se sont trouvés à pareille fête ; pour moi je voulais commencer par assommer mon Esculape à bonnes fortunes, mais ce qui m'arrivait assez rarement, la réflexion me retint. Nous étions dans une place de guerre, on pouvait me chicaner sur mon permis de séjour, me faire quelque mauvais parti ; Delphine, après tout, n'était pas ma femme, je n'avais sur elle aucun droit ; je pris toutefois celui de la mettre à la porte à grands coups de pied dans le derrière, après quoi je lui jetai par la fenêtre ses nippes et quelque monnaie pour se rendre à Gand. Je m'allouai ainsi le reste de l'argent, que je croyais avoir légitimement acquis, puisque j'avais dirigé la superbe expédition qui l'avait repris sur les Autrichiens. J'oubliais de dire que je laissai le docteur effectuer paisiblement sa retraite.

Débarrassé de ma perfide, je continuai à rester à Lille, bien que le temps de ma permission fût expiré ; mais on se cache presque aussi facilement dans cette ville qu'à Paris, et mon séjour n'eût pas été troublé sans une aventure galante dont j'épargnerai les détails au lecteur ; il lui suffira de savoir, qu'arrêté sous des habits de femme, au moment où je fuyais la colère d'un mari jaloux, je fus conduit à la place, où je refusai d'abord obstinément de m'expliquer ; en parlant, je devais, en effet, ou perdre la personne qui avait des bontés pour moi, ou me faire connaître comme déserteur. Quelques heures de prison me firent cependant changer de résolution : un officier supérieur que j'avais fait appeler pour recevoir ma déclaration, et auquel j'expliquai franchement ma position, parut y prendre quelque intérêt : le général commandant la division voulut entendre de ma propre bouche ce récit, qui faillit vingt fois le faire pouffer de rire ; il donna ensuite l'ordre de me mettre en liberté, et me fit délivrer une feuille de route pour rejoindre le 28e bataillon dans le Brabant ; mais, au lieu de suivre cette destination, je tirai vers Arras, bien décidé que j'étais à ne rentrer au service qu'à la dernière extrémité.

Ma première visite fut pour le patriote Chevalier; son influence sur Joseph Lebon me faisait espérer d'obtenir, par son entremise, une prolongation de congé; on me l'accorda effectivement, et je me trouvai de nouveau introduit dans la famille de mon protecteur. Sa sœur, dont on connaît déjà les bonnes intentions à mon égard, redoubla ses agaceries; d'un autre côté, l'habitude de la voir me familiarisait insensiblement avec sa laideur; bref, les choses en vinrent au point que je ne dus pas être étonné de l'entendre me déclarer un jour qu'elle était enceinte; elle ne parlait pas de mariage, elle n'en prononçait même pas le mot; mais je ne voyais que trop qu'il en fallait venir là, sous peine de m'exposer à la vengeance du frère, qui n'eût pas manqué de me dénoncer comme suspect, comme aristocrate, et surtout comme déserteur. Mes parents, frappés de toutes ces considérations, et concevant l'espoir de me conserver près d'eux, donnèrent leur consentement au mariage, que la famille Chevalier pressait très-vivement; il se conclut enfin, et je me trouvai marié à dix-huit ans. Je me croyais même presque père de famille, mais quelques jours s'étaient à peine écoulés, que ma femme m'avoua que sa grossesse simulée n'avait eu pour but que de m'amener au *conjungo*. On conçoit toute la satisfaction que dut me causer une pareille confidence; les mêmes motifs qui m'avaient décidé à contracter me forçaient cependant à me taire, et je pris mon parti tout en enrageant. Notre union commençait d'ailleurs sous d'assez fâcheux auspices. Une boutique de mercerie, que ma femme avait levée, tournait fort mal; j'en crus voir la cause dans les fréquentes absences de ma femme, qui était toute la journée chez son frère; je fis des observations, et pour y répondre, on me fit donner l'ordre de rejoindre à Tournai. J'aurais pu me plaindre de ce mode expéditif de se débarrasser d'un mari incommode, mais j'étais de mon côté tellement fatigué du joug de Chevalier, que je repris avec une espèce de joie l'uniforme que j'avais eu tant de plaisir à quitter.

A Tournai, un ancien officier du régiment de Bourbon, alors adjudant-général, m'attacha à ses bureaux comme chargé de détails d'administration, et particulièrement en ce qui concernait l'habillement. Bientôt les affaires de la division nécessitent l'envoi d'un homme de confiance à Arras; je pars en poste, et j'arrive dans cette ville à onze heures du soir. Comme chargé d'ordres, je me fais ouvrir les portes, et par un mouvement que je ne saurais trop expliquer je cours chez ma femme; je frappe longtemps sans que personne vienne répondre; un voisin m'ouvre enfin la porte de l'allée, et je monte rapidement à la chambre de ma femme; en approchant, j'entends le bruit d'un sabre qui tombe, puis on ouvre la fenêtre, et un homme saute dans la rue. Il est inutile de dire qu'on avait reconnu ma voix: je redescends aussitôt les escaliers en toute hâte, et je rejoins bientôt mon Lovelace, dans lequel je reconnais un adjudant-major du 17e chasseurs à cheval, en semestre à Arras. Il était à demi-nu; je le ramène au domicile conjugal; il achève sa toilette, et nous ne nous quittons qu'avec l'engagement de nous battre le lendemain.

Cette scène avait mis tout le quartier en rumeur. La plupart des voisins accourus aux fenêtres m'avaient vu saisir le complice; devant eux il était convenu du fait. Il ne manquait donc pas de témoins pour provoquer et obtenir le divorce, et c'était bien ce que je me proposais de faire; mais la famille de ma chaste épouse, qui tenait à lui conserver un chaperon, se mit aussitôt en campagne pour arrêter toutes mes démarches, ou du moins pour les paralyser. Le lendemain, avant d'avoir pu joindre l'adjudant-major, je fus arrêté par des sergents de ville et par des gendarmes, qui parlaient déjà de m'écrouer aux *Baudets*. Heureusement pour moi, j'avais pris quelqu'assurance, et je sentais fort bien que ma position n'avait rien d'inquiétant. Je demandai à être conduit devant Joseph Lebon; on ne pouvait pas s'y refuser; je parus devant le représentant du peuple, que je trouvai entouré d'une masse énorme de lettres et de papiers. *C'est donc toi*, me dit-il, *qui viens ici sans permission...*, *et pour maltraiter ta femme encore!...* Je vis aussitôt ce qu'il y avait à répondre; j'exhibai mes ordres, j'invoquai le témoignage de tous les voisins de ma femme et celui de l'adjudant-major lui-même, qui ne pouvait plus s'en dédire. Enfin, j'expliquai si clairement mon affaire, que Joseph Lebon fut forcé de convenir que les torts n'étaient pas de mon côté. Par égard pour son ami Chevalier, il m'engagea cependant à ne pas rester plus long-temps à Arras, et comme je craignais que le vent ne tournât, comme j'en avais eu tant d'exemples, je me promis bien de déférer le plus promptement possible à cet avis. Ma mission remplie, je pris congé du tout mon monde, et le lendemain au point du jour j'étais sur la route de Tournai.

III

Séjour à Bruxelles. — Un faussaire. — L'armée roulante. — La baronne et le garçon boulanger. — Arrivée à Paris. — Une femme galante.

Je ne trouvai point à Tournai l'adjudant-général; il était parti pour Bruxelles; je me disposai aussitôt à aller le rejoindre, et le lendemain je pris la diligence pour cette destination. Du premier coup d'œil, je reconnus parmi les voyageurs trois individus que j'avais connus à Lille, passant les journées entières dans les estaminets, et vivant d'une manière fort suspecte. Je les vis à mon grand étonnement revêtus d'uniformes de divers corps, et portant, l'un des épaulettes de lieutenant-colonel, les autres celles de capitaine et de lieutenant. Où peuvent-ils, disais-je en moi-même, avoir attrapé tout cela, puisqu'ils n'ont jamais servi? Je me perdais dans mes conjectures. De leur côté, ils paraissaient d'abord un peu confus de la rencontre, mais ils se remirent bientôt, et me témoignèrent une surprise amicale de me retrouver simple soldat. Lorsque je leur eus expliqué comment le licenciement des bataillons de la réquisition m'avait fait perdre mon

grade, le *lieutenant-colonel* me promit sa protection, que j'acceptai, quoique ne sachant trop que penser du protecteur; ce que j'y voyais de plus clair, c'est qu'il était en fonds, et qu'il payait pour tous dans les tables d'hôte, où il affichait un républicanisme ardent, tout en affectant de laisser entrevoir qu'il appartenait à quelque ancienne famille.

Je ne fus pas plus heureux à Bruxelles qu'à Tournai; l'adjudant-général, qui semblait se dérober devant moi, venait de se rendre à Liége; je pars pour cette ville, comptant bien cette fois ne pas faire une course inutile; j'arrive, mon homme s'était mis en route la veille pour Paris, où il devait comparaître à la barre de la Convention. Son absence ne devait pas être de plus de quinze jours; j'attends, personne ne paraît; un mois s'écoule, personne encore. Les espèces baissaient singulièrement chez moi; je prends le parti de regagner Bruxelles, où j'espérais trouver plus facilement les moyens de sortir d'embarras. Pour parler avec la franchise que je me pique d'apporter dans cette histoire de ma vie, je dois déclarer que je commençais à n'être pas excessivement difficile sur le choix de ces moyens; mon éducation ne devait pas m'avoir rendu homme à grands scrupules, et la détestable société de garnison que je fréquentais depuis mon enfance, eût corrompu le plus heureux naturel.

Ce fut donc sans faire grande violence à ma délicatesse, que je me vis installé, à Bruxelles, chez une femme galante de ma connaissance, qui, après avoir été entretenue par le général Van der Nott, était à peu près tombée dans le domaine public. Oisif comme tous ceux qui sont jetés dans cette existence précaire, je passais les journées entières au *Café Turc* et au *Café de la Monnaie*, où se réunissaient de préférence les chevaliers d'industrie et les joueurs de profession; ces gens-là faisaient de la dépense, jouaient un jeu d'enfer; et comme ils n'avaient aucunes ressources connues, je ne revenais pas de leur voir mener un pareil train. Un jeune homme avec lequel je m'étais lié, et que je questionnai à ce sujet, parut frappé de mon inexpérience, et j'eus toutes les peines du monde à lui persuader que j'étais aussi neuf que je le disais. « Les » hommes que vous voyez ici tous les jours, me dit-il » alors, sont des escrocs; ceux qui ne font qu'une ap» parition sont des dupes qui ne reparaissent plus une » fois qu'ils ont perdu leur argent. » Muni de ces instructions, je fis une foule de remarques qui jusque-là m'avaient échappé; je vis des tours de passe-passe incroyables, et, ce qui prouverait qu'il y avait encore du bon chez moi, je fus souvent tenté d'avertir le malheureux qu'on dépouillait; ce qui m'arriva prouverait que les faiseurs m'avaient deviné.

Une partie s'engage un soir au *Café Turc*; on jouait quinze louis en cinq impériales; le *gonse* (la dupe) perd cent cinquante louis, demande une revanche pour le lendemain et sort. A peine a-t-il mis le pied dehors, que le gagnant, que je vois encore tous les jours à Paris, s'approche, et me dit du ton le plus simple : « Ma foi, monsieur, nous avons joué de bon» heur, et vous n'avez pas mal fait de vous mettre de » mon jeu... j'ai gagné dix parties... A quatre cou» ronnes que vous avez engagées, c'est dix louis... les » voilà. » Je lui fis observer qu'il était dans l'erreur, que je ne m'étais pas intéressé à son jeu; il ne répondit qu'en me mettant les dix louis dans la main, après quoi il me tourna le dos. « *Prenez*, me dit le jeune » homme qui m'avait initié aux mystères du tripot, et » qui se trouvait à côté de moi, *prenez et suivez-moi.* » Je fis machinalement ce qu'il me disait, et lorsque nous fûmes dans la rue, mon Mentor ajouta : « On » s'est aperçu que vous suiviez les parties, on craint » qu'il ne vous prenne fantaisie de découvrir le pot » aux roses, et comme il n'y a pas moyen de vous in» timider, parce qu'on sait que vous avez le bras bon » et la main mauvaise, on s'est décidé à vous donner » part au gâteau : ainsi, soyez tranquille sur votre » existence, les deux cafés peuvent vous suffire, puis» que vous en pouvez tirer, comme moi, de quatre à » six couronnes par jour. » Malgré toute la complaisance qu'y mettait ma conscience, je voulus répliquer et faire des observations : « Vous êtes un enfant, me » dit mon honorable ami, il ne s'agit pas ici de vol... » on corrige tout bonnement la fortune..., et croyez » que les choses se passent ainsi dans le salon comme » dans la taverne... Là on triche, c'est le mot reçu... » et le négociant qui, le matin dans son comptoir, se » ferait un crime de vous faire tort d'une heure d'in» térêt, celui-là même vous attrape fort tranquille» ment au jeu. » Que répondre à d'aussi formidables arguments? Rien. Il ne restait qu'à garder l'argent, et c'est ce que je fis.

Ces petits dividendes, joints à une centaines d'écus que me fit passer ma mère, me mirent en état de faire quelque figure, et de témoigner ma reconnaissance à cette Émilie, dont le dévouement ne me trouvait pas tout à fait insensible. Nos affaires étaient donc en assez bon train, lorsqu'un soir je fus arrêté au théâtre du Parc, par plusieurs agents de police, qui me sommèrent d'exhiber mes papiers. C'eût été pour moi chose assez dangereuse : je répondis que je n'en avais pas. On me conduisit aux Madelonettes, et le lendemain, à l'interrogatoire, je m'aperçus qu'on ne me connaissait pas, ou qu'on me prenait pour un autre. Je déclarai alors me nommer Rousseau, né à Lille, et j'ajoutai que, venu à Bruxelles pour mon plaisir, je n'avais pas cru devoir me munir de papiers. Je demandai enfin à être conduit à Lille à mes frais, par deux gendarmes; on m'accorda ce que je réclamais, et, moyennant quelques couronnes, mon escorte consentit à ce que la pauvre Émilie m'accompagnât.

Être sorti de Bruxelles, c'était fort bien, mais il était encore plus important de ne pas arriver à Lille, où je devais être inévitablement reconnu déserteur. Il fallait s'évader à tout prix, et ce fut l'avis d'Émilie, à laquelle je communiquai mon projet, que nous exécutâmes en arrivant à Tournai. Je dis aux gendarmes que devant nous quitter le lendemain en arrivant à Lille, où je devais être mis sur-le-champ en liberté, je voulais leur faire mes adieux par un bon souper. Déjà charmés de mes manières libérales et de ma gaieté, ils acceptèrent de grand cœur, et le soir, pendant que, couchés sur la table, ivres de bière et de

chum, ils me croyaient dans le même état, je descendais avec mes draps par la fenêtre d'un second étage; Émilie me suivait, et nous nous enfoncions dans des bremins de traverse, où l'on ne devait pas même songer à venir nous chercher. Nous gagnâmes ainsi le faubourg Notre-Dame, à Lille, où je me revêtis d'une capote d'uniforme de chasseurs à cheval, en prenant la précaution de me mettre sur l'œil gauche une emplâtre de taffetas noir, qui me rendait méconnaissable. Cependant, je ne jugeai pas prudent de rester longtemps dans une ville aussi voisine du lieu de ma naissance, et nous partîmes pour Gand. Là, par un incident passablement romanesque, Émilie retrouva son père, qui la décida à revenir dans sa famille. Il est vrai qu'elle ne consentit à me quitter, qu'à la condition expresse que j'irais la rejoindre aussitôt que les affaires que je disais avoir à Bruxelles seraient terminées.

Les affaires que j'avais à Bruxelles, c'était de recommencer à exploiter le *Café Turc* et le *Café de la Monnaie*. Mais, pour me présenter dans cette ville, il me fallait des papiers qui justifiassent que j'étais bien Rousseau, né à Lille, comme je l'avais dit dans l'interrogatoire qui avait précédé mon évasion. Un capitaine de carabiniers belges au service de France, nommé Labbre, se chargea, moyennant quinze louis, de me *fournir* les pièces qui m'étaient nécessaires. Au bout de trois semaines, il m'apporta effectivement un extrait de naissance, un passeport et un certificat de réforme au nom de Rousseau; le tout confectionné avec une perfection que je n'ai jamais reconnu chez aucun faussaire. Muni de ces pièces, je reparus effectivement à Bruxelles, où le commandant de place, ancien camarade de Labbre, se chargea d'arranger mon affaire.

Tranquille de ce côté, je courus au *Café Turc*. Les premières personnes que j'aperçus dans la salle, furent les officiers de fabrique avec lesquels on se rappelle que j'avais déjà voyagé. Ils me reçurent à merveille, et devinant, au récit de mes aventures, que ma position n'était pas des plus brillantes, ils me proposèrent un grade de sous-lieutenant de chasseurs à cheval, sans doute parce qu'ils me voyaient une capote de l'arme. Une promotion aussi avantageuse n'était pas chose à refuser : on prit mon signalement séance tenante; et comme je faisais observer au comité que Rousseau était un nom d'emprunt; le digne lieutenant-colonel me dit de prendre celui qui me conviendrait le mieux. On voit qu'il était impossible d'y mettre plus de bonne volonté. Je me décide à conserver le nom de Rousseau, sous lequel on me délivre, non pas un brevet, mais une feuille de route de sous-lieutenant du 6e chasseurs, voyageant avec son cheval, et ayant droit au logement et aux distributions.

C'est ainsi que je me trouvai incorporé dans cette *armée roulante*, composée d'officiers sans brevet, sans troupe, qui, munis de faux états et de fausses feuille de route, en imposaient d'autant plus facilement aux commissaires des guerres, qu'il y avait moins d'ordre a cette époque dans les administrations militaires. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans une tournée que nous fîmes dans les Pays-Bas, nous touchâmes partou nos rations, sans qu'on fît la moindre observation Cependant l'*armée roulante* n'était pas alors composée de moins de deux mille aventuriers, qui vivaient là comme le poisson dans l'eau. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on se donnait un avancement aussi rapide que le permettaient les circonstances; avancement dont les résultats étaient toujours lucratifs-puisqu'il faisait élever les rations. Je passai, de cette manière, capitaine de hussards, un de nos camarade. devint chef de bataillon ; mais, ce qui me confondit, ce fut la promotion d'Auffray, notre lieutenant-colonel, au grade de général de brigade. Il est vrai que si l'importance du grade, et l'espèce de notabilité d'un déplacement de ce genre, rendait la fraude plus difficile à soutenir, l'audace d'une telle combinaison écartait jusqu'au soupçon.

Revenus à Bruxelles, nous nous fîmes délivrer des billets de logement, et je fus envoyé chez une riche veuve, madame la baronne d'I..... On me reçut comme on recevait, à cette époque, les Français à Bruxelles, c'est-à-dire à bras ouverts. Une fort belle chambre fut mise à mon entière disposition, et mon hôtesse, enchantée de ma réserve, me prévint de l'air le plus gracieux, que si ses heures me convenaient, mon couvert serait toujours mis. Il était impossible de résister à des offres aussi obligeantes; je me confondis en remerciements, et le même jour il me fallut paraître au dîner, dont les convives étaient trois vieilles dames, non compris la baronne, qui n'avait guère passé la cinquantaine. Tout ce monde fut enchanté des manières prévenantes du capitaine de hussards. A Paris, on l'eût trouvé un peu gauche en pareille compagnie; mais à Bruxelles, on devait le trouver parfait, pour un jeune homme dont l'entrée précoce au service avait dû nécessairement nuire à son éducation. La baronne fit sans doute quelques réflexions de ce genre, puisqu'elle en vint avec moi à de petits soins qui me donnèrent fort à penser.

Comme je m'absentais quelquefois pour aller dîner avec *mon général*, dont je ne pouvais pas, lui disais-je refuser les invitations, elle voulut absolument que je le lui présentasse avec mes autres amis. D'abord je ne me souciais guère d'introduire mes associés dans la société de la baronne; elle voyait du monde, et nous pouvions rencontrer chez elle quelqu'un qui découvrît nos petites spéculations. Mais la baronne insista, et je me rendis, en témoignant le désir que *le général*, qui voulait garder une espèce d'incognito, fût reçu en petit comité. Il vint donc : la baronne, qui l'avait placé près d'elle, lui fit un accueil si distingué, lui parla si longtemps à demi-voix, que je fus piqué Pour rompre le tête-à-tête, j'imaginai d'engager *le général* à nous chanter quelque chose en s'accompagnant sur le piano. Je savais fort bien qu'il était incapable de déchiffrer une note, mais je comptais sur les instances ordinaires de la compagnie, pour lui donner de l'occupation au moins pour quelques instants Mon stratagème ne réussit qu'à moitié : le *lieutenant colonel*, qui était de la partie, voyant qu'on pressai vivement *le général*, offrit obligeamment de le rempla

cer; je le vis en effet se mettre au piano, et chanter quelques morceaux avec assez de goût pour recueillir tous les suffrages, tandis que j'aurais voulu le voir à tous les diables.

Cette éternelle soirée finit pourtant, et chacun se retira, moi roulant dans ma tête des projets de vengeance contre le rival qui allait m'enlever, je ne dirai pas l'amour, mais les soins obligeants de la baronne. Tout préoccupé de cette idée, je me rendis à mon lever chez *le général*, qui fut assez surpris de me voir de si grand matin. « Sais-tu, me dit-il, sans me laisser le » temps d'entamer la conversation, sais-tu, mon ami, » que la baronne est..... — Qui vous parle de la ba- » ronne? interrompis-je brusquement, ce n'est pas de » ce qu'elle est ou de ce qu'elle n'est pas, qu'il s'agit » ici. — Tant pis, reprit-il, si tu ne me parles pas » d'elle, je n'ai » rien à enten- » dre. » Et, continuant ainsi quelque temps à m'intriguer, il finit par me dire que son entretien avec la baronne n'avait roulé que sur moi seul, et qu'il avait tellement avancé mes affaires, qu'il la croyait toute disposée à... à m'épouser.

Les sans-culottes d'Arras, en 17 3. — Page 10.

Je crus d'abord que la tête avait tourné à mon pauvre camarade, Une des femmes titrées les plus riches des Provinces-Unies, épouser un aventurier dont elle ne connaissait ni la famille, ni la fortune, ni les antécédents, il y avait là de quoi rendre les plus confiants incrédules. Devais-je, d'ailleurs, m'engager dans une fourberie qui devait tôt ou tard se découvrir et me perdre? N'étais-je pas, enfin, bien et dûment marié à Arras? Ces objections et plusieurs autres, que me suggérait une sorte de remords de tromper l'excellente femme qui me comblait d'amitiés, n'arrêtèrent pas un instant mon interlocuteur. Voici comment il y répondit :

« Tout ce que tu me dis là est fort beau; je suis tout » à fait de ton avis, et pour suivre mon penchant na- » turel pour la vertu, il ne me manque que dix mille » livres de rente. Mais je ne vois pas la raison de faire » ici le scrupuleux. Que veut la baronne? un mari, et » un mari qui lui convienne. N'es-tu pas ce mari-là? » N'es-tu pas dans l'intention d'avoir pour elle toute » sorte d'égards, et de la traiter comme quelqu'un qui » nous est utile, et dont nous n'avons jamais eu à nous » plaindre. Tu me parles d'inégalité de fortune; la » baronne n'y tient pas. Il ne te manque donc pour » être son fait, qu'une seule chose : des titres; eh » bien! je t'en donne... Oui, je t'en donne!..... Tu as » beau me regarder avec de grands yeux, écoute-moi » plutôt, et ne fais pas répéter le commandement... » Tu dois connaître quelque noble de ton pays, de ton » âge... Tu es ce noble-là, tes parents ont émigré; ils » sont à Hambourg. Toi, tu es rentré en France pour » faire racheter par un tiers la maison paternelle, afin » de pouvoir enlever à loisir la vaisselle plate et mille » double louis cachés sous le parquet du salon. Au » commencement de la terreur, la présence de quel- » ques importuns, la précipitation du départ, qu'un » mandat d'amener lancé contre ton père ne permet- » tait pas de retarder d'un instant, vous ont empêché » de reprendre » ce dépôt. Arri- » vé dans le pays, » déguisé en com- » pagnon tan- » neur, tu as été » dénoncé par » l'homme même » qui devait te » seconder dans » ton entreprise, » décrété d'accu- » sation, pour- » suivi par les au- » torités républi- » caines, et tu » étais à la veille » de porter ta » tête sur l'écha- » faud, quand je » t'ai retrouvé sur » une grande rou- » te, demi-mort » d'inquiétude » et de besoin » Ancien ami de ta famille, je t'ai fait obtenir un bre- » vet d'officier de hussards, sous le nom de Rousseau, » en attendant que l'occasion se présente d'aller re- » joindre tes nobles parents à Hambourg..... La ba- » ronne sait déjà tout cela... Oui, tout..., excepté ton » nom, que je ne lui ai pas dit, par forme de discré- » tion, mais en effet par la raison que je ne sais pas » encore celui que tu prendras. C'est une confidence » que je te réserve à toi-même.

» Ainsi, c'est une affaire faite, te voilà gentilhomme, » il n'y a pas à s'en dédire. Ne me parle pas de ta co- » quine de femme; tu divorces à Arras, sous le nom » de Vidocq, et tu te maries à Bruxelles, sous celui de » comte de B..... Maintenant, écoute-moi bien : jus- » qu'à présent nos affaires ont assez bien été; mais » tout cela peut changer d'un moment à l'autre. Nous » avons déjà trouvé quelques commissaires des guer- » res curieux; nous pouvons en rencontrer de moins » dociles, qui nous coupent les vivres et nous envoient » servir dans la *petite marine* à Toulon. Tu comprends...

» suffit. Ce qui peut t'arriver de plus heureux, c'est de » reprendre le sac et le crucifix à ressorts dans ton » ancien régiment, au risque d'être fusillé comme dé- » serteur... En te mariant, au contraire, tu t'assures » une belle existence, et tu te mets en position d'être » utile aux amis. Puisque nous en sommes sur ce cha- » pitre-là, faisons nos petites conventions : ta femme » a cent mille florins de rente, nous sommes trois, tu » nous feras à cha- » cun mille écus de » pension, payables » d'avance, et je pal- » perai de plus une » prime de trente » mille francs, pour » avoir fait un comte » du fils d'un bou- » langer. »

J'étais déjà ébranlé : cette harangue, dans laquelle *le général* m'avait adroitement présenté toutes les difficultés de ma position, acheva de triompher de ma résistance, qui, à vrai dire, n'était pas des plus opiniâtres. Je consens à tout; on se rend chez la baronne : le comte de B..... tombe à ses pieds. La scène se joue, et, ce qu'on aura peine à croire, je me pénètre si bien de l'esprit du rôle, que je me surprends un moment, m'y trompant moi-même; ce qui arrive, dit-on, quelquefois aux menteurs. La baronne est charmée des saillies et des mots de sentiment que la situation m'inspire. *Le général* triomphe de mes succès, et tout le monde est enchanté. Il m'échappait bien par-ci par-là quelques expressions qui sentaient un peu la cantine, mais *le général* avait eu soin de prévenir la baronne que les troubles politiques avaient fait singulièrement négliger mon éducation : elle s'était contentée de cette explication. Depuis, M. le maréchal Suchet ne s'est pas montré plus difficile lorsque Coignard, lui écrivant à M. le *duque* d'Albufera, s'excusait sur ce qu'émigré fort jeune, il ne pouvait connaître que très-imparfaitement le français.

On se met à table : le dîner se passe à merveille. Au dessert, la baronne me dit à l'oreille : « Je sais, mon » ami, que votre fortune est entre les mains des jaco- » bins. Cependant vos parents qui sont à Hambourg, » peuvent se trouver dans l'embarras; faites-moi le » plaisir de leur adresser une traite de trois mille » florins que mon banquier vous remettra demain » matin. » Je commençais des remerciements, elle m'interrompit, et quitta la table pour passer au salon. Je saisis ce moment pour dire au *général* ce qui venait de m'arriver. « Eh! nigaud, me » dit-il, crois-tu » m'apprendre quel- » que chose?... N'est- » ce pas moi qui ai » soufflé à la baron- » ne que tes parents » pouvaient avoir » besoin d'argent... » Pour le moment, » ces parents-là, c'est » nous... Nos fonds » baissent, et hasar- » der quelque coup » pour s'en procu- » rer, ce serait ris- » quer de gaieté de » cœur le succès de » notre grande affai- » re... Je me charge » de négocier la trai- » te... En même » temps, j'ai insinué » à la baronne qu'il » te fallait quelque » argent pour faire » figure avant le ma- » riage, et il est con- » venu que d'ici à » la cérémonie, tu » toucheras cinq » cents florins par » mois. » Je trouvai effectivement cette somme le lendemain sur mon secrétaire, où l'on avait déposé de plus une toilette en vermeil et quelques bijoux. Cependant l'extrait de naissance du comte de B..... dont j'avais pris le nom, et que *le général* avait voulu faire lever, comptant faire fabriquer les autres pièces, n'arrivait pas. La baronne, dont l'aveuglement doit paraître inconcevable aux personnes qui ne sont pas en position de savoir jusqu'où peut aller la crédulité des dupes et l'audace des fripons, consentit à m'épouser sous le nom de *Rousseau*. J'avais tous les papiers nécessaires pour en justifier. Il ne me manquait plus que le consentement de mon père, et rien n'était plus facile que de se le procurer, au moyen de Labbre, que nous avions sous la main; mais bien que la baronne

La queue de la République. — Page 20.

eût consenti à m'épouser sous un nom qu'elle savait bien n'être pas le mien, il pouvait lui répugner d'être en quelque sorte complice d'un faux qui n'avait plus pour excuse le besoin de sauver ma tête. Pendant que nous nous concertions pour sortir d'embarras, nous apprîmes que l'effectif de *l'armée roulante* était devenu si considérable dans les pays conquis, que le gouvernement, ouvrant enfin les yeux, donnait les ordres les plus sévères pour la répression de ces abus. On mit alors bas les uniformes, croyant n'avoir plus ainsi rien à craindre; mais les recherches devinrent tellement actives, que *le général* dut quitter brusquement la ville pour gagner Namur, où il croyait être moins en vue. J'expliquai ce brusque départ à la baronne, en lui disant que *le général* était inquiété pour m'avoir fait obtenir du service sous un nom supposé. Cet incident lui inspira les plus vives inquiétudes pour moi-même, et je ne pus la tranquilliser qu'en partant pour Bréda, où elle voulut absolument m'accompagner.

Il me siérait mal de jouer la sensiblerie, et ce serait compromettre la réputation de finesse et de tact qu'on m'accorde assez généralement, que d'étaler les beaux sentiments. On doit donc me croire lorsque je déclare que tant de dévouement me toucha. La voix des remords, à laquelle on n'est jamais entièrement sourd à dix-neuf ans, se fit entendre; je vis l'abîme où j'allais entraîner l'excellente femme qui s'était montrée si généreuse à mon égard; je la vis repoussant bientôt avec horreur le déserteur, le vagabond, le bigame, le faussaire; et cette idée me détermina à lui tout avouer. Éloigné de ceux qui m'avaient engagé dans cette intrigue, et qui venaient d'être arrêtés à Namur, je m'affermis dans ma résolution; un soir, au moment où le souper se terminait, je me décidai à rompre la glace. Sans entrer dans le détail de mes aventures, je dis à la baronne que des circonstances qu'il m'était impossible de lui expliquer m'avaient contraint à paraître à Bruxelles, sous les deux noms qu'elle me connaissait, et qui n'étaient pas les miens. J'ajoutai que des événements me forçaient de quitter les Pays-Bas sans pouvoir contracter une union qui eût fait mon bonheur, mais que je conserverais éternellement le souvenir des bontés qu'on y avait eues pour moi.

Je parlai longtemps, et, l'émotion me gagnant, je parlai avec une chaleur, une facilité à laquelle je n'ai pu songer depuis sans en être étonné moi-même : il me semblait que je craignais d'entendre la réponse de la baronne. Immobile, les joues pâles, l'œil fixe comme une somnambule, elle m'écouta sans m'interrompre; puis, me jetant un regard d'effroi, elle se leva brusquement, et courut s'enfermer dans sa chambre; je ne la revis plus. Éclairée par mon aveu, par quelques mots qui m'étaient sans doute échappés dans le trouble du moment, elle avait reconnu les périls qui la menaçaient, et, dans sa juste méfiance, peut-être me soupçonnait-elle plus coupable que je ne l'étais en effet; peut-être croyait-elle s'être livrée à quelque grand criminel; peut-être y avait-il là du sang!... D'un autre côté, si cette complication de déguisements devait rendre ses appréhensions bien vives, l'aveu spontané que je venais de lui faire était aussi bien propre à calmer ses inquiétudes; cette dernière idée domina probablement chez elle, puisque le lendemain, à mon réveil, l'hôte me donna une cassette contenant quinze mille francs en or, que la baronne lui avait remise pour moi avant son départ, à une heure du matin; je l'appris avec plaisir; sa présence me pesait. Rien ne me retenant à Breda, je fis faire mes malles, et quelques heures après j'étais sur la route d'Amsterdam.

Je l'ai dit, je le répète : certaines parties de cette aventure pourront paraître peu naturelles, et l'on ne manquera pas d'en conclure que tout est faux; rien n'est cependant plus exact. Les initiales que je donne suffiront pour mettre sur la voie les personnes qui ont connu Bruxelles il y a trente ans. Il n'y a d'ailleurs dans tout cela que des situations communes, telles qu'en offre le plus mince roman. Si je suis entré dans quelques détails minutieux, ce n'est donc pas dans l'espoir d'obtenir des *effets* de mélodrame, mais avec l'intention de prémunir les personnes trop confiantes, contre un genre de déception employé plus fréquemment et avec plus de succès qu'on ne pense : tel est au reste le but de cet ouvrage. Qu'on le médite dans toutes ses parties, et les fonctions de procureur du roi, de juge, de gendarme et d'agent de police, se trouveront peut-être un beau matin des sinécures,

Mon séjour à Amsterdam fut très-court : c'était Paris que je brûlais de voir. Après avoir touché le montant de deux traites qui faisaient partie de l'argent que m'avait laissé la baronne, je me mis en route, et le 2 mars 1796 je fis mon entrée dans cette capitale, où mon nom devait faire un jour quelque bruit. Logé rue de l'Échelle, *hôtel du Gaillard-Bois*, je m'occupai d'abord de changer mes ducats contre de l'argent français, et de vendre une foule de petits bijoux et d'objets de luxe qui me devenaient inutiles, puisque j'avais l'intention de m'établir dans quelque ville des environs, où j'aurais embrassé un état quelconque; je ne devais pas réaliser ce projet. Un soir, un de ces messieurs qu'on trouve toujours dans les hôtels pour faire connaissance avec les voyageurs, me propose de me présenter dans une maison où l'on fait la partie. Par désœuvrement, je me laissai conduire, confiant dans mon expérience du *café Turc* et du café de *la Monnaie;* je m'aperçus bientôt que les *escrocs* de Bruxelles n'étaient que des apprentis en comparaison des praticiens dont j'avais l'avantage de faire la partie. Aujourd'hui l'administration des jeux n'a guère pour elle que *le refait*, et l'immense avantage d'être toujours au jeu; les chances sont du reste à peu près égales. A l'époque dont je parle, au contraire, la police tolérant ces tripots particuliers nommés *étouffoirs*, on ne se contentait pas de filer la carte ou d'assembler les couleurs, comme y furent pris, il y a quelque temps, chez M. Laffitte, MM. de S... fils, et A. de la Roch... : les habitués avaient entre eux des signaux de convention tellement combinés, qu'il fallait absolument succomber. Deux séances me débarrassèrent d'une centaine de louis, et j'en eus assez comme cela; mais il était écrit que l'argent de la baronne me faus-

serait bientôt compagnie. L'agent du destin fut une fort jolie femme que je rencontrai dans une table d'hôte où je mangeais quelquefois. Rosine, c'était son nom, montra d'abord un désintéressement exemplaire. Depuis un mois j'étais son amant en titre, sans qu'elle m'eût rien coûté que des dîners, des spectacles, des voitures, des chiffons, des gants, des rubans, des fleurs, etc., toutes choses qui, à Paris, *ne coûtent rien*,... quand on ne les paye pas.

Toujours plus épris de Rosine, je ne la quittais pas d'un instant. Un matin, déjeunant avec elle, je la trouve soucieuse, je la presse de questions, elle résiste, et finit par m'avouer qu'elle était tourmentée pour quelques bagatelles dues à sa marchande de modes et à son tapissier; j'offre avec empressement mes services; on refuse avec une magnanimité remarquable, et je ne peux pas même obtenir l'adresse des deux créanciers. Beaucoup d'honnêtes gens se le seraient tenu pour bien dit, mais, véritable paladin, je n'eus pas un instant de repos que Divine, la femme de chambre, ne m'eût donné les précieuses adresses. De la rue Vivienne, où demeurait Rosine, qui se faisait appeler madame de Saint-Michel, je cours chez le tapissier, rue de Cléry. J'annonce le but de ma visite; aussitôt on m'accable de prévenances, comme c'est l'usage en pareille circonstance; on me remet le mémoire, et je vois avec consternation qu'il s'élève à douze cents francs; j'étais cependant trop avancé pour reculer; je paye. Chez la modiste, même scène et même dénouement, à cent francs près; il y avait là de quoi refroidir les plus intrépides; mais les derniers mots n'en étaient pas encore dits. Quelques jours après que j'eus soldé les créanciers, on m'amena à acheter pour deux mille francs de bijoux, et les parties de toute espèce n'en allaient pas moins leur train. Je voyais bien confusément mon argent s'en aller, mais redoutant le moment de la vérification de ma caisse, je le reculais de jour en jour. J'y procède enfin, et je trouve qu'en deux mois j'avais dissipé la modique somme de quatorze mille francs. Cette découverte me fit faire de sérieuses réflexions. Rosine s'aperçut aussitôt de ma préoccupation. Elle devina que mes finances étaient à la baisse; les femmes ont à cet égard un tact qui les trompe rarement. Sans me témoigner précisément de la froideur, elle me montra plus de réserve; et comme je lui en manifestais mon étonnement, elle me répondit avec une brusquerie marquée « que des affaires particu- » lières lui donnaient de l'humeur. » Le piége était là, mais j'avais été trop puni de mon intervention dans ses *affaires*, pour m'en mêler encore; et je me retranchai dans un air affecté, en l'engageant à prendre patience. Elle n'en devint que plus maussade. Quelques jours se passèrent en bouderie; enfin la bombe éclata.

A la suite d'une discussion fort insignifiante, elle me dit du ton le plus impertinent « qu'elle n'aimait » pas à être contrariée, et que ceux qui ne s'arran- » geaient pas sa manière d'être pouvaient rester chez » eux. » C'était parler, et j'eus la faiblesse de ne pas vouloir entendre. De nouveaux cadeaux me rendirent pour quelques jours une tendresse sur laquelle je ne devais cependant plus m'abuser. Alors, connaissant tout le parti qu'on pouvait tirer de mon aveugle engouement, Rosine revint bientôt à la charge pour le montant d'une lettre de change de deux mille francs, qu'elle devait acquitter sous peine d'être condamnée par corps. Rosine en prison! cette idée m'était insupportable, et j'allais encore m'exécuter, lorsque le hasard me fit tomber entre les mains une lette qui me dessilla les yeux.

Elle était de l'*ami de cœur* de Rosine : de Versailles, où il était confiné, cet intéressant personnage demandait « quand le *niais* serait à sec », afin de pouvoir reparaître sur la scène. C'était entre les mains du portier de Rosine que j'avais intercepté cette agréable missive. Je monte chez la perfide, elle était sortie; furieux et humilié tout à la fois, je ne pus me contenir. Je me trouvais dans la chambre à coucher : d'un coup de pied je renverse un guéridon couvert de porcelaine, et la glace d'une psyché vole en éclats. Divine, la femme de chambre, qui ne m'avait pas perdu de vue, se jette alors à mes genoux, et me supplie d'interrompre une expédition qui pouvait me coûter cher; je la regarde, j'hésite, et un reste de bon sens me fait concevoir qu'elle pouvait bien avoir raison. Je la presse de questions; cette pauvre fille, que j'avais toujours trouvée douce et bonne, m'explique toute la conduite de sa maîtresse. Il est d'autant plus opportun de mentionner son récit, que les mêmes faits se reproduisent journellement à Paris.

Lorsque Rosine me rencontra, elle était depuis deux mois sans *personne;* me croyant fort bien, d'après les dépenses qu'elle me voyait faire, elle conçut le projet de profiter de la circonstance; et son *amant*, celui dont j'avais surpris la lettre, avait consenti à aller habiter Versailles jusqu'à ce qu'on en eût fini avec mon argent. C'était au nom de cet *amant* qu'on poursuivait pour la lettre de change que j'avais généreusement acquittée; et les créances de la modiste et du marchand de meubles étaient également simulées.

Comme tout en pestant contre ma sottise, je m'étonnais de ne pas voir rentrer l'honnête personne qui m'avait si bien étrillé, Divine me dit qu'il était probable que la portière l'avait fait avertir que j'avais saisi sa lettre, et qu'elle ne reparaîtrait pas de sitôt. Cette conjecture se trouva vraie. En apprenant la catastrophe qui l'empêchait de me tirer jusqu'à la dernière plume de l'aile, Rosine était partie en fiacre pour Versailles : on sait qui elle y allait rejoindre. Les chiffons qu'elle laissait dans son appartement garni ne valaient pas les deux mois de loyer qu'elle devait au propriétaire, qui, lorsque je voulus sortir, me força de payer les porcelaines et la psyché sur laquelle j'avais passé ma première fureur.

De si rudes atteintes avaient furieusement écorné mes finances déjà trop délabrées. Quatorze cents francs!!! voilà tout ce qui restait des ducats de la baronne. Je pris en horreur la capitale, qui m'avait été si funeste, et je résolus de regagner Lille, où connaissant les localités, je pourrais du moins trouver

des ressources que j'eusse cherchées vainement à Paris.

IV

Les Bohémiens. — Une foire flamande. — Retour à Lille. — Jugement correctionnel. — La tour Saint-Pierre. — Un faux.

Comme place de guerre et comme ville frontière, Lille offrait de grands avantages à tous ceux qui, comme moi, étaient à peu près certains d'y retrouver des connaissances utiles, soit parmi les militaires de la garnison, soit parmi cette classe d'hommes qui, un pied en France, un pied en Belgique, n'ont réellement de domicile dans aucun des deux pays : je comptais un peu sur tout cela pour me tirer d'affaire, et mon espoir ne fut pas trompé. Dans le 13e chasseurs (*bis*), je reconnus plusieurs officiers du 10e, et entre autres un lieutenant nommé Villedieu, qu'on verra reparaître plus tard sur la scène. Tous ces gens-là ne m'avaient connu au régiment que sous un de ces noms de guerre, comme on avait l'habitude d'en prendre à cette époque, et ils ne furent nullement étonnés de me voir porter le nom de Rousseau. Je passais les journées avec eux au café ou à la salle d'armes; mais tout cela n'était pas fort lucratif, et je me voyais encore sur le point de manquer absolument d'argent. Sur ces entrefaites, un habitué du café, qu'on nommait le *Rentier*, à cause de sa vie régulière, et qui m'avait fait plusieurs fois des politesses dont il était fort avare avec tout le monde, me parla avec intérêt de mes affaires, et me proposa de voyager avec lui.

Voyager, c'était fort bien; mais en quelle qualité? Je n'étais plus d'âge à m'engager comme paillasse ou comme valet de chambre des singes et des ours, et personne ne se fût, sans doute, avisé de me le proposer : toutefois il était bon de savoir à quoi s'en tenir. Je questionnai modestement mon nouveau protecteur sur les fonctions que j'aurais à remplir près de lui. « Je suis médecin ambulant », me dit cet homme, dont les favoris épais et le teint basané lui donnaient une physionomie singulière, « je traite les mala- » dies secrètes, au moyen d'une recette infaillible. Je » me charge aussi de la cure des animaux; et, » tout récemment, j'ai guéri les chevaux d'un esca- » dron du 13e chasseurs, que le vétérinaire du régi- » ment avait abandonnés. » Allons ! me dis-je, encore un empirique..... Mais il n'y a pas à reculer. Nous convenons de partir le lendemain, et de nous trouver à cinq heures du matin à l'ouverture de la porte de Paris.

Je fus exact au rendez-vous. Mon homme, qui s'y trouvait également, voyant ma malle portée par un commissionnaire, me dit qu'il était inutile de la prendre, attendu que nous ne serions que trois jours partis, et que nous devions faire la route à pied. Sur cette observation, je renvoyai mes effets à l'auberge, et nous commençames à marcher assez vite, ayant, me dit mon guide, cinq lieues à faire avant midi. Nous arrivâmes en effet pour cette heure dans une ferme isolée, où il fut reçu à bras ouverts, et salué du nom de Caron, que je ne lui connaissais pas, l'ayant entendu toujours appeler Christian. Après quelques mots échangés, le maître de la maison passa dans sa chambre, et reparut avec deux ou trois sacs d'écus de six francs, qu'il étala sur la table : mon patron les prend, les examine les uns après les autres avec une attention qui me paraît affectée, en met à part cent cinquante, et compte pareille somme au fermier, en diverses monnaies, plus une prime de six couronnes. Je ne comprenais rien à cette opération; elle se négociait d'ailleurs dans un patois flamand que je n'entendais qu'imparfaitement. Je fus donc fort étonné, quand, sortis de la ferme, où Christian avait annoncé qu'il reviendrait bientôt, il me donna trois couronnes, en me disant que je devais avoir part aux bénéfices. Je ne voyais pas trop où pouvait être le bénéfice, et je lui en fis l'observation. « C'est mon secret, me répon- » dit-il d'un air mystérieux : tu le sauras plus tard, si » je suis content de toi. » Comme je lui fis remarquer qu'il était bien assuré de ma discrétion, puisque je ne savais rien, si ce n'est qu'il changeait des écus contre d'autre monnaie, il me dit que c'était précisément là ce qu'il fallait taire, pour éviter la concurrence; je me le tins pour dit, et pris l'argent sans trop savoir comment tout cela tournerait.

Pendant quatre jours, nous fîmes de semblables excursions dans diverses fermes, et chaque soir je touchais deux ou trois couronnes. Christian, qu'on n'appelait que Caron, était fort connu dans cette partie du Brabant; mais seulement comme médecin : car, bien qu'il continuât partout ses opérations de change, on n'entamait jamais la conversation qu'en parlant de maladies d'hommes ou d'animaux. J'entrevoyais de plus qu'il avait la réputation de lever les *sorts* jetés sur les bestiaux. Une proposition qu'il me fit au moment d'entrer dans le village de Wervique eût dû m'initier aux secrets de sa magie. « Puis-je » compter sur toi, me dit-il, en s'arrêtant tout à coup? » — Sans doute, lui dis-je;..... mais encore faudrait- » il savoir de quoi il s'agit?... — Écoute et re- » garde... »

Il prit alors, dans une espèce de gibecière, quatre paquets carrés, comme en disposent les pharmaciens, et paraissant contenir quelque spécifique; puis il me dit : « Tu vois ces quatre fermes, situées à quelque » distance l'une de l'autre; tu vas t'y introduire par » les derrières, en ayant soin que personne ne t'aper- » çoive;..... tu gagneras l'étable ou l'écurie, et tu » jetteras dans la mangeoire la poudre de chaque » paquet... Surtout, prends bien garde qu'on ne te » voie..... Je me charge du reste. » Je fis des objections : on pouvait me surprendre au moment où j'escaladerais la clôture, m'arrêter, me faire des questions fort embarrassantes. Je refusai net, malgré la perspective des couronnes; toute l'éloquence de Christian échoua contre ma résolution. Je lui dis même que je le quittais à l'instant, à moins qu'il ne m'ap-

prit son état réel, et le mystère de ce change d'argent, qui me paraissait furieusement suspect. Cette déclaration parut l'embarrasser, et, comme on le verra bientôt, il songea à se tirer d'affaire, en me faisant une demi-confidence.

« Mon pays, dit-il, répondant à m' dernière ques-
» tion... je n'en ai point... Ma mère, qui fut pendue
» l'année dernière à Témeswar, faisait partie d'une
» bande de Bohémiens qui couraient les frontières de
» la Hongrie et du Bannat, lorsque je vins au monde,
» dans un village des monts Carpathes... Je dis Bohé-
» miens, pour te faire comprendre, car ce nom n'est
» pas le nôtre : entre nous, on s'appelle les *Roma-*
» *michels,* dans un argot qu'il nous est défendu d'ap-
» prendre à qui que ce soit; il nous est également
» interdit de voyager isolément, aussi ne nous voit-on
» que par troupes de quinze à vingt. Nous avons
» longtemps exploité la France, pour les *sorts* et les
» *maléfices;* mais le métier s'y gâte aujourd'hui. Le
» paysan est devenu trop fin; nous nous sommes
» rejetés sur la Flandre; on y est moins esprit-fort,
» et la diversité des monnaies nous laisse plus beau
» jeu pour exercer notre industrie... Pour moi, j'étais
» détaché depuis trois mois à Bruxelles pour des af-
» faires particulières; mais j'ai terminé tout; dans
» trois jours, je rejoins la troupe à la foire de Ma-
» lines... C'est à toi de voir si tu veux m'y accompa-
» gner?... Tu peux nous être utile... Mais plus d'en-
» fantillage, au moins!!! »

Moitié embarras de savoir où donner de la tête, moitié curiosité de pousser jusqu'au bout l'aventure, je consentis à suivre Christian, ne sachant toutefois pas trop à quoi je pouvais lui être utile. Le troisième jour, nous arrivâmes à Malines, d'où il m'avait annoncé que nous reviendrions à Bruxelles. Après avoir traversé la ville, nous nous arrêtons dans le faubourg de Louvain, devant une maison de l'aspect le plus misérable; les murailles noircies étaient sillonnées de profondes lézardes, et de nombreux bouchons de paille remplaçaient aux fenêtres les carreaux cassés. Il était minuit; j'eus le temps de faire mes observations à la clarté de la lune, car il se passa près d'une demi-heure avant qu'une des plus horribles vieilles que j'aie jamais rencontrées vint ouvrir. On nous introduisit alors dans une vaste salle, où trente individus des deux sexes fumaient et buvaient pêle-mêle, confondus dans des attitudes sinistres ou licencieuses. Sous leurs sarreaux bleus, tatoués de broderies rouges, les hommes portaient ces vestes de velours azuré chargées de boutons d'argent qu'on voit aux muletiers andalous; les vêtements de femmes étaient tous de couleur éclatante : il y avait là des figures atroces, et cependant on était en fête. Le son monotone d'un tambour de basque, mêlé aux hurlements de deux chiens attachés aux pieds d'une table, accompagnaient des chants bizarres, qu'on eût pris pour une psalmodie funèbre. La fumée de tabac et de bois, qui remplissait cet antre, permettait à peine enfin, d'apercevoir, au milieu de la pièce une femme qui, coiffée d'un turban écarlate, exécutait une danse sauvage, en prenant les postures les plus lascives.

A notre aspect, la fête s'interrompit. Les hommes vinrent prendre la main de Christian, les femmes l'embrassèrent; puis tous les yeux se tournèrent vers moi, qui me trouvais assez embarrassé de ma personne. On m'avait fait sur les Bohémiens une foule d'histoires qui ne me rassuraient nullement. Ils pouvaient prendre de l'ombrage de mes scrupules, m'expédier, sans que l'on pût jamais deviner où j'étais passé, puisque personne ne devait me savoir dans ce repaire. Mes inquiétudes devinrent même assez vives pour frapper Christian, qui crut beaucoup me rassurer en me disant que nous nous trouvions chez la *Duchesse* (titre qui répond à celui de *Mère* pour les compagnons du devoir), et que nous étions parfaitement en sûreté. L'appétit me décida toutefois à prendre ma part du banquet. La cruche de genièvre se remplit même et se vida si fréquemment, que je sentis le besoin de gagner mon lit. Au premier mot que j'en dis à Christian, il me conduisit dans une pièce voisine, où dormaient déjà, dans la paille fraîche, quelques-uns des Bohémiens. Il ne m'appartenait pas de faire le difficile; je ne pus cependant m'empêcher de demander à mon patron, pourquoi, lui, que j'avais toujours vu prendre de bons gites, choisissait un aussi mauvais coucher? Il me répondit que dans toutes les villes où se trouvait une maison de *Romamichels,* on était tenu d'y loger, sous peine d'être considéré comme faux-frère, et puni comme tel par le conseil de la tribu. Les femmes, les enfants, partagèrent du reste eux-mêmes cette couche militaire; et le sommeil qui s'empara bientôt d'eux annonçait qu'elle leur était familière.

Au point du jour, tout le monde fut debout; il se fit une toilette générale. Sans leurs traits prononcés, sans ces cheveux noirs comme le jais, sans cette peau huileuse et cuivrée, j'aurais eu peine à reconnaître mes compagnons de la veille. Les hommes, vêtus en riches maquignons hollandais, avaient pour ceinture, des sacoches de cuir, comme en portent les habitués du marché de Poissy. Les femmes, couvertes de bijoux d'or et d'argent, prenaient le costume des paysannes de la Zélande. Les enfants mêmes, que j'avais trouvés couverts de haillons, étaient proprement habillés, et se composaient une nouvelle physionomie. Tous sortirent bientôt de la maison, et prirent des directions différentes, pour ne pas arriver ensemble sur la place du marché, où commençaient à se rendre en foule les gens des campagnes voisines. Christian, voyant que je m'apprêtais à le suivre, me dit qu'il n'avait pas besoin de moi de toute la journée; que je pouvais aller où bon me semblerait, jusqu'au soir où nous devions nous revoir chez la *Duchesse*. Il me mit ensuite quelques couronnes dans la main, et disparut.

Comme dans la conversation de la veille il m' avait dit que je n'étais pas encore tenu de loger avec la troupe, je commençai par retenir un lit dans une auberge. Puis, ne sachant comment tuer le temps, je me rendis au champ de foire : j'y avais fait à peine quatre tours, que je m'y rencontrai nez à nez avec un ancien officier des bataillons réquisitionnaires.

nommé Malgaret, que j'avais connu à Bruxelles, faisant, au *Café Turc*, des parties assez suspectes. Après les premiers compliments, il me questionna sur les motifs de mon séjour à Malines. Je lui fis une histoire; il m'en fit une autre sur les causes de son voyage; et nous voilà contents tous deux, chacun croyant avoir trompé l'autre. Après avoir pris quelques rafraîchissements, nous revînmes sur le champ de foire, et dans tous les endroits où il y avait foule, je rencontrais quelques-uns des pensionnaires de la *Duchesse*. Ayant dit à mon compagnon que je ne connaissais personne à Malines, je tournai la tête pour n'être pas reconnu par eux; je ne me souciais pas trop d'ailleurs d'avouer que j'avais de pareilles connaissances, mais j'avais affaire à un compère trop rusé pour prendre le change. « Voilà, me dit-il, en m'examinant avec » intention, voilà des gens qui vous regardent bien » attentivement ... Les connaîtriez-vous, par ha» sard?... » Sans tourner la tête, je répondis que je ne savais pas même ce qu'ils pouvaient être. « Ce » qu'ils sont, reprit mon compagnon, je vais vous le » dire;... en supposant que vous l'ignoriez... Ce sont » des voleurs! — Des voleurs! repris-je... Qu'en savez» vous?... — Ce que vous en allez savoir vous-même » tout à l'heure, si vous voulez me suivre, car il y a » gros à parier que nous n'irons pas bien loin sans » les voir *travailler*... Eh! voyez plutôt! »

Levant les yeux vers le groupe formé devant une ménagerie, j'aperçus en effet bien distinctement un des faux maquignons enlever la bourse d'un gros nourrisseur de bestiaux, que nous vîmes un instant après la chercher dans toutes ses poches de la meilleure foi du monde; le Bohémien entra ensuite dans une boutique de bijoutier, où se trouvaient déjà deux des Zélandaises de contrebande, et mon compagnon m'assura qu'il n'en sortirait qu'après avoir escamoté quelqu'un des bijoux qu'il faisait étaler devant lui. Nous quittâmes alors notre poste d'observation, pour aller dîner ensemble. Vers la fin du repas, voyant mon convive disposé à jaser, je le pressai de m'apprendre au juste quels étaient les gens qu'il m'avait signalés, l'assurant que, malgré les apparences, je ne les connaissais que très-imparfaitement. Il se décida enfin à parler, et voici comment il s'expliqua :

« C'est dans la prison (Rasphuys) de Gand, où je » passai six mois, il y a quelques années, à la suite » d'une partie dans laquelle il se trouva des dés pipés, » que j'ai connu deux hommes de la bande que je » viens de retrouver à Malines; nous étions de la » même chambrée. Comme je me faisais passer pour » un voleur consommé, ils me racontaient sans dé» fiance leurs tours de passe-passe, et me donnaient » même tous les détails possibles sur leur singulière » existence. Ces gens-là viennent des campagnes de » Moldavie, où cent cinquante mille des leurs végè» tent, comme les Juifs en Pologne, sans pouvoir oc» cuper d'autre office que celui de bourreau. Leur » nom change avec les contrées qu'ils parcourent: ce » sont les *Ziguiners* de l'Allemagne, les *Gypsies* de » l'Angleterre, les *Zingari* de l'Italie, les *Gitanos* de » l'Espagne, les *Bohémiens* de la France et de la Belgique; ils courent ainsi toute l'Europe, exerçant les » métiers les plus abjects ou les plus dangereux. On » les voit tondre les chiens, dire la bonne aventure, » raccommoder la faïence, étamer le cuivre, faire une » musique détestable à la porte des tavernes, spécu» ler sur les peaux de lapin, et changer les pièces de » monnaie étrangère qui se trouvent détournées de » leur circulation habituelle.

» Ils vendent aussi des spécifiques contre les mala» dies des bestiaux, et pour activer le débit, ils en» voient à l'avance dans les fermes des affidés qui, » sous prétexte de faire des achats, s'introduisent dans » les étables, et jettent dans la mangeoire des dro» gues qui rendent les animaux malades. Ils se pré» sentent alors; on les reçoit à bras ouverts: connais» sant la nature du mal, ils le neutralisent aisément, » et le cultivateur ne sait comment leur témoigner sa » reconnaissance. Ce n'est pas tout encore: avant de » quitter la ferme, ils s'informent si le patron n'au» rait pas des couronnes de telle ou telle année, à telle » ou telle empreinte, promettant de les acheter avec » prime. Le campagnard intéressé, comme tous ceux » qui ne trouvent que rarement et difficilement l'oc» casion de gagner de l'argent, le campagnard s'em» presse d'étaler ses espèces, dont ils trouvent tou» jours moyen d'escamoter une partie. Ce qu'il y a » d'incroyable, c'est qu'on les a vus répéter impuné» ment plusieurs fois un pareil manége dans la même » maison. Enfin, et c'est ce qu'il y a de plus scabreux » dans leur affaire, ils profitent de ces circonstances » et de la connaissance des localités, pour indiquer » aux *chauffeurs* les fermes isolées où il y a de l'ar» gent, et les moyens de s'y introduire; il est inutile » de vous dire qu'ils ont ensuite part au gâteau. »

Malgaret me donna encore sur les Bohémiens beaucoup de détails, qui me déterminèrent à quitter immédiatement une aussi dangereuse société.

Il parlait encore en regardant de temps en temps dans la rue, par la fenêtre près de laquelle nous dînions; tout à coup je l'entendis s'écrier: « Parbleu » voilà mon homme du *Rasphuys* de Gand!!!.... » Je regarde à mon tour,.... c'était Christian, marchant fort vite et d'un air très-affairé. Je ne pus retenir une exclamation. Malgaret, profitant de l'espèce de trouble où m'avaient jeté ses révélations, n'eut pas de peine à me faire raconter comment je m'étais lié avec les Bohémiens. Me voyant bien déterminé à leur fausser compagnie, il me proposa de l'accompagner à Courtrai, où il avait, disait-il, à faire *quelques bonnes parties*. Après avoir retiré de mon auberge le peu d'effets que j'y avais apportés de chez *la Duchesse*, je me mis en route avec mon nouvel associé, mais nous ne trouvâmes pas à Courtrai les *paroissiens* que Malgaret y comptait rencontrer, et au lieu de leur argent, ce fut le nôtre qui sauta. Désespérant de les voir paraître, nous revînmes à Lille. Je possédais encore une centaine de francs; Malgaret les joua pour notre compte, et les perdit avec ce qui lui restait; j'ai su depuis qu'il s'était entendu pour me dépouiller, avec celui qui jouait contre lui.

Dans cette extrémité, j'eus recours à mes connais-

sances : quelques maîtres d'armes, auxquels je dis un mot de la position où je me trouvais, donnèrent à mon bénéfice un assaut qui me fournit une centaine d'écus. Muni de cette somme, qui me mettait pour quelque temps à l'abri du besoin, je recommençai à courir les lieux publics, les bals. Ce fut alors que je formai une liaison dont les circonstances et les suites ont décidé du sort de ma vie tout entière. Rien de plus simple que le commencement de cet important épisode de mon histoire. Je rencontre au *bal de la Montagne* une femme galante, avec laquelle je me trouve bientôt au mieux; Francine, c'était son nom, paraissait m'être fort attachée, elle me faisait à chaque instant des protestations de fidélité, ce qui ne l'empêchait pas de recevoir quelquefois en cachette un capitaine du génie.

Je les surprends un jour, soupant tête à tête chez un traiteur de la place Riourt: transporté de rage, je tombe à grands coups de poings sur le couple stupéfait. Francine, tout échevelée, prend la fuite, mais, son partner reste sur la place : plainte en voies de fait; on m'arrête, on me conduit à la prison du *Petit-Hôtel*. Pendant que mon affaire s'instruit, je reçois la visite de quantité de femmes de ma connaissance, qui se font un devoir de me porter des consolations. Francine l'apprend, sa jalousie s'éveille, elle congédie le désastreux capitaine, se désiste de la plainte qu'elle avait d'abord déposée en même temps que lui, et me fait supplier de la recevoir; j'eus la faiblesse d'y consentir. Les juges ont connaissance de ce fait, qu'on envenime, en présentant la déconfiture du capitaine comme un guet-apens concerté entre moi et Francine; le jour du jugement arrive, et je suis condamné à trois mois de prison.

Du *Petit-Hôtel* on me transféra à la Tour *Saint-Pierre*, où j'obtins une chambre particulière qu'on appelait *l'Œil de Bœuf*. Francine m'y tenait compagnie une partie de la journée, et le reste du temps se passait avec les autres détenus. Parmi eux se trouvaient deux anciens sergents-majors, Grouard et Herbaux, ce dernier fils d'un bottier de Lille, tous deux condamnés pour faux, et un cultivateur nommé Boitel, condamné à six années de réclusion pour vol de céréales : ce dernier, père d'une nombreuse famille, se lamentait continuellement d'être enlevé, disait-il, à l'exploitation d'un petit bien que lui seul pouvait faire valoir avantageusement. Malgré le délit dont il s'était rendu coupable, on s'intéressait à lui ou plutôt à ses enfants, et plusieurs habitants de sa commune avaient présenté en sa faveur des demandes de commutation qui étaient demeurées sans résultat; le malheureux se désespérait, répétant souvent qu'il donnerait telle où telle somme pour acheter sa liberté. Grouard et Herbaux, qui restaient à la *Tour Saint-Pierre*, en attendant le départ de la chaîne, imaginèrent d'obtenir sa grâce, au moyen d'un Mémoire qu'ils rédigèrent en commun, ou plutôt ils combinèrent de longue main le plan qui devait m'être si funeste.

Bientôt Grouard se plaignit de ne pas pouvoir travailler tranquillement, au milieu de brouhaha d'une salle qu'il partageait avec dix-huit ou vingt détenus qui chantaient, bavardaient ou se querellaient toute la journée. Boitel, qui m'avait rendu quelques petits services, me pria de prêter ma chambre aux rédacteurs, et je consentis, quoique avec répugnance, à les y laisser quatre heures par jour. Dès le lendemain on s'y installa, et le concierge s'y introduisit plusieurs fois lui-même en secret. Ces allées et venues, le mystère dont on s'entourait, eussent éveillé les soupçons d'un homme familiarisé avec les intrigues de prison; mais, étranger à toutes ces menées, occupé à me divertir à la cantine avec les amis qui venaient me visiter, je m'occupais assez peu de ce qu'on faisait ou de ce qu'on ne faisait pas à *l'Œil de Bœuf*.

Au bout de huit jours, on me remercia de mon obligeance, en m'annonçant que le Mémoire était achevé, et qu'on avait l'espoir bien fondé d'obtenir la grâce du pétitionnaire, sans envoyer les pièces à Paris, attendu qu'on se ménageait de puissantes protections auprès du représentant du peuple en mission à Lille. Tout cela ne me paraissait pas fort clair, mais je n'y fis pas grande attention, en songeant que n'étant pour rien dans l'affaire, je n'avais aucune raison de m'en inquiéter ; elle prenait cependant une tournure qui eût dû triompher de mon insouciance : quarante-huit heures s'étaient à peine écoulées depuis l'achèvement du Mémoire, que deux frères de Boitel, arrivés tout exprès du pays, vinrent dîner avec lui à la table du concierge. A la fin du repas, une ordonnance arrive et remet un paquet au concierge, qui l'ouvre et s'écrie : « Bonne nouvelle, ma foi !... c'est l'ordre de mise en liberté de Boitel. » A ces mots, on se lève en tumulte, on s'embrasse, on examine l'ordre, on se félicite, et Boitel, *qui avait fait partir ses effets la veille*, quitte immédiatement la prison sans faire ses adieux à aucun des détenus.

Le lendemain, vers dix heures du matin, l'inspecteur des prisons vient visiter sa maison; le concierge lui montre l'ordre de mise en liberté de Boitel; il ne fait qu'y jeter un coup d'œil, dit que l'ordre est faux, et s'oppose à l'élargissement du prisonnier, jusqu'à ce qu'il en ait été référé à l'autorité. Le concierge annonce alors que Boitel est sorti de la veille. L'inspecteur lui témoigne son étonnement de ce qu'il se soit laissé abuser par un ordre revêtu de signatures qui lui sont inconnues, et finit par le consigner : il part ensuite avec l'ordre, et acquiert bientôt la certitude, qu'indépendamment de la fausseté des signatures, il présente des omissions et des erreurs de formule de nature à frapper la personne la moins familière avec ces sortes de pièces.

On sut bientôt dans la prison que l'inspecteur avait consigné le concierge, pour avoir laissé sortir Boitel sur un faux ordre, et je commençais alors à soupçonner la vérité. Je voulus obliger Grouard et Herbaux à me la dire tout entière, entrevoyant confusément que cette affaire pouvait me compromettre; ils me jurèrent leurs grands dieux, qu'ils n'avaient fait rien autre chose que de rédiger le Mémoire, et qu'ils étaient eux-mêmes étonnés d'un succès si prompt. Je n'en crus pas un mot, mais n'ayant pas de preuves à opposer à ce qu'ils avançaient, il ne me restait qu'à

attendre l'événement. Le lendemain je fus mandé au greffe : aux questions du juge d'instruction, je répondis que je ne savais rien touchant la confection du faux ordre, et que j'avais seulement prêté ma chambre, comme le seul endroit tranquille de la prison, pour préparer le Mémoire justificatif. J'ajoutai que tous ces détails pouvaient être attestés par le concierge, qui venait fréquemment dans cette pièce pendant le travail, paraissant s'intéresser beaucoup à Boitel. Grouard et Herbaux furent également interrogés, puis mis au secret; pour moi je conservai ma chambre. A peine y étais-je entré, que le camarade de lit de Boitel vint me trouver, et me déclara toute l'intrigue, que je ne faisais encore que soupçonner.

Grouard entendant Boitel répéter à chaque instant qu'il donnerait volontiers cent écus pour obtenir sa liberté, s'était concerté avec Herbaux sur les moyens de le faire sortir de prison, et ils n'avaient pas trouvé de moyen plus simple que de fabriquer un faux ordre. Boitel fut mis, comme on le pense bien, dans la confidence; seulement on lui dit que comme il y avait plusieurs personnes à gagner, il donnerait quatre cents francs. Ce fut alors qu'on me pria de prêter ma chambre, qui était indispensable pour confectionner le faux ordre, sans être aperçu des autres détenus ; le concierge était du reste dans la confidence, à en juger par ses visites fréquentes, et par les circonstances qui avaient précédé et suivi la sortie de Boitel. L'ordre avait été apporté par un ami d'Herbaux, nommé Stofflet. Il paraissait, au surplus, que pour décider Boitel à donner les quatre cents francs, les faiseurs lui avaient persuadé qu'ils partageraient avec moi, quoique je n'eusse rendu d'autre service que de prêter ma chambre.

Instruit de toute la menée, je voulus d'abord décider celui qui me donnait ces détails, à faire sa déclaration, mais il s'y refusa obstinément, en disant qu'il ne voulait pas révéler à la justice un secret confié sous serment, et qu'il ne se souciait pas d'ailleurs de se faire assommer tôt ou tard par les détenus, pour avoir *mangé le morceau* (révélé). Il me dissuada même de rien découvrir au juge d'instruction, en m'assurant que je ne courais pas le moindre danger Cependant on venait d'arrêter Boitel dans son pays; ramené à Lille, et mis au secret, il nomma comme ayant concouru à son évasion, Grouard, Herbaux, Stofflet et Vidocq. Sur ses aveux, nous fûmes interrogés à notre tour, et, fort des consultations de prison, je persistai dans mes premières déclarations, tandis que j'eusse pu me tirer à l'instant d'affaire, en déposant de tout ce que m'avait appris le camarade de lit de Boitel; j'étais même tellement convaincu qu'il ne pouvait s'élever contre moi aucune charge sérieuse, que je restai atteré, lorsque, voulant sortir à l'expiration de mes trois mois, je me vis écroué comme prévenu de *complicité de faux en écritures authentiques et publiques*.

La bohémienne. — Page 20.

V.

Trois évasions. — Les *Chauffeurs*. — Le suicide. — Je suis accusé d'assassinat. — On me renvoie de la plainte. — Nouvelle évasion. — Les contrebandiers. — Je suis repris.

Je commençai alors à soupçonner que toute cette affaire pourrait mal tourner pour moi; mais une rétractation qu'il m'était impossible d'appuyer d'aucunes preuves devait m'être plus dangereuse que le silence, il était d'ailleurs trop tard pour songer à le rompre. Toutes ces idées m'agitèrent si vivement, que j'en fis une maladie pendant laquelle Francine me prodigua toute sorte de soins. A peine fus-je convalescent, que ne pouvant supporter plus longtemps l'état d'incertitude où j'étais sur l'issue de mon affaire, je résolus de m'évader, et de m'évader par la porte, bien que cela dût paraître assez difficile. Quelques observations particulières me déterminèrent à choisir cette voie de préférence à toute autre. Le guichetier de la *Tour Saint-Pierre* était un forçat du bagne de Brest, condamné à perpétuité. Lors de la révision des condamnations, d'après le Code de 1791, il avait obtenu une commutation en six années de réclusion dans les prisons de Lille, où il se rendit utile au concierge. Celui-ci, persuadé qu'un homme qui avait passé quatre ans au bagne, était un aigle en fait de surveillance, puisqu'il devait connaître à peu près tous les moyens d'évasion, le promut aux fonctions de guichetier, qu'il croyait ne pas pouvoir mieux confier. C'était cependant sur l'ineptie de ce prodige de finesse que je comptais pour réussir dans mon projet, et il me paraissait d'autant plus facile à tromper, qu'il était

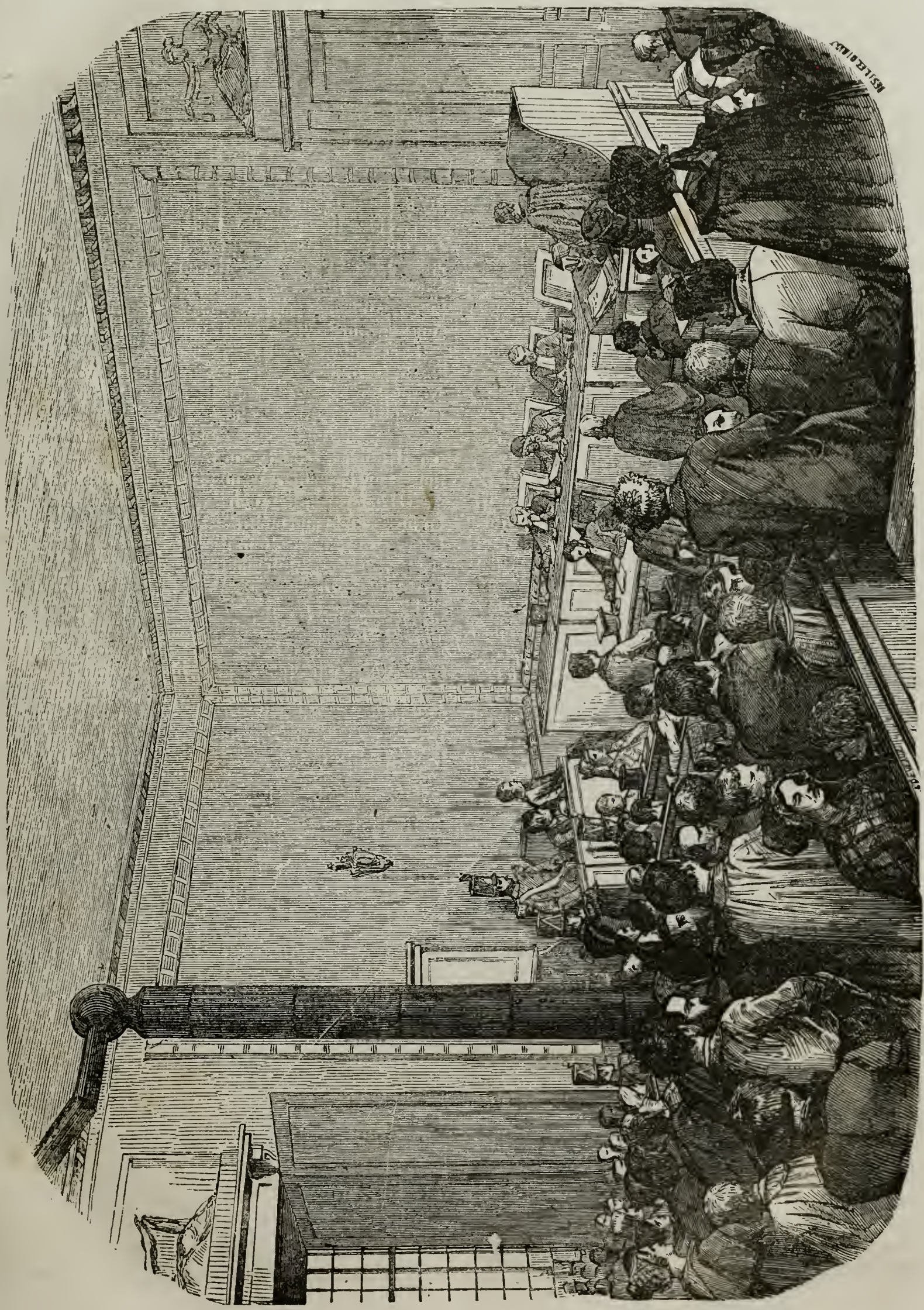

Vidocq condamné en police correctionnelle. — Page 31.

plus confiant dans sa perspicacité. Je comptais, en un mot, passer devant lui sous l'uniforme d'un officier supérieur chargé de visiter deux fois par semaine la *Tour Saint-Pierre*, qui servait aussi de prison militaire.

Francine, que je voyais presque tous les jours, me fit faire les habits nécessaires, qu'elle m'apporta dans son manchon. Je les essayai aussitôt, ils m'allaient à merveille; quelques détenus qui me virent sous ce costume assurèrent qu'il était impossible de ne pas s'y méprendre. Je me trouvais, il est vrai, de la même taille que l'officier dont j'allais jouer le rôle, et le grime me vieillissait de vingt-cinq ans. Au bout de quelques jours, il vint faire sa ronde ordinaire. Pendant qu'un de mes amis l'occupe, sous prétexte d'examiner les aliments, je me travestis à la hâte, et me présente à la porte : le guichetier me tire son bonnet, m'ouvre, et me voilà dans la rue. Je cours chez une amie de Francine, où je devais me rendre dans le cas où je parviendrais à m'évader, et bientôt elle-même vient m'y joindre.

J'étais là fort en sûreté si j'eusse pu me résoudre à m'y tenir caché, mais comment subir un esclavage presque aussi dur que celui de la *Tour Saint-Pierre*. Depuis trois mois que j'étais enfermé entre quatre murailles, il me tardait de dépenser une activité si longtemps comprimée. J'annonçai l'intention de sortir, et comme chez moi une volonté de fer était toujours l'auxiliaire des fantaisies les plus bizarres, je sortis. Une première excursion me réussit. Le lendemain, au moment où je traversais la rue Écrémoise, un sergent de ville nommé Louis, qui avait eu l'occasion de me voir pendant ma détention, vint à ma rencontre, et me demanda si j'étais libre. Il passait pour une mauvaise pratique; d'un geste, il pouvait d'ailleurs réunir vingt personnes... Je lui dis que j'étais disposé à le suivre, en le priant de me laisser dire adieu à ma maîtresse, qui se trouvait dans une maison rue de l'Hôpital; il y consent, et nous trouvons en effet Francine, qui reste fort surprise de me voir en pareille compagnie : je lui dis qu'ayant réfléchi que mon évasion pourrait me nuire dans l'esprit des juges, je me décidais à retourner à la *Tour Saint-Pierre* pour y attendre l'issue du procès.

Francine ne comprenait pas d'abord que je lui eusse fait dépenser trois cents francs pour retourner au bout de quatre mois en prison. Un signe la mit au fait, et je trouvai même le moyen de lui dire de me mettre des cendres dans ma poche, pendant que nous prenions un verre de rhum, Louis et moi; puis nous nous mîmes en route pour la prison. Arrivé avec mon guide dans une rue déserte, je l'aveugle avec une poignée de cendres, et regagne mon asile à toutes jambes.

Louis avait fait sa déclaration, on mit à mes trousses la gendarmerie et les agents de police, y compris un commissaire nommé Jacquard, qui répondit de me prendre dans le cas où je n'aurais pas quitté la ville. Je n'ignorais aucune de ces dispositions, et, au lieu de mettre un peu de circonspection dans mes démarches, j'affectais les plus ridicules bravades. On eût dit que je devais profiter de la prime promise pour mon arrestation. J'étais cependant vigoureusement pourchassé; on va s'en faire une idée.

Jacquard apprend un jour que je devais dîner rue Notre-Dame, dans une maison à parties : il accourt aussitôt avec quatre agents, les laisse au rez-de-chaussée, et monte dans la pièce où je me disposais à me mettre à table avec deux femmes. Un fourrier de recrutement, qui devait former partie carrée, n'était point encore arrivé. Je reconnais le commissaire, qui, ne m'ayant jamais vu, ne peut avoir le même avantage; mon travestissement eût d'ailleurs mis en défaut tous les signalements du monde. Sans me troubler nullement, je l'approche, et, du ton le plus naturel, je le prie de passer dans un cabinet dont la porte vitrée donnait sur la salle du banquet : « C'est Vidocq que vous cherchez, lui dis-je alors... Si vous voulez attendre dix minutes, je vous le ferai voir... Voilà son couvert, il ne peut guère tarder... Quand il entrera je vous ferai signe; mais, si vous êtes seul, je doute que vous réussissiez à le prendre, car il est armé et décidé à se défendre. — J'ai mes gens sur l'escalier, répondit-il, et s'il s'échappe... — Gardez-vous bien de les y laisser, repris-je avec un empressement affecté..., si Vidocq les aperçoit, il se méfiera de quelque embuscade, et alors adieu l'oiseau. — Mais où les mettre? — Eh! mon Dieu, dans ce cabinet... Surtout, pas de bruit, car tout manquerait..., et j'ai plus d'intérêt que vous à ce qu'il soit à l'ombre... » Voilà mon commissaire claquemuré avec ses agents dans le cabinet. La porte fort solide est fermée à double tour. Alors, bien certain de fuir à temps, je crie à mes prisonniers : « Vous cherchiez » Vidocq... eh bien! c'est Vidocq qui vous met en » cage... Au revoir. » Et me voilà parti comme un trait, laissant la troupe crier au secours, et faire des efforts inouïs pour sortir du malencontreux cabinet.

Deux escapades du même genre me réussirent encore, mais je finis par être arrêté et reconduit à la *Tour Saint-Pierre*, où, pour plus de sûreté, l'on me mit au cachot avec un nommé Calendrin, qu'on punissait ainsi de deux tentatives d'évasion. Calendrin, qui m'avait connu pendant mon premier séjour en prison, me fit aussitôt part d'une nouvelle tentative qui devait s'effectuer au moyen d'un trou pratiqué dans le mur du cachot des galériens, avec lesquels nous pouvions communiquer. La troisième nuit de ma nouvelle détention, on me mit effectivement en devoir de partir : huit des condamnés, qui passèrent d'abord, furent assez heureux pour n'être pas aperçus du factionnaire, placé à très peu de distance.

Nous restions encore sept. On tira à la courte paille, comme c'est l'usage en pareille occasion, pour savoir qui passerait le premier des sept; le sort m'ayant favorisé, je me déshabillai pour me glisser plus facilement dans l'ouverture, qui était fort étroite; mais, au grand désappointement de tout le monde, j'y restai engagé, de manière à ne pouvoir ni avancer ni reculer. C'est vainement que mes compagnons voulurent m'en arracher à force de bras; j'étais pris comme

dans un étau, et la douleur de cette position devint tellement vive, que n'espérant plus de secours de l'intérieur, j'appelai le factionnaire pour lui demander du secours; il approcha avec les précautions d'un homme qui craint une surprise, et me croisa la baïonnette sur la poitrine, en me défendant de faire le moindre mouvement. A ses cris, le poste prit les armes, les guichetiers accoururent avec des torches, et je fus extrait de mon trou, non sans y laisser maints lambeaux de chair. Tout meurtri que j'étais, on me transféra immédiatement à la prison du *Petit-Hôtel*, où je fus mis au cachot, les fers aux pieds et aux mains.

Dix jours après, j'en sortis à force de prières et de promesses de renoncer à toute tentative d'évasion; on me remit avec les autres détenus. Jusqu'alors j'avais vécu avec des hommes qui étaient loin d'être irréprochables, avec des escrocs, des voleurs, des faussaires, mais je me trouvai là confondu avec des scélérats consommés: de ce nombre était un de mes compatriotes, nommé Desfosseux, d'une intelligence singulière, d'une force prodigieuse, et qui, condamné aux travaux forcés dès l'âge de dix-huit-ans, s'était évadé trois fois du bagne, où il devait retourner avec la première chaîne. Il fallait l'entendre raconter ses hauts-faits aux détenus, et dire froidement *que la guillotine pourrait bien faire un jour de sa viande, de la chair à saucisses*. Malgré le secret effroi que m'inspira d'abord cet homme, j'aimais à le questionner sur l'étrange profession qu'il avait embrassée, et ce qui m'engageait à frayer plus particulièrement avec lui, c'est que j'espérais toujours des moyens d'évasion. Par le même motif, je m'étais lié avec plusieurs individus arrêtés comme faisant partie d'une bande de quarante à cinquante *chauffeurs*, qui couraient les campagnes voisines, sous les ordres du fameux Sallambier: c'étaient les nommés Chopine dit *Nantais*, Louis (de Douai), Duhamel dit le *Lillois*, Auguste Poissard dit le *Provençal*, Caron le jeune, Caron le *Bossu*, et Bruxellois dit l'*Intrépide*, surnom qu'il mérita depuis par un trait de courage tel qu'on n'en voit pas souvent dans les bulletins.

Au moment de s'introduire dans une ferme avec six de ses camarades, il passe la main gauche dans une ouverture faite au volet, pour détacher la clavette, mais lorsqu'il veut se retirer, il sent son poignet pris dans un nœud coulant... Eveillés par quelque bruit, les habitants de la ferme lui avait tendu ce piége: trop faibles, toutefois, pour faire une sortie contre une bande que la renommée grossissait de beaucoup, ils n'eussent pas osé sortir. Cependant l'expédition ayant été retardée, on allait se trouver surpris par le jour... Bruxellois voit ses camarades, interdits, se regarder entre eux avec hésitation; il lui vient dans l'idée que, pour éviter les révélations, ils vont lui brûler la cervelle... De la main droite, il saisit un couteau à gaîne, *à deux fins*, qu'il portait toujours, se coupe le poignet à l'articulation, et s'enfuit avec ses camarades, sans être arrêté par la douleur. Cette scène extraordinaire, dont on a placé le théâtre dans mille endroits différents, s'est réellement passée aux environs de Lille, elle est bien connue dans le département du Nord, où beaucoup de gens se rappellent encore d'avoir vu exécuter, *Manchot*, celui qui en fut le héros.

Présenté par un praticien aussi distingué que mon compatriote Desfosseux, je fus reçu à bras ouverts dans ce cercle de bandits, où du matin au soir on ne faisait que comploter de nouveaux moyens d'évasion. Dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, je pus remarquer que, chez les détenus, la soif de la liberté devenant une idée fixe, peut enfanter des combinaisons incroyables pour l'homme qui les discute dans une parfaite tranquillité d'esprit. La liberté!..., tout se rapporte à cette pensée; elle poursuit le détenu pendant ces journées que l'oisiveté rend si longues, pendant ces soirées d'hiver qu'il doit passer dans une obscurité complète, livré aux tourments de son impatience. Entrez dans quelque prison que ce soit, vous entendrez les éclats d'une joie bruyante, vous vous croirez dans un lieu de plaisir...; approchez...; ces bouches grimacent, mais les yeux ne rient pas, ils restent fixes, hagards: cette gaieté de convention est toute factice dans ses élans désordonnés, comme ceux du chacal qui bondit dans sa cage pour en briser les barreaux.

Sachant cependant à quels hommes ils avaient affaire, nos gardiens nous surveillaient avec un soin qui déjouait tous nos plans: l'occasion qui seule assurait le succès vint enfin s'offrir, et je la saisis avant que mes compagnons, tout fins qu'ils étaient, y eussent même pensée. On nous avait conduits à l'interrogatoire au nombre d'environ dix-huit. Nous nous trouvions dans l'antichambre du juge d'instruction, gardés par des soldats de ligne et par deux gendarmes, dont l'un avait déposé près de moi son chapeau et son manteau, pour entrer au parquet; son camarade l'y suivi bientôt, appelé par un coup de sonnette. Aussitôt je mets le chapeau sur ma tête, je m'enveloppe du manteau, et prenant un détenu sous le bras, comme si je le conduisais satisfaire un besoin, je me présente à la porte; le caporal de garde me l'ouvre et nous voilà dehors. Mais que devenir sans argent et sans papiers? Mon camarade gagne la campagne, pour moi, au risque d'être encore pris, je retourne chez Francine, qui, dans la joie de me revoir, se décide à vendre ses meubles, pour fuir avec moi en Belgique. Cette résolution s'exécuta. Nous allions partir, lorsqu'un incident des plus inattendus, et que mon inconcevable insouciance explique seule, vint tout bouleverser.

La veille du départ, je rencontre, à la brune, une femme de Bruxelles, nommée Élisa, avec laquelle j'avais eu des rapports intimes. Elle me saute en quelque sorte au cou, m'emmène souper avec elle, en triomphant d'une faible résistance, et me garde jusqu'au lendemain matin. Je fis accroire à Francine, qui me cherchait de tous côtés, que poursuivi par des agents de police, j'avais été forcé de me jeter dans une maison d'où je n'avais pu sortir qu'au point du jour. Elle en fut d'abord convaincue; mais le hasard lui ayant fait découvrir que j'avais passé la nuit chez une femme, sa jalousie sans bornes éclata en reproches

sanglants contre mon ingratitude; dans l'excès de sa fureur, elle jura qu'elle allait me faire arrêter. Me faire mettre en prison, c'était assurément le mode le plus sûr de s'assurer contre mes infidélités; mais Francine étant femme à le faire comme elle le disait, je crus prudent de laisser s'évaporer sa colère, sauf à reparaître au bout de quelque temps, pour partir avec elle, comme nous en étions convenus. Ayant cependant besoin de mes effets, et ne voulant pas les lui demander, dans la crainte d'une nouvelle explosion, je me rends seul à l'appartement que nous occupions, et dont elle avait la clef. Je force un volet; je prends ce qui m'était nécessaire, et je disparais.

Cinq jours se passent: vêtu en paysan, je quitte l'asile que je m'étais choisi dans un faubourg; j'entre en ville, et me présente chez une couturière, amie intime de Francine, dont je comptais employer la médiation pour nous réconcilier. Cette femme me reçoit d'un air tellement mêlé d'embarras, que, craignant de la gêner en l'exposant à se compromettre, je la prie seulement d'aller chercher ma maîtresse. — Oui!... me dit-elle d'un air tout à fait extraordinaire, et sans lever les yeux sur moi. Elle sort. Resté seul, je réfléchissais à ce singulier accueil...

On frappe; j'ouvre, croyant recevoir Francine dans mes bras,... c'est une nuée de gendarmes et d'agents de police qui fonde sur moi, me saisissent, me garrottent, et me conduisent devant le magistrat de sûreté, qui débute par me demander où j'avais logé depuis cinq jours. Ma réponse fut courte; je n'eusse jamais compromis les personnes qui m'avaient reçu. Le magistrat me fit observer que mon obstination à ne vouloir donner aucune explication pourrait me devenir funeste, qu'il y allait de ma tête, etc., etc. Je n'en fis que rire, croyant voir dans cette phrase une manœuvre pour arracher des aveux à un prévenu en l'intimidant. Je persistai donc à me taire; et l'on me ramena au *Petit-Hôtel*.

A peine ai-je mis le pied dans le préau, que tous les regards se fixent sur moi. On s'appelle, on se parle à l'oreille; je crois que mon travestissement cause tout ce mouvement, et je n'y fais pas plus d'attention. On me fait monter dans un cabanon, où je reste seul, sur la paille, les fers aux pieds. Au bout de deux heures, paraît le concierge, qui, feignant de me plaindre et de prendre intérêt à moi, m'insinue que mon refus de déclarer où j'avais passé les cinq derniers jours pourrait me nuire dans l'esprit des juges. Je reste inébranlable. Deux heures se passent encore: le concierge reparaît avec un guichetier, qui m'ôte les fers, et me fait descendre au greffe, où je suis attendu par deux juges. Nouvel interrogatoire, même réponse. On me déshabille de la tête aux pieds; on m'applique surabondamment sur l'épaule droite une claque à tuer un bœuf, pour faire paraître la marque, dans le cas où j'aurais été antérieurement flétri; mes vêtements sont saisis, décrits dans le procès-verbal déposé au greffe; et je remonte dans mon cabanon, couvert d'une chemise de toile à voiles et d'un surtout mi-partie gris et noir, en lambeaux, qui pouvait avoir usé deux générations de détenus.

Tout cela commençait à me donner à réfléchir. Il était évident que la couturière m'avait dénoncé; mais dans quel intérêt? Cette femme n'avait aucun grief contre moi; malgré ses emportements, Francine y eût regardé à deux fois avant de me dénoncer; et si je m'étais retiré pendant quelques jours, c'était réellement moins par crainte que pour éviter de l'irriter par ma présence. Pourquoi d'ailleurs ces interrogatoires réitérés, ces phrases mystérieuses du concierge, ce dépôt de vêtements?..... Je me perdais dans un dédale de conjectures. En attendant, j'étais au secret le plus rigoureux, et j'y restai vingt-cinq mortels jours. On me fit alors subir l'interrogatoire suivant, qui me mit sur la voie :

— Comment vous appelez-vous?

— Eugène-François Vidocq.

— Quelle est votre profession?

— Militaire.

— Connaissez-vous la fille *Francine* Longuet?

— Oui; c'est ma maîtresse.

— Savez-vous où elle est en ce moment?

— Elle doit être chez une de ses amies, depuis qu'elle a vendu ses meubles.

— Comment se nomme cette amie?

— Madame Bourgeois.

— Où demeure-t-elle?

— Rue Saint-André, maison du boulanger.

— Depuis combien de temps aviez-vous quitté la fille Longuet quand vous avez été arrêté?

— Depuis cinq jours.

— Pourquoi l'aviez-vous quittée?

— Pour éviter sa colère; elle savait que j'avais passé la nuit avec une autre femme, et, dans un accès de jalousie, elle me menaçait de me faire arrêter.

— Avec quelle femme avez-vous passé cette nuit?

— Avec une ancienne maîtresse.

— Comment se nomme-t-elle?

— Élisa... je ne lui ai jamais connu d'autre nom.

— Où demeure-t-elle?

— A Bruxelles, où elle est, je crois, retournée.

— Où sont les effets que vous aviez chez la fille Longuet?

— Dans un lieu que j'indiquerai, si besoin est.

— Comment avez-vous pu les reprendre étant brouillé avec elle, et ne voulant pas la voir?

— A la suite de notre querelle, dans le café où elle m'avait retrouvé, elle me menaçait à chaque instant de crier à la garde pour me faire arrêter. Connaissant sa mauvaise tête, je m'enfuis par des rues détournées, et gagnai la maison; elle n'était pas encore rentrée; c'est sur quoi je comptais; mais ayant besoin de quelques-uns de mes effets, je forçai un volet pour entrer dans l'appartement, où je pris ce qui m'était nécessaire. Vous me demandiez tout à l'heure où étaient ces effets : je vais vous le dire maintenant : ils sont rue Saint-Sauveur, chez un nommé Duboc, qui en déposera.

— Vous ne dites pas la vérité... Avant de quitter Francine *chez elle*, vous avez eu ensemble une querelle très-vive... On assure que vous avez exercé sur elle des voies de fait?,..

— C'est faux... Je n'ai point vu Francine *chez elle* après la querelle; par conséquent, je ne l'ai pas maltraitée... Elle peut le dire ! ! !

— Reconnaissez-vous ce couteau?

— Oui : c'est celui avec lequel je mangeais ordinairement.

— Vous voyez que la lame et le manche sont couverts de sang?... Cet aspect ne vous cause aucune impression?... Vous vous troublez!

— Oui, repris-je, avec agitation, mais qu'est-il donc arrivé à Francine?... Dites-le-moi, et je vous donnerai tous les éclaircissements possibles.

— Ne vous est-il rien arrivé de particulier, lorsque vous êtes venu enlever vos effets?

— Absolument rien, que je me rappelle au moins.

— Vous persistez dans vos déclarations?

— Oui.

— Vous en imposez à la justice... Pour vous laisser le temps de réfléchir sur votre position et aux suites de votre obstination, je suspends votre interrogatoire; je le reprendrai demain... Gendarmes, veillez avec soin sur cet homme... Allez!

Il se faisait tard quand je rentrai dans mon cabanon; on m'apporta ma ration; mais l'agitation où m'avait jeté cet interrogatoire ne me permit pas de manger; il me fut aussi impossible de dormir, et je passai la nuit sans fermer l'œil. Un crime avait été commis; mais sur qui?... Par qui? Pourquoi me l'imputait-on?... Je me faisais ces questions pour la millième fois, sans pouvoir y trouver de solution raisonnable, quand on vint me chercher le lendemain afin de continuer mon interrogatoire. Après les questions d'usage, une porte s'ouvrit, etdeux gendarmes entrèrent, soutenant une femme... C'était Francine... Francine, pâle, défigurée, à peine reconnaissable. En me voyant, elle s'évanouit. Je voulus m'approcher d'elle, les gendarmes me retinrent. On l'emporta. Je restai seul avec le juge d'instruction, qui me demanda si la présence de cette malheureuse ne me décidait pas à tout avouer. Je protestai de mon innocence, en assurant que j'ignorais jusqu'à la maladie de Francine. On me reconduisit en prison; mais le secret fut levé, et je pus enfin espérer que j'allais connaître, dans tous ses détails, l'événement dont je me trouvais si singulièrement victime. Je questionnai le concierge; il resta muet. J'écrivis à Francine; on me prévint que les lettres que je lui adresserais seraient arrêtées au greffe. On m'annonça en même temps qu'elle était consignée à la porte. J'étais sur des charbons ardents : je m'avisai enfin de mander un avocat, qui, après avoir pris connaissance des pièces de la procédure, m'apprit que j'étais prévenu d'assassinat sur la personne de Francine... Le jour même où je l'avais quittée, on l'avait trouvée expirante, frappée de cinq coups de couteau, et baignée dans le sang. Mon départ précipité, l'enlèvement furtif de mes effets, qu'on savait que j'avais transporté d'un endroit dans un autre, comme pour les dérober aux recherches de la justice; l'effraction du volet de l'appartement, les traces d'escalade, portant l'empreinte de mes pas, tout tendait à me faire considérer comme le coupable; mon travestissement déposait encore contre moi. On pensait que je n'étais venu déguisé que pour m'assurer qu'elle était morte sans m'accuser. Une particularité qui eût tourné à mon avantage, dans toute autre circonstance, aggravait encore les charges qui s'élevaient contre moi : dès que les médecins lui avaient permis de parler, Francine avait déclaré qu'elle s'était frappée elle-même, dans le désespoir de se voir abandonnée par un homme auquel elle avait tout sacrifié. Mais son attachement pour moi rendait son témoignage suspect; et l'on était convaincu qu'elle ne tenait ce langage que pour me sauver

Mon avocat avait cessé de parler depuis un quart d'heure;... je l'écoutais encore comme un homme agité par le cauchemar. A vingt ans, je me trouvais sous le poids de la double accusation de faux et d'assassinat, sans avoir trempé dans aucun de ces deux crimes!!! J'agitai même dans mon esprit, si je ne me pendrais pas aux barreaux du cabanon, avec un lien de paille :. . . . . J'en faillis devenir fou. Je finis cependant par me remettre assez bien, pour réunir tous les faits nécessaires à ma justification. Dans les interrogatoires postérieurs à celui que j'ai rapporté, on avait beaucoup insisté sur le sang dont le commissionnaire que j'avais pris pour transporter mes effets assurait avoir vu mes mains couvertes; ce sang venait d'une blessure que je m'étais faite en cassant le carreau pour ouvrir le volet, et je pouvais produire deux témoins à l'appui de cette assertion. Mon avocat, auquel je fis part de tous mes moyens de défense, m'assura que, réunis à la déclaration de Francine, qui seule n'eût été d'aucun poids, ils assuraient mon renvoi de la plainte, ce qui arriva effectivement peu de jours après. Francine, bien que très-faible encore, vint aussitôt me voir, et me confirma tous les détails que m'avait révélés l'interrogatoire.

Je me trouvais ainsi débarrassé d'un poids énorme, sans être toutefois entièrement tiré d'inquiétude; mes évasions réitérées avaient retardé l'instruction de l'affaire de faux dans laquelle je me trouvais impliqué, et rien n'en indiquait le terme, Grouard ayant à son tour brûlé la politesse au concierge. L'issue de l'accusation dont je venais de triompher m'avait cependant fait concevoir quelque espoir, et je ne songeais nullement à m'évader, lorsque vint s'en offrir une occasion que je saisis pour ainsi dire instinctivement. Dans la chambre où l'on m'avait placé, se trouvaient des détenus de passage; en venant en chercher deux un matin, pour les livrer à la correspondance, le concierge oublie de fermer la porte; je m'en aperçois : descendre au rez-de-chaussée, tout examiner, est l'affaire d un instant. Le jour ne faisait que paraître, et les déteuus étant tous endormis, je n'avais rencontré personne sur l'escalier, personne à la porte non plus; je la franchis, mais le concierge, qui boit l'absinthe dans un cabaret situé en face de la prison, m'aperçoit, et s'élance à ma poursuite, en criant à tue-tête : *Arrête! arrête!* Il avait beau crier, les rues étaient encore désertes, et l'espoir de la liberté me donnait des ailes. En quelques minutes, je fus hors de la vue du

concierge, et bientôt j'arrivai dans une maison du quartier Saint-Sauveur, où j'étais bien sûr qu'on ne songerait pas à venir me relancer. Il fallait d'un autre côté quitter au plus vite Lille, où j'étais trop connu pour pouvoir rester plus longtemps en sûreté.

A la tombée de la nuit, on fut à la découverte, et j'appris que les portes étaient fermées. On ne sortait que par le guichet, où se trouvaient à poste fixe des agents de police et des gendarmes déguisés, pour observer tout ce qui se présentait. Ne pouvant sortir par la porte, je me décidai à me sauver en descendant des remparts, et, connaissant parfaitement la place, je me rendis à dix heures du soir sur le bastion Notre-Dame, que je croyais l'endroit le plus favorable à l'exécution de mon projet. Après avoir attaché à un arbre, la corde que j'avais fait acheter tout exprès, je me laissai glisser; bientôt le poids de mon corps m'entraînant plus vite que je ne l'avais calculé, le froissement de la corde devint si brûlant pour mes mains, que je fus obligé de la lâcher à quinze pieds du sol. En tombant, je me foulai si fortement le pied droit, que lorsqu'il fut question de sortir des fossés, je crus que je n'y parviendrais jamais. Des efforts inouïs m'en tirèrent enfin, mais arrivé sur le revêtement, il me fut impossible d'aller plus loin.

J'étais là, jurant fort éloquemment contre les fossés, contre la corde, contre la foulure, ce qui ne me tirait pas du tout d'embarras, lorsque vint à passer près de moi un homme avec une de ces brouettes si communes dans la Flandre. Un écu de six francs, le seul que je possédasse, et que je lui offris, le détermina à me charger sur sa brouette et à me conduire au village voisin. Arrivé chez lui, il me déposa sur son lit, et s'empressa de me frictionner le pied avec de l'eau-de-vie et du savon; sa femme le secondait de son mieux, en regardant toutefois avec quelque étonnement mes vêtements souillés de la fange des fossés. On ne me demandait aucune explication, mais je voyais bien qu'il en faudrait donner, et ce fut pour m'y préparer, que, feignant d'avoir grand besoin de repos, je priai mes hôtes de me laisser un instant. Deux heures après, je les appelai comme un homme qui s'éveille, et je leur dis en peu de mots, qu'en montant des tabacs de contrebande par le rempart, j'avais fait une chute; mes camarades, poursuivis par les douaniers, avaient été forcés de m'abandonner dans le fossé; j'ajoutai que je remettais mon sort entre leurs mains. Ces braves gens, qui détestaient les douaniers aussi cordialement qu'aucun habitant de quelque frontière que ce soit, m'assurèrent qu'ils ne me trahiraient pas pour tout au monde. Pour les sonder, je demandai s'il n'y aurait pas moyen de me faire transporter chez mon père, qui demeurait de l'autre côté; ils répondirent que ce serait m'exposer, qu'il valait beaucoup mieux attendre que quelques jours m'eussent un peu remis. J'y consentis; pour écarter tous les soupçons, il fut même convenu que je passerais pour un parent en visite. Personne ne fit au surplus la moindre observation.

Tranquille de ce côté, je commençai à réfléchir à mes affaires, et au parti que j'avais à prendre. Il fallait évidemment quitter le pays et passer en Hollande. Cependant, pour exécuter ce projet, l'argent était indispensable, et outre ma montre, que j'avais offerte à mon hôte, je me voyais à la tête de quatre livres dix sous. Je pouvais bien recourir à Francine, mais on ne devait pas manquer de la faire épier de près: lui adresser le moindre message, c'était vouloir se perdre. Il fallait au moins attendre que l'ardeur des premières recherches fût appaisée. J'attendis. Quinze jours se passèrent, au bout desquels je me décidai enfin à écrire un mot à Francine; j'en chargeai mon hôte, en lui disant que cette femme, servant d'intermédiaire aux contrebandiers, il était bon de ne la voir qu'avec mystère. Il remplit parfaitement sa mission, et revint le soir avec cent vingt francs en or. Le lendemain, je pris congé de mes hôtes, dont les prétentions furent excessivement modestes; six jours après j'arrivai à Ostende.

Mon intention, comme à mon premier voyage dans cette ville, était de passer en Amérique ou dans l'Inde, mais je n'y trouvai que des caboteurs danois ou hambourgeois, qui refusèrent de me prendre sans papiers. Cependant le peu d'argent que j'avais emporté de Lille s'épuisait à vue d'œil, et j'allais me retrouver encore dans une de ces positions avec lesquelles on se familiarise plus ou moins, mais qui n'en restent pas moins fort désagréables. L'argent ne donne certainement ni le génie, ni les talents, ni l'intelligence, mais la tranquillité d'esprit, l'aplomb qu'il procure permettent de suppléer à toutes ces qualités, tandis que, faute de ce même aplomb, elles se neutralisent chez beaucoup d'individus. Il en résulte que dans le moment où l'on aurait le plus besoin de toutes les ressources de son esprit pour se procurer de l'argent, on se trouve privé de ces ressources par le fait même du manque d'argent. J'étais évidemment placé dans la dernière de ces catégories; cependant il fallait dîner: opération souvent beaucoup plus difficile que ne l'imaginent ces heureux du siècle qui croient qu'il ne faut pour cela que de l'appétit.

On m'avait fréquemment parlé de la vie aventureuse et lucrative des contrebandiers de la côte; des détenus me l'avaient même vantée avec enthousiasme, car cet état s'exerce quelquefois par passion, même de la part d'individus que leur fortune et leur position devraient détourner d'une carrière aussi périlleuse. Pour moi, j'avoue que je n'étais nullement séduit par la perspective de passer des nuits entières au bord des falaises, au milieu des rochers, exposé à tous les vents connus, et de plus aux coups de fusil des douaniers.

Ce fut donc avec une véritable répugnance que je me dirigeai vers la maison d'un nommé Péters, qu'on m'avait désigné comme faisant la fraude, et pouvant m'embaucher. Une mouette clouée sur la porte, les ailes étendues, comme ces chats-huants et ces tiercelets qu'on voit à l'entrée de beaucoup de chaumières, me fit aisément reconnaître son domicile. Je trouvai le patron dans une espèce de cave, qu'aux cables, aux voiles, aux avirons, aux hamacs et aux tonneaux qui l'encombraient, on eût pris pour l'entrepont d'un na-

vire. Du milieu de l'épaisse atmosphère de fumée qui l'environnait, il me regarda d'abord, avec une méfiance qui me parut de mauvais augure; mes pressentiments se réalisèrent bientôt, car à peine lui eus-je fait mes offres de service, qu'il tomba sur moi à grands coups de bâton. J'aurais pu certainement résister avec avantage, mais l'étonnement m'avait en quelque sorte ôté l'idée de me défendre. Je voyais d'ailleurs dans la cour une demi-douzaine de matelots et un énorme chien de Terre-Neuve, qui eussent pu me faire un mauvais parti. Jeté dans la rue, je cherchais à m'expliquer cette singulière réception, quand il me vint dans l'idée, que Péters pouvait m'avoir pris pour un espion, et traité comme tel.

Cette réflexion me décida à retourner chez un marchand de genièvre, auquel j'avais inspiré assez de confiance pour qu'il m'indiquât cette ressource; il commença par rire un peu de ma mésaventure, et finit par me communiquer un mot de passe, qui devait me donner un libre accès auprès de Péters. Muni de ces instructions, je m'acheminai de nouveau vers le redoutable domicile, après avoir toutefois rempli mes poches de grosses pierres, qui, en cas de nouvelle algarade, pouvaient servir à protéger ma retraite. Ces munitions restèrent heureusement inutiles. A ces mots: *Gare aux requins* (douaniers), je fus reçu d'une manière presque amicale; car mon agilité, ma force, me rendaient un sujet précieux dans cette profession, où l'on est souvent obligé de transporter précipitamment d'un point à un autre les plus lourds fardeaux. Un Bordelais, qui faisait partie de la troupe, se chargea de me former et de m'enseigner les ruses du métier; mais je devais être appelé à exercer avant que mon éducation fût bien avancée.

Je couchais chez Péters avec douze ou quinze contrebandiers hollandais, danois, suédois, portuguais ou russes; il n'y avait point là d'Anglais, et nous n'étions que deux Français. Le surlendemain de mon installation, au moment où chacun gagnait son grabat ou son hamac, Péters entra tout à coup dans notre chambre à coucher, qui n'était autre chose qu'une cave contiguë à la sienne, et tellement remplie de barriques et de ballots, que nous avions peine à trouver place, pour suspendre les hamacs. Péters avait quitté son costume ordinaire, qui était celui d'un ouvrier calfat ou voilier. Avec un bonnet de crin et une chemise de laine rouge, rattachée sur la poitrine par une épingle en argent, qui servait en même temps à déboucher la lumière des armes à feu, il portait une paire de ces grosses bottes de pêcheurs, qui montent jusqu'au haut de la cuisse, ou se baissent à volonté au-dessous du genou.

« Hop! hop! cria-t-il de la porte, en frappant la terre de la crosse de sa carabine, branle-bas!!! branle-bas!... nous dormirons un autre jour... On a signalé l'*Écureuil* pour la marée du soir... Faut voir ce qu'il a dans le ventre... de la mousseline ou du tabac... Hop! hop!... Arrivez, mes marsouins!... »

En un clin d'œil tout le monde fut debout. On ouvrit une caisse d'armes; chacun se munit d'une carabine ou d'un tromblon, de deux pistolets et d'un coutelas ou d'une hache d'abordage, et nous partîmes, après avoir bu quelques verres d'eau-de-vie et de rack: les gourdes avaient été remplies. En ce moment, la troupe n'était guère composée que de vingt personnes; mais nous étions rejoints ou attendus d'un endroit à l'autre par des individus isolés, de manière que, arrivés au bord de la mer, nous nous trouvions au nombre de quarante-sept, non compris deux femmes et quelques paysans des villages voisins, venus avec des chevaux de somme qu'on avait cachés dans le creux d'un rocher.

Il était nuit close : le vent tournait à chaque instant, et la mer brisait avec tant de force, que je ne comprenais pas qu'aucun bâtiment pût s'approcher sans être jeté à la côte. Ce qui me confirmait dans cette idée, c'est qu'à la lueur des étoiles, je voyais un petit bâtiment courir des bordées, comme s'il eût craint de laisser arriver. On m'expliqua depuis que cette manœuvre n'avait pour but que de s'assurer que toutes les dispositions pour le débarquement étaient terminées, et qu'il ne présentait aucun danger. En effet, Péters ayant allumé une lanterne à réflecteur dont il avait chargé l'un de nous, et qu'il éteignit aussitôt, l'*Écureuil* éleva à sa hune un fanal qui ne fit que briller et disparaître, comme un ver-luisant dans les nuits d'été. Nous le vîmes ensuite arriver vent arrière, et s'arrêter à une portée de fusil de l'endroit où nous nous trouvions. Notre troupe se partagea alors en trois pelotons, dont deux furent placés à cinq cents pas en avant, pour maintenir les douaniers, s'il leur prenait fantaisie de se présenter. Les hommes de ces pelotons furent ensuite espacés sur le terrain, ayant attachée au bras gauche, une ficelle qui correspondait de l'un à l'autre. En cas d'alerte, on se prévenait par une légère secousse; et chacun ayant l'ordre de répondre à ce signal par un coup de fusil, il s'établissait sur toute la ligne une fusillade qui ne laissait pas d'inquiéter les douaniers. Le troisième peloton, dont je faisais partie, resta au bord de la mer, pour protéger le débarcadaire, et donner un coup de main au chargement.

Tout étant ainsi disposé, le chien de Terre-Neuve, dont j'ai déjà parlé, et qui se trouvait de la compagnie, s'élança au commandement au milieu des vagues écumeuses, et nagea vigoureusement dans la direction de l'*Écureuil;* un instant après, nous le vîmes reparaître tenant à la gueule un bout de câble. Péters s'en saisi. vivement, et commença à le tirer à lui, en nous faisant signe de l'aider. J'obéis machinalement à cet ordre. Au bout de quelques brasses, je m'aperçus qu'à l'extrémité du câble, étaient attachés, en forme de chapelet, douze petits tonneaux, qui nous arrivèrent en flottant. Je compris alors que le bâtiment se dispensait ainsi d'approcher plus près de terre, au risque de se perdre sur les brisants.

En un instant, les tonneaux, enduits d'une matière qui les rendait imperméables, furent détachés et chargés sur des chevaux qu'on évacua aussitôt sur l'intérieur des terres. Un second envoi se fit avec le même succès; mais au moment où nous recevions le troisième, quelques coups de feu nous annoncèrent que

Nouvelle arrestation de Vidocq. — Page 36.

nos postes étaient attaqués : « Voilà le commencement » du bal, dit tranquillement Péters. Il faut voir qui » dansera... » et, reprenant sa carabine, il joignit les postes qui s'étaient déjà réunis. La fusillade devint très-vive; elle nous coûta deux hommes tués, quelques autres furent légèrement blessés. Au feu des douaniers, on voyait aisément qu'ils nous étaient supérieurs en nombre; mais, effrayés, craignant une embuscade, ils n'osèrent pas nous aborder, et nous effectuâmes notre retraite, sans qu'ils fissent la moindre tentative pour la troubler. Dès le commencement du combat, l'*Écureuil* avait levé l'ancre et gagné le large, dans la crainte que le feu n'attirât dans ces parages la croisière du gouvernement. On me dit qu'il achèverait probablement de débarquer sa cargaison sur un autre point de la côte; où les expéditeurs avaient de nombreux correspondants.

De retour chez Péters, où l'on n'arriva qu'à l'aube du jour, je me jetai dans mon hamac, et je n'en sortis qu'au bout de quarante-huit heures; les fatigues de la nuit, l'humidité qui avait constamment pénétré mes habits, en même temps que l'exercice me mettait tout en sueur, l'inquiétude de ma nouvelle position, tout se réunissait pour m'abattre. La fièvre me saisit. Lorsqu'elle fut passée, je déclarai à Péters que je trouvais décidément le métier trop pénible, et qu'il me ferait plaisir de me donner mon congé. Il prit la chose beaucoup plus tranquillement que je ne m'y attendais, et me fit même compter une centaine de francs. J'ai su depuis qu'il m'avait fait suivre pendant quelques jours, pour s'assurer si je prenais la route de Lille, où je lui avais annoncé que je retournais.

Je pris effectivement le chemin de cette ville, tourmenté par un désir puéril de revoir Francine, et de la ramener avec moi en Hollande, où je formais le projet d'un petit établissement. Mais mon imprudence fut bientôt punie: deux gendarmes, qui étaient à boire dans un cabaret, m'aperçurent traversant la rue; il leur vient à l'idée de courir après moi pour me demander mes papiers. Ils me joignent au détour d'une rue; le trouble que me cause leur apparition les décide à m'arrêter sur ma physionomie. On me met dans la prison de la brigade. Je cherchais déjà des moyens d'évasion, lorsque j'entends dire aux gendarmes : « Voilà la correspondance de Lille... A qui » à marcher?... » Deux hommes de la brigade de Lille arrivent en effet devant la prison, et demandent s'il y a du *gibier*. « Oui, répondent ceux qui m'avaient

» arrêté... Nous avons là un nommé *Léger* (j'avais » pris ce nom), que nous avons trouvé sans papiers. » On ouvre la porte, et le brigadier de Lille, qui m'avait vu souvent au *Petit-Hôtel*, s'écrie: « Eh! par- » bleu! c'est Vidocq! » Il en fallut bien convenir. Je partis: et quelques heures après, j'entrai dans Lille entre mes deux gardes du corps.

VI

Les saltimbanques. — J'entre dans les hussards. — Je suis repris. — Le siége du cachot. — Jugement. — Condamnation.

Je retrouvai au *Petit-Hôtel* la plupart des détenus qu'avant mon évasion j'avais vu mettre en liberté. Quelques-uns n'avaient fait, pour ainsi dire, qu'une courte absence. Ils se trouvaient arrêtés sous la prévention de nouveaux crimes ou de nouveaux délits. De ce nombre était Calandrin, dont j'ai parlé plus haut: élargi le 11, il avait été repris le 15, comme prévenu de vol avec effraction et de complicité avec les *chauffeurs*; dont le nom seul inspirait alors un effroi général. Sur la réputation que m'avaient value mes diverses évasions, ces gens-là me recherchèrent comme un homme sur lequel on pouvait compter. De mon côté, je ne pouvais guères m'éloigner d'eux. Accusés de crimes capitaux, il avaient un intérêt puissant à garder le secret sur nos tentatives, tandis que le malheureux, prévenu d'un simple délit, pouvait nous dénoncer, dans la crainte de se trouver compromis dans notre évasion: telle est la logique des prisons. Cette évasion n'était toutefois rien moins que facile; on en jugera par la description de nos cachots: sept pieds carrés, des murs épais d'une toise, revêtus de madriers croisés et boulonnés en fer; une croisée de deux pieds sur trois, fermée de trois grilles placées l'une à la suite de l'autre; la porte doublée en fer battu. Avec de telles précautions, un geôlier pouvait se croire sûr de ses pensionnaires: on mit pourtant sa surveillance en défaut.

J'étais dans un des cachots du second avec un nommé Duhamel. Moyennant six francs, un détenu, qui faisait le service de guichetier, nous fournit deux scies à refendre, un ciseau à froid et deux tire-fonds. Nous avions des cuillers d'étain: le concierge ignorait probablement l'usage qu'en pouvaient faire des prisonniers; je connaissais la clef des cachots, elle était la même pour tous ceux du même étage; j'en exécutai le modèle avec une grosse carotte, puis je fabriquai un moule avec de la mie de pain et des pommes de terre. Il fallait du feu, nous en obtînmes en fabriquant un lampion avec un morceau de lard et des lambeaux de bonnet de coton. Enfin la clef fut coulée en étain; mais elle n'allait pas encore, et ce ne fut qu'après plusieurs essais et de nombreuses retouches, qu'elle fut en état de servir. Maîtres ainsi des portes, il nous fallait encore pratiquer un trou dans le mur contigu aux greniers de l'hôtel de ville. Un nommé Sallambier, qui occupait le dernier des cachots de l'étage, trouva moyen de pratiquer ce trou, en coupant un des madriers. Tout était disposé pour l'évasion; elle devait avoir lieu le soir, lorsque le concierge vint m'annoncer que mon temps de cachot étant expiré, j'allais être remis avec les autres prisonniers.

Tentative d'évasion. — Page 41.

Jamais faveur ne fut peut-être reçue avec moins d'enthousiasme que celle-là. Je voyais tous mes préparatifs perdus, et je pouvais attendre encore longtemps une circonstance aussi favorable. Il me fallut cependant en prendre mon parti, et suivre le concierge, qui me faisait donner au diable avec ses félicitations. Ce contre-temps m'affectait même à un tel point, que tous les détenus s'en aperçurent. Un d'eux étant parvenu à m'arracher le secret de ma consternation, me fit des observations fort justes sur le danger que je courais en fuyant avec des hommes tels que Sallambier et Duhamel, qui ne resteraient peut-être pas vingt-quatre heures sans commettre un assassinat. Il m'engagea en même temps à les laisser partir et à attendre qu'une autre occasion se présentât. Je suivis ce conseil, et m'en trouvai bien; je poussai même la précaution jusqu'à faire dire à Duhamel et à Sallambier, qu'on les soupçonnait, qu'ils n'avaient pas un moment à perdre pour se sauver. Ils prirent l'avis au pied de la lettre, et deux heures après ils étaient allés rejoindre un bande de quarante-sept chauffeurs, dont vingt-huit furent exécutés le mois suivant à Bruges.

L'évasion de Duhamel et de Sallambier fit grand

bruit dans la prison et même dans la ville. On en trouvait les circonstances tout à fait extraordinaires; mais ce que le concierge y voyait de plus surprenant, c'est que je n'eusse pas été de la partie. Il fallut cependant réparer le dégât: des ouvriers arrivèrent, et l'on posa au bas de l'escalier de la tour un factionnaire, avec ordre de ne laisser passer qui que ce fût. L'idée me vint de violer adroitement la consigne, et de sortir par cette même brèche qui avait dû servir à ma fuite.

Francine, qui venait me voir tous les jours, m'apporte trois aunes de ruban tricolore, que je l'envoie chercher tout exprès. D'un morceau, je me fais une ceinture, je garnis mon chapeau du reste, et je passe, ainsi affublé, devant le factionnaire, qui, me prenant pour un officier municipal, me présente les armes. Je monte rapidement les escaliers; arrivé à l'ouverture, je la trouve gardée par des deux factionnaires placés, l'un dans le grenier de l'hôtel de ville, l'autre dans le corridor de la prison. Je dis à ce dernier qu'il est impossible qu'un homme ait pu passer par cette ouverture; il me soutient le contraire; et, comme si je lui eusse donné le mot, son camarade ajoute que j'y passerais tout habillé. Je témoigne le désir d'essayer; je me glisse dans l'ouverture, et me voilà dans le grenier. Feignant de m'être blessé au passage, je dis à mes deux hommes que, puisque je suis de ce côté, je vais descendre tout de suite à mon cabinet. « En ce cas, répond celui qui se trouvait dans le gre» nier, attendez que je vous ouvre la porte. » Il tourne en effet la clef dans la serrure; en deux sauts je franchis les escaliers de l'hôtel de ville, et je suis dans la rue, encore décoré de mes rubans tricolores, qui m'eussent fait arrêter de nouveau, si le jour n'eût pas été à son déclin.

J'étais à peine dehors, que le geôlier, qui ne me perdait jamais de vue, demanda; « Où est Vidocq? » On lui répondit que j'étais à faire un tour de cour; il voulut s'en assurer par lui même, mais ce fut en vain qu'il me chercha, en m'appelant à grands cris dans tous les coins de la maison; je n'avais garde de répondre: une perquisition officielle n'eut pas plus de succès, aucun ne m'avait vu sortir. On put s'assurer bientôt que je ne me trouvais plus en prison, mais comment étais-je parti? Voilà ce que tout le monde ignorait, jusqu'à Francine, qui assurait le plus ingénument du monde ne savoir où j'étais passé, car elle m'avait apporté le ruban sans connaître l'usage que j'en voulais faire. Elle fut cependant consignée; mais cette mesure ne fit rien découvrir, les soldats qui m'avaient laissé passer s'étant bien gardés de se vanter de leur prouesse.

Pendant qu'on poursuivait ainsi les prétendus auteurs de mon évasion, je sortais de la ville, et je gagnais Courtraî, où l'escamoteur Olivier et le saltimbanque Devoye m'enrôlèrent dans leur troupe pour jouer la pantomime; je vis là plusieurs détenus évadés, dont le costume de caractère, qu'ils ne quittaient jamais par la raison toute simple qu'ils n'en avaient pas d'autres, servait merveilleusement à dérouter la police. De Courtrai nous revînmes à Gand, d'où l'on partit bientôt pour la foire d'Enghien. Nous étions dans cette dernière ville depuis cinq jours, et la recette, dont j'avais ma part, donnait fort bien, lorsqu'un soir, au moment d'entrer en scène, je fus arrêté par des agents de police: j'avais été dénoncé par le Paillasse, furieux de me voir passer *chef d'emploi*. On me ramena encore une fois à Lille, où j'appris avec un vif chagrin que la pauvre Francine avait été condamnée à six mois de détention, comme coupable d'avoir favorisé mon évasion. Le guichetier Baptiste, dont tout le crime était de m'avoir respectueusement laissé sortir en cette qualité de la *Tour Saint-Pierre*, le malencontreux Baptiste était également incarcéré pour le même délit. Une charge terrible élevée contre lui, c'est que les prisonniers, enchantés de trouver l'occasion de se venger, assuraient qu'une somme de cent écus lui avait fait prendre un jeune homme de dix-neuf ans pour un vieux militaire menacé de la cinquantaine.

Pour moi, l'on me transfera dans la prison du département à Douai, où je fus écroué comme un homme dangereux: c'est dire qu'on me mit immédiatement au cachot, les fers aux pieds et aux mains. Je retrouvai là mon compatriote Desfosseux, et un jeune homme nommé Doyennette, condamné à seize ans de fers, pour complicité dans un vol avec effraction commis avec son père, sa mère et ses deux frères, âgés de moins de quinze ans. Ils étaient depuis quatre mois dans le cachot où l'on venait de m'installer moi-même couchés sur la paille, rongés de vermine, et ne vivant que de pain de fèves et d'eau. Je commençai donc par faire venir des provisions, qui furent dévorées en un instant. Nous causâmes ensuite de nos affaires, et mes commensaux m'annoncèrent que depuis une quinzaine de jours ils pratiquaient sous le pavé du cachot un trou qui devait aboutir au niveau de la Scarpe, qui baigne les murs de la prison. Je regardai d'abord l'entreprise comme fort difficile: il fallait percer un mur de cinq pieds d'épaisseur, sans éveiller les soupçons du concierge, dont les visites fréquentes ne nous eussent pas permis de laisser voir le moindre gravois provenant de nos travaux.

Nous éludâmes ce premier obstacle en jetant par la fenêtre grillée qui donnait sur la Scarpe, chaque poignée de terre ou de ciment que nous retirions de notre mine. Desfosseux avait d'ailleurs trouvé le moyen de dériver nos fers, et nous en travaillions avec bien moins de fatigue et de difficulté. L'un de nous était toujours dans le trou, qui se trouvait déjà assez grand pour recevoir un homme. Nous croyions enfin être au terme de nos travaux et de notre captivité, lorsqu'en sondant, nous reconnûmes que les fondations, que nous croyions faite en pierres ordinaires, étaient composées d'assises de grès de la plus grande dimension. Cette circonstance nous força à agrandir notre galerie souterraine, et pendant une semaine nous y travaillâmes sans relâche. Afin de dissimuler l'absence de celui d'entre nous qui se trouvait à la besogne quand on faisait la ronde, nous avions soin de remplir de paille sa veste et sa chemise, et de placer ce mannequin dans l'attitude d'un homme endormi.

Après cinquante-cinq jours et autant de nuits d'un

travail opiniâtre, nous touchions enfin au but; il ne s'agissait plus que de déplacer une pierre et nous étions au bord de la rivière. Une nuit, nous nous décidâmes à tenter l'événement : tout paraissait nous favoriser; le concierge avait fait sa tournée de meilleure heure qu'à l'ordinaire, et un brouillard épais nous donnait la certitude que le factionnaire du pont ne nous apercevrait pas. La pierre ébranlée cède à nos efforts réunis, elle tombe dans le souterrain; mais l'eau s'y précipite en même temps, comme chassée par l'écluse d'un moulin. Nous avions mal calculé nos distances, et notre trou se trouvant à quelques pieds au-dessous du niveau de la rivière, il fut en quelques minutes inondé. Nous voulûmes d'abord plonger dans l'ouverture, mais la rapidité du courant ne nous le permit pas; nous fûmes même contraints d'appeler du secours, sous peine de rester dans l'eau toute la nuit. A nos cris, le concierge, les guichetiers, accoururent et restent frappés d'étonnement, en se voyant dans l'eau jusqu'à mi-jambe. Bientôt tout se découvre, le mal se répare, et nous sommes enfermés dans un cachot donnant sur le même corridor.

Cette catastrophe me jeta dans des réflexions assez tristes, dont je fus bientôt tiré par la voix de Desfosseux. Il me dit en argot que rien n'était désespéré, et que son exemple devait me donner du courage. Ce Desfosseux était, il est vrai, doué d'une force de caractère que rien ne pouvait dompter : jeté demi-nu sur la paille, dans un cachot où il pouvait à peine se coucher, chargé de trente livres de fers, il chantait encore à gorge déployée, et ne songeait qu'au moyen de s'évader pour faire de nouveau quelque mauvais coup : l'occasion ne tarda pas à se présenter.

Dans la même prison que nous, se trouvaient détenus le concierge du *Petit Hôtel* de Lille et le guichetier Baptiste, accusés tous deux d'avoir favorisé mon évasion à prix d'argent. Le jour de leur jugement étant arrivé, le concierge fut acquitté; mais on ajourna l'arrêt de Baptiste, le tribunal ayant réclamé un complément d'instruction, dans lequel je devais être entendu. Le pauvre Baptiste vint alors me voir, et me supplia de dire la vérité. Je ne donnai d'abord que des réponses évasives, mais Desfosseux m'ayant dit que cet homme pouvait nous servir, et qu'il fallait le ménager, je lui promis de faire ce qu'il désirait. Grandes protestations de reconnaissance et offres de services. Je le pris au mot : j'exigeai qu'il m'apportât un couteau et deux grands clous, dont Desfosseux m'avait dit avoir besoin; et une heure après je les avais. En apprenant que je m'étais procuré ces objets, celui-ci fit autant de cabrioles que le lui permit l'exiguité de son local et le poids de ses fers ; Doyennette se livrait également à la joie la plus vive, et comme la gaieté est en général communicative, je me sentais tout aise sans trop savoir pourquoi.

Lorsque ses transports se furent un peu calmés, Desfosseux me dit enfin de regarder si dans la voûte de mon cachot il ne se trouvait pas cinq pierres plus blanches que les autres; sur ma réponse affirmative, il me dit de sonder les joints avec la pointe du couteau. Je reconnus alors que le ciment des joints avait été remplacé par de la mie de pain, blanchie avec des râclures, et Desfosseux m'apprit que le détenu qui occupait avant moi le cachot où je me trouvais avait ainsi tout disposé pour déranger les pierres et se sauver, lorsqu'on l'avait transféré dans une autre prison. Je passai alors le couteau à Desfosseux, et il s'occupait avec activité à s'ouvrir un passage jusqu'à mon cachot, quand nous éprouvâmes la même avanie que mon prédécesseur. Le concierge, ayant eu vent de quelque chose, nous changea de domicile, et nous plaça tous trois dans un cachot donnant sur la Scarpe; nous y étions enchaînés ensemble, de telle manière que le moindre mouvement de l'un se communiquait aussitôt aux deux autres : supplice affreux quand il se prolonge, puisqu'il en résulte une privation absolue de sommeil. Au bout de deux jours, Desfosseux nous voyant accablés, se décida à user d'un moyen qu'il n'employait que dans les grandes occasions, et qu'il avait même l'habitude de réserver pour les travaux préparatoires de l'évasion.

Comme un grand nombre de forçats, il portait toujours dans l'anus un étui rempli de scies : muni de ces outils, il se mit à la besogne, et en moins de trois heures nous vîmes tomber nos fers, que nous jetâmes par la croisée dans la rivière. Le concierge étant venu voir un instant après si nous étions tranquilles, faillit tomber à la renverse en nous trouvant sans fers. Il nous demanda ce que nous en avions fait; nous répondîmes par des plaisanterie. Bientôt arriva le commissaire des prisons, escorté d'un huissier-audiencier, nommé Hurtrel. Il nous fallut subir un nouvel interrogatoire, et Desfosseux impatienté s'écria : « Vous » demandez où sont nos fers?... Eh! les vers les ont » mangés, et ils mangeront ceux que vous nous re» mettrez!... » Le commissaire des prisons, voyant alors que nous possédions cette fameuse *herbe à couper le fer* qu'aucun botaniste n'a encore découverte, nous fit déshabiller et visiter de la tête aux pieds; puis on nous chargea de nouveaux fers, qui furent également coupés la nuit suivante, car on n'avait pas trouvé le précieux étui. Cette fois-ci nous nous réservâmes le plaisir de les jeter à terre en présence du commissaire et de l'huissier Hurtrel, qui ne savaient plus qu'en penser. Le bruit se répandit même dans la ville qu'il y avait dans la maison d'arrêt un sorcier qui brisait ses fers en les touchant. Pour couper court à tous ces bruits, et surtout pour éviter d'appeler l'attention des autres prisonniers sur les moyens de se débarrasser de leurs fers, l'accusateur public donna l'ordre de nous enfermer, seulement en nous gardant avec un soin particulier, recommandation qui ne nous empêcha pas de quitter Douai plus tôt qu'il ne s'y attendait, et que nous ne nous y attendions nous-mêmes.

Deux fois par semaine, on nous laissait nous entretenir avec nos avocats dans un corridor, dont une porte donnait dans le tribunal; je trouvai le moyen de prendre l'empreinte de la serrure, Desfosseux fabriqua une clef, et un beau jour que mon avocat était occupé avec un autre client, accusé de deux assassinats, nous sortîmes tous trois sans être aperçus. Deux

autres portes que nous rencontrâmes furent enfoncées en un clin d'œil, et la prison fut bientôt loin derrière nous. Cependant une inquiétude m'agitait : six francs composaient tout notre avoir, et je ne voyais pas trop le moyen d'aller loin avec ce trésor; j'en dis un mot à mes compagnos, qui se regardèrent avec un rire sinistre; j'insistai; ils m'annonçèrent que la nuit suivante il comptaient s'introduirent, à l'aide d'effraction, dans une maison de campagne des environs, dont ils connaissaient parfaitement toutes les issues.

Ce n'était pas là mon compte, plus qu'avec les Bohémiens. J'avais bien entendu profiter de l'expérience de Desfosseux pour m'évader, mais il ne m'était jamais venu dans l'idée de m'associer avec un pareil scélérat; j'évitai toutefois d'entrer dans aucune explication. Le soir nous nous trouvions près d'un village de la route de Cambrai; nous n'avions rien pris depuis le déjeuner des prisonniers, et la faim devenait importune; il s'agissait d'aller chercher des aliments au village. L'aspect de mes compagnons demi-nus pouvant éveiller les soupçons, il fut convenu que j'irais à la provision. Je me présente donc dans une auberge, d'où, après avoir pris du pain et de l'eau-de-vie, je sors par une autre porte que celle où j'étais entré, me dirigeant ainsi vers le point opposé à celui où j'avais laissé les deux hommes dont il m'importait tant de me débarrasser. Je marche toute la nuit et ne m'arrête qu'au point du jour, pour dormir quelques heures dans une meule de foin.

Quatre jours après, j'étais à Compiègne, me dirigeant toujours vers Paris, où j'espérais trouver des moyens d'existence, en attendant que ma mère me fit parvenir quelques secours. A Louvres, rencontrant un détachement de hussards noirs, je demandai au maréchal-des-logis s'il ne serait pas possible de prendre du service; il me répondit qu'on n'engageait pas; le lieutenant, auquel je m'adressai ensuite, me fit la même objection, mais touché de mon embarras, il consentit à me prendre pour panser les chevaux de remonte qu'il venait chercher à Paris. J'acceptai avec empressement. Un bonnet de police et un vieux dolman qu'on me donna m'évitèrent toute question à la barrière, et j'allai loger à l'École militaire avec le détachement, que je suivis ensuite à Guise, où se trouvait le dépôt. En arrivant dans cette ville, on me présenta au colonel, qui, bien que me soupçonnant déserteur me fit engager sous le nom de Lannoy, que je pris sans pouvoir en justifier par aucun papier. Caché sous ce nouvel uniforme, perdu dans les rangs d'un régiment nombreux, je me croyais tiré d'affaire, et je songeais déjà à faire mon chemin comme militaire, lorsqu'un malheureux incident vint me replonger dans l'abîme.

En rentrant un matin au quartier, je suis rencontré par un gendarme qui, de la résidence de Douai, était passé à celle de Guise. Il m'avait vu si souvent et si longtemps, qu'il me reconnait au premier coup d'œil; il m'appelle. Nous étions au milieu de la ville: impossible de songer à fuir. Je vais droit à lui, et, payant d'effronterie, je feins d'être enchanté de le revoir. Il répond à mes avances, mais d'un air gêné qui me semble de mauvaise augure. Sur ces entrefaites vient à passer un hussard de mon escadron, qui me voyant avec ce gendarme, s'approche et me dit : « Eh bien! Lannoy, est-ce que tu te fais des affaires avec » les chapeaux bordés? — Lannoy? dit le gendarme » avec étonnement. — Oui, c'est un nom de guerre. » — C'est ce que nous allons voir, » reprend-il en me saisissant au collet. Il faut alors le suivre en prison. On constate mon identité avec le signalement déposés à la brigade, et l'on me dirige aussitôt sur Douai, par correspondance extraordinaire.

Ce dernier coup m'abattit complétement : les nouvelles qui m'attendaient à Douai n'étaient guère propre à me relever: J'appris que Grouard, Herbaux, Stofflet et Boitel, avaient décidé par la voie du sort, qu'un seul d'entre eux prendrait sur lui l'exécution du faux, mais comme ce faux ne pouvait avoir été l'ouvrage d'une seule personne, ils avaient imaginé de m'accuser, me punissant ainsi de ce que je les avais un peu chargés dans mes derniers interrogatoires; j'appris de plus que le détenu qui pouvait déposer à ma décharge était mort. Si quelque chose eût pu me consoler, c'était de m'être séparé à temps de Desfosseux et de Doyennette, qui avaient été arrêtés quatre jours après notre évasion, encore munis d'objets volés avec effraction, dans la boutique d'un mercier de Pont-à-Marcq. Je les revis bientôt, et comme ils paraissaient étonnés de ma brusque disparition, je leur expliquai que l'arrivée d'un gendarme dans l'auberge où j'étais à acheter les provisions m'avait forcé de fuir au hasard. Encore une fois réunis, nous revînmes à des projets d'évasion, que rendait plus intéressants l'approche de nos jugements respectifs.

Un soir, nous vîmes arriver un convoi de prisonniers, dont quatre, qui avaient les fers, furent placés dans la même chambre que nous, C'étaient les frères Duhesme, riches fermiers de Bailleul, où ils avaient joui de la meilleure réputation, jusqu'à ce qu'un incident imprévu vint dévoiler leur conduite. Ces quatre individus, doués d'une force prodigieuse, étaient à la tête d'une bande de *chauffeurs*, qui avait jeté l'effroi dans les environs, sans qu'on pût découvrir aucun de ceux qui la composaient. Les propos de la petite fille d'un des Duhesme éventa enfin la mine. Cette enfant, étant à causer chez une voisine, s'avisa de dire qu'elle avait eu bien peur la nuit dernière. — Et de quoi? demanda la voisine un peu curieuse. — » Oh! papa est encore venu avec des hommes noirs. » — Quels hommes noirs? — Des hommes avec qui » papa sort bien souvent la nuit,... et puis il revien- » nent au jour, et on compte de l'argent sur une cou- » verture... Ma mère éclaire avec une lanterne, et ma » tante Geneviève aussi, parce que mes oncles sont » avec les hommes noirs... J'ai demandé un jour à » ma mère ce que tout cela voulait dire..., elle m'a » répondu : Soyez discrète ma fille, votre père a *la* » *poule noire*, qui lui apporte de l'argent, mais ce n'est » que la nuit, et pour ne pas l'effaroucher, il faut avoir » le visage aussi noir que ses plumes. Soyez discrète; » si vous disiez un mot de ce que vous avez vu, *la*

» *poule noire* ne reviendrait plus. » On a déjà compris que ce n'était pas pour recevoir cette poule mystérieuse, mais pour se rendre méconnaissables, que les Duhesme se barbouillaient le visage avec du noir de fumée. La voisine, qui le pensait également, fit part de ses soupçons à son mari; celui-ci questionna à son tour la petite fille, et, bien convaincu que les favoris de *la poule noire* n'étaient autres que des chauffeurs, il fit sa déclaration aux autorités; on prit alors si bien ses mesures, que la bande fut arrêtée, toute travestie, au moment où elle partait pour une nouvelle expédition.

Le plus jeune des Duhesme portait dans la semelle de ses souliers une lame de couteau, qu'il avait trouvé moyen d'y cacher, dans le trajet de Bailleul à Douai. Informé que je connaissais parfaitement les êtres de la prison, il me fit part de cette circonstance, en me demandant s'il ne serait pas possible d'en tirer parti pour une évasion. J'y songeais, lorsqu'un juge de paix, accompagné de gendarmes, vint faire la plus stricte perquisition dans notre chambre, et sur nos personnes, personne d'entre nous n'en connaissant le motif, je crus toutefois prudent de cacher dans ma bouche une petite lime qui ne me quittait jamais, mais un des gendarmes ayant vu le mouvement, s'écria : *Il vient de l'avaler*. Quoi ? Tout le monde se regarde, et nous apprenons qu'il s'agit de retrouver un cachet qui avait servi à timbrer le faux ordre de mise en liberté de Boitel. Soupçonné, comme on vient de le voir, de m'en être emparé, je suis transféré à la prison de l'hôtel de ville, et mis au cachot, enchaîné de manière que ma main droite tenait à la jambe gauche, et la main gauche à la jambe droite. Le cachot était de plus tellement humide, qu'en vingt minutes la paille qu'on m'avait jetée était humide comme si on l'eût trempée dans l'eau.

Je restai huit jours dans cette effroyable position, et l'on ne se décida à me réintégrer dans la prison ordinaire que lorsque l'on eut la certitude qu'il était impossible que jeusse rendu le cachet par les voies ordinaires. En apprenant cette nouvelle, je feignis, comme cela se pratique toujours en pareil cas, d'être excessivement faible, et de pouvoir supporter à peine l'éclat du grand jour. L'insalubrité du cachot rendait cette disposition toute naturelle; les gendarmes donnèrent donc complétement dans le panneau, et poussèrent la complaisance jusqu'à me couvrir les yeux d'un mouchoir; nous partons en fiacre. Chemin faisant, j'abats le mouchoir, j'ouvre la portière avec cette dextérité qui n'a point encore rencontré d'égale, et je saute dans la rue; les gendarmes veulent me suivre, mais embarrassés dans leurs sabres et dans leurs bottes fortes, ils sortent à peine de la voiture, que j'en suis déjà loin. Je quitte aussitôt la ville, et toujours décidé à m'embarquer, je gagne Dunkerque avec l'argent que venait de me faire passer ma mère. Là, je fais connaissance avec le subrécargue d'un brick suédois, qui me promit de me prendre à son bord.

En attendant le moment du départ, mon nouvel ami me propase de l'accompagner à Saint-Omer, où il allait traiter d'une forte partie de biscuit. Sous mes habits de marin, je ne devais pas craindre d'être reconnu : j'acceptai; il ne m'était d'ailleurs guère possible de refuser un homme auquel j'allais avoir tant d'obligations. Je fis donc le voyage, mais mon caractère turbulent ne m'ayant pas permis de rester étranger à une querelle qui s'éleva dans l'auberge, je fus arrêté comme tapagneur, et conduit au violon. Là on me demanda mes papiers; je n'en avais pas, et mes réponses ayant fait présumer que je pouvais être un évadé de quelque prison des environs, on me dirirea lendemain sur la maison centrale de Douai, sans que je pusse même faire mes adieux au subrécargue, qui dut être bien étonné de l'aventure. A Douai, l'on me déposa de nouveau dans la prison de l'hôtel de ville; le concierge eut d'abord pour moi quelques égards; ses attentions ne furent pas toutefois de longue durée. A la suite d'une querelle avec les guichetiers, dans laquelle je pris une part trop active, on me jetta dans un cachot noir, pratiqué sous la tour de la ville. Nous étions là cinq détenus, dont un déserteur, condamné à mort, ne parlait que de se suicider; je lui dis qu'il ne s'agissait pas de cela, et qu'il fallait plutôt chercher les moyens de sortir de cet épouvantable cachot, où les rats, courant comme les lapins dans une garenne, venaient manger notre pain, et nous mordaaient la figure pendant notre sommeil. Avec une baïonnette escamotée à l'un des gardes nationaux soldés qui faisaient le service de la prison, nous commençâmes un trou à la muraille, dans une direction où nous entendions un cordonnier battre la semelle. En dix jours et autant de nuits, nous avions déjà six pieds de profondeur; le bruit du cordonnier semblait s'approcher. Le onzième jour, au matin, en retirant un brique, j'aperçus le jour; c'était celui d'une croisée donnant sur la rue, et éclairant une pièce contiguë à notre cachot, où le concierge mettait ses lapins.

Cette découverte nous donna de nouvelles forces, et la visite du soir terminée, nous retirâmes du trou toutes les briques déjà détachées; il y en avait peut-être deux voitures, attendu l'épaisseur du mur. On les plaça derrière la porte du cachot, qui s'ouvrait en dedans, de manière à la barricader; puis on se mit à l'ouvrage avec tant d'ardeur, que le jour nous surprit, lorsque le trou, large de six pieds, à l'orifice, n'en avait que deux à son extrémité. Bientôt arriva le geôlier avec les rations; trouvant de la résistance, il ouvrit le guichet et entrevit l'amas de briques; son étonnement fut extrême. Il nous somma cependant d'ouvrir : sur notre refus, la garde arriva, puis le commissaire des prisons, puis l'accusateur public, puis des officiers municipaux revêtus d'écharpes tricolores. On parlementa : pendant ce temps-là, un de nous continuait à travailler dans le trou, que l'obscurité ne permettait pas d'apercevoir. Peut-être allions-nous échapper avant qu'on n'eût forcé la porte, quand un événement imprévu vint nous enlever ce dernier espoir.

En venant donner à manger aux lapins, la femme du concierge remarqua des gravats nouvellement tombés sur le carreau. Dans une prison, rien n'est

indifférent : elle examina soigneusement la muraille, et bien que les dernières briques eussent été replacées de manière à masquer le trou, elle reconnut qu'elles avaient été disjointes : elle crie, la garde arrive; d'un coup de crosse on dérange l'édifice de nos briques, et nous sommes cernés. Des deux côtés on nous crie de déblayer la porte et de nous rendre, sans quoi l'on va tirer sur nous. Retranchés derrière les matériaux, nous répondons que le premier qui entrera sera assommé à coups de briques et de fers. Tant d'exaspération étonne les autorités; on nous laisse quelques heures pour la calmer. A midi, un officier municipal reparaît au guichet, qui n'avait pas cessé d'être gardé comme le trou, et nous offre une amnistie. Elle est acceptée; mais à peine avons-nous enlevé nos chevaux de frise, qu'on tombe sur nous à coups de crosse, à coups de plats de sabre et de trousseaux de clefs; il n'est pas jusqu'au dogue du concierge qui ne se mette de la partie. Il me saute aux reins, et dans un instant je suis couvert de morsures. On nous traîne ainsi dans la cour, où un peloton de quinze hommes nous tient couchés en joue, pendant qu'on rive nos fers. L'opération terminée, on me jette dans un cachot encore plus affreux que celui que je quittais; et ce n'est que le lendemain, que l'infirmier Dutilleul (aujourd'hui gardien à l'hospice de Saint-Mandé) vint panser les morsures et les contusions dont j'étais couvert.

J'étais à peine remis de cette secousse, lorsqu'arriva le jour de notre jugement, que mes évasions réitérées et celles de Grouard, qui s'enfuyait au moment où l'on me reprenait, faisaient différer depuis huit mois. Les débats s'ouvrent, et je me vois perdu : mes coaccusés me chargeaient avec une animosité qui s'expliquait par mes révélations tardives, bien qu'elles m'eussent été inutiles, et qu'elles n'eussent nullement aggravé leur position. Boitel déclare se rappeler que je lui ai demandé combien il donnerait pour être hors de prison; Herbaux convient d'avoir fabriqué le faux ordre, sans y avoir toutefois apposé les signatures; mais il ajoute que c'est sur mon défi qu'il l'a confectionné, et je m'en suis aussitôt emparé, sans que lui, Herbaux, y attachât la moindre importance. Les écrivains-jurés déclaraient du reste que rien n'indiquait que j'eusse coopéré matériellement au crime; toutes les charges élevées contre moi se bornaient donc à l'allégation sans preuves que j'avais fourni ce malheureux cachet. Cependant Boitel, qui reconnaissait avoir sollicité le faux ordre, Stofflet, qui l'avait apporté au concierge. Grouard qui avait au moins assisté à toute l'opération, sont acquittés, et l'on nous condamne, Herbaux et moi, à huit ans de fers.

Voici l'expédition de ce jugement : je le reproduis textuellement ici, en réponse aux contes que la malveillance ou la niaiserie ont fait et font circuler encore : les uns répandent que j'ai été condamné à mort, à la suite de nombreux assassinats; les autres affirment que j'ai longtemps été le chef d'une bande qui arrêtait les diligences; les plus modérés donnent comme certaine ma condamnation aux travaux forcés à perpétuité, pour vol à l'aide d'escalade et d'effraction; on est allé jusqu'à dire que plus tard j'avais provoqué des malheureux au crime, pour faire briller ma vigilance en les jetant, quand bon me semblait, aux tribunaux : comme s'il manquait de vrais coupables à poursuivre! Sans doute, des *faux frères*, comme il s'en trouve partout, même parmi les voleurs, m'instruisaient quelquefois des projets de leurs complices; sans doute, pour constater le crime en même temps qu'on le prévenait, il fallait souvent tolérer un commencement d'exécution; car les malfaiteurs consommés ne laissent jamais prise sur eux que par le flagrant délit: mais, je le demande, y a-t-il là rien qui ressemble à la provocation! Cette imputation partit de la police, où je comptais plus d'un envieux : cette imputation tombe devant la publicité des débats judiciaires, qui n'eussent pas manqué de révéler les infamies qu'on me reproche; elle tombe devant l'état des opérations de la brigade de sûreté que je dirigeais. Ce n'est pas quand on a fait ses preuves, qu'on recourt au charlatanisme, et la confiance des administrateurs habiles qui ont précédé M. Delavau à la préfecture, me dispensait d'aussi misérables expédients. *Il est heureux,* disaient un jour, en parlant de moi, à M. Anglès, des agents qui avaient échoué dans une affaire où j'avais réussi : *Eh! bien*, dit-il en leur tournant le dos, *soyez heureux.*

On ne m'a fait grâce que du parricide; je n'ai cependant jamais encouru ni subi, je le déclare, que le jugement ci-dessous rapporté; mes lettres de grâce en font foi : et lorsque j'affirme que je n'avais point coopéré à ce misérable faux, on doit m'en croire, puisqu'il ne s'agissait, en définitive, que d'une mauvaise plaisanterie de prison, qui, prouvée, donnerait lieu tout au plus aujourd'hui à l'application d'une peine correctionnelle. Mais ce n'était pas le complice douteux d'un faux ridicule qu'on frappait, c'était sur le détenu remuant, indocile, audacieux, sur le chef de tant de complots d'évasion, qu'il fallait faire un exemple : je fus sacrifié.

JUGEMENT

« Au nom de la République française, une et indi-
» visible;

» Vu, par le tribunal criminel du département du
» Nord, l'acte d'accusation dressé le vingt-huit ven-
» démiaire an cinquième, contre les nommés Sébas-
» tien Boitel, âgé de quarante ans environs, labou-
» reur, demeurant à Annoulin; César Herbaux, âgé
» de vingt ans, ci-devant sergent-major dans les
» chasseurs de Vandamme, demeurant à Lille; Eugène
» Stofflet, âgé de vingt-trois ans, marchand fripier,
» demeurant à Lille; Jean-François Grouard, âgé de
» dix-neuf ans et demi, conducteur en second des
» transports militaires, demeurant à Lille; et Fran-
» çois Vidocq, natif d'Arras, âgé de vingt-deux ans,
» demeurant à Lille; prévenus de faux en écriture
» publique et authentique, par le directeur du jury

» de l'arrondissement de Cambrai, dont la teneur » suit :

» Le soussigné, juge au tribunal civil du départe- » ment du Nord, faisant les fonctions de directeur du » jury de l'arrondissement de Cambrai, pour les » empêchements du titulaire, expose qu'en vertu du » jugement rendu le sept fructidor dernier par le » tribunal criminel du département du Nord, cassant » et annulant les actes d'accusation dressés les vingt » et vingt-six germinal dernier, par le directeur du » jury de l'arrondissement de Lille, à la charge des » nommés César Herbaux, François Vidocq, Sébas- » tien Boitel, Eugène Stofflet et Brice Coquelle, » accusés présents, et André Bordereau, accusé con- » tumace, tous prévenus d'être auteurs et complices » d'un crime de faux en écriture publique et authen- » tique, à effet de procurer l'évasion dudit Sébastien » Boitel de la maison d'arrêt dite la *Tour Pierre*, à » Lille, où il était détenu, et en particulier ledit » Brice Coquelle d'avoir, au moyen de ce faux, fait » évader le prisonnier confié à sa garde comme con- » cierge de ladite maison d'arrêt; tous les prévenus, » avec les pièces qui les concernent, auraient été ren- » voyés devant le soussigné pour être soumis à un » nouveau jury d'accusation; que, dans l'examen » desdites pièces, il aurait aperçu que le nommé » Jean-François Grouard, détenu en la maison d'arrêt » dite la *Tour Pierre*, impliqué dans la procédure, » aurait été oublié par le directeur du jury susdit, » pourquoi, sur les conclusions du commissaire du » pouvoir exécutif, et en vertu de l'ordonnance du » vingt-quatre fructidor susdit, il aurait décerné » mandat d'amener contre ledit Grouard, et, par » suite, après l'avoir entendu, mandat d'arrêt, comme » prévenu de complicité dudit faux; qu'aucune partie » plaignante ne s'étant présentée dans les deux jours » de la remise des prévenus en la maison d'arrêt de » cet arrondissement, le soussigné a procédé à l'exa- » men des pièces relatives aux causes de la détention » et arrestation de tous les prévenus; qu'ayant vérifié » la nature du délit dont ils sont prévenus respecti- » vement, il avait trouvé que ces délits étaient de » nature à mériter peine afflictive ou infamante, et » qu'en conséquence, après avoir rendu ce jour- » d'hui une ordonnance par laquelle il a traduit tous » lesdits prévenus devant le jury spécial d'accusation; » en vertu de cette ordonnance, le soussigné a dressé » le présent acte d'accusation pour, après les for- » malités requises par la loi, être présenté audit » jury;

» Le soussigné déclare, en conséquence, qu'il ré- » sulte de l'examen des pièces, et notamment des » procès-verbaux dressés par le greffier du tribunal » de paix de la quatrième section de la commune de » Lille, le dix-neuf nivose dernier, et les neuf et » vingt-quatre prairial suivant, par le juge de paix » du midi, de la commune de Douai, lesquels procès- » verbaux sont annexés au présent acte;

» Que le nommé Sébastien Boitel, détenu en la » maison d'arrêt dite la *Tour Pierre*, à Lille, aurait » été mis en liberté en vertu d'un prétendu arrêté du » comité de législation et tribunal de cassation, daté » de Paris, le vingt brumaire, quatrième année de la » république, signé Carnot. Lesage-Genault et Le » Coindre, au dos duquel se trouve l'attache du re- » présentant du peuple Talot, adressé audit Brice » Coquelle; que cet arrêté et l'attache susdite, dont » ce dernier a fait usage pour sa défense, n'ont point » été donnés par le comité de législation et par ledit » représentant Talot; que de là il est constant que » cet arrêté et l'attache présentent un faux en écri- » ture publique et authentique, que le faux décèle » même de la seule inspection de la pièce arguée, en » en ce que l'intitulé porte : *Arrêté du Comité de lé- » gislation, Tribunal de cassation*, intitulé ridicule, qui » confond dans une même autorité deux autorités » différentes;

» Que le neuf prairial dernier, il a été trouvé dans » un des cachots de la maison d'arrêt de Douai, un » cachet de cuivre sans manche, caché sous le pied » d'un lit; que ledit Vidocq avait couché dans le ca- » chot précédemment; que ce cachet est le même que » celui qui se trouve apposé sur l'acte faux, et pré- » sente identiquement la même empreinte; que, lors » de la visite que ledit juge de paix du midi de Douai » fit le jour précédent, du cachot où ledit Vidocq » était alors, on entendit, en retournant la literie, » tomber quelque chose, ayant son de cuivre, or ou » argent; que Vidocq se précipita dessus, il parvint à » soustraire l'effet tombé, en y substituant un mor- » ceau de lime qu'il montra; qu'il avait été vu pré- » cédemment avec le cachet par lesdits Herbaux et » Stofflet, à qui il a avoué d'avoir été lieutenant du » bataillon dont le cachet porte le nom;

» Que lesdits Herbaux, François Vidocq, Sébastien » Boitel, Eugène Stofflet, Brice Coquelle, André Bor- » dereau et Jean-François Grouard, sont prévenus » d'être les auteurs et complices dudit faux, et d'a- » voir par là, facilité l'évasion dudit Sébastien Boitel » de la maison d'arrêt où il était détenu en vertu » d'un jugement de condamnation à la détention;

» Que ledit Brice Coquelle est en outre prévenu » d'avoir, au moyen de ce faux arrêté, fait évader de » ladite maison d'arrêt, ledit Sébastien Boitel, confié » à sa garde comme concierge de ladite maison » d'arrêt; que ledit Brice Coquelle était convenu, » devant le directeur du jury de Lille, d'avoir mis » ledit Sébastien Boitel en liberté le trois frimaire » dernier, en vertu de la pièce arguée de faux;

» Que cette pièce lui avait été remise par Stofflet, » qui la lui avait apportée; qu'il l'avait reconnue » devant le juge de paix pour en avoir eté le porteur, » que ledit Stofflet était venu à la prison cinq à six » fois dans l'espace de dix jours, que c'était toujours » après Herbaux qu'il demandait, et qu'il restait deux » à trois heures avec lui; que Herbaux et Boitel » étaient ensemble dans la même prison, et que ledit » Stofflet parlait également à l'un comme à l'autre; » que le prétendu arrêté lui était adressé, et qu'il n'a » pu le suspecter de faux, ne connaissant pas les » signatures; que ledit Stofflet était convenu qu'il » était soupçonné d'avoir porté une lettre à la *Tour*

Vidocq chez les Contrebandiers. — Page 39.

» *Pierre*, mais que cela était faux, qu'il a bien été » différentes fois en ladite maison d'arrêt, pour » parler à Herbaux, mais qu'il ne lui avait jamais » porté de lettres, et que Brice Coquelle en imposait, » en disant qu'il l'avait reconnu, devant le juge de » paix, pour lui avoir remis un faux ordre, en vertu » duquel Sébastien Boitel avait été mis en liberté;

» Que François Vidocq avait déclaré n'avoir connu » Boitel qu'en prison, qu'il savait que ce dernier en » était sorti en vertu d'un ordre apporté à Coquelle, » qui buvait bouteille avec les frères de Coquelle, et » Prévôt, autre détenu, avait été souper avec eux au » cabaret de la Dordreck, et que Coquelle et Prévôt » n'étaient rentrés que vers minuit; qu'il déclara au » juge de paix de Douai, que le cachet trouvé sous le » pied du lit ne venait pas de lui, qu'il n'avait pas » servi dans le bataillon dont le cachet porte le nom, » et qu'il ne savait pas si ce bataillon avait été incor- » poré dans un de ceux où il avait servi; que s'il a » fait de la résistance, lors de la visite du cachot, ce » fut à cause du morceau de lime qu'il avait, crai- » gnant qu'on ne soupçonnât qu'il voulût s'en servir » pour briser ses fers;

» Que ledit Boitel était convenu d'être détenu à » la *Tour Pierre*, en vertu d'une condamnation à une » détention de six ans; qu'il se rappelait bien qu'un » jour Herbaux et Vidocq lui avaient demandé » combien il donnerait pour être mis en liberté; » qu'il leur promit douze louis en numéraire, qu'il » leur en avait donné sept, et devait leur donner le » reste s'il était resté tranquille chez lui; qu'il était » sorti de prison avec ses deux frères et Brice Co- » quelle; qu'il avait été avec eux à la Dordreck, » boire du vin, jusqu'à dix heures du soir; qu'il » savait bien être sorti de prison en vertu d'un ordre » faux, que Vidocq et Herbaux avaient fait, mais » qu'il ne savait pas qui l'avait apporté;

» Que ledit Grouard était convenu devant le sous- » signé, qu'il avait eu connaissance de l'élargissement » dudit Boitel en vertu d'un ordre supérieur, qu'après » la sortie de celui-ci il avait vu ledit ordre, qu'il » l'avait soupçonné faux, et qu'il croyait avoir re- » connu l'écriture d'Herbaux; que quant à lui il n'a » coopéré en rien, ni à la sortie dudit Boitel, ni à la » fabrication du faux;

» Que ledit Herbaux a déclaré au directeur sous- » signé que, se trouvant avec Vidocq et d'autres dé- » tenus, on parla de l'affaire de Boitel; que ledi

Révolte des condamnés dans la forêt de Compiègne. — Page 31.

» Vidocq le défia de modeler l'ordre en vertu duquel » Boitel pourrait être mis en liberté; qu'il accepta » le défi, et prit le premier papier qui lui tomba » sous la main, et fit l'ordre en question, sans y » mettre de signature; qu'il le laissa sur la table; que » Vidocq s'en empara; que l'ordre en vertu duquel » Boitel est sorti de prison, est celui qu'il fit sans » signature :

» Que quant à André Bordereau, contumace, il » paraît qu'il a pu avoir connaissance du faux, en » ce que, le jour de la sortie de Boitel hors de la » prison, il a été remettre à Stofflet une lettre venant » dudit Herbaux, et que le lendemain de l'évasion » de Boitel, il a été lui faire une visite à Annoulin, où » ce Boitel s'était refugié;

» Il résulte de tous ces détails, attestés par lesdites » pièces et lesdits procès-verbaux, qu'il a été commis » un faux en écriture publique et authentique, et » qu'en vertu de cette pièce fausse, le nommé Sébas- » tien Boitel est parvenu à s'échapper de la maison » d'arrêt dite la *Tour Pierre* à Lille, où il était dé- » tenu sous la garde du concierge; et que cette éva- » sion a eu lieu le trois frimaire dernier; double » délit sur lequel, selon le Code pénal, les jurés au- » ront à prononcer s'il y a accusation contre lesdit » Boitel, Stofflet, Vidocq, Coquelle, Grouard, Her- » baux et Bordereau, à raison des délits mentionnés » au présent acte.

« Fait à Cambrai, le vingt-huit vendémiaire an » cinquième de la république, une et indivisible. »

Signé NOLEKERICZ.

» La déclaration du jury d'accusation de l'arron- » dissement de Cambrai, du six brumaire an cin- » quième, écrite au bas dudit acte, et portant qu'il y » a lieu à l'accusation mentionnée audit acte;

» L'ordonnance de prise de corps, rendue par le » directeur du jury dudit arrondissement, le même » jour, contre lesdits Sébastien Boitel, César Her- » baux, Eugène Stofflet, François Grouard et Fran- » çois Vidocq;

» Le procès-verbal de la remise de leurs personnes » en la maison de justice du département, du vingt » et un brumaire dernier;

» Et la déclaration du jury spécial de jugement, en » date de ce jour, portant :

» 1° Que le faux mentionné en l'acte d'accusation » est constant;

» 2° Que César Herbaux, accusé, est convaincu » d'avoir commis ce faux;

» 3° Qu'il est convaincu de l'avoir commis mé- » chamment et à dessein de nuire;

» 4° Que François Vidocq est convaincu d'avoir » commis ce faux;

» 5° Qu'il est convaincu de l'avoir commis mé- » chamment et à dessein de nuire;

» 6° Qu'il est constant que ledit faux a été commis » en écriture publique et authentique;

» 7° Que Sébastien Boitel, accusé, n'est pas con- » vaincu d'avoir par dons, promesses, provoqué le » coupable ou les coupables à commettre ledit » faux;

» 8° Que Eugène Stofflet n'est pas convaincu d'avoir » aidé et assisté le coupable ou les coupables, soit » dans les faits qui ont préparé ou facilité l'exécution » dudit faux, soit dans l'acte même qui l'a con- » sommé;

» 9° Que Jean-François Grouard n'est pas convaincu » d'avoir aidé et assisté le coupable ou les coupables, » soit dans les faits qui ont préparé au facilité l'exé- » cution dudit faux, soit dans l'acte même qui l'a » consommé;

» En conséquence de ladite déclaration, le prési- » dent a dit, conformément à l'article quatre cent » vingt-quatre de la loi du trois brumaire an quatre, » Code des délits et des peines, que lesdits Sébastien » Boitel, Eugène Stofflet et Jean-François Grouard, » sont et demeurent acquittés de l'accusation intentée » contre eux, et a ordonné au gardien de la maison » de justice du département, de les mettre sur- » le-champ en liberté, s'ils ne sont retenus pour » autre cause.

» Le Tribunal, après avoir entendu le commissaire » du Pouvoir exécutif et le citoyen Després, conseil » des accusés, condamne François Vidocq et César » Herbaux à la peine de huit années de fers, confor- » mément à l'article quarante-quatre de la seconde » section du titre deux, de la seconde partie du Code » pénal, dont il a été fait lecture, lequel est ainsi » conçu :

» Si ledit crime de faux est commis en écriture » authentique et publique, la peine sera de huit » années de fers.

» Ordonne, conformément à l'article vingt-huit du » titre premier de la première partie du Code pénal, » dont il a été pareillement fait lecture, lequel est » ainsi conçu : Quiconque aura été condamné à l'une » des peines des fers, de la réclusion dans la maison » de force, de la gêne, de la détention, avant de subir » sa peine sera préalablement conduit sur la place » publique de la ville ou le jury d'accusation aura » été convoqué; il y sera attaché à un poteau placé » sur un échafaud, et il y demeurera exposé aux » regards du peuple pendant six heures, s'il est con- » damné aux peines des fers ou de la réclusion dans » la maison de force: pendant quatre heures, s'il est » condamné à la peine de la gêne; pendant deux » heures, s'il est condamné à la peine de la déten- » tion; au-dessus de sa tête, sur un écriteau, seront » inscrits, en gros caractères, ses noms, sa profes- » sion, son domicile, la cause de sa condamnation, » et le jugement rendu contre lui;

» Et à l'article quatre cent quarante-cinq de la loi » du trois brumaire an quatre, Code des délits et des » peines, dont il a aussi été fait lecture, lequel est » ainsi conçu : Elle se fait (l'exposition) sur une des » places publiques de la commune où le tribunal » criminel tient ses séances;

» Que lesdits François Vidocq et César Herbaux » seront exposés pendant six heures sur un écha- » faud, qui sera, pour cet effet, dressé sur la place » publique de cette commune;

» Ordonne qu'à la diligence du commissaire du » pouvoir exécutif, le présent jugement sera mis à » exécution.

» Fait et prononcé à Douai, à l'audience du tribu- » nal criminel du département du Nord, le sept » nivôse, cinquième année de la république fran- » çaise, une et indivisible, où étaient présents les » citoyens Delaetre, *président;* Havyn, Ricquet, Réat » et Legrand, *juges*, qui ont signé la minute du pré- » sent jugement.

» Mandons et ordonnons à tous huissiers, sur ce » requis, de mettre ledit jugement à exécution, à » nos procureurs généraux, et à nos procureurs » près les tribunaux de première instance, d'y tenir » la main; à tous commandants et officiers de la force » publique d'y prêter main-forte, lorsqu'ils en se- » ront légalement requis.

» En foi de quoi, le présent jugement a été signé » par le président de la cour et par le greffier.

» Pour expédition conforme,

» *Signé* LEPOINE, *greffier.*

» En marge est écrit : Enregitré à Douai, le seize » prairial an treize, folio soixante-sept, verso, case » deux, reçu cinq francs; savoir : deux francs pour » autant de condamnations, trois francs pour autant » de décharges, et cinquante centimes pour subven- » tion sur le tout.

Signé DEMAG.

» En marge du premier rôle est écrit : Parafé par » nous, juge au tribunal de première instance de » l'arrondissement de Béthune, conformément à » l'article deux cent trente-sept du Code civil, et au » procès-verbal de ce jour, trente prairial an treize, » remplaçant le président absent, renvoi approuvé.

» *Signé* DELDICQUE. »

VII

Départ de Douai. — Les condamnés se révoltent dans la forêt de Compiègne. — Séjour à Bicêtre. — Mœurs de prison. — La cour des fous.

Excédé des mauvais traitements de toute espèce dont j'étais l'objet dans la prison de Douai, harassé par une surveillance redoublée depuis ma condamnation, je me gardai bien de former un appel qui eût pu m'y retenir encore plusieurs mois. Ce qui me confirma dans cette résolution, ce fut la nouvelle que les condamnés allaient être immédiatement dirigés sur Bicêtre, et réunis à la chaîne générale, partant pour le bagne de Brest. Il est inutile de dire que je comptais me sauver en route. Quant à l'appel on m'assurait que du bagne je pourrais présenter une demande en grâce, qui produirait le même effet. Nous restâmes cependant encore plusieurs mois à Douai, ce qui me fit regretter amèrement de ne m'être pas pourvu en cassation.

L'ordre de translation arriva enfin, et ce qu'on croira peut-être difficilement de la part d'hommes qui vont aux galères, il fut reçu avec enthousiasme, tant on était fatigué des vexations du concierge Marin Notre nouvelle position n'était cependant rien moins que satisfaisante : l'huissier Hurtrel, qui nous accompagnait, je ne sais pourquoi, avait fait fabriquer des fers d'un nouveau modèle, au moyen desquels nous avions chacun à la jambe un boulet de quinze livres, en même temps que nous étions attachés deux à deux par un large bracelet en fer. Du reste, la surveillance la plus active. Il devenait donc impossible de songer à rien tenter par adresse. Une attaque de force pouvait seule nous sauver; j'en fis la proposition : mes compagnons, au nombre de quatorze, l'acceptèrent, et il fut convenu que le projet s'exécuterait à notre passage dans la forêt de Compiègne. Desfosseux était du voyage; au moyen des scies qu'il portait toujours dans ses intestins, nos fers furent coupés en trois jours; l'enduit d'un mastic particulier ne permettait pas aux gardiens d'apercevoir la trace des instruments.

On entre dans la forêt. A l'endroit indiqué, le signal se donne, les fers tombent, nous sautons des voitures où nous étions entassés, pour gagner le fourré; mais les cinq gendarmes et les huit dragons qui formaient l'escorte nous chargent sabre en main. Nous nous retranchons alors derrière des arbres, armés de ces pierres qu'on amasse pour ferrer les routes, et de quelques armes dont nous nous étions emparés, à la faveur du premier moment de confusion. Les militaires hésitent un instant, mais, bien armés, bien montés, ils ont bientôt pris leur parti : à leur première décharge, deux des nôtres tombent morts sur la place, cinq sont grièvement blessés, et les autres se jettent à genoux en demandant grâce. Il fallut alors nous rendre. Desfosseux, moi, et quelques autres qui tenaient encore, nous remontions sur les charrettes, lorsque Hurtrel, qui s'était tenu à une distance respectueuse de la bagarre, s'approcha d'un malheureux qui ne se pressait sans doute pas assez, et lui passa son sabre au travers du corps. Tant de lâcheté nous indigna : les condamnés qui n'avaient pas encore repris leurs places sur les voitures ressaisirent des pierres, et sans les dragons, Hurtrel était assommé; ceux-ci nous crièrent que nous allions nous faire écraser, et la chose était tellement évidente, qu'il fallut mettre bas les armes, c'est-à-dire les pierres. Cet événement mit toutefois un terme aux vexations de Hurtrel, qui n'approchait plus de nous qu'en tremblant.

A Senlis, on nous déposa dans la prison de passage, une des plus affreuses que je connusse. Le concierge cumulant les fonctions de garde champêtre, la maison était dirigée par sa femme; et quelle femme ! Comme nous étions signalés, elle nous fouilla dans les endroits les plus secrets, voulant s'assurer par elle-même que nous ne portions rien qui pût servir à une évasion. Nous étions cependant en train de sonder les murs, lorsque nous l'entendîmes crier d'une voix enrouée : *Coquins, si je vais à vous avec mon nerf de bœuf, je vous apprendrai à faire de la musique.* Nous nous le tînmes pour bien dit, et tout le monde resta coi. Le surlendemain, nous arrivâmes à Paris; on nous fit longer les boulevards extérieurs, et à quatre heures après midi, nous étions en vue de Bicêtre.

Arrivés au bout de l'avenue qui donne sur la route de Fontainebleau, les voitures prirent à droite, et franchirent une grille au-dessus de laquelle je lus machinalement cette inscription : *Hospice de la vieillesse.* Dans la première cour se promenaient un grand nombre de vieillards vêtus de bure grise : c'étaient les *bons pauvres.* Ils se pressaient sur notre passage avec cette curiosité stupide que donne une vie monotone et purement animale, car il arrive souvent que l'homme du peuple admis dans un hospice, n'ayant plus à pourvoir à sa subsistance, renonce à l'exercice de ses facultés étroites, et finit par tomber dans un idiotisme complet. En entrant dans une seconde cour, où se trouve la chapelle, je remarquai que la plupart de mes compagnons se cachaient la figure avec leurs mains où avec leurs mouchoirs. On croira peut-être qu'ils éprouvaient quelque sentiment de honte; point : ils ne songeaient qu'à se laisser reconnaître le moins possible, afin de s'évader plus facilement si l'occasion s'en présentait.

« Nous voila arrivés, me dit Desfosseux, qui était » assis à côté de moi. Tu vois ce bâtiment carré... c'est la prison. » On nous fit en effet descendre devant une porte gardée à l'intérieur par un factionnaire. Entrés dans le greffe, nous fûmes seulement enregistrés; on remit à prendre notre signalement au lendemain. Je m'aperçus cependant que le concierge nous regardait, Desfosseux et moi, avec une espèce de curiosité, et j'en conclus que nous avions été recommandés par l'huissier Hurtrel, qui nous devançait toujours d'un quart d'heure, depuis l'affaire de la forêt de Compiègne. Après avoir franchi nu-

sieurs portes fort basses doublées en tôle, et le *guichet des cabanons*, nous fûmes introduits dans une grande cour carrée, où une soixantaine de détenus jouaient aux barres, en poussant des cris qui faisaient retentir toute la maison. A notre aspect, tout s'interrompit, et l'on nous entoura, en paraissant examiner avec surprise les fers dont nous étions chargés. C'était, au surplus, entrer à Bicêtre par la belle porte, que de s'y présenter avec un pareil harnais, car on jugeait du *mérite* d'un prisonnier, c'est-à-dire de son audace et de son intelligence pour les évasions, d'après les précautions prises pour s'assurer de lui. Desfosseux, qui se trouvait là en pays de connaissance, n'eut donc pas de peine à nous présenter comme les sujets les plus distingués du département du Nord; il fit de plus, en particulier, mon éloge, et je me trouvai entouré et fêté par tout ce qu'il y avait de célèbre dans la prison : les Beaumont, les Guillaume père, les Mauger, les Jossat, les Maltaise, les Cornu, les Blondy, les Trouflat, les Richard, l'un des complices de l'assassinat du courrier de Lyon, ne me quittaient plus. Dès qu'on nous eut débarrassés de nos fers de voyage, on m'entraîna à la cantine, et j'y faisais raison depuis deux heures à mille invitations, lorsqu'un grand homme en bonnet de police, qu'on me dit être l'inspecteur des salles, vint me prendre et me conduisit dans une grande pièce nommée *le Fort-Mahon*, où l'on nous revêtit des habits de la maison, consistant en une casaque mi-partie grise et noire. L'inspecteur m'annonça en même temps que je serais *brigadier*, c'est-à-dire que je présiderais à la répartition des vivres entre mes commensaux; j'eus en conséquence un assez bon lit, tandis que les autres couchèrent sur des lits de camp.

En quatre jours, je fus connu de tous les prisonniers ; mais quoi qu'on eût la plus haute opinion de mon courage, Beaumont, voulant me tâter, me chercha une querelle d'Allemand. Nous nous battîmes, et comme j'avais affaire à un adepte dans cet exercice gymnastique qu'on nomme *la savatte*, je fus complétement vaincu. Je pris néanmoins ma revanche dans un cabanon, où Beaumont, manquant d'espace pour déployer les ressources de son art, eut à son tour le dessous. Ma première mésaventure me donna cependant l'idée de me faire initier aux secrets de cet art, et le célèbre Jean Goupil, le Saint-Georges de la savatte, qui se trouvait avec nous à Bicêtre, me compta bientôt au nombre des élèves qui devaient lui faire plus d'honneur.

La prison de Bicêtre est un vaste bâtiment quadrangulaire, renfermant diverses constructions, et plusieurs cours, qui toutes ont un nom différent : il y a la *grande cour*, où se promènent les détenus, la *cour des cuisines*, la *cour des chiens*, la *cour de correction*, la *cour des fers*. Dans cette dernière, se trouve le bâtiment neuf composé de cinq étages; chaque étage forme quarante cabanons pouvant contenir quatre détenus. Sur la plate-forme qui tient lieu de toit, rôdait jour et nuit un chien nommé Dragon, qui passait pour être aussi vigilant qu'incorruptible ; des détenus parvinrent cependant plus tard à le suborner, au moyen d'un gigot rôti, qu'il eut la coupable : faiblesse d'accepter : tant il est vrai qu'il n'est point de séductions plus puissantes que celles de la gloutonnerie, puisqu'elles agissent indifféremment sur tous les êtres organisés. Pour l'ambition, pour le jeu, pour la galanterie, il est des termes fixés par la nature, mais la gourmandise ne connaît pas d'âge, et si l'appétit oppose parfois sa force d'inertie, on en est quitte pour s'émanciper par une indigestion. Cependant, les amphitryons s'étant évadés, pendant que Dragon dégustait le gigot, il fut cassé et relégué dans la *cour des chiens* : là, mis à la chaîne, privé de l'air libre qu'il respirait sur la plate-forme, inconsolable de sa faute, il dépérit de jour en jour, et finit par succomber aux remords, victime d'un moment de gourmandise et d'erreur.

Près du bâtiment dont je viens de parler, s'élève le *bâtiment vieux*, à peu près disposé de la même manière, et sous lequel on a pratiqué les *cachots de sûreté*, où l'on renferme les turbulents et les condamnés à mort. C'est dans un de ces cachots qu'a vécu *quarante-trois ans* celui des complices de Cartouche qui l'avait trahi pour obtenir cette commutation! Pour jouir un instant du soleil, il contrefit plusieurs fois le mort avec tant de perfection, que lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, deux jours se passèrent sans qu'on lui retirât son collier de fer. Un troisième corps de bâtiment, dit de *la Force*, comprenait enfin diverses salles, où l'on déposait les condamnés arrivant de la province, et destinés comme nous pour la chaîne.

A cette époque, la prison de Bicêtre, qui n'est forte que par l'extrême surveillance qu'on y exerce, pouvait contenir douze cents détenus, mais ils étaient entassés les uns sur les autres, et la conduite des guichetiers ne tendait nullement à adoucir ce que cette position avait de fâcheux : l'air renfrogné, la voix rauque, le propos brutal; ils affectaient de bourrer les détenus, et ne se déridaient qu'à l'aspect d'un écu. Ils ne réprimaient, du reste, aucun vice, et pourvu qu'on ne cherchât pas à s'évader, on pouvait faire dans la prison tout ce que bon semblait, sans être dérangé ni inquiété. Tandis que des hommes condamnés pour ces attentats à la pudeur qu'on ne nomme pas, tenaient ouvertement école pratique de libertinage, les voleurs exerçaient leur industrie dans l'intérieur de la prison, sans qu'aucun employé s'avisât d'y trouver à redire.

Arrivait-il de la province quelque homme bien vêtu, qui, condamné pour une première faute ne fût pas encore initié aux mœurs et aux usages des prisons; en un clin d'œil il était dépouillé de ses habits, que l'on vendait en sa présence au plus offrant et dernier enchérisseur. Avait-il des bijoux, de l'argent, on les confisquait également au profit de la société, et comme il eût été trop long de détacher les boucles d'oreilles, on les arrachait, sans que le patient osât se plaindre. Il était averti d'avance que s'il parlait, on le pendrait pendant la nuit aux barreaux des cabanons, sauf à dire ensuite qu'il s'était suicidé. Par précaution, un détenu, en se couchant, plaçait-il ses hardes sous sa tête, on attendait qu'il fût dans son

premier sommeil; alors on lui attachait au pied un pavé que l'on posait sur le bord du lit de camp : au moindre mouvement le pavé tombait : éveillé par cette brusque secousse, le dormeur se mettait sur son séant, et avant qu'il se fût rendu compte de ce qu'il venait d'éprouver, son paquet, hissé au moyen d'une corde, parvenait, à travers les grilles, à l'étage supérieur. J'ai vu au cœur de l'hiver des pauvres diables, après avoir été dévalisés de la sorte rester en chemise sur le préau jusqu'à ce qu'on leur eût jeté quelques haillons pour couvrir leur nudité. Tant qu'ils séjournaient à Bicêtre, en s'enterrant, pour ainsi dire, dans la paille, il pouvaient encore défier la rigueur de la saison; mais venait le départ de la chaîne, et alors, n'ayant d'autre vêtement que le sarrau et le pantalon de toile d'emballage, souvent ils succombaient au froid avant d'arriver à la première halte.

Il faut expliquer par des faits de ce genre la dépravation rapide d'hommes qu'il était facile de ramener à des sentiments honnêtes, mais qui, ne pouvant échapper au comble de la misère que par le comble de la perversité, ont dû chercher un adoucissement à leur sort dans l'exagération réelle ou apparente de toutes les habitudes du crime. Dans la société, on redoute l'infamie; dans un réunion de condamnés, il n'y a de honte qu'à ne pas être infâme. Les condamnés forment une nation à part : quiconque est amené parmi eux doit s'attendre à être traité en ennemi aussi longtemps qu'il ne parlera pas leur langage, qu'il ne se sera pas approprié leur façon de penser.

Les abus que je viens de signaler ne sont pas les seuls : il en existait de plus terribles encore. Un détenu était-il désigné comme un faux frère, où comme un *mouton*, il était impitoyablement assommé sur place, sans qu'aucun guichetier intervînt pour le sauver. Les choses en vinrent à ce point, qu'on fut obligé d'assigner un local particulier aux individus qui, dans l'instruction de leur affaire, avaient fait quelques révélations qui pussent les compromettre, relativement à leurs complices. D'un autre côté, l'impudence des voleurs et l'immoralité des employés étaient portées si loin, qu'on préparait ouvertement dans la prison des tours de passe-passe et des escroqueries dont le dénoûment avait lieu à l'extérieur. Je ne citerai qu'une de ces opérations, elle suffira pour donner la mesure de la crédulité des dupes et de l'audace des fripons. Ceux-ci se procuraient l'adresse de personnes riches habitant la province, ce qui était facile au moyen des condamnés qui en arrivaient à chaque instant : on leur écrivait alors des lettres, nommées en argot *lettres de Jérusalem*, et qui contenaient en substance ce qu'on va lire. Il est inutile de faire observer que les noms de lieux et de personnes changeaient en raison des circonstances.

« Monsieur,

» Vous serez sans doute étonné de recevoir cette » lettre d'un inconnu qui vient réclamer de vous un » service : mais dans la triste position où je me » trouve, je suis perdu si les honnêtes gens ne vien- » nent pas à mon secours; c'est vous dire que je m'a- » dresse à vous, dont on m'a dit trop de bien pour » que j'hésite un instant à vous confier toute mon » affaire. Valet de chambre du marquis de...., j'é- » migrai avec lui. Pour ne pas éveiller les soupçons, » nous voyagions à pied et je portais le bagage, y » compris une cassette contenant seize mille francs » en or et les diamants de feue madame la marquise. » Nous étions sur le point de joindre l'armée de....., » lorsque nous fûmes signalés et poursuivis par un » détachement de volontaires. Monsieur le marquis, » voyant qu'on nous serrait de près, me dit de jeter » la cassette dans une mare assez profonde, près de » laquelle nous nous trouvions, afin que sa présence » ne nous trahit pas dans le cas où nous serions » arrêtés. Je comptais revenir la chercher la nuit » suivante; mais les paysans, ameutés par le tocsin » que le commandant du détachement faisait sonner » contre nous, se mirent avec tant d'ardeur à battre » le bois ou nous étions cachés qu'il ne fallut plus » songer qu'à fuir. Arrivés à l'étranger, monsieur le » marquis reçut quelques avances du prince de...; » mais ces ressources s'épuisèrent bientôt, et il son- » gea à m'envoyer chercher la cassette restée dans la » mare. J'étais d'autant plus sûr de la retrouver, que » le lendemain du jour où je m'en étais désaisi, » nous avions dressé de mémoire le plan des loca- » lités, dans le cas où nous resterions longtemps sans » pouvoir y revenir. Je partis, je rentrai en France, » et j'arrivai sans accident jusqu'au village de....., » voisin du bois où nous avions été poursuivis. Vous » devez connaître parfaitement ce village, puisqu'il » n'est guère qu'à trois quarts de lieue de votre résidence. Je me disposais à remplir ma mission, quand » l'aubergiste chez lequel je logeais, jacobin enragé » et acquéreur de biens nationaux, remarquant mon » embarras quand il m'avait proposé de boire à la » santé de la république, me fit arrêter comme sus- » pect. Comme je n'avais point de papiers, et que » j'avais le malheur de ressembler à un individu » poursuivi pour arrestation de diligences, on me » colporta de prison en prison pour me confronter » avec mes prétendus complices. J'arrivai ainsi à » Bicêtre, où je suis à l'infirmerie depuis deux mois.

» Dans cette cruelle position, me rappelant avoir » entendu parler de vous par une parente de mon » maître, qui avait du bien dans votre canton, je » viens vous prier de me faire savoir si vous ne pour- » riez pas me rendre le service de lever la cassette en » question, et de me faire passer une partie de l'ar- » gent qu'elle contient. Je pourrais ainsi subvenir à » mes pressants besoins, et payer mon défenseur, qui » me dicte la présente, et m'assure qu'avec quelques » cadeaux, je me tirerai d'affaire.

» Recevez, Monsieur, etc.

» *Signé* N..... »

Sur cent lettres de ce genre, vingt étaient toujours répondues. On cessera de s'en étonner si l'on

considère qu'elles ne s'adressaient qu'à des hommes connus par leur attachement à l'ancien ordre de choses, et que rien ne raisonne moins que l'esprit de parti. On témoignait d'ailleurs au mandataire présumé cette confiance illimitée qui ne manque jamais son effet sur l'amour-propre ou sur l'intérêt; le provincial répondait donc en annonçant qu'il consentait à se charger de retirer le dépôt. Nouvelle missive du prétendu valet de chambre, portant que, dénué de tout, il avait engagé à l'infirmier, pour une somme assez modique, la malle où se trouvait, dans un double fond, le plan dont il a déjà été question. L'argent arrivait alors, et l'on recevait jusqu'à des sommes de douze et quinze cents francs. Quelques individus, croyant faire preuve d'une grande sagacité, vinrent même du fond de leur province à Bicêtre, où on leur remit le plan destiné à les conduire dans ce bois mystérieux, qui, comme les forêts fantastiques des romans de chevalerie, devait fuir éternellement devant eux. Les Parisiens eux-mêmes donnèrent quelquefois dans le panneau; et l'on peut se rappeler encore l'aventure de ce marchand de drap de la rue des Prouvaires, surpris minant une arche du Pont-Neuf, sous laquelle il croyait trouver les diamants de la duchesse de Bouillon,

On comprend, du reste, que de pareilles manœuvres ne pouvaient s'effectuer que du consentement, et avec la participation des employés, puisqu'eux-mêmes recevaient la correspondance des chercheurs de trésors. Mais le concierge pensait qu'indépendamment du bénéfice indirect qu'il en retirait, par l'accroissement de la dépense des prisonniers, en comestibles et en spiritueux, ceux-ci, occupés de cette manière, en songeaient moins à s'évader. D'après le même principe, il tolérait la fabrication d'une foule d'ouvrages en paille, en bois, en os, et jusqu'à celles de fausses pièces de deux sous, dont Paris se trouva un instant inondé. Il y avait encore d'autres industries, mais celles-là s'exerçaient clandestinement : on fabriquait à huis clos de faux passe-port à la plume, imités à faire illusion, des scies à couper les fers, et de faux tours en cheveux, qui servaient merveilleusement à s'évader du bagne, les forçats étant surtout reconnaissables à leur tête rasée. Ces divers objets se cachaient dans des étuis de fer-blanc, qu'on pouvait s'introduire dans les intestins.

Pour moi, toujours préoccupé de l'idée d'éviter le bagne et de gagner un port de mer, où je pourrais m'embarquer, je combinais nuit et jour les moyens de sortir de Bicêtre : j'imaginai enfin qu'en perçant le carreau du *Fort-Mahon* pour gagner les aqueducs pratiqués sous la maison, nous pourrions, au moyen d'une courte mine, arriver dans la cour des fous, d'où il ne devait pas être difficile de gagner l'extérieur. Ce projet fut éxécuté en dix jours et autant de nuits. Pendant tout ce temps, les détenus dont on croyait devoir se méfier ne sortaient qu'accompagnés d'un homme sûr; il fallut cependant attendre que la lune fût sur son déclin. Enfin, le 13 octobre 1797, à deux heures du matin, nous descendîmes dans l'aqueduc, au nombre de trente-quatre. Munis de plusieurs lanternes sourdes, nous eûmes bientôt ouvert le passage souterrain et pénétré dans la cour des fous. Il s'agissait de trouver une échelle, ou tout au moins quelque chose qui pût en tenir lieu, pour escalader les murs; une perche assez longue nous tomba enfin sous la main, et nous allions tirer au doigt mouillé à qui monterait le premier, quand un bruit de chaînes troubla tout à coup le silence de la nuit.

Un chien sortit d'une niche placée dans un angle de la cour : nous restâmes immobiles, retenant jusqu'à notre haleine, car le moment était décisif... Après s'être étendu en bâillant, comme s'il n'eût voulu que changer de place, l'animal remit une patte dans sa niche paraissant vouloir y rentrer; nous nous croyions sauvés. Tout à coup il tourna la tête vers l'endroit où nous étions entassés, et fixa sur nous deux yeux qui semblaient des charbons ardents. Un grognement sourd fut alors suivi d'aboiements qui firent retentir toute la maison. Desfosseux voulait d'abord essayer de lui tordre le cou, mais l'indiscret était de taille à rendre l'issue de la lutte assez douteuse. Il nous parut plus prudent de nous blottir dans une grande pièce ouverte, qui servait au traitement des aliénés, mais le chien n'en continua pas moins son concerto et ses collègues s'étant mis de la partie, le vacarme devint tel, que l'inspecteur des salles, Giroux, vit qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire parmi ses pensionnaires. Connaissant son monde, il commença sa ronde par le *Fort-Mahon*, et faillit tomber à la renverse en ne trouvant plus personne. A ses cris, le concierge, les guichetiers, la garde, tout accourut. On eut bientôt découvert le chemin que nous avions pris, et l'on n'en prit pas d'autre pour arriver dans la cour des fous, où le chien ayant été déchaîné, courut droit à nous. La garde entra alors dans la pièce où nous nous trouvions, la baïonnette croisée, comme s'il se fût agi d'enlever une redoute; on nous mit les menottes, prélude ordinaire de tout ce qui se fait d'un peu important en prison, puis nous rentrâmes, non pas au *Fort-Mahon*, mais au cachot, sans qu'on nous fît toutefois éprouver aucun mauvais traitement.

Cette tentative, la plus hardie dont la maison eût été depuis longtemps le théâtre, avait jeté une telle confusion parmi les surveillants, qu'on fut deux jours à s'apercevoir qu'il manquait un détenu du *Fort-Mahon* : c'était Desfosseux. Connaissant toute son adresse, je le croyais bien loin, quand, le troisième jour au matin, je le vis entrer dans mon cachot, pâle, défait, et tout sanglant. Lorsque la porte eut été refermée sur lui, il me raconta toute son aventure.

Au moment où la garde nous avait saisis, il s'était blotti dans une espèce de cuve servant probablement aux douches ou aux bains; n'entendant plus de bruit, il était sorti de sa retraite, et la perche l'avait aidé à franchir plusieurs murs, mais il se trouvait toujours dans les cours de fous; cependant le jour allait poindre, il entendait déjà aller et venir dans les bâtiments, car on n'est nulle part aussi matineux que dans les hospices. Il fallait se soustraire aux regards des employés, qui ne pouvaient tarder à circuler dans les

cours; le guichet d'une loge était entr'ouvert : il s'y glisse, et veut même, par excès de précaution, se fourrer dans un grand tas de paille; mais quel est son étonnement d'y voir accroupi un homme nu, les cheveux en désordre, la barbe hérissée, l'œil hagard et sanglant. Le fou, car c'en est un, regarde Desfosseux d'un air farouche, puis il lui fait un signe rapide, et comme celui-ci reste immobile, il s'élance comme pour le déchirer. Quelques caresses semblent l'apaiser, il prend Desfosseux par la main, et le fait asseoir à ses côtés, en attirant toute la paille sous lui, par des mouvements brusques et saccadés comme ceux du singe. A huit heures du matin, un morceau de pain noir tombe par le guichet; il le prend, l'examine quelque temps, et finit par le jeter dans le baquet aux excréments, d'où il le retire un instant après pour le dévorer. Dans la journée, on apporte du pain, mais comme le fou dormait, Desfosseux s'en empare et le dévore, au risque d'être dévoré par son terrible compagnon, qui peut trouver mauvais qu'on lui enlève sa pitance. A la brune, le fou s'éveille, et parle quelque temps avec une volubilité extraordinaire; la nuit arrive, son exaltation augmente sensiblement, et il se met à faire des gambades et des contorsions hideuses, en secouant ses chaînes avec une espèce de plaisir.

Dans cette épouvantable position, Desfosseux attendait avec impatience que le fou fût endormi, pour sortir par le guichet; vers minuit, ne l'entendant plus remuer, il s'avance, passe un bras, la tête...., on le saisit par une jambe; c'est le fou, qui, d'un bras vigoureux, le rejette sur la paille, et se place devant le guichet, où il reste jusqu'au jour, immobile comme une statue. La nuit suivante, nouvelle tentative, nouvel obstacle. Desfosseux, dont la tête commence à se détraquer, veut employer la force; une lutte terrible s'engage, et Desfosseux, frappé de coups de chaîne, couvert de morsures et de contusions, est forcé d'appeler les gardiens. Ceux-ci, le prenant d'abord pour un de leurs administrés qui se sera fourvoyé, veulent aussi le mettre en loge, mais il parvient à se faire reconnaître, et obtient enfin la faveur d'être ramené avec nous.

Nous restâmes huit jours au cachot, après quoi je fus mis à la *Chaussée*, où je retrouvai une partie des détenus qui m'avaient si bien accueilli à mon arrivée. Ils faisaient grande chère, et ne se refusaient rien; car, indépendamment de l'argent provenant des *lettres de Jérusalem*, ils en recevaient encore des femmes qu'ils avaient connues, et qui venaient les visiter fort assidûment. Devenu, comme à Douai, l'objet de la surveillance la plus active, je n'en cherchais pas moins à m'évader encore, lorsqu'enfin arriva le jour du départ de la chaîne.

VIII

Un départ de la chaîne. — La complainte des galériens. — Humanité des argousins. — Ils encouragent le vol. — Malheureuse tentative d'évasion. — Le bagne de Brest. — Les bénédictions.

C'était le 20 novembre 1797 : toute la matinée on avait remarqué dans la prison un mouvement qui n'était pas ordinaire. Les détenus n'étaient pas sortis des cabanons : les portes s'ouvraient et se refermaient à chaque instant avec fracas; les guichetiers allaient, venaient d'un air affairé; dans la grande cour, on déchargeait des fers dont le bruit arrivait jusqu'à nous. Vers onze heures, deux hommes vêtus d'un uniforme bleu, entrèrent au *Fort-Mahon*, où, depuis huit jours, j'avais été replacé avec mes camarades d'évasion; c'était le capitaine de la chaîne et son lieutenant. « Eh bien! » dit le capitaine, en nous montrant ce sourire qui annonce une familiarité bienveillante. « Y a-t-il » ici *des chevaux de retour* (forçats évadés)? » Et tandis qu'il parlait, c'était à qui s'empresserait pour lui faire sa cour : *Bonjour, M. Viez; bonjour, M. Thierry*, s'écriaient-on de toutes parts. Ces saluts étaient même répétés par des prisonniers qui n'avaient jamais vu ni Viez, ni Thierry, mais qui, en se donnant un air de connaissance, espéraient se les rendre favorables. Il était difficile que le capitaine, c'était Viez, ne s'enivrât pas un peu de ces hommages: cependant comme il était habitué à de pareils honneurs, il ne perdait pas la tête, et il reconnaissait parfaitement les siens. Il aperçut Desfosseux : « Ah! ah! dit-il, voilà un *ferlampier* (condamné habile à couper ses fers), qui a déjà voyagé avec nous. Il m'est revenu que tu as manqué d'être *fauché* (guillotiné) à Douai, mon garçon. Tu as bien fait de manquer, mordieu! car, vois-tu, il vaut encore mieux retourner au *pré* (bagne), que le *taule* (bourreau), ne joue au panier avec notre *sorbonne* (tête). Au surplus, mes enfants, que tout le monde soit *calme*, et l'on aura le bœuf avec du persil. » Le capitaine ne faisait que commencer son inspection, il la continua en adressant d'aussi aimables plaisanteries à toute sa *marchandise*, c'était de ce nom qu'il appelait les condamnés.

Le moment critique approche : nous descendons dans la *cour des fers*, où le médecin de la maison nous visite pour s'assurer si tout le monde est à peu près en état de supporter les fatigues de la route. Nous sommes tous déclarés *bons*, quoique plusieurs d'entre nous se trouvent dans un état déplorable. Chaque condamné quitte ensuite la livrée de la maison pour revêtir ses propres habits : ceux qui n'en ont point reçoivent un sarrau et un pantalon de toile, bien insuffisants pour se défendre des froids et de l'humidité. Les chapeaux, les vêtements un peu propres qu'on laisse aux condamnés, sont lacérés d'une manière particulière, afin de prévenir les évasions : on ôte, par exemple, aux chapeaux le bord, et le collet aux habits. Aucun condamné ne peut enfin conserver plus de six francs; l'excédant de cette somme est remis au capitaine, qui vous le délivre en route, au fur et à mesure qu'on en a besoin. On élude toutefois assez facilement cette mesure, en plaçant des louis dans des gros sous creusés au tour.

Ces préliminaires achevés, nous entrâmes dans la grande cour, où se trouvaient les gardes de la chaîne, plus connus sous le nom d'*argousins;* c'étaient, pour la plupart, des Auvergnats, porteurs d'eau, commissionnaires ou charbonniers, qui exerçaient leur profession dans l'intervalle de ces voyages. Au milieu d'eux était une grande caisse de bois, contenant les

fers qui servent successivement à toutes les expéditions du même genre. On nous fit approcher deux à deux, en ayant soin de nous appareiller par rang de taille, au moyen d'une chaîne de six pieds réunie aussitôt au *cordon* de vingt-six condamnés, qui, dès lors, ne pouvaient plus se mouvoir qu'en masse; chacun tenait à cette chaîne par la *cravate,* espèce de triangle en fer, qui s'ouvrant d'un côté par un boulon-charnière, se ferme de l'autre avec un clou rivé à froid. C'est là la partie périlleuse de l'opération : les hommes les plus mutins ou les plus violents restent alors immobiles; car, au moindre mouvement, au lieu de porter sur l'enclume, les coups leur briseraient le crâne, que frise à chaque instant le marteau. Arrive ensuite un détenu qui, armé de longs ciseaux, coupe à tous les forçats les cheveux et les favoris, en affectant de les laisser inégaux.

A cinq heures du soir, le *ferrement* fut terminé : les *argousins* se retirèrent; il ne resta dans la cour que les condamnés. Livrés à eux-mêmes, ces hommes, loin de se désespérer, s'abandonnaient à tous les écarts d'une gaieté tumultueuse. Les uns vociféraient d'horribles plaisanteries, répétées de toutes parts avec les intonations les plus dégoûtantes: les autres s'exerçaient à provoquer par des gestes abominables le rire stupide de leurs compagnons. Ni les oreilles ni la pudeur n'étaient épargnées : tout ce que l'on pouvait voir ou entendre était ou immoral ou ineuphonique. Il est trop vrai, qu'une fois chargé de fers, le condamné se croit obligé de fouler aux pieds tout ce que respecte la société qui le repousse : il n'y a plus de frein pour lui que les obstacles matériels : sa charte est la longueur de sa chaîne, et il ne connaît de loi que le bâton auxquel ses bourreaux l'ont accoutumé. Jeté parmi des êtres à qui rien n'est sacré, il se garde bien de montrer cette grave résignation qui annonce le repentir; car alors il serait en butte à mille railleries, et ses gardiens, inquiets de le trouver si sérieux, l'accuseraient de méditer quelque complot. Mieux vaut, s'il aspire à les tranquilliser sur ses intentions, paraître sans souci à toute heure. On ne se défie pas du prisonnier qui se joue avec son sort : l'expérience de la plupart des scélérats qui se sont échappés des bagnes en fournit la preuve. Ce qu'il y a de certain, c'est que parmi nous ceux qui avaient le plus grand intérêt à s'évader, étaient les moins tristes de tous; ils étaient les boute-en-train. Dès que la nuit fut venue, ils se mirent à chanter. Que l'on se figure cinquante coquins, la plupart vires, hurlant des airs différents. Au milieu de ce vacarme, un *cheval de retour* entonna d'une voix de stentor quelques couplets de la complainte des galériens [1].

Vidocq allant aux provisions sur la route de Cambrai. — Page 41.

Tous nos compagnons n'étaient pas également *heureux :* dans le troisième cordon, composé des condamnés les moins turbulents, on entendait éclater des sanglots, on voyait couler des larmes amères; mais ces signes de douleur ou de repentir étaient accueillis par les huées et les injures des deux autres cordons, où je figurais en première ligne, comme un sujet dangereux par son adresse et son influence. J'y avais près de moi

1. La chaîne,
C'est la grêle;
Mais c'est égal,
Ç'a n'fait pas de mal.

Nos habits sont écarlate,
Nous portons au lieu d'chapeaux
Des bonnets et point d'cravate,
Ç'à fait brosse pour les jabots.
Nous aurions tort de nous plaindre.
Nous sommes des enfants gâtés,
Et c'est crainte de nous perdre
Que l'on nous tient enchaînés.

Nous f'rons des belles ouvrages
En paille ainsi qu'en cocos,
Dont nous ferons étalage
Sans qu'nos boutiques pay' d'impôts.
Ceux qui visit'nt le bagne
N' s'en vont jamais sans acheter,
Avec ce produit d' l'aubaine,
Nous nous arrosons l' gosier.
. . . . . .

Quand vient l'heur' de s'bourrer l' ventre,
En avant les haricots!
Ça n'est pas bon, mais ça entre
Tout comm' le meilleur fricot.
Notr' guignon eût été pire,
Si, comm' des jolis cadets,
On nous eût fait *raccourcire*
A l'abbaye d' Mont-à-r'gret.

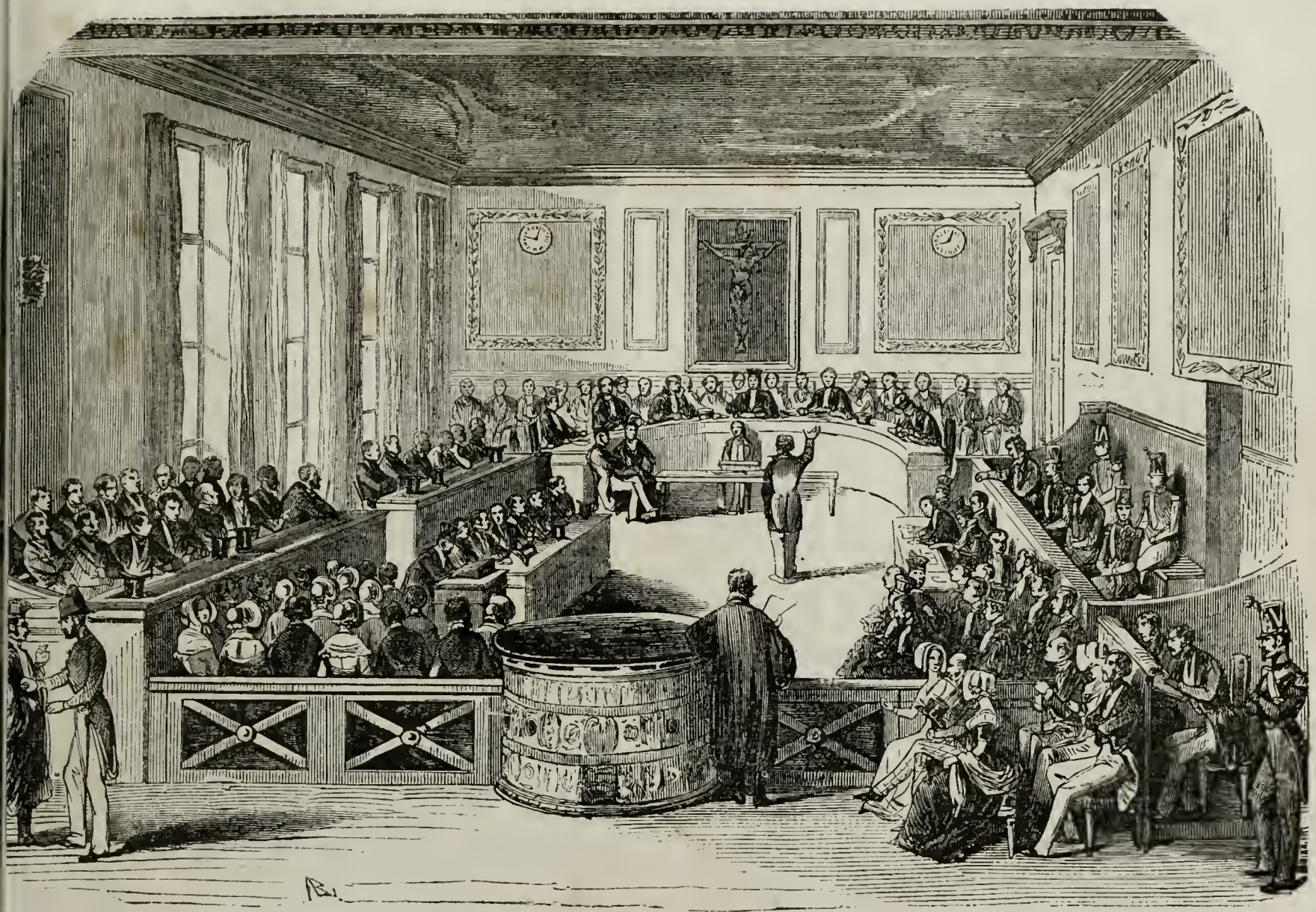

Vidocq condamné aux galères par le Tribunal criminel du Nord. — Page 50.

deux hommes, l'un, ex-maître d'école, condamné pour viol; l'autre, ex-officier de santé, condamné pour faux, qui, sans montrer ni allégresse ni abattement, causaient ensemble du ton le plus calme, le plus naturel.

« Nous allons à Brest, disait le maître d'école?

» — Oui, répondait l'officier de santé, nous allons » à Brest... Je connais le pays, moi... J'y suis passé » étant sous-aide dans la 16e demi-brigade... Bon » pays, ma foi... je ne suis pas fâché de le revoir.

» — Y a-t-on de l'agrément, reprenait le pédagogue, » qui ne me faisait pas l'effet d'être très-fort?

» — De l'agrément?... disait son interlocuteur, d'un » air un peu étonné...

» — Oui... de l'agrément... Je veux demander si » l'on peut se procurer quelques douceurs, si on est » bien traité... si les vivres sont à bon marché.

» — D'abord, vous serez nourri, répondait tran- » quillement l'interlocuteur... et bien nourri; car au » bagne de Brest, il ne faut que deux heures pour » trouver une gourgane dans la soupe, tandis qu'il » faut huit jours à Toulon. »

Ici la conversation fut interrompue par de grands cris, partis du second cordon; on y assommait à coup de chaînes trois condamnés, l'ex-commissaire des guerres Lemière, l'officier d'état-major Simon, et un voleur nommé le *Petit Matelot*, qu'on accusait, ou d'avoir trahi leurs camarades par des révélations, ou d'avoir fait manquer quelque complot de prison. Celui qui les signalait à la vengeance des forçats était un jeune homme dont la rencontre eût été une bonne fortune pour un peintre ou pour un acteur. Avec de mauvaises pantoufles vertes, une veste de chasse veuve de ses boutons, et un pantalon de nankin, qui semblait défier les intempéries de la saison, il portait pour coiffure une casquette sans visière, dont les trous laissaient passer le coin d'un vieux madras. On ne l'appelait à Bicêtre que *Mademoiselle* : j'appris que c'était un de ces misérables qui, livrés à Paris, à une prostitution infâme, trouvent au bagne un théâtre digne de leurs dégoûtantes voluptés. Les *argousins*, accourus d'abord au bruit, ne se donnèrent pas le moindre mouvement pour arracher le *Petit Matelot* des mains des forçats; aussi mourut-il quatre jours après le départ, des coups qu'il avait reçus. Lemière et Simon eussent également péri sans mon intervention : j'avais connu le premier dans l'*Armée roulante*, où il m'avait

rendu quelques services. Je déclarai que c'était lui qui m'avait fourni les instruments nécessaires pour percer le carreau du *Fort-Mahon,* et dès lors on le laissa lui et son camarade en repos.

Nous passâmes la nuit sur la paille, dans l'église alors transformée en magasin. Les *argousins* faisaient des rondes fréquentes, pour s'assurer que personne ne s'occupait à *jouer du violon* (scier ses fers). Au jour, tout le monde fut sur pied : on fit l'appel, on visita les fers; à six heures, nous étions placés sur de longues charrettes, dos à dos, les jambes pendantes à l'extérieur, couverts de givre et transis de froid. Il n'en fallut pas moins, arrivés à Saint-Cyr, nous dépouiller entièrement, pour subir une visite qui s'étendit aux bas, aux souliers, aux chemises, à la bouche, aux oreilles, aux narines et à d'autres endroits plus secrets encore. Ce n'étaient pas seulement des limes en étui que l'on cherchait, mais des ressorts de pendule, qui suffisaient à un prisonnier pour couper ses fers en moins de trois heures de temps. La visite dura près d'une heure; c'est vraiment un miracle que la moitié d'entre nous n'aient pas eu le nez où les pieds gelés. A la couchée, on nous entassa dans des étables à bœufs, où nous étions tellement serrés, que le corps de l'un servait d'oreiller à celui qui venait après; s'embarrassait-on dans sa chaîne ou dans celle de son voisin, les coups de bâton pleuvaient aussitôt sur le maladroit. Dès que nous fûmes couchés sur quelques poignées de paille qui avaient déjà servi de litière aux bestiaux, un coup de sifflet donna l'ordre du silence le plus absolu; il ne fallait même pas le rompre pour la moindre plainte quand, pour relever un factionnaire placé à l'extrémité de l'étable, les *argousins* nous marchaient sur le corps.

Le souper se composa d'une prétendue soupe aux haricots, et de quelques morceaux de viande demi-gâtée. La distribution se faisait dans des baquets de bois qui contenaient trente rations, et le cuisinier, armé d'une grande cuiller à pot, ne manquait pas de répéter à chaque condamné qui se présentait : *Une, deux, trois, quatre, tends ta gamelle, voleur!* Le vin fut distribué dans le baquet dont on s'était servi pour la soupe et la viande; ensuite un *argousin* prit un sifflet pendu à sa boutonnière, et le fit résonner à trois reprises, en disant : *Attention, voleurs, et qu'on réponde par oui ou par non! Avez-vous eu le pain?* Oui. *La soupe?* Oui. *La viande?* Oui. *Le vin?* Oui... *Alors, dormez ou faites semblant.*

Cependant une table se dressait à l'entrée de l'étable : le capitaine, le lieutenant, les brigadiers *argousins* s'y placèrent pour prendre un repas un peu meilleur que le nôtre; car ces hommes, qui profitaient de toutes les occasions pour extorquer l'argent des condamnés, faisaient bombance, et ne se refusaient rien. L'étable offrait au surplus, dans ce moment, un des spectacles les plus hideux qu'on puisse imaginer : d'une part, cent vingt hommes parqués comme de vils animaux, roulant des yeux égarés, d'où la douleur bannissait le sommeil; de l'autre, huit individus à figures sinistres, mangeant avidement, sans perdre un instant de vue leurs carabines ou leurs bâtons. Quelques minces chandelles, attachées aux murs noircis de l'étable, faisaient une lueur rougeâtre sur cette scène de désolation, dont le silence n'était troublé que par de sourds gémissements, ou par le retentissement des fers. Non contents de frapper à tort et à travers, les *argousins* passaient encore sur les condamnés leurs horribles gaietés : un homme dévoré par la soif demandait-il de l'eau? ils disaient tout haut : *Que celui qui veut de l'eau lève la main.* Le malheureux obéissait sans défiance, et il était aussitôt roué de coups. Ceux qui avaient quelque argent étaient nécessairement ménagés; mais c'était le petit nombre, le long séjour de la plupart des condamnés dans les prisons ayant épuisé leurs faibles ressources.

Ces abus n'étaient pas les seuls qu'on eût à signaler dans la conduite de la chaîne. Pour économiser à son profit les frais de transport, le capitaine faisait presque toujours voyager à pied un des *cordons.* Or, ce *cordon* était toujours celui des plus robustes, c'est-à-dire des plus turbulents des condamnés : malheur aux femmes qu'ils rencontraient, aux boutiques qui se trouvaient sur leur passage! les femmes étaient houspillées de la manière la plus brutale; quant aux boutiques, elles se trouvaient dévalisées en un clin d'œil, comme je le vis faire, à Morlaix, chez un épicier, qui ne conserva ni un pain de sucre ni une livre de savon. On demandera peut-être ce que faisaient les gardiens, pendant que se commettait le délit? Les gardiens faisaient les empressés, sans apporter aucun obstacle réel, bien persuadés qu'en définitive ils profiteraient du vol, puisque c'était à eux que les forçats devaient s'adresser pour vendre leur capture, où l'échanger contre des liqueurs fortes. Il en était de même pour les spoliations exercées sur les condamnés qu'on prenait au passage. A peine étaient-ils *ferrés,* que leurs voisins les entouraient, et leur volaient le peu d'argent qu'ils pouvaient avoir.

Loin de prévenir où d'arrêter ces vols, les *argousins* les provoquaient souvent, comme je leur ai vu faire pour un ex-gendarme qui avait cousu quelques louis dans sa culotte de peau. *Y a gras!* avaient-ils dit, et en trois minutes le pauvre diable se trouva en bannière. En pareil cas, les victimes jetaient ordinairement les hauts cris en appelant à leur secours les *argousins;* ceux-ci ne manquaient jamais d'arriver quand tout était fini, pour tomber à grands coups de bâton... sur celui qu'on avait volé. A Rennes, les bandits dont je parle poussèrent l'infamie jusqu'à dépouiller une sœur de charité qui était venue nous apporter du tabac et de l'argent, dans un manége où nous devions passer la nuit. Les plus criants de ces abus ont disparu, mais il en subsiste encore, qu'on trouvera bien difficiles à déraciner, si l'on considère à quels hommes est nécessairement confiée la conduite des chaînes, et sur qu'elle matière ils opèrent.

Notre pénible voyage dura vingt-quatre jours : arrivés à Pont-à-Lezen, nous fûmes placés au dépôt du bagne, où les condamnés font une sorte de quarantaine jusqu'à ce qu'ils se soient remis de leur fatigue, et qu'on ait reconnu qu'ils ne sont pas atteints de maladies contagieuses. Dès notre arrivée, on nous fit

laver deux à deux dans de grandes cuves pleines d'eau tiède : au sortir du bain, on nous délivra des habits. Je reçus comme les autres une casaque rouge, deux pantalons, deux chemises de toile à voile, deux paires de souliers, et un bonnet vert : chaque pièce de ce trousseau était marquée de l'initiale *GAL*, et le bonnet portait de plus une plaque de fer-blanc, sur laquelle on lisait le numéro d'inscription au registre matricule. Quand on nous eut donné des vêtements, on nous riva la *manicle* au pied ; mais sans former les couples.

Le dépôt de Pont-à-Lezen étant une sorte de lazaret, la surveillance n'y était pas très-rigoureuse; on m'avait même assuré qu'il était assez facile de sortir des salles, et d'escalader ensuite les murs extérieurs. Je tenais ces indications d'un nommé Blondy, qui s'était déjà évadé du bagne de Brest : espérant les mettre à profit, j'avais tout disposé pour être prêt à saisir l'occasion. On nous donnait parfois des pains qui pesaient jusqu'à dix-huit livres; en partant de Morlaix, j'avais creusé l'un de ces pains, et j'y avais introduit une chemise, un pantalon et des mouchoirs : c'était là une valise d'un nouveau genre, on ne la visita pas. Le lieutenant Thierry ne m'avait pas désigné à une surveillance spéciale; loin de là, instruit des motifs de ma condamnation, il avait dit en parlant de moi au commissaire, qu'avec des hommes aussi tranquilles, *on conduirait la chaîne comme un pensionnat de demoiselles*. Je n'inspirais donc aucune défiance : j'entrepris d'exécuter mon projet. Il s'agissait d'abord de percer le mur de la salle où nous étions enfermés : un ciseau d'acier oublié sur le pied de mon lit par un *sbire* forçat, chargé de river les manicles, me servit à pratiquer une ouverture, tandis que Blondy s'occupait de scier mes fers. L'opération terminée, mes camarades fabriquèrent un mannequin qu'ils mirent à ma place, afin de tromper la vigilance des *argousins* de garde, et bientôt, affublé des effets que j'avais cachés, je me trouvai dans la cour du dépôt. Les murs qui en formaient l'enceinte n'avaient pas moins de quinze pieds d'élévation; je vis que pour les franchir, il fallait donc quelque chose qui ressemblât à une échelle : une perche m'en tint lieu, mais elle était si lourde et si longue, qu'il me fut impossible de la passer par-dessus le mur, pour descendre de l'autre côté. Après des efforts aussi vains que pénibles, je dus prendre le parti de risquer le saut; il me réussit fort mal : je me foulai si violemment les deux pieds, qu'à peine eus-je la force de me traîner dans un buisson voisin. J'espérais que, la douleur se calmant, je pourrais fuir avant le jour, mais elle devenait de plus en plus vive, et mes pieds se gonflèrent si prodigieusement, qu'il fallut renoncer à tout espoir d'évasion. Je me traînai alors de mon mieux jusqu'à la porte du dépôt, pour y rentrer de moi-même, espérant obtenir ainsi une remise sur le nombre de coups de bâton qui me revenaient de droit. Une sœur que je fis demander, et à laquelle j'avouai le cas, commença par me faire passer dans une salle où mes pieds furent pansés. Cette excellente femme, que j'avais apitoyée sur mon sort, alla solliciter pour moi le commissaire du dépôt, qui lui accorda ma grâce. Quand, au bout de trois semaines, je fus guéri complétement, on me conduisit à Brest.

Le bagne est situé dans l'enceinte du port; des faisceaux de fusils, deux pièces de canon braquées devant les portes, m'indiquèrent l'entrée des salles, où je fus introduit après avoir été examiné par tous les gardes de l'établissement. Les condamnés les plus intrépides l'ont avoué : quelqu'endurci que l'on soit, il est impossible de se défendre d'une vive émotion au premier aspect de ce lieu de misères. Chaque salle contient vingt-huit lits de camp, nommés *bancs*, sur lesquels couchent enchaînés six cents forçats; ces longues files d'habits rouges, ces têtes rasées, ces yeux caves, ces visages déprimés, le cliquetis continuel des fers, tout concourt à pénétrer l'âme d'un secret effroi. Mais pour le condamné, l'impression n'est que passagère; sentant qu'ici du moins il n'a plus à rougir devant personne, il s'identifie avec sa position. Pour n'être pas l'objet des railleries grossières, des joies odieuses de ses compagnons, il affecte de les partager, il les outre même, et bientôt, du ton, des gestes, cette dépravation de convention passe au cœur. C'est ainsi qu'à Anvers un ex-évêque essuya d'abord toutes les bordées de l'ignoble hilarité des forçats. Ils ne l'appelaient que *Monseigneur*, ils lui demandaient sa bénédiction pour des obscénités; à chaque instant ils le contraignaient à profaner son ancien caractère par des paroles impies; et à force de réitérer ses sacriléges, il parvint à s'émanciper; plus tard, il était devenu cantinier du bagne; on l'appelait toujours *Monseigneur*, mais on ne lui demandait plus l'absolution, il eût répondu par des blasphèmes !

Mon plus vif désir était d'abréger le plus tôt possible, par une évasion, mon séjour au bagne. En pareil cas, la première chose à faire, c'est de s'assurer de la discrétion de son camarade de *couple*. Le mien était un vigneron des environs de Dijon, de trente-six ans environ, condamné à vingt-quatre ans pour récidive de vol avec effraction : espèce d'idiot, que la misère et les mauvais traitements avaient achevé d'abrutir. Courbé sous le bâton, il semblait n'avoir conservé d'intelligence que ce qu'il en fallait pour répondre avec la prestesse d'un singe ou d'un chien, au sifflet des *argousins*. Un pareil sujet ne pouvait me convenir, puisque, pour exécuter mon projet, il me fallait un homme assez résolu pour ne pas reculer devant la perspective des coups de bâton, qu'on ne manque jamais d'administrer aux forçats soupçonnés d'avoir favorisé, où même connu l'évasion d'un condamné. Pour me débarrasser du Bourguignon, je feignis une indisposition : on le mit au couple avec un autre pour aller à *la fatigue*, et lorsque je fus rétabli, on m'appareilla avec un pauvre diable condamné à huit ans pour avoir volé des poules dans un presbytère.

Celui-ci conservait du moins quelque énergie. La première fois que nous nous trouvâmes seuls sur le banc, il me dit : « Écoute, camarade, tu ne m'as pas » l'air de vouloir manger longtemps du pain de la » nation... Sois franc avec moi,... tu n'y perdras » rien... » J'avouai que j'avais l'intention de m'évader à la première occasion. « Eh bien ! me dit-il, si

» j'ai un conseil à te donner, c'est de valser avant que » ces rhinocéros d'*argousins* ne connaissent ta *colo-* » *quinte* (figure); mais ce n'est pas tout que de vou- » loir;... as-tu des *philippes* (écus)? » Je répondis que j'avais quelque argent dans mon étui; alors il me dit qu'il se procurerait facilement des habits près d'un condamné à la double chaîne, mais que pour détourner les soupçons, il fallait que j'achetasse un *ménage*, comme un homme qui se propose de faire paisiblement son temps. Ce ménage consiste en deux gamelles de bois, un petit tonneau pour le vin, des *patarasses*, (espèce de bourrelet, pour empêcher le froissement des fers), enfin un *serpentin*, petit matelas rembourré d'étoupes de calfat. On était au jeudi, sixième jour de mon entrée au bagne; le samedi soir, j'eus des habits de matelot, que je revêtis immédiatement sous ma casaque de forçat. En soldant le vendeur, je m'aperçus qu'il avait aux poignets les cicatrices circulaires de profondes cautérisations; j'appris que, condamné aux galères à perpétuité, en 1774, il avait subi à Rennes la question par le feu, sans avouer le vol dont il était accusé. Lors de la promulgation du Code de 1791, il avait obtenu une commutation en vingt-quatre ans de travaux forcés.

Le lendemain, la section dans laquelle je me trouvais parti au coup de canon pour le travail de la pompe, qui ne s'interrompt jamais. Au guichet de la salle, on visita comme à l'ordinaire nos *manicles* et nos vêtements. Connaissant cet usage, j'avais collé sur mes habits de matelot, à l'endroit de la poitrine, une vessie peinte en couleur de chair. Comme je laissais à dessein ma casaque et ma chemise ouvertes, aucun garde ne songea à pousser plus loin l'examen, et je sortis sans encombre. Arrivé au bassin, je passai avec mon camarade derrière un tas de planches, comme pour satisfaire un besoin; ma *manicle* avait été coupée la veille; la soudure qui cachait les traces de la scie céda au premier effort. Débarrassé des fers, je me dépouillai à la hâte de la casaque et du pantalon de forçat. Sous ma casquette de cuir, je mis une perruque apportée de Bicêtre, puis après avoir donné à mon camarade, la récompense légère que je lui avais promise, je disparus en me glissant derrière des piles de bois équarris.

IX

La chasse aux forçats. — La voix du sang. — L'hôpital. — Sœur Françoise. — Faublas II. — *La Mère des voleurs.*

Je passai sans obstacle à la grille; je me trouvais dans Brest que je ne connaissais pas du tout, et la crainte que mon hésitation sur le chemin que je devais prendre, ne me fît remarquer, augmentait encore mes inquiétudes; après mille tours et détours, j'arrivai enfin à la seule porte qu'eût la ville; il y avait là toujours, à poste fixe, un ancien garde-chiourme, nommé *Lachique*, qui vous devinait un forçat au geste, à la tournure, à la physionomie; et ce qui rendait ses observations plus faciles, c'est qu'un homme qui a passé quelque temps au bagne *tire* toujours involontairement la jambe par laquelle il a traîné le fer. Il fallait cependant passer devant ce redoutable personnage, qui fumait gravement, en fixant un œil d'aigle sur tout ce qui entrait ou sortait. J'avais été prévenu; je payai d'effronterie : arrivé devant Lachique, je déposai à ses pieds une cruche de lait de beurre, que j'avais achetée pour rendre mon déguisement plus complet. Chargeant alors ma pipe, je lui demandai du feu. Il s'empressa de m'en donner avec toute la courtoisie dont il était susceptible, et après que nous nous fûmes réciproquement lâchés quelques bouffées de tabac dans la figure, je le quittai pour prendre la route qui se présentait devant moi.

Je la suivais depuis trois quarts d'heure, quand j'entendis les trois coups de canon qu'on tire pour annoncer l'évasion d'un forçat, afin d'avertir les paysans des environs qu'il y a une gratification de cent francs à gagner, pour celui qui saisira le fugitif. Je vis en effet beaucoup de gens armés de fusils ou de faulx, courir la campagne, battant soigneusement le buisson, et jusqu'aux moindres touffes de genêt. Quelques laboureurs paraissaient même devoir emporter des armes par précaution, car j'en vis plusieurs quitter leur attelage avec un fusil qu'ils tiraient d'un sillon. Un de ces derniers passa tout près de moi dans un chemin de traverse que j'avais pris en entendant les coups de canon, mais il n'eut garde de me reconnaître; j'étais d'abord vêtu fort proprement, et de plus mon chapeau, que la chaleur permettait de porter sous le bras, laissait voir des cheveux en queue, qui ne pouvaient appartenir à un forçat.

Je continuai à m'enfoncer dans l'intérieur des terres, évitant les villages et les habitions isolées. A la brune, je rencontrai deux femmes, auxquelles je demandai sur quelle route je me trouvais; elles me répondirent dans un patois dont je ne compris pas un mot; mais leur ayant montré de l'argent, en faisant signe que je désirais manger, elle me conduisirent à l'entrée d'un petit village, dans un cabaret tenu par... le garde champêtre, que je vis sous le manteau de la cheminée, revêtu des insignes de sa dignité. Je fus un instant démonté, mais, me remettant bientôt, je lui dis que je voulais parler au maire. — « C'est moi », dit un vieux paysan en bonnet de laine et en sabots, assis à une petite table, et mangeant de la galette de sarrasin. Nouveau désappointement pour moi, qui comptais bien m'esquiver dans le trajet du cabaret à la mairie. Il fallait cependant se tirer de là, de manière ou d'autre. Je dis au fonctionnaire en sabots, qu'ayant pris la traverse en partant de Morlaix pour Brest, je m'étais égaré; je lui demandai en même temps à quelle distance je me trouvais de cette dernière ville, en témoignant le désir d'y aller coucher le soir même. — « Vous êtes à cinq lieues de pays de » Brest, me dit-il : il est impossible que vous y arri-

» viez ce soir : si vous voulez coucher ici, je vous » donnerai place dans ma grange, et demain vous » partirez avec le garde champêtre, qui va conduire » un forçat évadé, que nous avons arrêté hier. »

Ces derniers mots renouvelèrent toutes mes terreurs; car à la manière dont ils étaient prononcés, je vis que le maire n'avait pas pris mon histoire au pied de la lettre. J'acceptai néanmoins son offre obligeante; mais après souper, au moment de gagner la grange, portant les mains à mes poches, je m'écriai avec toutes les démonstrations d'un homme désespéré : « Ah ! mon Dieu, j'ai oublié à Morlaix mon porte- » feuille où sont mes papiers, et huit doubles louis !.., » Il faut que je reparte tout de suite,... oui tout de » suite; mais comment retrouver la route?... Si le » garde-champêtre, qui doit connaître le pays, voulait » m'accompagner?... nous serions bien revenus de- » main pour partir à temps avec votre forçat. » Cette proposition écartait tous les soupçons, puisque un homme qui veut se sauver ne prend pas ordinairement la compagnie que je sollicitais; d'un autre côté, le garde champêtre, entrevoyant une récompense, avait mis ses guêtres à mon premier mot. Nous partîmes donc, et au point du jour nous étions à Morlaix. Mon compagnon, que j'avais eu soin d'abreuver largement en route, était déjà bien conditionné; je l'achevai avec du rhum, au premier bouchon que nous rencontrâmes en ville. Il y resta à m'attendre à table, ou plutôt sous la table, et il aura pu m'attendre longtemps.

A la première personne que je rencontre, je demande le chemin de Vannes; on me l'indique tant bien que mal, et je pars, comme dit le proverbe hollandais, *avec la peur chaussée aux talons*. Deux jours se passent sans encombre : le troisième, à quelques lieues de Guemené, au détour de la route, je tombe sur deux gendarmes qui revenaient de la correspondance. L'aspect inattendu des culottes jaunes et des chapeaux bordés me trouble, je fais un mouvement pour fuir; mes deux hommes me crient d'arrêter, en faisant le geste très-significatif de prendre leur carabine au crochet; ils arrivent à moi, je n'ai point de papiers à leur montrer, mais j'improvise une réponse au hasard : « Je me nomme Duval, né à Lorient, dé- » serteur de la frégate la *Cocarde,* actuellement en » rade à Saint-Malo. » Il est inutile de dire que j'avais appris cette particularité pendant mon séjour au bagne, où il arrivait chaque jour des nouvelles de tous les ports. « Comment ! s'écrie le brigadier, vous » seriez Auguste..., le fils du père Duval, qui de- » meure à Lorient, sur la place, à côté de la *Boule* » *d'or?* » Je n'eus garde de dire le contraire : ce qui pouvait m'arriver de pis, c'était d'être reconnu pour un forçat évadé. « Parbleu ! reprend le brigadier je » suis bien fâché de vous avoir arrêté;... mais main- » tenant il n'y a plus de remède,... il faut que je vous » fasse conduire à Lorient ou à Saint-Malo. » Je le priai instamment de ne pas me diriger sur la première de ces deux villes, ne me souciant pas d'être confronté avec ma nouvelle famille, dans le cas où l'on voudrait constater l'identité du personnage. Le maréchal-des-logis donna cependant l'ordre de m'y transférer, et j'arrivai le surlendemain à Lorient, où l'on m'écroua à Pontaniau, maison de détention destinée aux marins, et située près du nouveau bagne, qu'on venait de peupler avec des forçats pris à Brest.

Interrogé le lendemain par le commissaire des classes, je déclarai de nouveau que j'étais Auguste Duval, et que j'avais quitté mon bord sans permission, pour venir voir mes parents. On me reconduisit, alors dans la prison, où se trouvait, entre autres marins, un jeune homme de Lorient, accusé de voies de fait contre un lieutenant de vaisseau. Après avoir causé quelque temps avec moi, il me dit un matin : « Mon *pays*, si vous vouliez payer à déjeuner, je vous » dirais quelque chose qui ne vous ferait pas de » peine. » Son air mystérieux, l'affectation avec laquelle il appuya sur le mot *pays*, m'inquiétèrent, et ne me permirent pas de reculer, le déjeuner fut servi, et au dessert il me parla en ces termes :

« Vous fiez-vous à moi. — Oui ! — Eh bien, je vais » vous tirer d'affaire... Je ne sais pas qui vous êtes, » mais à coup sûr vous n'êtes pas le fils Duval, car il » est mort il y a deux ans à Saint-Pierre-Martinique. » (Je fis un mouvement.) Oui, il est mort il y a » deux ans, mais personne n'en sait rien ici, tant il y » a d'ordre dans nos hôpitaux des colonies. Mainte- » nant, je puis vous donner sur sa famille assez de » renseignements pour que vous vous fassiez passer » pour lui, même aux yeux des parents; cela sera » d'autant plus facile, qu'il était parti fort jeune de » la maison paternelle. Pour plus de sûreté, vous » pouvez d'ailleurs feindre un affaiblissement d'es- » prit, causé par les fatigues de la mer et par les » maladies. Il y a autre chose : avant de s'embarquer, » Auguste Duval s'était fait tatouer sur le bras gau- » che un dessin, comme en ont la plupart des marins » et des soldats; je connais parfaitement ce dessin : » c'était un autel surmonté d'une guirlande. Si vous » voulez vous faire mettre au cachot avec moi pour » quinze jours, je vous ferai les mêmes marques, de » manière à ce que tout le monde s'y méprenne. »

Mon convive paraissait franc et ouvert : j'expliquerai l'intérêt qu'il prenait à mon affaire par ce désir de faire pièce à la justice, dont sont animés tous les détenus; pour eux, la dépister, entraver sa marche, ou l'induire en erreur, c'est un plaisir de vengeance qu'ils achettent volontiers au prix de quelques semaines de cachot : il s'agissait ici de s'y faire mettre, l'expédient fut bientôt trouvé. Sous les fenêtres de la salle où nous déjeunions se trouvait un factionnaire : nous commençâmes à lui jeter des boulettes de mie de pain, et comme il nous menaçait du concierge, nous le mîmes au défi de se plaindre. Sur ces entrefaites, on vint le relever; le caporal, qui faisait l'important, entra au greffe, et un instant après le concierge vint nous prendre, sans même nous dire de quoi il s'agissait. Nous nous en aperçûmes, en entrant dans une espèce de cul de basse-fosse, fort humide mais assez clair. A peine y étions-nous enfermés, que mon camarade commença l'opération, qui réussit parfaitement. Elle consiste tout simple-

ment à piquer le bras avec plusieurs aiguilles réunies en faisceau, et trempées dans l'encre de la Chine et le carmin. Au bout de douze jours, les piqûres étaient cicatrisées au point qu'il était impossible de reconnaître depuis combien de temps elles étaient faites. Mon compagnon profita de plus de cette retraite, pour me donner de nouveaux détails sur la famille Duval, qu'il connaissait d'enfance, et à laquelle il était même, je crois, allié; c'est au point qu'il m'enseigna jusqu'à un *tic* de mon Sosie.

Ces renseignements me furent d'un grand secours, lorsque, le seizième jour de notre détention au cachot, on vint m'en extraire pour me présenter à mon père, que le commissaire des classes avait fait prévenir. Mon camarade m'avait dépeint ce personnage de manière à ne pas s'y méprendre; en l'apercevant, je lui saute au cou : il me *reconnaît;* sa femme, qui arrive un instant après, me *reconnaît;* une cousine et un oncle me *reconnaissent;* me voilà bien Auguste Duval, il n'était plus possible d'en douter, et le commissaire des classes en demeura convaincu lui-même. Mais cela ne suffisait pas pour me faire mettre en liberté : comme déserteur de *la Cocarde*, je devais être conduit à Saint-Malo, où elle avait laissé des hommes à l'hôpital, puis traduit devant un conseil maritime. A vrai dire, tout cela ne m'effrayait guère, certain que j'étais de m'évader dans le trajet. Je partis enfin baigné des larmes de mes *parents*, et lesté de quelques louis de plus, que j'ajoutai à ceux que je portais dans un étui caché, comme je l'ai déjà indiqué.

Jusqu'à Quimper, où je devais être livré à la correspondance, il ne se présenta aucune occasion de fausser compagnie aux gendarmes qui me conduisaient, ainsi que plusieurs autres individus, voleurs, contrebandiers ou déserteurs. On nous avait déposés dans la prison de la ville; en entrant dans la chambre où je devais passer la nuit, je vis sur le pied d'un grabat une casaque rouge, marquée dans le dos de ces initiales, GAL., que je ne connaissais que trop bien. Là dormait, enveloppé d'une mauvaise couverture, un homme qu'à son bonnet vert garni d'une plaque de fer-blanc numérotée, je reconnus pour un forçat. Allait-il me reconnaître? me signaler? j'étais dans des transes mortelles, quand l'individu, éveillé par le bruit des serrures et des verrous, s'étant mis sur son séant, je vis un jeune homme, nommé *Goupy*, arrivé à Brest en même temps que moi. Il était condamné aux travaux forcés à perpétuité pour vol de nuit avec effraction, dans les environs de Bernay, en Normandie; son père faisait le service d'argousin au bagne de Brest, où, dans son temps, il n'était probablement pas venu pour changer d'air. Ne voulant pas l'avoir continuellement sous les yeux, il avait obtenu qu'on le transférât au bagne de Rochefort; il était en route pour cette destination. Je lui contai mon affaire; il me promit le secret, et le garda d'autant plus fidèlement qu'il n'y avait trop rien à gagner à me trahir.

Cependant la correspondance ne marchait pas, et quinze jours s'étaient écoulés déjà depuis mon arrivée à Quimper, sans qu'il fût question de partir. Cette prolongation de séjour me donna l'idée de percer un mur pour m'évader; mais, ayant reconnu l'impossibilité de réussir, je pris un parti qui devait m'assurer la confiance du concierge, et me fournir peut-être l'occasion d'exécuter mon projet en lui inspirant une fausse sécurité. Après lui avoir dit que j'avais entendu les détenus comploter quelque chose, je lui indiquai l'endroit de la prison où l'on devait avoir travaillé. Il fit les recherches les plus minutieuses, et trouva naturellement mon trou, ce qui me valut toute sa bienveillance. Je ne m'en trouvais toutefois guère plus avancé, car la surveillance générale se faisait avec une exactitude qui mettait en défaut toutes mes combinaisons. J'imaginai alors de me faire mettre à l'hôpital, où j'espérais être plus heureux dans l'exécution de mes projets. Pour me donner une fièvre de cheval, il me suffit d'avaler pendant deux jours du *jus de tabac;* les médecins me donnèrent aussitôt mon billet. En arrivant dans la maison, je reçus en échange de mes habits une coiffe et une capote grise, et je fus mis avec les consignés.

Il entrait dans mes vues de rester quelque temps à l'hôpital, afin d'en connaître les issues; mais l'indisposition que m'avait causée le jus de tabac ne devait pas durer au delà de trois ou quatre jours; il fallait trouver une recette pour improviser une autre maladie; car, ne connaissant encore personne dans les salles, il m'était impossible de me procurer de nouveau du jus de tabac. A Bicêtre, j'avais été initié aux moyens de se faire venir ces plaies et ces ulcères au moyen desquels tant de mendiants excitent la pitié publique et prélèvent des aumônes qu'il est impossible de plus mal placer. De tous ces expédients, j'adoptai celui qui consistait à se faire enfler la tête comme un boisseau, d'abord parce que les médecins devraient infailliblement s'y méprendre, ensuite parce qu'il n'était nullement douloureux, et qu'on pouvait en faire disparaître les traces du jour au lendemain. Ma tête devint tout à coup d'une grosseur prodigieuse; grande rumeur parmi les médecins de l'établissement, qui, n'étant pas, à ce qu'il paraît, très-ferrés, ne savaient trop qu'en penser; je crois cependant leur avoir entendu parler d'*Eléphantiasis*, ou bien encore d'hydropisie du cerveau. Quoi qu'il en soit, cette belle consultation se termina par la prescription si commune à l'hôpital, de me mettre à la diète la plus sévère.

Avec de l'argent, je me fusse assez peu inquiété de l'ordonnance; mais mon étui ne contenait que quelques pièces d'or, et je craignais, en les changeant, de donner l'éveil. Je me décidai pourtant à en toucher quelque chose à un forçat libéré qui faisait le service d'infirmier; cet homme, qui eût tout fait pour de l'argent, me procura bientôt ce que je désirais. Sur l'envie que je lui témoignai de sortir pour quelques heures en ville, il me dit qu'en me déguisant, cela ne serait pas impossible, les murs n'ayant pas plus de huit pieds d'élévation. C'était, me dit-il, le chemin qu'il prenait, ainsi que ses camarades, quand il avait à faire quelque partie. Nous tombâmes d'accord qu'il me fournirait des habits, et qu'il m'accompagnerait

dans mon excursion nocturne, qui devait se borner à aller souper chez des filles. Mais les seuls vêtements qu'il eût pu se procurer dans l'intérieur de l'hôpital, étant beaucoup trop petits, il fallut surseoir à l'exécution de ce projet.

Sur ces entrefaites, vint à passer devant mon lit une des sœurs de la maison, que j'avais déjà plusieurs fois remarquée dans des intentions assez mondaines : ce n'est pas que sœur Françoise fût une de ces religieuses petites-maîtresses, comme on en voyait dans l'opéra des *Visitandines*, avant que les nonnes eussent été transformées en pensionnaires, et que la guimpe eût été remplacée par le tablier vert. Sœur Françoise avouait trente-quatre ans. Elle était brune, haute en couleur, et ses robustes appas faisaient plus d'une passion malheureuse, tant parmi les *carabins* que parmi les *infirmiers*. En voyant cette séduisante créature qui pouvait peser entre un et deux quintaux, l'idée me vint de lui emprunter, pour un instant, son harnais claustral; j'en parlai à mon infirmier comme d'une idée folle; mais il prit la chose au sérieux, et promit de me procurer, pour la nuit suivante, une partie de la garde-robe de sœur Françoise. Vers deux heures du matin, je le vis en effet arriver avec un paquet contenant robe, guimpe, bas, etc.; qu'il avait enlevé de la cellule de la sœur, pendant qu'elle était à matines. Tous mes camarades de salle, au nombre de neuf, étaient profondément endormis; je passai néanmoins sur le carré, pour faire ma toilette. Ce qui me donna le plus de mal, ce fut la coiffure; je n'avais aucune idée de la manière de la disposer, et pourtant l'apparence du désordre dans ces vêtements, toujours arrangés avec une symétrie minutieuse, m'eût inévitablement trahi.

Enfin la toilette de *sœur Vidocq* est achevée; nous traversons les cours, les jardins, et nous arrivons à l'endroit où le mur était le plus facile à escalader. Je remets alors à l'infirmier cinquante francs, qui étaient à peu près tout ce qui me restait : il me prête la main, et me voilà dans une ruelle déserte, d'où je gagne la campagne, guidé par ses indications assez vagues. Quoique assez embarrassé dans mes jupons, je marchais encore assez vite pour avoir fait deux grandes lieues au lever du soleil. Un paysan que je rencontrai, venant vendre des légumes à Quimper, et que je questionnai sur la route que je suivais, me fit entendre que j'avançais sur Brest. Ce n'était pas là mon compte; je fis comprendre à cet homme que je voulais aller à Rennes, et il m'indiqua un chemin de traverse qui devait joindre la grande route de cette ville; je m'y enfonçai aussitôt, tremblant à chaque instant de rencontrer quelques militaires de l'*armée d'Angleterre*, qui était cantonnée dans les villages depuis Nantes jusqu'à Brest. Vers dix heures du matin, arrivant dans une petite commune, je m'informai s'il ne s'y trouvait pas de soldats, en témoignant la crainte, bien réelle, qu'ils ne voulussent me houspiller; ce qui devait me faire découvrir. La personne à laquelle je demandai ces renseignements était un sacristain bavard et fort communicatif, qui me força d'entrer, pour me rafraîchir, au presbytère, dont je voyais à deux pas les murs blanchis et les contrevents verts.

Le curé, homme âgé, dont la figure respirait la bonhomie, me reçut avec bonté : « Ma chère sœur, » me dit-il, j'allais célébrer la messe; dès qu'elle sera » dite, vous déjeunerez avec nous. » Il fallut donc aller à l'église, et ce ne fut pas un petit embarras pour moi que de faire les signes et les génuflexions prescrits à une religieuse : heureusement la vieille servante du curé se trouvait à mes côtés; je me tirai passablement d'affaire en l'imitant de tout point. La messe finie, on se mit à table, et les questions commencèrent. Je dis à ces braves gens que je me rendais à Rennes pour accomplir une pénitence. Le curé n'insista pas; mais le sacristain, me pressant un peu vivement, afin de savoir pourquoi j'étais ainsi punie, je lui répondis : « Hélas! c'est pour avoir été curieuse!.... » Mon homme se le tint pour dit, et quitta ce chapitre. Ma position était cependant assez difficile; je n'osais pas manger, dans la crainte de déceler un appétit viril; d'un autre côté, je disais plus souvent *M. le Curé*, que *mon cher frère*, de telle sorte que ces distractions eussent pu tout découvrir, si je n'eusse abrégé le déjeuner. Je trouvai cependant moyen de me faire indiquer les endroits de cantonnement, et, muni des bénédictions du curé, qui me promit de ne pas m'oublier dans ses prières, je me remis en chemin, déjà familiarisé avec mon nouveau costume.

Sur la route je rencontrai peu de monde; les guerres de la révolution avaient dépeuplé ce malheureux pays, et je traversai des villages où il ne restait pas debout une maison. A la nuit, arrivant dans un hameau composé de quelques habitations, je frappai à la porte d'une chaumière. Une femme âgée vint ouvrir, et m'introduisit dans une pièce assez grande, mais qui, pour la malpropreté, l'eût disputé aux plus sales taudis de la Galice ou des Asturies. La famille se composait du père, de la mère, d'un jeune garçon, et de deux filles, de quinze à dix-sept ans. Lorsque j'entrai, on faisait des espèces de crêpes avec de la farine de sarrasin; tout le monde était groupé autour de la poêle, et ces figures, éclairées à la Rembrandt par les seules lueurs du foyer, formaient un tableau qu'un peintre eût admiré; pour moi, qui n'avais guère le temps de faire attention aux effets de lumière, je témoignai le désir de prendre quelque chose. Avec tous les égards qu'inspirait mon costume, on me servit les premières crêpes, que je dévorai, sans même m'apercevoir qu'elles étaient brûlantes à m'enlever le palais. Depuis, je me suis assis à des tables somptueuses; on m'a prodigué les vins les plus exquis, les mets les plus délicats et les plus recherchés; rien de tout cela ne m'a fait oublier les crêpes du paysan bas-breton.

Le souper terminé, la prière se fit en commun. Le père et la mère allumèrent ensuite leurs pipes en attendant l'heure du coucher. Très-abattu par les agitations et les fatigues de la journée, je témoignai le désir de me retirer. « Nous n'avons point de lit à vous » donner, dit le maître de la maison, qui, ayant été » marin, parlait assez bien français : vous coucherez » avec mes deux filles... » Je lui fis observer qu'allant

Salle des fous à Bicêtre. — Page 52.

en pénitence, je devais coucher sur la paille; j'ajoutai que je me contenterais d'un coin de l'étable. « Oh! » reprit-il, en couchant avec Jeanne et Madelon, vous » ne romprez pas votre vœu, car leur lit n'est composé » que de paille... Vous ne pouvez pas d'ailleurs avoir » place dans l'étable... Il s'y trouve déjà un chau- » dronnier et deux semestriers qui ont demandé à y » passer la nuit. » Je n'avais plus rien à dire : trop heureux d'éviter la rencontre des soldats, je gagnai le boudoir de ces demoiselles. C'était un bouge rempli de pommes à cidre, de fromages et de lard fumé; dans un coin, juchaient une douzaine de poules, et plus bas on avait parqué huit lapins. L'ameublement se composait d'une cruche ébréchée, d'une escabelle vermoulue et d'un fragment de miroir; le lit, comme tous ceux de ce pays, était tout simplement un coffre en forme de bière, à demi-rempli de paille, et n'ayant guère plus de trois pieds de largeur.

Ici nouvel embarras pour moi; les deux jeunes filles se déshabillaient fort librement devant moi, qui avais de bonnes raisons pour montrer beaucoup de retenue. Indépendamment des circonstances qu'on devine, j'avais sous mes habits de femme une chemise d'homme qui devait décéler mon sexe et mon *incognito*. Pour ne pas me livrer, je détachai lentement quelques épingles, et lorsque je vis les deux sœurs couchées, je renversai, comme par mégarde, la lampe de fer qui nous éclairait; je pus alors me débarrasser sans crainte de mes vêtements féminins. En entrant dans les draps de toile à voiles, je me couchai de manière éviter toute fâcheuse découverte. Cette nuit fut cruelle : car, sans être jolie, mademoiselle Jeanne, qui ne pouvait faire un mouvement sans me toucher, jouissait d'une fraîcheur et d'un embonpoint trop séduisants pour un homme condamné depuis si longtemps aux rigeurs d'un célibat absolu. Ceux qui ont pu se trouver dans une position analogue croiront sans peine que je ne dormis pas un seul instant.

J'étais donc immobile, les yeux ouverts comme un lièvre au gîte, quand, longtemps avant que le jour ne dût paraître, j'entendis frapper à la porte à coups de crosses de fusil. Ma première idée, comme celle de tout homme qui se trouve dans un mauvais cas, fut qu'on avait découvert mes traces, et qu'on venait m'arrêter; je ne savais plus où me fourrer. Pendant

que les coups redoublaient, je me rappelai enfin les soldats couchés dans l'étable, et mes alarmes se dissipèrent. « Qui est là? dit le maître de la maison, s'é- » veillant en sursaut? — Vos soldats d'hier. — Eh! » bien, que voulez-vous. — Du feu, pour allumer nos pipes avant de partir. » Notre hôte se leva alors, chercha du feu dans les cendres, et ouvrit aux soldats. L'un des deux, regardant sa montre à la clarté de la lampe, dit : « Il est quatre heures et demie..... Allons, partons, l'étape est bonne..... En route, mauvaise troupe. » Ils s'éloignèrent en effet; l'hôte souffla la lampe et se recoucha. Pour moi, ne voulant pas plus m'habiller devant mes compagnes, que m'y déshabiller, je me levai aussitôt, et, rallumant la lampe, j'endossai de nouveau ma robe de bure; puis je me mis à genoux dans un coin, feignant de prier Dieu en attendant le réveil de la famille. Il ne se fit pas longtemps attendre. A cinq heures, la mère cria de son lit ; « Jeanne,..... debout.... Il faut faire la soupe pour la sœur, qui veut partir de bonne heure. » Jeanne se lève; la soupe au lait de beurre est faite, mangée de bon appétit, et je quitte les bonnes gens qui m'avaient si bien acueilli.

Après avoir marché toute cette journée avec ardeur, je me trouvai le soir dans un village des environs de Vannes, où je reconnus que j'avais été trompé par des indications fausses ou mal comprises. Je couchais dans ce village, et le lendemain je traversai Vannes de très-grand matin. Mon intention était toujours de gagner Rennes, d'ou j'espérais arriver facilement à Paris; mais, en sortant de Vannes, je fis une rencontre qui me décida à changer d'avis. Sur la même route, cheminait lentement une femme suivie d'un jeune enfant, et portant sur son dos une boîte de reliques, qu'elle montrait dans les villages, en chantant des complaintes, et vendant des bagues de saint Hubert ou des chapelets bénits. Cette femme me dit qu'elle allait à Nantes par la traverse. J'avais tant d'intérêt à éviter la grande route, que je n'hésitais point à suivre ce nouveau guide, Nantes me présentant d'ailleurs encore plus de ressources que Rennes, comme on le verra tout à l'heure.

Au bout de huit jours de marche, nous arrivâmes à Nantes, où je quittai la femme aux reliques, qui logea dans un faubourg. Pour moi, je me fis indiquer *l'île Feydeau*. Étant à Bicêtre, j'avais appris d'un nommé Grenier, dit le *Nantais*, qu'il se trouvait dans ce quartier une espèce d'auberge où les voleurs se rassemblaient sans crainte d'y être inquiétés; je savais qu'en se recommandant de quelques noms *connus*, on y était admis sans difficulté, mais je ne connaissais que très-vaguement l'adresse, et il n'y avait guère moyen de la demander. Je m'avisai d'un expédient qui me réussi; j'entrai successivement chez plusieurs logeurs en demandant M. Grenier. A la quatrième maison où je m'adressai, l'hôtesse, quittant deux personnes avec lesquelles elle était en affaire, me fit passer dans un petit cabinet et me dit : « Vous avez-vu Grenier ?..... Est-il toujours malade (en prison)? Non, repris-je, il est bien portant (libre). Et voyant que j'étais bien chez *la mère des voleurs*, je lui dis sans hésiter qui j'étais, et dans quelle position je me trouvais. Sans répondre, elle me prit par le bras, ouvrit un porte pratiquée dans la boiserie, et me fit entrer dans une salle basse, où huit hommes et deux femmes jouaient aux cartes, en buvant de l'eau-de-vie et des liqueurs. « Tenez » dit ma conductrice en me présentant à la compagnie, fort étonnée de l'apparition d'une religieuse; « tenez, voilà la sœur qui vient vous convertir .» En même temps, j'arrachai ma guimpe, et trois des assistants, que j'avais vus au bagne, me reconnurent : c'étaient les nommés Berry, Bidaut-Mauger, et le jeune Goupy, que j'avais rencontre à Quimper; les autres étaient des évadés du bagne de Rochefort. On s'amusa beaucoup de mon travestissement : lorsque

Un marquis de l'ancien régime.

le souper nous eut mis en gaieté, une des femmes qui se trouvaient là, voulu s'en revêtir, et ses propos, ses attitudes contrastaient si étrangement avec ce costume que tout le monde en rit aux larmes jusqu'au moment où l'on alla se coucher.

A mon réveil, je trouvai sur mon lit des habits neufs, du linge, tout ce qu'il fallait enfin pour compléter ma toilette. D'ou provenaient ces effets? C'est ce dont je n'avais guère le loisir de m'inquiéter Le peu d'argent que je n'avais pas dépensé à l'hôpital de Quimper, où tout se payait fort cher, avait été employé dans le voyage; sans vêtements, sans ressources, sans connaissances, il me fallait au moins le temps d'écrire à ma mère pour en obtenir des secours. J'acceptai donc tout ce qu'on m'offrit. Mais une circonstance toute particulière abrégea singulièrement mon séjour dans *l'île Feydeau*. Au bout de huit jours, mes commensaux me voyant parfaitement remis de mes fatigues, me dirent un soir que le lendemain il y avait un coup à faire dans une maison, place Graslin, et qu'ils comptaient sur moi pour les accompagner: j'aurais même le poste d'honneur, devant *travailler* dans l'intérieur avec Mauger.

Ce n'était pas là mon compte. Je voulais bien utiliser la circonstance pour me tirer d'affaire, et gagner Paris, où, rapproché de ma famille, les ressources ne me manqueraient pas; mais il n'entrait nullement dans mes combinaisons de m'enrôler dans une bande de voleurs : car, bien qu'ayant hanté les escrocs et vécu d'industrie, j'éprouvais une répugnance invincible à entrer dans cette carrière de crimes dont une expérience précoce commençait à me révéler les périls. Un refus devait, d'un autre côté, me rendre suspect à mes nouveaux compagnons, qui dans cette retraite inaccessible aux regards, pouvaient m'expédier à bas bruit, et m'envoyer tenir compagnie aux saumons et aux éperlans de la Loire : il ne me restait donc qu'un parti à prendre c'était de partir au plus vite, et je m'y décidai.

Après avoir troqué mes habits neufs contre une casaque de paysan, avec laquelle on me donna dix-huit francs de retour, je quittai Nantes, portant au bout d'un bâton un panier de provisions, ce qui me donnait tout à fait l'air d'un homme des environs. Il est inutile de faire observer que je pris la traverse, où, soit dit en passant, les gendarmes seraient bien plus utiles que sur les grandes routes, où se montrent rarement les gens qui peuvent avoir quelque chose à démêler avec la justice. Cette observation se rattache, du reste, à un système de police municipale dont on pourrait tirer, je crois, d'immenses avantages. Borné à la sûreté proprement dite, il permettrait de suivre de commune en commune la trace des malfaiteurs, tandis qu'une fois sortis du rayon des grandes villes, ils bravent toutes les recherches de l'administration. A diverses époques, et toujours à l'occasion de quelques grandes calamités, quand les chauffeurs parcouraient le nord, quand la disette pesait sur le Calvados et sur l'Eure, quand l'Oise voyait chaque nuit éclater des incendies, on fit des applications partielles de ce système, et les résultats en démontrèrent l'efficacité.

X

Le marché de Cholet. — Arrivée à Paris. — Histoire du capitaine Villedieu.

En quittant Nantes, je marchai pendant un jour et deux nuits sans m'arrêter dans aucun village, mes provisions m'en dispensèrent; j'allais au hasard, quoique toujours décidé à gagner Paris ou les bords de la mer, espérant être reçu à bord de quelque navire, lorsque j'arrivai aux premières habitations d'une ville qui me parut avoir été récemment le théâtre d'un combat. La plupart des maisons n'étaient plus qu'un tas de décombres noircis par le feu; toutes celles qui entouraient la place avaient été complétement détruites. Il ne restaient debout que la tour de l'église, où l'horloge sonnait encore les heures pour des habitants qui n'existaient plus. Cette scène de désolation présentait en même temps les accidents les plus bizarres. Sur le seul pan de mur qui restât d'une auberge, on lisait encore ces mots : *Bon logis, à pied et à cheval;* là, des soldats abreuvaient leurs chevaux dans le bénitier d'une chappelle; plus loin, leurs camarades y dansaient au son de l'orgue, avec des femmes du pays, que l'abandon et la misère forçaient à se prostituer *aux bleus* pour un pain de munition. Aux traces de cette guerre d'extermination, on eût pu se croire au milieu des savanes de l'Amérique ou des *oasis* du désert, alors que des peuplades barbares s'égorgeaient avec une rage aveugle. Il n'y avait pourtant eu là, des deux côtés, que des Français, mais tous les fanatismes s'y étaient donné rendez-vous. J'étais dans la Vendée, à Cholet.

Le maître d'un misérable cabaret couvert en genêts, dans lequel je m'étais arrêté, me suggéra un rôle, en me demandant si je venais à Cholet pour le marché du lendemain. Je répondis affirmativement, fort étonné d'abord, qu'on se réunit au milieu de ces ruines, ensuite que les cultivateurs des environs eussent encore quelque chose à vendre; mais l'hôte me fit observer qu'on n'amenait guère à ce marché que des bestiaux de cantons assez éloignés; d'un autre côté, quoiqu'on n'eût encore rien fait pour réparer les désastres de la guerre, la pacification avait été presque terminée par le général Hoche, et si l'on voyait encore des soldats républicains dans le pays, c'était surtout pour contenir les chouans, qui pouvaient devenir redoutables.

Je me trouvai au marché de grand matin, et, songeant à tirer parti de la circonstance, je m'approchai d'un marchand de bœufs, dont la figure me revenait, en le priant de m'entendre un instant. Il me regarda d'abord avec quelque méfiance, me prenant peut-être pour quelque espion, mais je m'empressai de le rassurer en lui disant qu'il s'agissait d'une affaire purement personnelle. Nous entrâmes alors sous un hangar où l'on vendait de l'eau-de-vie; je lui racontai succinctement, qu'ayant déserté de la 36e demi-

brigade pour voir mes parents, qui habitaient Paris, je désirais vivement trouver une place qui me permit de me rendre à ma destination sans crainte d'être arrêté. Ce brave homme me répondit qu'il n'avait pas de place à me donner, mais que si je voulais *toucher* (conduire) un troupeau de bœufs jusqu'à Sceaux, il pourrait m'y emmener avec lui. Jamais proposition ne fut acceptée avec plus d'empressement. J'entrai immédiatement en fonctions, voulant rendre à mon nouveau patron les petits services qui dépendaient de moi.

Dans l'après-midi, il m'envoya porter une lettre chez une personne de la ville, qui me demanda si mon maître ne m'avait pas chargé de rien recevoir : je répondis négativement : « C'est égal, » me dit cette personne, qui était, je crois, un notaire;... « vous lui » remettrez toujours ce sac de trois cents francs. » Je livrai fidèlement la somme au marchands de bœufs, auquel mon exactitude parut inspirer quelque confiance. On partit le lendemain. Au bout de trois jours de route, mon patron me fit appeler : « Louis, me » dit-il, sais-tu écrire? — Oui, monsieur. — Comp- » ter?... — Oui, monsieur. — Tenir un registre? — » Oui, monsieur. — Eh bien! comme j'ai besoin de » me détourner de la route pour aller voir des bœufs » maigres à Sainte-Gauburge, tu conduiras les bœufs » à Paris avec Jacques et Saturnin; tu seras maître- » garçon. » Il me donna ensuite ses instructions, et partit.

En raison de l'avancement que je venais d'obtenir, je cessai de voyager à pied, ce qui améliora sensiblement ma position; car les toucheurs de bœufs fantassins sont toujours ou étouffés par la poussière qu'élève les bestiaux, ou enfoncés jusqu'aux genoux dans la boue, que leur passage augmente encore. J'étais d'ailleurs mieux payé, mieux nourri, mais je n'abusai pas de ces avantages, comme je le voyais faire à la plupart des maîtres-garçons qui suivaient la même route. Tandis que le fourrage des bestiaux se transformait pour eux en poulardes et en gigots de mouton, ou qu'il s'en faisaient tenir compte par les aubergistes, les pauvres animaux dépérissaient à vue d'œil.

Je me conduisis plus loyalement : aussi, en nous retrouvant à Verneuil, mon maître, qui nous avait devancés, me fit-il des compliments sur l'état du troupeau. Arrivés à Sceaux, mes bêtes valaient vingt francs de plus par tête que toutes les autres, et j'avais dépensé quatre-vingt-dix francs de moins que mes confrères pour mes frais de route. Mon maître, enchanté, me donna une gratification de quarante francs, et me cita parmi tous les herbagers, comme l'Aristide des toucheurs de bœufs; je fus en quelque sorte mis à l'ordre du jour du marché de Sceaux; en revanche, mes collègues m'auraient assommé de bon cœur. Un d'eux, gars bas-normand, connu pour sa force et son adresse, tenta même de me dégoûter du métier, en se chargeant de la vindicte publique : mais que pouvait un rustre épais contre l'élève du grand Goupy!..... Le Bas-Normand succomba dans un des plus mémorables combats à coups de poings, dont les habitués du Marché aux vaches grasses eussent gardé le souvenir.

Ce triomphe fut d'autant plus glorieux, que j'avais mis beaucoup de modération dans ma conduite, et que je n'avais consenti à me battre que lorsqu'il n'était plus possible de faire autrement. Mon maître, de plus en plus satisfait de moi, voulut absolument me garder à l'année comme maître-garçon, en me promettant un petit intérêt dans son commerce. Je n'avais pas reçu de nouvelles de ma mère; je trouvais là les ressources que je venais chercher à Paris; enfin, mon nouveau costume me déguisait si bien, que je ne craignais nullement d'être découvert dans les excursions fréquentes que je fis à Paris. Je passai en effet auprès de plusieurs personnes de ma connaissance, qui ne firent même pas attention à moi. Un soir, cependant, que je traversais la rue Dauphine, pour regagner la barrière d'Enfer, je me sentis frapper sur l'épaule : ma première pensée fut de fuir, sans me retourner, attendu que celui qui vous arrête ainsi compte sur ce mouvement pour vous saisir; mais un embarras de voiture barrait le passage : j'attendis l'événement, et d'un coup d'œil, je reconnus que j'avais eu *la panique*.

Celui qui m'avait fait si grand'peur n'était autre que Villedieu, ce capitaine du 13e chasseurs *bis*, avec lequel j'avais été intimement lié à Lille. Quoique surpris de me voir avec un chapeau couvert de toile cirée, une blouse et des guêtres de cuir, il me fit beaucoup d'amitiés, et m'invita à souper, en me disant qu'il avait à me raconter des choses bien extraordinaires. Pour lui, il n'était pas en uniforme; mais cette circonstance ne m'étonna pas, les officiers prenant ordinairement des habits bourgeois quand ils séjournent à Paris. Ce qui me frappa, ce fut son air inquiet, et son extrême pâleur. Comme il témoignait l'intention de souper hors barrières, nous prîmes un fiacre qui nous conduisit jusqu'à Sceaux.

Arrivés au *Grand Cerf*, nous demandâmes un cabinet. A peine fûmes-nous servis que Villedieu, fermant la porte à double tour, et mettant la clef dans sa poche, me dit, les larmes aux yeux, et d'un air égaré : « Mon ami, je suis un homme perdu!..... perdu!..... » On me cherche..... Il faut que tu me procures des » habits semblables aux tiens..... Et si tu veux,..... » j'ai de l'argent,... beaucoup d'argent, nous partirons ensemble pour la Suisse. Je connais ton adresse » pour les évasions; il n'y a que toi qui puisse me » tirer de là. »

Ce début n'avait rien de trop rassurant pour moi. Déjà assez embarrassé de ma personne, je ne me souciais pas du tout de mettre contre moi une nouvelle chance d'arrestation, en me réunissant à un homme qui, poursuivi avec activité, devait me faire découvrir. Ce raisonnement, que je fis *in petto*, me décida à jouer serré avec Villedieu. Je ne savais d'ailleurs nullement de quoi il s'agissait. A Lille, je l'avais vu faire plus de dépenses que n'en comportait sa solde, mais un officier jeune et bien tourné a tant de moyens de se procurer de l'argent, que personne n'y faisait

attention. Je fus donc fort surpris de l'entendre me raconter ce qu'on va lire.

« Je ne te parlerai pas des circonstances de ma vie » qui ont précédé notre connaissance; il te suffira de » savoir qu'aussi brave et aussi intelligent qu'un au- » tre, poussé de plus par d'assez puissants protec- » teurs, je me trouvais, à trente-quatre ans, capitaine » de chasseurs, quand je te rencontrai à Lille, au *Café* » *de la Montagne*. Là, je me liai avec un individu dont » les formes honnêtes me prévinrent en sa faveur; in- » sensiblement ces relations devinrent plus intimes, si » bien que je fus reçu dans son intérieur. Il y avait » beaucoup d'aisance dans la maison; on y était pour » moi aux petits soins; et si M. Lemaire était bon » convive, madame Lemaire était charmante. Bijou- » tier, voyageant avec les objets de son commerce, » il faisait de fréquentes absences de six ou huit jours; » je n'en voyais pas moins son épouse, et tu devines » déjà que je fus bientôt son amant. Lemaire ne s'a- » perçut de rien, ou ferma les yeux. Ce qu'il y a de » certain, c'est que je menais la vie la plus agréable, » quand, un matin, je trouvai Joséphine en pleurs. » Son mari venait, me dit-elle, d'être arrêté, à Cour- » trai, avec son commis, pour avoir vendu des objets » non contrôlés, et comme il était probable qu'on » viendrait visiter son domicile, il fallait tout enlever » au plus vite. Les effets les plus précieux furent en » effet emballés dans une malle, et transportés à mon » logement. Alors Joséphine me pria de me rendre à » Courtrai, où l'influence de mon grade pourrait » être utile à son mari. Je n'hésitai pas un instant » J'étais si vivement épris de cette femme, qu'il sem- » blait que j'eusse renoncé à l'usage de mes facultés » pour ne penser que ce qu'elle pensait, ne vouloir que » ce qu'elle voulait.

» La permission du colonel obtenue, j'envoyai cher- » cher des chevaux, une chaise de poste, et je partis » avec l'exprès qui avait apporté la nouvelle de l'ar- » restation de Lemaire. La figure de cet homme ne me re- » venait pas du tout; ce qui m'avait d'abord indisposé » contre lui, c'était de l'entendre tutoyer Joséphine, » et la traiter avec beaucoup d'abandon. A peine » monté dans la voiture, il s'installa dans un coin, » s'y mit à son aise, et dormit jusqu'à Menin, où je fis » arrêter pour prendre quelque chose. Paraissant s'é- » veiller en sursaut, il me dit familièrement : — Ca- » pitaine, je ne voudrais pas descendre... Faites-moi » le plaisir de m'apporter un verre d'eau-de-vie... — » Assez surpris de ce ton, je lui envoyai ce qu'il de- » mandait par une fille de service, qui revint aussitôt » me dire que mon compagnon de voyage n'avait pas » répondu; que, sans doute, il dormait. Force me » fut de retourner à la voiture, où je vis mon homme » immobile dans un coin, la figure couverte d'un » mouchoir. — Dormez-vous, lui dis-je à voix basse? » — Non, répondit-il;..... et je n'en ai guères d'envie; » mais pourquoi diable m'envoyez-vous une domes- » tique, quand je vous dis que je ne me soucie pas de » montrer ma face à ces gens-là. — Je lui apportai le » verre d'eau-de-vie, qu'il avala d'un trait; nous par- » times ensuite. Comme il ne paraissait plus disposé » à dormir, je le questionnai légèrement sur les mo- » tifs qui l'engageaient à garder *l'incognito*, et sur l'af- » faire que j'allais traiter à Courtrai, sans en connaî- » tre les détails. Il me dit, très-succinctement que » Lemaire était prévenu de faire partie d'une bande » de chauffeurs, et il ajouta qu'il n'en avait rien dit à » Joséphine, dans la crainte de l'affliger davantage. » Cependant nous approchions de Courtrai; à quatre » cents pas de la ville, mon compagnon crie au pos- » tillon d'arrêter un moment; il met une perruque, » caché dans la forme de son chapeau, se colle un » large emplâtre sur l'œil gauche, tire de son gilet une » paire de pistolets doubles, change les amorces, les » replace au même endroit, ouvre la portière, saute à » terre et disparaît.

» Toutes ces évolutions, dont je ne connaissais pas » le but, ne laissaient pas que de me donner quelques » inquiétudes. L'arrestation de Lemaire n'était-elle » qu'un prétexte? M'attirait-on dans un piége? Vou- » lait-on me faire jouer un rôle dans quelque intri- » gue, dans quelque mauvaise affaire? je ne pouvais » me résoudre à le croire. Cependant j'étais fort in- » certain sur ce que j'avais à faire, et je me promenais » à grands pas dans une chambre de *l'Hôtel du* » *Damier*, où mon mystérieux compagnon m'avait » conseillé de descendre, quand la porte s'ouvrant » tout à coup, me laissa voir..... Joséphine! A son as- » pect, tous mes soupçons s'évanouirent. Cette brus- » que apparition, ce voyage précipité, fait sans moi, » à quelques heures de distance, tandis qu'il eût été » si simple de profiter de la chaise, eussent dû cepen- » dant les redoubler. Mais j'étais amoureux, et quand » Joséphine m'eut dit qu'elle n'avait pu supporter » l'idée de l'absence, je trouvai la raison excellente et » sans réplique. Il était quatre heures après midi. » Joséphine s'habille, sort, et ne rentre qu'à dix- » heures, accompagnée d'un homme habillé en culti- » vateur du pays de Liége; mais dont la tenue et l'ex- » pression de physionomie ne répondaient nullement » à ce costume.

» On servit quelques rafraîchissements; les domes- » tiques sortirent. Aussitôt Joséphine, se jetant à mon » cou, me supplia de nouveau de sauver son mari, en » me répétant qu'il ne dépendait que de moi de lui » rendre ce service. Je promis tout ce qu'on voulut. » Le prétendu paysan, qui avait jusque-là gardé le » silence, prit la parole, en fort bons termes, et m'ex- » posa ce qu'il y avait à faire. Lemaire, me dit-il, » arrivait à Courtrai, avec plusieurs voyageurs qu'il » avait rencontrés sur la route sans les connaître, » quand ils avaient été entourés par un détachement » de gendarmerie, qui les sommait, au nom de la loi, » d'arrêter. Les étrangers s'étaient mis en défense, des » coups de pistolets avaient été échangés, et Lemaire, » resté seul avec son commis, sur le champ de ba- » taille, avait été saisi, sans qu'il fit aucun effort pour » se sauver, persuadé qu'il n'était pas coupable, et » qu'il n'avait rien à craindre. Il s'élevait cependant » contre lui des charges assez fortes : il n'avait pas » pu rendre un compte exact des affaires qui l'ame- » naient dans le canton, attendu, me dit le faux

» paysan, qu'il faisait en ce moment la contrebande, » puis on avait trouvé dans un buisson deux paires » de pistolets, qu'on assurait y avoir été jetés par lui » et par son commis, au moment où on les avait ar- » rêtés; enfin une femme assurait l'avoir vu, la » semaine précédente, sur la route de Gand, avec les » voyageurs qu'il prétendait n'avoir rencontrés que » le matin de l'engagement avec les gendarmes.

» Dans ces circonstances, ajouta mon interlocu- » teur, il faut trouver moyen de prouver :

» 1° Que Lemaire n'a quitté Lille que depuis trois » jours, et qu'il y résidait depuis un mois;

» 2° Qu'il n'a jamais porté de pistolets;

» 3° Qu'avant de partir, il a touché de quelqu'un » soixante louis.

» Cette confidence eût dû m'ouvrir les yeux sur la » nature des démarches qu'on exigeait de moi; mais, » enivré par les caresses de Joséphine, je repoussai » des pensers importuns, en m'efforçant de m'étour- » dir sur un funeste avenir. Nous partîmes tous trois, » la même nuit, pour Lille. En arrivant, je courus » toute la journée pour faire les dispositions néces- » saires; le soir j'eus tous mes témoins [1]. Leurs dépo- » sitions ne furent pas plus tôt parvenues à Courtrai, » que Lemaire et son commis recouvrèrent leur » liberté. On juge de leur joie. Elle me parut si » excessive, que je ne pus m'empêcher de faire la ré- » flexion qu'il fallait que le cas fût bien critique, » pour que leur libération excitât de pareils trans- » sport. Le lendemain de son arrivée, dînant chez » Lemaire, je trouvai dans ma serviette un rouleau » de cent louis. J'eus la faiblesse de les accepter; dès » lors je fus un homme perdu.

» Jouant gros jeu, traitant mes camarades, faisant » de la dépense, j'eus bientôt dissipé cette somme. » Lemaire me faisant chaque jour de nouvelles offres » de services, j'en profitai pour lui faire divers em- » prunts, qui se montèrent à deux mille francs, sans » que j'en fusse plus riche, ou du moins plus raison- » nable. Quinze cents francs empruntés à un Juif, sur » une traite en blanc de mille écus, et vingt-cinq » louis, que m'avait avancés le quartier-maître, dis- » parurent avec la même rapidité. Je dissipai enfin » jusqu'à une somme de cinq cents francs, que mon » lieutenant m'avait prié de lui garder jusqu'à l'arri- » vée de son marchand de chevaux, auquel il la » devait. Cette dernière somme fut jouée et perdue » dans une soirée, au *Café de la Montagne*, contre un » nommé Carré, qui avait déjà ruiné la moitié du » régiment.

» La nuit qui suivit fut affreuse : tour à tour agité » par la honte d'avoir abusé d'un dépôt qui formait » toute la fortune du lieutenant, par la rage de me » trouver dupe, et par le désir effréné de jouer en- » core, je fus vingt fois tenté de me faire sauter la » cervelle. Lorsque les trompettes sonnèrent le réveil, » je n'avais pas encore fermé l'œil : j'étais de se- » maine, je descendis pour passer l'inspection des » écuries; la première personne que je rencontrai fut » le lieutenant, qui me prévint que son marchand de » chevaux étant arrivé, il allait envoyer chercher ses » cinq cents francs par son domestique. Mon trouble » était si grand, que je répondis sans savoir ce que je » disais; l'obscurité de l'écurie l'empêcha seule de s'en » apercevoir. Il n'y avait plus un instant à perdre si » je voulais éviter d'être à jamais perdu de réputation » auprès de mes chefs et de mes camarades.

» Dans cette position terrible, il ne m'était pas » même venu dans la pensée de m'adresser à Le- » maire, tant je croyais avoir abusé déjà de son ami- » tié; je n'avais cependant plus d'autre ressource; » enfin, je me décidai à l'informer par un billet, de » l'embarras de ma situation. Il accourut aussitôt, et, » déposant sur ma table deux tabatières d'or, trois » montres et douze couverts armoriés, il me dit qu'il » n'avait pas d'argent pour le moment, mais que je » m'en procurerais facilement en mettant au mont- » de-piété ces valeurs, qu'il laissait à ma disposition. » Après m'être confondu en remerciements, j'envoyai » engager le tout par mon domestique, qui me rap- » porta douze cents francs. Je remboursai d'abord le » lieutenant; puis, conduit par ma mauvaise étoile, » je volai au *Café de la Montagne*, où Carré, après » s'être longtemps fait prier pour donner une revan- » che, fit passer de ma bourse dans la sienne les » sept cents francs qui me restaient.

» Tout étourdi de ce dernier coup, j'errai quelque » temps au hasard dans les rues de Lille, roulant » dans ma tête mille projets funestes. C'est dans cette » disposition que j'arrivai, sans m'en apercevoir, à » la porte de Lemaire; j'entrai machinalement : on » allait se mettre à table. Joséphine frappée de mon » extrême pâleur, me questionna avec intérêt sur » mes affaires et sur ma santé; j'étais dans un de ces » moments d'abattement où la conscience de sa fai- » blesse rend expansif l'homme le plus réservé. J'a- » vouai toutes mes profusions, en ajoutant qu'avant » deux mois, j'aurais à payer plus de quatre mille » francs, dont je ne possédais pas le premier sou.

» A ces mots, Lemaire me regarde fixement, et, » avec un regard que je n'oublierai de ma vie, fût-elle » encore bien longue : — Capitaine, me dit-il, je ne » vous laisserai pas dans l'embarras;... mais une » confidence en vaut une autre... On n'a rien à cacher » à un homme qui vous a sauvé de... et, avec un rire » atroce, il se passa la main gauche autour du cou... » Je frémis;... je regardai Joséphine : elle était » calme!... Ce moment fut affreux... Sans paraître » remarquer mon trouble, Lemaire continuait son » épouvantable confidence : j'appris qu'il faisait par- » tie de la bande de Sallambier; que lorsque les gen- » darmes l'avaient arrêté près de Courtrai, ils ve- » naient de commettre un vol, à main armée, dans » une maison de campagne des environs de Gand. » Les domestiques ayant voulu se défendre, on en

1. On sera peut-être surpris de cette facilité, mais on cesserait de s'en étonner en apprenant par combien de témoignages de complaisance le cours de la justice est entravé chaque jour. N'a-t-on pas vu récemment à la cour d'assises de Cahors la moitié des habitants d'une commune déposer sur un fait patent, dans un sens tout opposé que l'autre moitié.

» avait tué trois, et deux malheureuses servantes » avaient été pendues dans un cellier. Les objets que » j'avais engagés provenaient du vol qui avait suivi » ces assassinats !... Après m'avoir expliqué comment » il avait été arrêté près de Courtrai, Lemaire ajouta » que désormais il ne tiendrait qu'à moi de réparer » mes pertes et de remonter mes affaires, en prenant » seulement part à deux ou trois expéditions.

» J'étais anéanti. Jusqu'alors la conduite de Le- » maire, les circonstances de son arrestation, le genre » de service que je lui avais rendu, me paraissaient » bien suspects, mais j'éloignais soigneusement de » ma pensée tout ce qui eût pu convertir mes soup- » çons en certitude. Comme agité par un affreux » cauchemar, j'attendais le réveil,... et le réveil fut » plus affreux encore !

» Eh bien ! dit Joséphine, en prenant cet air pé- » nétré,... vous ne répondez pas... Ah ! je le vois,... » nous avons perdu votre amitié,... j'en mourrai !... » Elle fondait en pleurs; ma tête s'égara; oubliant la » présence de Lemaire, je me précipite à ses genoux » comme un insensé, en m'écriant : Moi, vous quit- » ter... non, jamais ! jamais ! Les sanglots me coupè- » rent la voix : je vis une larme dans les yeux de » Joséphine, mais elle reprit aussitôt sa fermeté. » Pour Lemaire, il nous offrit de la fleur d'orange » aussi tranquillement qu'un cavalier présente une » glace à sa danseuse au milieu d'un bal.

» Me voilà donc enrôlé dans cette bande, l'effroi » des départements du Nord, de la Lys et de l'Escaut. » En moins de quinze jours, je fus présenté à Sal- » lambier, dans qui je reconnus le paysan liégeois; à » Duhamel, à Chopine, à Calandrin et aux principaux » chauffeurs. Le premier coup de main auquel je » pris part eut lieu aux environs de Douai. La maî- » tresse de Duhamel, qui faisait partie de l'expédition, » nous introduisit dans un château, où elle avait servi » comme femme de chambre. Les chiens ayant été » empoisonnés par un élagueur d'arbres employé » dans la maison, nous n'attendîmes même pas pour » exécuter notre projet, que les maîtres fussent cou- » chés. Aucune serrure ne résistait à Calandrin. Nous » arrivâmes dans le plus grand silence, à la porte du » salon; la famille, composée du père, de la mère, » d'une grand'tante, de deux jeunes personnes et » d'un parent en visite, faisait *la bouillotte*. On n'en- » tendait que ces mots, répétés d'une voix monotone : » *Passe, tiens, je fais Charlemagne*, quand Sallambier; » tournant brusquement le bouton de la porte, parut, » suivi de dix hommes barbouillés de noir, le pisto- » let ou le poignard à la main. A cet aspect, les cartes » tombèrent des mains à tout le monde; les demoi- » selles voulurent crier: d'un geste, Sallambier leur » imposa silence. Pendant qu'un des nôtres, montant » avec l'agilité d'un singe sur la tablette de la chemi- » née, coupait au plafond les deux cordons de son- » nette; les femmes s'évanouirent : on n'y fit pas » attention. Le maître de la maison, quoique fort » troublé, conservait seul quelque présence d'esprit. » Après avoir vingt fois ouvert la bouche sans trouver » une parole, il parvint enfin à demander ce que » nous voulions : *De l'argent*, répondit Sallambier, » dont la voix me parut toute changée; et, prenant le » flambeau de la table de jeu, il fit signe au pro- » priétaire de le suivre dans une pièce voisine, où » nous savions qu'étaient déposés l'argent et les bi- » joux : c'était exactement don Juan précédant la » statue du commandeur.

» Nous restâmes sans lumière, immobiles à nos » postes, n'entendant que les soupirs étouffés des » femmes, le bruit de l'argent, et ces mots, *encore !* » *encore !* que Sallambier répétait de temps en temps » d'un ton sépulcral. Au bout de vingt minutes, il » reparut avec un mouchoir rouge, noué par les » coins et rempli de pièces de monnaie; les bijoux » étaient dans ses poches. Pour ne rien négliger, on » prit à la vieille tante et à la mère leurs boucles d'o- » reilles, ainsi que sa montre au parent qui choisis- » sait si bien son temps pour faire ses visites. On » partit enfin, après avoir soigneusement enfermé » toute la société, sans que les domestiques, déjà » couchés depuis longtemps, se fussent même doutés » de l'invasion du château.

» Je pris part encore à plusieurs autres coups de » main qui présentèrent plus de difficultés que celui » que je viens de te raconter. Nous éprouvions de la » résistance, ou bien les propriétaires avaient enfoui » leur argent, et pour le leur faire livrer, on leur » faisait endurer les traitements les plus barbares. » Dans le principe, on s'était borné à leur brûler la » plante des pieds avec des pelles rougies au feu; » mais, adoptant des modes plus expéditifs, on en » vint à arracher les ongles aux entêtes, et à les gon- » fler comme des ballons avec un soufflet. Quelques- » uns de ces malheureux, n'ayant réellement pas » l'argent qu'on leur supposaient, périssaient au mi- » lieu des tortures. Voilà, mon ami, dans quelle » carrière était entré un officier bien né, que douze » ans de bons services, quelques actions d'éclat, et le » témoignage de ses camarades, entouraient d'une » estime qu'il cessait de mériter depuis longtemps, » et qu'il allait bientôt perdre sans retour. »

Ici Villedieu s'interrompit et laissa tomber sa tête sur sa poitrine, comme accablé par ses souvenirs; je le laissai s'y livrer un moment, mais les noms qu'il citait m'étaient trop connus pour que je ne prisse pas à son récit un vif intérêt de curiosité. Quelques verres de champagne lui rendirent de l'énergie; il continua en ces termes.

» Cependant les crimes se multipliaient dans une » progression tellement effrayante, que la gendar- » merie ne suffisant plus à la surveillance, on orga- » nisa des colonnes mobiles prises dans les garnisons » de diverses villes. Je fus chargé d'en diriger une. » Tu comprends que la mesure eut un effet tout con- » traire à celui qu'on en attendait, puisque, avertis » par moi, les *chauffeurs* évitaient les endroits que je » devais parcourir avec mon monde. Les choses n'en » allèrent donc que plus mal. L'autorité ne savait » plus quel parti prendre; elle apprit toutefois que la » plupart des *chauffeurs* résidaient à Lille, et l'ordre » fut aussitôt donné de redoubler de surveillance aux

» portes. Nous trouvâmes pourtant moyen de rendre » vaines ces nouvelles précautions. Sallambier se » procura chez ces fripiers de ville de guerre, qui » habilleraient tout un régiment, quinze uniformes » du 13e chasseurs; on en affubla un pareil nombre » de chauffeurs, qui, m'ayant à leur tête, sortirent à » la brune, comme allant en détachement pour une » mission secrète.

» Quoique ce stratagème eût complétement réussi, » je cru m'apercevoir que j'étais l'objet d'une surveil- » lance particulière. Le bruit se répandit qu'il rôdait » aux environs de Lille des hommes travestis en chas- » seurs à cheval. Le colonel paraissait se méfier de » moi; un de mes camarades fut désigné pour alter- » ner avec moi dans le service des colonnes mobiles, » qu'auparavant je dirigeais seul. Au lieu de me » donner l'ordre la veille, comme aux officiers de » gendarmerie, on ne me le faisait connaître qu'au » moment du départ. On m'accusa enfin assez direc- » tement, pour me mettre dans la nécessité de m'ex- » pliquer vis-à-vis du colonel, qui ne me dissimula » pas que je passais pour avoir des rapports avec les » chauffeurs. Je me défendis tant bien que mal, les » choses en restèrent là; seulement, je quittai le ser- » vice des colonnes mobiles, qui commencèrent à » déployer une telle activité, que les chauffeurs osaient » à peine sortir.

» Sallambier ne voulant pas toutefois languir si » longtemps dans l'inaction, redoubla d'audace à » mesure que les obstacles se multipliaient autour de » nous. Dans une seule nuit, il commit trois vols dans » la même commune. Mais les propriétaires de la » première des maisons attaquées, s'étant débarrassés » de leurs bâillons et de leurs liens, donnèrent l'a- » larme. On sonna le tocsin à deux lieues à la ronde, » et les chauffeurs ne durent leur salut qu'à la vitesse » de leurs chevaux. Les deux frères Sallambier furent » surtout poursuivis avec tant d'acharnement, que ce » ne fut que vers Bruges, que ceux qui leur donnaient » la chasse perdirent leurs traces. Dans un gros village » où ils se trouvaient, ils louèrent une voiture et deux » chevaux, pour aller, dirent-ils, à quelques lieues, » et revenir le soir.

» Un cocher les conduisait : arrivés au bord de la » mer, Sallambier l'aîné le frappa par derrière d'un » coup de couteau qui le renversa de son siége. Les » deux frères le transportèrent ensuite à la mer, » espérant que les vagues entraîneraient le cada- » vre. Maîtres de la voiture. ils poursuivaient leur » route, lorsqu'au déclin du jour, ils rencontrèrent » un homme du pays qui leur souhaita le bonsoir. » Comme ils ne répondaient pas, l'homme s'approcha » en disant : Eh bien! Vandeck, tu ne me reconnais » pas?... C'est moi,... Joseph,... Sallambier dit alors » qu'il a loué la voiture pour trois jours, sans con- » ducteur. Le ton de cette réponse, l'état des chevaux, » couverts de sueur, que leur maître n'eût certaine- » ment pas confiés sans conducteur, tout inspire des » inquiétudes au questionneur. Sans pousser plus » loin la conversation, il court au village voisin, et » donne l'alarme : sept ou huit hommes montent à » cheval; ils se mettent à la poursuite de la voiture, » qu'ils aperçoivent bientôt, cheminant assez lente- » ment. Ils pressent leur marche, ils l'atteignent... » Elle est vide... Un peu désappointés, ils s'en empa- » rent, et la mettent en fourrière dans un village, où » ils se proposent de passer la nuit. A peine sont-ils » à table, qu'un grand bruit se fait entendre : on » amène chez le bourgmestre deux voyageurs accusés » de l'assassinat d'un homme que des pêcheurs ont » trouvé égorgé au bord de la mer. Ils y courent, » Joseph reconnaît les individus qu'il avait vus dans » la voiture, et qui l'ont quittée, parce que les chevaux » refusaient de marcher. C'était en effet les deux Sal- » lambier, que la confrontation de Joseph paraissait » singulièrement déconcerter. Leur identité fut bien- » tôt constatée. Sur le soupçon qu'ils pouvaient ap- » partenir à quelque bande de chauffeurs, on les trans- » féra à Lille, où ils furent reconnus en arrivant au » *Petit Hôtel*.

» Là, Sallambier l'aîné, circonvenu par les agents » de l'autorité, dénonça tous ses complices, en in li- » quant où et comment on pourrait les arrêter. Par » suite de ses avis, quarante-trois personnes des deux » sexes furent arrêtées. De ce nombre étaient Lemaire » et sa femme. On lança en même temps contre moi » un mandat d'amener. Prévenu par un maréchal-des- » logis de gendarmerie, à qui j'avais rendu quelques » services, je pus me sauver et gagner Paris, où je » suis depuis dix jours. Quand je t'ai rencontré, je » cherchais le domicile d'une ancienne connaissance » où je prévoyais pouvoir me cacher ou me donner » quelque moyen de passer à l'étranger, mais me » voilà tranquille, puisque je retrouve Vidocq. »

XI

Voyage à Arras. — Je suis maître d'école. — Départ pour la Hollande. — *Les marchands d'âmes*. — L'insurrection. — Le corsaire. — Catastrophe.

La confiance de Villedieu me flattait beaucoup, sans doute, mais je n'en trouvais pas moins ce voisinage fort dangereux; aussi lui fis-je une histoire, quand il me questionna sur mes moyens d'existence, et particulièrement sur mon domicile. Par la même raison, je me gardai bien de me trouver au rendez-vous qu'il m'avait donné pour le lendemain; c'eût été d'ailleurs m'exposer à me perdre sans lui être utile. En le quittant, à onze heures du soir, je pris même la précaution de faire plusieurs détours avant de rentrer à l'auberge, dans la crainte d'être suivi par quelques agents. Mon maître qui était couché, m'éveilla le lendemain avant le jour, pour me dire que nous allions partir sur-le-champ pour Nogent-le-Rotrou, d'où nous devions nous rendre dans ses propriétés, situées aux environs de cette ville.

En quatre jours le voyage se fit. Reçu dans cette famille comme un serviteur laborieux et zélé, je n'en persistai pas moins dans l'intention que j'avais conçue

depuis quelque temps de retourner dans mon pays, d'où je ne recevais ni nouvelles ni argent. De retour à Paris, où nous ramenâmes des bestiaux, j'en fis part à mon maître, qui ne me donna mon congé qu'à regret. En le quittant, j'entrai dans un café de la place du Châtelet, pour y attendre un commissionnaire qui m'apportait mes effets : un journal me tomba sous la main, et le premier article qui me frappa fut le récit de l'arrestation de Villedieu. Il ne s'était laissé prendre qu'après avoir terrassé deux des agents chargés de s'assurer de sa personne : lui-même était grièvement blessé. Deux mois après, exécuté à Bruges, le dernier de dix-sept de ses complices, il regardait tomber leurs

Le rivage des *manicles*. — Page 59.

têtes avec un calme qui ne se démentit pas un seul instant.

Cette circonstance me donna lieu de me féliciter du parti que j'avais pris. En restant avec le marchand de bœufs, je devais venir au moins deux fois par mois à Paris; la police politique, dirigée contre les complots et les agents de l'étranger, y prenait un développement et une énergie qui pouvaient me devenir d'autant plus funestes, qu'on surveillait fort minutieusement tous les individus qui, appelés à chaque instant, par leurs occupations, dans les départements de l'Ouest, pouvaient servir d'intermédiaires entre les chouans et leurs amis de la capitale. Je partis donc en toute hâte. Le troisième jour, j'étais devant Arras, où j'entrai le soir, au moment où les ouvriers revenaient du travail. Je ne descendis point directement chez mon père, mais chez une de mes tantes, qui fut prévenir mes parents. Ils me croyaient mort, n'ayant pas reçu mes deux dernières lettres; je n'ai jamais pu savoir comment et par qui elles avaient été égarées ou interceptées. Après avoir longuement raconté toutes mes traverses, j'en vins à demander des nouvelles de la famille, ce qui me conduisit naturellement à m'informer de ma femme. J'appris que mon père l'avait recueillie quelque temps chez lui; mais que ses débordements étaient devenus tellement scandaleux, qu'on avait dû la chasser honteusement. Elle était, me dit-on, enceinte d'un avocat de la ville, qui fournissait à peu près à ses besoins; depuis quelque temps on n'entendait plus parler d'elle, et l'on ne s'en occupait plus.

Je ne m'en occupai pas davantage : j'avais à songer à bien autre chose. D'un moment à l'autre, on pouvait me découvrir, m'arrêter chez mes parents, que je mettrais ainsi dans l'embarras. Il était urgent de trouver un asile sur lequel la surveillance de la police s'exerçât moins activement qu'à Arras. On jeta les yeux sur un village des environs, Ambercourt, où demeurait un ex-carme, ami de mon père, qui consentit à me recevoir. A cette époque (1798), les prêtres se cachaient encore pour dire la messe, quoiqu'on ne fût guère hostile envers eux. Le père Lambert, mon hôte, célébrait donc l'office divin dans une espèce de grange; comme il ne trouvait pour le seconder qu'un vieillard presque impotent, je m'offris à remplir les fonctions

de sacristain, et je m'en tirai si bien, qu'on eût dit que je n'avais fait autre chose de ma vie. Je devins également le second du père Lambert, dans les leçons qu'il donnait aux enfants du voisinage. Mes succès dans l'enseignement firent même quelque bruit dans le canton, attendu que j'avais pris un excellent moyen pour avancer rapidement les progrès de mes élèves : je commençais par tracer au crayon des lettres qu'ils recouvraient avec la plume; la gomme élastique faisait le reste. Les parents étaient enchantés; seulement il était un peu difficile à mes élèves d'opérer sans leur maître, ce dont les paysans artésiens, quoique aussi fins que qui que ce soit, en fait de transactions, avaient la bonté de ne pas s'apercevoir.

Ce genre de vie me convenait assez: affublé d'une espèce d costume de frère ignorantin, toléré par les autorités, je ne devais pas craindre d'être l'objet d'aucun soupçon; d'un autre côté, la vie animale, pour laquelle j'ai toujours eu quelque considération, était fort bonne, les parents nous envoyant à chaque instant de la bière, de la volaille ou des fruits. Je comptais enfin dans ma clientelle quelques jolies paysannes, fort dociles à mes leçons. Tout alla bien pendant quelque temps, mais on finit par se méfier de moi ; on m'épia, on eut la certitude que je donnais une grande extension à mes fonctions, et l'on s'en plaignit au père Lambert. A son tour, il me parla des charges élevées contre moi; j'opposai des dénégations complètes. Les plaignants se turent, mais ils redoublèrent de surveillance; et une nuit que, poussé par un zèle classique, j'allais donner leçon dans un grenier à foin, à une écolière de seize ans, je fus saisi par quatre garçons brasseurs, conduit dans une houblonnière, dépouillé de tous mes vêtements, et fustigé jusqu'au sang avec des verges d'orties et de chardons. La douleur fut si vive, que j'en perdis connaissance; en reprenant mes sens, je me trouvai dans la rue, nu, couvert d'ampoules et de sang.

Que faire? Rentrer chez le père Lambert, c'était vouloir courir de nouveaux dangers. La nuit n'était pas avancée. Bien que dévoré par une fièvre brûlante, je pris le parti de me rendre à Mareuil, chez un de mes oncles; j'y arrivai à deux heures du matin, excédé de fatigue, et couvert seulement d'une mauvaise natte que j'avais trouvée près d'une mare. Après avoir un peu ri de ma mésaventure, on me frotta par tout le corps avec de la crême mêlée d'huile. Au bout de huit jours, je partis bien rétabli pour Arras. Il m'était cependant impossible d'y rester; la police pouvait être instruite d'un moment à l'autre de mon séjour; je me mis donc en route pour la Hollande, avec l'intention de m'y fixer; l'argent que j'emportais me permettait d'attendre qu'il se présentât quelque occasion de m'occuper utilement.

La visite des fers. — Page 60.

Après avoir traversé Bruxelles, où j'appris que la baronne d'I..... s'était fixée à Londres, Anvers et Bréda, je m'embarquai pour Roterdam. On m'avait donné l'adresse d'une taverne ou je pourrais loger. J'y rencontrai un Français qui me fit beaucoup d'amitiés et m'invita plusieurs fois à dîner, en me promettant de s'intéresser pour me faire trouver une bonne place. Je ne répondais à ces prévenances qu'avec méfiance, sachant que tous les moyens étaient bons au gouvernement hollandais pour recruter sa marine. Malgré toute ma réserve, mon nouvel ami parvint cependant à me griser complétement avec une liqueur particulière. Le lendemain, je m'éveillai en rade, à bord d'un brick de guerre hollandais. Il n'y avait plus à en douter : l'intempérance m'avait livré aux marchands d'âmes (*Sel-Ferkaff*).

Étendu près d'un hauban, je réfléchissais à cette destinée singulière qui multipliait autour de moi les incidents, quand un homme de l'équipage, me poussant du pied, me dit de me lever pour aller recevoir les habits du bord. Je feignis de ne pas comprendre : le maître d'équipage vint alors me donner lui-même l'ordre en français. Sur mon observation que je n'étais pas marin, puisque je n'avais pas signé d'engagement, il saisit une corde comme pour m'en frapper; à ce geste, je sautai sur le couteau d'un matelot qui déjeunait au pied du grand mât, et, m'adossant à une

pièce de canon, je jurai d'ouvrir le ventre au premier qui avancerait. Grande rumeur parmi l'équipage. Au bruit, le capitaine parut sur le pont. C'était un homme de quarante ans, de bonne mine, dont les manières n'avaient rien de cette brusquerie si commune aux gens de mer; il écouta ma réclamation avec bienveillance, c'était tout ce qu'il pouvait faire, puisqu'il ne tenait pas à lui de changer l'organisation maritime de son gouvernement.

En Angleterre, où le service des bâtiments de guerre est plus dur, moins lucratif et surtout moins libre que celui des navires du commerce, la marine de l'État se recrutait et se recrute encore aujourd'hui au moyen de *la presse*. En temps de guerre, *la presse* se fait en mer à bord des vaisseaux marchands, auxquels on rend souvent des matelots épuisés ou malingres pour des homms frais et vigoureux; elle se fait aussi à terre au milieu des grandes villes, mais on ne prend en général que des individus dont la tournure ou le costume annoncent qu'ils ne sont pas étrangers à la mer. En Hollande, au contraire, à l'époque dont je parle, on procédait à peu près comme en Turquie, où, dans un moment d'urgence, on prend et jette sur un vaisseau de ligne, des maçons, des palefreniers, des tailleurs ou des barbiers, gens, comme on voit fort utiles. Qu'à la sortie du port, un vaisseau soit forcé d'en venir au combat avec un semblable équipage, toutes les manœuvres sont manquées, et cette circonstance explique peut-être comment tant de frégates turques ont été prises ou coulées bas par de chétifs *misticks* grecs.

Nous avions donc à bord des hommes que leurs inclinations et les halitudes de toute leur vie semblaient tellement éloigner du service maritime, qu'il eût même paru ridicule de songer à les y faire entrer. Des deux cents individus *pressés* comme moi, il n'y en avait peut-être pas vingt qui eussent mis le pied sur un navire, la plupart avaient été enlevés de vive force ou à la faveur de l'ivresse; on avait séduit les autres en leur promettant un passage gratuit pour Batavia, où ils devaient exercer leur industrie : de ce nombre étaient deux Français, l'un teneur de livres, bourguignon; l'autre jardinier, limousin, qui devaient faire, comme on voit, d'excellents matelots. Pour nous consoler, les hommes de l'équipage nous disaient que dans la crainte des désertions, nous ne descendrions peut-être pas à terre avant six mois, ce qui s'est au surplus pratiqué quelquefois dans la marine anglaise, où le matelot peut rester des années entières sans voir la terre natale, autrement que des *perroquets* de son vaisseau; des hommes sûrs font le service des canotiers, et l'on y a vu même employer des gens étrangers à l'équipage. Pour adoucir ce que cette consigne a de rigoureux, on laisse venir à bord quelques-unes de ces femmes de mauvaise vie qui pullulent dans les ports de mer, et qu'on y appelle, je ne sais à quel propos, les filles de la reine Caroline (*Queen's Caroline daughters*). Les marins anglais dont j'ai tenu plus tard ces détails, qu'on ne doit pas considérer comme d'une exactitude générale, ajoutaient que, pour déguiser en partie l'immoralité de la mesure, des capitaines puritains exigeaient parfois que les visiteuses prissent le nom de cousines ou de sœurs.

Pour moi, qui me destinais depuis longtemps à la marine, cette position n'eût eu rien de répugnant si je n'eusse été contraint, et si je n'eusse eu en perspective l'esclavage dont on me menaçait; ajoutez à cela les mauvais traitements du maître d'équipage, qui ne pouvait me pardonner ma première incartade. A la moindre fausse manœuvre, les coups de corde pleuvaient de manière à faire regretter le bâton des argousins du bagne. J'étais désespéré; vingt fois il me vint dans l'idée de laisser tomber des hunes, une poulie de drisse sur la tête de mon persécuteur, ou bien encore de le jeter à la mer quand je serais de quart la nuit. J'eusse certainement exécuté quelqu'un de ces projets, si le lieutenant, qui m'avait pris en amitié, parce que je lui enseignais l'escrime, n'eût un peu adouci ma position. Nous devions d'ailleurs être incessamment dirigés sur Helwotsluis, où était mouillé le *Heindrack*, de l'équipage duquel nous devions faire partie : dans le trajet, on pouvait s'évader.

Le jour du transbordement arrivé, nous embarquâmes au nombre de deux cent soixante-dix recrues sur un petit smack, manœuvré par vingt-cinq hommes et monté par vingt-cinq soldats, qui devaient nous garder. La faiblesse de ce détachement me confirma dans la résolution de tenter un coup de main pour désarmer les militaires et forcer les marins à nous conduire près d'Anvers. Cent vingt des recrues, Français ou Belges, entrèrent dans le complot. Il fut convenu que nous surprendrions les hommes de quart au moment du dîner de leurs camarades, dont on devait avoir ainsi bon marché. Ce plan s'exécuta avec d'autant plus de succès, que nos gens ne se doutaient absolument de rien. L'officier qui commandait le détachement fut saisi au moment où il allait prendre le thé; il ne fut cependant l'objet d'aucun mauvais traitement. Un jeune homme de Tournai, engagé comme subrécargue, et réduit au service de matelot, lui exposa si éloquemment les motifs de ce qu'il appelait notre révolte, qu'il lui persuada de se laisser mettre sans résistance à fond de cale avec ses soldats. Quant aux marins, ils restèrent dans les manœuvres; seulement un Dunkerquois, qui était des nôtres, prit la barre du gouvernail.

La nuit vint : je voulais qu'on mît à la cape afin d'éviter de tomber peut-être sur quelque bâtiment garde-côte, auquel nos marins pouvaient faire des signaux; le Dunkerquois s'y refusa avec une obstination qui eut dû m'inspirer de la méfiance. On continua la marche, et, au point du jour, le smack se trouva sous le canon d'un fort voisin d'Helwotsluis. Aussitôt le Dunkerquois annonça qu'il allait à terre pour voir si nous pouvions débarquer sans danger je vis alors que nous étions vendus, mais il n'y avait pas à reculer; des signaux avaient sans doute déjà été faits; au moindre mouvement, le fort pouvait nous couler bas; il fallut attendre l'événement. Bientôt une barque, montée par une vingtaine de personnes, partit du rivage et aborda le smack; trois officiers qui s'y trouvaient montèrent sur le pont sans témoigner aucune crainte, quoiqu'il fût le théâtre

d'une rixe assez vive entre nos camarades et les marins hollandais, qui voulaient tirer les soldats de la cale.

Le premier mot du plus âgé des officiers fut pour demander qui était le chef du complot : tout le monde restant muet, je pris la parole en français ; j'exposa qu'il n'y avait point eu de complot; c'était par un mouvement unanime et spontané que nous avions cherché à nous soustraire à l'esclavage qu'on nous imposait; nous n'avions d'ailleurs nullement maltraité le commandant du smack; il pouvait en rendre témoignage comme les marins hollandais, qui savaient bien que nous leur aurions laissé le bâtiment après avoir débarqué près d'Anvers. J'ignore si ma harangue produisit quelque effet, car on ne me la laissa pas achever; seulement, pendant qu'on nous entassait à fond de cale à la place des soldats que nous y avions mis la veille, j'entendis dire au pilote, « qu'il y en en avait là plus d'un qui « pourrait bien danser le lendemain au bout d'une vergue. » Le smack gouverna ensuite sur Helwotsluis, où il arriva. le même jour, à quatre heures de l'après-midi. Sur la rade était mouillé le *Heindrack*. Le commandant du fort s'y rendit en chaloupe, et une heure après, on m'y conduisit moi-même. Je trouvai assemblé une espèce de conseil maritime qui m'interrogea sur les détails de l'insurrection et sur la part que j'y avais prise. Je soutins, comme je l'avais déjà fait devant le commandant du fort, que n'ayant signé aucun acte d'engagement, je me croyais en droit de recouvrer ma liberté par tous les moyens possibles.

On me fit alors retirer pour faire comparaître le jeune homme de Tournai, qui avait arrêté le commandant du smack; on nous considérait tous deux comme chefs de complot, et l'on sait qu'en pareille circonstance, c'est sur ces coupables que porte le châtiment; il n'y allait véritablement pour nous ni plus ni moins que d'être pendus : heureusement le jeune homme, que j'avais eu le temps de prévenir, déposa dans le même sens que moi, en soutenant avec fermeté qu'il n'y avait eu suggestion de la part de personne, l'idée nous étant venue en même temps à tous de frapper le grand coup; nous étions au reste bien sûrs de n'être pas démentis par nos camarades, qui nous témoignaient un vif intérêt, allant jusqu'à dire que si nous étions condamnés, le bâtiment à bord duquel on les placerait sauterait comme un caisson ; c'est-à-dire qu'ils mettraient le feu aux poudres, quitte à faire aussi un voyage en l'air. Il y avait là des gaillards capables de le faire comme ils le disaient. Soit qu'on craignît l'effet de ces menaces et du mauvais exemple qu'elles donneraient aux marins de la flotille enrôlés d'après le même procédé, soit que le conseil reconnût que nous nous étions renfermés dans le cercle de la défense légitime, en cherchant à nous soustraire à un guet-apens, on nous promit de solliciter notre grâce de l'amiral, à condition que nous retiendrions nos camarades dans la subordination, qui ne paraissait pas être leur vertu favorite. Nous promîmes tout ce qu'on voulut, car rien ne rend si facile sur les conditions d'une transaction, que de se sentir la corde au cou.

Ces préliminaires arrêtés, nos camarades furent transférés à bord du vaisseau, et répartis dans les entre-ponts avec l'équipage qu'ils venaient compléter; tout se fit dans le plus grand ordre; il ne s'éleva pas la moindre plainte; on n'eut pas à réprimer le plus petit désordre. Il est juste de dire qu'on ne nous maltraitait pas comme à bord du brick, où notre ancien ami le maître d'équipage ne commandait que la corde à la main. D'un autre côté, donnant des leçons d'escrime aux gardes-marines, j'étais traité avec quelques égards; on me fit même passer bombardier, avec vingt-huit florins de solde par mois. Deux mois s'écoulèrent ainsi sans que la présence continuelle des croiseurs anglais nous permit de quitter la rade. Je m'étais fait à ma nouvelle position: je ne songeais même nullement à en sortir quand nous apprîmes que les autorités françaises faisaient rechercher les nationaux qui pouvaient faire partie des équipages hollandais. L'occasion était belle pour ceux d'entre nous qui se fussent mal trouvés du service, mais personne ne se souciait d'en profiter; on ne voulait d'abord nous avoir que pour nous incorporer dans les équipage de ligne français, mutation qui ne présentait rien de bien avantageux; puis, la plupart de mes camarades avaient, je crois, comme moi, de bonnes raisons pour ne pas désirer de montrer leur figure aux agents de la métropole. Chacun se tut donc; quand on envoya demander au capitaine ses rôles d'équipage, l'examen n'eut aucun résultat, par le motif tout simple que nous étions tous portés sous de faux noms; nous crûmes l'orage passé.

Cependant les recherches continuaient : seulement, au lieu de faire des enquêtes, on apostait sur le port et dans les tavernes des agents chargés d'examiner les hommes qui venaient à terre pour leur service ou en permission. Ce fut dans une de ces excursions que l'on m'arrêta; j'en ai long temps conservé de la reconnaissance pour le cuisinier du vaisseau, qui m'honorait de son inimitié personnelle, depuis que j'avais trouvé mauvais qu'il nous donnât du suif pour du beurre, et de la merluche gâtée pour du poisson frais. Amené chez le commandant de place, je me déclarai hollandais; la langue m'était assez familière pour soutenir cette version ; je demandai, au surplus, à être conduit sous escorte à mon bord, pour me procurer les papiers qui justifieraient de ma naturalité; rien ne paraissait plus juste et plus naturel. Un sous-officier fut chargé de m'accompagner; nous partîmes dans le canot qui m'avait amené à terre. Arrivés près du vaisseau, je fis monter le premier mon homme, avec lequel j'avais causé jusque là fort amicalement; quand je le vis accroché dans les haubans, je poussai tout à coup au large en criant aux canotiers de ramer vigoureusement, et qu'il y aurait pour boire. Nous fendions l'eau pendant que mon sous-officier, resté dans les haubans, se démenait au milieu de l'équipage, qui ne le comprenait pas, ou faisait semblant de ne pas le comprendre. Arrivé à terre, je courus me cacher dans une maison de de connaissance, bien résolu de quitter le vaisseau, où il me devenait difficile de reparaître sans être ar-

rêté. Ma fuite devant confirmer tous les soupçons qui s'étaient élevés contre moi, j'en prévins toutefois le capitaine, qui m'autorisa tacitement à faire ce que je croirais utile à ma sûreté.

Un corsaire de Dunkerque, *le Barras*, capitaine Fromentin, était en rade. A cette époque, on visitait rarement les bâtiments de ce genre, qui avaient en quelque sorte droit d'asile; il m'eût fort convenu d'y passer: un lieutenant de prisé auquel je m'adressai me présenta à Fromentin, qui m'admit sur ma réputation, comme capitaine d'armes. Quatre jours après, *le Barras* mit à la voile pour établir sa croisière dans le Sund; on était au commencement de l'hiver de 1799, dont les gros temps firent périr tant de navires sur les côtes de la Baltique. A peine étions-nous en haute mer, qu'il s'éleva un vent du nord tout-à-fait contraire pour notre destination; il fallut mettre à la cape; le roulis était tellement fort, que j'en fus indisposé au point de ne pouvoir rien prendre autre chose, pendant trois jours, que de l'eau-de-vie mêlée d'eau; la moitié de l'équipage était dans la même position, de manière qu'un bateau pêcheur eût suffi pour nous prendre sans coup férir. Enfin le temps s'éleva, le vent tourna tout à coup au sud-ouest, et *le Barras*, excellent marcheur, filant ses dix nœuds à l'heure, eut bientôt guéri tout le monde. En ce moment la vigie cria: *Navire à babord.* Le capitaine saisissant sa lunette, déclara que c'était un caboteur anglais, sous pavillon neutre, que le coup de vent avait séparé de quelque convoi. On arriva sur lui vent arrière, après avoir hissé pavillon français. Au second coup de canon, il amena sans attendre l'abordage; l'équipage fut mis à fond de cale, et la prise dirigée sur Bergen (Norwége), ou la cargaison, composée de bois des Iles, trouva bientôt des acheteurs.

Je restai six mois à bord du *Barras*: mes parts de prise commençaient à me faire un assez bon pécule, quand nous entrâmes en relâche à Ostende. On a vu que cette ville m'avait toujours été funeste; ce qui m'y arriva cette fois me ferait presque croire au fatalisme. Nous étions à peine entrés dans le bassin, qu'un commissaire, des gendarmes et des agents de police, vinrent à bord pour examiner les papiers de l'équipage; j'ai su, depuis, que ce qui avait provoqué cette mesure, en quelque sorte inusitée, c'était un assassinat dont on supposait que l'auteur pouvait se trouver parmi nous. Quand mon tour d'interrogatoire arriva, je déclarai me nommer Auguste Duval, né à Lorient, et j'ajoutai que mes papiers étaient restés à Roterdam, au bureau de la marine hollandaise; on ne répondit rien; je me croyais tiré d'affaire. Lorsque les cent trois hommes qui se trouvaient à bord eurent été interrogés, on nous fit appeler à huit, en nous annonçant que nous allions être conduits au bureau des classes, pour y donner des explications; ne m'en souciant pas du tout, je m'esquivai au détour de la première rue, et j'avais déjà gagné trente pas sur les gendarmes, quand une vieille femme qui lavait le devant de sa maison, me jeta son balai entre les jambes; je tombai, les gendarmes arrivèrent, on me mit les menottes, sans préjudice de nombre de coups de crosse de carabine et de monture de sabre; on m'amena ainsi garotté devant le commissaire des classes qui, après m'avoir entendu, me demanda si je n'étais pas évadé de l'hôpital de Quimper. Je me vis pris, puisqu'il y avait danger pour *Duval* comme pour *Vidocq*. Je me décidai cependant pour le premier nom, qui présentait moins de chances défavorables que le second, puisque la route d'Ostende à Lorient étant plus longue que celle d'Ostende à Arras, pouvait me laisser plus de latitude pour m'échapper.

XII

Je revois Francine. — Ma réintégration dans la prison de Douai. — Les magistrats embarrassés. — J'avoue que je suis Vidocq. — Nouveau séjour à Bicêtre. — Départ pour Toulon. — Jossas, admirable voleur. — Son entrevue avec une grande dame. — Une tempête sur le Rhône. — Le bourreau du bagne. — Les voleurs du garde-meubles. — Une famille de chauffeurs.

Huit jours s'écoulèrent pendant lesquels je revis une seule fois le commissaire des classes. On me fit ensuite partir avec un transport de prisonniers, déserteurs ou autres, qui furent dirigés sur Lille. Il était bien à craindre que l'incertitude de mon identité ne vînt expirer dans une ville où j'avais séjourné si souvent: aussi, averti que nous y passerions, pris-je de telles précautions, que des gendarmes qui m'avaient déjà conduit précédemment ne me reconnurent pas; mes traits cachés sous une épaisse couche de fange et de suie étaient en outre dénaturés par l'enflure factice de mes joues, presque aussi grosses que celles de l'ange qui, dans les fresques d'églises, sonne la trompette du jugement dernier. Ce fut en cet état que j'entrai à l'*Égalité*, prison militaire où je devais faire une station de quelques jours. Là, pour charmer l'ennui de la réclusion, je risquai quelques séances à la cantine: j'espérais qu'en me mêlant aux visiteurs je pourrais saisir une occasion de m'évader. La rencontre d'un matelot que j'avais connu à bord du *Barras* me parut d'un favorable augure à l'exécution de ce projet: je lui payai à déjeuner; le repas terminé, je revins dans ma chambre; j'y étais depuis environ trois heures, rêvant aux moyens de recouvrer ma liberté, lorsque le matelot monta pour m'inviter à prendre ma part d'un dîner que sa femme venait de lui apporter. Le matelot avait une femme; il me vint à la pensée que pour mettre en défaut la vigilance des géôliers, elle pourrait me procurer des vêtements de son sexe ou tout autre déguisement. Plein de cette idée, je descends à la cantine, et m'approchant de la table: soudain un cri se fait entendre, une femme s'est évanouie: c'est celle de mon camarade... Je veux la secourir,... une exclamation m'échappe..... Ciel, c'est Francine...! effrayé de mon imprudence, j'essaie de réprimer un premier mouvement dont je n'ai pas été le maître. Surpris, étonnés, les spectateurs de cette scène, se groupent autour de moi, on m'accable de questions, et après quelques minutes de silence, je

réponds par une histoire: c'est ma sœur que j'ai cru reconnaître.

Cet incident n'eut pas de suite. Le lendemain nous partîmes au point du jour; je fus consterné en voyant que le convoi au lieu de suivre comme de coutume la route de Lens, prenait celle de Douai. Pourquoi ce ce changement de direction? je l'attribuais à quelque indiscrétion de Francine; je sus bientôt qu'il résultait tout simplement de la nécessité d'évacuer sur Arras la foule de réfractaires entassés dans la prison de Cambrai.

Francine que j'avais si injustement soupçonnée, m'attendait à la première halte... Malgré les gendarmes, elle voulut absolument me parler et m'embrasser: elle pleura beaucoup, et moi aussi. Avec quelle amertume ne se reprochait-elle pas une infidélité qui était la cause de tous mes malheurs! Son repentir était sincère; je lui pardonnai de bon cœur, et quand, sur l'injonction du brigadier, il fallut nous séparer, ne pouvant mieux faire, elle me glissa dans la main une somme de deux cents francs en or.

Enfin nous arrivons à Douai: nous voici à la porte de la prison du département, un gendarme sonne. Qui vient ouvrir? Dutilleul, ce guichetier, qui à la suite d'une de mes tentatives d'évasion m'avait pansé pendant un mois. Il ne semble pas me remarquer. Au greffe je trouve encore une fignre de ma connaissance, l'huissier Hurtrel, dans un tel état d'ivresse, que je me flatte qu'il aura perdu la mémoire. Pendant trois jours on ne me parle de rien; mais le quatrième je suis mené devant le juge d'instruction, en présence d'Hurtrel et de Dutilleul: on me demande si je ne suis pas Vidocq; je soutiens que je suis Auguste Duval, que l'on peut s'en assurer en écrivant à Lorient, qu'au surplus le motif de mon arrestation à Ostende le prouve, puisque je ne suis prévenu que de désertion d'un bâtiment de l'État. Mon aplomb paraît en imposer au juge, il hésite, Hurtrel et Dutilleul persistent à dire qu'il ne se trompent pas. Bientôt l'accusateur public Rausson vient voir, et prétend également me reconnaître: toutefois, comme je ne me déconcerte point, il reste quelque incertitude, et afin d'éclaircir le fait, on imagine un stratagème.

Un matin, on m'annonce qu'une personne me demande au greffe; je descends: c'est ma mère qu'on a fait venir d'Arras, on devine dans quelle intention. La pauvre femme s'élance pour m'embrasser... Je vois le piége... sans brusquerie, je la repousse en disant au juge d'instruction présent à l'entrevue, qu'il était indigne, de donner à cette malheureuse femme l'espoir de revoir son fils, quand on était au moins atcertain de pouvoir le lui présenter. Cependant ma mère, mise au fait de la position par un signe que je lui avais fait en l'éloignant, feint de m'examiner avec attention, et finit par déclarer qu'une ressemblance extraordinaire l'a frappée; puis elle se retire en maudissant ceux qui l'ont déplacée pour ne lui donner qu'une fausse joie.

Juge et guichetiers retombèrerent alors dans une incertitude qu'une lettre arrivée de Lorient parut faire cesser, On y parlait du dessin piqué sur les bras gauche du Duval évadé de l'hôpital de Quimper, comme d'un fait qui ne devait plus laisser aucun doute sur son identité avec l'individu détenu à Douai. Nouvelle comparution devant le juge d'instruction; Hurtrel, triomphant déjà de sa perspicacité, assistait à l'interrogatoire: aux premiers mots, je vis de quoi il s'agissait, et, relevant la manche de mon habit au-dessus du coude, je leur montrai le dessin qu'ils ne s'attendaient guère à y trouver; on constata sa ressemblance exacte avec la description envoyée de Lorient. Tout le monde tombait des nues; ce qui compliquait encore la position, c'est que les autorités de Lorient me réclamaient comme déserteur de la marine. Quinze jours s'écoulèrent ainsi, sans qu'on prît aucun parti décisif à mon égard; alors, fatigué des rigueurs exercées contre moi dans l'intention d'obtenir des aveux, j'écrivis au président du tribunal criminel pour lui déclarer que j'étais effectivement Vidocq. Ce qui m'avait déterminé à cette démarche, c'est que je comptais partir immédiatement pour Bicêtre avec un transport dans lequel on me comprit en effet. Il me fut toutefois impossible de faire en route, comme j'y comptais, la moindre tentative d'évasion, tant était rigoureuse la surveillance exercé contre nous.

Je fis ma seconde entrée à Bicêtre le 2 avril 1799. Je retrouvai là d'anciens détenus, qui, bien que condamnés aux travaux forcés, avaient obtenu qu'il fût surseis à leur translation au bagne; il en résultait pour eux une véritable commutation, la durée de la peine comptant du jour de l'arrêt définitif. Ces sortes de faveurs s'accordent quelquefois encore aujourd'hui: si elles ne portaient que sur des sujets que les circonstances de leur condamnation ou leur repentir en rendissent dignes, on pourrait y donner un consentement tacite; mais ces dérogations au droit commun proviennent en général de l'espèce de lutte qui existe entre la police des départements et la police générale, dont chacune a ses protégés. Les condamnés appartenant cependant sans exception à la police générale, elle peut faire partir qui bon lui semble de Bicêtre ou de toute autre prison pour le bagne; c'est alors qu'on peut se convaincre de la justesse de l'observation que je viens d'émettre. Tel condamné qui jusque-là s'était paré de dehors hypocrites et pieux jette le masque, et se montre le plus audacieux des forçats.

Je vis encore à Bicêtre le capitaine Labbre, qu'on se rappelle m'avoir fourni dans le temps à Bruxelles les papiers au moyen desquels j'avais trompé la baronne d'I..... Il était condamné à seize années de fers pour complicité dans un vol considérable commis à Gand, chez l'aubergiste Champon. Il devait, comme nous, faire partie de la première chaîne, dont le voyage très-prochain s'annonçait fort désagréablement pour nous. Le capitaine Viez, sachant à qui il avait affaire, avait déclaré que, pour prévenir toute évasion il nous mettrait les menottes et le double collier jusqu'à Toulon. Nos promesse parvinrent cependant à le faire renoncer à ce beau projet.

Lors du *ferrement*, qui présenta les mêmes circonstances que lors de mon premier départ, on me plaça en

tête du premier cordon avec un des plus célèbres voleurs de Paris et de la province; c'était Jossas, plus connu sous le nom du marquis de *Saint-Amand de Faral*, qu'il portait habituellement. C'était un homme de trente-six ans, ayant des formes agréables, et prenant au besoin le meilleur ton. Son costume de *voyage* était celui d'un élégant qui sort du lit pour passer dans son boudoir. Avec un pantalon à pied en tricot gris d'argent, il portait une veste et un bonnet garnis d'astracan, de la même couleur, le tout recouvert d'un ample manteau doublé de velours cramoisi. Sa dépense répondait à sa tenue, car non content de se traiter splendidement à chaque halte, il nourrissait toujours trois ou quatre hommes du cordon.

L'éducation de Jossas était nulle; mais, entré fort jeune au service d'un riche colon, qu'il accompagnait dans ses voyages, il avait pris d'assez bonnes manières pour n'être déplacé dans aucun cercle. Aussi ses camarades le voyant s'introduire dans les sociétés les plus distinguées, le surnommaient-il le *passe-partout*. Il s'était même tellement identifié avec ce rôle qu'au bagne mis à la double chaîne, confondu avec des hommes de l'aspect le plus misérable, il conservait encore de grands airs sous sa casaque de forçat. Muni d'un magnifique nécessaire, il donnait tous les matins une heure à sa toilette, et soignait particulièrement ses mains qu'il avait fort belles.

Jossas était un de ces voleurs comme il en existe heureusement aujourd'hui fort peu, qui méditaient et préparaient quelquefois une expédition pendant une année entière. Opérant principalement à l'aide de fausses clefs, il commençait par prendre l'empreinte de la serrure de la porte extérieure. La clef fabriquée, il pénétrait dans la première pièce; s'il était arrêté par une autre porte, il prenait une nouvelle empreinte, faisait fabriquer une seconde clef, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'il eût atteint son but. On comprend que ne pouvant s'introduire, chaque soir, qu'en l'absence des maîtres du logis, il devait perdre un temps considérable à attendre l'occasion. Il ne recourait donc à cet expédient qu'en désespoir de cause, c'est-à-dire lorsqu'il lui était impossible de s'introduire dans la maison; s'il parvenait à s'y faire admettre sous quelque prétexte, il avait bientôt pris les empreintes de toutes les serrures. Quand les clefs étaient fabriquées, il invitait les personnes à dîner chez lui, rue Chantereine, et pendant qu'elles étaient à table, des complices dévalisaient l'appartement dont il avait trouvé le moyen d'éloigner les domestiques, soit en priant les maîtres de les amener pour servir, soit en faisant emmener les femmes de chambre ou les cuisinières par des amants qu'on leur détachait. Les portiers n'y voyaient rien, parce qu'on n'enlevait ordinairement que de l'argent ou des bijoux. S'il se trouvait par hasard quelque objet plus volumineux, on l'enveloppait dans du linge sale, et on le jetait par la fenêtre à un compère qui se trouvait là tout exprès avec une voiture de blanchisseur.

On connaît de Jossas une foule de vols, qui tous annoncent cet esprit de finesse d'observation et d'invention qu'il possédait au plus haut degré. Dans le monde où il se faisait passer pour un créole de la Havane, il rencontra souvent des habitants de cette ville, sans rien laisser échapper qui pût le trahir. Plusieurs fois il amena des familles honorables au point de lui offrir la main de jeunes personnes. S'informant toujours, au milieu des pourparlers, où était déposé l'argent de la dot, il ne manquait jamais de l'enlever et de disparaître au moment de signer le contrat. Mais de ses tours, le plus étonnant est celui dont un banquier de Lyon fut victime. Introduit dans la maison sous prétexte d'escomptes et de négociations, il parvint en peu de temps à une sorte d'intimité qui lui donna les moyens de prendre l'empreinte de toutes les serrures, à l'exception de celle de la caisse, dont l'entrée à secret rendit tous ses essais inutiles. D'un autre côté, la caisse était scellée dans le mur et doublée de fer, il ne fallait pas songer à l'effraction: enfin le caissier ne se désaisissait jamais de sa clef : tant d'obstacles ne rebutèrent point Jossas. S'étant lié sans affectation avec le caissier, il lui proposa une partie de campagne à Collonges. Au jour pris, on partit en cabriolet. Arrivé près de Saint-Rambert, on aperçut dans la berge une femme expirante, rendant des flots de sang par la bouche et par le nez : à ses côtés était un homme qui paraissait fort embarrassé de lui donner des secours. Jossas, jouant l'émotion, lui dit que pour arrêter l'hémorrhagie, il suffisait d'appliquer une clef sur le dos de la malade. Mais personne ne se trouvait avoir un clef, à l'exception du caissier, qui offrit d'abord celle de son appartement; elle ne suffit pas. Alors le caissier, épouvanté de voir couler le sang à flots, livra la clef de la caisse, qu'on appliqua avec beaucoup de succès entre les épaules de la malade. On a déjà deviné qu'il s'y trouvait une couche de cire à modeler, et que toute la scène était préparée d'avance. Trois jours après la caisse était vidée.

Comme je l'ai déjà dit, Jossas jouant le magnifique, dépensait l'argent avec la facilité d'un homme qui se le procure aisément. Il était de plus fort charitable, et je pourrais citer de lui plusieurs traits d'une générosité bizarre, que j'abandonne à l'examen des moralistes. Un jour entre autres il pénètre dans un appartement de la rue du Hazard, qu'on lui avait indiqué comme bon à dévaliser. D'abord la mesquinerie de l'ameublement le frappe, mais le propriétaire peut être un avare ? il poursuit ses recherches, furète partout, brise tout, et ne trouve dans le secrétaire qu'une liasse de reconnaissances du *Mont-de-Piété*..... Il tire de sa poche cinq louis, les pose sur la cheminée, et après avoir écrit sur la glace ces mots : *Idemnité pour les meubles cassés*, se retire en fermant soigneusement les portes, dans la crainte que d'autres voleurs moins scrupuleux ne viennent enlever ce qu'il a respecté.

Lorsque Jossas partit avec nous de Bicêtre, c'était la troisième fois qu'il faisait le voyage. Depuis, il s'échappa deux fois encore, fut repris, et mourut en 1805 au bagne de Rochefort.

A notre passage à Montereau, je fus témoin d'une scène qu'il est bon de faire connaître, puisqu'elle

peut se renouveler. Un forçat, nommé Mauger, connaissait un jeune homme de la ville, que ses parents croyaient condamné aux fers; après avoir recommandé à son voisin de se cacher la figure avec son mouchoir, il dit confidentiellement à quelques personnes accourues sur notre route, que celui qui se cachait était le jeune homme en question. La chaîne poursuivit ensuite sa marche, mais à peine étions-nous à un quart de lieue de Montereau, qu'un homme courant après nous, remit au capitaine une somme de cinquante francs, produit d'une quête faite pour *l'homme au mouchoir*. Ces cinquante francs furent distribués le soir aux intéressés, sans que personne, hors eux-mêmes, sût la cause de cette libéralité.

A Sens, Jossas me donna une autre comédie : il avait fait mander un nommé Sergent, qui tenait l'auberge de l'*Écu;* en le voyant, cet homme donna des signes de la plus vive douleur : « Comment, s'é-» criait-il, les larmes aux yeux, vous ici, monsieur le » marquis!... vous, le frère de mon ancien maître!... » moi qui vous croyais retourné en Allemagne..... » Ah! mon Dieu! mon Dieu! quel malheur! » On devine que dans quelque expédition, Jossas se trouvant à Sens, s'était fait passer pour un émigré rentré clandestinement, et frère d'un comte chez lequel Sergent avait été cuisinier. Jossas lui expliqua comment, arrêté avec un passeport de fabrique, au moment où il tentait de repasser la frontière, il avait été condamné comme faussaire. Le brave aubergiste ne se borna pas à de stériles lamentations; il fit servir au noble galérien un excellent dîner, dont je pris ma part avec un appétit qui contrastait avec ma fâcheuse position.

A part une furieuse bastonnade, distribuée à deux condamnés qui avaient voulu s'évader à Beaune, il ne nous arriva rien d'extraordinaire jusqu'à Châlons, où l'on nous embarqua sur un grand bateau rempli de paille, assez semblable à ceux qui apportent le charbon à Paris; une toile épaisse le recouvrait. Si, pour jeter un coup d'œil sur la campagne, ou pour respirer un air plus pur, un condamné en levait un coin, les coups de bâton pleuvaient à l'instant sur son dos. Quoique exempt de ces mauvais traitements, je n'en étais pas moins fort affecté de ma position ; à peine la gaieté de Jossas, qui ne se démentait jamais, parvenait-elle à me faire oublier un instant, qu'arrivé au bagne, j'allais être l'objet d'une surveillance qui rendrait toute évasion impossible. Cette idée m'assiégeait encore quand nous arrivâmes à Lyon.

En apercevant l'île Barbe, Jossas m'avait dit : « Tu vas voir du nouveau. » Je vis en effet sur le quai de Saône, une voiture élégante, qui paraissait attendre l'arrivée du bateau; dès qu'il parut, une femme mit la tête à la portière, en agitant un mouchoir blanc : « C'est elle », dit Jossas, et il répondit au signal. Le bateau ayant été amarré au quai, cette femme descendit pour se mêler à la foule des curieux, je ne pus voir sa figure que couvrait un voile noir fort épais. Elle resta là depuis quatre heures de l'après-midi jusqu'au soir; la foule étant alors dissipée, Jossas lui détacha le lieutenant Thierry, qui revint bientôt avec un saucisson, dans lequel était cachés cinquante louis. J'appris que Jossas ayant fait la conquête de cette femme sous le titre de marquis, l'avait instruite par une lettre de sa condamnation, qu'il expliquait sans doute à peu près comme il l'avait fait pour l'aubergiste de Sens. Ces sortes d'intrigues, aujourd'hui fort rares, étaient très-communes à cette époque, par suite des désordres de la révolution et de la désorganisation sociale qui en était le résultat. Ignorant le stratagème employé pour la tromper, cette dame voilée reparut le lendemain sur le quai pour y rester jusqu'au moment de notre départ. Jossas était enchanté : non-seulement il remontait ses finances, mais il s'assurait encore un asile en cas d'évasion.

Nous approchions enfin du terme de notre navigation, lorsqu'à deux lieues du Pont-Saint-Esprit, nous fûmes surpris par un de ces orages si terribles sur le Rhône. Il était annoncé par les roulements lointains du tonnerre. Bientôt la pluie tomba par torrents; des coups de vent comme on n'en éprouve que sous les tropiques, renversaient les maisons, déracinaient les arbres et soulevaient les vagues qui menaçaient à chaque instant d'engloutir notre embarcation. Elle présentait, en ce moment, un spectacle affreux : à la rapide lueur des éclairs, on eût vu deux cents hommes enchaînés comme pour leur ôter tout moyen de salut, exprimer par des cris d'effroi les angoisses d'une mort que le poids des fers qui les réunissait rendait inévitable; sur ces physionomies sinistres, on eût lu le désir de conserver une vie disputée à l'échafaud, une vie qui devait s'écouler désormais dans la misère et l'avilissement. Quelques-uns des condamnés montraient une impassibilité absolue; plusieurs, au contraire, se livraient à une joie frénétique. Se rappelant les leçons du jeune âge, un malheureux bégayait-il quelque pieuse formule, ces derniers agitaient leurs fers en chantant des chansons licencieuses, et la prière expirait au milieu de longs hurlements.

Ce qui redoublait la consternation générale, c'était l'abattement des mariniers qui paraissaient désespérer de nous. Les gardes n'étaient guère plus rassurés : ils firent même un mouvement comme pour abandonner le bateau, que l'eau remplissait à vue d'œil. Alors la scène prit un nouvel aspect : on se précipita sur les *argousins* en criant : *A terre! à terre! tout le monde ;* et l'obscurité, jointe au trouble du moment, permettant de compter sur l'inpunité, les plus intrépides d'entre les forçats, se levèrent en déclarant que personne ne sortirait du bateau avant qu'il n'eût touché le rivage. Le lieutenant Thierry, le seul à peu près qui n'eût pas perdu son sang-froid, fit bonne contenance ; il protesta qu'il n'y avait aucun danger, et la preuve c'est que lui ni les mariniers ne songeaient à quitter l'embarcation. On le crut d'autant mieux, que le temps se calmait sensiblement. Le jour parut : sur le fleuve uni comme une glace, rien n'eût rappelé les désastres de la nuit, si les eaux bourbeuses n'eussent charrié des bestiaux morts, des arbres entiers, des débris de meubles et d'habitations,

Échappés à la tempête, nous débarquâmes à Avi-

gnon, où l'on nous déposa dans le château. Là commença la vengeance des *argousins :* ils n'avaient pas oublié ce qu'ils appelaient notre insurrection ; ils nous en rafraîchirent d'abord la mémoire à grands coups de bâton ; puis il empêchèrent le public de donner aux condamnés des secours que le terme du voyage ne devait plus faire passer entre leurs mains. « *L'aumône à ces* » *flibustiers !* disait un d'entre eux, nommé le père Lami, » à des dames qui demandaient à s'approcher ; *c'est* » *bien de l'argent perdu..... Au surplus, adressez-vous* » *au chef...* Le lieutenant Thierry, qu'on ne doit vraiment pas confondre avec les êtres brutaux et inhumains dont j'ai déjà eu l'occasion de parler, accorda la permission ; mais, par un raffinement de méchanceté, les *argousins* donnèrent le signal du départ avant que la distribution fût terminée. Le reste de la route n'offrit rien de remarquable. Enfin, après trente-sept jours du voyage le plus pénible, la chaîne entra dans Toulon.

Le bain. — Page 53.

Les quinze voitures parvenues sur le port, et rangées devant la corderie, on fit descendre les condamnés, qu'un employé reçut, et conduisit dans la cour du bagne. Pendant le trajet, ceux qui avaient des habits de quelque valeur s'empressèrent de s'en dépouiller pour les vendre ou les donner à la foule que réunit l'arrivée d'une nouvelle chaîne. Lorsque les vêtements du bagne furent distribués, et lorsqu'on eut rivé les *manicles*, comme je l'avais vu faire à Brest, on nous conduisit à bord du vaisseau rasé *le Hasard* (aujourd'hui le *Frontin*), servant de bagne flottant. Après que les *payots* (forçats qui remplissent les fonctions d'écrivains) eurent pris nos signalements, on choisit les *chevaux de retour* (forçats évadés), pour les mettre à la double chaîne. Leur évasion prolongeait leur peine de trois ans.

Comme je me trouvais dans ce cas, on me fit passer à la salle n° 3, où étaient placés les condamnés les plus suspects. Dans la crainte qu'ils ne trouvassent l'occasion de s'échapper en parcourant le port, on ne les conduisait jamais à la *fatigue*. Toujours attachés au banc, couchés sur la planche nue, rongés par la vermine, exténués par les mauvais traitements, le défaut de nourriture et d'exercice, il offraient un spectacle déplorable.

Ce que j'ai dit des abus de toute espèce dont la bagne de Brest était le théâtre me dispense de signaler ceux que j'ai pu observer à Toulon. C'était la même confusion des condamnés, la même brutalité chez les *argousins*, la même dilapidation des objets appartenant à l'État ; seulement l'importance des armements présentait plus d'occasions de vol aux forçats qu'on employait dans les arsenaux ou dans les magasins. Le fer, le plomb, le cuivre, le chanvre, la poix, le goudron, l'huile, le rhum, le biscuit, le bœuf fumé, disparaissaient chaque jour, et trouvaient d'autant plus facilement des recéleurs, que les condamnés avaient des auxiliaires fort actifs dans les marins et dans les ouvriers libres du port. Les objets de gréement provenant de ces soustractions servaient à équiper une foule d'alléges et de bateaux pêcheurs, dont les patrons se les procuraient à vil prix, sauf à dire, en cas d'enquête, qu'ils les avaient achetés à quelque vente publique d'objets hors de service.

Un condamné de notre salle, qui, étant prisonnier en Angleterre, avait travaillé comme charpentier dans les chantiers de Chatam et de Plymouth, nous rapporta que le pillage y était encore plus considérable. Il nous assura que dans tous les villages des bords de la Tamise et du Medway, il y avait des gens continuellement occupés à détordre les cordages de la marine royale, pour en ôter la marque et la cordelette, qu'on y mêle pour les faire reconnaître ; d'autres n'étaient employés qu'à effacer la flèche empreinte sur tous les objets de métal enlevés dans les arsenaux. Ces dilapidations, quelque considérables qu'elles fussent, ne pouvaient toutefois se comparer aux brigandages qui s'exerçaient sur la Tamise, au préjudice du commerce. Quoique l'établissement d'une police de marine ait en grande partie réprimé ces abus, je crois qu'il ne sera pas sans intérêt de donner quelques détails sur ces fraudes qui se pratiquent encore aujourd'hui dans certains ports, aux dépens de qui il appartient.

Les malfaiteurs dont il est ici question se divisaient en plusieurs catégories, dont chacune avait une désignation et des attributions particulières : il y avait les *Pirates de rivière,* les *Chevau-légers* (Light horsemen), les *Gendarmes* (Heary horsemen), les *Bateliers chasseurs* (Game watermen), les *Gabariers chasseurs* (Game lightermen), les *Hirondelles de vase* (Mudlarks), les *Tapageurs* (Scuffle hunters) ; et les *Recéleurs* (Copemen).

Les *Pirates de rivière* se composaient de ce qu'il y avait de plus audacieux et de plus féroce parmi les brigands qui infestaient la Tamise. Ils opéraient surtout la nuit contre les bâtiments mal gardés, dont ils massacraient quelquefois le faible équipage pour

piller plus à leur aise ; plus souvent ils se bornaient à prendre des cordages, des perches, ou même des balles de coton. Mouillé à Castlane-Ter, le capitaine d'un brick américain, ayant entendu du bruit, monta sur le pont pour s'en rendre compte; un canot s'éloignait : c'étaient des pirates, qui, en lui souhaitant le bonsoir, lui dirent qu'ils venaient d'enlever son ancre avec le câble. En s'entendant avec les *watchmen*, chargés de veiller la nuit sur les cargaisons, ils pillaient encore avec plus de facilité. Quand on ne pouvait pratiquer de semblables intelligences, on coupait les câbles des alléges, et on les laissait dériver jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus dans un endroit où l'on pût se mettre à la besogne sans crainte d'être découverts. De petits bâtiments de charbon se sont trouvés ainsi déchargés en entier dans le cours d'une nuit. Le suif de Russie, que la difficulté de remuer les barriques énormes qui le contiennent semblait devoir protéger contre ces tentatives, n'était pas plus à l'abri, puisqu'on avait l'exemple de l'enlèvement nocturne de sept de ces barriques, qui pèsent entre trente et quarante quintaux.

Le Bagne de Brest.—Page 59.

Les *Chevau-légers* pillaient également pendant la nuit, mais c'était principalement aux vaisseaux venant des Indes occidentales qu'ils s'attaquaient. Ce genre de vol prenait son origine dans un arrangement entre les contre-maîtres et les recéleurs, qui achetaient les balayures, c'est-à-dire les parcelles de sucre, les grains de café, ou le coulage des liquides, qui restent dans l'entrepont après le déchargement de la cargaison. On comprend qu'il était facile d'augmenter ces profits en crevant les sacs et en disjoignant les douves des tonneaux. C'est ce que découvrit, un négociant canadien, qui expédiait tous les ans une grande quantité d'huile. Trouvant toujours un déchet beaucoup plus considérable que celui qui peut résulter du coulage ordinaire, et ne pouvant obtenir, à cet égard, de ses correspondants une explication satisfaisante, il profita d'un voyage à Londres pour pénétrer le mystère. Déterminé à poursuivre ses investigations avec le soin le plus minutieux, il était sur le quai, attendant avec impatience une gabare chargée de la veille, et dont le retard lui semblait déjà fort extraordinaire. Elle parut enfin, et le négociant vit une troupe d'hommes de mauvaise mine se précipiter à bord avec autant d'ardeur que des corsaires qui monteraient à l'abordage. Il pénétra à son tour dans l'entre-pont, et resta stupéfait, en voyant les barils rangés, les bondons *en dessous*. Lorsqu'on vint à décharger la gabarre, il se trouva répandu dans la cale assez d'huile pour en emplir neuf barils. Le propriétaire ayant fait lever quelques planches, on trouva encore de quoi emplir cinq autres; en sorte que du simple chargement d'un allége on avait distrait quatorze barils. Ce qu'on aura peine à croire, c'est que l'équipage, loin de convenir de ses torts, eut l'impudence de prétendre qu'on le privait d'un profit qui lui appartenait.

Non contents de dilapidations de ce genre, les *chevau-légers* réunis aux *gabarriers chasseurs*, enfonçaient pendant la nuit des barriques de sucre, dont le contenu disparaissait entièrement, emporté par portions dans des sacs noirs, qu'on appelait *black-strops* (bandes noires). Des constables, venus à Paris en mission, et avec lesquels j'ai dû être mis en rapport, m'ont assuré qu'en une nuit, il avait été ainsi enlevé de divers vaisseaux jusqu'à vingt barriques de sucre, et jusqu'à du rhum extrait au moyen d'une pompe (*gigger*), et dont on remplit des vessies. Les bâtiment à bord desquels se pratiquait ce trafic étaient désignés sous le nom de *game ships* (vaisseaux à gibier). A cette époque, les vols de liquides et des spiritueux étaient, au surplus, fort communs, même dans la marine royale. On en trouve un exemple fort curieux dans ce qui arriva à bord de la frégate *la Victoire*, qui apportait en Angleterre les restes de Nelson, tué, comme on sait, au combat de Trafalgar. Pour conserver le corps, on l'avait mis dans une tonne de rhum. Lorsqu'en arrivant à Plymouth, on ouvrit la tonne, elle était à sec. Pendant la traversée, les matelots, bien certains que le sommelier ne visiterait pas cette pièce, avaient tout bu à l'aide de calumets

de paille ou de *giggers*. Ils appelaient cela mettre l'*Amiral en perce*.

Les *bateliers chasseurs* se tenaient à bord des vaisseaux qu'on déchargeait, pour recevoir et transférer sur-le-champ à terre les objets volés. Comme ils étaient chargés de traiter avec les recéleurs, ils se réservaient des profits considérables; tous faisaient beaucoup de dépense. On en citait un qui, du fruit de son industrie, entretenait une femme très-élégante, et possédait un cheval de selle.

Par *hirondelles de vase*, on entendait ces hommes qui rôdaient, à marée basse, autour de la quille des vaisseaux, sous prétexte de chercher de vieux cordages, du fer, du charbon, mais dans le fait, pour recevoir et cacher des objets qu'on leur jetait du bord.

Les *tapageurs* étaient des ouvriers à longs tabliers, qui, feignant de demander de l'ouvrage, se précipitaient en foule à bord des bâtiments, où ils trouvaient toujours moyen de dérober quelque chose à la faveur du tumulte.

Venaient enfin les *recéleurs*, qui, non contents d'acheter tout ce que leur apportaient les voleurs dont on vient de voir l'énumération, traitaient quelquefois directement avec les capitaines ou avec les contremaîtres qu'ils savaient disposés à se laisser séduire, Ces négociations se faisaient dans un argot intelligible seulement pour les intéressés. Le sucre était du *sable*, le café des *haricots*, le piment des *petits-pois*, le rhum du *vinaigre*, le thé du *houblon*, de manière qu'on pouvait traiter, même en présence du consignataire du navire sans qu'il sût qu'il s'agissait de sa cargaison.

Je trouvai réuni à la salle n° 3 tout ce qu'il y avait dans le bagne de scélérats consommés. J'y vis un nommé Vidal, qui faisait horreur aux forçats eux-mêmes!..... Arrêté à quatorze ans, au milieu d'une bande d'assassins dont il partageait les crimes, son âge seul l'avait dérobé à l'échafaud. Il était condamné à vingt-quatre ans de réclusion; mais à peine fut-il entré dans la prison, qu'à la suite d'une querelle, il tua l'un de ses camarades d'un coup de couteau. Une condamnation à vingt-quatre années de travaux forcés remplaça alors la peine de la réclusion. Il était depuis quelques années au bagne, lorsqu'un forçat fut condamné à mort. Il n'y avait pas en ce monent de bourreau dans la ville; Vidal offrit avec empressement ses services : ils furent acceptés, et l'exécution eut lieu, mais on du mettre Vidal sur le banc des garde-chiourme; autrement il était assommé à coups de chaines. Les menaces dont il était l'objet ne l'empêchèrent pas de remplir de nouveau quelque temps après son odieux ministère. Il se chargea de plus d'administrer les bastonnades infligées aux condamnés. Enfin, en 1794, le tribunal révolutionnaire ayant été installé à Toulon, à la suite de la prise de cette ville par Dugommier, Vidal fut chargé d'exécuter ses arrêts. Il se croyait définitivement libéré; mais quand la terreur eut cessé, ont le fit rentrer au bagne, où il devint l'objet d'une surveillance toute particulière.

Au même banc que Vidal était enchaîné le juif Deschamps, un des auteurs du vol du Garde-Meuble, dont les forçats écoutaient le récit dans un recueillement sinistre; seulement à l'énumération des diamants et des bijoux enlevés, leur yeux s'animaient, leurs muscles se contractaient par un mouvement convulsif; et, à l'expression de leurs physionomies, on pouvait juger quel usage ils eussent fait alors de leur liberté. Cette disposition se remarquait surtout chez les hommes coupables de léger délits, qu'on humiliait en les goguenardant sur la niaiserie de s'attaquer à des objets de peu de valeur; c'est ainsi qu'après avoir évalué à vingt millions les objets enlevés au Garde-Meuble, Deschamps disait d'un air méprisant à un pauvre diable condamné pour vol de légumes : « Eh » bien! est-ce là des choux! »

Du moment où ce vol fut commis, il devint le texte de commentaires que les circonstances et l'agitation des esprits rendaient fort singuliers. Ce fut dans la séance du dimanche soir (16 septembre 1792), que le ministre de l'intérieur, Roland, annonça l'événement à la tribune de la Convention, en se plaignant amèrement du défaut de surveillance des employés et des militaires de garde qui avaient abandonné leurs postes, sous prétexte de *la rigeur du froid*. Quelques jours après, Thuriot, qui faisait partie de la commission chargée de suivre l'instruction, vint accuser à son tour l'incurie du ministre, qui répondit assez sèchement qu'il avait autre chose à faire que de surveiller le Garde-Meuble. La discussion en resta là, mais ces débats avaient éveillé l'attention, et l'on ne parlait dans le public que d'intelligences coupables, de complots dont le produit du vol devait servir à soudoyer les agents; on alla jusqu'à dire que le gouvernement s'était volé lui-même; ce qui donna quelque consistance à ce bruit, ce fut le sursis acordé, le 18 octobre, à quelques individus condamnés pour ce fait, et dont on attendait des révélations. Néanmoins, le 22 février 1797, dans son rapport au conseil des Anciens, sur la proposition d'accorder un gratification de 5,000 fr. à une dame Corbin, qui avait facilité la découverte d'une grande partie des objets enlevés, Thiébault déclara, de la manière la plus formelle, que cet événement ne se rattachait à aucune combinaison politique, et qu'il avait été tout simplement provoqué par le défaut de surveillance des gardiens, et par le désordre qui régnait alors dans toutes les administrations.

Dans le principe, *le Moniteur* avait échauffé les imaginations les plus circonspectes, en parlant de *quarante brigands armés* qu'on aurait surpris dans les salles du Garde-Meuble; la vérité est que l'on n'avait surpris personne, et que, l'orsqu'on saperçut de la disparition du *Régent*, du *hochet du dauphin* et d'une foule d'autres pièces, estimées dix-sept millions, il y avait *quatre nuits* successives que Deschamps, Bernard Salles et un Juif portugais nommé Dacosta, s'introduisaient tour à tour dans les salles sans autres armes que les instruments nécessaires pour détacher les pierreries enchâssées dans des pièces d'argenterie qu'ils dédaignaient d'emporter; c'est ainsi qu'ils enlevèrent avec beaucoup de précaution les magnifiques rubis qui figuraient les yeux des poissons d'ivoire.

Deschamps, à qui reste l'honneur de l'invention, s'était introduit le premier dans la galerie en escaladant une fenêtre au moyen d'un réverbère qui existe encore à l'angle de la rue Royale et de la place Louis XV. Bernard Salles et Dacosta, qui faisaient le guet, l'avaient d'abord secondé seuls: mais la troisième nuit, Benoît Naid, Philipponeau, Paumettes, Fraumont, Gay, Mouton, lieutenant dans la garde nationale, et Durand, dit *le Turc*, bijoutier rue Saint-Sauveur, s'étaient mis de la partie, ainsi que plusieurs *princes de la haute pègre* (voleurs de distinction), qu'on avait amicalement prévenus de venir prendre part à la curée. Le quartier général était dans un billard de la rue de Rohan; on faisait au surplus si peu mystère de l'affaire, que le lendemain du premier vol, Paumettes, dînant avec des filles dans un restaurant de la rue d'Argenteuil, leur jeta sur la table une poignée de roses et de petits brillants. La police n'en fut pas même informée. Pour découvrir les principaux auteurs du vol, il fallut que Durand, arrêté sous la prévention de fabrication de faux assignats, se décidât à faire des révélations pour obtenir sa grâce. Ce fut sur ses données qu'on parvint à retrouver le *Régent;* il fut saisi à Tours, cousu dans la toque d'une femme nommée Lelièvre, qui, ne pouvant passer en Angleterre à cause de la guerre, allait le vendre à Bordeaux, à un Juif ami de Dacosta. On avait d'abord tenté de s'en défaire à Paris, mais la valeur de cette pièce, estimée douze millions, devait éveiller des soupçons dangereux; on avait également renoncé au projet de la faire diviser à la scie, dans la crainte d'être trahi par le lapidaire.

La plupart des auteurs du vol furent successivement arrêtés et condamnés pour d'autres délits; de ce nombre se trouvèrent Benoît Naid, Dacosta, Bernard Salles, Fraumont et Philipponeau; ce dernier, arrêté à Londres à la fin de 1791, au moment où il faisait graver une planche d'assignats de 300 fr., avait été amené à Paris et enfermé à la Force, d'où il s'était évadé à la faveur des massacres du 2 septembre.

Avant d'être condamné pour le vol du Garde-Meuble, Deschamps avait été impliqué dans une affaire capitale, dont il s'était tiré, bien que coupable, comme il s'en vantait avec nous, en donnant des détails qui ne permettaient pas d'en douter; il s'agissait du double assassinat du joallier Deslong et de sa servante, commis de complicité avec le brocanteur Fraumont.

Deslong faisait des affaires assez étendues dans sa partie. Outre les achats particuliers, il faisait encore le courtage en perles et en diamants, et comme il était connu pour honnête homme, on lui confiait souvent des objets de prix, soit pour les vendre ou pour en tirer parti en les démontant; il courait aussi les ventes, et c'est là qu'il avait fait la connaissance de Fraumont, qui s'y rendait fort assidûment pour acheter principalement des chasubles et autres ornements provenant du pillage des églises (1793), qu'il brûlait pour extraire le métal des galons. De l'habitude de se voir et de se trouver en concurrence pour quelques opérations, naquit entre ces deux hommes une sorte de liaison qui devint bientôt intime. Deslong n'avait plus rien de caché pour Fraumont; il le consultait sur toutes ses entreprises, l'informait de la valeur de tous les dépôts qu'il recevait, et alla même jusqu'à lui confier le secret d'une cachette où il plaçait ses objets les plus précieux.

Instruit de toutes ces particularités, et ayant ses entrées libres chez Deslong, Fraumont conçut le projet de le voler pendant qu'il serait avec sa femme au spectacle, où ils allaient souvent. Il fallait également un complice pour faire le guet; il était d'ailleurs dangereux pour Fraumont, que le jour de l'expédition on le vît dans la maison, où tout le monde le connaissait. Il avait d'abord choisi un serrurier, forçat évadé, qui avait fait les fausses clefs nécessaires pour entrer chez Deslong; mais cet homme, poursuivi par la police, ayant été forcé de quitter Paris, il lui substitua Deschamps.

Au jour pris pour effectuer le vol, Deslong et sa femme étant partis au *Théâtre de la République*, Fraumont fut se mettre en embuscade chez un marchand de vin pour guetter le retour de la servante, qui profitait ordinairement de l'absence de ses maîtres pour aller voir son amant. Deschamps monta à l'appartement et ouvrit doucement la porte avec une des fausses clefs... Quel fut son étonnement de voir dans le vestibule la servante, qu'il croyait sortie (sa sœur, qui lui ressemblait beaucoup, l'ayant effectivement quittée quelques instants auparavant....)! A l'aspect de Deschamps, dont la surprise rendait la figure plus effrayante encore, cette fille laisse tomber son ouvrage... Elle va crier... Deschamps se précipite sur elle, la renverse, la saisit à la gorge, et lui porte cinq coups d'un couteau à gaîne qu'il portait toujours dans la poche droite de son pantalon. La malheureuse tombe baignée dans son sang.... Pendant qu'elle fait entendre le râle de la mort, l'assassin furète dans tous les coins de l'appartement, mais, soit que cet incident inattendu l'eût troublé, soit qu'il entendît quelque rumeur sur les escaliers, il se borne à enlever quelques pièces d'argenterie qui se trouvent sous sa main, revient trouver son complice chez le marchand de vin où il s'était posté, et lui raconte toute l'aventure; celui-ci se montra fort affecté, non de la mort de la servante, mais du peu d'intelligence et d'aplomb de Deschamps, auquel il reprochait de n'avoir pas su découvrir la cachette qu'il lui avait si bien indiquée : ce qui mettait le comble à son mécontentement, c'est qu'il prévoyait qu'après une pareille catastrophe, Deslong se tiendrait si bien sur ses gardes, qu'il serait impossible de retrouver une semblable occasion.

Celui-ci avait en effet changé de logement à la suite de cet événement, qui lui inspirait les plus vives terreurs; le peu de monde qu'il recevait n'était introduit chez lui qu'avec de grandes précautions. Quoique Fraumont évitât de s'y présenter, il ne conçut point de soupçons contre lui : comment aurait-il eu de pareilles idées sur un homme qui, s'il eût commis le crime, n'eût pas manqué de dévaliser la cachette dont il connaissait le secret. Le rencontrant même au bout de quelques jours sur la place Vendôme, il l'engagea

fortement à venir le voir, et se lia plus intimement que jamais avec lui. Fraumont revint alors à ses premiers projets; mais, désespérant de forcer la nouvelle cachette, qui, d'ailleurs, était soigneusement gardée, il se décida à changer de plan. Attiré chez Deschamps, sous prétexte de traiter d'une forte partie de diamants, Deslong fut assassiné et dépouillé d'une somme de dix-sept mille francs, tant en or qu'en assignats, pont il s'était muni sur l'invitation de Fraumont, qui lui porta le premier coup.

Deux jours s'écoulèrent : madame Deslong ne voyant pas revenir son mari, qui ne se fût pas absenté si longtemps sans l'en prévenir, et sachant qu'il était porteur de valeurs assez considérables, ne douta plus qu'il ne lui fût arrivé malheur. Elle s'adressa à la police, dont l'organisation se ressentait alors de la confusion qui régnait dans tous les services; on parvint cependant à mettre la main sur Fraumont et sur Deschamps, et les révélations du serrurier qui devait concourir au vol, et qui était arrêté de nouveau, eussent pu leur être funestes; mais on refusa à cet homme la liberté qu'on lui avait promise à titre de récompense, et l'agent de police Cadot, qui avait été son intermédiaire, ne voulant pas en avoir le démenti, le fit évader dans le trajet de la Force au Palais. Cette circonstance enlevant le seul témoin à charge qui eût pu déposer dans l'affaire, Deschamps et Fraumont furent mis en liberté.

Condamné depuis à dix-huit ans de fers, pour d'autres vols, Fraumont partit pour le bagne de Rochefort le 1er nivose an VII; il ne se tenait pourtant pas encore pour battu : au moyen de l'argent provenant de ses expéditions, il avait soudoyé quelques individus, qui devaient suivre la chaîne pour faciliter son évasion, dans le cas où il pourrait la tenter, ou même pour l'enlever s'il y avait lieu. L'usage qu'il se proposait de faire de sa liberté, c'était de venir assassiner M. Delalande, premier président du tribunal qui l'avait condamné, et le commissaire de police de la *section de l'Unité*, qui avait produit contre lui des charges accablantes. Tout était disposé pour l'exécution de ce projet, quand une femme publique qui en avait appris le détail de la bouche d'un des intéressés, fit des révélations spontanées : on prit des mesures en conséquence; l'escorte fut avertie; lorsque la chaîne sortit de Bicêtre, on mit à Fraumont des menottes qui ne le quittèrent qu'à son arrivée à Rochefort, où il fut spécialement recommandé; on m'a assuré qu'il était mort au bagne. Pour Deschamps, qui devait bientôt s'évader de Toulon, il fut trois ans après arrêté à la suite d'un vol commis à Auteuil, condamné à mort par le tribunal criminel de la Seine, et exécuté à Paris.

A la salle n° 3, je n'étais séparé de Deschamps que par un voleur effractionnaire, Louis Mulot, fils de ce Cornu qui porta longtemps l'effroi dans les campagnes de la Normandie, où ses crimes ne sont point encore oubliés. Déguisé en maquignon, il courait les foires, observait les marchands qui portaient avec eux de fortes sommes, et prenait la traverse pour aller les attendre dans quelque endroit écarté, où il les assassinait. Marié en troisièmes noces à une jeune et jolie fille de Bernay, il lui avait d'abord soigneusement caché sa terrible profession, mais il ne tarda pas à découvrir qu'elle était digne en tout de lui. Dès lors il l'associa à toutes ses expéditions. Courant aussi les foires comme mercière ambulante, elle s'introduisait facilement auprès des riches cultivateurs de la vallée d'Auge, et plus d'un trouva la mort dans un galant rendez-vous. Plusieurs fois soupçonnés, ils opposèrent avec succès des *alibi* dus aux excellents chevaux dont ils avaient toujours soin de se munir.

En 1794, la famille Cornu se composait du père, de la mère, de trois fils, de deux filles et des amants de ces dernières, qu'on avait habitués au crime dès leur plus tendre enfance, soit en les faisant servir d'espions, soit en les envoyant mettre le feu aux granges. La plus jeune des filles, Florentine, ayant d'abord témoigné quelque répugnance, on l'avait aguerrie en lui faisant porter pendant deux lieues dans son tablier la tête d'une fermière des environs d'Argentan!!!...

Plus tard, tout à fait *affranchie* (dégagée de tout scrupule), elle eut pour amant l'assassin Capelu, exécuté à Paris en 1802. Lorsque la famille se forma en bande de chauffeurs pour exploiter le pays situé entre Caen et Falaise, c'était elle qui donnait la question aux malheureux fermiers, en leur mettant sous l'aisselle une chandelle allumée, ou en leur posant de l'amadou brûlant sur l'orteil.

Vivement poursuivi par la police de Caen et surtout par celle de Rouen, qui venait d'arrêter deux des jeunes gens à Brionne, Cornu prit le parti de se retirer pour quelque temps dans les environs de Paris, espérant ainsi dépister son monde. Installé avec sa famille dans une maison isolée de la route de Sèvres, il ne craignait pourtant pas de venir faire sa promenade aux Champs-Elysées, où il rencontrait presque toujours quelques voleurs de sa connaissance. « Eh bien, père Cornu, lui disaient-ils un jour, que faites-vous maintenant? — Toujours le *grand soulasse* (l'assassinat), mes enfants, toujours le grand soulasse. — Il est drôle le père Cornu...; mais la *passe* (la peine de mort).... — Eh! on ne la craint pas quand il n'y a plus de *parrains* (témoins)... Si j'avais *refroidi* tous les *garnafiers* que j'ai mis en *suage*, je n'en aurais pas *le taf* aujourd'hui. (Si j'avais tué tous les fermiers auxquels j'ai chauffé les pieds, je n'en aurais pas peur aujourd'hui.) »

Dans une de ces excursions, Cornu rencontra un de ses anciens collègues, qui lui proposa de forcer un pavillon situé dans les bois de Ville-d'Avray. Le vol s'exécute, on partage le butin, mais Cornu croit s'apercevoir qu'il est dupe. Arrivé au milieu du bois, il laisse tomber sa tabatière en la présentant à son camarade; celui-ci fait un mouvement pour la ramasser; à l'instant où il se baisse, Cornu lui fait sauter la cervelle d'un coup de pistolet, le dépouille, et regagne sa maison, où il raconte l'aventure à sa famille, en riant aux éclats.

Arrêté près de Vernon, au moment de pénétrer dans une ferme, Cornu fut conduit à Rouen, traduit

devant la Cour criminelle, et condamné à mort. Dans l'intervalle de son pourvoi, sa femme, restée libre, allait chaque jour lui porter des provisions et le consoler : « Écoute, lui dit-elle, un matin qu'il paraissait plus sombre qu'à l'ordinaire, écoute, Joseph, on dirait que la *carline* (la mort) te fait peur..... Ne va pas faire la *sinvre* (la bête) au moins quand tu seras sur la *placarde* (la place des exécutions)..... Les *garçons de campagne* (voleurs de grands chemins) se moqueraient joliment de toi...

» Oui, dit Cornu, tout cela serait bel et bon, s'il ne s'agissait pas de la *coloquinte* (tête), mais quand on a *Charlot* (le bourreau) d'un côté, *le sanglier* (le confesseur) de l'autre, et *les marchands de lacets* (les gendarmes) derrière, ce n'est pas déjà si réjouissant d'aller faire des abreuvoirs à mouches...

— « Allons donc ! Joseph, pas de ces idées-là ; je ne suis qu'une femme, vois-tu ; eh bien ! j'irais là comme à une neuvaine, avec toi surtout, mon pauvre Joseph ! Oui, je te le dis, foi de Marguerite, je voudrais y aller avec toi.

— » Bien vrai ! repartit Cornu.

— » Oh oui, bien vrai, soupira Marguerite. Mais pourquoi te lèves-tu, Joseph...? Qu'as-tu donc?

— » Je n'ai rien, reprit Cornu ; puis, s'approchant d'un porte-clefs qui se tenait à l'entrée du corridor : Roch, lui dit-il, faites venir le concierge, j'ai besoin de parler à l'accusateur public.

— » Comment, s'écria la femme, l'accusateur public...! Voudrais-tu *manger le morceau?* (faire des révélations.) Ah Joseph, quelle réputation tu vas laisser à nos enfants! »

Cornu garda le silence jusqu'à l'arrivée du magistrat ; alors il dénonça sa femme, et cette malheureuse, condamnée à mort par suite de ses révélations, fut suppliciée en même temps que lui. Mulot, de qui je tiens les détails de cette scène, ne la racontait jamais sans en rire aux larmes. Toutefois, il ne pensait pas que l'on dût plaisanter avec la guillotine, et depuis longtemps il évitait toute affaire qui eût pu l'envoyer rejoindre son père, sa mère, un de ses frères et sa sœur Florentine, tous exécutés à Rouen. Quand il parlait d'eux et de la fin qu'ils avaient faite, il lui arrivait souvent de dire : *Voilà ce que c'est que de jouer avec le feu; aussi l'on ne m'y prendra pas :* et en effet, ses jeux étaient moins redoutables, ils se bornaient à un genre de vol dans lequel il excellait. L'aîné de ses sœurs, qu'il avait amenée à Paris, le secondait dans ses expéditions. Vêtue en blanchisseuse, la hotte au dos ou le panier au bras, elle montait dans les maisons sans portier, frappait à toutes les portes, et quand elle s'était assurée qu'un locataire était absent, elle revenait faire part de sa découverte à Mulot. Alors celui-ci, déguisé en garçon serrurier, accourait, son trousseau de rossignols à la main, et en deux tours il venait à bout de la serrure la plus compliquée. Souvent, afin de ne pas éveiller les soupçons, dans le cas ou quelqu'un viendrait à passer, la sœur, le tablier devant elle, la modeste cornette sur le front, et avec l'air contrarié d'une bonne qui a perdu sa clef, assistait à l'opération. Mulot, ainsi qu'on le voit, ne manquait pas de prévoyance ; il n'en fut pas moins surpris en besogne, et peu de temps après condamné aux fers.

XIII

Le père Mathieu. — Je me fais industriel. — Ruine de mon établissement. — On me croit perclus. — Je suis aide-major. — *Ecce Homo*, ou le marchand de cantiques. — Un déguisement. — Arrêtez, c'est un forçat! — Je suis mis à la double chaîne. — La clémence du commissaire. — Ma plus belle évasion. — La fille publique et l'enterrement. — Une bande de brigands, — J'y découvre un voleur. — J'obtiens mon congé. — Je promets le secret.

Jamais je ne n'avais été si malheureux que depuis mon entrée dans le bagne de Toulon. Confondu à vingt-quatre ans avec les plus vils scélérats, sans cesse en contact avec eux, j'eusse mieux aimé cent fois être réduit à vivre au milieu d'une troupe de pestiférés. Contraint à ne voir, à n'entendre que des êtres dégradés, dont l'esprit sans cesse s'évertuait au mal, je redoutais pour moi la contagion de l'exemple. Quand, jour et nuit, en ma présence, on préconisait hautement les actions les plus contraires à la morale, je n'étais plus assez sûr de la force de mon caractère pour ne pas craindre de me familiariser avec ce perfide et dangereux langage. A la vérité, j'avais déjà résisté à de nombreuses tentations ; mais le besoin, la misère, le désir surtout de recouvrer la liberté, peuvent souvent faire faire vers le crime un pas involontaire. Je ne m'étais pas encore trouvé dans une situation à laquelle il m'eût paru plus urgent d'échapper. Dès lors toutes mes pensées se tournèrent vers la possibilité d'une évasion. Divers plans s'offraient à mon esprit ; mais ce n'était pas tout de les avoir conçus : pour les exécuter, il me fallait attendre un moment favorable ; jusque-là la patience était l'unique remède à mes maux. Attaché au même banc que des voleurs de profession, qui déjà s'étaient évadés plusieurs fois, j'étais, ainsi qu'eux, l'objet d'une surveillance bien difficile à déjouer. Retirés dans leurs *cambrons* (cabanes), placés à peu de distance de nous, les argousins étaient à portée d'épier nos moindres mouvements. Le père *Mathieu*, leur chef, avait des yeux de lynx, et une telle habitude des hommes, qu'à la première vue il s'apercevrait si l'on avait le dessein de le tromper. Ce vieux renard approchait de la soixantaine, mais, pourvu d'une de ces organisations solides qui semblent être à l'épreuve des ans, il était encore vigoureux. C'était une de ces tailles carrées qui ne s'usent pas. Je crois le voir avec sa petite queue, ses cheveux gris poudrés, et son visage en courroux, qui allait si bien au métier qu'il faisait Jamais il ne parlait sans mettre son bâton sur le tapis. C'était pour lui un plaisir de raconter les nombreuses bastonnades qu'il avait données ou fait donner. Continuellement en guerre avec les forçats il n'y avait pas une de leurs ruses qu'il ne connût. Sa défiance était si grande, que souvent même il les ac-

cusait de comploter quand ils ne songeaient à rien. On doit penser qu'il n'était pas facile d'adoucir un pareil Cerbère. J'essayai cependant de captiver sa bienveillance ; c'était une entreprise dans laquelle personne n'avait encore réussi: bientôt je reconnus que je ne m'étais pas leurré d'un vain espoir ; je gagnais visiblement dans son esprit. Le père Mathieu m'adressait quelquefois la parole ; c'était, me disaient les anciens, un signe que je lui convenais beaucoup ; il n'y avait donc pas d'inconvénient à ce que je lui demandasse une grâce. Je le priai de me permettre de fabriquer des jouets d'enfants avec des morceaux de bois que m'apporteraient les forçats qui allaient *à la fatigue*. Il m'accorda tout ce que je voulais, à la condition que je serais sage; et dès le lendemain je me mis à l'œuvre. Mes camarades ébauchaient, et moi je finissais. Le père Mathieu, trouvait que ce que je faisais était joli; quand il remarqua que j'avais des aides pour mon petit travail, il ne put s'empêcher de témoigner qu'il était satisfait, ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps. « A la bonne heure ! dit-il, voilà » comment j'aime que l'on s'amuse ; il serait bien à » désirer que vous en fissiez tous autant, ça vous dis- » trairait, et au moins avec le produit vous pourriez » vous procurer quelques douceurs. » En peu de jours, le banc fut transformé en un atelier, où quatorze hommes également pressés de fuir l'ennui, et d'avoir quelque argent à leur disposition, déployaient la plus grande activité. Nous avions toujours de la marchandise prête, dont le débit s'effectuait par l'entremise des forçats qui nous fournissaient la matière première. Pendant un mois, notre commerce fut des plus florissants ; chaque jour nous faisions une recette assez abondante, dont il n'entrait pas une obole au bureau. Ainsi que cela se pratique d'ordinaire le père Mathieu, moyennant rétribution, nous avait autorisés à prendre pour notre trésorier le nommé *Pantaragat*, forçat qui vendait à boire et à manger dans la salle où nous étions. Malheureusement, il est des objets qu'on ne peut multiplier sans que l'équilibre nécessaire entre produire et consommer n'en soit détruit ; c'est une vérité d'économie politique : il vint un moment où la fabrication se ralentit faute de débouché. Toulon était encombré de jouets de toutes façons : il fallut nous croiser les bras. Ne sachant plus que faire, je prétextai des douleurs de jambes afin d'entrer à l'hôpital. Le médecin à qui je fus recommandé par le père Mathieu, dont j'étais véritablement le protégé, crut que j'étais hors d'état de pouvoir marcher. Quand on projette de s'évader, il est toujours bon de donner de soi une telle opinion. Le docteur *Ferrant* ne soupçonna pas un seul instant que j'eusse l'intention de le tromper ; c'était un de ces disciples d'Esculape qui, comme la plupart des Hippocrate de l'école de Montpellier, d'où il était sorti, imaginent que la brusquerie est un des attributs de leur profession ; mais il ne laissait pas que d'être humain, il avait surtout pour moi beaucoup de bonté. Le chirurgien en chef m'avait pris en affection : c'était à moi qu'il avait confié le soin de sa boîte à pansement; je disposais la harpie, je préparais les compresses, enfin je me rendais utile, et ma complaisance me valait des égards ; il n'y eut pas jusqu'à l'argousin de l'infirmerie qui ne se fit un plaisir de m'être agréable : pourtant personne ne surpassait en dureté M. *Lhomme* (c'était le nom de cet employé), que l'on appelait assez plaisamment l'*Ecce Homo*, parce qu'autrefois il avait été marchand de cantiques. Bien que je lui eusse été signalé comme dangereux, M. Lhomme était tellement enchanté de ma bonne conduite, et plus encore des bouteilles de vin cuit que je lui repassais, qu'il s'humanisa visiblement. Quand je fus à peu près certain de ne plus lui inspirer de défiance, je dressai mes batteries, pour mettre en défaut sa vigilance, ainsi que celle de ses confrères. Déjà je m'étais procuré une perruque et des favoris noirs; j'avais en outre caché dans ma paillasse une vieille paire de bottes, à laquelle le cirage donnait un aspect de nouveauté: ce n'était encore là que pour la tête et pour les pieds; pour le complément de ma toilette, je comptais sur le chirurgien en chef, qui avait l'habitude d'entreposer sur mon lit sa redingotte, son chapeau, sa canne et ses gants. Un matin qu'il était occupé à amputer un bras, je m'aperçus que M. Lhomme l'avait suivi, afin d'assister à l'opération qui se faisait à l'une des extrémités de la salle : l'occasion était belle pour un travestissement; je me hâte de l'effectuer, et sous mon nouveau costume, je vais droit à la sortie ; il me fallait passer au milieu d'une troupe de sous-argousins; je me risque effrontément; aucun d'eux ne paraît faire attention à moi, et déjà je me suppose hors de péril, lorsque j'entends ce cri: « *Arrêtez ! arrêtez ! c'est un forçat qui s'évade !* » A peine me restait-il vingt pas à faire pour gagner la porte de l'arsenal: sans me déconcerter, je redouble de vitesse, et parvenu devant le poste, je dis à la garde, en montrant un individu qui venait d'entrer dans la ville : « *Courrez-donc avec moi, c'est un échappé de l'hôpital.* » Cette présence d'esprit allait peut-être me sauver ; mais, sur le point de franchir la grille, je me sens tiré par ma perruque ; je me retourne, c'est M. Lhomme : si je résiste, je suis mort ; je me résigne à marcher devant lui, et l'on me reconduit au bagne, où je suis mis à la double chaîne. Il était clair qu'il allait me revenir une correction ; pour l'éviter, je me jette aux genoux du commissaire: « Ah ! Monsieur, lui dis-je, que l'on ne me frappe pas, c'est la seule grâce que je vous demande; je ferai plutôt trois ans de plus si vous l'exigez. » Le commissaire, quelque touchante que fût ma prière, avait beaucoup de peine à garder sa gravité; enfin il répondit qu'il me pardonnait, en faveur de la hardiesse et de la nouveauté du tour ; mais il voulut que je lui désignasse la personne qui m'avait procuré les objets d'habillement dont le chirurgien n'avait pas fait les frais. « Vous n'ignorez pas, lui repartis-je, que les gens qui nous gardent sont des misérables qui font tout pour de l'argent; mais rien au monde ne me ferait trahir celui qui m'a servi. » Satisfait de ma franchise, il donna aussitôt l'ordre de me retirer ma double chaîne, et comme l'argousin murmurait contre tant d'indulgence, il lui prescrivit de se taire en ajoutant : « Vous devriez

l'aimer au lieu de lui en vouloir, car il vient de vous donner une leçon dont vous pourrez faire votre profit. » Je remerciai le commissaire, et l'instant d'après je fus ramené sur le banc fatal auquel je devais encore être attaché pendant six ans. Je me flattai encore de l'espoir de relever ma fabrique de jouets d'enfants; mais le père Mathieu s'y opposa, et je fus, malgré moi, obligé de rester dans l'inaction. Deux mois se passèrent sans qu'il survînt aucun changement dans ma position. Une nuit, je ne pouvais pas dormir; tout à coup il me vint une de ces idées lumineuses que l'on ne trouve que pendant les ténèbres; Jossas était éveillé, je la lui communique. On devine qu'il s'agissait toujours de tentative d'évasion; il juge excellent, merveilleux, le moyen que j'ai imaginé, et il m'engage fortement à ne pas le négliger. On va voir que je n'oubliai pas son conseil. Un matin, le commissaire du bagne, faisant sa ronde, passa près de moi; je lui demandai la permission de l'entretenir en particulier. « Eh! que me veux-tu? me dit-il; as-tu quelque plainte à porter? parle, garçon, parle hautement, je te ferai justice. » Encouragé par la douceur de ce langage: « Ah! mon bon commissaire, m'écriai-je, vous voyez devant vous un second exemple de l'*honnête criminel*. Peut-être vous souviendrez-vous qu'en arrivant ici je vous ai fait connaître que je tenais la place de mon frère: je ne l'accuse point, je me plais même à croire qu'il était innocent du faux qu'on lui a imputé; mais c'est lui que, sous mes prénoms, la cour de Douai a condamné, c'est lui qui s'est évadé du bagne de Brest; aujourd'hui, réfugié en Angleterre, il est libre, et moi, victime d'une funeste méprise, il me faut subir sa peine; ai-je été malheureux de lui ressembler! Sans cette circonstance, je n'aurai pas été conduit à Bicêtre, les gardiens de cette maison n'auraient pas déclaré qu'ils me reconnaissaient. En vain ai-je sollicité une enquête, c'est parce qu'on s'en est rapporté à leur témoignage que l'on a admis une identité qui n'existe pas. Enfin l'erreur est consommée, je suis bien à plaindre! Je sais qu'il ne dépend pas de vous de faire réformer une décision sans appel, mais il est une grâce que vous pouvez m'accorder: par mesure de sûreté, l'on m'a mis à la salle des suspects, où je me trouve jeté au milieu d'un ramas de voleurs, d'assassins, de scélérats endurcis. A chaque instant, je frémis au récit des crimes qu'ils ont commis, comme à l'espoir de ceux qu'ils commettraient encore si jamais ils parvenaient à se délivrer de leurs fers. Ah! je vous en supplie, au nom de tous les sentiments d'humanité, ne me laissez pas plus longtemps avec des êtres aussi pervertis. Mettez-moi au cachot, accablez-moi de chaînes, faites de moi tout ce que vous voudrez, mais que je ne sois plus avec eux. Si j'ai cherché à m'évader, ce n'a été que pour me délivrer de la présence de ces infâmes. (Dans ce moment, je me tournais du côté des forçats.) Voyez, mon commissaire, de quel œil de férocité ils me regardent; déjà ils se préparent à me faire repentir de ce que je vous dis: ils brûlent de tremper leurs mains dans mon sang; encore une fois, je vous en conjure, ne m'abandonnez pas à la vengeance de pareils monstres. » Pendant ce discours, les forçats étaient comme pétrifiés d'étonnement; ils ne concevaient pas qu'un de leurs camarades eût ainsi la témérité de les injurier en face; le commissaire lui-même ne savait que penser d'une démarche aussi étrange; il gardait le silence; je vis qu'il était profondément ému. Alors, me jetant à ses pieds, et les larmes aux yeux, je repris: « Ayez pitié de moi. Si vous me refusez, si vous vous éloignez sans m'avoir fait sortir de cette salle, vous ne me reverrez plus. » Ces dernières paroles produisirent l'effet que je m'en étais promis. Le commissaire, qui était un brave homme, me fit déferrer en sa présence, et donna l'ordre de me mettre de suite *à la fatigue*. On m'accoupla avec un nommé *Salesse*, gascon aussi malin que peut l'être un forçat. La première fois que nous fûmes seuls, il me demanda si j'avais l'intention de m'évader. Je n'ai garde d'y penser, lui répondis-je; ne suis-je pas déjà assez heureux que l'on me laisse travailler. Cependant Jossas possédait mon secret; ce fut lui qui disposa tout pour mon évasion. J'eus des vêtements bourgeois, que je cachai sous mes habits de galérien, sans même que mon camarade de couple s'en aperçût. Un boulon à vis avait remplacé le boulon rivé de la manicle, et j'étais prêt à partir. Le troisième jour après avoir quitté mes compagnons, je sors pour me rendre à la fatigue, et me présente à la visite de l'argousin: Passe *mariase* (vaurien), me dit le père Mathieu, il n'est pas temps. Me voilà dans la corderie; l'endroit me paraît propice; je dis à mon camarade que j'ai à satisfaire un besoin; il m'indique des pièces de bois derrière lesquelles je puis me placer, et à peine m'a-t-il perdu de vue, qu'ayant jeté ma casaque rouge et dévissé le boulon, je me mets à fuir dans la direction du bassin. On y réparait alors la frégate la *Muiron* l'une de celle qui avait ramené d'Égypte Bonaparte et sa suite. Je monte à bord et demande le maître charpentier que je savais être à l'hôpital. Le *coq* (cuisinier), à qui je m'adresse, me prend pour un homme du nouvel équipage. Je m'applaudis de son erreur, et pour l'y confirmer de plus en plus, comme à l'accent j'ai reconnu qu'il est Auvergnat, j'engage avec lui, dans le patois de son pays, une conversation que je soutiens du ton le plus assuré; cependant j'étais sur les épines: quarante couples de forçats travaillaient à deux pas de nous. D'un instant à l'autre on pouvait me reconnaître. Enfin une embarcation part pour la ville, je m'y précipite, et, saisissant un aviron, je fends la lame comme un vieux matelot; bientôt nous sommes dans Toulon. Pressé de gagner la campagne, je cours à la porte d'Italie, mais personne ne sort sans être muni d'une carte verte, délivrée par la municipalité; on me refuse le passage, et tandis que je cherche dans mon esprit comment je viendrai à bout de prouver que la consigne n'est pas pour moi, j'entends les trois coups de canon qui donnent au loin le signal de mon évasion. Dans ce moment, un frisson me parcourt de la tête aux pieds; déjà je me vois au pouvoir des argousins et de toute la milice du bagne; il me semble comparaître devant ce brave commissaire que j'ai si in-

dignement trompé: si je suis repris, je suis perdu. Livre à ces tristes réflexions, je m'éloigne en toute hâte, et afin de rencontrer moins de monde, je me dirige vers les remparts.

Parvenu dans un endroit isolé, je marchais assez lentement, comme un homme qui ne sachant pas où porter ses pas, tient conseil avec lui-même, quand une femme m'accoste et me demande en provençal l'heure qu'il est; je lui réponds que je l'ignore; elle se met alors à jaser de la pluie et du beau temps; et finit par me proposer de l'accompagner: c'est à quatre pas d'ici, ajouta-t-elle, personne ne nous verra. L'occasion pour trouver un refuge était trop belle pour la laisser échapper: je suis ma conductrice dans une espèce de galetas où je fais venir quelques rafraîchissements. Pendant que nous sommes à causer, trois autres coups de canon se font entendre. «Ah! s'écria cette fille d'un air de satisfaction, voilà le deuxième qui s'échappe aujourd'hui. — Eh quoi! lui dis-je, la belle enfant, ça te fait donc plaisir? aurais-tu l'espoir de toucher la récompense? — Moi! tu ne me connais guère. — Bah! bah! repris-je, cinquante francs sont toujours bons à gagner, et je te jure bien que si l'un de ces gaillards-là tombait sous ma coupe.... — Vous êtes un malheureux! s'écria-t-elle, en faisant un geste pour me repousser: je ne suis qu'une pauvre fille, mais ce n'est pas Célestine qui mangera jamais de ce pain-là. » A ces mots, qu'elle prononça avec un accent de vérité qui ne me permettait pas de douter que l'épreuve ne fût suffisante, je n'hésitai plus, je lui confiai mon secret. Dès qu'elle eut appris que j'étais un forçat, je ne saurais exprimer combien elle parut s'intéresser à mon sort. « Mon Dieu, disait-elle, ils sont si à plaindre, que je voudrais les sauver tous; aussi, j'en ai déjà sauvé plusieurs; » puis après s'être interrompue un instant comme pour réfléchir: « Laisse-moi faire, me dit-elle; j'ai mon amant qui a une carte verte, j'irai demain la lui emprunter, tu en serviras, et une fois hors de la ville, tu la déposeras sous une pierre que je t'indiquerai; en attendant, comme nous ne sommes pas en lieu sûr, je vais t'emmener dans ma chambre. » Lorsque nous y fûmes arrivé, elle m'annonça qu'elle allait me laisser un moment seul. « Il faut que j'avertisse mon amant, me dit-elle, je serai bientôt de retour. » Les femmes sont quelquefois si bonnes comédiennes, que, malgré tant de démonstrations bienveillantes, je redoutais quelque perfidie; peut-être Célestine ne sortait-elle que pour me dénoncer; elle n'était pas encore dans la rue, que je descends rapidement l'escalier: « Eh bien! eh bien! s'écrie cette fille, n'as-tu pas peur? Si tu te méfies,

Dortoirs des galériens. — Page 59.

viens avec moi plutôt. » Je crus qu'il était prudent de la veiller de près; nous nous acheminons ensemble pour nous rendre je ne sais où. A peine avons-nous fait quelques pas, que vient à passer un convoi funèbre. « Suis l'enterrement, me dit ma protectrice, tu es sauvé » , et sans que j'ai le temps de la remercier, elle disparaît. Le cortége était nombreux, je me mêlai à la foule des assistants, et pour que l'on ne me crût pas étranger à la cérémonie, je liai conversation avec un vieux marin, dont quelques mots me mirent à même de célébrer les vertus du défunt. Je me convainquis bientôt que Célestine ne m'avait pas trompé. Quand j'eus laissé derrière moi ces remparts, dont il m'importait tant de m'éloigner, j'en pleurais presque de joie; toutefois, afin de ne pas me trahir, je jouai l'affliction jusqu'au bout. Parvenu au cimetière, je m'avançai à mon tour au bord de la fosse, et après avoir jeté une pelée de terre sur le cercueil, je me séparais de la société en suivant des sentiers détournés. Je marchai très longtemps, sans perdre de vue Toulon. Sur les cinq heures du soir, près d'entrer dans un bois de sapin, j'aperçois tout à coup un homme armé d'un fusil: comme il était assez bien vêtu, et qu'il avait une carnassière, ma première pensée fut que c'était un chasseur; mais en remarquant hors de sa poche la crosse d'un pistolet, je craignis que ce fût un de ces Provençaux qui, au bruit du canon, ne manquent jamais de se mettre en campagne pour traquer les forçats évadés. Si mes appréhensions étaient justes, toute fuite était inutile; peut-être alors valait-il mieux avancer que rétrograder; ce fut le parti que je pris, et m'étant approché de lui pour être à portée de saisir son premier mouvement, dans le cas où il serait hostile, je demandai la route d'Aix.

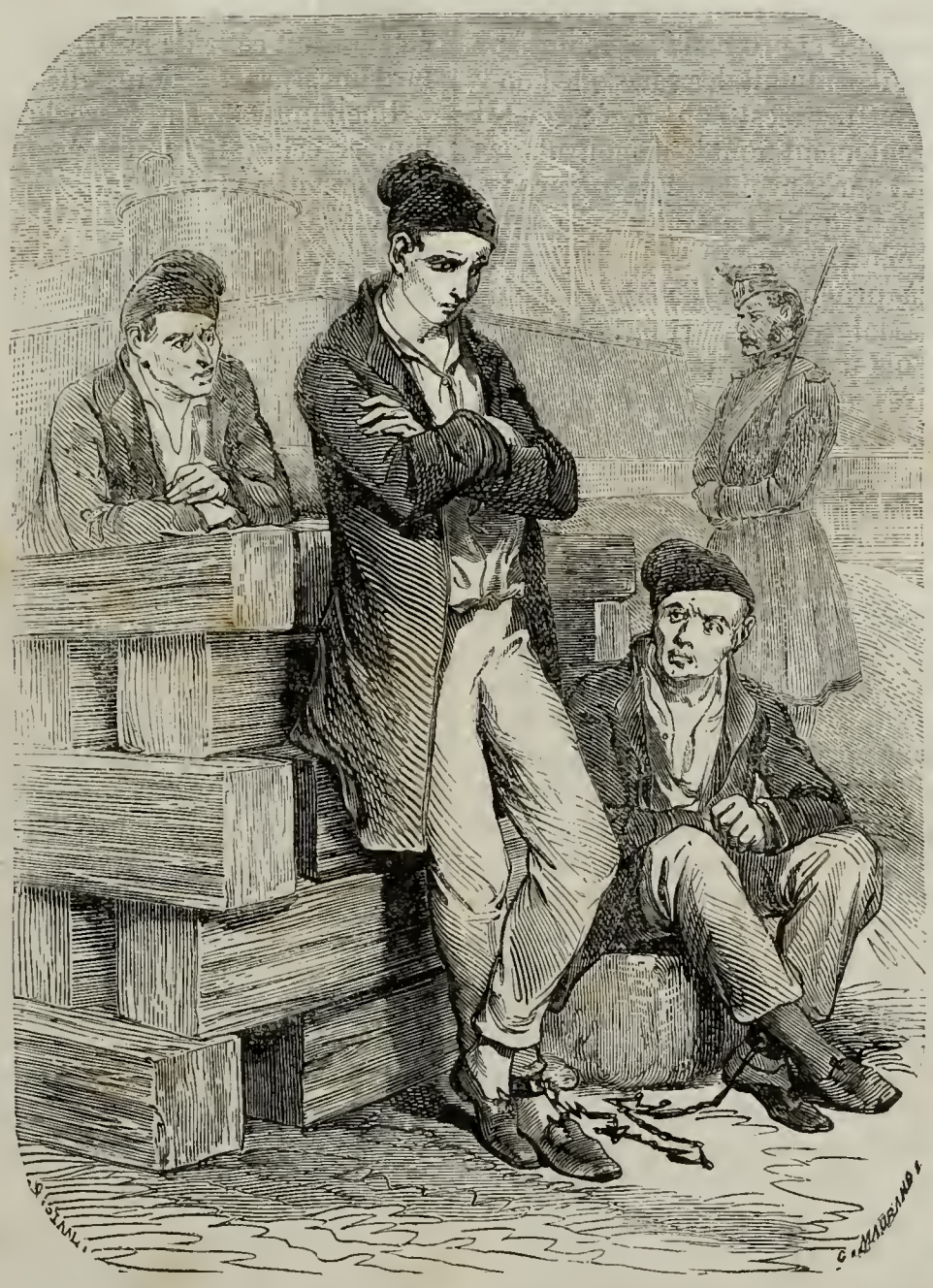

Repos et entretiens des galériens entre eux. — Page 41.

— « Est-ce la traverse ou la grande route? » me dit-il avec une intention marquée. »

— » Ça m'est égal » , répondis-je, espérant par cette indifférence écarter les soupçons.

— » En ce cas, suivez ce sentier, il vous mènera droit au poste de la gendarmerie; si vous n'aimez pas à voyager seul, vous pourrez profiter de la correspondance. »

A ce mot de *gendarmerie*, je me sentis pâlir. L'inconnu s'aperçut de l'effet qu'il produisait sur moi : « Allons! allons! dit-il, je vois bien que vous ne tenez pas à labourer la grande route. Eh bien! si vous n'êtes pas trop pressé, je vous conduirai jusqu'au village de Pourrières, qui n'est qu'à deux lieues d'Aix. » Il se montrait trop bien au fait des localités pour que je ne m'accommodasse pas de son obligeance; je consentis à l'attendre. Alors, sans quitter sa place, il me désigna à quelque distance de lui un fourré où il ne tarderait pas à me joindre. Deux heures se passèrent avant qu'il eût terminé sa faction; enfin il vint à moi: « Debout! », me dit-il. Je me levai, je le suivis, et lorsque je me croyais encore dans l'épaisseur du bois, je me trouvais sur la lisière, à cinquante pas d'une maison, devant laquelle était assis des gendarmes. A la vue de leur uniforme, je tressaillis. « Eh! qu'avez vous donc? me dit mon guide; craignez-vous que je vous livre? Si vous redoutez quelque chose, voilà de quoi vous défendre. » En même temps il me présente ses pistolets; je les refuse. « A la bonne heure! » reprit-il, et il me serra la main pour marquer qu'il était satisfait de cette preuve de confiance. Masqués par les broussailles qui bordaient la route, nous nous étions arrêtés; je ne comprenais pas trop le but d'une halte si près de l'ennemi. La station fut longue: enfin,

à la tombée de la nuit, nous vîmes venir du côté de Toulon une malle-poste escortée par quatre gendarmes, que relevèrent autant d'hommes de la brigade dont le voisinage m'avait épouvanté. La malle poursuivit son chemin ; bientôt elle eût disparu. Alors mon compagnon, me saisissant par le bras, me dit d'un ton bref: « Partons, il n'y a rien à faire aujourd'hui. »

Nous nous éloignâmes aussitôt en changeant de direction ; après avoir marché environ une heure, mon guide s'approcha d'un arbre et promena ses mains sur le tronc ; je reconnus qu'il comptait des raies que l'on y avait faite avec un couteau. « C'est bon! » s'écria-t-il avec une sorte de contentement dont je ne pouvais pas m'expliquer le sujet; et après avoir tiré de sa carnassière un morceau de pain qu'il partagea avec moi, il me donna à boire dans sa gourde. La collation ne pouvait arriver plus à propos, car j'avais besoin de reprendre des forces. Malgré l'obscurité, nous marchions si vite, que je finis par me fatiguer : mes pieds, depuis longtemps privés d'exercice, étaient devenus douloureux, et j'allais déclarer qu'il m'était impossible de pousser plus loin, quand trois heures sonnèrent à une horloge de village. « Doucement », me dit mon guide, en se baissant pour appliquer son oreille sur le sol; mettez-vous comme moi et écoutez : « Avec cette maudite légion polonaise, il faut toujours être sur ses gardes. N'avez-vous rien entendu? » Je répondis que je croyais avoir entendu les pas de plusieurs hommes. — « Oui, dit-il, ce sont eux, ne bougez pas, ou nous sommes pris. » A peine achevait-il, qu'une patrouille arriva sur les broussailles où nous étions cachés. « Voyez-vous quelque chose, vous autres? dit-on très bas. — Rien, sergent. — Parbleu! je crois bien, il fait noir comme dans un four. Cet enragé de Roman, que le tonnerre de Dieu l'écrase! Nous faire voyager toute la nuit dans les bois comme des loups. Ah ! si jamais je le trouve, ou quelqu'un des siens!... » — « Qui vive? » cria tout à coup un soldat.

— Qu'est-ce que tu vois? dit le sergent.

— Rien, mais j'ai entendu respirer de ce côté, et vraisemblablement il désignait l'endroit où nous étions.

— Allons! tu rêves... on t'a fait tant de peur de Roman, que tu crois toujours l'avoir dans ta giberne. »

Deux autres soldats prétendirent aussi avoir entendu.

— Taisez-vous donc, répliqua le sergent, je vous proteste qu'il n'y a personne ; ce sera encore cette fois comme de coutume, il nous faudra retourner à Pourières sans avoir rencontré le gibier ; tenez, mes amis, il est temps de nous retirer. — La patrouille parut se disposer à partir. « C'est une ruse de guerre. me dit mon compagnon, je suis sûr qu'ils vont battre le bois, et revenir sur nous en formant le demi-cercle. »

Il s'en fallait que je fusse à mon aise. « Auriez-vous peur? me dit encore mon guide.

— Ce ne serait pas le moment, répondis-je.

— En ce cas, suivez-moi ; voilà mes pistolets ; quand je tirerai, tirez, de manière que les quatre coups n'en fasse qu'un.... Il est temps; feu ! »

Les quatre coups partent, et nous nous sauvons à toutes jambes, sans être poursuivis. La crainte de tomber dans quelque embuscade avait arrêté les soldats; nous n'en continuâmes pas moins notre course. Arrivés auprès d'une bastide isolée, l'inconnu me dit: « Voici le jour; mais nous sommes en sûreté. » Il passa alors entre les palissades d'un jardin, et passant son bras dans le tronc d'un arbre il y prit une clef; c'était celle de la bastide, dans laquelle nous ne tardâmes pas à être installés.

Une lampe de fer, accrochée au manteau de la cheminée, éclairait un intérieur simple et rustique. Seulement je vis dans un coin un baril qui semblait contenir de la poudre; plus haut; épars sur une planche, étaient des paquets de cartouches. Des vêtements de femme, placés sur une chaise, avec un de ces vastes chapeaux noirs à la provençale, indiquaient la présence d'une dormeuse, dont la respiration bruyante venait jusqu'à nous. Pendant que je jetais autour de moi un coup d'œil rapide, mon guide tirait d'un vieux bahut un quartier de chevreau, des oignons, de l'huile, une outre de vin, et m'invitait à prendre un repas dont j'avais le plus grand besoin. Il paraissait bien avoir quelque envie de me questionner ; mais je mangeais avec une telle avidité, qu'il se fit, je crois, un scrupule de m'interrompre. Quand j'eus terminé, c'est-à-dire quand il ne resta plus rien sur la table, il me conduisit dans une espèce de grenier, en me répétant que j'étais là bien en sûreté ; puis il se retira sans que je pusse savoir s'il restait dans la bastide, attendu qu'à peine fus-je étendu sur la paille, qu'un sommeil invincible s'empara de moi.

Lorsque je m'éveillai, je jugeai, à la hauteur du soleil, qu'il était deux heures après midi. Une paysanne, sans doute la même dont j'avais vu les atours, avertie par mes mouvements, montra sa tête à l'ouverture de la trappe de mon galetas : « Ne bougez » pas, me dit-elle en patois ; les environs sont remplis de *sapins* (gendarmes) qui furettent de tous côtés. » Je ne savais ce qu'elle entendait par ce mot de *sapins*, mais je me doutais qu'il ne s'appliquait à rien de bon.

A la brune, je revis l'homme de la veille, qui, après quelques paroles insignifiantes, me demanda directement qui j'étais, d'où je venais, où j'allais. Préparé à cet inévitable interrogatoire, je répondis que, déserteur du vaisseau l'*Océan*, alors en rade à Toulon, je cherchais à gagner Aix, d'où je me proposais de passer dans mon pays.

C'est bon, me dit mon hôte, je vois qui vous êtes ; mais vous, qui pensez-vous que je sois ?

— Ma foi, à dire vrai, je vous avais pris d'abord pour un garde-champêtre, ensuite j'ai cru que vous pourriez bien être un chef de contrebandiers, et maintenant je ne sais plus que penser.

— Vous le saurez bientôt..... Dans notre pays on est brave, voyez-vous, mais on n'aime pas à être soldat par force... aussi n'a-t-on obéi à la réquisition que quand on n'a pas pu faire autre-

ment... Le contingent de Pourières a même refusé tout entier de partir; des gendarmes sont venus pour saisir les réfractaires, on a fait résistance; des deux côtés on s'est tué du monde, et tous ceux d'entre les habitants qui avaient pris part au combat se sont jetés dans les bois pour éviter la cour martiale. Nous nous sommes ainsi réunis au nombre de soixante, sous les ordres de M. Roman et des frères Bisson de Tretz: s'il vous convenait de rester avec nous, j'en serais bien aise, car j'ai vu cette nuit que vous êtes bon compagnon, et il m'est avis que vous ne vous souciez guère de frayer avec les gendarmes. Au surplus, nous ne manquons de rien, et nous ne courons pas grand danger..... Les paysans nous avertissent de tout ce qui se passe, et ils nous fournissent plus de vivres qu'il ne nous en faut... Allons, êtes-vous des nôtres ? »

Je ne crus pas devoir rejeter la proposition, et, sans trop songer aux conséquences, je répondis comme il le désirait. Je passai encore deux jours à la bastide; le troisième, je partis avec mon compagnon, qui me remit une carabine et deux pistolets. Après plusieurs heures de marche à travers des montagnes couvertes de bois, nous arrivâmes à une bastide beaucoup plus grande que celle que je venais de quitter : c'était là le quartier général de Roman. J'attendis un moment à la porte, parce qu'il était nécessaire que mon guide m'eût annoncé. Il revint bientôt, et m'introduisit dans une vaste grange, où je tombai au milieu d'une quarantaine d'individus dont le plus grand nombre se groupait autour d'un homme qu'à sa tenue moitié rustique moitié bourgeoise, on eût pris pour un riche propriétaire de campagne: ce fut à ce personnage qu'on me présenta: « Je suis charmé de vous voir, me dit-il : on m'a parlé de votre sang-froid, et je suis averti de ce que vous valez. Si vous souhaitez partager nos périls, vous trouverez ici amitié et franchise; nous ne vous connaissons pas, mais avec un physique tel que le vôtre, on a partout des amis. D'abord, tous les honnêtes gens sont les nôtres, de même que tous les gens courageux: car nous ne prisons pas moins la probité que la bravoure. » Après ce discours, qui ne pouvait m'être adressé que par Roman, les deux Bisson, et ensuite tous les assistants, me donnèrent l'accolade fraternelle. Telle fut ma réception dans cette société, à laquelle son chef attribuait un but politique : ce qu'il y a de certain, c'est qu'après avoir commencé comme les Chouans par arrêter les diligences qui portaient l'argent de l'État, Roman en était venu à détrousser les voyageurs. Les réfractaires dont sa troupe se composait en grande partie avaient eu quelque peine à se faire à ce genre d'expédition, mais les habitudes de vagabondage, l'oisiveté, et surtout la difficulté de retourner dans leurs familles, les avaient promptement déterminés.

Dès le lendemain de mon arrivée, Roman me désigna avec six hommes pour me porter aux environs de Saint-Maximin; j'ignorais de quoi il s'agissait.

Vers minuit, parvenu sur la lisière d'un petit bois que partageait la route, nous nous embusquons dans un ravin. Le lieutenant de Roman, Bisson de Tretz, recommande le plus profond silence. Bientôt le bruit d'une voiture se fait entendre : elle passe devant nous ; Bisson lève la tête avec précaution : « C'est la diligence de Nice, dit-il,... mais il n'y a rien à faire,... elle porte plus de dragons que de ballots. » Il donna alors l'ordre de la retraite, et nous regagnâmes la bastide, où Roman, irrité de nous voir revenir les mains vides, s'écria en jurant: « Eh bien ! elle paiera demain ! »

Il n'y avait plus moyen de me faire illusion sur l'association dont je faisais partie : décidément j'étais parmi ces voleurs de grand chemin qui répandaient l'effroi dans toute la Provence. Si je venais à être pris, ma qualité de forçat évadé ne me laissait pas même l'espoir d'un pardon qu'on pouvait encore accorder à quelques-uns des jeunes gens qui se trouvaient avec nous. En réfléchissant à ma situation, je fus tenté de fuir ; mais récemment enrôlé dans la bande, n'était-il pas probable que l'on avait sans cesse l'œil sur moi ? D'un autre côté, exprimer le désir de me retirer, n'était-ce pas provoquer des défiances dont je serais devenu la victime ? Roman ne pouvait-il pas me prendre pour un espion, et me faire fusiller?... La mort et l'infamie me menaçaient de partout....

Au milieu des perplexités auxquelles j'étais en proie, je m'avisai de sonder celui d'entre nous qui m'avait servi d'introducteur, et lui demandai s'il ne serait pas possible d'obtenir de notre chef un congé de quelques jours ; il me répondit fort sèchement que cela se faisait pour les gens bien connus, puis il me tourna le dos.

J'étais depuis onze jours avec les bandits, bien résolu à tout faire pour me dérober à l'honneur de leurs exploits, lorsqu'une nuit, que l'excès de la fatigue m'avait jeté dans un profond sommeil, je fus réveillé par un bruit extraordinaire. On venait de voler à l'un de nos camarades une bourse assez bien garnie, et c'était lui qui faisait tout ce tapage. Comme j'étais le dernier venu, il était naturel que les soupçons tombassent sur moi. Il m'accusait formellement, et toute la troupe faisait chorus ; en vain je protestai de mon innocence, il fut décidé que l'on me fouillerait. Je m'étais couché avec mes vêtements; on commença à me déshabiller. Quel ne fut pas l'étonnement des bandits, en découvrant sur ma chemise..... la marque des galères ?

« Un forçat !..... s'écria Roman, un forçat parmi nous..... ce ne peut être qu'un espion..... Qu'on le sable [1] ; ou qu'on le fusille .... ce sera plus tôt fait. »

J'entendis armer les fusils....

— Un instant ! commanda le chef ; il faut auparavant qu'il rende l'argent.....

1. En Angleterre, on assomme avec des sacs pleins de sable...; en Provence, on substitue aux sacs une peau d'anguille, dont un seul coup appliqué entre les deux épaules, suffit pour détacher les poumons, et par conséquent pour donner la mort.

— Oui, lui dis-je, l'argent sera rendu ; mais il est indispensable que vous m'accordiez un entretien particulier. Roman consentit à m'entendre. On croyait que j'allais faire des aveux ; mais quand je fus seul avec lui, j'affirmai de nouveau que je n'étais pas le coupable, et je lui indiquai pour le découvrir un expédient dont il me semble avoir lu autrefois la recette dans Berquin. Roman reparut tenant dans sa main autant de brins de paille qu'il y avait d'individus présents : Faites bien attention, leur dit-il, que le brin le plus long désignera le voleur. On procède au tirage ; et quand il est terminé, chacun s'empresse de rapporter sa paille... Une seule est plus courte que les autres. C'est un nommé Joseph d'Oriolles qui la présente. « C'est donc toi ? lui dit Roman : toutes les pailles étaient de même longueur ; tu as raccourci la tienne, tu t'es vendu toi-même.... »

Aussitôt l'on fouilla Joseph, et l'argent volé fut trouvé dans sa ceinture. Ma justification était complète. Roman lui-même me fit des excuses ; en même temps il me déclara que j'avais cessé de faire partie de sa troupe ; « c'est un malheur, ajouta-t-il, mais vous sentez qu'ayant été aux galères..... » Il n'acheva pas, me mit quinze louis dans la main, et me fit promettre de ne pas parler de ce que j'avais vu, avant vingt-cinq jours. — Je fus discret.

CHAPITRE XIV

Un recéleur. — Dénonciation. — Premiers rapports avec la police. — Départ de Lyon. — La méprise.

D'après les dangers que je courais en restant avec Roman et sa troupe, on peut se faire une idée de la joie que je ressentis de les avoir quittés. Il était évident que le gouvernement, une fois solidement assis, prendrait les mesures les plus efficaces pour la sûreté de l'intérieur. Les débris de ces bandes qui, sous le nom de *Chevaliers du Soleil* ou de *Compagnie de Jésus*, devaient leur formation à l'espoir d'une réaction politique, ajournée indéfiniment, ne pouvaient manquer d'être anéantis, aussitôt qu'on le voudrait. Le seul prétexte honnête de leur brigandage, le royalisme n'existait plus, et quoique les Hiver, les Leprêtre, les Boulanger, les Bastide, les Jausion, et autres fils de famille, se fissent encore une gloire d'attaquer les courriers, parce qu'ils y trouvaient leur profit, il commençait à n'être plus du bon ton de prouver que l'on pensait bien en s'appropriant par un coup de main l'argent de l'État. Tous ces *incroyables*, à qui il avait semblé piquant d'entraver, le pistolet au poing, la circulation des dépêches et la concentration du produit des impôts, rentraient dans leurs foyers, ceux qui en avaient, ou tâchaient de se faire oublier ailleurs, loin du théâtre de leurs exploits. En définitive, l'ordre se rétablissait, et l'on touchait au terme où ces brigands, quelle que fût leur couleur ou leur motif ne jouiraient plus de la moindre considération. J'aurais eu le désir, dans de telles circonstances, de m'enrôler dans une bande de voleurs que, abstraction faite de l'infamie que je ne redoutais plus, je m'en fusse bien gardé, par la certitude d'arriver promptement à l'échafaud. Mais une autre pensée m'animait, je voulais fuir, à quelque prix que ce fût, les occasions et les voies du crime ; je voulais rester libre. J'ignorais comment ce vœu se réaliserait ; n'importe, mon parti était pris : j'avais fait, comme on dit, une croix sur le bagne. Pressé que j'étais de m'en éloigner de plus en plus, je me dirigeai sur Lyon, évitant les grandes routes jusqu'aux environs d'Orange ; je trouvai des rouliers provençaux, dont le chargement m'eut bientôt révélé qu'ils allaient suivre le même chemin que moi. Je liai conversation avec eux, et comme ils me paraissaient d'assez bonnes gens, je n'hésitai pas à leur dire que j'étais déserteur, et qu'ils me rendraient un très-grand service, si, pour m'aider à mettre en défaut la vigilance des gendarmes, ils consentaient à m'impatroniser parmi eux. Cette proposition ne leur causa aucune espèce de surprise : il semblait qu'ils se fussent attendus que je réclamerais l'abri de leur inviolabilité. A cette époque, et surtout dans le Midi, il n'était pas rare de rencontrer des braves, qui, pour fuir leurs drapeaux, s'en remettaient ainsi prudemment *à la garde de Dieu*. Il était donc tout naturel que l'on fût disposé à m'en croire sur parole. Les rouliers me firent bon accueil ; quelque argent que je laissai voir à dessein acheva de les intéresser à mon sort. Il fut convenu que je passerais pour le fils du maître des voitures qui composaient le convoi. En conséquence, on m'affubla d'une blouse ; et comme j'étais censé faire mon premier voyage, on me décora de rubans et de bouquets, joyeux insignes qui, dans chaque auberge, me valurent les félicitations de tout le monde.

Nouveau *Jean de Paris*, je m'acquittai assez bien de mon rôle ; mais les largesses nécessaires pour le soutenir convenablement portèrent à ma bourse de si rudes atteintes, qu'en arrivant à la Guillotière, où je me séparai de *mes gens*, il me restait en tout vingt-huit sous. Avec de si minces ressources, il n'y avait pas à songer aux hôtels de la place des Terreaux. Après avoir erré quelques temps dans les rues sales et noires de la seconde ville de France, je remarquai, rue des Quatre-Chapeaux, une espèce de taverne, où je pensais que l'on pourrait me servir un souper proportionné à l'état de mes finances. Je ne m'étais pas trompé : le souper fut médiocre, et trop tôt terminé. Rester sur son appétit est déjà un désagrément ; ne savoir où trouver un gîte en est un autre. Quand j'eus essuyé mon couteau, qui pourtant n'était pas trop gras, je m'attristai par l'idée que j'allais être réduit à passer la nuit à la belle étoile, lorsqu'à une table voisine de la mienne, j'entendis parler cet allemand corrompu, qui est usité dans quelques cantons des Pays-Bas, et que je comprenais parfaitement. Les interlocuteurs étaient un homme et une femme déjà sur le retour ; je les reconnus pour des Juifs. Instruit qu'à Lyon, comme dans beaucoup d'autres villes, les gens de cette caste tiennent des maisons garnies, où

l'on admet volontiers les voyageurs en contrebande, je leur demandai s'ils ne pourraient pas m'indiquer une auberge. Je ne pouvais mieux m'adresser : le Juif et sa femme étaient des logeurs. Ils offrirent de devenir mes hôtes. et je les accompagnai chez eux, rue Thomassin. Six lits garnissaient le local dans lequel on m'installa; aucun d'eux n'était occupé, et pourtant il était dix heures; je crus que je n'aurais pas de camarades de chambrée, et je m'endormis dans cette persuasion.

A mon réveil, des mots d'une langue qui m'était familière, viennent jusqu'à moi.

— « Voilà six *plombes* et une *mèche* qui *crossent*, dit une voix qni ne m'était pas inconnue;..... tu *pionces* encore. (Voilà six heures et demie qui sonnent; tu dors encore.)

— » Je crois bien; nous avons voulu *maquiller à la sorgue* chez un *orphelin* mais le *pantre* était chaud ; j'ai vu le moment où il faudrait *jouer du vingt-deux;*.. et alors il y aurait eu du *raisinet*. (Nous avons voulu voler cette nuit chez un orfèvre, mais le bourgeois était sur ses gardes; j'ai vu le moment où il faudrait jouer du poignard, et alors il y aurait eu du sang !)

— » Ah ! ah ! tu as eu peur d'aller à l'abbaye de *Monte-à-regret*.... Mais en *goupinant* comme çà, on n'*affure* pas d'*auber*. (Ah ! ah ! tu as peur d'aller à la guillotine.... Mais en travaillant de la sorte, on n'attrape pas d'argent.)

— » J'aimerais mieux faire *suer le chêne* sur le *grand trimard*, que d'*écorner* les *boucards;*.... on a toujours les *liéges* sur le dos. (J'aimerais mieux assassiner sur la grande route que de forcer des boutiques;.... on a toujours les gendarmes sur le dos.)

— » Enfin, vous n'avez rien *grinchi*... Il y avait pourtant de belles *fousières*, des *coucous*, des *brides d'Orient* Le *guinal* n'aura rien à remettre au *sourgat*. (Enfin, vous n'avez rien pris.... Il y avait pourtant de belles tabatières, des montres, des chaînes d'or. Le Juif n'aura rien à récéler.)

— » Non. Le *carouble* s'est *esquinté* dans la *serrante;* le *rifflard* a battu *morasse*, et il a fallu *se donner de l'air*. (Non. La fausse clef s'est cassée dans la serrure; le bourgeois a crié au secours, et il a fallu se sauver.)

— » Hé ! les autres, dit un troisième interlocuteur, ne balancez donc pas tant le *chiffon rouge;* il y a là un *chêne* qui peut prêter *loche*. (Ne remuez pas tant la langue; il y a là un homme qui peut prêter l'oreille.) »

L'avis était tardif : cependant on se tut. J'entrouvris les yeux pour voir la figure de mes compagnons de chambrée, mais mon lit étant le plus bas de tous, je ne pus rien apercevoir. Je restais immobile pour faire croire à mon sommeil, lorsqu'un des causeurs s'étant levé, je reconnus un évadé du bagne de Toulon, Neveu, parti quelques jours avant moi. Son camarade saute du lit... c'est Cadet-Paul, autre évadé;..... un troisième, un quatrième individu se mettent sur leur séant, ce sont aussi des forçats.

Il y avait de quoi se croire encore à la salle n° 3. Enfin, je quitte à mon tour le grabat; à peine ai-je mis le pied sur le carreau, qu'un cri général s'élève : « C'est Vidocq !!! » On s'empresse, on me félicite. L'un des voleurs du Garde-Meuble, Charles Deschamps, qui s'était sauvé peu de jours après moi, me dit que tout le bagne était dans l'admiration de mon audace et de mes succès. Neuf heures sonnent : on m'emmène déjeuner aux Brottaux, où je trouve les frères Quinet, Bonnefoi, Bobineau, Métral, Lemat, tous fameux dans le midi. On m'accable de prévenances, on me procure de l'argent, des habits, et jusqu'à une maîtresse.

J'étais là, comme on le voit, dans la même position qu'à Nantes. Je ne me souciais pas plus qu'en Bretagne, d'exercer le métier de mes *amis*, mais je devais recevoir de ma mère un secours pécuniaire, et il fallait vivre en attendant. J'imaginai que je parviendrais à me faire nourrir quelque temps sans *travailler*. Je me proposais rigoureusement de n'être qu'en subsistance parmi les voleurs; mais l'homme propose, et Dieu dispose. Les évadés, mécontents de ce que, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, j'évitais de concourir aux vols qu'ils commettaient chaque jour, me firent dénoncer sous main pour se débarrasser d'un témoin importun, et qui pouvait devenir dangereux. Ils présumaient bien que je parviendrais à m'échapper, mais ils comptaient qu'une fois reconnu par la police, et n'ayant d'autre refuge que leur bande, je me déciderais à prendre parti avec eux. Dans cette circonstance, comme dans toutes celles du même genre où je me suis trouvé, si l'on tenait tant à m'embaucher, c'est que l'on avait une haute opinion de mon intelligence, de mon adresse, et surtout de ma force, qualité précieuse dans une profession où le profit est trop souvent rapproché du péril.

Arrêté, passage Saint-Côme, chez Adèle Buffin, je fus conduit à la prison de Roanne. Dès les premiers mots de mon interrogatoire, je reconnus que j'avais été vendu. Dans la fureur où me jeta cette découverte, je pris un parti violent, qui fut en quelque sorte mon début dans une carrière tout à fait nouvelle pour moi. J'écrivis à M. Dubois, commissaire général de la police, pour lui demander de l'entretenir en particulier. Le même soir, on me conduisit dans son cabinet. Après lui avoir expliqué ma position, je lui proposais de le mettre sur les traces des frères Quinet, alors poursuivis pour avoir assassiné la femme d'un maçon de la rue Belle-Cordière. J'offris en outre de donner les moyens de se saisir de tous les individus logés, tant chez le Juif que chez Caffin, menuisier, rue Écorche-Bœuf. Je ne mettais à ce service d'autre prix que la liberté de quitter Lyon. M. Dubois devait avoir été plus d'une fois dupe de pareilles propositions; je vis qu'il hésitait à s'en rapporter à moi. «Vous doutez de ma bonne foi, lui dis-je, la suspecteriez-vous encore, si m'étant échappé dans le trajet pour retourner à la prison, je revenais me constituer votre prisonnier?— Non, me répondit-il. — Eh bien! vous me reverrez bientôt, pourvu que vous consentiez à ne faire à mes surveillants aucune recommandation particulière.» Il accéda à ma demande : l'on m'emmena. Arrivé au

coin de la rue de la Lanterne, je renverse les deux estaffiers qui me tenaient sous les bras, et je regagne à toutes jambes l'hôtel de ville, où je retrouve M. Dubois. Cette prompte apparition le surprit beaucoup ; mais certain dès lors qu'il pouvait compter sur moi, il permit que je me retirasse en liberté.

Le lendemain, je vis le Juif, qu'on nommait Vidal; il m'annonça que nos amis étaient allés loger à la Croix-Rousse, dans une maison qu'il m'indiqua. Je m'y rendis. On connaissait mon évasion, mais, comme on était loin de soupçonner mes relations avec le commissaire général de police, et qu'on ne supposait pas que j'eusse deviné d'où partait le coup qui m'avait frappé, on me fit un accueil fort amical. Dans la conversation, je recueillis sur les frères Quinet des détails que je transmis la même nuit à M. Dubois, qui, bien convaincu de ma sincérité, me mit en rapport avec M. Garnier, secrétaire général de la police, aujourd'hui commissaire à Paris. Je donnai à ce fonctionnaire tous les renseignements nécessaires, et je dois dire qu'il opéra de son côté avec beaucoup de tact et d'activité.

Deux jours avant qu'on effectuât d'après mes indications, une descente chez Vidal, je me fis arrêter de nouveau. On me reconduisit dans la prison de Roanne, où arrivèrent le lendemain Vidal lui-même, Caffin, Neveu, Cadet-Paul, Deschamps, et plusieurs autres qu'on avait pris du même coup de filet; je restai d'abord sans communication, parce que j'avais jugé convenable de me faire mettre au secret. Quand j'en sortis, au bout de quelques jours, pour être réuni aux autres prisonniers, je feignis une grande surprise de trouver là tout mon monde. Personne ne paraissait avoir la moindre idée du rôle que j'avais joué dans les arrestations. Neveu, seul, me regardait avec une espèce de défiance; je lui en demandai la cause; il m'avoua qu'à la manière dont on l'avait fouillé et interrogé, il ne pouvait s'empêcher de croire que j'étais le dénonciateur. Je jouai l'indignation, et, dans la crainte que cette opinion ne prît de la consistance, je réunis les prisonniers, je leur fit part des soupçons de Neveu, en leur demandant s'ils me croyaient capable de vendre mes camarades; tous répondirent négativement, et Neveu se vit contraint de me faire des excuses. Il était bien important pour moi que ces soupçons se dissipassent ainsi, car j'étais réservé à une mort certaine s'ils se fussent confirmés. On avait vu à Roanne plusieurs exemples de cette justice distributive que les détenus exerçaient entre eux. Un nommé Moissel, soupçonné d'avoir fait des révélations, relativement à un vol de vases sacrés, avait été assommé dans les cours, sans qu'on pût jamais découvrir avec certitude quel était l'assassin. Plus récemment, un autre individu, accusé d'une indiscrétion du même genre, avait été trouvé un matin pendu avec un lien de paille aux barreaux d'une fenêtre; les recherches n'avaient pas eu plus de succès.

Sur ces entrefaites, M. Dubois me manda à son cabinet, où, pour écarter tout soupçon, on me conduisit avec d'autres détenus, comme s'il se fut agi d'un interrogatoire. J'entrai le premier : le commissaire général me dit qu'il venait d'arriver à Lyon plusieurs voleurs de Paris, fort adroits, et d'autant plus dangereux, que, munis de papiers en règle, ils pouvaient attendre en toute sécurité l'occasion de faire quelque coup, pour disparaître aussitôt après : c'étaient Jallier dit *Boubanec*, Bouthey dit *Cadet*, Garard, Buchard, Mollin dit le *Chapellier*, Marquis dit *Main-d'Or*, et quelques autres moins fameux. Ces noms, sous lesquels ils me furent désignés, m'étaient alors tout à fait inconnus; je le déclarai à M. Dubois, en ajoutant qu'il était possible qu'ils fussent faux. Il voulait me faire relâcher immédiatement, pour qu'en voyant ces individus dans quelque lieu public, je pusse m'assurer s'ils ne m'avaient jamais passé sous les yeux; mais je lui fis observer qu'une mise en liberté aussi brusque ne manquerait pas de me compromettre vis-à-vis des détenus, dans le cas où le bien du service exigerait qu'on m'écrouât de nouveau. La réflexion parut juste, et il fut convenu qu'on aviserait au moyen de me faire sortir le lendemain sans inconvénient.

Neveu, qui se trouvait parmi les détenus extraits en même temps pour subir l'interrogatoire, me succéda dans le cabinet du commissaire général. Après quelques instants je l'en vis sortir fort échauffé : je lui demandai ce qui lui était advenu.

— « Croirais-tu, me dit-il, que le *curieux* m'a demandé si je voulais *macaroner des pègres de la grande vergne*, qui viennent d'arriver ici?..... S'il n'y a que moi pour les *enflaquer*, ils pourront bien *décarer de belle*. (Croirais-tu que le commissaire m'a demandé si je voulais faire découvrir des voleurs qui viennent d'arriver de Paris? S'il n'y a que moi pour les faire arrêter, ils sont bien sûrs de se sauver.)

— « Je ne te croyais pas si *Job*, repris-je, songeant rapidement au moyen de tirer parti de cette circonstance..... J'ai promis de *reconobrer* tous les *grinchisseurs*, et de les faire *arquepincer*. (Je ne te croyais pas si niais... Moi, j'ai promis de reconnaître tous les voleurs et de les faire arrêter.)

— » Comment! tu te ferais *cuisinier*;... d'ailleurs tu ne les *conobres* pas. (Comment! tu te ferais mouchard ;... d'ailleurs tu ne les connais pas.)

— » Qu'importe ?... on me laissera *fourmiller* dans la *vergne*, et je trouverai bien moyen de me *cavaler*, tandis que tu seras encore avec le *chat*. (Qu'importe? on me laissera courir la ville, et je trouverai bien moyen de m'évader, tandis que toi tu resteras avec le geôlier.) »

Neveu fut frappé de cette idée; il témoignait un vif regret d'avoir repoussé les offres du commissaire général; et comme je ne pouvais me passer de lui pour aller à la découverte, je le pressai fortement de revenir sur sa première décision ; il y consentit, et M. Dubois, que j'avais prévenu, nous fit conduire tous deux un soir, à la porte du grand théâtre, puis aux Célestins, où Neveu me signala tous nos hommes. Nous nous retirâmes ensuite, escortés par les agents de police, qui nous serraient de fort près. Pour le succès de mon plan et pour ne pas me rendre suspect, il fal-

lait pourtant faire une tentative, qui confirmât au moins l'espoir que j'avais donné à mon compagnon ; je lui fis part de mon projet : en passant rue Mercière: nous entrâmes brusquement dans un passage, dont je tirai la porte sur nous, et pendant que les agents couraient à l'autre issue, nous sortîmes tranquillement par où nous étions entrés. Lorsqu'ils revinrent, tout honteux de leur gaucherie, nous étions déjà loin.

Deux jours après, Neveu, dont on n'avait plus besoin, et qui ne pouvait plus me soupçonner, fut arrêté de nouveau. Pour moi, connaissant alors les voleurs qu'on voulait découvrir, je les signalai aux agents de police, dans l'église de Saint-Nizier, où ils s'étaient réunis un dimanche dans l'espoir de faire quelque coup à la sortie du salut. Ne pouvant plus être utile à l'autorité, je quittai ensuite Lyon pour me rendre à Paris, où, grâce à M. Dubois, j'étais sûr d'arriver sans être inquiété.

Je partis en diligence par la route de la Bourgogne; on ne voyageait alors que de jour. A Lucy-le-Bois, où j'avais couché comme tous les voyageurs, on m'oublia au moment du départ, et lorsque je m'éveillai, la voiture était partie depuis plus de deux heures ; j'espérais la rejoindre à la faveur des inégalités de la route, qui est très-montueuse dans ces cantons ; mais, en approchant de Saint-Brice, je pus me convaincre qu'elle avait trop d'avance sur moi pour qu'il me fût possible de la rattraper ; je ralentis alors le pas. Un individu qui cheminait dans la même direction, me voyant tout en nage me regarda avec attention, et me demanda si je venais de Lucy-le-Bois ; je lui dis qu'effectivement j'en venais, et la conversation en resta là. Cet homme s'arrêta à Saint-Brice, tandis que je poussai jusqu'à Auxerre. Excédé de fatigue, j'entrai dans une auberge, où après avoir dîné, je m'empressai de demander un lit.

Je dormais depuis quelques heures, lorsque je fus réveillé par un grand bruit qui se faisait à ma porte. On frappait à coups redoublés; je me lève demi habillé; j'ouvre, et mes yeux encore troublés par le sommeil entrevoient des écharpes tricolores, des culottes jaunes et des parements rouges. C'est le commissaire de police flanqué d'un maréchal-des-logis et de deux gendarmes; à cet aspect, je ne suis pas maître d'une première émotion : « Voyez comme il pâlit, dit-on à mes côtés... Il n'y a pas de doute, c'est lui ; » Je lève les yeux, je reconnais l'homme qui m'avait parlé à Saint-Brice, mais rien ne m'expliquait encore le motif de cette subite invasion.

— » Procédons méthodiquement, dit le commissaire..... : cinq pieds cinq pouces,.... c'est bien çà,..... cheveux blonds,... sourcils et barbe *idem*,... front ordinaire,.... yeux gris,... nez fort,.... bouche moyenne,..... menton rond,.... visage plein,... teint coloré.... assez forte corpulence, »

— C'est lui, s'écrient le maréchal-des-logis, les deux gendarmes et l'homme de Saint-Brice.

— » Oui, c'est bien lui, dit à son tour le commissaire... Redingote bleue,.... culotte de casimir gris,... gilet blanc,... cravate noire. » C'était à peu près mon costume.

— « Eh bien! ne l'avais-je pas dit, observe avec une satisfaction marquée l'officieux guide des sbires... c'est un des voleurs ! »

Le sigalement s'accordait parfaitement avec le mien. Pourtant je n'avais rien volé; mais dans ma situation, je ne devais pas moins en concevoir des inquiétudes. Peut-être n'était-ce qu'une méprise ; peut-être aussi.... l'assistance s'agitait, transportée de joie. « Paix donc, s'écria le commissaire, puis tournant le feuillet, il continua. « On le reconnaîtra facilement à son accent italien très-prononcé.... il a de plus le pouce de la main droite fortement endommagé par un coup de de feu. » Je parlai devant eux ; je montrai ma main droite, elle était en fort bon état. Tous les assistants se regardèrent ; l'homme de Saint-Brice, surtout, parut singulièrement déconcerté ; pour moi, je me sentais débarrassé d'un poids énorme. Le commissaire, que je questionnai à mon tour, m'apprit que la nuit précédente un vol considérable avait été commis à Saint-Brice. Un des individus soupçonnés d'y avoir participé portait des vêtements semblables aux miens, et il y avait identité de signalement. C'était à ce concours de circonstances, à cet étrange jeu du hasard qu'était due la désagréable visite que je venais de recevoir. On me fit des excuses que j'accueillis de bonne grâce, fort heureux d'en être quitte à si bon marché ; toutefois, dans la crainte de quelque nouvelle catastrophe, je montai le soir même dans une patache qui me transporta à Paris, d'où je filai aussitôt sur Arras.

CHAPITRE XV

Séjour à Arras. — Travestissements. — Le faux Autrichien. — Départ. — Séjour à Rouen. — Arrestation.

Plusieurs raisons que l'on devine ne permettaient pas que je me rendisse directement à la maison paternelle : je descendis chez une de mes tantes, qui m'apprit la mort de mon père. Cette triste nouvelle me fut bientôt confirmée par ma mère qui me reçut avec une tendresse bien faite pour contraster avec les traitements affreux que j'avais éprouvés dans les deux années qui venaient de s'écouler. Elle ne désirait rien tant que de me conserver près d'elle; mais il fallait que je restasse constamment caché ; je m'y résignai : pendant trois mois, je ne quittai pas la maison. Au bout de ce temps, la captivité commençant à me peser, je m'avisai de sortir, tantôt sous un déguisement, tantôt sous un autre. Je pensais n'avoir pas été reconnu, lorsque tout à coup le bruit se répandit que j'étais dans la ville ; toute la police se mit en quête pour m'arrêter ; à chaque instant on faisait des visites chez ma mère, mais toujours sans découvrir ma cachette : ce n'est pas qu'elle ne fût assez vaste, puisqu'elle avait dix pieds de long sur six de large ; mais je l'avais si adroitement dissimulée qu'une personne, qui plus tard acheta la maison, l'habita plus de quatre ans sans soupçonner l'existence de cette pièce ; et pro-

bablement elle l'ignorerait encore, si je ne la lui eusse pas révélée.

Fort de cette retraite, hors de laquelle je croyais qu'il serait difficile de me surprendre, je repris bientôt le cours de mes excursions. Un jour de mardi gras, je poussai même l'imprudence jusqu'à paraître au bal Saint-Jacques, au milieu de plus de deux cents personnes. J'étais en costume de marquis ; une femme avec laquelle j'avais eu des liaisons m'ayant reconnu, fit part de sa découverte à une autre femme, qui croyait avoir eu à se plaindre de moi, de sorte qu'en moins d'un quart d'heure tout le monde sut sous quels habits Vidocq était caché. Le bruit en vint aux oreillles de deux sergents de ville, Delrue et Carpentier, qui faisaient un service de police au bal. Le premier, s'approchant de moi, me dit à voix basse qu'il désirait me parler en particulier. Une esclandre eût été fort dangereuse; je sortis. Arrivé dans la cour, Delrue me demanda mon nom. Je ne fus pas embarrassé pour lui en donner un autre que le mien, en lui proposant avec politesse de me démasquer s'il l'exigeait. « Je ne l'exige pas, me dit-il ; cependant je ne serais pas fâché de vous voir. — En ce cas, répondis-je, ayez la complaisance de dénouer les cordons de mon masque, qui se sont mêlés.... » Plein de confiance, Delrue passe derrière moi; au même instant, je le renverse par un brusque mouvement d'arrière corps ; un coup de poing envoie rouler son accolyte à terre. Sans attendre qu'ils se relèvent, je fuis à toutes jambes dans la direction des remparts, comptant les escalader et gagner la campagne ; mais à peine ai-je fait quelques pas, que, sans m'en douter, je me trouve engagé dans un cul-de-sac, qui avait cessé d'être une rue depuis que j'avais quitté Arras,

La chasse aux forçats. — Page 60.

Pendant que je me fourvoyais de la sorte, un bruit de souliers ferrés m'annonça que les deux sergents s'étaient mis à ma poursuite; bientôt je les vis arriver sur moi sabre en main. J'étais sans armes... Je saisis la grosse clef de la maison, comme si c'eût été un pistolet; et, faisant mine de les coucher en joue, je les force à me livrer passage ; « Passe tin quemin, François, me dit Carpentier d'une voix altérée;... n'va mie faire de bétises »... Je ne me le fis pas dire deux fois : en quelques minutes je fus dans mon réduit.

L'aventure s'ébruita, malgré les efforts que firent, pour la tenir secrète, les deux sergents qu'elle couvrit de ridicule. Ce qu'il y eut de fâcheux pour moi, c'est que les autorités redoublèrent de surveillance, à tel point qu'il me devint tout à fait impossible de sortir. Je restai ainsi claquemuré pendant deux mois, qui me semblèrent deux siècles. Ne pouvant plus alors y tenir, je me décidai à quitter Arras : on me fit une pacotille de dentelles, et, par une belle nuit, je m'éloignai, muni d'un passe-port qu'un nommé Blondel, l'un de mes amis, m'avait prêté; le signalement ne pouvait par m'aller, mais faute de mieux, il fallait bien que je m'en accommodasse; au surplus, on ne me fit en route aucune objection.

Je vins à Paris, où, tout en m'occupant du placement de mes marchandises, je faisais indirectement quelques démarches, afin de voir s'il ne serait pas possible d'obtenir la révision de mon procès. J'appris qu'il fallait, au préalable, se constituer prisonnier; mais je ne pus jamais me résoudre à me mettre de nouveau en contact avec des scélérats que j'appréciais trop bien. Ce n'était pas la restreinte qui me faisait horreur; j'aurais volontiers consenti à être enfermé seul entre quatre murs; ce qui le prouve, c'est que je demandai alors au ministère à finir mon temps à Arras, dans la prison des fous; mais la supplique resta sans réponse.

Cependant mes dentelles étaient vendues, mais avec trop peu de bénéfice pour que je pusse songer à me faire de ce commerce un moyen d'existence. Un commis voyageur, qui logeait rue Saint-Martin, dans le même hôtel que moi, et auquel je touchai quelques mots de ma position, me proposa de me faire entrer chez une marchande de nouveautés qui courait les foires. La place me fut effectivement donnée, mais je ne l'occupai que dix mois : quelques désagréments de service me forcèrent à la quitter pour revenir encore une fois à Arras.

Je ne tardai pas à reprendre le cours de mes excursions semi-nocturnes. Dans la maison d'une personne à laquelle je rendais quelques soins, venait

Vidocq à l'hôpital de Quimper. — Page 62.

très-fréquemment la fille d'un gendarme. Je songeai à tirer parti de cette circonstance, pour être informé à l'avance de tout ce qui se tramerait contre moi. La fille du gendarme ne me connaissait pas; mais comme dans Arras, j'étais le sujet presque habituel des entretiens, il n'était pas extraordinaire qu'elle parlât de moi, et souvent, en des termes fort singuliers.

» Oh! me dit-elle un jour, on finira par l'attraper, ce » coquin-là; il y a d'abord notre lieutenant (M. Du- » mortier, aujourd'hui commissaire de police à Abbe- » ville) qui lui en veut trop pour ne pas venir à bout » de le pincer; je gage qu'il donnerait de bien bon » cœur un jour de sa paie pour le tenir. — Si j'étais » à la place de votre lieutenant, et que j'eusse bien » envie de prendre Vidocq, repartis-je, il me semble » qu'il ne m'échapperait pas.

— » A vous, comme aux autres;... il est toujours » armé jusqu'aux dents. Vous savez bien qu'on dit » qu'il a tiré deux coups de pistolets à M. Delrue et à » M. Carpentier... Et puis ce n'est pas tout, est-ce » qu'il ne se change pas à volonté en botte de foin.

— » En botte de foin? m'écriai-je, tout surpris de » la nouvelle faculté qu'on m'accordait... en botte » de foin?... mais comment?

— » Oui, monsieur... Mon père le poursuivait un » jour; au moment de lui mettre la main sur le » collet, il ne saisit qu'une botte de foin... Il n'y a » pas à dire, toute la brigade a vu la botte de » foin, qui a été brûlée dans la cour du quar- » tier. »

Je ne revenais pas de cette histoire. On m'expliqua depuis que les agents de l'autorité, ne pouvant venir à bout de se saisir de moi, l'avaient répandue et accréditée en désespoir de cause, parmi les superstitieux Artésiens. C'est par le même motif, qu'ils insinuaient obligeamment que j'étais *la doublure* de certain loup-garou, dont les apparitions très-problématiques glaçaient d'effroi les fortes têtes du pays. Heureusement ces terreurs n'étaient pas partagées par quelques jolies femmes à qui j'inspirais de l'intérêt, et si le démon de la jalousie ne se fût tout à coup emparé de l'une d'entre elles, les autorités ne se seraient peut-être pas de longtemps occupées de moi. Dans son dépit, elle fut indiscrète, et la police, qui ne

savait trop ce que j'étais devenu, acquit encore une fois la certitude que j'habitais Arras.

Un soir que, sans défiance et seulement armé d'un bâton, je revenais de la rue d'Amiens, en traversant le pont situé au bout de la rue des Goguets, je fus assailli par sept à huit individus. C'étaient des sergents de ville déguisés; ils me saisirent par mes vêtements; et déjà ils se croyaient assurés de leur capture, lorsque, me débarrassant par un vigoureuse secousse, je franchis le parapet et me jetai dans la rivière. On était en décembre; les eaux étaient hautes, le courant très-rapides; aucun des sergents n'eut la fantaisie de me suivre; ils supposaient d'ailleurs qu'en allant m'attendre sur le bord, je ne leur échapperais pas; mais un égout que je remontai me fournit l'occasion de déconcerter leur prévoyance, et ils m'attendait encore, que déjà j'étais installé dans la maison de ma mère.

Chaque jour je courais de nouveaux dangers, et chaque jour la nécessité la plus pressante me suggérait de nouveaux expédients de salut. Cependant à la longue, suivant ma coutume, je me lassai d'une liberté que le besoin de me cacher rendait illusoire. Des religieuses de la rue de..... m'avaient quelque temps hébergé. Je résolus de renoncer à leur hospitalité, et je rêvai en même temps au moyen de me montrer en public sans inconvénient. Quelques milliers de prisonniers autrichiens étaient alors entassés dans la citadelle d'Arras, d'où ils sortaient pour travailler chez les bourgeois, ou dans les campagnes environnantes; il me vint à l'idée que la présence de ces étrangers pourrait m'être utile. Comme je parlais allemand, je liai conversation avec l'un d'entre eux, et je réussis à lui inspirer assez de confiance pour qu'il me confessât qu'il était dans l'intention de s'évader. ... Ce projet était favorable à mes vues; ce prisonnier était embarrassé de ses vêtements de *Kaiserlik;* je lui offris les miens en échange, et, moyennant quelque argent que je lui donnai, il se trouva trop heureux de me céder ses papiers. Dès ce moment, je fus Autrichien aux yeux des Autrichiens eux-mêmes, qui, appartenant à différents corps, ne se connaissaient pas entre eux.

Sous ce nouveau travestissement, je me liai avec une jeune veuve qui avait un établissement de mercerie dans la rue de.....; elle me trouvait de l'intelligence; elle voulut que je m'installasse chez elle; et bientôt nous courûmes ensemble les foires et les marchés. Il était évident que je ne pouvais la seconder qu'en me faisant comprendre des acheteurs. Je me forgeai un baragoin semi-tudesque, semi-français, que l'on entendait à merveille, et qui me devint si familier, qu'insensiblement j'oubliai presque que je savais une autre langue. Du reste, l'illusion était si complète, qu'après quatre mois de cohabitation, la veuve ne soupçonnait pas le moins du monde que le soi-disant *Kaiserlik* était un de ses amis d'enfance. Cependant elle me traitait si bien, qu'il me devint impossible de la tromper plus long-temps : un jour je me risquai à lui dire enfin qui j'étais, et jamais femme, je crois, ne fut plus étonnée. Mais, loin de me nuire dans son esprit, la confidence ne fit en quelque sorte que rendre notre liaison plus intime, tant les femmes sont éprises parfois de ce qui s'offre à elles sous les apparences du mystère ou de l'aventureux! et puis n'éprouvent-elles pas toujours du charme à connaître un mauvais sujet? Qui, mieux que moi, a pu se convaincre que souvent elles sont la providence des forçats évadés et des condamnés fugitifs?

Onze mois s'écoulèrent sans que rien vînt troubler ma sécurité. L'habitude qu'on avait pris de me voir dans la ville, mes fréquentes rencontres avec des agents de police, qui n'avaient même pas fait attention à moi, tout semblait annoncer la continuation de ce bien-être, lorsqu'un jour que nous venions de nous mettre à table dans l'arrière-boutique, trois figures de gendarmes se montrent à travers une porte vitrée; j'allais servir le potage; la cuillère me tombe des mains. Mais, revenant bientôt de la stupéfaction où m'avait jeté cette incursion inattendue, je m'élance vers la porte, je mets le verrou, puis sautant par une croisée, je monte au grenier, d'où, gagnant par les toits la maison voisine, je descends précipitamment l'escalier qui doit me conduire dans la rue. Arrivé à la porte, elle est gardée par deux gendarmes..... Heureusement ce sont des nouveaux venus qui ne connaissent aucune de mes physionomies. « Montez donc, leur dis-je, le brigadier tient l'homme, » mais il se débat..... Montez, vous donnerez un coup » de main;.... moi je vais chercher la garde. » Les deux gendarmes se hâtent de monter et je disparais.

Il était évident qu'on m'avait vendu à la police; mon amie d'enfance était incapable d'une pareille noirceur, mais elle avait sans doute commis quelque indiscrétion. Maintenant qu'on avait l'éveil sur moi, devais-je rester à Arras? il eût fallu me condamner à ne plus sortir de ma cachette. Je ne pus me résigner à une vie si misérable, et je pris la résolution d'abandonner définitivement la ville. La mercière voulut à toute force me suivre: elle avait des moyens de transport; ses marchandises furent promptement emballées. Nous partîmes ensemble : et comme cela se pratique presque toujours en pareil cas, la police fut informée la dernière de la disparition d'une femme dont il ne lui était pas permis d'ignorer les démarches. D'après une vieille idée, on présuma que nous gagnerions la Belgique, comme si la Belgique eût encore été un pays de refuge; et tandis qu'on se mettait à notre poursuite dans la direction de l'ancienne frontière, nous nous avancions tranquillement vers la Normandie par des chemins de traverse, que ma compagne avait appris à connaître dans ses explorations mercantiles.

C'était à Rouen que nous avions projeté de fixer notre séjour. Arrivé dans cette ville, j'avais sur moi le passe-port de Blondel, que je m'étais procuré à Arras; le signalement qu'il me donnait était si différent du mien, qu'il était indispensable de me mettre un peu mieux en règle.

Pour y parvenir, il fallait tromper une police devenue d'autant plus vigilante et ombrageuse, que les communications des émigrés en Angleterre se fai-

saient par le littoral de la Normandie. Voici comment je m'y pris. Je me rendis à l'hôtel de ville, où je fis viser mon passe-port pour le Hâvre. Un visa s'obtient d'ordinaire assez facilement; il suffit que le passe-port ne soit pas périmé: le mien ne l'était pas. La formalité remplie, je sors; deux minutes après, je rentre dans le bureau, je m'informe si l'on n'a pas trouvé un portefeuille... personne ne peut m'en donner des nouvelles; alors je suis désespéré: des affaires pressantes m'appellent au Hâvre; je dois partir le soir même et je n'ai plus de passe-port.

« N'est-ce que cela? me dit un employé... Avec le » registre des visa, on va vous donner un passe-port » par duplicata. » C'était ce que je voulais; le nom de Blondel me fut conservé, mais du moins, cette fois, il s'appliquait à mon signalement. Pour compléter l'effet de ma ruse, non-seulement je partis pour le Hâvre, ainsi que je l'avais annoncé, mais encore je fis réclamer par les petites affiches le portefeuille, qui n'était sorti de mes mains que pour passer dans celles de ma compagne.

Au moyen de ce petit tour d'adresse, ma réhabilitation était complète. Muni d'excellents papiers, il ne me restait plus qu'à faire une fin honnête; j'y songeai sérieusement. En conséquence, je pris, rue Martainville, un magasin de mercerie et de bonneterie, où nous faisions de si bonnes affaires, que ma mère, à qui j'avais fait sous main tenir de mes nouvelles, se décida à venir nous joindre. Pendant un an, je fus réellement heureux; mon commerce prenait de la consistance, mes relations s'étendaient, le crédit se fondait, et plus d'une maison de banque de Rouen se rappelle peut-être encore le temps où la signature de *Blondel* était en faveur sur la place; enfin, après tant d'orages, je me croyais arrivé au port, quand un incident que je n'avais pu prévoir fit commencer pour moi une nouvelle série de vicissitudes... La mercière avec laquelle je vivais, cette femme qui m'avait donné les plus fortes preuves de dévouement et d'amour, ne s'avisa-t-elle pas de brûler d'autres feux que ceux que j'avais allumés dans son cœur. J'aurais voulu pouvoir me dissimuler cette infidélité, mais le délit était flagrant; il ne restait pas même à la coupable la ressource de ces dénégations bien soutenues, à l'abri desquelles un mari commode peut se figurer qu'il ignore.

Autrefois, je n'eusse pas subi un tel affront sans me livrer à toute la fougue de ma colère :... comme l'on change avec le temps! Témoin de mon malheur, je signifiai froidement l'arrêt d'une séparation que je résolus aussitôt : prières, supplications, promesses d'une meilleure conduite, rien ne put me fléchir; je fus inexorable... J'aurais pu pardonner sans doute, ne fût-ce que par reconnaissance; mais qui me répondait que celle qui avait été ma bienfaitrice romprait avec mon rival? et ne devais-je pas craindre que dans un moment d'épanchement, elle ne me compromit par quelque confidence? Nous fîmes donc par moitié le partage de nos marchandises; mon associée me quitta; depuis, je n'ai plus entendu parler d'elle.

Dégoûté du séjour de Rouen par cette aventure, qui avait fait du bruit, je repris le métier de marchand forain; mes tournées comprenaient les arrondissements de Mantes, Saint-Germain et Versailles, où je me formai en peu de temps une excellente clientelle; mes bénéfices devinrent assez considérables pour que je pusse louer, à Versailles, rue de la Fontaine, un magasin avec un pied-à-terre, que ma mère habitait pendant mes voyages. Ma conduite était alors exempte de tous reproches; j'étais généralement estimé dans le cercle que je parcourais; enfin, je croyais avoir lassé cette fatalité qui me rejetait sans cesse dans les voies du déshonneur, dont tous mes efforts tendaient à m'éloigner, quand, dénoncé par un camarade d'enfance, qui se vengeait ainsi de quelques démêlés que nous avions eus ensemble, je fus arrêté à mon retour de la foire de Mantes. Quoique je soutinsse opiniâtrement que je n'étais pas Vidocq, mais *Blondel*, comme l'indiquait mon passe-port, on me transféra à Saint-Denis, d'où je devais être dirigé sur Douai. Aux soins extraordinaires qu'on prit pour empêcher mon évasion, je vis que j'étais *recommandé*; un coup d'œil que je jetai sur la feuille de gendarmerie me révéla même une précaution d'un genre tout particulier : voici comment j'y étais désigné.

SURVEILLANCE SPÉCIALE.

« Vidocq (Eugène-François), *condamné à mort par contumace*. Cet homme est excessivement entreprenant et dangereux. »

Ainsi, pour tenir en haleine la vigilance de mes gardiens, on me représentait comme un grand criminel. Je partis de Saint-Denis, en charrette, garotté de manière à ne pouvoir faire un mouvement, et jusqu'à Louvres l'escorte ne cessa d'avoir les yeux sur moi; ces dispositions annonçaient des rigueurs qu'il m'importait de prévenir; je retrouvai toute cette énergie à laquelle j'avais déjà dû tant de fois la liberté.

On nous avait déposés dans le clocher de Louvres, transformé en prison; je fis apporter deux matelas, une couverture et des draps, qui, coupés et tressés, devaient nous servir à descendre dans le cimetière; un barreau fut scié avec les couteaux de trois déserteurs enfermés avec nous; et à deux heures du matin, je me risquai le premier. Parvenu à l'extrémité de la corde, je m'aperçus qu'il s'en fallait de près de quinze pieds qu'elle n'atteignit le sol: il n'y avait pas à hésiter; je me laissai tomber. Mais, comme dans ma chute sous les remparts de Lille, je me foulai le pied gauche, et il me devint presque impossible de marcher; j'essayais néanmoins de franchir les murs du cimetière, lorsque j'entendis tourner doucement la clef dans la serrure. C'était le geôlier et son chien, qui n'avaient pas meilleur nez l'un que l'autre: d'abord le geôlier passa sous la corde sans la voir, et le mâtin près d'une fosse où je m'étais tapis, sans me sentir. Leur ronde faite, ils se retirèrent; je pensais que mes compagnons suivraient mon exemple; mais personne ne venant, j'escaladai l'enceinte; me voilà

dans la campagne. La douleur de mon pied devient de plus en plus aiguë.... Cependant je brave la souffrance; le courage me rend des forces, et je m'éloigne assez rapidement. J'avais à peu près parcouru un quart de lieue; tout à coup j'entends sonner le tocsin; on était alors à la mi-mai. Aux premières lueurs du jour, je vois quelques paysans armés sortir de leurs habitations pour se répandre dans la plaine; probablement ils ignoraient de quoi il s'agissait; mais ma jambe écloppée était un indice qui devait me rendre suspect; j'étais un visage inconnu; il était inévitable que les premiers qui me rencontreraient voudraient, à tout événement, s'assurer de ma personne... Valide, j'eusse déconcerté toutes les poursuites; il n'y avait plus qu'à me laisser empoigner, et je n'avais pas fait deux cents pas, que, rejoint par les gendarmes, qui parcouraient la campagne, je fus appréhendé au corps, et ramené dans le maudit clocher.

La triste issue de cette tentative ne me découragea pas. A Bapaume, on nous avait mis à la citadelle, dans une ancienne salle de police, placée sous la surveillance d'un poste de conscrits du 30e de ligne; une seule sentinelle nous gardait; elle était au bas de la fenêtre, et assez rapprochée des prisonniers pour qu'ils pussent entrer en conversation avec elle; c'est ce que je fis. Le soldat à qui je m'adressai me parut d'assez bonne composition; j'imaginai qu'il me serait facile de le corrompre... Je lui offri s cinquante francs pour nous laisser évader pendant sa faction. Il refusa d'abord, mais, au ton de sa voix et au clignotement de ses yeux, je crus m'apercevoir qu'il était impatient de tenir la somme; seulement il n'osait pas. Afin de l'enhardir, j'augmentai la dose, je lui montrai trois louis, et il me répondit qu'il était prêt à nous seconder; en même temps, il m'apprit que son tour reviendrait de minuit à deux heures. Nos conventions faites, je mis la main à l'œuvre; la muraille fut percée de manière à nous livrer passage; nous n'attendions plus que le moment opportun pour sortir. Enfin, minuit sonne, le soldat vient m'annoncer qu'il est là; je lui donne les trois louis, et j'active les dispositions nécessaires. Quant tout est prêt, j'appelle: Est-il temps? dis-je à la sentinelle. — Oui, dépêchez-vous, me répond-elle, après avoir un instant hésité. Je trouve singulier qu'elle ne m'ait pas répondu de suite; je crois entrevoir quelque chose de louche dans cette conduite; je prête l'oreille, il me semble entendre marcher; à la clarté de la lune, j'aperçois aussi l'ombre de plusieurs hommes sur les glacis; plus de doute, nous sommes trahis. Cependant, il peut se faire que j'aie trop précipité mon jugement, pour m'en assurer, je prends de la paille, je fais à la hâte un mannequin, que j'habille; je le présente à l'issue que nous avions pratiquée; au même instant, un coup de sabre à pourfendre une enclume m'apprend que je l'ai échappé belle, et me confirme de plus en plus dans cette opinion, qu'il ne faut pas toujours se fier aux conscrits. Soudain la prison est envahie par les gendarmes; on dresse un procès-verbal, on nous interroge, on veut tout savoir; je déclare que j'ai donné trois louis; le conscrit nie; je persiste dans ma déclaration; on le fouille, et l'argent se retrouve dans ses souliers; on le met au cachot.

Quant à nous, on nous fit de terribles menaces, mais comme on ne pouvait pas nous punir, on se contenta de doubler nos gardes... Il n'y avait plus moyen de s'échapper, à moins d'une de ces occasions que j'épiais sans cesse; elle se présenta plus tôt que je ne l'aurais espéré. Le lendemain était le jour de notre départ; nous étions descendus dans la cour de la caserne; il y régnait une grande confusion, causée par la présence simultanée d'un nouveau transport de condamnés et d'un détachement de conscrits des Ardennes, qui se rendaient au camp de Boulogne. Les adjudants disputaient le terrain aux gendarmes pour former les pelotons et faire l'appel. Pendant que chacun comptait ses hommes, je me glisse furtivement dans la civière d'une voiture de bagages qui se disposait à sortir de la cour... Je traversai ainsi la ville, immobile, et me faisant petit autant que je le pouvais, afin de n'être pas découvert. Une fois hors des remparts, il ne me restait plus qu'à m'esquiver; je saisis le moment où le charretier, toujours altéré, comme les gens de son espèce, était entré dans un bouchon pour se rafraîchir; et tandis que ses chevaux l'attendaient sur la route, j'allégeai sa voiture d'un poids dont il ne la supposait pas chargée. J'allai aussitôt me cacher dans un champ de colza; et quand la nuit fut venue, je m'orientai.

CHAPITRE XVI

Le camp de Boulogne. — La rencontre. — Les recruteurs sous l'ancien régime, — M. Belle-Rose.

Je me dirigeai à travers la Picardie sur Boulogne. A cette époque, Napoléon avait renoncé à son projet d'une descente en Angleterre; il était allé faire la guerre à l'Autriche avec sa grande armée; mais il avait encore laissé, sur les bords de la Manche, de nombreux bataillons. Il y avait dans les deux camps, celui de gauche et celui de droite, des dépôts de presque tous les corps et des soldats de tous les pays de l'Europe, des Italiens, des Allemands, des Piémontais, des Hollandais, des Suisses et jusqu'à des Irlandais.

Les uniformes étaient très-variés; leur diversité pouvait être favorable pour me cacher... Cependant je crus que ce serait mal me déguiser que d'emprunter l'habit militaire. Je songeai un instant à me faire soldat en réalité. Mais, pour entrer dans un régiment, il eût fallu avoir des papiers; et je n'en avais pas. Je renonçai donc à mon projet. Cependant le séjour à Boulogne était dangereux, tant que je n'aurais pas trouvé à me fourrer quelque part.

Un jour que j'étais plus embarrassé de ma personne et plus inquiet que de coutume, je rencontrai sur la place de la haute ville un sergent de l'artillerie de marine, que j'avais eu l'occasion de voir à Paris; comme moi, il était Artésien; mais, embarqué pres-

que enfant sur un vaisseau de l'État, il avait pass éla plus grande partie de sa vie aux colonies; depuis, il n'était pas revenu au pays, et il ne savait rien de ma mésaventure. Seulement il me regardait comme un bon vivant; et quelques affaires de cabaret, dans lesquelles je l'avais soutenu avec énergie, lui avaient donné une haute opinion de ma bravoure.

— Te voilà, me dit-il, Roger-Bontemps; et que fais-tu donc à Boulogne? — Ce que j'y fais? pays, je cherche à m'employer à la suite de l'armée. — Ah! tu cours après un emploi; sais-tu que c'est diablement difficile de se placer aujourd'hui; tiens, si tu veux suivre un conseil... Mais, écoute, ce n'est pas ici que l'on peut s'expliquer à son aise: entrons chez Galand. Nous nous dirigeâmes vers une espèce de rogomiste, dont le modeste établissement était situé à l'un des angles de la place. — Ah! bonjour, Parisien, dit le sergent au cantinier. — Bonjour, père Dufailli, que peut-on vous offrir? une *potée;* du doux ou du rude? — Vingt-cinq dieu! papa Galand, nous prenez-vous pour des rafalés? C'est la fine rémoulade qu'il nous faut, et du vin à trente, entendez-vous? Puis il s'adressa à moi : — N'est-il pas vrai, mon vieux, que les amis des amis sont toujours des amis. Tope-là, ajouta-t-il en me frappant dans la main; et il m'entraîna dans un cabinet où M. Galand recevait les pratiques de prédilection.

J'avais grand appétit, et je ne vis pas sans une bien vive satisfaction les apprêts d'un repas dont j'allais prendre ma part. Une femme de vingt-cinq à trente ans, de la taille, de la figure et de l'humeur de ces filles qui peuvent faire le bonheur de tout un corps de garde, vint nous mettre le couvert : c'était une petite Liégeoise bien vive, bien enjouée, baragouinant son patois, et débitant à tout propos de grosses polissonneries, qui provoquaient le rire du sergent, charmé qu'elle eût autant d'esprit. — C'est la belle-sœur de notre hôte, me dit-il; j'espère qu'elle en a *des bossoirs;* c'est gras comme une pelotte, rond comme une *bouée;* aussi est-ce un plaisir. En même temps Dufailli, arrondissant la forme de ses mains, lui faisait des agaceries de matelot, tantôt l'attirant sur ses genoux (car il était assis), tantôt appliquant sur sa joue luisante un de ces baisers retentissants, qui révèlent un amour sans discrétion.

J'avoue que je ne voyais pas sans peine ce manége, qui ralentissait le service, lorsque mademoiselle Jeannette (c'était le nom de la belle-sœur de M. Galand), s'étant brusquement échappée des bras de mon amphitryon, revint avec une moitié de dinde fortement assaisonnée de moutarde et deux bouteilles qu'elle plaça devant nous.

— A la bonne heure! s'écria le sergent; voilà de quoi chiquer les vivres et pomper les huiles, et je vais m'en acquitter du bon coin. Après çà, nous verrons, car, dans la cassine, tout est à notre discrétion; je n'ai qu'à faire signe. N'est-il pas vrai, mademoiselle Jeannette? Oui, mon camarade, continua-t-il, je suis le patron de céans.

Je le félicitai sur tant de bonheur; et nous commençâmes l'un et l'autre à manger et à boire largement. Il y avait longtemps que je ne m'étais trouvé à pareille fête; je me lestai d'importance. Force bouteilles furent vidées; nous allions, je crois, déboucher la septième, lorsque le sergent sortit, probablement pour satisfaire un besoin, et rentra presque aussitôt, ramenant avec lui deux nouveaux convives; c'étaient un fourrier et un sergent-major. — Vingt-cinq dieu! j'aime la société, s'écria Dufailli; aussi, pays, viens-je de faire deux recrues : je m'y entends à recruter; demandez plutôt à ces messieurs.

— Oh! c'est vrai, répartit le fourrier, à lui le coq, le papa Dufailli, pour inventer des emblèmes et embêter le conscrit : quand j'y pense, fallait-il que je fusse loff pour donner dans un godan pareil! — Ah! tu t'en souviens encore? — Oui, oui, notre ancien, je m'en souviens, et le major aussi, puisque vous avez eu le toupet de l'engager en qualité de notaire du régiment.

— Eh bien! n'a-t-il pas fait son chemin? et, mille noms d'une pipe! ne vaut-il pas mieux être le premier comptable d'une compagnie de canonniers, que de gratter le papier dans une étude? Qu'en dis-tu, fourrier? — Je suis de votre avis; pourtant... — Pourtant, pourtant, tu me diras peut-être, toi, que tu étais plus heureux, quand, dès le patron minet, il te fallait empoigner l'arrosoir, et te morfondre à jeter du ratafia de grenouilles sur tes tulipes. Nous allions nous embarquer à Brest sur l'*Invincible;* tu ne voulais partir que comme jardinier fleuriste du bord : allons, t'ai-je dit, va pour jardinier fleuriste; le capitaine aime les fleurs, chacun son goût, mais aussi chacun son métier; j'ai fait le mien. Il me semble que je te vois encore : étais-tu emprunté, lorsqu'au lieu de t'employer à cultiver des plantes marines, comme tu t'y attendais, on t'envoya faire la manœuvre de haubans sur du trente-six, et lorsqu'il te fallut mettre le feu a mortier sur la bombarde! c'était là le bouquet! Mais ne parlons plus de çà, et buvons un coup. Allons, pays, verse donc à boire aux camarades.

Je me mis en train d'emplir les verres. — Tu vois, me dit le sergent, qu'ils ne m'en veulent plus : aussi à nous trois maintenant ne faisons-nous plus qu'une paire d'amis. Ce n'est pas l'embarras, je les ai fait *joliment* donner dans le panneau; mais tout çà n'est rien; nous autres recruteurs de la marine, nous ne sommes que de la Saint-Jean auprès des recruteurs d'autre fois; vous êtes encore des blancs-becs, et vous n'avez pas connu Belle-Rose; c'est celui-là qui avait le truque. Tel que vous me voyez, je n'étais pas trop niolle, et cependant il m'emmaillota le mieux du monde. Je crois que je vous ai déjà conté çà, mais, à tout hasard, je vais le répéter pour le pays.

— Dans l'ancien régime, voyez-vous, nous avions des colonies, l'île de France, Bourbon, la Martinique, la Guadeloupe, le Sénégal, la Guyane, la Louisiane, Saint-Domingue, etc. A présent, çà fait brosse; nous n'avons plus que l'île d'Oléron; c'est un peu plus que rien, ou, comme dit cet autre, c'est un pied à terre, en attendant le reste. La descente aurait pu nous rendre tout çà. Mais bah! la descente, il n'y faut plus songer, c'est une affaire faite : la flotille pourrira dans le port et puis on fera du feu avec la défroque. Mais je

m'aperçois que je cours une bordée et que je vais à la dérive; en avant donc Belle-Rose! car je crois que c'est de Belle-Rose que je vous parlais.

Comme je vous le disais, c'était un gaillard qui avait le fil; et puis dans ce temps-là, les jeunes gens n'étaient pas si allurés qu'aujourd'hui.

J'avais quitté Arras à quatorze ans, et j'étais depuis six mois à Paris, en apprentissage chez un armurier, quand un matin le patron me chargea de porter au colonel des carabiniers, qui demeurait à la Place-Royale, une paire de pistolets qu'il lui avait remis en état. Je m'acquittai assez lestement de la commission; malheureusement ces maudits pistolets devaient faire rentrer dix-huit francs à la boutique; le colonel me compta l'argent et me donna la pièce. Jusque-là c'était à merveille; mais ne voilà-t-il pas, qu'en traversant la rue du Pélican, j'entends frapper à un carreau. Je m'imagine que c'est quelqu'un de connaissance, je lève le nez, qu'est-ce que je vois? une madame de Pompadour qui se carrait derrière une vitre plus claire que les autres; et qui, par un signe de la tête, accompagné d'un aimable sourire, m'engageait à monter. On eût dit d'une miniature mouvante dans son cadre. Une taille magnifique, une peau blanche comme de la neige, et par-dessus le marché une figure ravissante, il n'en fallait pas tant pour me mettre en feu; j'enfile l'allée, je monte l'escalier quatre à quatre, on m'introduit près de la princesse : c'était une divinité! — Approche, mon miston, me dit-elle, en me frappant légèrement sur la joue, tu vas me faire ton petit cadeau, n'est-ce pas?

Je fouille alors en tremblant dans ma poche, et j'en tire la pièce que le colonel m'avait donnée. — Dis-donc petit, continua-t-elle, je crois, ma foi de Dieu, que t'es Picard. Eh bien! je suis ta payse : oh! tu paieras bien un verre de vin à ta payse!

La demande était faite de si bonne grâce! je n'eus pas la force de refuser; les dix-huit francs du colonel furent entamés. Un verre de vin en amène un autre, et puis deux, et puis trois et puis quatre, si bien que je m'enivrai. Enfin, la nuit arriva, et, je ne sais comment cela se fit, mais je m'éveillai dans la rue, sur un banc de pierre, à la porte de l'hôtel des Fermes...

Ma surprise fut grande, en regardant autour de moi; elle fut plus grande encore quand je vis le fond de ma bourse : ... les oiseaux étaient dénichés....

Quel moyen de rentrer chez mon bourgeois? Où aller coucher? Je pris le parti de me promener en attendant le jour; je n'avais point d'autre but que de tuer le temps, ou plutôt de m'étourdir sur les suites d'une première faute. Je tournai machinalement mes pas du côté du marché des Innocents. Fiez-vous donc aux payses! me disais-je en moi-même; me voilà dans de beaux draps! encore s'il me restait quelque argent...

J'avoue que, dans ce moment, il me passa de drôles d'idées par la tête... J'avais vu souvent afficher sur les murs de Paris : Portefeuille perdu, avec mille deux mille et trois mille francs de récompense à qui le rapporterait. Est-ce que je ne m'imaginai pas que j'allais trouver un de ces portefeuilles; et dévisageant les pavés un à un, marchant comme un homme qui cherche quelque chose, j'étais très-sérieusement préoccupé de la possibilité d'une si bonne aubaine, lorsque je fus tiré de ma rêverie par un coup de poing qui m'arriva sur le dos. — Eh bien! Cadet, que fais-tu donc par ici si matin? — Ah! c'est toi, Fanfan, et par quel hasard dans ce quartier à cette heure?

Fanfan était un apprenti pâtissier, dont j'avais fait la connaissance aux Porcherons; en un instant, il m'eût appris que depuis six semaines il avait déserté le four, qu'il avait une maîtresse qui fournissait aux appointements, et que, pour le quart d'heure, il se trouvait sans asile, parce qu'il avait pris fantaisie au monsieur de sa particulière de lui rendre visite. Au surplus, ajouta-t-il, je m'en bats l'œil; si je passe la nuit à la Souricière, le matin je reviens au gîte, et je me rattrappe dans la journée. Fanfan le pâtissier me paraissait un garçon dégourdi; je supposais qu'il pourrait m'indiquer quelque expédient pour me tirer d'affaire; je lui peignis mon embarras.

— Ce n'est que çà, me dit-il; viens me rejoindre à midi au cabaret de la barrière des Sergents; je et donnerai peut-être un bon conseil : dans tous les cas nous déjeunerons ensemble.

Je fus exact au rendez-vous. Fanfan ne se fit pas attendre; il était arrivé avant moi : aussitôt que j'entrai, on me conduisit dans un cabinet où je le trouvai en face d'une cloyère d'huitres, attablé entre deux femelles, dont l'une, en m'apercevant, partit d'un grand éclat de rire. — Et qu'a-t-elle donc celle-là, s'écria Fanfan? — Eh! Dieu me pardonne, c'est le *pays!* — C'est la *payse!* dis-je à mon tour, un peu confus. — Oui, mon minet, c'est la payse. Je voulus me plaindre du méchant tour qu'elle m'avait joué la veille; mais, en embrassant Fanfan, qu'elle appelait *son lapin*, elle se prit à rire encore plus fort et je vis que ce qu'il y avait de mieux à faire, était de prendre mon parti en brave.

Eh bien! me dit Fanfan, en me versant un verre de vin blanc, et m'allongeant une douzaine d'huîtres, tu vois qu'il ne faut jamais désespérer de la Providence; les pieds de cochon sont sur le gril : aimes-tu les pieds de cochon? Je n'avais pas eu le temps de répondre à sa question, que déjà ils étaient servis. L'appétit avec lequel je dévorais était tellement affirmatif, que Fanfan n'eut plus besoin de m'interroger sur mon goût. Bientôt le chablis m'eut mis en gaieté; j'oubliai les désagréments que pourrait me causer le mécontentement de mon bourgeois, et comme la compagne de ma payse m'avait donné dans l'œil, je me lançai à lui faire ma déclaration. Foi de Dufailli! elle était gentille à croquer; elle me rendit la main.

— Tu m'aimes donc bien, me dit Fanchette, c'était le nom de la perronnelle. — Si je vous aime! — Eh bien! si tu veux, nous nous marierons ensemble — C'est çà, dit Fanfan, mariez-vous; pour commencer, nous allons faire la noce. Je te marie, Cadet, entends-tu? Allons, embrassez-vous; et en même temps, il nous empoigna tous deux par la tête pour

rapprocher nos deux visages. — Pauvre chéri, s'écria Fanchette, en me donnant un second baiser, sans l'aide de mon ami; sois tranquille, je te mettrai au pas.

J'étais aux anges; je passai une journée délicieuse.

Mon éducation fut bientôt faite. Fanchette était toute fière d'avoir rencontré un élève qui profitait si bien de ses leçons; aussi me récompensait-elle généreusement.

A cette époque, les notables venaient de s'assembler. Les notables étaient de bons pigeons; Fanchette les plumait, et nous les mangions en commun. Chaque jour c'étaient des bombances à n'en plus finir. Nous ont-ils fait faire des gueuletons, ces notables, nous en ont-ils fait faire! Sans compter que j'avais toujours le gousset garni!

Fanchette et moi nous ne nous refusions rien : mais que les instants du bonheur sont courts!... Oh! oui, très courts!

Un mois de cette bonne vie s'était à peine écoulé, que Fanchette et ma payse furent arrêtées et conduites à la Force. Qu'avaient-elles fait? je n'en sais rien; mais comme les mauvaises langues parlaient du saut d'une montre à répétition, moi, qui ne me souciais pas de faire connaissance avec M. le lieutenant général de police, je jugeai prudent de ne pas m'en informer.

Cette arrestation était un coup que nous n'avions pas prévu; Fanfan et moi, nous en fûmes attérés. Fanchette était si bonne enfant! Et puis, maintenant que devenir, plus de ressources, me disais-je; la marmite est renversée; adieu les huîtres, adieu le chablis, adieu les petits soins. N'aurait-il pas mieux valu rester à mon éteau? De son côté, Fanfan se reprochait d'avoir renoncé à ses brioches.

Nous nous avancions ainsi tristement sur le quai de la Ferraille, lorsque nous fûmes tout à coup réveillés par le bruit d'une musique militaire, deux clarinettes, une grosse caisse et des cimballes. La foule s'était rassemblée autour de cet orchestre porté sur une charrette, au-dessus de laquelle flottaient un drapeau et des panaches de toutes les couleurs. Je crois qu'on jouait l'air, *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?* Quand les musiciens eurent fini, les tambours battirent un banc; un monsieur galonné sur toutes les coutures se leva et prit la parole, en montrant au public une grande pancarte sur laquelle était représenté un soldat en uniforme. — Par l'autorisation de Sa Majesté, dit-il, je viens ici pour expliquer aux sujets du roi de France les avantages qu'il leur fait en les admettant dans ses colonies. Jeunes gens qui m'entourez, vous n'êtes pas sans avoir entendu parler du pays de Cocagne; c'est dans l'Inde qu'il faut aller pour le trouver ce fortuné pays; c'est là que l'on a de tout à gogo.

Souhaitez-vous de l'or, des perles, des diamants? Les chemins en sont pavés; il n'y a qu'à se baisser pour en prendre, et encore ne vous baissez pas, les Sauvages les ramassent pour vous.

Aimez-vous les femmes? il y en a pour tous les goûts : vous avez d'abord les négresses, qui appartiennent à tout le monde; viennent ensuite les créoles qui sont blanches comme vous et moi, et qui aiment les blancs à la fureur, ce qui est bien naturel dans un pays où il n'y a que des noirs; et remarquez bien qu'il n'est pas une d'elles qui ne soit riche comme un Crésus, ce qui, soit dit entre nous, est fort avantageux pour le mariage.

Avez-vous la passion du vin? c'est comme les femmes, il y en a de toutes les couleurs, du malaga, du bordeaux, du champagne, etc. Par exemple, vous ne devez pas vous attendre à rencontrer souvent du bourgogne; je ne veux pas vous tromper, il ne supporte pas la mer, mais demandez de tous les autres crus du globe, à six blancs la bouteille, vu la concurrence, on sera trop heureux de vous en abreuver. Oui, messieurs, à six blancs, et cela ne vous surprendra pas quand vous saurez que, quelquefois cent, deux cents, trois cents navires tous chargés de vins, sont arrivés en même temps dans un seul port. Peignez-vous alors l'embarras des capitaines : pressés de s'en retourner, ils déposent leur cargaison à terre, en faisant annoncer que ce sera leur rendre service de venir puiser gratis à même les tonneaux.

Ce n'est pas tout : croyez-vous que ce ne soit pas une grande douceur que d'avoir sans cesse le sucre sous sa main?

Je ne vous parle pas du café, des limons, des grenades, des oranges, des ananas, et de mille fruits délicieux qui viennent là sans culture, comme dans le Paradis terrestre; je ne dis rien non plus de ces liqueurs des Iles, dont on fait tant de cas, et qui sont si agréables, que, sauf votre respect, il semble, en les buvant, que l'on vous colle dans le gosier du papier à quinze sous le rouleau.

Si je m'adressais à des femmes ou à des enfants, je pourrais leur vanter toutes ces friandises; mais je m'explique devant des hommes.

Fils de famille, je n'ignore pas les efforts que font ordinairement les parents pour détourner les jeunes gens de la voie qui doit les conduire à la fortune, mais soyez plus raisonnables que les papas et surtout que les mamans.

Ne les écoutez-pas, quand ils vous diront que les Sauvages mangent les Européens à la croque-au-sel : tout cela était bon au temps de Christophe Colomb, ou de Robinson Crusoé.

Ne les écoutez-pas, quand ils vous feront un monstre de la fièvre jaune; la fièvre jaune? eh! messieurs, si elle était aussi terrible qu'on le prétend, il n'y aurait que des hôpitaux dans le pays : et Dieu sait qu'il n'y en pas un seul?

Sans doute on vous fera encore peur du climat, je suis trop franc pour ne pas en convenir : le climat est très-chaud, mais la nature s'est montrée si prodigue de rafraîchissements, qu'en vérité il faut y faire attention pour s'en apercevoir.

On vous effraiera de la piqûre des maringouins de la morsure des serpents à sonnettes. Rassurez-vous; n'avez-vous pas vos esclaves toujours prêts à

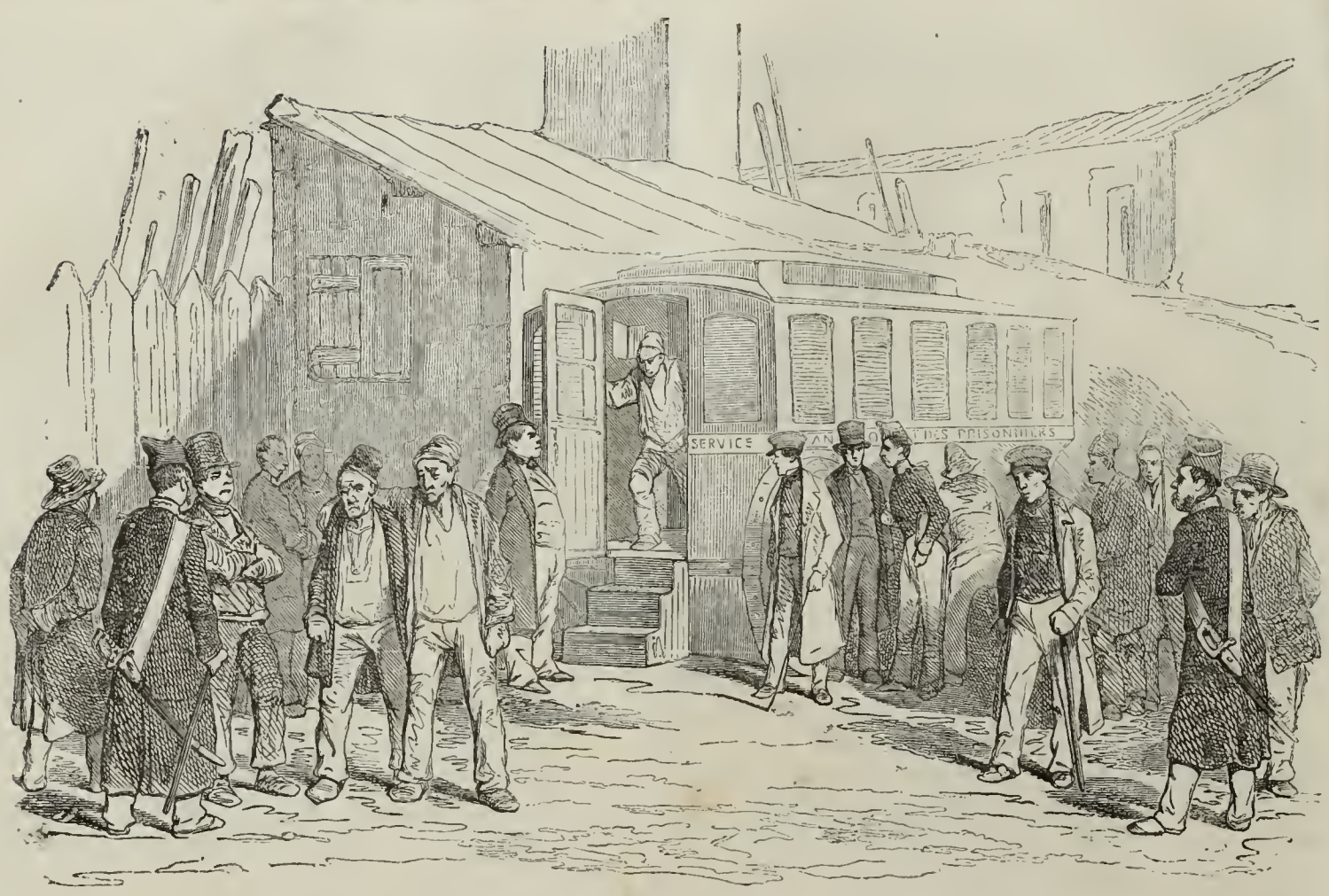

Nouveau séjour à Bicêtre. — Page 77.

chasser les uns? quant aux autres, ne font-ils pas du bruit tout exprès pour vous avertir?

On vous fera des contes sur les naufrages. Apprenez que j'ai traversé les mers cinquante-sept fois; que j'ai vu et revu le *bonhomme tropique;* que je me soucie d'aller d'un pôle à l'autre comme d'avaler un verre d'eau, et que sur l'Océan où il n'y a ni trains de bois, ni nourrices, je me crois plus en sûreté à bord d'un vaisseau de 74, que dans les casemates du coche d'Auxerre, ou sur la galliote qui va de Paris à Saint-Cloud. En voilà bien assez pour dissiper vos craintes. Je pourrais ajouter au tableau de ces agréments!... je pourrais vous entretenir de la chasse, de la pêche : figurez-vous des forêts où le gibier est si confiant, qu'il ne songe pas même à prendre la fuite, et si timide, qu'il suffit de crier un peu fort pour le faire tomber; imaginez des fleuves et des lacs où le poisson est si abondant, qu'il les fait déborder. Tout cela est merveilleux, tout cela est vrai.

J'allais oublier de vous parler des chevaux : des chevaux, messieurs, on ne fait pas un pas sans en rencontrer par milliers;... on dirait des troupeaux de moutons; seulement ils sont plus gros : êtes-vous amateurs? voulez-vous vous monter? vous prenez une corde dans votre poche; il est bon qu'elle soit un peu longue; vous avez la précaution d'y faire un nœud coulant; vous saisissez l'instant où les animaux sont à paître, alors ils ne se doutent de rien; vous vous approchez doucement, vous faites votre choix, et quand votre choix est fait, vous lancez la corde; le cheval est à vous, il ne vous reste plus qu'à l'enfourcher ou à l'emmener à la longe, si vous le jugez à propos : car notez bien qu'ici chacun est libre de ses actions.

Oui, messieurs, je le répète, tout cela est vrai, très-vrai, excessivement vrai : la preuve, c'est que le roi de France, Sa Majesté Louis XVI, qui pourrait presque m'entendre de son palais, m'autorise à vous offrir de sa part tant de bienfaits. Oserais-je vous mentir si près de lui?

Le roi veut vous vêtir, le roi veut vous nourrir, il veut vous combler de richesses; en retour, il n'exige presque rien de vous : point de travail, bonne paie, bonne nourriture, se lever et se coucher à volonté, l'exercice une fois par mois, la parade à la Saint-Louis; pour celle-là, par exemple, je ne vous dissimule pas que vous ne pouvez pas vous en dispenser, à moins que vous n'en ayez obtenu la permission, et on ne la refuse jamais. Ces obligations remplies, tout votre temps est à vous. Que voulez-vous de plus? un bon engagement? vous l'aurez; mais dépêchez-vous, je vous en préviens; demain peut-être il ne sera plus temps; les vaisseaux sont en partance, on n'attend plus que le vent pour mettre à la voile... Accourez donc, Parisiens, accourez. Si, par hasard, vous vous ennuyez d'être bien, vous aurez des congés quand vous voudrez : une barque est toujours dans le port, prête à ramener en Europe ceux qui ont la maladie du pays; elle ne fait que ça. Que ceux qui désirent avoir d'autres détails viennent me trouver; je n'ai pas

Départ de la chaîne. — Page 78.

besoin de leur dire mon nom, je suis assez connu; ma demeure est à quatre pas d'ici, au premier réverbère, maison du marchand de vin. Vous demanderez M. Belle-Rose.

Ma situation me rendit si attentif à ce discours, que je le retins mot pour mot, et quoiqu'il y ait bientôt vingt ans que je l'ai entendu, je ne pense pas en avoir omis une syllabe.

Il ne fit pas moins d'impression sur Fanfan. Nous étions à nous consulter, lorsqu'un grand escogriffe, dont nous ne nous occupions pas le moins du monde, appliqua une calotte à Fanfan, et fit rouler son chapeau par terre. — Je t'apprendrai, lui dit-il, Malpot, à me regarder de travers. Fanfan était tout étourdi du coup; je voulus prendre sa défense; l'escogriffe leva à son tour la main sur moi; bientôt nous fûmes entourés; la rixe devenait sérieuse; le public prenait ses places; c'était à qui serait aux premières. Tout à coup un individu perce la foule; c'était M. Belle-Rose: Eh bien! qu'est-ce qu'il y a? dit-il; et en désignant Fanfan, qui pleurait, je crois que monsieur a reçu un soufflet: cela ne peut pas s'arranger; mais monsieur est brave, je lis ça dans ses yeux; cela s'arrangera. Fanfan voulut démontrer qu'il n'avait pas tort, et ensuite qu'il n'avait pas reçu de soufflet. C'est égale mon ami, répliqua Belle-Rose: il faut absolument s'allonger. — Certainement, dit l'escogriffe, cela ne se passera pas comme ça. Monsieur m'a insulté, il m'en rendra raison; il faut qu'il y en ait un des deux qui reste sur la place.

— Eh bien! soit, l'on vous rendra raison, répondit Belle-Rose; je réponds de ces messieurs: votre heure? — La vôtre? — Cinq heures du matin, derrière l'archevêché. J'apporterai des fleurets.

La parole était donnée, l'escogriffe se retira, et Belle-Rose frappant sur le ventre de Fanfan, à l'endroit du gilet où l'on met l'argent, y fit sonner quelques pièces, derniers débris de notre splendeur éclipsée: Vraiment, mon enfant, je m'intéresse à vous, lui dit-il, vous allez venir avec moi; monsieur n'est pas de trop, ajouta-t-il en me frappant aussi sur le ventre, comme il avait fait à Fanfan.

M. Belle-Rose nous conduisit dans la rue de la Juiverie, jusqu'à la porte d'un marchand de vin, où il nous fit entrer. Je n'entrerai pas avec vous, nous dit-il; un homme comme moi doit garder le décorum; je vais me débarrasser de mon uniforme, et je vous rejoins dans la minute. Demandez du cachet

rouge et trois verres. M. Belle-Rose nous quitta. Du cachet rouge, répéta-t-il en se retournant, du cachet rouge.

Nous exécutâmes ponctuellement les ordres de M. Belle-Rose, qui ne tarda pas à revenir, et que nous reçûmes chapeau bas. — Ah ça ! mes enfants, nous dit-il, couvrez-vous; entre nous pas de cérémonies; je vais m'asseoir ; où est mon verre? le premier venu, je le saisis à la première capucine, (il l'avale d'un trait). J'avais diablement soif; j'ai de la poussière plein la gorge.

Tout en parlant, M. Belle-Rose lampa un second coup ; puis s'étant essuyé le front avec son mouchoir, il se mit les deux coudes sur la table, et prit un air mystérieux qui commença à nous inquiéter.

— Ah ça ! mes bons amis, c'est donc demain que nous allons en découdre. Savez-vous, dit-il à Fanfan, qui n'était rien moins que rassuré, que vous avez affaire à bonne partie, une de premières lames de France : il pelotte Saint-Georges. — Il pelotte Saint-Georges ! répétait Fanfan d'un air piteux en me regardant. — Ah mon Dieu oui, il pelotte Saint-Georges ; ce n'est pas tout, il est de mon devoir de vous avertir qu'il a la main extrêmement malheureuse. — Et moi donc ! dit Fanfan. — Quoi ! vous aussi? — Parbleu ! je crois bien, puisque, quand j'étais chez mon bourgeois, il ne se passait pas de jour que je ne cassasse quelque chose, ne fût-ce qu'une assiette. — Vous n'y êtes pas, mon garçon, reprit Belle-Rose : on dit d'un homme qu'il a la main malheureuse, quand il ne peut pas se battre sans tuer son homme.

L'explication était très-claire ; Fanfan tremblait de tous ses membres ; la sueur coulait de son front à grosses gouttes ; des nuages blancs et bleus se promenaient sur ses joues rosacées d'apprenti pâtissier, sa face s'allongeait, il avait le cœur gros, il suffoquait ; enfin il laissa échapper un énorme soupir.

Bravo ! s'écria Belle-Rose, en lui prenant la main dans la sienne; j'aime les gens qui n'ont pas peur... N'est-ce pas que vous n'avez pas peur? Puis, frappant sur la table: Garçon ! une bouteille, du même, entends-tu ? c'est monsieur qui régale... Levez-vous donc un peu, mon ami, fendez-vous, relevez-vous, allongez le bras, pliez la saignée, effacez-vous; c'est ça. Superbe, superbe, délicieux ! Et pendant ce temps M. Belle-Rose vidait son verre. Foi de Belle-Rose, je veux faire de vous un tireur. Savez-vous que vous êtes bien pris ; vous seriez très-bien sous les armes, et il y en a plus de quatre parmi les maîtres qui n'avaient pas autant de dispositions que vous. Que c'est dommage que vous n'ayez pas été montré. Mais non, c'est impossible; vous avez fréquenté les salles. — Oh! je vous jure que non, répondit Fanfan. — Avouez que vous vous êtes battu. — Jamais. — Pas de modestie; à quoi sert de cacher votre jeu ? est-ce que je ne vois pas bien.... — Je vous proteste, m'écriai-je alors, qu'il n'a jamais tenu un fleuret de sa vie. — Puisque monsieur l'atteste, il faut bien que je m'en rapporte: mais, tenez, vous êtes deux malins; ce n'est pas aux vieux singes qu'on enseigne à faire des grimaces: confessez-moi la vérité, ne craignez-vous pas que j'aille vous trahir ? ne suis-je plus votre ami ? Si vous n'avez pas de confiance en moi, il vaut autant que je me retire. Adieu messieurs, continua Belle-Rose d'un air courroucé, en s'avançant vers la porte, comme pour sortir.

—Ah ! monsieur Belle-Rose, ne nous abandonnez pas, s'écria Fanfan ; demandez plutôt à Cadet si je vous ai menti : je suis pâtissier de mon état; est-ce de ma faute si j'ai des dispositions? j'ai tenu le rouleau, mais... — Je me doutais bien, dit Belle-Rose, que vous aviez tenu quelque chose. J'aime la sincérité ; la sincérité, vous l'avez ; c'est la principale des vertus pour l'état militaire; avec celle-là l'on va loin ; je suis sûr que vous ferez un fameux soldat. Mais pour le moment ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Garçon, une bouteille de vin. Puisque vous ne vous êtes jamais battu, le diable m'emporte si j'en crois rien .... et après une minute de silence: c'est égal; mon bonheur à moi, c'est de rendre service à la jeunesse : je veux vous enseigner un coup, un seul coup, (Fanfan ouvrait de grands yeux). Vous me promettez bien de ne le montrer à qui que ce soit. — Je le jure, dit Fanfan. — Eh bien, vous serez le premier à qui j'aurai dit mon secret. Faut-il que je vous aime ! un coup auquel il n'y a pas de parade ! un seul coup que je gardais pour moi seul. N'importe, demain il fera our, je vous initierai.

Dès ce moment Fanfan parut moins consterné, il se confondit en remerciements envers M. Belle-Rose, qu'il regardait comme un sauveur ; on but encore quelques rasades au milieu des protestations d'intérêt d'une part, et de reconnaissance de l'autre ; enfin, comme il se faisait tard, M. Belle-Rose prit congé de nous, mais en homme qui connaît son monde. Avant de nous quitter, il eut l'attention de nous indiquer un endroit où nous pourrions aller nous reposer. Présentez-vous de ma part, nous dit-il, au Griffon, rue de la Mortellerie ; recommandez-vous de moi, dormez tranquilles, et vous verrez que tout se passera bien. Fanfan ne se fit pas tirer l'oreille pour payer l'écot : Au revoir, nous dit Belle-Rose, je viendrai vous réveiller.

Nous allâmes frapper à la porte du Griffon, où l'on nous donna à coucher. Fanfan ne put fermer l'œil : peut-être était-il impatient de connaître le coup que M. Belle-Rose devait lui montrer ; peut-être était-il effrayé; c'était plutôt ça.

A la pointe du jour, la clef tourne dans la serrure : quelqu'un entre, c'est M. Belle-Rose. — Morbleu ! est-ce qu'on dort les uns sans les autres? branle-bas général partout, s'écrie-t-il. En un instant nous sommes sur pied. Quand nous fûmes prêts, il disparut un moment avec Fanfan, et bientôt après ils revinrent ensemble. — Partons, dit Belle-Rose ; surtout pas de bêtises ; vous n'avez rien à faire, quarte bandée, et il s'enfilera de lui-même.

Fanfan, malgré la leçon, n'était pas à la noce : arrivé sur le terrain, il était plus mort que vif ; notre adversaire et son témoin étaient déjà au poste. — C'est ici qu'on va s'aligner, dit Belle-Rose, en prenant

les fleurets qu'il m'avait remis, et dont il fit sauter les boutons ; puis, mesurant les lames : Il n'y en aura pas un qui en ait dans le ventre six pouces de plus que l'autre. Allons ! prenez-moi çà, M. Fanfan, continua-t-il, en présentant les fleurets en croix.

Fanfan hésite; cependant, sur une seconde invitation, il saisit la monture, mais si gauchement qu'elle lui échappe. Ce n'est rien, dit Belle-Rose en ramassant le fleuret qu'il remet à la main de Fanfan, après l'avoir placé vis-à-vis de son adversaire. Allons! en garde ! on va voir qui est-ce qui empoignera les zharicots.

Un moment, s'écrie le témoin de ce dernier, j'ai une question à faire auparavant. — Monsieur, dit-il en s'adressant à Fanfan qui pouvait à peine se soutenir, n'est ni prévot ni maître ? — Qu'est-ce que c'est ? répond Fanfan du ton d'un homme qui se meurt. — D'après les lois du duel, reprit le témoin, mon devoir m'oblige à vous sommer de déclarer sur l'honneur si vous êtes prévôt ou maître ? Fanfan garde le silence et adresse un regard à M. Belle-Rose, comme pour l'interroger sur ce qu'il doit dire. Parlez-donc, lui dit encore le témoin. — Je suis,.. je suis,... je ne suis qu'apprenti, balbutia Fanfan. — Apprenti, on dit amateur, observa Belle-Rose. — En ce cas, continua le témoin, monsieur l'amateur va se déshabiller, car c'est à sa peau que nous en voulons. — C'est juste, dit Belle-Rose, je n'y songeais même pas ; on se déshabillera : vite, vite, M. Fanfan, habit et chemise bas.

Fanfan faisait une fichue mine; les manches de son pourpoint n'avaient jamais été si étroites : il se déboutonnait par en bas et se reboutonnait par en haut. Quand il fut débarrassé de son gilet, il ne put jamais venir à bout de dénouer les cordons du col de sa chemise, il fallut les couper ; enfin, sauf la culotte, le voilà nu comme un ver. Belle-Rose lui redonne le fleuret : Allons ! mon ami, lui dit-il en garde ! — Défends-toi, lui crie son adversaire; les fers sont croisés, la lame de Fanfan frémit et s'agite ; l'autre lame est immobile ; il semble que Fanfan va s'évanouir. — C'en est assez, s'écrient tout à coup Belle-Rose et le témoin, en se jetant sur les fleurets ; c'en est assez, vous êtes deux braves ; nous ne souffrirons pas que vous vous égorgiez ; que la paix soit faite, embrassez-vous, et qu'il n'en soit plus question. Sacredieu ! il ne faut pas tuer tout ce qui est gras.... Mais c'est un intrépide ce jeune homme. Appaisez-vous donc, M. Fanfan.

Fanfan commença à respirer ; il se remit tout à fait quand on lui eut prouvé qu'il avait montré du courage; son adversaire fit pour la frime quelques difficultés de consentir à un arrangement ; mais à la fin il se radoucit ; on s'embrassa ; et il fut convenu que la réconciliation s'achèverait en déjeunant au parvis Notre-Dame, à la buvette des chantres ; c'était là qu'il y avait du bon vin !

Quand nous arrivâmes, le couvert était mis, le déjeuner prêt, on nous attendait.

Avant de nous attabler, M. Belle-Rose prit Fanfan et moi en particulier. — Eh bien ! mes amis, nous dit-il, vous savez à présent ce que c'est qu'un duel ; ce n'est pas la mer à boire; je suis content de vous, mon cher Fanfan, vous vous en êtes tiré comme un ange. Mais il faut être loyal jusqu'au bout; vous comprenez ce que cela veut dire ; il ne faut pas souffrir que ce soit lui qui paie.

A ces mots le front de Fanfan se rembrunit, car il connaissait le fond de notre bourse. Eh ! mon Dieu, laissez bouillir le mouton, ajouta Belle-Rose, qui s'aperçut de son embarras, si vous n'êtes pas en argent, je réponds pour le reste; tenez, en voulez-vous de l'argent? voulez-vous trente francs? en voulez-vous soixante? entre amis on ne se gêne pas ; et là-dessus il tira de sa poche douze écus de six livres : à vous deux, dit-il, ils sont tous à la vache, cela porte bonheur.

Fanfan balançait : Acceptez, vous rendrez quand vous pourrez. A cette condition, on ne risque rien d'emprunter. Je poussai le coude à Fanfan, comme pour lui dire : prends toujours. Il comprit le signe, et nous empochâmes les écus, touchés du bon cœur de M. Belle-Rose.

Il allait bientôt nous en cuire. Ce que c'est quand on n'a pas d'expérience. Oh ! il avait du service M. Belle-Rose !

Le déjeuner se passa fort gaiement : on parla beaucoup de l'avarice des parents, de la ladrerie des maîtres d'apprentissage, du bonheur d'être indépendant, des immenses richesses que l'on amasse dans l'Inde : les noms du Cap, de Chandernagor, de Calcutta, de Pondichéry, de Tipoo-Saïb, furent adroitement jetés dans la conversation, on cita des exemples de fortunes colossales faites par des jeunes gens que M. Belle-Rose avait récemment engagés. Ce n'est pas pour me vanter dit-il, mais je n'ai pas la main malheureuse; c'est moi qui ai engagé le petit Martin, eh bien ! maintenant, c'est un nabab ; il roule sur l'or et sur l'argent. Je gagerais qu'il est fier; s'il me revoyait, je suis sûr qu'il ne me reconnaîtrait plus. Oh ! j'ai fait diablement des ingrats dans ma vie ! Que voulez-vous ! c'est la destinée de l'homme !

La séance fut longue... Au dessert, M. Belle-Rose remit sur le tapis les beaux fruits des Antilles; quand on but des vins fins : Vive le vin du Cap; c'est celui-là qui est exquis, s'écriait-il; au café, il s'extasiait sur le Martinique; on apporta du Cognac : Oh ! oh ! dit-il, en faisant la grimace, ça ne vaut pas le tafia, et encore moins l'excellent rhum de la Jamaïque ; on lui versa du parfait-amour : Ça se laisse boire, observa Belle-Rose, mais ce n'est encore que de la petite bière auprès des liqueurs de la célèbre madame Anfoux.

M. Belle-Rose s'était placé entre Fanfan et moi. Tout le temps du repas il eut soin de nous. C'était toujours la même chanson : *videz donc vos verres*, et il les remplissait sans cesse. Qui m'a bâti des poules mouillées de votre espèce, disait-il d'autres fois; allons ! un peu d'émulation, voyez-moi, comme j'avale çà.

Ces apostrophes et bien d'autres produisirent leur effet. Fanfan et moi, nous étions ce qu'on appelle

bien pansés, lui surtout. — M. Belle-Rose, c'est-il encore bien loin les colonies, Chambernagor, Sering-a-patame? c'est-il encore bien loin? répétait-il de temps à autre, et il se croyait embarqué, tant il était dans les branguesindes.— Patience! lui répondit enfin Belle-Rose, nous arriverons : en attendant, je vais vous conter une petite histoire. Un jour que j'étais en faction à la porte du gouverneur... — Un jour qu'il était gouverneur, redisait après lui Fanfan. — Taisez-vous donc, lui dit Belle-Rose en lui mettant la main sur la bouche, c'est quand je n'étais encore que soldat, poursuivit-il. J'étais tranquillement assis devant ma guérite, me reposant sur un sopha, lorsque mon nègre, qui portait mon fusil..... Il est bon que vous sachiez que dans les colonies, chaque soldat a son esclave mâle et femelle; c'est comme qui dirait un domestique des deux sexes, à part que vous en faites tout ce que vous voulez, et que s'ils ne vont pas à votre fantaisie, vous avez sur eux droit de vie et de mort, c'est-à-dire que vous pouvez les tuer comme on tue une mouche. Pour la femme, ça vous regarde encore, vous vous en servez à votre idée..... j'étais donc en faction, comme je vous disais tout à l'heure; mon nègre portait mon fusil.....

M. Belle-Rose à peine achevait de prononcer ces mots, qu'un soldat en grande tenue entra dans la salle ou nous étions, et lui remit une lettre qu'il ouvrit avec précipitation : C'est du ministre de la marine, dit-il; M. de Sartine m'écrit que le service du roi m'appelle à Surinam. Eh bien! va pour Surinam. Diable, ajouta-t-il en s'adressant à Fanfan et à moi, je ne comptais pas vous quitter sitôt; mais, comme dit cet autre, qui compte sans son hôte compte deux fois; enfin, c'est égal.

M. Belle-Rose prenant alors son verre de la main droite, frappait à coups redoublés sur la table. Pendant que les autres convives s'esquivaient un à un, enfin une fille de service accourut. La carte, et faites venir le bourgeois. Le bourgeois arrive en effet, avec une note de la dépense. — C'est étonnant! comme cela se monte! observa Belle-Rose, cent quatre-vingt-dix livres, douze sols, six deniers! Ah! pour le coup, M. Nivet, vous voulez nous écorcher tout vifs? Voilà d'abord un article que je ne vous passerai pas : quatre citrons vingt-quatre sols. Il n'y en a eu que trois; première réduction. Peste, papa Nivet, je ne suis plus surpris si vous faites vos orges. Sept demi-tasses; c'est joli; il paraît qu'il fait bon vérifier : nous n'étions que six. Je suis sûr que je vais encore découvrir quelque erreur..... Asperges, dix-huit livres; c'est trop fort. — En avril! dit M. Nivet, de la primeur! — C'est juste, continuons : petits pois, artichaux, poisson. Le poisson d'avril n'est pas plus cher que l'autre, voyons un peu les fraises..... vingt-quatre livres..... il n'y a rien à dire... Quant au vin, c'est raisonnable .. A présent, c'est à l'addition que je vous attends : pose zéro, retiens un, et trois de retenus... Le total est exact, les 12 sols sont à rabattre, puis les 6 deniers, reste 190 livres. Me trouvez-vous bon pour la somme, papa Nivet?... — Oh! oh! répondit le traiteur, hier oui, aujourd'hui non;... crédit sur terre tant que vous voudrez, mais une fois que vous serez dans le sabot, où voulez-vous que j'aille vous chercher? à Surinam? au diable les pratiques d'outre-mer!..... Je vous préviens que c'est de l'argent qu'il me faut, et vous ne sortirez pas d'ici sans m'avoir satisfait. D'ailleurs, je vais envoyer chercher le guet, et nous verrons...

M. Nivet sortit fort courroucé en apparence.

Il est homme à le faire, nous dit Belle-Rose; mais il me vient une idée, aux grands maux les grands remèdes. Sans doute que vous ne vous souciez pas plus que moi d'être conduits à M. Lenoir, entre quatre chandelles. Le roi donne 100 francs par homme qui s'engage; vous êtes deux, cela fait 200 francs,... vous signez votre enrôlement, je cours toucher les fonds, je reviens et je vous délivre. Qu'en dites-vous?

Fanfan et moi nous gardions le silence. — Quoi! vous hésitez? j'avais meilleure opinion de vous, moi qui me serais mis en quatre... et puis, en vous engageant vous ne faites pas un mauvais marché..... Dieu! que je voudrais avoir votre âge, et savoir ce que je sais !.... Quand on est jeune, il y a toujours de la ressource. Allons! continua-t-il en nous présentent du papier, voilà le moment de battre monnaie, mettez votre nom au bas de cette feuille.

Les instances de M. Belle-Rose étaient si pressantes, et nous avions une telle appréhension du guet, que nous signâmes. — C'est heureux, s'écria-t-il. A présent je vais payer; si vous êtes fâchés, il sera toujours temps, il n'y aura rien de fait, pourvu cependant que vous rendiez les espèces; mais nous n'en viendrons pas là..... Patience, mes bon amis, je serai promptement de retour.

M. Belle-Rose sortit aussitôt, et bientôt après nous le vîmes revenir. — La consigne est levée, à présent. nous dit-il, libre à nous d'évacuer la place ou de rester; mais vous n'avez pas encore vu madame Belle-Rose, je veux vous faire faire connaissance avec elle; c'est ça une femme! de l'esprit jusqu'au bout des ongles.

M. Belle-Rose nous conduisit chez lui; son logement n'était pas des plus brillants : deux chambres sur le derrière d'une maison d'assez mince apparence, à quelque distance de l'arche Marion. Madame Belle-Rose était dans un alcôve au fond de la seconde pièce, la tête exhaussée par une pille d'oreillers. Près de son lit étaient deux béquilles, et non loin de là, une table de nuit, sur laquelle étaient un crachoir, une tabatière en coquillage, un gobelet d'argent et une bouteille d'eau-de-vie en vidange. Madame Belle-Rose pouvait avoir de quarante-cinq à cinquante ans; elle était dans un négligé galant, une fontange et un peignoir garnis de malines. Son visage lui faisait honneur. Au moment où nous parûmes, elle fut saisie d'une quinte de toux. — Attendez qu'elle ait fini, nous dit M. Belle-Rose. Enfin, la toux se calma. Tu peux parler, ma mignonne? — Oui mon minet, répondit-elle. — Eh bien! tu vas me faire l'amitié de dire à ces messieurs quelle fortune on fait dans les colonies. — Immense, monsieur Belle-Rose, immense! — Quels partis on y trouve pour le mariage. — Quels partis? superbes, monsieur Belle-Rose, superbes : la

plus mince héritière a des millions de piastres. — Quelle vie on y fait? — Une vie de chanoine, monsieur Belle-Rose.

— Vous l'entendez, dit le mari, je ne le lui fais pas dire.

La farce était jouée. M. Belle-Rose nous offrit de nous rafraîchir d'un coup de rhum : nous trinquâmes avec son épouse, en buvant à sa santé, et elle but à notre bon voyage: — Car je pense bien, ajouta-t-elle, que ces messieurs sont des nôtres, cher ami, dit-elle à Fanfan, vous avez une figure comme on les aime dans ce pays-là : épaules carrées, poitrine large, jambe faite au tour, nez à la Bourbon. Puis, en s'adressant à moi : — Et vous aussi; oh! vous êtes des gaillards bien membrés... — Et des gaillards qui ne se laisseront pas marcher sur le pied, reprit Belle-Rose; monsieur, tel que tu le vois, a fait ses preuves ce matin. — Ah! monsieur a fait ses preuves, je lui en fais mon compliment, approchez donc, mon pauvre Jésus, que je vous baise ; j'ai toujours aimé les jeunes gens, c'est ma passion à moi; chacun la sienne. Tu n'es pas jaloux, Belle-Rose, n'est-ce pas? — Jaloux! et de quoi? monsieur s'est conduit comme un Bayard: aussi j'en informerai le corps; le colonel le saura; c'est de l'avancement tout de suite, caporal au moins, si on ne le fait pas officier... Hein! quand vous aurez l'épaulette, vous redresserez-vous! Fanfan ne se sentait pas de joie. Quant à moi sûr de n'être pas moins brave que lui, je me disais : S'il avance, je ne reculerai pas. Nous étions tous deux assez contents.

— Je dois vous avertir d'une chose, poursuivit le recruteur: recommandés comme vous l'êtes, il est impossible que vous ne fassiez pas des jaloux; d'abord, il y a partout des envieux, dans les régiments, comme ailleurs,... mais souvenez-vous que si l'on vous manque d'une syllabe, c'est à moi qu'ils auront affaire.... Une fois que j'ai pris quelqu'un sous ma protection.... enfin, suffit. Ecrivez-moi. — Comment! dit Fanfan, vous ne partez donc pas avec nous? — Non, répondit Belle-Rose, à mon grand regret; le ministre a encore besoin de moi: je vous rejoindrai à Brest. Demain, à huit heures, je vous attends ici, pas plus tard; aujourd'hui je n'ai pas le loisir de rester plus longtemps avec vous; il faut que le service se fasse; à demain.

Nous prîmes congé de madame Belle-Rose, qui voulut aussi m'embrasser. Le lendemain nous accourûmes à sept heures et demie, réveillés par les punaises qui logeaient avec nous au Griffon. — Vivent les gens qui sont exacts! s'écria Belle-Rose, en nous voyant; moi je le suis aussi. Puis, prenant le ton sévère : Si vous avez des amis et des connaissances, il vous reste la journée pour leur faire vos adieux. Actuellement, voici votre feuille de route: il vous revient trois sous par lieue et le logement, place au feu et à la chandelle. Vous pouvez brûler des étapes tant qu'il vous plaira, ça ne me regarde pas; mais n'oubliez pas surtout que si l'on vous rencontre demain soir dans Paris, c'est la maréchaussée qui vous conduira à votre destination.

Cette menace cassa bras et jambes à Fanfan ainsi qu'à moi. Le vin était tiré, il fallait le boire: nous primes notre parti. De Paris à Brest, il y a un fameux ruban de queue ; malgré les ampoules, nous faisions nos dix lieues par jour. Enfin nous arrivâmes; et ce ne fut pas sans avoir mille fois maudit Belle-Rose. Un mois après, nous fûmes embarqués. Dix ans après, jour pour jour, je passai caporal d'emblée, et Fanfan devint appointé; il est crevé à Saint-Domingue pendant l'expédition de Leclerc ; c'est le pian des Nègres qui l'a emporté : c'était un fameux lapin. Quant à moi, j'ai encore bon pied bon œil; le coffre est solide, et s'il n'y a pas d'avarie, je me fais fort de vous enterrer tous. J'ai essuyé bien des traverses dans ma vie ; j'ai été trimballé d'une colonie à l'autre ; j'ai roulé ma bosse partout, je n'en ai pas amassé davantage ; c'est égal, les enfants de la joie ne périront pas.... Et puis, quand il n'y en a plus il y en a encore, poursuivit le sergent Dufailli, en frappant sur les poches de son uniforme râpé, et en relevant son gilet pour nous montrer une ceinture de cuir qui crevait de plénitude. Je dis qu'il y en a du beurre à la cambuse, et du jaune, sans compter qu'avant peu les Anglais nous feront le prêt. La compagnie des Indes me doit encore un décompte ; c'est quelque trois-mâts qui me l'apporte. — En attendant, il fait bon avec vous, père Dufailli, dit le fourrier — Très-bon, répéta le sergent-major. — Oui, très bon, pensais-je tout bas, en me promettant bien de cultiver une connaissance que le hasard me rendait si à propos.

CHAPITRE XVII

Continuation de la même journée. — La Contemporaine. — Un adjudant de place. — Les filles de la mère Thomas. — Le lion d'argent. — Le capitaine Paulet et son lieutenant. — Les corsaires. — Le bombardement. — Le départ de lord Lauderdale. — La comédienne travestie. — Le bourreau des crânes. — Madame Henri et ses demoiselles. — Je m'embarque. — Combat naval. — Le second de Paulet est tué. — Prise d'un brick de guerre. — Mon sosie; je change de nom. — Mort de Dufailli. — Le jour des rois. — Une frégate coulée. — Je veux sauver deux amants. — Les femmes des pêcheurs.

Tout en faisant la scène du recruteur, le père Dufailli avait bu presque à chaque phrase. Il était d'opinion que les paroles coulent mieux quand elles sont humectées; il aurait pu tout aussi-bien les tremper avec de l'eau, mais il en avait horreur, depuis, disait-il, qu'il était tombé à la mer: c'était en 1789 que cet accident lui était arrivé. Aussi advint-il que, moitié parlant, moitié buvant, il s'enivra sans s'en apercevoir. Enfin il vit un moment où il fut saisi d'une incroyable difficulté de s'exprimer : il avait ce qu'on appelle la langue épaisse. Ce fut alors que le fourrier et le sergent-major songèrent à se retirer.

Dufailli et moi nous restâmes seuls; il s'endormit, se pencha sur la table, et se mit à ronfler, pendant qu'en digérant de sang-froid, j'étais livré à mes réflexions. Trois heures s'étaient écoulées, et il n'avait pas achevé son somme. Quand il se réveilla, il fut tout surpris de voir quelqu'un auprès de lui; il ne m'aperçut d'abord qu'à travers un épais brouil-

lard, qui ne lui permit pas de distinguer mes traits; insensiblement, cette vapeur se dissipa, et il me reconnut; c'était tout ce qu'il pouvait. Il se leva en chancelant, se fit apporter un bol de café noir, dans lequel il renversa une salière, avala ce liquide à petites gorgées et, ayant passé son demi-espadon, il se pendit à mon bras, en m'entraînant vers la porte; mon appui lui était on ne peut plus nécessaire : il était la vigne qui s'attache à l'ormeau. — Tu vas me remorquer, me dit-il, et moi je te piloterai. Vois-tu le télégraphe. Qu'est-ce qu'il dit avec ses bras en l'air? il signale que le Dufailli est vent dessus vent dedans;... le Dufailli, mille Dieu ! navire de trois cents tonneaux au moins. Ne t'inquiète pas, il ne perd pas le nord Dufailli. — En même temps, sans me quitter le bras, il retira son chapeau, et le posant sur le bout de son doigt, il le fit pirouetter. — Voilà,... ma boussole; attention ! Je retiens la corne du côté de la cocarde;... le cap sur la rue des Prêcheurs ; en avant, marche! commanda Dufailli, et nous prîmes ensemble le chemin de la basse ville, après qu'il se fût recoiffé en tapageur.

Dufailli m'avait promis un conseil, mais il n'était guère en état de me le donner. J'aurais bien désiré qu'il recouvrît sa raison ; malheureusement le grand air et le mouvement avaient produit sur lui un effet tout contraire. En descendant la grande rue, il nous fallut entrer dans cette multitude de cabarets dont le séjour de l'armée l'avait peuplée ; partout nous faisions une station plus ou moins longue, que j'avais soin d'abréger le plus possible; chaque bouchon, selon l'expression de Dufailli, était une relâche qu'il était indispensable de visiter, et chaque relâche augmentait la charge qu'il avait déjà tant de peine à porter. — Je suis soûl comme un gredin, me disait-il par intervalles, et pourtant je ne suis pas un gredin, car il n'y a que les gredins qui se soûlent, n'est-ce pas, mon ami ?

Vingt fois je fus tenté de l'abandonner, mais Dufailli à jeun pouvait être ma providence; je me rappelai sa ceinture pleine, et pour le perdre de vue, je comprenais trop bien qu'il avait d'autres ressources que sa paie de sergent. Parvenu en face de l'église, sur la place d'Alton, il lui prit la fantaisie de faire cirer ses souliers. — A la cire française, dit-il en posant le pied sur la sellette: c'est de l'œuf, entends-tu ? — Suffit, mon officier, répondit l'artiste. A ce moment, Dufailli perdit l'équilibre ; je crus qu'il allait tomber, et m'approchai pour le soutenir. — Eh ! pays, n'as-tu pas peur, parce qu'il y a du roulis? j'ai le pied marin. En attendant, le pinceau, remué avec agilité, donnait un nouveau lustre à sa chaussure. Quand elle fut complétement barbouillée de noir : — Et le coup de fion, dit Dufailli, c'est-il pour demain? En même temps il offrait un sou pour salaire. —

— Vous ne me faites pas riche, mon sergent. — Je crois qu'il raisonne : prends garde que je te f... ma botte... Dufailli fait le geste ; mais, dans ce mouvement, son chapeau ébranlé tombe à terre ; chassé par le vent, il roule sur le pavé ; le décrotteur court après et lui rapporte. — Il ne vaut pas deux liards, s'écrie Dufailli ; n'importe, tu es un bon enfant. Puis, fouillant dans sa poche, il en ramène une poignée de guinées : Tiens, voilà pour boire à ma santé. — Merci, mon colonel, dit alors le décrotteur, qui proportionnait les titres à la générosité.

— Actuellement, me dit Dufailli, qui semblait peu à peu reprendre ses esprits, il faut que je te mène dans les bons endroits. J'étais décidé à l'accompagner partout où il irait; je venais d'être témoin de sa libéralité, et je n'ignorais pas que les ivrognes sont gens les plus reconnaissants du monde envers les personnes qui se dévouent à leur compagnie. Je me laissai donc piloter suivant son désir, et nous arrivâmes dans la rue des Prêcheurs. A la porte d'une maison neuve d'une construction assez élégante, était une sentinelle et plusieurs soldats de planton : — C'est là, me dit-il. — Quoi ! c'est là ? est-ce que vous me conduisez à l'état-major? — L'état-major, tu veux rire; je te dis que c'est là la belle blonde, Magdelaine : ou, pour mieux dire, madame quarante mille hommes, comme on l'appelle ici. — Impossible, pays, vous vous trompez. — Je n'ai pas la berlue peut-être, ne vois-je pas le factionnaire ? Dufailli s'avança aussitôt, et demande si l'on peut entrer. — Retirez-vous, lui répond brusquement un maréchal-des-logis de dragons, vous savez bien que ce n'est pas votre jour. — Dufailli insiste. — Retirez-vous, vous dis-je, reprend le sous-officier, où je vous conduis à la place. Cette menace me fit trembler.

L'obstination de Dufailli pouvait me perdre; cependant il n'eût pas été prudent de lui communiquer mes craintes; ce n'était d'ailleurs pas le lieu : je me bornai à lui faire quelques observations qu'il retorquait toujours, il ne connaissait rien. — « Je me f... de la consigne, le soleil luit pour tout le monde : liberté, égalité ou la mort, répétait-il en se tordant pour échapper aux efforts que je faisais afin de le retenir. — Égalité, te dis-je; et, dans une attitude renversée, il me regardait sous le nez avec cette fixité stupide de l'homme que l'excès des liqueurs fermentées a réduit à l'état de la brute.

Je désespérais d'en venir à bout, lorsqu'à ce cri : *Aux armes,* suivi de cet avis : Canonnier, sauvez-vous, voilà l'adjudant, voilà Bévignac, il se redresse tout à coup. Une douche qui descend de cinquante pieds, sur la tête d'un maniaque, n'a pas un effet si rapide, pour le rendre à son bon sens. Ce nom de Bévignac fit une singulière impression sur les militaires qui formaient tapisserie devant le rez-de-chaussée de l'habitation occupée par la belle blonde. Ils s'entre-regardaient les uns les autres sans oser, pour ainsi dire, respirer, tant ils étaient terrifiés. L'adjudant, qui était un grand homme sec , déjà sur le retour, se mit à les compter en gesticulant avec sa canne; jamais je n'avais vu de visage plus courroucé; sur cette face maigre et allongée, qu'accompagnaient deux ailes de pigeon sans poudre, il y avait quelque chose qui indiquait que, par habitude, M. Bévignac était en révolte ouverte contre l'indiscipline. Chez lui la colère était passée à l'état chronique; ses yeux étaient pleins de sang; une horrible contraction de

sa mâchoire annonça qu'il allait parler. — Trou dédious! tout est tranquille! vous savez l'ordre, rien qué les officiers, trou dé dious! et chaque son tour. Puis, nous apercevant, et avançant sur nous la canne levée : — Eh ! qu'est-ce qu'il fait ici cé sergent des biguernaux? J'imaginai qu'il voulait nous frapper. — Allons! c'est rien, poursuivit-il, je vois qué *tu es ivre*, s'adressant à Dufailli ; un coup de boisson, c'est pardonnable, mais va té coucher, et qué jé té rencontré plus. — Oui mon commandant, répondit Dufailli à l'exhortation, et nous redescendimes la rue des Prêcheurs.

Je n'ai pas besoin de dire qu'elle était la profession de la belle blonde, je l'ai suffisamment indiquée. Magdelaine la Picarde était une grande fille, âgée de vingt-trois ans environ, remarquable par la fraîcheur de son teint autant que par la beauté de ses formes ; elle se faisait gloire de n'appartenir à personne, et par principe de conscience, elle croyait se devoir tout entière à l'armée et à l'armée tout entière : fifre ou maréchal d'empire, tout ce qui portait l'uniforme était également bien accueilli chez elle ; mais elle professait un grand mépris pour ce qu'elle appelait les péquins. Il n'y avait pas un bourgeois qui pût se vanter d'avoir eu part à ses faveurs ; elle ne faisait même pas grand cas des marins, qu'elle rançonnait à plaisir, parce qu'elle ne pouvait pas se décider à les regarder comme des soldats. Soit que Magdelaine, comme j'ai pu m'en convaincre, ne fût pas intéressée, soit que, comme dit le proverbe, ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour, Magdelaine mourut en 1812 à l'hôpital d'Ardres, pauvre, mais fidèle à ses drapeaux ; deux ans de plus, et comme une autre fille très-connue dans Paris , depuis le désastre de Waterloo, elle aurait eu la douleur de se dire la *veuve de la grande armée*.

Le souvenir de Magdelaine vit encore disséminé sur tous les points de la France, je dirais même de l'Europe, parmi les débris de nos vieilles phalanges. Elle était la Contemporaine de ce temps là, et si je n'avais pas la certitude qu'elle n'est plus, je croirais la retrouver dans la Contemporaine de ce temps-ci. Toutefois, je ferai observer que Magdelaine, bien qu'elle eût les traits un peu homasses, n'avait rien d'ignoble dans la figure ; la nuance de ses cheveux n'était pas de ce blond fade qui frise la filasse ; les reflets dorés de ses tresses étaient en parfaite harmonie avec le bleu tendre de ses yeux ; son nez ne se dessinait point disgracieusement dans la courbe anguleuse de la proéminence aquiline. Il y avait du messalin dans sa bouche. mais aussi quelque chose de gracieux et de franc; et puis, Magdelaine n'écrivait pas, et ne connaissait de la police que les sergents de ville, ou les gardes de nuit, à qui elle payait à boire pour son repos.

La satisfaction que j'éprouve, après plus de vingt ans, à tracer le portrait de Magdelaine, m'a fait un instant oublier Dufailli. Il est bien difficile de déraciner une idée d'un cerveau troublé par les fumées du vin. Dufailli avait fourré dans sa tête de terminer la journée dans une taverne; il n'en voulut pas démordre. A peine avions-nous fait quelques pas, que, regardant derrière lui. — Il est filé, me dit-il, allons! viens ici, et, abandonnant mon bras, il monta trois marches pour heurter à une petite porte, qui, après quelques minutes, s'entr'ouvrit afin de livrer passage à un visage de vieille femme. — Qui demandez-vous ? — Qui nous demandons, répondit Dufailli; et nom d'un nom ! vous ne reconnaissez plus les amis ? — Ah ! c'est vous, papa Dufailli; il n'y a plus de place. — Il n'y a plus de place pour les amis!!! tu veux rire, la mère, c'est un plan que tu nous tires là. — Non, foi d'honnête femme ; tu sais bien, vieux coquin, que je ne demanderais pas mieux; mais nous avons ici le capitaine des guides-interprêtes et le général Chamberlhac; repassez dans un quart d'heure mes enfants. Vous serez bien sages, n'est-ce pas? — A qui dites-vous çà? est-ce que nous avons l'air de tapageurs ? — Je ne dis pas, mes enfants; mais, voyez-vous, la maison est tranquille ; jamais plus de bruit que vous n'en entendez ; aussi c'est tous gens comme il faut qui viennent ici : le général en chef, le commissaire-ordonnateur, le munitionnaire général ; ce ne sont pas les pratiques qui manquent, Dieu merci ! — Ah çà! maman Thomas, reprit Dufailli en se posant sur l'œil une pièce d'or, tu n'y songes pas, de vouloir nous faire droguer un quart d'heure; est-ce qu'il n'y aurait pas un petit coin ? — Toujours farceur comme à son ordinaire, papa Dufailli; il n'y a pas mèche à lui refuser : Allons! vite, vite! entrez qu'on ne vous voie pas ; cachez-vous là, mes enfants, et *motus*.

Madame Thomas nous avait mis en entrepôt derrière un vieux paravent, dans une salle basse, qu'il était indispensable de traverser pour sortir. Nous n'eûmes pas le temps de perdre patience : une jeune fille nommée Pauline vint nous trouver et s'attabla avec nous autour d'un flacon de vin du Rhin.

Pauline n'avait pas encore atteint sa quinzième année, et déjà elle avait le teint plombé, la voix rauque : c'était une ruine précoce ; ce fut à moi qu'elle s'attacha. Thérèse, qui vint ensuite, était mieux assortie au front chauve de mon compagnon. Quand un mouvement rapide de bottes à la hussarde, garnies de leurs éperons, annonça que le capitaine des guides-interprêtes se retirait. Dufailli, trop empressé, se lève brusquement de son siége, mais ses jambes se sont embarrassées dans son demi-espadon ; il tombe , entraînant avec lui le paravent de la table, les bouteilles et les verres. — Excusez, mon capitaine, dit-il, en cherchant à se remettre debout ; c'est la faute de la muraille. — Oh ! il n'y a pas d'indiscrétion, repartit l'officier, qui, bien qu'un peu confus, se prêtait de bonne grâce à le relever, pendant que Pauline , Thérèse et la mère Thomas, étaient saisies d'un rire inextinguible. Dufailli une fois sur ses pieds, le capitaine se retira , et comme la chute n'avait occasionné ni contusion ni blessure, rien n'empêcha de nous livrer à la gaieté. A une heure du matin j'étais enseveli dans le plus profond sommeil, lorsque je fus subitement réveillé par un épouvantable vacarme. Sans soupçonner ce que ce pouvait être, je m'habillai en toute hâte, et bientôt les cris à la garde, à l'assassin, poussés par la mère Thomas, m'avertirent que le danger

approchait de nous. J'étais sans armes ; je courus aussitôt à la chambre de Dufailli, pour lui demander son briquet, dont j'étais assuré de faire un meilleur usage que lui. Il était temps , le gîte venait d'être envahi par cinq ou six matelots de la garde, qui , le sabre en main, accouraient tumultueusement pour nous remplacer. Ces messieurs ne s'étaient promis ni plus ni moins que de nous faire sauter par la fenêtre; et comme ils menaçaient, en outre, de mettre tout à feu et à sang dans la maison, madame Thomas, de sa voie aiguë, sonnait à tue-tête un tocsin d'alarme qui mit tout le quartier en émoi. Quoique je ne fusse pas un homme à m'effrayer facilement, j'avoue que je ne pus me défendre d'un mouvement de crainte. La scène quelle qu'elle fut, pouvait avoir pour moi un dénoûment très-fâcheux.

Toutefois, j'étais résolu à faire bonne contenance. Pauline voulait à toute force que je m'enfermasse avec elle. — Mettez le verrou, me disait-elle, mettez le verrou, je vous en supplie. Mais le galetas dans lequel nous étions n'était pas inexpugnable; je pouvais y être bloqué; je préférai défendre les approches de la place, plutôt que de m'exposer à y être pris comme un rat dans la souricière. Malgré les efforts de Pauline pour me retenir, je tentai une sortie. Bientôt je fus aux prises avec deux des assaillants: je fonçai sur eux, le long d'un étroit corridor, et j'y allais avec tant d'impétuosité, qu'avant qu'ils se fussent reconnus, acculés, en rompant précipitamment, à la dernière marche d'une espèce d'échelle de meunier par laquelle ils étaient montés, ils firent la culbute en arrière et dégringolèrent jusqu'en bas, où ils s'arrêtèrent moulus et brisés. Alors Pauline, sa sœur, et Dufailli, pour rendre la victoire plus décisive, lancèrent sur eux tout ce qui leur tomba sous la main, des chaises, des vases nocturnes, une table de nuit, un vieux dévidoir et divers autres ustensiles de ménage. A chaque projectile qui leur arrivait, mes adversaires, étendus sur le carreau, poussaient des cris de douleur et de rage. En un instant l'escalier fut encombré. Ce tapage à une telle heure ne pouvait manquer de donner l'éveil dans la place : des gardes de nuit, des agents de police et des patrouilles s'introduisirent dans le domicile de madame Thomas. Il y avait, je crois, plus de cinquante hommes sous les armes ; il se faisait un tumulte épouvantable. Madame Thomas essayait de démontrer que sa maison était tranquille ; on ne l'écoutait pas; et ces mots, dont quelques-uns étaient très-significatifs: Emmenez cette femme! allons, coquine, suis-nous..... allez chercher une civière..... empoignez-moi tout ça, nous arrivaient du rez-de-chaussée. Râfle générale, râfle générale, et désarmez les. Je vous apprendrai, tas dé canaille, à faire du train. Ces paroles, prononcées avec l'accent provençal et entremêlées de quelques interjections occitaniques, qui, de même que l'ail et le piment, sont des fruits du pays, nous firent assez connaître que l'adjudant Bévignac était à la tête de l'expédition. Dufailli ne se souciait pas de tomber en son pouvoir. Quant à moi, on sait que j'avais d'excellentes raisons pour vouloir lui échapper. *A l'escalier, bloquez lé passage, à l'escalier, trou dé dious,* commandait Bévignac. Mais pendant qu'il s'époumonait de la sorte, j'avais eu le temps d'attacher un drap à la croisée, et les obstacles qui nous séparaient de la force armée, n'avaient pas encore disparu, que Pauline, Thérèse, Dufailli et moi, étions déjà hors d'atteinte. Cette menace : *Ne vous inquiétez pas, je vous repêcherai*, que nous entendîmes de loin, ne fit qu'exciter notre hilarité; le danger était passé.

La Mère des voleurs. — Page 65.

Nous délibérâmes où nous irions achever la nuit; Thérèse et Pauline proposèrent de sortir de la ville et de faire une excursion pastorale dans la campagne, où il y a toujours des lits pour tout le monde. — Non, non, dit Dufailli, au plus près, au *Lion d'argent*, chez Boutrois. Il fut convenu que l'on se réfugierait dans cet hôtel. M. Boutrois, bien qu'il fût heure indue, nous ouvrit avec une cordialité enchanteresse. — Eh bien! dit-il à Dufailli, j'ai appris que vous aviez touché votre part des prises ; c'est fort bien fait à vous de venir nous voir; j'ai de l'excellent bordeaux. Ces dames souhaitent-elles quelque chose? En même temps M. Boutrois, armé d'un trousseau de clefs et la chandelle à la main, se mit en devoir de nous conduire à la chambre qu'il nous destinait. — Vous serez là comme chez vous. D'abord, on ne viendra pas vous troubler quand on donne la pâtée au commandant d'armes, au chef militaire de la marine et à notre commissaire général de police, vous sentez qu'on n'oserait pas....

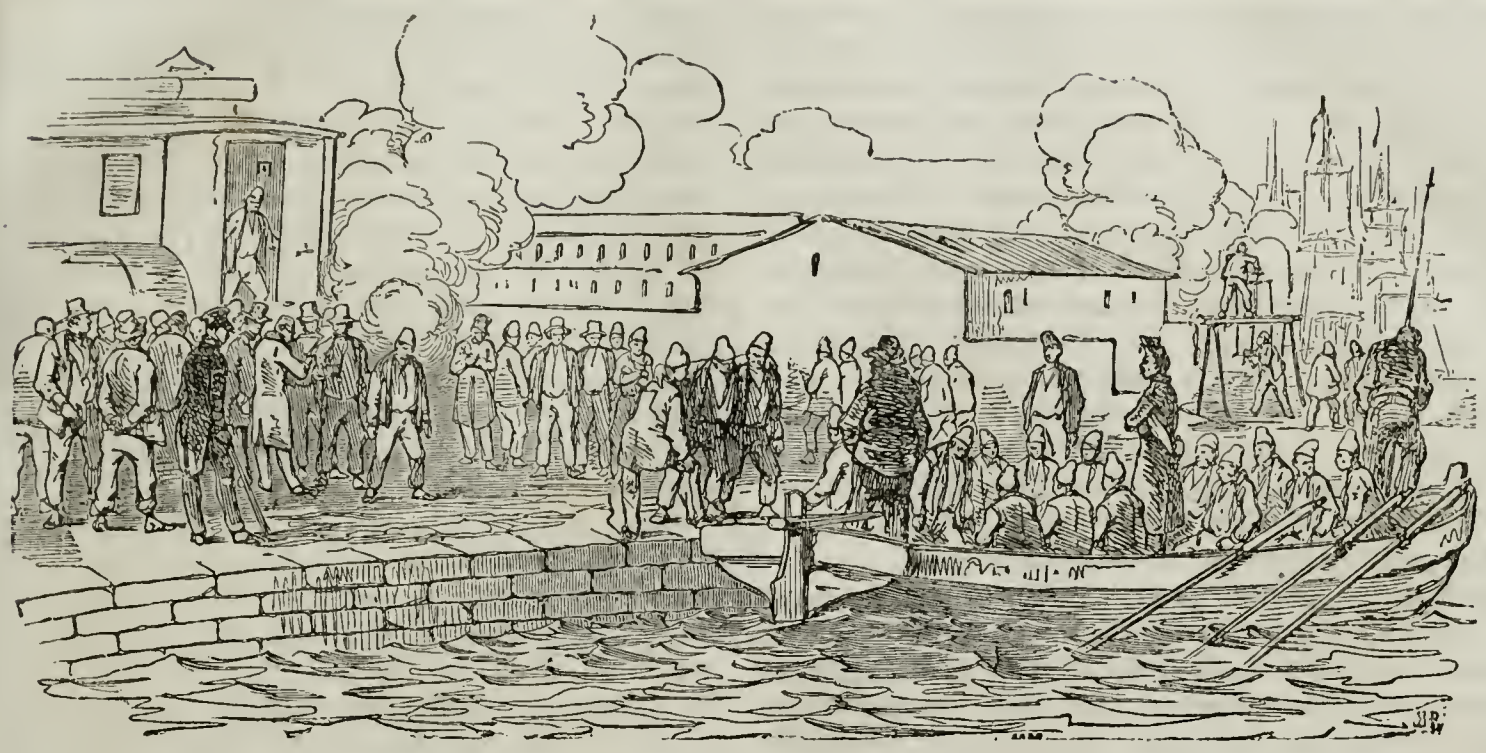

Arrivée des forçats au bagne de Toulon. — Page 80.

Par exemple, ajouta-t-il, il y a madame Boutrois qui ne plaisante pas; aussi me garderai-je bien de lui dire que vous n'êtes pas seuls ; c'est une bonne femme madame Boutrois, mais les mœurs ; voyez-vous les mœurs! sur cet article elle n'entend pas raison ; elle est stricte. Des femmes ici! si elle le soupçonnait seulement, elle croirait que tout est perdu: avec ça qu'elle a des filles! Eh! mon Dieu, ne faut-il pas vivre avec les vivants? Je suis philosophe moi, pourvu qu'il n'y ait pas de scandale.... Et quand il y en aurait ;... chacun se divertit à sa manière, l'essentiel est que sa ne porte préjudice à personne. »

M. Boutrois nous débita encore bon nombre de maximes de cette force, après quoi il nous déclara que sa cave était bien fournie, et qu'elle était tout à notre service. Quant à la crémaillère, ajouta-t-il, à l'heure qu'il est, elle est un peu froide, mais que votre seigneurie donne ses ordres, et en deux coups de temps tout sera prêt. Dufailli demanda du bordeaux et du feu, quoiqu'il fît assez chaud pour que l'on pût s'en passer.

On apporta le bordeaux ; cinq ou six grosses bûches furent jetées dans le foyer, et une ample collation s'étala devant nous; une volaille froide occupait le centre de la table, et formait la pièce de résistance d'un repas improvisé, où tout avait été calculé pour un énorme appétit. Dufailli voulait que rien ne nous manquât, et M. Boutrois, certain d'être bien payé, était de son avis. Thérèse et sa sœur dévoraient tout des yeux ; pour moi, je n'étais pas non plus en trop mauvaise disposition.

Pendant que je découpais la volaille, Dufailli dégustait le bordeaux. *Délicieux! délicieux!* répétait-il, en le savourant en gourmet; puis il se mit à boire à grands verres, et à peine avions-nous commencé à manger, qu'un sommeil invincible le cloua dans son fauteuil, où il ronfla jusqu'au dessert comme un bienheureux. Alors il se réveille : « Diable, dit-il, il vente grand frais ; où suis-je donc? Est-ce qu'il gêlerait par hasard? Je suis tout je ne sais comment? — Oh! il a plus de la moitié de son pain de cuit, s'écria Pauline, qui me tenait tête ni plus ni moins qu'un sapeur de la garde. — Il est mort dans le dos le papa, dit à son tour Thérèse en ouvrant une espèce de bonbonnière d'écaille, dans laquelle était du tabac; une prise, mon ancien, ça vous éclaircira la vue. Dufailli accepta la prise; et si je mentionne cette circonstance, très-peu importante en elle-même, c'est que j'oubliais de dire que la sœur de Pauline avait déjà dépassé la trentaine, et que de ce seul fait qu'elle reniflait du tabac comme un greffier ou comme un clerc de commissaire, on peut aisément tirer la conséquence qu'elle n'était plus de la première jeunesse.

La conversation allait se continuer sur ce pied, lorsque nous entendîmes venir du côté du port une troupe d'hommes bottés qui faisaient grand bruit en marchant. — *Vive le capitaine Paulet!* criaient-ils, *vive le capitaine !* Bientôt cette troupe s'arrêta devant l'hôtel. — Eh! *père Boutrois, père Boutrois !* appelait-on coup sur coup et en même temps. Les uns essayaient d'ébranler la porte, d'autres secouaient le marteau d'une force incroyable, ceux-ci se pendaient au cordon de la sonnette, ceux-là lançaient des pierres dans les volets.

A ce carillon, je tressaillis, j'imaginais que notre asile allait être violé de nouveau ; Pauline et sa sœur n'étaient pas trop rassurées; enfin l'on descend l'escalier quatre à quatre, la porte s'ouvre, il semble que ce soit une digue qui vient de se briser. Le torrent se précipite, un mélange confus de voix articule des sons

auxquels nous ne comprenons rien. — *Pierre, Paul, Jenny, Élisa, toute la maison; ma femme, lève-toi.* Ah! mon Dieu! ils dorment comme des souches. On eût dit que le feu était à la maison. Bientôt nous entendîmes aller et venir les portes; c'est un mouvement, un bruit inconcevables, c'est une servante qui se plaint en termes grossiers une familiarité indécente, ce sont des éclats d'un rire bruyant; des bouteilles s'entre-choquent. Les plats, les assiettes, les verres remués précipitamment, le tournebroche qu'on remonte, concourent à ce charivari; l'argenterie résonne, et des jurons anglais et français, jetés pêle-mêle au milieu du vacarme, font retentir les airs. — Pays, me dit Dufailli, c'est de la joie, ou je ne m'y connais pas. Qu'ont-ils donc ces mâtins-là, qu'ont-ils donc? Est-ce qu'ils ont enlevé les gallions d'Espagne? ce n'est pas la route pourtant!

Dufailli se creusait l'esprit pour trouver la cause de cette allégresse, sur laquelle je ne pouvais lui donner aucun éclaircissement, quand M. Boutrois, la face toute radieuse, entra pour nous demander du feu. — Vous ne savez pas, nous dit-il, *la Revanche* vient de rentrer dans le port. Notre Paulet a encore fait des siennes : a-t-il du bonheur!... une capture de trois millions sous le canon de Douvres. — Trois millions! s'écria Dufailli, et je n'y étais pas! — Dis donc, ma sœur, trois millions! s'écria de son côté Pauline, en bondissant comme un jeune chevreau. — Trois millions! répéta Thérèse. Je n'en puis pas revenir, trois millions, disait Dufailli; contez-nous donc ça, papa Boutrois... Notre hôte s'excusa sur ce qu'il n'en avait pas le loisir; d'ailleurs, ajouta-t-il, je ne sais pas, et je suis pressé.

Le tintamarre se continue; je reconnais que l'on range des chaises; un instant après, le silence qui se fit m'annonça que les mâchoires étaient occupées. Il était vraisemblable que la suspension du tapage serait de quelques heures; je proposai alors à la société de se mettre dans le portefeuille; chacun fut de mon avis, nous nous couchâmes pour la seconde fois, et comme nous touchions aux approches du jour; pour ne pas être incommodés par la lumière, et récupérer à notre aise le temps perdu, nous eûmes la précaution de tirer le rideau.

Notre réveil était moins éloigné que je ne pensais; les marins mangent vite et boivent longtemps. Des chants à faire frémir les vitres vinrent tout à coup interrompre notre repos; quarante voix discordantes entre elles répétaient en chœur, le refrain fameux de l'hymne de *Roland*. — Au Diable les chanteurs! s'écria Dufailli, je faisais le plus beau rêve;... j'étais à Toulon : y es-tu allé à Toulon, pays? — Je répondis à Dufailli, que je connaissais Toulon, mais que je ne voyais pas quel rapport il pouvait y avoir entre le plus beau rêve et cette ville. — J'étais forçat, reprit-il, je venais de m'évader. Dufailli s'aperçoit que le récit de ce songe fait sur moi une impression pénible, que je n'étais pas le maître de dissimuler. — Eh! bien, qu'as-tu donc, pays? n'est-ce pas un rêve que je te raconte? je venais de m'évader; ce n'est pas un mauvais rêve, je crois, pour un forçat; mais ce n'est pas tout, je m'étais enrôlé parmi des corsaires, et j'avais de l'or gros comme moi.

Quoique je n'aie jamais été superstitieux, j'avoue que je pris le rêve de Dufailli pour une prédiction sur mon avenir; c'était peut-être un avis du ciel pour me dicter une détermination. Cependant, disais-je en moi-même, jusqu'à présent, je ne vaux guère la peine que le ciel s'occupe de moi, et je ne vois pas non plus qu'il s'en soit trop occupé. Bientôt je fis une autre réflexion; il me passa par la tête, que le vieux sergent pourrait bien avoir voulu faire une allusion. Cette idée m'attrista; je me levai, Dufailli s'aperçut que je prenais un air plus sombre que de coutume. — Eh! qu'as-tu donc, pays? s'écria-t-il; il est triste comme un bonnet de nuit. »

Aussitôt il me fit signe de le suivre; j'obéis, et il me conduisit dans une salle basse, où était le capitaine Paulet, avec les hommes de son équipage, la plupart ivres d'enthousiasme et de vin. Dès que nous parûmes, ce ne fut qu'un cri : — Voilà *Dufailli!* voilà *Dufailli!*—Honneur à l'ancien, dit Paulet; puis, offrant à mon compagnon un siége à côté de lui : Pose-toi là, mon vieux : on a bien raison de dire que la providence est grande. M. Boutrois, appelait-il, M. Boutrois, du bichops, comme s'il en pleuvait; va! il n'y aura pas de misère après ce temps-ci, reprit Paulet, en pressant la main de Dufailli. Depuis un moment Paulet ne cessait pas d'avoir les yeux sur moi. — Il me semble que je te connais, me dit-il; tu as déjà porté le hulot, mon cadet.

Je lui répondis que j'avais été embarqué sur le corsaire *le Barras*, mais que quant à lui, je pensais ne l'avoir jamais vu. — En ce cas nous ferons connaissance; je ne sais, ajouta-t-il, mais tu m'as encore l'air d'un beau chien : d'un chien à tout faire comme on dit. Eh! les autres, n'est-ce pas qu'il a l'air d'un bon chien? j'aime des trognes comme ça. Assieds-toi à ma droite, main fieux, queu carrure! en a-t-il des épaules! Ce blondin fera encore un fameux péqueux de rougets (pêcheur d'Anglais.) En achevant de prononcer ces mots, Paulet me coiffa de son bonnet rouge. — Il ne lui sied point mal, à cet éfant, remarqua-t-il avec un accent picard, dans lequel il y avait beaucoup de bienveillance.

Je vis tout d'un coup que le capitaine ne serait pas fâché, de me compter parmi les siens. Dufailli qu n'avait pas encore perdu l'usage de la parole, m'exhorta vivement à profiter de l'occasion; c'était le bon conseil qu'il avait promis de me donner, je le suivis. Il fut convenu que je ferais la course, et que, dès le lendemain, on me présenterait à l'armateur, M. Choisnard, qui m'avancerait quelqu'argent.

Il ne faut pas demander si je fus fêté par mes nouveaux camarades; le capitaine leur avait ouvert un crédit de mille écus dans l'hôtel, et plusieurs d'entre eux avaient en ville des réserves dans lesquelles ils allèrent puiser. Je n'avais pas encore vu une pareille profusion. Rien de trop cher ni de trop recherché pour des corsaires. M. Boutrois, pour les satisfaire, fut obligé de mettre à contribution la ville et les environs· peut-être même dépêcha-t-il des courriers

afin d'alimenter cette bombance, dont la durée ne devait pas se borner à un jour. Nous étions le lundi, mon compagnon n'était pas dégrisé le dimanche suivant. Quant à moi, mon estomac répondait de ma tête, elle ne reçut pas le moindre échec.

Nous reçûmes bientôt la visite de Pauline et de sa sœur Thérèse. — Ah! malheureuses que nous hommes, s'écria Pauline, avec un mouvement de désespoir. — Eh! bien, qu'y a-t-il donc, lui dis-je. — Nous sommes perdues, me répondit-elle, le visage inondé de larmes : on en a transporté deux à l'hôpital; ils ont les reins cassés; un garde de nuit a été blessé, et le commandant de place vient de faire fermer la maison. Qu'allons-nous devenir? où trouver un asile? — Un asile, lui dis-je, on vous en trouvera toujours un; mais la mère, ou est-elle? Thérèse m'apprit que la mère Thomas, d'abord emmenée au violon, venait d'être conduite à la prison de la ville, et qu'il était bruit qu'elle n'en serait pas quitte à bon marché.

Cette nouvelle me donna de sérieuses inquiétudes : la mère Thomas allait être interrogée, peut-être avait-elle déjà comparu au bureau de la place, ou chez le commissaire général de police : sans doute qu'elle aurait nommé ou qu'elle nommerait Dufailli. Dufailli compromis, je l'étais aussi; il était urgent de prévenir le coup. Je redescendis en toute hâte pour me concerter avec mon sergent, sur le parti à prendre. Heureusement, il n'était pas encore hors d'état d'entendre raison : je ne lui parlai que du danger qui le menaçait! il me comprit, et, tirant de sa ceinture une vingtaine de guinées : — Voilà, me dit-il, de quoi m'assurer du silence de la mère Thomas; puis, appelant un domestique de l'hôtel, il lui remit la somme, en lui recommandant de la faire tenir sur-le-champ à la prisonnière. — C'est le fils du concierge, me dit Dufailli; il a les pieds blancs, il passe partout, et avec ça, c'est un garçon discret.

Le commissionnaire fut promptement de retour; il nous raconta que la mère Thomas, interrogée deux fois, n'avait nommé personne; qu'elle avait accepté avec reconnaissance la gratification, et qu'elle était bien résolue, *la tête sur le billot*, à ne rien dire qui pût nous porter préjudice; ainsi, il devint clair pour moi que je n'avais rien à craindre de ce côté. — Et les filles de la taverne, que feront-elles, dis-je à Dufailli? — Les filles, il n'y a qu'à les emballer pour Dunkerque, je fais les frais du voyage. Aussitôt nous les avertîmes de la nécessité de ce départ. D'abord, elles parurent étonnées; cependant, après quelques raisonnements pour leur prouver qu'il était de leur intérêt de ne pas rester plus longtemps à Boulogne; elles se décidèrent à nous faire leurs adieux. Dès le soir même elles se mirent en route. La séparation s'opéra sans efforts; Dufailli avait largement financé; et puis, il y avait de l'espoir que nous nous reverrions : deux montagnes ne se rencontrent pas... On sait le reste du proverbe. En effet, nous devions les retrouver plus tard, dans un musicos qu'achalandait la grande renommée du célèbre Jean-Bart.

La mère Thomas recouvra sa liberté, après une détention de six mois. Pauline et sa sœur, alors ramenées près d'elle par l'amour du sol natal, reprirent leur train de vie habituel. J'ignore si elles ont fait fortune; ce ne serait pas impossible. Mais faute de renseignements, je termine ici leur histoire, et je continue la mienne.

Paulet et les siens s'étaient à peine aperçus de notre absence; que déjà nous étions de retour; l'on chanta, l'on but, l'on mangea, alternativement, et tout à la fois, sans désemparer jusqu'à minuit, confondant ainsi tous les repas en un seul. Paulet et Fleuriot, son second, étaient les héros de la fête : au physique comme au moral, ils étaient les véritables antipodes l'un de l'autre. Le premier était un gros homme court, râblé, carré; il avait un cou de taureau, des épaules larges, une face rebondie, et dans ses traits quelque chose du lion; son regard était toujours ou terrible ou affectueux; dans le combat, il était sans pitié, partout ailleurs il était humain, compatissant. Au moment d'un abordage, c'était un démon; au sein de sa famille, près de sa femme et de ses enfants, sauf quelque reste de brusquerie, il avait la douceur d'un ange; enfin c'était un bon fermier, simple, naïf et rond comme un patriarche, impossible de reconnaître le corsaire; une fois embarqué, il changeait tout à coup de mœurs et de langage, il devenait rustre et grossier outre mesure, son commandement était celui d'un despote d'Orient, bref et sans réplique; il avait un bras et une volonté de fer. malheur à qui lui résistait. Paulet était intrépide et bon homme, sensible et brutal, personne plus que lui n'avait de la franchise et de la loyauté.

Le lieutenant de Paulet était un des êtres les plus singuliers que j'eusse rencontrés : doué d'une constitution des plus robustes, très-jeune encore, il l'avait usée dans des excès de tous genres; c'était un de ces libertins qui, à force de prendre par anticipation des à-compte sur la vie, dévorent leur capital en herbe. Une tête ardente, des passions vives, une imagination exaltée, l'avaient de bonne heure poussé en avant. Il ne touchait pas à sa vingtième année et le délabrement de sa poitrine, accompagné d'un dépérissement général, l'avaient contraint de quitter l'arme de l'artillerie dans laquelle il était entré à dix-huit ans; maintenant, ce pauvre garçon n'avait plus que le souffle, il était effrayant de maigreur; deux grands yeux, dont la noirceur faisait ressortir la pâleur mélancolique de son teint, étaient en apparence tout ce qui avait survécu dans ce cadavre, où respirait cependant une âme de feu. Fleuriot n'ignorait pas que ses jours étaient comptés. Les oracles de la faculté lui avaient annoncé son arrêt de mort, et la certitude de sa fin prochaine lui avait suggéré une étrange résolution : voici ce qu'il me conta à ce sujet. « Je servais, me dit-il, dans le cinquième d'artillerie légère, où j'étais entré comme enrôlé volontaire. Le régiment tenait garnison à Metz : les femmes, le manége, les travaux de nuit au polygone, m'avaient mis sur les dents; j'étais sec comme un parchemin. Un matin on sonne le boute-selle; nous partons; je tombe malade en route, on me donne un billet d'hôpital, et, peu de jours après, les

médecins voyant que je crache le sang en abondance, déclarent que mes poumons sont hors d'état de s'accommoder plus longtemps des mouvements du cheval: en conséquence, on décide que je serai envoyé dans l'artillerie à pied; et à peine suis-je rétabli, que la mutation proposée par les docteurs est effectuée. Je quitte un calibre pour l'autre, le petit pour le gros, le six pour le douze, l'éperon pour la guêtre; je n'avais plus à panser le poulet-dinde, mais il fallait faire valser la demoiselle sur la plate-forme, embarrer, débarrer à la chèvre, rouler la brouette, piocher à l'épaulement, endosser la bricolle, et, pis que cela, me coller sur l'échine la valise de la Ramée, cette éternelle peau de veau, qui a tué à elle seule plus de conscrits que le canon de Marengo. La peau de veau me donna comme on dit le coup de bas; il n'y avait plus moyen d'y résister. Je me présente à la réforme, je suis admis; il ne s'agissait plus que de passer l'inspection du général; c'était ce gueusard de Sarrazin; il vint à moi : — Je parie qu'il est encore poitrinaire celui-là; n'est-ce pas que tu es poitrinaire? — Phtysiaque du second degré, répond le major. — C'est ça, je m'en doutais : je le disais, ils le seront tous, épaules rapprochées, poitrine étroite, taille effilée, visage émacié. Voyons tes jambes; il y a quatre campagnes là dedans, continua le général, en me frappant sur le mollet : maintenant que veux-tu? ton congé? tu ne l'auras pas. D'ailleurs, ajouta-t-il, il n'y a de mort que celui qui s'arrête : vas ton train... à un autre... Je voulus parler... A un autre, répéta le général, et tais-toi.

L'inspection terminée, j'allai me jeter sur le lit de camp. Pendant que j'étais étendu sur la plume de cinq pieds, réfléchissant à la dureté du général, il me vint à la pensée que peut-être, je le trouverais plus traitable, si je lui étais recommandé par un de ses confrères. Mon père avait été lié avec le général Legrand; ce dernier était au camp d'Ambleteuse; je songeai à m'en faire un protecteur. Je le vis. Il me reçut comme le fils d'un ancien ami, et me donna une lettre pour Sarrazin, chez qui il me fit accompagner par un de ses aides-de-camp. La recommandation était pressante; je me croyais certain du succès. Nous arrivâmes ensemble au camp de gauche, nous nous informons de la demeure du général, un soldat nous l'enseigne, et nous voici à la porte d'une baraque délabrée, que rien ne signale comme la résidence du chef; point de sentinelle, point d'inscription, pas même de guérite. Je heurte avec la monture de mon sabre : *Entrez*, nous crie-t-on, avec l'accent et le ton de la mauvaise humeur; une ficelle que je tire soulève un loquet de bois, et le premier objet qui frappe nos regards en pénétrant dans cet asile, c'est une couverture de laine dans laquelle, couchés côte à côte sur un peu de paille, sont enveloppés le général et son nègre. Ce fut dans cette situation qu'ils nous donnèrent audience. Sarrazin prit la lettre, et, après l'avoir lue sans se déranger, il dit à l'aide-de-camp : — Le général Legrand s'intéresse à ce jeune homme, eh bien! que désire-t-il? que je le réforme? il n'y pense pas. — Puis, s'adressant à moi : — Tu en seras bien plus gras quand je t'aurai réformé! Oh! tu as une belle perspective dans tes foyers : si tu es riche, mourir à petit feu par le supplice des petits soins; si tu es pauvre, ajouter à la misère de tes parents, et finir dans un hospice : je suis médecin, moi, c'est un boulet qu'il te faut, la guérison au bout; si tu ne l'attrapes pas, le sac sera ton affaire, ou bien la marche et l'exercice te remettront, c'est encore une chance. Au surplus, fais comme moi, bois du chenic, cela vaut mieux que des juleps ou du petit lait. En même temps il étendit le bras, saisit par le cou une énorme dame-jeanne qui était auprès de lui, et emplit une *canette* qu'il me présenta; j'eus beau m'en défendre, il me fallut avaler une grande partie du liquide qu'elle contenait; l'aide-de-camp ne put pas non plus se dérober à cette étrange politesse : le général but après nous, son nègre, à qui il passa la *canette*, acheva ce qui restait.

Il n'y avait plus d'espoir de faire révoquer la décision de laquelle j'avais appelé; nous nous retirâmes très-mécontents. L'aide-de-camp regagna Ambleteuse, et moi le fort Châtillon, où je rentrai plus mort que vif. Dès ce moment, je fus en proie à cette tristesse apathique qui absorbe toutes les facultés; alors j'obtins une exemption de service; nuit et jour je restais couché sur le ventre, indifférent à tout ce qui se passait autour de moi, et je crois que je serais encore dans cette position, si, par une nuit d'hiver, les Anglais ne se fussent avisés de vouloir incendier la flottille. Une fatigue inconcevable, quoique je ne fisse rien, m'avait conduit à un pénible sommeil. Tout à coup je suis réveillé en sursaut par une détonation; je me lève, et, à travers les carreaux d'une petite fenêtre, j'aperçois mille feux qui se croisent dans les airs. Ici ce sont des traînées immenses comme l'arc-en-ciel; ailleurs des étoiles qui semblent bondir en rugissant: l'idée qui me vint d'abord fut celle d'un feu d'artifice. Cependant un bruit pareil à celui des torrents qui se précipitent en cascades du haut des rochers, me causa une sorte de frémissement; par intervalles, les ténèbres faisaient place à cette lumière rougeâtre, qui doit être le jour des enfers; la terre était comme embrasée. J'étais déjà agité par la fièvre, je m'imagine que mon cerveau grossit. On bat la générale; j'entends crier aux armes! et de la plante des pieds aux cheveux, la terreur me galope; un véritable délire s'empare de moi. Je saute sur mes bottes, j'essaie de les mettre; impossible, elles sont trop étroites; mes jambes sont engagées dans les tiges, je veux les retirer, je ne puis pas en venir à bout. Durant ces efforts, chaque seconde accroît ma peur : enfin tous les camarades sont habillés; le silence qui règne autour de moi m'avertit que je suis seul, et tandis que de toutes parts on court aux pièces, sans m'inquiéter de l'incommodité de ma chaussure, je fuis en toute hâte à travers la campagne, emportant mes vêtements sous mon bras.

Le lendemain, je reparus au milieu de tout mon monde, que je retrouvai vivant. Honteux d'une poltronnerie dont je m'étonnais moi-même, j'avais fabriqué un conte qui, si on eût pû le croire, m'aurait fait la réputation d'un intrépide. Malheureusement on ne donna pas dans le paquet aussi facilement que je

l'aurai imaginé; personne ne fût la dupe de mon mensonge; c'était à qui me lancerait des sarcasmes et des brocards; je crevais dans ma peau, de dépit et de rage; dans toute autre circonstance, je me serais battu contre toute la compagnie; mais j'étais dans l'abattement, et ce ne fut que la nuit suivante que je recouvrai un peu d'énergie.

Les Anglais avaient recommencé à bombarder la ville; ils étaient près de terre, leurs paroles venaient jusqu'à nous, et les projectiles des mille bouches de la côte, lancés de trop haut, ne pouvaient plus que les dépasser. On envoya sur la grève des batteries mobiles, qui, pour se rapprocher d'eux le plus possible, devaient suivre le flux et le reflux. J'étais premier servant d'une pièce de douze; parvenus à la limite des flots, nous nous arrêtons. Au même instant, on dirige sur nous une grêle de boulets; des obus éclatent sous nos caissons, d'autres sous le ventre des chevaux.

Il est évident que malgré l'obscurité, nous sommes devenus un point de mire des Anglais. Il s'agit de riposter, on ordonne de changer d'encastrement, la manœuvre s'exécute; le caporal de ma pièce, presqu'aussi troublé que je l'étais la veille, veut s'assurer si les tourillons sont passés dans l'encastrement de tir, il y pose une main: soudain il jette un cri de terreur que répètent tous les échos du rivage; ses doigts se sont aplatis sous vingt quintaux de bronze; on s'efforce de les dégager, la masse qui les comprime ne pèse plus sur eux, qu'il se sent encore retenu; il s'évanouit, quelques gouttes de chenaps me servent à le ranimer, et je m'offre à le ramener au camp; sans doute on crut que c'était un prétexte pour m'éloigner.

Le caporal et moi nous cheminions ensemble: au moment d'entrer dans le parc, que nous devions traverser, une fusée incendiaire tombe entre deux caissons pleins de poudre; le péril est imminent; quelques secondes encore, le parc va sauter. En gagnant au large, je puis trouver un abri; mais je ne sais quel changement s'est opéré en moi, la mort n'a plus rien qui m'effraye; plus prompt que l'éclair, je m'élance sur le tube de métal, d'où s'échappent le bitume et la roche enflammés: je veux étouffer le projectile, mais, ne pouvant y parvenir, je le saisis, l'emporte au loin, et le dépose à terre, dans l'instant même où les grenades qu'il renferme éclatent et déchirent la tôle avec fracas.

Il existait un témoin de cette action: mes mains, mon visage, mes vêtements brûlés, les flancs déjà charbonnés d'un caisson, tout déposait de mon courage. J'aurais été fier sans un souvenir; je n'étais que satisfait: mes camarades ne m'accableraient plus de leurs grossières plaisanteries. Nous nous remettons en route. A peine avons-nous fait quelques pas, l'atmosphère est en feu, sept incendies sont allumés à la fois, le foyer de cette vive et terrible lumière est sur le port; les ardoises petillent à mesure que les toits sont embrasés; on croirait entendre la fusillade; des détachements, trompés par cet effet, dont ils ignorent la cause, circulent dans tous les sens pour chercher l'ennemi. Plus près de nous, à quelques distances des chantiers de la marine, des tourbillons de fumée et de flammes s'élèvent d'un chaume, dont les ardents débris se dispersent au gré des vents; des cris plaintifs viennent jusqu'à nous, c'est la voix d'un enfant; je frémis; il n'est plus temps peut-être; je me dévoue, l'enfant est sauvé, et je le rends à sa mère, qui, s'étant écartée un moment, accourait éplorée pour le secourir.

Mon honneur était suffisamment réparé: on n'eût plus osé me taxer de lâcheté; je revins à la batterie, où je reçus les félicitations de tout le monde. Un chef de bataillon qui nous commandait alla jusqu'à me promettre la croix, qu'il n'avait pu obtenir pour lui-même, parce que, depuis trente ans qu'il servait, il avait eu le malheur de se trouver toujours derrière le canon, et jamais en face. Je me doutais bien que je ne serais pas décoré avant lui, et grâce à ses recommandations, je ne le fus pas non plus. Quoi qu'il en soit, j'étais en train de m'illustrer, toutes les occasions étaient pour moi. Il y avait entre la France et l'Angleterre des pourparlers pour la paix. Lord Lauderdale était à Paris en qualité de plénipotentiaire, quand le télégraphe y annonça le bombardement de Boulogne; c'était le second acte de celui de Copenhague. A cette nouvelle, l'Empereur, indigné d'un redoublement d'hostilités sans motifs, mande le lord, lui reproche la perfidie de son cabinet, et lui enjoint de partir sur-le-champ. Quinze jours après, Lauderdale descend ici au *Canon d'Or*. C'est un Anglais, le peuple exaspéré veut se venger sur lui; on s'attroupe, on s'ameute, on se presse sur son passage, et quand il paraît, sans respect pour l'uniforme des deux officiers qui sont sa sauve-garde, de toutes parts on fait pleuvoir sur lui des pierres et de la boue. Pâle, tremblant, défait, le lord s'attend à être sacrifié; mais, le sabre au poing, je me fais jour jusqu'à lui: *Malheur à qui le frapperait!* m'écriai-je alors. Je harangue, j'écarte la foule, et nous arrivons sur le port, où, sans être exposé à d'autres insultes, il s'embarque sur un bâtiment parlementaire. Il fut bientôt à bord de l'escadre anglaise, qui, le soir même, continua de bombarder la ville. La nuit suivante, nous étions encore sur le sable. A une heure du matin, les Anglais, après avoir lancé quelques congrèves, suspendent leur feu: j'étais excédé de fatigue, je m'étends sur un affût, et je m'endors. J'ignore combien de temps se prolongea mon sommeil, mais quand je m'éveillai, j'étais dans l'eau jusqu'au cou, tout mon sang était glacé, mes membres engourdis, ma vue, comme ma mémoire, s'était égarée. Boulogne avait changé de place, et je prenais les feux de la flottille pour ceux de l'ennemi. C'était là le commencement d'une maladie fort longue, pendant laquelle je refusai opiniâtrément d'entrer à l'hôpital. Enfin l'époque de la convalescence arriva; mais comme j'étais trop lent à me rétablir, on me proposa de nouveau pour la réforme, et cette fois je fus congédié malgré moi, car j'étais maintenant de l'avis du général Sarrazin.

Je ne voulais plus mourir dans mon lit, et m'appliquant le sens de ces paroles, *il n'y a de mort que celui qui s'arrête*, pour ne pas m'arrêter, je me jetai dans une carrière où, sans travaux trop pénibles, il y a de

l'activité de toute espèce. Persuadé qu'il me restait peu de temps à vivre, je pris la résolution de bien l'employer : je me fis corsaire ; que risquai-je ? je ne pouvais qu'être tué, et alors je perdais peu de chose ; en attendant, je ne manque de rien, émotions de tous les genres, périls, plaisirs, enfin je ne m'arrête pas. »

Le lecteur sait à présent quels hommes étaient le capitaine Paulet et son second. A peine restait-il le souffle à ce dernier, et au combat, comme partout, il était le boute-en-train. Parfois semblait-il absorbé dans de sombres pensées, il s'en arrachait par une brusque secousse, sa tête donnait l'impulsion à ses nerfs, et il devenait d'une turbulence qui ne connaissait pas de bornes : point d'extravagance, point de saillie singulière dont il ne fût capable ; dans cette excitation factice, tout lui était possible, il eût tenté d'escalader le ciel. Je ne puis dire toutes les folies qu'il fit dans le premier banquet auquel Dufailli m'avait présenté ; tantôt il proposait un divertissement, tantôt un autre ; enfin le spectacle lui passa par l'esprit : — Que donne-t-on aujourd'hui ? *Misantrhopie et repentir*. J'aime mieux les *Deux frères*. Camarades ! qui de vous veut pleurer ? Le capitaine pleure tous les ans à sa fête. Nous autres garçons, nous n'avons pas de ces joies-là. Ce que c'est quand on est père de famille ! Allez-vous quelquefois à la comédie, notre supérieur ? il faut voir ça, il y aura foule. Tout beau monde, des pêcheuses de crevettes en robes de soie ; c'est la noblesse du pays. O Dieu ! le ciel est poignardé ! des manchettes à des cochons. N'importe, il faut la comédie à ces dames ; encore, si elles entendaient le français ? le français ! ah bien oui ! allez-donc vous y faire mordre ; je me souviens du dernier bal ; des particulières, quand on les invite à danser ; qui vous répondent, *je suis reteinte*. — Ah ça ! auras-tu bientôt fini d'écorner le pays ? dit Paulet à son lieutenant, qu'aucun des corsaires n'avait interrompu. — Capitaine, reprit celui-ci, j'ai fait ma motion ; personne ne dit mot, personne ne veut pleurer, au revoir, je vais pleurer tout seul. »

Fleuriot sortit aussitôt ; alors le capitaine commença de nous faire son éloge : — C'est un cerveau brûlé, dit-il, mais pour la bravoure, il n'y a pas son pareil sous la calotte des cieux. Puis il poursuivit en nous racontant comment il devait à la témérité de Fleuriot la riche capture qu'il venait de faire. Le récit était animé et piquant, malgré les cuirs dont l'assaisonnait Paulet, qui avait une habitude bien bizarre, celle de fausser la liaison en prodiguant le *t* toutes les fois qu'il était avec ses compagnons de bord, et l's lorsque, dans les relations civiles, ou dans les jours de fête, il se croyait obligé à plus d'urbanité : ce fut avec force *t* qu'il fit la description presque burlesque d'un combat dans lequel, suivant sa coutume, il avait avec la barre du cabestan assommé une douzaine d'Anglais. La soirée s'avançait ; Paulet, qui n'avait pas encore revu sa femme et ses enfants, allait se retirer, lorsque revint Fleuriot ; il n'était pas seul : — Capitaine, dit-il, en entrant, comment trouvez-vous le gentil matelot que je viens d'engager ? j'espère que le bonnet rouge n'a jamais coiffé un plus joli visage ? — C'est vrai, répondit Paulet, mais est-ce un mousse que tu m'amènes-là ? il n'a pas de barbe... eh ! parbleu, ajouta-t-il, en élevant la voix avec surprise, c'est une femme ! Puis continuant avec un étonnement encore plus marqué : — Je ne me trompe pas, c'est la Saint ***[1] — Oui, reprit Fleuriot, c'est Élisa, l'aimable moitié du directeur de la troupe qui fait les délices de Boulogne, elle vient avec nous se réjouir de notre bonheur. — Madame parmi des corsaires, je lui en fais mon compliment, poursuivit le capitaine, en lançant à la comédienne travestie ce regard du mépris qui n'est que trop expressif ; elle va entendre de belles choses ; il faut avoir le diable au corps ; une femme ! — Allons donc ! notre chef, s'écria Fleuriot, ne dirait-on pas que des corsaires sont des cannibales ; ils ne la mangeront pas. D'ailleurs, vous savez le refrain :

Elle aime à rire, elle aime à boire,
Elle aime à chanter comme nous.

Quel mal y a-t-il à ça ? — Aucun, mais la saison est propice pour la course, tout mon équipage est en parfaite santé, et il n'y a pas besoin ici de madame pour qu'il se porte bien. — A ces mots, prononcés avec humeur, Élisa baissa la vue. « Chère enfant, ne rougissez pas, dit Fleuriot, le capitaine plaisante... — Non, morbleu ! je ne plaisante pas, je me souviens de la Saint-Napoléon, où tout l'état-major, à commencer par le maréchal Brune, était à pied ; il n'y eut pas de petite guerre ce jour-là : madame sait pourquoi, ne me forcez pas à en dire davantage.

Élisa, que ce langage humiliait, n'était pas à se repentir d'avoir accompagné Fleuriot : dans le trouble qui l'agitait, elle essaya de justifier son apparition *au Lion d'argent*, avec cette douceur de ton, ces manières gracieuses, cette aménité de physionomie, que des mœurs très-licencieuses semblent exclure : elle parla d'*admiration*, de *gloire*, de *vaillance*, d'*héroïsme*, et, afin de prendre Paulet par les sentiments, elle fit un appel à sa galanterie, en le qualifiant de chevalier français. La flatterie a toujours plus ou moins d'empire sur les âmes ; Paulet devint presque poli, les *s* lui revinrent à la bouche avec autant de profusion que s'il eût été endimanché ; il s'excusa du mieux qu'il put, obtint son pardon d'Élisa, et prit congé de ses convives, en leur recommandant de s'amuser : sans doute, ils ne s'ennuyèrent pas. Quand à moi, il me fut impossible de rester éveillé ; je gagnai donc mon lit, où je ne vis et n'entendis rien. Le lendemain, j'étais frais et gaillard... Fleuriot me conduisit chez l'armateur, qui, sur ma bonne mine, me fit l'avance de quelques pièces de cinq francs. Sept jours après,

1. Le nom était sur le point de m'échapper, quand je me suis souvenu fort à propos qu'il est souvent imprudent de désigner les masques. Le mari de la femme dont il est ici question a été quelque temps le directeur d'un des théâtres de la capitale. Il est vivant ; on ne blâmera pas ma discrétion.

huit d'entre nos camarades étaient entrés à l'hôpital... Le nom de la comédienne Saint *** avait disparu de l'affiche. On dit qu'afin de se mettre promptement en lieu sûr, elle avait profité de la chaise de poste d'un colonel, qui, tourmenté du besoin de jouer jusqu'aux plumets de son régiment, avait fait tout exprès le voyage de Paris,

J'attendais avec impatience le moment de nous embarquer. Les pièces de cinq francs de M. Choisnard étaient comptées, et si elles me faisaient vivre, elles ne me mettaient guère à même de faire figure; d'un autre côté, tant que j'étais à terre, j'avais à redouter quelque fâcheuse rencontre : Boulogne était infesté d'un grand nombre de mauvais garnements. Les Mansui, les Tribout, les Salé, tenaient des jeux sur le port, où ils dépouillaient les conscrits, sous la direction d'un autre bandit, le nommé Canivet, qui, à la face de l'armée et de ses chefs, osait s'intituler *le bourreau des crânes*. Il me semble encore voir cette légende sur son bonnet de police, où étaient figurés une tête de mort, des fleurets et des ossements en sautoir. Canivet était comme le fermier ou plutôt le suzerain de petit paquet, des dés, etc. C'était de lui que relevaient une foule de maîtres, prévôts, bâtonistes, tireurs de savatte et autres praticiens, qui lui payaient tribut pour avoir le droit d'exercer le métier d'escroc; il les surveillait sans cesse, et quand il les soupçonnait de quelqu'infidélité, d'ordinaire il les punissait par des coups d'épée. J'imaginais que dans cette lie, il était impossible qu'il n'y eût pas quelque échappé des bagnes; je craignais une reconnaissance, et mes appréhensions étaient d'autant plus fondées, que j'avais entendu dire que plusieurs forçats libérés avaient été placés, soit dans le corps des sapeurs, soit dans celui des ouvriers militaires de la marine. Depuis quelque temps, on ne parlait que de meurtres, d'assassinats, de vols, et tous ces crimes présentaient les caractères auxquels on peut reconnaître l'œuvre des scélérats exercés; peut-être dans le nombre des brigands s'en trouvait-il quelques-uns de ceux avec qui j'avais été lié à Toulon. Il m'importait de les fuir, car, mis de nouveau en contact avec eux, j'aurais eu bien de la peine à éviter d'être compromis. On sait que les voleurs sont comme les filles : quand on se propose d'échapper à leur société et à leurs vices, tous se liguent pour empêcher la conversion; tous revendiquent le camarade qui renonce au mal, et c'est pour eux une espèce de gloire de le retenir dans l'état abject dont ils ne veulent ni sortir, ni laisser sortir les autres. Je me rappelais mes dénonciateurs de Lyon, et les motifs qui les avaient portés à me faire arrêter. Comme l'expérience était récente, je fus disposé tout naturellement à en faire mon profit et à me mettre sur mes gardes : en conséquence, je me montrais dans les rues le plus rarement possible; je passais presque tout mon temps à la basse ville, chez une madame Henri, qui prenait des corsaires en pension, et leur faisait crédit sur la perspective de leurs parts de prises. Madame Henri, dans la supposition où elle aurait été mariée, était une fort jolie veuve, encore très-avenante, bien qu'elle approchât de ses trente-six ans; elle avait auprès d'elle deux filles charmantes, qui, sans cesser d'être sages, avaient la bonté de donner des espérances à tout beau garçon que la fortune favorisait. Quiconque dépensait son or dans la maison était le bienvenu; mais celui qui dépensait le plus était toujours le plus avant dans les bonnes grâces de la mère et des filles, aussi longtemps qu'il dépensait. La main de ces demoiselles avait été promise vingt fois, vingt fois peut-être elles avaient été fiancées, et leur réputation de vertu n'en avait reçu aucun échec. Elles étaient libres dans leurs paroles; dans leur conduite elles étaient réservées, et quoiqu'elles ne se fissent pas blanches de leur innocence, personne ne pouvait se vanter de leur avoir fait faire un faux pas. Cependant, combien de héros de la mer avaient subi l'influence de leurs attraits! combien de soupirants trompés par des agaceries sans conséquence, s'étaient flattés d'une prédilection qui devait les conduire au bonheur! et puis, comment ne pas se méprendre sur les véritables sentiments de ces chastes personnes, dont l'amabilité constante avait toujours l'air d'une préférence? Le matador d'aujourd'hui était fêté, choyé; on lui prodiguait mille petits soins, on lui permettait certaines privautés, un baiser, par exemple, pris à la dérobée; on l'encourageait par des œillades, on lui donnait des conseils d'économie, en poussant adroitement à la consommation; on réglait l'emploi de son argent, et si les fonds baissaient, ce qui avait lieu ordinairement à son insu, ce n'était que par l'offre généreuse d'un prêt qu'il apprenait la pénurie de ses finances; jamais on ne l'éconduisait : sans témoigner ni indifférence ni tiédeur, on attendait que la nécessité et l'amour le fissent voler à de nouveaux périls. Mais à peine le navire qui emportait l'amant avait-il mis à la voile, et voguait-il vers les chances heureuses sur lesquelles étaient hypothéqués un hymen éventuel et une somme légère que l'on avait pris l'engagement de rendre au centuple, que déjà il était remplacé par quelqu'autre fortuné mortel; si bien que dans la maison de madame Henri, les adorateurs faisaient la navette, et que ses deux demoiselles étaient comme deux citadelles qui, toujours investies, toujours près de se rendre, en apparence, ne succombaient jamais. Quand l'un levait le siége, l'autre le reprenait; il y avait de l'illusion pour tout le monde, et il n'y avait que de l'illusion. Cécile, l'une des filles de madame Henri, avait pourtant dépassé sa vingtième année; elle était enjouée, rieuse à l'excès, écoutant tout sans rougir. Hortense, sa sœur, était plus jeune, et son caractère était plus naïf; parfois elle disait des choses... mais il semblait que du miel et de l'eau de fleur d'orange coulaient dans les veines de ces deux enfants, tant, en toute occasion, elles étaient douces et calmes. Dans leur cœur, il n'y avait rien d'inflammable, et quoiqu'elles ne se signassent pas pour un propos leste, ou qu'elles ne s'étonnassent pas du geste un peu trop familier d'un matelot, elles n'en méritaient pas moins, assure-t-on, le surnom qu'on a donné à la bergère de Vaucouleurs, ainsi qu'à une petite ville de la Picardie.

Ce fut au foyer de cette famille si recommandable,

que je vins m'asseoir pendant un mois avec une assiduité dont je m'étonnais moi-même, partageant mes heures entre le piquet, la gaudriole et la petite bière : cet état d'une inaction qui me pesait, cessa enfin, Paulet voulut reprendre le cours de ses exploits habituels : nous nous mîmes en chasse ; mais les nuits n'étaient plus assez obscures, et les jours étaient devenus trop longs : toutes nos captures se réduisirent à quelques misérables bateaux de charbon, et à un sloop de peu de valeur, sur lequel nous trouvâmes je ne sais plus quel lord, qui, dans l'espoir de recouvrer l'appétit, avait entrepris avec son cuisinier une promenade maritime. On l'envoya dépenser ses revenus et manger des truites à Verdun.

Visite des forçats. — Page 80.

La morte-saison approchait, et nous n'avions presque pas fait de butin. Le capitaine était taciturne et triste comme un bonnet de nuit ; Fleuriot se désespérait, il jurait, il tempêtait du matin au soir ; du soir au matin il était dans un véritable accès de rage ; tous les hommes de l'équipage, suivant une expression fort usitée parmi les gens du peuple, se mangeaient les sangs... Je crois qu'avec des dispositions semblables, nous aurions attaqué un vaisseau à trois ponts. Il était minuit : sortis d'une petite anse auprès de Dunkerque, nous nous dirigions vers les côtes d'Angleterre ; tout à coup la lune, apparaissant à travers une clairière de nuages, répand sa lumière sur les flots du détroit ; à peu de distance, des voiles blanchissent ; c'est un brick de guerre qui sillonne la vague luisante ; Paulet l'a reconnu : — Mes enfants, nous crie-t-il, il est à nous, tout le monde à plat-ventre, et je vous réponds du poste. — En un instant il nous eut conduits à l'abordage. Les Anglais se défendaient avec fureur ; une lutte terrible s'engagea sur leur pont. Fleuriot, qui, selon sa coutume, y était monté le premier, tomba au nombre des morts : Paulet fut blessé ; mais il se vengea et vengea son second : il assomma tout autour de lui ; jamais je n'avais vu une boucherie pareille. En moins de dix minutes, nous fûmes les maîtres du bord, et le pavillon aux trois couleurs fut hissé à la place du pavillon rouge. Douze des nôtres avaient succombé dans cette action, où de part et d'autre fut déployé un égal acharnement.

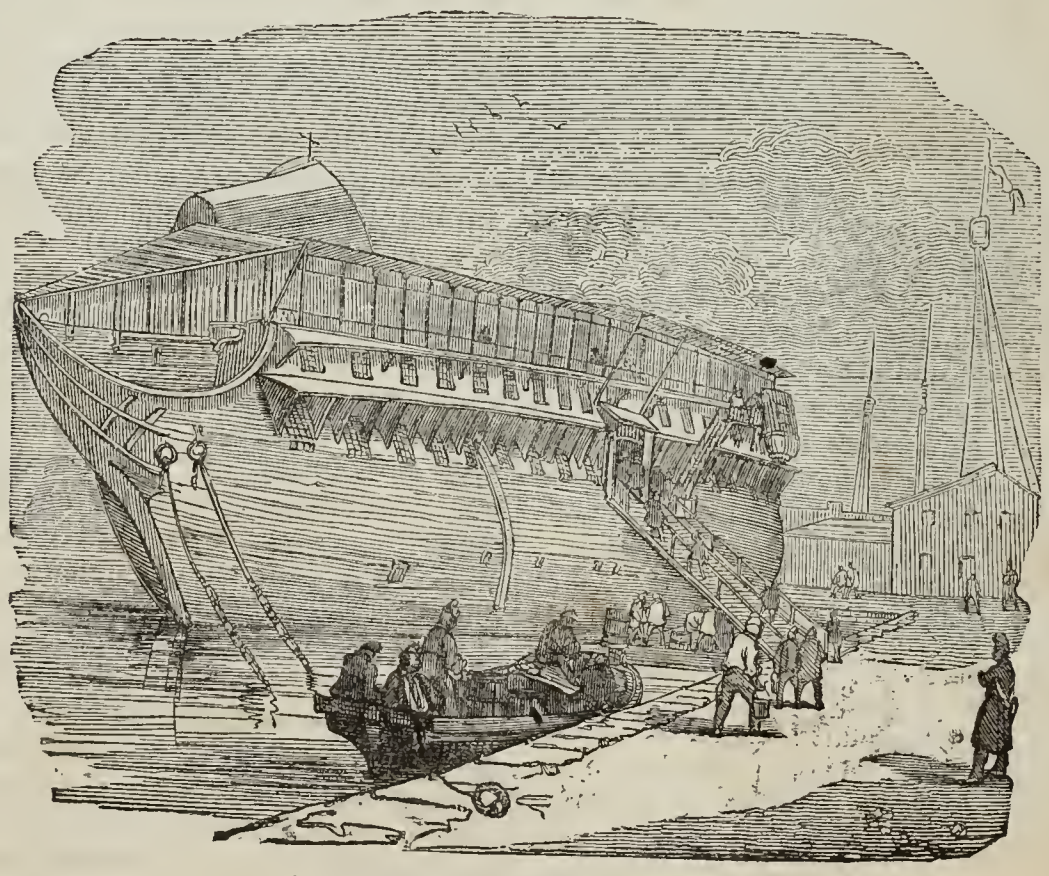

Le *Frontin*, bagne flottant. — Page 80.

Entre ceux qui avaient péri, était un nommé Lebel, dont la ressemblance avec moi était si frappante, que journellement elle donnait lieu aux plus singulières méprises. Je me rappelai que mon *Sosie* avait des papiers fort en règle. Parbleu ! ruminai-je en moi-même, l'occasion est belle ; on ne sait pas ce qui peut arriver : Lebel va être jeté aux poissons ; il n'a pas besoin de passeport, et le sien m'irait à merveille. L'idée me paraissait excellente : je ne craignais qu'une chose, c'était que Lebel n'eût déposés son portefeuille dans les bureaux de l'armateur. Je fus au comble de la joie, en le palpant sur sa poitrine ; aussitôt je m'en emparai sans être vu de personne, et quand on eut lancé à la mer les sacs de sable, dans lesquels, pour mieux les retenir à fond, on avait placé les cadavres, je me sentis soulagé d'un grand poids, en songeant que désormais j'étais débarrassé de ce Vidocq qui m'avait joué tant de mauvais tours.

Cependant je n'étais pas encore complétement rassuré; Dufailli, qui était notre capitaine d'armes, connaissait mon nom. Cette circonstance me contrariait : pour n'avoir rien à redouter de lui, je résolus de le déterminer à me garder le secret, en lui faisant une fausse confidence. Inutile précaution : j'appelle Dufailli, je le cherche sur le brick, il n'y était pas; je vais à bord de *la Revanche*, je cherche, j'appelle encore, point de réponse; je descends dans la soute aux poudres, pas de Dufailli. Qu'est-il devenu? Je monte à la cambuse : auprès d'un baril de genièvre et de quelques bouteilles, j'aperçois un corps étendu : c'est lui; je le secoue, je le retourne.... il est noir.... il est mort.

La Barbe.

Telle fut la fin de mon protecteur, une congestion cérébrale, une apoplexie foudroyante ou une asphyxie, causée par l'ivresse, avait terminé sa carrière. Depuis qu'il existait des sergents d'artillerie de marine, on n'en citait pas un qui eût bu avec autant de persévérance. Un seul trait le caractérisera : ce prince des ivrognes le racontait comme le plus beau de sa vie. C'était le jour des Rois. Dufailli avait attrapé la fève : pour honorer sa royauté, ses camarades le font asseoir sur une civière portée par quatre canonniers; c'était le pavois sur lequel on l'élevait. A chaque brancard pendaient des bidons d'eau-de-vie provenant de la distribution du matin; juché sur cette espèce de palanquin improvisé, Dufailli faisait une pose devant chaque baraque du camp, où il buvait et faisait boire aux acclamations d'usage. Ces stations furent si souvent réitérées, qu'à la fin la tête lui tourna, et que sa majesté éphémère, introduite dans une escouade, avala, presque sans la mâcher, une livre de lard qu'elle prit pour du fromage de Gruyère : la substance était indigeste, Dufailli, rentré dans sa baraque, se jette sur son lit; il éprouve des soulèvements de cœur, il veut réprimer ces mouvements expansifs, l'éruption a lieu, la crise passe, il s'endort, et n'est tiré de sa léthargie profonde que par le grognement d'un chien et les coups de griffes d'un chat, qui postés à proximité du cratère, se disputaient... O dignité de l'homme, qu'étais-tu devenue? A ce hideux tableau, qui ne reconnaîtrait que nul, plus que Dufailli, n'était fait pour donner des leçons de tempérance aux enfants des Spartiates?

La coupe des cheveux.

Je me suis arrêté un instant pour donner un dernier coup de pinceau à *mon pays;* il n'est plus, que Dieu lui fasse paix ! Je reviens à bord du brick, où Paulet m'avait laissé avec le capitaine de prise et cinq hommes de l'équipage de la *Revanche*. A peine avions-nous fermé les écoutilles pour nous assurer de nos prisonniers, que nous nous rapprochâmes de la côte afin de la longer le plus possible jusqu'à Boulogne; mais quelques coups de canon, tirés par les Anglais avant l'abordage, avaient appelé dans notre direction une de leurs frégates. Elle força de voiles pour nous canonner, et bientôt elle fut si près de nous, que ses boulets nous dépassèrent; elle nous suivit ainsi jusqu'à la hauteur de Calais. Alors la mer devenant houleuse, et un vent impétueux chassant au rivage, nous crûmes qu'elle s'éloignerait, dans la crainte de se briser sur des récifs; elle n'était déjà plus maîtresse de ses manœuvres; poussée vers la terre, elle eut à lutter à la fois contre tous les éléments déchaînés : s'échouer était pour elle l'unique moyen de salut, il ne fut pas tenté. En un clin-d'œil, la frégate fut précipitée sous les feux croisés des batteries *de la côte de fer,* de la jetée, du fort Rouge : de partout on faisait pleuvoir sur elle des bombes, des boulets ramés et des obus. Au milieu du bruit effroyable de mille détonations, un cri de détresse se fait entendre, et la frégate s'abîme dans les flots, sans qu'il soit possible de lui porter secours.

Une heure après, le jour parut; de loin en loin, soulevés par les vagues, flottaient quelque débris. Un homme et une femme s'étaient attachés sur un mât, ils agitaient un mouchoir; nous allions doubler le cap Grenet lorsque nous aperçûmes leurs signaux. Il me semblait que nous pouvions sauver ces malheureux; j'en fis la proposition au capitaine de prises, et sur son refus de mettre la chaloupe à notre disposition, dans l'élan d'une pitié que je n'avais pas encore ressentie, je me laissai emporter à la menace de lui faire sauter la cervelle. — Allons donc! me dit-il avec un sourire dédaigneux, et en haussant les épaules, le capitaine Paulet a plus d'humanité que toi, il les a vus, et ne bouge pas : c'est qu'il n'y a rien à faire. Ils sont là-bas, nous sommes ici, avec le gros temps, chacun pour soi; nous avons fait assez de pertes comme çà, quand il n'y aurait que Fleuriot.

Cette réponse me rendit à mon sang-froid, et me fit comprendre que nous courions nous-mêmes un danger plus grand que je ne le supposais : en effet, les vagues s'amoncelaient; au-dessus, se jouaient les goëlans et les mauves qui mêlaient leurs cris aigus au sifflement de l'aquilon; à l'horizon, de plus en plus obscurci, se projetaient de longues bandes noires et rouges; l'aspect du ciel était affreux, tout annonçait une tempête. Heureusement Paulet avait habilement calculé le temps et les distances; nous manquâmes la passe de Boulogne, mais, non loin de là, au Portel, nous trouvâmes un refuge et la sécurité du rivage. En débarquant dans cet endroit, nous vîmes couchés sur la grève les deux infortunés que j'aurais si bien voulu secourir; le reflux les avait apportés sans vie sur la terre étrangère, où nous devions leur donner la sépulture : c'étaient peut-être deux amants. Je fus touché de leur sort, mais d'autres soins marrachèrent à mes regrets. Toute la population du village, femmes, enfants, vieillards, était accourue sur la côte. Les familles de cent cinquante pêcheurs se livraient au désespoir, à la vue de frêles embarcations que foudroyaient six vaisseaux de ligne anglais, dont les masses solides affrontaient la mer en courroux. Chaque spectateur, avec une anxiété qu'il est plus aisé de concevoir que de décrire, ne suivait des yeux que la barque à laquelle il s'intéressait, et, selon qu'elle était submergée ou se trouvait hors de péril, c'étaient des cris, des pleurs, des lamentations, ou des transports d'une joie extravagante. Des femmes, des filles, des mères; des épouses, s'arrachaient les cheveux, déchiraient leurs vêtements, se roulaient par terre, en vomissant des imprécations et des blasphèmes; d'autres, sans croire insulter à tant de douleur, et sans songer à remercier le ciel, vers lequel l'instant d'auparavant elles levaient des mains suppliantes, dansaient, chantaient, et, le visage encore inondé de pleurs, manifestaient tous les symptômes de l'allégresse la plus vive; les vœux les plus fervents, le patronage du bienheureux saint Nicolas, l'efficacité de son intercession, tout était oublié. Peut-être, un jour plus tard, allait-on s'en souvenir, peut-être devait-il y avoir un peu de compassion pour le prochain, mais pendant la tempête l'égoïsme était-là... On me l'avait dit : *chacun pour soi.*

CHAPITRE XIX

Je suis admis dans l'artillerie de marine. — Je deviens caporal. — Sociétés secrètes de l'armée, *les olympiens.*— Duels singuliers. — Rencontre d'un forçat. — Le comte de L**, mouchard politique. — Il disparaît. — L'incendiaire. — Je suis trahi. — Encore une fois la prison. — Licenciement de l'armée de la Lune.— Le soldat grâcié. — Un de mes compagnons est passé par les armes. — Le sorcier du camp. — Je m'évade.

Dès le soir même je retournai à Boulogne, ou j'appris que, d'après un ordre du général en chef, tous les individus qui, dans chaque corps, étaient signalés comme mauvais sujets, devaient être immédiatement arrêtés et embarqués à bord des bâtiments armés en course. C'était une espèce de presse qu'on allait exercer pour purger l'armée, et mettre un terme à sa démoralisation, qui commençait à devenir alarmante. Ainsi, désormais il n'y avait plus moyen de m'isoler qu'en quittant *la Revanche,* sur laquelle, pour réparer les pertes du dernier combat, l'armateur ne manquerait pas d'envoyer quelques-uns de ces hommes dont le général jugerait à propos de se défaire. Puisque Canivet et ses affidés ne devaient plus reparaître dans les camps, je crus qu'il n'y avait plus aucun inconvénient à me faire soldat. Muni des papiers de Lebel, je m'enrôlai dans une compagnie de canonniers de marine, qui faisait le service de la côte; et comme Lebel avait autrefois été caporal dans cette arme, j'ob-

tins ce grade à la première vacance, c'est-à-dire quinze jours après mon admission. Une conduite régulière et la parfaite intelligence des manœuvres, que je connaissais comme un artilleur de la vieille roche, me valurent promptement la bienveillance de mes chefs. Une circonstance qui aurait dû me la faire perdre acheva de me concilier leur estime.

J'étais de garde au fort de l'Eure : c'était pendant les grandes marées, il faisait un temps affreux; des montagnes d'eau balayaient la plate-forme avec une telle violence, que les pièces de trente-six n'étaient plus immobiles dans leurs embrasures; à chaque renouvellement de la lame, on eût dit que le fort entier allait être emporté. Tant que la Manche ne serait pas plus calme, il était plus qu'évident qu'aucun navire ne se montrerait : la nuit venue, je supprimai donc les sentinelles, permettant ainsi aux soldats du poste que je commandais de goûter les douceurs du lit de camp jusqu'au lendemain. Je veillais pour eux, ou plutôt je ne dormais pas, parce que je n'avais pas besoin de sommeil, lorsque sur les trois heures du matin, quelques mots que je reconnais pour de l'anglais, frappent mon oreille, en même temps que l'on heurte à la porte placée au bas de l'escalier qui conduit à la batterie. Je crus que nous étions surpris : aussitôt j'éveille tout le monde; je fais charger les armes, et déjà je m'apprête à vendre chèrement ma vie quand, à travers la porte, j'entends la voix et les gémissements d'une femme qui implore notre assistance. Bientôt je distingue clairement ces paroles françaises : *Ouvrez, nous sommes des naufragés.* — J'hésite un moment; cependant, après avoir pris mes précautions, pour immoler le premier qui se présenterait avec des intentions hostiles, j'ouvre, et je vois entrer une femme, un enfant et cinq matelots, qui étaient plus morts que vifs. Mon premier soin fut de les faire réchauffer; ils étaient mouillés jusqu'aux os, et transis de froid. Mes canonniers et moi, nous leur prêtâmes des chemises et des vêtements, et dès qu'ils se furent un peu remis, ils me racontèrent l'accident qui nous procurait l'honneur de leur visite. Partis de la Havane sur un trois-mâts, et à la veille de terminer une heureuse traversée, il étaient venus se briser contre le môle de pierre qui nous renfermait, et n'avaient échappé à la mort qu'en se précipitant des hunes sur la batterie. Dix-neuf de leurs compagnons de voyage, parmi lesquels le capitaine, avaient été engloutis dans les flots.

La mer nous tint encore bloqués huit jours, sans que l'on osât envoyer une chaloupe pour nous relever. Au bout de ce temps, je fus ramené à terre avec mes naufragés, que je conduisis moi-même chez le chef militaire de la marine, qui me félicita comme si je les eusse fait prisonniers. Si c'étaient là une brillante capture, c'était bien le cas de dire qu'elle ne m'avait *coûté qu'une peur*. Quoi qu'il en soit, dans la compagnie, elle fit concevoir la plus haute opinion de moi.

Je continuai à remplir mes devoirs avec une exactitude exemplaire; trois mois s'écoulèrent, et je ne méritais que des éloges; je me proposais d'en mériter toujours; mais une carrière aventureuse ne cesse pas de l'être tout d'un coup. Une fatale propension à laquelle j'obéissais malgré moi, et souvent à mon insu me rapprochait constamment des personnes ou des objets qui devaient le plus s'opposer à ce que je maîtrisasse ma destinée : ce fut à cette singulière propension, que, sans être agrégé aux sociétés secrètes de l'armée, je dus d'être initié à leur mystères.

C'est à Boulogne que ces sociétés prirent naissance. La première de toutes, quoi qu'en ait pu dire M. Nodier, dans son histoire des *Philadelphes* [1], fut celle des *olympiens*, dont le fondateur apparent fut un nommé Crombet de Namur; elle ne se composa d'abord que d'aspirants et d'enseignes de la marine, mais elle ne tarda pas à prendre de l'accroissement, et l'on y admit des militaires de toutes les armes, principalement de l'artillerie.

Crombet, qui était fort jeune (il n'était qu'aspirant de première classe), se démit de son titre de chef des olympiens, et rentra dans les rangs des frères, qui élurent un *vénérable*, et se constituèrent avec des formes maçonniques. La société n'avait pas encore de but politique, ou du moins si elle en avait un, il n'était connu que des membres influents. Le but avoué était l'avancement mutuel : *l'olympien* qui s'élevait devait concourir de tout son pouvoir à l'élévation des *olympiens* qui étaient dans des grades inférieurs. Pour être reçu, si l'on appartenait à la marine, il fallait être au moins aspirant de seconde classe, et au plus capitaine de vaisseau; si l'on servait dans les troupes de terre, la limite allait du colonel à l'adjudant-sous-officier exclusivement. Je n'ai pas entendu dire que dans leurs réunions, les olympiens aient jamais agité des questions qui eussent trait à la conduite du gouvernement, mais on y proclamait l'égalité, la fraternité, et l'on y prononçait des discours qui contrastaient beaucoup avec les doctrines impériales.

A Boulogne, les olympiens se rassemblaient habituellement chez une madame Hervieux, qui tenait une espèce de café borgne peu fréquenté. C'étaient là qu'ils tenaient leurs séances et qu'ils faisaient leurs réceptions, dans une salle qui leur était consacrée.

Il y avait à l'Ecole militaire, ainsi qu'à l'École polytechnique, des loges qui étaient affiliées aux olympiens. En général, l'initiation se réduisait à des mots de passe, à des signes et à des attouchements que l'on enseignait aux récipiendaires; mais les véritables adeptes savaient et voulait autre chose. Le symbole de la société expliquait assez les intentions de ces derniers : un bras armé d'un poignard sortait de la nue : au dessous l'on voyait un buste renversé : c'était celui de César. Ce symbole, dont le sens se révèle de lui-même, était empreint sur le sceau des diplômes. Ce sceau avait été modelé en relief par un canonnier nommé Beaugrand ou Belgrand, employé à la direction de l'artillerie; on en avait ensuite obte-

1. *Histoire des Sociétés secrètes de l'armée, et des Conspirations militaires qui ont eu pour objet la destruction du gouvernement de Bonaparte*, 2e édition, Paris, chez Gille fils, rue St-Marc, n.2 0.

nu le creux en cuivre au moyen de la fonte rectifiée par la ciselure.

Pour être reçu olympien, il fallait avoir fait preuve de courage, de talent et de discrétion. Les militaires d'un mérite distingué étaient ceux que l'on cherchait à enrôler de préférence. On faisait en sorte, autant que possible, d'attirer dans la société les fils des patriotes qui avaient protesté contre l'érection du trône impérial, ou qui avaient été persécutés. Sous l'empire, il suffisait d'appartenir à une famille de mécontents, pour se trouver dans la catégorie des admissibles.

Les chefs véritables de cette association étaient dans l'ombre, et ne communiquaient pas leurs projets. Ils complotaient le renversement du despotisme, mais ils ne mettaient personne dans leur confidence. Il fallait que les hommes au moyen desquels ils espéraient que ce résultat s'accomplirait, fussent des conjurés à leur insu. Personne ne devait leur proposer de conspirer, mais ils devaient en trouver la force et la volonté dans leur propre situation. C'est en vertu de cette combinaison que les olympiens finirent par se recruter jusque dans les derniers rangs des armées tant de terre que de mer.

Un sous-officier ou un soldat marquait-il, par son instruction, par l'énergie de son caractère, par sa fermeté, par son esprit d'indépendance, les olympiens l'attiraient à eux, et bientôt il entrait dans cette confraternité, où l'on s'engageait, sous la foi du serment, à se donner les uns aux autres *aide et protection*. L'appui réciproque que l'on se promettait semblait être le seul lien de la société; mais au fond il y avait une préméditation cachée. On savait, d'après une longue expérience, que sur cent individus admis, à peine dix obtiendraient un avancement proportionné à leur mérite: ainsi, sur cent individus, il était probable qu'avant peu d'années on compterait quatre-vingt-dix-mille ennemis de l'ordre de choses dans lequel il leur avait été impossible de se caser. C'était le comble de l'adresse d'avoir classé de la sorte, sous une dénomination commune, des hommes entre lesquels on était certain qu'il y aurait plus tard l'affinité du mécontentement, des hommes qui seraient irrités, et qui, fatigués de l'injustice, ne manqueraient pas de saisir avec empressement l'occasion de se venger. Ainsi se trouvait fomentée une ligue qui, pour s'ignorer elle-même, n'en avait pas une existence moins réelle. Les éléments d'une conspiration étaient rapprochés : ils se perfectionnaient, se développaient de plus en plus ; mais il ne devait point y avoir de conspirateurs tant que cette conspiration n'éclaterait pas; on attendait le moment propice.

Les olympiens précédèrent de plusieurs années les *philadelphes*, avec lesquels ils se confondirent plus tard. L'origine de leur société est un peu antérieure à l'époque du sacre de Napoléon. On assure qu'ils se réunirent pour la première fois à l'occasion de la disgrâce de l'amiral Truguet, destitué parce qu'il avait voté contre le consulat à vie. Après la condamnation de Moreau, la société, constituée sur des bases plus larges, compta un grand nombre de Bretons et de Francs-Comtois. Parmi ces derniers, était Oudet, qui puisa chez les olympiens la première idée de la philadelphie.

Les olympiens existèrent près de deux années sans que le gouvernement parût s'en inquiéter. Enfin, en 1806, M. Devilliers, commissaire général de police à Boulogne, écrivit à Fouché pour lui dénoncer leurs rassemblements ; il ne les signalait pas comme dangereux, mais il croyait de son devoir de les faire surveiller, et il n'avait près de lui aucun agent à qui il pût confier une pareille tâche; il priait, en conséquence, le ministre d'envoyer à Boulogne un de ces mouchards exercés que la police politique a toujours sous la main. Le ministre répondit au commissaire général, qu'il le remerciait beaucoup de son zèle pour le service de l'Empereur, mais que depuis longtemps on avait l'œil sur les *olympiens*, ainsi que sur plusieurs autres sociétés du même genre ; que le gouvernement était assez fort pour ne pas les craindre dans le cas où elles conspireraient : que, d'ailleurs, il ne pouvait plus y avoir que des trames d'idéologues, dont l'Empereur ne se souciait nullement, et que, selon toute apparence, les olympiens étaient des rêveurs, et leur réunion une de ces puérilités maçonniques inventées pour amuser des niais.

Cette sécurité de Fouché n'était pas réelle, car à peine eut-il reçu l'avis qui lui avait été transmis par M. Devilliers, qu'il manda dans son cabinet le jeune comte de L***, qui était initié aux secrets de presque toutes les sociétés de l'Europe.— L'on m'écrit de Boulogne, lui dit-il, qu'il vient de se former dans l'armée une espèce de société secrète sous le titre d'*olympiens* : on ne me fait pas connaître le but de l'association, mais on m'annonce qu'elle a des ramifications très-étendues.... Peut-être se rattache-t-elle aux conciliabules qui se tiennent chez Bernadotte où chez la Staël Je sais bien ce qui se passe ici : Garat, qui me croit son ami, et qui a la bonhomie de supposer que je suis encore patriote, ni plus ni moins qu'en 93 , me raconte tout. Il y a des jacobins qui imaginent que je regrette la république, et que je pourrais travailler à la rétablir : ce sont des sots que j'exile ou que je place suivant que cela me convient.... Truguet, Rousselin, Ginguené ne font pas un pas, ne disent pas un mot que je n'en sois aussitôt averti... Ce sont des gens peu redoutables, comme toute la clique de Moreau ; ils bavardent beaucoup et agissent peu. Cependant, depuis quelque temps, ils semblent vouloir se faire un parti dans l'armée; il m'importe de savoir ce qu'ils veulent; les olympiens sont peut-être une de leurs créations. Il serait bien utile que vous vous fissiez recevoir olympien; vous me révéleriez les mystères de ces messieurs, et alors je verrais quelles mesures il faut prendre.

Le comte de L*** répondit à Fouché que la mission qu'il lui proposait était délicate; q ue les olympiens ne faisaient probablement aucune réception sans avoir pris auparavant des informations sur le compte du récipiendaire, qu'en outre, on ne pouvait pas être admis, si l'on n'appartenait pas à l'armée. Fouché réfléchit un instant sur ces obstacles, puis, prenant la

parole : J'ai, dit-il, découvert un moyen de vous faire initier promptement. Vous vous rendrez à Gènes: là vous trouverez un détachement de conscrits liguriens qui doivent incessamment être dirigés sur Boulogne, pour y être incorporés dans le huitième régiment d'artillerie à pied. Parmi eux est un comte Boccardi, que sa famille a vainement cherché à faire remplacer... Vous offrez de partir à la place du noble Génois; et, pour lever à cet égard toute espèce de difficultés, je vous fais remettre un certificat constatant que vous avez, sous le nom de *Bertrand*, satisfait aux lois sur la conscription. Au moyen de cette pièce, vous êtes agréé, et vous partez avec le détachement. Arrivé à Boulogne, vous aurez affaire à un colonel [1] fanatique de maçonnerie, d'illuminisme, d'hermétisme, etc. Vous vous ferez reconnaître, et comme vous êtes dans les hauts grades, il ne manquera pas de vous protéger. Vous pourrez alors lui faire, au sujet de votre origine, toutes les ouvertures que vous jugerez à propos. Ces confidences auront d'abord pour effet d'atténuer l'espèce de défaveur qui s'attache toujours à la qualité de remplaçant; elles vous attireront ensuite la considération des autres chefs. Mais il est indispensable que l'on croie qu'il y a eu pour vous nécessité de vous faire soldat. Sous votre véritable nom, vous étiez en butte à des persécutions de la part de l'Empereur : c'est pour échapper à la proscription que vous vous êtes caché dans un régiment. Voilà votre histoire : elle circulera dans les camps, et l'on ne doutera pas que vous ne soyez une victime et un ennemi du système impérial... Je n'ai pas besoin d'entrer dans de plus longs détails... Le reste s'effectuera tout seul.... Au surplus, je m'en remets entièrement à votre sagacité. »

Muni de ces instructions, le comte de L*** partit pour l'Italie, et bientôt après il revint en France, avec les conscrits liguriens. Le colonel Aubry l'accueillit comme un frère que l'on revoit après une longue absence. Il le dispensa des manœuvres et de l'exercice, assembla la loge du régiment pour le recevoir et le fêter, lui fit mille politesses, l'autorisa à se mettre en bourgeois, et le traita en un mot, avec la plus grande distinction.

En peu de jours, toute l'armée sut que M. Bertrand était un personnage : on ne pouvait pas lui donner les épaulettes; on le nomma sergent, et les officiers, oubliant pour lui seul qu'il était sur les degrés inférieurs de la hiérarchie militaire, n'hésitèrent pas à l'admettre dans leur intimité. M. Bertrand était devenu véritablement l'oracle du corps; il avait de l'esprit, une instruction très-variée, et l'on était disposé à le trouver plus instruit et plus spirituel encore qu'il ne l'était. Quoiqu'il en fut, il ne tarda pas à se lier avec plusieurs olympiens, qui tinrent à singulier honneur de le présenter à leurs frères. M. Bertrand fut initié, et dès qu'il eut réussi à se mettre en communication avec les sommités de l'Olympe, il adressa des rapports au ministre de la police.

Ce que je viens de raconter de la société des Olympiens et de M. Bertrand, je le tiens de M. Bertrand lui-même, et pour légitimer la vérité de mon récit, il ne sera peut-être pas superflu de dire par quelles circonstances il fut amené à me faire confidence de la mission dont il était chargé et à me révéler des particularités dont il est fait mention ici pour la première fois.

Rien de plus fréquent à Boulogne que le duel, dont la funeste manie avait gagné jusqu'aux paisibles Néerlandais de la flotille sous les ordres de l'amiral Werhwel. Il y avait surtout, non loin du camp de gauche, au pied d'une colline, un petit bois dans le voisinage duquel on ne passait jamais, quelle que fut l'heure du jour, sans voir sur la lisière une douzaine d'individus engagés dans ce qu'on appelle une affaire d'honneur. C'est dans cet endroit qu'une amazone célèbre, la demoiselle Div... tomba sous le fer d'un ancien amant, le colonel Camb..., qui ne l'ayant pas reconnue sous des habits d'homme, avait accepté d'elle un combat singulier. La demoiselle Div..., qu'il avait abandonnée pour une autre, avait voulu périr de sa main.

Un jour, que, de l'extrémité du plateau que peuplait la longue file des baraques du camp de gauche, j'abaissais mon regard sur le théâtre de cette scène sanglante, j'aperçus à quelque distance du petit bois deux hommes dont l'un marchait sur l'autre, qui battait en retraite à travers la plaine; à leurs pantalons blancs, je reconnus les champions pour Hollandais ; je m'arrêtai un instant à les considérer. Bientôt l'assaillant retrograda à son tour ; enfin se faisant mutuellement peur, ils retrogradèrent en même temps, en agitant leurs sabres, puis l'un d'eux venant à s'enhardir, lança son briquet à son adversaire, et le poursuivit jusqu'à la berge d'un fossé, que cet adversaire ne put franchir. Alors chacun d'eux renonçant à se servir de son sabre, même comme projectile, un combat à coups de poing s'engagea entre ces hommes qui vidèrent ainsi leur querelle. Je m'amusais de ce duel grotesque, quand je vis tout près d'une ferme où nous allions quelquefois manger du *codiau* (espèce de bouillie blanche faite avec de la farine et des œufs), deux individus, qui, débarrassés de leurs habits, se préparaient a mettre l'épée a la main, en présence de de leurs témoins, qui étaient d'un côté un maréchal-des-logis du dixième régiment de dragons, et de l'autre, un fourrier de l'artillerie. Bientôt les fers se croisèrent; le plus petit des combattants, était un sergent des canonniers ; il rompait avec une intrépidité sans égale; enfin après avoir parcouru une cinquantaine de pas, je crus qu'il allait être percé de part en part, lorsque tout à coup il disparut comme si la terre se fut entr'ouverte sous lui; aussitôt un grand éclat de rire se fit entendre. Après ce premier mouvement d'une gaieté bruyante, les assistants se rapprochèrent, je les vis se baisser. Poussé par un sentiment de curiosité, je me dirigeai vers eux, et j'arrivai fort à propos pour les aider à retirer d'un trou pratiqué pour l'écoulement

1. Le colonel Aubry, inspecteur général de l'artillerie, mort à trente-trois ans. Il succomba peu de jours après la bataille de Dresde, où il avait eu les deux jambes emportées par un boulet.

d'une auge à pourceaux, le pauvre diable dont la disparition subite m'avait frappé d'étonnement. Il était presque asphyxié, et tout couvert de fange des pieds à la tête; le grand air lui rendit assez vite l'usage de ses sens, mais il n'osait respirer, il craignait d'ouvrir la bouche et les yeux, tant le liquide dans lequel il avait été plongé était infect. Dans cette fâcheuse situation, les premières paroles qu'il entendit furent des plaisanteries : je me sentis révolté de ce manque de générosité, et cédant à ma trop juste indignation, je lançai à l'antagoniste de la victime ce coup d'œil provocateur qui, de soldat à soldat, n'a pas besoin d'être interprété. — Il suffit, me dit-il, je t'attends de pied ferme. — A peine suis-je en garde, que sur ce bras qui oppose un fleuret à celui que j'ai ramassé, je remarque un tatouage qu'il me semble reconnaître : c'était la figure d'une ancre dont la branche était entourée des replis d'un serpent.—Je vois la queue, m'écriai-je. gare à la tête ; — et en donnant cet avertissement, je me fendis sur mon homme que j'atteignis au téton droit. — Je suis blessé, dit-il alors, est-ce au premier sang? — Oui, au premier sang, lui répondis-je — et sans plus attendre, je me mis en devoir de déchirer ma chemise, pour panser sa blessure. Il fallut lui découvrir la poitrine ; j'avais deviné la place de la tête du serpent, qui venait comme lui mordre l'extrémité du sein ; c'était là que j'avais visé.

En voyant que j'examinais alternativement ce signe et les traits de son visage, mon adversaire ne laissait pas de concevoir de l'inquiétude; je m'empressai de le rassurer, par ces paroles : que je lui dis à l'oreille : Je sais qui tu es; mais ne crains rien, je suis discret. — Je te connais aussi, me répondit-il, en me serrant la main, et je me tairai. Celui qui me promettait ainsi son silence, était un forçat évadé du bagne de Toulon. Il m'indiqua son nom d'emprunt, et m'apprit qu'il était marechal-des-logis-chef au 10e de dragons où il éclipsait par son luxe tous les officiers du régiment.

Tandis qu'avait lieu cette reconnaissance, l'individu dont j'avais pris la défense, en véritable redresseur de torts, essayait de laver, dans un ruisseau, le plus gros de la souillure dont il était couvert; il revint promptement auprès de nous : tout le monde était plus calme; il ne fut plus question du différend, et l'envie de rire avait fait place à un désir sincère de réconciliation.

Le maréchal-des-logis-chef, que je n'avais blessé que très-légèrement, proposa de signer la paix *au Canon d'or*, où il y avait toujours d'excellentes matelottes, et des canards plumés d'avance. Il nous y paya un déjeuner de prince, qui se prolongea jusqu'au souper, dont sa partie adverse fit les frais.

La journée complète on se sépara. Le maréchal-des-logis-chef me fit promettre de le revoir, et le sergent ne fut pas content que je ne l'eusse accompagné chez lui.

Ce sergent était M. Bertrand ; il occupait dans la haute ville, un logement d'officier supérieur ; dès que nous y fûmes seuls, il me témoigna sa reconnaissance avec toute la chaleur dont est capable, après boire, un poltron que l'on a sauvé d'un grand danger : il me fit des offres de service de toute espèce, et comme je n'en acceptais aucune : — Vous croyez peut-être, me dit-il, que je ne puis rien ; il n'est point de petit protecteur, mon camarade; si je ne suis que sous-officier c'est que je ne veux pas être autre chose; je n'ai point d'ambition, et tous les olympiens sont comme moi, ils font peu de cas d'une misérable distinction de grade. — Je lui demandai ce qu'étaient les olympiens. — Ce sont, me répondit-il, des gens qui adorent la liberté et préconisent l'égalité : voudriez-vous être olympien ? pour-peu que cela vous tente, je me charge de vous faire recevoir. »

Je remerciai M. Bertrand, et j'ajoutai que je ne voyais pas trop la nécessité de m'enrôler dans une société sur laquelle devait tôt ou tard se porter l'attention de la police. — Vous avez raison, reprit-il, en me marquant un véritable intérêt, ne vous faites pas recevoir, car tout cela finira mal. Et alors il commença à me donner sur les olympiens les détails que j'ai consignés dans ces mémoires ; puis comme il était encore sous l'influence confidentielle et singulièrement expansive du champagne, dont nous nous étions abreuvés : il me révéla sous le sceau du secret la mission qu'il était venu remplir à Boulogne.

Après cette première entrevue, je continuai de voir M. Bertrand, qui resta encore quelque temps à son poste d'*observateur*. Enfin, l'époque arriva où, suffisamment instruit, il demanda et obtint un congé d'un mois : il allait, disait-il, recueillir une succession considérable ; mais le mois expiré, M. Bertrand ne revint pas, le bruit se répandit qu'il avait emporté une somme de douze mille francs que lui avait confiée le colonel Aubry, à qui il devait ramener un équipage et des chevaux: une autre somme destinée à des emplètes pour le compte du régiment, était passée de la même manière dans l'actif de M. Bertrand. On sut qu'à Paris, il était descendu rue Notre-Dame-des-Victoires, à l'hôtel de Milan, où il avait exploité à outrance un crédit imaginaire.

Toutes ces particularités constituaient une mystification, dont les dupes n'osèrent pas même se plaindre sérieusement. Seulement il fut constaté que M. Bertrand avait disparu : on le jugea, et comme déserteur il fut condamné à cinq ans de travaux publics. Peu de temps après, arriva l'ordre d'arrêter les principaux d'entre les olympiens, et de dissoudre leur société. Mais cet ordre ne put être exécuté qu'en partie : les chefs, avertis que le gouvernement allait sévir contre eux, et les jeter dans les cachots de Vincennes, ou de toute autre prison d'État, préférèrent la mort à une si misérable existence. Cinq suicides eurent lieu le même jour. Un sergent-major du vingt-cinquième de ligne et deux sergents d'un autre corps, se firent sauter la cervelle. Un capitaine qui, la veille, avait reçu son brevet de chef de bataillon, se coupa la gorge avec un razoir... Il était logé au *Lion d'argent* ; l'aubergiste, M. Boutrois, étonné de ce que, suivant sa coutume, il ne descendait pas pour déjeuner avec les autres officiers, frappe à la porte de sa chambre : le

capitaine était alors placé au-dessus d'une ouverte qu'il avait disposée pour recevoir son sang; il remet précipitamment sa cravate, ouvre, essaie de parler, et tombe mort. Un officier de marine qui montait une prame chargée de poudre, y mit le feu, ce qui entraîna l'explosion de la prame voisine. La terre trembla à plusieurs lieues à la ronde; toutes les vitres de la basse ville furent brisées; les façades de plusieurs maisons sur le port s'écroulèrent; des débris de gréement, des mâtures brisées, des lambeaux de cadavres furent jetés à plus de dix-huit cents toises. Les équipages des deux bâtiments périrent..... Un seul homme fut sauvé, comme par miracle: c'était un matelot qui était dans les hunes; le mât avec lequel il fut emporté jusque dans la nue, retomba perpendiculairement dans la vase du bassin, qui était à sec, et s'y planta à une profondeur de plus de six pieds. On trouva le matelot vivant; mais dès ce moment il eut perdu l'ouïe et la parole, qu'il ne recouvra jamais.

A Boulogne, on fut surpris de la coïncidence de ces événements. Des médecins prétendirent que cette simultanéité de suicides avait été déterminée par une disposition résultant d'un état particulier de l'atmosphère. Ils invoquaient à l'appui de leur opinion une observation faite à Vienne en Autriche, ou, l'été précédent, grand nombre de jeunes filles, entraînées comme par une sorte de frénésie s'étaient précipitées le même jour.

Quelques personnes croyaient expliquer ce qu'il y avait d'extraordinaire dans cette circonstance, en disant que rarement un suicide, quand il est ébruité, n'est pas accompagné de deux ou trois autres. En résumé, le public sut d'autant moins à quoi s'en tenir, que la police, qui craignait de laisser apercevoir tout ce qui pouvait caractériser l'opposition au régime impérial, faisait, à dessein, circuler les bruits les plus étranges; les précautions furent si bien prises qu'à cette occasion le nom d'olympien ne fut pas même prononcé une seule fois dans les camps; cependant la cause de tant d'aventures tragiques était dans les dénonciations de M. Bertrand. Sans doute il fut récompensé, j'ignore de quelle manière; mais ce qui me paraît probable, c'est que la haute police, satisfaite de ses services, dut continuer de l'employer, puisque, quelques années plus tard, on le rencontra en Espagne, dans le régiment d'Isembourg, où devenu lieutenant, il n'était pas regardé comme un moins bon gentilhomme que les Montmorenci, les Saint-Simon, et autres rejetons de quelques-unes des plus illustres maisons de France qui avaient été placés dans ce corps.

Peu de temps après la disparition de M. Bertrand, la compagnie dont je faisais partie fut détachée à Saint-Léonard, petit village à une lieue de Boulogne. Là, notre tâche se bornait à la garde d'une poudrière, dans laquelle avait été emmagasinée une grande quantité de munitions de guerre. Le service n'était pas pénible, mais le poste était réputé dangereux: plusieurs factionnaires y avaient été assassinés, et l'on croyait que les Anglais avaient résolu de faire sauter ce dépôt. Quelques tentatives du même genre, qui avaient eu lieu dans les dunes sur divers points, ne laissaient aucun doute à cet égard. Nous avions donc des raisons assez fortes pour déployer une continuelle vigilance.

Une nuit que c'était mon tour de garde, nous sommes subitement réveillés par un coup de fusil: aussitôt tout le poste est sur pied; je m'empresse, suivant l'usage, d'aller relever la sentinelle: c'était un conscrit dont la bravoure ne m'inspirait pas une grande confiance, je l'interroge, et, d'après ses réponses, je conclus qu'il s'est effrayé sans motif. Je visite les dehors de la poudrière, qui était une vieille église, je fais fouiller les approches: on n'aperçoit rien, aucun vestige de pas d'homme. Persuadé alors que c'était une fausse alerte, je réprimande le conscrit, et le menace de la salle de police. Cependant, de retour au corps de garde, je lui fais de nouvelles questions, et le ton affirmatif avec lequel il proteste qu'il a vu quelqu'un, les détails qu'il me donne, commencent à me faire croire qu'il ne s'est point laissé aller à une vaine terreur, il me vient des pressentiments, je sors, et me dirige une seconde fois vers la poudrière, dont je trouve la porte entre-baillée, je la pousse, et, de l'entrée, mes regards sont frappés des faibles reflets d'une lumière qui se projette entre deux hautes rangées de caisses à cartouche. J'enfile précipitamment cette espèce de corridor, parvenu à l'extrémité, je vois..... une lampe allumée sous une des caisses qui débordait les autres, la flamme touche au sapin, et déjà se répand une odeur de résine. Il n'y a pas un instant à perdre, sans hésiter je renverse la lampe, je retourne la caisse, et avec mon urine j'éteins les restes de l'incendie. L'obscurité la plus complète me garantissait que j'avais coupé court à l'embrasement. Mais je ne fus pas sans inquiétude tant que l'odeur ne se fut pas entièrement dissipée. J'attendis ce moment pour me retirer. Quel était l'incendiaire? je l'ignorais, seulement il s'élevait de fortes présomptions dans mon esprit, je soupçonnai le garde-magasin, et afin de connaître la vérité, je me rendis sur-le-champ à son domicile. Sa femme y était seule: elle me dit que, retenu à Boulogne pour des affaires, il y avait couché, et qu'il rentrerait le lendemain matin. Je demandai les clefs de la poudrière: il les avait emportées. L'enlèvement des clefs acheva de me convaincre qu'il était coupable. Toutefois, avant de faire mon rapport, je revins à dix heures pour m'assurer s'il était de retour; il n'avait pas encore reparu.

Un inventaire auquel on procéda dans la même journée, prouva que le garde devait avoir le plus grand intérêt à anéantir le dépôt qui lui était confié: c'était l'unique moyen de couvrir les vols considérables qu'il avait commis. Quarante jours se passèrent sans qu'on sût ce que cet homme était devenu. Des moissonneurs trouvèrent son cadavre dans un champ de blé; un pistolet était près de lui.

C'était ma présence d'esprit qui avait prévenu l'explosion de la poudrière: j'en fus récompensé par de l'avancement; je devins sergent, et le général en chef, qui voulut me voir, promit de me recommander à la bienveillance du ministre. Comme je me croyais le

Ferrement des forçats.

pied à l'étrier, et que je désirais faire mon chemin, je m'appliquais surtout à faire perdre à Lebel toutes les mauvaises habitudes de Vidocq, et si la nécessité d'assister aux distributions de vivres, ne m'avait de temps à autre appelé à Boulogne, j'aurais été un sujet accompli: mais à chaque fois que je venais en ville, je devais une visite au maréchal-des-logis-chef des dragons, contre lequel j'avais pris le parti de M. Bertrand, non qu'il l'exigeât, mais je sentais la nécessité de le ménager : alors c'était un jour entier consacré à la ribotte, et malgré moi je dérogeai à mes projets de réforme.

A l'aide de la supposition d'un oncle sénateur, dont la succession, disait-il, lui était assurée, mon ancien collègue du bagne menait une vie fort agréable; le le crédit dont il jouissait en sa qualité de fils de famille était en quelque sorte illimité. Point de richard boulonnais qui ne tint à honneur d'attirer chez lui un personnage d'une si haute distinction. Les papas les plus ambitieux ne souhaitaient rien tant que de l'avoir pour gendre, et parmi les demoiselles, c'était à qui réussirait à fixer son choix; aussi avait-il le privilége de puiser à volonté dans la bourse des uns, et de tout obtenir de la complaisance des autres. Il avait un train de colonel, des chiens, des chevaux, des domestiques : il affectait le ton et les manières d'un grand seigneur, et possédait au suprême degré l'art de jeter de la poudre aux yeux et de se faire valoir. C'était au point que les officiers eux-mêmes, qui d'ordinaire sont si bêtement jaloux des prérogatives de l'épaulette, trouvaient très-naturel qu'il les éclipsât. Ailleurs qu'à Boulogne, cet aventurier eût tardé d'autant moins à être reconnu pour un chevalier d'industrie, qu'il n'avait, pour ainsi dire, reçu aucune éducation; mais, dans une cité où la bourgeoisie, de création toute récente, n'avait pu encore adopter de la bonne compagnie que le costume, il lui était facile d'en imposer.

Fessard était le véritable nom du maréchal-des-logis-chef, que l'on ne connaissait dans le bagne que sous celui d'*Hippolyte*. il était, je crois, de la Basse-Normandie : avec tous les dehors de la franchise, une physionomie ouverte et l'air évaporé d'un jeune étourdi, il avait ce caractère cauteleux que la médisance attribue aux habitants de Domfront ; c'était, en un mot, un garçon retors, et pourvu de toutes les rubriques propres à inspirer de la confiance. Un pouce de terre dans son pays lui aurait fourni l'occasion de mille procès, et serait devenu son point de départ pour arriver à la fortune en ruinant le voisin; mais Hippolyte ne possédait rien au monde; et, ne pouvant se faire plaideur, il s'était fait escroc, puis faussaire, puis..... on va voir ;je n'anticiperai pas sur les événements.

Chaque fois que je venais en ville, Hippolyte me payait à dîner. Un jour, entre la poire et le fromage, il me dit : — Sais-tu que je t'admire; vivre en ermite à la campagne, se mettre à la portion congrue, et n'avoir pour tout potage que vingt-deux sous par jour, je ne conçois pas que l'on puisse se condamner à des privations pareilles; quant à moi, j'aimerais mieux mourir. Mais tu fais tes *chopins* (coups) à la sourdine, et tu n'es pas sans avoir quelque ressource. Je lui répondis que ma solde me suffisait,

Travaux des forçats.

ue d'ailleurs j'étais nourri, habillé, et que je ne manquais de rien. — A la bonne heure, reprit-il ; cependant il y a ici des *grinchisseurs*, et tu as sans doute entendu parler de *l'armée de la Lune;* il faut te faire affilier; si tu veux, je t'assignerai un arrondissement : tu exploiteras les environs de Saint-Léonard.

J'étais instruit que l'armée de la Lune était une association de malfaiteurs, dont les chefs s'étaient jusque là dérobés aux investigations de la police. Ces brigands, qui avaient organisé l'assassinat et le vol dans un rayon de plus de dix lieues, appartenaient à tous les régiments. La nuit, ils rôdaient dans les camps ou s'embusquaient sur les routes, faisant de fausses rondes et de fausses patrouilles, et arrêtant quiconque présentait l'espoir du plus léger butin. Afin de n'éprouver aucun obstacle dans la circulation, ils avaient à leur disposition des uniformes de tous les grades. Au besoin, ils étaient capitaines, colonels, généraux, et ils faisaient à propos usage des mots d'ordre et de ralliement, dont quelques affidés, employés probablement à l'état-major, avaient soin de leur communiquer la série par quinzaine.

D'après ce que je savais, la proposition d'Hippolyte était bien faite pour m'effrayer : ou il était un des chefs de l'armée de la Lune, ou il était un des agents secrets envoyés par la police pour préparer le licenciement de cette armée, peut-être était-il l'un et l'autre..... Ma situation vis-à-vis de lui était embarrassante..... Le fil de ma destinée allait se nouer encore..... je ne pouvais plus, comme à Lyon, me tirer d'affaire en dénonçant le provocateur. A quoi m'eût servi la dénonciation dans le cas où Hippolyte aurait été un agent? Je me bornai donc à rejeter sa proposition, en lui déclarant avec fermeté que j'étais résolu à rester honnête homme. — Tu ne vois pas que je plaisante, me dit-il, et tu prends la chose au sérieux. Je suis charmé, mon camarade de te trouver dans de tels sentiments. C'est tout comme moi, ajouta-t-il; je suis rentré dans le bon chemin; le Diable à présent ne m'en ferait pas sortir. Puis, la conversation changeant d'objet, il ne fut plus question de l'armée de la Lune.

Huit jours après l'entrevue pendant laquelle Hippolyte m'avait fait une ouverture si promptement rétractée, mon capitaine, en passant l'inspection des armes, me condamna à vingt-quatre heures de salle de police, pour une tache qu'il prétendait avoir aperçu dans mon fourniment. Cette maudite tache, j'eus beau me crever les yeux pour la découvrir, je ne pus jamais en venir à bout. Quoi qu'il en soit, je me rendis à la garde du camp sans me plaindre : vingt-quatre heures, c'est sitôt écoulé! C'était le lendemain à midi que devait expirer ma peine.... A cinq heures du matin, j'entends le trot des chevaux, et bientôt après le dialogue suivant s'établit : « — *Qui vive?* — France. — Quel régiment? — Corps impérial de la gendarmerie. » A ce mot de gendarmerie, j'éprouvai un frémissement involontaire. Tout à coup la porte s'ouvre, et l'on appelle *Vidocq*. Jamais ce nom, tombé à l'improviste au milieu d'une troupe de scélérats, ne les a plus consternés que je ne le fus en ce moment. — Allons, suis-nous, me cria le brigadier; et,

pour être sûr que je ne m'échapperai pas, il prend la précaution de m'attacher. On me conduisit aussitôt à la prison, où je me fis donner un lit à la pistole. J'y trouvai nombreuse et bonne compagnie. — Ne le disais-je pas ? s'écrie, en me voyant entrer, un soldat de l'artillerie, qu'à son accent je reconnais pour Piémontais ; tout le camp va arriver ici... En voilà encore un d'enflaqué ; je parie ma tête à couper que c'est ce gueux de maréchal-des-logis-chef de dragons qui lui a joué le tour. On ne lui cassera pas la gueule à ce brigand là! — Et va donc le chercher, ton maréchal-des-logis-chef, interrompit un second prisonnier, qui me parut aussi être du nombre des nouveaux venus ; s'il a marché toujours, il est bien loin à présent, depuis la semaine dernière qu'il a levé le pied. Tout de même, avouez, camarades, que c'est un fin matois. En moins de trois mois, quarante mille francs de dettes dans la ville. C'est-il ça du bonheur! Et les enfants qu'il a faits..... Pour ceux-là je ne voudrais pas être obligé de les reconnaître..... Six demoiselles enceintes, des premières bourgeoises ! ! ! Elles croyaient tenir le bon Dieu par les pieds... les voilà bien loties!... — Oh! oui, dit un porte-clefs qui s'occupait de préparer mon coucher; il a fait bien fait du dégât, ce monsieur; aussi gare à lui, s'il se laisse mettre le grappin dessus : on l'a porté déserteur. On le rattrappera. — Prends garde de le perdre, répartis-je; on le rattrappera comme on a rattrappé M. Bertrand. — Et quand on le rattrapperait, reprit le Piémontais; ça m'empêcherait-il d'aller me faire guillotiner à Turin? D'ailleurs, je le répète! je parierais bien ma tête à couper..... — Eh que veut-il donc le *boudsarone* avec sa tête à couper? s'écria un quatrième interlocuteur; nous sommes enfoncés; il n'y a plus à y revenir. Eh bien! n'importe par qui ! Ce dernier avait raison. D'ailleurs, il était tout à fait superflu de s'égarer dans le champ des conjectures, et il fallait être aveugle pour ne pas reconnaître dans Hippolyte l'auteur de notre arrestation. Quant à moi, je ne pouvais pas m'y tromper, puisqu'à Boulogne il était le seul qui sût que je fusse un évadé du bagne.

Plusieurs militaires de différentes armes vinrent contre leur gré compléter une chambrée, dans laquelle étaient réunis les principaux chefs de l'armée de la Lune. Rarement la prison d'une petite ville présente un plus curieux assemblage de délinquants : le *prévôt*, c'est-à-dire l'ancien de la salle, nommé Lelièvre, était un pauvre diable de soldat qui, condamné à mort depuis trois ans, avait sans cesse en perspective la possibilité de l'expiration du sursis en vertu duquel il vivait encore. L'empereur, à la clémence de qui il avait été recommandé, lui avait fait grâce ; mais comme ce pardon n'avait point été constaté, et que l'avis officiel indispensable pour qu'il reçût son effet n'avait pas été transmis au grand-juge, Lelièvre continuait à être retenu prisonnier ; tout ce que l'on avait osé en faveur de ce malheureux, c'était de suspendre l'exécution jusqu'au moment où se présenterait une occasion d'appeler une seconde fois sur lui l'attention de l'empereur. Dans cet état où son sort était fort incertain, Lelièvre flottait entre l'espoir de la liberté, et la crainte de la mort : il s'endormait avec l'un et s'éveillait avec l'autre, Tous les soirs il se croyait à la veille de sortir, et tous les matins il s'attendait à être fusillé ; tantôt gai jusqu'à la folie, tantôt sombre et rêveur, il n'avait jamais un instant de calme parfait. Faisait-il sa partie à la drogue ou au mariage, tout à coup il s'interrompait au milieu de son jeu, jetait les cartes, se frappait le front avec les poings, faisait cinq ou six sauts, en se démenant comme un possédé, puis finissait par se jeter sur son grabat, ou, couché sur le ventre, il restait des heures entières dans l'abattement. L'hôpital était la maison de plaisance de Lelièvre, et s'il s'ennuyait par trop, il allait y chercher les consolations de sœur Alexandrine, qui avait toutes les dévotions du cœur, et sympathisait avec toutes les infortunes. Cette fille si compatissante s'intéressait vivement au prisonnier, et il le méritait, car Lelièvre n'était point un criminel, mais une victime, et l'arrêt porté contre lui était l'effet injuste de cette conviction trop souvent imposée aux conseils de guerre, que, dût périr l'innocent, quand il y a urgence de réprimer certains désordres, la conscience et l'humanité des juges doivent se taire devant la nécessité de faire un exemple. Lelièvre était du très-petit nombre de ces hommes qui, bronzés contre le vice, peuvent sans danger pour leur moralité rester en contact avec ce qu'il y a de plus impur. Il s'acquittait des fonctions de prévôt avec autant d'équité que s'il eût été revêtu d'une magistrature réelle ; jamais il ne rançonnait un arrivant; se bornant à lui expliquer la règle de ses devoirs de détenu, il tâchait de lui rendre plus supportables les premiers instants de sa captivité, et faisait en quelque sorte plutôt les honneurs de la prison, qu'il n'en exerçait l'autorité.

Un autre caractère s'attirait le respect et l'affection des prisonniers, *Christiern*, que nous nommions le Danois, ne parlait pas français, il ne comprenait que par signes mais son intelligence semblait deviner la pensée ; il était triste, méditatif, bienveillant ; dans ses traits, il y avait un mélange de noblesse, de candeur et de mélancolie, qui séduisait et touchait en même temps. Il portait l'habit de matelot, mais les boucles flottantes et artistement arrangées de sa longue chevelure noire, l'éclatante blancheur de son linge, la délicatesse de son teint et de ses manières, la beauté de ses mains, tout annonçait en lui un homme d'une condition plus relevée. Quoique le sourire fût souvent sur ses lèvres, Christiern paraissait en proie à un profond chagrin, mais il le renfermait en lui, et personne ne savait même pour quelle cause il était détenu. Un jour cependant on l'appelle ; il était occupé à tracer sur la vitre avec un silex le dessin d'une marine, c'était là sa seule distraction; quelquefois c'était le portrait d'une femme dont il aimait à reproduire la ressemblance. Nous le vîmes sortir ; bientôt après on le ramena, et à peine le guichet se fut-il refermé sur lui, que tirant d'un petit sac de cuir un livre de prières, il y lut avec ferveur. Le soir il s'endormit comme de coutume jusqu'au lendemain, que le son du tambour nous avertit qu'un détachement pénétrait dans la cour de la prison; alors il s'habilla précipitamment, donna sa mon-

tre et son argent à Lelièvre, qui était son camarade de lit; puis, ayant baisé à plusieurs reprises un petit Christ, qu'il portait habituellement sur la poitrine, il serra la main à chacun de nous. Le concierge, qui avait assisté à cette scène, était vivement ému. Lorsque Christiern fut parti : — On va le fusiller, nous dit-il, toute la troupe est assemblée : ainsi dans un quart d'heure tous ses maux seront finis. Voyez un peu ce que c'est quand on n'est pas heureux. Ce matelot, que vous avez pris pour un Danois, est né natif de Dunkerque; son véritable nom est Vandermot ; il servait sur la corvette l'*Hirondelle*, quand il fut fait prisonnier par les Anglais ; jeté à bord des pontons, comme tant d'autres. il était fatigué de respirer un air infect, et de crever de faim, lorsqu'on lui offrit de le tirer de ce tombeau s'il consentait à s'embarquer sur un bâtiment de la compagnie des Indes. Vandermot accepta, au retour le bâtiment fut capturé par un corsaire. Vandermot fut conduit ici avec le reste de l'équipage. Il devait être transféré à Valenciennes ; mais, au moment du départ, un interprète l'interroge, et l'on s'aperçoit à ses réponses qu'il n'est pas familiarisé avec la langue anglaise : aussitôt des soupçons s'élèvent, il déclare qu'il est sujet du roi de Danemarck, mais comme il ne peut fournir aucune preuve à l'appui de cette déclaration, on décide qu'il restera sous ma garde jusqu'à ce que le fait soit éclairci. Quelques mois s'écoulent : on ne songeait plus vraisemblablement à Vandermot : une femme, accompagnée de deux enfants, se présente à la geôle ; elle demande Christiern: — Mon mari! s'écrie-t-elle, en le voyant. — Mes enfants, ma femme ! et il se précipite dans leurs bras. — Que vous êtes imprudent? dis-je tout bas à l'oreille de Christiern, si je n'étais pas seul ! — Je lui promis d'être discret, il n'était plus temps : dans la joie de recevoir de ses nouvelles, sa femme, à qui il avait écrit, et qui le croyait mort, avait montré sa lettre à ses voisins, et déjà parmi eux des officieux l'avaient dénoncé : les misérables ! ce sont eux aujourd'hui qui l'envoient à la mort. Pour quelques vieux pierriers dont était armé le navire qu'il montait, un navire qui a amené sans combattre, on le traite comme s'il avait porté les armes contre sa patrie. Convenez que les lois sont injustes. — Oh ! oui, les lois sont injustes, répétèrent plusieurs des assistants, que je vis se grouper autour d'un lit pour jouer aux cartes, et boire du chenic. — A la ronde, mon père en aura, dit l'un d'eux en faisant passer le verre. — Allons donc! dit un second, qui remarquait l'air de consternation de Lelièvre, dont il secoua le bras, ne va-t-il pas se désoler celui-là ? aujourd'hui son tour, demain le nôtre. »

Ce colloque, atrocement prolongé, dégénéra en horribles plaisanteries; enfin le son du tambour et des fifres, que l'écho de la rivière répétait sur plusieurs points, nous indiqua que les détachements des divers corps se mettaient en marche pour regagner le camp. Un morne silence régna dans la prison pendant quelques minutes; nous pensions tous que Christiern avait subi son sort; au moment où, les yeux couverts du fatal bandeau, il venait de s'agenouiller, un aide-de-camp était accouru, et avait révoqué le signal donné à la mousqueterie. Le patient avait revu la lumière; il allait être rendu à sa femme et à ses enfants, et c'était au maréchal Brune, qui avait accédé à leurs prières, qu'il était redevable du bienfait de la vie. Christiern, ramené sous les verroux, ne se possédait pas de joie; on lui avait donné l'assurance qu'il recouvrerait promptement sa liberté. L'empereur était supplié de lui accorder sa grâce, et la demande, faite au nom du maréchal lui-même, était si généreusement motivée, qu'il était impossible de douter du succès.

Le retour de Christiern était un événement dont nous ne manquâmes pas de le féliciter : on but à la santé du revenant, et l'arrivée de six nouveaux prisonniers, qui payèrent leur bienvenue avec une grande libéralité, fut un sujet de plus de rejouissance. Ces derniers, que j'avais connus la plupart pour avoir fait partie de l'équipage de Paulet, venaient subir une détention de quelques jours, punition qui leur avait été infligée parce que, laissés à bord d'un prise ils avaient, au mépris des lois de la guerre, dépoulilé un capitaine anglais. Comme ils n'avaient pas été contraints de restituer; ils apportaient avec eux des guinées, qu'ils dépensaient rondement. Nous étions tous satisfaits : le geôlier, qui recueillait jusqu'aux moindres gouttes de cette pluie d'or, était si content de ses hôtes nouveaux, qu'ils se relâchaient à plaisir de sa surveillance. Cependant, il y avait dans notre salle trois individus condamnés à la peine capitale, Lelièvre, Christiern, et le Piémontais Orsino, ancien chef des barbets, qui, ayant rencontré, près d'Alexandrie un détachement de conscrits dirigés sur la France, s'était glissé dans leurs rangs, où il avait pris la place et le nom d'un déserteur de bonne volonté. Orsino, depuis qu'il était sous les drapeaux, avait tenu une conduite irréprochable; mais il s'était perdu par une indiscrétion : sa tête avait été mise à prix dans son pays, et c'était à Turin qu'elle devait tomber. Cinq autres prisonniers étaient sous le poids de graves accusations. C'étaient d'abord quatre marins de la garde, deux Corses et deux Provençaux, à qui l'on imputait l'assassinat d'une paysanne dont ils avaient volé la croix d'or et les boucles d'argent. Le cinquième avait, ainsi qu'eux, fait partie de l'armée de la Lune; on lui attribuait d'étranges facultés : au dire des soldats, il avait la puissance de se rendre invisible; il se métamorphosait aussi comme il lui plaisait, et avait en outre le don de l'omni-présence; enfin c'était un sorcier, et tout cela parce qu'il était bossu *ad libitum*, facétieux, caustique, grand conteur, et qu'ayant escamoté sur les places, il exécutait assez adroitement quelques tours de gibecière. Avec de tels pensionnaires, peu de geôliers n'eussent pas pris des précautions extraordinaires; le nôtre ne nous considérait que comme d'excellentes pratiques, il fraternisait avec nous. Puisque, moyennant salaire, il pourvoyait à tous nos besoins, il ne pouvait pas se figurer que nous voulussions le quitter, et jusqu'à un certain point il avait raison; car Lelièvre et Christiern n'avaient pas la moindre envie de s'évader; Orsino était résigné; les marins de la garde ne se

doutaient pas même que l'on pût leur faire un mauvais parti, le sorcier comptait sur l'insuffisance de preuves, et les corsaires, toujours en goguette, n'engendraient pas de mélancolie. J'étais le seul à nourrir des projets; mais, justement pour ne pas me laisser pénétrer, j'affectais d'être sans souci, si bien qu'il semblait que la prison fût mon élément, et que chacun était induit à présumer que je m'y trouvais comme le poisson dans l'eau. Je ne m'y grisai pourtant qu'une seule fois, ce fut en l'honneur du retour de Christiern. La nuit tout le monde ronflait, sur les deux heures du matin, j'éprouve une soif ardente, j'avais le feu dans le corps; je me lève et a demi éveillé je me dirige vers la croisée : je veux boire; infernale méprise ! Je m'aperçois qu'au lieu de puiser au bidon, c'est dans le baquet que j'ai puisé mon gogueneau ; je suis empoisonné. Au jour, je n'étais pas encore parvenu à réprimer les plus épouvantables contractions d'estomac, un porte-clefs entre pour annoncer que l'on va faire la corvée : c'est une occasion de prendre le grand air, et cela contribuera peut-être à me remettre le cœur; je m'offre à la place d'un corsaire, dont je revêts les habits; et, en traversant la cour, je rencontre un sous-officier de ma connaissance, qui arrivait la capote sur le bras. Il m'annonça qu'ayant fait du bruit au spectacle, et condamné à un mois de prison, il venait de lui-même se faire écrouer. —En ce cas, lui dis-je, tu vas commencer tes fonctions dès à présent ; voici le baquet. Le sous-officier était accommodant; il ne se fit pas tirer l'oreille; et pendant qu'il faisait la corvée, je passai raide devant la sentinelle, qui ne fit pas attention à moi.

Sorti du château, je pris aussitôt mon essor vers la campagne, et je ne m'arrêtai qu'au pont de brique, dans un petit ravin, où je réfléchis un instant aux moyens de déjouer les poursuites ; j'eus d'abord la fantaisie de me rendre à Calais, mais ma mauvaise étoile m'inspira de revenir à Arras. Dès le soir même, j'allai coucher dans une espèce de ferme qui était un relais de maréyeurs. L'un d'eux, qui était parti de Boulogne trois heures après moi, m'apprit que toute la ville était plongée dans la tristesse par l'exécution de Christiern. — On ne parle que de çà, me dit-il ; on s'attendait que l'Empereur lui ferait grâce, mais le télégraphe a répondu qu'il fallait le fusiller.... Il l'avait déjà échappé belle ; aujourd'hui on lui a fait son affaire C'était une pitié de lui entendre demander *pardon! pardon!* en essayant de se relever, après la première décharge; et les cris des chiens qui se trouvaient derrière. et qui avaient attrapé des balles ! il y avait de quoi arracher l'âme, mais ils ne l'ont pas moins achevé à bout portant ; c'est-il çà une destinée !

Quoique la nouvelle que me donnait le maréyeur m'affligeât, je ne pus pas m'empêcher de penser que la mort de Christiern faisait diversion à mon évasion, et comme rien de ce qu'il me disait ne m'indiquait qu'on se fût aperçu que je manquais à l'appel, j'en conçus une très-grande sécurité. J'arrivai à Béthune sans accident ; je voulus aller y loger chez une ancienne connaissance de régiment. Je fus fort bien accueilli, mais, quelque prudent que l'on soit, il y a toujours des imprévisions. J'avais à préféré l'auberge l'hospitalité d'un ami : j'étais venu me brûler à la chandelle, car l'ami s'était marié récemment, et le frère de sa femme était du nombre de ces réfractaires dont le cœur, insensible à la gloire, ne palpitait que pour la paix. Il s'ensuivait tout naturellement que le domicile que j'avais choisi; et même celui de tous les parents du jeune homme, étaient fréquemment visités par messieurs les gendarmes. Ces derniers envahirent la demeure de mon ami longtemps avant le jour ; sans respecter mon sommeil, ils me sommèrent d'exhiber mes papiers. A défaut de passe-port que je pusse leur montrer, j'essayai de leur donner quelques explications; c'était peine perdue. Le brigadier, qui depuis un instant me considérait avec une attention toute particulière, s'écria tout à coup : — Je ne me trompe pas, c'est bien lui, j'ai vu ce drôle à Arras : c'est Vidocq ! Il fallut me lever, et un quart d'heure après j'étais installé dans la prison de Béthune.

Peut-être qu'avant d'aller plus loin le lecteur ne sera pas fâchés d'apprendre ce que devinrent les camarades de captivité que j'avais laissés à Boulogne; je puis dès à présent satisfaire leur curiosité, du moins à l'égard de quelques-uns. On a vu que Christiern avait été fusillé ; c'était un excellent sujet. Lelièvre, qui était également un brave homme, continua d'espérer et de craindre jusqu'en 1811, que le typhus mit un terme à cette alternative. Les quatre matelots de la garde étaient des assassins : par une belle nuit ils furent mis en liberté, et envoyés en Prusse, où deux d'entre eux reçurent la croix d'honneur sous les murs de Dantzick; quant au sorcier, il fut aussi relaxé sans jugement. En 1814, il se nommait Collinet, et était devenu quartier-maitre d'un régiment westphalien, dont il avait imaginé de sauver la caisse à son profit. Cet aventurier, pressé de placer son argent, se dirigeait à tire d'ailes sur la Bourgogne, lorsqu'aux environs de Fontainebleau, il tomba au milieu d'un pulk de cosaques, à qui il fut obligé de rendre ses comptes; ce fut son dernier jour, ils le tuèrent à coups de lance.

Mon séjour à Béthune ne fut pas long : dès le lendemain de mon arrestation, on me mit en route pour Douai, où je fus conduit sous bonne escorte.

CHAPITRE XIX

On me ramène à Douai. — Recours en grâce. — Ma femme se marie. — Le plongeon dans la Scarpe. — Je voyage en officier. — Séjour à Paris. — Un nouveau nom. — La femme qui me convient. — Je suis marchand forain. — Exécution d'Herbaux. — Je dénonce un voleur; il me dénonce. — La chaîne à Auxerre. — Je m'établis dans la capitale. — Encore ma femme. — Un recel.

A peine avais-je mis le pied dans le préau, que le procureur-général Rauson, que mes évasions réitérées avaient irrité contre moi, parut à la grille, en s'écriant : — Eh bien ! Vidocq est arrivé ! Lui a-t-on

mis les fers? — Eh ! monsieur, lui dis-je, que vous ai-je dont fait pour me vouloir tant de mal? Parce que je me suis évadé plusieurs fois ? est-ce donc un si grand crime? Ai-je abusé de cette liberté qui a tant de prix à mes yeux ? Lorsqu'on m'a repris, n'étais-je pas toujours occupé de me créer des moyens honnêtes d'existence ? Oh ! je suis moins coupable que malheureux ! Ayez pitié de moi, ayez pitié de ma pauvre mère; s'il faut que je retourne au bagne, elle en mourra !

Ces paroles et l'accent de vérité avec lequel je les prononçai, firent quelque impression sur M. Rauson : il revint le soir, me questionna longuement sur la manière dont j'avais vécu depuis ma sortie de Toulon, et comme à l'appui de ce que je disais-je lui offrais des preuves irrécusables, il commença à me témoigner quelque bienveillance. — Que ne formez-vous, me dit-il, une demande en grâce, ou tout au moins en commutation de peine? Je vous recommanderai au grand-juge. Je remerciai le magistrat de ce qu'il voulait bien faire pour moi; et, le même jour, un avocat de Douai. M. Thomas, qui me portait un véritable intérêt, vint me faire signer une supplique qu'il avait eu la bonté de rédiger.

J'étais dans l'attente de la réponse, lorsqu'un matin on me fit appeler au greffe : je croyais que c'était la décision du ministre qu'on allait me transmettre. Impatient de la connaître, je suivis le porte-clefs avec la prestesse d'un homme qui court au-devant d'une bonne nouvelle. Je comptais voir le procureur-général, c'est ma femme qui s'offre à mes regards ; deux inconnus l'accompagnent. Je cherche à deviner quel peut-être l'objet de cette visite, lorsque, du ton le plus dégagé, madame Vidocq me dit : — Je viens vous faire signifier le jugement qui prononce notre divorce : comme je vais me marier, il m'a fallu remplir cette formalité. Au surplus, voici l'huissier qui va vous donner lecture de l'acte.

Sauf ma mise en liberté, on ne pouvait rien m'annoncer de plus agréable que la dissolution de ce mariage; j'étais à jamais débarrassé d'un être que je détestais. Je ne sais plus si je fus le maître de contenir ma joie, mais à coup sûr ma physionomie dut l'exprimer, et si, comme j'ai de fortes raisons de le croire, mon successeur était présent, il put se retirer convaincu que je ne lui enviais nullement le trésor qu'il allait posséder.

Ma détention à Douai se prolongeait horriblement. J'étais à l'ombre depuis cinq grands mois, et rien n'arrivait de Paris. M. le procureur-général m'avait témoigné beaucoup d'intérêt, mais l'infortune rend défiant, et je commençais à craindre qu'il m'eût leurré d'un vain espoir, afin de me détourner de m'enfuir jusqu'au moment du départ de la chaîne : frappé de cette idée, je revins avec ardeur à mes projets d'évasion.

Le concierge, le nommé Wettu, me regardant d'avance comme amnistié, avait pour moi quelques égards ; nous dînions même fréquemment tête-à-tête dans une petite chambre, dont l'unique croisée donnait sur la Scarpe. Il me sembla qu'au moyen de cette ouverture, qu'on avait négligé de griller, sur la fin d'un repas, un jour ou l'autre, il me serait facile de lui brûler la politesse ; seulement il était essentiel de m'assurer d'un déguisement, à la faveur duquel, une fois sorti, je pourrai me dérober aux recherches. Je mis quelques amis dans ma confidence, et ils tinrent à ma disposition une petite tenue d'officier d'artillerie légère, dont je promettais bien de faire usage à la première occasion. Un dimanche soir, j'étais à table avec le concierge et l'huissier Hurtrel ; le beaune avait mis ces messieurs en gaieté ; j'en avais fait venir force bouteilles. — Savez-vous, mon gaillard, me dit Hurtrel, qu'il n'aurait pas fait bon vous mettre ici, il y a sept ans. Une fenêtre sans barreaux! Peste ! je ne m'y serais pas fié. — Allons donc, papa Hurtrel, il faudrait être de liége, lui répliquai-je, pour se risquer à faire le plongeon de si haut ; la Scarpe est bien profonde pour quelqu'un qui ne sait pas nager. — C'est vrai, observa le concierge ; et la conversation en resta là ; mais mon parti était pris. Bientôt il survint du monde, le concierge se mit à jouer, et au moment où il était le plus occupé de sa partie, je me précipitai dans la rivière.

Au bruit de ma chute, toute la société courut à la fenêtre, tandis que Wettu appelait à grands cris la garde et les porte-clefs pour se mettre à ma poursuite. Heureusement le crépuscule permettait à peine de distinguer les objets ; mon chapeau, que j'avais d'ailleurs jeté à dessin sur la rive, fit croire que j'étais immédiatement sorti de la rivière, pendant que je continuai à nager dans la direction de la *porte d'eau*, sous laquelle je passai avec d'autant plus de peine, que j'étais transi de froid, et que mes forces commençaient à s'épuiser. Une fois hors de la ville, je gagnai la terre ; mes vêtements, trempés d'eau, pesaient plus de cent livres; je n'en pris pas moins ma course, et ne m'arrêtai qu'au village de Blangy, situé à deux lieues d'Arras. Il était quatre heures du matin; un boulanger qui chauffait son four, fit sécher mes habits, et me fournit quelques aliments. Dès que je fus restauré, je me remis en route, et me dirigeai vers Duisans, où restait la veuve d'un ancien capitaine de mes amis. C'était chez elle qu'un exprès devait m'apporter l'uniforme que l'on s'était procuré pour moi à Douai. Je ne l'eus pas plutôt reçu, que je me rendis à Hersin, où je ne me cachai que peu de jours chez un de mes cousins. Des avis, qui me parvinrent fort à propos, m'engagèrent à déguerpir : je sus que la police, convaincue que j'étais dans le pays, allait ordonner une battue ; elle était même sur la voie de ma retraite; résolu à lui échapper, je ne l'attendis pas.

Il était clair que Paris seul pouvait m'offrir un refuge : mais pour aller à Paris, il était nécessaire de revenir sur Arras, et si je passais dans cette ville, j'étais infailliblement reconnu. J'avisai donc au moyen d'éluder la difficulté : la prudence me suggéra de monter dans la carriole d'osier de mon cousin, qui avait un excellent cheval, et était le premier homme du monde pour la connaissance des chemins de traverse. Il me répondit, sur sa réputation de parfait conducteur, de me faire tourner, les remparts de

ma cité natale, il ne m'en fallait pas davantage, mon travestissement devait faire le reste. Je n'étais plus Vidocq, à moins qu'on n'y regardât de trop près, aussi en arrivant au pont de Gy, vis-je sans trop d'effroi, huit chevaux de gendarmes attachés à la porte d'une auberge. J'avoue que je me fusse bien passé de la rencontre, mais elle se présentait face à face, et ce n'était qu'en l'affrontant qu'elle pouvait cesser d'être périlleuse. — Allons ! dis-je à mon cousin, c'est ici qu'il faut payer de toupet; pied à terre, et vite, vite, fais-toi servir quelque chose. Aussitôt il descend et se présente dans l'auberge avec cette allure d'un luron dégourdi, qui ne redoute pas l'œil de la brigade. — Eh bien ! lui dirent les gendarmes, est-ce ton cousin Vidocq que tu conduis ? — Peut-être, répondit-il en riant, regardez-y. Un gendarme s'approcha en effet de la carriole, mais plutôt par un simple mouvement de curiosité que poussé par un soupçon. A la vue de mon uniforme, il porta respectueusement la main au chapeau. — Salut, capitaine, me dit-il, et bientôt après il monta à cheval avec ses camarades. — Bon voyage, leur cria mon cousin, en faisant claquer son fouet; si vous l'empoignez, vous nous l'écrirez. — Va ton train, reprit le maréchal-des-logis qui commandait le peloton, nous savons le gîte, et le mot d'ordre est Hersin : demain, à cette heure, il sera coffré. »

Nous continuâmes notre route fort paisiblement; cependant il me vint une crainte : des insignes militaires pouvaient m'exposer à quelques chicanes qui auraient pour moi un résultat désagréable. La guerre de Prusse était commencée, et l'on voyait peu d'officiers à l'intérieur, à moins qu'ils n'y fussent ramenés par quelque blessure. Je me décidai à porter le bras en écharpe : c'était à Iéna que j'avais été mis hors de combat, et si l'on m'interrogeait, j'étais prêt à donner sur cette journée, non-seulement tous les détails que j'avais lus dans les bulletins, mais encore tous ceux que j'avais pu recueillir, en entendant une foule de récits vrais ou mensongers faits par des témoins, oculaires ou non. Au total, j'étais ferré sur ma bataille d'Iéna, et je pouvais en parler à tout venant avec connaissance de cause : personne n'en savait plus long que moi : je m'acquittai parfaitement de mon rôle à Beaumont, où la lassitude du cheval, qui avait fait trente-cinq lieues en un jour et demi, nous obligea de faire halte. J'avais déjà pris langue dans l'auberge, lorsque je vis un maréchal-des-logis aller droit à un officier de dragons, et l'inviter à exhiber ses papiers. Je m'approchai à mon tour du maréchal-des-logis et je le questionnai sur le motif de cette précaution. — Je lui ai demandé sa feuille de route, me répondit-il, parce que quand tout le monde est à l'armée, ce n'est pas en France qu'est la place d'un officier valide. — Vous avez raison, mon camarade! lui dis-je, il faut que le service se fasse; et en même temps, pour qu'il ne lui prît pas la fantaisie de s'assurer si j'étais en règle, je l'invitai à dîner avec moi. Pendant le repas, je gagnai tellement sa confiance, qu'il me pria, quand je serais à Paris, de m'occuper de lui faire obtenir son changement de résidence. Je promis tout, et il était content; car, afin de le servir, je devais user de mon crédit, qui était très-grand, et de celui des autres, qui l'était encore davantage. En général, on n'est pas chiche de ce qu'on n'a pas. Quoi qu'il en soit, les flacons se vidaient avec rapidité, et mon convive, dans l'enthousiasme d'une protection qui lui venait si à propos, commençait à me tenir de ces discours sans suite, précurseurs de l'ivresse, lorsqu'un gendarme lui remit un paquet de dépêches. Il rompit les bandes d'une main incertaine, et voulut essayer de lire, mais ses yeux obscurcis ayant rendu inutile toute tentative de ce genre, il me pria de le suppléer dans ses fonctions ; j'ouvre une lettre, et les premiers mots qui frappent mes regards sont ceux-ci : *Brigade d'Arras.* Je parcours de la vue, c'était l'avis de mon passage à Beaumont; on ajoutait que je devais avoir pris la diligence du *Lion d'argent.* Malgré mon trouble, je lus le signalement en le dénaturant : — Bon ! bon ! dit le très-sobre et très-vigilant maréchal-des-logis, la voiture ne passe que demain matin, on s'en occupera », et il voulut recommencer à boire sur de nouveaux frais, mais ses forces trompèrent son courage ; on fut obligé de l'emporter dans son lit, au grand scandale de toute l'assistance, qui répétait avec indignation : — Un maréchal-des-logis! un homme gradé! se mettre dans des états pareils!

On pense bien que je n'attendis pas le réveil de l'homme gradé ; à cinq heures, je pris place dans la diligence de Beaumont, qui le même jour me conduisit sans encombre à Paris, où ma mère, qui n'avait pas cessé d'habiter Versailles, vint me rejoindre. Nous demeurâmes ensemble quelques mois dans le faubourg Saint-Denis, où nous ne voyions personne, à l'exception d'un bijoutier, nommé Jacquelin, que je dus, jusqu'à un certain point, mettre dans ma confidence, parce qu'à Rouen il m'avait connu sous le nom de *Blondel.* Ce fut chez Jacquelin que je rencontrai une dame de B..., qui tient le premier rang dans les affections de ma vie. Madame de B..., ou Annette, car c'est ainsi que je l'appelais, était une assez jolie femme, que son mari avait abandonnée par suite de mauvaises affaires. Il s'était enfui en Hollande, et depuis longtemps il ne lui donnait plus de ses nouvelles. Annette était donc entièrement libre; elle me plut; j'aimais son esprit, son intelligence, son bon cœur; j'osai le lui dire ; elle vit d'abord, sans trop de peine, mes assiduités, et bientôt nous ne pûmes plus exister l'un sans l'autre. Annette vint demeurer avec moi, et, comme je reprenais l'état de marchand de nouveautés ambulant, il fut décidé qu'elle m'accompagnerait dans mes courses. La première tournée que nous fîmes ensemble fut des plus heureuses. Seulement, à l'instant où je quittais Melun, l'aubergiste chez lequel j'étais descendu m'avertit que le commissaire de police avait témoigné quelque regret de n'avoir pas examiné mes papiers, mais que ce qui était différé n'était pas perdu, et qu'à mon prochain passage, il se proposait de me faire une visite. L'avis me surprit ; il fallut que j'eusse été déjà désigné comme suspect. Aller plus loin, c'était peut-être me compromettre; je rabattis aussitôt sur Paris, me pro-

mettant bien de ne plus faire d'excursion tant que je n'aurai pas réussi à rendre moins défavorable les chances qui se réunissaient contre moi.

Parti de très-grand matin, j'arrivai de bonne heure au faubourg Saint-Marceau : à mon entrée, j'entends des colporteurs hurler cette finale : *qui condamne deux particuliers très-connus à être fait mourir aujourd'hui en place de Grève.* J'écoute : il me semble que le nom d'Herbaux a résonné à mon oreille ; Herbaux, l'auteur du faux qui a causé tous mes malheurs ! J'écoute plus attentivement encore, mais avec un saisissement involontaire, et cette fois le crieur, dont je me suis approché, répète la sentence avec des variantes : *Voici l'arrêt du tribunal criminel du département de la Seine, qui condamne à la peine de mort les nommés Armand Saint-Léger, ancien marin, né à Bayonne, et César Herbaux, forçat libéré, né à Lille, atteints et convaincus d'assassinat,* etc.

Il n'y avait plus à en douter : le misérable qui m'avait perdu allait porter sa tête sur l'échafaud. L'avouerais-je ? ce fut une impression de joie que je ressentis, et pourtant je frémissais. Tourmenté de nouveau dans mon existence, agité d'inquiétudes sans cesse renaissantes, j'eusse voulu anéantir cette population des prisons et des bagnes, qui, après m'avoir lancé dans l'abîme, pouvait m'y maintenir par ses cruelles révélations. On ne s'étonnera donc pas de l'empressement avec lequel je courus au Palais de Justice, afin de m'assurer par moi-même de la vérité : il n'était pas encore midi, et j'eus toute les peines du monde à arriver jusqu'à la grille, auprès de laquelle je pris position, en attendant l'instant fatal.

Quatre heures sonnent enfin. Le guichet s'ouvre : un homme paraît le premier dans la charrette.... ; c'est Herbaux. La figure couverte d'une pâleur mortelle, il affiche une fermeté que dément l'agitation convulsive de ses traits. Il affecte de parler à son compagnon, qui déjà est hors d'état de l'entendre. Au signal du départ, Herbaux, d'un front qu'il s'efforce de rendre audacieux, promène ses regards sur la foule ; ses yeux rencontrent les miens.... Il fait un mouvement ; son teint s'anime... Le cortége a passé. Je restai aussi immobile que les faisceaux de bronze auxquels je m'étais attaché, et je me serais sans doute encore longtemps oublié dans cette attitude, si un inspecteur du Palais ne m'eût enjoint de me retirer. Vingt minutes après, une voiture chargée d'un panier rouge, et escortée par un gendarme, traversa au trot le Pont-au-Change, se dirigeant vers le cimetière des condamnés. Alors, le cœur serré, je m'éloignai, et regagnai le logis en faisant les plus tristes réflexions.

J'ai appris depuis que, pendant sa détention à Bicêtre, Herbaux avait exprimé le regret de m'avoir fait condamner innocent. Le crime qui avait conduit ce scélérat à l'échafaud était un assassinat commis de complicité avec Saint-Léger sur une dame de la place Dauphine. Ces deux misérables s'étaient introduits chez leur victime, sous le prétexte de lui donner des nouvelles de son fils, qu'ils avaient vu, disaient-ils, à l'armée.

Quoiqu'en définitive l'exécution d'Herbaux ne dût avoir aucune influence directe sur ma position, elle me consterna : j'étais épouvanté de m'être trouvé en contact avec des brigands, destinés au bourreau ; mes souvenirs me ravalaient à mes propres yeux ; je rougissais en quelque sorte en face de moi-même ; j'aurais souhaité perdre la mémoire, et mener une démarcation impénétrable entre le passé et le présent, car, je ne le voyais que trop, l'avenir était dans la dépendance du passé, et j'étais d'autant plus malheureux, qu'une police à qui il n'est pas toujours donné d'agir avec discernement, ne me permettait pas de m'oublier. Je me voyais de nouveau à la veille d'être traqué comme une bête fauve. La persuasion qu'il me serait interdit de devenir honnête homme me livrait presque au désespoir : j'étais silencieux, morose, découragé. Annette s'en aperçut ; elle demanda à me consoler ; elle proposait de se dévouer pour moi ; elle me pressait de questions ; mon secret m'échappa : je n'ai jamais eu lieu de m'en repentir. L'activité, le zèle et la présence d'esprit de cette femme me devinrent très-utiles. J'avais besoin d'un passe-port ; elle détermina Jacquelin à me prêter le sien ; et, pour me mettre à même d'en faire usage, celui-ci me donna, sur sa famille et sur ses relations, les renseignements les plus complets. Muni de ces instructions, je me remis en voyage, et parcouru toute la Basse-Bourgogne. Presque partout il me fallut montrer que j'étais en règle : si l'on eût comparé l'homme avec le signalement, il eût été facile de découvrir la fraude ; mais nulle part on ne me fit d'observation ; et, pendant plus d'un an, à quelques alertes près qui ne valent pas la peine d'être ici mentionnées, le nom de Jacquelin me porta bonheur.

Un jour que j'avais déballé à Auxerre, en me promenant tranquillement sur le port, je rencontrai le nommé Paquay, voleur de profession, que j'avais vu à Bicêtre, où il subissait une détention de six années. Il m'eût été fort agréable de l'éviter, mais il m'accosta presque à l'improviste ; et, dès les premières paroles qu'il m'adressa, je pus me convaincre qu'il ne serait pas prudent d'essayer de le méconnaître. Il était très-curieux de savoir ce que je faisais ; et comme j'entrevis dans sa conversation qu'il se proposait de m'associer à des vols, j'imaginai, pour me débarrasser de lui, de parler de la police d'Auxerre, que je lui représentai comme très-vigilante, et par conséquent très-redoutable. Je crus observer que l'avis faisait impression ; je chargeai le tableau, jusqu'à ce qu'enfin, après m'avoir écouté avec une très-inquiète attention, il s'écria tout à coup : — Diable ! il paraît qu'il ne fait pas bon ici ; le coche part dans deux heures ; si tu veux, nous détalerons. — C'est cela, lui répondis-je ; s'il s'agit de filer, je suis ton homme. — Puis, sur ce, je le quittai, après avoir promis de le rejoindre aussitôt que j'aurais terminé quelques préparatifs qui me restaient à faire. C'est une si pitoyable condition que celle du forçat évadé, que, s'il ne veut pas être dénoncé, ou être impliqué dans quelque attentat, il est toujours réduit à prendre l'initiative, c'est-à-dire à se faire dénonciateur. Rendu à l'auberge, j'écrivis donc la lettre suivante au lieutenant de gendarmerie,

La bastonnade.

que je savais être à la piste des auteurs d'un vol récemment commis dans les bureaux de la diligence.

« Monsieur,

» Une personne qui ne veut pas être connue, vous » prévient que l'un des auteurs du vol commis dans » les bureaux des messageries de votre ville, va par- » tir, à six heures, par le coche, pour se rendre à » Joigny, où l'attendent probablement ses complices. » Afin de ne pas le manquer, et de l'arrêter en temps » utile, il serait bon que deux gendarmes déguisés » montassent avec lui dans le coche; il est important » que l'on s'y prenne avec prudence, et qu'on ne » perde pas de vue l'individu, car c'est un homme » fort adroit. »

Cette missive était accompagnée d'un signalement si minutieusement tracé, qu'il impossible de s'y méprendre. L'instant du départ arrivé, je me rends sur les quais en prenant des chemins détournés, et de la fenêtre d'un cabaret, où je m'étais posté, j'aperçois Paquay qui entre dans le coche : bientôt après s'embarquent les deux gendarmes, que je reconnais à certaine encolure que l'on conçoit, mais qu'on ne saurait analyser. Par intervalles, ils se passent mutuellement un papier sur lequel ils jettent les yeux; enfin leurs regards s'arrêtent sur mon homme, dont le costume, contre l'habitude des voleurs, était une mauvaise enseigne. Se coche démarre, et je le vois s'éloigner avec d'autant plus de plaisir, qu'il emporte tout à la fois Paquay, ses propositions et même ses révélations, si, comme je n'en doutais pas, il avait eu la fantaisie d'en faire.

Le surlendemain de cette aventure, tandis que j'étais en train de faire l'inventaire de mes marchandises, j'entends un bruit extraordinaire, je mets la tête à la fenêtre : c'est la chaîne, que conduisent Thierry et ses argousins ! A cet aspect si terrible et si dangereux pour moi, je me retire brusquement, mais dans mon trouble je casse un carreau : soudain tous les regards se portent de ce côté; j'aurais voulu être aux entrailles de la terre. Ce n'est pas tout, pour mettre le comble à mon inquiétude, quelqu'un ouvre ma porte, c'est l'aubergiste *du Faisan*, madame *Gelat;* « Venez donc, M. Jacquelin, venez donc voir passer la chaîne, me crie-t-elle !... Oh ! il y a longtemps qu'on n'en a pas vu une si belle !... ils sont au moins cent cinquante, et de fameux gaillards encore !... Entendez-vous comme ils chantent ? Je remerciai mon hôtesse de son attention, et, feignant d'être occupé, je lui dis que je descendrais dans un moment. — Oh ! ne vous pressez pas, me répondit-elle, vous avez le temps,... ils couchent ici dans nos écuries. Et puis, si vous souhaitez causer avec leur chef, on va lui donner la chambre à côté de la vôtre. Le lieutenant Thierry, mon voisin ! A cette nouvelle, je ne sais pas

ce qui se passa dans moi; mais je pense que si madame Gelat m'eût observé, elle aurait vu mon visage pâlir et tous mes membres s'agiter comme par une espèce de tressaillement. Le lieutenant Thierry, mon voisin! Il pouvait me reconnaître, me signaler, un geste, un rien pouvait me trahir : aussi me donnais-je bien garde de me montrer. La nécessité d'achever mon inventaire légitimait mon manque de curiosité. Je passai une nuit affreuse. Enfin, à quatre heures du matin, le départ de l'infernal cortége me fut annoncé par le cliquetis des fers : je respirai.

Il n'a pas souffert celui qui n'a pas connu des transes pareilles à celles dans lesquelles me jeta la présence de cette troupe de bandits et de leurs gardiens. Reprendre des fers que j'avais brisés au prix de tant d'efforts, cette idée me poursuivait sans cesse : mon secret, je ne le possédais pas seul, il y avait des forçats par le monde, si je les fuyais, je les voyais prêts à me livrer : mon repos, mon existence étaient ménacés partout, et toujours. Un coup d'œil, le nom d'un commissaire, l'apparition d'un gendarme, la lecture d'un arrêt, tout devait exciter et entretenir mes alarmes. Que de fois j'ai maudit les pervers qui, trompant ma jeunesse, avaient souri à l'élan désordonné de mes passions, et ce tribunal qui, par une condamnation injuste, m'avait précipité dans un gouffre dont je ne pouvais plus secouer la souillure, et ces institutions qui ferment la porte au repentir!... J'étais hors de la société, et pourtant je ne demandais qu'à lui donner des garanties; je lui en avais donné; j'en atteste ma conduite invariable à la suite de chacune de mes évasions, mes habitudes d'ordre, et ma fidélité scrupuleuse à remplir tous mes engagements.

L'industrie des forçats au bagne.

Maintenant il s'élevait dans mon esprit quelques craintes au sujet de ce Paquay, dont j'avais provoqué l'arrestation; en y réfléchissant, il me sembla que dans cette circonstance j'avais agi bien légèrement; j'avais le pressentiment de quelque malheur : ce pressentiment se réalisa. Paquay, conduit à Paris, puis ramené à Auxerre pour une confrontation, apprit que j'étais encore dans la ville; il m'avait toujours soupçonné de l'avoir dénoncé, il prit sa revanche. Il raconta au geôlier tout ce qu'il savait sur mon compte. Celui-ci fit son rapport à l'autorité, mais ma réputation de probité était si bien établie dans Auxerre, où je faisais des séjours de trois mois, que, pour éviter un éclat fâcheux, un magistrat dont je tairai le nom me fit appeler et m'avertit de ce qui se passait. Je n'eus pas besoin de lui confesser la vérité, mon trouble la lui révéla tout entière; je n'eus que la force de lui dire : — Ah! monsieur! je voulais être honnête homme! Sans me répondre, il sortit et me laissa seul; je compris son généreux silence.

En un quart d'heure j'eus perdu de vue Auxerre, et, de ma retraite, j'écrivis à Annette, pour l'instruire de cette nouvelle catastrophe. Afin de détourner les soupçons, je lui recommandai de rester encore une quinzaine de jours *au Faisan*, et de dire à tout le monde que j'étais allé à Rouen pour y faire des emplettes, ce terme expiré, Annette devait me réjoindre à Paris; elle y arriva en effet le jour que je lui avais indiqué. Elle m'apprit que le lendemain de mon départ, des gendarmes déguisés s'étaient présentés à mon magasin pour m'arrêter, et que ne m'ayant pas trouvé, ils avaient dit qu'on ne s'en tiendrait pas là, et qu'on finirait par me découvrir.

Ainsi on allait continuer les recherches : c'était là un contre-temps qui dérangeait tous mes projets : signalé sous le nom de Jacquelin, je me vis réduit à le quitter et à renoncer encore une fois à l'industrie que je m'étais créée.

Il n'y avait plus de passe-port, quelque bon qu'il fût, qui pût me mettre à l'abri dans les cantons que je parcourais d'ordinaire; et dans ceux où l'on ne m'avait jamais vu, il était vraisemblable que mon apparition insolite éveillerait des soupçons. La conjoncture devenait terriblement critique. Quel parti prendre? c'était là mon unique préoccupation, lorsque le hasard me procura la connaisance d'un marchand tailleur de la cour Saint-Martin : il désirait vendre son fonds. J'en traitai avec lui, persuadé que je ne serais nulle part plus en sûreté qu'au cœur d'une capital, où il est si aisé de se perdre dans la foule. En effet, il s'écoula près de huit mois sans que rien vînt troubler la tranquillité dont nous jouissions, ma mère, Annette et moi. Mon établissement prospérait : chaque jour il prenait de l'accroissement. Je ne me bornais plus, comme mon prédécesseur à la confection des habits; je faisais aussi le commerce des draps, et j'étais peut-être sur le chemin de la fortune, quand tout à coup, un matin mes tribulations recommencèrent.

J'étais dans mon magasin; un commissionnaire se présente et me dit que l'on m'attend chez un traiteur de la rue Aumaire; je présume qu'il s'agit de quelque marché à conclure, je me rends aussitôt dans l'endroit indiqué. On m'introduit dans un cabinet, et j'y trouve deux échappés du bagne de Brest : l'un d'eux était ce Blondy, qu'on a vu diriger la malheureuse évasion de Pont-à-Lezen : — Nous sommes ici depuis dix jours, me dit-il, et nous n'avons pas le sou, Hier, nous t'avons aperçu dans un magasin; nous avons appris qu'il était à toi, et ça m'a fait plaisir, je l'ai dit à l'ami... Maintenant nous ne sommes plus si inquiets, car on te connaît, tu n'es pas homme à laisser des camarades dans l'embarras.

L'idée de me voir à la merci de deux bandits que je savais capables de tout, même de me vendre à la police, ne fût-ce que pour me faire pièce, quitte à se perdre eux-mêmes, était accablante. Je ne laissai pas d'exprimer combien j'étais satisfait de me trouver avec eux; j'ajoutai que n'étant pas riche, je regrettais de ne pouvoir disposer en leur faveur que de cinquante francs : ils parurent se contenter de cette somme, et, en me quittant, ils m'annoncèrent qu'ils étaient dans l'intention de se rendre à Châlons-sur Marne, où ils avaient, disaient-ils, des *affaires*. J'eusse été trop heureux qu'ils se fussent pour toujours éloignés de Paris, mais, en me faisant leurs adieux, ils me promettaient de revenir bientôt, et je restais effrayé de leur prochain retour. N'allaient-ils pas me considérer comme leur vache à lait, et mettre un prix à leur discrétion? Ne seraient-ils pas insatiables...? Qui me répondait que leurs exigences se borneraient à la possibilité? Je me voyais déjà le banquier de ces messieurs et de beaucoup d'autres, car il était à présumer que, suivant la coutume usitée parmi les voleurs, si je me lassais de les satisfaire, ils me repasseraient à leurs connaissances pour me rançonner sur de nouveaux frais; je ne pouvais être bien avec eux que jusqu'au premier refus; parvenu à ce terme, il était hors de doute qu'ils me joueraient quelque méchant tour. Avec de tels garnements à mes trousses, on comprendra que je n'étais pas à mon aise! Il s'en fallait que ma situation fût plaisante, elle fut encore empirée par une bien funeste rencontre.

On se souvient, ou on ne se souvint pas, que ma femme, après son divorce, avait convolé à de secondes noces : je la croyais dans le département du Pas-de-Calais, tout occupée dè faire son bonheur et celui de son mari, lorque dans la rue du Petit-Carreau, je me trouvai nez à nez avec elle; impossible de l'éviter elle m'avait reconnu. Je lui parlai donc, et, sans lui rappeler ses torts à mon égard, comme le délâbrement de sa toilette me montrait de reste qu'elle n'était pas des plus heureuses, je lui donnai quelque argent. Peu-être imagina-t-elle alors que c'était là une générosité intéressée, cependant il n'en était rien, il ne m'était pas même venu à la pensée que l'ex-dame Vidocq pût me dénoncer. A la verité en me remémorant plus tard nos anciens demêlés, je jugeai que mon cœur m'avait tout-à-fait conseillé dans le sens de la prudence; je m'applaudis alors de ce que j'avais fait, et il me parut très-convenable que cette femme, dans sa détresse, pût compter sur moi pour quelques secours; détenu ou éloigné de Paris, je n'étais plus à même de soulager sa misère. Ce devait être pour elle une considération qui devait la déterminer à garder le silence, je le crus du moins; on verra plus tard si je m'étais trompé.

L'entretien de mon ex-femme était une charge à laquelle je m'étais résigné, mais cette charge, je n'en connaissais pas tout le poids. Une quinzaine s'était écoulée depuis notre entrevue; un matin, on me fait prier de passer rue de l'Échiquier : je m'y rends, et au fond d'une cour, dans un rez-de-chaussée assez propre quoique médiocrement meublé, je revois, non-seulement ma femme, mais encore, ses nièces et leur père, le terroriste Chevalier, qui venait de subir une détenttion de six moix, pour vol d'argenterie : un coup d'œil suffi pour me convaincre que c'était une famille qui me tombait sur les bras. Tous ces gens-là étaient dans le plus absolu dénuement; je les détestais, je les maudissais, et pourtant je n'avais rien de mieux à faire que de leur tendre la main. Je me saignai

pour eux. Les réduire au désespoir, c'eût été me perdre, et plutôt que de revenir en la puissance des argousins, j'étais résolu à faire le sacrifice de mon dernier sou.

A cette époque, il semblait que le monde entier se fût ligué contre moi; à chaque instant il me fallait dénouer les cordons de ma bourse, et pour qui ? pour des êtres qui, regardant ma libéralité comme obligatoire, étaient prêts à me trahir aussitôt que je ne leur paraîtrais plus une ressource assurée. Quand je rentrai de chez ma femme, j'eus encore une preuve du malheur attaché à la condition de forçat évadé, Annette et ma mère étaient en pleurs. En mon absence, deux hommes ivres m'avaient demandé, et sur la réponse que je n'y étais pas, ils s'étaient répandus en invectives et en menaces, qui ne me laissaient aucun doute sur la perfidie de leurs intentions Au portrait que me fit Annette de ces deux individus, il me fut aisé de reconnaître Blondy et son camarade Duluc Je n'eus pas la peine de deviner leurs noms; d'ailleurs ils avaient donné une adresse avec injonction formelle d'y porter *quarante francs*, c'était plus qu'il ne fallait pour me mettre sur la voie; car, à Paris, il n'y avait qu'eux de capables de m'intimer un pareil ordre. Je fus obéissant, très-obéissant; seulement, en payant ma contribution à ces deux coquins, je ne pus m'empêcher de leur faire observer qu'ils avaient agi fort inconsidérement. — Voyez le beau coup que vous avez fait, leur dis-je, on ne savait rien à la *cassine* et vous avez *mangé le morceau!* (vous avez tout dit) ma femme, qui a l'établissement en son nom, va peut-être vouloir me mettre à la porte, et alors il me faudra *gratter les pavés* (vivre dans la misère.) — Tu viendras *grinchir* (voler) avec nous, me répondirent les deux brigands.

J'essayai de leur démontrer qu'il vaut infiniment mieux devoir son existence au travail que d'avoir sans cesse à redouter l'action d'une police, qui, tôt ou tard, enveloppe les malfaiteurs dans ses filets. J'ajoutai que souvent un crime conduit à un autre; que tel croit risquer le carcan, qui court tout droit à la guillotine, et la conclusion de mon discours fut qu'ils feraient sagement de renoncer à la périlleuse carrière qu'ils avaient embrassée.

— Pas mal ! s'écria Blondy, quand j'eus achevé ma mercuriale... Pas mal ! Pourrais-tu pas en attendant nous indiquer quelque *cambriole à rincer* (quelque chambre à dévaliser)? c'est que, vois-tu, nous sommes comme Arlequin, nous avons plus besoin d'argent que d'avis. Et ils me quittèrent en me riant au nez. Je les rappelai pour leur protester de mon dévouement, et les priai de ne plus reparaître à la maison. — Si ce n'est que çà, me dit Duluc, on s'en abstiendra. — Eh ! oui, l'on s'en abstiendra, répéta Blondy, puisque çà déplait à madame.

Ce dernier ne s'abstint pas longtemps. Dès le surlendemain, à la tombée de la nuit, il se présenta à mon magasin, et demanda à me parler en particulier. Je le fis monter dans ma chambre. — Nous sommes seuls, me dit-il, en faisant d'un coup d'œil la revue du local; et quand il se crut assuré qu'il n'y avait pas de témoins, il tira de sa poche onze couverts d'argent et deux montres d'or, qu'il posa sur le guéridon : — Quatre cents *balles* (francs) tout cela... ce n'est pas cher... les *bogues d'orient et la blanquette* (les montres d'or et l'argenterie). Allons, *aboule du carle* (compte-moi de l'argent). — Quatre cents balles, répondis-je tout troublé par une aussi brusque sommation, je ne les ai pas. — Peu m'importe. Va *bloquir* (vendre). — Mais si l'on veut savoir !... — Arrange-toi ; il me faut du *poussier* (de la monnaie), ou si tu aimes mieux, je t'enverrai des chalands de la préfecture... Tu entends ce que parler veut dire... Du poussier, et pas tant de façon.

Je ne l'entendais que trop bien... Je me voyais déjà dénoncé, privé de l'état que je m'étais fait, reconduit au bagne... Les quatre cents francs furent comptés.

CHAPITRE XX

Encore un brigand. — Ma carriole d'osier. — Arrestation des deux forçats. — Découvertes épouvantables. — Saint-Germain veut m'embaucher pour un vol. — J'offre de servir la police. — Perplexités horribles. — Ma cachette. — Aventure comique. — Chevalier m'a dénoncé. — Annette au dépôt de la préfecture. — Je me prépare à quitter Paris. — On me saisit en chemise. — Je suis conduit à Bicêtre.

Me voilà recéleur ! J'étais criminel malgré moi; mais enfin je l'étais, puisque je prêtais les mains au crime : on ne conçoit pas d'enfer pareil à celui dans lequel je vivais. Sans cesse j'étais agité ; remords et crainte, tout venait m'assaillir à la fois; la nuit, le jour, à chaque instant, j'étais sur le qui vive. Je ne dormais plus, je n'avais plus d'appétit, le soin de mes affaires ne m'occupait plus , tout m'était odieux. Tout ! non, j'avais près de moi Annette et ma mère. Mais ne me faudrait-il pas les abandonner? Tantôt, je frémis à cette réminiscence de mes appréhensions, ma demeure se transformait en un abominable repaire, tantôt elle était envahie par la police, et la perquisition mettait au grand jour les preuves d'un méfait qui allait attirer sur moi la vindicte des lois. Harcelé par la famille Chevalier, qui me dévorait; tourmenté par Blondy, qui ne se lassait pas de me soutirer de l'argent; épouvanté de ce qu'il y avait d'horrible et d'incurable dans ma position, honteux d'être tyrannisé par les plus viles créatures que la terre eût porté, irrité de ne pouvoir briser cette chaîne morale qui me liait irrévocablement à l'opprobre du genre humain, je me sentis poussé au désespoir, et pendant huit jours je roulai dans ma tête les plus sinistres projets. Blondy, l'exécrable Blondy, était celui surtout contre qui se tournait toute ma rage. Je l'aurais étranglé de bon cœur, et pourtant je l'accueillais encore, je le ménageais. Emporté, violent comme je l'étais, tant de patience était un miracle, c'était Annette qui me le commandait. Oh ! que je faisais alors des vœux bien sincères pour

que, dans une des excursions fréquentes que faisait Blondy, quelque bon gendarme pût lui mettre la main sur le collet! Je me flattais que c'était là un événement très-prochain, mais chaque fois qu'une absence un peu plus longue que de coutume me faisait présumer que j'étais enfin délivré de ce scélérat, il paraissait, et avec lui revenaient tous mes soucis.

Un jour, je le vis arriver avec Duluc et un ex-employé des droits réunis, nommé Saint-Germain, que j'avais connu à Rouen, où, comme tant d'autres, il ne jouissait que provisoirement de la réputation d'honnête homme. Saint-Germain, pour qui j'étais le négociant Blondel, fut fort étonné de la rencontre; mais il suffit de deux mots de Blondy pour lui donner la clef de toute mon histoire: j'étais un *fieffé coquin;* la confiance prit la place de l'étonnement, et Saint-Germain, qui, à mon aspect, avait d'abord froncé le sourcil, se dérida. Blondy m'apprit qu'ils allaient partir tous trois pour les environs de Senlis, et me pria de lui prêter la carriole d'osier dont je me servais pour courir les foires. Heureux d'être débarrassé de ces garnements à ce prix, je m'empressai de leur donner une lettre pour la personne qui la remisait. On leur livra la voiture avec les harnais; ils se mirent en route, et je restai dix jours sans recevoir de leurs nouvelles : ce fut Saint-Germain qui m'en apporta. Un matin, il entra chez moi; il avait l'air effaré et paraissait excédé de fatigue. — Eh bien! me dit-il, les camarades sont arrêtés. — Arrêtés! m'écriai-je, dans le transport d'une joie que je ne pu contenir; mais, reprenant aussitôt mon sang-froid, je demandai des détails, en affectant d'être consterné. Saint-Germain me raconta fort brièvement comme quoi Blondy et Duluc avaient été arrêtés, uniquement parce qu'ils voyageaient sans papiers; je ne crus rien de ce qu'il disait, et je ne doutai pas qu'ils n'eussent fait quelque coup. Ce qui me confirma dans mes soupçons, c'est qu'à la proposition que je fis de leur envoyer de l'argent, Saint-Germain répondit qu'ils n'en avaient que faire. En s'éloignant de Paris, ils possédaient cinquante francs à eux trois; certes, avec une somme aussi modique il leur aurait été bien difficile de faire des économies; comment advenait-il qu'ils ne fussent pas encore au dépourvu? la première idée qui me vint fut qu'ils avaient commis quelque vol considérable, dont ils ne se souciaient pas de me faire confidence: je découvris bientôt qu'il s'agissait d'un attentat beaucoup plus grave.

Deux jours après le retour de Saint-Germain, il me prit la fantaisie d'aller voir ma carriole, qu'il avait ramenée : je remarquai d'abord qu'on en avait changé la plaque. En visitant l'intérieur, j'aperçus sur la doublure de coutil blanc et bleu des taches rouges fraîchement lavées; puis, ayant ouvert le coffre pour prendre la clef d'écrou, je le trouvai rempli de sang, comme si l'on y eût déposé un cadavre. Tout était éclairci, la vérité s'annonçait plus épouvantable encore que mes conjectures; je n'hésitai pas : plus intéressé peut-être que les auteurs du meurtre, à en faire disparaître les traces, la nuit suivante, je conduisis la voiture sur les bords de la Seine; parvenu au-dessus de Bercy, dans un lieu isolé, je mis le feu à de la paille et à du bois sec dont je l'avais bourrée, et je ne me retirai que lorsqu'elle eût été réduite en cendres.

Saint-Germain, à qui je communiquai le lendemain mes remarques, sans lui dire toutefois que j'eusse brûlé ma carriole, m'avoua enfin que le cadavre d'un roulier assassiné par Blondy, entre Louvres et Dammartin, y avait été caché jusqu'à ce qu'on eut trouvé l'occasion de le jeter dans un puits. Cet homme, l'un des plus audacieux scélérats que j'aie rencontrés, parlait de ce forfait comme s'il se fût entretenu de l'action la plus innocente : c'était le rire sur les lèvres et du ton le plus détaché, qu'il en énumérait jusqu'aux moindres circonstances. Il me faisait horreur, je l'écoutais dans une sorte de stupéfaction; quand je l'entendis me déclarer qu'il lui fallait l'empreinte des serrures d'un appartement dont je connaissais le locataire, mes terreurs furent à leur comble. Je voulus lui faire quelques observations. — Et que ça me fait à moi? me répondit-il, en affaires comme en affaires; parce que tu le connais!... raison de plus : tu sais les êtres, tu me conduiras et nous partagerons... Allons! ajouta-t-il, il n'y a pas à tortiller, il me faut l'empreinte. Je feignis de me rendre à son éloquence : Des scrupuleux comme ça!... tais-toi donc! reprit Saint-Germain, tu me fais *suer* (l'expression dont il se servit était un peu moins congrue). Enfin, à présent c'est dit, nous sommes de moitié.—Grand Dieu! quelle association! ce n'était guère la peine de me réjouir de la mésaventure de Blondy : je tombais véritablement de fièvre en chaud mal. Blondy pouvait encore céder à certaines considérations, Saint-Germain jamais, et il était bien plus impérieux dans ses exigences. Exposé à me voir compromis d'un instant à l'autre, je me déterminai à faire une démarche auprès de M. Henry, chef de la division de sûreté à la préfecture de police : j'allai le voir; et après lui avoir dévoilé ma situation, je lui déclarai que si l'on voulait tolérer mon séjour à Paris, je donnerais des renseignements précieux sur un grand nombre de forçats évadés, dont je connaissais la retraite et les projets.

M. Henry me reçut avec assez de bienveillance; mais, après avoir réfléchi un moment à ce que je lui disais, il me répondit qu'il ne pouvait prendre aucun engagement vis-à-vis de moi. — Cela ne doit point vous empêcher de me faire des révélations, continua-t-il, on jugera alors à quel point elles sont méritoires, et peut-être.... — Ah! Monsieur, point de peut-être, ce serait risquer ma vie : vous n'ignorez pas de quoi sont capables les individus que je désire vous signaler, et si je dois être reconduit au bagne après que quelque partie d'une instruction juridique aura constaté que j'ai eu des rapports avec la police, je suis un homme mort. — En ce cas, n'en parlons plus.—Et il me laissa partir sans même me demander mon nom.

J'avais l'âme navrée de l'insuccès de cette tentative. Saint-Germain ne pouvait manquer de revenir :

il allait me sommer de lui tenir ma parole; je ne savais plus que faire : devais-je avertir la personne que nous étions convenus de dévaliser ensemble? S'il eût été possible de me dispenser d'accompagner Saint-Germain, il aurait été moins dangereux de donner un pareil avis; mais j'avais promis de l'assister, il n'y avait pas d'apparence que je pusse, sous aucun prétexte, me dégager de ma promesse; je l'attendais comme on attend un arrêt de mort. Une semaine, deux semaines, trois semaines se passèrent dans ces perplexités. Au bout de ce temps je commençai à respirer; après deux mois je fus tranquille tout à fait; je croyais que, comme ses deux camarades, il s'était fait arrêter quelque part. Annette, je m'en souviendrai toujours, fit une neuvaine, *brûla* au moins une douzaine de cierges, *à leur intention.* — Mon Dieu! s'écriait-elle quelquefois, faites-moi la grâce qu'ils restent où ils sont! La tourmente avait été de longue durée; les instants de calme furent bien courts, ils précédèrent la catastrophe qui devait décider de mon existence.

Le 3 mai 1809, au point du jour, je suis éveillé par quelques coups frappés à la porte de mon magasin; je descends pour voir de quoi il s'agit, et je me dispose à ouvrir, lorsque j'entends un colloque à voix basse : — C'est un homme vigoureux, disent les interlocuteurs, prenons nos précautions! Plus de doute sur les motifs de cette visite matinale; je remonte à la hâte dans ma chambre; Annette est instruitte de ce qui se passe; elle ouvre la fenêtre, et, tandis qu'elle entame la conversation avec les agents, m'esquivant en chemise par une issue qui donne sur le carré, je gagne rapidement les étages supérieurs. Au quatrième, je regarde; j'écoute : je suis seul. Dans un renfoncement au-dessous du lambris, se trouve un lit caché par un lambeau de damas cramoisi en forme de rideau : pressé par la circonstance, et certain que déjà l'escalier est gardé, je me jette sous les matelas; mais à peine m'y suis-je blotti, quelqu'un entre; on parle, je reconnais la voix, c'est celle d'un jeune homme nommé Fossé, dont le père, monteur en cuivre, était couché dans la pièce contigue; un dialogue s'établit :

SCÈNE PREMIÈRE.

LE PÈRE, LA MÈRE, LE FILS.

Le fils. Vous ne savez pas, papa? on cherche le tailleur;... on veut l'arrêter; toute la maison est en l'air... Entendez-vous la sonnette?... Tiens, tiens, les voilà qui sonnent chez l'horloger.

La mère. Laisse-les sonner, ne te mêle pas de çà; les affaires des autres nous regardent pas : (*A son mari.*) Allons, mon homme, habille-toi donc, ils n'auraient qu'à venir.

Le père. (Bâillant; il est à présumer qu'en même temps il se frottait le front.) Le diable les emporte! et qu'est-ce qu'ils veulent donc au tailleur?

Le fils. Je ne sais pas, papa; mais ils sont joliment du monde, et des mouchards, et des gendarmes, qui mènent le commissaire avec eux.

Le père. C'est pt'être rien du tout seulement.

La mère. Et qu'est-ce qu'il peut avoir fait? un tailleur!

Le père. Qu'est-ce qu'il peut avoir fait?... il peut avoir fait;... ah! j'y suis!... puisqu'il vend du drap; il aura fait des habits avec des marchandises anglaises.

La mère. Il aura, comme on dit, employé des denrées coroniales; tu me fais rire, toi : est-ce qu'on l'arrêterait pour ça?

Le père. Je le crois bien qu'on l'arrêterait pour ça, et le blocus continental, c'est-il pour des prunes qu'on l'a décrété?

Le fils. Le blocus continental! qu'est-ce que ça veut dire, papa?... ça va-t-il sur l'eau?

La mère. Ah! oui, dis-nous donc ce que ça veut dire, et mets-nous ça au plus juste?

Le père. Ça veut dire que le tailleur va pt'être bien être bloqué.

La mère. Oh! mon Dieu! le pauvre homme! je suis sûre qu'ils vont l'emmener... des criminels comme ça, qui ne sont pas coupables, si ça ne dépendait que de moi... je crois que je les cacherais dans ma chemise.

Le père. Sais-tu qui fait du volume le tailleur? c'est un fameux corps!

La mère. C'est égal, je le cacherais tout de même. Je voudrais qu'il vienne ici. Tu te souviens de ce déserteur?...

Le père. Chut! chut! les voilà qui montent.

SCÈNE DEUXIÈME.

LES PRÉCÉDENTS, LE COMMISSAIRE, DES GENDARMES, DES MOUCHARDS.

Dans ce moment, le commissaire et ses estafiers, après avoir parcouru la maison du haut en bas, arrivent sur le pallier du quatrième.

Le commissaire. Ah! la porte est ouverte. Je vous demande pardon du dérangement, mais c'est dans l'intérêt de la société... Vous avez pour voisin un grand scélérat, un homme capable de tuer père et mère,

La femme. Quoi, monsieur Vidocq?

Le commissaire. Oui, *Vidocq,* madame, et je vous enjoins, dans le cas où vous ou votre mari lui auriez donné asile, de me le déclarer sans délai.

La femme. Ah! monsieur le commissaire, vous pouvez chercher partout, si ça vous fait plaisir... nous, donner asile à quelqu'un!...

Le commissaire. D'abord, cela vous regarde, la loi est excessivement sévère! c'est un article sur lequel elle ne plaisante pas, et vous vous exposeriez à

des peines très-graves; pour un condamné à la peine capitale, il n'y va rien moins que de...

Le mari (*vivement.*). Nous ne craignons rien, monsieur le commissaire.

Le commissaire. Je le crois... je m'en rapporte parfaitement à vous. Cependant pour n'avoir rien à me reprocher, vous me permettrez de faire ici une petite perquisition, c'est une simple formalité d'usage. (*S'adressant à sa suite.*) Messieurs, les issues sont bien gardées? »

Après une visite assez minutieuse de la pièce du fond, le commissaire revient dans celle où je suis. — Et dans ce lit, dit-il, en levant le lambeau de damas cramoisi, pendant que du côté des pieds, je sentais remuer un des coins du matelas, que l'on laissa retomber nonchalamment. — Pas plus de Vidocq que sur la main. Allons! il se sera rendu invisible, reprit le commissaire, il faut y renoncer. On n'imaginerait jamais de quel énorme poids ces paroles me soulagèrent. Enfin toute la bande des alguazils se retira; la femme du monteur en cuivre les accompagna avec force politesses, et je me trouvais seul avec le père, le fils et une petite fille, qui ne me croyaient pas si près d'eux. Je les entendis me plaindre. Mais bientôt madame Fossé accourut en montant l'escalier quatre à quatre; elle était tout essoufflée; j'eus encore la venette.

SCÈNE TROISIÈME.

LE MARI, LA FEMME, ET LE FILS.

La femme. Oh! mon Dieu! mon Dieu! Combien qu'il y a de monde d'amassé dans la rue... Allez! on en dit de belles sur le compte de M. Vidocq, j'espère qu'on en dégoise, et de toutes les couleurs. Tout de même, il faut qu'il y ait quelque chose de vrai; il n'y a jamais de feu sans fumée... Je sais bien toujours que c'était un fier *faigniant* que ton monsieur Vidocq : pour un maître tailleur, il avait plus souvent les bras que les jambes croisées.

Le mari. Te voilà encore comme les autres à faire des suppositions : vois-tu comme t'es mauvaise langue;... d'ailleurs, il n'y a qu'un mot qui serve, ça nous regarde pas. Je suppose encore que ça nous regarderait; eh bien! de quoi qu'ils l'accusent, qu'est-ce qu'ils chantent? je ne suis pas curieux...

La femme. Qu'est-ce qu'ils chantent, ça fait trembler seulement rien que d'y penser... Quand on dit d'un homme qu'il a été condamné à être fait mourir pour assassinat. Je voudrais que t'entende le petit tailleur de dessus de la place.

Le mari. Bah! jalousie de métier.

La femme. Et la portière du n° 27, qui dit comme ça qu'elle est bien sûre qu'elle l'a vu sortir tous les soirs avec un gros bâton, si bien déguisé qu'elle ne le reconnaissait pas.

Le mari. La portière dit ça?

La femme. Et qu'il allait attendre le monde dans les Champs-Élysées.

Le mari. Faut-il que tu sois bête!

La femme. Ah! faut-il que je sois bête! le rogomiste est pt'être bête aussi, quand il dit que c'est tous voleurs qui viennent là dedans et qu'il a vu M. Vidocq avec des visages qui avaient mauvaise mine.

Le mari. Eh bien! qui avaient mauvaise mine, après...

La femme. Après, après, toujours est-il que le commissaire a dit à l'épicier que c'est rien qui vaille... et pire que ça, puisqu'il a ajouté que c'était un grand coupable, que la justice ne pouvait venir à bout de le rattraper.

Le mari. Et tu la gobes... t'es joliment encore de ton pays; tu crois le commissaire, toi, tu ne vois pas que c'est un quart qu'il bat; et puis, tiens, on ne me mettra jamais dans la tête que M. Vidocq soit un malhonnête homme, il m'est avis, au contraire, que c'est un bon enfant, un homme rangé. Au surplus, qu'il soit ce qu'il voudra, ça nous regarde pas, mêlons-nous de notre ouvrage; voilà l'heure qui s'avance... il faut valser. Allons, *preste* au travail! »

La séance est levée : le père, la mère, le fils et une petite fille, toute la famille Fossé part, et je reste sous clef, réfléchissant aux insinuations perfides de la police, qui, pour me priver de l'assistance des voisins, s'attachait à me représenter comme un infâme scélérat. J'ai vu souvent depuis employer cette tactique, dont le succès se fonde toujours sur d'atroces calomnies, tactique révoltante, en ce qu'elle est injuste; tactique maladroite, en ce qu'elle produit un effet tout contraire à celui qu'on en attend, puisqu'alors les personnes qui eussent prêté main-forte pour l'arrestation d'un voleur, peuvent en être empêchées par la crainte de lutter contre un homme que le sentiment de son crime et la perspective de l'échafaud doivent pousser au désespoir.

Il y avait près de deux heures que j'étais enfermé : il ne se faisait aucun bruit dans la maison, ni dans la rue; les groupes s'étaient dispersés; je commençais à me rassurer, lorsqu'une circonstance bien ridicule vint compliquer ma situation. Un besoin des plus pressants s'annonçait par des coliques d'une telle violence, que, ne voyant dans la chambre aucun vase approprié à la nécessité, je me trouvai dans le plus cruel embarras; à force de fureter dans tous les coins et recoins, j'aperçois enfin une marmite en fonte... Il était temps, je la découvre, et..... à peine ai-je terminé, que j'entends fourrer une clef dans la serrure; je replace précipitamment le couvercle, et vite je me glisse de nouveau dans ma retraite : on entre; c'est la femme Fossé avec sa fille; un instant après viennent le père et le fils.

SCÈNE DERNIÈRE.

LE PÈRE, LA MÈRE, LES ENFANTS ET MOI.

Le père. Eh bien! ce restant de soupe d'hier n'est pas encore réchauffé?

La mère. Il n'est pas arrivé qu'il crie déjà : on va le mettre sur le feu, ton restant de soupe;..... avec lui, on dirait que la foire est sur le pont.

Le père. Est-ce que tu crois qu'ils n'ont pas faim, ces enfants?

La mère. Eh mon Dieu! on ne peut pas aller plus vite que les violons;..... ils attendront, ils feront comme moi : tu ferais bien mieux de souffler que de bougonner.

Le père (soufflant). Elle est donc gelée ta marmite?... ah je crois qu'elle chante,... entends-tu?

La mère. Non; mais je sens..., ce n'est pas possible autrement, il y a quelqu'un...

Le père. C'est les choux d'hier;..... c'est pt'être bien toi...? François rit, je parie que c'est lui...?

Le fils. Voilà comme il est, papa, il inculpe tout le monde.

Le père. C'est que vois-tu, comme on connaît les singes on les adore; je sais que tu es un cadet sujet à caution. Oh Dieu! que ça pue! ah ça? crois-tu être dans une écurie (*haussaut le ton*)? Est-ce dans une écurie que tu crois être (*s'adressant à sa femme*)? Voyons, si c'est toi, dis-le moi?

La mère. Est-il drôle, à présent? il veut toujours que ce soit moi...; c'est qu'elle ne se passe pas cette odeur.

Le père. C'est de plus fort en plus fort.

La petite fille. Maman, ça bout.

La mère. Maudit couvercle! je me suis brûlée.

Tous ensemble. O Dieu! quelle infection!

La mère. C'est une peste : on n'y tient pas... Fossé ouvre donc la fenêtre.

Le père. Vous le voyez, madame, c'est encore un des tours de votre fils...

Le fils. Papa, je te jure que non.

Le père. Tais-toi, fichu paresseux..... la preuve n'est pas convaincante...? monsieur ne peut pas aller au cinquième.....; il serait trop fatigué de monter un étage,..; il se foulerait la rate...., tu plains donc bien tes pas...; sois tranquille, je te corrigerai.

Le fils. Mais papa...

Le père. Ne me raisonne pas..., tu vois ce manche à balai....., il ne tient à rien que je te le casse sur le dos : avance ici que je te donne ta danse..... avance, te dis-je? je t'apprendrai... Ah! tu me nies.....

Le fils (pleurant). Mais, oui, puisque ce n'est pas moi.

Le père. Tu es capable de tout :... comme dit cet autre, tous menteurs, tous voleurs.

La mère. Pourquoi ne pas dire la vérité?

Le père. Oh non! il aimera mieux que je lui fiche une paye..., d'aussi bien, il va l'avoir,.. Ah! tu veux que je te donne ta tournée? ma femme, ferme la fenêtre, à cause des voisins.

La mère. Gare à toi! François, ça se gâte..., gare à toi! »

Nul doute, l'action va s'engager; sans hésiter, je soulève matelas, draps, couverture, et écartant brusquement le lambeau de damas, je me montre à la famille stupéfaite de mon apparition. On imaginerait difficilement à quel point ces braves gens furent surpris. Pendant qu'ils s'entre-regardent sans mot dire, j'entreprends de leur raconter le plus brièvement possible comme quoi je m'étais introduit chez eux; comme quoi je m'étais caché sous les matelas, comme quoi... Il est inutile de dire que l'on rit beaucoup de l'aventure de la marmite, et qu'il ne fut plus question de battre personne. Le mari et la femme s'étonnaient que je n'eusse pas été étouffé dans ma cachette; ils me plaignirent, et, avec une cordialité dont les exemples ne sont pas rares parmi les gens du peuple, ils m'offrirent des rafraîchissements, qui étaient bien nécessaires après une matinée si laborieuse.

On doit penser que je fus sur les épines, aussi longtemps que cette scène n'eut pas touché au dénouement..... Je suais à grosses gouttes; dans tout autre moment, je m'en fusse amusé; mais je songeais aux suites de la découverte inévitable qui se préparait, et personne moins que moi n'était en état d'apprécier tout ce qu'il y avait de burlesque dans la situation.... Me croyant perdu, j'aurais pu hâter l'instant fatal; c'eût été couper court à mes perplexités : une réflexion sur la mobilité des circonstances m'inspira de voir venir : je savais par plus d'une expérience qu'elles déconcertent quelquefois les plans les mieux conçus, comme aussi elles triomphent des cas les plus désespérés.

D'après l'accueil que me faisait la famille Fossé, il était probable que je n'aurais pas à me repentir d'avoir attendu l'événement : toutefois je n'étais pas pleinement rassuré; cette famille n'était pas heureuse; et ne pouvait-il pas se faire que cette première impression de bienveillance et de compassion, dont ne se défendent pas toujours les hommes les plus pervers, fît place à l'espoir d'obtenir quelque récompense en me livrant à la police? et puis, en supposant même que mes hôtes fussent ce qu'on appelle *francs du collier*, étais-je à l'abri d'une indiscrétion? Sans être doué d'une grande perspicacité, Fossé devina le secret de mes inquiétudes, qu'il réussit à dissiper par des protestations dont la sincérité ne devait pas se démentir.

Ce fut lui qui se chargea de veiller à ma sûreté; il commença par pousser des reconnaissances à la suite desquelles il m'informa que les agents de police, persuadés que je n'avais pas quitté le quartier, s'étaient établis en permanence dans la maison et dans les rues adjacentes; il m'apprit aussi qu'il était question de faire une seconde visite chez tous les locataires. De tous ces rapports, je conclus qu'il était urgent de déguerpir, car il était vraisemblable que cette fois l'on fouillerait à fond les logements.

La famille Fossé, comme la plupart des ouvriers de Paris, était dans l'usage d'aller souper chez un marchand de vin du voisinage, où elle portait ses provisions; il fut convenu que j'attendrais ce moment pour sortir avec elle. Jusqu'à la nuit, j'avais le temps de prendre mes mesures : je m'occupai d'abord à faire parvenir de mes nouvelles à Annette : ce fut Fossé qui organisa le message. Il eût été de la dernière imprudence qu'il se mît en communication directe avec elle. Voici ce qu'il fit : il se rendit dans la rue de Grammont, où il acheta un pâté, dans lequel il glissa le billet qu'on va lire :

« Je suis en sûreté. » Tiens-toi sur tes gardes : ne te fie à » personne. Ne te laisse pas prendre à » des promesses qu'on » n'a ni l'intention » ni le pouvoir de » tenir. Renferme-toi » dans ces quatre mots, » *je ne sais pas*. Fais » la bête, c'est le » meilleur moyen de » me prouver que tu » as de l'esprit. Je ne » peux pas te donner » de rendez-vous, mais » quand tu sortiras, » prends toujours la » rue Saint-Martin et » les boulevards. Sur- » tout ne te retourne » pas, je réponds de » tout. »

Les forgerons du bagne.

Le pâté confié à un commissionnaire de la place Vendôme, et adressé à *madame Vidocq*, tomba, ainsi que je l'avais prévu, dans les mains des agents, qui en permirent la remise, après avoir pris connaissance de la dépêche; ainsi je me trouvai avoir atteint deux buts à la fois, celui de les tromper, en leur persuadant que je n'étais plus dans le quartier, et celui de rassurer Annette, en lui faisant savoir que j'étais hors de danger. L'expédient m'avait réussi; enhardi par ce premier succès, je fus un peu plus calme pour effectuer les préparatifs de ma retraite. Quelqu'argent que j'avais pris à tout hasard sur ma table de nuit, servit à me procurer un pantalon, des bas, des souliers, une blouse ainsi qu'un bonnet de coton bleu destiné à compléter mon déguisement. Quand l'heure du souper fut venue, je sortis de la chambre avec toute la famille, portant sur ma tête, par surcroît de précautions une énorme platée de haricots et de mouton, dont l'appétissant fumet expliquait assez quel était le but de notre excursion. Le cœur ne m'en battit pas moins en me trouvant face à face, sur le carré du second, avec un agent que je n'avais pas d'abord aperçu, caché dans une encoignure.— Soufflez votre chandelle, cria-t-il brusquement à Fossé. — Et pourquoi? répliqua celui-ci, qui n'avait pris de la lumière que pour ne pas éveiller les soupçons. — Allons! pas tant de raisons, reprit le mouchard, et il souffla lui-même la chandelle. Je l'aurais volontiers embrassé! Dans l'allée, nous tombâmes sur plusieurs de ses confrères qui, plus polis que lui, se rangèrent pour nous livrer passage. Enfin nous étions dehors. Lorsque nous eûmes détourné l'angle de la place, Fossé prit le plat, et nous nous séparâmes. Afin de ne pas attirer l'attention, je marchai fort lentement jusqu'à la rue des Fontaines: une fois là, je ne m'amusais pas, comme disent les Allemands, à compter les boutons de mon habit, je pris ma course dans la direction du boulevard du Temple, et fendant l'air, j'étais arrivé à la rue de Bondy, qu'il ne m'était pas encore venu à l'idée de me demander où j'allais.

Cependant il ne suffisait pas d'avoir échappé à une première perquisition, les recherches pouvaient devenir des plus actives, Il m'importait de dérouter la police, dont les nombreux limiers ne manqueraient pas, suivant l'usage, de tout négliger pour ne s'occuper que de moi. Dans cette conjoncture très-critique, je résolus d'utiliser pour mon salut les individus que je regardais comme mes dénonciateurs. C'étaient les Chevalier, que j'avais vus la veille, et qui dans la conversation que j'avais eue avec eux, avaient laissé échapper quelques-uns de ces mots qu'on ne s'explique qu'après coup : convaincu que je n'avais plus aucun ménagement à garder vis-à-vis de ces misérables, je résolus de me venger d'eux, en même temps que je les forcerais à rendre gorge autant qu'il dépendrait de moi. C'était à une condition tacite que je les avais obligés, ils avaient violé la foi des traités, contrairement à leur intérêt même, ils avaient fait le mal, je me proposais de les punir d'avoir méconnu leur intérêt.

Le chemin n'est pas trop long du boulevard à la rue de l'Échiquier; je tombai comme une bombe au domicile des Chevalier, dont la surprise en me voyant libre, confirma tous mes soupçons. Chevalier imagina

Le Viatique au bagne.

d'abord un prétexte pour sortir; mais, fermant la porte à double tour, et mettant la clef dans ma poche je sautai sur un couteau de table, et dis à mon beau-frère que s'il poussait un cri, c'était fait de lui et des siens. Cette menace ne pouvait manquer de produire son effet; j'étais au milieu d'un monde qui me connaissait, et que devait épouvanter la violence de mon désespoir. Les femmes restèrent plus mortes que vives, et Chevalier, pétrifié, immobile comme la fontaine de grès sur laquelle il s'appuyait, me demanda, d'une voix éteinte, ce que j'exigeais de lui : Tu vas le savoir, lui répondis-je.

Je débutai par la réclamation d'un habit complet que je lui avais fourni le mois d'auparavant, il me le rendit; je me fis donner en outre une chemise, des bottes et un chapeau; tous ces objets avaient été achetés de mes deniers, c'était une restitution qui m'était faite. Chevalier s'exécuta en rechignant; je crus lire dans ses yeux qu'il méditait quelque projet, peut-être avait-il à sa disposition un moyen de faire savoir aux voisins l'embarras dans lequel le jetait ma présence : la prudence me prescrivit d'assurer ma retraite en cas d'une perquisition nocturne. Une fenêtre donnant sur un jardin était fermée par deux barreaux de fer, j'ordonnai à Chevalier d'en enlever un, et comme, en dépit de mes instructions, il s'y prenait avec une excessive maladresse, je me mis moi-même à l'ouvrage, sans qu'il s'aperçut que le couteau qui lui avait tant inspiré d'effroi était passé de mes mains dans les siennes. L'opération terminée, je resaisis cette arme. — Maintenant, lui dis-je, ainsi qu'aux femmes, qui étaient terrifiées, vous pouvez aller vous coucher.— Quant à moi, je n'étais guère en train de dormir; je me jetai sur une chaise, où je passai une nuit fort agitée. Toutes les vicissitudes de ma vie me revinrent successivement à l'esprit; je ne doutai pas qu'il n'y eût une mélédiction sur moi ;... en vain fuyais-je le crime, le crime venait me chercher, et cette fatalité contre laquelle je me raidissais avec toute l'énergie de mon caractère, semblait prendre plaisir à bouleverser mes plans de conduite en me mettant incessamment aux prises avec l'infamie et la plus impérieuse nécessité.

Au point du jour je fis lever Chevalier, et lui demandai s'il était en fonds. Sur sa réponse, qu'il ne possédait que quelques pièces de monnaie, je lui fis l'injonction de se munir de quatre couverts d'argent qu'il devait à ma libéralité, de prendre son permis de séjour et de me suivre. Je n'avais pas précisément besoin de lui, mais il eût été dangereux de le laisser au logis, car il aurait pu donner l'éveil à la police et la diriger sur mes traces avant que j'eusse pu prendre mes dimensions. Chevalier obéit. Je redoutais moins les femmes : comme j'emmenais avec moi un otage

précieux, et que d'ailleurs elles ne partageaient pas tout à fait les sentiments de ce dernier, je me contentai, en partant, de les enfermer à double tour, et par les rues les plus désertes de la capitale, même en plein midi, nous gagnâmes les Champs-Élysées. Il était quatre heures du matin; nous ne rencontrâmes personne. C'était moi qui portait les couverts; je me serais bien gardé de les laisser à mon compagnon, il fallait que je pusse disparaître sans inconvénient, s'il lui était arrivé de s'insurger ou de faire une esclandre. Heureusement, il fut fort docile; au surplus, j'avais sur moi le terrible couteau, et Chevalier, qui ne raisonnait pas, était persuadé qu'au moindre mouvement qu'il ferait, je le lui plongerais dans le cœur : cette terreur salutaire, qu'il éprouvait d'autant plus vivement qu'il n'était pas irréprochable, me répondait de lui.

Nous nous promenâmes longtemps aux alentours de Chaillot; Chevalier, qui ne prévoyait pas comment tout cela finirait, marchait machinalement à mes côtés; il était anéanti et comme frappé d'idiotisme. A huit heures, je le fis monter dans un fiacre et le conduisis au passage du bois de Boulogne, où il engagea en ma présence, et sous son nom, les quatre couverts, sur lesquels on lui prêta cent francs. Je m'emparai de cette somme; et, satisfait d'avoir si à propos recouvré en masse ce qu'il m'avait extorqué en détail, je remontai avec lui dans la voiture, que je fis arrêter sur la place de la Concorde. Là, je descendis, mais après lui avoir fait cette recommandation : — Souviens-toi d'être plus circonspect que jamais; si je suis arrêté, quel que soit l'auteur de mon arrestation, prends garde à toi. J'intimai au cocher de le mener grand train, rue de l'Échiquier, n° 23; et pour être certain qu'il ne prenait pas une autre direction, je restai un instant à l'examiner; ensuite de quoi je me rendis en cabriolet, chez un fripier de la *Croix-Rouge*, qui me donna des habits d'ouvrier en échange des miens. Sous ce nouveau costume, je m'acheminai vers l'esplanade des Invalides, pour m'informer s'il y aurait possibilité d'acheter un uniforme de cet établissement. Une jambe de bois, que je questionnai sans affectation, m'indiqua, rue Saint-Dominique, un brocanteur chez qui je trouverais l'équipement complet. Ce brocanteur était, à ce qu'il paraît, assez bavard de son naturel. — Je ne suis pas curieux, me dit-il (c'est le préambule ordinaire de toutes les demandes indiscrètes), vous avez tous vos membres, sans doute l'uniforme n'est pas pour vous. — Pardon, lui répondis-je; et comme il manifestait de l'étonnement, j'ajoutai que je devais jouer la comédie. — Et dans quelle pièce? — Dans l'*Amour filial*. »

Le marché conclu, j'allai aussitôt à Passy, où, chez un logeur qui était dans mes intérêts, je me hâtai d'effectuer la métamorphose. Il ne fallut pas cinq minutes pour faire de moi le plus manchot des invalides; mon bras rapproché vers le défaut de ma poitrine et tenu adhérent au torse par une sangle et par la ceinture de ma culotte, dans laquelle il était engagé, avait entièrement disparu : quelques chiffons introduits dans la partie supérieure d'une des manches, dont l'extrémité venait se rattacher sur le devant du frac, jouaient le moignon à s'y méprendre, et portaient l'illusion au plus haut degré : une pommade dont je me servis pour teindre en noir mes cheveux et mes favoris, acheva de me rendre méconnaissable. Sous ce travestissement, j'étais tellement sûr de déconcerter le savoir physiognomonique des observateurs de la rue de Jérusalem et autres, que dès le soir même j'osai me montrer dans le quartier Saint-Martin. J'appris que la police, non-seulement occupait toujours mon logement, mais encore qu'on y faisait l'inventaire des marchandises et du mobilier. Au nombre des agents que je vis allant et venant, il fut aisé de me convaincre que les recherches se poursuivaient avec un redoublement d'activité bien extraordinaire pour cette époque, où la vigilante administration n'était pas trop zélée toutes les fois qu'il ne s'agissait pas d'arrestations politiques. Effrayé d'un semblable appareil d'investigations, tout autre que moi aurait jugé prudent de s'éloigner de Paris sans délai, au moins pour quelque temps. Il eût été convenable de laisser passer l'orage; mais je ne pouvais me décider à abandonner Annette au milieu des tribulations que lui causait son attachement pour moi. Dans cette occasion, elle eut beaucoup à souffrir; enfermée au dépôt de la préfecture, elle y resta vingt-cinq jours au secret, d'où on ne la tirait que pour lui faire la menace de la faire pourrir à Saint-Lazarre, si elle s'obstinait à ne pas vouloir indiquer le lieu de ma retraite. Le poignard sur le sein, Annette n'aurait pas parlé. Qu'on juge si j'étais chagrin de la savoir dans une si déplorable situation; je ne pouvais pas la délivrer : dès qu'il dépendit de moi, je m'empressai de la secourir. Un ami à qui j'avais prêté quelques centaines de francs, me les ayant rendus, je lui fis tenir une partie de cette somme; et, plein de l'espoir que sa détention finirait bientôt, puisqu'après tout on n'avait à lui reprocher que d'avoir vécu avec un forçat évadé, je me disposais à quitter Paris, me réservant, si elle n'était pas élargie avant mon départ, de lui faire connaître plus tard sur quel point je me serais dirigé.

Je logeais rue Tiquetonne, chez un mégissier, nommé Bouhin, qui s'engagea, moyennant rétribution, à prendre pour lui, un passe-port qu'il me céderait. Son signalement et le mien étaient exactement conformes : comme moi, il était blond, avait les yeux bleus, le teint coloré, et, par un singulier hasard, sa lèvre supérieure droite était marquée d'une légère cicatrice; seulement sa taille était plus petite que la mienne; mais pour se grandir et atteindre ma hauteur, avant de se présenter sous la toise du commissaire, il devait mettre deux ou trois jeux de cartes dans ses souliers. Bouhin recourut en effet à cet expédient, et bien qu'au besoin je pusse user de l'étrange faculté de me rapetisser à volonté de quatre à cinq pouces, le passe-port qu'il me vendit me dispensait de cette réduction. Pourvu de cette pièce, je m'applaudissais d'une ressemblance qui garantissait ma liberté, lorsque Bouhin (j'étais installé dans son domicile depuis huit jours) me confia un secret qui me fit trembler : cet homme fabriquait habituellement de la fausse

monnaie, et pour me donner un échantillon de son savoir-faire, il coula devant moi huit pièces de cinq francs, que sa femme passa dans la même journée. On ne devine que trop tout ce qu'il y avait d'alarmant pour moi dans la confidence de Bouhin.

D'abord j'en tirai la conséquence que vraisemblablement, d'un instant à l'autre, son passe-port serait une très-mauvaise recommandation aux yeux de la gendarmerie; car, d'après le métier qu'il faisait, Bouhin devait tôt ou tard se trouver sous le coup d'un mandat d'amener; partant, l'argent que je lui avais donné était furieusement aventuré, et il s'en fallait qu'il y eût de l'avantage à être pris pour lui. Ce n'était pas tout : vu cet état de suspicion qui, dans les préventions du juge et du public, est toujours inséparable de la condition de forçat évadé, n'était-il pas présumable que Bouhin, traduit comme faux monnayeur je serais considéré comme son complice ? La justice a commis tant d'erreurs! condamné une première fois quoique innocent, qui me garantissait que je ne le serais pas un seconde ? Le crime, qui m'avait été à tort imputé, par cela seul qu'il me constituait faussaire, rentrait nominalement dans l'espèce de celui dont Bouhin se rendait coupable. Je me voyais succombant sous une masse de présomptions et d'apparences telles, peut-être, que mon avocat, honteux de prendre ma défense, se croirait réduit à implorer pour moi la pitié de mes juges. J'entendais prononcer mon arrêt de mort. Mes appréhensions redoublèrent, quand je sus que Bouhin avait un associé : c'était un médecin nommé Terrier, qui venait fréquemment à la maison. Cet homme avait un visage patibulaire; il me semblait qu'à la seule inspection de sa figure, toutes les polices du monde dussent se mettre à ses trousses; sans le connaître, je me serais fait l'idée qu'en le suivant il était impossible de ne pas remonter à la source de quelque attentat. En un mot il était une fâcheuse enseigne pour tout endroit dans lequel on le voyait entrer. Persuadé que ses visites porteraient malheur au logis, j'engageai Bouhin à renoncer à une industrie aussi chanceuse que celle qu'il exerçait; les meilleures raisons ne purent rien sur son esprit; tout ce que j'obtins à force de supplications, fut que, pour éviter de donner lieu à une perquisition, qui certainement me livrerait à la police, il suspendrait et la fabrication, et l'émision des pièces aussi longtemps que je resterais chez lui, ce qui n'empêcha pas que deux jours après je le surprisse à travailler encore au grand œuvre. Cet fois je jugeai à propos de m'adresser à son collaborateur; je lui représentai sous les couleurs les plus vives les dangers auxquels ils s'exposaient.— Je vois, me répondit le médecin, que vous êtes encore un peureux comme il y en a tant. Quand on nous découvrirait, qu'est-ce qu'il en serait? il y en a bien d'autres qui ont fait le trébuchet sur la place de Grève; et puis nous n'en sommes pas là : voilà quinze ans que j'ai pris *messieurs de la chambre* pour mes changeurs, et personne ne s'est jamais douté de rien : ça ira tant que ça ira : au surplus, mon camarade, ajouta-il avec humeur, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de vous mêler de vos affaires.

A la tournure que prenait la discussion je vis qu'il était superflu de la continuer, et que je ferais sagement de me tenir sur mes gardes : je sentis plus que jamais la nécessité de quitter Paris le plus tôt possible. On était au mardi; j'aurais voulu partir le lendemain: averti qu'Annette serait mise en liberté à la fin de la semaine, je me proposais de différer mon départ jusqu'à sa sortie, lorsque le vendredi, sur les trois heures du matin, j'entendis frapper légèrement à la porte de la rue : la nature du coup, l'heure, la circonstance, tout me fait pressentir que l'on vient m'arrêter : sans rien dire à Bouhin, je sors sur le carré; je monte : parvenu au haut de l'escalier, je saisis la gouttière, je grimpe sur le toit, et vais me blottir derrière un tuyau de cheminée.

Mes pressentiments ne m'avaient pas trompé : en un instant la maison fut remplie d'agents de police, qui furetèrent partout. Surpris de ne pas me trouver, et avertis sans doute par mes vêtements laissés auprès de mon lit, que je m'étais enfui en chemise, ce qui ne me permettait pas d'aller bien loin, ils induisirent que je ne pouvais pas avoir pris la voie ordinaire. A défaut de cavaliers que l'on pût envoyer à ma poursuite, on manda des couvreurs, qui explorèrent toute la toiture, où je fus trouvé et saisi, sans que la nature du terrain me permît de tenter une résistance qui n'aurait abouti qu'à un saut des plus périlleux. A quelques gourmades près, que je reçus des agents, mon arrestation n'offrit rien de remarquable : conduit à la préfecture, je fus interrogé par M. Henry, qui, se rappelant parfaitement la démarche que j'avais faite quelques mois auparavant, me promit de faire tout ce qui dépendrait de lui pour adoucir ma position; on ne m'en transféra pas moins à la Force et de là à Bicêtre, où je devais attendre le prochain départ de la chaîne.

CHAPITRE XXI

On me propose de m'évader. — Nouvelle démarche auprès de M. Henry.— Mon pacte avec la police. — Coco-Lacour. — Une bande de voleurs. — Les inspecteurs sous clef. — Une fausse évasion.

Je commençai à me dégoûter des évasions et de l'espèce de liberté qu'elles procurent: je ne me souciais pas de retourner au bagne ; mais, à tout prendre, je préférais encore le séjour de Toulon à celui de Paris, s'il m'eût fallu continuer de recevoir la loi d'êtres semblables aux Chevalier, aux Blondy, aux Duluc, aux Saint-Germain. J'étais dans ces dispositions, au milieu de bon nombre de ces piliers de galères, que je n'avais que trop bien eu l'occasion de connaître, lorsque plusieurs d'entre eux me proposèrent de les aider à tenter une *fugue* par la cour des *Bons Pauvres*. Autrefois le projet m'eût souri ; je ne le rejetai pas, mais j'en fis la critique en homme qui a étudié les localités, et de manière à me conserver

cette prépondérance que me valaient mes succès réels, et ceux que l'on m'attribuait, je pourrais dire aussi ceux que je m'attribuais moi-même; car dès qu'on vit avec des coquins, il y a toujours avantage à passer pour le plus scélérat et le plus adroit : telle était aussi ma réputation très-bien établie. Partout où l'on comptait quatre condamnés, il y en avait au moins trois qui avaient entendu parler de moi ; pas de fait extraordinaire depuis qu'il existait des galériens, qu'on ne rattachât à mon nom. J'étais le général à qui l'on fait honneur de toutes les actions des soldats : on ne citait pas les places que j'avais emportées d'assaut, mais il n'y avait pas de geôlier dont je ne pusse tromper la vigilance, pas de fers que je ne vinsse à bout de rompre, pas de muraille que je ne réussisse à percer. Je n'étais pas moins renommé par mon courage et mon habileté, et l'on avait l'opinion que j'étais capable de me dévouer en cas de besoin. A Brest, à Toulon, à Rochefort, à Anvers, partout enfin j'étais considéré parmi les voleurs comme le plus rusé et le plus intrépide. Les plus malins briguaient mon amitié, parce qu'ils pensaient qu'il y avait encore quelque chose à apprendre avec moi, et les plus novices recueillaient mes paroles comme des instructions dont ils pourraient faire leur profit. A Bicêtre, j'avais véritablement une cour, on se pressait autour de ma personne, on m'entourait, c'était des prévenances, des égards, dont on se ferait difficilement une idée.... Mais maintenant toute cette gloire des prisons m'était odieuse ; plus je lisais dans l'âme des malfaiteurs, plus ils se mettaient à découvert devant moi, plus je me sentais porté à plaindre la société de nourrir dans son sein une engeance pareille. Je n'éprouvai plus ce sentiment de la communauté du malheur qui m'avait autrefois inspiré ; de cruelles expériences et la maturité de l'âge m'avaient révélé le besoin de me distinguer de ce peuple de brigands, dont je méprisais les secours et l'abominable langage. Décidé, quoiqu'il en pût advenir, à prendre parti contre eux dans l'intérêt des honnêtes gens, j'écrivis à M. Henry pour lui offrir de nouveaux mes services, sans autre condition que de ne pas être reconduit au bagne, me résignant à finir mon temps dans quelque prison que ce fût.

Ma lettre indiquait avec tant de précision l'espèce de renseignements que je pourrais donner, que M. Henry en fut frappé ; une seule considération l'arrêtait, c'était l'exemple de plusieurs individus prévenus ou condamnés, qui, après avoir pris l'engagement de guider la police dans ses recherches, ne lui avaient donné que des avis insignifiants, ou bien encore avaient fini eux-mêmes par se faire prendre en flagrant délit. A cette considération si puissante, j'opposai la cause de ma condamnation [1], la régularité de ma conduite toutes les fois que j'avais été libre, la constance de mes efforts pour me procurer une existence honnête ; enfin j'exhibai ma correspondance, mes livres, ma comptabilité, et j'invoquai le témoignage de toutes les personnes avec lesquelles je m'étais trouvé en relation d'affaires, et spécialement celui de mes créanciers, qui tous avaient la plus grande confiance en moi.

Les faits que j'alléguais militaient puissamment en ma faveur : M. Henry soumit ma demande au préfet de police, M. Pasquier, qui décida qu'elle serait accueillie. Après un séjour de deux mois à Bicêtre, je fus transféré à la Force ; et, pour éviter de m'y rendre suspect, on affecta de répandre parmi les prisonniers que j'étais retenu comme impliqué dans une fort mauvaise affaire dont l'instruction allait commencer. Cette précaution, jointe à ma renommée, me mit tout à fait en bonne odeur. Pas de détenu qui osât révoquer en doute la gravité du cas qui m'était imputé. Puisque j'avais montré tant d'audace et de persévérance pour me soustraire à une condamnation de huit ans de fers, il fallait bien que j'eusse la conscience chargée de quelque grand crime, capable si jamais j'en étais reconnu l'auteur, de me faire monter sur l'échafaud. On disait donc tout bas et même tout haut, à la Force, en parlant de moi : « C'est *un escarpe* » (un assassin) ; et comme dans le lieu où j'étais, un assassin inspire d'ordinaire une grande confiance, je me gardais bien de réfuter une erreur si utile à mes projets. J'étais alors loin de prévoir qu'une imposture que je laissais volontairement s'accréditer, se

---

1. Entre les pièces que je produisis était la suivante que je transcris ici parce qu'elle relate les motifs de ma condamnation, en même temps qu'elle prouve la démarche faite en ma faveur par M. le procureur général Ranson, pendant ma dernière détention à Douai.

Douai, le 20 Janvier 1809.

LE PROCUREUR-GÉNÉRAL IMPÉRIAL *près la cour de justice criminelle du département du Nord*,

« Atteste que le nommé *Vidocq* a été condamné le 7 nivose an 5, à huit ans de fers, pour avoir fait un faux ordre de mise en liberté.

Qu'il paraît que *Vidocq* était détenu pour cause d'insubordination, ou autre délit militaire, et que le faux pour raison duquel il a été condamné n'a eu d'autre but que celui de favoriser l'évasion d'un de ses compagnons de prison.

Le procureur général atteste encore que d'après les renseignements par lui pris au greffe de la Cour, que ledit *Vidocq* s'est évadé de la maison de justice au moment où l'on allait le transférer au bagne, qu'il a été repris, qu'il s'est encore évadé, et que repris de nouveau, M. *Ranson* alors procureur général a eu l'honneur d'écrire à Son Excellence le ministre de la justice pour le consulter sur la question de savoir, si, le temps écoulé depuis la condamnation de *Vidocq* et sa réarrestation pourrait compter pour le libérer de sa peine.

Qu'une première lettre étant restée sans réponse, M. Ranson en a écrit plusieurs, et que *Vidocq* interprétant le silence de Son Excellence d'une manière défavorable pour lui, s'est évadé de rechef.

Le procureur général ne peut représenter aucune de ces lettres, parce que les registres et papiers de M. Ranson, son prédécesseur, ont été enlevé par sa famille, qui a refusé de les réintégrer au parquet. »

ROSIE

perpétuerait au delà de la circonstance, et qu'un jour, en publiant mes Mémoires, il ne serait pas superflu de dire que je n'ai jamais commis d'assassinat. Depuis qu'il est question de moi dans le public, on lui a tant débité de contes absurdes sur ce qui m'était personnel ! quels mensonges n'ont pas inventés pour me diffamer des agents intéressés à me représenter comme un vil scélérat ! Tantôt j'avais été marqué et condamné aux travaux forcés à perpétuité; tantôt l'on ne m'avait sauvé de la guillotine qu'à condition de livrer à la police un certain nombre d'individus par mois, et aussitôt qu'il en manquait un seul, le marché devenait résiliable; c'est pourquoi, affirmait-on, à défaut de véritables délinquants, j'en amenais de ma façon. N'est-on pas allé jusqu'à m'accuser d'avoir, au *café Lamblin*, introduit un couvert d'argent dans la poche d'un étudiant ? J'aurai plus tard l'occasion de revenir sur quelques-unes de ces calomnies dans plusieurs chapitres des volumes suivants, où je mettrai au grand jour les moyens de la police, son action, ses mystères; enfin tout ce qui m'a été dévoilé,... tout ce que j'ai su.

L'engagement que j'avais pris n'était pas aussi facile à remplir que l'on pourrait le croire. A la vérité, j'avais connu une foule de malfaiteurs, mais, incessamment décimée par les excès de tous genres, par la justice, par l'affreux régime des bagnes et des prisons, par la misère, cette hideuse génération avait passé avec une inconcevable rapidité ; une génération nouvelle occupait la scène, et j'ignorais jusqu'aux noms des individus qui la composaient: je n'étais pas même au fait des notabilités. Une multitude de voleurs exploitaient alors la capitale, et il m'aurait été impossible de fournir la plus mince indication sur les principaux d'entre eux ; il n'y avait que ma vieille renommée qui pût me mettre à même d'avoir des intelligences dans l'état-major de ces Bédouins de notre civilisation ; elle me servit, je ne dirai pas au delà, mais autant que je pouvais le désirer. Il n'arrivait pas un voleur à la Force qu'il ne s'empressât de rechercher ma compagnie; ne m'eût-il jamais vu, pour se donner du relief aux yeux des camarades, il tenait à amour-propre de paraître avoir été lié avec moi, Je caressais cette singulière vanité; par ce moyen, je me glissai insensiblement sur la voie des découvertes; les renseignements me vinrent en abondance, et je n'éprouvai plus d'obstacles à m'acquitter de ma mission.

Pour donner la mesure de l'influence que j'exerçais sur l'esprit des prisonniers, il me suffira de dire que je leur inoculais à volonté mes opinions, mes affections, mes ressentiments; ils ne pensaient et ne juraient que par moi : leur arrivait-il de prendre en grippe un de nos codétenus, parce qu'ils croyaient voir en lui ce qu'on appelle un *mouton*, je n'avais qu'à répondre de lui, il était réhabilité sur-le-champ. J'étais à la fois un protecteur puissant et un garant de la franchise quand elle était suspectée. Le premier dont je me rendis ainsi caution était un jeune homme que l'on accusait d'avoir servi la police, en qualité d'agent secret. On prétendait qu'il avait été à la solde de l'inspecteur général Veyrat, et l'on ajoutait qu'allant au rapport chez ce chef, il avait enlevé le panier à l'argenterie..... Voler chez l'inspecteur, ce n'était pas là le mal, mais aller au rapport !... Tel était pourtant le crime énorme imputé à *Coco-La cour* aujourd'hui mon successeur. Menacé par toute la prison, chassé, rebuté, maltraité, n'osant plus même mettre le pied dans la cour, où il aurait été infailliblement assommé, Coco vint solliciter ma protection, et pour mieux me disposer en sa faveur, il commença par me faire des confidences dont je sus tirer parti. D'abord j'employai mon crédit à lui faire faire sa paix avec les détenus, qui abandonnèrent leurs projets de vengeance; on ne pouvait lui rendre un plus signalé service. Coco, autant par reconnaissance que par désir de parler, n'eût bientôt plus rien de caché pour moi. Un jour, il venait de paraître devant le juge d'instruction: — Ma foi, dit-il à son retour, je joue de bonheur,... aucun des plaignants ne m'a reconnu : cependant, je ne me regarde pas comme sauvé; il y a par le monde un diable de portier à qui j'ai volé une montre d'argent : comme j'ai été obligé de causer longtemps avec lui, mes traits ont dû se graver dans sa mémoire, et s'il était appelé, il pourrait bien se faire qu'il y eût du déchet à la confrontation; d'ailleurs, ajouta-t-il, par état, les portiers sont physionomistes. L'observation était juste; mais je fis observer à Coco qu'il n'était pas présumable que l'on découvrît cet homme, et que vraisemblablement il ne se présenterait jamais de lui-même, puisque jusqu'alors il avait négligé de le faire; afin de le confirmer dans cette opinion, je lui parlai de l'insouciance ou de la paresse de certaines gens, qui n'aiment pas à se déplacer. Ce que je dis du déplacement amena Coco à nommer le quartier dans lequel habitait le propriétaire de la montre : s'il m'avait indiqué la rue et le numéro, je n'aurais eu plus rien à désirer. Je me gardai bien de demander un renseignement si complet, c'eût été me trahir; et puis la donnée pour l'investigation me semblait suffisante : je l'adressai à M. Henry, qui mit en campagne ses explorateurs. Le résultat des recherches fut tel que je l'avais prévu : on déterra le portier, et Coco, confronté avec lui, fut accablé par l'évidence. Le tribunal le condamna à deux ans de prison.

A cette époque, il existait à Paris une bande de forçats évadés, qui commettaient journellement des vols, sans qu'il y eût espoir de mettre un terme à leurs brigandages. Plusieurs d'entre eux avaient été arrêtés et absous faute de preuves : opiniâtrément retranchés dans la dénégation, ils bravaient depuis longtemps la justice, qui ne pouvait leur opposer ni le flagrant délit ni des pièces de conviction; pour les surprendre nantis il aurait fallut connaître leur domicile, et ils étaient si habiles à le cacher, qu'on n'était jamais parvenu à le découvrir. Au nombre de ces individus était un nommé France, dit *Tormel*, qui en arrivant à la Force, n'eut rien de plus pressé que de me faire demander dix francs pour passer à la pistole : j'étais tout aussi pressé de les lui envoyer. Dès lors il vint me rejoindre, et comme il était touché du procédé

il n'hésita pas à me donner toute sa confiance. Au moment de son arrestation, il avait soustrait deux billets de mille francs aux recherches des agents de police, il me les remit, en me priant de lui avancer de l'argent au fur et à mesure de ses besoins.—Tu ne me connais pas, me dit-il, mais les billets répondent; je te les confie, parce que je sais qu'ils sont mieux dans tes mains que dans les miennes : plus tard nous les changerons, aujourd'hui ça serait louche, il vaut mieux attendre. Je fus de l'avis de France, et, suivant qu'il le désirait, je lui promis d'être son banquier : je ne risquais rien.

Arrêté pour vol avec effraction, chez un marchand de parapluies du passage Feydeau, France avait été interrogé plusieurs fois, et constamment il avait déclaré n'avoir point de domicile. Pourtant la police était instruite qu'il en avait un; et elle était d'autant plus intéressée à le connaître, qu'elle avait presque la certitude d'y trouver des instruments à voleurs, ainsi qu'un dépôt d'objets volés. C'eût été là une découverte de la plus haute importance, puisqu'alors on aurait eu des preuves matérielles. M. Henry me fit dire qu'il comptait sur moi pour arriver à ce résultat : je manœuvrai en conséquence, et je sus bientôt qu'au moment de son arrestation, France occupait, au coin de la rue Montmartre et de la rue Notre-Dame-des-Victoires, un appartement loué au nom d'une recéleuse appelée Joséphine Bertrand.

Ces renseignements étaient positifs; mais il était difficile d'en faire usage sans me compromettre vis-à-vis de France, qui, ne s'étant ouvert qu'à moi seul, ne pourrait soupçonner que moi de l'avoir trahi : je réussis cependant, et il se doutait si peu que j'eusse abusé de son secret, qu'il me racontait toutes ses inquiétudes, à mesure que se poursuivait l'exécution du plan que j'avais concerté avec M. Henry. Du reste, la police s'était arrangée de telle sorte, qu'elle semblait n'être guidée que par le hasard : voici comment elle s'y prit.

Elle mit dans ses intérêts un des locataires de la maison qu'avait habité France; ce locataire fit remarquer au propriétaire que depuis environ trois semaines, on n'apercevait plus aucun mouvement dans l'appartement de madame Bertrand : c'était donner l'éveil et ouvrir le champ aux conjectures. On se souvint d'un individu qui allait et venait habituellement dans cet appartement; on s'étonna de ne plus le rencontrer; on parla de son absence, le mot de disparition fut prononcé, d'où la nécessité de faire intervenir le commissaire, puis l'ouverture en présence de témoins; puis la découverte d'un grand nombre d'objets volés dans le quartier, et, enfin, la saisie des instruments dont on s'était servi pour consommer les vols. Il s'agissait maintenant de savoir ce qu'était devenue Joséphine Bertrand : on alla chez les personnes qu'elle avait indiquées pour les informations lorsqu'elle était venue louer, mais on ne put rien apprendre sur le compte de cette femme; seulement on sut qu'une fille Lambert, qui lui avait succédé dans le logement de la rue Montmartre, venait d'être arrêtée; et comme cette fille était connue pour la maîtresse de France, on en avait conclu que les deux individus devaient avoir un gîte commun. France fut en conséquence conduit sur les lieux : reconnu par tous les voisins, il prétendit qu'il y avait méprise de leur part; mais les jurés devant qui il fut amené en décidèrent autrement, et il fut condamné à huit ans de fers.

France une fois convaincu, on put aisément se porter sur les traces de ses affidés : deux des principaux étaient les nommés Fossard et Legagneur. On se fût emparé d'eux, mais la lâcheté et la maladresse des agents les firent échapper aux recherches que je dirigeais. Le premier était un homme d'autant plus dangereux, qu'il excellait dans la fabrication des fausses clefs. Depuis quinze mois, il semblait défier la police, lorsqu'un jour j'appris qu'il demeurait chez un perruquier vieille rue du Temple, en face de l'égout. L'arrêter hors de chez lui était chose à peu près impossible, attendu qu'il était fort habile à se déguiser, et qu'il devinait un agent de plus de deux cents pas; d'un autre côté, il valait bien mieux le saisir au milieu de l'attirail de sa profession et des produits de ses labeurs. Mais l'expédition présentait des obstacles; Fossard, quand on frappait à la porte, ne répondait jamais, et il était probable qu'en cas de surprise, il s'était ménagé une issue et des facilités pour gagner les toits. Il me parut que le seul moyen de s'emparer de lui, c'était de profiter de son absence pour s'introduire et s'embusquer dans son logement. M. Henry fut de mon avis : on fit crocheter la porte en présence d'un commissaire, et trois agents se placèrent dans un cabinet contigu à l'alcôve. Près de soixante et douze heures se passèrent sans que personne arrivât : à la fin du troisième jour, les agents, dont les provisions étaient épuisées, allaient se retirer, lorsqu'ils entendirent mettre une chef dans la serrure : c'était Fossard qui rentrait. Aussitôt deux des agents, conformément aux ordres qu'ils avaient reçus, s'élancent du cabinet et se précipitent sur lui; mais Fossard s'armant d'un couteau qu'ils avaient oublié sur la table, leur fit une si grande peur, qu'ils lui ouvrirent eux-mêmes la porte que leur camarade avait fermée; après les avoir mis à son tour sous clef, Fossard descendit tranquillement l'escalier, laissant aux trois agents tout le loisir nécessaire pour rédiger un rapport auquel il ne manquait rien, si ce n'est la circonstance du couteau, que l'on se garda bien de mentionner. On verra dans la suite de ces Mémoires comment, en 1814, je parvins à arrêter Fossard; et les particularités de cette expédition ne sont pas les moins curieuses de ce récit.

Avant d'être transferé à la Conciergerie, France, qui n'avait pas cessé de croire à mon dévouement, m'avait recommandé l'un de ses amis intimes : c'était Legagneur, forçat évadé, arrêté rue de la Mortellerie, au moment où il exécutait un vol à l'aide de fausses clefs, cet homme privé de ressources par suite du départ de son camarade, songea à retirer de l'argent qu'il avait déposé chez un recéleur de la rue Saint-Dominique, au Gros-Caillou. Annette, qui venait me voir très-assidûment à la Force, et me secondait

quelquefois avec beaucoup d'adresse dans mes recherches, fut chargée de la commission; mais, soit méfiance, soit volonté de s'approprier le dépôt, le recéleur accueillit fort mal la messagère, et comme elle insistait, il alla jusqu'à la menacer de la faire arrêter. Annette revint nous annoncer qu'elle avait échoué dans sa démarche. A cette nouvelle, Legagneur voulait dénoncer le recéleur : cette résolution n'était que l'effet d'un premier mouvement de colère. Devenu plus calme, Legagneur jugea plus convenable d'ajourner sa vengeance, et surtout de se la rendre profitable.— Si je le dénonce, me dit-il, non-seulement il ne m'en reviendra rien, mais il peut se faire qu'on ne le trouve pas en défaut, j'aime mieux attendre à ma sortie, je saurai bien le faire *chanter* (contriuer). Legagneur n'ayant plus d'espoir en son recéleur, se détermina à écrire à deux de ses complices, Maguerit et Victor Desbois, qui étaient des voleurs en renom : convaincu de cette vérité bien ancienne, que les petits présents entretiennent l'amitié, en échange des secours qu'il demandait, il leur envoya quelques empreintes de serrures qu'il avait prises pour son usage particulier. Legagneur eut encore recours à l'intermédiaire d'Annette; elle trouva les deux amis rue des Deux-Ponts, dans un misérable entresol, espèce de taudis où ils ne se rendaient jamais sans avoir pris auparavant toutes leurs précautions. Ce n'était pas là leur demeure. Annette, à qui j'avais recommandé de faire tout ce qui dépendrait d'elle pour la connaître, eut le bon esprit de ne pas les perdre de vue. Elle les suivit pendant deux jours sous des déguisements différents, et, le troisième, elle put m'affirmer qu'ils couchaient petite rue Saint-Jean, dans une maison ayant issue sur des jardins. M. Henry, à qui je ne laissai pas ignorer cette circonstance, prescrivit toutes les mesures qu'exigeaient la nature de la localité, mais ses agents ne furent ni plus braves ni plus adroits que ceux à qui Fossard avait échappé. Les deux voleurs se sauvèrent par les jardins, et ce ne fut que plus tard que l'on parvint à les arrêter rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel.

Legagneur ayant été à son tour conduit à la Conciergerie, fut remplacé dans ma chambre par le fils d'un marchand de vin de Versailles, le nommé Robin, qui, lié avec tous les escrocs de la capitale, me donna par forme de conversation, les renseignements les plus complets, tant sur leurs antécédents que sur leur position actuelle et leurs projets. Ce fut lui qui me signala comme forçat évadé le prisonnier *Mardargent*, qui n'était retenu que comme déserteur. Celui-ci avait été condamné à vingt-quatre ans de fers. Il avait vécu dans le bagne; à l'aide de mes notes et de mes souvenirs, nous fûmes promptement en pays de connaissance; il crut, et il ne se trompait pas, que je serais joyeux de retrouver d'anciens compagnons d'infortune; il m'en indiqua plusieurs parmi les détenus, et je fus assez heureux pour faire réintégrer aux galères bon nombre de ces individus, que la justice, à défaut de preuves suffisantes, aurait peut-être lancés de nouveau dans la circulation sociale. Jamais on n'avait fait de plus importantes découvertes que celles qui marquèrent mon début dans la police : à peine m'étais-je enrôlé dans cette administration, et déjà j'avais fait beaucoup pour la sûreté de la capitale et même pour celle de la France entière. Raconter tous mes succès en ce genre, ce serait abuser de la patience des lecteurs; cependant je ne crois pas devoir passer sous silence une aventure qui précéda de peu de mois ma sortie de prison.

Une après-midi, il se manifesta quelque tumulte dans la cour; il s'y livrait un furieux combat à coups de poings. A pareille heure, c'était un événement fort ordinaire, mais cette fois il y avait autant à s'en étonner que d'un duel entre Oreste et Pilade. Les deux champions, Blignon et Charpentier, dit *Chante-à-l'heure*, étaient connus pour vivre dans cette intimité révoltante qui n'a pas même d'excuse dans la plus rigoureuse claustration. Une rixe violente s'était engagée entre eux; on prétendait que la jalousie les avait désunis : quoi qu'il en soit, quand l'action eut cessé *Chante-à-l'heure*, couvert de contusions, entra à la cantine pour se faire bassiner; je faisais alors ma partie de piquet. *Chante-à-l'heure*, irrité de sa défaite, ne se possédait plus; bientôt l'eau-de-vie du pansement qu'il buvait sans s'en apercevoir, l'animant encore, il se trouva dans cette situation d'esprit où les épanchements deviennent un besoin.

— Mon ami, me dit-il, car tu es mon ami, toi;... vois-tu comme il m'a arrangé ce gueux de Blignon?... mais il ne le portera pas en paradis!...

— Laisse tout cela, lui répartis-je, il est plus fort que toi,... il faut prendre ton parti. Quand tu te ferais assommer une seconde fois?

— Oh! ce n'est pas çà que je veux dire!... Si je voulais, il ne battrait plus personne, ni moi, ni d'autres. On sait ce que l'on sait!...

— Eh! que sais-tu? m'écriai-je, frappé du ton dont il avait prononcé ces derniers mots.

— Oui, oui, reprit *Chante-à-l'heure*, toujours plus exaspéré, il a bien fait de me pousser à bout; je n'aurais qu'à jaspiner (jaser)... Il serait bientôt *fauché* (guillotiné).

— Eh! tais-toi donc, lui dis-je en affectant d'être incrédule; vous êtes tous taillés sur le même patron; quand vous en voulez à quelqu'un, on dirait qu'il n'y a qu'à souffler sur sa tête pour la faire tomber.

— Tu crois ça, s'écria *Chante-à-l'heure*, en frappant du poing sur la table; si je te disais qu'*il a escarpé une largue* (assassiné une femme)!

— Pas si haut, *Chante-à-l'heure*, pas si haut, lui dis-je, en me mettant mystérieusement un doigt sur la bouche. Tu sais bien qu'à la *Lorcefée* (la Force) les murs on des oreilles. Il ne s'agit pas de *servir de belle* dénoncer à faux) un camarade.

— Qu'appelles-tu *servir de belle*, répliqua-t-il, plus irrité à mesure que je feignais de vouloir l'empêcher de parler, quand je te dis qu'il ne tient qu'à moi de lui donner un *redoublement de fièvre* (révéler un nouveau fait à charge.)

— Tout cela est bon, repris-je, mais pour faire

Une exécution au bagne.

mettre un homme sur *la planche au pain* (traduire devant la cour d'assises), il faut des preuves!

— Des preuves, est-ce que le *boulanger* (le diable) en manque jamais?... Écoute... tu connais bien la marchande d'asticots qui se tient au bas du pont Notre-Dame?

— Une ancienne *ogresse* (femme qui loue des effets aux filles), la maîtresse de Chatonnet, la femme du bossu. — Tout juste! — Eh bien! il y a trois mois que Blignon et moi nous étions à *bouffarder* tranquillement dans un esatminet de la rue Planche-Mibray, lorsqu'elle vint nous y trouver. Il y a gras, nous dit-elle, et pas loin d'ici, rue de la Sonnerie! Puisque vous êtes de bons enfants, je veux vous l'enseigner. C'est une vieille femme qui reçoit de l'argent pour beaucoup de monde ; il y a des jours qu'elle a quinze et vingt mille francs, or ou billets ; comme elle rentre souvent à la *sorgue* (à la nuit), il faudrait lui couper le cou et la f..... à la rivière, après avoir *poissé ses philippes* (pris son argent). D'abord qu'elle nous a fait la proposition, nous ne voulions pas en entendre parler, parce que nous ne faisions pas l'*escarpe* (l'assassinat), mais cette emblêmeuse nous a tant tourmentés, en nous répétant qu'il y avait *gras* (beaucoup d'argent), et que d'ailleurs il n'y avait pas grand mal à *étourdir* (tuer) une vieille femme, que nous nous sommes laissés aller. On tomba d'accord que la marchande d'asticots nous avertirait du jour et du moment favorables. Ça me contrariait pourtant de m'*enflaquer* là-dedans, parce que, vois-tu, quand on n'est pas habitué à faire la chose, ça fait toujours un effet. Enfin, n'importe, tout était convenu, lorsque le lendemain, aux *Quatre-Cheminées*, près de Sèvres, nous avons rencontré Voivenel avec un autre *grinche* (voleur). Blignon leur a parlé de l'affaire, mais en témoignant qu'il avait de la répugnance pour le crime. Alors ils proposèrent de nous donner un coup de main, si toutefois nous y consentions. — Volontiers, répondit Blignon, quand il y en a pour deux, il y en a pour quatre. Voilà donc qu'est décidé, il devaient être de *mèche* (de complicité) avec nous. Depuis ce jour le camarade de Voivenel était toujours sur notre dos; il n'aspirait qu'au moment. Enfin la marchande d'asticots nous fait prévenir; c'était le 30 décembre. Il faisait du brouillard. C'est pour aujourd'hui, me dit Blignon. Vous me croirez si vous le voulez, foi de grinche, j'avais envie de ne pas y aller, mais entraîné, je suivis la vieille avec les autres, et, le soir, au moment où, sa recette terminée, elle sortait de chez un M. Rousset, loueur de carosses, dans le cul de sac de la Pompe, nous l'avons expédiée, C'est l'ami de Voivenel qui l'a *chourinée* (frappée à coups de cou-

Le cimetière du bagne.

teau), pendant que Blignon, après l'avoir entortillée dans son mantelet, la tenait par derrière. Il n'y a que moi qui ne m'en suis pas mêlé, mais j'ai tout vu, puisqu'ils m'avaient planté à faire le *gaf* (le guet), et j'en sais assez pour faire *gerber à la passe* (guillotiner) ce gueux de Blignon. »

Chante-à-l'heure me raconta en détail et avec une rare insensibilité toutes les circonstances de ce meurtre. J'entendis jusqu'au bout ce récit abominable, faisant à chaque instant d'incroyables efforts pour cacher mon indignation : chaque parole qu'il prononçait était de nature à faire dresser les cheveux de l'homme le moins susceptible d'émotions. Quand ce scélérat eut achevé de me retracer avec une horrible fidélité les angoisses de la victime, je l'engageai de nouveau à ne pas perdre son ami Blignon ; mais, en même temps, je jetai habilement de l'huile sur le feu, que je semblais vouloir éteindre. Je me proposais d'amener *Chante-à-l'heure* à faire de sang-froid à l'autorité, l'horrible révélation à laquelle l'avait poussé la colère. Je désirais en outre pouvoir fournir à la justice les moyens de conviction qui lui étaient nécessaires pour frapper les assassins. Il y avait beaucoup à éclaircir. Peut-être *Chante-à-l'heure* ne m'avait-il fait qu'une fable qui lui aurait été suggérée par le vin et l'esprit de vengeance. Quoi qu'il en soit, je fis à M. Henry un rapport, dans lequel je lui exposais mes doutes, et bientôt il me fit savoir que le crime que je lui dénonçais n'était que trop réel. M. Henry m'engageait en même temps à faire en sorte de lui procurer des renseignements précis sur toutes les circonstances qui avaient précédé et suivi l'assassinat, et dès le lendemain je dressai mes batteries pour les obtenir. Il était difficile de faire arrêter les complices sans que l'on pût soupçonner d'où partait le coup ; dans cette occasion comme dans beaucoup d'autres, le hasard se mit de moitié avec moi. Le jour venu, j'allai éveiller *Chante-à-l'heure* qui, encore malade de la veille, ne put se lever ; je m'assis sur son lit, et lui parlai de l'état complet d'ivresse dans lequel je l'avais vu, ainsi que des indiscrétions qu'il avait commises : le reproche parut l'étonner ; je lui répétai un ou deux mots de l'entretien que j'avais eu avec lui, sa surprise redoubla ; alors il me protesta qu'il était impossible qu'il eut tenu un pareil langage, et soit qu'effectivement il eut perdu la mémoire, soit qu'il se défiât de moi, il essaya de me persuader qu'il n'avait pas le moindre souvenir de ce qui s'était passé. Qu'il mentît ou non, je saisis cette assertion avec avidité, et j'en profitai pour dire à *Chante-à-l'heure* qu'il ne s'était pas borné à me raconter confidentiellement toutes les circonstances de l'assassinat, mais

encore qu'il les avait exposées à haute voix dans le chauffoir, en présence de plusieurs détenus qui avaient tout aussi bien entendu que moi. — Ah! malheureux que je suis, s'écria-t-il, en montrant la plus grande affliction : qu'ai-je fait? A présent comment me tirer de là? — Rien de plus aisé, lui répondis-je, si l'on te questionne au sujet de la scène d'hier, tu diras : ma foi, quand je suis ivre, je suis capable de tout, surtout si j'en veux à quelqu'un, je ne sais pas ce que je n'inventerais pas.

Chante-à-l'heure prit le conseil pour argent comptant. Le même jour, un nommé *Pinson* qui passait pour un mouton, fut conduit de la Force à la préfecture de police : cette translation ne pouvait s'affectuer plus à propos; je m'empressai de l'annoncer à *Chante-à-l'heure*, en ajoutant que tous les prisonniers pensaient que Pinson n'était extrait que parce qu'il allait faire quelques révélations. A cette nouvelle, il parut consterné. — Était-il dans le chauffoir ? me demanda-t-il aussitôt; je lui dis que je n'y avais pas fait attention. Alors il me communiqua plus franchement ses alarmes, et j'obtins de lui de nouveaux renseignements, qui, transmis sur-le-champ à M. Henry, firent tomber sous la main de la police tous les complices de l'assassinat, parmi lesquels la marchande d'asticots et son mari. Les uns et les autres furent mis au secret; *Blignon* et *Chante-à-l'heure,* dans le bâtiment neuf; la marchande d'asticots, son mari, Voivenel et le quatrième assassin dans l'infirmerie, où ils restèrent très longtemps. La procédure s'instruisit, et je ne m'en occupai plus : elle n'eut aucun résultat, parce qu'elle avait été mal commencée dès le principe ; les accusés furent absous.

Mon séjour, tant à Bicêtre qu'à la Force, embrasse une durée de vingt-un mois, pendant laquelle il ne se passa pas de jour que je ne rendisse quelque important service; je crois que j'aurais été un *mouton perpétuel*, tant on était loin de supposer la moindre connivence entre les agents de l'autorité et moi. Les concierges et les gardiens ne se doutaient même pas de la mission qui m'était confiée. Adoré des voleurs, estimé des bandits les plus déterminés, car ces gens-là ont aussi un sentiment qu'ils appellent de l'estime, je pouvais compter en tout temps sur leur dévouement: tous se serait fait hacher pour moi; ce qui le prouve, c'est qu'à Bicêtre le nommé, *Mardargent*, dont j'ai déjà parlé, s'est battu plusieurs fois contre les prisonniers qui avaient osé dire que je n'étais sorti de la Force que pour servir la police. Coco-Latour et Goreau, détenus dans la même maison comme voleurs incorrigibles, ne prirent pas ma défense avec moins de générosité. Alors, peut-être, auraient-ils eu raison de me payer d'ingratitude puisque je ne les ai pas plus ménagé que les autres, mais le devoir commandait; qu'ils reçoivent aujourd'hui le tribut de ma reconnaissance, et ils ont plus concouru qu'ils ne pensent aux avantages que la société a pu retirer de mes services.

M. Henry ne laissa pas ignorer au préfet de police les nombreuses découvertes qui étaient dues à ma sagacité. Ce fonctionnaire, qui me représenta comme un homme sur qui l'on pouvait compter, consentit enfin à mettre un terme à ma détention. Toutes les mesures furent prises pour que l'on ne crut pas que j'eusse recouvré ma liberté. On vint me chercher à la Force, et l'on m'emmena sans négliger aucune des précautions rigoureuses: on me mit les menotes, et je montai dans une carriole d'osier, mais il était convenu que je m'évaderais en route ; et en effet je m'évadai. Le soir même toute la police était à ma recherche. Cette évasion fit grand bruit, surtout à la Force, où mes amis la célébrèrent par des réjouissances: ils burent à ma santé et me souhaitèrent bon voyage!

CHAPITRE XXII

M. Henry surnommé *l'Ange malin*. — MM. Bertaux et Parisot. — Un mot sur la police. — Ma première capture.

Les noms de M. le baron Pasquier et de M. Henry ne s'effaceront jamais de mon souvenir. Ces deux hommes généreux furent mes libérateurs! combien je leur dois d'actions de grâces! ils m'ont rendu plus que la vie; pour eux je la sacrifierais mille fois, et je pense que l'on me croira quand on saura que souvent je l'exposai pour obtenir d'eux une parole, un regard de satisfaction.

Je respire, je circule librement, je ne redoute plus rien: devenu agent secret, j'ai maintenant des devoirs sacrés, et c'est le respectable M. Henry qui se charge de m'en instruire: car c'est surtout sur lui que repose la sûreté de la capitale. Prévenir les crimes, découvrir les malfaiteurs, et les livrer à l'autorité, c'est à ces points principaux que l'on doit rapporter les fonctions qui m'étaient confiées. La tâche était difficile à remplir. M. Henry prit le soin de guider mes premiers pas; il m'aplanit les difficultés, et si par la suite j'ai acquis quelque célébrité dans la police, je l'ai due à ses conseils, ainsi qu'aux leçons qu'ils m'a données... Doué d'un caractère froid et réfléchi, M. Henry possédait au plus haut degré ce tact d'observation qui fait démêler la culpabilité sous les apparences les plus innocentes; il avait une mémoire prodigieuse, et une étonnante pénétration: rien ne lui échappait; ajoutez à cela qu'il était excellent physionomiste. Les voleurs ne l'appelaient que l'*Ange malin*, et à tous égards il méritait ce surnom; car chez lui l'aménité était la compagne de la ruse. Rarement un grand criminel, interrogé par lui, sortait de son cabinet sans avoir avoué son crime, ou donné à son insu quelques indices qui donnaient l'espoir de le convaincre. Chez M. Henry, il y avait une sorte d'instinct qui le conduisait à la découverte de la vérité; ce n'était pas de l'acquis, et quiconque aurait voulu prendre sa manière pour arriver au même résultat, se serait fourvoyé; car sa manière n'en était pas une; elle changeait avec les circonstances: personne plus

que lui n'était attaché à son état: il couchait comme on dit dans l'ouvrage, et était à toute heure à la disposition du public. On n'était pas obligé alors de ne venir dans les bureaux qu'à midi, et de faire souvent antichambre pendant des quarts de journées, ainsi que cela se pratique aujourd'hui. Passionné pour le travail, il n'était rebuté par aucune espèce de fatigue; aussi après trente-cinq ans de services, est-il sorti de l'administration accablé d'infirmités. J'ai vu quelquefois ce chef passer deux ou trois nuits par semaine, et la plupart du temps pour méditer sur les instructions qu'il allait me donner, et pour parvenir à la prompte répression des crimes de tous genres. Les maladies, il en a eu de très-graves, n'interrompaient presque pas ses labeurs: c'était dans son cabinet qu'il se faisait traiter: enfin c'était un homme comme il y en a peu: peut-être même comme il n'y en a point. Son nom seul faisait trembler les voleurs, et quand ils étaient amenés devant lui, tant audacieux fussent-ils, presque toujours ils se troublaient, ils se coupaient dans leurs réponses; car tous étaient persuadés qu'il lisait dans leur intérieur.

Une remarque que j'ai souvent eu l'occasion de faire, c'est que les hommes capables sont toujours les mieux secondés; serait-ce en vertu de ce vieux proverbe, *qui se ressemble s'assemble?* Je n'en sais rien; mais ce que je n'ai pas oublié; c'est que M. Henry avait des collaborateurs dignes de lui: de ce nombre était M. Bertaux, interrogateur d'un grand mérite: il avait un talent particulier pour saisir une affaire quelle qu'elle fût: ses trophées sont dans les dossiers de la préfecture. Près de lui, j'aime à mentionner le chef des prisons, M. Parisot, qui suppléait M. Henry avec une grande habileté. Enfin, MM. Henry, Bertaux et Parisot formaient un véritable *triumvirat* qui conspirait sans cesse contre le brigandage: l'extirper de Paris, et procurer aux habitants de cette immense cité une sécurité à toute épreuve, tel était leur but, telle était leur unique pensée, et les effets répondaient pleinement à leur attente. Il est vrai qu'à cette époque, il existait entre les chefs de la police une franchise, un accord, une cordialité qui ont disparu depuis cinq à six ans. Aujourd'hui, chefs ou employés, tous sont dans la défiance les uns des autres; tous se craignent réciproquement; c'est un état d'hostilités continuelles; chacun dans son confrère redoute un dénonciateur, il n'y a plus de convergence, plus d'harmonie entre les divers rouages de l'administration: et d'où cela vient-il? de ce qu'il n'y a plus d'attributions distinctes et parfaitement définies; de ce que personne, à commencer par les sommités, ne se trouve à sa place. D'ordinaire à son avénement, le préfet lui-même était étranger à la police: et c'est dans l'emploi le plus éminent qu'il vient y faire son apprentissage: il traîne à sa suite une multitude de protégés, dont le moindre défaut est de n'avoir aucune qualité spéciale; mais qui, faute de mieux, savent le flatter et empêcher la vérité d'arriver jusqu'à lui. C'est ainsi que tantôt sous une direction, tantôt sous une autre, j'ai vu s'organiser, ou plutôt se désorganiser la police: chaque mutation de préfet y introduisait des novices, et faisait éliminer quelques sujets expérimentés. Je dirai plus tard qu'elles sont les conséquences de ces changements, qui ne sont commandés que par le besoin de donner des appointements aux créatures du dernier venu. En attendant je vais reprendre le fil de ma narration.

Dès que je fus installé en qualité d'agent secret, je me mis à battre le pavé, afin de me reconnaître, et de me mettre à même de travailler utilement. Ces courses, dans lesquelles je fis un grand nombre d'observations, me prirent une vingtaine de jours, pendant lesquels je ne fis que me préparer à agir: j'étudiais le terrain. Un matin je fus mandé par le chef de la division: il s'agissait de découvrir un nommé Watrin, prévenu d'avoir fabriqué et mis en circulation de la fausse monnaie et des billets de banque. Watrin avait déjà été arrêté par les inspecteurs de police; mais suivant leur usage, ils n'avaient pas su le garder. M. Henry me donna toutes les indications qu'il jugeait propres à me mettre sur ses traces; malheureusement ces indications n'étaient que de simples données sur ses anciennes habitudes; tous les endroits qu'il avait fréquentés m'étaient signalés; mais il n'était pas vraisemblable qu'il y vînt de sitôt, puisque dans sa position, la prudence lui prescrivait de fuir tous les lieux où il était connu. Il ne me restait donc que l'espoir de parvenir jusqu'à lui par quelque voie détournée; lorsque j'appris que dans une maison garnie où il avait logé, sur le boulevard du Mont-Parnasse, il avait laissé des effets. On présumait que tôt ou tard il se présenterait pour les réclamer ou tout au moins qu'il les ferait réclamer par une autre personne: c'était aussi mon avis. En conséquence, je dirigeai sur ce point toutes mes recherches, et après avoir pris connaissance du manoir, je m'embusquai nuit et jour à proximité, afin de surveiller les allant et les venant. Cette surveillance durait déjà depuis près d'une semaine; enfin las de ne rien apercevoir, j'imaginai de mettre dans mes intérêts le maître de la maison, et de louer chez lui un appartement où je m'établis avec Annette, ma présence ne pouvait paraître suspecte. J'occupais ce poste depuis une quinzaine, quand un soir, vers les onze heures, je fus averti que Watrin venait de se présenter, accompagné d'un autre individu. Légèrement indisposé, je m'étais couché plus tôt que de coutume: je me lève précipitamment, je descends l'escalier quatre à quatre; mais quelque diligence que je fisse, je ne pus atteindre que le camarade de Watrin. Je n'avais pas le droit de l'arrêter; mais je pressentais qu'en l'intimidant, je pourrais obtenir de lui quelques renseignements; je le saisis, je le menace, bientôt il me déclare en tremblant qu'il est cordonnier, et que Watrin demeure avec lui, rue des Mauvais-Garçons-Saint-Germain, 4; il ne m'en fallait pas davantage. Je n'avais passé qu'une mauvaise redingote sur ma chemise: sans prendre d'autres vêtements, je cours à l'adresse qui m'était donnée, et j'arrive devant la maison au moment où quelqu'un va sortir, persuadé que c'est Watrin, je veux le saisir, il m'échappe, je m'élance après lui dans l'escalier; mais au moment de l'atteindre,

un coup de pied qu'il m'envoie dans la poitrine me précipite de vingt marches; je m'élance de nouveau, et d'une telle vitesse, que pour se dérober à la poursuite, il est obligé de s'introduire chez lui par une croisée du carré : alors heurtant à sa porte, je le somme d'ouvrir, il s'y refuse. Annette m'avait suivi, je lui ordonne d'aller chercher la garde, et tandis qu'elle se dispose à m'obéir, je simule le bruit d'un homme qui descend. Watrin trompé par cette feinte, veut s'assurer si effectivement je m'éloigne, il met la tête à la croisée : c'était là ce que je demandais, aussitôt je le prends aux cheveux; il m'empoigne de la même manière, et une lutte s'engage. Cramponné au mur de refend qui nous sépare, il m'oppose une résistance opiniâtre; cependant je sens qu'il faiblit; je rassemble toutes mes forces pour une dernière secousse; déjà il n'a plus que les pieds dans sa chambre, encore un effort et il est à moi; je le tire avec vigueur, et il tombe dans le corridor. Lui arracher le tranchet dont il était armé, l'attacher et l'entraîner dehors fut l'affaire d'un instant : accompagné seulement d'Annette, je le conduisis à la préfecture, où je reçus d'abord les félicitations de M. Henry, et ensuite celles du préfet de police, qui m'accorda une récompense pécuniaire. Watrin était un homme d'une adresse rare, il exerçait une profession grossière, et pourtant il s'était adonné à des contrefaçons qui exigent une grande délicatesse de main. Condamné à mort, il obtint un sursis à l'heure même où il devait être conduit au supplice; l'échafaud était dressé, on le démonta, et les amateurs en furent pour un déplacement inutile : tout Paris s'en souvient. Le bruit s'était répandu qu'il allait faire des révélations, mais comme il n'avait rien à dire, quelques jours après la sentence reçut son exécution.

Watrin était ma première capture : elle était importante; le succès de ce début éveilla la jalousie des officiers de paix et des agents sous leurs ordres; les uns et les autres se déchaînèrent après moi; mais ce fut vainement. Ils ne me pardonnaient pas d'être plus adroit qu'eux : les chefs m'en savaient au contraire beaucoup de gré. Je redoublai de zèle pour mériter de plus en plus la confiance de ces derniers.

Vers cette époque, un grand nombre de pièces de cinq francs fausses avaient été jetées dans la circulation du commerce. On m'en montra plusieurs; en les examinant, il me sembla reconnaître le faire de mon dénonciateur *Bouhin* et de son ami le docteur *Terrier*. Je résolus de m'assurer de la vérité : en conséquence je me mis à épier les démarches de ces deux individus; mais comme je ne pouvais les suivre de trop près, attendu qu'ils me connaissaient, et que je leur aurais inspiré de la défiance, il m'était difficile d'obtenir les lumières dont j'avais besoin. Toutefois, à force de persévérance, je parvins à acquérir la certitude que je ne m'étais pas trompé, et les deux faux-monnayeurs furent arrêtés au moment de la fabrication : quelque temps après ils furent condamnés à mort et exécutés. On a répété dans le public, d'après un bruit accrédité par les inspecteurs de police, que le médecin Terrier avait été entraîné par moi, et que je lui avais en quelque sorte mis à la main les instruments de son crime. Que le lecteur se rappelle la réponse qu'il me fit lorsque, chez Bouhin, j'essayai de le déterminer à renoncer à sa coupable industrie, et il jugera si Terrier était homme à se laisser entraîner.

CHAPITRE XXIII

Je revois Saint-Germain. — Il me propose l'assassinat de deux vieillards. — Le petits-fils de Cartouche. — Discours sur les agents provocateurs. — Annette me seconde encore. — Tentative de vol chez un banquier de la rue Hauteville. — Je suis tué. — Arrestation de Saint-Germain et de Boudin, son complice.

Dans une capitale aussi populeuse que Paris, les mauvais lieux sont d'ordinaire en assez grand nombre; c'est là que tous les hommes tarés se donnent rendez-vous : afin de les rencontrer et de les surveiller, je fréquentais assidûment les endroits mal famés, m'y présentant tantôt sous un nom, tantôt sous un autre, et changeant très-souvent de costume comme une personne qui a besoin de se dérober à l'œil de la police. Tous les voleurs que je voyais habituellement auraient juré que j'étais un des leurs. Persuadés que j'étais fugitif, ils se seraient mis en quatre pour me cacher, car non-seulement ils avaient en moi pleine et entière confiance, mais encore ils m'affectionnaient; aussi m'instruisaient-ils de leurs projets. et s'ils ne me proposaient pas de m'y associer, c'est qu'ils craignaient de me compromettre, attendu ma position de forçat évadé. Tous n'avaient pourtant pas cette délicatesse, on va le voir.

Il y avait quelques mois que je me livrais à mes investigations secrètes, lorsque le hasard me fit rencontrer ce Saint-Germain dont les visites m'avaient consterné tant de fois. Il était avec un nommé *Boudin*, que j'avais vu restaurateur, rue des Prouvaires, et que je connaissais comme un hôte chez qui l'on va de temps à autre prendre sa réfection en payant. Boudin n'eut pas de peine à me remettre, il m'aborda même avec une espèce de familiarité, à laquelle j'affectais de ne pas répondre: — Vous ai-je donc fait quelque chose, me dit-il, pour que vous ayiez l'air de ne pas vouloir me parler? — Non; mais j'ai appris que vous avez été mouchard. — Ce n'est que ça, eh bien! oui, je l'ai été mouchard; mais lorsque vous en saurez la raison, je suis sûr que vous ne m'en voudrez pas.

— Certainement, me dit Saint-Germain, tu ne lui en voudras pas : Boudin est un bon garçon, et je réponds de lui comme de moi. Dans la vie il y a souvent des passes qu'on ne peut pas prévoir; si Boudin a accepté la place dont tu parles, ce n'a été que pour sauver son frère; au surplus, tu dois savoir que s'il avait de mauvais principes, je ne serais pas son ami. Je trouvai la garantie de Saint-Germain excellente, et je ne fis plus aucune difficulté de parler à Boudin.

Il était bien naturel que Saint-Germain me racontât ce qu'il était devenu depuis sa dernière disparition

qui m'avait fait tant de plaisir. Après m'avoir complimenté sur mon évasion, il m'apprit que depuis que j'avais été arrêté, il avait recouvré son emploi, mais qu'il n'avait pas tardé à le perdre de nouveau, et qu'il se trouvait encore une fois réduit aux expédients. Je le priai de me donner des nouvelles de Blondi et de Duluc. — Mon ami, dit-il, les deux qui ont escarpé le roulier avec moi, on les a fauchés à Beauvais. Quand il m'annonça que ces deux scélérats avaient enfin porté la peine de leurs crimes, je n'éprouvai qu'un seul regret, c'est que la tête de leur complice ne fût pas tombée sur le même échafaud.

Après que nous eûmes vidé ensemble plusieurs bouteilles de vin, nous nous séparâmes. En me quittant, Saint-Germain ayant remarqué que j'étais assez mesquinement vêtu, me demanda ce que je faisais, et comme je lui dis que je ne faisais rien, il me promit de songer à moi, si jamais il se présentait une bonne occasion. Je lui fis observer que, sortant rarement dans la crainte d'être arrêté, il pourrait bien se faire que nous ne nous rencontrassions pas de sitôt; — Tu me verras quand tu voudras, me dit-il, j'exige même que tu viennes me voir? Quand je le lui eus promis, il me remit son adresse, sans s'informer de la mienne.

Saint-Germain n'était plus un être aussi redoutable pour moi, je me croyais même intéressé à ne le plus perdre de vue; car si je devais m'attacher à surveiller les malfaiteurs, personne plus que lui n'était signalé à mon attention. Je concevais enfin l'espoir de purger la société d'un pareil monstre. En attendant, je faisais la guerre à toute la tourbe de coquins qui infestaient la capitale: Il y eut un moment où les vols de tous genres se multiplièrent d'une manière effrayante : on n'entendait parler que de rampes enlevées, de devantures forcées, de plombs dérobés; plus de vingt réverbères furent pris successivement, rue Fontaine-au-Roi, sans que l'on pût atteindre les voleurs qui étaient venus les décrocher. Pendant un mois consécutif, des specteurs avaient été aux aguets afin de les surrendre, et la première nuit qu'ils suspendirent leur surveillance, les réverbères disparurent encore : c'était comme un défi porté à la police. Je l'acceptai pour mon compte, et, au grand désappointement de tous les Argus du quai du Nord, en peu de temps je parvins à livrer à la justice ces effrontés voleurs, qui furent tous envoyés aux galères. L'un d'entre eux se nommait *Cartouche* : j'ignore s'il avait subi l'influence du nom, ou s'il exerçait un talent de famille : peut-être était-il un descendant du célèbre Cartouche? Je laisse aux généalogistes le soin de décider la question.

Chaque jour je faisais de nouvelles découvertes ; on ne voyait entrer dans les prisons que des gens qui y étaient envoyés d'après mes indications, et pourtant aucun d'eux n'avait même la pensée de m'accuser de l'avoir fait écrouer. Je m'arrangeai si bien, qu'au dedans comme au dehors, rien ne transpirait; les voleurs de ma connaissance me tenaient pour le meilleur de leurs camarades, les autres s'estimaient heureux de pouvoir m'initier à leurs secrets, soit pour le plaisir de s'entretenir avec moi, soit aussi par fois pour me consulter. C'était notamment hors barrière que je rencontrais tout ce monde. Un jour que je parcourais les boulevards extérieurs, je fus accosté par Saint-Germain, Boudin était encore avec lui: Ils m'invitèrent à dîner ; j'acceptai, et au dessert, ils me firent l'honneur de me proposer d'être le troisième dans un assassinat. Il s'agissait d'expédier deux vieillards qui demeuraient ensemble dans la maison que Boudin avait habitée rue des Prouvaires. Tout en frémissant de la confidence que me firent ces scélérats, je bénis le pouvoir invisible qui les avait poussés vers moi : j'hésitai d'abord à entrer dans le complot, mais à la fin je feignis de me rendre à leurs vives et pressantes sollicitations, et il fut convenu qu'on attendrait le moment favorable pour mettre à exécution cet abominable projet. Cette résolution prise, je dis au revoir à Saint-Germain ainsi qu'à son compagnon ; et, décidé à prévenir le crime ; je me hâtai de faire un rapport à M. Henry, qui me manda aussitôt, afin d'obtenir de plus amples détails au sujet de la révélation que je venais de lui faire. Son intention était de s'assurer si j'avais été réellement sollicité, ou si, par un dévouement mal entendu, je n'aurais pas eu recours à des provocations. Je lui protestai que je n'avais pris aucune espèce d'initiative, et comme il crut reconnaître la vérité de cette déclaration, il m'annonça qu'il était satisfait; ce qui ne l'empêcha pas de me faire sur les agents provocateurs un discours dont je fus pénétré jusqu'au fond de l'âme. Que ne l'ont-ils entendu comme moi ces misérables qui, depuis la restauration, ont fait tant de victimes, l'ère renaissante de la légitimité n'aurait pas, dans quelques circonstances, rappelé les jours sanglants d'une autre époque? — Retenez bien, me dit M. Henry, en terminant, que le plus grand fléau dans les sociétés est l'homme qui provoque. Quand il n'y a point de provocateurs, ce sont les forts qui commettent les crimes, parce que ce ne sont que les forts qui les conçoivent. Des êtres faibles peuvent être entraînés, excités ; pour les précipiter dans l'abîme, il suffit souvent de chercher un mobile dans leurs passions ou dans leur amour-propre ; mais celui qui tente ce moyen de les faire succomber est un monstre ! C'est lui qui est le coupable, et c'est lui que le glaive devrait frapper. En police, ajouta-t-il, il vaut mieux ne pas faire d'affaire que d'en créer.

Quoique la leçon ne me fût pas nécessaire, je remerciai M. Henry, qui me recommanda de m'attacher aux pas des deux assassins et de rien négliger pour les empêcher d'arriver à l'exécution.— La police, me dit-il encore, est instituée autant pour réprimer les malfaiteurs que pour les empêcher de faire le mal, et il vaut toujours mieux avant qu'après.— Conformément aux instructions que m'avait donné M. Henry, je ne laissai pas passer un jour sans voir Saint-Germain et son ami Boudin. Comme le coup qu'ils avaient projeté devait leur procurer assez d'argent, j'en conclus qu'il ne leur semblerait pas extraordinaire que je montrasse un peu d'impatience. — Eh bien ! à quand la fameuse affaire? leur disais-je chaque fois que nous étions ensemble? — A quand? me répondait Saint-Germain, la poire

n'est pas mûre : lorsqu'il sera temps, ajoutait-il, en me désignant Boudin, voilà l'ami qui vous avertira. Déjà plusieurs réunions avaient eu lieu, et rien ne se décidait; j'adressai encore la question d'usage. Ah! cette fois, me répondit Saint-Germain, c'est pour demain, nous t'attendons pour délibérer.

Le rendez-vous fut donné hors de Paris; je n'eus garde d'y manquer; Saint-Germain ne fut pas moins exact.— Ecoute, me dit-il, nous avons réfléchi à l'affaire, elle ne peut s'exécuter quant à présent, mais nous en avons une autre à te proposer, et je te préviens d'avance qu'il faut y mettre de la franchise et répondre oui ou non. Avant de nous occuper de l'objet qui nous amène ici, je te dois une confidence qui nous a été faite hier : le nommé *Carié*, qui t'a connu à la Force, prétend que tu n'en es sorti qu'à la condition de servir la police, et que tu es un agent secret.

A ces mots d'*agent secret*, je me sentis comme suffoqué; mais bientôt je me fus remis, et il faut bien que rien n'ait paru extérieurement, puisque Saint-Germain qui m'observait attendit que je lui donnasse une explication. Cette présence d'esprit qui ne m'abandonne jamais me la fit trouver sur-le-champ.— Je ne suis pas surpris, lui dis-je, que l'on m'ait représenté comme un agent secret, je sais la source d'un pareil conte. Tu n'ignores pas que je devais être transféré à Bicêtre; chemin faisant, je me suis évadé, et je suis resté à Paris, faute de pouvoir aller ailleurs. Il faut vivre où l'on a ses ressources. Malheureusement je suis obligé de me cacher; c'est en me déguisant que j'échappe aux recherches, mais il est toujours quelques individus qui me reconnaissent, ceux, par exemple, avec lesquels j'ai vécu dans une certaine intimité. Parmi ces derniers, ne peut-il pas s'en trouver qui, soit dessein de me nuire, soit motif d'intérêt, jugent à propos de me me faire arrêter? Eh bien ! pour leur en ôter l'envie, toutes les fois que je les ai cru capables de me dénoncer, je leur ai dit que j'étais attaché à la police. — Voilà qui est bien, reprit Saint-Germain, je te crois; et pour te donner une preuve de la confiance que j'ai en toi, je vais te faire connaître ce que nous devons faire ce soir. Au coin de la rue d'Enghien et de la rue Hauteville, il demeure un banquier dont la maison donne sur un assez vaste jardin, qui peut favoriser notre expédition et notre fuite. Aujourd'hui le banquier est absent, et la caisse, dans laquelle il y a beaucoup d'or et d'argent, ainsi que des billets de banque, n'est gardée que par deux personnes; nous sommes déterminés à nous en emparer dès ce soir même. Jusqu'à présent, nous ne sommes que trois pour exécuter le coup, il faut que tu sois le quatrième. Nous avons compté sur toi; si tu refuses, tu nous confirmeras dans l'opinion que tu es un mouchard.

Comme j'ignorais l'arrière-pensée de Saint-Germain, j'acceptai avec empressement : Boudin et lui parurent contents de moi. Bientôt je vis arriver le troisième, que je ne connaissais pas, c'était un cocher de cabriolet, nommé *Debenne;* il était père de famille, et s'était laissé entraîner par ces misérables. L'on se mit à causer de choses et d'autres; quant à moi j'avais déjà prémédité comment je m'y prendrais pour les faire arrêter sur le fait, mais quel ne fut pas mon étonnement, lorsqu'au moment de payer l'écot, j'entendis Saint-Germain nous adresser la parole en ces termes:— Mes amis, quand il s'agit de jouer sa tête, on doit y regarder de près; c'est aujourd'hui que nous allons faire cette partie que je ne veux pas perdre; pour que la chance soit de notre côté, voici ce que j'ai décidé, et je suis sûr que vous applaudirez tous à la mesure : c'est vers minuit que nous devons nous introduire tous quatre dans la maison en question; Boudin et moi nous nous chargeons de l'intérieur; quant à vous deux, vous resterez dans le jardin, prêts à nous seconder en cas de surprise. Cette opération, si elle réussit, comme je pense, doit nous donner de quoi vivre tranquilles pendant quelque temps; mais il importe pour notre sûreté réciproque que nous ne nous quittions plus jusqu'à l'heure de l'exécution.

Cette finale, que je feignis de ne pas avoir bien entendue, fut répétée. Pour cette fois, me disais-je, je ne sais pas trop comment je me tirerai d'affaire : quel moyen employer? Saint-Germain était un homme d'une témérité rare, avide d'argent, et toujours prêt à verser beaucoup de sang pour s'en procurer. Il n'était pas encore dix heures du matin, l'intervalle jusqu'à minuit était assez long; j'espérais que pendant le temps qui nous restait à attendre, il se présenterait une occasion de me dérober adroitement, et d'avertir la police. Quoi qu'il dût en arriver, j'adhérai à la proposition de Saint-Germain, et ne fis pas la moindre objection contre une précaution, qui était bien la meilleure garantie que l'on pût avoir de la discrétion de chacun. Quand il vit que nous étions de son avis, Saint-Germain, qui, par ses qualités énergiques et sa conception, était véritablement le chef du complot, nous adressa des paroles de satisfaction.— Je suis bien aise, nous dit-il, de vous trouver dans ces sentiments; de mon côté, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour mériter d'être longtemps votre ami.

Il était convenu que nous irions tous ensemble chez lui, à l'entrée de la rue Saint-Antoine; un fiacre nous conduisit jusqu'à sa porte. Arrivés là, nous montâmes dans sa chambre, où il devait nous tenir en charte-privée jusqu'à l'instant du départ. Confiné entre quatre murailles, face à face avec ces brigands, je ne savais à quel saint me vouer : inventer un prétexte pour sortir était impossible, Saint-Germain m'eût deviné de suite, et au moindre soupçon, il était capable de me faire sauter la cervelle. Que devenir? je pris mon parti, et me résignai à l'événement, quel qu'il fût; il n'y avait rien de mieux à faire que d'aider de bonne grâce aux apprêts du crime : ils commencèrent aussitôt. Des pistolets sont apportés sur la table pour être déchargés et rechargés : on les examine; Saint-Germain en remarque une paire qui lui semble hors d'état de faire le service : il la met de côté.— Pendant que vous allez démonter les batteries, nous dit-il, je vais aller changer *ces pieds de cochon*. Et il se dispose à sortir. — Un moment, lui fis-je observer, d'après notre convention personne ne doit quitter ce lieu sans être accompagné. — C'est vrai, me répond-il, j'aime

que l'on soit fidèle à ses engagements; aussi, viens avec moi. — Mais ces messieurs? — Nous les enfermerons à double tour.— Ce qui fut dit fut fait : j'accompagne Saint-Germain; nous achetons des balles, de la poudre et des pierres; les mauvais pistolets sont échangés contre d'autres, et nous rentrons. Alors on achève des préparatifs qui me font frémir : le calme de Boudin, aiguisant sur un grès deux couteaux de table, était horrible à voir.

Cependant le temps s'écoulait, il était une heure, et aucun expédient de salut ne s'était présenté. Je bâille, je m'étends, je simule l'ennui, et, passant dans une pièce voisine de celle où nous étions, je vais me jeter sur un lit comme pour me reposer : après quelques minutes, je parais encore plus fatigué de cette inaction, et je m'aperçois que les autres ne le sont pas moins que moi.—Si nous buvions, me dit Saint-Germain. — Admirable idée, m'écriai-je en sautant d'aise, j'ai justement chez moi un panier d'excellent vin de Bourgogne; si vous voulez nous allons l'envoyer chercher. Tout le monde fut d'avis qu'il ne pourrait arriver plus à point, et Saint-Germain dépêcha son portier vers Annette, à qui il était recommandé de venir avec la provision. On tomba d'accord de ne rien dire devant elle, et tandis que l'on se promet de faire honneur à ma largesse, je me jette une seconde fois sur le lit, et je trace au crayon ces lignes: « Sortie d'ici, » déguise-toi, et ne nous quitte plus, Saint-Germain, » Boudin, ni moi; prends garde surtout d'être remar- » quée : aie bien soin de ramasser tout ce que je lais- » serai tomber, et de le porter là-bas. » Quoique très-courte, l'instruction était suffisante : Annette en avait déjà reçu de semblables, j'étais sûr qu'elle en comprendait tout le sens.

Annette ne tarda pas à paraître avec le panier de vin. Son aspect fit renaître la gaieté; chacun la complimenta; quant à moi, pour lui faire fête, j'attendis qu'elle se disposât à repartir, et alors en l'embrassant je lui glissai le billet.

Nous fîmes un dîner copieux, après lequel j'ouvris l'avis d'aller seul avec Saint-Germain reconnaître les lieux, et en examiner de jour la disposition, afin de parer à tout en cas d'accident. Cette prudence était naturelle, Saint-Germain ne s'en étonna pas; seulement j'avais proposé de prendre un fiacre, et il jugea plus convenable d'aller à pied. Parvenu à l'endroit qu'il me désigna comme le plus favorable à l'escalade, je le remarquai assez bien pour l'indiquer de manière à ce qu'on ne s'y méprît pas. La reconnaissance effectuée, Saint-Germain me dit qu'il nous fallait du crêpe noir pour nous couvrir la figure : nous nous dirigeons vers le Palais-Royal, afin d'en acheter, et tandis qu'il entre dans une boutique, je prétexte un besoin, et vais m'enfermer dans un cabinet d'aisance, où j'eus le temps d'écrire tous les renseignements qui pouvaient mettre la police à même de prévenir le crime.

Saint-Germain, qui n'avait pas cessé de me garder à vue autant que possible, me conduisit ensuite dans un estaminet, où nous bûmes quelques bouteilles de bière. Sur le point de rentrer au repaire, j'aperçois Annette qui épiait mon retour : tout autre que moi ne l'aurait pas reconnue sous son déguisement. Certain qu'elle m'a vu, près de franchir le seuil, je laisse tomber le papier et m'abandonne à mon sort.

Il m'est impossible de rendre toutes les terreurs auxquelles je fus en proie, en attendant le moment de l'expédition. Malgré les avertissements que j'avais donnés, je craignais que les mesures ne fussent tardives, et alors le crime était consommé : pouvais-je seul entreprendre d'arrêter Saint-Germain et ses complices? Je l'eusse tenté sans succès; et puis, qui me répondait que, l'attentat commis, je ne serais pas jugé et puni comme l'un des fauteurs? Il m'était revenu que dans maintes circonstances, la police avait abandonné ses agents; et que dans d'autres elle n'avait pu empêcher les tribunaux de les confondre avec les coupables. J'étais dans ces transes cruelles, lorsque Saint-Germain me chargea d'accompagner *Debenne,* dont le cabriolet destiné à recevoir les sacs d'or et d'argent, devait stationner au coin de la rue. Nous descendons; en sortant je revois encore Annette, qui me fait signe qu'elle s'est acquittée de mon message. Au même instant Debenne me demande où sera le rendez-vous; je ne sais quel bon génie me suggéra alors la pensée de sauver ce malheureux; j'avais observé qu'il n'était pas foncièrement méchant, et il me semblait plutôt poussé vers l'abîme par le besoin et par des conseils perfides, que par la funeste propension au crime. Je lui assignai donc son poste à un autre endroit que celui qui m'avait été indiqué, et je rejoignis Saint-Germain et Boudin, à l'angle du boulevard Saint-Denis. Il n'était encore que dix heures et demie; je leur dis que le cabriolet ne serait prêt que dans une heure, que j'avais donné la consigne à Debenne, qu'il se placerait au coin de la rue du Faubourg-Poissonnière, et qu'il accourrait à un signal convenu; je leur fis entendre que trop près du lieu où nous devions agir, la présence d'un cabriolet pouvant éveiller des soupçons, j'avais jugé plus convenable de le tenir à distance : et ils approuvèrent cette précaution.

Onze heures sonnent : nous buvons la goutte dans le Faubourg-Saint-Denis, et nous nous dirigeons vers l'habitation du banquier. Boudin et son complice marchaient la pipe à la bouche; leur tranquillité m'effrayait. Enfin, nous sommes au pied du poteau qui doit servir d'échelle. Saint-Germain me demande mes pistolets; à ce moment je crus qu'il m'avait deviné, et qu'il voulait m'arracher la vie : je les lui remets; je m'étais trompé : il ouvre le bassinet, change l'amorce, et me les rend. Après avoir fait une opération semblable aux siens et à ceux de Boudin, il donne l'exemple de grimper au poteau, et tous deux, sans discontinuer de fumer, s'élancent dans le jardin. Il faut les suivre; parvenu, en tremblant, au sommet du mur, toutes mes appréhensions se renouvellent : la police a-t-elle eu le temps de dresser son embuscade? Saint-Germain ne l'aurait-il pas devancée? Telles étaient les questions que je m'adressais à moi-même, tels étaient mes doutes; enfin, dans cette terrible incertitude, je prends une résolution, celle d'empêcher le crime, dussé-je succomber dans une lutte inégale, lorsque Saint-Germain, me voyant encore à cheval sur le

chaperon, et s'impatientant de ma lenteur, me crie : — Allons donc descends. A peine il achevait ces mots, qu'il est tout à coup assailli par un grand nombre d'hommes, Boudin et lui font une vigoureuses résistance. On fait feu de part et d'autre, les balles sifflent, et, après un combat de quelques minutes, on s'empare des deux assassins. Plusieurs agents furent blessés dans cette action; Saint-Germain et son accolyte le furent aussi. Simple spectateur de l'engagement, je ne devais avoir éprouvé aucun accident fâcheux; cependant pour soutenir mon rôle jusqu'au bout, je tombai sur le champ de bataille comme si j'eusse été mortellement frappé : l'instant d'après on m'enveloppa dans une couverture, et je fus ainsi transporté dans une chambre où étaient Boudin et Saint-Germain : ce dernier parut vivement touché de ma mort ; il répandit des larmes, et il fallut employer la force pour l'empêcher de se précipiter sur ce qu'il croyait n'être plus qu'un cadavre.

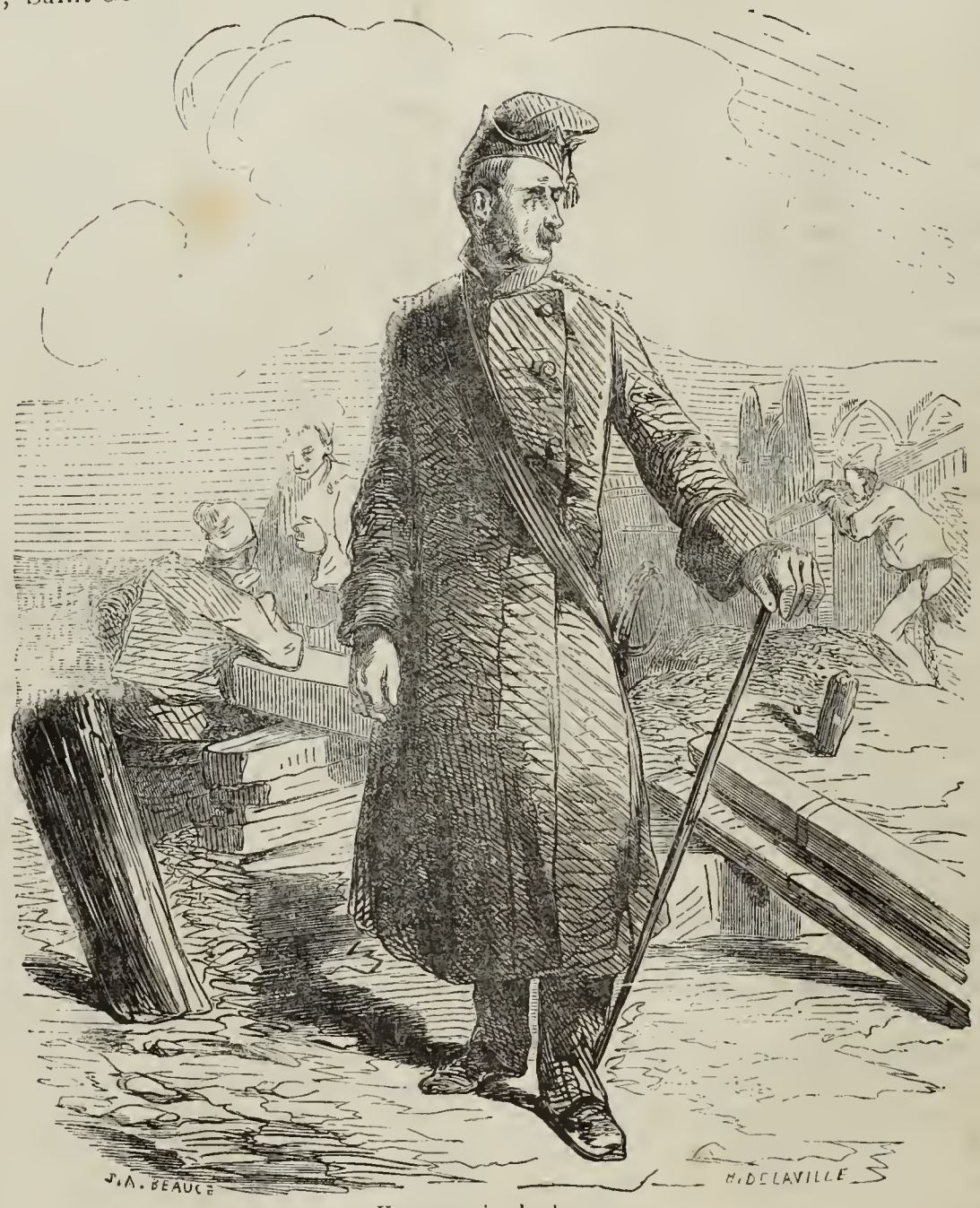

Un argousin du bagne

Saint-Germain était un homme de cinq pieds huit pouces, dont les muscles étaient vigoureusement tracés; il avait une tête énorme et de petits yeux, un peu couverts, comme ceux des oiseaux de nuit; son visage, profondément sillonné par la petite vérole, était fort laid, et pourtant il ne laissait pas que d'être agréable, parce qu'on y découvrait de l'esprit et de la vivacité : en détaillant ses traits, on lui trouvait quelque chose de la hyène ou du loup, surtout si l'on faisait attention à la largeur de ses mâchoires, dont les saillies étaient des plus prononcées. Tout ce qui était de l'instinct des animaux de proie prédominait dans cette organisation; il aimait la chasse avec fureur, et la vue du sang le réjouissait; ses autres passions étaient le jeu, les femmes et la bonne chair. Comme il avait le ton et les manières de la bonne compagnie, qu'il s'exprimait avec facilité, et était presque toujours vêtu avec élégance, on pouvait dire qu'il était un brigand bien élevé; quand il y était intéressé, personne n'avait plus d'aménité et de liant que lui : dans toute autre circonstance, il était dur et brutal. A quarante-cinq ans, il avait vraisemblablement commis plus d'un meurtre, et il n'en était pas moins joyeux compagnon lorsqu'il se trouvait avec des gens de son espèce. Son camarade Boudin était d'une bien plus petite stature : il avait à peine cinq pieds deux pouces; il était gros et maigre; avec un teint livide, il avait l'œil noir et vif, quoique très-enfoncé. L'habitude de manier le couteau de cuisine, et de couper des viandes, l'avait rendu féroce. Il avait les jambes arquées : c'est une difformité que j'ai observée chez plusieurs assassins de profession, et chez quelques autres individus réputés méchants.

Je ne me souviens pas qu'aucun événement de ma vie m'ait procuré plus de joie que la capture de ces scélérats : je m'applaudissais d'avoir délivré la société de deux monstres, en même temps que je m'estimai, heureux d'avoir dérobé au sort qui leur était réservé le cocher Debenne, qu'ils eussent entraîné avec eux. Cependant tout ce que j'éprouvais de contentement n'était que relatif à ma situation, et je n'en gémissais pas moins de cette fatalité qui me plaçait sans cesse dans l'alternative de monter sur l'échafaud ou d'y faire monter les autres.

La qualité d'*agent secret* préservait, il est vrai, ma-

liberté, je ne courais plus les mêmes dangers auxquels un forçat évadé est exposé, je n'avais plus les mêmes craintes; mais tant que je n'étais pas gracié, cette liberté dont je jouissais n'était qu'un état précaire, puisqu'à la volonté de mes chefs, elle pouvait m'être ravie d'un instant à l'autre. D'un autre côté, je n'ignorais pas quel mépris s'attache au ministère que je remplissais. Pour ne pas me dégoûter de mes fonctions et des devoirs qui m'étaient prescrits, j'eus besoin de les raisonner, et dans ce mépris qui planait sur moi, je ne vis plus que l'effet d'un préjugé. Ne me dévouais-je pas chaque jour dans l'intérêt de la société? C'était le parti des honnêtes gens que je prenais contre les artisans du mal, et l'on me méprisait!... J'allais chercher le crime dans l'ombre, je déjouais des trames homicides, et l'on me méprisait!... Harcelant les brigands jusque sur le théâtre de leurs forfaits, je leur arrachais le poignard dont ils s'étaient armés, je bravais leur vengeance, et l'on me méprisait!... Dans un rôle différent, mais plus près du glaive de Thémis, il y avait de l'honneur à provoquer sans périls la vindicte des lois, et l'on me méprisait!... Ma raison l'emporta, et j'osai affronter l'ingratitude, l'iniquité de l'opinion.

Vidocq surpris pendant son sommeil. — Page 141.

CHAPITRE XXIV

Je hante les mauvais lieux, — Les inspecteurs me trahissent. — Découverte d'un recéleur. — Stratagême employé pour le convaincre. — Il est condamné.

Les voleurs, un instant effrayés par quelques arrestations que j'avais fait effectuer coup sur coup, ne tardèrent pas à reparaître plus nombreux et plus audacieux peut-être qu'auparavant. Parmi eux étaient plusieurs forçats évadés, qui ayant perfectionné dans les bagnes un savoir-faire très-dangereux, étaient venus l'exercer dans Paris, où leur présence répandait la terreur. La police résolut de mettre un terme aux expéditions de ces bandits. Je fus en conséquence chargé de les pourchasser, et je reçus l'ordre de me concerter à l'avance avec les officiers de paix et de sûreté, toutes les fois que je serais à portée de leur faire opérer une capture : on voit quelle était ma tâche, je me mis à parcourir tous les mauvais lieux de l'intérieur et des environs. En peu de jours je parvins à connaître tous les repaires où je pourrais rencontrer les malfaiteurs : la barrière de la Courtille, celles du Combat et de Ménilmontant étaient les endroits où ils se rassemblaient de préférence. C'était là leur quartier général, ils y étaient constamment en force, et malheur à l'agent qui serait venu les y trouver, n'importe pour quel motif : ils l'auraient infailliblement assommé; les gendarmes n'osaient même s'y montrer, tant cette réunion de mauvais sujets était imposante. Moins timide, je n'hésitai pas à me risquer au milieu de cette tourbe de misérables, je les fréquentais, je fraternisais avec eux, et j'eus bientôt l'avantage d'être regardé par eux comme un des leurs. C'est en buvant dans la compagnie de ces messieurs, que j'apprenais les crimes qu'ils avaient commis ou ceux qu'ils préméditaient; je les circonvenais avec tant d'adresse, qu'ils ne faisaient pas difficulté de me découvrir leur demeure ou celle des femmes avec lesquelles ils vivaient en concubinage. Je puis dire que je leur inspirais une confiance sans bornes, et si quelqu'un d'entre eux, plus avisé que ses confrères, se fût permis d'exprimer sur mon compte le moindre

soupçon, je ne doute pas qu'ils ne l'en eussent puni à l'instant même. Aussi obtins-je d'eux tous les renseignements dont j'avais besoin, de telle sorte que quand je donnais le signal d'une arrestation, il était presque certain que les individus seraient pris ou en flagrant délit ou nantis d'objets volés qui légitimeraient leur condamnation.

Mes explorations *intra muros* n'étaient pas moins fructueuses : je hantais successivement tous les tripots des environs du Palais-Royal, l'hôtel d'Angleterre, les boulevards du Temple, les rues de la Vannerie, de la Mortellerie, de la Planche-Mibray, le marché Saint-Jacques, la Petite-Chaise, les rues de la Juiverie, de la Calandre, le Châtelet, la place Maubert et toute la Cité. Il ne se passait pas de jour que je ne fisse les plus importantes découvertes; point de crimes commis ou à commettre dont toutes les circonstances ne me fussent révélées; j'étais partout, je savais tout, et l'autorité, quand je l'appelais à intervenir, n'était jamais trompée par mes indications. M. Henry s'étonnait de mon activité et de mon omniprésence : il m'en félicita, tandis que plusieurs officiers de paix et des agents subalternes ne rougirent pas de s'en plaindre. Les inspecteurs, peu habitués à passer plusieurs nuits par semaine, trouvaient trop pénible le service en quelque sorte permanent, que je leur occasionnais; ils murmuraient. Quelques-uns même furent assez indiscrets, ou assez lâches, pour trahir l'*incognito* à la faveur duquel je manœuvrais si utilement. Cette conduite leur attira des réprimandes sévères, mais ils n'en furent ni plus circonspets, ni plus dévoués.

Il n'était guère possible de vivre presque constamment parmi les malfaiteurs, sans qu'ils me proposassent de m'associer à leurs coups; je ne refusais jamais, mais à l'approche de l'exécution, j'inventais toujours un prétexte pour ne pas aller au rendez-vous. Les voleurs sont en général des êtres si stupides, qu'il n'y avait pas d'excuse absurde que je ne pusse leur faire admettre : j'affirmerai même que souvent, pour les tromper, il n'a pas fallu me mettre en frais de ruse. Une fois arrêtés, ils n'en voyaient pas plus clair; au surplus, en les supposant moins bêtes, les mesures avaient été prises de telle façon qu'il ne pouvait pas leur venir à la pensée de me suspecter. J'en ai vu s'échapper au moment de l'arrestation et accourir à l'endroit où ils savaient me rencontrer, pour me donner la fâcheuse nouvelle de la prise de leurs camarades.

Rien de plus aisé quand on est bien avec les voleurs, que d'arriver à connaître les recéleurs; je parvins à en découvrir plusieurs, et les indices que je donnai pour les convaincre furent si positifs, qu'ils ne manquèrent pas de suivre leur clientelle dans les bagnes. On ne lira peut-être pas sans intérêt, le récit des moyens que j'employai pour délivrer la capitale de l'un de ces hommes dangereux.

Depuis plusieurs années, on était à sa piste, et l'on n'avait pas encore réussi à le prendre en flagrant délit. De fréquentes perquisitions faites à son domicile n'avaient produit aucun résultat, pas la moindre marchandise qui pût fournir une preuve contre lui et pourtant on était assuré qu'il achetait aux voleurs, et plusieurs d'entre eux, qui étaient loin de me croire attaché à la police, me l'avaient indiqué comme un homme solide à qui l'on pouvait se confier. Les renseignements sur son compte ne manquaient pas; mais il fallait le saisir nanti d'objets volés. M. Henry avait tout mis en œuvre pour parvenir à ce but : soit maladresse de la part des agents, soit adresse de la part du recéleur, on avait toujours échoué. On voulut savoir si je serais plus heureux; je tentai l'entreprise, et voici ce que je fis : posté à quelque distance de la demeure du recéleur, je le guettai sortir. Il se montre enfin, dès qu'il est dehors, je le suis quelques pas dans la rue, et l'accoste tout à coup en l'appelant d'un autre nom que le sien; il affirme que je me trompe, je soutiens le contraire; il persiste à dire que je suis dans l'erreur, je lui déclare à mon tour que je le reconnais parfaitement pour un individu qui, depuis longtemps, est l'objet des recherches de la police de Paris et des départements. — Mais vous vous méprenez, me dit-il, je m'appelle un tel, et je demeure à tel endroit. — Je n'en crois rien. — Ah! pour le coup, c'est trop fort, voulez-vous que je vous le prouve? Et je consens à ce qu'il demande, sous la condition qu'il m'accompagnera au poste le plus voisin. — Volontiers, me dit-il. Aussitôt nous nous acheminons ensemble vers un corps de garde, nous entrons; je l'invite à m'exhiber ses papiers : il n'en a pas. Je demande alors qu'on le fouille, et l'on trouve sur lui trois montres et vingt-cinq doubles napoléons, que je mets en dépôt en attendant qu'il soit conduit chez le commissaire. Un mouchoir enveloppait ces objets, je m'en empare; et après m'être déguisé en commissionnaire, je cours à la maison du recéleur : sa femme y était avec quelques autres personnes; elle ne me connaissait pas, je lui dis que je désire lui parler en particulier : et quand je suis seul avec elle, je tire de ma poche le mouchoir, et le lui présente comme un signe de reconnaissance. Elle ignore encore quel est le motif de ma visite, et pourtant ses traits se décomposent; elle se trouble : — Je ne vous apporte pas une trop bonne nouvelle, lui dis-je : votre mari vient d'être arrêté, on le retient au poste où l'on a saisi tout ce qu'il avait sur lui, et, d'après quelques mots échappés aux mouchards, il craint d'avoir été vendu; c'est pourquoi il vous prie de déménager de suite ce que vous savez bien; si vous le souhaitez je vous donnerai un coup de main; mais je vous préviens qu'il n'y a pas de temps à perdre.

L'avis était pressant; la vue du mouchoir et la description des objets auxquels il avait servi d'enveloppe, ne laissait aucun doute sur la vérité du message. La femme du recéleur donna à plein collier dans le piége que je lui tendais. Elle me chargea d'aller chercher trois fiacres et de revenir aussitôt. Je sortis pour m'acquitter de la commission; mais, chemin faisant, je donnai à l'un de mes affidés l'ordre de ne pas perdre de vue les voitures, et de les faire arrêter dès qu'il en recevrait le signal. Les fiacres sont à la porte; je remonte au logis, et déjà le déménagement se prépare :

la maison est encombrée d'objets de tous genres, pendules, candélabres, vases étrusques, draps, casimirs, toile, mousseline, etc. Toutes ces marchandises étaient extraites d'un cabinet dont l'entrée était masquée par une grande armoire si bien adaptée, qu'il aurait été impossible de s'apercevoir de la fraude. J'aidai au chargement, et quand il fut terminé, l'armoire ayant été remise en place, la femme du recéleur me pria de la suivre; je fis ce qu'elle désirait, et dès qu'elle fut dans l'un des fiacres, prête à se mettre en route, je levai une des glaces, et soudain nous fûmes entourés. Les deux époux, traduits devant la cour d'assises, succombèrent sous le poids d'une accusation à l'appui de laquelle il existait une masse formidable de témoignages matériels irrécusables.

Peut-être blâmera-t-on le stratagème auquel j'ai recouru, afin de débarrasser Paris d'un recéleur qui était un véritable fléau pour cette capitale. Que l'on approuve ou non, j'ai la conscience d'avoir fait mon devoir; d'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'atteindre des scélérats qui sont en guerre ouverte avec la société, tous les moyens sont bons, sauf la provocation.

CHAPITRE XXV

La bande de Gueuvive.— Une fille me met sur les traces du chef. — L'un d'eux me donne à coucher. — Je passe pour un forçat évadé. — J'entre dans un complot contre moi-même. — Un vol rue Cassette.— Gueuvive et quatre des siens sont arrêtés. — Une fournée de dix-huit.

A peu près vers le temps où je fis succomber le recéleur, une espèce de bande s'était formée dans le faubourg Saint-Germain, qu'elle exploitait de préférence aux autres quartiers de Paris. Elle se composait d'individus qui paraissaient dans la dépendance d'un chef, nommé *Gueuvive*, dit *Constantin*, dit *Antin*, par abréviation; car parmi les voleurs, de même que parmi les souteneurs de filles, les claqueurs et les escrocs, c'est un usage de ne se faire appeler que par la dernière syllabe du prénom.

Gueuvive ou Antin, était un ancien maître d'armes, qui, après avoir fait le métier de spadassin, aux gages des courtisanes du plus bas étage, accomplissait dans l'état de voleur, les vicissitudes de la vie de mauvais sujet. Il était, assurait-on, capable de tout, et bien qu-on ne pût pas prouver qu'il eût commis des meurtres, on ne doutait pas qu'au besoin il hésitât à verser le sang. Sa maîtresse avait été assassinée dans les Champs-Élysées, et on l'avait fortement soupçonné d'être l'auteur de ce crime. Quoi qu'il en soit, Gueuvive était un homme très entreprenant, d'une audace à toute épreuve, et d'une effronterie extraordinaire; du moins ses camarades le tenaient pour tel, et il jouissait parmi eux d'une sorte de célébrité.

Depuis longtemps la police avait l'œil fixé sur Gueuvive et sur ses complices ; mais elle n'avait pu les atteindre, et chaque jour quelque nouvel attentat contre la propriété, annonçait qu'ils n'étaient pas oisifs. Enfin, on résolut bien sérieusement de mettre un terme aux méfaits de ces brigands, je reçus en conséquence l'ordre de me porter à leur recherche, et de tâcher de les prendre, comme on dit, la main dans le sac. On insistait principalement sur ce dernier point, qui était de la plus haute importance. Je m'affublai donc d'un costume convenable, et le soir même, je me mis en campagne dans le faubourg Saint-Germain, dont je parcourus les mauvais lieux. A minuit, j'entre chez un nommé Boucher, rue Neuve-Guillemain, je prends un petit verre avec les filles publiques, et tandis que je suis dans leur compagnie, j'entends, à une table voisine de la mienne, résonner le nom de Constantin ; j'imagine d'abord qu'il est présent, je questionne adroitement une fille. — Il n'est pas là, me dit-elle, mais il y vient tous les jours avec ses amis. Au ton dont elle me parla, je crus m'apercevoir qu'elle était très au fait des habitudes de ces messieurs : je l'engageai à souper avec moi, dans l'espoir de la faire jaser; elle accepta, et lorsqu'elle fut passablement animée par l'effet des liqueurs fermentées, elle s'expliqua d'autant plus ouvertement, que mon costume, mes gestes et surtout mon langage la confirmaient dans l'idée que j'étais un *ami* (voleur). Nous passâmes une partie de la nuit ensemble, et je ne me retirai que lorsqu'elle m'eut instruit des endroits que fréquentait Gueuvive.

Le lendemain, à midi, je me rendis chez Boucher. J'y retrouvai ma particulière de la veille ; à peine suis-je entré, elle me reconnaît. — Te voilà me dit-elle, si tu veux parler à Gueuvive, il est ici ; » et elle m'indiqua un individu de 28 à 30 ans, vêtu assez proprement, quoiqu'en veste ; il avait environ cinq pieds six pouces, une assez jolie figure, des cheveux noirs, de beaux favoris, de belles dents ; c'était bien ainsi qu'on me l'avait dépeint. Sans hésiter, je l'accoste, en le priant de me donner une pipe de tabac; il m'examine, me demande si j'ai été militaire ; je lui réponds que j'ai servi dans les hussards, et bientôt, le verre à la main, nous entamons une conversation sur les armées.

Tout en buvant, le temps se passe, on parle de dîner, Gueuvive me dit qu'il a arrangé une partie, et que si je veux en être, je lui ferai plaisir. Ce n'était pas le cas de refuser, je me rends sans plus de façon à son invitation, et nous allons à la barrière du Maine, où l'attendaient quatre de ses amis. En arrivant, nous nous mîmes à table ; aucun des convives ne me connaissait ; j'étais pour eux un visage nouveau; aussi fut-on assez circonspect. Néanmoins, quelques mots d'argot, lâchés par intervalles, ne tardèrent pas à m'apprendre que tous les membres de cette aimable compagnie étaient des *ouvriers* (voleurs).

Ils voulurent savoir ce que je faisais ; je leur bâtis un conte à ma manière, et d'après ce que je leur dis ils crurent non-seulement que je venais de la pro-

vince, mais encore que j'étais un voleur qui cherchait à s'accrocher à quelque chose. Je ne m'expliquai pas positivement à cet égard, mais affectant certaines manières qui trahissent la profession, je leur laissais entrevoir que j'étais assez embarrassé de ma personne.

Le vin ne fut pas épargné, il délia toutes les langues, si bien qu'avant la fin du repas, je sus la la demeure de Gueuvive, celle de Joubert, son digne acolyte, ainsi que les noms de plusieurs de leurs camarades. Au moment de nous séparer, je fis entendre que je ne savais trop où aller coucher ; Joubert offrit de m'emmener chez lui, et il me conduisit rue Saint-Jacques, n° 99, où il occupait une chambre au second étage sur le derrière; là, je partageai avec lui le lit de sa maîtresse, la fille Cornevin.

L'entretien fut long : avant de nous endormir Joubert m'accablait de questions. Il tenait absolument à connaître quels étaient mes moyens d'existence, il s'enquérait si j'avais des papiers. sa curiosité était inépuisable : pour la satisfaire, j'éludais ou je mentais, mais en cherchant toujours à lui faire concevoir que j'étais un confrère. Enfin il me dit, comme s'il m'avait deviné : — *Ne battez plus, vous êtes un grinche.* (Ne dissimulez plus, vous êtes un voleur.) Je parus ne pas comprendre ces paroles, il me les expliqua en français; et ayant l'air de prendre la mouche, je lui répondis qu'il se trompait, que s'il prétendait me plaisanter de la sorte, je serais obligé de me retirer. Joubert se tut, et il ne fut plus question de rien jusqu'au lendemain dix heures, que Gueuvive vint nous réveiller.

Il fut convenu que nous irions déjeuner à la Glacière. Nous partîmes. Chemin faisant, Gueuvive me prit à part et me dit : — Écoute, je vois que tu es un bon garçon, je veux te rendre service ; ne sois pas si dissimulé, dis-moi qui tu es et d'où tu sors ! Quelques demi-confidences lui ayant donné à penser que je pourrais bien être un échappé du bagne de Toulon, il me recommanda d'être discret avec ses camarades : — Ce sont, ajouta-t-il, les meilleurs enfants du monde, mais un peu bavards.

— Oh ! je suis sur mes gardes, lui répliquai-je ; et puis je ne crois pas moisir à Paris, il y a trop de mouchards pour que j'y sois en sûreté.

— C'est vrai, me dit-il, mais si tu n'es pas connu de Vidocq, tu n'as rien à craindre, surtout avec moi, qui flaire ces gredins-là comme les corbeaux sentent la poudre.

— Quant à moi, repris-je, je ne suis pas si malin. Cependant si j'étais en présence de Vidocq, d'après la description qu'on m'en a faite, ses traits sont si bien gravés dans ma tête, qu'il me semble que je le reconnaîtrais tout de suite.

— Tais-toi donc, on voit bien que tu ne connais pas le pèlerin ! Figure-toi qu'il se change à volonté : le matin, par exemple, il sera habillé comme te voilà; à midi, ce n'est plus ça ; le soir c'est encore autre chose. Pas plus tard qu'hier, ne l'ai-je pas rencontré en général ?... mais je n'ai pas été dupe du déguisement ; d'ailleurs, il a beau faire, lui comme les autres, je les devine au premier coup d'œil, et si tous mes amis étaient comme moi, il y a longtemps qu'il aurait sauté le pas.

— Bah ! lui fis-je observer, tous les Parisiens en disent autant, et il est toujours là.

— Tu as raison, me dit-il; mais, pour te prouver que je ne suis pas comme ces badauds, si tu veux m'accompagner, dès ce soir nous irons l'attendre à sa porte, et nous lui ferons son affaire.

J'étais bien aise de savoir s'il savait effectivement ma demeure ; je lui promis de le seconder, et, vers la brune, il fut convenu que chacun de nous mettrait dans son mouchoir dix pièces de deux sous en cuivre, afin d'en administrer quelques bons coups à ce gueux de Vidocq, lorsqu'il entrerait chez lui ou en sortirait.

Les mouchoirs sont préparés, et nous nous mettons en route ; Constantin était déjà un peu dans le train, il nous conduisit rue Neuve-Saint-François, tout juste devant la maison n° 14, où je demeurais en effet. Je ne concevais pas comment il s'était procuré mon adresse; j'avoue que cette circonstance m'inquiéta, et que dès lors il me sembla bien étrange qu'il ne me connût pas physiquement. Nous fîmes plusieurs heures de faction, et Vidocq, comme on le pense bien, ne parut pas. Constantin était on ne peut plus contrarié de ce contre-temps. — Il nous échappe aujourd'hui, me dit-il, mais je te jure que je le rencontrerai, et il me paiera cher la garde qu'il nous a fait monter.

A minuit nous nous retirâmes, en remettant la partie au lendemain. Il était assez piquant de me voir mettre en réquisition pour coopérer à un guet-apens dirigé contre moi. Constantin me sut beaucoup de gré de ma bonne volonté: dès ce moment, il n'eut plus de secret pour moi; il projetait de commettre un vol rue Cassette, il me proposa d'en être ; je lui promis d'y participer, mais en même temps je lui déclarai que je ne pouvais ni ne voulais sortir la nuit sans papiers. — Eh bien ! me dit-il, tu nous attendras à la chambre.

Enfin le vol eut lieu, et comme l'obscurité était grande, Constantin et ses compagnons, qui voulaient voir clair en marchant, eurent la hardiesse de décrocher un réverbère, que l'un deux portait devant le cortége. En rentrant, ils plantèrent ce fanal au milieu de la chambre, et se mirent à faire la revue du butin. Ils étaient au comble de la joie, en contemplant les résultats de leur expédition ; mais à peine cinquante minutes s'étaient écoulées depuis leur retour, qu'on frappe à la porte , les voleurs étonnés se regardent les uns les autres sans répondre. C'était une surprise que je leur avais ménagé. On frappe encore ; Constantin alors, commandant par un signe le silence, dit à voix basse : — C'est la police, j'en suis sûr. — Soudain, je me lève et me glisse sous un lit : les coups redoublent, on est forcé d'ouvrir.

Au même instant, un essaim d'inspecteurs envahit la chambre, on arrête Constantin et quatre autres voleurs ; on fait une perquisition générale : on visite le lit dans lequel est la maîtresse de Joubert, on sonde

même le dessous de la couchette avec une canne, et l'on ne me trouve pas. Je m'y attendais.

Le commissaire de police dresse un procès-verbal on inventorie les marchandises volées, et on les emballe pour la préfecture avec les autres voleurs.

L'opération terminée, je sortis de ma cachette; j'étais alors avec la fille Cornevin, qui, ne pouvant assez s'étonner de mon bonheur auquel elle ne comprenait rien, m'engagea à rester chez elle : — Y songez-vous? lui répondis-je? la police n'aurait qu'à revenir! et je la quittai, en lui promettant de la rejoindre à l'Estrapade.

J'allai chez moi prendre du repos, et à l'heure indiquée, je fus exact au rendez-vous. La fille Cornevin m'y attendait. C'était sur elle que je comptais pour obtenir la liste complète de tous les amis de Joubert et de Constantin : comme j'étais bon enfant avec elle, elle me mit promptement en rapport avec eux, et en moins de quinze jours, grâce à un auxiliaire que je lançais dans la troupe, je réussis à les faire arrêter les mains pleines ; ils étaient au nombre de dix-huit : ainsi que Constantin, ils furent tous condamnés aux galères.

Au moment du départ de la chaîne, Constantin, m'ayant aperçu, devint furieux ; il voulut se répandre en invectives contre moi ; mais, sans m'offenser de ses grossières apostrophes, je m'approchai de lui et lui dis avec sang-froid, qu'il était bien surprenant qu'un homme tel que lui, qui connaissait Vidocq, et jouissait de la précieuse faculté de sentir un mouchard d'aussi loin que les corbeaux sentent la poudre, se fût laissé dindonner de la sorte.

Atterré, confondu, par cette foudroyante réplique, Constantin baissa les yeux et se tut.

CHAPITRE XXVI

Les agents de police pris parmi les forçats libérés, les voleurs, les filles publiques et les souteneurs. — Le vol toléré. — Mollesse des inspecteurs. — Destruction de trois classes de voleurs. — Les frères Delzève. — Comment découverts. — Les étrennes d'un préfet de police. — Je m'affranchis du joug des officiers de paix et des inspecteurs.

Je n'étais pas seul agent secret de la police de sûreté : un Juif nommé Gaffré m'était adjoint. Il avait été employé avant moi, mais comme ses principes n'étaient pas les miens, nous ne fûmes pas longtemps d'accord. Je m'aperçus qu'il avait une mauvaise conduite, j'en avertis le chef de division, qui, ayant reconnu la vérité de mon rapport, l'expulsa et lui donna l'ordre de quitter Paris. Quelques individus sans autre aptitude au métier que cette espèce de rouerie que l'on acquiert dans les prisons, étaient également attachés à la police de sûreté, mais ils n'avaient point de traitement fixe, et n'étaient rétribués que par capture. Ces derniers étaient des condamnés libérés. Il y avait aussi des voleurs en exercice, dont on tolérait la présence à Paris, à la condition de faire arrêter les malfaiteurs qu'ils parviendraient à découvrir : souvent, quand ils ne pouvaient mieux faire, il leur arrivait de livrer leurs camarades. Après les voleurs tolérés, venaient en troisième ou en quatrième ligne, toute cette multitude de méchants garnements qui vivaient avec des *filles publiques mal famées*. Cette caste ignoble donnait parfois des renseignements fort utiles pour arrêter les filous et les escrocs; d'ordinaire, ils étaient prêts à fournir toute espèce d'indications pour obtenir la liberté de leurs maîtresses, lorsqu'elles étaient détenues. On tirait encore parti des femmes qui vivaient avec ces voleurs connus et incorrigibles qu'on envoyait de temps en temps faire un tour à Bicêtre : c'était là le rebut de l'espèce humaine, et pourtant il avait été jusqu'alors indispensable de s'en servir; car une expérience malheureusement trop longue avait démontré que l'on ne pouvait compter ni sur le zèle ni sur l'intelligence des inspecteurs. L'intention de l'administration n'était pas d'employer à la recherche des voleurs des hommes non soudoyés, mais elle était bien aise, de profiter de la bonne volonté de ceux qui, par un intérêt quelconque, ne se dévouaient à la police que sous la réserve qu'ils resteraient derrière le rideau et jouiraient de certaines immunités. M. Henry avait compris depuis longtemps combien il était dangereux de faire usage de ces couteaux à deux tranchants; depuis longtemps il avait songé à s'en délivrer, et c'était dans cette vue qu'il m'avait enrôlé dans la police, qu'il voulait purger de tous les hommes dont le penchant au vol était bien avéré. Il est des cures que les médecins n'opèrent qu'en faisant usage du poison : il peut se faire que la lèpre sociale ne puisse se guérir que par des moyens analogues; mais ici le poison avait été administré à trop forte dose; ce qui le prouve, c'est que presque tous les agents secrets de cette époque ont été arrêtés par moi en flagrant délit, et que la plupart sont encore dans les bagnes.

Lorsque j'entrai à la police, tous ces agents secrets des deux sexes durent naturellement se liguer contre moi : prévoyant que leur règne allait finir, ils firent tout ce qui dépendait d'eux pour le prolonger. Je passais pour inflexible et impartial; je ne voulais pas ce qu'ils appelaient prendre des deux mains, il était juste qu'ils se déclarassent mes ennemis. Ils n'épargnèrent pas les attaques pour me faire succomber : inutiles efforts! je résistai à la tempête, comme ces vieux chênes dont la tête se courbe à peine, malgré la violence de l'ouragan.

Chaque jour j'étais dénoncé, mais la voix de mes calomniateurs était impuissante. M. Henry, qui avait l'oreille du préfet, lui répondait de mes actions, et il fut décidé que toute dénonciation dirigée contre moi me serait immédiatement communiquée, et qu'il me serait permis de la réfuter par écrit. Cette marque de confiance me fit plaisir, et sans me rendre ni plus dévoué ni plus attaché à mes devoirs, elle me prouva du moins que mes chefs savaient me rendre justice,

et rien au monde n'aurait été capable de me faire déroger au plan de conduite que je m'étais tracé.

En toutes choses, pour réussir, il faut un peu d'enthousiasme. Je n'espérais pas rendre honorable la qualité d'*agent secret;* mais je me flattais d'en remplir les fonctions avec honneur. Je voulais que l'on me jugeât intègre, incorruptible, intrépide, infatigable; j'aspirais aussi à paraître en toute occasion capable et intelligent : le succès de mes opérations contribua à donner de moi cette opinion. Bientôt M. Henry ne fit plus rien sans me consulter; nous passions ensemble les nuits à combiner des moyens de répression, qui devinrent si efficaces, qu'en peu de temps le nombre des plaintes en vol fut considérablement diminué : c'est que le nombre des voleurs de tous genre s'était réduit en proportion. Je puis même dire qu'il y eut un moment où les voleurs d'argenterie dans l'intérieur des maisons, ceux qui dévalisent les voitures et chaises de poste, ainsi que les filous faisant la montre et la bourse, ne donnaient plus signe de vie. Plus tard, il devait s'en former une génération nouvelle, mais pour la dextérité il était impossible qu'elle égalât jamais les Bombance, les Marquis, les Boucault, les Compère, les Bouthey, les Pranger, les Dorlé, les La Rose, les Gavard, les Martin, et autres rusés coquins, que j'ai réduits à l'inaction. Je n'étais pas décidé à laisser à leurs successeurs le loisir d'acquérir une si rare habileté.

Depuis environ six mois, je marchais seul, sans autres auxiliaires que quelques femmes publiques, qui s'étaient dévouées, lorsqu'une circonstance imprévue vint me faire sortir de la dépendance des officiers de paix, qui jusqu'alors avaient su adroitement faire rejaillir sur eux le mérite de mes découvertes. Cette circonstance eut l'avantage pour moi de mettre en évidence la mollesse et l'ineptie des inspecteurs, qui s'étaient plaint avec tant d'amertume de ce que je leur donnais trop d'occupations. Pour arriver au fait, je vais reprendre la narration de plus haut.

En 1810, des vols d'un genre nouveau et d'une hardiesse inconcevable vinrent tout à coup donner l'éveil à la police sur l'existence d'une bande de malfaiteurs d'une nouvelle espèce.

La presque totalité des vols avait été commise à l'aide d'escalade et d'effraction; des appartements situés au premier et même au deuxième étage avaient été dévalisés par ces voleurs extraordinaires, qui jusqu'alors ne s'étaient attaqués qu'aux maisons riches : il était même aisé de remarquer que ces coquins s'y prenaient de manière à indiquer qu'ils avaient une parfaite connaissance des localités.

Tous mes efforts pour découvrir ces adroits voleurs étaient restés sans succès, lorsqu'un vol dont l'exécution semblait présenter d'insurmontables obstacles fut commis rue Saint-Claude, près celle de Bourbon-Villeneuve, dans un appartement au deuxième au-dessus de l'entresol, dans la maison même où demeurait le commissaire de police du quartier. La corde de la lanterne suspendue à la porte de ce fonctionnaire avait servi d'échelle.

Une musette (petit sac de toile dans lequel on donne l'avoine aux chevaux stationnaires) avait été laissée sur le lieu du crime; ce qui fit présumer que les voleurs pouvaient être des cochers de fiacre, ou tout au moins que des fiacres avaient aidé à l'expédition.

M. Henry m'engagea à prendre des renseignements sur les cochers, et je parvins à savoir que la musette avait appartenu à un nommé *Husson*, conduisant le fiacre n° 712; je fis mon rapport, Husson fut arrêté, et par lui on eut des notions sur deux frères nommés *Delzève*, dont l'aîné ne tarda pas non plus à être sous la main de la police : ce dernier, interrogé par M. Henry, fut amené à faire quelques révélations importantes, qui firent arrêter le nommé *Métral,* employé en qualité de frotteur dans la maison de l'impératrice Joséphine. Ce dernier était signalé comme le recéleur de la bande, composée presqu'en entier de Savoyards, nés dans le département du Léman. La continuation de mes recherches me conduisit à m'assurer de la personne des frères *Pissard,* de *Grenier*, de *Lebrun*, de *Piessard,* de *Mabou*, dit l'*Apothicaire*, de *Serassé*, de *Durand*, enfin de vingt-deux, qui plus tard furent tous condamnés aux fers.

Ces voleurs étaient pour la plupart commissionnaires, frotteurs ou cochers, c'est-à-dire qu'ils appartenaient à une classe d'individus dans laquelle la probité était une tradition, et qui de temps immémorial était réputée honnête parmi les Parisiens; tous dans leur quartier étaient regardés comme des hommes éprouvés, incapables de convoiter même le bien d'autrui, et cette considération qu'on leur accordait les rendait d'autant plus redoutables que les personnes qui les employaient, soit à scier le bois, soit à tout autre ouvrage, étaient sans défiance à leur égard, et les laissaient s'introduire partout. Quand on sut qu'ils étaient impliqués dans une affaire criminelle, à peine osait-t-on croire qu'ils fussent coupables; moi-même je balançai quelque temps à le supposer. Cependant il fallut se rendre à l'évidence des faits, et la vieille renommée des Savoyards, dans une capitale où elle était restée intacte durant des siècles, s'évanouit sans retour.

Dans le courant de 1812, j'avais livré à la justice les principaux membres de la bande. Cependant Delzève jeune n'avait pas encore été atteint, et continuait de se dérober aux investigations de la police, lorsque, le 31 décembre, M. Henry me dit : — Je crois que si nous nous y prenions bien, nous viendrions à bout d'arrêter l'*Écrevisse* (surnom de Delzève); voici le jour de l'an, il ne peut manquer d'aller voir la blanchisseuse qui lui a si souvent donné asile, ainsi qu'à son frère : j'ai le pressentiment qu'il y viendra, soit ce soir, soit dans la nuit, soit enfin demain dans la matinée. »

Je fus de l'avis de M. Henry, et il m'ordonna en conséquence d'aller, avec trois inspecteurs, me placer en surveillance à proximité du domicile de la blanchisseuse, qui restait rue des Grésillons, faubourg Saint-Honoré, à la Petite-Pologne.

Je reçus cet ordre avec cette satisfaction qui m'a constamment présagé la réussite. Accompagné des

trois inspecteurs, je me rends à sept heures du soir au lieu indiqué. Il faisait un froid excessif; la terre était couverte de neige, l'hiver n'avait pas encore été si rigoureux.

Nous nous postons aux aguets : après plusieurs heures, les inspecteurs transis, et ne pouvant plus résister, me proposent de quitter la station ; j'étais moi-même à moitié gelé, n'ayant pour me garantir qu'un vêtement fort léger de commissionnaire ; je fis d'abord quelques observations, et quoiqu'il m'eût été fort agréable de me retirer, il fut convenu que nous resterions jusqu'à minuit. A peine cette heure fixée pour notre départ a-t-elle sonné, ils me somment de tenir ma promesse, et nous voilà abandonnant un poste qu'il nous était prescrit de garder jusqu'au jour.

Nous nous dirigeons vers le Palais-Royal, un café est encore ouvert; nous entrons pour nous réchauffer, et après avoir pris un bol de vin chaud, nous nous séparons, chacun dans l'intention de gagner notre logis. Tout en m'acheminant vers le mien, je réfléchis à ce que je viens de faire : — Eh quoi ! me disais-je, oublier si vite les instructions qui m'ont été données! tromper de la sorte la confiance du chef, c'est une lâcheté impardonnable! Ma conduite me semblait, non-seulement répréhensible, mais encore je pensais qu'elle méritait la punition la plus sévère. J'étais au désespoir d'avoir suivi l'impulsion des inspecteurs : décidé à réparer ma faute, je prends le parti de retourner seul au poste qui m'était assigné, bien résolu à y passer la nuit, dussé-je mourir sur la place. Je revins donc à la Pologne, et me blottis dans un coin pour ne pas être aperçu par Delzève, dans le cas où il lui prendrait fantaisie de venir.

Il y avait une heure et demie que j'étais dans cette position; mon sang se congelait; je sentais faiblir mon courage; tout à coup il me vient une idée lumineuse : non loin de là est un dépôt de fumier et d'autres immondices, dont la vapeur révèle un état de fermentation : ce dépôt est ce que l'on nomme la voierie; j'y cours, et après avoir creusé dans un endroit une fosse assez profonde pour y descendre jusqu'à hauteur de la ceinture, je m'enfonce dans le fumier où une douce chaleur rétablit la circulation dans mes veines.

A cinq heures du matin, je n'avais pas quitté ma retraite, où, sauf l'odeur, j'étais assez bien. Enfin la porte de la maison qui m'était signalée s'ouvre pour donner passage à une femme qui ne la referme pas. Aussitôt, sans faire de bruit, je m'échappe de la voierie, et peu d'instants après j'entre dans la cour; j'examine, mais je ne vois de lumière nulle part.

Je savais que les associés de Delzève avaient une manière de s'appeler en sifflant; leur coup de sifflet qui était celui des cochers, m'était connu; je l'imite, et à la deuxième fois j'entends crier : *Qui appelle?*

— C'est le *Chauffeur* (cocher de qui Delzève avait appris à conduire) qui siffle l'*Ecrevisse*.

— Est-ce toi, me crie encore la même voix (c'était Delzève).

— Oui, c'est le Chauffeur qui te demande, descends.

— J'y vais, attends-moi une minute.

— Il fait trop froid, lui répliquai-je; je vais t'attendre chez le rogomiste du coin, dépêche-toi, entends-tu?

Le rogomiste avait déjà ouvert : on sait qu'un premier jour de l'an, ils ont des pratiques matinales. Quoi qu'il en fût, je n'étais pas tenté de boire. Afin de tromper Delzève par une feinte, j'ouvre la porte de l'allée, et l'ayant laissée bruyamment retomber sans sortir, je vais me cacher sous un escalier dans la cour. Bientôt après Delzève descend, je l'aperçois : marchant alors droit à lui, je le saisis au collet, et lui mettant le pistolet sur la poitrine, je lui notifie qu'il est mon prisonnier. — Suis-moi, lui dis-je, et songe bien qu'au moindre geste, je te casse un membre : au surplus, je ne suis pas seul.

Muet de stupéfaction, Delzève ne répond mot et me suit machinalement; je lui ordonne de me remettre ses bretelles, il obéit : dès ce moment je fus maître de lui, il ne pouvait plus me résister ni fuir.

Je me hâtai de l'emmener. L'horloge frappait six heures comme nous entrions dans la rue du Rocher, un fiacre vint à passer, je lui fis signe d'arrêter; l'état où le cocher me voyait dut lui inspirer quelque crainte pour la propreté de sa voiture; mais j'offris de lui payer double course, et, séduit par l'appât du gain, il consentit à nous recevoir. Nous voici donc roulant sur le pavé de Paris. Pour être plus en sûreté, je garotte mon compagnon, qui, ayant repris ses sens, pouvait avoir le désir de s'insurger : j'aurais pu, comptant sur ma force, ne pas employer ce moyen, mais comme je me proposais de le confesser, je ne voulais pas me brouiller avec lui, et des voies de fait, lors même qu'il les aurait provoquées par une rébellion, auraient eu infailliblement ce résultat.

Delzève réduit à l'impossibilité de s'évader, je tâchai de lui faire entendre raison; afin de l'amadouer, je lui offre de se rafraîchir, il accepte; le cocher nous procure du vin, et sans avoir de but fixe, nous continuons de nous promener en buvant.

Il était encore de bonne heure : persuadé qu'il y aurait quelque avantage pour moi à prolonger le tête-à-tête, je propose à Delzève de l'emmener déjeuner dans un endroit où nous trouverons des cabinets particuliers. Il était alors tout à fait apaisé et paraissait sans rancune; il ne repousse pas l'invitation, et je le conduis au *Cadran bleu*. Mais avant d'y arriver, il m'avait déjà donné de précieux renseignements sur bon nombre de ses affidés, encore libres dans Paris, et j'étais convaincu qu'à table il se déboutonnerait complétement. Je lui fis entendre que le seul moyen de se rendre intéressant aux yeux de la justice, était de faire des révélations; et afin de fortifier sa résolution, je lui décochai quelques arguments d'une certaine philosophie que j'ai toujours employée avec succès pour a consolation des prévenus; enfin, il était parfaitement disposé quand la voiture s'arrêta à la porte du restaurateur. Je le fis aussitôt monter devant moi, et au moment de faire ma carte, je lui dis que, désirant pouvoir manger avec tranquillité, je le priais de me

permettre de l'attacher a ma manière. Je consentais à lui laisser dans toute sa plénitude le jeu des bras et de la fourchette, à table on ne saurait désirer d'autre liberté. Il ne s'offensa point de la précaution, et voici ce que je fis : avec les deux serviettes, je lui liai chaque jambe aux pieds de sa chaise, à trois ou quatre pouces du parquet, ce qui l'empêchait de tenter de se mettre debout, sans risquer de se briser la tête.

Il déjeûna avec beaucoup d'appétit, et me promit de répéter en présence de M. Henry tout ce qu'il m'avait confessé. A midi, nous prîmes le café; Delzève était en pointe de vin, et nous repartîmes en fiacre, tout à fait réconciliés et bons amis : dix minutes après, nous étions à la préfecture. M. Henry était alors entouré de ses officiers de paix, qui lui faisaient leur cour du jour de l'an. J'entre et lui adresse salut: J'ai l'honneur de vous souhaiter une bonne et heureuse année, accompagné du fameux Delzève

— Voilà ce qu'on appelle de très bonnes étrennes, me dit M. Henry, en apercevant le prisonnier. Puis s'adressant aux officiers de paix et de sûreté : — Il serait à désirer, messieurs, que chacun de vous en eût de semblables à offrir à M. le préfet. Immédiatement après, il me remit l'ordre de conduire Delzève au dépôt, et me dit avec bonté : — Vidocq, allez vous reposer, je suis content de vous.

Vidocq et le papa Dufailli. — Page 101.

L'arrestation de Delzève me valut d'éclatants témoignages de satisfaction; mais en même temps elle ne fit qu'augmenter la haine que me vouaient les officiers de paix, et leurs agents. Un seul, M. Thibaut, ne cessa de me rendre justice.

Faisant chorus avec les voleurs, et les malveillants, tous les employés qui n'étaient pas heureux en police, jetaient feu et flamme contre moi : à les entendre, c'était un scandale, une abomination d'utiliser mon zèle pour purger la société des malfaiteurs qui troublent son repos. J'avais été un voleur célèbre, il n'y avait sorte de crimes que je n'eusse commis : tels étaient les bruits qu'ils se plaisaient à accréditer. Peut-être en croyaient-ils une partie; les voleurs du moins étaient persuadés que j'avais, comme eux, exercé le métier; en le disant ils étaient de bonne foi. Avant de tomber dans mes filets, il fallait bien qu'ils pussent supposer que j'étais un des leurs; une fois pris, ils me regardaient comme un faux frère; mais je n'en étais pas moins, à leurs yeux, *un grinche de la haute pègre* (voleur du grand genre); seulement je volais avec impunité, parce que la police avait besoin de moi : c'était là le conte que l'on faisait dans les prisons. Les officiers de paix et les agents en sous-ordre n'étaient pas fâchés de le répandre comme une vérité, et puis peut-être, en devenant ainsi l'écho des misérables qui avaient tant à se plaindre de moi ne présumaient-ils pas mentir autant qu'ils le faisaient; car, en ne se donnant pas la peine de vérifier mes antécédents, jusqu'à un certain point, ils étaient excusables de penser que j'avais été voleur, puisque de temps immémorial, tous les agents secrets avaient exercé cette double profession. Ils savaient qu'ainsi avaient commencé les *Goupil*, les *Compère*, les *Florentin*, les *Lévesque*, les *Coco-Lacour*, les *Bourdarie*, les *Cadet Herriez*, les *Henri Lami*, les *César-Vioque*, les *Bouthey*, les *Gaffré*, les *Manigant*, enfin tous ceux qui m'avaient précédé ou qui m'étaient adjoints; ils avaient vu la plupart de ces agents tomber en récidive, et comme je leur semblais, avec raison, beaucoup plus rusé, beaucoup plus actif, beaucoup plus entreprenant qu'eux, ils en conclurent que si j'étais le plus adroit des

M. Belle-Rose, Dufailli et Fanfan. — Page 108.

mouchards, c'est que j'avais été le plus adroit des voleurs. Cette erreur de raisonnement, je la leur pardonne; il n'en est pas de même de cette assertion, intentionnellement calomnieuse, que je volais tous les jours.

— M. Henry, frappé de l'absurdité d'une pareille imputation, leur répondit par cette observation : — S'il est vrai, leur dit-il, que Vidocq commette journellement des vols, c'est une raison de plus pour vous accuser d'incapacité : il est seul, vous êtes nombreux, vous êtes instruits qu'il vole, comment se fait-il que vous ne le preniez pas sur le fait? seul il est parvenu à saisir en flagrant délit plusieurs de vos collègues, et vous ne pouvez, à vous tous, lui rendre la pareille !!!

Les inspecteurs auraient été fort embarrassés de répondre, ils se turent; mais comme il était trop évident que l'inimitié qu'ils me portaient irait toujours croissant, le préfet de police prit le parti de me rendre indépendant. Dès ce moment, je fus libre d'agir comme je le jugerais convenable au bien du service; je ne reçus plus d'ordre direct que de M. Henry, et ne fus astreint à rendre compte de mes opérations qu'à lui seul.

J'eusse redoublé de zèle, s'il eût été possible. M. Henry ne craignait pas que mon dévouement se ralentit; mais comme déjà il se trouvait des gens qui en voulaient à mes jours, il me donna un auxiliaire qui fut chargé de me suivre à distance, et de veiller sur moi, afin de prévenir les coups qu'on aurait eu l'intention de me porter dans l'ombre. L'isolement dans lequel on m'avait placé favorisa singulièrement mes succès; j'arrêtai une multitude de voleurs qui auraient encore longtemps échappé aux recherches, si je n'eusse pas été affranchi de la tutelle des officiers de paix et du cortége des inspecteurs; mais plus souvent en action, je finis aussi par être plus connu. Les voleurs jurèrent de se défaire de moi : maintes fois je faillis tomber sous leurs coups; ma force physique, et, j'ose dire, mon courage, me firent sortir victorieux des guets-apens les mieux combinés. Plusieurs tentatives, dans lesquelles les assaillants furent toujours maltraités, leur apprirent que j'étais décidé à vendre chèrement ma vie.

CHAPITRE XXVII

Je cherche deux *grinches* fameux. — La maîtresse de piano on encore *une mère des voleurs*. — Quelques scènes d'hospitalité. — La fabrique de fausses clefs. — Combinaison pour un coup de filet superbe. — Perfidie d'un agent. — La mère Noël se vole et m'accuse de l'avoir volée. — Mon innocence reconnue.

Il est bien rare qu'un forçat s'évade avec l'intention de s'amender; le plus souvent il ne se propose que de

gagner la capitale, afin d'y exercer la funeste habileté qu'il a pu acquérir dans les bagnes, qui, ainsi que la plupart de nos prisons, sont des écoles où l'on se perfectionne dans l'art de s'approprier le bien d'autrui. Presque tous les grands voleurs ne sont devenus experts qu'après avoir séjourné aux galères plus ou moins de temps. Quelques-uns ont subi cinq ou six condamnations avant d'être des *grinches* en renom : tels étaient le fameux *Victor Desbois* et son camarade *Mongenet*, dit le *Tambour*, qui, dans diverses apparitions à Paris, ont commis un grand nombre de ces vols que le peuple aime à raconter comme preuve d'adresse et d'audace.

Ces deux hommes qui, depuis plusieurs années, étaient de tous les départs de la chaîne, et parvenaient toujours à s'échapper, étaient encore une fois à Paris : la police en fut informée, et je reçus l'ordre de me mettre à leur recherche. Tout faisait présumer qu'ils avaient des accointances avec d'autres condamnés, non moins dangereux. On soupçonnait une maîtresse de piano, dont le fils, le nommé *Noël*, dit aux *bésicles*, était un célèbre brigand, de donner par fois asile à ces derniers. Madame Noël était une femme bien élevée; elle était excellente musicienne, et, dans la classe moyenne des bourgeois qui l'appelaient à donner des leçons à leurs demoiselles, elle passait pour une artiste distinguée. Elle courait le cachet dans le Marais et dans le quartier Saint-Denis, où l'élégance de ses manières, la pureté de son langage, une légère recherche dans le costume, et certains airs de cette grandeur qui ne s'efface pas tout à fait par des revers de fortune, laissaient croire qu'elle pouvait appartenir à l'une de ces nombreuses familles auxquelles la révolution n'avait plus laissé que de la morgue et des regrets. A la voir et à l'entendre, quand on ne la connaissait pas, madame Noël était une petite femme fort intéressante; bien plus, il y avait quelque chose de touchant dans son existence; c'était un mystère, on ne savait ce qu'était devenu son mari. Quelques personnes assuraient qu'elle était tombée de bonne heure dans le veuvage; d'autres qu'elle avait été délaissée; on prétendait aussi qu'elle était une victime de la séduction. J'ignore laquelle de ces conjectures se rapprochait le plus de la vérité, mais ce que je sais bien, c'est que madame Noël était une petite brune, dont l'œil vif et le regard lutin, se conciliaient cependant avec des apparences de douceur que semblaient confirmer l'amabilité de son sourire et le son de sa voix dans laquelle il y avait beaucoup de charme. Il y avait de l'ange et du démon dans cette figure, mais plus du démon que de l'ange; car les années avait développé les traits qui caractérisent les mauvaises pensées.

Madame Noël était obligeante et bonne, mais c'était uniquement pour les individus qui avaient eu quelque démêlé avec la justice; elle les accueillait comme la mère d'un soldat accueille les camarades de son fils. Pour être bien venu auprès d'elle il suffisait d'être du *même régiment* que *Noël aux besicles*, et alors autant par amour pour lui que par goût peut-être, elle aimait à rendre service, aussi était-elle regardée comme la mère des voleurs, c'était chez elle qu'ils descendaient; c'était elle qui pourvoyait à tous leurs besoins; elle poussait la complaisance jusqu'à leur chercher de l'*ouvrage*, et quand un passe-port était indispensable pour leur sûreté, elle n'était pas tranquille qu'elle n'eût réussi à le leur procurer. Madame Noël avait beaucoup d'amies parmi les personnes de son sexe; c'était d'ordinaire au nom de l'une d'elles que le passe-port était pris; à peine était-il délivré, une bonne lessive d'acide muriatique oxygéné faisait disparaître l'écriture, et le signalement du monsieur, ainsi que le nom qu'il lui convenait de prendre remplaçaient le signalement féminin. Madame Noël avait même d'habitude sous sa main une raisonnable provision de ces passe-ports lavés, qui étaient comme des chevaux à toute selle.

Tous les galériens étaient les enfants de madame Noël, seulement elle choyait plus particulièrement ceux qui s'étaient trouvés en relation avec son fils : elle avait pour eux un dévouement sans bornes; sa maison était ouverte à tous les évadés dont elle était le rendez-vous; et il faut bien que parmi ces gens-là il y ait de la reconnaissance, puisque la police était informée qu'ils venaient souvent chez *la mère Noël* pour le seul plaisir de la voir : elle était la confidente de tous leurs projets, de toutes leurs aventures, de toutes leurs alarmes : enfin ils se confiaient à elle sans restriction, et ils étaient certains de sa fidélité.

La mère Noël ne m'avait jamais vu, mes traits lui étaient tout à fait inconnus, bien que souvent elle eût entendu prononcer mon nom. il ne m'était donc pas difficile de me présenter à elle sans lui inspirer de craintes, mais l'amener à m'indiquer la retraite des hommes qu'il m'importait de découvrir, était le but que je me proposais, et je présumais que je n'y parviendrais pas sans beaucoup d'adresse. D'abord, je résolus de me faire passer pour un évadé; mais il était nécessaire d'emprunter le nom d'un voleur que son fils ou les camarades de son fils lui eussent peint sous des rapports avantageux. Un peu de ressemblance était en outre indispensable : je cherchai si dans le nombre des forçats de ma connaissance il n'en existait pas un qui eût été lié avec *Noël aux besicles*, et je n'en découvris aucun qui fût à peu près de mon âge, ou dont le signalement eût quelque analogie avec le mien. Enfin, à force de me mettre l'esprit à la torture et de solliciter ma mémoire, je me souvins d'un nommé *Germain*, dit *Royer*, dit *Capitaine*, qui avait été dans l'intimité de Noël, et quoiqu'il ne me ressemblât pas le moins du monde, il fut le personnage que je me proposais de représenter.

Germain, ainsi que moi, s'était plusieurs fois échappé des bagnes, c'était là tout ce qu'il y avait de commun entre nous; il avait à peu près mon âge, mais il était plus petit que moi : il avait les cheveux bruns, les miens étaient blonds ; il était maigre, et je ne manquais pas d'embonpoint; son teint était basané, j'avais la peau blanche et le teint fort clair; ajoutez à cela que Germain était pourvu d'un nez excessivement long, qu'il prenait une grande quantité de tabac, et qu'il avait constamment au dehors comme

au dedans les narines obstruées par une roupie considérable, ce qui lui donnait une voix nazillarde.

J'avais fort à faire pour jouer le personnage de Germain. La difficulté ne m'effraya pas : mes cheveux, coupés à la manière du bagne, furent teints en noir ainsi que ma barbe, après que je l'eus laissée croître pendant huit jours ; afin de me brunir le visage, je le lavai avec une décoction de brou de noix; et pour compléter l'imitation, je simulai la roupie en me garnissant le dessous du nez d'une espèce de couche de café rendue adhérente au moyen de la gomme arabique; cet agrément n'était pas superflu, car il contribuait à me donner l'accent nazillard de Germain. Mes pieds furent également arrangés avec beaucoup d'art; je me fis venir des ampoules, en me frottant d'une espèce de composition dont on m'avait communiqué la recette à Brest. Je dessinai les stigmates des fers; et quand toute cette toilette fut terminée, je pris l'accoutrement qui convient à la position. Je n'avais rien négligé pour donner de la vraisemblance à la métamorphose, ni les souliers ni la chemise marqués des terribles lettres G A L : le costume était parfait, il n'y manquait que quelques centaines de ces insectes qui peuplent les solitudes de la pauvreté et qui furent je crois, avec les sauterelles et les crapauds, une des sept plaies de la vieille Égypte; je m'en procurai à prix d'argent; et dès qu'ils se furent acclimatés, ce qui est l'affaire d'une minute, je me dirigeai vers la demeure de la mère Noël, qui restait rue Tiquetonne.

J'arrive, je frappe; elle ouvre, un coup-d'œil la met au fait; elle me fait entrer, je vois que je suis seul avec elle, je vais lui dire qui je suis. — Ah ! mon pauvre garçon, s'écria-t-elle, on n'a pas besoin de demander d'où vous venez ; je suis sûre que vous avez faim ? — Ah? oui, bien faim, lui répondis-je, il y a vingt-quatre heures que je n'ai rien pris. Aussitôt, sans attendre d'explication, elle sort et revient avec une assiette de charcuterie et une bouteille de vin qu'elle dépose devant moi. Je ne mange pas, je dévore, je m'étouffais pour aller plus vite; tout avait disparu, qu'entre une bouchée et l'autre je n'avais pas placé un mot. La mère Noël était enchantée de mon appétit; quand la table fut rase, elle m'apporta la goutte. — Ah ! maman, lui dis-je, en me jetant à son cou pour l'embrasser, vous me rendez la vie, Noël m'avait bien dit que vous étiez bonne. Et je partis de là pour lui raconter que j'avais quitté son fils depuis dix-huit jours, et pour lui donner des nouvelles de tous les condamnés auxquels elle s'intéressait. Les détails dans lesquels j'entrais étaient si vrais et si connus, qu'il ne pouvait lui venir à l'idée que je fusse un imposteur.

— Vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de moi, continuai-je, j'ai essuyé beaucoup de traverses, on me nomme *Germain*, dit *Capitaine*, vous devez me connaître de nom ?

— Oui, oui, mon ami, me dit-elle, je ne connais que vous, ô mon Dieu, mon fils et ses amis m'ont assez entretenu de vos malheurs : soyez le bien venu, mon cher Capitaine. Mais grand Dieu ! comme vous êtes fait; vous ne pouvez pas rester dans l'état où je vous vois. Il paraît même que vous êtes incommodé par un vilain bétail qui vous tourmente : je vais vous faire changer de linge et faire en sorte de vous vêtir plus convenablement.

J'exprimai ma reconnaissance à la mère Noël, et et quand je crus pouvoir le faire sans inconvénient, je m'informai de ce qu'étaient devenus Victor Desbois et son camarade Mongenet. — Desbois et le Tambour, ah ! mon cher, ne m'en parlez pas, me répondit-elle, ce coquin de Vidocq leur a causé bien de la peine : depuis qu'un nommé Joseph (Joseph Longueville, ancien inspecteur de police), dont ils ont fait deux fois la rencontre dans cette rue, leur a dit qu'ils venaient dans ce quartier, pour ne pas tomber sous sa coupe ils ont été contraints d'évacuer.

— Quoi ! ils ne sont plus dans Paris, m'écriai-je, un peu désappointé.

— Oh ! ils ne sont pas loin, reprit la mère Noël, ils n'ont pas quitté les environs de la *grande vergne*, j'ai même encore l'avantage de les voir de loin à loin, j'espère bien qu'ils ne tarderont pas à me faire une petite visite. Je crois qu'ils seront bien aise de vous trouver ici.

— Oh ! je vous assure, lui dis-je, qu'ils n'en seront pas plus satisfaits que moi, et si vous pouviez leur écrire, je suis bien certain qu'ils s'empresseraient de m'appeler auprès d'eux.

— Si je savais où ils sont, reprit madame Noël, j'irais moi-même les chercher pour vous faire plaisir; mais j'ignore leur retraite, et ce que nous avons de mieux à faire, c'est de prendre patience et de les attendre.

En ma qualité d'arrivant, j'excitais toute la sollicitude de la mère Noël, elle ne s'occupait que de moi. — Êtes-vous connu de Vidocq et de ses deux chiens, Lévesque et Compère, me demanda-t-elle ?

— Hélas ! oui, répondis-je, ils m'ont déjà arrêté deux fois.

— En ce cas, prenez garde, Vidocq est souvent déguisé; il revêt tous les costumes pour arrêter les malheureux comme vous.

Nous causions depuis environs deux heures, lorsque madame Noël offrit de me faire prendre un bain de pieds; j'acceptai, il fut bientôt prêt. Quand je me déchaussai, elle failli se trouver mal. — Que je vous plains, me dit-elle dans un accès de sa sensibilité maternelle, combien vous devez souffrir; mais aussi pourquoi ne pas l'avoir dit tout de suite, ne mériteriez-vous pas d'être grondé? Et tout en m'adressant des reproches, elle se mit en devoir de me visiter les pieds ; puis après avoir percé chaque ampoule, elle y passa de la laine, et m'oignit avec une pommade dont elle m'assura que l'effet serait des plus prompts. Il y avait quelque chose d'antique dans les soins de cette touchante hospitalité, seulement ce qui manquait à la poésie de l'action, c'est que je fusse quelque illustre voyageur, et la mère Noël une noble étrangère. Le pansement terminé, elle m'apporta du linge blanc, et comme elle songeait à tout, elle me remit en même temps un rasoir en me recommandant de me faire la barbe. — Je verrai ensuite, ajouta-t-elle, à vous

acheter des vêtements d'ouvrier au Temple, c'est le vestiaire général des gens dans la débigne. Enfin, n'importe, le hasard vaut souvent du neuf.

Dès que je fus approprié, la mère Noël me conduisit dans le dortoir : c'était une pièce qui servait aussi d'atelier pour la fabrication des fausses-clefs; l'entrée en était masquée par des robes pendues à un porte-manteau. — Voilà, me dit-elle, un lit dans lequel vos amis ont couché plus de quatre fois : il n'y a pas de danger que la police vous déterre ici; vous pouvez dormir sur l'une et l'autre oreille.

— Ce n'est pas sans faute, répondis-je; et je sollicitai d'elle la permission de prendre quelque repos : elle me laissa seul. Trois heures après je fus censé m'être éveillé; je me levai et la conversation recommença. Il fallait être ferré pour tenir tête à la mère Noël : pas une habitude des bagnes qu'elle ne connût sur le bout du doigt : elle avait retenu non-seulement les noms de tous les voleurs qu'elle avait vus; mais encore elle était instruite des moindres particularités de la vie de la plupart des autres; et elle racontait avec enthousiasme l'histoire des plus fameux, notamment celle de son fils, pour qui elle avait presque autant de vénération que d'amour.

— Ce cher fils, vous seriez donc bien contente de le revoir, lui dis-je?

— Oh! oui bien contente.

— Eh bien! c'est un bonheur dont je crois que vous jouirez bientôt, Noël a tout disposé pour une évasion, à présent il n'attend plus que le moment propice.

Madame Noël était heureuse de l'espoir d'embrasser son fils; elle versait des larmes d'attendrissement. J'avoue que j'étais moi-même vivement ému; c'était au point que je mis un instant en délibération si, pour cette fois, je ne transigerai pas avec mes devoirs d'agent secret; mais en réfléchissant aux crimes que la famille Noël avait commis, en songeant surtout à l'intérêt de la société, je restai ferme et inébranlable dans ma résolution de poursuivre mon entreprise jusqu'au bout.

Dans le cours de notre conversation, la mère Noël me demanda si j'avais *quelque affaire en vue* (un projet de vol), et après avoir offert de m'en procurer une, dans le cas où je n'en aurais pas, elle me questionna pour savoir si j'étais habile à fabriquer les clefs; je lui répondis que j'étais aussi adroit que *Fossard*. — S'il en est ainsi, me dit-elle, je suis tranquille, vous serez bientôt remonté, et elle ajouta, puisque vous êtes adroit, je vais acheter chez le quincailler une clef que vous ajusterez à mon verrou de sûreté, afin de la garder sur vous de manière à pouvoir entrer et sortir quand il vous plaira.

Je lui témoignai combien j'étais pénétré de son obligeance; et comme il se faisait tard, j'allai me coucher en songeant au moyen de me tirer de ce guépier sans courir le risque d'être assassiné, si par hasard les coquins que je cherchais y venaient avant que j'eusse pris mes mesures.

Je ne dormis pas, et me levai aussitôt que j'entendis la mère Noël allumer son feu : elle trouva que j'étais matinal, et me dit qu'elle allait me chercher ce dont j'avais besoin. Un instant après, elle m'apporta une clef non évidée, me donna des limes avec un petit étau que je fixai au pied du lit, et dès que je fus pourvu de ces outils, je me mis à l'œuvre, en présence de mon hôtesse, qui voyant que je m'y connaissais, me fit compliment sur mon travail; ce qu'elle admirait le plus, c'était la manière expéditive dont je m'y prenais; en effet, en moins de quatre heures j'eus fait une clef très-ouvragée; je l'essayai, elle ouvrait presque dans la perfection, quelques coups de lime en firent un chef-d'œuvre; et comme les autres je me trouvai maître de m'introduire au logis quand bon me semblerait.

J'étais le pensionnaire de madame Noël. Après le dîner, je lui dis que j'avais envie de faire un tour à la brune, afin de m'assurer si une affaire que j'avais *en vue* était encore faisable, elle approuva mon idée, mais en me recommandant de bien faire attention à moi. — Ce brigand de Vidocq, observa-t-elle, est bien à craindre, et si j'étais à votre place, avant de rien entreprendre, j'aimerais mieux attendre que mes pieds fussent guéris. — Oh! je n'irai pas loin, lui répondis-je, et je ne tarderai pas à être de retour. L'assurance que je reviendrais promptement parut la tirer d'inquiétude. — Eh bien! allez, me dit-elle, et je sortis en boîtant.

Jusque-là tout s'arrangeait au gré de mes désirs; on ne pouvait être plus avant dans les bonnes grâces de la mère Noël : mais en restant dans sa maison, qui me répondait que je n'y serais pas assommé? Deux ou trois forçats ne pouvaient-ils pas venir à la fois, me reconnaître et me faire un mauvais parti? Alors, adieu les combinaisons, il fallait donc sans perdre le fruit des amitiés de la mère Noël, me prémunir contre un pareil danger; il eut été trop imprudent de lui laisser soupçonner que j'avais des raisons d'éviter les regards de ses habitués, en conséquence je tâchai de l'amener à m'éconduire elle-même, c'est-à-dire à me conseiller dans mon intérêt de ne plus coucher chez elle.

J'avais remarqué que la femme Noël était très-liée avec une fruitière qui habitait dans la maison; je détachai à cette femme le nommé Nanceau, l'un de mes affidés que je chargeai de lui demander secrètement et avec maladresse des renseignements sur le compte de madame Noël. J'avais dicté les questions, et j'étais d'autant plus certain que la fruitière ne manquerait pas de divulguer la démarche, que j'avais prescrit à mon affidé de lui recommander la discrétion.

L'événement prouva que je ne m'étais pas trompé, mon agent n'eût pas plutôt rempli sa mission que la fruitière s'empressa d'aller rendre compte de ce qui s'était passé à la mère Noël, qui, à son tour, ne perdit pas de temps pour me faire part de la confidence. Postée en vedette sur le pas de la maison de l'officieuse voisine, d'aussi loin qu'elle m'aperçut, elle vint droit à moi, et, sans préambule, elle m'invita à la suivre; je rebroussai chemin, et quand nous fûmes sur la place des Victoires, elle s'arrêta, regarda

autour d'elle, et après s'être assurée que personne ne nous avait remarqués, elle s'approcha de moi, et me raconta ce qu'elle avait appris. — Ainsi dit-elle, en finissant, vous voyez, mon pauvre Germain, qu'il ne serait pas prudent à vous de coucher à la maison, vous ferez même bien de vous abstenir d'y venir dans le jour. La mère Noël ne se doutait guère que ce contre-temps, dont elle se montrait véritablement affligée, était mon ouvrage. Afin de détourner de plus en plus les soupçons, je feignis d'être encore plus chagrin qu'elle, je maudis, avec accompagnement de deux ou trois jurons, ce gueux de Vidocq, qui ne nous laissait point de repos; je pestai contre la nécessité où il me réduisait d'aller chercher un gîte hors de Paris, et je pris congé de la mère Noël, qui, en me souhaitant bonne chance et un prompt retour, me glissa dans la main une pièce de trente sous.

Je savais que Desbois et Mongenet étaient attendus; j'étais en outre informé qu'il y avait des allants et des venants qui hantaient le logis, que la mère Noël y fût ou qu'elle n'y fût pas; c'était même assez ordinairement pendant qu'elle donnait ses leçons en en ville. Il m'importait de connaître tous ces abonnés... Pour y parvenir, je fis déguiser quelques auxiliaires, et les appostai au coin de la rue, où, confondus avec les commissionnaires, leur présence ne pouvait être suspecte.

Ces précautions prises, pour me donner toutes les apparences de la crainte, je laissai s'écouler deux jours sans aller voir la mère Noël. Ce délai expiré, je me rendis un soir chez elle, accompagné d'un jeune homme que je présentai comme le frère d'une femme avec laquelle j'avais vécu, et qui m'ayant rencontré par hasard, au moment où je me disposais à sortir de Paris, m'avait donné asile. Le jeune homme était un agent secret; j'eus soin de dire à la mère Noël qu'il avait toute ma confiance, qu'elle pouvait le considérer comme un second moi-même, et que comme il n'était pas connu des mouchards, je l'avais choisi pour en faire mon messager auprès d'elle, toutes les fois que je ne jugerais pas prudent de me montrer. — Désormais, ajoutai-je, c'est lui qui sera notre intermédiaire, il viendra tous les deux ou trois jours afin d'avoir de vos nouvelles et de celles de nos amis.

— Ma foi, me dit la mère Noël, vous avez bien perdu, vingt minutes plus tôt vous auriez vu ici une femme qui vous connaît bien.

— Eh qui donc?

— La sœur de Marguerit.

— C'est juste, elle m'a vu souvent avec son frère.

— Aussi, quand je lui ai parlé de vous, vous a-t-elle dépeint trait pour trait; un maigriot, m'a-t-elle dit, qui a toujours du tabac plein le nez.

Madame Noël regrettait beaucoup que je ne fusse pas arrivé avant le départ de la sœur de Marguerit, mais pas autant sans doute que je m'applaudissais d'avoir échappé à une entrevue qui aurait déjoué tous mes projets : car si cette femme connaissait Germain, elle connaissait aussi Vidocq, et il était impossible qu'elle prît l'un pour l'autre, la différence était si grande! Quoique je me fusse grimé de manière à faire illusion, la ressemblance, si parfaite dans la description, n'était pas à l'épreuve d'un examen approfondi, et surtout des souvenirs de l'intimité. La mère Noël me donna donc un avertissement très-utile, en me racontant qu'elle avait assez souvent la visite de la sœur de Marguerit. Dès lors je me promis bien que cette fille ne me verrait jamais en face, et, pour éviter de me trouver avec elle, toutes les fois que je devais venir, je me faisais précéder de mon prétendu beau-frère, qui, lorsqu'elle n'y était pas, avait ordre de me le faire savoir, en appliquant du bout du doigt un pain à cacheter sur la vitre. A ce signal, j'accourais, et mon aide-de-camp allait se mettre aux aguets dans les environs, afin de m'épargner toute surprise désagréable. Non loin de là étaient d'autres auxiliaires à qui j'avais remis la clef de la mère Noël, pour qu'ils fussent prêts à me secourir en cas de danger; car, d'un instant à l'autre, il pouvait se faire que je tombasse à l'improviste au milieu des évadés, ou que les évadés m'ayant reconnu tombassent sur moi, et alors un coup de poing lancé dans un carreau de l'une des croisées, devait indiquer que j'avais besoin de renfort pour égaliser la partie.

On voit que toutes mes mesures étaient prises. Le dénoûment approchait : nous étions au mardi : une lettre des hommes que je cherchais annonça leur arrivée pour le vendredi suivant. Le vendredi devait être pour eux un jour *néfaste*. Dès le matin, j'allai m'établir dans un cabaret du voisinage, et afin de ne pas leur fournir une occasion de m'observer, dans la supposition où, suivant leur usage, ils passeraient et repasseraient dans la rue avant d'entrer au domicile de la mère Noël, j'y envoyai mon prétendu beau-frère, qui revint bientôt après me dire que la sœur de Marguerit n'y était pas, et que je pouvais me présenter en toute sûreté. — Tu ne me trompes pas, observai-je à cet agent dont la voix me parut sensiblement altérée; aussitôt je le regardai de cet œil qui plonge jusqu'au fond de l'âme, et je crus remarquer dans les muscles de son visage quelques-unes de ces contractions encore mal arrêtées qui dénotent un individu qui se compose pour mentir; enfin, un je ne sais quoi semblait m'indiquer que j'avais affaire à un traître. C'était la première impression qui me frappai comme un jet de lumière : nous étions dans un cabinet particulier; sans balancer, je saisis mon homme au collet, et lui dis, en présence de ses camarades, que j'étais instruit de sa perfidie, et que si, à l'instant même, il ne me l'avouait pas, c'en était fait de lui. Epouvanté, il balbutia quelques mots d'excuse, et en tombant à mes genoux, il confessa qu'il avait dit tout à la mère Noël.

Cette indiscrétion, si je ne l'avais pas devinée, m'aurait peut-être coûté la vie : cependant je n'écoutai pas mon ressentiment personnel, ce n'était que dans l'intérêt de la société que j'étais fâché d'échouer si près du port. Le traître Nanceau fut arrêté, et tout jeune qu'il était, comme il avait de vieux péchés à expier, on l'envoya à Bicêtre, et ensuite à l'île d'Oléron, où il a fini sa carrière.

On se doute bien que les évadés ne revinrent plus dans la rue Tiquetonne, mais ils n'en furent pas moins arrêtés peu de temps après.

La mère Noël ne me pardonnait pas le mauvais tour que je lui avais joué; afin de prendre sa revanche, elle imagina, tout pour un jour, de faire disparaître de chez elle la presque totalité de ses effets, et quand elle eut, opéré cet enlèvement, elle sortit sans fermer sa porte, et revint en criant qu'elle était volée. Les voisins sont pris à témoins, une déclaration est faite chez le commissaire, et la mère Noël me désigne comme le voleur, attendu, assurait-elle, que j'avais eu une clef de sa chambre. L'accusation était grave : elle fut envoyée sur-le-champ à la préfecture de police, et le lendemain j'en reçus communication. Ma justification n'était pas difficile. M. le préfet ainsi que M. Henry virent de suite l'imposture, et les perquisitions qu'il ordonnèrent furent si bien dirigées, que les effets soustraits par la mère Noël furent tous retrouvés,et pour lui donner le temps de s'en repentir, on l'enferma six mois à Saint-Lazare.

Telles furent l'issue et la suite d'une entreprise dans laquelle je n'avais pourtant pas manqué de prévoyance; j'ai souvent réussi avec des combinaisons moins faites pour conduire au succès.

CHAPITRE XXVIII

Les officiers des paix envoyés à la poursuite d'un voleur célèbre. — Ils ne parviennent pas à le découvrir. — Je promets de nouvelles étrennes au préfet. — Les rideaux jaunes et la bossue. — La caisse de la préfecture de police. — Me voici charbonnier. — Les terreurs d'un marchand de vin et de madame son épouse, — Le danger de donner de l'eau de Cologne. — Enlèvement de madame Tonneau. — Une perquisition. — Inutilité des serrures. — Le saut par la croisée. — La glissade, et les coutures rompues.

On a vu quels désagréments m'a causé l'infidélité d'un agent : je savais depuis longtemps qu'il n'est de secret bien gardé que celui qu'on ne confie pas; mais la triste expérience qu'il m'avait fallu faire me convainquit de plus en plus de la nécessité d'opérer seul toutes les fois que je le pourrais, et c'est ce que je fis, ainsi qu'on va le voir, dans une occasion très-importante.

Après avoir subi plusieurs condamnations, deux évadés des îles, les nommés Goreau et Florentin, dit *Chatelain* dont j'ai déjà parlé, étaient détenus à Bicêtre comme voleurs incorrigibles.Las du séjour dans ces cabanons, où l'on est comme enterré vivant, ils firent parvenir à M. Henry une lettre dans laquelle ils offraient de fournir des indices, au moyen desquels il serait possible de se saisir de plusieurs de leurs camarades qui commettaient journellement des vols dans Paris. Le nommé Fossard, condamné à perpétuité, et plusieurs fois évadé des bagnes, était celui qu'ils désignaient comme le plus adroit de tous, en même-temps qu ils le représentaient comme le plus dangereux. « Il était, écrivaient-ils, d'une intrépidité sans égale, et il ne fallait l'aborder qu'avec des précautions, attendu que, toujours armé jusqu'aux dents, il avait formé la résolution de brûler la cervelle à lagent de police qui serait assez hardi pour vouloir l'arrêter. »

Les chefs supérieurs de l'administration ne demandaient pas mieux que de délivrer la capitale d'un garnement pareil : leur première idée fut de m'employer à le découvrir; mais les donneurs d'avis ayant fait observer à M. Henry que j'étais trop connu de Fossard et de sa concubine pour ne pas faire manquer une opération si délicate, dans le cas où l'on m'en chargerait, il fut décidé que l'on recourrait au ministère des officiers de paix. On mit donc à leur disposition les renseignements propres à les diriger dans leurs recherches ; mais, soit qu'ils ne fussent pas heureux, soit qu'ils ne se souciassent pas de rencontrer Fossard, *qui était armé jusqu'aux dents,* ce dernier continua ses exploits, et les nombreuses plaintes auxquelles son activité donna lieu, annoncèrent que, malgré leur zèle apparent, ces messieurs, suivant leur coutume, faisaient plus de bruit que de besogne.

Il en résulta, que le préfet, qui aimait que l'on fît plus de besogne que de bruit, les manda un jour, et leur adressa des reproches qui durent être assez sévères, à en juger par le mécontentement qu'en cette occasion ils ne purent s'empêcher de manifester.

On venait justement de leur laver la tête, lorsqu'il m'arriva, sur le marché Saint-Jean, de faire la rencontre de M. Yvrier, l'un d'entre eux : je le salue; il vient à moi, et, presque bouffi de colère, il m'aborde en me disant: — Ah ! vous voilà, monsieur le grand faiseur, vous êtes la cause que nous venons de recevoir des réprimandes au sujet d'un nommé Fossard, forçat évadé que l'on prétend être à Paris. A entendre M. le préfet, on croirait que dans l'administration il n'est que vous qui soyez capable de quelque chose. Si Vidocq, nous a-t-il dit, eût été envoyé à sa poursuite, nul doute qu'il ne fût depuis longtemps arrêté. Allons, voyons, M. Vidocq, tâchez un peu de le trouver, vous qui êtes si adroit, prouvez que vous avez autant de malice qu'on vous en attribue.

M. Yvrier était un vieillard, et j'eus besoin de respecter son âge pour ne pas rétorquer avec humeur son impertinente apostrophe. Quoique je me sentisse piqué du ton d'aigreur qu'il prenait en me parlant, je ne me fâchai point, et me contentai de lui répondre que pour le moment je n'avais guère le loisir de m'occuper de Fossard; que c'était une capture que je réservais pour le premier janvier, afin de l'offrir en étrennes à M. le préfet, comme l'année d'auparavant j'avais offert le fameux Delzève.

— Allez votre train, reprit M. Yvrier, irrité de ce persiflage, la suite nous montrera qui vous êtes; un présomptueux, un faiseur d'embarras. — Et il me quitta en murmurant entre ses dents quelques autres qualifications que je ne compris pas.

Après cette scène, j'allai au bureau de M. Henry.

à qui je la racontai. — Ah! ils sont courroucés, me dit-il en riant; tant mieux; c'est une preuve qu'ils reconnaissent votre habileté: ces messieurs, je le vois, ajouta M. Henry, sont comme les eunuques du sérail, parce qu'ils ne peuvent rien faire, ils ne veulent pas que les autres fassent. — Il me donna ensuite l'indication suivante:

Fossard demeure à Paris, dans une rue qui conduit de la halle au boulevard, c'est-à-dire à partir de la rue Comtesse-d'Artois jusqu'à la rue Poissonnière, en passant par la rue Montorgueil, et le Petit-Carreau; on ignore à quel étage il habite; mais on reconnaîtra les croisées de son appartement à des rideaux jaunes en soie, et à d'autres rideaux en mousseline brodée. Dans la même maison, reste une petite bossue, couturière de son état, et amie de la fille qui vit avec Fossard.

Le renseignement, ainsi qu'on le voit, n'était pas tellement précis que l'on pût aller droit au but.

Une femme bossue et des rideaux jaunes, avec accompagnement d'autres rideaux de mousseline brodée, n'étaient certes pas faciles à trouver sur un espace aussi vaste que celui que je devais explorer. Sans doute le concours de ces trois circonstances devait s'y présenter plus d'une fois. Combien de bossues, tant vieilles que jeunes, ne compte-t-on pas dans Paris; et puis des rideaux jaunes, qui pourrait les nombrer? En résumé, les données étaient assez vagues: cependant il fallait résoudre le problème. J'essayai si, à force de recherches, mon bon génie ne me ferait pas mettre le doigt sur le bon endroit.

Je ne savais pas par où commencer; toutefois. comme je prévoyais que dans mes courses, c'était principalement à des femmes du peuple, c'est-à-dire à des commères, filles ou non, que j'allais avoir à faire, je fus bientôt fixé sur l'espèce de déguisement qu'il me convenait de prendre. Il était évident que j'avais besoin de l'*air d'un monsieur bien respectable*. En conséquence, au moyen de quelques rides factices, de la queue, du crépé à frimas, de la grande canne à pomme d'or, du chapeau à trois cornes, des boucles, de la culotte et de l'habit à l'avenant, je me métarmophosai en un de ces bons bourgeois de soixante ans, que toutes les vicilles filles trouvent bien conservé: j'avais tout à fait l'aspect et la mise d'un de ces richards du Marais, dont la face rougeaude et engageante accuse l'aisance, et la vélléité de faire le bonheur de quelque infortunée sur le retour. J'étais bien sûr que toutes les bossues auraient voulu de moi, et puis j'avais la mine d'un si brave homme, qu'il était impossible que l'on ne se fit pas scrupule de me tromper.

Travesti de la sorte, je me mis à parcourir les rues, e nez en l'air, en prenant note de tous les rideaux de la couleur qui m'était signalée. J'étais si occupé de ce recensement, que je n'entendais ni ne voyais rien autour de moi. Si j'eusse été un peu moins cossu, on m'eût pris pour un métaphysicien, ou peut-être pour un poëte qui cherche un hémistiche dans la région des cheminées: vingt fois je faillis être écrasé par des cabriolets; de tous côté j'entendais crier *gare! gare!* et en me retournant, je me trouvais sous la roue, ou bien encore j'embrassais un cheval; quelquefois aussi, pendant que j'essuyais l'écume dont ma manche était couverte, un coup de fouet m'arrivait à la figure, ou, quand le cocher était moins brutal, c'étaient des gentillesses de la nature de celles-ci: *Gare-toi donc, vieux sourdieau*; on alla même, je m'en souviens, jusqu'à m'appeler *vieux lampion.*

Ce n'était pas l'affaire d'un jour, que cette revue des rideaux jaunes; j'en inscrivis plus de cent cinquante sur mon carnet, j'espère qu'il y avait du choix. Maintenant, n'avais-je pas travaillé, comme on dit, pour le roi de Prusse? ne se pouvait-il pas que les rideaux derrière lesquels se cachait Fossard, eussent été envoyés chez le dégraisseur, et remplacés par des rideaux blancs, verts ou rouges? n'importe, si le hasard pouvait m'être contraire, il pouvait aussi m'être favorable. Je pris donc courage, et quoiqu'il soit pénible pour un sexagénaire de monter et de descendre cent cinqante escaliers, c'est-à-dire de passer et de repasser devant environ sept cent cinquante étages; de dévider plus de trente mille marches, ou deux fois la hauteur du Chimboraçao, comme je me sentais bonnes jambes et longue haleine, j'entrepris cette tâche, soutenu par un espoir du même genre que celui qui faisait voguer les Argonautes à la conquête de la Toison d'or. C'était ma bossue que je cherchais: dans ces ascensions, sur combien de carrés n'ai-je pas fait sentinelle pendant des heures entières, dans la persuasion que mon heureuse étoile me la montrerait? L'héroïque don Quichote n'était pas plus ardent à la poursuite de Dulcinée; je frappais chez toutes les couturières, je les examinais toutes les unes après les autres: point de bossues, toutes étaient faites à ravir; ou si, par cas fortuit, elles avaient une bosse, ce n'était point une déviation de la colonne vertébrale, mais l'une de ces exubérances qui peuvent se résoudre à la Maternité, ou partout ailleurs, sans le secours de l'orthopédie.

Plusieurs jours se passèrent ainsi, sans que je rencontrasse l'ombre de mon objet; je faisais un métier d'enfer, tous les soirs j'étais échiné, et il fallait recommencer tous les matins. Encore si j'avais osé faire des questions, peut-être quelque âme charitable m'eût-elle mis sur la voie; mais je craignais de me brûler à la chandelle: enfin fatigué de ce manége, j'avisai à un autre moyen.

J'avais remarqué que les bossues sont en général babillardes et curieuses; presque toujours ce sont elles qui font les propos du quartier, et quand elles ne les font pas, elles les enregistrent pour les besoins de la médisance: rien ne doit se passer qu'elles n'en soient averties. Partant de cette donnée, je fus induit à en conclure que, sous le prétexte de faire sa petite provision, l'inconnue qui m'avait déjà fait faire tant de pas, ne devait pas plus que les autres, négliger de venir tailler la bavette obligé près de la laitière, du boulanger, de la fruitière, de la mercière ou de l'épicier. Je résolus en conséquence de me mettre en croisière à portée du plus grand nombre possibles de ces organes du cancan; et comme il n'est pas de bossue qui, dans la convoitise d'un mari, ne s'attache à faire parade de tous les mérites de la ménagère, je me per-

suadai que la mienne se levant matin, je devais, pour la voir, arriver de bonne heure sur le théâtre de mes observations: j'y vins dès le point du jour.

J'employai la première séance à m'orienter: à quelle laitière une bossue devait-elle donner la préférence? nul doute, y eût-il un peu plus de chemin à faire, que ce fût à la plus bavarde et à la mieux achalandée, Celle du coin de la rue Thévenot me parut réunir cette double condition: il y avait autour d'elle des petits pots pour tout le monde, et au milieu d'un cercle bien garni, elle ne cessait pas de parler et de servir; les pratiques y faisaient la queue, et vraisemblablement aussi elle faisait la queue aux pratiques; mais ce n'était pas ce qui m'inquiétait; l'important pour moi, c'est que j'avais reconnu un point de réunion, et je me promis bien de ne pas le perdre de vue.

J'en étais à ma seconde séance; aux aguets comme la veille, j'attendais avec impatience l'arrivée de quelque Ésope femelle, il ne venait pas de jeunes filles, bonnes ou grisettes à la figure dégagée, à la taille svelte, au gentil corsage, pas une d'elles qui ne jut droite comme un 1; j'en étais au désespoir... Enfin mon astre paraît à l'horizon; c'est le prototype, la Vénus des bossues, Dieu! qu'elle était jolie, et que la partie la plus sensible de son signalement était admirablement tournée; je ne me lassais point de contempler cette saillie que les naturalistes auraient dû, je crois, prendre en considération, pour compter une race de plus dans l'espèce humaine; il me semblait voir une de ces fées du moyen âge, pour lesquelles une difformité étaient un charme de plus. Cet être surnaturel, ou plutôt *extra-naturel*, s'approcha de la laitière, et après avoir causé quelque temps, comme je m'y étais attendu, elle prit sa crême; c'était du moins ce qu'elle demandait; ensuite elle entra chez l'épicier, puis elle s'arrêta un moment vers la tripière, qui lui donna du mou, probablement pour son chat; puis, ses emplettes terminées, elle enfila, dans la rue du Petit-Carreau, l'allée d'une maison dont le rez-de-chaussé était occupé par un marchand boiselier. Aussitôt mes regards se portèrent sur les croisées; mais ces rideaux jaunes après lesquels je soupirais, je ne les aperçus pas. Cependant, faisant cette réflexion, qui s'était déjà présentée à mon esprit, que des rideaux, qu'elle qu'en soit la nuance, n'ont pas l'inamovibilité d'une bosse de première origine, je projetais de ne pas me retirer sans avoir eu un entretien avec le petit prodige dont l'aspect m'avait tant réjoui. Je me figurais malgré mon désappointement sur l'une des circonstances capitales d'après lesquelles je devais me guider, que cet entretien me fournirait quelques lumières.

Je pris le parti de monter: parvenu à l'entresol, je m'informe à quel étage demeure une petite dame tant soit peu bossue. — C'est de la couturière que vous voulez parler, me dit-on, en me riant au nez. — Oui, c'est la couturière que je demande, une personne qui a une épaule un peu hasardée. On rit de nouveau, et l'on m'indique le troisième sur le devant. Bien que les voisins fussent très-obligeants, je fus sur le point de me fâcher de leur hilarité goguenarde: c'était une véritable impolitesse; mais ma tolérance était si grande que je leur pardonnai volontiers de la trouver comique, et puis n'étais-je pas un bon homme? je restai dans mon rôle. On m'avait désigné la porte, je frappe, on m'ouvre: c'est la bossue, et après les excuses d'usage sur l'importunité de la visite, je la prie de vouloir bien m'accorder un instant d'audience; ajoutant que j'avais à l'entretenir d'une affaire qui m'était personnelle.

Les filles de la mère Thomas. — Page 112.

— Mademoiselle, lui dis-je avec une espèce de solennité, après qu'elle m'eut fait prendre un siége en face d'elle, vous ignorez le motif qui m'amène près de vous, mais quand vous en serez instruite, peut-être que ma démarche vous inspirera quelque intérêt. »

La bossue imaginait que j'allais lui faire une déclaration, le rouge lui montait au visage, et son regard s'animait, bien qu'elle s'efforçât de baisser la vue, je continuai:

— Sans doute vous allez vous étonner qu'à mon âge on puisse être épris comme à vingt ans.

— Eh! monsieur, vous êtes encore vert, me dit l'aimable bossue, dont je ne voulais pas plus longtemps prolonger l'erreur.

— Je me porte assez bien, repris-je, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Vous savez que dans Paris il n'est pas rare qu'un homme et une femme vivent ensemble sans être mariés.

— Pour qui me prenez-vous? monsieur, me faire

une proposition pareille ? s'écria la bossue, sans attendre que j'eusse achevé ma phrase. — La méprise me fit sourire. — Je ne viens point vous faire de proposition, repartis-je; seulement je désire que vous ayez la bonté de me donner quelques renseignements sur une jeune dame qui, m'a-t-on dit, habite dans cette maison avec un monsieur qu'elle fait passer pour son mari. — Je ne connais pas cela, répondit sèchement la bossue. — Alors je lui donnai *grosso modo* le signalement de Fossard et de la demoiselle Tonneau, sa maîtresse. — Ah! j'y suis, me dit-elle, un homme de votre taille et de votre corpulence à peu près, ayant environ de trente à trente deux ans, beau cavalier; la dame, une brune piquante, beaux yeux, belles dents, grande bouche, des cils superbes, une petite moustache; un nez retroussé, et avec tout cela une apparence de douceur et de modestie. C'est bien ici qu'ils ont demeuré, mais ils sont déménagés depuis peu de temps. Je la priai de me donner leur nouvelle adresse, et sur sa réponse qu'elle ne la connaissait pas, je la suppliai en pleurant de m'aider à retrouver une malheureuse créature que j'aimais encore malgré sa perfidie.

Le papa Dufailli dans un état critique. — Page 11[illegible].

La couturière était sensible aux larmes que je répandais; je la vis tout émue, je chauffai de plus en plus le pathétique. — Ah! son infidélité me causera la mort; ayez pitié d'un pauvre mari, je vous en conjure; ne me cachez pas sa retraite, je vous devrai plus que la vie.

Les bossues sont compatissantes; de plus, un mari est à leurs yeux un si précieux trésor; tant qu'elles ne l'ont pas en leur possession, elles ne conçoivent pas que l'on puisse devenir infidèle : aussi ma couturière avait-elle l'adultère en horreur; elle me plaignit bien sincèrement, et me protesta qu'elle désirerait m'être utile. — Malheureusement, ajouta-t-elle, leur déménagement ayant été fait par des commissionnaires étrangers au quartier, j'ignore complétement où ils sont passés et ce qu'ils sont devenus, mais si vous voulez voir le propriétaire? La bonne foi de cette femme était manifeste. J'allai voir le propriétaire; mais tout ce qu'il put me dire, c'est qu'on lui avait payé son terme, et qu'on n'était pas venu aux renseignements.

A part la certitude d'avoir découvert l'ancien logement de Fossard, je n'étais guère plus avancé qu'auparavant. Néanmoins je ne voulus pas abandonner la partie sans avoir épuisé tous les moyens d'enquête. D'ordinaire, d'un quartier à l'autre, les commissionnaires se connaissent; je questionnai ceux de la rue du Petit-Carreau, à qui je me présentai comme un mari trompé, et l'un d'eux me désigna l'un de ses confrères qui avait coopéré à la translation du mobilier de mon rival.

Je vis l'individu qui m'était indiqué, et je lui contai ma prétendue histoire : il m'écouta; mais c'était un malin, il avait l'intention de me faire aller. Je feignis de ne pas m'en apercevoir, et pour le récompenser de m'avoir promis qu'il me conduirait le lendemain à l'endroit où Fossard était emménagé, je lui donnai deux pièces de cinq francs, qui furent dépensées le même jour, à la Courtille, avec une fille de joie.

Cette première entrevue eut lieu le surlendemain de Noël (27 décembre.) Nous devions nous revoir le 28. Pour être en mesure au 1er janvier, il n'y avait pas de temps à perdre. Je fus exact au rendez-vous; le commissionnaire, que j'avais fait suivre par des agents, n'eut garde d'y manquer. Et quelques pièces de cinq francs passèrent encore de ma bourse dans la sienne.

Je dus aussi lui payer à déjeuner; enfin il se décida à se mettre en route, et nous arrivâmes tout près d'une jolie maison, située au coin de la rue Duphot et de celle Saint-Honoré. — C'est ici, me dit-il; nous allons voir chez le marchand de vin du bas, s'ils y sont toujours. Il souhaitait que je le régalasse une dernière fois. Je ne me fis pas tirer l'oreille; j'entrai, nous vidâmes ensemble une bouteille de beaune, et quand nous l'eûmes achevé, je me retirai avec la certitude d'avoir enfin trouvé le gîte de ma prétendue épouse et de son séducteur. Je n'avais plus que faire de mon guide; je le congédiai, en lui témoignant toute ma reconnaissance; et pour m'assurer que, dans l'espoir de recevoir des deux mains, il ne me trahirait pas, je recommandai aux agents de le veiller de près et surtout de l'empêcher de revenir chez le marchand de vin. Autant que je m'en souviens, afin de lui en ôter la fantaisie, on le mit à l'ombre : dans ce temps-là, on n'y regardait pas de si près; et puis soyons plus franc : ce fut moi qui le fis coffrer; c'était une juste représaille.—Mon ami, lui dis-je, j'ai remis à la police, un billet de cinq cents francs, destiné à récompenser celui qui me ferait retrouver ma femme. C'est à vous qu'il appartient, aussi vais-je vous donner une petite

lettre pour aller le toucher. Je lui donnai en effet une petite lettre qu'il porta à M. Henry.— Conduisez monsieur à la caisse, commanda ce dernier à un garçon de bureau; et la caisse était la chambre Sylvestre, c'est-à dire le dépôt, où mon commissionnaire eût le temps de revenir de sa joie.

Il ne m'était pas encore bien démontré que ce fût la demeure de Fossard qui m'avait été indiquée. Cependant je rendis compte à l'autorité de ce qui s'était passé, et, à toute échéance, je fus immédiatement pourvu du mandat nécessaire pour effectuer l'arrestation. Alors le richard du Marais se changea tout à coup en charbonnier, et dans cette tenue, sous laquelle, ni ma mère ni les employés de la préfecture qui me voyaient le plus fréquemment, ne surent pas me deviner, je m'occupai à étudier le terrain sur lequel j'étais appelé à manœuvrer.

Les amis de Fossard, c'est-à-dire ses dénonciateurs, avaient recommandé de prévenir les agents chargés de l'arrêter, qu'il avait toujours sur lui un poignard et des pistolets,dont un à deux coups était caché dans un mouchoir de batiste, qu'il tenait constamment à la main. Cet avis nécessitait des précautions; d'ailleurs, d'après le caractère connu de Fossard, on était convaincu que, pour se soustraire à une condamnation pire que la mort, un meurtre ne lui coûterait rien. Je voulus faire en sorte de ne pas être victime, et il me sembla qu'un moyen de diminuer considérablement le danger était de s'entendre à l'avance avec le marchand de vin dont Fossard était le locataire. Ce marchand de vin était un brave homme[1], mais la police a si mauvaise renommée, qu'il n'est pas toujours aisé de déterminer les honnêtes gens à lui prêter assistance. Je résolus de m'assurer de sa coopération en le liant par son propre intérêt. J'avais déjà fait quelques séances chez lui sous mes deux déguisements, et j'avais eu tout le loisir de prendre connaissance des localités, et de me mettre au courant du personnel de la boutique; j'y revins sous mes habits ordinaires, et, m'adressant au bourgeois, je lui dis que je désirais lui parler en particulier. Il entra avec moi dans un cabinet, et là je lui tins à peu-près ce discours : — Je suis chargé de vous avertir de la part de la police que vous devez être volé, le voleur qui a préparé le coup, et qui peut-être doit l'exécuter lui-même, loge dans votre maison, la femme qui vit avec lui vient même quelquefois s'installer dans votre comptoir, auprès de votre épouse, et c'est en causant avec elle, qu'elle est parvenue à se procurer l'empreinte de la clef qui sert à ouvrir la porte par laquelle on doit s'introduire. Tout a été prévu : le ressort de la sonnette destinée à vous avertir, sera coupé avec des cisailles, pendant que la porte sera encore entre-baillée, Une fois dedans, on montera rapidement à votre chambre, et si l'on redoute le moins du monde votre réveil, comme vous avez affaire à un scélérat consommé, je n'ai pas besoin de vous expliquer le reste. — On nous *escofiera*, dit le marchand de vin effrayé; et il appela aussitôt sa femme pour lui faire part de la nouvelle.— Eh bien! ma chère amie, fiez-vous donc au monde! cette madame Hazard, à qui l'on donnerait le bon Dieu sans confession, est-ce qu'elle ne veut pas nous faire couper le cou? Cette nuit même, on doit venir nous égorger. — Non, non, dormez tranquilles, repris-je, ce n'est pas pour cette nuit : la recette ne serait pas assez bonne; on attend que les Rois soient passés; mais si vous êtes discrets, et que vous consentiez à me seconder, nous y mettrons bon ordre.

Madame Hazard était la demoiselle Tonneau, qui avait pris ce nom, le seul sous lequel Fossard fût connu dans la maison; j'engageai le marchand de vin et sa femme, qui étaient épouvantés de ma confidence, à accueillir les locataires dont je leur avais révélé le projet, avec la même bienveillance que de coutume. Il ne faut pas demander s'ils furent tout disposés à me servir. Il fut convenu entre nous que, pour voir passer Fossard et être plus à même d'épier l'occasion de le saisir, je me cacherais dans une petite pièce au bas d'un escalier.

Le 29 décembre, de grand matin, je vins m'établir à ce poste; il faisait un froid excessif; la faction fut longue, et d'autant plus pénible que nous étions sans feu : immobile et l'œil collé contre un trou pratiqué dans le volet, il s'en fallait que je fusse à mon aise. Enfin, vers les trois heures, il sort, je le suis : c'est bien lui; jusqu'alors il m'était resté quelques doutes. Certain de l'identité, je veux sur sur-le-champ mettre le mandat à exécution, mais l'agent qui m'accompagne prétend avoir aperçu le terrible pistolet : afin de vérifier le fait, je précipite ma marche, je dépasse Fossard, et, revenant sur mes pas, j'ai le regret de voir que l'agent ne s'est pas trompé. Tenter l'arrestation, c'eût été s'exposer, et peut-être inutilement. Je me décidai donc à remettre la partie, et en me rappelant que quinze jours auparavant, je m'étais flatté de ne livrer Fossard que le 1er janvier, je fus presque satisfait de ce retard; jusque-là je ne devais point me relâcher de ma surveillance.

Le 31 décembre, à onze heures, au moment où toutes mes batteries étaient dressées, Fossard rentre; il est sans défiance, il monte l'escalier en fredonnant; vingt minutes après, la disparition de la lumière indique qu'il est couché : voici le moment propice. Le commissaire et des gendarmes avertis par mes soins attendaient au plus prochain corps de garde que je les fisse appeler : ils s'introduisent sans bruit, et aussitôt commence une délibération sur les moyens de s'emparer de Fossard, sans courir le risque d'être tué ou blessé; car on était persuadé qu'à moins d'une surprise, ce brigand se défendrait en déterminé.

Ma première pensée fut de ne pas agir avant le jour. J'étais informé que la compagne de Fossard descendait de très-bonne heure pour aller chercher du lait; on se fut alors saisi de cette femme, et après lui avoir enlevé sa clef, on serait entré à l'improviste dans la chambre de son amant; mais ne pouvait-il pas arriver que, contre son habitude, celui-ci sortit le premier? cette réflexion me conduisit à imaginer un autre expédient.

(1) Il est aujourd'hui établi rue Neuve-de-Seine. C'est à sa porte qu'a été assassinée la *belle écaillère*.

La marchande de vin, pour qui, suivant ce que j'avais appris. M. Hazard était plein de prévenances, avait près d'elle un de ses neveux : c'était un enfant de dix ans, assez intelligent pour son âge, et d'autant plus précoce dans le désir de gagner de l'argent, qu'il était normand. Je lui promis une récompense, à condition que sous prétexte d'indisposition de sa tante, il irait prier madame Hazard de lui donner de l'eau de Cologne. J'exerçai le petit bonhomme à prendre le ton piteux qui convient en pareille circonstance, et quand je fus content de lui, je me mis en devoir de distribuer les rôles. Le dénoûment approchait : je fis déchausser tout mon monde, et je me déchaussai moi-même, afin de ne pas être entendu en montant. Le petit bonhomme était en chemise; il sonne, on ne répond pas; il sonne encore : —Qui est là? demanda-t-on. — C'est moi, madame Hazard; c'est Louis; ma tante se trouve mal et vous prie de lui donner un peu d'eau de Cologne : elle se meurt! j'ai de la lumière. »

La porte s'ouvre; mais à peine la fille Tonneau se présente, deux gendarmes vigoureux l'entraînent en lui posant une serviette sur la bouche pour l'empêcher de crier. Au même instant, plus rapide que le lion qui se jette sur sa proie, je m'élance sur Fossard, stupéfait de l'événement, et déjà lié, garotté dans son lit; il est mon prisonnier, qu'il n'a pas eu le temps de faire un seul geste, de proférer un seul mot : son étonnement fut si grand, qu'il fut près d'une heure avant de pouvoir articuler quelques paroles. Quand on eut apporté de la lumière, et qu'il vit mon voisinage noirci et mes vêtements de charbonnier, il éprouva un tel redoublement de terreur que je pense qu'il se crut au pouvoir du Diable. Revenu à lui, il songea à ses armes ses pistolets, son poignard, qui étaient sur la table de nuit, son regard se porta de ce côté, il fit un soubresaut, mais ce fut tout : réduit à l'impuissance de nuire, il fut souple et se contenta de ronger son frein.

Perquisition fut faite au domicile de ce brigand, réputé si redoutable, on y trouva une grande quantité de bijoux, des diamants et une somme de huit à dix mille francs. Pendant que l'on procédait à la recherche, Fossard ayant repris ses esprits me confia que sous le marbre du *somno*, il y avait encore dix billets de mille francs : prends-les, me dit-il, nous partagerons ou plutôt tu garderas pour toi ce que tu voudras. Je pris en effet les billets comme il le désirait. Nous montâmes en fiacre et bientôt nous arrivâmes au bureau de M. Henry, où les objets trouvés chez M. Fossard furent déposés. On les inventoria de nouveau, lorsqu'on vint au dernier article : — Il ne nous reste plus qu'à clore le procès verbal, dit le commissaire, qui m'avait accompagné pour la régularité de l'expédition. — Un moment, m'écriai-je, voici encore dix mille francs que m'a remis le prisonnier. Et j'exhibai la somme, au grand regret de Fossard, qui me lança un de ces coups d'œil dont le sens est : *voilà un tour que je ne te pardonnerai pas.*

Fossard débuta de bonheur dans la carrière du crime, Il appartenait à une famille honnête, et avait même reçu une assez bonne éducation. Ses parents firent tout ce qui dépendait d'eux pour l'empêcher de s'abandonner à ses inclinations vicieuses. Malgré leurs conseils, il se jeta à corps perdu dans la société des mauvais sujets. Il commença par voler des objets de peu de valeur; mais bientôt ayant pris goût à ce dangereux métier et rougissant sans doute d'être confondu avec les voleurs ordinaires, il adopta ce que ces messieurs appellent *un genre distingué*. Le fameux Victor Desbois et Noël aux bésicles, que l'on compte encore aujourd'hui parmi les notabilités du bagne de Brest, étaient ses associés : ils commirent ensemble les vols qui ont motivé leur condamnation à perpétuité. Noël, à qui son talent de musicien et sa qualité de professeur de piano, donnaient accès dans une foule de maisons riches, y prenait des empreintes, et Fossard se chargeait ensuite de fabriquer les clefs. C'était un art dans lequel il eût défié les Georget, et tous les serruriers mécaniciens du globe. Point d'obstacles qu'il ne vînt à bout de vaincre : les serrures les plus compliquées, les secrets les plus ingénieux et les plus difficiles à pénétrer ne lui résistaient pas longtemps.

On conçoit quel parti devait tirer d'une si pernicieuse habileté, un homme qui avait en outre tout ce qu'il faut pour s'insinuer dans la compagnie des honnêtes gens et y faire des dupes; ajoutez qu'il avait un caractère dissimulé et froid, et qu'il alliait le courage à la persévérance. Ses camarades le regardaient comme le prince des voleurs; et de fait, parmi *les grinches de la haute pègre*, c'est-à-dire, dans la haute aristocratie des larrons, je n'ai connu que Cognard, le prétendu Pontis, comte de Sainte-Hélène, et Jossas, dont il est parlé dans le premier volume de ces Mémoires, qui puissent lui être comparés.

Depuis que je l'ai fait réintégrer au bagne, Fossard a fait de nombreuses tentatives pour s'évader. Des forçats libérés qui l'ont vu récemment, m'ont assuré qu'il n'aspirait à la liberté que pour avoir le plaisir de se venger de moi. Il s'est, dit-on, promis de me tuer. Si l'accomplissement de ce dessein dépendait de lui, je suis bien sûr qu'il tiendrait parole, ne fût-ce que pour donner une preuve d'intrépidité. Deux faits que je vais rapporter donneront une idée de l'homme.

Un jour Fossard était en train de commettre un vol dans un appartement situé à un deuxième étage : ses camarades qui faisaient le guet à l'extérieur, eurent la maladresse de laisser monter le propriétaire, qu'ils n'avaient sans doute pas reconnu : celui-ci met la clef dans la serrure, ouvre, traverse plusieurs pièces, arrive dans un cabinet et voit le voleur en besogne : il veut le saisir; mais Fossard se mettant en défense, lui échappe; une croisée est ouverte devant lui, il s'élance, tombe dans la rue sans se faire de mal, et disparaît comme l'éclair.

Une autre fois, pendant qu'il s'évade, il est surpris sur les toits de Bicêtre; on lui tire des coups de fusil; Fossard, que rien ne saurait déconcerter, continue de marcher sans ralentir ni presser le pas, et parvenu du côté de la campagne, il se laisse glisser. Il y avait de quoi se rompre le cou cent fois, il n'eut pas la moindre blessure, seulement la commotion fut si forte que tous ses vêtements éclatèrent.

CHAPITRE XXIX

Une râfle à la Courtille. — Il est avéré que je suis un mouchard. — Précis sur la brigade de sûreté. — 772 arrestations. — Conversion d'un grand pécheur. — Biographie de *Coco-Lacour*. — M. Delavau et le *Trou-madame*. — Enterrinement de mes lettres de grâce. — Coup-d'œil sur la suite de ces mémoires.

A l'époque de l'arrestation de Fossard, la brigade de sûreté existait déjà, et depuis 1812, époque à laquelle elle fut créée, je n'étais plus un agent secret. Le nom de Vidocq était devenu populaire, et beaucoup de gens pouvaient l'appliquer à une figure qui était la mienne. La première expédition qui m'avait mis en évidence, avait été dirigée contre les principaux lieux de rassemblement de la Courtille. Un jour M. Henry ayant exprimé l'intention d'y faire une râfle chez Dénoyers, c'est-à-dire, dans la guinguette la plus fréquentée par les tapageurs et les mauvais sujets de toute espèce, M. Yvrier, l'un des officiers de paix présents, observa que pour exécuter cette mesure, ce ne serait pas assez d'un bataillon. — Un bataillon, m'écriai-je aussitôt, et pourquoi pas la grande armée ? Quand à moi, continuai-je, qu'on me donne huit hommes et je réponds du succès. On a vu que M. Yvrier est fort irritable de son naturel, il se fâcha tout rouge, et prétendit que je n'avais que du babil.

Quoi qu'il en soit, je maintins ma proposition, et l'on me donna l'ordre d'agir. La croisade que j'allais entreprendre était dirigée contre des voleurs, des évadés, et bon nombre de déserteurs des bataillons coloniaux. Après avoir fait ample provision de menottes, je partis avec deux auxiliaires et huit gendarmes. Arrivé chez Dénoyers, suivi de deux de ces derniers, j'entre dans la salle; j'invite les musiciens à faire silence, ils obéissent; mais bientôt se fait entendre une rumeur à laquelle succède le cri réitéré de *à la porte, à la porte*. Il n'y a pas de temps à perdre, il faut imposer aux vociférateurs, avant qu'ils s'échauffent au point d'en venir à des voies de fait. Sur-le-champ j'exhibe mon mandat, et au nom de la loi, je somme tout le monde de sortir, les femmes exceptées. On fit quelque difficulté d'obtempérer à l'injonction; cependant au bout de quelques minutes, les plus mutins se résignèrent, et l'on se mit en train d'évacuer. Alors je me postai au passage, et dès que je reconnaissais un ou plusieurs des individus que l'on cherchait, avec de la craie blanche je les marquais d'une croix sur le dos : c'était un signe pour les désigner aux gendarmes qui les attendant à l'extérieur, les arrêtaient, et les attachaient au fur et à mesure qu'ils sortaient. On se saisit de la sorte de trente-deux de ces misérables, dont on forma un cordon qui fut conduit au plus prochain corps de garde, et de là à la préfecture de police.

La hardiesse de ce coup de main fit du bruit parmi le peuple qui fréquente les barrières; en peu de temps il fut avéré pour tous les crocs et autres méchants garnements, qu'il y avait par le monde un mouchard qui s'appalait *Vidocq*. Les plus crânes d'entre eux se promirent de me tuer à la première rencontre. Quelques-uns tentèrent l'aventure mais ils furent repoussés avec perte, et les échecs qu'ils éprouvèrent me firent une telle renommée de terreur, qu'à la longue elle rejaillit sur tous les individus de ma brigade : il n'y avait pas de criquet parmi eux qui ne passât pour un Alcide : c'était au point qu'oubliant de qui il s'agissait je me sentais presque le frisson, lorsque des gens du peuple sans me connaître, s'entretenaient en ma présence, ou de mes agents ou de moi. Nous étions tous des colosses : *le vieux de la montagne* inspirait moins d'effroi, les seïdes n'étaient ni plus dévoués, ni plus terribles. Nous cassions bras et jambes; rien ne nous résistait; et nous étions partout. J'étais invulnérable; d'autres prétendaient que j'étais cuirassé des des pieds à la tête, ce qui revient au même quand on n'est pas réputé peureux.

La formation de la brigade suivit de fort près l'expédition de la Courtille. J'eus d'abord quatre agents, puis six, puis dix, puis douze. En 1817 je n'en avais pas davantage, et cependant avec cette poignée de monde, du 1er janvier au 31 décembre, j'effectuai sept cent soixante-douze arrestations et trente-neuf perquisitions ou saisies d'objets volés [1].

Du moment où les voleurs surent que je devais être appelé aux fonctions d'agent principal de la police de sûreté, ils se crurent perdus. Ce qui les inquiétait le plus, c'était de me voir entouré d'hommes qui, ayant vécu et *travaillé* avec eux, les connaissaient tous. Les captures que je fis en 1813 n'étaient pas encore aussi nombreuses qu'en 1817, mais elles le furent assez pour augmenter leurs alarmes. En 1814 et 1815, un essaim de voleurs parisiens, libérés des pontons anglais, où ils étaient prisonniers, revint dans la capitale, où ils ne tardèrent pas à reprendre leur premier métier : ceux là ne m'avaient jamais vu, je ne les avais pas vus non plus, et ils se flattaient d'échapper facilement à ma surveillance; aussi à leur début furent-ils d'une activité et d'une audace prodigieuses. En une nuit seulement, il y eut au faubourg Saint-Germain dix vols avec escalade et effraction; pendant plus de six semaines, on n'entendit parler que de hauts-faits de ce genre. M. Henry, désespéré de ne trouver aucun moyen de réprimer ce brigandage, était constamment aux aguets, et je ne découvrais rien. Enfin, après bien des veilles, un ancien voleur que j'arrêtai, me fournit quelques indices, et en moins de deux mois, je parvins à mettre sous la main de la justice une bande de vingt-deux vo-

(1) Le tableau suivant, qui offre la récapitulation des arrestations pendant l'année 1817, montre l'importance des opérations de la brigade de sûreté :

Assassins ou meurtriers.	15
Voleurs avec attaques ou par violences. . . .	5
— avec effraction, escalade ou fausses clefs.	108
— dans les maisons garnies.	12
— à la détourne et au bonjour.	126
— à la tire et filous.	73
— à la gêne et au flouant.	17
Recéleurs nantis d'objets volés.	38
Évadés des fers ou des prisons.	14
Forçats libérés ayant rompu leur ban.	43
Faussaires, escrocs, prévenus d'abus de confiance.	46
Vagabonds, voleurs renvoyés de Paris.	229
En vertu de mandats de Son Excellence. . . .	46
Perquisitions et saisies d'objets volés.	39
TOTAL.	811

leurs, une de vingt-huit, une troisième de dix-huit, et quelques autres de douze, de dix, de huit, sans compter les isolés, et bon nombre de recéleurs qui allèrent grossir la population des bagnes. Ce fut à cette époque que l'on m'autorisa à recruter ma brigade de quatre nouveaux agents, pris parmi les voleurs qui avaient eu l'avantage de connaitre les nouveaux débarqués avant leur départ.

Trois de ces vétérans, les nommés *Goreau*, *Florentin*, et *Coco-Lacour*, depuis longtemps détenus à Bicêtre, demandaient avec instance à être employés, ils se disaient tout à fait convertis, et juraient de vivre désormais honnêtement du produit de leur travail c'est-à-dire du traitement que leur allouerait la police. Ils étaient entrés dès l'enfance dans la carrière du crime; je pensais que s'ils étaient fermement décidés à changer de conduite, personne ne serait plus à même qu'eux de rendre d'importants services; j'appuyai donc leur demande, et bien que, pour les retenir, on m'opposât la crainte des récidives, auxquelles les deux derniers surtout étaient sujets, à force de sollicitations et de démarches, motivées sur l'utilité dont ils pouvaient être, j'obtins qu'ils fussent mis en liberté. Coco-Lacour, contre lequel on était le plus prévenu, parce qu'étant agent secret, on lui avait imputé à tort ou à raison, l'enlèvement de l'argenterie de l'inspecteur-général Veyrat, est le seul qui ne m'ait pas donné lieu de me repentir d'avoir en quelque sorte répondu de lui. Les deux autres me forcèrent bientôt à les expulser : j'ai su depuis qu'ils avaient subi une nouvelle condamnation à Bordeaux. Quant à Coco, il me parut qu'il tiendrait parole et je ne me trompai pas. Comme il avait beaucoup d'intelligence et un commencement d'instruction, je le distinguai et j'en fis mon secrétaire. Plus tard, à l'occasion de quelques remontrances que je lui fis, il donna sa démission, avec deux de ses camarades, *Decostard*, dit *Procureur* et un nommé *Chrétien*. Aujourd'hui que Coco-Lacour est à la tête de la police de sûreté, en attendant qu'il publie ses mémoires, peut-être sera-t-il intéressant de montrer par quelles vicissitudes il a dû passer avant d'arriver au poste que j'ai occupé si longtemps. Il y a dans sa vie bien des motifs d'être indulgent à son égard, et dans son amendement radical sous les rapports capitaux, de puissantes raisons de ne jamais désespérer qu'un homme perverti vienne enfin à résipiscence. Les documents d'après lesquels je vais esquisser les principaux traits de l'histoire de mon successeur sont des plus authentiques. Voici d'abord quelles traces de son existence il a laissées à la préfecture de police; j'ouvre les *registres de sûreté*, et je transcris :

« *Lacour*, Marie-Barthélemy, âgé de onze ans, demeurant rue du Lycée, écroué à la Force le 9 ventose an IX, comme prévenu de tentative de vol; et onze jours après, condamné à un mois de prison par le tribunal correctionnel.

Le même, arrêté le 2 prairial suivant; et reconduit de nouveau à la Force, comme prévenu de vol de dentelles dans une boutique. Mis en liberté ledit jour par l'officier de police judiciaire du 2e arrondissement.

Le même, enfermé à Bicêtre le 23 thermidor an X, par ordre de M. le préfet; mis en liberté le 28 pluviôse an XI, et conduit à la préfecture.

Le même, entré à Bicêtre le 6 germinal an XI, par ordre du préfet; remis à la gendarmerie le 22 floréal suivant pour être conduit au Havre.

Le même, âgé de 17 ans, filou connu, déjà plusieurs fois arrêté comme tel, enrôlé volontairement à Bicêtre, en juillet 1807, pour servir dans les troupes coloniales; remis, le 31 dudit mois, à la gendarmerie pour être conduit à sa destination. Évadé de l'île de Rhé dans la même année.

Le même Lacour dit *Coco* (Barthélemy) ou Louis *Barthélemy*, âgé de 21 ans, né à Paris, commissionnaire en bijoux, demeurant faubourg Saint-Antoine, n° 297. Conduit à la Force le 1er décembre 1809, comme prévenu de vol; condamné à deux ans de prison par jugement du tribunal correctionnel le 18 janvier 1810, conduit ensuite au ministère de la marine comme déserteur.

Le même, conduit à Bicêtre le 22 janvier 1812, comme voleur incorrigible. Conduit à la préfecture le 3 juillet 1816.

Lacour dans sa jeunesse a offert un bien triste exemple des dangers d'une mauvaise éducation. Tout ce que je sais de lui depuis sa libération semble démontrer qu'il était né avec un excellent naturel. Malheureusement il appartenait à des parents pauvres. Son père, tailleur et portier dans la rue du Lycée, ne s'occupa pas trop de lui pendant ces premières années d'où dépendent souvent la destinée des hommes. Je crois même que *Coco* resta orphelin en bas âge. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il grandit, pour ainsi dire sur les genoux de ses voisines, les courtisanes et les modistes du *palais Égalité;* comme elles le trouvaient gentil, elles lui prodiguaient des douceurs et des caresses, et lui inculquaient en même temps ce qu'elles appellent de la malice. Ce furent ces dames qui prirent soin de son enfance; constamment, elles l'attiraient auprès d'elles; il était leur récréation, leur bijou, et lorsque les devoirs de l'état ne leur laissaient pas le loisir de tant d'innocence, le petit Coco allait dans le jardin se mêler à ces groupes de polissons qui, entre le bouchon et la toupie, tiennent l'école mutuelle des tours de passe-passe. Éduqué par des filles, instruit par des apprentis filous, il n'est pas besoin de dire de quels genres étaient les progrès qu'il fit. La route qu'il suivait était semée d'écueils. Une femme qui se croyait sans doute appelée à lui imprimer une meilleure direction, le recueillit chez elle : c'était la *Maréchal*, qui tenait une maison de prostitution, place des Italiens. Là Coco fut très-bien, nourri, mais sa complaisance était la seule qualité morale qne son hôtesse prit à tâche de développer. Il devint très-complaisant: il était au service de tout le monde, et s'accommodait à tous les besoins de l'établissement dont les moindres détails lui étaient familiers. Cependant le jeune Lacour avait ses jours et ses heures de sortie, il sut à ce qu'il paraît, les employer, puisque avant sa douzième année il était cité comme l'un des plus adroits voleurs de dentelles, et qu'un peu plus tard ses arrestations

successives lui assignèrent le premier rang parmi les voleurs *au bonjour*, dits *chevaliers grimpants*. Quatre ou cinq ans de séjour à Bicêtre où, par mesure administrative, il fut enfermé comme voleur dangereux et incorrigible, ne le corrigèrent pas ; mais là du moins, il apprit l'état de bonnetier, et reçut quelque instruction. Insinuant, flexible, pourvu d'une voix douce et d'un visage efféminé sans être joli, il plut à un M. Mulner qui, condamné à seize ans de travaux forcés, avait obtenu la faveur d'attendre à Bicêtre l'expiration de sa peine, Ce prisonnier, qui était le frère d'un banquier d'Anvers, ne manquait pas de connaissances : afin de se procurer une distraction, il fit de Coco son élève, et il est à présumer qu'il le poussa avec amour, puisqu'en très-peu de temps Coco fut en état de parler et d'écrire sa langue à peu près correctement. Les bonnes grâces de M. Bulner ne furent pas l'unique avantage que Lacour dut à un extérieur agréable. Durant toute sa captivité, une nommée *Elisa l'Allemande*, qui était éprise de lui, ne cessa pas de lui prodiguer ses secours : cette fille qui lui sauva véritablement la vie, n'a, dit-on, éprouvé de sa part que de l'ingratitude.

Lacour est un homme dont la taille n'excède pas cinq pieds deux pouces, il est blond et chauve, a le front étroit, on pourrait dire humilié, l'œil bleu mais terne, les traits fatigués, et le nez légèrement aviné à son extrémité : c'est la seule portion de sa figure sur laquelle la pâleur ne soit pas empreinte. Il aime à l'excès la parure et les bijoux, et fait un grand étalage de chaînes et de breloques ; dans son langage il affectionne les expressions les plus recherchées dont il affecte de se servir à tout propos. Personne n'est plus poli que lui, ni plus humble ; mais au premier coup d'œil on s'aperçoit que ce ne sont pas là les manières de la bonne compagnie : ce sont les traditions du beau monde, telles qu'elles peuvent encore arriver dans les prisons, et dans les endroits que Lacour à dû fréquenter. Il a toute la souplesse des reins qu'il faut pour se maintenir dans les emplois, et de plus, une étonnante facilité de génuflexion. Tartuffe, avec qui il a, du reste, quelque ressemblance, ne s'en acquitterait pas mieux.

Lacour devenu mon secrétaire, ne put jamais comprendre que, pour le *decorum* de la place qu'il occupait, sa compagne successivement fruitière et blanchisseuse, depuis qu'elle n'était plus autre chose, ne ferait pas mal de choisir une industrie plus relevée. Une discussion s'éleva entre nous à ce sujet, et plutôt que de me céder, il préféra abandonner le poste. Il se fit marchand colporteur et vendit des mouchoirs dans les rues. Mais bientôt, rapporte la chronique, il se donna à la congrégation, et s'enrôla sous la bannière des jésuites : dès lors il fut en odeur de sainteté auprès de MM. Duplessis et Delavau. Lacour a toute la dévotion qui devait le rendre recommandable à leurs yeux. Un fait que je puis attester, c'est qu'à l'époque de son mariage, son confesseur, qui tenait les cas réservés, lui ayant infligé une pénitence des plus rigoureuses, il l'accomplit dans toute son étendue. Pendant un mois, se levant à l'aube du jour, il alla les pieds nus de la rue Sainte-Anne au Calvaire, seul endroit où il lui fût encore permis de rencontrer sa femme, qui était aussi en expiation.

Après l'avénement de M. Delavau, Lacour eut un redoublement de ferveur ; il demeurait alors rue Zacharie, et bien que l'église Saint-Séverin fût sa paroisse, pour entendre la messe il se rendait tous les dimanches à Notre-Dame, où le hasard le plaçait toujours près ou en face du nouveau préfet et de sa famille. On ne peut que savoir gré à Lacour d'avoir fait un si complet retour sur lui-même ; seulement il est à regretter qu'il ne s'y soit pas pris vingt ans plus tôt : mieux vaut tard que jamais.

Lacour a des mœurs fort douces, et s'il ne lui arrivait pas parfois de boire outre mesure, on ne lui connaîtrait d'autre passion que celle de la pêche : c'est aux environs du Pont-Neuf qu'il jette sa ligne ; de temps à autre il consacre encore quelques heures à ce silencieux exercice ; près de lui est assez habituellement une femme, occupée de lui tendre le ver : c'est madame Lacour, habile autrefois à présenter de plus séduisantes amorces. Lacour se livrait à cet innocent plaisir, dont il partage le goût avec Sa Majesté Britannique et le poëte Coupigny, lorsque les honneurs vinrent le chercher : les envoyés de M. Delavau le trouvèrent sous l'arche Marion : ils le prirent à sa ligne, comme les envoyés du sénat romain prirent Cincinnatus à sa charrue. Il y a toujours dans la vie des grands hommes des rapports sous lesquels on peut les comparer : peut-être madame Cincinnatus vendait-elle aussi des effets aux filles de son temps. C'est aujourd'hui le commerce de la légitime moitié de Coco-Lacour : mais c'en est assez sur le compte de mon successeur ; je reviens à l'historique de la brigade de sûreté.

Ce fut dans le cours des années 1823 et 1824 qu'elle prit son plus grand accroissement : le nombre des agents dont elle se composait fut alors, sur la proposition de M. Parisot, porté à vingt et même vingt-huit, en y comprenant deux individus alimentés du produit des jeux que le préfet autorisait à tenir sur la voie publique [1]. C'était avec un personnel si mince qu'il fallait

(1) Lorsqu'il était alloué des millions pour les dépenses de la police, on ne conçoit pas que l'on pût recourir à de si pitoyables ressources. Du 20 juillet au 4 août, les jeux tenus sous l'autorisation de M. Delavau, rapportèrent une somme de 4,364 fr. 20 cent. C'était l'argent des ouvriers, des apprentis auxquels on inoculait ainsi la plus funeste de toutes les passions. On ne croirait pas qu'un fonctionnaire, qu'un magistrat essentiellement religieux, ait pu se prêter à une mesure d'une telle immoralité; qu'on lise cependant la pièce suivante :

PRÉFECTURE DE POLICE.

Paris, le 15 janvier 1823

« Nous, conseiller d'État, préfet de police, etc.,
» Arrêtons ce qui suit :

» A compter de ce jour, les sieurs Drissenn et Ripaud, précédemment autorisés à tenir sur la voie publique un jeu de *trou-madame*, feront partie de la brigade particulière de sûreté, sous les ordres du sieur Vidocq, chef de cette brigade.

» Ils continueront à tenir ce jeu, mais il leur sera adjoint six autres personnes qui feront également le service d'agents secrets.

» Le conseiller d'État, préfet, etc.

» *Signé* : G. DELAVAU.

» Pour copie conforme, le secrétaire-général,

» L. Defougères. »

surveiller plus de douze cents libérés des fers, de la réclusion ou des prisons; exécuter annuellement de quatre à cinq cents mandats, tant du préfet que de l'autorité judiciaire; se procurer des renseignements, entreprendre des recherches et des démarches de toute espèce, faire les rondes de nuit, si multipliées et si pénibles pendant l'hiver; assister les commissaires de police dans les perquisitions ou dans l'exécution des commissions rogatoires, explorer les diverses réunions publiques, au dedans comme au dehors; se porter à la sortie des spectacles, aux boulevards, aux barrières, et dans tous les autres lieux, rendez-vous ordinaires des voleurs et des filous. Quelle activité ne devait pas déployer vingt-huit hommes pour suffire à tant de détails, sur un si vaste espace et sur tant de points à la fois! Mes agents avaient le talent de se multiplier, et moi celui de faire naître et d'entretenir chez eux l'émulation du zèle et du dévouement: je leur donnai l'exemple. Point d'occasion périlleuse où je n'aie payé de ma personne, et si les criminels les plus redoutables ont été arrêtés par mes soins, sans vouloir tirer gloire de ce que j'ai fait, je puis dire que les plus hardis ont été saisis par moi. Agent principal de la police particulière de sûreté, j'aurais pu, en ma qualité de chef, me confiner, rue Sainte-Anne, en mon bureau; mais, plus activement, et surtout plus utilement occupé, je n'y venais que pour donner mes instructions de la journée, pour recevoir les rapports, ou pour entendre les personnes qui, ayant à se plaindre de vols espéraient que je leur en ferais découvrir les auteurs.

Jusqu'à l'heure de ma retraite, la police de sûreté, la seule nécessaire, celle qui devrait absorber la majeure partie des fonds accordés par le budget, parce que c'est à elle principalement qu'ils sont affectés, la police de sûreté, dis-je, n'a jamais employé plus de trente hommes, ni coûté plus de 50,000 francs par an, sur lesquels il m'en était alloué cinq.

Tels ont été, en dernier lieu, l'effectif et la dépense de la brigade de sûreté: avec un si petit nombre d'auxiliaires, et les moyens les plus économiques, j'ai maintenu la sécurité au sein d'une capitale peuplée de près d'un million d'habitants; j'ai anéanti toutes les associations de malfaiteurs, je les ai empêchées de se reproduire, et depuis un an que j'ai quitté la police, s'il ne s'en est pas formé de nouvelles, bien que les vols se soient multipliés, c'est que tous les *grands maîtres* ont été relégués dans les bagnes, lorsque j'avais la mission de les poursuivre, et le pouvoir de les réprimer.

Avant moi, les étrangers et les provinciaux regardaient Paris comme un repaire, ou jour et nuit il fallait être constamment sur le *qui vive;* où tout arrivant, bien qu'il fût sur ses gardes, était certain de payer sa bienvenue. Depuis moi, il n'est pas de département où, année commune, il ne se soit commis plus de crimes, et des crimes plus horribles que dans le département de la Seine: il n'en est pas non plus où moins d'attentats aient été impunis. A la vérité, depuis 1814, la continuelle vigilance de la garde nationale avait puissamment contribué à ces résultats. Nulle part cette vigilance des citoyens armés n'était plus nécessaire, plus imposante; mais l'on conviendra aussi qu'au moment où le licenciement de nos troupes et la désertion des soldats étrangers déversaient dans nos cités, et plus particulièrement dans la métropole, une multitude de mauvais sujets, d'aventuriers, et de nécessiteux de toutes les nations, malgré la présence de la garde nationale, il dut encore beaucoup rester à faire, soit à la brigade de sûreté, soit à son chef. Aussi avons-nous fait beaucoup, et si j'aime à payer aux gardes nationaux le tribut d'éloges qu'ils méritent; si, éclairé par l'expérience de ce que j'ai vu durant leur existence et depuis l'ordonnance de dissolution, je déclare que sans eux Paris ne saurait offrir aucune sécurité, c'est que toujours j'ai trouvé chez eux une intelligence, une volonté d'assistance, un concert de dévouement au bien public que je n'ai jamais rencontrés ni parmi les soldats ni parmi les gendarmes, dont le zèle ne se manifeste, la plupart du temps, que par des actes de brutalité, après que le danger est passé. J'ai créé pour la police de sûreté actuelle une infinité de précédents, et les traditions de ma manière n'y seront pas de sitôt oubliées; mais quelle que soit l'habileté de mon successeur, aussi longtemps que Paris restera privé de sa garde civique, on ne parviendra pas à réduire à l'inaction les malfaiteurs dont une génération nouvelle s'élève, du moment qu'on ne peut plus les surveiller à toutes les heures et sur tous les points à la fois. Le chef de la police de sûreté ne peut être partout, et chacun de ses agents n'a pas cent bras comme Briarée. En parcourant les colonnes des journaux, on est effrayé de l'énorme quantité de vols avec effraction qui se commettent chaque nuit, et pourtant les journaux en ignorent plus des neuf dixièmes. Il semble qu'une colonie de forçats soit venue récemment s'établir sur les bords de la Seine. Le marchand même, dans les rues les plus passagères et les plus populeuses, n'ose plus dormir; le Parisien appréhende de quitter son logis pour la plus petite excursion à la campagne; on n'entend plus parler que d'escalades, de portes ouvertes à l'aide de fausses-clefs, d'appartements dévalisés, etc., etc., et pourtant nous sommes encore dans la saison la plus favorable aux malheureux: que sera-ce donc quand l'hiver fera sentir ses rigueurs, et que, par l'interruption des travaux, la misère atteindra un plus grand nombre d'individus? car en dépit des assertions de quelques procureurs du roi, qui veulent à toute force ignorer ce qui se passe autour d'eux, la misère doit enfanter des crimes; et la misère, dans un état social mal combiné, n'est pas un fléau dont on puisse se préserver toujours, même quand on est laborieux. Les moralistes d'un temps où les hommes étaient clair-semés ont pu dire que les paresseux seuls sont exposés à mourir de faim; aujourd'hui tout est changé, et si l'on observe, on ne tarde pas à se convaincre, non-seulement qu'il n'y a pas de l'ouvrage pour tout le monde, mais encore que dans le salaire de certains labeurs, il n'y a pas de quoi satisfaire aux premiers besoins. Si les circonstances se présentent aussi graves que l'on peut les prévoir, quand le commerce est lan-

guissant, que l'industrie s'évertue en vain à chercher un écoulement à ses produits, et qu'elle s'appauvrit à mesure qu'elle crée, comment remédier à un mal si grand? Sans doute il vaudrait mieux soulager les nécessiteux, que de songer à réprimer leur désespoir; mais, dans l'impuissance de faire mieux, et si près de la crise, ne doit-on pas, avant tout, fortifier les garanties de l'ordre public? et quelle garantie est préférable à la présence continuelle d'une garde bourgeoise, qui veille et agit sans cesse sous les auspices de la légalité et de l'honneur? Suppléera-t-on à une institution si noble, si généreuse par une police élastique, dont les cadres puissent s'étendre et se resteindre à volonté? ou mettra-t-on sur pied des légions d'agents pour les congédier aussitôt que l'on croira pouvoir se passer de leurs services. Il faudrait ignorer que la police de sûreté s'est recrutée jusqu'à ce jour dans les prisons et dans les bagnes, qui sont comme l'école normale des mouchards à voleurs et la pépinière d'où on doit les tirer. Employez de tels gens en grand nombre, et essayez de les renvoyer après qu'ils auront acquis la connaissance des moyens de police, ils reviendront à leur premier métier, avec quelques chances de succès de plus. Toutes les éliminations, lorsque j'ai jugé à propos d'en opérer parmi mes auxiliaires, m'ont démontré la vérité d'une semblable assertion. Ce n'est pas que des membres de ma brigade, et elle était toute composée d'individus ayant subi des condamnations, ne soient devenus incapables d'une action contraire à la probité; j'en citerais plusieurs à qui je n'aurais pas hésité à confier des sommes considérables sans en exiger de reçu, sans même les compter; mais ceux qui s'étaient amendés de la sorte étaient toujours en minorité : ce qui ne veut pas dire (sauf la profession) qu'il y eût là moins d'honnêtes gens, proportion gardée, que dans d'autres classes auxquelles il est honorable d'appartenir. J'ai vu un de mes subordonnés, forçat libéré, se brûler la cervelle, parce qu'il avait eu le malheur de perdre au jeu la somme de cinq cents francs, dont il n'était que le dépositaire. Consignerait-on beaucoup de pareils suicides dans les annales de la Bourse, et pourtant!... mais il ne sagit point ici de faire l'apologie de la brigade de sûreté sous un point de vue étranger à son service. C'était l'inconvénient d'un personnel considérable de mouchards que je me proposais de prouver, et cet inconvénient ressort de tout ce que j'ai dit, même abstraction faite du danger qu'il y a pour la moralité du peuple, à le laisser se familiariser avec cette idée que toute condamnation est un noviciat ou un acheminement à une existence assurée, et que la police n'est autre chose que les invalides des galères. C'est à partir de la formation de la brigade de sûreté qu'aura commencé véritablement l'intérêt de ces Mémoires. Peut-être trouvera-t-on que j'ai trop longtemps entretenu le public de ce qui ne m'était que personnel, mais il fallait bien que l'on sût par quelles vicissitudes j'ai dû passer pour devenir cet Hercule à qui il était réservé de purger la terre d'épouvantables monstres et de balayer l'étable d'Augias. Je ne suis pas arrivé en un jour; j'ai fourni une longue carrière d'observations et de pénibles expériences. Bientôt, et j'ai déjà donné quelques échantillons de mon savoir-faire, je raconterai mes travaux, les efforts que j'ai dû

Rassemblement à la porte de la belle Magdelaine. — Page 110

entreprendre, les périls que j'ai affrontés, les ruses, les stratagèmes auxquels j'ai eu recours pour remplir ma mission dans toute son étendue, et faire de Paris la résidence la plus sûre du monde. Je dévoilerai les expédients des voleurs, les signes auxquels on peut les reconnaître. Je décrirai leurs mœurs, leurs habitudes; je révèlerai leur langage et leur costume, suivant la spécialité de chacun; car les voleurs, selon le fait dont ils sont coutumiers, ont aussi un costume qui leur est propre. Je proposerai des mesures infaillibles pour anéantir l'escroquerie et paralyser la funeste habileté de tous ces *faiseurs d'affaires,* chevaliers d'industrie, faux courtiers, faux négociants,etc., qui, malgré Sainte-Pélagie, et justement en raison du maintien inutile et barbare de la *contrainte par corps*, enlèvent chaque jour des millions au commerce. Je dirai les manéges et la tactique de tous ces fripons pour faire des dupes. Je ferai plus, je désignerai les principaux d'entre eux, en leur imprimant sur le front un sceau qui les fera reconnaître. Je classerai les différentes espèces de malfaiteurs, depuis l'assassin jusqu'au filou, et les formerai en catégories plus utiles que les catégories de La Bourdonnaie, à l'usage des proscripteurs de 1815, puisque du moins elles auront l'avantage de faire distinguer à la première vue les êtres et les lieux auxquels la méfiance doit s'attacher. Je mettrai sous les yeux de l'honnête homme tous les piéges qu'on peut lui tendre, et je signalerai au criminaliste les divers échappatoires au moyen desquels les coupables ne réussissent que trop souvent à mettre en défaut la sagacité des juges.

Abordage d'un brick de guerre anglais. — Page 120

Je mettrai au grand jour les vices de notre instruction criminelle et ceux plus grands encore de notre système de pénalité, si absurde dans plusieurs de ses parties. Je demanderai des changements, des révisions, et l'on accordera ce que j'aurai demandé, parce que la raison, de quelque part qu'elle vienne, finit toujours par être entendue. Je présenterai d'importantes améliorations dans le régime des prisons et des bagnes; et, comme je suis plus touché qu'aucun autre des souffrances de mes anciens compagnons de misère, condamnés ou libérés, je mettrai le doigt sur la plaie, et serai peut-être assez heureux pour offrir au législateur philanthrope les seules données d'après lesquelles il est possible d'apporter à leur sort un adoucissement qui ne soit point illusoire. Dans des tableaux aussi variés que neufs, je présenterai les traits originaux de plusieurs classes de la société qui se dérobent encore à la civilisation, ou plutôt qui sont sorties de son sein pour vivre à côté d'elle, avec tout ce qu'elle a de hideux. Je reproduirai avec fidélité la physionomie de ces castes de parias, et je ferai en sorte que la nécessité de quelques institutions propres à épurer, ainsi qu'à régulariser les mœurs d'une portion du peuple, résulte de ce qu'ayant été plus à portée de l'étudier que personne, j'ai pu en donner une connaissance plus parfaite. Je satisferai la curiosité sous plus d'un rapport; mais ce n'est pas là le dernier but que je me propose, il faut que la corruption en soit diminuée, que les atteintes à la propriété soient plus rares, que la prostitution cesse d'être une conséquence forcée de certains malheurs de position, et que des dépravations si honteuses, que ceux qui s'y abandonnent ont été mis hors la loi pour la peine qu'elle devait infliger, comme pour la protection qu'elle réserve à chacun, disparaissent enfin ou ne soient plus, par leur impudente publicité, un perpétuel sujet de scandale pour l'homme qui comprend le vœu de la nature, et sait le respecter. Ici le mal vient de haut; pour l'extirper, c'est aux sommités sociales qu'il est bon de s'attacher. De grands personnages sont entachés de cette lèpre, qui dans ces derniers temps a fait d'effrayants progrès. A l'aspect des noms vénérés inscrits sur la liste de ces modernes Sardanapales, on ne peut s'empêcher de gémir sur les faiblesses de l'humanité, et cette liste ne mentionne encore que ceux qui ont été réduits à faire ou à laisser intervenir la police à propos des désagréments qu'ils s'étaient attirés par leur turpitude.

L'on a répandu dans le public que je ne parlerais pas de la police politique; je parlerai de toutes les polices possibles, depuis celle des jésuites jusqu'à celle de la Cour; depuis la police des filles (bureau des mœurs) jusqu'à la police diplomatique (espion-

nage pour le compte des trois puissances, la Russie, l'Angleterre et l'Autriche); je montrerai tous les rouages grands et petits de ces machines qui sont toujours montées non en vue du bien général, mais pour le service de celui qui y introduit la goutte d'huile, c'est-à-dire pour le compte du premier venu s'il dispose des deniers du trésor; car qui dit police politique dit institution créée et maintenue par le désir de s'enrichir aux dépens d'un gouvernement dant on entretient les alarmes; qui dit police politique dit aussi besoin d'être inscrit au budget pour des dépenses secrètes, besoin d'assigner une destination occulte à des fonds visiblement et souvent illégalement perçus (l'impôt sur les filles et mille autres tributs de détails), besoin pour certains administrateurs de se rendre indispensables, importants, en faisant croire à des dangers pour l'État; besoin enfin de concussions au profit d'un vil ramas d'aventuriers, d'intrigants, de joueurs, de banqueroutiers, de délateurs, etc. Peut-être serai-je assez heureux pour démontrer l'inutilité de ces agents perpétuels destinés à prévenir des attentats qui ne se répètent que de loin en loin, des crimes qu'ils n'ont jamais prévus, des complots qu'ils n'ont jamais déjoués lorsqu'ils étaient réels, ou lorsqu'ils n'en avaient pas eux-mêmes ourdi la trame. Je m'expliquerai sur toutes choses sans ménagements, sans crainte, sans passion; je dirai toute la vérité, soit que je parle comme témoin, soit que je parle comme acteur.

J'ai toujours eu un profond mépris pour les mouchards politiques, pour deux motifs : c'est que, ne remplissant pas leur mission, ils sont des fripons, et la remplissant, dès qu'ils arrivent à des personnalités, ils sont des scélérats. Cependant, par ma position, je me suis trouvé en relation avec la plupart de ces espions gagés; ils m'étaient tous connus directement ou indirectement, je les nommerais tous,... je le puis, je n'ai point partagé leur infamie; seulement j'ai vu la mine et la contre-mine d'un peu plus près qu'un autre. Je sais quels ressorts les polices et les contre-polices mettent en jeu. J'ai appris et j'enseignerai comment on peut se garantir de leur action : comment on peut se jouer d'elles, les dérouter dans leurs combinaisons perfides ou malveillantes, et même quelquefois les mystifier. J'ai tout observé, tout entendu, rien ne m'est échappé, et ceux qui m'ont mis à même de tout observer et de tout entendre, n'étaient pas de faux frères, puisque j'étais à la tête d'une des fractions de la police, et qu'ils pouvaient avoir l'opinion que j'étais un des leurs : ne puisions-nous pas à la même caisse?

L'on me croira ou l'on ne me croira pas, mais jusqu'ici j'ai fait quelques aveux assez humiliants pour que l'on ne doute pas que si j'eusse été dévoué à la police politique, je ne le confessasse sans détours. Les journaux, qui ne sont pas toujours bien informés, ont prétendu que l'on m'avait aperçu dans divers rassemblements; que j'avais été d'expédition avec ma brigade pendant les troubles de juin, pendant les missions, à l'enterrement du général Foy, à l'anniversaire de la mort du jeune Lallemand, aux écoles de droit et de médecine, lorsqu'il s'agissait de faire triompher les doctrines de la congrégation. On aurait pu m'apercevoir partout où il y avait foule; mais qu'aurait-il été juste d'en conclure? que je cherchais les voleurs et les filous où il est probable qu'ils viendront *travailler*. Je surveillais les coupeurs de bourse, partisans ou non de la Charte, mais je défie qu'aucun *empoigné* pour cri qualifié séditieux ait pu reconnaître dans *l'empoigneur* l'un de mes agents. Il n'y a point d'échange possible entre le mouchard politique et le mouchard à voleurs. Leurs attributions sont distinctes : l'un n'a besoin que du courage nécessaire pour arrêter d'honnêtes gens, qui d'ordinaire ne font point de résistance. Le courage de l'autre est tout différent, les coquins ne sont pas si dociles. Un bruit qui dans le temps prit quelque consistance, c'est que, reconnu par un porteur d'eau, au milieu d'un groupe d'étudiants qui ne voulaient pas des leçons de M. le professeur Récamier, j'avais failli être assommé par eux. Je déclare ici que ce bruit n'avait aucun fondement. Un mouchard fut effectivement signalé, menacé et même maltraité; ce n'était pas moi, et j'avoue que je n'en fus pas fâché; mais je me fusse trouvé en présence des jeunes gens qui lui firent cette avanie, je n'aurais pas balancé à leur décliner mon nom; ils auraient bientôt compris que Vidocq ne pouvait avoir rien à démêler avec des fils de famille, qui *ne faisaient ni la bourse ni la montre*. Si je fusse venu parmi eux, je me serais conduit de façon à ne m'attirer aucune espèce de désagréments, et il aurait été évident pour tous que ma mission ne consistait pas à tourmenter des individus déjà trop exaspérés. L'homme qui se sauva dans une allée pour se dérober à leur courroux était le nommé Godin, officier de paix. Au surplus, je le répète, ni les cris séditieux, ni autres délits d'opinion n'étaient de ma compétence, et eût-on proféré, moi présent, la plus insurrectionnelle de toutes les acclamations, je ne me serais pas cru obligé de m'en apercevoir. La police politique se passe de troupes régulières, elle a toujours pour les grandes occasions des volontaires, soldés ou non, prêts à seconder ses dessins; en 1793, elle déchaina les *septembriseurs*, ils sortaient de dessous terre, ils y rentrèrent après les massacres. Les briseurs de vitres, qui, en 1827, préludèrent au carnage de la rue Saint-Denis, n'étaient pas, je le pense, de la brigade de sûreté. J'en appelle à M. Delavau, j'en appelle au directeur Franchet : les condamnés libérés ne sont pas ce qu'il y a de pire dans Paris, et dans plus d'une circonstance on a pu acquérir la preuve qu'ils ne se plient pas à tout ce qu'on peut exiger d'eux. Mon rôle, en matière de police politique, s'est borné à l'exécution de quelques mandats du procureur du roi et des ministres, mais ces mandats eussent été exécutés sans moi, et ils présentaient d'ailleurs toutes les conditions de la légalité. Et puis aucune puissance humaine, aucun appât de récompense, ne m'aurait déterminé à agir conformément à des principes et à des sentiments qui ne sont pas les miens; l'on restera convaincu de ma véracité en ce point, lorsqu'on saura pour quel motif je me suis volontairement démis de l'emploi que j'oc-

cupais depuis quinze ans; lorsqu'on connaîtra la source et le pourquoi de ce conte ridicule, d'après lequel j'aurais été pendu à Vienne pour avoir tenté d'assassiner le fils de Napoléon; lorsque j'aurai dit à quelle trame jésuitique se rattache le fait controuvé de l'arrestation d'un voleur, qui aurait été saisi récemment derrière ma voiture, au moment où je passais place Baudoyer.

En composant ces Mémoires, je m'étais d'abord résigné à des ménagements et à des restrictions que prescrivait ma situation personnelle, c'était là de la prudence. Quoique gracié depuis 1818, je n'étais pas hors de l'atteinte des rigueurs administratives : les lettres de pardon que j'ai obtenues, à défaut d'une révision qui m'eut fait absoudre, n'étaient pas entérinées; et il pouvait arriver que l'autorité, encore maîtresse d'user envers moi du plus ample arbitraire, me fît repentir de révélations qui n'excèdent pas les limites de notre liberté constitutionnelle. Maintenant qu'en son audience solennelle du 1er juillet dernier, la cour de Douai a proclamé que les droits qui m'avaient été ravis par une erreur de la justice, m'étaient enfin rendus, je n'omettrai rien, je ne déguiserai rien de ce qu'il convient de dire, et ce sera encore dans l'intérêt de l'État et du public que je serai indiscret : cette intention ressortira de toutes les pages qui vont suivre. Afin de la remplir de manière à ne rien laisser à désirer, et de ne tromper sous aucun rapport l'attente générale, je me suis imposé une tâche bien pénible pour un homme plus habitué à agir qu'à raconter, celle de refondre la plus grande partie de ces Mémoires. Ils étaient terminés, j'aurais pu les donner tels qu'ils étaient, mais, outre l'inconvénient d'une funeste circonspection, le lecteur aurait pu y reconnaître les traces d'une influence étrangère, qu'il m'avait fallu subir à mon insu. En défiance contre moi-même, et peu fait aux exigences du monde littéraire, je m'étais soumis à la révision et aux conseils d'*un soi-disant homme de lettres*. Malheureusement, dans ce censeur, dont j'étais loin de soupçonner le mandat clandestin, j'ai rencontré celui qui, moyennant une prime, s'était chargé de dénaturer mon manuscrit, et de ne me présenter que sous des couleurs odieuses, afin de déconsidérer ma voix et d'ôter toute importance à ce que je me proposais de dire. Un accident des plus graves, la fracture de mon bras droit dont j'ai failli subir l'amputation, était une circonstance favorable à l'accomplissement d'un pareil projet. Aussi s'est-on hâté de mettre à profit le temps pendant lequel j'étais en proie à d'horribles souffrances. Déjà le premier volume et partie du second étaient imprimés lorsque toute cette intrigue s'est découverte. Pour la déjouer complétement, j'aurais pu recommencer sur de nouveaux frais, mais jusqu'alors il ne s'agissait que de mes propres aventures, et bien qu'on m'y montre constamment sous le jour le plus défavorable, j'ai espéré, qu'en dépit de l'expression et du mauvais arrangement, puisque, en dernière analyse, les faits s'y trouvent, on saurait les ramener à leur juste valeur et en tirer des conséquences plus justes. Toute cette portion du récit qui n'est relative qu'à ma vie privée, je l'ai laissée subsister; j'étais bien le maître de souscrire à un sacrifice d'amour-propre : ce sacrifice, je l'ai fait, au risque d'être taxé d'impudeur pour une confession dont on a dissimulé ou perverti les motifs; il marque la limite entre ce que je devais conserver et ce que je devais détruire. Depuis mon admission parmi les corsaires de Boulogne, on s'apercevra facilement que c'est moi seul qui tiens la plume. Cette prose est celle que M. le baron Pasquier avait la bonté d'approuver, pour laquelle il avait même une prédilection qu'il ne cachait pas. J'aurais dû me souvenir des éloges qu'il donnait à la rédaction des rapports que je lui adressais : quoi qu'il en soit, j'ai réparé le mal autant qu'il était en mon pouvoir, et malgré le surcroît d'occupation qui résulte pour moi de la direction d'un grand établissement industriel que je viens de former, résolu à ce que mes *Mémoires soient véritablement la police dévoilée et mise à nu*, je n'ai pas hésité à y reprendre en sous-œuvre tout ce qui est relatif à cette police. La nécessité d'un pareil travail a dû occasionner des retards, mais elle les justifie en même temps, et le public n'y perdra rien. Plus tôt, Vidocq sous le coup d'une condamnation, n'eût parlé qu'avec une certaine réserve, aujourd'hui c'est Vidocq, citoyen libre, qui s'explique avec franchise.

CHAPITRE XXX

Les filous avant la révolution. — Le divertissement d'un lieutenant-général de police. — Jadis et aujourd'hui. — La mort de Cartouche.— Les enrôlements volontaires et les bataillons coloniaux. — Les bossus alignés et les boiteux mis au pas. — Le fameux Flambard et la belle Israélite. — D'un chauffeur devenu mouchard. — On peut être patriote et *grinchir*. — Les meilleurs amis du monde. — Deux heures à Saint-Roch. — Le vieillard dans l'embarras. — Le danger de passer devant un corps de garde. — Goupil me prend pour un dentiste.

Je ne sais quelle espèce d'individus MM. de Sartines et Lenoir employaient pour faire la police des voleurs, mais ce que je sais bien, c'est que sous leur administration les filous étaient privilégiés, et qu'il y en avait bon nombre dans Paris. Monsieur le lieutenant général se souciait peu de les réduire à l'inaction, ce n'était pas là son affaire; seulement il n'était pas fâché de les connaître, et de temps à autre, quand il les savait habiles, il les faisait servir à son divertissement.

Un étranger de marque venait-il visiter la capitale, vite M. le lieutenant-général mettait à ses trousses la fleur des filous, et une récompense honnête était promise à celui d'entre eux qui serait assez adroit pour lui voler sa montre ou quelque autre bijou de grand prix.

Le vol consommé, M. le lieutenant-général en était

aussitôt averti, et quand l'étranger se présentait pour réclamer, il était émerveillé; car à peine avait-il signalé l'objet, que déjà il lui était rendu.

M. de Sartines, dont on a tant parlé et dont on parle tant encore à tort et à travers, ne s'y prenait pas autrement pour prouver que la police de France était la première police du monde. De même que ses prédécesseurs, il avait une singulière prédilection pour les filous, et tous ceux dont il avait une fois distingué l'adresse, étaient bien certains de l'impunité. Souvent il leur portatt des défis; il les mandait alors dans son cabinet, et lorsqu'ils étaient en sa présence : — Messieurs, leur disait-il, il s'agit de soutenir l'honneur des filous de Paris; on prétend que vous ne ferez pas tel vol....., la personne est sur ses gardes, ainsi prenez vos précautions et songez bien que j'ai répondu du succès.

Dans ces temps d'heureuse mémoire, M. le lieutenant-général de police ne tirait pas moins vanité de l'adresse de ses filous, que feu l'abbé Sicard de l'intelligence de ses muets; les grands seigneurs, les ambassadeurs, les princes, le roi lui-même étaient conviés à leurs exercices. Aujourd'hui on parie pour la vitesse d'un coursier, on pariait alors pour la subtilité d'un coupeur de bourse; et dans la société, souhaitait-on s'amuser, on empruntait un filou à la police; comme maintenant on lui emprunte un gendarme. M. de Sartines en avait toujours dans sa manche une vingtaine des plus rusés, qu'il gardait pour les menus plaisirs de la cour; c'étaient d'ordinaire des marquis, des comtes, des chevaliers, ou tout au moins des gens qui avaient toutes les manières des courtisans, avec lesquels il était d'autant plus aisé de les confondre, qu'au jeu, un même penchant pour l'escroquerie établissait entre eux une certaine parité.

La bonne compagnie, dont les mœurs et les habitudes ne différaient pas essentiellement de celles des filous, pouvait, sans se compromettre, les admettre, dans son sein. J'ai lu, dans des mémoires du règne de Louix XV, qu'on les priait pour une soirée, comme de nos jours on prie, l'argent à la main, le *célèbre prestidigitateur*, M. Comte, ou quelque cantatrice en renom.

Plus d'une fois, à la sollicitation d'une duchesse, un voleur réputé pour ses bons tours, fut tiré des cabanons de Bicêtre; et si, mis à l'épreuve, ses talents répondaient à la haute opinion que la dame s'en était formée, il était rare que, pour se maintenir en crédit, peut-être aussi par galanterie, M. le lieutenant-général n'accordât pas la liberté d'un sujet si précieux. A une époque où il y avait des grâces et des lettres de cachet dans toutes les poches, la gravité d'un magistrat, quelque sévère qu'il fut, ne tenait pas contre une espièglerie de coquin, pour peu qu'elle fut comique ou bien combinée : dès qu'on avait étonné ou fait rire, on était pardonné. Nos ancêtres étaient indulgents et beaucoup plus facilee à égayer que nous; ils étaient aussi beaucoup plus simples et beaucoup plus candides : voilà sans doute pourquoi ils faisaient tant de cas de ce qui n'était ni la simplicité, ni la candeur..... A leurs yeux, un roué était le *nec plus ultrà* de l'admirable; ils le félicitaient, ils l'exaltaient, ils aimaient à conter ses prouesses et à se les faire conter. Ce pauvre Cartouche, quand on le conduisit à la Grève, toutes les dames de la cour fondaient en larmes, c'était une désolation.

Sous l'ancien régime, la police n'avait pas deviné tout le parti que l'on peut tirer des voleurs : elle ne les regardait que comme moyen de récréation, et ce n'a été que plus tard qu'elle imagina de remettre entre leurs mains une portion de la vigilance qui doit s'exercer pour la sûreté commune. Naturellement, elle dut donner la préférence aux voleurs les plus fameux, parce qu'il était probable qu'ils étaient les plus intelligents. Elle en choisit quelques-uns dont elle fit ses agents secrets : ceux-ci ne renonçaient pas à faire du vol leur principal moyen d'existence, mais ils s'engageaient à dénoncer les camarades qui les seconderaient dans leurs expéditions : à ce prix, ils devaient rester possesseurs de tout le butin qu'ils feraient, sans que l'on pût les rechercher jamais pour les crimes auxquels ils auraient participé. Telles étaient les conditions de leur place avec la police; quant au salaire, ils n'en recevaient point, c'était déjà une assez grande faveur que de pouvoir se livrer à la rapine impunément. Cette impunité n'expirait qu'avec le flagrant délit, lorsque l'autorité judiciaire intervenait, ce qui était assez rare.

Longtemps on n'avait admis dans la police de sûreté que des voleurs non encore condamnés ou libérés : vers l'an VI de la République on y fit entrer des forçats évadés, qui briguaient les emplois d'agents secrets, afin de se maintenir sur le pavé de Paris. C'était là des instruments fort dangereux, aussi ne s'en servait-on qu'avec une extrême défiance, et dès l'instant qu'ils cessaient d'être utiles, on se hâtait de s'en débarrasser. D'ordinaire, on leur décochait quelque nouvel agent secret qui, en les entraînant dans une fausse démarche, les compromettait et fournissait ainsi le prétexte de leur arrestion. Les *Richard*, les *Cliquet*, les *Mouille-Farine*, les *Beaumont*, et beaucoup d'autres qui avaient été des limiers de la police, furent tous reconduits au bagne, où ils ont terminé leur carrière, accablés de mauvais traitements que leur prodiguaient d'anciens compagnons qu'ils avaient trahis; alors c'était l'usage, les agents faisait la guerre aux agents, et le champ restait aux plus astucieux.

Une centaine de ces individus que j'ai déjà cités : les *Compère*, les *César Viocque*, les *Longueville*, les *Simon*, les *Bouthey*, les *Goupil*, les *Coco-Lacour*, les *Henri Lami*, les *Doré*, les *Guillet dit Bombance*, les *Cadet Pommé*, les *Mingot*, les *Dalisson*, les *Édouard Goreau*, les *Isaac*, les *Mayer*, les *Cavin*, les *Bernard Lazarre*, les *Lanlaire*, les *Florentin*, les *Cadet Herries*, les *Gaffré*, les *Manigant*, les *Nazon*, les *Levesque*, les *Bordarie*, faisaient en quelque sorte la navette dans les prisons, où ils s'envoyaient les uns les autres, s'accusant mutuellement, et certes, ce n'était pas à faux; car tous volaient, et ils fallait qu'ils fussent coutumiers du fait : sans le vol comment auraient-ils

vécu, puisque la police ne s'inquiétait pas de pourvoir à leur subsistance?

Dans l'origine, les voleurs qui voulurent avoir deux cordes à leur arc, furent en très-petit nombre : l'accueil que dans les prisons l'on faisait aux faux frères n'était guère propre à les multiplier. Imaginer qu'ils étaient retenus par une sorte de loyauté, ce serait mal connaître les voleurs; si la plupart d'entre eux ne dénonçaient pas, c'est qu'ils craignaient d'être assassinés. Mais bientôt il en fut de cette crainte comme de l'appréhension de tout péril qu'il est indispensable d'affronter, elle s'affaiblit graduellement. Plus tard, le besoin d'échapper à l'arbitraire dont la police était armé, contribua à propager parmi les voleurs l'habitude de la délation.

Lorsque, sans autre forme de procès, et seulement, parce que c'était le bon plaisir de la police, on claquemurait jusqu'à nouvel ordre les individus réputés *voleurs incorrigibles* (dénomination absurde dans un pays où l'on n'a jamais rien fait pour leur amendement), plusieurs de ces malheureux, fatigués d'une détention dont ils n'entrevoyaient pas le terme, s'avisèrent d'un singulier expédient pour obtenir leur liberté. Les *voleurs réputés incorrigibles* étaient aussi, dans leur genre, une espèce de *suspects* : réduits à envier le sort des condamnés, puisque du moins ces derniers étaient élargis à l'expiration de leur peine, afin d'être jugés, ils imaginèrent de se faire dénoncer pour de petits vols, que souvent ils n'avaient pas commis; quelquefois même le délit pour lequel ils désiraient être traduits, leur avait été cédé, moyennant une légère rétribution, par le dénonciateur leur compère; bien heureux alors ceux qui avaient des crimes à revendre! Ils vidaient plus d'un broc dans la cantine, à la santé de l'acquéreur de leur méfait. C'était un beau jour pour le dénoncé volontaire, que celui où il était extrait de Bicêtre pour être conduit à la Force, moins beau pourtant que celui où, amené devant ses juges, il entendait prononcer une sentence en vertu de laquelle il ne serait plus enfermé que quelques mois. Ce laps de temps écoulé, sa sortie, qu'il attendait avec tant d'impatience, lui était enfin annoncée; mais, entre les deux guichets, des estaffiers venaient se saisir de sa personne; et il retombait comme auparavant sous la juridiction du préfet de police, qui le faisait écrouer de nouveau à Bicêtre, où il restait indéfiniment.

Les femmes n'étaient pas mieux traitées, et la prison de *Saint-Lazare* regorgeait de ces infortunées que des rigueurs illégales réduisaient au désespoir.

Le préfet ne se lassait pas de ces incarcérations; mais il vint un moment où, faute d'espace, il dût songer à déblayer les cachots, ceux, du moins, où les hommes étaient entassés. Il fit, en conséquence, suggérer à ces prétendus incorrigibles qu'il dépendait d'eux de mettre fin à leur captivité, et que l'on délivrerait sur-le-champ des feuilles de route à tous ceux qui demanderaient à prendre du service dans les bataillons coloniaux, Aussitôt il y eut une foule d'enrolés volontaires. Tous étaient persuadés qu'on les laisserait rejoindre librement; on le leur avait promis : mais qu'elle ne fut pas leur surprise, quand la gendarmerie vint s'emparer d'eux pour les traîner de brigade en brigade jusqu'à leur destination? Dès-lors les prisonniers ne durent plus être très-empressés d'endosser l'uniforme; le préfet, s'apercevant que leur zèle s'était tout à coup refroidi, prescrivit au geôlier de les solliciter de s'engager, et s'ils refusaient, ce singulier recruteur avait ordre de les y contraindre à force de mauvais traitements. On peut être sûr qu'un geôlier, en pareil cas, fait toujours plus qu'on n'exige de lui. Celui de Bicêtre sollicitait non-seulement les prisonniers valides, mais encore ceux qui ne l'étaient pas; point d'infirmité, quelque grave qu'elle fût, qui pût être à ses yeux un motif d'exemption : tout lui convenait, les bossus, les borgnes, les boiteux et jusquaux vieillards. En vain réclamaient-ils ; le préfet avait décidé qu'ils seraient soldats, et, bon gré, mal gré, on les transportait dans les îles d'Oléron ou de Rhé, où des chefs, choisis parmi ce qu'il y avait de plus brutal dans l'armée, les traitaient comme des nègres. L'atrocité de cette mesure fut cause que plusieurs jeunes gens qui ne se souciaient pas d'être soumis à un semblable régime, offrirent à la police de devenir ses auxiliaires; Coco-Lacour fut un des premiers à tenter cette voie de salut, la seule qui fut ouverte. On fit d'abord quelques difficultés de l'admettre; mais à la fin, persuadé qu'un homme qui hantait les voleurs depuis sa plus tendre enfance était une excellente acquisition, le préfet consentit à l'inscrire sur le contrôle des agents secrets. Lacour avait pris l'engagement formel de devenir honnête homme, mais pouvait-il persévérer dans cette résolution? Il était sans solde, et quand on a bon appétit, l'estomac crie souvent plus haut que la conscience.

Être mouchard et n'être pas payé, je crois qu'il n'est pas de pire condition : c'est à la fois être mouchard et voleur, aussi l'évidence de la nécessité établissait-elle contre les agents secrets une prévention qui les faisait toujours condamner, qu'ils fussent innocents ou coupables. Un brigand, pour se venger d'eux, s'avisait-il de les désigner comme ses complices, preuves ou non, il leur était impossible de se faire absoudre.

Je pourrais rapporter une foule de circonstances dans lesquelles, bien qu'étrangers au crime pour lequel ils étaient traduits, des agents secrets ont succombé devant les tribunaux; je me bornerai à consigner ici les deux faits suivants :

M. Hémart, premier président, se rendait à sa campagne; en descendant de voiture, il s'aperçoit que la vache qui contenait ses effets a été enlevée : furieux contre les auteurs de cet attentat, il se promet de mettre tout en œuvre pour parvenir à les connaître; il veut appeler sur leur tête la sévérité des lois. C'était une peine correctionnelle qu'ils avaient encourue, mais M. Hémart ne peut se résoudre à regarder comme simple délit un vol qui s'est commis à son préjudice, le châtiment serait trop doux; c'est un crime qu'il lui faut, et à cet effet il présente une requête au grand-juge, afin de faire décider cette ques-

tion, *si l'effraction après le vol consommé constitue une circonstance aggravante?*

M. Hémart provoquait une décision affirmative, et elle fut rendue telle qu'il la désirait. Sur ces entrefaites, les voleurs dont l'audace avait allumé la bile du criminaliste, furent découverts et arrêtés. Ils avaient été trouvés nantis, il leur eût été difficile de nier; mais ils soupçonnèrent un ancien confrère de les avoir dénoncés : c'était le nommé Bonnet, agent secret; ils le signalèrent comme leur complice, et Bonnet, quoique innocent, fut ainsi qu'eux condamné à douze ans de fers.

Plus tard, deux autres agents secrets. Cadet *Herriez* et *Ledran*, son beau-frère, ayant volé des malles, et les ayant vidés pour s'en adjuger le contenu, les entreposèrent chez deux de leurs collègues, *Tormel* père et fils, qui, signalés ensuite par eux à la perquisition, furent atteints et convaincus d'un larcin dont les dénonciateurs seuls avaient eu les profits. Soit à Bicêtre, soit à la Force, il ne se passait pas de jour que je ne visse arriver quelques-uns de ces messieurs, et que je ne les entendisse se reprocher réciproquement leur turpitude. Du matin au soir, ces mouchards surnuméraires étaient à se quereller, et ce furent leurs ignobles débats qui me révélèrent combien le métier que j'allais embrasser était périlleux. Cependant je ne désespérais pas d'échapper aux dangers de la profession, et toutes les mésaventures dont j'étais le témoin étaient autant d'expériences d'après lesquelles je me prescrivais des règles de conduite, qui devaient rendre mon sort moins précaire que celui de mes devanciers.

Dans le second volume de ces Mémoires, j'ai parlé du juif Gaffré, sous les ordres de qui je fus en quelque sorte placé au moment de mon entrée à la police. Gaffré était alors le seul agent secret salarié. Je ne lui fus pas plutôt adjoint, qu'il eut la fantaisie de se défaire de moi; je feignis de ne pas pressentir son intention, et, s'il se proposait de me perdre, de mon côté je méditais de déjouer ses projets. J'avais affaire à forte partie, Gaffré était retors. Quand je le connus, on le citait comme le doyen des voleurs; il avait commencé à huit ans, et à dix-huit il avait été fouetté et marqué sur la place du Vieux-Marché, à Rouen. Sa mère, qui était la maîtresse du vieux *Flambard*, chef de la police de cette ville, avait d'abord tenté de le sauver; mais quoiqu'elle fût l'une des plus belles israélites de son temps, les magistrats n'accordèrent rien à ses charmes: Gaffré était trop *maron* (coupable); Vénus en personne n'aurait pas eu la puissance de fléchir ses juges. Il fut banni. Toutefois, il ne sortit pas de France; et lorsque la révolution eût éclaté, il ne tarda pas à reprendre le cours de ses exploits dans une bande de chauffeurs. parmi lesquels il figura sous le nom de *Caille*.

Ainsi que la plupart des voleurs, Gaffré avait perfectionné son éducation dans les prisons ; il y était devenu universel, c'est-à-dire qu'il n'y avait point de genre de *grinchir* dans lequel il ne fût passé maître. Aussi, contre l'usage, n'adopta-t-il aucune spécialité; il était essentiellement l'homme de l'occasion ; tout lui convenait, depuis l'*escarpe* jusqu'à la *tire* (depuis l'assassinat jusqu'à la filouterie). Cette aptitude générale, cette variété de moyens l'avait conduit à s'amasser un petit pécule. Il avait, comme on dit, du foin dans ses bottes, et il aurait pu vivre sans *travailler;* mais les gens de la caste de Gaffré sont laborieux, et bien qu'il fût assez largement rétribué par la police, il ne cessait pas d'ajouter à ses appointements le produit de quelques aubaines illicites, ce qui ne l'empêchait pas d'être fort considéré dans son quartier (alors le quartier *Martin*) où, ainsi que son acolyte *Francfort*, autre juif, il avait été nommé capitaine de la garde nationale.

Gaffré craignait que je ne le supplantasse; mais le vieux renard n'était pas assez habile pour me cacher ses appréhensions : je l'observai, et ne tardai pas à découvrir qu'il manœuvrait pour me faire tomber dans un piége ; j'eus l'air d'y donner tête baissée, et il jouissait déjà intérieurement de sa victoire, lorsque, voulant me monter un coup que je devinai, il fut pris dans ses propres filets, et par suite de l'événement, enfermé pendant huit mois au dépôt.

Je ne fis jamais connaître à Gaffré que j'avais soupçonné sa perfidie ; quant à lui, il continua de dissimuler la haine qu'il me portait, si bien qu'en apparence nous étions les meilleurs amis du monde. Il en était de même de plusieurs voleurs agents secrets, avec lesquels je me liai pendant ma détention. Ces derniers me détestaient cordialement, et quoique nous nous fissions bonne mine, ils pouvaient se flatter d'être payés de retour. *Goupil*, le Saint-Georges de la savatte, était du nombre de ceux qui me poursuivaient de leur intimité ; constamment attaché à ma personne, il remplissait l'office du tentateur, mais il ne fut ni plus heureux ni plus adroit que Gaffré. Les *Compère*, les *Manigant*, les *Corvet*, les *Bouthey*, les *Leloutre*, essayèrent aussi de jeter le grappin sur moi; je fus invulnérable, grâce aux conseils de M. Henry.

Gaffré ayant recouvré sa liberté, ne renonça pas à son dessein de me compromettre : avec Manigant et Compère, il complota de me faire *payer* (condamner); mais persuadé que pour avoir échoué une première fois, il ne laisserait pas de revenir à la charge, j'étais sans cesse sur la défiance. Je l'attendais donc de pied ferme , lorsqu'un jour qu'une solennité religieuse devait attirer beaucoup de monde à Saint-Roch, il m'annonça qu'il avait reçu l'ordre de s'y rendre avec moi. « J'emmène aussi, me dit-il, les amis Compère et Manigant; comme on est informé que dans ce moment il existe à Paris beaucoup de voleurs étrangers, ils nous signaleront ceux qui pourraient être de leur connaissance. » — Emmenez qui vous voudrez, lui répondis-je, et nous partîmes. Quand nous arrivâmes, il y avait une affluence considérable ; le service exigeait que nous ne fussions pas tous réunis sur un même point; Manigant et Gaffré allaient en avant. Tout à coup, dans l'endroit où ils sont, je remarque que l'on serre un vieillard. Pressé contre un pilier, le brave homme ne sait plus où donner de la tête, il ne crie pas, par respect pour le saint lieu, cependant toute sa figure est bouleversée, sa perruque

est en désarroi · il a perdu terre, son chapeau, qu'il suit des yeux, rebondit d'épaules en épaules, tantôt s'éloignant, tantôt se rapprochant, mais roulait toujours. — Messieurs, je vous en prie, — sont les seuls mots qu'il prononce d'un ton piteux, — je vous en prie · — et tenant d'une main sa canne à pomme d'or, de l'autre sa tabatière et son mouchoir, il agite en l'air deux bras qu'il voudrait bien pouvoir ramener à hauteur de sa ceinture Je comprends qu'on lui soulève sa montre, mais que puis-je y faire ? je suis trop éloigné du vieillard, d'ailleurs l'avis que je donnerais serait tardif, et puis Gaffré n'est-il pas témoin et acteur de cette scène ? s'il ne dit rien, sans doute qu'il a ses motifs pour se taire. Je pris le parti le plus sage, je gardai le silence, afin de voir venir, et dans l'espace de deux heures que dura la cérémonie, j'eus l'occasion d'observer cinq ou six de ces presses factices dans lesquelles j'apercevais toujours Gaffré et Manigant. Ce dernier, qui est aujourd'hui au bagne de Brest, où il subit une condamnation à douze années de fers, était à cette époque un des plus rusés filous de la capitale ; il excellait à faire passer l'argent de la poche des autres dans la sienne ; pour lui, la transmutation des métaux se réduisait à un simple déplacement qu'il opérait avec une incroyable agilité.

La petite séance qu'il fit dans l'église de Saint-Roch ne fut pas des plus productives ; cependant, sans compter la montre du vieillard, elle avait fait entrer dans son gousset deux bourses et quelques autres objets de peu de valeur.

La cérémonie terminée, nous allâmes dîner chez un traiteur ; les fidèles faisaient les frais de ce repas, rien n'y fut épargné. On but copieusement, et au dessert on me mit dans la confidence de ce qu'il eût été impossible de me cacher : d'abord il ne fut question que des bourses, dans lesquelles on trouva cent soixante-quinze francs, espèces sonnantes. La carte payée il restait cent francs, et l'on m'en donna vingt pour ma part, en me recommandant la discrétion : comme l'argent n'a pas de nom, je crus qu'il n'y avait pas d'inconvénient à accepter. Les convives se montrèrent enchantés de m'avoir *affranchi*, et deux flacons de beaune furent vidés pour célébrer mon initiation, On ne parla pas de la montre ; je n'en dis rien non plus pour ne pas paraître plus instruit que l'on voulait que je ne le fusse, mais j'étais tout yeux et tout oreilles, et je ne tardai pas à acquérir la certitude que la montre était au pouvoir de Gaffré. Alors je me mis à contrefaire l'homme ivre, et prétextant un besoin, je priai le garçon de service de me donner l'indication qui m'était nécessaire. Il me conduisit, et dès que je fus seul, j'écrivis au crayon un billet ainsi conçu :

« Gaffré et Manigant viennent de voler une montre dans l'église Saint-Roch ; dans une heure, à moins qu'ils ne changent d'idée, ils passeront au marché Saint-Jean. Gaffré est porteur de l'objet. »

Je descendis en toute hâte, et tandis que Gaffré et ses complices me croyaient encore au cinquième étage, occupé de mettre du cœur sur le carreau, j'étais dans la rue, d'où j'expédiai un courrier à M. Henry. Je remontai sans perdre de temps ; mon absence n'avait pas été trop longue ; quand je reparus, j'étais hors d'haleine et rouge comme un coq. On me demanda si je me sentais soulagé.

— Oui, beaucoup, balbutiai-je, en tombant presque sur la table.

— Tiens-toi donc, me dit Manigant.

— Il voit double, observa Gaffré.

— Est-il pompette, reprit Compère ! l'est-il ! mais le grand air le remettra.

On me fit donner de l'eau sucrée. — N.. de D... ! m'écriai-je, de l'eau à moi ! à moi de l'eau !

— Oui, prends, ça te fera du bien !

— Tu crois ?

Je tends mon bras : au lieu de saisir le verre je le renverse, et il se brise. Je me livrai ensuite à quelques lazzis d'ivrognes qui égayèrent la société, et quand je supposai que M. Henry avait eu le temps de recevoir ma dépêche et de prendre ses mesures, je revins insensiblement à mon sang-froid.

En nous retirant je vis avec plaisir que notre itinéraire n'était pas changé. Nous nous dirigeâmes en effet vers le marché Saint-Jean ; il y avait là un corps de-garde. Lorsque j'aperçus de loin les soldats assis devant la porte, je doutais d'autant moins que leur présence sur la voie publique ne fût le résultat de mon message, que l'inspecteur Ménager était en observation derrière eux. Quand nous passâmes, ils vinrent à nous, et nous prenant poliment par le bras, ils nous invitèrent à entrer au poste. Gaffré ne pouvait s'imaginer ce que cela signifiait ; il supposait que les soldats étaient dans l'erreur. Il voulut argumenter, on le somma d'obéir, et bientôt après il fallut se soumettre à la fouille. Ce fut par moi que l'on commença, l'on ne trouva rien ; vint ensuite le tour de Gaffré, il n'était pas à son aise ; enfin la fatale montre sort de son gousset ; il est un peu déconcerté, mais au moment où on l'examine, et surtout lorsqu'il entend le commissaire dire à son secrétaire, *écrivez : une montre entourée de brillants*, il pâlit et me regarde. Avait-il quelque soupçon de ce qui s'était passé ? je ne le pense pas ; car il était convenu que j'ignorais le vol de la montre, et, de plus, il était certain que, même en étant instruit, puisque je ne l'avais pas quitté, je n'aurais pu *manger le morceau*.

Gaffré, interrogé, prétendit avoir acheté la montre : on fut persuadé qu'il mentait ; mais la personne volée ne s'étant pas présentée pour réclamer, il ne fut pas possible de le condamner. On le retint néanmoins administrativement, et après un assez long séjour à Bicêtre, il fut envoyé en surveillance à Tours, d'où il revint plus tard à Paris. Ce scélérat y est mort en 1822.

Dans ce temps, la police avait si peu de confiance en ses agents, qu'il n'était sorte d'expédients auxquels elle ne recourût pour les éprouver. Un jour on me détacha Goupil, qui vint me faire une singulière proposition.

— Tu sais bien, me dit-il, François le cabaretier.

— Oui, qu'est-ce qu'il y a ?

La femme du Pêcheur. — Page 122.

— Si tu veux, nous lui arracherons une dent.

— Et comment cela ?

— Voilà déjà plusieurs fois qu'il s'adresse à la préfecture pour obtenir la permission de rester ouvert une partie de la nuit, on lui a toujours refusé, et je lui ai donné à entendre qu'il ne dépendrait que de toi de lui faire accorder ce qu'il demande.

— Tu as eu tort ; car je ne puis rien.

— Tu ne peux rien : belle nouvelle ! Certainement tu ne peux rien, mais tu peux toujours le bercer de l'espoir que tu lui feras obtenir.

— C'est vrai, mais que lui en reviendra-t-il ?

— Dis plutôt que nous en reviendra-t-il ? François, si tu t'y prends bien, est un *messière* qui financera. Il est déjà averti que tu fais la pluie et le beau temps dans l'administration ; il a bonne opinion de toi, ainsi, pas de doute, il jouera du pouce à la première réquisition.

— Tu penses qu'il lâchera la monnaie ?

— Si je le pense, mon ami, il se f... autant de six-cents francs comme d'un liard ; nous empoignerons les enjeux ?-c'est le point essentiel, après on le promène.

— A la bonne heure; mais s'il se fâche ?

— Eh bien ! on l'envoie promener; au surplus, ne t'inquiète pas, je me charge de tout. Pas de *broderie* (écrit), par exemple, tu connais le proverbe, les *écrits sont des mâles, et les paroles sont des femelles*.

— C'est ça, autant en emporte le vent ; point de reçu, et empochons.

— Et mille zieux ! oui, arrive qui plante, c'est des choux, on en est quitte pour nier. En attendant, je vais *battre comptoir*, et il faudra bien qu'il *aboule*. Goupil me prend alors la main, et me la serrant dans la sienne, il continue : — Je me rends de ce pas chez François, je t'annoncerai pour ce soir, je serai censé t'avoir donné rendez-vous pour huit heures, et tu ne viendras qu'à onze, parce que, soi-disant, tu auras été retardé ; à minuit, on nous dira de sortir, alors tu feras semblant de t'en formaliser, et François saisira l'occasion pour te pousser la botte. Tu es un homme d'*estoque*, le reste va sans dire. Au revoir.

— Au revoir, répondis-je ; nous nous séparâmes. Mais à peine étions-nous dos à dos, que Goupil revint sur ses pas.

— Ah ça ! me dit-il, tu sais qu'à des fois la plume vaut mieux que le pigeon, il me faut de la plume, ou sinon... Soudain prenant une attitude disloquée, ouvrant une bouche énorme, balançant ses mains à six pouces du sol, comme s'il eût voulu raser le pavé, il compléta la menace par une retraite de corps et par un avancé de jambes dans lequel la mobilité de ses

Encore une arrestation de Vidocq. — Page 129.

pieds n'était pas ce qu'il y avait de moins grotesque.

— C'est bien, dis-je à Goupil, tu ne m'avaleras pas. Nous partagerons, c'est convenu.

— Foi de *grinche* ?

— Oui, sois tranquille.

Goupil prit aussitôt le chemin de la Courtille, où il allait assez fréquemment, et moi celui de la préfecture de police, où j'instruisis M. Henry de la proposition que l'on m'avait faite. — J'espère, me dit ce chef, que vous ne vous prêterez pas à cette intrigue. Je lui protestai que je n'y étais nullement disposé, et il témoigna qu'il me savait bon gré de l'avoir averti. — Actuellement, ajouta-t-il, je vais vous donner une preuve de l'intérêt que je vous porte, et il se leva pour prendre dans son casier un carton qu'il ouvrit : — Vous voyez qu'il est plein ; ce sont des rapports contre vous ; il n'en manque pas, et pourtant je vous emploie, c'est que je ne crois pas un mot de ce qu'ils disent. Ces rapports étaient l'œuvre des inspecteurs et des officiers de paix, qui, par esprit de jalousie, m'accusaient de voler continuellement : c'était là leur refrain, c'était aussi celui des voleurs que j'avais fait prendre en flagrant délit; ils me dénonçaient comme leur complice, mais quand de toutes parts de défavorables préventions me rendaient accessible, je défiais la calomnie, je bravais ses atteintes, et ses traits venaient se briser contre le rempart d'airain d'une vérité qui, à force d'*alibi* incontestables ou d'impossibilités d'un autre genre, devenait resplendissante d'évidence. Accusé chaque jour pendant seize ans, jamais je ne fus traduit ; une seule fois je fus interrogé par M. Vigny, juge d'instruction ; la plainte qui m'avait amené devant lui offrait quelques probabilités, je n'eus qu'à paraître, elles s'évanouirent, et je fus renvoyé sur-le-champ.

CHAPITRE XXXI

Un enfonceur enfoncé. — Les loups, les agneaux et les voleurs. — *La bande à Vidocq.* — Mes agents calomniés. — Il *n'est si bon matou, qui attrappe une souris avec des mitaines.* — Mettez des gants. — Le règlement et MM. Delaveau et Duplessis. — *Les bonnes mœurs, les bonnes lettres, les bonnes études.* — L'empire du cotillon. — Dureté des voleurs qui se croient corrigés. — Coco-Lacour et un *ancien ami.*

Gaffré et *Goupil* ayant échoué dans leurs manœuvres pour me compromettre, Corvet voulut à son tour essayer si je ne succomberais pas. Un matin ayant besoin de me procurer divers renseignements, je me rendis chez cet agent dont la femme était aussi attachée à la police. Je trouvai les deux époux dans leur logement, et quoique je ne les connusse que pour avoir coopéré avec eux à quelques découvertes de peu d'importance, ils mirent tant de bonne grâce à me donner les renseignements que je demandais, qu'en homme qui a le savoir vivre des gens avec lesquels il se trouve en rapport, je leur fis l'offre de les régaler d'une bouteille de vin au plus prochain cabaret : Corvet seul accepta, et nous allâmes ensemble nous installer dans un cabinet particulier.

Le vin était excellent ; nous en bûmes une bouteille, puis deux, puis trois. Un cabinet particulier et trois bouteilles de vin, il n'en faut pas tant pour disposer à la confidence. Depuis une heure environ, je croyais m'apercevoir que Corvet avait quelque ouverture à me faire ; enfin, étant un peu lancé : — Écoute, Vidocq, me dit-il, en posant bruyamment son verre sur la table, t'es un bon enfant, mais t'es pas franc avec les amis ; nous savons bien que *tu travailles,* mais t'es une *lime sourde* (un dissimulé) : sans ça nous pourrions faire de bonnes affaires.

J'eus d'abord l'air de ne pas comprendre.

— Tiens, reprit-il, t'as *beau battre*, on ne m'en conte pas à moi; je n'ai pas vu de ton urine, mais je sais de quoi qui retourne. Je vais te parler comme si t'étais mon frère, après ça je pense que tu n'auras plus de détours. C'est bon de servir la police, c'est juste; mais aussi on ne gagne pas le diable : un petit écu c'est pas sitôt changé que c'est rien du tout. Vois-tu, si tu veux être discret, il y a deux ou trois affaires que *je reluque*, nous les ferons ensemble, ça nous empêchera pas par après d'enfoncer les amis.

— Comment, lui dis-je, tu veux abuser de la confiance que l'on a en toi? ce n'est pas brave, et je te jure que si on le savait à la boutique, on ne se gênerait pas pour t'envoyer passer deux ou trois ans à Bicêtre.

— Ah! te voilà comme les autres, reprit Corvet? ça te va-t-il pas bien de faire le délicat? t'es délicat, toi! laisse donc : on te connaît pas p'têtre.

Je lui témoignai mon étonnement de ce qu'il me tenait un pareil langage, et j'ajoutai que j'étais bien persuadé qu'il n'avait que l'intention de m'éprouver, ou peut-être de me tendre un piége.

— Un piége! s'écria-t-il, un piége! moi vouloir te faire de la peine! plutôt *être gerbé à vioque* (jugé à vie): faut être bien *mézière* (nigaud) pour le supposer. Je vas pas par quatre chemins; quand je dis quelque chose, c'est que c'est ça : avec moi il y a pas de porte de derrière; et la preuve que c'est pas comme tu crois, c'est que je vais te confier que pas plus tard qu'à ce soir je fais un *chopin*. J'ai déjà préparé tout mon *bataclan*, les fausses clefs ont été essayées; si tu veux venir avec moi, tu verras comme je m'arrange.

— Je m'en doute; ou tu as perdu la tête, ou tu ne serais pas fâché de m'entortiller.

— Allons donc, est-ce que j'aurais assez peu de sentiment pour ça? (Haussant la voix). Puisque je te dis que tu ne mettras pas la main à la pâte. Que te faut-il donc de plus? Je ferai l'affaire avec ma femme, c'est pas la première fois que je l'emmène; mais il ne tient qu'à toi que ce soit la dernière. A deux hommes il y a toujours plus de ressource. Pour ce qui est d'aujourd'hui, ça te regarde pas; tu nous attendras

dans un café, au coin de la rue de la Tabletterie. C'est presque en face de la maison où nous serons à *grinchir*, et sitôt que tu nous verras sortir, tu nous suivras, nous irons vendre les objets, et t'auras ta part Après tu seras maître de ne plus te méfier de nous. C'est-il ça parler?

Il y avait une telle apparence de sincérité dans ce discours, que véritablement je ne savais plus à quoi m'en tenir sur le compe de Corvet. Cherchait-il un associé, ou se proposait-il de me perdre? Je n'ai encore que des doutes à cet égard, mais dans un cas comme dans l'autre, il m'était manifeste que Corvet était un coquin. De son propre aveu, sa femme et lui commettaient des vols. S'il avait dit vrai, il était de mon devoir de faire en sorte de le livrer à la justice; si au contraire il avait menti dans le seul espoir de m'entraîner à une action criminelle pour me dénoncer, il était bon de pousser l'intrigue vers son dénoûment, afin de montrer à l'autorité qu'à vouloir me tenter, c'était perdre son temps.

J'avais essayé de détourner Corvet du dessein dont il m'entretenait, lorsque je vis qu'il persistait, je feignis de m'être laissé séduire.

— Allons, lui dis-je, puisque c'est un parti pris, j'accepte ton offre.

Aussitôt il m'embrasse, et le rendez-vous est donné pour quatre heures, chez un marchand de vin. Corvet retourna chez lui, et dès qu'il m'eût quitté, j'écrivis à M. Allemain, commiasaire de police, rue du Cimetière-Saint-Nicolas, pour l'informer du vol qui devait se commettre dans la soirée; je lui donnai en même temps toutes les instructions qui lui étaient nécessaires pour parvenir à saisir les coupables en flagrant délit.

A l'heure convenue j'étais au poste: Corvet et sa femme ne tardèrent pas à venir; je consommai avec eux le demi-setier de rigueur, et quand ils eurent pris cet encouragement, ils s'acheminèrent vers la besogne. Un instant après je les vis entrer dans une allée de la rue de la *Haumerie*. Le commissaire avait si bien pris ses mesures, qu'il arrêta les deux époux au moment où, chargés de butin, ils sortaient de la chambre qu'ils avaient dévalisée. Ce couple, si intéressant, fut condamné à dix ans de fers.

Pendant les débats, Corvet et sa digne compagne prétendirent que j'avais joué auprès d'eux le rôle de provocateur. Certainement, dans la conduite que j'avais tenue, il n'y avait pas l'ombre de ce qui peut caractériser la provocation: d'ailleurs, en matière de vol, je ne pense pas qu'il y ait de provocation possible. Un homme est honnête ou il ne l'est pas; s'il est honnête, aucune considération ne sera assez puissante pour le déterminer à commettre un crim : s'il ne l'est pas, il ne lui manque que l'occasion, et n'est-il pas évident qu'elle s'offrira tôt ou tard? Et si cette occasion fait une victime! le voleur ne peut-il pas devenir assassin? Sans doute celui qui travaillerait à démoraliser un être faible et à lui inculquer des principes pernicieux, pour se ménager l'atroce plaisir de le livrer ensuite au bourreau, serait le plus infâme des scélérats. Mais quand un individu est perverti? quand il s'est déclaré en état d'hostilité contre ses semblables, l'attirer dans un piége, l'allécher par la proie qu'il convoite, mais qu'il ne pourra saisir, lui donner à flairer l'appât auquel il doit se prendre, n'est-ce pas rendre un véritable service à la société? Ce n'est pas la brebis que l'on montre au loup qui crée son instinct déprédateur. Il en est de même du penchant au vol; il est préexistant à l'action, et l'action s'accomplira infailliblement; car, dans un temps ou dans l'autre, le voleur sera à portée de l'accomplir, Ce qui est important, c'est qu'il entreprenne de nuire dans des conditions telles qu'il y ait commencement d'exécution sans préjudice pour personne; ainsi le fait est constaté, et la société par un attentat surveillé, est préservée d'une foule d'attentats, dont l'auteur, longtemps ignoré, aurait peut-être joui d'une impunité fatale. En définitive, on ne me persuadera jamais que ce soit un mal de jeter à la vipère le lambeau d'étoffe sur lequel doit s'épuiser son venin.

Dans une grande ville comme Paris, il ne manque pas de cœurs gangrenés, d'âmes profondément criminelles; mais chacun des brigands que renferme cette cité, n'a pas sur le front un signe patibulaire. Il en est d'assez adroits pour fournir une longue carrière de crimes avant d'être découverts. Ceux-là sont coupables; il ne s'agit plus que de les atteindre et de les convaincre, c'est-à-dire de les prendre la main dans le sac. Eh bien! lorsque des individus de cette espèce m'étaient signalés, soit parce que leurs relations et leurs allures les rendoient suspects. soit parce qu'ils menaient joyeyeuse vie sans qu'on leur connût de moyens d'existence, pour couper court à leurs exploits, c'était moi qui leur tendais le sac; et, je l'avoue sans honte, je ne m'en faisais pas scrupule. Les voleurs sont des gens dont la nature est de s'approprier le bien d'autrui, à peu près comme les loups sont des animaux voraces, dont la nature est de s'attaquer aux troupeaux. On ne peut guère confondre les loups avec les agneaux; mais s'il était possible que les uns fussent cachés dans la peau des autres, un berger, quand il lui aurait été démontré que des coups de dents ont été donnés, serait-il blamâble, pour éviter les atteintes futures, de tenter la voracité de tous ceux qu'il suppose capables de mordre? On peut y compter, celui qui mord n'est jamais que celui qui est enclin à mordre, Si Corvet et sa femme ont volé, c'est que déjà, de fait ou d'intention, ils étaient voleurs. D'un autre côté, je ne les ai point provoqués; j'ai tout simplement adhéré à leur proposition. On m'objectera qu'en les menaçant, je pouvais les empêcher de commettre le vol qu'ils avaient prémédité; mais les menacer, ce n'était pas les corriger: aujourd'hui ils se seraient abstenu, demain ils auraient levé un nouveau lièvre; et certes pour le tirer, ils ne m'auraient pas fait appeler. Qu'en advenait-il? que la responsabilité morale du délit dont ils se seraient rendus coupables pesait sur moi avec toutes ses conséquences. Et puis, si Corvet avait reçu la mission de m'impliquer dans une mauvaise affaire, sous la promesse d'être revendiqué par le préfet de police, après l'événement, le soin de ma sûreté personnelle ne me prescrivait-il pas de

prendre mes précautions, de manière à degouter de trames de cette espèce et ceux qui les inventeraient, et ceux qui s'en rendraient les agents; c'est là du moins le résultat que j'obtenais, en dénonçant Corvet au commissaire du quartier où il devait opérer, au lieu de le dénoncer à la préfecture. En suivant cette marche, j'étais assuré que s'il avait été mis en avant, on le désavouerait, et que la justice aurait son cours.

Si j'ai insisté sur le fait de la provocation dans cette affaire, c'est que c'était là le grand moyen de défense de la plupart des accusés que j'avais fait prendre en flagrant délit. On verra, dans le chapitre suivant, que l'idée de recourir à une si pitoyable excuse, leur fut souvent suggérée par mes ennemis. Le récit d'un complot ourdi par quatre des agents de ma brigade, les nommés *Utinet*, *Chrestien*, *Decostard* et *Coco-Lacour*, montrera à quoi se réduisent les imputations les plus fortes dirigées contre moi.

Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit ailleurs sur la provocation à des attentats politiques. Le mécontentement, légitime ou non, l'exaltation, l'exaspération, le fanatisme même, ne constituent pas un état de perversité; mais ils peuvent produire une sorte d'aveuglement momentané sous l'influence duquel l'homme le plus probe, le citoyen le plus vertueux sera facilement égaré. Des raisonnements captieux, des combinaisons perfides, une intrigue dont il n'aperçoit pas les fils, peuvent le conduire dans l'abîme. Satan vient et le transporte sur la montagne d'où il lui fait découvrir les royaumes de la terre; il lui montre tout un arsenal de chimères, des armées, des canons, des soldats, les peuples prêts à se soulever contre l'oppression. Il le séduit par des impossibilités, et pour des impossibilités, il le salue du titre de libérateur; et le malheureux, dont l'imagination marche rêveuse dans des espaces imaginaires, croit enfin avoir trouvé un point d'appui et un levier pour remuer le monde. Poussé par le plus exécrable des démons, il ose prononcer son rêve; l'enfer a ses témoins, ses juges, et le délire se termine au pied de l'échafaud: telle est, en peu de mots, l'histoire des *patriotes de* 1816 sollicités par l'infâme *Schilkin*. Mais revenons à la brigade de sûreté.

Après la formation de cette brigade, les officiers de paix et leurs agents, qui m'en voulaient déjà beaucoup, crièrent à l'abomination: ce furent eux qui semèrent sur mon compte les bruits les plus absurdes; ils imaginèrent le surnom de *bande à Vidocq*, qui fut appliqué au personnel de la police de sûreté; ils publièrent que ce personnel n'était composé que de forçats libérés ou d'anciens filous habiles à faire la bourse et la montre. — Peut-on, disaient-ils, permettre à un pareil homme de s'entourer de la sorte? n'est-ce pas mettre à sa discrétion la vie et l'argent des citoyens? D'autres fois ils me comparaient au Vieux de la montagne: — Quand il voudra, il nous égorgera tous, prétendait le respectable M. Yvrier, n'a-t-il pas ses Séïdes? C'est une infamie! Dans quel temps vivons-nous? poursuivait-il, il n'y a plus de morale, pas même à la police. — Le bohnomme!!! avec sa morale! Au surplus, ce n'était pas là ce qui l'inquiétait; messieurs les officiers de paix nous auraient volontiers pardonné d'avoir été aux galères, si le préfet avait pu ne pas s'apercevoir que quand il s'agissait de découvrir un voleur ou de l'arrêter, on devait un peu plus compter sur nous que sur eux. Notre adresse et notre expérience les tuaient dans l'opinion des magistrats: aussi, lorsqu'il leur fut démontré que tous leurs efforts pour faire prononcer mon renvoi étaient inutiles, changèrent-ils de batteries; ils ne m'attaquèrent plus directement, mais ils attaquèrent mes agents, et tous les moyens de les rendre odieux à l'autorité leur semblèrent bons. S'était-il commis un vol, soit à l'entrée d'un théâtre, soit à l'intérieur, vite ils rédigeaient un rapport, et les membres de la terrible brigade étaient désignés comme les auteurs présumés. Il en était de même chaque fois que dans Paris il y avait de grands rassemblements; messieurs les officiers de paix ne laissaient pas échapper une seule de ces occasions de faire le procès à la brigade;... il ne se perdait pas un chat qu'on ne lui reprochât de l'avoir volé.

Fatigué à la fin de ces perpétuelles inculpations, je résolus d'y mettre un terme. Pour réduire au silence messieurs les officiers de paix, je ne pouvais pas couper les bras à mes agents, ils en avaient besoin; mais afin de tout concilier, je leur signifiai qu'à l'avenir ils eussent à porter constamment des gants de peau de daim, et je leur déclarai que le premier d'entre eux que je rencontrerais dehors sans être ganté, serait expulsé immédiatement.

Cette mesure déconcerta tout à fait la malveillance: désormais il était impossible de reprocher à mes agents de *travailler* dans la foule. Messieurs les officiers de paix, qui n'ignoraient pas qu'il n'est point de main adroite, si elle n'est complétement nue, restèrent bouche close, ils savaient le proverbe: *Il n'est si bon matou qui attrape une souris avec des mitaines.* Ce fut le matin à l'ordre que je fis connaître aux agents l'expédient que j'avais trouvé pour faire cesser toutes les clabauderies auxquelles ils étaient en butte.

— Messieurs, leur dis-je, on ne veut pas plus croire à votre probité qu'on ne croit à la chasteté des prêtres. Eh bien! pour donner tort aux incrédules, j'ai pensé qu'il n'y avait rien de si naturel, dans un cas comme dans l'autre, que de paralyser le membre qui peut être l'instrument du péché; chez vous, messieurs, ce sont les mains: je sais que vous êtes incapables d'en faire un mauvais usage, mais pour éviter tout prétexte au soupcon, j'exige que dorénavant vous ne sortiez qu'avec des gants.

Cette précaution, je dois le dire, n'était pas commandée par la conduite de mes agents, puisqu'aucun des voleurs ou forçats que j'ai employés ne s'est compromis aussi longtemps qu'il a fait partie de la brigade; quelques-uns sont retombés dans le crime, mais s'ils sont devenus coupables, ce n'a été qu'après avoir été renvoyés. Vu les antécédents et la position de ces hommes, le pouvoir que j'exerçais sur eux était en quelque sorte arbitraire; pour les maintenir dans le devoir, il fallait une volonté de fer et une résolution plus forte encore. Mon ascendant sur eux, provenait surtout de ce qu'ils ne m'avaient pas connu

avant mon entrée dans la police : plusieurs m'avaient vu soit à la Force, soit à Bicêtre; mais je n'avais jamais été que leur camarade de détention, et je pouvais les mettre au défi de citer une affaire à laquelle j'eusse participé, soit avec d'autres, soit avec eux.

Il est à remarquer que la plupart de mes agents étaient des libérés, que j'avais moi-même arrêtés à l'époque où ils s'étaient brouillés avec la justice. A l'expiration de leur peine, ils venaient me prier de les enrôler, et lorsque je leur reconnaissais de l'intelligence, je les utilisais pour le service de sûreté: une fois admis dans la brigade, ils s'amendaient momentanément, mais sous un seul rapport; ils ne volaient plus: quant au reste, ils étaient toujours des êtres perdus de débauche, adonnés au vin, aux femmes et surtout au jeu; plusieurs d'entre eux y allaient perdre leurs appointements du mois, au lieu de payer le traiteur ou le tailleur qui leur donnait des vêtements. En vain faisais-je en sorte de leur laisser le moins de loisirs possibles, ils en trouvaient toujours assez pour s'entretenir dans de vicieuses habitudes Obligés de consacrer dix-huit heures par jour à la police, ils se dépravaient moins que s'ils eussent été des sinécuristes; mais toujours est-il que de temps à autre ils se permettaient des incartades : et quand elles étaient légères, ordinairement je les leur pardonnais. Pour les traiter avec moins d'indulgence, il aurait fallu que je ne connusse pas ce vieil adage qui dit qu'*il est impossible d'empêcher la rivière de couler*. Tant que leurs torts n'étaient que de l'inconduite, je devais me borner à la réprimande; souvent les mercuriales que je leur adressais étaient autant de coups d'épée dans l'eau, mais quelquefois aussi, suivant les caractères, elles produisaient de l'effet. D'ailleurs tous les agents sous mes ordres étaient persuadés qu'ils étaient de ma part l'objet d'une continuelle surveillance, et ils ne se trompaient pas, car j'avais *mes mouches*, et par elles j'étais instruit de tout ce qu'ils faisaient : enfin, de loin comme de près, je ne les perdais jamais de vue, et toute infraction au règlement qui traçait leurs obligations était aussitôt réprimée. Ce qui paraîtra surprenant, c'est que, dans toutes les circonstances où le service l'exigeait, ces hommes, indisciplinables à tant d'égards, se pliaient à ma volonté, lors même qu'il y avait du péril à le faire. Nul autre que moi, j'ose le dire, n'eût obtenu d'eux un pareil dévouement.

En général, j'ai reconnu que parmi les membres composant la brigade, ceux qui prenaient ce qu'on appelle du cœur à l'ouvrage, finissaient par devenir des sujets supportables ; c'est-à-dire que sortis d'une ornière pour entrer dans une autre, ils y marchaient sans se déranger de leur chemin. Ceux, au contraire, que rebutait le travail, retombaient dans une irrégularité dont les suites leur étaient toujours funestes. J'eus notamment l'occasion de faire une observation de ce genre sur un nommé *Desplanques*, qui remplissait dans mon bureau les fonctions de secrétaire.

Ce Desplanques était un jeune homme bien élevé ; il avait de l'esprit, une rédaction facile, une belle écriture, et quelques autres talents qui auraient pu le mettre à même de prendre un rang honorable dans le monde. Malheureusement il était possédé de la manie du vol, et, pour comble de disgrâce, il était paresseux au plus haut degré. C'était un voleur qui avait le tempérament des escrocs, ce qui revient à dire qu'il n'était propre à rien de ce qui nécessite de l'assiduité et de l'énergie. Comme il n'était pas exact et s'acquittait fort mal de sa besogne, il m'arrivait assez fréquemment de le gronder. — Vous vous plaignez sans cesse de ma négligence, me répondait-il, avec vous il faudrait être esclave ; ma foi, je ne suis pas accoutumé à être tenu. Desplanques sortait du bagne, où il avait passé six ans.

En l'admettant dans la brigade, j'avais cru faire une excellente acquisition, mais je ne tardai pas à me convaincre qu'il était incorrigible, et je me vis contraint de le renvoyer. Sans ressource alors, il recourut au seul moyen d'existence qui, dans une telle situation, puisse se concilier avec l'amour de l'oisiveté. Un soir passant dans la rue du Bac, devant la boutique d'un changeur, il brise un carreau, enlève une sébille pleine d'or et se sauve. Au même instant on entend crier au voleur, et l'on se met à sa poursuite. A ces mots *arrêtez*, *arrêtez*, officieusement répétés de loin en loin, Desplanques redouble de vitesse, bientôt il sera hors d'atteinte; mais au détour d'une rue, il se jette dans les bras de deux agents ses anciens camarades : la rencontre était fatale. Il veut s'échapper, inutiles efforts ; les agents l'entraînent et le conduisent chez le commissaire, où le flagrant délit est aussitôt constaté. Desplanques était en état de récidive: on le condamna aux travaux forcés à perpétuité ; il est aujourd'hui à Toulon, où il subit sa peine.

Des gens qui veulent juger de tout sans avoir été à même de s'éclairer par les faits, ont prétendu que des agents sortis de la caste des voleurs, devaient nécessairement entretenir avec eux des intelligences, ou du moins les ménager aussi longtemps qu'ils étaient assez adroits pour ne pas venir se brûler à la chandelle. Je puis attester que les voleurs n'ont pas de plus cruels ennemis que les libérés qui se sont ralliés à la bannière de la police; et que ces derniers à l'exemple de tous les transfuges ne déploient jamais plus de zèle que quand il s'agit de *servir un ami*, c'est-à-dire d'arrêter un ex-camarade. En général, un voleur qui se croit corrigé est sans pitié pour ses anciens confrères : plus il aura été intrépide dans son temps, plus il se montrera implacable à leur égard.

Un jour les nommés *Cerf*, *Macolein* et *Dorlé* sont amenés au bureau comme prévenus de vols; en les voyant, Coco-Lacour, longtemps leur compagnon et leur intime, est comme transporté d'indignation, il se lève et apostrophe Dorlé en ces termes :

Lacour. — Eh bien! monsieur le drôle, vous ne voulez donc pas vous corriger?

Dorlé. — Je ne vous comprends pas M. Coco, de la morale!

Lacour, *furieux*. — Qu'appelez-vous Coco? Sachez que ce nom n'est pas le mien, je me nomme Lacour ; oui Lacour, entendez-vous?

Dorlé. — Ah! mon Dieu, je ne le sais que trop,

vous êtes Lacour; mais vous n'avez sans doute pas oublié que lorsque nous étions camarades, vous ne vouliez pas d'autre nom que Coco, et tous les *amis* ne vous ont jamais appelé autrement. — Dis donc Cerf, as-tu déja vu un coco de cette force?

Cerf, *haussant les épaules.* — Il n'y a plus d'enfants, tout le monde s'en mêle; monsieur Lacour!!!

Lacour. — C'est bon, autres temps, autres mœurs; *castigat ridendo mores*; je sais que dans ma jeunesse j'ai pu avoir des égarements; mais...

Lacour essaya d'arranger quelques phrases dans lesquelles il fit entrer le mot honneur; mais Dorlé qui n'était pas d'humeur à écouter sa remontrance, lui ferma la bouche en lui rappelant toutes les occasions dans lesquelles ils avaient *travaillé* ensemble. Maintes fois Lacour a éprouvé des désagréments de ce genre : lui arrivait-il de reprocher à des voleurs leur ténacité au métier, c'était toujours par des impertinences qu'il était récompensé de ses bonnes intentions.

CHAPITRE XXXII

Dieu vous bénisse! — Les *cancans* et les prophéties. — Grande conjuration. — Je suis innocent. — L'histoire admirable et pourtant véridique du fameux Vidocq. — Sa mort, en 1875.

Une fois parvenu au poste de chef de la police de sûreté, je n'eus plus à me garantir des piéges dans lesquels on avait si souvent cherché à m'attirer. Le temps des épreuves était passé; mais il fallut me tenir en garde contre la basse jalousie de quelques-uns de mes subordonnés qui convoitaient mon emploi, et mettaient tout en œuvre afin de parvenir à me supplanter. *Coco-Lacour* fut notamment l'un de ceux qui se donnèrent le plus de mal, pour me caresser et me nuire tout ensemble. Au moment où ce patelin se détournait de cinquante pas, et aurait renversé toutes les chaises d'une église pour venir me saluer d'un mielleux *Dieu vous bénisse!* lorsque, par hasard, il m'avait entendu éternuer, j'étais bien sûr qu'il y avait anguille sous roche. Personne moins que moi ne se méprenait sur ces petites attentions d'un homme qui se prosterne quant à peine il est besoin de s'incliner. Mais, comme j'avais la conscience que je faisais mon devoir, il m'importait peu que ces démonstrations d'une politesse outrée fussent vraies ou fausses. Il ne se passait guère de jours que mes mouches ne vinssent m'avertir que *Lacour* était l'âme de certains conciliabules où se tenaient toute espèce de propos sur mon compte; il projetait, disait-on, de me faire tomber; et il s'était formé un parti qui conspirait avec lui : j'étais le tyran qu'il fallait abattre. D'abord les conjurés se contentèrent de clabauder; et comme ils avaient sans cesse ma chute en perspective, pour se faire mutuellement plaisir, ils se la prédisaient à l'envi, et chacun d'eux se partageait d'avance l'héritage d'*Alexandre*. J'ignore si cet héritage est échu au plus *digne;* mais ce que je sais bien, c'est que mon successeur ne se fit pas faute de menées plus ou moins adroites pour réussir à se le faire adjuger avant mon abdication.

Des clabauderies et des *cancans*, Lacour et ses affidés passèrent à des trames plus réelles; et à l'approche des assises, pendant lesquelles devaient être jugés les nommés *Peyois, Leblanc, Berthelet* et *Lefebure*, prévenus de vol avec effraction, à l'aide d'une pince ou *monseigneur le dauphin*, ils répandirent le bruit que j'étais à la veille d'une catastrophe, et que vraisemblablement je ne m'en tirerais pas les chausses nettes.

Cette prophétie, lancée chez tous les marchands de vins des environs du Palais de Justice, me fut promptement rapportée; mais je ne m'en inquiétais pas plus que de tant d'autres qui ne s'étaient pas réalisées; seulement, je crus m'apercevoir que Lacour redoublait de souplesse et de petits soins; il me saluait plus respectueusement et plus affectueusement encore que de coutume; ses yeux, à la faveur de ce mouvement en spirale qu'il imprime à sa tête, lorsqu'il vise à se donner les grâces de l'homme comme il faut, évitaient de plus en plus la rencontre des miens. A la même époque, je remarquai chez trois autres de mes agents, *Chrestien, Utinet* et *Decostard*, un redoublement d'ardeur pour le service et de complaisance qui m'étonnait. J'étais instruit que ces messieurs avaient de fréquentes conférences avec Lacour; moi même, sans songer le moins du monde à épier leurs démarches, dans mon intérêt personnel, je les avais surpris chuchotant et s'entretenant de moi. Un soir, entre autres en passant dans la cour de la Sainte-Chapelle (car ils complotaient jusque dans le sanctuaire), j'avais entendu l'un d'eux se réjouir de ce que *je ne parerais pas la botte qu'on allait me porter*. Quelle était cette botte? je ne m'en faisais pas une idée, lorsque Peyois et ses co-accusés ayant été traduits, les débats judiciaires me révélèrent une machination atroce, tendant à établir que j'étais l'instigateur du crime qui les avait amenés sur les bancs. Peyois prétendait que s'étant adressé à moi, pour me demander si je connaissais un recruteur qui eut un remplaçant à fournir, je lui avais proposé de voler pour mon compte, et que même je lui avais donné trois francs pour acheter la pince avec laquelle il avait été pris faisant effraction chez le sieur Labatty. *Berthelet* et *Lefebure* confirmaient le dire de *Peyois*, et un marchand de vins, nommé *Leblanc*, qui, impliqué comme eux, paraissait avoir été le véritable bailleur de fonds pour l'acquisition de l'instrument, les encourageait à persévérer dans un système de défense qui, s'il était admis, devait avoir nécessairement pour effet de le faire absoudre. Les avocats qui plaidèrent dans cette cause ne manquèrent pas de tirer tout le parti possible de la prétendue instigation qui m'était imputée; et comme ils parlaient d'après leur conviction, s'ils ne déterminèrent pas le jury à rendre une décision fa-

vorable à leurs clients, du moins parvinrent-ils à jeter dans l'esprit des juges et du public de terribles préventions contre moi. Dès lors, je crus qu'il était urgent de me disculper, et certain de mon innocence, je priai M. le préfet de police de vouloir bien ordonner une enquête, dans le but de constater la vérité.

Peyois, Berthelet et Lefebure venaient d'être condamnés; j'imaginais que n'ayant plus désormais aucun intérêt à soutenir le mensonge, ils confesseraient qu'ils m'avaient calomnié; je présumais, en outre, que dans le cas où leur conduite aurait été le résultat d'une suggestion, ils ne feraient plus difficulté de nommer les conseillers de l'imposture qu'ils avaient audacieusement soutenue devant la justice. Le préfet ordonna l'enquête que je sollicitai, et au moment où il confiait le soin de la diriger à M. *Fleuriais,* commissaire de police pour le quartier de la cité, un premier document, sur lequel je n'avais pas compté, préluda à ma justification : c'était une lettre de Berthelet au marchand de vins Leblanc, qui avait été déclaré non-coupable; je la transcris ici, parce qu'elle montre à quoi se réduisent les accusations que l'on n'a cessé de diriger contre moi, tout le temps que j'ai été attaché à la police, et depuis que j'ai cessé de lui appartenir. Voici cette pièce dont je reproduis l'orthographe :

A MONSIEUR

Monsieur *le Blanc,* maître marchand de vin, demeurant barrière du Combat, boulvard de la Chopinette, au signe de la Crois, à proche Paris.

« Monsieur, je vous Ecris Cette lettre Cest pour » m'enformer de l'état de votre santée Et an meme » tamps pour vous prévenir que nous sommes pour- » vus an grace de notre jugement. Vous ne doutez » pas de ma malheureuse position. C'est pourquoi » que je vous previens que si vous m'abandonné, je » ferais de nouvelle Révélation de la peince que vous » avez fourny et qui a deplus été trouvé chés vous, » dont vous n'ignorés pas ce que nous avons caché à » la justice a cette Egard, et dont un chef de la police » a été cités dans cette affaire qui était innocant Et » qu'on a cherché à rendre victime, vous n'ignorés » pas les promesse que vous m'avés faite dans votre » chambre pour vous soutenir dans le tribunal, vous » n'ignorés pas que j'ai vendu le suc et de la chan- » delle à votre femme C'est pourquoi si vous m'aban- » bandonné je ne vous regarderés pas pour un nomme » d'aprés toutes vos belles promesse

» Rappelés vous que la justice ne pert pas ces droit » et que je pourés vous faire appelés en...

» Vous navés Rien a craindre cette a paser secrétte- » ment BERTHELET. »

Et plus bas : « japrouve Lecriture ci desus. »

Suivant l'usage, cette lettre, qui devait passer si secrètement, fut remise au geôlier qui, en ayant pris connaissance, la fit aussitôt parvenir à la préfecture de police. Leblanc n'ayant pu, par conséquent, ni répondre ni venir au secours de Berthelet, ce dernier perdit patience, et, en exécution des menaces qu'il avait faites, il m'écrivit, de la Conciergerie, une autre lettre ainsi conçue :

Ce 29 septembre 1823.

« Monsieur

» Daprès les debats de la cours dassise Et le resu- » mée du président qui porte a charge Daprès la De » claration du Nommé Peyois qui par une Fosse de » claration faite par lui au tribunal d'un Ecul de » 3 fr. que vous lui aviez donnés pour acheté lins- » trument qui a Cassés la porte à Monsieur Labbaty

» Moi Berthelet En présence des autoritées veux » faire Reconnaître la véritée Et votre innoncence je » déclare 1° savoir ou la peince a été achetée 2° de la » maison doù elle est sorty 3° et le nom de celui qui » la fourny avec véritée

« BERTHELET. »

Et plus bas : « japprouve leCriture ci Desue. »

Plus bas encore, le sceau de la maison de justice, et cette mention de la main du chef des employés de la Conciergerie..... « *lecriture cudessus et la signa- » ture est celle de Berthelet.* »

» EGLY. »

Berthelet, interrogé par M. Fleuriais, déclara que la pince avait coûté quarante-cinq sous; qu'elle avait été achetée au faubourg du Temple, chez un marchand fripier, et que Leblanc, instruit de l'usage qu'on devait en faire, avait avancé l'argent pour la payer. — Le marché conclu, poursuivit Berthelet, Leblanc, qui était resté un peu en arrière, me dit : Si on te demande ce que tu veux faire de la pince, tu diras que tu es tailleur de cristaux, et que tu en as besoin pour serrer la roue de ton métier. Si on te demande tes papiers, tu me feras venir et je dirai que tu es mon apprenti. J'allai le rejoindre ayant la pince à la main, et il me dit de la lui donner, pour la mettre sous sa redingote, dans la crainte que je ne fusse rencontré par des agents. Leblanc me conduisit de suite chez lui. En arrivant, son premier soin fut de descendre à sa cave, pour y déposer la pince. Le soir même, après avoir bu jusqu'à dix heures, Lefebure, Peyois et moi, nous allâmes rotonde du Temple dans une petite rue dont je ne sais pas le nom; Peyois, tandis que Lefebure et moi nous faisions le guet, pratiqua trente-trois trous au moyen d'une vrille, dans le volet d'une marchande lingère. Le couteau dont se servait Peyois pour couper l'entre deux deux des trous, ayant cassé, et notre coup ayant manqué, nous nous retirâmes; nous allâmes ensuite à la halle, contre la pointe Saint-Eustache, où Peyois, se servant de la pince dont j'ai parlé, essaya de faire sauter la porte d'un mercier. Quelqu'un de l'intérieur ayant demandé ce qu'on voulait, nous prîmes la fuite; il était alors deux heures du matin. Nous allâ-

mes tous les trois à l'hôtel d'Angleterre, où Peyois remit à la bourgeoise de la maison, qu'il connaissait, un parapluie qu'il avait avec lui.

Avant d'y entrer, Peyois avait remis à une marchande de café qui était en plein air, près le Palais-Royal, la pince qui était enveloppée dans un sac. Nous sortîmes de l'hôtel d'Angleterre, à près de cinq heures du matin, et Peyois reprit à la marchande de café la pince qu'il lui avait donné à garder. Je dois dire que cette femme ignorait ce que c'était. Peyois s'en alla chez Leblanc, son bourgeois, et emporta la pince avec lui. Lefebure et moi ne nous quittâmes plus, et nous retournâmes chez Leblanc à cinq heures du soir, où nous restâmes jusqu'à dix. Leblanc me remit un briquet phosphorique pour nous servir au besoin, ainsi qu'un bout de chandelle. Je m'étais même amusé avec la pointe d'un couteau à tracer sur ce briquet, qui était en plomb, la lettre L qui commence le nom de Leblanc. Peyois, Lefebure et moi, nous sortîmes ensemble. Peyois ayant pris sur lui la pince, la passa à la barrière et nous la remit après. Il s'arrêta en chemin, pour aller dans une maison garnie avec Victoire Bigan, et Lefebure et moi nous allâmes commettre chez Labbaty le vol par suite duquel nous avons été arrêtés. La pince et une partie des effets qui avaient été volés, furent portés par Lefebure chez Leblanc.

Vidocq à table avec le concierge de la prison de Douai. — Page 133.

Leblanc, qui a été mis en jugement avec nous, m'avait engagé à ne pas le charger et à ne pas démentir Peyois, qui devait dire que c'était M. Vidocq qui lui avait donné trois francs pour acheter la pince ; et il m'avait promis de me donner une somme d'argent, si je voulais soutenir la même chose ; j'y avais consenti, craignant qu'en disant la vérité mon affaire ne devint plus mauvaise. » (Déclaration du 3 octobre 1823.)

Lefebure, qui comparut ensuite, sans avoir pu communiquer avec Berthelet, confirma la déclaration de ce dernier, en ce qui concernait Leblanc. — Si je n'ai pas dit, ajouta-t-il, que c'est lui qui a fourni à Berthelet l'argent pour acheter la pince, c'est que Peyois m'avait engagé à dire que c'était lui Peyois qui l'avait achetée. Peyois étant compromis dans ce vol, n'avait pas voulu charger Leblanc qui lui faisait du bien et qui pouvait lui en faire davantage par la suite.

Un sieur *Egly*, chef des employés de la Conciergerie, et les nommés *Lecomte* et *Vermont*, détenus dans cette maison, ayant été entendus par M. Fleuriais, rapportèrent plusieurs conversations dans lesquelles Berthelet, Lefebure et Peyois étaient convenus devant eux qu'ils m'avaient inculpé à tort. Dans leur témoignage, tous les condamnés s'accordaient à dire que je les avais constamment détournés de faire le mal. Vermont raconta, en outre, qu'un jour les ayant blâmés de ce qu'ils m'avaient compromis sans motif, ils lui répondirent : — Bah ! nous nous f..... bien de cela, nous aurions compromis le Père éternel, pour nous sauver ; mais ça a mal réussi.

Peyois, qui était le plus jeune des condamnés, mit moins de franchise dans ses réponses ; son amitié pour Leblanc le porta d'abord à cacher une partie de la vérité ; cependant il ne put s'empêcher de reconnaître que j'étais étranger à l'achat de la pince.

« Pendant, dit-il, toute l'instruction qui a précédé ma mise en jugement, et devant la cour d'assises, j'ai affirmé et soutenu que c'était M. Vidocq qui m'avait donné trois francs, pour acheter la pince à l'aide de laquelle a été commis le vol qui m'a fait arrêter, ainsi que Berthelet, Leblanc, Lefebure et autres. J'ai persisté à dire toujours la même chose, espérant que cela pourrait ou diminuer ou alléger ma peine. J'avais pensé à ce moyen, parce que des prisonniers m'avaient dit qu'il pourrait me servir. Je dois à la vérité de déclarer aujourd'hui que M. Vidocq ne m'a point donné l'argent en question pour acheter la pince ; que c'est moi qui l'ai achetée de mon argent : cette pince me coûta quarante-huit sous, et je l'ai achetée chez un ferrailleur en boutique, qui demeure dans la première rue à droite en entrant dans la rue des Arcis, du côté du pont Notre-Dame. Je ne connais pas le nom de ce ferrailleur : mais je pourrais facilement faire connaître sa boutique, qui, au surplus, est la deuxième à droite, en descendant dans cette rue. C'est le huit ou le neuf mars dernier que j'en fis l'achat ; le ferrailleur et sa femme étaient dans la boutique ; c'était la première fois que j'achetais quelque chose chez eux.

Trois jours après, Peyois ayant été transféré à Bicêtre, écrivit au chef de la deuxième division de la préfecture de police une lettre dans laquelle il confessait qu'il en avait constamment imposé à la justice, et témoignait le désir de faire des révélations sincères : cette fois, la vérité tout entière allait être connue. *Utinet*, *Chrestien*, *Decostard*, *Coco-Lacour*, qui étaient venus à l'audience déposer dans le sens de l'imposture, furent tout à coup dévoilés : il devint évident que

Chrestien avait fait jouer les ressorts de l'intrigue qui devait amener mon expulsion de la police. Une déclaration que reçut le maire de Gentilly, mit au grand jour toute l'infamie de cette machination, dont *Lacour*, *Chrestien*, *Decostard* et *Utinet* s'étaient promis le succès le plus complet. C'étaient eux qui m'avaient envoyé Peyois, lorsqu'il était venu me trouver sous le prétexte de me demander si je ne pourrais pas lui indiquer un recruteur qui eût besoin d'un remplaçant; c'étaient encore eux qui avaient engagé Berthelet à se présenter dans mon bureau, pour me donner des avis sur certains vols qui devaient se commettre. Ils avaient ainsi dressé, pour le soutien de l'accusation sous le poids de laquelle ils projetaient de m'accabler, un échafaudage de vraisemblance résultant de mes rapports avec les voleurs, antérieurement à leur arrestation. Selon toutes les apparences, il n'était pas impossible qu'ils eussent quelque temps fermé les yeux sur les expéditions de Peyois et consors, à la condition que s'il leur arrivait d'être pris en flagrant délit, ils adopteraient un système de défense conforme à leurs intérêts. Il n'existait pas de vestige d'une transaction de ce genre, mais elle devait avoir eu lieu, et les démarches de mes agents, soit pendant l'instruction de la procédure, soit depuis la condamnation des coupables, ne permettent pas d'élever le moindre doute à cet égard. Peyois est arrêté, aussitôt Utinet et Chrestien se rendent à la Force, et ont avec lui un entretien dans lequel ils lui persuadent que c'est seulement en m'accusant qu'il pourra faire prendre à son affaire une tournure favorable; que s'il veut ne pas être condamné, il n'a qu'à les faire appeler l'un et l'autre comme témoins de ce qu'il leur convient qu'il avance; qu'ils soutiendront son assertion, et déposeront dans le même sens que lui, que même ils diront qu'ils m'ont vu lui donner la somme de trois francs.

Les deux agents ne se bornent pas à ces conseils; pour être certains, à tout événement, que Peyois ne se rétractera pas, ils lui disent qu'ils ont à leur disposition un protecteur puissant, dont l'influence le préservera de toute espèce de condamnation, et qui, si par hasard une condamnation était inévitable, aurait encore les bras assez longs pour faire casser le jugement.

Les débats ouverts, *Utinet*, *Chrestien*, *Lacour* et *Decostard* s'empressent de venir attester les faits qui me sont imputés par *Peyois*. Cependant, ce jeune homme, à qui ils ont promis l'impunité, est frappé par le verdict; alors, appréhendant qu'enfin éclairé sur sa position, il ne les fasse repentir de l'avoir trompé, en dévoilant leurs perfidies, ils se hâtent de ranimer son espoir, et non-seulement ils exigent de lui qu'il se pourvoie en cassation, mais encore ils offrent de lui donner un défenseur à leurs frais et s'engagent à payer tous les dépens que cet appel occasionnera. La mère de Peyois est également obsédée par ces intrigants; ils lui font les mêmes offres de service et les mêmes promesses; Lacour, Decostard et Chrestien l'entraînent chez le sieur *Bazile*, marchand de vin, place du Palais de Justice; et là en présence d'une bouteille de vin et de la femme *Leblanc*, ils déploient toute leur éloquence pour démontrer à la mère Peyois que si elle les seconde et que son fils soit docile à leurs avis, il leur sera facile de le sauver: *Soyez tranquille*, lui dit Chrestien, *nous ferons tout ce qu'il faudra faire*.

Madame de B... ou Annette. — Page 134.

Telles furent les lumières que produisit l'enquête; il devint évident pour les magistrats que l'incident de la pince fournie par Vidocq était une invention de mes agents; et depuis l'on a brodé sur ce fond une foule de récits plus ou moins bizarres, que les Plutarque du *Pilier littéraire* ne manqueront pas de donner pour authentiques, si jamais il prend fantaisie à l'imprimeur Tiger ou à son successeur d'ajouter à la collection de livres forains, *l'Histoire admirable et pourtant véridique des faits, gestes et aventures mémorables, extraordinaires ou surprenantes du célèbre Vidocq avec le portrait de ce grand mouchard représenté en personne naturelle et vivante, tel qu'il était avant sa mort, arrivée sans accident le jour de son décès, en sa maison de Saint-Mandé, à l'heure de minuit, 22 juillet de l'an de grâce* 1875.

CHAPITRE XXXIII

L'Écho de la rue de Jérusalem. — Toujours Vidocq. — L'ostracisme et les coquilles. — Je fais des voleurs. — Le chaos et la création. — Une mise décente, — Le suprême bon ton. — Guerre aux *modernes*. — *Le Cadran bleu de la Canaille*. — Les gigots des prés salés. — La queue du chat. — Riboulet et Manon la Blonde. — Le petit père noir. — Deux ballades. — L'hospitalité. — *Les Enfants du Soleil*.

Je demande pardon au lecteur de l'avoir entretenu si longuement de mes tribulations, des petites malices de mes agents : j'aurais bien désiré lui épargner l'ennui d'un chapitre qui n'intéresse que ma réputation; mais, avant d'aller plus loin, j'avais à cœur de montrer qu'il n'est pas toujours bon, bien qu'on ne prête qu'aux riches, d'ajouter foi au sornettes que débitent mes ennemis. Que n'ont pas imaginé les mouchards, les voleurs et les escrocs, qui n'éprouvaient pas moins les uns que les autres le besoin de me voir évincé de la police ?

— Un tel est *enfoncé*, racontait un *ami* à sa femme, lorsque le matin ou le soir il revenait au gîte.

— Pas possible !

— Eh ! mon Dieu ! comme je te dis.

— Par qui donc ?

— Faut-il le demander ? par ce gueux de *Vidocq*.

Deux de ces faiseurs d'affaires, qui sont nombreux r le pavé de Paris, se rencontraient-ils :

— Tu ne sais pas la nouvelle ? ce pauvre Harrisson est à la Force.

— Tu plaisantes.

— Je voudrais plaisanter; il était en train de traiter d'une partie de marchandises, j'aurais eu mon droit de commission; eh bien ! mon cher, le diable s'en est mêlé; en prenant livraison il a été arrêté.

— Et par qui ?

— *Par Vidocq*.

— Le misérable !

Une capture d'une haute importance était-elle annoncée dans les bureaux de la préfecture; avais-je saisi quelque grand criminel, dont les plus fins matois d'entre les agents avaient cent fois perdu la piste, tout aussitôt les mouches de bourdonner : — C'est *encore ce maudit Vidocq*, qui a empoigné celui-là. C'étaient dans la gent moucharde des récriminations à n'en plus finir : tout le long des rues de Jérusalem et de Sainte-Anne, de cabaret en cabaret, l'écho répétait avec l'accent du dépit, *encore Vidocq ! toujours Vidocq !* et ce nom résonnait plus désagréablement aux oreilles de la cabale, qu'à celles de feu les Athéniens le surnom de *Juste*, qui leur avait fait prendre en grippe défunt Aristide.

Quel bonheur pour la clique des voleurs, des escrocs et des mouchards, si, tout exprès pour leur offrir un moyen de se délivrer de moi, on avait ressuscité en leur faveur la loi de l'*ostracisme !* Comme alors ils auraient rejoint leurs *coquilles !* Mais, sauf les conspirations du genre de celles dont *M. Coco* et ses complices se promettaient un si fortuné dénoûment, que pouvaient-ils faire ? Dans la ruche, on imposait silence aux frélons. — *Voyez Vidocq*, leur disaient les chefs; prenez exemple sur lui; qu'elle activité il déploie ! toujours sur pied, jour et nuit, il ne dort pas; avec quatre hommes comme lui, on répondrait de la sûreté de la capitale.

Ces éloges irritaient les endormis, mais il ne les tentaient pas; se réveillaient-ils, ce n'était jamais que le verre à la main; et au lieu de se rendre à tire-d'aile où les appelait le devoir, ils se formaient en petit comité, et s'amusaient à me *travailler le casaquin*, qu'on me passe l'expression, elle n'est pas de moi.

— Non, il n'est pas possible, disait l'un; pour prendre ainsi *marons* les voleurs, il faut qu'il s'entende avec eux.

— Parbleu ! reprenait un autre, c'est lui qui les met en œuvre; il se sert de la patte du chat...

— Oh ! c'est un malin singe, ajoutait un troisième.

Puis un quatrième, brochant sur le tout, s'écriait d'un ton sentencieux : Quand il n'a pas de voleurs, il en fait.

Or, voici comment je faisais des voleurs.

Je ne pense pas que parmi les lecteurs de ces Mémoires, il s'en trouve un seul qui, même par cas fortuit, ait mis les pieds chez *Guillotin*. — Eh ! quoi, me dira-t-on, Guillotin ! »

Ce savant médecin,
Que l'amour du prochain
Fit mourir de chagrin.

Vous n'y êtes pas; il s'agit bien ici du fameux docteur qui... Le Guillotin dont je parle est tout simplement un modeste frelateur de vins, dont l'établissement, fort connu des voleurs du plus bas étage, est situé en face de ce *cloaque Desnoyers*, que les riboteurs de la barrière appellent le *grand salon* de la Courtille. Un ouvrier peut encore être honnête jusqu'à un certain point, et se risquer, en passant chez le *papa Desnoyers*. S'il n'a pas *froid aux yeux*, et qu'au bâton ainsi qu'à la savatte, il s'entende à moucher les malins, il se pourra, les gendarmes aidant, qu'il en soit quitte pour quelques horions, et n'ait à payer d'autre écot que le sien. Chez *Guillotin*, il ne s'en tirera pas à si bon marché, surtout s'il y est venu proprement couvert et avec le gousset passablement garni.

Que l'on se figure une salle carrée assez vaste, dont les murs, jadis blancs, ont été noircis par des exhalaisons de toute espèce : tel est, dans toute sa simplicité, l'aspect d'un temple consacré au culte de *Bacchus* et de *Terpsychore*; d'abord, par une illusion d'optique assez naturelle, on n'est frappé que de l'exiguïté du

local, mais l'œil venant à percer l'épaisse atmosphère de mille vapeurs qui ne sont pas inodores, l'étendue se manifeste par les détails qui s'échappent du chaos. C'est l'instant de la création, tout s'éclaircit, le brouillard se dissipe, il se peuple, il s'anime, des formes apparaissent, on se meut, on s'agite, ce ne sont pas des ombres vaines, c'est au contraire de la matière qui se croise et s'entrelace dans tous les sens. Que de béatitudes! qu'elle joyeuse vie! jamais pour des *épicuriens*, tant de félicités ne furent rassemblées, ceux qui aiment à se vautrer y ont la main, de la fange partout : plusieurs rangées de tables, sur lesquelles, sans qu'on les essuie jamais, se renouvellent cent fois le jour les plus dégoûtantes libations, encadrent un espace réservé à ce qu'on appelle les danseurs. Au fond de cet antre infect, s'élève, supportée par quatre pieux vermoulus, une sorte d'estrade construite avec des débris de bateaux, que dissimule le grossier assemblage de deux ou trois lambeaux de vieille tapisserie. C'est sur cette cage à poulets qu'est juchée la musique : deux clarinettes, un crincrin, le trombonne retentissant, et l'assourdissante grosse caisse, cinq instruments dont les mouvements cadencés de la béquille de monsieur *Double-Croche*, petit boiteux qui prend le titre de chef d'orchestre, régularise les terribles accords. Ici, tout est en harmonie, les visages, les costumes, les mets que l'on prépare : *une mise décente est de rigueur;* il n'y a pas de bureau où l'on dépose les cannes, les parapluies et les manteaux : l'on peut entrer avec son crochet, mais l'on est prié de laisser son équipage à la porte (le mannequin); les femmes sont *coiffées en chien*, c'est-à-dire les cheveux à volonté, et le mouchoir perché au sommet de la tête, où par un nœud formé en avant, ses coins dessinent une rosette, ou si vous l'aimez mieux une cocarde qui menace l'œil à la manière de celle des mulets provençaux. Pour les hommes, c'est la veste avec accompagnement de casquette et col rabattant, s'ils ont une chemise, qui est la tenue obligée : la culotte n'est pas nécessaire; le suprême bon ton serait le bonnet de police d'un canonnier, le dolman d'un hussard, le pantalon d'un lancier, les bottes d'un chasseur, enfin la défroque surannée de trois ou quatre régiments ou la garde-robe d'un champ de bataille, pas de *fanfan* ainsi costumé qui ne soit la coqueluche de ces dames, tant elles adorent la cavalerie, et ont un goût prononcé pour les habillés de toutes les réformes; mais rien ne leur plaît comme des moustaches et le charivari rouge, orné de son cuir.

Dans cette réunion, le chapeau de feutre, à moins qu'il ne soit défoncé ou privé de ses bords, n'apparaît que de loin en loin; on ne se souvient pas d'y avoir vu un habit, et quiconque oserait s'y montrer en rèdingote, à moins d'être un habitué serait bien sûr de s'en aller en gilet rond. En vain demanderait-il grâce pour ces pans dont s'offusquent les regards de la noble assemblée; trop heureux si après avoir été bafoué et traité de *moderhe* à l'unanimité, il n'en laisse qu'un seul entre les mains de cette belle jeunesse, qui, dans ses rages de gaieté, hurle plutôt qu'elle ne chante ces paroles si caractéristiques

Laissez-moi donc, j'veux m'en aller
Tout débiné z'à la Courtille;
Laissez-moi donc, j'veux m'en aller
Tout débiné chez Desnoyers!

Desnoyers est le *Cadran bleu de la Canaille,* mais avant de franchir le seuil du cabaret de Guillotin, la canaille elle-même y regarde à deux fois, de telle sorte que dans ce réceptacle on ne voit que des filles publiques avec leurs souteneurs, des filous de tous genres, quelques escrocs du dernier ordre, et bon nombre de ces perturbateurs nocturnes, intrépides faubouriens, qui font deux parts de leur existence, l'une consacrée au tapage, l'autre au vol. On se doute bien que l'argot est la seule langue que l'on parle dans cette aimable société; c'est presque toujours du français, mais tellement détourné de sa signification primitive, qu'il n'est pas un membre de l'illustre compagnie des *quarante* qui pût se flatter d'y comprendre goutte; et pourtant les abonnés de Guillotin ont aussi leurs puristes; ceux-là prétendent que l'argot a pris naissance à Lorient, et sans croire qu'on puisse leur contester la qualité d'*Orientalistes,* ils se l'appliquent sans plus de façon, comme aussi celle d'*Argonautes,* lorsqu'il leur est arrivé d'achever leurs études sous la direction des argousins, en faisant dans le port de Toulon, *la navigation dormante* à bord d'un vaisseau rasé. Si les notes étaient de mon goût, je pourrais saisir aux cheveux l'occasion d'en faire quelques-unes de très-savantes, peut-être irais-je jusqu'à la dissertation, mais je suis en train de peindre le paradis des faiseurs d'orgies, les couleurs sont broyées, achevons le tableau.

Si l'on boit chez Guillotin, on y mange également, et les mystères de la cuisine de ce lieu de délices valent bien la peine d'être dévoilés. Le petit père Guillotin n'a pas de boucher, mais il a son équarrisseur; et dans ses casseroles de cuivre, dont le vert-de-gris n'empoisonne pas, le cheval fourbu se transforme en bœuf à la mode, les cuisses du caniche mis à mort dans la rue Guénégaud deviennent des gigots des prés salés, et la magie d'une sauce raffermissante donne au veau mort-né de la laitière l'appétissant coup d'œil du *Pontoise.* La chère assure-t-on, y est exquise en hiver, quand il tombe du verglas; et sous M. Delavau, si parfois dans l'été le pain était hors de prix, durant le *massacre des innocents*, on était certain d'y trouver du mouton à bon compte.

Dans ce pays des métamorphoses, le lièvre n'eut jamais le droit de bourgeoisie, il a cédé sa place au lapin, et le lapin... que les rats sont heureux! *o fortunati nimium si... nôrint...* c'est le magister de Saint-Mandé qui me prête la citation; on me dit que c'est du latin, peut-être est-ce du grec ou de l'hébreu, n'importe, je m'abandonne, advienne que pourra, à la volonté de Dieu ; mais toujours est-il que si les rats avaient pu voir ce que j'ai vu, à moins que d'être une race ingrate et perverse, ils auraient ouvert une souscription pour ériger une statue au *libérateur* petit père Guillotin.

Un soir, pressé par ce besoin qu'un bon Français ne satisfait jamais seul, je me lève pour chercher une issue; je pousse une porte, elle cède; à la fraîcheur de l'air, je reconnais que je suis dans une cour; l'endroit est propice, je m'avance à tâtons, tout à coup je fais un faux pas, on avait vraisemblablement dérangé quelques pavés, je tends les bras pour me retenir, et tandis que de l'un je saisis un poteau, de l'autre j'empoigne quelque chose de fort doux et de fort long. J'étais dans les ténèbres, il me semble voir briller quelques étincelles, et au toucher, je crois reconnaître certain appendice velu de la colonne vertébrale d'un quadrupède; j'en tiens une botte, je tire dessus, et il me reste à la main un paquet de dépouilles avec lequel je rentre dans la salle, au moment même où M. *Double-Croche*, désignant les figures aux danseurs, s'égosille à crier *la queue du chat.*

Il ne faut pas demander si l'on saisit l'à-propos; il se fit dans l'assemblée un miaulement général, mais ce n'était au plus qu'une plaisanterie, les amateurs de gibelotte miaulèrent comme les autres, et après avoir enfoncé leurs casquettes : — Allons, dirent-ils en se léchant les doigts, au petit bonheur! Coiffé de chat, nourri de même, nous ne manquerons pas de sitôt; la mère des matous n'est pas morte.

Les pratiques du papa Guillotin consomment d'ordinaire plus en huile qu'en coton, cependant je puis affirmer que, de mon temps, il s'est fait dans son cabaret quelques ripailles qui, distraction faites des liquides, n'eussent pas coûté d'avantage au café *Riche* ou chez *Grignon*. Il me souvient de six individus, les nommés *Driancourt*, *Vilattes*, *Pitroux* et trois autres, qui trouvèrent le moyen d'y dépenser 166 francs dans une soirée. A la vérité, chacun d'eux avait amené sa particulière. Le bourgeois les avait sans doute quelque peu écorchés, mais ils ne s'en plaignaient pas, et ce quart d'heure que Rabelais trouve si dur à passer, ne leur arracha pas la moindre objection; ils payèrent grandement, sans oublier le pourboire du garçon. Je les fis arrêter pendant qu'ils acquittaient le montant de la carte, qu'ils n'avaient pas même pris la peine d'examiner. Les voleurs sont généreux quand ils ont rencontré une bonne veine. Ceux-là venaient de commettre plusieurs vols considérables, qu'ils expient aujourd'hui dans les bagnes de France.

On a peine à croire qu'au centre de la civilisation, il puisse exister un repaire si hideux que l'antre Guillotin, il faut comme moi l'avoir vu. Hommes ou femmes, tout le monde y fumait en dansant, la pipe passait de bouche en bouche, et la plus aimable galanterie que l'on pût faire aux nymphes qui venaient à ce rendez-vous, étaler leurs grâces dans les postures et attitudes de l'indécente *chahut*, était de leur offrir le *pruneau*, c'est-à-dire, la chique sentimentale, ou le tabac roulé, soumis ou non, suivant le degré de familiarité, à l'épreuve d'une première mastication.

Les officiers de paix et les inspecteurs étaient de trop grands seigneurs pour se lancer au milieu d'un public pareil, ils s'en tenaient au contraire soigneusement à l'écart, évitant un contact qui leur répugnait; moi aussi j'étais dégoûté, mais en même temps j'étais persuadé que pour découvrir et atteindre les malfaiteurs, il ne fallait pas attendre qu'ils vinssent se jeter dans nos bras; je me décidai donc à aller les chercher, et pour ne pas faire des explorations sans résultat, je m'attachai surtout à connaître les endroits qu'ils fréquentaient par prédilection, ensuite comme le pêcheur qui a rencontré un vivier, je jetai ma ligne à coup sûr. Je ne perdais pas mon temps à vouloir, comme on dit, trouver une aiguille dans une botte de foin : quand on veut avoir de l'eau, à moins que la rivière ne soit à sec, il est ridicule de compter sur la pluie; mais je quitte la métaphore, et m'explique : tout cela signifie que le mouchard qui se propose de travailler utilement à la destruction des voleurs, doit autant que possible vivre avec eux, afin de saisir l'occasion d'appeler sur leur tête la vindicte des lois. C'était ce que je faisais, et c'était aussi, ce que mes rivaux appelaient *faire des voleurs*; j'en ai fait de la sorte bon nombre, notamment à l'époque de mes débuts dans la police. Dans une après-midi de l'hiver de 1811, j'eus le pressentiment, qu'une séance chez Guillotin, ne serait pas infructueuse. Sans être superstitieux, je ne sais pourquoi j'ai toujours cédé à des inspirations de ce genre; je mis donc à contribution mon vestiaire, et après m'être accommodé de manière à n'avoir pas l'air *d'un moderne*, je partis de chez moi avec un autre agent secret, le nommé Riboulet, *arsouille* consommé, que toutes les houris de la *guinche* (de la guinguette) revendiquaient comme leur chevalier, bien qu'il donnât aussi dans les *cotonneuses* (fileuses de coton), qui voyaient en lui le plus agréable des *faubouriens*. Pour l'excursion projetée, une femme était un bagage indispensable; Riboulet avait sous la main celle qui nous convenait, c'était sa maîtresse en titre, une fille publique nommée *Manon* la Blonde, qu'il avait pris l'engagement de faire respecter. En deux coups de temps elle eût fait un polisson de ses bas de laine, serré les cordons de taille de sa robe écarlate, passé son châle gris angora à bordure blanche, chaussé ses galoches à panouffles, rejoint ses cheveux, et donné au fichu dont elle recouvrait son chef cet aspect de crânerie qui n'est pas obligatoire pour le négligé. Manon était à la joie de son cœur de faire le panier à deux anses.

Nous nous acheminons ainsi, bras dessus bras dessous, vers la Courtille. Arrivés au cabaret, nous commençons par nous attabler dans un coin, afin d'être plus à portée d'examiner ce qui se passe. Riboulet était un de ces hommes dont la seule présence commande l'empressement, il n'avait pas parlé ni moi non plus que nous étions servis. — Tu vois, me dit-il, le *daron* sait l'ordonnance, le *pivois* (le vin), le rôti et la salade. Je demandai s'il n'était pas possible d'avoir de la matelotte.

— De l'anguille, s'écria Manon, on t'en f....ra; du *cabot avec des pleurants* (du chien de mer et des oignons), c'est assez bon. Je n'insistai pas, et nous nous mîmes tous trois à dévorer avec autant d'appétit que si nous n'eussions pas connu les secrets du papa Guillotin.

Pendant ce repas, un bruit qui se fit entendre du côté de la porte attira notre attention. C'étaient des vainqueurs qui faisaient leur entrée triomphale : mâles et femelles, ils étaient au nombre de six, formant trois couples d'individus qui n'avaient plus figure humaine; tous avaient ou des égratignures au visage ou les yeux au beurre noir : au désordre sanglant de leur toilette, à la fraîcheur de leur débraillement, il était aisé d'apercevoir qu'ils étaient les héros d'une *batterie*, dans laquelle de part et d'autre on s'était administré force coups de poing. Ils s'avancèrent vers notre table :

— L'un des héros. Pardon le z'amis ; y a-t'y place pour nous z'ici ?

— Moi. Nous serons un peu gênés, mais c'est égal, en se serrant....

— Riboulet (m'adressant la parole). Allons donc, cadet, tire la *carrante* (table) pour les camarades.

— Manon (aux arrivants). Ces dames sont de votre société ?

— Une des héroïnes Quéque tu dis? (se tournant vers ses compagnes), quéqu'elle dit?

— Le héros de celle-ci. Tais ta gueule, *Titine* Célestine), madame t'insulte pas.

Toute la troupe s'assied.

— Un héros. Eh ! par ici, mon fi Guillotin ; *un petit père noir de quatre ans à huit Jacques* (un broc de quatre litres à huit sous).

— Guillotin. On y va, on y va.

— Le garçon (ayant le broc à la main). Trente-deux sous, s'il vous plaît.

— Les v'là tes trente-deux pieds de nez, *t'as donc tafe de Nozigue* (tu te méfies donc de nous?)

— Le garçon. Non, mes enfants, mais c'est la mode, ou, comme vous voudrez, la règle de la maison.

Le vin coule dans tous les verres, on remplit aussi les nôtres : — Excusez de la liberté, dit alors celui qui avait versé.

— Il n'y a pas de mal, répondit Riboulet.

— Vous savez, une politesse en vaut une autre.

— Oh ! il ne faudra pas me l'entonner.

— Eh oui, buvons! qui payera? ça sera les *pantres*.

— Tu l'as dit, mon homme, *dessalons-nous*.

Nous nous dessalâmes si bien, que vers les dix heures du soir tout ce qu'il y avait de sympathique entre nous se manifestait déjà par des protestations à perte de vue, et par des explosions de cette tendresse avinée qui met en dehors toutes les infirmités du cœur humain.

Quand fut venu l'instant de se retirer, nos nouvelles connaissances, et surtout leurs femmes étaient dans une complète ivresse; Riboulet et sa maîtresse n'étaient que gais : ainsi que moi, ils avaient conservé leur tête; mais pour paraître à l'unisson, nous affections d'être hors d'état de pouvoir marcher : formés en bande, parce que de la sorte les coups de vent sont moins à craindre, nous nous éloignâme du théâtre de nos plaisirs.

Alors, afin de neutraliser par la puissance d'un refrain les dispositions chancelantes de notre bataillon, Riboulet, d'une voix dont les cordes vibraient dans la lie, se mit à chanter, dans le plus pur argot du bon temps, une de ces ballades à reprises qui sont aussi longues qu'un faubourg :

En roulant de *vergne en vergne* [1]
Pour apprendre *à goupiner*, [2]
J'ai rencontré la *mercandière*, [3]
Lonfa malura dondaine,
Qui du *pivois solisait*, [4]
Lonfa malura dondé.

J'ai rencontré la mercandière,
Qui du pivois solisait,
Je lui *jaspine en bigorne*, [5]
Lonfa malura dondaine,
Qu'as-tu donc à *morfiller*? [6]
Lonfa malura dondé.

Je lui jaspine en bigorne,
Qu'as-tu donc à morfiller?
J'ai du *chenu pivois sans lance*, [7]
Lonfa malura dondaine,
Et du *larton savonné*, [8]
Lonfa malura dondé.

J'ai du chenu pivois sans lance
Et du larton savonné,
Une lourde, une tournante, [9]
Lonfa malura dondaine,
Et un *pieu pour roupiller*. [10]
Lonfa malura dondé.

Une lourde, une tournante
Et un pieu pour roupiller.
J'enquille dans sa cambriole, [11]
Lonfa malura dondaine,
Espérant de l'*entifler*, [12]
Lonfa malura dondé.

J'enquille dans sa cambriole,
Espérant de l'entifler,
Je *rembroque au coin du rifle*, [13]
Lonfa malura dondaine,
Un *messière qui pionçait*, [14]
Lonfa malura dondé.

Je rembroque au coin du rifle
Un messière qui pionçait;
J'ai *sondé dans ses vallades*, [15]
Lonfa malura dondaine,
Son *carle j'ai pessigué*, [16]
Lonfa malura dondé.

1. Ville en ville.
2. Travailler,
3. La marchande.
4. Vendait du vin.
5. Je lui demande en argot.
6. Manger.
7. Bon vin sans eau.
8. Pain blanc.
9. Une porte et une clé.
10. Un lit pour dormir.
11. J'entre dans sa chambre.
12. De m'arranger avec elle.
13. Je remarque au coin du feu.
14. Un homme qui dormait.
15. Fouillé dans ses poches.
16. Son argent j'ai pris.

J'ai sondé dans ses vallades,
Son carle j'ai pessigué,
Son *carle*, *aussi sa tocquante*, 1
Lonfa malura dondaine,
Et ses *attache de cé*, 2
Lonfa malura dondé.

Son carle, aussi sa tocquante
Et ses attaches de cé,
Son *coulant et sa montante*, 3
Lonfa malura dondaine,
Et son *combre galuché*, 4
Lonfa malura dondé.

Son coulant, et sa montante,
Et son combre galuché,
Son *frusque*, aussi sa *lisette*, 5
Lonfa malura dondaine,
Et ses *tirants brodanchés*, 6
Lonfa malura dondé.

Son frusque, aussi sa lisette,
Et ses tirants brodanchés.
Crompe, *crompe*, *mercandière*, 7
Lonfa malura dondaine,
Car nous serions *béquillés*, 8
Lonfa malura dondé.

Crompe, crompe, mercandière,
Car nous serions béquillés,
Sur la *placarde de vergne*, 9
Lonfa malura dondaine,
Il nous faudrait *gambiller*, 10
Lonfa malura dondé.

Sur la placarde de vergne
Il nous faudrait gambiller,
Allumés de toutes ces *larques*, 11
Lonfa malura dondaine,
Et du *trepe* rassemblé, 12
Lonfa malura dondé.

Allumés de toutes ces largues
Et du trepe rassemblé,
Et de ces *charlots bons drilles*, 13
Lonfa malura dondaine,
Tous *aboulant goupiner*, 14
Lonfa malura dondé.

Riboulet ayant débité ses quatorze couplets, Manon la Blonde, voulut aussi faire admirer l'étendue de son organe. — Eh, les autres! dit-elle, en v'la z'une que j'ai zapprise à Lazarre, *prêtez loche et reboctez* après moi:

Un jour à la Croix-Rouge,
Nous étions dix à douze.

1. Son argent et sa montre.
2. Boucles d'argent.
3. Sa chaîne et sa culotte.
4. Chapeau galonné.
5. Son habit et sa veste.
6. Bas brodés.
7. Sauve-toi, marchande.
8. Pendus.
9. Sur la place de ville.
10. Danser.
11. Regardés de toutes ces femmes.
12. Peuple.
13. Voleurs, bons enfants.
14. Tous venant voler.

Elle s'interrompt : — Comme aujourd'hui.

Nous étions dix à douze,
Tous *grinches* de renom; 1
Nous attendions la *sorgue*, 2
Voulant *poisser* des *bogues*, 3
Pour faire du *billon*. 4 (*bis.*)

Partage ou non partage,
Tout est à notre usage;
N'épargnons le poitou. 5
Poissons avec adresse 6
Messières et *gonzesses*, 7
Sans *faire de regoût*, 8 (*bis.*)

Dessus le pont au Change
Certain Argent-de-change
Se criblait au charron, 9
J'engantai sa toquante, 10
Ses *attaches brillantes*, 11
Avec ses *billements*. 12 (*bis.*)

Quand *douze plombes crossent* 13
Les *pègres* s'en retournent 14
Au *tapis* de Montron. 15
Montron ouvre *ta lourde*, 16
Si tu veux que j'*aboule* 17
Et *piausse en ton boscon*. 18 (*bis.*)

Montron *drogue* à sa *largue*, 19
Bonnis-moi donc *giroffle* 20
Qui sont ces *pègres*-là? 21
Des *grinchisseurs de bogues*, 22
Esquinteurs de boutoques, 23
Les *connobres*-tu pas? 24 (*bis.*)

Et vite ma *culbute*; 25
Quand je vois mon *affure* 26
Je suis toujours *paré*. 27
Du plus grand cœur du monde
Je vais à la *profonde* 28
Pour vous donner du frais (*bis.*)

1. Voleurs.
2. La nuit.
3. Des montres.
4. De l'argent.
5. Prenons nos précautions.
6. Volons.
7. Bourgeois et bourgeoise.
8. Éveiller les soupçons.
9. Criait au voleur.
10. Je lui pris sa montre.
11. Ses boucles en diamant.
12. Ses billets.
13. Minuit sonne.
14. Les voleurs.
15. Au cabaret.
16. Ta porte.
17. Donne de l'argent.
18. Couche dans ton logis.
19. Demande à sa femme.
20. Dis-donc, la belle.
21. Ces voleurs-là.
22. Voleurs de montres.
23. Enfonceurs de boutiques.
24. Ne les connais-tu pas.
25. Culotte.
26. Bénéfice.
27. Prêt.
28. Cave.

Mais déjà la *patrarque*, 1
Au clair de la *moucharde*, 2
Nous *reluque* de loin. 3
L'aventure est étrange,
C'était l'Argent-de-change
Que suivaient les *roussins*. 4 (*bis.*)

A des fois l'on *rigole*, 5
Ou bien l'on *pavillonne*,
Qu'on devrait *lansquiner*, 7
Raille, *griviers* et *cognes* 8
Nous ont pour la *cigogne* 9
Tretous *marrons paumés*. 10 (*bis.*)

Ce final que nous prîmes, pour ainsi dire, dans la bouche de Manon, avant qu'elle eût achevé de le prononcer, fut répété huit à dix fois de manière à faire frémir les vitres de tout le quartier. Après cet élan d'un hilarité bachique, les premières fumées du vin, qui sont d'ordinaire les plus vives, venant peu à peu à se dissiper, nous entrâmes en conversation. Le chapitre des confidences, suivant la coutume, s'ouvrit en façon d'interrogatoire. Je ne me fis pas tirer l'oreille pour répondre, allant toujours au delà de ce qu'on désirait savoir : étranger à Paris, je n'avais connu Riboulet qu'à son passage dans la prison de Valenciennes, lorsqu'il avait été reconduit à son corps comme déserteur; c'était un *ami de collége* (un camarade de détention) que j'avais retrouvé. Pour le surplus, j'eus soin de me représenter sous des couleurs qui les charmèrent : j'étais un sacripan fini, je ne sais pas ce que je n'avais pas fait, et j'étais prêt à tout faire. Je me déboutonnais pour les engager à se déboutonner à leur tour, c'est une tactique qui m'a souvent réussi : bientôt les camarades bavardèrent comme des pies, et je fus au courant de leurs affaires tout aussi bien que si je ne les eusse jamais quittés. Ils m'apprirent leurs noms, leur demeure, leurs exploits, leurs revers, leur espoir : ils avaient vraiment rencontré l'homme qui était digne de leur confiance ; je leur revenais, je leur convenais, tout était dit.

De semblables explications altèrent toujours plus ou moins : tous les rogomistes qui se trouvaient sur notre chemin nous devaient quelque chose ; plus de cent poissons furent bus en l'honneur de notre nouvelle liaison, nous ne devions plus nous séparer. — Viens avec nous, viens, me disaient-ils. Ils étaient si pressants, que n'ayant pas la force de me dérober à leurs instances je consentis à les reconduire chez eux, rue des *Filles-Dieu*, n° 14, où ils logeaient dans une maison garnie. Une fois dans leur galetas, il me fut impossible de refuser de partager leur lit : on ne se fait pas d'idée, comme ils étaient bons enfants; moi je l'étais aussi, et ils en étaient d'autant plus persuadés que le compère Riboulet, durant une heure environ que je fis semblant de dormir leur fit de moi à voix basse un éloge, dont la moitié même ne pouvait être vraie, sans que j'eusse mérité dix condamnations à perpétuité. Je n'étais pas né coiffeur, comme certain personnage que le spirituel *Figaro* exposait sur la sellette du ridicule, j'étais né coiffé, et j'avais un bonheur à faire mourir de chagrin toute une génération d'honnêtes gens. Enfin Riboulet, m'avait si bien mis dans les papiers de nos hôtes, que dès la pointe du jour ils me proposèrent d'être d'expédition avec eux, pour un vol qu'ils allaient commettre rue de *la Verrerie*.

Je n'eus que le temps de faire avertir le chef de la deuxième division, qui prit si bien ses mesures, qu'ils furent arrêtés porteurs des objets volés. Riboulet et moi, nous étions restés en *gaffe*, afin de donner l'éveil en cas d'alerte, croyaient les voleurs, mais plus réellement pour voir si la police était à son poste. Quand ils passèrent près de nous, tous trois emballés dans un fiacre d'où ils ne pouvaient nous apercevoir. — Eh bien! me dit Riboulet, les voilà comme dans la chanson de Manon, *tretous paumés marrons*. Ils furent pareillement tretous condamnés, et si les noms de *Debuire*, de *Rolé*, d'Hippolyte dit *la Biche* sont encore sur le contrôle des bagnes, c'est parce que j'ai passé une soirée chez Guillotin aux Enfants du Soleil.

CHAPITRE XXXIV

Un habitu de la *Petite Chaise*. — Une chambre à dévaliser. — Le tas de pierres. Un déménagement nocturne. — Le voleur bon enfant. — Ma première visite à Bicêtre. — Il y a de quoi frémir. — L'orage s'apaise.

Souvent les voleurs tombaient sous ma coupe à l'instant où je m'y attendais le moins : on eût dit que leur mauvais génie les poussait à venir me trouver. Ceux qui se jetaient ainsi dans la gueule du loup étaient, il faut en convenir, terriblement chanceux, ou diablement stupides. A voir avec quelle facilité la plupart d'entre eux s'abandonnaient, j'étais toujours étonné qu'ils eussent choisi une profession dans laquelle, pour écarter les périls, tant de précautions sont nécessaires : quelques-uns étaient d'une bonhomie telle, que je regardais presque comme miraculeuse l'impunité dont ils avaient joui jusqu'au moment où ils m'avaient rencontré pour leurs péchés. Il est incroyable que des individus, créés exprès pour donner dans tous les panneaux, aient attendu ma venue à la police pour

1. Patrouille.
2. La lune.
3. Regarde.
4. Mouchard.
5. Rit.
6. Plaisante.
7. Pleurer.
8. Exempt, soldats et gendarmes.
9. Palais de Justice.
10. Pris en flagrant délit.

se faire prendre. Avant moi, la police était donc faite en dépit du bon sens, ou bien encore, j'étais favorisé par de singuliers hasards; dans tous les cas, il est comme on dit, des hasards qui valent du neuf : on en jugera par le récit suivant.

Un jour vers la brune, vêtu en ouvrier des ports, j'étais assis sur le parapet du quai de Gèvres, lorsque vis venir à moi un individu que je reconnus pour être un des habitués de la *Petite Chaise* et du *Bon Puits*, deux cabarets fort renommés parmi les voleurs.

— Ah ! Bonsoir, Jean-Louis, me dit cet individu en m'accostant.

— Bonsoir, mon garçon.

— Que diable fais-tu là ? t'as l'air triste à *coquer le taffe* (à faire peur).

— Que veux-tu mon homme ? quand on *cane la pégrène* (crève de faim), on *rigole pas* (on ne rit pas).

— *Caner la pégrène !* c'est un peu fort, toi qui passe pour un *ami* (voleur).

— C'est pourtant comme çà.

— Allons, viens que nous buvions une chopine chez *Niguenac* ; j'ai encore vingt *Jacques* (sous), il faut les *tortiller* (manger).»

Il m'emmène chez le marchand de vin, demande *une cholette* (un demi-litre), me laisse seul un instant, et revient avec deux livres de pommes de terre: — Tiens, me dit-il, en les déposant toutes fumantes sur la table, en voilà des goujons pêchés à coups de pioche dans la plaine des Sablons, ils ne sont pas frits ceux-là.

— C'est des *oranges;* si tu demandais du sel.....

— De la *morgane !* mon fils, ça coûte pas cher. »

Il se fait apporter de la *morgane*, et bien qu'une heure auparavant j'eusse fait un excellent dîner chez Martin, je tombai sur les pommes de terre et les dévorai comme si je n'eusse pas mangé de deux jours.

Individu de la société de Vidocq.

— C'est affaire à toi, me dit-il, comme tu joues *d dominos* (des dents), à te voir, on croirait que tu *mo files* dans de la *crignole* (viande).

— Eh ! mon Dieu, tout ce qui passe par la *gargoi* (bouche) emplit le *beauge* (ventre).

— Je sais bien, je sais bien.

Les bouchées se succédaient avec une prodigieu rapidité ; je ne faisais que tordre et avaler; je ne co çois pas comment je n'en fus pas étouffé, mon est mac n'avait jama été plus compla sant. Enfin je su venu à bout de m ration : aussit ce repas termin mon camarad m'offre une chiqu et me parle en c termes :

— Foi d'ami, comme je m'a pelle *Masson*, q est le nom de mo père et du sien, t'ai toujours rega dé un bon enfan je sais que t'as de grands ma heurs, on me l dit, mais le diab n'est pas toujou à la porte d'u pauvre homme, si tu veux, je pu te faire gagn quelque chose.

— Cà ne sera pas sans faute, c je suis *panné*, Die merci ! ni peu trop.

— Mais assez. Je le vois, je le vo (il regarde mes h bits, qui sont pas sablement dégu nillés) ; ça s'aper çoit que pour quart-d'heure t n'es pas heureux.

— Oh ! oui ; j'ai fièrement besoin de me *recaler*.

— En ce cas, viens avec moi, *je suis maître d'u cambriole* (je puis ouvrir une chambre), que je *rincer* (dévaliserai) ce soir.

— Conte-moi donc ça, car pour entrer dans l'affair il faut que je la connaisse.

— Que t'es *sinve* (simple), c'est pas nécessaire pou *faire le gaffe* (pour guetter.)

— Oh ! si ce n'est que ça, je suis ton homme, seul ment tu peux bien me dire en deux mots.....

— Ne t'inquiète pas te dis-je, mon plan est tiré c'est de l'argent sûr ; la *fourgatte* (recéleuse) est à deux pas. Sitôt *servi*, sitôt *bloqui* (sitôt volé, sitôt vendu), *il y a gras*, je t'en fais bon.

— Il y a gras ? Eh bien ! marchons. »

Masson me conduit sur le boulevard Saint-Denis, que nous longeons jusqu'à un gros tas de pierres. Là, il s'arrête, regarde autour de lui pour s'assurer que personne ne nous observe, puis s'étant approché du tas, il dérange quelques moellons, plonge son bras dans la cavité qu'ils fermaient, et en ramène un trousseau de clefs. — J'ai maintenant toutes les herbes de la Saint-Jean, me dit-il, et nous prenons ensemble le chemin de la Halle au Blé. Parvenu dans le pourtour, il m'indique à peu de distance, et presque en face du corps de garde, une maison dans laquelle il doit s'introduire. — A présent, mon ami, ajoute-t-il, ne vas pas plus loin, attends-moi et ouvre l'œil, je vais voir si la *largue est décarée*, si la femme qui occupe la chambre est sortie).

Vidocq en embuscade avec deux inspecteurs. — Page 167.

Masson ouvre la porte de l'allée, mais il ne l'a pas plutôt refermée sur lui, que je cours au poste où m'étant fait reconnaître du chef, je l'avertis à la hâte qu'un vol est sur le point de se commettre, et qu'il n'y a pas de temps à perdre, si l'on veut saisir le voleur nanti des objets qu'il emporte. L'avis donné, je me retire et retourne à l'endroit où Masson m'avait laissé. A peine y suis-je, quelqu'un s'avance vers moi : Est-ce toi Jean-Louis ?

— Oui, c'est moi, répondis-je, en exprimant mon étonnement de ce qu'il revenait les mains vides.

— Ne m'en parle pas ! un diable de voisin qui est arrivé m'a dérangé dans mon opération ; mais ce qui est différé n'est pas perdu. Minute, minute ! laisse bouillir le mouton, tu verras tout à l'heure ; il ne faut pas se compromettre.

Bientôt il me quitte de nouveau, et ne tarde pas à reparaître chargé d'un énorme paquet, sous le poids duquel il semble s'affaisser. Il passe devant moi sans dire un mot ; je le suis ; et marchant en serre-files, deux hommes de garde, armés seulement de leur baïonnette, l'observent en faisant le moins de bruit possible.

Il importait de savoir où il allait déposer son fardeau : il entra rue du Four, chez une marchande (la *Tête-de-Mort*), où il ne resta que peu de temps. — C'était lourd, me dit-il en sortant, et pourtant j'ai encore un bon voyage à faire.

Je le laisse agir ; il remonte dans la chambre dont il effectuait le déménagement : dix minutes à peine se sont écoulées, il redescend portant sur sa tête un lit complet, matelats, coussins, draps et couvertures. Il n'avait pas eu le temps de le défaire ; aussi sur le point de franchir le seuil, gêné par la porte qui était trop étroite, et ne voulant pas lâcher sa proie, faillit-il tomber à la renverse ; mais il reprit promptement son équilibre, se mit en marche et me fit signe de l'accompagner. Au détour de la rue, il se rapproche de moi et me dit à voix basse :

— Je crois que j'y retournerai une troisième fois, si tu veux tu monteras avec moi, tu m'aideras à décrocher les rideaux du lit et les grands de la croisée.

— C'est entendu, lui répondis-je, quand on couche sur la *plume de la Beauce* (la paille), des rideaux, c'est du luxe.

— Oui, c'est du lusque, reprit-il, en souriant ; par ainsi, assez causé, ne vas pas plus loin, je te prendrai en repassant.

Masson poursuit son chemin, mais à deux pas de là l'on nous arrête l'un et l'autre. Conduits d'abord au corps de garde et ensuite chez le commissaire nous sommes interrogés.

— Vous êtes deux di l'officier public à Masso (me désignant), quel est cet homme ? Sans doute un voleur comme toi.

— Quel est cet homme ? Est-ce que je le sais ? demandez-lui ce qu'il est ; quand je l'aurai vu encore une fois et puis celle-là, ça fera deux.

— Vous ne me direz pas que vous n'êtes pas de connivence, puisque l'on vous a rencontrés ensemble,

— Il n'y a pas de connivence, mon respectable commissaire : il allait d'un côté, je venais par l'autre, voilà tout à coup quand il passe à fleur de moi, je sens quelque chose qui me glisse, c'était un *auryer* (oreiller). Je lui dis comme ça : je crois qu'il va prendre un billet de parterre, ça serait de le relever, il le relève : là-dessus la garde est arrivée, on nous a *paumé* tous les deux ; c'est ce qui fait que je suis devant vous, et que je veux mourir si ce n'est pas la pure vérité. Demandez-lui plutôt.

La fable était assez bien trouvée, je n'eus garde de démentir Masson, j'abondai au contraire dans son sens ; enfin le commissaire parut convaincu. — Avez-vous des papiers ? me dit-il. J'exhibe un permis de séjour, qui est jugé fort en règle, et mon renvoi est aussitôt prononcé. Une satisfaction bien marquée se peignit dans les traits de Masson, lorsqu'il entendit ces mots : *Allez vous coucher*, qui m'étaient adressés : c'é-

tait la formule de ma mise en liberté, et il en était si joyeux, qu'il fallait être aveugle pour ne pas s'en apercevoir.

On tenait le voleur, il ne s'agissait plus que de saisir la recéleuse avant qu'elle eût fait disparaître les objets déposés chez elle : la perquisition eut lieu immédiatement, et surprise au milieu de témoignages matériels dont l'évidence l'accablait, la *Tête-de-Mort* fut enlevée à son commerce au moment où elle s'y attendait le moins.

Masson fut conduit au dépôt de la préfecture. Le lendemain, suivant un usage établi de temps immémorial, parmi les voleurs, lorsqu'un de leurs collaborateurs est *enflaqué*, je lui envoyai une miche ronde de quatre livres, un jambonneau, et un petit écu. On me rapporta qu'il avait été sensible à cette attention, mais il ne soupçonnait pas encore que celui qui lui faisait tenir le denier de la confraternité, était la cause de sa mésaventure. Ce fut seulement à la *Force* qu'il apprit, que *Jean-Louis* et *Vidocq* étaient le même individu : alors il imagina un singulier moyen de défense : il prétendit que j'étais l'auteur du vol dont il était accusé, et qu'ayant eu besoin de lui pour le transport des effets, j'étais allé le chercher; mais ce conte longuement développé devant la cour, ne fit pas fortune, Masson eut beau se prévaloir de son innocence, il fut condamné à la réclusion.

Peu de temps après j'assistais au départ de la chaîne, Masson, qui ne m'avait pas vu depuis son arrestation, m'aperçoit à travers la grille.

— Hé bien! me dit-il, vous voilà monsieur Jean Louis; c'est pourtant vous qui m'avez emballé. Ah! si j'avais su que vous étiez Vidocq, je vous en aurais payé des *oranges!*

— Tu m'en veux donc bien, n'est-ce pas? toi qui m'as proposé de t'accompagner?

— C'est vrai, mais vous ne m'avez pas dit que vous étiez *raille* (mouchard).

— Si je te l'avais dit, j'aurais trahi mon devoir, et, ça ne t'aurait pas empêché de *rincer la cambriole*, tu aurais seulement remis la partie.

— Vous n'en êtes pas moin un fichu coquin. Moi qui étais de si bon cœur! Tenez, j'aimerais mieux rester ici tant que l'âme me battra dans le corps, que d'être libre comme vous et de m'avoir déshonoré.

— Chacun son goût.

— Il est joli, votre goût!... un mouchard! c'est-ti pas beau?

— C'est toujours aussi beau que de voler; d'ailleurs, sans nous que deviendraient les honnêtes gens?

A ces mots, il partit d'un grand éclat de rire. Les honnêtes gens! répéta-t-il, tiens, tu me fais rire que je n'en ai pas l'envie (l'expression dont il se servit, était un peu moins congrue.) Les honnêtes gens! ce qui deviendraient?... tais-toi donc, ça ne t'inquiète guère; quand t'étais *au pré*, tu chantais autrement.

— Il y reviendra, dit un des condamnés qui nous écoutaient.

— Lui! s'écria Masson, on n'en voudrait pas; à la bonne heure un brave garçon! ça peut aller partout.

Toutes les fois que l'exercice de mes fonctions m'appelait à Bicêtre, j'étais sûr qu'il me faudrait essuyer des reproches de la nature de ceux qui me furent adressés par Masson. Rarement j'entrais en discussion avec le prisonnier qui m'apostrophait; cependant je ne dédaignais pas toujours de lui répondre, dans la crainte qu'il ne lui vint à l'idée, non que je le méprisais, mais que j'avais peur de lui. En me trouvant en présence de quelques centaines de malfaiteurs qui avaient tous plus ou moins à se plaindre de moi, puisque tous m'avaient passé par les mains ou par celles de mes agents, on sent qu'il m'était indispensable de montrer de la fermeté; mais cette fermeté ne me fut jamais plus nécessaire que le jour où je parus pour la première fois au milieu de cette horrible population.

Je ne fus pas plutôt l'agent principal de la police de sûreté, que, jaloux de remplir convenablement la tâche qui m'était confiée, je m'occupai sérieusement d'acquérir toutes les notions dont je pensais avoir besoin pour mon état. Il me parut utile de classer dans ma mémoire, autant que possible, les signalements de tous les individus qui avaient été repris de justice. J'étais ainsi plus apte à les reconnaître, si jamais ils venaient à s'évader, et à l'expiration de leur peine, il me devenait plus facile d'exercer à leur égard la surveillance qui m'était prescrite. Je sollicitai donc de M. Henry l'autorisation de me rendre à Bicêtre avec mes auxiliaires, afin d'examiner pendant l'opération du ferrement, et les condamnés de Paris et ceux de province, qui d'ordinaire venaient prendre le collier avec eux. M. Henry me fit de nombreuses observations pour me détourner d'une démarche dont les avantages ne lui semblaient pas aussi bien démontrés que l'imminence du danger auquel j'allais m'exposer,

— Je suis informé, me dit-il, que les détenus ont comploté de vous faire un mauvais parti. Si vous vous présentez au départ de la chaîne, vous leur offrez une occasion qu'ils attendent depuis long-temps; et ma foi! quelque précaution que l'on prenne, je ne réponds pas de vous. Je remerciai ce chef de l'intérêt qu'il me témoignait, mais en même temps j'insistai pour qu'il m'accordât l'objet de ma demande, et il se décida enfin à me donner l'ordre qu'il m'importait d'obtenir.

Le jour fixé pour le ferrement, je me transporte à Bicêtre, avec quelques-uns de mes agents. J'entre dans la cour, soudain des hurlements affreux se font entendre, des cris: *A bas les mouchards! à bas le brigand! à bas Vidocq!* partent de toutes les croisées, où les prisonniers, montés sur les épaules les uns des autres et la face collée contre les barreaux, sont rassemblés en groupe. Je fais quelques pas, les vociférations redoublent; de toutes parts l'air retentit d'invectives et de menaces de mort, proférées avec l'accent de la fureur : c'était un spectacle vraiment infernal que celui de ces visages de cannibales, sur lesquels se manifestaient par d'horribles contractions la soif du

sang et le désir de la vengeance. Il se faisait dans toute la maison un vacarme épouvantable; je ne pus me défendre d'une impression de terreur, je me reprochais mon imprudence, et peu s'en fallut que je ne prisse le parti de battre en retraite; mais tout à coup je sens renaître mon courage. — Eh quoi! me dis-je, tu n'as pas tremblé lorsque tu attaquais ces scélérats dans leurs repaires; ils sont ici sous les verroux et leur voix t'effraie! allons, dussions-nous périr, faisons tête a l'orage, et qu'ils ne puissent pas croire t'avoir intimidé!

Ce retour à une résolution plus conforme à l'opinion que je devais donner de moi, fut assez prompt pour ne pas laisser le temps de remarquer ma faiblesse : bientôt j'ai recouvré toute mon énergie; ne redoutant plus rien, je promène fièrement mes regards sur toutes les croisées, je m'approche même de celles du rez-de-chaussée. A ce moment, les prisonniers éprouvent un nouvel accès de rage; ce ne sont plus des hommes, ce sont des bêtes féroces qui rugissent; c'est une agitation, un bruit, on eût dit que Bicêtre allait s'arracher de ses fondements et que les murs de ses cabanons allaient s'entr'ouvrir. Au milieu de ce brouhaha, je fais signe que je veux parler; un morne silence succède à la tempête, on écoute : — Tas de canailles, m'écriai-je, que vous sert de brailler? C'est quand je vous ai *emballés* qu'il fallait, non pas crier, mais vous défendre. En serez-vous plus gras, pour m'avoir dit des injures? Vous me traitez de mouchard, eh bien! oui, je suis mouchard, mais vous l'êtes aussi, puisqu'il n'est pas un seul d'entre vous qui ne soit venu offrir de me vendre ses camarades, dans l'espoir d'obtenir une impunité que je ne puis ni ne veux accorder. Je vous ai livrés à la justice parce que vous étiez coupables. Je ne vous ai pas épargnés, je le sais; quel motif aurais-je eu de garder des ménagements? Y a-t-il ici quelqu'un que j'aie connu libre et qui puisse me reprocher d'avoir jamais *travaillé* avec lui? Et puis, lors même que j'aurais été voleur, dites-moi ce que cela prouverait, sinon que je suis plus adroit ou plus heureux que vous, puisque je n'ai jamais été pris *marron*. Je défie le plus malin de montrer un écrou qui constate que j'aie été accusé de vol ou d'escroquerie. Il ne s'agit pas d'aller chercher midi à quatorze heures, opposez-moi un fait, un seul fait, et je m'avoue plus coquin que vous tous. Est-ce le métier que vous désapprouvez? que ceux qui me blâment le plus sous ce rapport me répondent franchement, ne leur arrive-t-il pas cent fois le jour de désirer être à ma place?

Cette harangue, pendant laquelle on ne m'interrompit pas, fut couverte de huées. Bientôt les vociférations et les rugissements recommencèrent; mais je n'éprouvais plus qu'un seul sentiment, celui de l'indignation : transporté de colère, je devins d'une audace presque au-dessus de mes forces. On annonce que les condamnés vont être amenés dans la cour des fers : je vais me poster sur leur passage, au moment où ils se présentent à l'appel, et résolu à vendre chèrement ma vie, j'attends là qu'ils osent accomplir leurs menaces. Je l'avoue, intérieurement je désirais que l'un d'eux tentât de porter la main sur moi, tant m'animait le désir de la vengeance. Malheur à qu m'eût provoqué! mais aucun de ces misérables ne fit le moindre mouvement, et j'en fus quitte pour essuyer de foudroyants regards, auxquels je ripostai avec cette assurance qui déconcerte un ennemi. L'appel terminé, un bourdonnement sourd est le prélude d'un nouveau tumulte : on vomit des imprécations contre moi, *qu'il vienne donc! il reste à la porte,* répètent les condamnés en accollant à mon nom les épithètes les plus grossières. Poussé à bout par cette espèce de défi injurieux, j'entre avec un de mes agents, et me voilà au milieu de deux cents brigands, la plupart arrêtés par moi : *Allons, amis! courage!* leur criaient des cabanons où ils étaient enfermés les condamnés à la réclusion, *cernez le gros cochon, tuez-le, qu'il n'en soit plus parlé.*

C'était le cas où jamais de payer de front : — Allons, messieurs, dis-je aux forçats, tuez-le, on dira qu'il est venu au monde comme ça. Vous voyez qu'on vous donne de bons conseils : essayez. Je ne sais quelle révolution s'opéra alors dans leur esprit, mais plus je me trouvais en quelque sorte à leur discrétion, plus ils paraissaient s'appaiser. Vers la fin du ferrement, ces hommes, qui avaient juré de m'exterminer, s'étaient tellement radoucis que plusieurs d'entre eux me prièrent de leur rendre quelques légers services. Ils n'eurent pas à se repentir d'avoir compté sur mon obligeance, et le lendemain, à l'heure du départ, après m'avoir adressé leurs remerciements, ils me firent des adieux pleins de cordialité. Tous étaient changés du noir au blanc; les plus mutins de la veille étaient devenus souples, respectueux, du moins dans l'apparence, et presque rampants.

Cette expérience fut pour moi une leçon dont je n'ai jamais perdu le souvenir : elle me démontra qu'avec des gens de cette trempe, on est toujours fort quand on déploie de la fermeté: pour les tenir éternellement en respect, il suffit de leur en avoir imposé une seule fois. A partir de cette époque, je ne laissai plus passer un départ de la chaîne sans aller voir ferrer les condamnés; et, sauf quelques exceptions, il ne m'arriva plus d'être insulté. Les condamnés s'étaient accoutumés à me voir, si je ne fusse pas venu, il semblait qu'il leur eût manqué quelque chose; et en effet presque tous avaient des commissions à me donner. Au moment où ils tombaient sous l'empire de la mort civile, j'étais pour ainsi dire, leur exécuteur testamentaire. Chez le plus petit nombre, les ressentiments n'étaient pas effacés, mais rancune de voleur ne dure pas. Pendant dix-huit ans que j'ai fait la guerre aux *grinches*, petits ou grands, j'ai été souvent menacé; bien des forçats renommés pour leur intrépidité, ont fait le serment de m'assassiner aussitôt qu'ils seraient libres, tous ont été parjures et tous le seront. Veut-on savoir pourquoi? C'est que la première, la seule affaire pour un voleur, c'est de voler; celle-là l'occupe exclusivement. S'il ne peut faire autrement, il me tuera pour avoir ma bourse, ceci est du métier; il me tuera pour anéantir un témoignage

qui le perdrait, le métier le permet encore; il me tuera pour échapper au châtiment; mais quand le châtiment est subi, à quoi bon? Les voleurs n'assassinent pas à leur temps perdu.

CHAPITRE XXXV.

L'utilité d'un bon estomac. — Les hirondelles de la Grève. — Les fredaines de ces messieurs. — Il n'y a plus de *fiat* du tout. — Annette ou la bonne femme — *Vidocq enfoncé ;* pièce nouvelle. — Je joue le rôle de Vidocq. — Le *Grand Casuel.* — Je fais évader un voleur. — Les bas et le madras accusateurs. — Le soufflet et le marchand de vin. — Je suis arrêté. — Ma délivrance. — La chute du bandeau.

Une nuit dont j'avais passé la moitié dans les mauvais lieux de la Halle, espérant y rencontrer quelques voleurs, qui, dans un accès de cette bonhomie que produisent deux ou trois coups de *paff* versés à propos, se laisséraient *tirer la carotte* sur leurs affaires passés, présentes et futures, je me retirais assez mécontent d'avoir, au détriment de mon estomac, avalé en pure perte bon nombre de petits verres de cet esprit mitigé, auquel le *vitriol* donne du montant, lorsque, tout prêt du coin de la rue *des Coutures-Saint-Gervais*, j'aperçus plusieurs individus blottis dans des embrasures de portes. A la lueur des réverbères, je ne tardai pas à distinguer auprès d'eux des paquets dont on s'efforçait de dissimuler le volume, mais dont la blancheur indiscrète ne pouvait manquer d'attirer les regards. Des paquets à cette heure, et des hommes qui cherchent l'abri d'une embrasure, au moment où il ne tombe pas une goutte d'eau; il ne fallait pas une forte dose de perspicacité pour trouver, dans un tel concours de circonstances, tout ce qui caractérise une occurence suspecte. J'en conclus que les hommes sont des voleurs, et les paquets le butin qu'ils viennent de faire. — C'est bon, me dis-je, ne faisons mine de rien, suivons le cortége quand il se mettra en marche, et s'il passe devant un corps de garde, *enfoncé!*... dans le cas contraire; je les mène coucher chez eux, je prends leur numéro, et je leur envoie la police. Je file en conséquence mon nœud, sans paraître m'inquiéter de ce que je laisse derrière moi; à peine ai-je fait dix pas, l'on m'appelle : *Jean-Louis!* c'est la voix d'un nommé *Richelot* que j'avais souvent rencontré dans des réunions de voleurs : je m'arrête.

— Eh! bonsoir, Richelot, lui dis-je; que diable fais-tu à cette heure dans ce quartier? Es-tu seul? Comme tu as l'air effrayé!

— On le serait à moins, je viens de manquer d'être *enflaqué* sur le boulevard du Temple.

— Enflaqué! et pourquoi?

— Pourquoi! tiens, avance, vois-tu les amis et les *baluchons* (ballots)?

— Tu m'en diras tant! si vous êtes *fargués de camelotte grinchie*... (si vous êtes chargés de marchandise volée).

Je m'approche, soudain toute la bande se lève, et dès qu'ils sont debout, je reconnais *Lapierre*, *Commery, Lenoir* et *Dubuisson;* tous quatre s'empressent de me faire bon accueil et de me tendre la main de l'amitié.

Commery. Va, nous l'avons échappé belle, j'en ai encore le *palpitant* (le cœur) qui bat la générale; pose ta main là-dessus, sens-tu comme il fait tic-tac?

Moi. Ce n'est rien.

Lapierre. Oh! c'est que nous avons eu la *moresque* (la peur) d'une fière force : je sais bien que quand je m'ai senti les *verds* [1] au dos *le treffe me faisait trente et un.*

Dubuisson. Et par-dessus le marché, les *hirondelles de la Grève* [2] que nous nous sommes rendus nez à nez avec leurs chevaux, au détour, presque en face la Gaîté.

Moi. Que vous êtes *niolles* (bêtes)! Il fallait faire *gaffer un roulant pour y planquer les paccins* (il fallait faire stationner un fiacre, afin d'y placer les paquets). Vous n'êtes que des *pégriots* (mauvais voleurs).

Richelot. *Pégriots* tant que tu voudras; mais nous n'avons pas de roulant, et il faut se tirer de là, c'est pour ça que nous nous sommes jetés dans les petites rues.

Moi. Et où allez-vous maintenant? Si je puis vous être utile à quelque chose...

Richelot. Si tu veux marcher en éclaireur et venir avec nous jusque dans la rue Saint-Sébastien, où nous allons déposer ces *fredaines*, tu auras *ton fade* (ta part).

Moi. Avec plaisir, les amis.

Richelot. En ce cas, passe devant, et *allume* si tu *remouches la sime ou la patrarque* (et regarde si tu vois des bourgeois ou la patrouille.

Aussitôt Richelot et ses compagnons se saisissent des paquets, et je me porte en avant. Le trajet fut heureux, nous arrivâmes sans encombre à la porte de la maison; chacun de nous se déchausse pour faire moins de bruit en montant. Nous voici sur le palier du troisième : on nous attendait; une porte s'ouvre doucement et nous entrons dans une vaste chambre faiblement éclairée, dont le locataire, que je reconnais, est un garçon de chantier qui avait déjà été repris de justice : bien qu'il ne me connaisse pas, ma présence paraît l'inquiéter, et pendant qu'il aide à cacher les paquets sous le lit, je crois remarquer qu'il adresse à voix basse une question, dont la réponse hautement articulée me dévoile la teneur.

Richelot. C'est Jean-Louis, un bon enfant; sois tranquille, *il est franc.*

Le locataire. Tant mieux! il y a aujourd'hui tant

1. Fantassins de la garde de Paris dont l'uniforme était vert.
2. Dragons de Paris.

de *railles* et de *cuisiniers*, qu'il n'y a plus de *fiat* du tout.

LAPIERRE. Calme! calme! j'en réponds comme de moi, c'est un ami et un Français.

LE LOCATAIRE. Puisque c'est comme ça, je m'en rapporte. Là-dessus, buvons la goutte. (Il monte sur un espèce de tabouret, et passant son bras sur la corniche d'une vieille armoire, il en ramène une vessie pleine). La v'la *l'enflée*, c'est de *l'eau d'affe* (eau-de-vie), elle est toute *mouchique*, celle-là! c'est moi qui l'ai *entolée* (entrée); allons, *Jean-Louis*, à toi *l'entame*.

MOI. Volontiers (je verse dans un genieu verd, et je bois). C'est fichu! elle est bonne; ça fait du bien par où ça passe; à ton tour Lapierre, rince-toi le gosier.

Le genieu et la vessie passent de main en main, et quand chacun s'est suffisamment abreuvé, nous nous jetons sur le lit en travers, jusqu'au lendemain. Au petit jour, on entend dans la rue le cri d'un ramoneur (on sait que dans Paris, les savoyards sont les coqs des quartiers déserts).

RICHELOT (secouant son voisin). Eh! Lapierre, allons-nous chez la *fourgatte* (recéleuse)?

LAPIERRE. Laisse-moi dormir.

RICHELOT. Voyons, bouge-toi donc.

LAPIERRE. Vas-y seul, où emmène Lenoir.

RICHELOT. Viens plutôt, toi, qui lui a déjà *bloqui* (vendu), c'est plus sûr.

LAPIERRE. F...-moi la paix, j'ai trop sommeil.

MOI. Eh mon dieu! que vous êtes féniants! je vais y aller, moi, si vous voulez m'indiquer sa demeure.

RICHELOT. T'as raison, Jean-Louis, mais la *fourgatte* ne t'a pas encore vu, elle ne veut *fourguer* (recéler) qu'à nous. Puisque tu te proposes, nous irons ensemble?

MOI. Oui, à nous deux, ça fera qu'une autre fois elle connaîtra ma *frimousse*.

Nous partons. La *fourgatte* restait rue de Bretagne, n° 14, dans la maison d'un charcutier, qui vraisemblablement était le propriétaire. Richelot entre dans la boutique, et s'informe si madame *Bras* est chez elle; *oui*, lui répond-on et après avoir enfilé l'allée, nous grimpons l'escalier jusqu'au troisième. Madame Bras n'est pas sortie, mais elle tient à l'honneur, et ne veut absolument rien recevoir dans le jour. « Au moins, lui dit Richelot, si vous ne pouvez pas prendre à présent la marchandise, donnez-nous un à-compte : allez, c'est du bon butin, et puis vous savez que nous sommes honnêtes.

— C'est vrai, mais pour vos beaux yeux je ne puis pas me compromettre; revenez ce soir, la nuit tous chats sont gris. Richelot la prit par tous les bouts pour lui arracher quelques pièces, mais elle fut inexorable, et nous nous retirâmes sans avoir rien obtenu. Mon compagnon pestait, jurait; il fallait l'entendre.

— Eh! lui dis-je, ne croirait-on pas que tout est perdu? pourquoi te chagriner? Qui refuse muse : si elle ne veut pas, un autre voudra; viens avec moi chez ma *fourgatte*, je suis sûr qu'elle nous prêtera quatre ou cinq *tunes* de cinq *balles* (pièces de cinq francs).

Nous nous rendons rue Neuve-Saint-François, où j'avais mon domicile. D'un coup de sifflet, je me fais entendre d'Annette; elle descend rapidement, et vient nous rejoindre au coin de la vieille rue du Temple.

— Bonjour, madame.

— Bonjour, Jean-Louis.

— Tenez, si vous étiez bonne enfant, vous me prêteriez vingt francs, et ce soir je vous les rendrais.

— Oui, ce soir! si vous avez gagné quelque chose, vous irez à la Courtille.

— Non, je vous assure que je serai exact.

— C'est-il bien vrai? je ne veux pas vous refuser, venez avec moi, tandis que votre camarade ira vous attendre au cabaret du coin de la rue de l'*Oseille*.

Seul avec Annette, je lui donnai mes instructions, et lorsque je fus certain qu'elle m'avait bien compris, j'allai rejoindre Richelot au cabaret : Voilà, lui dis-je en lui montrant les vingt francs, ce qui s'appelle une *larque*, et une bonne!

— Parbleu! il n'y a qu'à lui *bloquir* les *paccins*.

— Est-ce qu'elle en voudrait? Elle ne *fourgue* que de la *blanquette*, des *bogues* et des *broquilles* (elle n'achète que de l'argenterie, des montres et des bijoux).

— C'est dommage, car c'est une bonne b..., c'est comme ça qu'il m'en faudrait une.

Après avoir vidé notre chopine, nous nous mîmes en route pour regagner le logis, où nous rentrâmes avec une oie normande de première taille et une assiette assortie à la Lyonnaise. Je mis en même temps l'argent en évidence, et comme il était destiné à nous ravitailler, notre hôte alla nous chercher douze litres de vin et trois pains de quatre livres. Nous avions si bon appétit que toutes ces provisions ne firent en quelque sorte que paraître et disparaître. La vessie ou *l'enflée* d'*eau d'aff*, fut pressée jusqu'à la dernière goutte. Notre réfection prise, on parla de procéder à l'ouverture des paquets; ils contenaient du linge magnifique, des draps, des chemises d'une finesse extrême, des robes garnies de superbes malines brodées, des cravates, des bas, etc.; tous ces objets étaient encore mouillés. Les voleurs me racontèrent qu'ils avaient fait cette capture dans une des plus belles maisons de la rue de l'Échiquier, où ils s'étaient introduits par une croisée, dont ils avaient brisé les barreaux de fer.

L'inventaire terminé, j'ouvris l'avis de faire divers lots, afin de ne pas tout vendre dans le même endroit J'insinuai qu'on leur donnerait autant pour chaque moitié que pour la totalité, et qu'il valait mieux deux fois qu'une. Les camarades se rangèrent de mon opinion, et l'on fit deux parts du butin. Maintenant il s'agissait d'opérer le placement : ils étaient déjà sûrs de la vente d'un lot, mais il leur fallait un acquéreur pour le surplus : un marchand d'habits, nommé la *Pomme-Rouge*, restant rue de la Juiverie, fut l'individu que je leur indiquai, Depuis longtemps il m'était signalé comme achetant du premier venu. Il se présentait une occasion de le mettre à l'épreuve, je ne voulais pas la laisser échapper ; car s'il succombait. le résultat de mes combinaisons était bien plus beau,

puisqu'au lieu d'un recéleur, j'en faisais arrêter deux, et que je faisais ainsi d'une pierre trois coups.

Il fut convenu qu'on ferait des offres à mon homme, mais on ne pouvait rien tenter avant la nuit, et jusque-là il y avait de quoi s'ennuyer mortellement. Que dire? parmi les voleurs, le commun des martyrs n'a pas assez de ressources dans l'esprit pour se tenir compagnie plus d'un quart d'heure. Que faire? les *grinches* ne font rien, quand ils ne *travaillent* pas, et quand ils *travaillent*, ils ne font rien. Cependant il faut tuer le temps, nous avons encore quelqu'argent devant nous, on vote du vin par acclamation, et nous voilà de nouveau occupés de fêter Bacchus. Les fils de Mercure boivent sec et dru; mais l'on ne peut pas toujours boire. Si encore les buveurs étaient comme le tonneau des Danaïdes, ouverts par un bout et défoncés par l'autre, le dégoût ne proviendrait pas de plénitude! Malheureusement chacun a sa capacité, et quand, entre la vessie et le cerveau, le fleuve dont l'embouchure est trop petite remonte vers sa source, il n'y a pas à dire mon bel ami, si l'on veut éviter le débordement, il faut chômer; c'est ce que firent nos compagnons. Comme ils pensaient avoir besoin de leur tête pour un peu plus tard, et que déjà un épais brouillard s'amoncelait sous la voûte osseuse qui couvre le souverain régulateur de nos actions, afin de ne pas perdre *la boussole*, ils cessèrent insensiblement de faire de leur bouche un entonnoir, et ne l'ouvrirent plus que pour japoter. De quoi s'entretenaient-ils? La conversation qu'ils eussent été très-embarrassés d'alimenter autrement roulait sur les camarades qui étaient au *pré*, sur ceux qui étaient en *gerbement* (en jugement). Ils parlaient aussi des *railles* (mouchards).

— A propos de *railles*, dit le garçon de chantier, vous n'êtes pas sans avoir entendu parler d'un fameux coquin, qui s'est fait *cuisinier* (mouchard), Vidocq; le connaissez-vous, vous autres?

TOUS ENSEMBLE (je fais chorus). Oui, oui, de nom simplement.

DUBUISSON. Je crois bien qu'on en parle! On dit qu'il vient du *pré* (bagne), où il était *gerbé* à 24 *longes* (condamné à 24 ans).

LE GARÇON DE CHANTIER. Tu n'y es pas, *couillé* (nigaud)! Ce Vidocq est un *grinche*, qui était pire qu'*à vioque* (à vie), à cause des ses évasions. Il est sorti, parce qu'il a promis de faire *servir l'zamis*. Ce n'est que pour ça qu'on le tient z'à Paris. C'est z'un malin; quand il veut faire *enflaqué z'un pègre*, il tâche pour se faire ami z'avec lui, et sitôt qu'il est z'ami, il lui *refile* des objets *grinchis* dans ses poches, et puis tout est dit; z'ou bein il *l'emmène* su z'une affaire, pour qu'il soit servi *marron*. C'est lui qui a *z'emballé Bailli*, *Jacquet* et *Martinot*. Oh mon Dieu oui! c'est lui; que je vous conte comme il les a *étourdis*.

ENSEMBLE (je fais encore chorus). Étourdis, que c'est bien dit!

LE GARÇON DE CHANTIER. Étant z'à boire avec un autre brigand comme lui, vous savez bien, le faubourien Riboulet, l'homme à Manon.

ENSEMBLE. Manon la Blonde?

LE GARÇON DE CHANTIER. C'est ça, juste. On parle de chose et d'autre. Vidocq dit comme ça qu'il vient du *pré*, qu'il voudrait trouver des amis pour *goupiner*. Les autres *coupent dans le pont* (donnent dans le panneau). Il les *entortille* si bien, qu'il les *mène* su zune affaire, rue du Grand-Zurleur, C'était censé qu'il ferait le *gaffe*. Le gaffe pour la *raille* (pour la police), car sitôt *fargués*, sitôt *marrons*. On les emmène tous, et pendant ce temps-là le gueusard *décare* (se sauve avec son camarade. Ainsi voilà comme il s'y prend pour faire tomber les bons enfants. C'est lui qui a fait *buter* (guillotiner) tous les chauffeurs, dont il était le premier en tête.

Chaque fois que le narrateur s'interrompait, nous nous rafraîchissions d'un coup de vin. Lapierre profitant d'une de ces poses, prend la parole.

— Qu'est ce qu'il nous *embête*? Il parle comme mon *C...hien* (dans la langue de ces messieurs, ces deux mots *embêter* et *chien* ont des synonymes, qu'ils employèrent, mais je m'abstiens de les rapporter); il veut *jaspiner*. Crois-tu que ça nous amuse? moi, je veux m'amuser.

— LE GARÇON DE CHANTIER. Qué don que tu veux faire toi? s'il y avait des *brêmes* (cartes), on pourrit *flouer* (jouer).

— LAPIERRE. Ah! ce que je veux faire, je veux jouer la *mislocq* (la comédie).

— LE GARÇON DE CHANTIER. Allons, Monsieur Tarma! (Talma)

— LAPIERRE. Est-ce que je peux jouer seul?

— RICHELOT. Nous t'aiderons, mais quelle pièce?

— DUBUISSON. La pièce de César, tu sais bien ous qu'il y en a z'un qui dit; le premier qui fut roi fut z'un sorda zheureux.

LAPIERRE. C'est pas tout ça, il faut jouer la pièce de *Vidocq enfoncé* après avoir vendu ses frères comme Joseph.

Je ne savais trop que penser de cette singulière boutade; cependant, sans me déconcerter, je m'écriai toup à coup, c'est moi qui ferai Vidocq. On dit, qu'il est gros, ça fera *ma balle* (ça me convient).

— T'es gros, me dit Lenoir, mais il est bien plus gros encore.

— C'est égal, observa Lapierre, Jean-Louis n'est pas trop mal comme ça; va, il pèse son poids.

— Allons, il ne faut pas tant de beurre pour un quarteron, se prit à dire Richelot en transportant une table dans un des coins de la chambre. Toi, Jean-Louis, et toi, Lapierre, plantez-vous là; Lenoir, Dubuisson et Etienne, ainsi s'appelait le garçon de chantier, vont se mettre à l'autre bout: ils feront l'z'*amis*, et moi, z'en face sur le *pieu* (lit), ous que je fais public.

— Quoi que c'est public? reprend Étienne.

— Eh oui! le monde, si t'entends mieux. Est-il buche, le garçon de chantier?

— Je suis t'un spectateur.

— Et non! fichu bête, c'est moi. T'es un *ami*; à ton posse, v'la le spectaque qui va commencer.

Nous sommes censés dans une guinguette de la

Courtille ! chacun cause de son côté, je me lève, et sous prétexte de demander du tabac, je lie conversation avec les amis de l'autre table, je lance quelques mots d'argot, on voit que *j'entrave* (que je suis au fait de la langue), on me fait un sourire d'intelligence que je rends, et il devient constant que nous sommes gens de même métier. Dès lors arrivent les politesses d'usage, c'est un verre de plus qu'il faut. Je déplore la dureté des temps. Je me plains de ne pouvoir *goupiner*: on me plaint, on se plaint. Nous entrons dans la période de l'attendrissement et de la pitié; je maudis *la raille* (la police), on la maudit aussi ; je peste contre le *quart d'œil* (le commissaire) de mon quartier qui ne *m'a pas à la bonne* (qui ne m'aime pas), les amis se regardent, ils délibèrent des yeux et se consultent sur l'opportunité ou les inconvénients de mon affiliation... On me prend la main, on me la presse, je *rends*; il est convenu qu'on peut compter sur moi. Ensuite vient la proposition.... Le rôle que je joue est, à quelques variantes près, celui que je jouerai incessamment... Seulement je charge un peu, en mettant des objets volés dans la poche des amis.... Alors se fait entendre une salve générale d'applaudissements, accompagnés de gros éclats de rire.... Bien *tapé!* bien *tapé!* s'écrient à la fois les acteurs et le témoin de cette scène.

— *Bien tapé*, je ne dis pas non, reprit Richelot, mais v'la le *Bourguignon* (le soleil) qui baisse, il est temps de *bloquir* (vendre), la pièce s'achèvera dans le *roulant* (fiacre), ou bien en revenant de *fourguer*. Je vais en chercher un, c'est-il votre sentiment, les autres?

— Oui, oui. Partons.

Le drame était en bon train, nous approchions de la péripétie, mais elle devait être toute autre que ces messieurs ne l'avaient prévue, car le dénoûment ne devait nullement répondre au titre de la pièce. Nous montâmes tous en voiture, et nous ordonnâmes au cocher d'arrêter au coin de la rue de Bretagne et de celle de Touraine. Le nommé Bras, l'un des recéleurs restait à quatre pas. Dubuisson, Commery et Lenoir mirent pied à terre, emportant avec eux la partie de marchandises qu'on était convenu de lui vendre.

Pendant qu'ils étaient à conclure le marché, je vis, en mettant la tête à la portière, qu'Annette avait parfaitement rempli mes intentions. Des inspecteurs que j'aperçus, les uns stationnant le nez en l'air comme pour chercher un numéro, d'autres se promenant de long en large, en manière de désœuvrés, ne rôdaient sans doute dans ces environs que parce qu'ils y avaient été appostés.

Après dix minutes d'attente, nous fûmes rejoints par les camarades qui etaient allés chez Bras; ils avaient retirés 125 francs d'objets qui valaient au moins six fois plus; n'importe, on tenait les noyaux et on n'était pas mécontent d avoir réalisé, tant on été pressé de jouir.

Il nous restait les paquets que nous avions réservés pour la *Pomme-Rouge*. Parvenus rue de la Juiverie, Richelot me dit: — Ah ça ! c est toi qui vas *bloquir*, tu connais le *fourçat*.

— Ça ne serait pas le plan, lui répondis-je, je lui dois de l'argent, et nous sommes brouillés.

Je ne devais rien à la *Pomme-Rouge*, mais nous, nous étions vus, et il savait bien que j'étais Vidocq ; il aurait donc été imprudent de me montrer : je laissai les amis arranger les affaires, et à leur retour comme l'apparition d'Annette dans le voisinage de la boutique, me donnait la certitude que la police était en mesure d'agir, je fis la motion de congédier le fiacre et d'aller souper dans le cabinet du *Grand-Casuel*, sur le quai Pelletier, au coin de la rue Planche-Mibray.

Depuis la visite chez la *Pomme-Rouge*, nous étions riches de quatre-vingts francs de plus, ainsi la somme à notre disposition était assez considérable pour que nous pussions tailler en plein drap, sans crainte de nous trouver à court ; mais nous n'eûmes pas le loisir de nous mettre en dépense : à peine avons-nous soufflé dans nos verres, que la garde entre, et après elle une kyrielle d'inspecteurs: il fallait voir comme à l'aspect des vétérans et des mouchards tous les visages s'allongèrent, ce ne fut qu'un cri : *Nous sommes servis*.... L'officier de paix Thibault nous invite à exhiber nos papiers ; les uns n'en ont pas, d'autres ne sont pas en regle, je suis du nombre de ces derniers. — Allons! commande l'officier de paix, assurez-vous de tous ces gaillards-là, ce qui est bon à prendre est bon à rendre. On nous attache deux à deux, et l'on nous emmène chez e commissaire. Lapierre était accouplé avec moi. — As-tu de bonnes jambes ? lui dis-je tout bas. — Oui, me répond-il, et quand nous sommes à hauteur de la rue de la Tannerie, tirant un couteau que j'avais caché dans ma manche, je coupe la corde. — Courage ! Lapierre, courage ! m'écriai-je. D'un coup de coude dans la poitrine, je renverse le vétéran qui me tenait sous le bras ; peut-être est-ce le même qui depuis est devenu la pâture de l'ours Martin ; que ce fût lui ou non, je m'esquive, et en deux enjambées je suis dans une petite ruelle qui conduit à la Seine. Lapierre me suit, et nous parvenons ensemble à gagner le quai des Ormes.

On avait perdu notre trace, j'étais enchanté de m'être sauvé, sans avoir été obligé de me faire reconnaître. Lapierre ne l'était pas moins que moi, car n'ayant pas encore eu le temps de la réflexion, il était loin de me supposer une arrière-pensée ; cependant, si j'avais favorisé son évasion, c'était dans l'espoir de m'introduire sous ses auspices dans quelqu'autre association de voleurs. En fuyant avec lui, j'éloignais les soupçons que ses compagnons et lui-même auraient pu concevoir à mon sujet, et je les maintenais dans la bonne opinion qu'ils avaient de moi. De la sorte, j'espérais me ménager de nouvelles découvertes : puisque j'étais agent secret, il était de mon devoir de me *brûler* le moins possible.

Lapierre était libre, mais je le gardais à vue, et j'étais prêt à le livrer du moment qu'il ne me serai plus utile.

Nous allâmes toujours courant jusque sur le port de l'Hôpital, où nous étant enfin arrêtés, nous en-

trâmes dans un cabaret pour prendre haleine et nous reposer. J'y fis venir une chopine afin de nous remettre les sens : Hein ! dis-je, à Lapierre, en v'là une fière de suée.

— Oh ! oui, elle est dure à avaler celle-là.

— Et encore plus à digérer, n'est-ce pas ?

— On ne m'ôtera pas de l'idée....

— Quoi ?

— Tiens, buvons.

Il n'eut pas plutôt vidé son verre, qu'il devint de plus en plus pensif : Non, non, reprit-il, on ne me l'ôtera pas de l'idée.

— Ah ça, voyons, explique-toi.

— Et quand je m'expliquerais.

— Tu as raison ; vas, tu ferais bien mieux de retirer les bas que tu as à tes pieds, et la cravate que est à ton cou.

Lapierre était à peu près dans la même tenue que le célèbre auteur *du pied de mouton,* lorsque, pour descendre dans le jardin du Palais Royal, il n'avait d'autre chaussure que les bas à jours et les souliers de satin blanc de sa maîtresse. Comme il me semblait apercevoir dans les yeux de l'ami ce point noir de la méfiance, qui, si l'on n'y prend garde, grandit avec tant de rapidité, j'étais bien aise de lui donner une de ces marques d'intérêt, dont l'effet est de rassurer un esprit ombrageux : tel était mon but, en lui conseillant de retrancher de sa toilette quelques objets de peu de valeur, que, pendant la revue du butin, ses associés et lui avaient immédiatement appliqués à leur usage

Madame Noël. — Page 170.

— Que veux-tu quej'en fasse, me dit Lapierre?

— On les jette à l'eau.

— Pas si bête ! des bas de soie tout neufs, et un madras qui n'est pas encore ourlé.

— Belles foutaises!

— *Tu planches* (tu veux rire), mon homme, jette donc les tiens.

Je lui fais observer que je n'avais rien sur moi qui pût me compromettre : Tu es comme les lièvres, ajoutai-je, tu perds la mémoire en courant, ne te souviens-tu pas qu'il n'y a pas eu de cravate pour moi, et avec des mollets de cette taille (je relevais mon pantalon), ne veux-tu pas que j'aille mettre des bas de femme? Bon pour vous autres qui irez au paradis en joie.

— Nous sommes montés sur des fiûtes, que tu veux dire? (en même temps s'étant déchaussé, il tournait et retournait les bas qu'il enveloppa dans le madras).

Les voleurs sont tout à la fois avares et prodigues : il sentait la nécessité de faire disparaître ces pièces de conviction, mais le cœur lui saignait de s'en défaire sans aucun profit pour lui. Ce qui est le produit du vol est souvent si chèrement payé, que le sacrifice en est toujours pénible.

Lapierre, voulut à toute force, vendre les bas et le madras; nous allâmes ensemble rue de la *Bûcherie*, les offrir à un marchand qui nous en donna quarante-cinq sous. Lapierre paraissait avoir pris son parti sur la catastrophe du *Grand-Casuel;* cependant il était contraint dans ses manières, et si je jugeais bien de ce qui se passait à son intérieur, malgré mes efforts pour me réhabiliter dans son opinion, je lui étais terriblement suspect. De semblables dispositions n'étaient guère favorables à mes projets; persuadé dès lors qu'il ne me restait qu'à en finir avec lui le plus promptement possible, je dis à Lapierre : — Si tu veux, nous irons souper à la place Maubert.

— Je le veux bien, me répond-il.

Je l'emmène aux *Deux-frères*, où je demande du vin, des côtelettes de porc frais et du fromage. A onze heures, nous étions encore attablés; tout le monde se retire, et l'on nous apporte notre compte, qui se monte à quatre francs cinquante centimes. Aussitôt je me fouille, — *Ma pièce de cinq francs! ma pièce de cinq francs!* où est-elle? Je m'en informe à toutes mes poches, je me tâte de la tête aux pieds: — Mon Dieu! je l'aurai perdue en courant; cherche, Lapierre, ne l'aurais-tu pas?

— Non, je n'ai que mes quarante-cinq sous, et pas un f..... avec.

— Donne toujours, je vais tâcher d'arranger ça avec les parents de la fille. J'offre au cabaretier deux francs cinquante centimes, tout en lui promettant de lui apporter le surplus le lendemain; mais il n'entend pas de cette oreille-là.

— Ah! vous croyez, nous dit-il, qu'il n'y a qu'à venir s'empiffrer ici et me payer ensuite en monnaie de singe.

— Mais, lui fis-je observer, c'est un accident qui peut arriver au plus honnête homme.

— Contes que tout cela! Quand on est désargenté on se le brosse, ou l'on prend un litre, et l'on ne va pas se taper un souper à *l'œil* (à crédit).

— Ne vous fâchez pas, mon brave; si cela accommodait les épinards, à la bonne heure.

— Allons! pas tant de raisons, payez-moi, ou je vais envoyer chercher la garde.

— La garde! tiens, voilà pour elle et pour toi, lui dis-je en accompagnant ces paroles d'un geste de mépris fort usité parmi les gens du peuple.

— Ah! gredin, ce n'est pas assez d'emporter ma marchandise, s'écrie-t-il en me mettant son poing sous le nez. — Ne frappe pas, répliquai-je à l'apostrophe, ne frappe pas, ou... Il s'avance, et de main de maître, je lui applique un soufflet.

Pour le coup, c'était une rixe; Lapierre prévoit que cela va devenir du vilain, il juge qu'il est temps de jouer des *fuseaux;* mais au moment où il se dispose à gagner plus au pied qu'à la toise, sauf à moi à me débarbouiller comme je pourrais, le garçon le saisit à la gorge en criant *au voleur!*

Mademoiselle Tonneau. — Page 17[illegible].

Le poste était à deux pas, les soldats accoururent, et, pour la seconde fois de la journée, nous voici placés entre deux rangées de ces chandelles de Maubeuge, dont la mèche sent la poudre à canon. Mon camarade essaya de faire comprendre au caporal qu'il n'y avait pas de sa faute, mais l'ancien ne se laissa pas fléchir, et l'on nous enferma au violon : dès lors, Lapierre devient taciturne triste et muet comme un père de la Trappe; il ne desserre plus les dents; enfin, vers les deux heures du matin, le commissaire fait sa ronde, il demande qu'on lui présente les personnes arrêtées, Lapierre paraît le premier, on lui dit qu'il sortira s'il consent à payer. On m'appelle à mon tour; j'entre dans le cabinet, je reconnais M. Legoix, il me reconnaît également; en deux mots je lui explique ce dont il s'agit, je lui indique l'endroit où ont été vendus les bas et la cravate, et tandis qu'il se hâte d'aller saisir ces objets indispensables pour faire condamner Lapierre, je retourne auprès de ce dernier. Il n'était plus silencieux.

— Le bandeau est tombé, me dit-il, je vois ce qu'il en est, c'est fait à la main.

— C'est bien! tu joues ton rôle, mais moi je te parlerai plus franchement, Oui, c'est fait à la main,

et si tu veux que je te le dise, je crois que c'est toi qui nous a fait *emballer*.

— Non, mon ami, ce n'est pas moi; j'ignore qui, mais je te soupçonne plus que qui que ce soit. A ces mots, je me fâche, il s'emporte; aux menaces succèdent les voies de fait, nous nous battons et l'on nous sépare. Dès que nous ne sommes plus ensemble, je retrouve ma pièce de cent sous, et comme le cabaretier n'avait pas porté en compte le soufflet qu'il avait reçu, elle me suffit non-seulement pour satisfaire à toutes ses réclamations, mais encore pour offrir à messieurs du corps de garde, je ne dirai pas le coup de l'étrier, mais cette petite goutte que le *péquin* paie volontiers. Ce tribut acquitté, il n'y avait plus de motif pour me retenir : je filai sans faire mes adieux à Lapierre, qui était bien recommandé, et le lendemain je sus que le succès le plus complet avait couronné mon œuvre : les deux époux *Bras* et *la Pomme-Rouge* avaient été surpris au milieu des preuves matérielles de l'infâme trafic auquel ils se livraient; on avait saisi sur les voleurs les effets qu'ils avaient immédiatement appliqués à leur usage, et ils avaient été contraints d'avouer... Lapierre seul avait tenté la voie de la dénégation; mais confronté au marchand de la rue de la Bûcherie, il finit par reconnaître l'homme, les bas et le madras accusateurs. Toute la bande, voleurs et recéleurs, fut écrouée à la Force, dans l'expectative du jugement : là ils ne tardèrent pas à apprendre que le camarade qui avait joué le personnage de *Vidocq enfoncé*, était *Vidocq l'enfonceur*. Grande fut leur surprise; comme ils durent s'en vouloir de s'être enferrés d'eux-mêmes avec un comédien de mon espèce! L'arrêt confirmé, tous furent dirigés sur le bagne. La veille de leur départ, j'étais présent lorsqu'on leur passa le fatal collier. En me voyant, ils ne purent s'empêcher de sourire.

— Contemple ton ouvrage, me dit Lapierre; te voilà content, gredin!

— Je n'ai du moins aucun reproche à me faire, ce n'est pas moi qui vous ai recommandé de voler. Ne m'avez-vous pas appelé? Pourquoi être si confiants? Quand on fait un métier comme le vôtre, il faut un peu mieux se tenir sur ses gardes.

— C'est égal, dit Commery, t'as beau en *coquer* (dénoncer) tu *rabattras au pré* (tu retourneras aux galères).

— En attendant, bon voyage! Retenez ma place, et si jamais vous revenez à *Pantin* (Paris), ne vous laissez plus prendre au traquenard.

Après cette riposte, ils se mirent à converser entre eux :

— Il se f... encore de nous, disait Richelot; c'est bon, je lui garde un chien de ma chienne.

— Pour ton honneur, ne parle pas, lui répliqua le garçon de chantier, c'est toi qui l'as amené. Puisque tu le connaissais, tu devais savoir *qu'il était à la manque* (capable de trahir).

— Eh oui! c'est Richelot qui nous vaut ça, soupira la Pomme-Rouge, sous le marteau, dont le coup déjà lancé faillit lui rompre la tête.

— Ne bouge donc pas, recommanda avec brutalité le serrurier de l'établissement. — Toujours est-il, reprit le recéleur, que c'est lui qui a *vendu la calebasse*, et que sans lui....

— Te tiendras-tu, mâtin? gare à *la caboche!*

Ces mots furent les derniers que j'entendis; mais en m'éloignant, je vis, à certains gestes, que le colloque s'animait de plus en plus. Que se disaient-ils? je n'en sais rien.

CHAPITRE XXXVI.

Allons à Saint-Cloud. — Les trompeuses amorces. — Le désordre d'une chambre à coucher. — Ce sont d'honnêtes gens dans le faubourg Saint-Marceau. — Sacrifice au dieu des ventrus. — La langue de monsieur Judas. — Le nectar du policien. — Les deux maîtresses. — Le contentement donne des ailes. — Un monologue. — La tradition. — La maîtresse d'un prince russe. — Le vieux sérail. — Les courtisanes. — L'arche sainte. — La tire-lire. — Haine aux épaulettes. — Les bons sentiments. — Le billet de loterie et la châsse de Sainte-Geneviève. — Pénélope. — Le serment des filles. — Louison la blagueuse. — Le monstre. — Une furie. — Devoir cruel. — Émilie au violon. — Philémonet Baucis. — Joséphine Réal. — Réflexions philosophiques sur la concorde et sur la mort. — Un traître puni. — Une mise en liberté. — Réponse aux critiques.

Dans l'été de 1812, un voleur de profession, nommé *Hotot*, qui aspirait depuis longtemps à se faire réintégrer dans l'emploi d'agent secret, qu'il avait exercé avant mon admission dans la police, vint m'offrir ses services pour la fête de Saint-Cloud. On sait que c'est l'une des plus brillantes des environs de Paris, et que, vu l'affluence, les filous ne manquent jamais de s'y rendre en grand nombre. Nous étions au vendredi, lorsque Hotot fut amené chez moi par un camarade. Sa démarche me parut d'autant plus extraordinaire, que précédemment j'avais donné sur son compte des renseignements par suite desquels il avait été traduit devant la cour d'assises. Peut-être ne cherchait-il à se rapprocher de moi que pour être plus à portée de me jouer quelque mauvais tour : telle fut ma première pensée; toutefois je lui fis bon accueil, et lui témoignai même ma satisfaction de ce qu'il n'avait pas douté de ma volonté de lui être utile. Je mis tant de sincérité apparente dans mes protestations de bienveillance à son égard, qu'il lui fut impossible de ne pas laisser pénétrer ses intentions, un changement subit qui s'opéra dans sa physionomie me convainquit tout d'un coup qu'en acceptant sa proposition, je favorisais des projets dont il n'avait pas l'envie de me faire confidence. Je vis qu'il s'applaudissait intérieurement de m'avoir pris pour dupe. Quoi qu'il en soit, je feignis d'avoir en lui la plus grande confiance, et il fut convenu entre nous que le surlendemain dimanche, il irait à deux heures se poster aux environs du bassin principal, afin de nous signaler des voleurs de sa connaissance qui, m'avait-il dit, viendraient *travailler* dans cet endroit.

Le jour fixé, je me rendis à Saint-Cloud avec les deux seuls agents qui fussent alors sous mes ordres.

En arrivant au lieu désigné, je cherche Hotot, je me promène en long, en large; j'examine de tous les côtés, point d'Hotot; enfin, après une heure et demie d'attente, perdant patience, je détache un de mes estafiers dans la grande allée, en lui recommandant d'explorer la foule, afin de tâcher d'y découvrir notre auxiliaire, dont l'inexactitude m'était tout aussi suspecte que le zèle.

L'estafier cherche une heure entière; las de parcourir dans tous les sens le jardin et le parc, il revient, et m'annonce qu'il n'a pu rencontrer Hotot. Un instant après, je vois accourir ce dernier, il est tout en nage: — Vous ne savez pas, nous dit-il, je viens d'*amorcer six grinches*, mais ils vous ont aperçus, et ils ont décampé; c'est fâcheux, car ils *mordaient*, mais ce qui est différé n'est pas perdu, je les rejoindrai une autre fois.

J'eus l'air de prendre ce conte pour argent comptant, et Hotot fut bien persuadé que je ne révoquais pas en doute sa véracité. Nous passâmes ensemble la plus grande partie de la journée, et ne nous quittâmes que vers le soir. Alors j'entrai au poste de la gendarmerie, où les officiers de paix m'apprirent que plusieurs montres avaient été volées, dans une direction tout opposée à celle dans laquelle, d'après les indications d'Hotot, s'était exercée notre surveillance. Il me fut démontré, dès lors, qu'il nous avait attirés sur un point, afin de pouvoir manœuvrer plus à son aise sur un autre. C'est une vieille ruse qui rentre dans la tactique des diversions et des faux avis donnés par des voleurs pour n'avoir pas à craindre la police.

Hotot, à qui je me gardai bien de faire le moindre reproche, imagina que j'étais complétement sa dupe; mais si je ne disais rien, je n'en pensais pas moins, et tout en lui faisant amitié de plus en plus, tandis qu'il méditait de réitérer l'espièglerie de Saint-Cloud, je me réservais de l'enfoncer à la première occasion. Notre liaison étant en bon train, elle se présenta plutôt que je n'aurais osé l'espérer.

Un matin, en revenant avec Gaffré du faubourg Saint-Marceau, où nous avions passé la nuit, il me prit la fantaisie de faire, à l'improviste, une visite à l'ami Hotot. Nous n'étions pas loin de la rue *Saint-Pierre-aux-Bœufs*, où il demeurait. Je propose à mon camarade de veille d'y venir avec moi, il consent à m'accompagner; nous montons chez Hotot, je frappe, il ouvre, et paraît surpris de nous voir. — Un tel miracle! à cette heure.

— Cela t'étonne, lui dis-je, nous venons te payer la goutte.

— Si c'est ça, soyez les bienvenus. En même temps, il se renfonce dans son lit. Où est-elle cette goutte?

— Gaffré va nous faire le plaisir d'aller la chercher. Je fouille dans ma poche, et comme Gaffré, en sa qualité de juif, était moins avare de ses pas que de son argent, il se charge volontiers de la commission, et descend. Pendant son absence, je remarquai que Hotot avait l'air fatigué d'un homme qui s'est couché plus tard ou plus matin que de coutume, la chambre était en outre dans cet état de désordre qui tient à une circonstance extraordinaire; ses vêtements, plutôt jetés qu'ils n'avaient été posés, semblaient avoir reçu une averse; ses souliers étaient couverts d'une boue blanchâtre et encore humide. Pour ne pas conclure de tous ces indices que Hotot venait de rentrer, il eût fallu ne pas être Vidocq. Pour le moment, je ne tirai pas d'autre conséquence; mais bientôt mon esprit se promène de conjectures en conjectures, et je conçois des soupçons que je me garde bien d'exprimer; je ne veux pas même être curieux, c'est-à-dire, indiscret, et, de crainte d'inquiéter notre ami, je ne lui adresse pas la moindre question. Nous parlons de la pluie et du beau temps, mais plus du beau temps que de la pluie, et quand il ne nous reste plus rien à boire, nous nous retirons.

Une fois dehors, je ne pus m'empêcher de communiquer à Gaffré les remarques que j'avais faites; — Ou je me trompe fort, lui dis-je, ou il a découché; il y a quelqu'expédition en l'air.

— Je le crois, car ses habits sont encore mouillés, et puis ses escarpins sont-il crottes! Oh! il n'a pas marché dans la poussière.

Hotot ne songeait guère que nous nous entretenions de lui, cependant les oreilles durent lui corner. *Où est-il allé? qu'a-t-il fait?* nous demandions-nous l'un à l'autre; peut-être *est-il affilié à quelque bande.* Gaffré n'était pas moins intrigué que moi, et il s'en fallait que les suppositions qui lui venaient à l'idée fussent favorables à la probité d'Hotot.

A midi, selon l'usage, nous allâmes rendre compte de nos observations de la nuit; notre rapport était fort peu intéressant; le mot *néant* y était écrit tout du long. — Ah! nous dit M. Henry, ce sont d'honnêtes gens dans le faubourg Saint-Marceau! j'aurais été bien mieux avisé de vous envoyer sur le boulevard Saint-Martin; il paraît que messieurs les voleurs de plomb recommencent leur jeu, ils en ont enlevé plus de quatre cent cinquante livres dans un bâtiment en construction. Le gardien, qui les a poursuivis sans pouvoir les atteindre, assurent qu'ils étaient au nombre de quatre; c'est pendant la grande pluie qu'ils ont fait le coup.

— Pendant la grande pluie! parbleu! m'écriai-je, vous connaissez un des voleurs.

— Et qui donc?

— Hotot.

— Celui qui a servi la police, et qui demande à y rentrer?

— Celui-là même. »

Je racontai à M. Henry mes remarques du matin, et comme il resta convaincu que j'avais raison, je me mis aussitôt en campagne, afin de changer promptement en évidence ce qui n'était encore que présomptions. Le commissaire du quartier où avait été commis le vol, se transporta avec moi sur les lieux, et nous trouvâmes dans un endroit du sol l'empreinte très profonde de deux souliers ferrés: la terre s'était affaissée sous le poids d'un homme. Ces vestiges pouvaient fournir de précieuses indications, on prit des précautions pour qu'ils ne fussent pas effacés, j'étais presque certain qu'ils s'adapteraient parfaitement à

la chaussure de Hotot, j'engageai en conséquence Gaffré à venir avec moi chez lui, et afin de pouvoir procéder à la vérification, à l'insu du coupable, j'imagine un moyen que voici: arrivés au domicile de Hotot, nous faisons un train d'enfer à sa porte.—Lève-toi donc, lève-toi donc, nous apportons la pâtée. Il s'éveille, donne un tour de clef et nous entrons en chancelant, comme des individus qui ont un peu plus qu'un commencement d'ivresse. Eh bien! dit Hotot, je vous en fais mon compliment, vous avez chauffé le four de bonne heure.

— C'est pour ça, mon ami, lui répliquai-je, que nous venons pour enfourner. Toi qui es si malin, ajoutai-je, en lui montrant sous son enveloppe une emplète que nous avions faite en route, devine ce qu'il y a là dedans.

— Comment veux-tu que je devine? Alors déchirant un des coins du papier, je mets à découvert les pattes d'une volaille.

— Ah, sacredieu! s'écrie-t-il, c'est un dindon.

— Eh oui, c'est ton frère..., et comme tu le vois, c'est aux pieds qu'on connait ces animaux-là, comprends-tu l'*apologe* à présent?

— Qu'est-ce qu'il dit?

— Je dis qu'il est rôti.

— Oh bah! vous vous serez fait gourer, de la venaison!

— De la venaison! tiens, sens-moi ça plutôt. Je lui passe la volaille, et tandis qu'il la flaire et la retourne dans tout les sens, Gaffré se baisse, ramasse les souliers et les fourre dans son chapeau.

— Et combien que ça coûte, ste bête?

— *Un rondin, deux balles* et *dix Jacques*.

— N.. de D...! sept livres dix sous! c'est le prix d'une paire de souliers.

— Comme tu dis, mon homme, repartit l'escamoteur en se frottant les mains.

— Ce n'est pas l'embarras, il y a de quoi mordre; et puis l'odeur, elle est fameuse. c'est-t'i alléchant!... Ce sacré Jules! c'est à faire à lui.

— N'est-ce pas que je m'y connais?

— C'est vrai; qu'est-ce qui découpe? d'abord je ne fais rien, moi.

— Bien entendu, nous te servirons; il y a t-il un couteau dans la cassine?

— Oui, cherche dans le tiroir de la commode.

Je trouve en effet un couteau; maintenant, il s'agit de trouver un prétexte de sortie pour Gaffré. — Ah ça, lui dis-je, pendant que je mettrai le couvert, tu vas me faire un plaisir, c'est d'aller dire chez moi qu'on ne m'attende pas pour dîner.

— C'est ça, et puis vous me casserez le ventre. Oh! non, pas de ça, je ne quitte pas la place avant d'avoir gobé les vivres.

— Nous ne les goberons pas sans boire.

— Aussi vais-je faire monter du liquide.

— Il ouvre la croisée et appelle le marchand de vin. De cette façon, il n'y a pas mèche à me faire la queue.

Gaffré était comme la plupart des agents de police, sauf *la manque* (la perfidie), bon enfant, mais un *peu licheur*, c'est-à-dire gourmand comme une chouette. Chez lui, la gueule passait toujours avant le métier, aussi, bien qu'il eut pincé les souliers, ce qui était l'important de l'affaire, je vis qu'il serait impossible de le décider à abandonner le terrain, tant qu'il n'aurait pas pris sa part du déjeuner. Je me hâtai donc de dépecer l'oiseau, et quand le vin fut arrivé: —Allons, à table, dis-je à mon gastronome, chique et vas-t'en.

La table était le lit de Hotot, sur lequel, sans autre fourchette que celle du père Adam, nous fîmes à ce dieu qui est en nous, c'est-à-dire au dieu des *Ventrus*, députés ou non, un sacrifice à la manière des anciens. Nous mangions comme des ogres, et le repas fut promptement terminé.— Actuellement,me dit Gaffré, je puis marcher; je ne sais pas si tu es comme moi, mais quand le soleil me luit dans l'estomac, je ne suis bon à rien: quand le coffre est plein, c'est différent.

— En ce cas, file.

— C'est ce que je fais.

Aussitôt il prend son chapeau, et s'en va.

—Ah! le voilà parti, dit Hotot, du ton d'un homme qui n'était pas fâché d'être seul un instant avec moi. Eh bien! mon ami Jules, reprit-il, il n'y aura donc jamais de place pour Hotot.

— Que veux-tu? il faut prendre patience, ça viendra.

— Il ne tiendrait pourtant qu'à toi de me donner un bon coup d'épaule; M. Henry t'écoute, et si tu lui disais deux mots....

— Ce ne sera pas pour aujourd'hui, car je m'attends à un galop soigné; Gaffré ne l'échappera pas non plus, car voici deux jours que nous ne sommes pas allés au rapport.

Ce mensonge n'était pas fait sans intention: il ne fallait pas que Hotot pu me croire informé du vol auquel je présumais qu'il avait participé: il étaitsans défiance, je l'entretenais dans cette sécurité, et, dans la crainte qu'il ne songeât à se lever, je ramenai la conversation sur les points qui l'intéressaient le plus. Il me parla successivement de plusieurs affaires.—Ah! me dit-il en soupirant, si j'étais assuré de rentrer à la police avec un traitement de douze à quinze cents *balles*, j'en pourrais fournir de ces renseignements!... avec cela que je tiens en ce moment un petit vol avec effraction, ce serait un vrai cadeau à faire à M. Henry.

— Ah oui!

Eh oui, dis donc! trois voleurs, *Berchier*, dit *Bicêtre*, *Caffin* et *Linois*, que je réponds de lui donner *marons*; aussi sûr comme toi et moi ça fait deux.

— Si tu le peux, que ne parles-tu? ça te ferait une belle entrée de jeu?

— Je sais bien, mais....

— N'as-tu pas peur de me mettre en avant? Si tu rends des services, sois tranquille, je me fais fort de te faire admettre.

— Ah! mon ami, tu me mets du baume dans le sang; tu me ferais admettre?

— Vas, ce n'est pas difficile.

— Là-dessus, buvons un coup, s'écria Hotot, comme transporté de joie.

— Oui, buvons, à ta réception prochaine!
— Plutôt aujourd'hui que demain. »

Hotot était enchanté, il se faisait déjà un plan de conduite; il formait des rêves de bonheur; il avait dans les jambes ces inquiétudes de l'espoir, qui s'agite à la perspective d'une jouissance prochaine: je tremblais qu'il ne voulût descendre de son lit; enfin on frappe: c'est Gaffré, tenant à la main une demi-bouteille d'eau-de-vie qu'Annette lui a remise. *Traiffe*, me dit en entrant mon collègue l'israélite, dans cet argot hébreux, qui était sans doute la langue favorite de notre patron, monsieur Judas. *Traiffe* ou *maron* sont une seule et même chose. Comme je me pique d'être un hébraïsant de bonne force, je compris de suite et vis à qui j'avais à faire. Tandis que je versais au néophyte le nectar du *policien*, Gaffré remit en place les souliers. Nous continuâmes de causer et de boire, et avant de nous retirer, je sus que le vol du plomb était celui dont Hotot se proposait de signaler les auteurs. Le père Bellemont, ferrailleur, rue de la Tannerie, fut le réceleur qu'il me désigna.

Ces détails étaient intéressants, je dis à Hotot que j'allais sur-le-champ en donner connaissance a M. Henry, et lui recommandai de s'informer de l'endroit où les trois voleurs avaient couché. Il me promit de m'indiquer leur gîte, et quand nous fûmes convenus de nos faits, nous nous séparâmes. Gaffré ne m'avait pas quitté. — Eh! bien me dit-il, c'est lui, les souliers s'adaptent parfaitement; c'est que l'empreinte est si profonde! En sautant par la croisée, il aura pesé de tout son corps. Ceci était l'explication du mot *traiffe*, je n'en avais que faire. Déjà je m'étais rendu compte de la conduite de Hotot, et je concevais très-bien le rôle qu'il voulait jouer. D'abord, il était clair qu'il avait commis le vol dans l'intention d'en tirer un produit, mais il chassait deux lièvres à la fois; et en dénonçant ses complices, il atteignait un second but, celui de se rendre intéressant aux yeux de la police, afin d'obtenir d'être réemployé. Je frémis en pensant aux conséquences d'une combinaison pareille. Le scélérat! me dis-je en moi-même, je ferai en sorte qu'il reçoive la récompense de son crime; et si le malheureux qui l'ont secondé dans son expédition sont condamnés, il est trop juste qu'il partage leur sort. Je n'hésitai pas à le croire le plus coupable de tous: d'après ce que je savais de son caractère, il me semblait fort probable qu'il les eût entraînés uniquement pour se ménager l'occasion de manigancer ce qu'on appelle une *affaire*, j'allais même jusqu'à penser qu'il se pourrait bien qu'ayant volé seul, il eût trouvé convenable d'accuser de son méfait des individus que leur immoralité rendait suspects. Dans chacune de ces hypothèses, Hotot était toujours un grand coquin; je résolus d'en délivrer la société.

Je savais qu'il avait deux maîtresses, l'une Émilie Simonet, qui avait eu plusieurs enfants de lui, et avec laquelle il vivait maritalement; l'autre Félicité Renaud, fille publique, qui l'aimait à l'adoration. Je songeai à tirer parti de la rivalité de ces deux femmes, et cette fois ce fut par la jalousie que je me proposais de faire tenir le flambeau qui devait éclairer la justice. Hotot était déjà gardé à vue. Dans l'après-midi, je suis averti qu'il est aux Champs-Élysées avec *Félicité*, je vais l'y rejoindre, et le prenant à part, je lui confie que j'ai besoin de lui pour une affaire de la plus haute importance.

— Vois-tu, lui dis-je, il s'agit de te faire arrêter pour être conduit au dépôt, où tu tireras la *carotte* à un *grinche* que nous allons emballer ce soir. Comme tu seras au violon avant lui, il ne se doutera pas que tu es un *mouton*, et quand on l'amènera, il te sera plus facile de te lier avec lui.

Hotot accepta la proposition avec enthousiasme. — Ah! soupira-t-il, me voilà donc mouchard! Va, tu peux compter sur moi; mais il faut auparavant que je dise adieu à Félicité. Il retourna vers elle, et comme l'heure des séductions nocturnes ou de la croisière en plein-vent approchait, elle ne le gourmanda pas de ce qu'il la quittait trop tôt.

A présent que tu es débarrassé de ta particulière, je vais te donner tes instructions : Tu sais bien la petite tabagie qui est sur le boulevard Montmartre, en face le théâtre des Variétés?

— Oui; Brunet?

— Justement : tu vas aller là; tu te placeras dans le fond de la boutique, avec une bouteille de bière, et quand tu verras entrer deux des inspecteurs de l'officier de paix Mercier... Tu les connaîtras bien!

— Si je les reconnaîtrais! c'est à moi que tu demandes ça, un ancien troupier? »

— Puisque tu les reconnaitras, c'est bon; quand ils entreront, tu leur feras signe que c'est toi : vois-tu, c'est pour qu'ils ne te confondent pas avec un autre.

— Sois tranquille, ils ne me confondront pas.

— Sais-tu que ce serait désagréable, s'ils allaient empoigner un bourgeois?

— Il n'y aura pas de méprise : est-ce que je ne serai pas là? et puis le signe. Ce signe, c'est tout.

— Tu as bien compris?

— Ah! mais, dis donc, me prends-tu pour un cornichon? Je ne leur laisserai pas seulement le temps de chercher des yeux.

— C'est ça. D'abord, ils ont la consigne : sitôt qu'ils t'apercevront, ils savent ce qu'ils doivent faire; ils t'arrêteront et te conduiront au poste du Lycée, où tu resteras deux ou trois heures; c'est afin que celui que tu dois confesser t'ait déjà vu au violon, et qu'en te revoyant ensuite au dépôt, il n'en soit pas étonné.

— Ne t'inquiète pas, Je *battrai* si bien, que je défie le plus malin de ne pas me croire *emballé* pour tout de bon. Au surplus, tu verras si je suis à mon article. Il tôpait de si bonne foi, que véritablement je regrettais d'être obligé de le tromper de la sorte; mais en me retraçant sa conduite à l'égard de ses camarades, cette velléité de pitié que j'avais ressentie un instant se dissipa sans retour. Il me donne la main, et le voilà parti : il marche avec la vélocité de la satisfaction, la terre ne le porte plus. De mon côté, non moins rapide que lui, je vole à la préfecture, où je trouve les inspecteurs que j'avais annoncés; l'un d'eux

était le nommé *Cochois*, aujourd'hui gardien à Bicêtre : je leur dis de quelle manière ils doivent agir, et je les suis. Ils entrent dans la tabagie.

A peine en ont-ils franchi le seuil, Hotot, fidèle à la recommandation que je lui ai faite, s'indique du doigt, en montrant sa poitrine, comme un homme qui dit c'est moi; à ce signe, les inspecteurs vont droit à lui et l'invitent à leur exhiber ses papiers de sûreté; Hotot, fier comme Artaban, leur répond qu'il n'en a pas.— En ce cas, lui disent-ils, vous allez venir avec nous. Et pour l'empêcher de fuir, si par hasard il lui en prenait la fantaisie, on l'attache avec des cordes. Pendant cette opération, une sorte de contentement intérieur se peignait dans les regards de Hotot : il était heureux de se sentir garotté; il bénissait ses liens, il les contemplait presque avec amour; car, suivant lui tout cet appareil de précaution n'existait que pour la forme; et au fond, comme je ne sais plus trop quel philosophe de l'antiquité, il pouvait se vanter d'être *libre dans ses chaînes;* aussi disait-il tout bas aux inspecteurs : — Le diable m'enlève si je me sauve ! *Les palettes et les paturons ligotés* (les mains et les pieds attachés) ! on ne s'y prendrait pas autrement pour ficeler un *enfant de chœur* (pain de sucre) : c'est fort bien, c'est ce qui s'appelle *goupiner* (travailler).

Il était environ huit heures du soir lorsque Hotot fus mis au violon; à onze heures, on n'avait pas encore amené l'individu qu'il devait confesser; ce retard lui parut extraordinaire. Peut-être cet individu s'était-il dérobé à la poursuite, peut-être avait-il avoué, Dès lors le secours du *mouton* devenait inutile; j'ignore quelles conjectures formait le prisonnier; tout ce que je sais, c'est qu'à la fin, ennuyé de ce qu'on ne venait pas, et imaginant qu'on l'avait oublié, il pria le chef du poste de faire prévenir le commissaire de police qu'il était encore là.— S'il est là, qu'il y reste, dit le commissaire, cela ne me regarde pas. Et cette réponse, transmise à Hotot, ne réveilla en lui d'autre idée que celle de la négligence des inspecteurs. — Si encore j'avais soupé, répétait-il, avec l'accent comico-piteux de cette larmoyante gaieté qui est moins touchante que risible : ils s'en moquent; peut-être bien qu'ils sont dans un coin à s'empâter, et moi je suis ici à siffler la linotte. Deux ou trois fois il appela, tantôt le caporal, tantôt le sergent, pour leur conter ses doléances; il n'y eut pas jusqu'à l'officier de garde qu'il ne suppliât de le laisser sortir.— Je reviendrai, s'il le faut, lui protestait-il; que risquez-vous, puisque je ne suis emballé que *pour la frime?*

Malheureusement l'officier, qui nous rapporta le lendemain ces détails, était un de ces incrédules dont l'obstination est désespérante. Hotot n'était tourmenté que par son appétit; pour les gens qui croient aux remords, c'était bien une présomption d'innocence, mais pour les gens qui ne croient qu'aux *ficelles*... La fatalité voulut que monsieur l'officier fût de ce nombre; et puis, comme il lui était interdit de rien prendre sur lui, quelque envie qu'il en aurait eue; il tira une bonne fois le verrou sur Hotot, qui, ne pouvant revenir à l'étourderie des inspecteurs, faisait entendre à travers la porte ce monologue entrecoupé, où se peignaient des alternatives tout à fait grotesque de résignation et d'impatience.

— Oh ! mais, c'est un peu fort de café, sans compter le marc; ils m'y laisseront passer la nuit !...; impossible, ils vont venir..... Pas plus d'inspecteurs que de beurre sur la main... P'têtre qui se seront trouvés a retardés... Que je voudrais être derrière eux, comme je te les remuerais !...; s'il n'y a pas de leur faute, il n'y a rien à dire... Décidément, ils m'ont planté là pour raverdir..... Cependant, tant qu'on n'aura pas amené ma nouvelle connaissance... Oh ! pour le coup, c'est se f..... du pauvre monde.... Dans le fait, s'il n'est pas empoigné, ils ne peuvent pas non plus..... Il n'y a pas de bons sens, moi qui n'ai rien pris depuis que je suis levé... Allons ! messieurs, quand il vous plaira, à votre aise, je suis là... Sont-ils chiens ! sont-ils chiens !... On ne fait pas toujours ce qu'on veut... Coquin de sort ! C'en est-il là d'une sévère ?... sévère ou non, je suis bloqué; quand je m'en mangerais... Ne parlons pas de manger.... Comme mes boyaux crient....; parbleu ! ils crieraient à moins : à la fin, c'est que ça crie vengeance !... Au fait c'est l'état du métier; j'en ai l'étrenne....; oui, je suis joliment étrenné, il faut en convenir... Est-ce qu'ils se seraient fait casser la gueule ?... Le tour est fameux, par exemple.... Jeûne, mon cadet, jeûne; comme c'est régalant !.. Bah ! bah ! on ne meurt pas pour mal avoir, je déjeunerai mieux demain.... Je gagerais qu'ils s'en tapent une culotte, les gredins !... Si je les tenais....; ce n'est pas l'embarras, la farce; elle est bonne... Non d'un D... ! triple nom d'un D.... Eh bien ! qu'est-ce qu'y a, garçon, tu te fâches... A la force aussi, la faim fait sortir le loup du bois...; sors donc, sors donc...., comme c'est facile...; si encore j'avais mon dindon d'à ce matin...; si mon ami Jules était ici.... il ne sait pas, car s'il savait....

Hotot disait comme le peuple, *si le roi savait;* mai tandis qu'il déplorait mon ignorance, et qu'il était si loin de prévoir les suites d'une arrestation qu'il supposait simulée, explorant les petites rues aux alentours de la place du Châtelet, j'avais rejoint *Emilie Simonet,* dans l'un de ces misérable taudis, où, pour l'agrément des petites bourses, une dame de maison tient des liqueurs et des filles, qui s'amènent mutuellement la pratique et se servent d'enseigne sans être de meilleur aloi les unes que les autres. Ici les liqueurs sont comme l'entrée secrète du bureau de loterie, un moyen de tromper l'espion; l'amateur honteux s'introduit sous le prétexte de prendre un petit verre, et il s'empoisonne deux fois. C'est dans ces espèces de cafés borgnes que les rebuts de la prostitution s'amoncèlent, et s'écoulent à la faveur de l'ivrognerie ou de la pauvreté du chaland; plus d'une ci-devant beauté, aujourd'hui réduite à l'humble caraco de drap, à la jupe de molleton et aux sabots, si elle ne préfère les *philosophes* (souliers à quinze, vingt et vingt-cinq sols), y exploite la tradition bien obscure, quoique récente, de ces charmes, qui lui valurent l'amazone et le voile vert qu'elle promenait naguère dans les cavalcades de Montmorency, ou bien l'élégant

tilbury qui la portait à Bagatelle. J'ai vu de ces déchéances, et pour n'en citer qu'un exemple entre mille : l'une des camarades d'Émilie (elle se nommait *Caroline*), avait été la maîtresse d'un prince russe; aux jours de sa splendeur, cent mille écus par an ne suffisaient pas au train de sa maison ; elle avait eu des équipages, des chevaux, des laquais, des courtisans; elle avait été belle, très-belle, et tout cela s'était évaporé : elle était camarade d'Émilie, et peut-être plus dégradée qu'elle. Constamment absorbée par des spiritueux, elle n'avait plus un instant lucide. La dame de maison, qui pourvoyait à sa toilette, car Caroline ne possédait plus une loque, était obligée de la veiller comme le lait sur le feu, pour qu'elle ne vendît pas ses effets ; cent fois elle avait été ramenée au gîte, nue comme un ver; elle avait tout bu, jusqu'à sa chemise. Telle est la triste condition de ces créatures, qui, presque toutes, ont eu dans leur vie une veine d'opulence; après avoir jeté l'or à pleines mains, sans être moins prodigues, elles en viennent à convoiter le pain de la caserne ; et le palais que délectèrent les sorbets de Tortoni, trouve de la saveur aux patates de la Grève. C'est à cette catégorie des courtisanes qu'appartiennent ces demoiselles, qui font les délices des maçons, des commissionnaires et des porteurs d'eau; entretenues par les libertins de cette classe laborieuse dont les libéralités forment leur casuel, à leur tour, quand elles ne sont pas grugées par un maître d'armes, un banquiste, ou un chanteur des rues, elles entretiennent des voleurs, ou tout au moins, si elles *sont de la haute* (en bonne position), à charge de revanche, elles les soulagent durant les détresses du cachot et de la morte-saison.

La camarade de la princesse *Caroline*, *Émilie Simonet*, ou madame Hotot, était précisément de ce calibre ; c'était un bon cœur fini : ce fut chez la *mère Bariole* que je la rencontrai. La mère Bariole, bonne femme s'il en fut jamais, et honnête autant qu'il soit possible de l'être dans sa profession, jouit d'une espèce de considération parmi les débauchés qui hantent ces boutiques en parties doubles, révoltants portiques d'un sanctuaire, où bravant tous les dégoûts, la volupté et la misère se caressent tour à tour. Depuis près d'un demi-siècle, son établissement est la Providence et le dernier refuge de ces *Laïs*, que les conséquences de leur déshonneur et le temps rapide dans ses outrages ont précipitées sous la même juridiction que le ruisseau et la borne; c'est le vieux sérail où ne doit pas pénétrer celui qui ne cherche qu'à réjouir son esprit par des images gracieuses : là, point d'enchanteresse! l'*Armide* de la Chaussée-d'Antin n'est plus qu'une hideuse gourgandine, qui, entre l'hôpital et la prison, alternant de l'un à l'autre, épuise, à son corps défendant, les vicissitudes d'une carrière dont les dernières espérances sont sur le pavé. Dans cet asile, le luxe de la rue Vivienne a fait place à la friperie du *Temple ;* et telle qui, durant l'éphémère triomphe de ses attraits, dédaignait, à peine effleurés, les prémices de la mode, trouve encore de quoi se parer dans ces atours flétris, tombés de chute en chute au vestiaire de la mère Bariole. Ainsi voit-on l'haridelle du fiacre reprendre avec fierté le harnais qui l'humiliait au temps où sa croupe arrondie faisait la gloire d'un brillant attelage. Si la comparaison manque de noblesse, du moins est-elle juste.

Ce serait une histoire bien curieuse, et surtout bien profitable à la morale, que celle de quelques-unes des pensionnaires de madame Bariole : peut-être serait-il à propos d'y joindre la biographie de cette vénérable matrone, qui, placée pendant cinquante ans à la source des coups de poing, des coups de pied, des coups de sabre, a traversé cette longue période sans attrapper seulement une égratignure; amie de la police, amie des voleurs, amie des soldats, enfin amie de tout le monde, elle s'est conservée invulnérable au milieu des échauffourées sans nombre, et des mille et une bataille dont elle a été témoin. *Sabin* ou *Romain*, lorsque le combat s'engageait à propos de ces dames, malheur à qui aurait touché un cheveu de la mère!... Son comptoir était comme l'arche sainte, il était le territoire neutre que respectaient même les bouteilles lancées. Voilà ce qui s'appelle être chérie! pas une des Sabines qui n'eût versé son sang pour elle; il fallait voir le matin comme elles s'empressaient de lui donner leurs rêves pour les mettre à la loterie...; et à l'approche du terme, quand l'épargne destinée à acquitter le loyer était insuffisante, parce que la tirelire de prévoyance avait été écornée, les pauvres filles se donnaient-elles du mal pour combler le *déficit!* Quelle désolation, si madame, pour satisfaire son propriétaire, était réduite à engager ses timbales d'argent? Dans quoi ferait-elle chauffer la petite chopine de vin sucré qu'elle avale souvent *avec son suisse*, ou dans la compagnie de sa commère, lorsque geignant ensemble, et déplorant la dureté des temps, nez à nez, coudes sur table, elles se content leurs peines à petites gorgées? Cette chère mère Bariole, que de fois elle mit au Mont-de-Piété pour régaler d'huîtres et de vin blanc la milice du *bureau des mœurs!* Comme les inspecteurs la trouvaient généreuse, et les voleurs compatissante! Confidente de ces derniers, elle ne les trahit jamais; elle écoutait aussi avec intérêt les plaintes des compagnons sans ouvrage; et semant le pois pour recueillir la fève, augurait-elle bien de l'avenir d'un individu, sous le semblant de l'amitié, elle lâchait le verre de consolation, voire même la créature à crédit, si le désargenté *batteur de flemme* (désœuvré), était un remplaçant près de toucher *son beurre*. « *Travaillez*, mes enfants, disait-elle aux *ouvriers* dans tous les genres; avec moi, pour être bien venue, il faut que l'on *travaille*. » Elle ne faisait pas la même recommandation aux militaires, mais elle gagnait leur affection par ses sollicitudes sans fin, au sujet de l'appel et du contre appel... Elle maudissait avec eux la salle de police, et pour achever de leur plaire, en cas de rixe, elle n'envoyait chercher la garde qu'à la dernière extrémité. Elle détestait les colonels, les capitaines, les adjudants, les sous-lieutenants, enfin toutes les épaulettes; mais les galons, elle en raffolait ; et rien n'égalait sa tendresse pour les sous-officiers en général, notamment pour les petits fourriers qui lui semblaient gentils; elle était

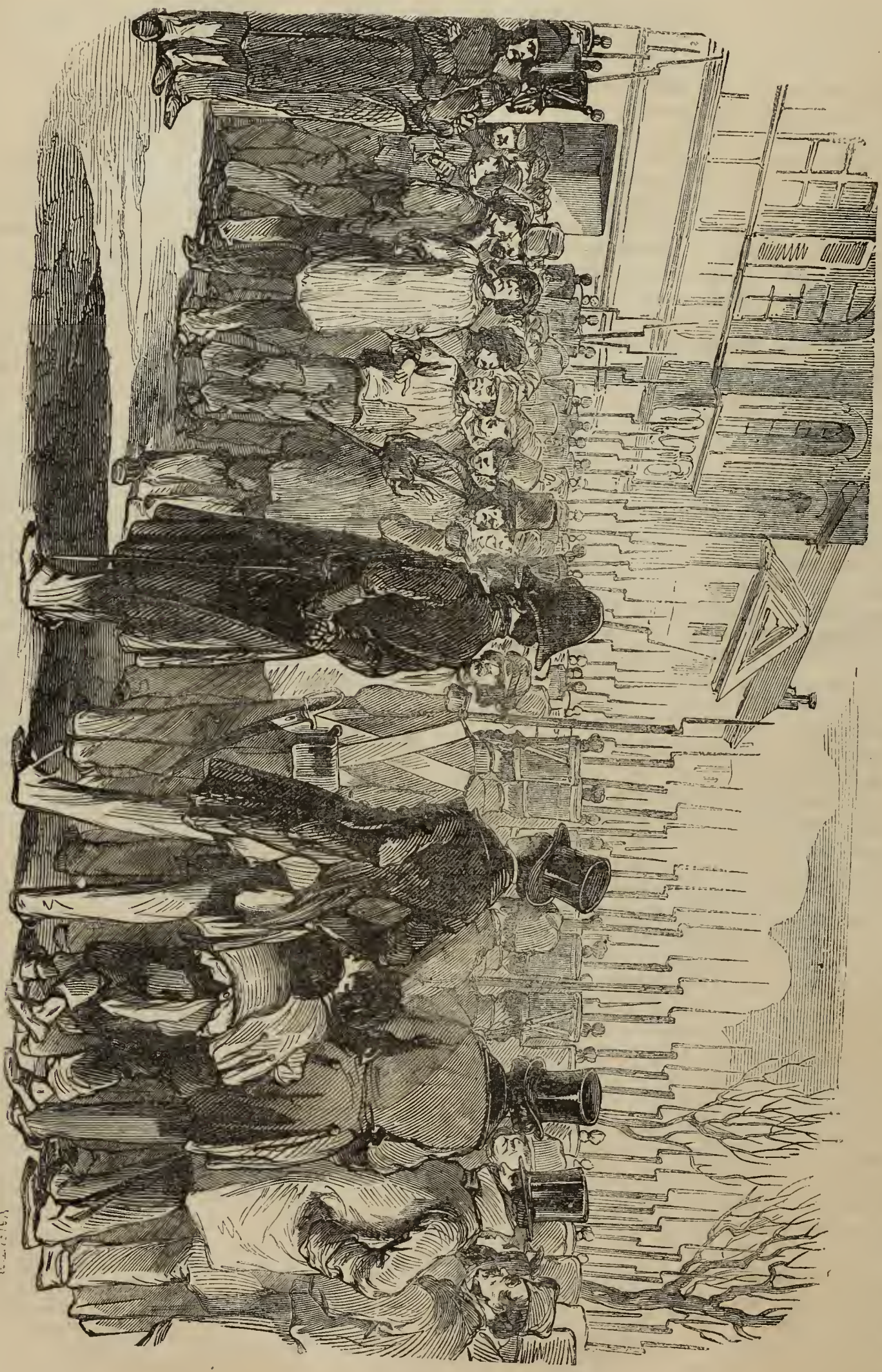

Une râfle à la Courtille. — Page 180.

eur mère à tous. — Ah ! petit fourrier ! ai-je entendu souvent, quand vous reviendrez avec le sergent, amenez donc le major.

— Oui, maman Bariole; et entre les heures d'exercice, la maison ne désemplissait pas.

Maman Bariole vit encore, mais depuis que je ne suis plus obligé de la voir, j'ignore si son établissement s'est maintenu sur le même pied. A l'époque où je la connaissais, elle avait pour moi tous les égards auxquels un mouchard peut prétendre. Elle fut aux anges quand je lui dis demandai *Émilie Simonet*, qui était sa favorite. Madame Bariole crut que je venais jeter le mouchoir dans son harem.

— Tu ne me l'aurais pas demandée, que je te l'aurais donnée.

— Elle est donc votre préférée?

— Que veux-tu? j'aime les femmes qui prennent soin de leurs enfants; si elle l'avait mis *là-bas*, je ne l'aurais jamais regardée. Ces pauvres petits êtres, ça ne demande pas à naître; pourquoi que des chrétiens n'auraient pas autant de naturel que des animaux? Sa dernière est ma filleule... c'est le portrait de Hotot, tout craché...; je voudrais que tu la voie, elle grandit comme un petit champignon : va, elle ne sera pas bête celle-là; il n'y a pas à dire, elle comprend déjà tout....

— Elle est précoce...

— Oui, et jolie ; c'est un amour : laisse faire seulement qu'elle ait l'âge d'une pièce de quinze sols, je suis bien sûre qu'elle gagnera à sa mère de l'argent gros comme elle. Avec une fille, il y a toujours de la ressource.

— Je sais bien.

— Oui, oui, le bon Dieu la bénira, Émilie; avec ça que depuis un bout de temps elle n'a pas de malheur avec les hommes.

— Est-ce que le bon Dieu se mêle de ça?

— Ah parguié ! vous autres qui êtes des parpaillots, vous ne croyez en rien.

— Vous avez donc de la religion, mère Bariole?

— Je le crois bien que j'en ai; je n'aime pas les prêtres, mais c'est tout de même ; il n'y pas encore huit jours que j'ai fait faire une neuvaine à Sainte. Geneviève pour avoir un terne au tirage de Bruxelles; on a passé le billet sous la châsse.

— Et le bout de cierge, l'avez-vous fait brûler?

— Tais-toi donc, païen.

Becoot e son frère.

— Je parie que vous avez du buis de Pâques à la tête de votre lit.

— Un peu, mon neveu ! avec eux ne faudrait-il pas vivre comme des bêtes?

La Bariole, qui n'aimait pas à être contrariée au sujet de sa croyance, se mit à appeler Émilie. — *Dépêche-toi*, lui cria-t-elle : attends, mon garçon, je vais voir si elle a fini.

— Vous ferez bien, car je suis pressé.

Émilie parut bientôt avec un caporal des pompiers, qui, sans regarder derrière lui, prit immédiatement congé d'elle.

— Puisqu'il ne songe pas à son cassis, observa la Bariole. il n'y a qu'à le remettre dans la bouteille.

— Je le boirai, dit Émilie.

— Pas de ça, Lisette.

— Vous plaisantez... il est payé (buvant). Tiens, il y a des mouches.

— Ça te rendra le cœur gai, m'écriai-je.

— Ah bien ! je ne croyais pas si bien dire. C'est toi, Jules ! et qu'est-ce que tu fais donc dans le quartier?

— J'ai su que tu étais ici, et je me suis dit : faut que je voie la femme à Hotot, je lui paierai chopine en passant. Agathe, commanda la Bariole, servez une chopine; et Agathe aussitôt faisant, suivant l'usage, mine de descendre à la cave, fila par derrière, chez le marchand de vin, d'où elle rapporta un litre, dont elle réserva les trois quarts en baptisant le reste, afin d'obtenir la quantité.

— Il n'est pas drogué celui-là ! me dit Émilie, pendant que je versais dans son verre, vois-tu? il fait des bouilles, c'est bon signe ; j'en boirai encore aujourd'hui.

Je lui faisais un grand plaisir en offrant d'humecter ses poumons; mais ce n'était qu'un premier pas pour m'attirer sa confiance; il fallait la faire arriver insensiblement au chapitre de ses griefs contre Hotot; je ménageai assez habilement les transitions pour ne lui inspirer aucune crainte ; d'abord je commençai par déplorer mon sort : les filles, quand on se lamente à propos de malheurs qui sont à leur portée, ne tardent pas à faire chorus; j'en ai vu plusieurs avant la seconde chopine fondre en larmes comme des Madelaines ; à la troisième, je devenais leur meilleur ami; alors elles n'y tenaient plus, tout ce qu'elles avaient sur le cœur partait par une explosion soudaine, c'était le moment de ces épanchements dont l'exorde est toujours : *en fait de traverses, chacun a les siennes*. Émilie,

qui dans la journée avait déjà passablement avalé la *douleur*, ne tarda pas à exhaler sa plainte au sujet de sa rivale et des infidélités de Hotot.

— C'est-il pas encore un fier lapin que ton Hotot? des *cochons* comme ça! ça mérite-t-il pas d'avoir des femmes? Te faire des traits pour une Félicité! entre nous, ce n'est pas le diable que Félicité, et si j'avais à faire un choix, je te signe mon billet que c'est à toi que je donnerais la préférence.

— Voilà encore Jules *qui bat* (se moque). Tu prends ton café. Je sais bien que Félicité est *meyeure* (plus belle) que moi; mais si je ne suis pas si *gironde* (gentille), j'ai un bon cœur; tu l'as vu lorsque je lui portais *le pagne à la Lorcefé* (la provision à la Force); c'est là qu'il a pu juger si j'avais de la *probité* (bonté).

— Pour ça c'est la vérité, tu avais bien soin de lui, j'en ai été témoin.

— N'est-ce pas, Jules, que j'ai tout fait pour lui? ce vilain *rouchi* (mal tourné), échignez-vous donc le tempérament! Je me suis-t'i dérangée une minute de mon commerce? Je ne crois pas qui y ait une centime à reprendre sur ma conduite; une épouse légitime qui serait mariée, et tout, n'en aurait pas fait plus.

— Qu'est-ce que tu dis? elle n'en aurait pas fait tant.

— Oh! non, bien sûr, ce n'est pas encore ça, il n'ignore pas comme je suis sujette aux enfants; quand il a été des quinze mois *enflaqué*, j'ai-t'y pondu sans lui? C'est-t'i de la vertu? qu'il en trouve donc beaucoup comme ça, jusqu'à me priver de tout; il n'y a que mon soulier qui sait ça, s'il pouvait parler il en dirai long; en a-t-il eu de ces pièces de dix sous qui passaient devant le nez à la Bariole? Il devrait pourtant s'en souvenir, mais graissez les bottes d'un vilain...

— Tu as bien raison! Ce n'est pas Félicité qui lui en aurait donné.

— Félicité! elle lui en aurait plutôt mangé si elle avait pu. Mais c'est toujours celles-là qu'on aime le mieux (elle soupire, boit et soupire encore). Ah! ça, puisque nous sommes là tous les deux, les as-tu vus ensemble? dis-moi la vérité, foi d'Émilie Simonet, qui est mon vrai nom, que tout ce qui m'est entré ou m'entrera dans le cornet me serve de poison, que je meure sur la place ou que je *sois servie marron au premier messière que je grinchirai* (prise sur le fait au premier individu que je volerai), si je lui en ouvre simplement la bouche.

— Que veux-tu que je te dise? Vous êtes toutes des bavardes.

— Parole d'honneur, (prenant l'air et le ton solennels) sur la cendre de mon père, qui est mort comme tu existes...

Cette formule homérique n'est plus usitée que parmi les prêtresses de *Vénus cloacine*. D'où leur est-elle venu? je n'en sais rien. Peut-être quelque fille de blanchisseuse aura-t-elle juré par les cendres de sa mère... mais sur *la cendre de mon père!* ces mots sont bien pis que ce *nébuleux* prophétique qui fit trembler Fontenelle : ils renferment toute une *monographie*. Dans la bouche d'une femme qui vise à jouer l'honnêteté, ils sont toujours de fort mauvais augure, quelle que soit sa mise où son état actuel, sans courir le risque de se tromper, on peut lui dire je te *connais*, *beau masque*. Ce serment, vu la qualité des personnes qui le prodiguent, m'a toujours semblé si burlesque, que jamais il n'a été prononcé devant moi sans qu'il ne m'ait pris aussitôt une irrésistible envie de rire.

— Ris donc, ris donc, me dit Émilie, n'est-ce pas que c'est bien risible? Vas, tais-tois donc : c'est vrai, avec lui il n'y a pas de plaisir, il ne croit à rien.

Je veux être la plus grande coquine qu'il n'y ait pas sous la calotte des cieux; sur tout ce que j'ai de plus cher au monde; sur la vie de mon enfant, que c'est un serment que je ne fais jamais; que tous les malheurs m'arrivent si je lui parle de toi. En même temps, retirant en avant le pouce de sa main droite, dont l'ongle engagé sous la rangée supérieure de ses dents, s'échappe avec un léger bruit..... elle ajoute, en crachant et se signant à la fois. — Tiens, Jules, c'est sacré; ainsi, tu vois, c'est comme si le notaire y avait passé.

Pendant cet entretien, notre chopine avait été plusieurs fois renouvelée; plus nous buvions, plus la Pénélope de Hotot devenait pressante, et me protesde sa discrétion.

—Voyons, mon petit Jules, quéque ça te fait? Quand je te promets qu'il n'en saura rien.

— Allons, t'es si bonne fille, que je vas te dire tout ce qu'il en est; mais t'est avertie, ne *mange pas le morceau*, sinon gare à toi, je t'en voudrais à la mort; Hotot est mon ami, entends-tu?

— Il n'y a pas de risques, et quand on me dit quelque chose (montrant de la main sa poitrine), c'est là.....; c'est mort.

— Eh bien! je suis allé ce soir aux Champs-Élysées; j'ai vu ton homme avec Félicité, ils ont d'abord disputé : elle disait qu'il t'avait mis dans sa chambre de la rue *Saint-Pierre-aux-Bœufs*..... Il lui a juré que non, et qu'il n'avait plus de fréquentation avec toi. Tu sens bien que, vis-à-vis d'elle, je n'ai pas pu faire autrement que de dire comme lui. Ils se sont *ramijotés* (réconciliés); et d'après des mots de leur conversation, je répondrais bien que la nuit de hier à aujourd'hui, il a couché avec Félicité, place du Palais-Royal.

— Oh! pour ça, c'est pas vrai, car il a été avec des amis.

— Avec *Caffin*, *Bicêtre* et *Linois;* Hotot m'a conté ça...

— Comment donc, il t'a dit ça? il m'avait pourtant bien défendu de t'en parler; voilà comme il est, et puis après, s'il lui arrivait de la peine, il me *f..... du tabac* (battrait).

— N'as-tu pas peur? Vas, c'est pas moi qui ferais jamais un trait à un ami; si je suis *rousse* (mouchard), il me reste encore des sentiments!

— Je sais bien, mon pauvre Jules, que tu as été forcé d'entrer à la *boutique* plutôt que de retourner *au pré* (bagne).

— C'est tout de même, à la boutique ou non, je suis

brave; et si j'avais quelqu'un à faire de la peine, ce ne serait pas à Hotot.

— T'as bien raison, mon pauvre lapin, faut jamais trahir les camarades; et mon homme, dis-moi, où donc qu'il est allé avec sa...? (Molière eût dit le mot, le lecteur le cherchera.)

— Veux-tu le savoir? ils sont allés se *piausser* (se coucher) chez Bicêtre. Par exemple, je ne te donnerai pas l'adresse, car je ne l'ai pas demandée.

— Ah! ils sont chez Bicêtre! c'est bon, c'est bon.... je vais joliment te les *révolter*.

— J'irai avec toi ; c'est-ti loin qui demeure?

— Tu connais la rue du Bon-Puits ?

— Oui.

— Eh bien! c'est là, chez Lahir, au quatrième. Sois tranquille, elle portera de mes marques. Jules, as-tu une pièce de six liards, que je lui taille des soupieds sur la *frimousse?*

— Je n'en ai pas.

— C'est égal, j'ai ma clef dans mon mouchoir..... Ah! ils vont voir beau bruit. Il me semble que je sentais ça ce matin, trois valets dans mes cartes.

— Écoute, c'est pas tout que des choux .. Ça ne serait pas le plan de te montrer s'ils n'y sont pas. T'as confiance en moi, laisse-moi faire : je monterai d'abord; si je reste, tu sauras ce que ça veux dire, c'est que j'aurais trouvé les oiseaux.

— C'est ça! c'est pas bête ; il faut être sûr avant de faire du *renaud* (du tapage).

Nous arrivons rue du Bon-Puits, j'entre; après m'être assuré que Bicêtre est au gîte, je rejoins Émilie, dont le vin et la jalousie avaient achevé de troubler la cervelle.

— Regarde, si ce n'est pas jouer de malheur! ils viennent de partir avec *Bicêtre* et sa femme pour aller souper chez Linois; je me suis informé où, on n'a pas pu me le dire,

— P'têtre bien qu'ils n'ont pas voulu; mais c'est rien, c'est rien; je sais ousque loge Linois ; c'est chez sa mère. Tu m'accompagneras; tu l'iras demander pour rien *brûler* (qu'on ne se doute de rien).

— Ah ça! vas-tu me trimballer jusqu'à demain.

— C'est bon, Jules, tu me refuses! Ah! mon minet, fuse pas, fuse pas, tu verras que t'auras pas à t'en repentir... Je te ferais plutôt une *souris* (baiser).

Le moyen de résister à une souris? Je me laissai entrainer dans la rue Jocquelet, et là je grimpai à un sixième étage, où je vis Linois, qui ne me connaissait que de nom.

— Je cherche après Hotot, lui dis-je, vous ne l'auriez pas vu? — Non, me répondit-il. Et comme il était couché, je me retirai après lui avoir souhaité une bonne nuit.

— Faut-il avoir du guignon! j'ai encore fait corvée; ils sont venus, mais ils sont partis prendre Caffin qui doit payer le vin..... Où demeure-t-il, Caffin?

— Pour ce qui est de celui-là, je serais bien embarrassée de le dire; mais comme c'est un *paillasson* (coureur de femmes), je suis certaine de le savoir aux femmes de la *Place aux Veaux*. Viens, je t'en prie.

— Veux-tu me faire faire les quatre coins de Paris? il se fait tard, et je n'ai pas le temps.

— Je t'en prie, Jules, ne me quitte pas; les *inspecteurs à la flan* (inspecteurs ordinaires) n'auraient qu'à *m'emballer*.

Comme la complaisance était utile, je ne me fis pas trop tirer l'oreille. Je me dirigeai avec Émilie, du côté de la place aux Veaux, et, de *canons* en *canons*, prenant du courage dans chaque cabaret, nous volons ensemble à l'endroit où j'espère compléter les renseignements qui me sont nécessaires. Nous volons, l'expression est hardie, car, malgré le soutien de mon bras, Émilie, trop abreuvée, avait une peine infinie à mettre un pied devant l'autre. Mais plus sa marche devenait chancelante, plus elle était communicative, si bien qu'elle me découvrit les plus secrètes pensées de son infidèle; je sus d'elle tout ce qu'il m'importait de savoir sur le compte de Hotot, et j'eus la satisfaction de me convaincre que je ne m'étais pas trompé en le jugeant capable d'avoir lui-même dirigé les voleurs qu'il se proposait de livrer à la police. A une heure du matin j'étais encore en exploration avec mon guide ; Émilie se promettant de retrouver Hotot, et moi de découvrir Caffin, lorsqu'une nommée *Louison la blagueuse*, dont nous fîmes la rencontre, nous annonça que ce dernier était avec *Émilie Taquet*, et qu'il passerait la nuit, ou chez la *Bariole*, ou chez la *Blondin*, qui était aussi en possession d'héberger les amours. — Merci, ma petite, dit aussitôt la fille Simonet à la consœur qui nous donnait cette précieuse indication. C'est bien ça, poursuivit-elle, Bicêtre est avec sa femme, Linois et Caffin sont avec la leur, Hotot est avec Félicité, chacun sa chacune : le scélérat! il aura ma vie ou j'aurai la sienne; ça m'est égal de mourir (grinçant les dents et s'arrachant les cheveux) ; Jules, m'abandonne pas, faut que je les tue! Pendant cette rage de vengeance, nous ne laissions pas de gagner du terrain; enfin nous voici au coin de la rue des Arcis. — Qué que t'as donc, *Mélie* ? articule une voix rauque qui semble s'échapper par un soupirail. A la lueur du réverbère, je distingue une femme accroupie, dans la posture qui a fait imaginer cette estampe : *Nécessité n'a pas de loi.* Elle se lève et s'approche de nous :

— C'est la *petite Madelon*, s'écrie Emilie.

— Ah! ma grosse, ne me pale pas, je suis t'en rivolution : t'as pas vu Caffin, à ce soir?

— Caffin, que tu dis?

— Oui, Caffin,

— Ils sont chez la mère Bariole.

Il n'est point d'heure indue quand on consomme. D'ailleurs, Émilie était de la maison. Nous entrons, et nous apprenons qu'en effet Caffin est au logis, mais que Hotot n'a pas paru. A cette nouvelle, madame Hotot imagine qu'on veut lui cacher le pot aux roses. — Oui, vous soutenez le vice, dit-elle à la Bariole, rendez-moi mon homme, vieille ci! vieille ça! il ne me souvient plus trop des épithètes qu'elle accumula ; ce fut, durant un quart d'heure, un feu roulant, entretenu par une succession de verres de *camphre* (eau-de-vie), jetés dans un vin que déjà faisait fermenter la jalousie. — Auras-tu bientôt fini, avec tes raisons?

interrompit la Bariole, qui était bon cheval de trompette. Ton homme! ton homme! il est au moulin, le diable le retourne. Me l'as-tu donné à garder, ton homme? c'est-t'i pas un beau *moniau*? l'homme à tout le monde! Ah bien! des hommes comme ça, j'en ai plein..... Tu crois qu'il est avec Caffin? vas plutôt voir; monte à la chambre à *Taquet*. Émilie ne se le fait pas dire deux fois, elle procède en effet à la vérification et revient. — Te voilà contente, lui dit la Bariole?

— Il n'y a que Caffin.

— Te l'avais-je pas dit?

— Ous qu'il est, le monstre? mais, ous qu'il est?

— Si tu veux, lui dis-je, je te mènerai où il est.

— Ah! mène-moi-zy... fais ça pour moi, Jules!

— C'est qu'il y a loin d'ici à l'*hôtel d'Angleterre*.

— Tu penses qu'il y est?

— J'en répondrais ; il y sera allé passer une heure ou deux, pour attendre que Félicité ait fini sa soirée, et de là il aura été la retrouver rue Froid-Manteau.

Émilie ne doutait pas que je n'eusse parfaitement deviné, aussi ne tenait-elle plus en place; elle crevait dans sa peau, et ne me laissa ni paix ni trêve que je n'eusse consenti à entreprendre avec elle le voyage de l'*hôtel d'Angleterre*. Le trajet me parut long, car j'étais le cavalier d'une dame dont le centre de gravité, vacillant à l'excès, me donnait fort à faire pour garder moi-même mon équilibre; cependant, moitié traînant la belle, moitié la portant, je parvins avec elle dans la rue Saint-Honoré à la porte du repaire où elle comptait rencontrer *son objet*. Nous parcourons les salles. Sans crainte de déranger d'amoureux tête-à-tête, nous donnons notre coup-d'œil dans chacun des cabinets qui forment, sur les corridors, une double rangée d'*à parte*. Hotot n'y était pas, et la rivale de Félicité était aux cent coups, ses yeux s'échappaient de leur orbite, ses lèvres se couvraient d'écume; elle pleurait, elle fulminait, c'était une épileptique, une énergumène; échevelée, pâle, le visage horriblement contracté, et les cordes du cou tendues, elle offrait l'aspect hideux d'une de ces myologies cadavéreuses auxquelles le fluide galvanique a rendu le mouvement. Terribles effets de l'amour et de l'eau-de-vie, de la jalousie et du vin! Toutefois, dans la crise qui l'agitait, Émilie ne me perdait pas de vue, elle s'attachait à moi, et jurait de ne pas me quitter qu'elle n'eut rejoint l'ingrat qui lui causait tant de tourments; mais elle n'avait plus rien à m'apprendre, et il y avait assez longtemps que je la traînais pour souhaiter me débarrasser d'elle; je lui fis entendre que j'allais m'enquérir si Félicité était rentrée, ce qui était facile, puisqu'elle habitait dans une maison à portier.

Émilie qui jusque là avait eu tant à se louer de ma complaisance, ne pouvait que me savoir bon gré de la nouvelle preuve de zèle que j'offrais de lui donner; je sors sans qu'elle manifeste le dessein de me suivre, et au lieu de m'acquitter de la commission que j'avais sollicitée, je me rends au corps de garde du Château-d'Eau où, m'étant fait reconnaître du chef de poste, je le priai de la faire arrêter et de la tenir au secret le plus rigoureux. Sans doute, il m'en coûta d'en venir à cette cruelle extrémité : après tout le mouvement qu'elle s'était donné, l'on en conviendra, Émilie méritait un meilleur sort, du moins pour cette nuit, elle la passa au violon. Combien le devoir est quelquefois pénible à remplir! Personne mieux que moi ne savait où était le bien-aimé qu'elle maudissait; ne fallût-il pas me priver de la satisfaction de le rendre innocent à ses pleurs, quand elle le supposait coupable?

Peut-être, avant d'aller plus loin, ne sera-t-il pas inutile de dire pourquoi j'avais fait arrêter Hotot : c'était pour qu'il n'eût pas le temps de se désimpliquer, soit en faisant disparaître les traces de sa participation au vol, soit en stipulant son impunité avec la police. Mais la tendre Émilie, quels motifs de la séquestrer? N'avais-je pas à redouter son retour chez la Bariole, où, dans la loquacité de l'ivresse, elle pouvait rabâcher des réminiscences dont Caffin ferait son profit? On m'objectera qu'elle était hors d'état de se tenir debout; je ne le contesterai pas; mais le lecteur voudra bien se souvenir que justement d'après l'expérience des enfants et des ivrognes certains philosophes ont été induits à penser que l'homme, la femme y comprise, fut originairement un quadrupède. Émilie, ne fut-ce qu'à quatre pattes, aurait pu regagner ses pénates, et alors, pour peu que sa langue lui revînt, mes démarches étaient infailliblement divulguées.

Après toutes ces précautions, Hotot étant déjà sous ma coupe, il ne me restait plus qu'à m'assurer de ses trois complices : je savais où prendre chacun d'eux. Je me fis accompagner par deux agents de la préfecture; et bientôt, ce fut au nom de la loi que je me présentai de nouveau chez la Bariole :—Ah! me dit la mère, quand je t'ai vu traîner tes culottes par ici, je m'ai méfié que cela ne sentait pas bon. Qu'est-ce que j'offrirai à ces messieurs? ajouta-t-elle, en s'adressant aux deux inspecteurs, vous prendrez bien quelque chose : voyons votre goût; de la petite bouteille? c'est celle des amis. Et tout en parlant, elle se baissait pour fouiller dans son comptoir, où elle prit, au milieu d'un paquet de chiffons, un vieux flacon doré, qui contenait le précieux liquide: — Je suis obligé de la cacher, car avec ces demoiselles... allez, on est bien à plaindre lorsqu'on a affaire aux femmes. Je promets que si je trouvais à vendre mon fonds... Que ceux qui ont de quoi vivre sont heureux! Regardez, je n'ai pas seulement de quoi m'avoir un fauteuil.... En v'là z un qui est comme l'écorché de la Pitié, on lui voit les os.

— Ah oui! parlons de votre sopha, il a de beaux cheveux avec son pied recousu et ses crins au vent, dit une jeune fille, qui, au moment de notre entrée, dormait penchée sur une table dans un des coins de la salle, c'est bien le cas de dire que c'est comme *Philémon et Baucis*.

— Ah! c'est toi, c'est la petite *Réal*, je ne te voyais pas. Qu'est-ce qu'elle chante, mameselle comme il faut avec son *Philémis et Beau*.... Comment que tu dis donc?

— Je dis, répondit Fifine, qu'il est comme le trépied de la sybille.

— C'est bon, c'est bon ; c'est le fauteuil du tripier: tu ne diras pas toujours ça ; on le fera rempailler. C'est

que, voyez-vous, elle a reçu de l'induication, ce n'est pas une fichue bête comme moi : voilà ce que c'est d'appartenir à des parents. Où bah ! j'en sais bien assez pour manger mon bien, Allons, viens *Fifine*, tordre le cou à ce porichinelle ; il y en a z'un pour toi.

— Vous êtes bien bonne, madame.

— Au moins ne vas pas le dire aux autres.

La rasade est versée, une double rangée de perles se forme à la surface du Coignac.

— Elle est délicieuse ; je dis qu'elle est dans le *costico Barbaro,* observa Fifine.

— Eh bien ! messieurs, reprit la Bariole, ça va-t-il rester pour les capucins? Enflons, je trinque avec vous ; *à la vôtre !* mes enfants. Dire que nous sommes ici tous bien d'accord, et qu'il nous faudra mourir un jour ! C'est si gentil d'être d'accord, quand on est tous amis z'ensemble ! Ah ! mon Dieu, oui, il nous faudra mourir, c'est ce qui me chiffonne ; et avoir tant de tracas sur cette terre ; c'est plus fort que moi, il n'y a pas de minute où ça ne me repasse par l'idée... Mais soyons honnêtes, c'est le principal, avec ça on peut toujours aller tête levée... Que ce qui n'est pas à nous, ne nous tente pas. En tous cas, je peux mourir quand je voudrai, on ne me reprochera pas la tête d'une épingle. Ah ça, qu'est-ce qui vous amène donc à cette heure, mes enfants? c'est par pour mes femmes? elles sont toutes tranquilles ; vous en avez un échantillon, montrant Fifine, v'là la plus dérangée. Ah ! à propos, qu'as-tu donc fait de Mélie ?

— Je te conterai ça plus tard, donne-nous de la chandelle.

— Je parie que c'est après Caffin que tu cherches. Bon débarras, je t'assure, un *mangeur de blanc* (homme qui vit aux dépens des filles).

— Un batteur de femmes ! interrompit Fifine.

— On ne voit pas souvent de son argent, à celui-là, reprit la Bariole. Tiens, Jules, regarde un peu sur l'ardoise sa dépense et le gain de sa femme ; elle ne fait pas seulement assez pour lui. Que Paris serait bien purgé, si on pouvait tous les enfoncer ! elle voulait me conduire à la chambre du *mangeur*, mais comme je savais le chemin tout aussi bien qu'elle, je la remerciai de son obligeance : — La seconde porte, nous dit-elle, la clef est dessus ; je ne pouvais me tromper, j'entre et je signifie à Caffin qu'il est mon prisonnier.

— Eh bien ! eh bien ! qu'est-ce qu'il y a? dit Caffin en s'éveillant ; comment, Jules, c'est toi qui *m'emballes* ?

— Que veux-tu mon ami? je ne suis pas sorcier, si l'on ne t'avait pas *coqué* (dénoncé), je ne viendrais pas interrompre ton sommeil.

— Ah ! te voilà encore avec tes couleurs ; t'as tort, mon fils, c'est de la vieille amadou, ça ne prend pas.

— Comme tu voudras, c'est ton affaire, mais si ce qu'on dit est vrai, ton compte est bon, *t'iras au pré.*

— Oui, crois ça et bois de l'eau, tu seras jamais saoul.

— Enfin, faut-il te mettre le nez dessus, pour que tu dises c'en est? Ecoute, je n'ai pas d'intérêt à te *battre comptoir.* Je te le répète, je ne puis pas deviner, et si l'on ne m'avait pas dit que vous avez *grinchi* du *gras-double* (volé du plomb) sur le boulevard Saint-Martin où vous avez failli être arrêtés par le gardien, tu n'aurais pas maintenant ma visite. C'est-il clair? Sur quatre que vous étiez, il y en a un qui a *tortillé* (avoué) ; devine qui ; si tu le nommes, je te dirai c'est lui.

Caffin réfléchissant un instant, puis relevant brusquement sa tête, comme un cheval qui capuchonne, —Tiens, Jules, me dit-il, je vois bien qu'il y a parmi nous une canaille qui a *mangé* ; fais-moi conduire devant le quart d'œil (commissaire) je *mangerai* aussi. Faut-t'i être gueux, pour vendre des camarades argent comptant, surtout quand on est *grinche*? Toi, c'est autre chose, tu t'es rendu *rousse* (mouchard) par force ; je suis bien sûr que si tu trouvais un bon coup à faire, tu brûlerais la politesse à la *cuisine* (police).

— Comme tu dis, mon ami, si j'avais su ce que je sais, je te réponds que je ne serais pas là, mais quand je m'en bouleverserais les sens, c'est fait, il n'y a plus à y revenir.

— Où vas-tu me mener de ce pas?

— Au poste de la place du Châtelet, et si t'es décidé à avouer la vérité, je vais faire prévenir le commissaire.

— Oui, fais-le venir, je veux enfoncer ce coquin d'Hotot, car il n'y a pas d'autre que lui qui a pu manger.

Le commissaire arrive, Caffin lui fait l'aveu de son crime, mais, en même temps, il ne néglige pas de charger Hotot et il le désigne comme son complice unique. On voit, que ce n'était pas un faux frère. Ses deux amis ne montrèrent pas moins de loyauté : surpris également au chaud du lit, et interrogés séparément, ils ne purent faire autrement de se reconnaître coupables ; Hotot qu'ils accusèrent de leur malheur, fut le seul que chacun d'eux inculpa. Malgré cette noblesse de sentiments, digne d'être citée parmi les beaux traits de la *Nouvelle morale en action*, ce généreux trio fut envoyé aux galères, et le perfide Hotot fut condamné à leur tenir compagnie. Il est aujourd'hui au bagne, où vraisemblablement il se garde bien de rappeler les particularités les plus curieuses de son arrestation.

Émilie Simonet en fut quitte pour environ six heures de captivité. Quand on la remit en circulation, elle était à demi asphyxiée par les boissons qu'elle avait prises ; elle n'entendait plus, elle ne parlait plus, elle ne voyait plus, et n'avait pas gardé le moindre souvenir de ce qui s'était passé. A la première lueur qui se fit dans sa mémoire, elle demanda son amant ; et sur cette réponse d'une de ses compagnes : il est à la *Force* (Force). —Le malheureux ! s'écria-t-elle, qu'avait-il besoin d'aller chercher le plomb sur les toits ; auprès de moi n'avait-il pas tout ce qui lui fallait? Depuis, l'infortunée Emilie s'est montrée inconsolable, et modèle exemplaire d'une douleur qui s'empoisonne chaque jour ; si le matin on ne la voyait qu'un petit *peu bue*, chaque soir elle était morte... ivre. Terrible effet de l'amour et de l'eau-de-vie, de l'eau-de-vie et de l'amour !

Un vol de peu de conséquence m'a fourni l'occasion de tracer des peintures bien hideuses; cependant elles ne sont encore que les esquisses très-incomplètes d'une réalité abominable, dont l'autorité, qui doit être la promotrice de toute bonne civilisation, nous délivrera lorsqu'elle le voudra. Souffrir que des gouffres de corruption, où le peuple s'abîme corps et âme, soient incessamment ouverts, c'est un déni de morale, c'est un outrage à la nature, c'est un crime de lèse-humanité: que l'on n'accuse pas ces pages d'être licencieuses. Ce ne sont pas là ces récits de Pétrone, qui portent le feu dans l'imagination et font des prosélytes à l'impureté. Je décris les mauvaises mœurs, non pour les propager, mais pour les faire haïr : qui pourrait avoir lu ce chapitre, et ne pas les prendre en horreur, puisqu'elles produisent le dernier degré de l'abrutissement?

CHAPITRE XXXIII

Je m'effraie de ma renommée. — Les voleurs classés. — Les *rouletiers* aux abois. — Je faillis la gober. — Le terrible Limodin. — La voleuse qui se dénonce. — L'évadé malencontreux. — Le baiser perfide. — Le panier de la blanchisseuse. — La moderne Sapho. — La liberté n'est pas le premier des biens. — Héroïsme de l'amitié. — Le vice a ses vertus.

Lorsqu'un individu passablement organisé rapporte toutes ses observations à un objet unique, rarement dans la spécialité à laquelle cet objet appartient, il ne se crée pas cette sorte de compétence qui résulte de l'habileté. C'est là toute l'histoire de ma grande aptitude à découvrir les voleurs. Dès que je fus agent secret, je n'eus plus qu'une seule pensée, et tous mes efforts tendirent à réduire autant que possible, à l'inaction, les misérables qui, voulant méconnaître les ressources du travail, ne cherchent leur subsistance que dans des atteintes plus ou moins criminelles au droit de propriété. Je ne me fis point illusion sur le genre de succès que j'ambitionnais, et je n'avais pas la folle prétention de croire que je parviendrais à extirper le vol; mais en faisant aux voleurs une guerre à outrance, j'espérais le rendre moins fréquent. J'ose dire que le bonheur de mes débuts surpassa mon attente et celle de M. Henry. A mon gré, ma réputation grandit même avec beaucoup trop de rapidité, car la réputation trahissait le mystère de mon emploi, et du moment que j'étais connu, il fallait, ou que je renonçasse à servir la police, ou que je la servisse ostensiblement. Dès lors, ma tâche devenait bien plus difficile : cependant les obstacles ne m'effrayèrent pas, et comme je ne manquais ni de zèle, ni de dévouement, je pensai qu'il me serait encore possible de ne pas déchoir de la bonne opinion que l'autorité avait conçue de moi. Désormais, il n'y avait plus moyen de feindre avec les malfaiteurs. Le masque tombé, à leurs yeux, je devenais un mouchard et rien de plus. Toutefois, j'étais un mouchard en meilleure situation que la plupart de mes confrères, et lorsque je ne pouvais pas faire autrement que de me mettre en évidence, les temps de ma mission secrète devaient me profiter encore, soit par les relations que j'avais conservées, soit par l'ample provision de signalements et de renseignements de toute espèce que j'avais classés dans ma mémoire. J'aurais pu alors, à l'exemple de certain roi de Portugal, mais plus sûrement que lui, juger les gens sur la mine, et désigner aux sbires les êtres dangereux dont il convenait de purger la société : l'arbitraire dont la police était pourvue à cette époque, et la faculté des détentions administratives, qui faisait sa puissance, me laissaient une prodigieuse latitude pour exercer mon savoir physiognomonique, appuyé de notions positives. Mais il me semble que dans l'intérêt public, il était bon d'agir avec un peu moins de légèreté. Certes, rien ne m'eût été si aisé que d'encombrer les prisons : les voleurs, et l'on qualifiait ainsi quiconque avait été mis en jugement pour un fait contraire à la probité, n'ignoraient pas que leur sort était entre les mains du premier comme du dernier agent, et que pour les faire renfermer indéfiniment à Bicêtre, il suffisait d'un rapport vrai ou faux. Ceux surtout qui avaient déjà été repris de justice, étaient les plus exposés à subir les conséquences de ces sortes de dénonciations, qu'on ne prenait pas même la peine de contrôler. Il y avait en outre dans la capitale une foule d'individus *mal notés*, ou mal famés, à tort ou à raison, qui n'étaient pas traités avec plus de ménagement. Ce mode de répression avait des inconvénients graves, puisqu'il pouvait frapper l'innocent comme le coupable, celui qui s'était amendé comme celui qui se montrait incorrigible : certes, quand une fête ou une solennité quelconque devait amener à Paris un grand concours d'étrangers, pour débarrasser le pavé, il était fort commode de faire ce que qu'on l'on appelait *une râfle* : mais la circonstance passée, il fallait remettre en liberté tous les détenus contre lesquels il ne s'élevait que des présomptions, et les associations pour le crime sortaient toutes formées, par le moyen même que l'on employait pour les dissoudre. Tel qui, en s'isolant de sa vie antérieure, était rentrer dans des voies honnêtes, se trouvait forcément rendu à des habitudes vicieuses, et reprenait malgré lui ses anciennes fréquentations. Tel autre, réputé mauvais sujet, était à la veille de changer de conduite, et, jeté parmi des brigands, confondu avec eux, il était perdu sans retour. Le système suivi était donc des plus déplorables, j'en imaginai un autre qui consistait, non à sévir contre les suspects, mais à faire prendre en flagrant délit ceux qui étaient justement suspectés. A cet effet, je classai les voleurs d'après le genre que chacun d'eux affectionnait le plus particulièrement, et dans chaque catégorie j'eus soin de me ménager des intelligences, afin d'être instruit de ce qui s'y passait ; de façon qu'il ne se commettait pas un vol que je n'en fusse informé, et que l'on ne m'en fit con-

naître les principaux auteurs. Assez ordinairement mes espions, hommes ou femmes, car j'en avais de l'un et de l'autre sexe, avaient participé au crime; je le savais, mais dans la persuasion où j'étais qu'il ne tarderaient pas à m'être livrés à leur tour par quelqu'autre faux frère qui les devancerait dans la dénonciation, je consentais à les laisser provisoirement derrière le rideau.

Cette tolérance était de telle nature, que la justice n'y perdait rien; dénoncés ou dénonciateurs, tous arrivaient au même but, le bagne; il n'y avait d'impunité pour personne. Sans doute, il me répugnait de recourir à de tels auxiliaires, et surtout de me taire sur leur compte lorsque j'étais convaincu de leur culpabilité, mais la sûreté de Paris l'emportait sur des considérations qui n'eussent été que morales. Si je parle, me disais-je, quand j'avais affaire à un indicateur de cette espèce, je ferai condamner un coquin, mais si je ne l'épargne aujourd'hui, cinquante de ses affidés, qu'il est prêt à me livrer, vont échapper à la vindicte des lois, et ce calcul me prescrivait une transaction qui durait aussi longtemps qu'elle était utile à la société. Entre les voleurs et moi les hostilités n'en étaient pas moins permanentes, seulement je souffrais que l'ennemi parlementât, et j'accordais tacitement des sauve-gardes, des sauf-conduits et des trêves, qui expiraient d'elles-mêmes à la première infraction. Le faux frère devenant victime d'un autre faux frère; je n'avais plus la puissance de m'interposer entre le délit et la répression, et le délinquant perfide succombait, trahi par un délinquant non moins perfide que lui. Ainsi, je faisais servir les voleurs à la destruction des voleurs; c'était là ma méthode, elle était excellente, et pour ne pas en douter, il suffira de savoir qu'en moins de sept années, j'ai mis sous la main de la justice plus de quatre mille malfaiteurs. Des classes entières de voleurs étaient aux abois, de ce nombre était celle des *rouletiers* (qui dérobent les chargements sur les voitures); j'avais à cœur de les réduire entièrement, je tentai l'entreprise, mais elle faillit me devenir funeste : je n'ai jamais oublié le propos de M. Henry, à cette occasion. — Ce n'est pas tout de bien faire, il faut encore prouver que l'on a bien fait.

Deux des plus intrépides *rouletiers*, les nommés *Gosnet* et *Doré*, effrayés de mes efforts pour anéantir leur industrie, prirent tout à coup le parti de se dévouer à la police, et en très-peu de temps, ils me procurèrent l'arrestation de bon nombre de leurs camarades, qui furent tous condamnés. Ils paraissaient zélés, je devais à leurs indications quelques découvertes de la plus haute importance, et notamment celle de plusieurs recéleurs d'autant plus dangereux que, dans le commerce, ils jouissaient d'une grande réputation de probité. Après des services de cette nature, il me sembla que l'on pouvait compter sur eux; je sollicitai donc leur admission en qualité d'agents secrets, avec un traitement de cent cinquante francs par mois. Ils ne souhaitaient rien de plus, disaient-ils, c'était à ces cent cinquante francs que se bornait leur ambition : je le croyais du moins; et comme je voyais en eux mes futurs collègues, je leur témoignai une confiance presque sans bornes : on va voir comment ils la justifièrent.

Depuis quelques mois, deux ou trois rouletiers des plus adroits étaient arrivés à Paris, où ils ne s'endormaient pas. Les déclarations leur pleuvaient à la Préfecture; ils faisaient des coups d'une hardiesse inconcevable, et il était d'autant plus difficile de les prendre sur le fait, qu'ils ne sortaient que de nuit, et que dans leurs expéditions, ils étaient toujours armés jusqu'aux dents. La capture de tels brigands ne pouvait que me faire honneur; pour l'effectuer, j'étais prêt à affronter tous les périls, lorsqu'un jour Gosnet, avec qui je m'étais souvent entretenu à ce sujet, me dit : — Écoute, Jules, si tu veux que nous ayons *marrons* Mayer, Victor *Marquet* et son frère, il n'est qu'un moyen, c'est de venir coucher chez nous, alors nous serons plus à même de sortir aux heures convenables. Je devais croire que Gosnet était de bonne foi; je consentis à aller m'installer momentanément dans le logement qu'il occupait avec Doré, et bientôt nous commençâmes ensemble des explorations nocturnes sur les routes que fréquentaient assez habituellement Mayer et les deux Marquet. Nous les y rencontrâmes plusieurs fois, mais ne voulant les saisir qu'en action, ou tout au moins porteurs du butin qu'ils venaient de faire, nous fûmes obligés de les laisser passer. Nous avions déjà fait quelques-unes de ces promenades sans résultat, quand il m'arriva de remarquer chez mes compagnons un certain je ne sais quoi qui me fit concevoir des inquiétudes; il y avait dans leurs manières avec moi quelque chose de contraint; peut-être se proposaient-ils de me jouer quelque mauvais tour. Je ne pouvais lire dans leur pensée, mais à tout hasard, je n'allai plus avec eux sans avoir sur moi des pistolets, dont je m'étais muni à leur insu.

Une nuit que nous devions sortir sur les deux heures du matin, l'un d'eux, c'était Doré, se plaint tout à coup de coliques qui le font horriblement souffrir; les douleurs deviennent de plus en plus aiguës, il se tord, il se plie en deux; il est évident que dans cet état il ne pourra marcher. La partie est en conséquence remise au lendemain, et puisqu'il n'y a rien à faire, je me rejette sur le flanc et m'endors. Peu d'instant après je m'éveille en sursaut, je crois avoir entendu frapper à la porte; des coups redoublés me prouvent que je ne me suis pas trompé. Que veut-on ? Est-ce nous que l'on demande ? Ce n'est pas probable, puisque personne ne connaît notre retraite. Cependant un de mes compagnons va se lever, je lui fais signe de se tenir coi; il ne s'élance pas moins de son lit; alors, à voix basse, je lui recommande d'écouter, mais sans ouvrir; il se place près de la porte, Gosnet, couché dans la chambre contiguë, ne bougeait pas. On continue de frapper, et, par mesure de précaution, je me hâte de passer mon pantalon et ma veste; Doré, après en avoir fait autant retourne se mettre aux aguets; mais tandis qu'il prête l'oreille, sa maîtresse me lance un coup d'œil tellement expressif, que je n'ai pas de peine à l'interpréter; je soulève

mon matelas du côté des pieds, que vois-je? un énorme paquet de fausses clefs et une pince. Tout est éclairci, j'ai deviné le complot, et afin de le déjouer, je m'empresse, sans mot dire, de passer les clefs dans mon chapeau et la pince dans mon pantalon; puis m'approchant de la porte, je vais écouter à mon tour; on cause tout bas, et je ne puis rien comprendre de ce qui se dit; cependant je présume qu'une visite si matinale n'est pas sans but; j'attire Doré dans la seconde pièce, et là je le préviens que je vais tâcher de savoir ce que c'est.

— Comme tu voudras, me dit-il. On frappe de nouveau. Je demande qui est là? M. Gosnet, n'est-ce pas ici? s'enquiert on d'une voix doucereuse.

— M. Gosnet, c'est l'étage au-dessous, la pareille porte.

— Merci, excusez de vous avoir éveillé.

— Il n'y a pas de mal.

On descend, j'ouvre sans le moindre bruit, et en deux sauts je suis aux latrines. J'y précipite d'abord la pince, je me prépare à y jeter les clefs, mais on entre derrière moi, et je reconnais un inspecteur, le nommé *Spiquette*, attaché au cabinet du juge d'instruction: il me reconnait également. — Ah! me dit-il, c'est après vous qu'on cherche.

M. Pruneau au bureau de Vidocq.

— Après moi, et pourquoi?

— Eh! mon Dieu, pour rien; c'est M. Vigny, juge d'instruction, qui désire vous voir et vous parler.

— Si ce n'est que cela, je vais remettre ma culotte et je suis à vous.

— Dépêchez-vous, que je prenne votre place, et attendez-moi.

J'attends l'inspecteur, et nous redescendons ensemble. La chambre est pleine de gendarmes et de mouchards; M. Vigny est au milieu d'eux: aussitôt il me donne lecture d'un mandat d'amener décerné contre moi, ainsi que mes hôtes et leurs femmes: ensuite, pour remplir le vœu d'une commission rogatoire, il ordonne la perquisition la plus exacte. Il ne me fut pas difficile de voir d'où le coup partait, surtout lorsque *Spiquette*, soulevant le matelas, et surpris, sans doute, de ne rien trouver, regarda d'une certaine façon *Gosnet*, qui avait l'air tout stupéfait. Son désappointement ne m'échappa pas; je m'aperçus qu'il était passablement contrarié: quant à moi, si pleinement rassuré: «Monsieur, dis-je au magistrat, je vois avec peine que dans l'espoir de se rendre intéressant, on vous a fait faire un pas de clerc. On vous a trompé, il n'y a rien ici de suspect; d'ailleurs M. Gosnet ne le souffrirait pas; n'est-ce pas, M. Gosnet, que vous ne le souffririez pas? Répondez donc à monsieur le juge. Il ne pouvait faire autrement que de confirmer mon dire, mais il ne parla que du bout des lèvres, et il ne fallait pas être sorcier pour pénétrer le fond de son âme.

La perquisition terminée, on nous fit montrer dans deux fiacres après nous avoir garrottés, et l'on nous conduisit au Palais, où nous fûmes déposés dans une petite salle appelée la *Souricière*. Enfermé avec Gosnet et Doré, je megardai bien d'exprimer les soupçons que je formais sur leur compte. A midi, l'on nous interroge, et vers le soir on nous transfère, mes deux compagnons à la Force, et moi à Sainte-Pélagie. Je ne sais comment cela se fit, mais le trousseau de

clefs, que je gardais dans mon chapeau, resta imperceptible pour tous ces observateurs qui d'ordinaire encombrent le guichet d'une prison. Bien que l'on n'eût pas négligé de me fouiller, on ne le trouva pas, et je n'en fus pas fâché. J'écrivis sur-le-champ à M. Henry, pour lui annoncer la trame qu'on avait ourdie contre moi, je n'eus pas de peine à le convaincre que j'étais innocent, et deux jours après, je recouvrai ma liberté. Je reparus à la préfecture avec les clefs si heureusement dérobées à toutes les investigations. Je m'estimais heureux d'avoir échappé au péril, car je m'étais trouvé à deux doigts de ma perte; sans la maîtresse de Doré et sans ma présence d'esprit, nul doute que je ne fusse retombé sous la juridiction des argousins... Porteur d'instruments à voleurs, j'étais frappé par une nouvelle condamnation car ma qualité d'évadé suppléait les motifs, enfin j'étais ramené au bagne. M. Henry me réprimanda au sujet d'une imprudence qui avait faillie m'être si fatale.

Gosnet et Doré ne restèrent pas longtemps à la Force: à leur sortie j'allai les voir, mais je ne laissai pas apercevoir que je soupçonnais leur perfidie : toutefois, pressé de prendre ma revanche pour une partie que je n'avais pas perdue, je leur décochai un *mouton*, et ne tardai pas à apprendre qu'ils avaient commis un vol, dont toutes les preuves étaient faciles à produire. Arrêtés et condamnés, ils eurent pendant quatre ans le temps de penser à moi. Quand la sentence qui fixait leur sort eut été rendue, je ne manquai pas de leur faire une visite; lorsque je leur racontai comment j'avais connu et déjoué leurs projets, ils pleurèrent de rage. Gosnet, ramené dans les prison d'Auray, d'où il s'était évadé, imagina un moyen de vengeance qui ne lui réussit pas : feignant le repentir, il fit appeler un prêtre, et, sous le prétexte de lui faire une confession générale, il lui avoua un bon nombre de vols, dans lesquels il eut soin de m'impliquer. Le confesseur, à qui ma prétendue participation n'avait pas été confiée sous le sceau du secret, adressa à la préfecture une note dans laquelle j'étais violemment inculpé; mais les révélations de Gosnet n'eurent pas le résultat qu'il s'en était promis.

Jean Virlouet, de Conflans Sainte-Honorine.

Ce fut l'arbitraire que l'on déployait contre les voleurs qui propagea parmi eux la manie de s'entre-dénoncer, et les poussa, s'il est permis de s'exprimer ainsi, au comble de la démoralisation. Auparavant, ils semblaient, au sein de la société, une société à part, qui ne comptait ni traîtres, ni transfuges; mais lorsqu'on se mit à les proscrire en masse, au lieu de serrer les rangs, dans leur effroi, ils jetèrent un cri d'alarme qui légitimait tout expédient de salut, au détriment même de leur ancienne loyauté : une fois que le lien qui unissait entre eux les membres de la grande famille des larrons eut été rompu, chacun d'eux, dans son intérêt privé, ne se fit plus scrupule de livrer ses camarades. Aux approches des crises, qui coïncidaient toutes avec des époques marquantes, telles que le premier jour de l'an, la fête de l'Empereur, ou toute autre solennité, il fallait voir comme les dénonciations pleuvaient à la deuxième division. Pour échapper à ce que les agents appelaient le *bel ordre*, c'est-à-dire l'ordre d'arrêter tous les individus réputés voleurs, c'était à qui fournirait à la police le plus d'indications utiles. Ils ne manquaient pas, les suspects, qui s'empressaient de jouer les bons serviteurs en

lançant les mouchards sur ceux d'entre leurs camarades dont le domicile n'était pas connu : aussi ne fallait-il pas longtemps pour remplir les prisons. On pense bien que dans ces battues générales, il était impossible qu'il ne se commît pas une multitude d'abus; les plus révoltantes injustices restaient souvent sans réparation : de malheureux ouvriers qui, à l'expiration d'une simple peine correctionnelle, s'étaient remis au travail, et s'efforçaient par leur bonne conduite d'effacer le souvenir de leurs torts passés, se trouvaient enveloppés dans la mesure et confondus avec des voleurs de profession; il n'y avait pas même pour eux possibilité de réclamer : entassés au dépôt, le lendemain ils étaient amenés devant le terrible Limodin, qui leur faisait subir un interrogatoire. Quel interrogatoire, grand Dieu ! Ton nom, ta demeure? tu as subi un jugement?

— Oui, Monsieur, mais depuis je travaille, et...

— C'est assez, à un autre.

— Mais, monsieur Limodin, je vous...

— Paix; à un autre; c'est ententdu, j'espère.

Celui à qui l'on imposait silence allait alléguer en sa faveur les meilleurs raisons. Libéré depuis plusieurs années, il pouvait produire des preuves de son honnêteté, faire attester par mille témoins qu'il avait contracté des habitudes laborieuses, enfin, qu'il était irréprochable sous tous les rapports, mais M. Limodin n'avait pas le loisir de l'entendre. — On n'en finirait pas, disait-il, si l'on voulait s'occuper de pareilles *babioles*. Quelquefois, dans une matinée, cet interrogateur brutal expédiait de la sorte jusqu'à cent personnes, hommes ou femmes, qu'il dépêchait les uns à Bicêtre, les autres à Saint-Lazare. Il était sans pitié; à ses yeux rien ne pouvait racheter un instant d'égarement : combien de pauvres diables sortis des voies du crime n'y ont été rejetés que par lui ! Plusieurs des victimes de cette implaçable sévérité se repentaient d'un amendement dont on ne leur tenait pas compte, et juraient, dans leur exaspération, de devenir des brigands fieffés.—Que nous a servi d'être honnêtes, disaient quelquefois ces infortunés? voyez comme on nous traite; autant vaudrait être coquin toute sa vie. Pourquoi faire des lois, si on ne les observe pas? A quoi bon nous avoir condamnés à temps, si l'on n'admet pas que nous puissions nous corriger? C'était plus tôt fait de nous juger à perpétuité ou à mort, puisqu'une fois que nous sommes dans le bon chemin, on nous empêche d'y rester. J'ai entendu une multitude de récriminations de ce genre, presque toujours elles étaient fondées. — Voilà quatre ans que je suis sorti de Sainte-Pélagie, disait devant moi un de ces détenus; depuis ma libération j'ai toujours travaillé dans la même boutique, ce qui prouve que je ne me dérangeais pas, et qu'on était content de moi; eh bien ! on m'a envoyé à Bicêtre sans que j'aie commis de délit, et seulement parce que j'ai subi deux années de prison.

Cette atroce tyrannie était sans doute ignorée du préfet, je me plais à le croire; cependant c'était en son nom qu'elle s'exerçait. Avoués ou secrets, les agents étaient alors des êtres bien redoutables, car leurs rapports étaient reçus comme articles de foi; arrêtaient-ils un homme du peuple, s'ils le signalaient comme voleur dangereux et incorrigible, et c'était toujours la formule, tout était dit, l'homme était écroué sans rémission; c'était l'âge d'or des mouchards, puisque chacun de ces attentats à la liberté individuelle leur valait une prime; à la vérité, cette prime n'était pas forte, ils avaient un petit écu par capture, mais pour un petit écu, que ne fera pas un mouchard, s'il n'y a point de danger à courir? Au surplus, si la somme était modique, ils visaient au nombre, afin qu'elle fût souvent répétée : d'un autre côté, les voleurs qui désiraient acheter leur liberté par des services, dénonçaient également, à tort et à travers, tous ceux qu'ils avaient connus, qu'ils fussent corrigés ou non; à ce prix, ils obtenaient de rester à Paris; mais bientôt les détenus usant de représailles, ils allaient forcément leur tenir compagnie.

On ne se fait pas d'idée du nombre d'individus que les détentions administratives ont précipités dans des récidives qu'ils auraient évitées si l'on eût renoncé plus tôt à cet adominable système de persécution. Si on les eût laissés tranquilles, jamais ils ne se fussent compromis; mais quelle que fût leur résolution, on les mettait dans la nécessité de redevenir voleurs. Quelques libérés, c'était une exception, obtenaient, à l'expiration de leur peine, de n'être pas envoyés *en suspicion* à Bicêtre, mais alors même, on ne leur donnait aucune espèce de papier, de telle sorte qu'il leur était impossible de se procurer de l'ouvrage; ceux-là avaient la ressource de mourir de faim, mais on ne se résigne pas volontiers à un si cruel supplice; ils ne mouraient pas et volaient : le plus ordinairement, ils dénonçaient et volaient à la fois.

Cette rage de mouchardise fit d'incroyables progrès : les faits pour le prouver sont tellement abondants, que je ne suis embarrassé que du choix. Souvent, dans la disette des larcins à me signaler, les dénonciateurs me révélaient, en les imputant à d'autres, des crimes qui devaient motiver leur propre condamnation. Je vais citer des exemples :

Une nommée Bailly, ancienne voleuse, enfermée à Saint-Lazare, me fait appeler pour me donner des renseignements. Je me rends auprès d'elle, et elle me déclare que si je m'engage à la faire mettre en liberté, elle m'indiquera les auteurs de cinq vols, dont deux avec effraction. J'accepte le marché; et les détails qu'elle me communique sont si précis, que déjà je crois n'avoir plus qu'à tenir ma promesse. Cependant, en réfléchissant aux diverses circonstances qu'elle m'a rapportées, je m'étonne qu'elle ait pu en être instruite aussi parfaitement. Elle m'avait désigné les personnes volées; l'une d'elles était un sieur Frédéric, *rue Saint-Honoré, passage Virginie*. Je vais d'abord chez lui, et dans le cours des informations que je prends, j'acquiers la certitude que la révélatrice est seule l'auteur du vol commis au préjudice de ce traiteur : je poursuis mon enquête, et partout c'est son signalement que l'on me donne.

Il ne s'agissait plus que de procéder à la vérification. Les plaignants sont introduits à Saint-Lazare,

et là, sans être vus de la fille Bailly, que je leur montre au milieu de ses compagnes, ils la reconnaissent parfaitement : une confrontation légale s'en suivit, et la fille Bailly, accablée par l'évidence, fit des aveux qui lui valurent huit ans de réclusion. Elle eut tout le temps de dire son *meâ culpâ*. Cette femme avait accusé de ses vols deux de ses camarades, contre lesquelles une moralité suspecte aurait pu faire élever des présomptions. Une autre voleuse, surnommée *la Belle Bouchère*, m'ayant fait des révélations de même nature que celles de la fille Bailly, ne fut pas plus heureuse qu'elle.

Un nommé Ouasse, dont le père devait plus tard être impliqué dans le procès de l'épicier Poulain, me signale trois individus, comme auteurs d'un vol avec effraction, commis la veille, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, chez un débitant de tabac. Je me transporte sur les lieux, je m'informe, et bientôt j'acquiers la preuve incontestable que Ouasse, récemment libéré, n'est pas étranger au crime. Je dissimule; mais en me servant de lui, je m'y prends si bien, qu'il est arrêté comme complice, et condamné à la réclusion. Cette mésaventure aurait dû le corriger de la manie de dénoncer, mais voulant à tout prix être mouchard, il fit au procureur du roi de Versailles diverses déclarations mensongères, qui lui valurent deux ou trois ans de prison. J'ai déjà dit que les voleurs ne gardent pas rancune : à peine sorti, Ouasse accourt chez moi, c'est encore un vol dont il vient me donner avis. Je fais vérifier d'après son indication, le vol était réel. Mais le croirait-on? le voleur était Ouasse; atteint et convaincu, il fut condamné de nouveau. Pendant sa détention, ce misérable ayant appris l'arrestation de son père, se hâta de m'adresser des révélations à l'appui de l'accusation dirigée contre ce dernier; mon devoir était de les transmettre à l'autorité, je le fis, mais ce ne fut pas sans éprouver toute l'indignation que devait exciter la conduite de ce fils dénaturé.

Dans mon emploi, c'eût été me priver d'un moyen de police des plus efficaces, que de rompre en visière avec les voleurs; aussi, ne me suis-je jamais entièrement isolé d'eux : tout en leur faisant la chasse, je paraissais encore prendre intérêt à leur sort. Étais-je chien ou loup? Tel était le doute qu'il me convenait de laisser dans leur esprit; et ce doute, si favorable à la calomnie, toutes les fois que l'on m'a imputé une connivence, qui dans la réalité n'existait pas, n'a jamais été bien éclairci pour eux. Voilà pourquoi les voleurs se sont rendus en quelque sorte les artisans de l'espèce de renommée que je me suis acquise; ils imaginaient que j'étais ouvertement leur ennemi, mais qu'intérieurement je ne demandais pas mieux que de les protéger; quelquefois ils allaient jusqu'à me plaindre d'être obligé de faire un métier comme celui que je faisais, et pourtant ils m'aidaient eux-mêmes à le faire.

Parmi les voleurs de profession, il en était bien peu qui ne regardassent comme un bonheur d'être consulté par la police pour un renseignement, ou employés pour un coup de main; presque tous se seraient mis en quatre pour lui donner des preuves de zèle, dans la persuasion qu'elles leur vaudraient, sinon une immunité entière, du moins quelques ménagements. Ceux qui redoutaient le plus son action étaient presque toujours les plus disposés à la servir. Je me rappelle à ce sujet l'aventure d'un forçat libéré, le nommé Boucher, dit cadet Poignon. Il y avait plus de trois semaines que j'étais à sa recherche, quand le hasard me le fit rencontrer dans un cabaret de la rue Saint-Antoine, à l'enseigne du *Bras-d'Or*. J'étais seul, et il était en nombreuse compagnie : tenter de le saisir *ex abrupto*, c'eût été m'exposer à le manquer, car il pouvait se faire qu'il voulût se défendre et qu'il fût soutenu. Boucher avait été agent de police, je l'avais connu dans cet emploi, et même nous étions assez bien ensemble : il me vient dans l'idée de l'aborder comme ami, et de lui monter un coup à ma manière. J'entre au cabaret, et allant droit à la table où il est assis, je lui tends la main, en lui disant :

— Bonjour, mon ami Cadet.

— Tiens, v'la l'ami Jules, veux-tu te rafraîchir, demande un verre ou prends le mien.

— Le tien est bon, tu n'as pas la gale aux dents : (je bois) ah ça! je voudrais bien te dire un mot en particulier.

— Avec plaisir, mon fils, je suis t'a toi.

Il se lève et je le prends sous le bras; — Tu te souviens, lui dis-je, du petit matelot, qui était de ta chaîne.

— Oui, oui, un petit gros court, qui était du deuxième cordon, n'est-ce pas?

— C'est ça tout juste, du moins je le pense; le reconnaîtrais-tu?

— Ce serait mon père que je ne le connaîtrais pas mieux; il me semble encore le voir sur le banc treize, faire des *patarasses* (bourrelets pour garantir les jambes) pour les fagots (*forçats*)

— Je viens d'arrêter un particulier, j'ai bien idée que c'est lui, mais je n'en suis pas sûr; en attendant, je l'ai mis au poste de Birague, et comme j'en sortais, je t'ai vu entrer ici : Parbleu! me suis-je dit, ça se rencontre bien; v'là Cadet, il pourra me dire si je me suis trompé.

— Je suis tout prêt, mon garçon, si ça peut t'obliger; mais avant de partir, nous allons boire un coup (s'adressant à ses camarades), mes amis, ne vous impatientez pas, c'est l'affaire d'une minute, et je suis t'à vous

Nous partons, arrivés à la porte du poste, la politesse exige que je le laisse entrer le premier, je lui fais les honneurs; il va jusqu'au fond de la salle, examine partout autour de lui, et cherche en vain l'individu dont je lui ai parlé : — Hé! me dit-il, d'où qu'il est ce *fagot*, que je le *remouche* (le considère)? J'étais alors près de la porte, j'aperçois, incrusté dans le mur, un débris de miroir, tel qu'il s'en trouve dans la plupart des corps de garde, pour la commodité des fashionnables de la garnison, j'appelle Boucher, et lui montrant le débris réflecteur :

— Tiens, lui dis-je, c'est par ici qu'il faut regarder. Il regarde, et se tournant de mon côté : — Ah!

ça, Jules, tu blagues, je ne vois que toi zet moi dans c'te glace, mais l'arrêté?

— Apprends qu'il n'y a personne ici d'arrêté que toi : voilà le mandat qui te concerne.

— Ah! pour ça, c'est un vrai tour de gueusard!

— Tu ne sais donc pas que dans ce monde c'est au plus malin.

— Au plus malin, tant que tu voudras, ça ne te portera pas bonheur, de monter des coups à de bons enfants.

Lorsque la voie pour arriver à une découverte importante était hérissée de difficultés, les voleuses m'étaient peut-être d'un plus grand secours que les voleurs. En général, les femmes ont des moyens de s'insinuer qui, dans les explorations de police, les rendent bien supérieures aux hommes; alliant le tact à la finesse, elles sont en outre douées d'une persévérance qui les conduit toujours au but. Elles inspirent moins de défiance, et peuvent s'introduire partout sans éveiller les soupçons; elles ont, en outre, un talent tout particulier pour se lier avec les domestiques et les portières; elles s'entendent fort bien à établir des rapports et à bavarder sans être indiscrètes; communicatives en apparence, alors même qu'elle sont le plus sur la réserve, elles excellent à provoquer les confidences. Enfin, à la force près, elles ont au plus haut degré toutes les qualités qui constituent l'aptitude à la mouchardise; et, lorsqu'elles sont dévouées, la police ne saurait avoir de meilleurs agents.

M. Henry, qui était un homme habile, les employa souvent dans les affaires les plus épineuses, et rarement il n'a pas eu à se louer de leur intelligence. A l'exemple de ce chef, dans mainte occasion, j'ai eu recours au ministère des mouchardes; presque toujours j'ai été satisfait de leurs services. Cependant, comme les mouchardes sont des êtres profondément pervertis, et plus perfides peut-être que les mouchards, avec elles, pour ne pas être trompé, j'avais besoin d'être constamment sur mes gardes. Le trait suivant montrera qu'il ne faut pas toujours croire au zèle dont elles font parade.

J'avais obtenu la liberté de deux voleuses en renom, à la condition qu'elles serviraient fidèlement la police. Elles avaient antérieurement donné des preuves de leur savoir faire, mais, employées sans traitement, et obligées de se livrer au vol pour subsister, elles s'étaient fait reprendre en flagrant délit : la peine qu'elles subissaient pour ces nouveaux méfaits fut celle dont j'abrégeai la durée. *Sophie* Lambert et la fille *Domer*, surnommée *la belle Lise*, furent dès lors en relation directe avec moi. Un matin, elles vinrent me dire qu'elles étaient certaines de procurer à la police l'arrestation du nommé *Tominot*, homme dangereux, que l'on avait longtemps recherché; elles venaient, assuraient-elles, de déjeuner avec lui, et il devait dans la soirée les rejoindre chez un marchand de vin de la rue Saint-Antoine. Dans toute autre circonstance, j'aurais pu être dupe de la supercherie de ces femmes; mais Tominot avait été arrêté par moi la veille, et il était assez difficile qu'elles eussent déjeûné avec lui Je voulus savoir néanmoins jusqu'où elles pousseraient l'imposture, et je promis de les accompagner à leur rendez-vous. J'y allai en effet; mais, comme on le pense bien, Tominot ne vint pas. Nous attendîmes jusqu'à dix heures; enfin Sophie, jouant l'impatience, s'informa près du garçon de cave, s'il n'était pas venu un monsieur les demander.

— Celui avec qui vous avez déjeuné, répondit le garçon? il est venu un peu avant la brune, il m'a chargé de vous dire qu'il ne pourrait pas se trouver avec vous ce soir, mais que ce serait pour demain.

Je ne doutai pas que le garçon ne fût un compère à qui l'on avait fait la leçon, mais je feignis de ne point concevoir de soupçon, et me résignai à voir combien de temps ces dames me promèneraient. Pendant une semaine entière, elles me conduisirent tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre; nous devions toujours y trouver Tominot, et jamais nous ne le rencontrions. Enfin, le 6 janvier, elles me jurent de l'amener; je vais les attendre, mais elles reparaissent sans lui, et m'allèguent de si bonnes raisons qu'il m'est impossible de me fâcher; je me montre au contraire très-satisfait des démarches qu'elles ont faites, et pour leur témoigner combien je suis content d'elles, j'offre de les régaler d'un gâteau des Rois : elles acceptent, et nous allons ensemble nous installer au *Petit Broc,* rue de la *Verrerie*. Nous tirons la fève; la royauté échoit à Sophie, elle est heureuse comme une reine. On mange, on boit, on rit, et quand approche le moment de se séparer, on propose de mettre le comble à cette gaieté par quelques coups d'eau-de-vie; mais de l'eau-de-vie de marchand de vin, fi donc! c'est bon tout au plus pour des forts de la Halle, et je suis trop galant pour que ma reine s'enivre d'un breuvage indigne d'elle. A cette époque, j'étais établi distillateur près du Tourniquet-Saint-Jean; j'annonce que je vais aller chez moi chercher la fine goutte. A cette nouvelle, la compagnie saute d'enthousiasme, on me recommande d'aller et de revenir bien vite; je pars, et deux minutes après, je reparais avec une demi-bouteille de Cognac, qui fut vidée en un clin-d'œil. La Sophie se trouvant à sec : — Ah ça! vous voyez que je suis un bon enfant, dis-je à mes deux commères, il s'agit de me rendre un service.

— Deux, mon ami Jules, s'écria Sophie, voyons, parle.

— Eh bien! voilà ce que c'est. Un de mes agents vient d'arrêter deux voleuses; on présume qu'elles ont chez elles une grande quantité d'objets volés, mais pour faire perquisition, il faudrait connaître leur domicile, et elles refusent de l'indiquer; elles sont maintenant au poste du marché Saint-Jean, si vous y alliez, vous tâcheriez de leur arracher leur secret. Une heure ou deux vous suffiront pour leur tirer les vers du nez : ça vous sera bien aisé, vous qui êtes des malignes.

— Sois tranquille, mon cher Jules, me dit Sophie, nous nous acquitterons de la commission; tu sais que l'on peut s'en rapporter à nous; tu nous enverrais au bout du monde, que nous y irions pour te faire plaisir, du moins moi.

— Et moi, donc, reprit la *belle Lise*.

— En ce cas, vous allez porter un mot au chef du poste, afin qu'il vous reconnaisse. J'écris un billet que je cachète; je le leur remets et nous sortons ensemble : à peu de distance du marché Saint-Jean, nous nous séparons, et tandis que je reste en observation, la reine et sa compagne se dirigent vers le corps-de-garde. Sophie entre la première, elle présente le billet, le sergent le lit : — C'est bien, vous voici toutes deux; caporal, prenez avec vous quatre hommes et conduisez ces dames à la préfecture. Ce commandement était fait en vertu d'un ordre que j'avais remis au sergent pendant ma sortie pour aller chercher la goutte, il était ainsi conçu : « Monsieur le chef du poste fera conduire sous sûre et bonne escorte, à la préfecture de police, les nommés *Sophie Lambert* et *Lise Domer*, arrêtées par les ordres de M. le Préfet. »

Ces dames durent alors faire de singulières réflexions; sans doute qu'elles devinèrent que je m'étais assé d'être leur jouet. Quoi qu'il en soit, j'allai les voir le lendemain au dépôt, et leur demandai comment elles avaient trouvé le tour.

— Pas mal, répondit Sophie, pas mal, nous ne l'avons pas volé; puis s'adressant à Lise, aussi c'est ta faute à toi, pourquoi vas-tu chercher un homme qui est enfoncé.

— Le savais-je? Ah ! vas, si je l'avais su, je te promets bien... et puis, que veux-tu, c'est un enfant de fait, il n'y a plus qu'à le bercer.

— Tout ça est bel et bon, si encore on nous disait pour combien nous serons à Lazare; parle donc, Jules, sais-tu?

— Six mois, au moins.

— Ce n'est que ça! s'écrièrent-elles ensemble.

— Six mois, c'est rien du tout, continua Sophie, c'est bientôt passé, un coup qu'on est là. Enfin, mon doux bénin Jésus, à la volonté du préfet!

Elles en eurent pour un mois de moins que je ne leur avais annoncé. Dès qu'elles furent libres, elles vinrent me trouver pour me donner de nouveaux renseignements. Cette fois, ils étaient exacts. Une particularité assez remarquable, c'est que les voleuses sont plus ordinairement incorrigibles que les voleurs. Sophie Lambert ne put jamais prendre sur elle de renoncer à son péché d'habitude. Dès l'âge de dix ans, elle avait débuté dans la carrière du vol, et elle n'en avait pas vingt-cinq, que plus d'un tiers de sa vie s'était écoulé dans les prisons.

Peu de temps après mon entrée à la police, je la fis arrêter et condamner à deux années de détention. C'était principalement dans les hôtels garnis qu'elle exerçait sa coupable industrie; on n'était pas plus habile à déjouer la vigilance des portiers, ni plus féconde en expédients pour échapper à leurs questions. Une fois introduite, elle faisait une halte sur chaque palier pour donner son coup-d'œil : apercevait-elle une clef sur quelque porte, elle la faisait tourner sans bruit dans la serrure, se glissait dans la chambre, et si la personne qui l'occupait était endormie, quelque léger qu'elle eût le sommeil, Sophie avait la main encore plus légère, et en moins de rien, montres, bijoux, argent, tout passait dans sa *gibecière*, c'était le nom qu'elle donnait à une poche secrète que recouvrait son tablier. Le locataire que Sophie visitait était-il éveillé, elle en était quitte pour faire des excuses, en déclarant qu'elle s'était trompée. S'éveillait-il pendant qu'elle opérait; sans se déconcerter, elle courait à son lit, et le pressant dans ses bras. — Ah! pauvre petit Mimi, disait-elle, viens donc que je te baise!... Ah! monsieur, je vous demande bien pardon ! Comment, ce n'est pas ici le n° 17? je croyais être chez mon amant.

Un matin, un employé, qu'elle était en train de dévaliser, ayant tout à coup ouvert les yeux, l'aperçoit auprès de sa commode : il fait un mouvement de surprise, aussitôt Sophie, de jouer sa scène; mais l'employé est entreprenant, il veut profiter de la prétendue méprise; si Sophie résiste, un son d'argent, produit des agitations de la lutte, peut trahir le but de sa visite...., si elle cède, le péril est encore plus grand..... Que faire? pour toute autre, la conjoncture serait des plus embarrassantes; Sophie n'est plus cruelle, mais à l'aide d'un mensonge, elle tourne la difficulté, et l'employé satisfait, lui permet d'effectuer sa retraite. Il ne perdit à ce jeu que sa bourse, sa montre et six couverts.

Cette créature était une intrépide : deux fois elle donna tête baissée dans mes filets, mais après sa libération, en vain essayai-je de l'attirer dans le piége; il n'y avait plus de surveillance à laquelle elle ne réussit à se soustraire, tant elle était sur ses gardes. Cependant ce que je n'attendais plus de mes efforts pour la prendre en flagrant délit, je le dus à une circonstance tout à fait fortuite.

Sorti de chez moi à la petite pointe du jour, je traversais la place du Châtelet, lorsque je me rencontre face à face avec Sophie : elle m'aborde avec aisance. — Bonjour, Jules, où vas-tu donc si matin? je gage que tu vas enfoncer quelque ami?

— Cela se pourrait..., ce qu'il y a de sûr c'est que ce n'est pas toi; mais où vas-tu toi-même?

— Je pars pour Corbeil, où je vais voir ma sœur qui doit me placer dans une maison. Je suis lasse de manger du *collége* (de la prison), je *rengrâcie* (je m'amende); veux-tu boire la goutte?

— Volontiers, c'est moi qui régale, un poisson chez *Leprêtre*, à six sols.

— Allons, je te laisse faire, mais dépêchons-nous, que je ne manque pas la diligence, tu m'y accompagneras, n'est-ce pas? c'est dans la rue Dauphine.

— Impossible, j'ai affaire à *La Chapelle*, je suis déjà en retard, tout ce que je puis, c'est de prendre un petit verre sur le pouce.

Nous entrons chez Leprêtre, en buvant nous échangeons encore deux ou trois paroles, et je lui dis *adieu*.

— Adieu, Jules, bonne réussite!

Tandis que Sophie s'éloigne, je détourne la rue de la Haumerie, et cours me cacher au coin de celle Planche-Mibray; de là, je la vois filer sur le Pont-au-Change, elle marche à grands pas et regarde à chaque

instant derrière elle; il est certain qu'elle craint d'être suivie, j'en conclus qu'il serait à propos de la suivre; je gagne donc le pont Notre-Dame, et le franchissant avec rapidité, j'arrive assez tôt sur le quai pour ne pas perdre sa trace... Parvenue dans la rue Dauphine, elle entre effectivement au bureau des voitures de Corbeil; mais persuadé que son départ n'est qu'une fable imaginée pour me tromper sur le but de son apparition matinale, je me tapis dans une allée d'où je puis épier sa sortie. Tandis que je suis en vedette, un fiacre vient à passer, je m'y installe, et je promets au cocher un bon pourboire, s'il suit adroitement une femme que je lui désignerai. Pour le moment, nous devions stationner : bientôt la diligence part, Sophie, n'y est pas, je l'aurais parié; mais quelques minutes après, elle se présente à la porte cochère, examine avec soin de tous côtés, et prenant son essort, elle enfile la rue Christine. Elle entre successivement dans plusieurs maisons garnies, mais à son allure, il est aisé de reconnaître que l'occasion ne s'est pas offerte; d'ailleurs, elle persiste à explorer le même quartier..., j'en tire la conséquence naturelle qu'elle a manœuvré sans succès, et comme je suis persuadé que sa tournée n'est pas finie, je me garde bien de l'interrompre. Enfin, rue de la Harpe, elle entre dans l'allée d'une fruitière, un instant après, elle reparaît portant au bras un énorme panier de blanchisseuse, elle en avait sa charge. Toutefois elle ne laissait pas d'aller très-vite; elle fut bientôt dans la rue des Mathurins-Saint-Jacques, puis dans celle des Maçons-Sorbonne. Malheureusement pour Sophie, il est un passage qui communique de la rue de la Harpe à la rue des Maçons; c'est là qu'après avoir mis pied à terre, je cours m'embusquer, et quand elle arrive à la hauteur de l'issue, je débouche. et nous nous trouvons nez à nez. A mon aspect, elle change de couleur et veut parler, mais son trouble est si grand, qu'elle ne peut venir à bout de s'exprimer. Cependant elle se remet peu à peu, et feignant d'être hors d'elle-même,

— Tu vois, me dit-elle, une femme en colère : ma blanchisseuse qui devait m'apporter mon linge à la diligence, ma manqué de parole, je viens de le lui retirer, et vais le faire repasser chez une de mes amies; cela m'a empêché de partir.

— C'est comme moi, en allant à la Chapelle, j'ai rencontré quelqu'un qui m'a dit que mon homme était dans ce quartier; c'est là ce qui m'y amène.

— Tant mieux; si tu veux m'attendre, je vais à deux pas porter mon panier, et nous mangerons une côtelette.

— Ce n'est pas la peine, je..... Eh ! mais, qu'est-ce que j'entends?

Sophie et moi nous restons stupéfaits : des cris aigus s'échappent du panier, je lève le linge qui le recouvre, et je vois.... un enfant de deux à trois mois, dont les vagissements auraient déchiré le tympan d'un mort.

— Eh bien! dis-je à Sophie, le poupon est sans doute à toi ! Pourrais-tu me dire de quel sexe il est?

— Allons! me voilà encore enfoncée; je me souviendrai de celle-là; et si jamais on me demande le sujet pourquoi, je pourrai répondre : rien, presque rien, une affaire d'enfant. Une autre fois, quand je volerai du linge, j'y regarderai.

— Et ce parapluie, en est-il?

— Eh mon Dieu ! oui..... Comme tu vois, j'avais pourtant de quoi me mettre à couvert. ça n'a pas empêché; quand la chance y est, on a beau faire...

Je conduisis Sophie chez M. de Fresne, commissaire de police, dont le bureau était dans le voisinage. Le parapluie fut gardé comme pièce de conviction, quant à l'enfant qu'elle avait enlevé à son insu, on le rendit immédiatement à sa mère. La voleuse en eut pour ses cinq ans de prison. C'était, je crois, la cinquième ou sixième condamnation qu'elle subissait; depuis, elle s'est encore fait reprendre de justice, et je ne serais pas surpris qu'elle fut toujours à Saint-Lazare. Sophie ne voyait rien que de très-naturel au métier qu'elle faisait, et la répression, lorsqu'elle ne pouvait l'éviter, était pour elle un accident tout comme un autre. La prison ne lui faisait pas peur, loin de là, elle était en quelque sorte sa sphère; Sophie y avait contracté ces goûts plus que bizarres, que ne justifie pas l'exemple de l'antique Sapho, et sous les verrous, les occasions de s'abandonner à ses honteuses dépravations étaient plus fréquentes; ce n'étaient pas, comme on le voit, sans motifs qu'elle prisait si peu la liberté. Était-elle arrêtée, l'événement lui causait bien quelque peine, mais ce n'était qu'une impression passagère, et elle se consolait bientôt par la perspective des mœurs qui lui plaisaient. C'était un bien étrange caractère que celui de cette femme; que l'on en juge : une nommée *Gillion*, avec qui elle vivait dans une coupable intimité, est prise en commettant un vol; Sophie, qui l'assistait, parvient à s'échapper, elle n'a plus rien à craindre, mais ne pouvant supporter d'être séparée de son amie, elle se fait dénoncer, et n'est contente qu'au moment où l'on lui lit l'arrêt qui va encore les réunir pour deux ans. La plupart des créatures de cette espèce se font un jeu de la prison; j'en ai vu plusieurs traduites pour un délit qu'elles avaient commis seules, accuser de complicité une camarade, et celle-ci, quoique innocente, se faire un mérite de se résigner à la condamnation.

CHAPITRE XXXIV.

Le bijoutier et le curé. — La cachette et la cassette. — Fatale nouvelle. — Les Cosaques sont innocents. — Le faux soldat. — L'entorse de commande. — Je suis Juif. — Mon pélerinage avec la religieuse de Dourdans. — Ma métamorphose en domestique allemand. — Je suis incarcéré. — Les étrangers ont des amis partout. — Le rat d'église. — Les boutons de ma redingote. — La bataille de Montereau. — Voyage en Allemagne. — La poule noire. — Mon extraction. — Cent mille écus de diamants.

Peu de temps avant la première invasion, M. Sénard, l'un des plus riches bijoutiers du Palais-Royal,

étant allé voir son ami le curé de Livry, le trouva dans ces perplexités que causaient alors généralement l'approche de nos bons amis les ennemis. Il s'agissait de soustraire à la rapacité de messieurs les cosaques, d'abord les vases sacrés, et ensuite son petit pécule. Après avoir longtemps hésité, bien que par état il dût avoir l'habitude des enterrements, monsieur le curé se décida à enfouir les objets qu'il se proposait de sauver, et monsieur Sénard qui, comme la plupart des gobe-mouches et des avares, imaginait que Paris serait livré au pillage, résolut de mettre à couvert de la même manière tout ce qu'il y avait de précieux dans sa boutique. Il fut convenu que les richesses du pasteur et celles du marchand seraient déposées dans le même trou. Mais ce trou, qui le creusera? Un homme chante au lutrin, c'est la perle des honnêtes gens, le père Moiselet: oh! pour celui-là, on peut avoir en lui toute espèce de confiance : un liard qui ne serait pas à lui, il ne le détournerait pas; depuis trente ans, en sa qualité de tonnelier, il avait le privilége exclusif de mettre en bouteilles les vins du presbytère, où il s'en buvait d'excellents. Marguillier, sacristain, sommelier, sonneur, *factotum* de l'église et dévoué à son desservant, jusqu'à se relever à toute heure, s'il en était besoin, il avait toutes les qualités d'un excellent serviteur, sans compter la discrétion, l'intelligence et la piété. Dans une conjoncture aussi grave, il était évident qu'on ne pouvait jeter les yeux que sur Moiselet, ce fut lui que l'on choisit; et la cachette, disposée avec beaucoup d'art, fut bientôt prête à recevoir le trésor qu'elle devait préserver; six pieds de terre furent jetés sur les espèces du curé, auxquelles faisaient compagnie des diamants pour une valeur de cent mille écus, que M. Sénard avait enfermés dans une petite boîte. La fosse comblée, le sol fut si parfaitement aplani, qu'on se serait donné au diable que depuis la création il n'avait pas été remué. —Ce brave Moiselet, disait M. Sénard, en se frottant les mains, il nous a arrangé cela à merveille. Ma foi, messieurs les Cosaques, vous aurez le nez fin, si vous trouvez celle-là. Au bout de quelques jours, les armées coalisées font de nouveaux progrès, et voilà que des nuées de Kirguiz, de Kalmouks et de Tartares de toutes les hordes et de toutes les couleurs, s'éparpillent dans la campagne aux environs de Paris. Ces hôtes incommodes sont, comme on le sait, fort avides de butin; ils font partout un ravage épouvantable, point d'habitation qui ne leur paie tribut; mais dans leur ardeur de piller, ils ne se bornent pas à la superficie, tout leur appartient, jusqu'au centre du globe, et pour ne pas être frustrés dans leurs prétentions, intrépides géologues, ils font une foule de sondes qui, au grand regret des naturels du pays, leur révèlent qu'en France, les mines d'or ou d'argent sont moins profondes qu'au Pérou. Une semblable découverte était bien faite pour les mettre en goût, ils fouillèrent avec une activité sans pareille, et le vide qu'ils produisirent dans bien des cachettes, fit le désespoir de Crésus de plus d'un canton. Les maudits Cosaques! Cependant l'instinct si sûr qui les guidait où il y avait à prendre, ne les conduisait pas à la cachette du curé. C'était comme une bénédiction du ciel, chaque matin le soleil se levait, et rien de nouveau; rien de nouveau non plus, quand il se couchait.

Décidément on ne pouvait s'empêcher de reconnaître le doigt de Dieu dans l'impénétrabilité du mystère de l'inhumation opérée par Moiselet. M. Sénard en était si touché, que nécessairement il dut se mêler des actions de grâces aux prières qu'il faisait pour la conservation et le repos de ses diamants. Persuadé que ses vœux seraient exaucés, dans sa sécurité croissante il commençait à dormir sur l'une et l'autre oreille, lorsqu'un beau jour, ce devait être un vendredi, Moiselet plus mort que vif, accourt chez le curé : — Ah! monsieur, je n'en puis plus.

— Qu'avez-vous donc, Moiselet?

— Je n'oserai jamais vous le dire. Mon pauvre M. le curé, ça m'a porté un coup, j'en suis encore saisi à toutes les places. On m'ouvrirait les veines qu'il n'en sortirait pas une goutte de sang.

— Mais qu'est-ce qu'il y a? Vous m'effrayez.

— La cachette.....

— Miséricorde! je n'ai pas besoin d'en apprendre davantage. Oh! que la guerre est un terrible fléau! Jeanneton, Jeanneton, allons donc vite, mes souliers et mon chapeau.

— Mais, monsieur, vous n'avez pas déjeuné.

— Oh! il s'agit bien de déjeuner.

— Vous savez que quand vous sortez à jeun vous avez des tiraillements...

— Mes souliers, te dis-je.

— Et puis vous vous plaindrez de votre estomac.

— Je n'en ai plus besoin d'estomac. Non, je n'en ai plus besoin, nous sommes ruinés.

— Nous sommes ruinés... Jésus-Maria! mon doux Sauveur! est-il possible?... Ah! monsieur, courez donc... courez donc.

Pendant que le curé s'accommodait à la hâte, et qu'impatient par la difficulté de passer ses boucles, il ne pouvait jamais se chausser assez vite, Moiselet, du ton le plus lamentable, lui faisait le récit de ce qu'il avait vu : En êtes-vous bien sûr? lui dit le curé, peut-être n'ont-il pas tout pris.

— Ah! monsieur, Dieu le veuille! Mais je n'ai pas eu le cœur d'y regarder.

— Ils se dirigèrent ensemble vers la vieille grange, où ils reconnurent que l'enlèvement était complet. En contemplant l'étendue de son malheur, le curé faillit tomber à la renverse, Moiselet de son côté était dans un état à faire pitié, le cher homme s'affligeait plus encore que si la perte lui eût été personnelle. Il fallait entendre ses soupirs et ses gémissements. Ceci était l'effet de l'amour du prochain. M. Sénard ne se doutait guère qu'à Livry, la désolation était si grande. Quel désespoir quand il reçut la nouvelle de l'événement! A Paris, la police est la providence des gens qui ont perdu. La première idée de M. Sénard, et la plus naturelle, fut que le vol dont il avait à se plaindre était le fait des Cosaques; dans cette hypothèse, la police n'y pouvait pas grand' chose, mais M. Sénard ne s'avisa-t-il pas de soupçonner que les Cosaques

étaient innocents; et par un certain lundi que j'étais dans le cabinet de M. Henry, j'y vis entrer un de ces petits hommes secs et vifs, qu'au premier aspect on peut juger intéressés et défiants : c'était M. Sénard, il expose assez brièvement sa mésaventure, et finit par une conclusion qui n'était pas trop favorable à Moiselet. M. Henry pensa comme lui que ce dernier devait être l'auteur de la soustraction, et je fus de l'avis de M. Henry. C'est très-bien, observa celui-ci, mais notre opinion n'est fondée que sur des conjectures, et si Moiselet ne fait pas d'imprudence, il sera impossible de le convaincre.

— Impossible? s'écria M. Sénard, que vais-je devenir? Mais non, je n'aurai pas en vain imploré votre secours, ne savez-vous pas tout, ne pouvez-vous pas tout. quand vous le voulez? Mes diamants! mes pauvres diamants, je donnerais tout à l'heure cent mille francs pour les recouvrer.

— Vous donneriez le double, que si le voleur a pris toutes ses précautions, nous ne saurions rien.

— Ah! monsieur, vous me désespérez, reprit le bijoutier, en pleurant à chaudes larmes et se jetant aux genoux du chef de division. Cent mille écus de diamants! s'il faut que je les perde, j'en mourrai de chagrin; je vous en conjure, ayez pitié de moi.

— Ayez pitié, cela vous est bien aisé à dire; cependant, si votre homme n'est pas trop retors, en le faisant surveiller et circonvenir par quelque agent adroit, peut-être viendrons-nous à bout de lui arracher son secret.

— Combien je vous aurais de reconnaissance! oh! je ne tiens pas à l'argent; cinquante mille francs seront la récompense de succès.

— Eh bien! Vidocq, qu'en pensez-vous?

— L'affaire est épineuse, répondis-je à M. Henry, Mais si je m'en chargeais, je ne serais pas surpris d'en venir à mon honneur.

— Ah! me dit M. Sénard en me pressant affectueusement la main, vous me rendez la vie; n'épargnez rien, je vous en prie, monsieur Vidocq; faites toutes les dépenses nécessaires pour arriver à un heureux résultat, ma bourse vous est ouverte, aucun sacrifice ne me coûtera. Comment! vous croyez réus

— Oui, monsieur, je le crois.

— Allons, faites-moi retrouver ma cassette, et il y a dix mille francs pour vous, oui, dix mille francs, le grand mot est lâché, je ne m'en dédis pas.

Malgré les rabais successifs de M. Sénard, à mesure que la découverte lui semblait plus probable, je promis de faire pour l'effectuer, tout ce qui serait en mon pouvoir. Mais avant de rien entreprendre, il fallait qu'une plainte eût été portée : M. Sénard ainsi que le curé, se rendirent en conséquence à Pontoise, et par suite de leur déclaration, le délit ayant été constaté, Moiselet fut arrêté et interrogé. On le prit par tous les bouts pour le déterminer à s'avouer coupable, mais il persista à se dire innocent, et faute de preuves du contraire, la prévention allait s'évanouir, lorsque, pour consolider son existence, s'il était possible, je mis en campagne un de mes agents. Celui-ci, revêtu de l'uniforme militaire et le bras gauche en écharpe, s'introduit avec un billet de logement chez la femme de Moiselet; il est censé sortir de l'hôpital et ne devoir faire à Livry qu'un séjour de quarante-huit heures, mais peu d'instants après son arrivée, il fait une chute, et une entorse de commande vient tout à coup le mettre hors d'état de continuer sa route. Dès lors, il lui devient indispensable de s'arrêter, et le maire décide qu'il sera l'hôte de la tonnelière jusqu'à son entière guérison.

Vidocq en domestique allemand; affaire Moiselet.

Madame Moiselet est une de ces bonnes grosses réjouies à qui il ne déplaît pas de vivre sous le même toit qu'un conscrit blessé; elle prend assez gaiement son parti sur l'accident qui retient le jeune soldat près d'elle, d'ailleurs, il peut la consoler de l'absence de son mari, et comme elle n'a pas atteint sa trente-sixième année, elle est encore dans l'âge où une femme ne dédaigne pas les consolations. Ce n'est pas tout, les mauvaises langues reprochent à madame Moiselet de n'aimer pas le vin bu, c'est sa petite réputation locale! le prétendu soldat ne manque pas de caresser tous les faibles par lesquels elle est accessible; d'abord il se rend utile, et afin d'achever de se concilier les bonnes grâces de sa bourgeoise, de temps

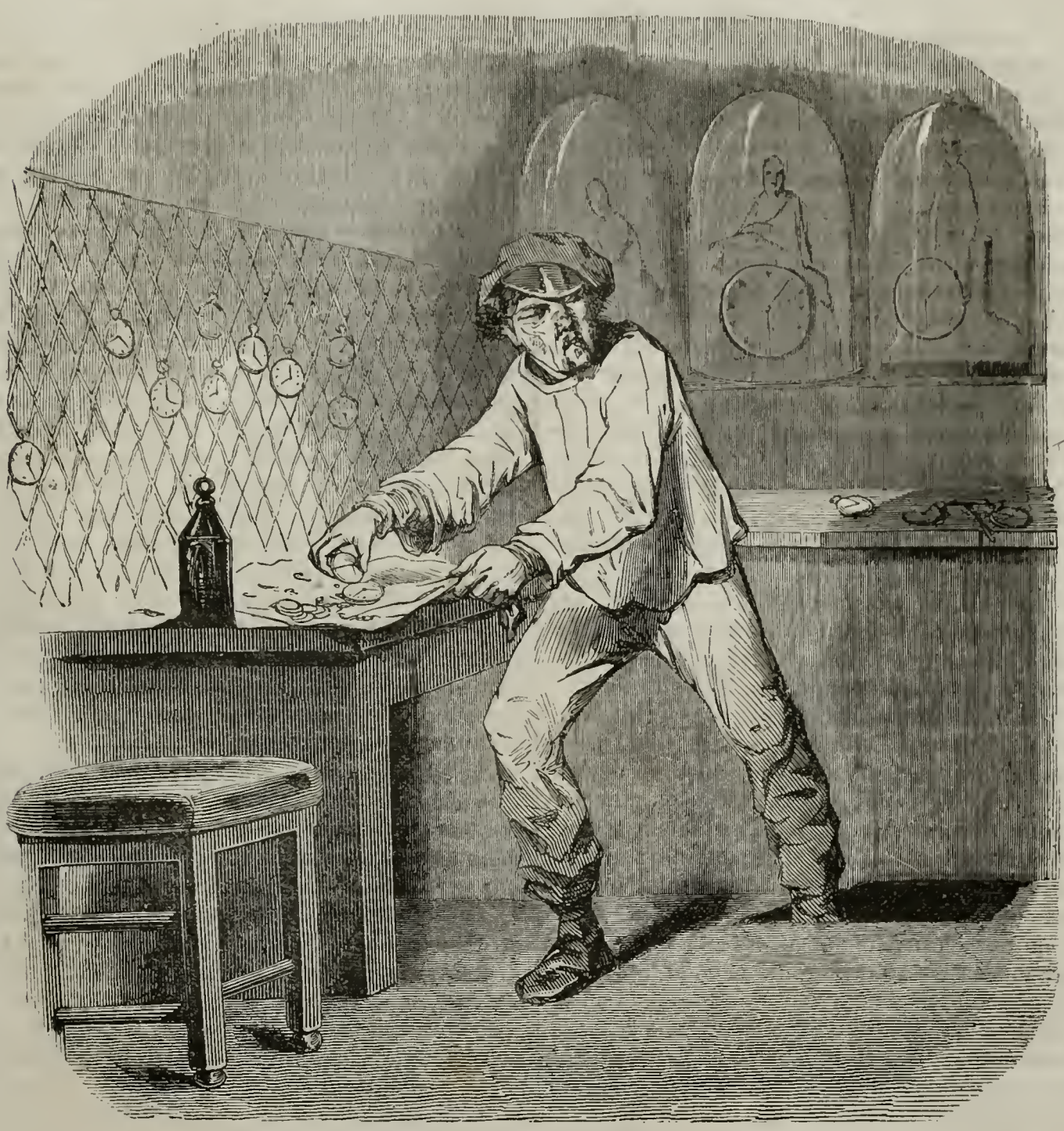

Vol chez un bijoutier.

en temps, pour lui payer bouteille, il défait les courroies d'une ceinture passablement garnie.

La tonnelière est charmée de tant de prévenances; le soldat sait écrire, il devient son secrétaire, mais les lettres qu'elle adresse à son cher époux sont de nature à ne pas le compromettre; pas la moindre expression à double entente, c'est l'innocence qui s'entretient avec l'innocence. Le secrétaire plaint madame Moiselet, il s'apitoie sur le compte du détenu, et pour provoquer des ouvertures, il fait parade de cette morale large, qui admet tous les moyens de s'enrichir; mais madame est trop renarée pour être dupe de ce langage; constamment sur le qui-vive, elle n'est pas moins circonspecte dans ses paroles que dans ses démarches. Enfin, après une expérience de quelques jours, il m'est démontré que mon agent, malgré son habileté, ne retirera aucun fruit de sa mission. Je me propose alors de manœuvrer en personne et déguisé en marchand colporteur, je me mets à parcourir les environs de Livry. J'étais un de ces juifs qui tiennent de tout, draps, bijoux, rouennerie, etc., etc., et j'acceptais en échange, de l'or, de l'argent, des pierreries, enfin tout ce qui m'était offert Une ancienne voleuse, qui connaissait les localités, m'accompagnait dans ma tournée, c'était la veuve d'un fameux voleur, *Germain Boudier*, dit le *père Latuile*, qui, après avoir subi une demi-douzaine de jugements, venait de mourir à Sainte-Pélagie : elle-même avait été retenue seize ans dans les prisons de Dourdans, où les apparences de modestie et de dévotion qu'elle affichait l'avaient fait surnommer *la Religieuse*. Personne n'était plus habile à moucharder les femmes ou à les tenter par l'appât des colifichets et des ajustements : elle avait ce qu'on appelle le fil au suprême

degré. Je me flattais que madame Moiselet, séduite par son éloquence et par nos marchandises, se laisserait aller à mettre en dehors les écus du curé, ou quelque brillant de la plus belle eau, voire même le calice ou la patène, dans le cas où le troc serait de son goût; mon calcul fut mis en défaut, la tonnelière n'était pas pressée de jouir, et sa coquetterie ne la fit pas succomber. Madame Moiselet était le phénix des femmes, je l'admirai, et puisqu'il n'y avait aucune épreuve à laquelle elle ne résistât, convaincu que je perdrais mon temps à faire sur elle un nouvel essai de mes stratagèmes, je songeai à ne plus expérimenter que sur son mari. Bientôt, le juif colporteur fut métamorphosé en un domestique allemand, et sous ce travestissement, je commençai à rôder aux alentours de Pontoise, dans le dessein de me faire arrêter. Je cherchai les gendarmes en ayant l'air de les éviter si bien qu'à la première rencontre, ils supposèrent que je ne les cherchais pas, et me sommèrent de leur exhiber mes papiers. On se doute bien que je n'en avais pas : partant ils m'ordonnèrent de marcher avec eux et me conduisirent devant un magistrat, qui, ne comprenant rien au baragouin par lequel je répondais à ses questions, désira connaître le fond de mes poches, dans lesquelles exacte perquisition fut immédiatement faite en sa présence. Elles contenaient passablement d'argent et quelques objets dont on devait s'étonner que je fusse possesseur. Le magistrat, curieux comme un commissaire, veut absolument savoir d'où proviennent les objets et l'argent, je l'envoie paître en proférant deux ou trois jurons tudesques des mieux conditionnés, et lui, pour m'apprendre à être plus poli une autre fois m'envoie en prison.

Me voici sous les verroux; au moment de mon arrivée, les prisonniers étaient en récréation dans la cour; le géôlier m'introduit parmi eux, et me présente en ces termes : — Je vous amène un hacheur de paille, tâchez de le comprendre, si vous pouvez. Aussitôt on s'empresse autour de moi, et je suis accueilli par un salve de *Landsman* et de *Meiner* à n'en plus finir. Pendant cette réception, je cherchais des yeux le tonnelier de Livry, il me parut que ce devait être une sorte de paysan demi-bourgeois, qui, prenant part au concert de saluts qui m'étaient adressés, avait prononcé le *Landsman* de ce ton doucereux, que contractent presque toujours les rats d'église, qui ont l'habitude de vivre des miettes de l'autel. Celui-là n'était pas trop gras, tant s'en fallait, mais on voyait que c'était sa constitution, et à part sa maigreur, il était resplendissant de santé : il avait le cerveau étroit, de petits yeux bruns à fleur de tête, une bouche énorme, et bien qu'en détaillant ses traits, on pût en remarquer quelques-uns de fort mauvais augure, de l'ensemble résultait pourtant cet air benin qui ferait ouvrir à un diable les portes du paradis; ajoutez, pour compléter le portrait, que dans son costume le personnage était au moins en arrière de quatre ou cinq générations, circonstance qui, dans un pays où les Gérontes sont en possession de faire les réputations de probité, établit toujours une présomption en faveur de l'individu. Je ne sais pourquoi je me figurais que Moiselet devait être au fait de ce raffinement du coquin, qui, pour se donner des apparences de bonhomie et se concilier les suffrages des vieillards, ne manque pas de s'habiller comme eux. En l'absence d'autres signes plus caractéristiques, une paire de lunettes campées sur un nez superbe, de larges boutons attachés sur un habit noisette de nuance claire et de forme carrée, une culotte courte, un chapeau à trois cornes vieux style, et des bas chinés auraient eu le privilége d'attirer mon attention. La mise et la figure se trouvant réunies, j'avais bien des motifs de croire que je devinais juste. Je voulus m'en assurer. — Mossiè, Mossiè, dis-je en m'adressant au prisonnier, dans lequel il me semblait avoir reconnu Moiselet. — Ecoute Mossiè *lapit fiante* (ignorant son nom, je le désignais ainsi parce que son habit était presque couleur de chair). — Sacreminte tertaiffle, langue à moi pas tourne : goute françous, moi misérâple, moi trink vind, fermẽ trink vind for guelt, schwardz vind. J'indique du doigt son chapeau qui est noir, il ne me comprend pas, mais je lui fais signe de boire, et je deviens pour lui parfaitement intelligible. Tous les boutons de ma redingote étaient des pièces de vingt francs, j'en donne une à mon homme, il demande qu'on nous apporte du vin, et bientôt après j'entends un porte-clefs, crier : — *Père Moiselet, je vous en ai monté deux bouteilles*. — *L'habit viande* est donc Moiselet, je le suis dans sa chambre, et nous nous mettons à boire comme deux sonneurs; deux autres bouteilles arrivent, nous ne procédions que par couple. Moiselet, en sa qualité de chantre, de tonnelier, de sacristain, etc., etc., n'est pas moins ivrogne que bavard, il entonne à faire plaisir, et ne décesse pas de parler en baragouinant comme moi : — *Moi aimer beaucoup les Hallemâgne, me disait-il, pour vous couche ici, brave kinserlique*. Et le geôlier étant venu trinquer avec nous, il le pria de dresser un lit pour moi à côté du sien.

— Pour vous contente kinserlique?

— Moi contente tu te même.

— Pour vous beaucoup trinque.

— Moi trinque tuchur.

— Toujours trinque! ah bonne camarade; et il fait encore venir du vin.

La consommation allait bon train, après deux ou trois heures de ce régime, je feins de me trouver étourdi. Moiselet, pour me remettre, me fait donner une tasse de café sans sucre; au café succèdent les verres d'eau, on ne se fait pas d'idée des soins que me prodigue mon nouvel ami; mais quand l'ivresse y est, c'est comme la mort, on a beau faire... L'ivresse m'accable, je me couche et m'endors, du moins Moiselet le croit. Cependant je le vis très-distinctement, à plusieurs reprises, remplir mon verre et le sien, et les avaler tous les deux. Le lendemain à mon réveil, il me paya la goutte, et pour paraître de bon compte, il me remit trois francs cinquante centimes, qui, suivant lui, était ce qui me revenait de ma pièce de vingt francs. J'étais un excellent compagnon, Moiselet s'en était aperçu, il ne pouvait plus me quitter; j'achevai avec lui la pièce de vingt francs, et j'en enta

mai une de quarante, qui fila avec la même rapidité ; lorsqu'il vit celle-ci tirer à sa fin, il craignit que ce ne fût la dernière. — Pour vous bouton, encore ? me dit-il, avec un ton d'anxiété des plus comiques. — Je lui montre une nouvelle pièce. Ah ! vous encore gros bouton, s'écrie-t-il en sautant de joie.

Le gros bouton eut la même destination que les précédents, enfin à force de boire ensemble, il vient un moment où Moiselet entend et parle ma langue presque aussi bien que moi: nous pouvons alors nous compter nos peines. Moiselet était très-curieux de connaître mon histoire ; celle que je lui fabriquai était appropriée au genre de confiance que je souhaitais lui inspirer. — Pour moi venir France avec maître à moi, moi l'y être tomestique. Maître à moi, maréchal Autriche, Autriche peaucoup l'or en son famile; maître à moi l'y être michante, michante encore plis que dafantage ; tuchur pinir, tuchur schelag ; schlag l'y être pas ponne ; maître à moi, emporté mon personne avec régiment en Montreau..... Montreau....., ô Jésus mingotte! grouss, grouss pataille, peaucoup monte capout maq, dormir tuchur. Franz, Napoléon, patapon, poum, poum, Prisse, Autriche, Rousse, tous estourbe.... Moi peur pour estourbe ; moi chemine, chemine avec eine gross pitin, que âfre maître à moi dans le hâfre-sac, sir ma chival; moi pas pitin ditout, misérâple ; moi quitte maître, moi tu de suite pitin, pli misérâple, peaucoup l'or, peaucoup petite qui prille, peaucoup quelle heure il est.... Galope galope Fritz ; moi appelle Fritz en mon maisson, galop Fritz, en Pondi, halte Fritz, où lé harpre i tuche lé harpre, moi affre créssé, et mettre hâfre-sac, pas fissiple, et si moi bartir Allemagne, prentre hâfre-sac, et moi riche; maîtresse à moi riche, père à moi riche, tu le monte riche. Bien que la narration ne fût pas des plus claires, le père Moiselet se la traduisit sans se méprendre sur le fait: il vit très-bien que pendant la bataille de Montereau je m'étais enfui avec le portemanteau de mon maître, et que je l'avais caché dans la forêt de Bondy. La confidence ne l'étonna pas, elle eut même pour effet de me concilier de plus en plus son affection. Ce redoublement d'amitié, après un aveu qui ne signalait en moi qu'un voleur, me prouva qu'il avait la conscience très-vaste. Dès lors je restai convaincu qu'il savait mieux que personne où étaient passés les diamants de M. Sénard, et qu'il ne tiendrait qu'à lui de m'en donner des bonnes nouvelles. Un soir qu'après avoir bien dîné, je lui vantais les délices d'outre-Rhin, il poussa un long soupir et me demanda s'il y avait du bon vin dans le pays

— Ia, ia, lui répondis-je, pon fin et charmante mamesselle.

— Charmante mamesselle aussi ?

— Ia, ia.

— Landsman, vous contente, moi partir avec vous ?

— Ia, ia, fréli, ia, moi bien contente.

— Ah ! vous bien contente, eh bien ! moi quitte France, quitte vieille femme ; (il me montre par ses doigts que madame Moiselet a trente-cinq ans), et dans pays à vous, moi prends petite mamesselle, pas plis quince ans.

— Ia, goute, goute eine neuve mamesselle, pas l'enfant encore. Ah ! fou être eine petite friponne.

Moiselet revint plus d'une fois à son projet d'émigration; il y songeait très-sérieusement, mais pour émigrer, il fallait être libre, et l'on ne se pressait pas de nous donner la clef des champs. Je lui suggérai la pensée de s'évader avec moi à la première occasion ; et quand il m'eut promis que nous ne nous quitterions plus, pas même pour dire tout bas un dernier adieu à madame son épouse, je fus certain qu'il ne tarderait pas à tomber dans mes filets. Cette certitude résultait d'un raisonnement fort simple : Moiselet, me disais-je, veut me suivre en Allemagne ; on ne voyage pas avec des coquilles ; il compte y bien vivre, il est vieux, et, comme le roi Salomon, il se propose de se passer la fantaisie d'une petite Abisag de Sunem. Oh ! pour le coup, le père Moiselet a trouvé la poule noire ; ici il est dépourvu d'argent, sa poule noire n'est donc pas ici ; mais où est-elle ? Nous le saurons bien, puisqu'il est convenu que nous sommes désormais inséparables.

Dès que mon commensal eut fait toutes ses réflexions, et que, la tête pleine de ses châteaux en Allemagne, il fut bien décidé à s'expatrier, j'adressai au procureur du roi une lettre dans laquelle, en me faisant reconnaître comme agent supérieur de la police de sûreté, je le priai d'ordonner que je fusse extrait avec Moiselet, lui pour être conduit à Livry, et moi à Paris.

L'ordre ne se fit pas longtemps attendre, le geôlier vint nous l'annoncer la veille de son exécution, et j'eus encore toute la nuit devant moi pour fortifier Moiselet dans ses résolutions ; il y persistait plus que jamais, et accueillit presque avec transport la proposition que je lui fis de nous échapper le plus tôt possible des mains de notre escorte. Il lui tardait tant de se mettre en route qu'il n'en dormit pas. Au jour, je lui donnai à entendre que je pensais qu'il était un voleur aussi : — Pour fous, gripp aussi, lui dis-je ; oh ! schlim, schlim François, toi pas parlir, toi spitspouf tute même. Il ne répondit pas, mais quand, avec mes doigts crispés à la normande, il me vit faire le geste de prendre, il ne put s'empêcher de sourire avec cette expression pudibonde du *Oui* que l'on n'ose prononcer. Le tartuffe avait de la vergogne ; vergogne de dévot, s'entend.

Enfin vient le moment tant désiré d'une extraction, qui va nous mettre à même d'accomplir nos desseins. Il y a trois grandes heures que Moiselet est prêt ; pour lui donner du courage, je n'ai pas négligé de le pousser au vin et à l'eau-de-vie, et il ne sort de la prison qu'après avoir reçu tous ses sacrements.

Nous ne sommes attachés qu'avec une corde très mince; chemin faisant, il me fait signe qu'il ne sera pas difficile de la rompre, Il ne se doute guères que ce sera rompre le charme qui l'a préservé jusqu'alors. Plus nous allons, plus il me témoigne qu'il met en moi l'espoir de son salut ; à chaque minute, il me réitère la prière de ne pas l'abandonner, et moi

de répondre : — *Ia, François, ia moi pas lâchir vous.* Enfin, nous touchons à l'instant décisif ; la corde est rompue, je franchis le fossé qui nous sépare d'un taillis. Moiselet, qui a retrouvé ses jambes de quinze ans, sélance après moi ; un des gendarmes met pied à terre pour nous poursuivre, mais le moyen de courir et surtout de sauter avec des bottes à l'écuyère et un grand sabre ; tandis qu'il fait un circuit pour nous joindre, nous disparaissons dans le fourré, et bientôt nous sommes hors d'atteinte.

Un sentier que nous suivons nous conduit dans le bois de Vaujours. Là Moiselet s'arrête, et après avoir promené ses regards autour de lui, il se dirige vers des broussailles. Je le vois alors se baisser et plonger son bras dans une touffe des plus épaisses, d'où il ramène une bêche ; il se relève brusquement, fait quelques pas sans proférer un seul mot, et quand nous sommes près d'un bouleau sur lequel je remarque plusieurs branches cassées, il ôte avec prestesse son chapeau et son habit, et se met en devoir de creuser la terre ; il y allait de si grand cœur qu'il fallait bien que la besogne avançât. Tout à coup il se renverse, et en s'échappant de sa poitrine, le *ah!* prolongé de la satisfaction m'apprend que sans avoir eu besoin de faire tourner la baguette, il a su découvrir un trésor. On croirait que le tonnelier va tomber en syncope, mais il se remet promptement ; encore quelques coups de bêche, la chère boîte est à nu, il s'en empare. Je me saisis en même temps de l'instrument explorateur, et changeant subitement de langage, je déclare en très-bon français, à l'ami des kaiserliques, qu'il est mon prisonnier. — Pas de résistance, lui dis-je, où je vous brise la tête, A cette menace, il crut rêver, mais lorsqu'il se sentit appréhender par cette main de fer qui a dompté les plus vigoureux scélérats, il dut être convaincu que ce n'était pas un songe. Moiselet fut doux comme un mouton ; je lui avais juré de ne pas le lâcher, je lui tins parole. Pendant le trajet pour arriver au poste de la brigade de gendarmerie où je le déposai, il s'écria à plusieurs reprises : — Je suis perdu ; qui aurait jamais dit ça ? il avait l'air si bonasse! Traduit aux assises de Versailles, Moiselet fut condamné à six ans de réclusion.

M. Sénard fut au comble de la joie d'avoir retrouvé ses cent mille écus de diamants. Fidèle à son système de rabais, il réduisit de moitié la récompense, encore eut-on de la peine à lui arracher les cinq mille francs, sur lesquels j'avais été obligé d'en dépenser plus de deux mille ; je vis le moment où j'en aurais été pour les frais.

CHAPITRE XXXIX

Un beau jeune homme. — Mes quatre états. — Le Turc qui a vendu ses odalisques. — Le général Bouchu. — Le petit saint Jean. — Le grand uniforme et les billets de banque. — Vingt-cinq mille francs de flambés. — Capture de vingt-deux voleurs. — Le parent de tout le monde. — Les Lovelaces de carcan. — L'aumônier du régiment — L'Anacréon des galères. — Le directeur de la police du château. — Révélations au sujet de l'assassinat du duc de Berry. — Le géant des voleurs. — Une scène par madame de Genlis. — Le mère et l'enfant se portent bien. — Le baptême. — Ma commère à Saint-Lazare. — Un pendu. — Les médecins dangereux. — Un dîner au Capucin. — J'enfonce les Bohémiens.— On retrouve les objets.— La foire de Versailles. — Les insomnies d'une marchande de nouveautés. — Amour et tyrannie. — Scènes de jalousie.

Peu de temps après la difficile exploration qui fut si fatale au tonnelier, je fus chargé de rechercher les auteurs d'un vol de nuit, commis, à l'aide d'escalade et d'effraction, dans les appartements du prince de Condé, au palais Bourbon. Des glaces d'un très-grand volume en avaient disparu, et leur enlèvement s'était effectué avec tant de précaution, que le sommeil de deux cerbères, qui suppléaient à la vigilance du concierge, n'en avait pas été troublé un instant. Les parquets dans lesquels ces glaces étaient enchâssées n'ayant point été endommagés, je fus d'abord porté à croire qu'elles en avaient été extraites par des ouvriers miroitiers ou tapissiers ; mais à Paris, ces ouvriers sont nombreux, et parmi eux, je n'en connaissais aucun sur qui je pusse, avec quelque probabilité, faire planer mes soupçons. Cependant j'avais à cœur de découvrir les coupables, et pour y parvenir, je me mis en quête de renseignements. Le gardien d'un atelier de sculpture, établi près du quinconce des Invalides, me fournit la première indication propre à me guider : vers trois heures du matin, il avait vu près de sa porte, plusieurs glaces gardées par un jeune homme qui prétendait avoir été obligé de les entreposer dans cet endroit, en attendant le retour de ses porteurs, dont le brancard s'était rompu. Deux heures après, le jeune homme ayant ramené deux commissionnaires, leur avait fait enlever les glaces, et s'était dirigé avec eux du côté de la fontaine des Invalides. Au dire du gardien, l'individu qu'il signalait pouvait être âgé d'environ vingt-trois ans, et n'avait guère que cinq pieds un pouce ; il était vêtu d'une redingote de drap gris-foncé, et avait une assez jolie figure. Ces données ne me furent pas immédiatement utiles, mais elles me conduisirent indirectement à trouver un commissionnaire qui, le lendemain du vol, avait transporté des glaces d'une belle grandeur, rue Saint-Dominique, où il les avait déposées dans le petit hôtel Caraman. Il se pouvait bien que ces glaces ne fussent pas celles qui avaient été volées ; et puis, en supposant que ce fussent elles, qui me répondait qu'elles n'avaient pas changé de domicile et de propriétaire ? On m'avait désigné la personne qui les avait reçues ; je résolus de m'introduire chez elle, et pour ne lui inspirer aucune crainte, ce fut dans l'accoutrement d'un cuisinier que je réso-

lus de m'offrir à ses regards. La veste d'indienne et le bonnet de coton sont les insignes de la profession; je m'en affuble, et après m'être bien pénétré de l'esprit de mon rôle, je me rends au petit hôtel de Caraman, où je monte au premier. La porte est fermée; je frappe, on m'ouvre : c'est un fort beau jeune homme, qui s'enquiert du motif qui m'amène. Je lui remets une adresse, et lui dis qu'informé qu'il avait besoin d'un cuisinier, je prenais la liberté de venir lui offrir mes services. — Mon Dieu ! mon ami, me répondit-il, vous êtes probablement dans l'erreur, l'adresse que vous me donnez ne porte pas mon nom; comme il y a deux rues Saint-Dominique, c'est sans doute dans l'autre qu'il vous faut aller.

Tous les Ganimèdes n'ont pas été ravis dans l'Olympe : le beau garçon qui me parlait affectait des manières, des gestes, un langage qui, joints à sa mise, me montrèrent tout d'un coup à qui j'avais affaire. Je pris aussitôt le ton d'un initié au mystères des *ultra-philanthropes*, et après quelques signes qu'il comprit parfaitement, je lui exprimai combien j'étais fâché qu'il n'eût pas besoin de moi : — Ah ! monsieur, lui dis-je, je préférerais rester avec vous, lors même que vous ne me donneriez que la moitié de ce que je puis gagner ailleurs; si vous saviez combien je suis malheureux; voilà six mois que je suis sans place, et je ne mange pas tous les jours..... Croiriez-vous qu'il y a bientôt trente-six heures que je n'ai rien pris?

— Vous me faites de la peine, mon bon ami, comment donc, vous êtes encore à jeun ! allons, allons, vous dînerez ici.

J'avais en effet une faim capable de donner au mensonge que je venais de faire toutes les apparences d'une vérité : un pain de deux livres, une moitié de volaille, du fromage et une bouteille de vin qu'il me servit, ne séjournèrent pas long-temps sur la table; une fois rassasié, je me mis à l'entretenir de ma fâcheuse position. — Voyez, monsieur, lui dis-je, s'il est possible d'être plus à plaindre; je sais quatre métiers, et des quatre je ne puis en utiliser un seul; tailleur, chapelier, cuisinier; je fais un peu de tout et n'en suis pas plus avancé. Mon premier état était tapissier-miroitier.

— Tapissier-miroitier, reprit-il vivement!

Et sans lui laisser le temps de réfléchir à l'imprudence de cette espèce d'exclamation : — Eh oui ! poursuivis-je, tapissier-miroitier; c'est celui de mes quatre métiers que je connais le mieux, mais les affaires vont si mal qu'on ne fait presque plus rien en ce moment.

— Tenez, mon ami, me dit le charmant jeune homme, en me présentant un petit verre, c'est de l'eau-de-vie, cela vous fera du bien; vous ne sauriez croire combien vous m'intéressez, je veux vous donde l'ouvrage pour quelques jours.

— Ah ! monsieur, vous êtes trop bon, vous me rachetez la vie; dans quel genre, s'il vous plaît, vous conviendrait-il de m'occuper ?

— Dans l'état de miroitier.

— Si vous avez des glaces à arranger, trumeau, Psyché, bonheur du jour, joie de Narcisse, n'importe, vous n'avez qu'à me les confier, je vous ferai, comme on dit, voir un plat de mon métier.

— J'ai des glaces de toute beauté; elles étaient à ma campagne, d'où je les ai fait revenir, de peur qu'il ne prît à messieurs les Cosaques la fantaisie de les briser.

— Vous avez très-bien fait; mais pourrait-on les voir?

— Oui, mon ami.

Il me fait passer dans un cabinet, et à la première vue, je reconnais les glaces du palais Bourbon. Je m'extasie sur leur beauté, sur leur dimension, et après les avoir examinées avec la minutieuse attention d'un homme qui s'y entend, je fais l'éloge de l'ouvrier qui les a démontées sans en avoir endommagé le tain.

— L'ouvrier, mon ami, me dit-il, l'ouvrier, c'est moi; je n'ai pas voulu que personne y touchât, pas même pour les charger sur la voiture.

— Ah ! monsieur, je suis fâché de vous donner un démenti, mais ce que vous me dites est impossible, il faudrait être du métier pour entreprendre une besogne semblable, et encore le meilleur ouvrier n'en viendrait-il pas à bout seul. Malgré l'observation, il persista à soutenir qu'il n'avait pas eu d'aide; et comme il ne m'eût servi à rien de le contrarier, je n'insistai pas.

Un démenti était une politesse dont il dû se formaliser, il ne me parla pas avec moins d'aménité, et après m'avoir à peu près donné ses instructions, il me recommanda de revenir le lendemain, afin de me mettre au travail le plus tôt possible. — N'oubliez pas d'apporter votre diamant, je veux que vous me débarrassiez de ces ceintres qui ne sont plus de mode.

Il n'avait plus rien à me dire, et je n'avais plus rien à apprendre ; je le quittai et allai rejoindre deux de mes agents, à qui je donnai le signalement du personnage, en leur prescrivant de le suivre dans le cas où il sortirait. Un mandat était nécessaire pour opérer l'arrestation, je me le procurai, et bientôt après, ayant changé de costume, je revins, assisté du commissaire de police et de mes agents, chez l'amateur de glaces, qui ne m'attendait pas sitôt. Il ne me remit pas d'abord; ce ne fut que vers la fin de la perquisition, que m'examinant plus attentivement, il me dit : — Je crois vous reconnaître : n'êtes-vous pas cuisinier?

— Oui, monsieur, lui répondis-je, je suis cuisinier, tailleur, chapelier, miroitier, et qui plus est, mouchard pour vous servir. Mon sang-froid le déconcerta tellement qu'il n'eut plus la force de prononcer un seul mot.

Ce monsieur se nommait Alexandre *Paruitte*, outre les glaces et deux Chimères en bronze doré qu'il avait prises au palais Bourbon, on trouva chez lui quantité d'objets provenant d'autres vols... Les inspecteurs qui m'avaient accompagné dans cette expédition se chargèrent de conduire Paruitte au dépôt, mais chemin faisant, ils eurent la maladresse de le laisser échapper. Ce ne fut que dix jours après que je parvins à le rejoindre à la porte de l'ambassadeur de sa Hautesse

le sultan Mahmoud; je l'arrêtai au moment où il montait dans le carrosse d'un Turc, qui vraisemblablement avait vendu ses odalisques.

Je suis encore à m'expliquer comment, malgré des obstacles que les plus experts d'entre les voleurs jugeraient insurmontables, Paruitte a pu effectuer le vol qui lui a procuré deux fois l'occasion de me voir. Cependant il paraît constant qu'il n'avait point de complices, puisque, dans le cours de l'instruction, par suite de laquelle il a été condamné aux fers, aucun indice, même des plus légers, n'a pu faire supposer la participation de qui que ce soit.

A peu-près a l'époque où Paruitte enlevait les glaces du palais Bourbon, des voleurs s'introduisirent nuitamment rue de Richelieu, n° 17, dans l'hôtel de Valois, où ils dévalisèrent M. le maréchal-de-camp Bouchu. On évaluait à une trentaine de mille francs les effets dont ils s'étaient emparés. Tout leur avait été bon, depuis le modeste mouchoir de coton jusqu'aux torsades étoilées du général; ces messieurs, habitués à ne rien laisser traîner, avaient même emporté le linge destiné à la blanchisseuse. Ce système qui consiste à ne pas vouloir faire grâce d'une loque à la personne que l'on vole, est parfois fort dangereux pour les voleurs, car son application nécessite des recherches et entraîne des lenteurs qui peuvent leur devenir funestes. Mais, en cette occasion, ils avaient opéré en toute sûreté; la présence du général dans son appartement leur avait été une garantie qu'ils ne seraient pas troublés dans leur entreprise, et ils avaient vidé les armoires et les malles avec la même sécurité qu'un greffier qui procède à un inventaire après décès. Comment, va-t-on me dire, le général était présent? Hélas! oui; mais quand on prend sa part d'un excellent dîner, on ne se doute guère de ce qu'il en adviendra! Sans haine et sans crainte, sans prévision surtout, on passe gaiement du beaune au chambertin, du chambertin au clos-vougeot, du clos-vougeot au romanée; puis, après avoir ainsi parcouru tous les crus de la Bourgogne, en montant l'échelle des renommées, on se rabat en Champagne sur le petillant *Aï*, et trop heureux alors le convive qui, plein des souvenirs de ce joyeux pèlerinage, ne s'embrouille pas au point de ne pas pouvoir retrouver son logis! Le général, à la suite d'un banquet de ce genre, s'était maintenu dans la plénitude de sa raison, je me plais du moins à le croire, mais il était rentré chez lui accablé de sommeil, et comme, dans cette situation, on est plus pressé de gagner son lit que de fermer une fenêtre, il avait laissé la sienne ouverte pour la commodité des allants et des venants. Quelle imprudence! Pour qu'il s'endormît, il n'avait pas fallu le bercer : j'ignore s'il avait fait d'agréables songes, mais ce qui demeura constant pour moi, à la lecture de la plainte qu'il avait déposée, c'est qu'il s'était réveillé comme un petit saint Jean.

Quels individus l'avaient dépouillé de la sorte? Il n'était pas aisé de les découvrir; et, pour le moment, tout ce que l'on pouvait dire d'eux, avec certitude, c'est qu'ils avaient ce qu'on appelle du *toupet*, puisque après avoir rempli certaines fonctions dans la cheminée de la chambre où reposait le général, abominables profanateurs, ils avaient poussé l'irrévérence jusqu'à se servir de ses brevets, de manière à prouver qu'ils le tenaient pour le premier dormeur de France.

J'étais bien curieux de connaître les insolents à qui devait être imputé un vol accompagné de circonstances si aggravantes. A défaut d'indices d'après lesquels je pusse essayer de me tracer une marche, je me laissai aller à cette inspiration qui m'a si rarement trompé. Il me vint tout à coup à l'idée que les voleurs qui s'étaient introduits chez le général pourraient bien faire partie de la clientelle d'un nommé Perrin, ferrailleur, que l'on m'avait depuis longtemps signalé comme un des recéleurs les plus intrépides. Je commençai par faire surveiller les approches du domicile de Perrin, qui était établi rue de la Sonnerie, n° 1; mais au bout de quelques jours, cette surveillance n'ayant eu aucun résultat, je restai persuadé que, pour atteindre le but que je m'étais proposé, il était nécessaire d'employer la ruse. Je ne pouvais pas m'aboucher avec Perrin, car il savait qui j'étais, mais je fis la leçon à un de mes agents qui ne devait pas lui être suspect. Celui-ci va le voir; on cause de choses et d'autres; on en vient à parler des affaires; — Ma foi, dit Perrin, on n'en fait pas de trop bonnes.

— Comment les voulez-vous donc, répartit l'agent? je crois que ceux qui ont été chez ce général, dans l'hôtel de Valois, n'ont pas à se plaindre. Quand je pense que seulement dans son grand uniforme il avait caché pour vingt-cinq mille francs de billets de banque.

Perrin, était pourvu d'une telle dose de cupidité et d'avarice, que s'il était possesseur de l'abit, ce mensonge, qui lui révélait une richesse sur laquelle il ne comptait pas, devait nécessairement faire sur lui une impression de joie qu'il ne serait pas le maître de dissimuler; si l'habit lui avait passé par les mains, et que déjà il en eût disposé, c'était une impression contraire qui devait se manifester : j'avais prévu l'alternative. Les yeux de Perrin ne brillèrent pas tout à coup, le sourire ne vint pas se placer sur ses lèvres, mais en un instant son visage devint de toutes les couleurs; en vain s'efforçait-il de déguiser son trouble, le sentiment de la perte se prononçait chez lui avec tant de violence qu'il se mit à frapper du pied et à s'arracher les cheveux : — Ah! mon Dieu! mon Dieu! s'écria-t-il, ces choses-là ne sont faites que pour moi, faut-il que je sois malheureux!

— Eh bien! qu'avez-vous donc? est-ce que vous auriez acheté....?

— Eh! oui, je l'ai acheté, ça se demande-t-il? mais je l'ai revendu.

— Vous savez à qui?

— Sûrement je sais à qui; au fondenr du passage Feydeau, pour qu'il brûle les broderies.

— Allons, ne vous desesperez pas, il y a peut-être du remède, si le fondeur est un honnête homme...

Perrin, faisant un saut : — Vingt-cinq mille francs de flambés! vingt-cinq mille francs! ça ne se trouve pas sous le pied d'un cheval; mais pourquoi aussi me

suis-je tant pressé ? Si je m'en croyais, je me ficherais des coups.

— Eh bien, moi, si j'étais à votre place, je tâcherais tout simplement de ravoir les broderies avant qu'elles soient mises au creuset... Tenez, si vous voulez, je me charge d'aller chez le fondeur, je lui dirai qu'ayant trouvé le placement des broderies pour des costumes de théâtre, vous désirez les racheter. Je lui offrirai un bénéfice, et probablement il ne fera aucune difficulté de me les remettre.

Perrin, jugeant l'expédient admirable, accepta la proposition avec enthousiasme, et l'agent, pressé de lui rendre service, accourut pour me donner avis de ce qui s'était passé. Aussitôt, muni de mandats de perquisition, je fis une descente chez le fondeur : les broderies étaient intactes, je les remis à l'agent pour les reporter à Perrin, et au moment où ce dernier, impatient de saisir les billets, donnait le premier coup de ciseaux dans les parements, je parus avec le commissaire... On trouva chez Perrin toutes les preuves du trafic illicite auquel il se livrait : une foule d'objets volés fut reconnue dans ses magasins. Ce recéleur, conduit au dépôt, fut immédiatement interrogé, mais il ne donna d'abord que des renseignements vagues, dont il n'y eut pas moyen de tirer parti.

Après sa translation à la Force, j'allai le voir pour le solliciter de faire des révélations, je ne pus obtenir de lui que des signalements et des indications; il ignorait, disait-il, les noms des personnes de qui il achetait habituellement. Néanmoins, le peu qu'il m'apprit m'aida à former des soupçons plausibles, et à rattacher mes soupçons à des réalités. Je fis passer successivement devant lui une foule de suspects, et sur sa désignation, tous ceux qui étaient coupables furent mis en jugement. Vingt-deux furent condamnés aux fers; parmi les contumaces était un des auteurs du vol commis au préjudice du général Bouchu. Perrin fut atteint et convaincu de recel; mais, attendu l'utilité des renseignements qu'il avait fournis, on ne prononça contre lui que le *minimum* de la peine.

Peu de temps après, deux autres recéleurs, les frères *Perrot*, dans l'espoir de disposer les juges à l'indulgence, imitèrent la conduite de Perrin, non-seulement en faisant des aveux, mais en déterminant plusieurs détenus à signaler leurs complices. Ce fut d'après leurs révélations que j'amenai sous la main de la justice deux voleurs fameux, les nommés *Valentin* et *Rigaudi* dit *Grindesi*.

Jamais peut-être à Paris il n'y eut un plus grand nombre de ces individus qui cumulent les professions de voleur et de chevalier d'industrie, que dans l'année de la première restauration. L'un des plus adroits et des plus entreprenants était le nommé *Winter* de Sarrelouis.

Winter n'avait pas plus de vingt-six ans; c'était un de ces beaux bruns, dont certaines femmes aiment les sourcils arqués, les longs cils, le nez proéminent et l'air mauvais sujet. Winter avait en outre la taille élancée et l'aspect dégagé qui ne messied pas du tout à un officier de cavalerie légère; aussi donnait-il la préférence au costume militaire, qui faisait le mieux ressortir tous les avantages de sa personne. Aujourd'hui il était en hussard, demain en lancier, d'autres fois il paraissait sous un uniforme de fantaisie. Au besoin, il était chef d'escadron, commandant d'état-major, aide-de-camp, colonel, etc.; il ne sortait pas des grades supérieurs, et pour s'attirer encore plus de considération, il ne manquait pas de se donner une parenté recommandable : il fut tour à tour le fils du vaillant Lasalle, celui du brave Winter, colonel des grenadiers à cheval de la garde impériale; le neveu du général comte de Lagrange, et le cousin germain de Rapp; enfin, il n'y avait pas de nom qu'il n'empruntât, ni de famille illustre à laquelle il ne se vantât d'appartenir. Né de parents aisés, Winter avait reçu une éducation assez brillante pour être à la hauteur de toutes ces métamorphoses; l'élégance de ses formes et une tournure des plus distinguées complétaient l'illusion.

Peu d'hommes avaient mieux débuté que Winter : jeté de bonne heure dans la carrière des armes, il obtint un avancement assez rapide; mais devenu officier, il ne tarda pas à perdre l'estime de ses chefs, qui, pour le punir de son inconduite, l'envoyèrent à l'île de Rhé, dans un des bataillons coloniaux. Là il se comporta quelque temps de manière à faire croire qu'il s'était corrigé. Mais on ne lui eut pas plutôt accordé un grade, que s'étant permis de nouvelles incartades, il se vit obligé de déserter pour se soustraire au châtiment. Il vint alors à Paris où ses exploits, soit comme escroc, soit comme filou, lui valurent bientôt le triste honneur d'être signalé à la police comme l'un des plus habiles dans ce double métier.

Winter, qui était ce qu'on appelle lancé, fit une foule de dupes dans les classes les plus élevées de la société; il fréquentait des princes, des ducs, des fils d'anciens sénateurs; et c'était sur eux ou sur les dames de leurs sociétés clandestines qu'il faisait l'expérience de ses funestes talents. Celles-ci surtout, quelque averties qu'elles fussent, ne l'étaient jamais assez pour ne pas céder à l'envie de se faire dépouiller par lui. Depuis plusieurs mois, la police était à la recherche de ce séduisant jeune homme, qui, changeant sans cesse d'habits et de logements, lui échappait toujours au moment où elle se flattait de le saisir, lorsqu'il me fut ordonné de me mettre en chasse afin de tenter sa capture.

Winter était un de ces Lovelaces de carcan, qui ne trompent jamais une femme sans la voler. J'imaginai que parmi ses victimes, il s'en trouverait au moins une qui, par esprit de vengeance, serait disposée à me mettre sur les traces de ce monstre. A force de chercher, je crus avoir rencontré cette auxiliaire bénévole; mais comme parfois ces sortes d'Arianes, tout abandonnées qu'elles sont, répugnent à immoler un perfide, je résolus de n'aborder celle-ci qu'avec précaution. Avant de rien entreprendre, il fallait sonder le terrain, je me gardai donc bien de manifester des intentions hostiles à l'égard de Winter, et pour ne pas effaroucher ce reste d'intérêt, qui, en dépit des procédés indignes, subsiste toujours dans un cœur sensible, ce fut en qualité d'aumônier du régiment

Un vol avec voies de fait.

qu'il était censé commander, que je m'introduisis près de la ci-devant maîtresse du prétendu colonel. Mon costume, mon langage, la manière dont je m'étais grimé, étant en parfaite harmonie avec le rôle que je devais jouer, j'obtins d'emblée la confiance de la belle délaissée, qui me donna à son insu tous les renseignements dont j'avais besoin. Elle me fit connaître sa rivale préférée, qui déjà fort maltraitée par Winter, avait encore la faiblesse de le voir, et ne pouvait s'empêcher de faire pour lui de nouveaux sacrifices.

Je me mis en rapport avec cette charmante personne, et pour être bien vu d'elle, je m'annonçai comme un ami de la famille de son amant; les parents de ce jeune étourdi m'avaient chargé d'acquitter ses dettes, et si elle consentait à me ménager une entrevue avec lui, elle pouvait compter qu'elle serait satisfaite la première. Madame *** n'était pas fâchée de trouver cette occasion de réparer les brèches faites à son petit avoir; un matin elle me fit remettre un billet pour m'avertir que le soir même, elle devait dîner avec son amant sur le boulevard du Temple, à *la Galiote*. Dès quatre heures, j'allai, déguisé en commissionnaire, me poster près de la porte du restaurant; et il y avait environ deux heures que je faisais faction, lorsque je vis venir de loin un colonel de hussards, c'était Winter, suivi de deux domestiques; je m'approche, et m'offre à garder les chevaux; on accepte, Winter met pied à terre, il ne peut m'échapper, mais ses yeux ayant rencontré les miens, d'un saut il s'élance sur son coursier, pique des deux et disparaît.

J'avais cru le tenir, mon désappointement fut grand. Toutefois je ne désespérais pas de l'appréhender. A quelque temps de là, je fus informé qu'il devait se rendre au café Hardi, sur le boulevard des Italiens : je l'y devançai avec quelques-uns de mes agents, et quand il arriva, tout avait été si bien disposé, qu'il n'eut plus qu'à monter dans un fiacre, dont j'avais fait les frais. Conduit devant le commissaire de police, il voulut soutenir qu'il n'était pas Winter, mais malgré les insignes du grade qu'il s'était conféré, et la longue brochette de décorations fixées sur sa poitrine, il fut bien et dûment constaté qu'il était l'individu désigné dans le mandat dont j'étais porteur.

Winter fut condamné à huit ans de réclusion; il serait aujourd'hui libéré, mais un faux dont il se rendit coupable durant sa détention à Bicêtre, lui ayant valu un supplément de huit ans de galères, à l'expiration de la première peine, il fut envoyé au bagne, où il est encore. Il partit en déterminé. Cet aventurier ne manquait pas d'esprit; il est, assure-t-on, l'auteur d'une foule de chansons, fort en vogue parmi les forçats, qui le regardent comme leur Anacréon. Voici l'une de celle qu'on lui attribue.

LA CHANSON DE WINTER

AIR : de l'*Heureux Pi*

Travaillant d'ordinaire,
La *sorgue* dans *Pantin* 1,
Dans mainte et mainte affaire
Faisant très-bon *chopin* 2.
Ma gente *cambriote* 3,
Rendoublée de *camelotte* 4,
De la *dalle* au *flaquet* 5;
Je vivais sans disgrâce,
Sans *regoût* ni *morace* 6,
Sans *taff* et sans regret 7.

J'ai fait par *comblance* 8
Gironde larguecapé 9,
Soiffant picton sans lance 10,
Pivois non maquillé 11,
Tirants, passe à la rousse 12,
Attaches de gratousse 13,
Gombriot galuché 14,
Cheminant en bon drille,
Un jour à la Courtille,
J'm'en étais *enganté* 15.

En faisant nos gambades,
Un grand *messière franc* 16
Voulant faire parade,
Serre un *bogue d'orient* 17.
Après la *gambriade* 18,
Se filant sus l'estrade 19,
D'esbrouf je l'estourbis 20,
J'enflaque sa limace 21,
Son *bogue*, ses *frusques*, ses *passes* 22,
J'm'en fus au *fouraillis* 23.

Le suprême bon ton.

Par contretemps, ma largue,
Voulant se piquer d'honneur
Craignant que je la nargue,
Moi qui n'suis pas *taffeur* 1,
Pour gonfler ses *valades*,
Encasque dans un rade 2,
Sert des sigues à foison 3;
On la *crible à la grive* 4,
Je *m'la donne* et m'esquive 5,
Elle est *pommée maron* 6,

Le *quart d'œil* lui *jabotte* 7
Mange sur tes nonneurs 8,
Lui tire une carotte,
Lui *montant la couleur* 9,
L'on vient, on me *ligotte* 10,
Adieu ma *cambriote*,
Mon *beau pieu*, mes *dardants* 11.
Je monte à la *cigogne* 12,
On me *gerbe à la grotte* 13,
Au *tap* et pour douze ans 14.

Ma largue n'sera plus gironde.
Je serai *vioc* aussi 15;
Faudra, pour plaire au monde,
Clinquant, *frusque*, *maquis* 16.
Tout passe dans la *tigne* 17,
Et quoiqu'on en *jaspine* 18,
C'est un f... *flanchet* 19.
Douz' *longes de tirade* 20,
Pour une *rigolade* 21,
Pour un moment d'attrait.

1 Le soir dans Paris.
2 Bon coup.
3 Chambre.
4 Pleine de marchandises.
5 De l'argent au gousset.
6 Sans crainte ni inquiétude.
7 Sans peur.
8 Par surcroît.
9 Une jolie maîtresse.
10 Buvant du vin sans eau.
11 Du vin non frelaté.
12 Bas, escarpins.
13 Beau jabot de dentelles.
14 Chapeau galonné.
15 Enmouraché.
16 Bourgeois.
17 Une montre d'or.
18 La danse.
19 Le suivant sur le boulevard.
20 Je l'étourdis.
21 Je passe sa chemise.
22 Je vole sa montre, ses habits, ses souliers.
23 L'endroit où l'on recèle.

1 Peureux.
2 Entre dans une boutique.
3 Vole des louis.
5 On crie sur elle à la garde.
5 Je m'enfuis.
6 Prise en flagrant délit.
7 Le commissaire l'interroge.
8 Dénonce les complices.
9 Faire un conte.
10 On me garotte.
11 Mon beau lit, mes amours.
12 Au tribunal.
13 On me condamne aux galères.
14 A l'exposition.
15 Vieux.
16 Du rouge.
17 Dans ce monde,
18 Quoi qu'on en dise.
19 Lot.
20 Douze ans de fers.
21 Une bamboche.

Winter, lorsque je l'arrêtai, avait beaucoup de confrères dans Paris : les Tuileries étaient notamment l'endroit où l'on rencontrait le plus de ces brillants voleurs, qui se recommandaient à la publique vénération, en se parant effrontément des croix de toutes les chevaleries. Aux yeux de l'observateur qui sait s'isoler des préventions de parti, le Château était alors moins une résidence royale qu'une forêt infestée de brigands. Là affluaient une foule de galériens, d'escrocs, de filous de toute espèce, qui se présentaient comme les anciens compagnons d'armes des Charette, des Larochejacquelein, des Stoflet, des Cadoudal, etc. Les jours de revue et de grande réception, on voyait accourir au rendez-vous tous ces prétendus héros de la fidélité. En ma qualité d'agent supérieur de la police de sûreté, je pensai qu'il était de mon devoir de surveiller ces royalistes de circonstances.

Un dimanche qu'avec un de mes auxiliaires, j'étais à l'affût sur la place du Carousel, nous aperçûmes, sortant du *Pavillon de Flore*, un personnage dont le costume, attirait tous les regards : ce personnage était tout au moins un grand seigneur; n'eût-il pas été chamarré de cordons, on l'aurait reconnu à la délicatesse de ses broderies, à la fraîcheur de sa plume, au nœud étincelant de son épée..... mais aux yeux d'un homme de police, tout ce qui reluit n'est pas or. Celui qui m'accompagnait prétendit, en me faisant remarquer le grand seigneur, qu'il y avait une ressemblance frappante entre lui et le nommé Chambreuil, avec qui il s'était trouvé au bagne de Toulon. J'avais eu l'occasion de voir Chambreuil ; j'allai me placer devant lui, afin de le regarder de face, et je reconnus sans peine l'ex-forçat : c'était bien Chambreuil, un fameux faussaire, à qui ses évasions avaient fait un grand renom parmi les galériens. Sa première condamnation datait de nos belles campagnes d'Italie. A cette époque, il avait suivi nos phalanges pour être plus à portée d'imiter les signatures de leurs fournisseurs. Il avait un véritable talent pour ce genre d'imitation, mais ayant trop prodigué les preuves de son habileté, il avait fini par s'attirer une condamnation à trois ans de fers. Trois ans sont bientôt écoulés, Chambreuil ne put cependant se résoudre à subir sa prison, il s'évada, et accourut à Paris, où, pour vivre honorablement, il mit en circulation bon nombre de billets de portefeuille qu'il fabriquait lui-même. Traduit devant les tribunaux, il succomba et fut envoyé à Brest, où, il devait faire un séjour de huit ans. Chambreuil parvint de nouveau à rompre son ban; mais comme le faux était sa ressource ordinaire, il se fit reprendre une troisième fois, et fit partie d'une chaîne que l'on expedia pour Toulon. A peine arrivé, il tenta a encore de brûler la politesse à ses gardiens ; arrêté et ramené au bagne, il fut placé dans la trop fameuse salle no 3, où il fit son temps augmenté detrois années.

Pendant cette détention, il chercha à se distraire, partageant ses loisirs entre la dénonciation et l'escroquerie, son moyen de prédilection étaient des lettres imaginaires, qui, à sa sortie du bagne, lui valurent peux ans de réclusion dans la prison d'Embrun. Chambreuil venait d'y être conduit, lorsque S. A. Rle. duc d'Angoulême, passant dans cette ville, il fit tenir à ce prince un placet dans lequel il se représentait comme un ancien vendeen, un serviteur dévoué, à qui son royalisme avait attiré des persécutions. Chambreuil fut immédiatement élargi, et bientôt après, il recommença à user de sa liberté comme il avait fait toujours.

Quand nous le découvrîmes, à l'étalage qu'il faisait, il nous fut aisé de juger qu'il était dans une bonne veine de fortune ; nous le suivîmes un instant afin de nous assurer que c'était bien lui, et dès qu'il n'y eut plus de doute, je l'abordai de front, et lui déclarai qu'il était mon prisonnier. Chambreuil crut alors m'imposer en me crachant au visage une effrayante série de qualités et de titres dont il se disait revêtu. Il n'était rien moins que directeur de la police du Château, et chef des haras de France; et moi j'étais un misérable dont il ferait châtier l'insolence. Malgré la menace, je ne persistai pas moins à vouloir qu'il montât dans un fiacre; et comme il faisait difficulté d'obéir, nous prîmes sur nous de l'y contraindre par la violence.

En présence de M. Henry, M. le directeur de la police du Château ne se déconcerta pas ; loin de là il, prit un ton de supériorité arrogante, qui fit trembler les chefs de la préfecture; tous redoutaient que je n'eusse commis une méprise. — On n'a pas d'idée d'une audace pareille, s'écriait Chambreuil, c'est une insulte pour laquelle j'exige une réparation. Je vous montrerai qui je suis, et nous verrons s'il vous sera permis d'user envers moi d'un arbitraire que le ministre n'aurait pas osé se permettre. Je vis le moment où on allait lui faire des excuses et me réprimander. On ne doutait pas que Chambreuil ne fut un ancien forçat, mais on craignait d'avoir offensé en lui un homme puissant, comblé des faveurs de la cour. Enfin, je soutins avec tant d'énergie qu'il n'était qu'un imposteur, que l'on ne put pas se dispenser d'ordonner une perquisition à domicile. Je devais assister le commissaire de police dans cette opération, à laquelle il fallait que Chambreuil fut présent; chemin faisant, ce dernier me dit à l'oreille : — Mon cher Vidocq, il y a dans mon secrétaire des pièces qu'il m'importe de faire disparaître, promets-moi de les retirer, et tu n'auras pas à t'en repentir.

— Je te le promets.

— Tu les trouveras sous un double fond, dont je t'expliquerai le secret. Il m'indiqua comment je devais m'y prendre. Je retirai en effet les papiers de l'endroit où ils étaient, mais pour les joindre aux pièces qui légitimaient son arrestation. Jamais faussaire n'avait disposé avec plus de soin l'échafaudage de sa supercherie : on trouva chez lui une grande quantité d'imprimés, les uns avec cette suscription : *Haras de France*; les autres avec celle-ci : *Police du Roi ;* des feuilles à la *Tellière* portant les intitulés du ministère de la guerre, des états de services, des brevets, des diplômes, et un registre de correspondance toujours ouvert, comme par mégarde, afin de mieux tromper l'espion, étaient autant de pièces probantes des hautes fonctions que Chambreuil s'attribuait. Il était censé en relation avec les plus éminents personnages : les princes, les princesses lui écrivaient; leurs lettres et

les siennes étaient transcrites en regard les unes des autres, et, ce qui paraîtra bien étrange, c'est qu'il s'entretenait aussi avec le préfet de police, dont la réponse se trouvait sur le registre menteur, en marge d'une de ses missives.

Les lumières que la perquisition avait fournies corroborèrent si complétement mes assertions au sujet de Chambreuil, qu'on n'hésita plus à l'envoyer à la Force en attendant sa mise en jugement.

Devant le tribunal, il fut impossible de l'amener à confesser qu'il était le forçat que je m'opiniâtrais à reconnaître. Il produisit, au contraire, des certificats authentiques par lesquels il était constaté qu'il n'avait pas quitté la Vendée depuis l'an II. Entre lui et moi les juges furent un instant embarrassés de prononcer; mais je réunis tant et de si fortes preuves à l'appui de mes dires, que l'identité ayant été reconnue, il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité, et enfermé au bagne de Lorient, où il ne tarda pas à reprendre ses anciennes habitudes de dénonciateur. C'est ainsi qu'a l'époque de l'assassinat du duc de Berry, de concert avec un nommé Gérard *Carette*, il écrivit à la police qu'ils avaient des révélations à faire au sujet de ce crime affreux. On connaissait Chambreuil, on ne le crut pas; mais quelques personnes, assez absurdes pour imaginer que Louvel avait des complices, demandèrent que Carette fut amené à Paris; Carette fit le voyage, et l'on n'apprit rien de plus que ce que l'on savait.

L'année 1814 fut l'une des plus remarquables de ma vie, principalement sous le rapport des captures importantes que j'opérai coup sur coup. Il en est quelques-unes qui donnèrent lieu à des incidents assez bizarres. Au surplus, puisque je suis en train de coudre des narrations les unes aux autres, je vais raconter.

Depuis près de trois ans, un homme d'une stature presque gigantesque était signalé comme l'auteur d'un grand nombre de vols commis dans Paris. Au portrait que tous les plaignants faisaient de cet individu, il était impossible de ne pas reconnaître le nommé *Sablin*, voleur excessivement adroit et entreprenant, qui, libéré de plusieurs condamnations successives, dont deux aux fers, avait repris l'exercice du métier, avec tous les avantages de l'expérience des prisons. Divers mandats furent décernés contre Sablin; les plus fins limiers de la police furent lancés à ses trousses; on eut beau faire, il se dérobait à toutes les poursuites; et si l'on était averti qu'il s'était montré quelque part, lorsqu'on y arrivait, il n'était déjà plus temps de découvrir sa trace. Tout ce qu'il y avait d'inspecteurs à la préfecture s'étant à la fin lassé de courir après cet invisible, ce fut à moi que revint la tâche de le chercher et de le saisir, si faire se pouvait. Pendant plus de quinze mois, je ne négligeai rien pour parvenir à le rencontrer; mais il ne faisait jamais dans Paris que des apparitions de quelques heures et sitôt un vol commis, il s'éclipsait sans qu'il fût possible de savoir où il était passé. Sablin n'était en quelque sorte connu que de moi, aussi, de tous les agents, étais-je celui qu'il redoutait le plus. Comme il voyait de loin, il s'y prenait si bien pour m'éviter, qu'il ne me fut pas donné une seule fois d'apercevoir même son ombre.

Cependant, comme le manque de persévérance n'est pas mon défaut, je finis par être informé que Sablin venait de fixer sa résidence à Saint-Cloud, où il avait loué un appartement. A cette nouvelle, je partis de Paris, de manière à n'arriver qu'à la tombée de la nuit; on était alors en novembre, et il faisait un temps affreux. Quand j'entrai dans Saint-Cloud, tous mes vêtements étaient trempés : je ne pris pas même le temps de les faire sécher, et dans l'impatience de vérifier si je ne m'étais pas embarqué sur un faux avis, au sujet du nouvel habitant, quelques renseignements desquels il résultait qu'une femme, dont le mari, marchand forain, avait près de cinq pieds dix pouces, était récemment emménagée dans la maison de la mairie.

Les tailles de cinq pieds dix pouces ne sont pas communes, même parmi les Patagons : je ne doutai plus que l'on ne m'eût indiqué le véritable domicile de Sablin. Toutefois, comme il était trop tard pour m'y présenter, je remis ma visite au lendemain, et pour être bien certain que notre homme ne m'échapperait pas, malgré la pluie, je me décidai à passer la nuit devant sa porte. J'étais en vedette avec un de mes agents; au point du jour, on ouvre, et je me glisse doucement dans la maison, afin d'y pousser une reconnaissance; je veux m'assurer s'il est temps d'agir. Mais, près de mettre le pied sur la première marche de l'escalier, je m'arrête, quelqu'un descend.... C'est une femme, dont les traits altérés et la démarche pénible révèlent un état de souffrance : à mon aspect, elle jette un cri, et remonte : je la suis, et en m'introduisant avec elle dans le logement dont elle a la clef : je m'entends annoncer par ces mots prononcés avec effroi : *Voilà Vidocq!* Le lit est dans la seconde pièce, j'y cours; un homme est encore couché, il lève la tête, c'est Sablin; je me précipite sur lui, et avant qu'il ait pu se reconnaître, je lui passe les menottes.

Pendant cette opération, madame, tombée sur une chaise, poussait des gémissements, elle se tordait et paraissait en proie à une douleur horrible. Eh! qu'a donc votre femme, dis-je à Sablin?.

— Ne voyez-vous pas qu'elle est dans les *maux?* Toute la nuit, ça été le même train; quand vous l'avez rencontrée, elle sortait pour aller chez madame *Tiremonde.*

En ce moment, les gémissements redoublent : Mon Dieu! mon Dieu! je n'en puis plus, je me meurs, messieurs, ayez pitié de moi; que je souffre donc! Aie, aie, à mon secours..

Bientôt ce ne sont plus que des sons entrecoupés. Pour ne pas être touché d'une telle situation, il aurait fallu avoir un cœur de bronze. Mais que faire? Il est évident qu'ici une sage-femme serait très-nécessaire... Cependant, par qui l'envoyer chercher? nous ne sommes pas trop de deux pour garder un gaillard de la force de Sablin... Je ne puis sortir, je ne puis non plus me résoudre à laisser mourir une femme : entre l'humanité et le devoir, je suis réellement l'homme le plus embarrassé du monde. Tout à coup un souvenir historique, très-bien mis en scène par madame de Genlis, vient m'ouvrir l'esprit; je me rappelle le grand

monarque, faisant auprès de Lavallière l'office d'accoucheur. Pourquoi, me dis-je, serais-je plus délicat que lui? Allons vite, un chirurgien; c'est moi qui le suis. Soudain je mets habit bas, en moins de vingt-cinq minutes, madame Sablin est délivrée : c'est un fils, un fils superbe à qui elle a donné le jour. J'emmaillote le poupon, après lui avoir fait la toilette de la première entrée ou de la première sortie, car je crois qu'ici les deux expressions sont synonymes; et, quand la cérémonie est terminée, en contemplant mon ouvrage, j'ai la satisfaction de voir que la mère et l'enfant se portent bien.

Maintenant il s'agit de remplir une formalité, l'inscription du nouveau-né sur les registres de l'état civil; nous étions tout portés, je m'offre à servir de témoin, et lorsque j'ai signé, madame Sablin me dit : — Ah! monsieur Jules, pendant que vous y êtes vous devriez bien nous rendre un service.

— Lequel?

— Je n'ose vous le demander.

— Parlez, si c'est possible....?

— Nous n'avons pas de parrain, auriez-vous la bonté de l'être?

— Autant moi qu'un autre. Où est la marraine?

Madame Sablin nous pria d'appeler une de ses voisines, et dès que celle-ci fut prête, nous allâmes à l'église, accompagnés de Sablin, que j'avais mis dans l'impossibilité de se sauver. Les honneurs de ce parrainage ne me coûtèrent pas moins de cinquante francs, et pourtant il n'y eut pas de dragées au baptême.

Malgré le chagrin qu'il éprouvait, Sablin était tellement pénétré de mes procédés qu'il ne put s'empêcher de m'en témoigner sa reconnaissance.

Après un bon déjeûner que nous nous fîmes apporter dans la chambre de l'accouchée, j'emmenai son mari à Paris, où il fut condamné à cinq ans de prison. Devenu garçon de guichet à la Force, où il subissait sa peine, Sablin trouva, dans cet emploi, non-seulement le moyen de bien vivre, mais encore celui de s'amasser, aux dépens des prisonniers et des personnes qui venaient les visiter, une petite fortune qu'il se proposait de partager avec son épouse; mais, à l'époque où il fut libéré, ma commère, madame Sablin, qui aimait aussi à s'approprier le bien d'autrui, était en expiation à Saint-Lazarre. Dans l'isolement où le jetait la détention de sa ménagère. Sablin fit comme tant d'autres, il tourna à mal, c'est-à-dire qu'ayant un soir pris sur lui le fruit de ses économies qu'il avait converties en or, il alla au jeu et perdit tout. Deux jours après, on le trouva pendu dans le bois de Boulogne; il avait choisi pour s'accrocher un des arbree de l'*allée des voleurs*.

Ce n'était pas, comme on l'a vu, sans m'être donné beaucoup de peine, que j'étais parvenu à livrer Sablin aux tribunaux. Certes si toutes les explorations eussent nécessité autant de pas et de démarches, je n'y aurais pas suffi; mais presque toujours le succès se faisait moins attendre, et quelquefois il était si prompt que j'en étais moi-même étonné. Peu de jours après mon aventure de Saint-Cloud, le sieur Sebillotte, marchand de vin, rue de Charenton, n° 145, se plaignit d'avoir été volé : suivant sa déclaration, les voleurs s'étant introduits chez lui, à l'aide d'escalade, entre sept et huit heures du soir, lui avaient enlevé douze mille francs, espèces sonnantes, deux montres d'or et six couverts d'argent. Il y avait eu effraction tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Enfin, toutes les circonstances de ce crime étaient si extraordinaires, que l'on conçut sur la véracité de M. Sebillotte des doutes que j'eus la mission d'éclaircir. Un entretien que j'eus avec lui me convainquit de reste que sa plainte ne mentionnait que des faits très-réels.

M. Sebillotte était propriétaire, il y avait chez lui plus que de l'aisance, et il ne devait rien; par conséquent, je ne voyait pas dans sa situation l'ombre d'un motif pour que le vol dont il se plaignait fût simulé, cependant ce vol était de telle nature, que pour le commettre, il avait fallu connaître parfaitement les êtres de la maison. Je demandai à M. Sebillotte qu'elles personnes fréquentaient le plus habituellement son cabaret; et quand il m'en eût désigné quelques-unes il me dit : « C'est à peu près tout, sauf les passants, et puis ces étrangers qui ont guéri ma femme; ma foi, nous avons été bien heureux de les rencontrer! la pauvre diablesse était souffrante depuis trois ans, ils lui ont donné un remède qui lui a fait bien du bien.

— Les voyiez-vous souvent ces étrangers?

— Ils venaient ici prendre leurs repas, mais depuis que ma femme va mieux, on ne les voit que de loin en loin.

— Savez-vous quels sont ces gens? Peut-être auront-ils remarqué?...

— Ah, monsieur, s'écria madame Sebillotte, qui prenait part à la conversation, n'allez pas les soupçonner, ils sont honnêtes, j'en ai la preuve.

— Oh oui! reprit le mari, elle en a la preuve; qu'elle vous conte ça : vous verrez. Raconte donc à monsieur...

Alors madame Sebillotte commença son récit en ces termes : — Oui, monsieur, ils sont honnêtes, j'en mettrais ma main au feu. Enfin figurez-vous, il n'y a pas plus de quinze jours, c'était justement la semaine d'après le terme; j'étais occupée à compter l'argent de nos loyers, quand une des femmes qui sont avec eux est venue à entrer; c'était celle qui m'a donné le remède dont j'ai éprouvé un si grand soulagement; et il n'y a pas à dire qu'elle m'a pris un sou pour ça, bien au contraire. Vous sentez bien que je ne puis pas faire autrement que de la voir avec plaisir. Je la fis asseoir à côté de moi, et pendant que je mettais les pièces par cent francs, voilà qu'elle en aperçoit une où il y a ce gros père, appuyé sur deux jeunesses, avec une peau sur les épaules, en manière de sauvage, qui tient un bâton; ah! me dit-elle, en avez-vous beaucoup de cette facon-là?

— Pourquoi, lui dis-je?

— C'est que, voyez-vous, ça vaut cent quatre sous. Autant vous en aurez à ce prix, autant mon mari vous en prendra, si vous voulez les mettre à part.

— Je croyais qu'elle plaisantait, mais le soir, je n'ai jamais été plus surprise que de la voir revenir, son mari était avec elle, nous avons vérifié ensemble notre argent, et comme il s'est trouvé parmi, trois cents pièces de cent sous de celles qui lui convenaient, je les lui ai cédées, et il m'a compté soixante francs de bénéfice. Ainsi jugez, d'après cela, si ce sont d'honnêtes gens, puisqu'il n'aurait tenu qu'à eux de les avoir troc pour troc.

A l'œuvre, on connaît l'ouvrier : la dernière phrase de madame Sebi lotte me disait assez de quelle espèce d'honnêtes gens elle faisait l'éloge : il ne m'en fallut pas davantage pour être certain que le vol dont je devais rechercher les auteurs, avait été commis par des Bohémiens. Le fait de l'échange était dans leur manière, et puis madame Sebillotte, en me les dépeignant, ne fit que me confirmer de plus en plus dans l'opinion que je m'étais formée.

Je quittai bien vite les deux époux, et dès ce moment tous les teints basanés me devinrent suspects. Je cherchais dans ma tête où je pourrais en trouver le plus de cette nuance, lorsque passant sur le boulevard du Temple, j'aperçois, attablés dans un espèce de cabaret, appelé *la Maison rustique*, deux individus dont le teint cuivré et l'étrange tournure éveillent dans mon esprit quelques réminiscences de mon séjour à Malines. J'entre, qui vois-je? *Christian* avec un de ses affidés, qui est également de ma connaissance : je vais droit à eux, et présentant la main à Christian, je le salue du nom de *Coroin*, il m'examine un instant, puis mes traits lui revenant à la mémoire, *ah!* s'écrie-t-il, en me sautant au cou avec transport, *voilà mon ancien ami*.

Il y avait si longtemps que nous ne nous sommes vus, que nécessairement, après les compliments d'usage, nous avions bien des questions à nous adresser mutuellement. Il voulut savoir quelle avait été la cause de mon départ de Malines, lorsque je l'avais quitté sans le prévenir; je lui fis un conte qu'il eut l'air de croire. — C'est bien, c'est bien, me dit-il, que cela soit vrai ou non, je m'en rapporte; d'ailleurs je te retrouve, c'est le point essentiel. Ah! vas, les autres seront bien contents de te revoir. Ils sont tous à Paris, *Caron*, *Langarin*, *Ruffler*, *Martin*, *Sisque*, *Mich*, *Litle*, enfin jusque à la mère *Lavio* qui est avec nous..., et *Betche* donc... la petite *Betche*.

— Ah oui, ta femme?

— C'est elle qui aura du plaisir. Si tu es ici à six heures, la réunion sera complète. Nous nous sommes donné rendez-vous pour aller au spectacle ensemble. Tu seras de la partie, j'espère : d'abord puisque te voilà, nous ne nous quittons plus; tu n'as pas dîné?

— Non.

— Ni moi non plus; nous allons entrer au *Capucin*.

— Au Capucin, soit, c'est tout près.

— Oui, à deux pas, au coin de la rue d'Angoulême.

Le marchand de vin-traiteur, dont l'établissement porte pour enseigne la grotesque image d'un disciple de Saint-François, jouissait alors de la faveur de ce public aux yeux duquel la quantité en tout a toujours plus de prix que la qualité; et puis pour ces célébrateurs du dimanche ou du lundi, pour ces bons vivants qui se mettent *en riole* sur semaine, n'est-il pas bien doux d'avoir un endroit, où, sans faire trop mauvaise chère, et sans blesser personne, on puisse se présenter dans toutes les tenues possibles, dans toutes les longueurs de barbe, dans tous les degrés d'ivresse?

Tels étaient les avantages que l'on avait au Capucin, sans compter l'immense tabatière bannale, toujours ouverte sur le comptoir du bourgeois, pour l'agrément de quiconque, en passant, souhaitait se régaler d'une petite prise. Il était quatre heures quand nous nous installâmes dans ce lieu de liberté et de jouissance. Jusqu'à six heures, l'intervalle était long; j'étais impatient de revenir à la *Maison rustique*, où devaient se rassembler les compagnons de Christian. Après le repas, nous allâmes les rejoindre; ils étaient au nombre de six; en les abordant, Christian leur parle dans son langage; aussitôt, on m'entoure, on m'accueille, on m'embrasse, on me fête à l'envi, la satisfaction brille dans tous les regards. — Point de comédie, point de comédie, s'écrient les nomades d'une voix unanime.

— Vous avez raison, dit Christian, point de comédie, nous irons au spectacle une autre fois; buvons, mes enfants, buvons.

— Buvons, répètent les Bohémiens.

Le vin et le punch coulent à grands flots. Je bois, je ris, je cause, et je fais mon métier. J'observe les visages, les tics, les gestes, etc., rien ne m'échappe; je récapitule quelques indications qui m'ont été fournies par monsieur et madame Sebillotte, et l'histoire des pièces de cent sous, qui n'avait été pour moi que le principe d'une conjecture, devient la base d'une conviction entière. Christian, je n'en doute pas, Christian, ou ses affidés, sont les auteurs du vol dénoncé à la police. Combien, je m'appaudis alors d'un coup d'œil fortuit, donné si à propos à l'intérieur de la *Maison rustique*! Mais ce n'est pas tout que d'avoir découvert les coupables : j'attends que les cervaux soient raisonnablement exaltés par les sublimations alcooliques, et quand toute la société est dans un état où il ne faut qu'une chandelle pour en voir deux, je sors et cours en toute hâte au théâtre de la Gaîté, où, après avoir fait appeler l'officier de paix de service, je l'avertis que je suis avec des voleurs, et me concerte avec lui pour que dans une heure ou deux au plus, il nous fasse tous arrêter, hommes et femmes.

L'avis donné, je fus promptement de retour. On ne s'était pas aperçu de mon absence; mais à dix heures; la maisen est cernée; l'officier de paix se présente, et avec lui un formidable cortége de gendarmes et de mouchards; on attache chacun de nous séparément, et l'on nous entraîne au corps de garde. Le commissaire nous y avait précédé; il ordonne une fouille générale. Christian, qui prétend se nommer *Hirch*, s'efforce en vain de dissimuler les six couverts d'argent de M. Sebillotte, et sa compagne, madame *Vil-*

lemain, c'est ainsi qu'elle prétend s'appeler, ne peut dérober à une investigation des plus rigoureuses les deux montres en or, mentionnées dans la plainte; les autres sont aussi obligés de mettre en évidence de l'argent et des bijoux, dont on les débarrasse.

J'étais bien curieux de savoir quelles réflexions cet événement suggérerait à mes anciens camarades : je croyais lire dans leurs yeux que je ne leur inspirais pas la moindre défiance, et je ne me trompais pas, car à peine fûmes-nous au violon, qu'ils me firent presque des excuses d'avoir été la cause involontaire de mon arrestation : — Tu ne nous en veux pas? me dit Christian, mais qui diable aussi se serait attendu à ce qui vient d'arriver? Tu as bien fait de dire que tu ne nous connaissais pas ; sois tranquille, nous nous garderons bien de dire le contraire ; et comme on n'a rien trouvé sur toi qui puisse te compromettre, tu es bien sûr qu'on ne te retiendra pas. Christian me recommanda ensuite d'être discret, au sujet de son nom véritable, et de ceux de ses compagnons : — Au reste, ajouta-t-il, la recommandation est superflue, puisque tu n'es pas moins intéressé que nous à garder le silence à cet égard.

J'offris aux Bohémiens de leur consacrer les premiers moments de ma liberté ; et dans l'espoir que je ne tarderais pas à être élargi, ils m'indiquèrent leurs domiciles, afin qu'à ma sortie, je pusse aller prévenir leurs complices. Vers minuit, le commissaire me fit extraire, sous le prétexte de m'interroger, et nous nous transportâmes aussitôt au *Marché Lenoir*, où restaient la fameuse *Duchesse* ainsi que trois autres des affidés de Christian que nous arrêtâmes à la suite d'une perquisition qui mit entre nos mains toutes les preuves nécessaires pour les faire déclarer coupables.

Cette bande était composée de douze individus, six hommes et six femmes ; ils furent tous condamnés, les uns aux fers, les autres à la réclusion. Le marchand de vin de la rue de Charenton recouvra ses bijoux, ses couverts, et la plus grande partie de son argent.

Madame Sebillotte fut dans la joie. Le spécifique des Bohémiens avait eu pour effet de rendre sa santé moins chancelante, la nouvelle des douze mille francs retrouvés la guérit radicalement ; et, sans doute aussi, l'expérience qu'elle avait faite ne fut pas perdue pour elle; elle se sera souvenu qu'une fois dans sa vie il avait failli lui en cuire d'avoir vendu cent quatre sous des pièces de cinq francs : *Chat échaudé craint l'eau froide.*

Cette rencontre des Bohémiens est presque miraculeuse ; mais dans le cours des dix-huit années que j'ai été attaché à la police, il m'est arrivé plus d'une fois d'être fortuitement rapproché de personnes avec lesquelles le hasard m'avait mis en contact durant les agitations de ma jeunesse. A propos d'occurrences de ce genre, je ne puis résister à l'envie de consigner dans ce chapitre une de ces mille réclamations absurdes qu'il me fallait entendre chaque jour ; celle-ci me procura une bien singulière reconnaissance.

Un matin, tandis que j'étais occupé à rédiger un rapport, on m'annonce qu'une dame fort bien mise désire me parler : elle a, me dit-on, à vous entretenir d'une affaire des plus importantes. J'ordonne de la faire entrer. Elle entre : — Je vous demande pardon de vous avoir dérangé ; vous êtes monsieur Vidocq? c'est à monsieur Vidocq que j'ai l'honneur de parler?

— Oui, madame ; que puis-je pour votre service?

— Beaucoup, monsieur ; vous pouvez me rendre l'appétit et le sommeil... Je ne dors plus, je ne mange plus... Qu'on est malheureuse d'être sensible!... Ah! monsieur, que je plains les personnes qui ont de la sensibilité ; je vous jure, c'est un bien triste présent que le ciel leur a fait là!..... Il était si intéressant, si bien élevé..... Si vous l'aviez connu, vous n'auriez pas pu vous empêcher de l'aimer..... Pauvre Garçon!.....

— Mais, madame, daignez vous expliquer; peut-être me faites-vous perdre un temps précieux.

— Il était ma seule consolation...

— Enfin, de quoi s'agit-il?

— Je n'aurai pas la force de vous le dire. (Elle fouille dans son sac, d'où elle tire un imprimé qu'elle me remet en détournant la vue). Lisez plutôt.

— Ce sont les Petites-Affiches que vous me donnez-là ; sans doute vous vous méprenez.

— Je le voudrais, monsieur, je le voudrais. Je vous en supplie, jetez les yeux sur le numéro 32740, dans mon affliction je ne saurais vous en dire davantage. Ah! qu'il est cruel..... (Des larmes s'échappent de ses yeux, la parole expire sur ses lèvres, elle est agitée par des sanglots, elle paraît éprouver des suffocations.) Ah! j'étouffe! j'étouffe! je sens quelque chose qui me remonte..... Ah! ah! ah! ah! ah! ah!.....

Je tends un siége à la dame, et tandis qu'elle s'abandonne à sa douleur, je tourne deux ou trois feuillets pour arriver au numéro 32740, c'est sous la rubrique des effets perdus ; la page est trempée de larmes ; je lis : « Petit épagneul, longues soies argentées, oreilles tombantes; il est parfaitement coiffé; une marque de feu au-dessus de chaque œil; physionomie excessivement spirituelle, et queue en trompette formant l'oiseau de paradis. Il est très-caressant de son naturel, ne mange que du blanc de volaille, et répond au nom de *Garçon*, *Garçon*, prononcé avec douceur. Sa maîtresse est dans la désolation : cinquante francs de récompense à qui le ramènera rue de Turenne, numéro 23. — Eh bien! madame, que voulez-vous que je fasse pour *Garçon?* les chiens ne sont pas de ma compétence. Je veux bien que celui-là ait été fort aimable.

— Oh! oui, monsieur, aimable! c'est le mot, soupira la dame avec un accent qui allait au cœur ; et de l'intelligence! on n'en a pas plus que cela ; il ne me quittait pas..... Ce cher garçon! croiriez-vous que pendant nos saints exercices de la mission, il avait l'air aussi recueilli que moi? Enfin, on l'admirait, c'était édifiant..... Hélas! dimanche dernier, nous allions encore ensemble au salut, je le portais sous

mon bras; vous savez que ces petits êtres ont toujours des besoins....; au moment d'entrer à l'église, je le pose à terre, pour qu'il fasse ses nécessités; j'avance quelques pas afin de ne pas le gêner, et quand je me retourne.... plus de Garçon... J'appelle. Garçon! Garçon...! Il avait disparu... Je manque la bénédiction pour courir après; et.... jugez de mon malheur, il ne m'a pas été possible de le retrouver. C'est pourquoi je viens aujourd'hui près de vous, afin que vous ayez l'extrême bonté d'envoyer à sa recherche. Je paierai tout ce qu'il faudra; mais, surtout, qu'on ne le brutalise pas, car je répondrais qu'il n'y a pas de sa faute.

— Ma foi, madame, qu'il y ait de sa faute ou non, cela ne me regarde pas; votre réclamation n'est pas de la nature de celles qu'il m'est permis d'écouter: s'il fallait ici nous occuper de chiens, de chats, d'oiseaux, nous n'en finirions pas.

— C'est bien, monsieur; puisque vous le prenez sur ce ton, je m'adresserai à Son Excellence... Si l'on n'a pas de la complaisance pour les personnes qui pensent bien... Savez-vous que j'appartiens à la Congrégation, et que....

— Que vous appartenez au diable, si vous voulez.... Je ne puis pas achever; une difformité que je remarque tout à coup dans la dévote maîtresse de Garçon, provoque de ma part un éclat de rire tel, qu'elle en est tout à fait déconcertée.

— N'est-ce pas que je suis bien risible? dit-elle; riez, monsieur, riez.

Au moment où ma subite gaieté s'appaise un peu. — Pardonnez, madame, à ce moment dont je n'ai pas été le maître; j'ignorais d'abord à qui j'avais affaire, maintenant je sais à quoi m'en tenir. Vous déplorez donc bien la perte de Garçon?

— Ah! monsieur, je n'y survivrai pas.

— Vous n'avez donc jamais éprouvé de perte à laquelle vous ayez été plus sensible?

— Non, monsieur.

— Cependant, vous eûtes un mari en ce monde; vous eûtes un fils, vous avez eu des amants....

— Moi, monsieur? je vous trouve bien osé....

— Oui, madame Duflos, vous avez eu des amants; vous en avez eu. Rappelez-vous une certaine nuit de Versailles.... A ces mots, elle me considère plus attentivement; le rouge lui monte au visage: — Eugène, s'écrie-t-elle! et elle s'enfuit.

Madame Duflos était cette marchande de nouveautés, dont j'avais été quelque temps le commis, lorsque, pour me dérober aux recherches de la police d'Arras, j'étais venu me cacher dans Paris. C'était une drôle de femme que madame Duflos; elle avait une tête superbe, l'œil hautain, le sourcil en relief, le front majestueux; sa bouche, relevée par les coins, était plus grande que nature, mais elle était ornée de trente-deux dents d'une éclatante blancheur; des cheveux d'un beau noir et un nez aquilin à cheval sur une petite moustache passablement fournie, donnaient à sa physionomie un air qui eût peut-être été imposant, si sa poitrine placée entre deux bosses, et son cou plongé dans ces doubles épaules, n'eussent fait naître l'idée d'un polichinelle. Elle avait environ quarante ans quand je la vis pour la première fois: sa mise était des plus recherchées, et elle visait à se donner un port de reine; mais du haut de la chaise où elle était perchée de telle façon que ses genoux s'élevaient de beaucoup au-dessus du comptoir, elle ressemblait moins à une Sémiramis qu'à l'idole grotesque de quelque pagode indienne. En l'apercevant sur cette espèce de trône, j'eus beaucoup de peine à retenir mon sérieux; cependant je ne dérogeai point à la gravité de la circonstance, et j'eus assez d'empire sur moi pour convertir en salutations respectueuses des dispositions d'un tout autre genre. Madame Duflos tira de son sein un gros lorgnon, à l'aide duquel elle se mit à me regarder, et quand elle m'eût toisé de la tête aux pieds. — Que souhaite, monsieur, me dit-elle? J'allais répondre, mais un commis qui s'était chargé de ma présentation, lui ayant dit que j'étais le jeune homme dont il lui avait parlé, elle me fixe de nouveau et me demande si je m'entends au commerce. En fait de commerce, j'étais assez novice, je garde le silence; elle réitère la question, et comme elle manifeste de l'impatience, je me vois forcé de m'expliquer. — Madame, lui dis-je, je ne connais pas le commerce de nouveautés, mais avec du zèle et de la persévérance, j'espère parvenir à vous satisfaire, surtout si vous avez la bonté de m'aider de vos conseils.

— Eh bien! vous me faites plaisir, j'aime que l'on soit franc; je vous accepte, vous remplacerez Théodore.

— Dès qu'il vous conviendra, madame, je suis à vos ordres.

— En ce cas, je vous arrête, et à dater d'aujourd'hui, je vous prends à l'essai.

Mon installation eut lieu sur-le-champ. En ma qualité de dernier commis, c'était à moi qu'était dévolue la tâche d'approprier le magasin et l'atelier, où une vingtaine de jeunes filles, toutes plus jolies les unes que les autres, étaient occupées à façonner des colifichets destinés à tenter la coquetterie provinciale. Jeté au milieu de cet essaim de beautés, je me crus transporté au sérail, et convoitant tantôt la brune, tantôt la blonde, je me proposais de faire circuler le mouchoir, lorsque, dans la matinée du quatrième jour, madame Duflos qui avait sans doute surpris quelque œillade, m'invita à passer dans son cabinet: — M. Eugène, me dit-elle, je suis fort mécontente de vous; vous n'êtes ici que depuis très peu de temps, et déjà vous vous permettez de former des dessins criminels au sujet des jeunes personnes que j'occupe, Je vous avertis que cela ne me convient pas du tout, du tout, du tout.

Confondu de ce reproche mérité, et ne pouvant imaginer comment elle avait deviné mes intentions, je ne lui répondis que par quelques paroles insignifiantes. — Vous seriez bien embarrassé de vous justifier, reprit-elle; je sais bien qu'à votre âge vous ne pouvez guère vous passer d'avoir une inclination: mais ces demoiselles ne sont votre fait sous aucun rapport: d'abord elles sont trop jeunes, ensuite elle-

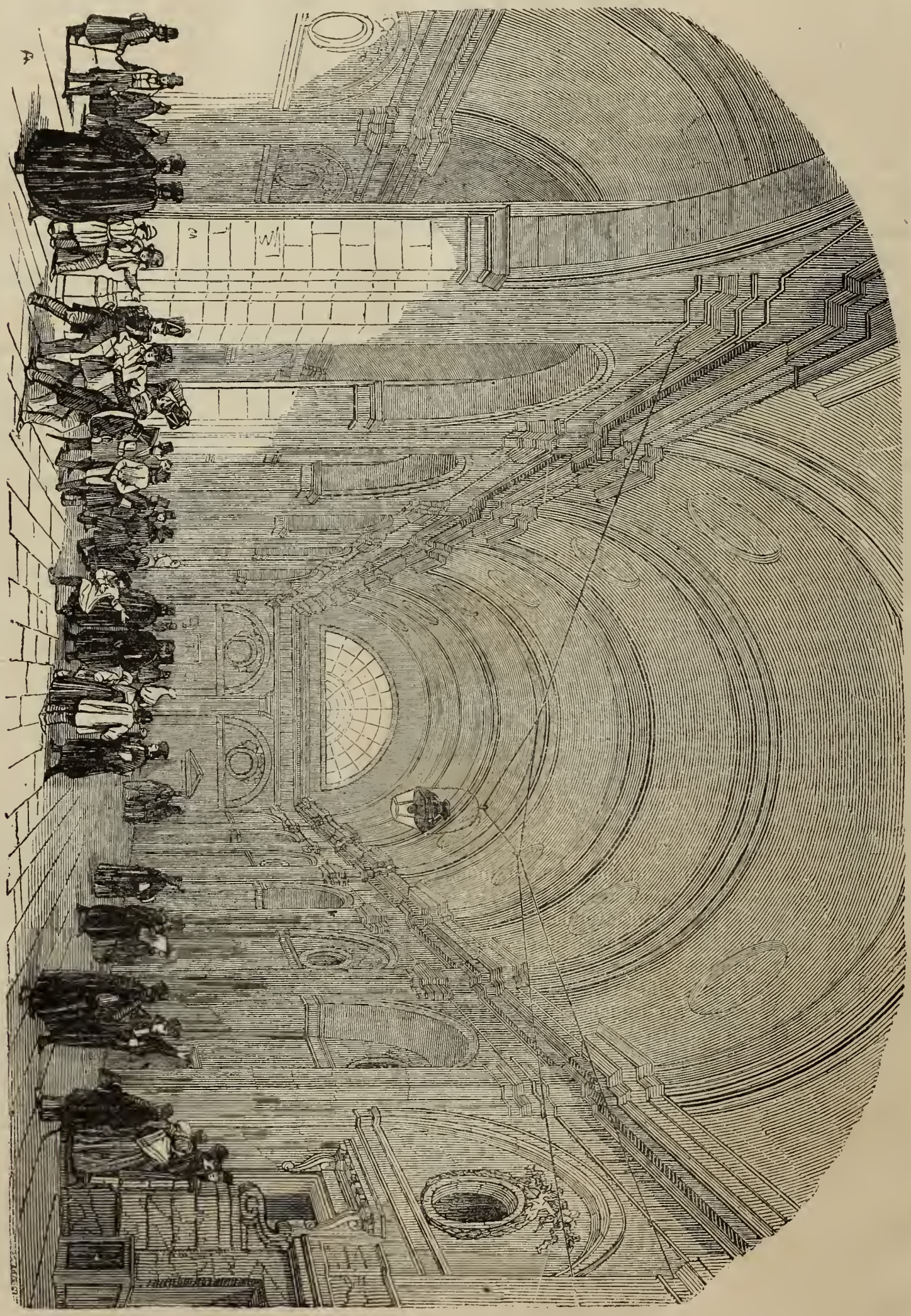

Tentative de vol du trésor de la Police.

sont sans fortune ; à un jeune homme il faut quelqu'un qui puisse subvenir à ses besoins, quelqu'un de raisonnable. Pendant cette morale, madame Duflos, nonchalamment étendue sur une chaise longue, roulait des yeux dont les mouvements eussent infailliblement produit un bruyant désopilement de ma rate, si sa bonne ne fût venue très à propos lui dire qu'on la demandait au magasin.

Ainsi finit cet entretien, qui me démontra la nécessité de me tenir désormais sur mes gardes. Sans renoncer à mes prétentions, je ne parus plus voir qu'avec indifférence les ouvrières de ma patronne, et je fus assez habile pour mettre en défaut sa pénétration ; sans cesse elle veillait sur moi, épiait mes gestes, mes paroles, mes regards ; mais elle ne fut frappée que d'une seule chose, la rapidité de mes progrès. Je n'avais pas fait un mois d'apprentissage, et déjà je savais vendre un schall, une robe de fantaisie, une guimpe, un bonnet, comme le plus ergoté des commis. Madame était enchantée, elle eut même la bonté de me dire que si je continuais à me montrer docile à ses leçons, elle ne désespérait pas de faire de moi le coq de la nouveauté. — Mais surtout, ajouta-t-elle, plus de familiarité avec les poulettes ; vous m'entendez, M. Eugène, vous m'entendez. Et puis j'ai encore une recommandation à vous faire, c'est de ne pas vous négliger sous le rapport de la toilette, c'est si gentil un homme bien mis ! Au surplus, dorénavant, c'est moi qui veux vous habiller, laissez-moi faire, et vous verrez si je ne fais pas de vous un petit Amour. Je remerciai madame Duflos, et comme je craignais qu'avec son goût extravagant, elle ne me transformât en Cupidon à peu près comme elle s'était transformée en Vénus, je lui dis que je désirais lui épargner le soin d'une métamorphose qui me paraissait impossible ; mais que si elle se bornait aux avis, je les recevrais avec reconnaissance et m'empresserais de les mettre à profit.

Adèle d'Escars et la maman Chauvin.

A quelque temps de là, (c'était quatre jours avant la Saint-Louis), madame Duflos m'annonça que voulant, suivant son usage, aller à la foire de Versailles avec une partie de marchandises, elle avait jeté les yeux sur moi pour l'accompagner. Nous partîmes le lendemain, et quarante-huit heures après, nous étions établis sur le champ de foire. Un domestique qui nous avait suivi couchait dans la boutique ; quant à moi, je logeais avec madame à l'auberge ; nous avions demandé deux chambres, mais, vu l'affluence des étrangers, on ne put nous en donner qu'une ; il fallut se résigner. Le soir, madame se fit apporter un grand paravent, dont elle se servit pour séparer la pièce en deux, de manière que nous devions être à chacun notre particulier. Avant d'aller nous coucher, elle me sermona pendant une heure. Enfin nous montons : madame passe chez elle, je lui souhaite le bon soir, et en deux minutes je suis au lit. Bientôt elle laisse échapper quelques soupirs, c'est sans doute l'effet de la fatigue qu'elle a éprouvée pendant la journée ; elle soupire encore, mais la chandelle est éteinte et je m'endors. Tout à coup je suis interrompu dans mon premier somme, il me semble que l'on a prononcé mon nom ; j'écoute... *Eugène*, c'est la voix de madame Duflos ; je ne réponds pas ; — Eugène, appelle-t-elle de nouveau, avez-vous bien fermé la porte ?

— Oui, Madame.

— Je pense que vous vous trompez ; voyez-y, je vous prie, et surtout assurez-vous si le verrou est bien poussé ; on ne saurait prendre trop de précautions dans les auberges.

Je procède à la vérification, et reviens me coucher. A peine me suis-je replacé sur le côté gauche, que madame commence à se plaindre. Quel mauvais lit ! on est rongé des punaises, impossible de fermer l'œil ! Et vous, Eugène, avez-vous des insectes insupportables ? Je fais la sourde oreille, elle reprend : —

Eugène, répondez donc, avez-vous, comme moi, des punaises?

— Ma foi, madame, je n'en ai pas encore senti.

— Vous êtes bien heureux, je vous en fais mon compliment, car moi, elles me dévorent, j'ai des ampoules d'une grosseur.....; si cela continue, je passerai une nuit blanche.

Je garde le silence, mais force à moi est de le rompre, lorsque madame Duflos, exaspérée par la souffrance, et ne sachant plus, entre les picotements et les démangeaisons, de quel bois faire flèche, se mit à crier à tue-tête: — Eugène! Eugène! mais levez-vous donc, je vous prie, et faites-moi le plaisir d'aller dire à l'aubergiste qu'il vous donne de la lumière, pour faire la chasse à ces mau lites bêtes. Dépêchez-vous, mon ami, je suis dans un enfer.

Je descends, et remonte avec une chandelle allumée que je dépose sur le *somno*, auprès de la couchette de ma bourgeoise. Comme j'étais ce qu'on appelle en petite tenue de dragon, c'est-à-dire le paniau volant ou la bannière au vent, je me retirai bien vite, autant pour ménager la pudeur de madame Duflos, que pour échapper aux séductions d'un négligé galant, dans lequel il me semblait qu'il y avait du dessein. Mais, à peine ai-je fait le tour du paravent, madame Duflos jette un cri. — Ah! qu'elle est grosse, c'est un monstre, je n'aurai jamais la force de le la tuer; comme elle court, elle va s'échapper. Eugène! Eugène! venez ici, je vous en supplie. Il n'y avait pas à reculer; nouveau Thésée, je me risque, et, m'approchant du lit.

— Où est-il, dis-je, où est-il le Minotaure, que je l'extermine?

— Je vous en conjure, monsieur Eugène, ne plaisantez pas comme cela... Tenez, tenez, la voilà qui court; l'apercevez-vous sous l'oreiller? A présent elle descend... quelle vitesse! il semble qu'elle sente ce que vous lui réservez.

J'eus beau faire diligence, je ne pus ni atteindre ni voir le dangereux animal. Je cherchai partout où il aurait pu se glisser; je me donnai tout le mouvement imaginable pour le découvrir, ce fut peine inutile; le sommeil nous gagna pendant cet exercice, et à mon réveil, si, par un retour sur le passé, je fus porté à réfléchir que madame Duflos avait été plus heureuse que l'épouse de Putiphar, j'eus la douleur de penser que je n'avais pas eu toute la vertu de Joseph.

Dès ce moment, j'eus la mission de veiller toutes les nuits à ce que madame ne fût plus incommodée par les punaises. Mon service de jour en devint considérablement plus doux. Les égards, les prévenances, les petits présents, ne m'étaient pas épargnés; j'étais, ainsi que le conscrit de Charlet, nourri, chaussé, habillé et couché avec le gouvernement aux frais de la princesse. Par malheur, la princesse était quelque peu jalouse, et le gouvernement tant soit peu despotique. Madame Duflos ne demandait pas mieux, sous plus d'un rapport, que je m'amusasse comme un bossu; mais elle entrait dans des fureurs toutes les fois qu'elle me voyait jeter les yeux sur une femme. A la fin, excédé de cette tyrannie, je lui déclarai un soir que j'étais décidé à m'en affranchir. — Ah! vous voulez me quitter, me dit-elle, nous verrons! — puis s'armant d'un couteau, elle s'élance pour m'en percer le cœur. J'arrêtai son bras, et sa rage s'étant appaisée, je m'engageai à rester, sous la condition qu'elle serait plus raisonnable. Elle promit; mais, dès le lendemain, des rideaux de taffetas vert furent adaptés au grillage du cabinet où j'étais relégué, depuis que madame avait jugé à propos de m'employer exclusivement à la tenue de ses livres. Cette mesure était d'autant plus vexatoire, que désormais il n'y avait plus moyen d'avoir en perspective le personnel du magasin. Madame Duflos était par trop ingénieuse à m'isoler du reste de la terre; chaque jour c'était nouvelle précaution pour m'accaparer. Enfin mon esclavage devint si rigoureux, que tout le monde s'apercevait de la tendresse dont j'étais l'objet. Les demoiselles de boutique, qui étaient bien aise de mettre martel en tête à la bourgeoise, venaient à chaque instant, me parler, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre; cette pauvre madame Duflos en était tourmentée! c'était une pitié... A toute heure du jour, il me fallait essuyer des reproches; c'était des scènes à n'en plus finir. Je ne me sentis pas la force de rester plus longtemps soumis à un pareil régime. Afin d'éviter un éclat qui, dans ma position, aurait pu me compromettre (j'étais alors évadé du bagne), je fis secrètement retenir ma place à la diligence, et je filais. J'étais loin de supposer à cette époque que vingt ans plus tard, je reverrais dans les bureaux de la police, la petite bossue de la rue Saint-Martin; c'est le proverbe qui l'a voulu: *Deux montagnes ne se rencontrent pas.....*

CHAPITRE XL

Trop parler nuit. — Un assassinat. — La levée du corps. — L'adresse accusatrice. — La blessure perfide. — Le front de Caïn. — Arrestation de deux époux. — Un coupable. — J'en cherche un autre. — Les goguettes. — Les chansons séditieuses. — Le vin de propriétaire. — Translation à la préfecture. — Une confession. — Une scène de somnambulisme. — Deux amis s'embrassent. — Un souper sous les verroux. — Départ de Paris.

Depuis environ quatre mois, un grand nombre d'assassinats et de vols à main armée avaient été commis sur les routes à proximité de la capitale, sans qu'il eût été possible de découvrir les auteurs de ces crimes: en vain la police s'était-elle attachée à faire surveiller quelques individus mal famés, toutes ses démarches avaient été infructueuses, lorsqu'un nouvel attentat, accompagné d'horribles circonstances, vint fournir des indices d'après lesquels il fut enfin permis d'espérer que l'on atteindrait les coupables. Un nommé Fontaine, boucher, établi à la Courtille, se rendait à une foire dans l'arrondissement de Corbeil; muni de sa sacoche, dans laquelle il y avait une somme de quinze cents francs, il avait dépassé la

Cour-de-France et s'avançait à pied dans la direction d'Essonne, quand, à très peu de distance d'une auberge où il s'était arrêté pour prendre quelques rafraîchissements, il fit la rencontre de deux hommes assez proprement vêtus. Le soleil étant sur son déclin, Fontaine n'était pas fâché de voyager en compagnie; il accoste les deux inconnus, et aussitôt il entre en conversation avec eux. — Bonsoir, messieurs, leur dit-il.

— Bonsoir l'ami, lui répond-t-on.

Le colloque engagé, — Savez-vous, reprend le boucher, qu'il commence à faire nuit?

— Que voulez-vous? c'est la saison.

— A la bonne heure, mais c'est qu'il me reste encore à faire un bon bout de chemin.

— Et où allez-vous donc, sans être trop curieux?

— Où je vais? à Milly, acheter des moutons.

— En ce cas, si vous le permettez, nous ferons route ensemble; puisque c'est à Corbeil que nous allons, ça ne peut pas mieux tomber.

— C'est vrai, reprit le boucher, ça ne peut pas mieux tomber : aussi vais-je profiter de votre société; quand on a de l'argent sur soi, voyez-vous, il n'est rien de tel que de ne pas être seul.

— Ah! vous avez de l'argent!

— Je le crois bien que j'en ai, et un assez forte somme.

— Nous aussi nous en avons, mais il nous est avis que dans le canton il n'y a pas de danger.

— Vous croyez? au surplus j'ai là de quoi me défendre, ajouta-t-il, en montrant son bâton; et puis, avec vous autres, savez-vous bien que les voleurs y regarderaient à deux fois?

— Ils ne s'y frotteraient pas.

— Non, sacredieu, il ne s'y frotteraient pas.

Tout en s'entretenant de la sorte, le trio arrive à la porte d'une maisonnette que le rameau de genièvre signale comme un cabaret. Fontaine propose à ses compagnons de vider avec lui une bouteille. On entre; c'est du Beaugency, huit sols le litre; on s'attable, le bon marché, l'occasion, l'innocence du petit vin, l'on ne s'en va pas sur une seule jambe; il y a là plus d'un motif de prolonger la station; chacun veut payer son écot. Trois quarts d'heure s'écoulent, et lorsqu'on se décide à lever le siége, Fontaine, qui avait un peu levé le coude, était un peu plus qu'en pointe de gaieté. Dans une telle situation, quel homme garde de la défiance!

Fontaine s'applaudit d'avoir trouvé de bons vivants; persuadé qu'ils ne saurait mieux faire que de les prendre pour guides, il s'abandonne à eux, et les voilà tous trois engagés dans un chemin de traverse. Il allait en avant avec un des inconnus, l'autre les suivait de près; l'obscurité était complète, on voyait à peine à quatre pas; mais le crime a l'œil du lynx, il perce les ténèbres les plus épaisses, tandis que Fontaine ne s'attend à rien, le bon vivant resté en arrière le vise à la tête et lui assène de son gourdin un coup qui le fait chanceler : surpris, il veut se retourner, un second coup le renverse; au même instant l'autre brigand, armé d'un poignard, se précipite sur lui et le frappe jusqu'à ce qu'il le croie mort. Fontaine s'est longtemps débattu, mais à la fin il a succombé; les assassins s'emparent alors de sa sacoche, et après l'avoir fouillé, il s'éloignent, le laissant baigné dans son sang. Bientôt vient à passer un voyageur, il entend des gémissements; c'était Fontaine, que la fraîcheur de l'air avait rappelé à la vie. Le voyageur s'approche, s'empresse de lui prodiguer les premiers soins, et court ensuite demander du secours aux habitations les plus voisines : on fait avertir sur-le-champ les magistrats de Corbeil; le procureur du roi arrive sur le lieu du meurtre, il interroge les personnes présentes et s'enquiert des moindres circonstances : vingt-huit blessures plus ou moins profondes attestent combien les assassins avaient craint que leur victime n'échappât. Fontaine cependant peut encore prononcer quelques paroles; mais il est trop faible pour donner tous les renseignements dont la justice peut avoir besoin. On le transporte à l'hôpital, et deux jours après, une amélioration notable dans sa situation donne l'espoir que l'on parviendra à le sauver.

La levée du corps avait été faite avec la plus minutieuse exactitude; on n'avait rien négligé de ce qui pouvait conduire à la découverte des assassins : des vestiges de pas avaient été calqués, des boutons, des fragments de papier teints de sang avaient été recueillis; sur l'un de ces fragments, qui paraissait avoir servi à essuyer la lame d'un couteau trouvé non loin de là, on remarquait quelques caractères tracés à la main... mais ils étaient sans suite et ne pouvaient par conséquent fournir des indices dont il fût facile de tirer parti. Toutefois, le procureur du roi attachant une haute importance à l'explication de ces signes, on explora de nouveau les approches du lieu où Fontaine avait été trouvé gisant, et un second morceau de papier, ramassé dans l'herbe; présenta l'apparence d'une adresse tronquée. En examinant avec attention, on parvint à déchiffrer ces mots :

A Monsieur Rao
marchand de vins, bar
Roche
Cli

Ce morceau de papier semblait avoir fait partie d'un imprimé; mais de quelle nature était cet imprimé? c'est ce qu'il fut impossible d'éclaircir. Quoi qu'il en soit, comme en pareille occasion il n'est pas si petite circonstance qu'il ne soit bon de constater en attendant des lumières certaines, on prit note de tout ce qui pouvait contribuer à l'instruction.

Les magistrats qui rassemblèrent ces premières données méritent des éloges pour le zèle et l'habileté qu'ils déployèrent. Dès qu'ils eurent rempli cette partie de leur mission, ils se rendirent en toute hâte à Paris, afin de s'y concerter avec l'autorité judiciaire et administrative. Sur leur demande, on m'aboucha immédiatement avec eux, et muni du procès-verbal qu'ils avaient dressé, je me mis en campagne pour

rechercher les assassins. La victime les avait signalés; mais devais-je m'en rapporter aux renseignements qui me venait de cette source? Peu d'hommes dans un grand danger conservent assez de présence d'esprit pour bien voir, et cette fois, je devais d'autant plus suspecter le témoignage de Fontaine, qu'il était plus précis. Il racontait que pendant la lutte, qui avait été longue, l'un des assaillants, tombé sur le genoux, avait jeté un cri de douleur, et que l'instant d'après il avait dit à son complice qu'il éprouvait une vive souffrance. D'autres remarques qu'il prétendait avoir faites, me paraissaient extraordinaires, d'après l'état où il s'était trouvé. Il m'était difficile de croire qu'il fût bien sûr de ses réminiscences. Je me proposai néanmoins d'en faire mon profit; mais avant tout, il convenait d'adopter pour mon exploration un point de départ plus positif. L'adresse tronquée était, suivant moi, une énigme qu'il fallait d'abord deviner; je me mis l'esprit à la torture, et sans beaucoup d'efforts, je ne tardai pas à me convaincre que, sauf le nom, sur lequel il ne me restait plus que des doutes, elle pouvait se rétablir ainsi : *A Monsieur..... marchand de vins, barrière de Rochechouart, chaussée de Clignancourt.* Il était donc évident que les assassins s'étaient trouvés en contact avec un marchand de vins de ce quartier, peut-être même ce marchand de vins était-il un des auteurs du crime. Je dressai mes batteries de manière à savoir promptement la vérité, et avant la fin de la journée, je fus persuadé que je ne me trompais pas en faisant planer tous les soupçons sur le nommé Raoul. Cet individu ne m'était pas connu sous de très-bons auspices : il passait pour un des contrebandiers les plus intrépides de la ligne, et le cabaret qu'il tenait était le rendez-vous d'une foule de mauvais sujets qui venaient y faire des orgies. Raoul avait en outre pour femme la sœur d'un forçat libéré, et j'étais instruit qu'il avait des accointances avec toute espèce de gens mal famés. En un mot, sa réputation était abominable, et lorsqu'un crime était dénoncé, s'il n'y avait pas participé, on était du moins autorisé à lui dire : *Si ce n'est pas toi, c'est ton frère ou quelqu'un des tiens.*

Raoul était en quelque sorte en état de perpétuelle prévention, soit par lui, soit par ses alentours. Je résolus de faire surveiller les approches de son cabaret, et je donnai l'ordre à mes agents d'avoir l'œil sur toutes personnes qui le hantaient, afin de s'assurer si dans le nombre il ne s'en trouverait pas une qui fût blessée au genou. Pendant que les observateurs étaient au poste que je leur avais assigné, des informations que je fis de mon côté me conduisirent à apprendre que Raoul recevait habituellement chez lui un ou deux garnements d'assez mauvaise mine, avec lesquels il était intimement lié. Les voisins affirmaient qu'on les voyait toujours aller ensemble, qu'ils faisait de fréquentes absences, et ils ne doutaient pas que le plus fort de son commerce ne fût la contrebande.

Un marchand de vin qui était le plus à portée de voir tout ce qui se passait au domicile de Raoul, me dit qu'il avait remarqué que son confrère sortait souvent à la brune et ne rentrait que le lendemain, ordinairement excédé de fatigue et crotté jusqu'à l'échine. On me raconta encore que Raoul avait une cible dans son jardin, et qu'il s'exerçait à tirer le pistolet. Tels étaient les propos qui me revenaient de toutes parts.

Dans le même temps, mes agents me rapportèrent avoir vu chez Raoul un homme qu'ils présumaient être un des assassins signalés : celui-ci ne boitait pas, mais il marchait avec peine, et son costume était en tout semblable à celui que Fontaine avait décrit. Les agents ajoutaient que cet homme se faisait constamment accompagner de sa femme, et que les deux époux étaient fort liés avec Raoul. On était de plus certain qu'ils logeaient au premier étage d'une maison de la rue Coquenard. Toutefois, dans la crainte de donner l'éveil sur l'objet de démarches que la prudence prescrivait de faire le plus secrètement possible, on n'avait pas jugé à propos de pousser plus loin l'investigation.

Ce rapport fortifiait toutes mes conjectures; je ne l'eus pas plutôt reçu, que je songeai à aller me poster aux aguets à proximité de la maison qui m'avait été désignée. Il était nuit, j'attendis le jour, et avant qu'il parût, j'étais en vedette dans la rue Coquenard; j'y restai à faire le pied de grue jusqu'à quatre heures de l'après-midi, et je commençais véritablement à m'impatienter, quand les agents me montrèrent un individu dont les traits et le nom me revinrent soudain à la mémoire. C'est lui, me dirent-ils; en effet, à peine eus-je aperçu le nommé *Court*, que d'après le souvenir de ses antécédents, je fus convaincu qu'il était l'un des assassins que je cherchais; sa moralité, qui était des plus suspectes, lui avaient dans maintes occasions attiré de terribles désagréments; il venait de subir une détention de six mois, et je me rappelai très-bien l'avoir arrêté comme prévenu de fraude à main armée. C'était un de ces êtres dégradés qui, comme Caïn, portent sur le front une sentence de mort.

Sans être grand prophète, on aurait pu hardiment prédire à celui-là qu'il était destiné à l'échafaud. Un de ces pressentiments qui ne m'ont jamais trompé m'avertit qu'il touchait enfin au terme de la carrière périlleuse dans laquelle sa fatalité l'avait poussé. Cependant, ne voulant pas agir avec trop de précipitation, je fis une enquête, dans le but de m'assurer s'il avait des moyens d'existence; on ne lui en connaissait aucun, et il était de notoriété publique qu'il ne possédait rien et ne travaillait pas. Les voisins, que j'interrogeai, s'accordèrent tous à dire qu'il menait une conduite des plus irrégulières; en somme, Court ainsi que Raoul étaient regardés comme des bandits achevés; on les eût condamnés sur la mine. Quant à moi, qui avais des motifs pour voir en eux de francs scélérats, que l'on juge si leur culpabilité m'était démontrée : aussi me hâtai-je de solliciter des mandats afin d'être autorisé à les saisir.

L'ordre d'opérer leur capture me fut donné, et dès le jour suivant, avant le lever du soleil, je me présen-

tai à la porte de Court, Parvenu sur le palier du premier, je frappe.

— Qui est là? demanda-t-on.

— Ouvre, c'est Raoul; et je contrefais la voix de ce dernier.

Aussitôt je l'entends se presser d'accourir, et quand il eut ouvert, supposant qu'il parlait à son ami : — Est-ce qu'il y a du nouveau? me dit-il.

— Oui, oui, répondis-je, il y a du nouveau.

Je n'avais pas achevé de prononcer ces mots, qu'à la lueur du crépuscule, il s'aperçut que je l'avais trompé. Ah! s'écria-t-il, avec un mouvement d'effroi, *c'est M. Jules!* (C'était le nom que me donnaient les filles et les voleurs).

— *M. Jules!* répéta la femme de Court, encore plus épouvantée que lui.

— Eh bien! qu'est-ce qu'il y a? dis-je au couple alarmé d'un réveil si matinal, n'avez-vous pas peur? Je ne suis pas si diable que noir.

— C'est vrai, observa le mari, M. Jules est un bon enfant; il m'a déjà *emballé*, mais c'est égal, je ne lui en veux pas.

— Je le crois bien, repris-je, est-ce ma faute à moi si tu fais la *maltouse?* (contrebande).

— La maltouse! répartit Court, de l'accent rassuré d'un homme qui se sent soulagé d'un grand poids, la maltouse! Ah! M. Jules, vous le savez bien, si cela était, avec vous je ne m'en cacherais pas. Vous pouvez d'ailleurs faire le *rapiot* (perquisition).

Pendant qu'il se tranquillisait de plus en plus, je me mis en devoir de fouiller le logement, où furent trouvés une paire de pistolets chargés et amorcés, des couteaux, des vêtements qui paraissaient fraîchement lavés, et quelques autres objets dont j'effectuai la saisie.

Il ne s'agissait plus de compléter l'expédition : si j'eusse arrêté le mari en laissant la femme libre, nul doute qu'elle n'eût averti Raoul de ce qui venait de se passer. Je les conduisis tous deux au poste de la place Cadet. Court, que j'avais garotté, redevint tout à coup sombre et pensif; les précautions que j'avais prises lui causaient de l'inquiétude; sa femme me semblait aussi en proie à de terribles réflexions. Ils furent consternés, lorsqu'une fois au corps de garde ils m'entendirent faire la recommandation de les séparer et de les garder à vue. J'avais prescrit de pourvoir à leurs besoins; mais ils n'avaient ni faim, ni soif. Lorsqu'on questionnait Court à ce sujet, il ne répondait que par un signe de tête négatif; il fut dix-huit heures sans desserrer les dents; il avait l'œil fixe et la physionomie immobile. Cette impassibilité n'indiquait que trop qu'il était coupable. En pareille circonstance, j'ai presque toujours remarqué les deux extrêmes, un morne silence ou une insupportable volubilité de paroles.

Court et sa femme étant en lieu de sûreté, il restai à m'emparer de Raoul. Je me transportai chez lui, il n'y était pas; le garçon qui gardait sa boutique me dit qu'il avait couché à Paris, où il avait un pied à terre; mais que, comme c'était dimanche, il ne manquerait pas d'arriver de bonne heure.

L'absence de Raoul était un contre-temps que je n'avais pu prévoir, je tremblai qu'avant de rentrer il ne lui eût prit la fantaisie de dire bonjour à son ami. Dans ce cas, il était certainement instruit de son arrestation, et il était probable qu'il se mettrait en mesure de m'échapper. Je craignais encore qu'il ne nous eût vus au moment de l'expédition de la rue Coquenard, et mes appréhensions redoublèrent lorsque le garçon m'eut déclaré que son bourgeois avait sa demeure de ville dans le faubourg Montmartre. Il n'y était jamais allé et ne pouvait m'enseigner l'endroit; mais, présumait-il, c'était aux environs de la place Cadet; chaque renseignement qu'il me donnait me confirmait dans mes craintes, car peut-être Raoul ne tardait-il tant que parce qu'il se doutait de quelque chose. A neuf heures il n'était pas de retour: le garçon que j'interrogeai, mais sans dire rien qui pût lui inspirer de la défiance, ne concevait pas qu'il ne fût pas encore installé à son comptoir; il était vraiment inquiet. La domestique, en préparant le déjeûner que j'avais commandé pour mes agents et pour moi, exprimait son étonnement de ce que son maître et surtout sa maîtresse étaient moins exacts que de coutume; elle redoutait qu'ils n'en eussent été empêchés par quelque accident. Si je savais leur adresse, me disait-elle, j'enverrais voir s'ils sont morts.

J'étais bien persuadé qu'ils ne l'étaient pas : mais qu'étaient-ils devenus? A midi nous étions sans nouvelles, et je croyais définitivement que la mèche était éventée, quand le garçon de boutique, qui depuis un instant s'était mis en faction devant la porte, accourut en disant : Le voici.

— Qui me demande? dit Raoul.

Mais a peine a-t-il franchi le seuil, qu'il me reconnaît.

— Ah! bonjour, M. Jules, me dit-il en venant à moi, qui est-ce qui vous amène aujourd'hui dans notre quartier?

Il était loin de penser que ce fût à lui que j'avais affaire. Pour ne pas l'effrayer, j'essayai de lui donner le change sur l'objet de ma visite.

— Ah! çà, lui dis-je, vous vous avisez donc d'être libéral?

— Libéral?

— Oui, oui, libéral, et de plus on vous accuse... mais ce n'est pas ici que nous pouvons nous expliquer; il faut que je vous parle en particulier.

— Volontiers : montez au premier, et je vous suis.

Je montai, en faisant signe à mes agents de veiller sur Raoul, et de se saisir de sa personne s'il faisait mine de vouloir sortir. Le malheureux n'y songeait même pas, et j'en eus bientôt la preuve, puisqu'il vint aussitôt me trouver comme il l'avait promis. Il m'aborda avec un air presque jovial; je fus charmé de le voir dans cette sécurité.

— A présent, lui dis-je, que nous voilà seuls nous pouvons causer à notre aise; je vais vous conter pourquoi je suis venu. Vous ne devinez pas?

— Ma foi non.

— Vous avez déjà été chagriné à cause des *goguettes* [1], que vous vous obstinez à tenir dans votre cabaret, malgré la défense qui vous en a été faite. La police est informée que tous les dimanches, ici, il y a des réunions dans lesquelles on chante des couplets contre le gouvernement. Non-seulement on sait que vous recevez chez vous un ramassis de gens suspects, mais encore on est averti qu'aujourd'hui même vous les attendez en assez grand nombre de midi à quatre heures : vous voyez que quand elle le veut, la police n'ignore rien. Ce n'est pas tout, on prétend que vous avez entre les mains une foule de chansons séditieuses ou immorales, dont le recueil est si soigneusement caché, que pour le découvrir, il nous a été recommandé de ne venir que déguisés, et de ne pas agir avant que les messieurs de la goguette aient ouvert leur séance. Je suis bien fâché que l'on m'ait chargé d'une mission aussi désagréable; mais j'ignorais que j'étais envoyé chez quelqu'un de ma connaissance, autrement je me serais récusé; car, avec vous, que me sert un déguisement?

— C'est juste, répondit Raoul, ça ne peut pas prendre...

— N'importe, continuai-je, il vaut encore mieux que ce soit moi qu'un autre: vous savez que je ne vous veux pas de mal, ainsi ce que vous avez de mieux à faire, c'est de me remettre toutes les chansons qui sont en votre possession... ensuite, pour éviter de nouveaux désagréments, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de ne plus recevoir des hommes dont les opinions peuvent vous compromettre.

— Je ne croyais pas, observa Raoul, que la politique fût de votre ressort?

— Que voulez-vous, mon ami? quand on est de la boutique, il faut faire un peu de tout. Ne sommes-nous pas des chevaux à toute selle?

— Enfin, vous faites ce qu'on vous commande. C'est égal, aussi vrai que je m'appelle Clair Raoul, je puis bien vous jurer que j'ai été dénoncé à faux. Faut-il que le monde soit c naille!... Moi qui ne cherche qu'à gagner ma pauvre vie. On a bien raison de dire qu'il y a toujours des envieux. Mais écoutez, M. Jules, avec moi il n'y a pas de porte de derrière, faites mieux que ça, restez ici toute la journée avec vos messieurs, vous verrez si je vous en impose.

— J'y consens, mais pas de bamboche au moins; c'est que vous êtes un cadet à faire disparaître les chansons : surtout pas d'intelligence au dehors. C'est que si vous faisiez prévenir les chanteurs de la goguette...

— Pour qui que vous me prenez? répliqua Raoul avec vivacité, si je vous donne ma parole de ne rien faire, je suis incapable d'y manquer : on a de l'honneur ou l'on n'en a pas. D'ailleurs, pour prouver que je n'ai pas de mauvaises intentions, vous n'avez qu'à ne pas me quitter; je m'engage à ne souffler mot à qui que ce soit, pas même à ma femme, quand elle reviendra : de la sorte, vous serez bien sûr... Par exemple, il faudra que vous me permettiez de découper mes viandes.

— Avec plaisir, ne sais-je pas qu'il faut que le service se fasse? je suis même tout prêt à vous donner un coup de main.

— Vous êtes trop bon, M. Jules; cependant ce n'est pas de refus.

— Allons, lui dis-je, à l'ouvrage.

Nous descendons ensemble. Raoul s'arme d'un grand couperet, et bientôt les manches retroussées jusqu'aux coudes, une serviette étalée devant moi, je l'aide à dépecer le veau qui ce jour là était destiné, avec la salade de rigueur, à faire les délices des Lucullus du cabaret. Du veau je passe au mouton; tant bien que mal, nous parons quelques douzaines de côtelettes; nous arrondissons le gigot, qui est la pièce de luxe de la barrière; j'arrache la queue à deux ou trois dindons, je donne un tour aux abattis, et quand il ne nous reste plus rien à faire dans la cuisine, je me rends utile à la cave, où j'assiste en amateur a la fabrication du *vin de propriétaire* à six sous le litre.

Pendant cette opération, j'étais seul en face de Raoul, près de qui je jouais le rôle de l'*ami intime*, je ne le quittais non plus que son ombre ou que son tranchelard. J'avoue que plusieurs fois je tremblai qu'il ne vint à soupçonner le motif pour lequel je le veillais de si près; alors il m'aurait infailliblement égorgé, et je serais tombé sous ses coups sans qu'il eût été possible de me secourir; mais il ne voyait en moi qu'un familier de l'inquisition politique, et à l'égard des imputations séditieuses dirigées contre lui, il était parfaitement tranquille.

Il y avait près de quatre heures que je faisais les fonctions du second chef d'office, lorsque le commissaire de police (aujourd'hui chef de la 2e division), que j'avais fait prévenir, arriva enfin. J'étais au rez-de-chaussée; d'aussi loin que je l'aperçus, je courus à lui, et après l'avoir prié de ne se présenter que dans quelques minutes, je revins auprès de Raoul.

— Le diable les emporte, lui dis-je, actuellement

1. En 1815 et 1816, il y eut dans Paris un grand nombre de réunions chantantes, connues sous le nom de *goguettes*. Ces espèces de souricières politiques se formèrent d'abord sous les auspices de la police, qui les peupla de ses agents. C'était là qu'en trinquant avec les ouvriers, ces derniers les *travaillaient*, afin de les envelopper dans de fausses conspirations. J'ai vu plusieurs de ces rassemblements prétendus patriotiques; les individus qui s'y montraient le plus exaltés étaient toujours des mouchards, et il était aisé de les reconnaître; ils ne respectaient rien dans leurs chansons; la haine et les outrages les plus grossiers y étaient prodigués à la famille royale... et ces chansons, payées sur *les fonds secrets* de la rue de Jerusalem, étaient l'œuvre des mêmes auteurs que les hymnes de la Saint-Louis et de la Saint-Charles. Depuis feu M. le chevalier de Piis, feu Esménard, on sait que les Bardes du quai du Nord ont le privilége des inspirations contradictoires. La police a ses lauréats, ses ménestrels et ses troubadours; elle est, comme on le voit, une institution très-gaie; malheureusement elle n'est pas toujours en train de chanter ou de faire chanter. Trois têtes tombèrent, celles de Carbonneau, Pleignier, Tolleron, et les goguettes furent fermées : on n'en avait plus besoin... le sang avait coulé.

ne prétendent-ils pas que ce n'est pas ici que nous devrions être, mais à votre domicile de Paris?

— Si ce n'est que cela, me répondit-il, allons-y.

— Allons-y, et puis quand nous y serons, il nous faudra revenir à la chaussée de Clignancourt. Oh! l'on n'est pas chiche de nos pas. Tenez, si j'étais à votre place, tandis que nous y sommes, j'irais solliciter le commissaire de police de faire perquisition dans mon cabaret, ce serait un moyen de le disposer à penser que l'on vous a suspecté a tort.

Raoul jugeant le conseil excellent, fit la démarche que je lui suggérais; le commissaire accéda à son désir, et la perquisition fut faite avec le plus grand soin : elle ne produisit rien.

— Eh bien! s'écria Raoul, avec ce ton de satisfaction qui semble annoncer l'homme irréprochable, êtes-vous bien avancés maintenant? pour des torche..... faire tant d'embarras! j'aurais assassiné que ce ne serait pas pis.

L'assurance avec laquelle il articula ce dernier membre de phrase me déconcerta; j'eus presque des scrupules de l'avoir cru coupable; pourtant il l'était, et l'impression qui lui était favorable s'effaça promptement de mon esprit. Il est douloureux de penser qu'un brigand les mains encore fumantes du sang de sa victime, puisse sans frissonner proférer des paroles qui rappellent son attentat. Raoul était calme, il était triomphant. Quand nous montâmes en fiacre pour nous transporter à son domicile de Paris, on eût dit qu'il allait à la noce.

— Ma femme, répétait-il, sera bien surprise de me voir en si bonne compagnie.

Ce fut elle qui vint nous ouvrir. A notre aspect son visage n'éprouva pas la moindre altération : elle nous offrit des siéges; mais comme nous n'avions pas de temps à perdre, sans avoir égard à sa politesse, le commissaire et moi nous nous mîmes en devoir de procéder à la nouvelle perquisition. Raoul était présent; il nous guidait avec une complaisance extrême.

Afin de rendre vraisemblable l'histoire que je lui avais faite, c'était aux papiers que l'on devait s'attacher de préférence. Il me donna la clef de son secrétaire. Je m'empare d'une liasse, et la première pièce sur laquelle se portent mes regards est une assignation, dont une partie est déchirée. Soudain, je me retrace la forme du lambeau sur lequel est écrite l'adresse annexée au procès-verbal des magistrats de Corbeil..... Ce lambeau s'adapte évidemment à la déchirure. Le commissaire, à qui je fais part de mon observation, est de mon avis. Raoul ne nous vit d'abord qu'avec indifférence examiner l'assignation; peut-être n'y prenait-il pas garde, mais tout à coup ses muscles se contractent, il pâlit, et s'élançant vers le tiroir d'une commode qui renferme des pistolets chargés, il va s'en saisir, lorsque, par un mouvement non moins rapide, mes agents se précipitent sur lui, et le mettent hors d'état de faire résistance.

Il était près de minuit quand Raoul et sa femme furent amenés à la préfecture : Court y arriva un quart d'heure après. Les deux complices furent enfermés séparément. Jusque-là l'on n'avait contre eux que des présomptions et des semi-preuves. Je me proposai de les confesser pendant qu'ils étaient encore dans la stupeur. Ce fut d'abord sur Court que j'essayai mon éloquence; je le pris ce qu'on appelle par tous les bouts; j'employai toute espèce d'arguments pour le convaincre qu'il était dans son intérêt de faire des aveux.

— Croyez-m'en, lui disais-je, déclarez toute la vérité; pourquoi vous opiniâtrer à cacher ce que l'on sait? Au premier interrogatoire que vous allez subir, vous verrez que l'on est plus instruit que vous ne le pensez. Tous les gens que vous avez attaqués ne sont pas morts, on produira contre vous des témoignages foudroyants; vous aurez gardé le silence, mais vous n'en serez pas moins condamné; l'échafaud n'est pas ce qu'il y a de plus terrible, ce sont les tourments, les rigueurs dont on punira votre obstination. Justement irrités contre vous, les magistrats ne vous laisseront ni paix ni trêve, jusqu'à l'heure de l'exécution; on vous obsédera, on vous fera périr à petit feu; si vous vous taisez, la prison sera pour vous un enfer; parlez, au contraire, montrez du repentir, de la résignation, et puisque vous ne pouvez échapper à votre sort, tâchez au moins que les juges vous plaignent et désirent vous traiter avec humanité.

Pendant cette exhortation, qui fut beaucoup plus longue, Court était intérieurement très-agité. Lorsque je lui annonçai que tous les gens attaqués par lui n'étaient pas morts, il changea de couleur et détourna la vue. Je remarquai qu'insensiblement il perdait contenance, sa poitrine se gonflait visiblement, il respirait avec peine. Enfin, à quatre heures et demie du matin, il me saute au cou, des larmes coulent en abondance de ses yeux.

— Ah! M. Jules, s'écria-t-il en sanglottant, je suis un grand coupable; je vais tout vous raconter.

Je m'étais bien gardé de dire à Court de quel assassinat il était accusé; comme probablement il avait commis plus d'un meurtre, je ne voulus rien spécifier; j'espérais qu'en restant dans des termes vagues, en m'abstenant de toute désignation trop précise, il me mettrait peut-être sur la voie d'un crime autre que celui pour lequel il était poursuivi, Court réfléchit un instant.

— Eh bien! oui, c'est moi qui ai assassiné le marchand de volailles. Fallait-il qu'il eût l'âme chevillée dans le corps! Le pauvre diable! en être revenu après un assaut pareil! Voici comment cela s'est fait, M. Jules; que je meure sur l'heure si je mens... Ils étaient plusieurs Normands qui s'en retournaient après avoir débité leur marchandise à Paris... Je les croyais chargés d'argent; j'allai en conséquence les attendre au passage : j'arrête les deux premiers qui se présentent, mais je ne trouve presque rien sur eux... J'étais alors dans la plus affreuse nécessité; c'était la misère qui me poussait; je sentais que ma femme manquait de tout, ça me saignait le cœur. Enfin, pendant que je me livre au désespoir, j'entends le bruit d'une voiture : je cours, c'était celle d'un marchand de volailles. Je

le surprends à moitié endormi; je le somme de me donner sa bourse; il se fouille, je le fouille moi-même; il possédait en tout *quatre-vingts francs*. Quatre-vingts francs! qu'est-ce que c'est quand on doit à tout le monde? J'avais deux termes à payer; mon propriétaire avait menacé de me mettre à la porte. Pour comble de disgrâce, j'étais harcelé par d'autres créanciers. Que vouliez-vous que je fisse avec quatre-vingts francs ? La rage m'empoigne, je prends mes pistolets et les décharge tous les deux dans la poitrine du *messière*. Quinze jours après, on m'a donné la nouvelle qu'il était encore vivant... Jugez si j'ai été surpris ! aussi depuis ce moment je n'ai pas eu une minute de repos; je me doutais bien que cela me jouerait un jour un mauvais tour.

—Vos craintes étaient fondées, lui dis-je; mais le marchand de volaille n'est pas le seul individu que vous ayez assassiné; et ce boucher que vous avez criblé de coups de couteau, après lui avoir enlevé sa sacoche?

Adèle d'Escars et Suzanne.

— Pour celui-là, reprit le scélérat, Dieu veuille avoir son âme! Je répondrais bien que s'il dépose contre moi, ce ne sera qu'au jugement dernier.

— Vous êtes dans l'erreur, le boucher n'en mourra pas.

— Ah! tant mieux, s'écria Court.

— Non il n'en mourra pas, et je dois vous prévenir qu'il a signalé, vous et vos complices de manière à ce qu'on ne puisse pas s'y méprendre.

Court essaya de soutenir qu'il n'avait pas de complices; mais il n'eut pas la force de persister longtemps dans le mensonge, et il finit par m'indiquer Clair Raoul. J'insistai pour qu'il m'en nommât d'autres, ce fut en vain : je dus provisoirement me contenter des aveux qu'il venait de faire, et dans la crainte qu'il n'imaginât de les rétracter, je fis immédiatement appeler le commissaire, en présence de qui il les réitéra dans les plus amples détails. C'était assurément, un premier résultat que d'avoir décidé Court à convenir de sa culpabilité et par suite à signer ses déclarations mais il m'en restait une seconde à remporter : il s'agissait de forcer Raoul à suivre l'exemple de son ami. Je pénétrai sans bruit dans la pièce où il était : Raoul dormait, je prends des précautions pour ne pas l'éveiller, et m'étant placé près de lui, je parle bas dans la direction de son oreille; il remue légèrement, ses lèvres s'agitent, je présume qu'en lui adressant des question, il y répondra; sans élever la voix, je l'interroge sur son affaire; il articule quelques paroles inintelligibles, mais il m'est impossible de donner un sens à ce qu'il dit. Cette scène de somnanbulisme durait depuis près d'un quart d'heure, lorsqu'à cette interpellation, *qu'avez-vous fait du couteau?* Il éprouva un sursaut, proféra quelques mots entrecoupés, et tourna ses regards de mon côté.

En me reconnaissant, il tressaillit d'étonnement et d'épouvante : on eût dit qu'à son intérieur il venait de se livrer un combat dont il tremblait que j'eusse été le témoin. A l'air d'anxiété avec lequel il me considérait, je vis qu'il cherchait à lire dans mes yeux ce qui s'était passé. Peut-être pendant son sommeil s'était-il trahi. Il avait le front couvert de sueur, une pâleur était répandue sur ses trait traits ; il s'efforçait de sourire en grinçant les dents malgré lui. L'image que j'avais devant moi était celle d'un damné à qui sa conscience donne la torture.... c'était Oreste poursuivi par les Euménides. Les dernières vapeurs d'un songe affreux n'étaient pas encore dissipées.... je saisis la circonstance : ce n'était pas la première fois que j'avais pris le cauchemar pour mon auxiliaire.

— Il paraît, dis-je à Raoul, que vous venez de faire un rêve bien terrible ? vous avez beaucoup parlé et considérablement souffert; je vous ai éveillé pour vous délivrer des tourments que vous enduriez et des remords auxquels vous étiez en proie. Ne vous fâchez pas de ce langage, il n'est plus temps de dissimuler; les révélations de votre ami Court nous ont tout appris; la justice n'ignore aucun des détails du crime qui vous est imputé; ne vous défendez pas d'y avoir participé, l'évidence, contre laquelle vous ne pouvez rien, résulte des dires de votre complice. Si vous vous retranchez dans un système de dénégation, sa voix vous confondra en présence de vos juges, et si ce n'est pas assez de son témoignage, le boucher que vous avez assassiné près de Milly paraîtra pour vous accuser.

Scène populaire.

A ce moment, j'examinai la figure de Raoul, et je la vis se décomposer; mais se remettant graduellement, il me répondit avec fermeté :

— M. Jules, vous voulez m'entortiller, c'est peine perdue : vous êtes malin, mais je suis innocent. Pour ce qui est de Court, on ne me persuadera pas qu'il soit coupable, encore moins qu'il m'ait inculpé, surtout quand il n'y a pas l'ombre de vraisemblance qu'il ai pu le faire.

Je déclarai de nouveau à Raoul qu'il cherchait inutilement à me dérober la connaissance de la vérité. Au surplus, ajoutais-je, je vais vous confronter à votre ami, et nous verrons si vous osez le démentir. — Faites-le venir, repartit Raoul, je ne demande pas mieux; je suis certain que Court est incapable d'une mauvaise action. Pourquoi voulez-vous qu'il aille s'accuser d'un crime qu'il n'a pas commis, et m'y impliquer de gaieté de cœur, à moins qu'il ne soit fou, et il ne peut pas l'être ? Tenez, M. Jules, je suis si sûr de ce que j'avance, que s'il dit qu'il a assassiné et que j'étais avec lui, je consens à passer pour le plus grand scélérat que la terre ait porté; je reconnaîtrai pour vrai tout ce qu'il dira j'en prends l'engagement, quitte à monter avec lui sur le même échafaud. Mourir de de ça ou mourir d'autre chose, la guillotine ne me fait pas peur. Si Court parle, eh bien! tout est dit, la nappe est mise ; il roulera deux têtes sur le plancher.

Je le laissai dans ces dispositions, et j'allai proposer l'entrevue à son camarade. Celui-ci refusa, m'alléguant qu'après avoir avoué, il n'aurait jamais la force de regarder Raoul. — Puisque j'ai signé ma déclaration, disait-il, faites-la lui lire, elle suffira pour le convaincre ; d'ailleurs il connaît mon écriture. Cette répugnance, à laquelle je ne m'étais pas attendu me contrariait d'autant plus, que souvent, en moins d'une seconde, j'ai vu les idées d'un prévenu changer du blanc au noir; je m'efforçais donc de la vaincre, et je parvins assez promptement à décider Court à faire ce que je désirais. Enfin, je mets les deux amis en présence; ils s'embrassent, et improvisant une ruse que je ne lui avais pas suggérée, bien qu'elle secondât merveilleusement mes projets, Court dit à Raoul : Eh bien! tu as donc fait comme moi, tu as confessé notre crime ? tu as bien fait.

Celui à qui s'adressait cette phrase fut un instant comme anéanti; mais reprenant bientôt ses esprits: — Ma foi, M. Jules, c'est bien joué; vous nous avez tiré la carote au parfait. A présent, comme je suis un homme de parole, je veux tenir celle que je vous ai donnée, en ne vous cachant rien; et sur-le-champ il se mit à me faire un récit qui confirmait pleinement celui de son complice. Ces nouvelles révélations ayant été reçues par le commissaire dans les formes voulues par la loi, je restai à causer avec les deux assassins; ils furent dans la conversation d'un gaieté qui ne tarissait pas; c'est l'effet ordinaire de l'aveu sur les plus grands criminels. Je soupai avec eux, ils burent raisonnablement. Leur physionomie était redevenue calme ; il n'y avait plus de vestige de la catastrophe de la veille : on voyait que c'était une affaire arrangée; en avouant, ils avaient pris l'engagement de payer leur dette à la justice. Au dessert, je leur annonçai que nous partirions dans la nuit pour Corbeil : — En ce cas, dit Raoul, ce n'est pas la peine de nous coucher, — et il me pria de lui faire apporter un jeu

de cartes. Quand arriva la voiture qui devait nous emmener, ils étaient à faire leur cent de piquet aussi paisiblement que de bons bourgeois.

Ils montèrent dans le coucou sans que cela parût leur faire la plus légère impression. Nous n'étions pas encore à la barrière d'Italie, qu'ils ronflaient comme des bienheureux; à huit heures du matin ils ne s'étaient pas éveillés, et nous entrions dans la ville.

CHAPITRE XLI

Sornettes populaires. — Les gobe-mouches. — Poulailler et le capitaine Picard. — Le dégoût des grandeurs — Le général Beaufort. — Grande terreur d'un sous-prefet. — Les assassins et leur victime. — Révélations importantes, etc., etc.

Le bruit de notre arrivée se répandit en un instant. Les habitants accoururent pour voir les assassins du boucher; j'étais aussi pour eux un objet de curiosité. Dans cette occasion, je ne fus pas fâché d'apprendre ce que l'on pensait de moi à six lieues de la capitale; je me faufilai dans la foule assemblée devant la porte de la prison, et là je n'eus qu'à prêter l'oreille pour entendre les propos les plus singuliers; *c'est lui! c'est lui!* répétaient les spectateurs, en se haussant sur la pointe des pieds, chaque fois que le guichet s'ouvrait pour laisser entrer ou sortir un de mes agents.

— Tiens, le vois-tu? disait l'un, c'est ce petit mauricaud qui n'a pas cinq pieds.

— Bah! un avorton comme ça, j'en aurais cinquante comme lui à mes trousses...

— Un avorton! il est toujours assez grand pour te fiche ta tournée : d'abord il tire la savate comme un ange, et puis il a une manière de vous passer la jambe.

— Tais-toi donc, est-ce qu'on ne connaît pas les couleurs aussi bien que lui?

— C'est ce grand mince, disait un autre, a-t-il l'air méchant, avec ses cheveux roux!

— Oh! il est comme un échalat; il m'est avis qu'une main dans la poche je le ploierais en deux.

— Toi?

— Oui, moi.

— Ah! tu crois qu'il se laisserait empoigner? pas si bête! il viendrait soi-disant pour te parler amicablement, puis au moment où tu t'y attendrais le moins, ce serait un coup de poing qui t'arriverait dans le *brochet* (le creux de l'estomac), ou suivant qu'il trouverait sa belle, il te saluerait d'une *mure* (coup de poing sur le nez) que tu en verrais trente-six chandelles.

— Monsieur a raison, observait en me regardant un gros bourgeois à lunettes, qui était mon plus proche voisin, c'est un être bien extraordinaire que ce Vidocq; on prétend que quand il veut arrêter quelqu'un, il a un coup à lui qui le rend tout de suite maître de son homme.

— Je me suis laissé dire, c'était un charretier qui prenait la parole, qu'il a toujours aux pieds des souliers avec des *caboches* (gros clous), et qu'en vous donnant une poignée de main, il vous lève sur l'os de la jambe une tartine de longueur.

— Faites donc attention où vous marchez, gros butor, s'écriait une jeune fille, dont le charretier venait maladroitement d'écraser les cors.

— Ça vous fait jouir la belle enfant, ripostait le rustre, ce n'est rien; vous en verrez bien d'autres avant que de mourir; si Vidocq avec le talon de sa botte vous écrasait le *gros arpion* (gros orteil)...

— Vraiment! qu'il y vienne donc!

— Il serait gêné; c'est encore un cadet...

A ce moment, je pris part à la conversation; — Mademoiselle, dis-je au charretier, a de trop jolis yeux pour que Vidocq, tant méchant soit-il, veuille lui faire du mal.

— Oh! on n'ignore pas qu'il n'est pas si rude avec les femmes. D'abord c'est un gaillard qu'on dit qu'il lui en faut. Oui, il lui en faut, et qu'il est fameusement porté là-dessus. Mais ce n'est pas tout ça : j'en voulais venir que quand on écrase le gros arpion à un particulier, tant fort soit-il, il n'y a pas de milieu, il faut qu'il descende, et si on ne le ramasse pas, il reste sur la place. »

Il se fit alors un brouhaha. — Ah! ah! ah!

— Qu'est-ce qu'il y a?

— A bas le chapeau!

— Eh! l'homme à la perruque!

— C'est-il les assassins?

— Le voilà! le voilà!

— Et qui donc?

— Ne poussez donc pas tant.

— Polisson, voulez-vous finir avec vos mains?

— Donnez-lui un soufflet.

— Comme les femmes sont imprudentes, se risquer dans un état pareil!

— Aie, aie!

— Montez sur mon épaule.

— Eh! là bas, vous n'êtes pas de verre.

— Sont-ils fous de faire tant de bruit?

— C'est rien! c'est rien! c'est un exempt.

— Y en a-t-il de ces mouchards!

— Des mouchards! il n'y en a que quatre.

Quand ces criailleries cessèrent, le flux et le reflux de la multitude m'avaient transporté au milieu d'un groupe nouveau, où une douzaine de gobe-mouches s'entretenaient aussi de moi.

Premier gobe-mouche (celui-là avait des cheveux blancs). Oui, monsieur, il a été condamné pour cent un ans de galères : un relevé de mort.

Second gobe-mouche. Cent et un ans! c'est plus d'un siècle.

Une vieille femme. Ah! grand Dieu! qu'est-ce que vous me faites l'honneur de me dire? cent et un ans! comme dit cet autre, ce n'est pas un jour.

Troisième gobe-mouche. Non! non, ce n'est pas un jour, c'est un beau bail.

Quatrième gobe-mouhe. Il avait donc assassiné?

Cinquième gobe-mouche. Quoi! vous ne savez pas ça? C'est un scélérat couvert de crimes; il a tout fait. Vingt fois il a mérité la guillotine, mais comme c'est

un adroit coquin, on lui fait grâce de la vie.

La vieille femme. C'est-il vrai qu'il a été fouetté, marqué?

Premier gobe-mouche. Certainement, madame, avec un fer chaud sur les deux épaules; je vous réponds que si on les mettait à nu, on y trouverait la fleur de lis.

Autre gobe-mouche. (Son numéro d'ordre ne me revient pas; je me rappelle seulement qu'il était vêtu de noir, et coiffé à l'oiseau royal, c'était à ce que je présume, un des marguilliers de la paroisse.) — La fleur de lis? c'est bien mieux que cela, puisqu'il est assujetti à porter un anneau à la jambe, c'est un fait que je tiens du commissaire.

Moi. Laissez donc, avec votre anneau, est-ce qu'on ne le verrait pas?

Le gobe-mouche noir. (Sèchement).—Non, monsieur, on ne le verrait pas. D'abord, ne vous mettez pas dans la tête que ce soit un anneau de fer du poids de quatre ou cinq livres; c'est un anneau d'or, tout léger, et presque imperceptible. Ah! parbleu, s'il s'avisait comme moi de porter des culottes courtes, ça sauterait aux yeux, mais le pantalon cache tout. Le pantalon, jolie mode! ça nous vient de la révolution, c'est comme la Titus, on ne distingue plus un honnête homme d'un galérien. Je vous le demande, messieurs, si ce Vidocq était parmi nous, ne seriez-vous pas bien aise de vous trouver dans la compagnie d'un tel misérable? qu'en pensez-vous, chevalier?

Un chevalier de Saint-Louis. Pour mon compte, je n'en serais pas très-flatté, et vous, monsieur de la Pontonière?

M. de la Potonière. Dans le fait, ce n'est pas un si grand honneur; un forçat, et qui est pis, un espion de police! Si encore il n'arrêtait que des brigands de l'espèce de ceux que l'on vient d'amener aujourd'hui, ce serait pain béni; mais savez-vous à quelle condition on l'a tiré du bagne? Pour obtenir sa liberté, il s'est engagé à livrer cent individus par mois, et il n'y a pas à dire, coupables ou non, il faut qu'il les trouve, autrement il serait bien sûr d'être reconduit où on l'a pris; par exemple, s'il dépasse le nombre, il a une prime. Est-ce ainsi que cela en Angleterre, sir Wilson?

Sir Wilson. Non, le gouvernement de la Grande-Bretagne n'a point encore admis de pareille commutation de peine. Je ne connais pas votre M. Vidocq, mais si c'est un brigand, il l'est beaucoup moins sans doute que ceux qui tiennent suspendue sur sa tête l'épée, qui tombe du moment qu'il y a impossibilité pour lui de remplir un marché abominable. Oméara, qui n'est pas plus que moi partisan de notre ministère, vous attestera qu'il ne s'est pas encore avili à ce point. Vous vous taisez, docteur, parlez donc.

Le docteur O'méara. Il ne lui aurait plus manqué que d'avoir choisi parmi les héros de Tyburn ou de Botany-Bay, les agents qui répondent de la sûreté de Londres; quand les voleurs font la chasse aux voleurs, on n'est jamais certain qu'ils ne finiront pas par s'entendre, et alors, que devient la chasse?

Le chevalier de Saint-Louis. C'est juste, il est inconcevable que, dans tous les temps, la police n'ait jamais employé que des hommes tarés; il y a tant d'honnêtes gens!

Moi. Monsieur accepterait la place de Vidocq?

Le chevalier. Moi! monsieur, Dieu m'en garde!

Moi. Eh bien! ne demandez donc pas l'impossible.

Sir Wilson. L'impossible! jusqu'à ce que la police de France, qui n'est qu'une institution ténébreuse, une machination perpétuelle, ait cessé d'être l'espionnage, et soit devenue la force visible pour le maintien de l'ordre public et de la sûreté de tous.

Une Anglaise (au milieu de trois ou quatre officiers en demi-solde, qui paraissent lui faire la cour, peut-être était-ce lady Owinson). Le général entend toutes ces choses à merveille.

Un des officiers. Ah! voici le général Beaufort, avec la famille Picard.

Lady Owinson. Ah! bonjour, général; je dois vous faire mes compliments de condoléance, car on m'a conté l'événement de votre tabatière: chez nous, il y a un vieux proverbe qui dit, « qu'il vaut mieux s'éveiller sous la table de la taverne que de s'exposer à dormir dans le fossé. »

Le général (avec aigreur). C'est une leçon qui aurait pu profiter au boucher.

Lady Owinson. Et à vous, général; mais à propos, que ne vous adressez-vous à Vidocq pour retrouver votre tabatière?

Le général. A Vidocq! un voleur, un chauffeur, un gredin! si je savais respirer le même air que lui, je me pendrais tout de suite. Que je m'adresse à Vidocq!

Le capitaine Picard. Et pourquoi pas? s'il peut vous faire rendre l'objet.

Le général. Ah! voilà comme vous êtes, vous (avec un ton de supériorité). Mon ami Picard, on s'aperçoit que vous êtes un enfant de la balle.

Le capitaine. Merci, général.

Le général. N'êtes-vous pas le fils d'un capitaine de maréchaussée? Ne m'avez-vous pas dit cent fois que que votre père avait arrêté le fameux Poulaillier?

Lady Owinson. Le fameux Poulailler? Ah! M. Picard, contez- nous donc ça, le fameux Poulailler,

M. Picard. Puisque vous le commandez, madame; cependant, c'est bien long, et puis, c'est une histoire que tout le monde connait.

Lady Owinson. Je vous en prie, M. Picard.

M. Picard. C'était un bien adroit voleur que Poulailler; depuis Cartouche on n'avait pas vu son pareil. Je n'en finirais pas si je voulais vous dire seulement le quart de ce que ma mère m'en a rapporté; la bonne femme a bientôt quatre-vingts ans, elle se souvient de loin.

Le général Beaufort. Au fait, avocat, pas de digression.

Lady Owinson. Général, n'interrompez donc pas. Allons, M. Picard...

M. Picard. Pour vous abréger, la cour était à Fontainebleau; on y célébrait des réjouissances à l'occasion d'un mariage. Mon père, qui était capitaine de maréchaussée, reçoit dans la nuit un exprès qui lui

annnonce qu'à la suite d'un bal, plusieurs individus déguisés en grands seigneurs ont disparu, emportant avec eux les parures en diamants de la plupart des dames qui figuraient dans les quadrilles. Il y en avait pour une somme considérable. Cet enlèvement s'était effectué avec tant d'audace et de subtilité, qu'il était tout naturel de l'attribuer à Poulailler. On l'avait vu, à la tête d'une cavalcade de six hommes, superbement montés, prendre la route de Paris. Il était à présumer que c'étaient les voleurs, et qu'ils passeraient à Essonne. Mon père s'y rendit sur-le-champ, et là, il apprit que la cavalcade était descendue à l'auberge *du Grand-Cerf*, c'est aujourd'hui la maison déserte qu'on appelle la ferme. Ils étaient tous couchés, et leurs chevaux étaient à l'écurie. Mon père voulut d'abord s'emparer des chevaux ; il les trouva sellés, bridés et ferrés à rebours, si bien qu'ils semblaient aller dans l'endroit d'où ils venaient.

Lady Owinson. Voyez un peu quelle ruse ! ils les savent toutes, ces brigands !

M. Picard. Mon père fit couper les sous-ventrières, et aussitôt il monta à la chambre de Poulailler ; mais averti par un des siens qui faisait le guet, celui-ci avait déjà levé le pied, et toute la bande s'était dispersée dans la campagne. Il n'y avait pas de temps à perdre pour se mettre à leur poursuite. Mon père ne s'arrêta qu'à la Cour-de-France, où on lui dit qu'on avait vu entrer un beau monsieur dans un cabaret, qu'il avait un habit tout couvert d'or et des belles plumes sur son chapeau. Pas de doute, c'est Poulailler. Mon père va droit au cabaret, le beau monsieur y était : *Au nom du roi, je vous arrête*, lui dit mon père. — Ah ! mon bon monsieur, ne m'arrêtez pas, je ne suis pas celui que vous croyez, je ne suis qu'un pauvre diable qui menait à Paris un troupiau de dindons ; j'ai rencontré sur mon chemin un seigneur qui me les a achetés et qui a troqué sa défroque contre la mienne ; je n'ai pas perdu au change, sans compter qu'il m'a bien payé ma marchandise quinze beaux louis d'or, qu'il m'a donnés... si c'est lui que vous cherchez, ne lui faites pas de mal... c'est un si brave homme ! Il m'a dit comme ça qu'il était dégoûté de vivre avec les grands, et qu'il voulait tâter de la vie des petits... Si vous le voyez sur la route, on dirait, ma foi de Dieu ! qu'il n'a fait que ça depuis qu'il est au monde ; il gaule ses dindons, dame, il faut voir ! il n'y a pas de danger qu'ils s'écartent. Mon père n'eut pas plus tôt reçu ce renseignement qu'il se mit à galoper après le nouveau marchande de dindons ; il l'eut atteint promptement. Poulailler se voyant découvert, voulut prendre la fuite ; mon père le gagna de vitesse : alors le brigand lui tira deux coups de pistolet : mais, sans se déconcerter, mon père sauta de cheval, saisit Poulailler à la gorge, et après l'avoir terrassé, il le garrotta. Je vous réponds que c'était un rude homme que ce Poulailler, mais mon père l'était aussi.

Le général Beaufort. Eh bien ! capitaine Picard, je n'avais donc pas tort de dire que vous êtes un enfant de la balle.

Moi (au général Beaufort). Général, je vous demande pardon, mais plus je vous considère, plus il me semble que j'ai l'honneur de vous connaître ; ne commandiez-vous pas les gendarmes à Mons ?

Le général. Oui, mon ami, en 1793... Nous étions avec Dumouriez et le duc d'Orléans actuel.

Moi. C'est cela, général, j'étais sous vos ordres.

Le général (me tendant la main avec enthousiasme. — Eh ! venez donc, mon camarade, que je vous embrasse ; je vous retiens à dîner. Messieurs, je vous présente un de mes anciens gendarmes ; il est taillé en force, celui-là, j'espère qu'il aurait bien arrêté Poulailler ; n'est-ce pas M. Picard ?

Pendant que le général pressait mes mains dans les siennes, un gendarme m'ayant aperçu parmi les spectateurs, vint à moi, et me touchant légèrement l'épaule : — M. Vidocq, me dit-il, le procureur du roi vous demande. Soudain, tout autour de moi, je vis les visages s'allonger d'une étrange façon. « Quoi ! c'est Vidocq ? » et puis « c'est Vidocq, c'est Vidocq, » répétait-on, et les plus empressés donnaient force coups de coude pour se faire jour jusqu'à moi. On se montait les uns sur les autres pour me voir ou de plus près ou de plus loin. Toute cette masse de curieux s'imaginait vraisemblablement que je n'avais pas figure humaine ; les exclamations de surprise que je saisissais à la volée m'en donnèrent la preuve ; il en est quelques-unes que je n'ai pas oubliées. « Tiens, il est blond ! je le croyais brun... on le dit si mauvais, il n'en a pourtant pas l'air... c'est ce gros réjoui !.. fiez-vous donc à la mine.

Telles étaient à peu près les observations que le public faisait en prenant mon signalement. Il y avait une telle affluence, que je n'arrivai pas sans peine auprès du procureur du roi : ce magistrat me chargea de conduire les prévenus devant le juge d'instruction. Court, que j'emmenai le premier, parut intimidé quand il se vit en présence de plusieurs personnes : je l'exhortai à renouveler ses aveux ; il le fit sans trop de difficulté, pour tout ce qui était relatif à l'assassinat du boucher ; mais interrogé au sujet du marchand de volailles, il rétracta ce qu'il m'avait dit, et il fut impossible de l'amener à déclarer qu'il avait d'autres complices que Raoul. Celui-ci, introduit dans le cabinet, ne balança pas à confirmer tous les faits consignés dans le procès-verbal de l'interrogatoire qu'il avait subi à la suite de son arrestation. Il raconta longuement et avec un imperturbable sang-froid tout ce qui s'était passé entre eux et le malheureux Fontaine, jusqu'à l'instant où il l'avait frappé. — L'homme, dit-il, n'était qu'étourdi par les deux coups de bâton ; lorsque je vis qu'il ne tombait pas, je m'approchai de lui comme pour le soutenir ; j'avais à la main le couteau qui est ici sur la table. En même temps il s'élance vers le bureau, saisit brusquement l'instrument de son crime, fait deux pas en arrière, et roulant deux yeux dans lesquels la fureur étincelle, il prend une attitude menaçante. Ce mouvement auquel on ne s'était pas attendu glaça d'épouvante toute l'assistance ; le sous-préfet faillit se trouver mal ; moi-même, je n'étais pas sans quelque frayeur : cependant, persuadé qu'il était prudent de n'attribuer ce mouvement de Raoul qu'à

un bon motif. — Eh ! messieurs, que craignez-vous ? dis-je en souriant, Raoul est incapable de commettre une lâcheté et de mésuser de la confiance qu'on lui témoigne ; il n'a pris le couteau que pour vous mettre à même de mieux juger le geste. — Merci, M. Jules, me dit cet homme, charmé de l'explication, et en déposant tranquillement le couteau sur la table ; il ajouta : J'ai voulu seulement vous montrer comment je m'en suis servi.

La confrontation des prévenus avec Fontaine était indispensable pour compléter les préliminaires de l'instruction : on consulte le médecin, afin de savoir si l'état du malade lui permet de soutenir une si rude épreuve, et sur sa réponse affirmative, Court et Raoul sont amenés à l'hôpital. Introduits dans la salle où est le boucher, ils cherchent des yeux leur victime. Fontaine a la tête enveloppée, sa figure est recouverte de linges, il est méconnaissable, mais près de lui sont exposés les vêtements et la chemise qu'il portait lorsqu'il fut si cruellement assailli. — Ah ! pauvre Fontaine ! s'écrie Court en tombant à genoux au pied du lit que décorent ces sanglants trophées, pardonnez aux misérables qui vous ont mis dans cet état ; puisque vous en êtes réchappé, c'est une permission de Dieu ; il a voulu vous conserver pour que nous portions la peine de nos méfaits. Pardon ! pardon ! répétait Court en cachant son visage dans ses mains. Pendant qu'il s'exprimait ainsi, Raoul, qui s'était également agenouillé, gardait le silence, et paraissait plongé dans une affliction profonde. — Allons ! debout, et regardez le malade en face, leur dit le juge que j'accompagnais. Ils se levèrent. — Otez de ma vue ces assassins, s'écria Fontaine, je ne les ai que trop reconnus à leur figure et au son de leur voix.

Cette reconnaissance et la vue des coupables étaient plus que suffisantes pour établir que Court et Raoul avaient assassiné le boucher ; mais j'étais en outre convaincu qu'ils avaient bon nombre d'autres crimes à se reprocher, et que, pour les commettre, ils avaient dû être plus de deux ; c'était là encore un secret qu'il m'importait de leur arracher ; je résolus de ne pas les quitter sans qu'ils me l'eussent révélé tout entier. Au retour de la confrontation, je fis servir dans la prison à souper pour les prévenus et pour moi ; le concierge me demanda s'il fallait mettre des couteaux sur la table. Oui, oui, lui dis-je, mettez des couteaux. — Mes deux convives mangèrent avec autant d'appétit que s'ils eussent été les plus honnêtes gens du monde. Quand ils eurent une légère pointe de vin, je les ramenai adroitement sur la pensée de leurs crimes. — Vous n'avez pas le fonds mauvais, leur dis-je, je gagerais que vous avez été entraînés ; c'est quelques scélérat qui vous a perdus. Pourquoi ne pas en convenir ? puisque vous avez ressenti un mouvement de compassion et de repentir lorsque vous avez vu Fontaine, il m'est démontré que vous voudriez, au prix de votre sang, n'avoir pas versé celui que vous avez répandu. Eh bien ! si vous vous taisez sur vos complices, vous êtes responsables de tout le mal qu'ils feront. Plusieurs des personnes que vous avez attaquées ont déposé que vous étiez au moins quatre dans vos expéditions.

Elles se sont trompées, répliqua Raoul, parole d'honneur, M. Jules ; nous n'avons jamais été plus de trois, l'autre est un ancien lieutenant des douanes, qui se nomme *Pons Gérard*, il reste tout près de la frontière, dans un petit village entre la Capelle et Hirson, département de l'Aisne, Mais, si vous voulez l'arrêter, je vous préviens que c'est un lapin qui n'a pas froid aux yeux.

— Non, dit Court, il n'est pas facile à brider, et si vous ne prenez pas toutes vos précautions, il vous donnera du fil à retordre.

— Oh ! c'est un rude compère, reprit Raoul. Vous n'êtes pas manchot non plus, M. Jules, mais dix comme vous ne lui feraient pas peur ; en tout cas, vous êtes averti : d'abord, s'il a vent que vous le cherchez, il n'y a pas loin de chez lui en Belgique, il filera ; si vous le surprenez, il résistera. Ainsi, trouvez moyen de le prendre endormi.

— Oui, mais il ne dort guère, observa Court.

Je m'informai des habitudes de Pons Gérard et me fis donner son signalement. Dès que j'eus obtenu tous les renseignements dont je pensais avoir besoin pour m'assurer de sa personne, songeant à faire constater les révélations que je venais d'entendre, je proposai aux deux prisonniers d'écrire sur-le-champ à celui des magistrats qui avaient caractère pour recevoir leurs aveux. Raoul mit la main à la plume, et lorsqu'il eut achevé, bien qu'il fût près d'une heure du matin, je portai moi-même la lettre au procureur du roi ; elle était à peu près conçue en ces termes :

« Monsieur, revenus à des sentiments plus conformes à notre position, et mettant à profit les conseils que vous nous avez donnés, nous sommes décidés à vous faire connaître tous les crimes dont nous nous sommes rendus coupables, et à vous signaler notre troisième complice. Nous vous prions, en conséquence, de vouloir bien venir près de nous, afin de recevoir nos déclarations. »

Le magistrat s'empressa de se rendre à la prison, et Court, ainsi que Raoul, répétèrent devant lui tout ce qu'ils m'avaient dit de Pons Gérard. J'avais maintenant à m'occuper de ce dernier ; comme il ne fallait pas lui laisser le temps d'apprendre la mésaventure de ses camarades, j'obtins de suite l'ordre d'aller l'arrêter.

CHAPITRE XLII

Voyage à la frontière. — Les indications d'une petite fille. — J'aborde mon homme. — Quel gaillard ! — Les deux font la paire. — Le faux contrebandier. — Le brigand pétrifié. — Je délivre le pays d'un fléau.

Déguisé en marchand de chevaux, je partis avec les agents *Goury* et *Clément*, qui passaient pour mes garçons. Nous fîmes si grande diligence, que, malgré la

rigueur de la saison et la difficulté des chemins (on était dans l'hiver), nous arrivâmes à la Capelle le lendemain soir, veille de la foire. Je connaissais le pays, je l'avais parcouru étant militaire, aussi n'eus-je besoin que d'un instant pour m'orienter et prendre langue. Tous les habitants à qui je parlai de Pons Gérard me le peignirent comme un brigand qui ne vivait que de fraude et de rapine, son nom était un sujet d'effroi, tout le monde tremblait devant lui; les autorités locales, auxquelles il était dénoncé journellement, n'osaient le réprimer. Enfin ç'était un de ces êtres terribles qui font la loi à tout ce qui les entoure : quoi qu'il en fût, peu accoutumé à reculer devant une entreprise périlleuse, je n'en persistai pas moins à vouloir tenter l'aventure. Tout ce que j'entendais dire de Pons piquait mon amour-propre, mais comment en venir à mon honneur ? je n'en savais encore rien; en attendant l'inspiration, je déjeunai avec mes agents, et quand nous nous fûmes suffisamment garni l'estomac, nous nous mîmes en route pour aller à la recherche du complice de Raoul et de Court. Ceux-ci m'avaient indiqué une auberge isolée qui était un repaire de contrebandiers. Pons y venait fréquemment, il était fort connu de l'aubergiste, qui, le regardant comme une de ses meilleures pratiques, lui portait beaucoup d'intérêt. Cette auberge m'avait été si parfaitement désignée, que je n'eus pas besoin d'autres indications pour la trouver. Escorté de mes deux compagnons, j'arrive, j'entre, sans plus de façon je m'assieds, et prenant les manières d'un homme qui n'est pas étranger aux usages de la maison.

— Bonjour, la mère Bardou. Comment que ça va ?

— Bonjour, mes enfants, soyez les bienvenus, ça va comme vous voyez, à la douce; que peut-on vous servir?

— A dîner, nous mourons de faim.

— Ce sera bientôt prêt; passez dans la salle et chauffez-vous. »

Tandis qu'elle met le couvert, j'entame la conversation avec elle.

— Je suis sûr que vous ne me remettez pas.

— Attendez donc.

— Vous m'avez vu vingt fois l'hiver dernier, avec Pons, quand nous venions pendant la nuit.

— Quoi! c'est vous?

— Je crois bien que c'est moi.

— Je vous remets parfaitement,

— Et le compère Gérard, qu'en faites-vous ? Toujours bien portant?

— Oh! pour ça, oui, il a bu ici la goutte à ce matin, en allant travailler à la maison *Lamare*.

J'ignorais complétement où était située cette maison, mais comme j'étais censé au fait des localités, je me gardai bien de m'en enquérir. J'espérais d'ailleurs que sans adresser de question directe, je parviendrais à me la faire indiquer. A peine avalons-nous les premières bouchées, la mère Bardou vient me dire ! — Vous parliez de Gérard toute à l'heure, sa fille est là,

— Laquelle?

— La plus petite.

Aussitôt je me lève, je cours vers la petite, je l'embrasse avant qu'elle ait eu le temps de me regarder, je l'interloque en lui demandant successivement. et coup, sur coup des nouvelles de chacun des membres de sa famille. Quand elle m'eut répondu, je lui dis : — Allons, c'est bien, tu es une belle fille, tiens, voilà une pomme, tu vas la manger, et puis après nous irons ensemble chez ta mère. Notre repas fut promptement terminé, alors je sortis avec la petite fille que je suivis. Elle se dirigea d'abord vers la demeure de sa mère, mais une fois que je fus certain que l'aubergiste ne pouvait plus nous apercevoir : — Écoute donc, petite, dis-je à notre guide, sais-tu où est la *maison Lamare?*

— C'est là-bas, me répondit-elle, en me montrant avec son doigt de l'autre côté d'Hirson.

— A présent, tu diras à ta mère que tu as vu trois amis de ton père, qu'elle prépare à souper pour quatre, nous reviendrons avec lui. Au revoir, mon enfant.

La fille de Gérard poursuivit son chemin, et nous ne tardâmes pas à nous trouver vis-à-vis de la maison Lamare; mais là il n'y avait point de travailleurs ; un paysan que je questionnai, me dit qu'ils étaient un peu plus loin : nous continuâmes de marcher, et parvenus sur une éminence, je vis en effet une trentaine d'hommes occupés de réparer la grande route. Gérard, en sa qualité de piqueur, devait être au milieu de ce groupe. Nous avançons ; à cinquante pas des travailleurs, je fais remarquer à mes agents un individu dont la figure et la tournure me semblent tout-à-fait conformes au signalement qui m'a été donné. Je ne doute pas que ce ne soit Gérard, mes agents patargent mon avis ; mais Gérard est trop bien entouré pour aller le saisir; seul, sa témérité le rendrait redoutable, et si ses compagnons prennent sa défense, n'est-il pas vraisemblable que nous échouerons dans l'exécution du mandat ! La conjoncture était embarrassante; à la moindre démonstration, de notre part; Gérard pouvait ou nous faire un mauvais parti, ou nous échapper en gagnant la frontière. Jamais je n'avais senti davantage la nécessité de la prudence. Dans cette occasion, je consultai mes deux agents, c'étaient deux hommes intrépides : — Faites ce que vous voudrez, me répondirent-ils, nous sommes prêts à vous seconder en tout, dussions-nous y sauter le pas. — Eh bien ! leur dis-je, suivez moi, et n'agissez que lorsqu'il en sera temps; si nous ne sommes par les plus forts, peut-être serons-nous les plus malins.

Je vais droit à l'individu que je suppose être Gérard, mes deux agents se tiennent à quelques pas de moi; plus j'approche, plus je suis convaincu que je ne me suis pas trompé; enfin j'aborde mon homme, et sans autre préambule, je lui prends la tête dans mes mains et l'embrasse. — Bonjour, Pons, comment te portes-tu? ta femme et tes enfants se portent-ils en bonne santé? Pons est comme étourdi d'un salut aussi brusque, il paraît étonné, il m'examine,

— Ma foi, me dit-il, je veux bien que le diable m'emporte si je te connais. Qui es-tu?

— Comment, tu ne me reconnais pas, je suis donc bien changé?

— Non, ma foi, je ne te remets pas du tout, dis-moi on nom; j'ai bien vu cette figure-là quelque part, mais il m'est impossible de me souvenir où et quand.

Alors je me penchai à son oreille, et je lui dis : Je suis un ami de Court et de Raoul, ce sont eux qui m'envoient.

— Ah! dit-il, en me pressant affectueusent la main, et se tournant du côté des travailleurs, faut-il que j'aie peu de mémoire? je ne connais que lui! un ami, nom de D...! un ami! Viens donc, que je t'embrasse. Et il me serrait dans ses bras à m'étouffer.

Pendant cette scène, les agents ne me perdaient pas de vue, Pons, les apercevant, me demanda s'ils étaient avec moi. — Ce sont mes garçons, lui répondis-je.

— Je m'en étais douté. Ah! ça, ce n'est pas tout, tu dois avoir besoin de te rafraichir, ces messieurs aussi; il nous faut boire un coup.

— Je le veux bien; ça ne nous fera pas de mal.

— Ce n'est-il pas guignonant! dans ce fichu pays de loups, on ne peut rien trouver, ce n'est qu'à Hirson, à une grande lieue d'ici, que nous aurons du vin; tu y as sans doute passé?

— Eh bien! allons à Hirson.

Pons dit adieu à ses camarades et nous partîmes ensemble, Chemin faisant je me livrai à des observations d'où il me fut aisé de conclure qu'on ne m'avait pas exagéré la force de cet homme. Il n'était pas d'une haute stature, il avait tout au plus cinq pieds quatre pouces; mais il était carré dans sa taille. Sa figure brune, lors même qu'elle n'eût pas été hâlée par le soleil, se distinguait par l'énergie de ses traits vigoureusement tracés. Il avait des épaules, un cou, des cuisses, des bras énormes; ajoutez à cela de gros favoris, une barbe bleue excessivement fournie, des mains courtes, très larges et velues jusqu'au bout des doigts. Son air dur, impitoyable, appartenait à l'une de ces physionomies qui peuvent rire parce qu'elles sont mobiles, mais sur lesquelles jamais le sourire ne vient se placer.

Tandis que nous marchions côte à côte, je voyais que Pons me considérait de la tête aux pieds : — Tudieu, me dit-il, en s'arrêtant un instant, comme pour me contempler : Quel gaillard! tu peux te vanter que tu remplis joliment ta culotte de peau.

— N'est-ce pas? le daim ne fait pas un pli.

— Je ne suis pas mince non plus, et en nous voyant, on peut bien dire que les deux font la paire. Ce n'est pas comme ce criquet, ajouta-t-il en désignant Clément, qui était le plus petit des agents de ma brigade; combien que j'en avalerais comme ça à mon déjeuner?

— Ne t'y fie pas, répliquai-je.

— C'est possible, quelquefois ces bas-du-cul, c'est tout nerfs.

Après ces propos de gens qui n'ont rien de mieux à dire, Pons me demanda des nouvelles de ses amis. Je lui dis qu'ils étaient en bonne santé, mais que comme ils ne l'avaient pas vu depuis *l'affaire d'Avesnes*, je les avais laissés fort inquiets de ce qu'il était devenu (l'affaire d'Avesnes était un assassinat : lorsque je lui en parlai, il ne sourcilla pas).

— Eh! qu'est-ce qui t'amène dans ce pays, me dit Pons, ferais-tu la *maltouse*, par hasard?

— Comme tu le dis, mon homme, je suis venu ici pour passer en fraude une bande de chevaux; on m'a fait entendre que tu pourrais me donner un coup de main.

— Ah! tu peux compter sur moi, me protesta Pons. Et en causant de la sorte, nous arrivons à Hirson, où il nous fait entrer chez un horloger qui débitait du vin. Nous voici tous quatre attablés; on nous sert, et tout en buvant, je ramène la conversation sur Court et Raoul. — A l'heure qu'il est, lui dis-je, ils sont peut-être bien dans l'embarras.

— Et pourquoi cela?

— Je n'ai pas voulu te l'apprendre tout de suite, mais il leur est survenu un malheur : ils ont été arrêtés, et je crains bien qu'ils ne soient encore en prison.

— Et le motif?

— Le motif, je l'ignore; tout ce que je sais, c'est que j'étais à déjeuner avec Court chez Raoul, lorsque la police y a fait une descente, on nous a ensuite interrogés tous les trois; j'ai été aussitôt relâché. Quant aux autres, on les a retenus, et ils sont au secret, et tu ne serais pas encore averti de ce qui leur est arrivé, si Raoul n'avait pu, en revenant de chez l'interrogateur, me dire deux mots en particulier; c'était pour que je te prévienne d'être sur tes gardes, parce qu'on lui avait parlé de toi : je ne t'en dirai pas davantage.

— Qui donc vous a arrêtés, me demanda Pons, qui paraissait consterné de l'événement?

— C'est Vidocq.

— Oh! le gredin! mais qu'est-ce que c'est donc que ce Vidocq, qui fait tant parler de lui? Je n'ai jamais pu le voir en face; une fois seulement j'ai aperçu par derrière un particulier qui entrait chez Causette, on m'a dit que c'était lui, mais je n'en sais rien, et je paierais volontiers quelques bouteilles de bon vin à celui qui me le montrerait.

— Il n'est pas si impossible de le rencontrer, puisqu'il est toujours par voies et par chemins.

— Qu'il ne tombe pas sous ma coupe; s'il était ici, je lui ferais passer un mauvais quart d'heure.

— Eh! tu es comme les autres, s'il était là, tu te tiendrais coi, et tu serais encore le premier à lui offrir un coup à boire. (En disant ces mots, je tendais mon verre, et il versait.

— Moi! je lui offrirais de la m..... plutôt.

— Tu lui offrirais un coup à boire, te dis-je.

— Allons donc, plutôt mourir!

— En ce cas, tu peux mourir quand tu voudras; c'est moi, et je t'arrête.

— Quoi! quoi! comment?

— Oui, je t'arrête, et en approchant ma face contre la sienne, je te dis, couillé, que tu es *servi*, et que si

tu bronches, je te mange le nez. Clément, mettez les menottes à Monsieur.

On ne se figure pas quel fut l'étonnement de Pons. Tous ses traits étaient bouleversés ; ses yeux semblaient s'échapper de leur orbite, ses joues étaient frémissantes, ses dents claquaient, ses cheveux se dressaient : peu à peu ces symptômes d'une crispation qui n'agitait que le haut du corps s'effaçèrent, et il s'opéra une autre révolution. Quand on lui eut attaché les bras, il resta vingt-cinq minutes immobile, et comme pétrifié : il avait la bouche béante, sa langue était collée à son palais, et ce ne fut qu'après des efforts réitérés qu'il parvint à l'en détacher ; il cherchait en vain de la salive pour humecter ses lèvres, en moins d'une demi-heure, le visage de ce scélérat, successivement pâle, jaune, livide, offrit toutes les nuances d'un cadavre qui se décompose. Enfin, sorti de cette espèce de léthargie. Pons articula ces mots : — Quoi ! vous êtes Vidocq ! Si je l'avais su lorsque tu m'as accosté, j'aurais purgé la terre d'un f.... gueux.

— C'est bon, lui dis-je, je te remercie ; en attendant tu as donné dans le panneau, et tu me dois quelques bonnes bouteilles de vin : au surplus, je t'en tiens quitte ; tu voulais voir Vidocq, je te l'ai montré. Une autrefois cela t'apprendra à ne pas tenter le diable.

Les gendarmes, que je fis appeler après l'arrestation de Pons, ne pouvaient en croire leurs yeux. Pendant la perquisition qu'il nous était ordonné de faire à son domicile, le maire de la commune se confondit envers nous en actions de grâce. — Quel éminent service, nous disait-il, vous avez rendu au pays ! il était notre épouvantail à tous. Vous nous avez délivré d'un véritable fléau. Tous les habitants étaient satisfaits de voir Pons entre nos mains, et pas un d'eux qui ne s'émerveillât de ce que la capture de ce scélérat s'était effectuée sans coup férir.

La perquisition terminée, nous allâmes coucher à la Capelle. Pons était attaché avec un de mes agents, qui ne le quittait ni jour ni nuit. A la première halte je le fis déshabiller, afin de m'assurer qu'il n'avait aucune arme cachée. En le voyant nu, je doutai un instant que ce fût un homme ; tout son corps était couvert de poils noirs, touffus et luisants : on l'eût pris pour l'hercule Farnèse, enveloppé dans la peau d'un ours.

Pons paraissait assez tranquille, il ne se passait rien d'extraordinaire dans sa personne ; seulement le lendemain je m'aperçus que pendant la nuit, il avait avalé plus d'un quarteron de tabac à fumer. J'avais déjà fait la remarque que, dans de grandes anxiétés, les hommes qui ont l'habitude du tabac sous une forme ou sous une autre, en font toujours un usage immodéré. Je savais qu'il n'est pas de fumeur qui achève plus promptement une pipe qu'un condamné à mort, soit lorsqu'il vient d'entendre sa sentence au tribunal soit aux approches du supplice ; mais je n'avais pas encore vu un malfaiteur dans la position de Pons, introduire en si grande quantité dans son estomac, une substance qui, dans son acrimonie, ne peut avoir que de funestes effets. Je craignis qu'il n'en fût incommodé ; peut-être avait-il l'intention de s'empoisonner ; je lui fis retirer le tabac qui lui restait, et je prescrivis de ne le lui rendre que par partie, à condition qu'il se bornerait à le mâcher. Pons se soumit à l'ordonnance, il n'avala plus de tabac, et il n'y eut pas apparence que celui qu'il avait avalé lui eût fait le moindre mal.

Rigottier au bagne.

CHAPITRE XLII.

Une visite à Versailles, — Les grandes bouches et les petits morceaux. — La résignation. — Les transes d'un criminel. — C'est soi-même qui fait son sort. — Le sommeil d'un meurtrier. — Les nouveaux convertis. — Ils m'invitent à leur exécution. — Réflexions au sujet d'une boîte en or. — Le *Meg des Megs*. — Il n'y a pas de honte. — L'heure fatale. — Nous nous trouverons là-bas. — La *Carline*. — Les deux *Jean de la vigne*. — J'embrasse deux têtes de mort. — L'esprit de vengeance. — Dernier adieu. — L'éternité.

Je revins directement à Paris. Je conduisis Pons à Versailles, où Court et Raoul étaient détenus. En arrivant, j'allai les voir. — Eh bien ! leur dis-je, notre homme est arrêté.

— Vous l'avez? dit Court, ah ! tant mieux !

— Il ne l'a pas volé, s'écria Raoul ; je suis sûr qu'il aura fait une belle vie !

— Lui ? répliquai-je, il a été doux comme un mouton.

— Quoi ! il ne s'est pas défendu !... Hein, vois-tu, Raoul ? il ne s'est pas défendu !

— Ces terribles-là, ils ont une grande bouche, mais ils n'avalent que les petits morceaux.

THEATRE NATIONAL
CIRQUE OLYMPIQUE
café des Lilas
FOLIES DRA
H. VALENTIN.

— Les renseignements que vous m'avez donnés, leur dis-je, n'ont pas été perdus.

Avant de partir de Versailles, je voulus par reconnaissance procurer une distraction aux deux prisonniers, en les faisant dîner avec moi. Ils acceptèrent avec une satisfaction marquée, et tout le temps que nous passâmes ensemble, je ne vis plus sur leurs front le plus léger nuage de tristesse : ils étaient plus que résignés, je ne serais pas surpris qu'ils fussent redevenus honnêtes gens, leur langage semblait du moins l'indiquer. — « Il faut convenir, mon pauvre Raoul, disait Court, que nous faisions un fichu métier.

— Oh! ne m'en parle pas : tout métier qui fait pendre son maître.....

— Et puis, ce n'est pas tout ça, être dans des transes continuelles, n'avoir pas un instant de tranquillité, trembler à l'aspect de chaque nouveau visage.

— C'est bien vrai, partout il me semblait voir des mouchards ou des gendarmes déguisés; le plus petit bruit, mon ombre quelquefois me mettaient sens dessus dessous,

— Et moi, dès qu'un inconnu me regardait, je m'imaginais qu'il prenait mon signalement, et à la chaleur qui me montait, je sentais bien que malgré moi je rougissais jusque dans le blanc des yeux.

— Qu'on ne sait guère ce qu'il en est, quand on commence à donner dans le travers! si c'était à refaire, j'aimerais mieux mille fois me brûler la cervelle.

— J'ai deux enfants, mais s'ils devaient mal tourner je recommanderais plutôt à leur mère de les étouffer de suite.

— Si nous nous étions donné autant de peine pour bien faire, que nous en avons pris pour faire le mal, nous ne serions pas ici; nous serions plus heureux.

— Que veux-tu? c'est notre sort.

— Ne me dis pas ça..... c'est soi-même qui fait son sort..... la destinée, c'est des bêtises; il n'y a pas de destinée, et sans les mauvaises fréquentations, je sens bien que je n'étais pas né pour être un coquin. Te souviens-tu, à chaque coup que nous venions de faire, combien je prenais de la *consolation?* C'est que j'avais sur l'estomac comme un poids de cinq cents livres, j'en aurais avalé une velte que ça ne me l'aurait pas retiré.

— Et moi, je sentais comme un fer chaud qui me brûlait le cœur; je me mettais sur le côté gauche pour dormir, si je m'assoupissais, c'était le reste : on aurait dit que j'avais les cinq cents millions de diables à mes trousses; à des fois on me surprenait avec mes habits pleins de sang, enterrant un cadavre, ou bien encore l'emportant sur mon dos. Je m'éveillais, j'étais trempé comme une soupe; l'eau coulait de mon front, qu'on l'aurait ramassée à la cuillère; après cela il n'y avait plus moyen de fermer l'œil : mon bonnet me gênait, je le tournais et le retournais de cent façons; c'était toujours un cercle de fer qui me serrait la tête, avec deux pointes aiguës qui s'enfonçaient de chaque côté dans les tempes.

— Ah! tu as aussi éprouvé ça. On croirait que c'est des aiguilles.

— C'est p't-être tout ça qu'on appelle des remords.

— Remords ou non, toujours est-il que c'est un fier tourment. Tenez, monsieur Jules, je n'y pouvais plus durer, il était temps que ça finisse : d'honneur, c'était assez comme ça. D'autres vous en voudaient, moi je dis que vous nous avez rendu service; qu'en dis-tu, Raoul ?

— Depuis que nous avons tout avoué, je me trouve comme en paradis, au prix de ce que j'étais auparavant. Je sais bien que nous avons un fichu moment à passer, mais ils n'étaient pas non plus à la noce ceux que nous avons tué : d'ailleurs, c'est bien le moins que nous servions d'exemple.

Au moment de me séparer d'eux, Raoul et Court me demandèrent en grâce de venir les voir aussitôt qu'ils seraient condamnés; je le leur promis et tins parole. Deux jours après le prononcé du jugement qui les condamnait à mort, je me rendis près d'eux. Quand je pénétrai dans leur cachot, ils poussèrent un cri de joie. Mon nom retentit sous ces voûtes sombres comme celui d'un libérateur; ils témoignèrent que ma visite leur faisait le plus grand plaisir, et ils demandèrent à m'embrasser. Je n'eus pas la force de leur refuser. Ils étaient attachés sur un lit de camp, où ils avaient les fers aux pieds et aux mains; j'y montai, et ils me pressèrent contre leur sein avec la même effusion de cœur que de véritables amis qui se retrouvent après une longue et douloureuse séparation. Une personne de ma connaissance, qui était présente à cette entrevue, eut une très-grande frayeur en me voyant ainsi en quelque sorte à la discrétion de deux assassins. — Ne craignez rien, lui dis-je.

— Non, non, ne craignez rien, dit Raoul avec vivacité, nous, faire du mal à monsieur Jules ! il n'y a pas de risques.

— Monsieur Jules ? préféra Court, c'est ça un homme ; nous n'avons que lui d'ami, et ce qui m'en plaît, c'est qu'il ne nous a pas abandonnés.

Comme j'allais me retirer, j'aperçus auprès d'eux deux petits livres dont l'un était entr'ouvert (c'étaient des *Pensées chrétiennes*) : — Il paraît, leur dis-je, que vous vous livrez à la lecture; est-ce que vous donneriez dans la dévotion, par hasard ?

— Que voulez-vous? me répondit Raoul, il est venu ici un *ratichon* (un ecclésiastique) pour nous *reboneter* (nous confesser); c'est lui qui nous a laissé ça. Il y a tout de même là-dedans des choses que, si on les suivait, le monde serait meilleur qu'il est.

— Oh! oui, b.....t meilleur ! on a beau dire, la religion ce n'est pas de la bamboche; nous n'avons pas été mis sur terre pour y crever comme des chiens.

Je félicitai ces nouveaux convertis de l'heureux changement qui s'était opéré en eux.— Qui aurait dit, il n'y a pas deux mois, reprit Court, que je me serais laissé embêter par un calotin !

— Et moi, observa Raoul, tu sais comme je les avais dans le *piffe;* mais quand on est dans notre

passe, on y regarde à deux fois; ce n'est pas que la mort m'épouvante, je m'en f... comme de boire un verre d'eau. Vous verrez comme j'irai là, monsieur Jules.

— Ah ! oui, me dit Court, il faudra venir.

— Je vous le promets.

— Parole d'honneur?

— Parole d'honneur.

Le jour fixé pour l'exécution, je me rendis à Versailles; il était dix heures du matin lorsque j'entrai dans la prison, les deux patients s'entretenaient avec leurs confesseurs. Ils ne m'eurent pas plutôt aperçu que, se levant précipitamment, ils vinrent à moi.

Raoul (me prenant les mains). Vous ne savez pas le plaisir que vous nous faites, tenez, on était en train de nous graisser nos bottes.

Moi. Que je ne vous dérange pas.

Court. Vous, monsieur Jules, nous déranger! plaisantez-vous?

Raoul. Il faudrait que nous n'eussions pas dix minutes devant nous, pour ne pas vous parler (se tournant vers les ecclésiastiques); ces messieurs nous excuseront.

Le confesseur de Raoul. Faites, mes enfants, faites.

Court. C'est qu'il n'y en a pas beaucoup comme monsieur Jules; tel que vous le voyez, c'est pourtant lui qui nous a *emballés*, mais ça n'y fait rien.

Raoul. Si ce n'avait pas été lui, c'était un autre.

Court. Et qui ne nous aurait pas si bien traités.

Raoul. Ah ! monsieur Jules, je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour nous.

Court. Un ami n'en ferait pas autant.

Raoul. Et par-dessus le marché venir encore nous voir faire la culbute !

Moi (leur offrant du tabac, dans l'espoir de changer la conversation). Allons, une prise, c'est du bon.

Raoul (aspirant avec force). Pas mauvais ! (il éternue à plusieurs reprises) c'est un billet de sortie, n'est-ce pas, monsieur Jules?

Moi. Cela se dit.

Raoul. Je suis pourtant bien malade. (Dans ce moment, il prend ma boîte, et après l'avoir ouverte pour en faire les honneurs, il l'examine.) — Elle est belle, la *fonfière* (tabatière)! Dis donc, Court, sais-tu que c'est que ça?

Court. (détournant la vue). C'est de l'or.

Raoul. Tu as bien raison de regarder de l'autre côté; l'or, c'est la perdition des hommes. Tu vois où ça nous a conduits...

Court. Dire que pour une saloperie pareille, on se fait arriver tant de peine! N'aurait-il pas mieux valu travailler? Tu avais des parents honnêtes, moi aussi, au jour d'aujourd'hui, nous ne ferions pas déshonneur à nos familles.

Raoul. Oh! ce n'est pas là mon plus grand regret. Ce sont les *messières* que nous avions *escarpés*.... les malheureux !

Court (l'embrassant). Tu fais bien de te repentir. Celui qui donne la mort à ses semblables n'est pas fait pour vivre. C'est un monstre !

Le Confesseur de Court. Allons, mes enfants, le temps s'écoule.

Raoul. Ils ont beau dire, le *Meg des Megs* (l'Être suprême), s'il y en a un, ne nous pardonnera jamais.

Le Confesseur de Court. La miséricorde de Dieu est inépuisable..... Jésus-Christ, mourant sur la croix, a intercédé auprès de son père pour le bon larron.

Court. Puisse-t-il intercéder pour nous !

L'un des confesseurs. Elevez votre âme Dieu, mes enfants, prosternez-vous et priez.

Les deux patients me regardent comme pour me consulter sur ce qu'ils doivent faire; ils semblent craindre que je ne les accuse de faiblesse.

Moi. Il n'y a pas de honte.

Raoul. (à son camarade). Mon ami, recommandons-nous

Raoul et Court s'agenouillent : ils restent environ quinze minutes dans cette position.... Ils sont plutôt recueillis qu'absorbés. L'horloge sonne, c'est onze heures et demie, ils se regardent et disent ensemble, *dans trente minutes ce sera fait de nous!* En prononçant ces mots, ils se lèvent; je vois qu'ils veulent me parler, je m'étais tenu un instant à l'écart, je m'approche. — Monsieur Jules, me dit Court, si c'était un effet de votre bonté, nous vous demanderions un dernier service.

— Quel est-il? je suis tout prêt à vous obliger.

— Nous avons nos femmes à Paris. J'ai ma femme... ça me brise le cœur... c'est plus fort que moi ! Ses yeux se remplissent de larmes, sa voix s'altère, il ne peut achever.

— Eh bien ! Court, dit Raoul, qu'as-tu donc? ne vas tu pas faire l'enfant? Je ne te reconnais pas là, mon garçon; es-tu un homme ou ne l'es-tu pas? Parce que tu as ta femme; est-ce que je n'ai pas aussi la mienne ? allons ! un peu de courage.

— C'est passé à présent, reprit Court, ce que j'avais à dire, monsieur Jules, c'est que nous avons nos femmes, et que sans vous commander, nous voudrions bien vous charger de quelques petites commissions pour elles.

Je leur promis de m'acquitter de toutes celles qu'ils me donneraient, et lorsqu'ils m'eurent exposé leurs intentions, je leur renouvelai l'assurance qu'elles seraient religieusement remplies.

Raoul. J'étais bien sûr que vous ne nous refuseriez pas.

Court. Avec les bons enfants, il y a toujours de la ressource.... Ah ! monsieur Jules, comment nous reconnaître de tout ça?

Raoul. Si ce que dit le *rebonneteur* (confesseur) *n'est pas de la blague*, un jour nous nous retrouverons là-bas.

Moi. Il faut l'espérer, peut-être plutôt que vous ne pensez.

Court. Ah ! c'est un voyage que l'on fait le plus

tard que l'on peut. Nous sommes bien près du départ.

Raoul. Monsieur Jules, votre montre va-t-elle bien ?

Moi. Je crois qu'elle avance. (Je la tire.)

Raoul. Voyons-la. Midi.

Court. La *Carline* (la mort), Dieu ! comme elle nous galoppe !

Raoul. La grande aiguille va toucher la petite. Nous ne nous ennuyons pas avec vous, monsieur Jules.... mais il faut se quitter. Tenez, prenez ces *babillards*, nous n'en avons plus besoin. (Les babillards étaient les deux Pensées chrétiennes.)

Court. Et ces *deux Jean de la vigne* (les crucifix), prenez-les aussi ; cela fera qu'au moins vous aurez souvenance de nous. On entend un bruit de voitures : les deux condamnés pâlissent.

Raoul. Il est bon d'être repentant, mais est-ce que je vas faire le *c*....., par hasard ? oh ! non, pas de bravades comme il y en a d'aucuns, mais soyons fermes.

Court. C'est cela : fermes et contrits.

Le bourreau arrive. Au moment d'être placés sur la charrette, les patients me font leurs adieux : — *C'est pourtant deux têtes de mort que vous venez d'embrasser*, me dit Raoul.

Le cortége s'avance vers le lieu du supplice. Raoul et Court sont attentifs aux exhortations de leurs confesseurs; tout à coup je les vois tressaillir : une voix a frappé leur oreille, c'est celle de *Fontaine*, qui, rétabli de ses blessures, est venu se mêler à la foule des spectateurs. Il est animé par l'esprit de vengeance : *il* s'abandonne aux transports d'une joie atroce. Raoul l'a reconnu ; d'un coup d'œil, qu'accompagne l'expression muette d'une pitié méprisante, il semble me dire que la présence de cet homme lui est pénible. Fontaine était près de moi, je lui ordonnai de s'éloigner; et par un signe de tête, Raoul et son camarade me témoignèrent qu'ils me savaient gré de cette attention.

Court fut exécuté le premier; monté sur l'échafaud, il me regarda encore comme pour me demander si j'étais content de lui. Raoul ne montra pas moins de fermeté; il était dans la plénitude de la vie, par deux fois sa tête rebondit sur le fatal plancher, et son sang jaillit avec tant de force, qu'à plus de vingt pas des spectateurs en furent couverts.

Telle fut la fin de ces deux hommes, dont la scélératesse était moins l'effet d'un mauvais naturel que celui d'un contact avec des êtres pervertis, qui, au sein même de la société générale, forment une société distincte, qui a ses principes, ses vertus et ses vices. Raoul n'avait pas plus de trente-huit ans; il était grand, élancé, agile et vigoureux; son sourcil était élevé; il avait l'œil petit, mais vif, et d'un noir étincelant; son front, sans être déprimé, fuyait légèrement en arrière; ses oreilles étaient tant soit peu écartées, et semblaient être entées sur deux protubérances, comme celles des Italiens, dont il avait le teint cuivré. Court avait une de ces figures qui sont des énigmes difficiles à expliquer; son regard n'était pas louche, mais il était couvert, et l'ensemble de ses traits n'avait, à vrai dire, ni bonne ni mauvaise signification; seulement des saillies osseuses prononcées, soit à la base de la région frontale, soit aux deux pommettes, dénotaient quelqu'instinct de férocité. Peut-être ces indices d'un appétit sanguinaire s'étaient-ils développés par l'habitude du meurtre..... D'autres détails, qui appartenaient plus particulièrement au jeu de sa physionomie, avaient un sens non moins profond; à les considérer, on y voyait quelque chose de maudit qui inquiétaient et faisait frémir. Court était âgé de quarante-cinq ans, et depuis sa jeunesse, il était entré dans la carrière du crime ! Pour jouir d'une si longue impunité, il lui avait fallu une forte dose d'astuce et de finesse.

Les commissions qui me furent confiées par ces deux assassins étaient de nature à prouver que leur cœur était encore accessible à de bons sentiments; je m'en acquittai avec ponctualité : quant aux présents qu'ils me firent, je les ai conservés, et l'on peut voir chez moi les deux Pensées chrétiennes et les deux crucifix.

Pons Gérard, que l'on ne put pas convaincre de meurtre, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

CHAPITRE XLV

M. Prunaud, ou la découverte improvisée. — La réclamation de l'émigré. — Un vol domestique. — La femme enlevée. — M. Becoot et le duc de Modène. — L'Anglaise qui s'envole. — Retour aux catégories. Commençons par les cambrioleurs.

A force d'expérience, j'avais fini par acquérir dans mon métier une sorte d'intuition tenant en quelque sorte du prodige. Dans combien d'occasions n'ai-je pas frappé d'étonnement les personnes qui venaient se plaindre de quelque larcin : à peine avait-on rapporté deux ou trois circonstances, déjà j'étais sur la voie, j'achevais le récit, ou bien, sans attendre de plus amples renseignements, je rendais cet oracle : *le coupable est un tel*. On était émerveillé : était-on reconnaissant? je ne le présume pas; car, d'ordinaire, le plaignant restait persuadé, ou que c'était moi qui l'avais fait voler, ou que j'avais fait un pacte avec le diable; telle était la croyance de ma clientelle, qui n'imaginait pas que je pusse autrement être si bien instruit. L'opinion que j'étais la cheville ouvrière, ou plutôt l'instigateur d'un grand nombre de vols, était la plus populaire et la plus répandue : on prétendait que j'étais en relation directe avec tous les voleurs de Paris, que j'étais informé par eux, à l'avance, des coups qu'ils méditaient, et que, s'ils avaient été empêchés de me prévenir dans la crainte de laisser échapper une belle occasion, après le succès ils ne manquaient jamais de venir m'en faire part. On ajoutait qu'ils m'associaient

aux bénéfices de leur industrie, et que je ne les faisais arrêter qu'au moment où leur activité n'était plus assez productive pour moi. Ils étaient, il faut en convenir, d'une bonne pâte, de se sacrifier ainsi pour l'homme qui devait tôt ou tard les livrer à la justice ! en fait d'absurdité, il n'est rien qu'ici bas l'on ne puisse imaginer ; mais comme derrière l'absurde, rarement il n'est pas un levain quelconque de vérité, voici le point d'où l'on était parti. Intéressé, par devoir, à connaître, autant que possible, tout ce qu'il y avait de voleurs et de voleuses de profession, je tâchais d'être informé à sous et deniers, de l'état de leurs finances, et si j'apercevais un changement avantageux dans leur position, j'en concluais naturellement qu'ils s'étaient procuré quelque aubaine ; si l'amélioration observée concordait avec une déclaration, la conclusion devenait plus probable, toutefois elle n'était encore qu'une conjecture ; mais je me faisais rendre compte des moindres particularités propres à me révéler les moyens d'exécution employés pour consommer le crime, je me transportais sur les lieux, et souvent, avant d'avoir fait aucune recherche, je disais au déclarant : « Soyez tranquille, je suis certain de découvrir les voleurs, ainsi que les objets volés. » Le fait suivant, le seul de ce genre que je veuille rapporter, en offre la preuve.

Monsieur Prunaud, marchand de nouveautés dans la rue Saint-Denis, avait été volé pendant la nuit. On avait fait effraction pour s'introduire dans son magasin, d'où l'on avait enlevé cinquante pièces d'indienne et plusieurs châles de prix : dès le matin, M. Prunaud accourut à mon bureau, et il n'avait pas fini de conter sa mésaventure, que je lui avais nommé les auteurs du vol. « Il ne peut avoir été commis, lui dis-je, que par *Berthe, Mongodart* et leurs affidés. » Aussitôt je mis à leurs trousses des agents, à qui je donnai l'ordre de s'assurer s'ils faisaient de la dépense. Peu d'heures après, on vint m'annoncer que les deux individus sur lesquels s'étaient arrêtés mes soupçons avaient été rencontrés dans un mauvais lieu, en la compagnie des nommés *Toulouse* et *Reverand*, dit *Morosini ;* que les uns et les autres étaient habillés à neuf, et que, selon toute apparence, ils avaient le gousset garni, puisqu'on les avait vus en partie avec des filles. Je savais quel était leur recéleur en titre ; je demandai que perquisition fût faite à son domicile, et les marchandises furent retrouvées. Le recéleur ne pouvait éviter son sort, il fut envoyé aux galères ; quant aux voleurs, pour qu'ils fussent condamnés, il me fallut préparer l'évidence au moyen d'un stratagème de mon invention : ils furent dûment atteints et convaincus.

Pour être à la hauteur de mon emploi, il fallait bien que je fusse capable de conjecturer avec quelque justesse : souvent j'étais si sûr de mon fait, que non-seulement je déclinais, *ex abrupto,* les noms et la demeure des voleurs, mais qu'encore je traçais leur signalement avec précision, en indiquant la manière dont ils s'y étaient pris pour effectuer le vol. Le vulgaire, qui ignore les ressources de la police, ne concevait pas que l'on pût être innocent et avoir tant de perspicacité. Pour quiconque n'est pas accoutumé à réfléchir, l'illusion était telle, que sans la moindre malveillance à mon égard, il était fondé à supposer une connivence qui n'existait pas : mais une franche moitié des habitants de Paris se figurait que j'avais le don de tout voir, de tout entendre, de tout savoir ; et ce n'est pas exagérer de le dire, à leurs yeux j'étais comme le Solitaire, aussi invoquait-on mon assistance à tout propos, et les trois quarts du temps pour des objets qui n'étaient pas de ma compétence. On ne se fait pas d'idées de la bizarrerie des réclamations qui m'étaient adressées ; il faut avoir assisté à l'une de ces audiences, durant lesquelles le public était admis dans le bureau de sûreté. Un paysan entrait : — Monsieur, je sommes allé me promener au Jardin des Plantes, et tandis que j'étions à regarder les bêtes, voilà qu'un monsieur, qui était mis comme un prince, m'a demandé si je n'étions pas de la Bourgogne ? je lui ons répondu que oui ; là dessus, il m'a dit qu'il était de Joigny, et marchand de bois de son état ; nous nous sommes reconnus pays, si bien que, de fil en aiguille, il a proposé de me faire voir *la tête de mort.* Il était, ma foi, bien honnête, je puis vous l'assurer ! Moi qui ne me doutions de rien, je me sommes laissé gagner à allez avec lui ; je sommes sortis du jardin, et voilà qu'en passant z'à la grille, il en rencontre des autres ; il y en a z'un que c'était un marchand de toile.

— Ils étaient deux, n'est-ce pas ? un jeune et un vieux ?

— Oui, monsieur.

— Le vieux avait amené des vins à l'entrepôt ?

— Oui, monsieur.

— Je vois votre affaire, ils vous ont enfoncé ?

— Vous l'avez ma foi dit, mon brave monsieur, trois mille francs qu'ils m'ont pris ! mille écus, en belles pièces de vingt francs.

— Ah ! c'était de l'or ? ne vous l'ont-ils pas fait cacher ?

— Je crois bien qu'ils me l'ont fait cacher, si bien cacher que je ne l'ai plus retrouvé.

— C'est cela, je connais vos hommes. Dites donc, Goury (c'était à l'un de mes agents que j'adressais la parole), ne seraient-ce pas *Hermelle, Desplanques* et le *Père de famille ?*

L'Agent. Ça m'a tout l'air de cela.

— N'y avait-il pas parmi eux un long nez ?

— Oh ! oui, bien long.

— Je vois que je ne me trompe pas.

— Oh ! non ; que vous avez morguenne bien mis le doigt dessus du premier coup, il y en a qui rencontrent à deux fois. Un long nez ! ah ! monsieur Vidocq, que vous êtes bon enfant ! A présent je ne suis plus si inquiet.

— Et pourquoi ?

— Puisque c'est de vos amis qui m'ont volé, il vous sera bien aisé de retrouver mon argent, tâchez seulement que ce soit bientôt ; si ça pouvait être aujourd'hui ?

— Nous n'allons pas si vite en besogne.

— C'est que, voyez-vous, j'ai absolument besoin de retourner au pays, je fais faute à la maison. j'ai ma

femme qui est toute seule, avec ça que c'est dans quatre jours la foire à Auxerre.

— Oh! oh! vous êtes pressé, mon bon homme?

— Oui, que je le suis; mais écoutez, on peut s'arranger, donnez-moi simplement qui ze cents francs tout de suite, et je vous tiendrai quitte du reste. C'est-ti ça parler? J'espère qu'on ne peut pas être plus accommodant!

— C'est vrai, mais je ne fais pas de marché de cette espèce.

— Il ne tiendrait qu'à vous pourtant.

Le Bourguignon entendu, venait le tour d'un chevalier de Malte, qui vraisemblablement avait obtenu des dispenses pour le mariage, car il était accompagné de sa noble moitié, qui amenait sa bonne avec elle.

Le Chevalier. Monsieur, je suis le marquis *Dubois-velez*, ancien émigré, ayant donné des preuves non équivoques de mon attachement à la famille des Bourbons.

Moi. Cela vous fait honneur, monsieur, mais de quoi s'agit-il?

Le Chevalier. Je viens ici pour vous prier de vouloir bien faire rechercher et arrêter sur-le-champ mon domestique, qui est disparu de chez moi avec une somme de trois mille sept cent cinquante francs et une montre d'or guillochée, à laquelle je tiens beaucoup.

Moi. Est-ce là tout ce qui vous a été volé?

Le Chevalier. Je le présume.

Madame. Il nous aura sans doute pris autre chose; vous savez bien, marquis, que depuis longtemps il n'y avait pas de jour qu'il ne vous manquât tantôt un objet, tantôt un autre.

Le Chevalier. C'est vrai, madame la marquise, mais pour le moment ne réclamons que nos trois mille sept cents francs et la montre. D'abord la montre, il me la faut, à quelque prix que ce soit. Il suffit qu'elle m'ait été donnée par feue madame de Vellerbel, ma marraine; vous sentez bien que je ne veux pas la perdre.

Moi. Il est possible, monsieur, que vous ne la perdiez pas; mais, au préalable, je vous serais obligé de me donner les nom, prénoms, âge, et signalement du domestique.

Le Chevalier. Son nom? ce n'est pas difficile; il s'appelle Laurent.

Moi. De quel pays est-il?

Le Chevalier. Je pense qu'il est de la Normandie.

Madame. Vous êtes dans l'erreur, mon ami, Laurent est Champenois, j'ai vingt fois entendu dire qu'il était né à Saint-Quentin. Au surplus, Cunégonde va nous éclaircir sur ce point (se tournant vers sa bonne); Cunégonde, Laurent n'était-il pas de la Champagne?

Cunégonde. Je demande pardon à madame la marquise, je crois qu'il était de la Lorraine : quand on lui écrivait c'était toujours de Dijon.

Moi. Vous me semblez peu d'accord sur son lieu de naissance; et puis Laurent, ce n'est probablement qu'un nom de baptême, et il y a plus d'un âne à la foire qui s'appelle Martin. Il serait nécessaire que vous m'apprissiez son nom de famille, ou tout au moins que vous me fissiez de sa personne une description assez détaillée pour qu'on pût le reconnaître.

— Son nom de famille! j'ignore s'il en avait un; ces gens-là n'en ont pas : d'ordinaire, ils ont celui qu'on leur donne. Je l'appelais Laurent, parce que cela me convenait, et parce que c'était le nom de son prédécesseur : cela se transmet avec la livrée. Quand à son pays, ne vous l'ai-je pas dit? il est Normand, Champenois, Picard ou Lorrain. Pour ce qui est de sa personne, sa taille est ordinaire, ses yeux, mon Dieu! il a des yeux comme tout le monde, comme... comme vous, comme moi, comme mademoiselle, son nez n'a rien de remarquable, sa bouche est..., je n'ai jamais fait attention à sa bouche. On a un domestique, c'est pour se faire servir! vous sentez bien qu'on ne le regarde pas... Autant que je crois m'en êtr aperçu, il était brun ou châtain.

Madame. Mon ami, j'ai quelqu'idée qu'il était blond.

Cunégonde. Blond d'Égypte. Il était roux comme une carotte.

Le Chevalier. C'est possible; mais ce n'est pas là l'important. Ce que monsieur a besoin de savoir, c'est qu'avant le vol je l'appelais Laurent, et il doit encore répondre à ce nom, s'il n'en a pas pris un autre.

Moi. Ceci est fort juste; M. de La Palice n'aurait pas mieux dit. Cependant, vous conviendrez, que pour me diriger dans mon exploration, quelques données un peu moins vagues, me serait indispensables.

Le Chevalier. Je ne saurais vous en apprendre davantage. Mais, à mon compte, cela doit vous suffire, avec un peu d'adresse vos hommes m'auront promptement fait raison du drôle, ils sauront bientôt où il est à dépenser mon argent.

Moi. Je serais infiniment flatté de pouvoir vous être agréable; mais sur d'aussi faibles indices, comment voulez-vous que je m'embarque?

Le Chevalier. Pourtant j'arrive ici avec des renseignements tellement positifs, que vous n'avez, il me semble, qu'à vouloir : c'est de la besogne toute mâchée que je vous apporte. Peut-être ne vous ai-je pas dit son âge; il peut avoir de trente à quarante.

Cunégonde. Il n'était pas si vieux, monsieur le marquis; il n'avait pas plus vingt-quatre à vingt-huit ans.

Le Chevalier. Vingt-quatre, vingt-huit, trente, quarante, ceci est indifférent.

Moi. Pas autant que vous le supposez. Mais, monsieur, ce domestique vous vient de quelque part sans doute il vous a été ou recommandé, ou procuré par quelqu'un.

Le Chevalier. Par personne, monsieur, c'est un cocher de cabriolet qui me l'a envoyé; voilà tout.

Moi. Avait-il un livret?

Le Chevalier. Non, assurément, il n'en avait pas.

Moi. Il avait bien quelque attestation, des certificats...?

Le Chevalier. Il m'a montré des papier; mais tout cela ne signifie rien, je n'y ai pas pris garde.

Moi. En ce cas, comment voulez-vous que je vous trouve votre voleur? Vous ne m'offrez rien, absolument rien, qui puisse me mettre sur la trace.

Le Chevalier. En vérité vous êtes plaisant... Je ne vous offre rien : voici près d'un quart d'heure que je prends la peine de m'entretenir avec vous. J'ai répondu à toutes vos questions. S'il faut vous mettre les voleurs dans les mains, autant qu'il n'y ait pas de police. Ah! ce n'est pas là M. de Sartines. Je ne lui aurais pas dit la centième partie de tout ce que je viens de vous dire, et mon domestique, ma montre, mon argent serait déjà retrouvés.

Moi. C'était un grand sire, que M. de Sartines. Quant à moi, je ne me charge pas d'opérer de ces miracles-là.

Le Chevalier. Eh bien! monsieur, je vais de ce pas chez le préfet me plaindre de votre insouciance. Puisque vous refusez d'agir, mes amis du côté droit, les députés de ma province, sauront que la police n'est bonne à rien, et ils le répéteront à la tribune; j'ai du crédit, de l'influence, j'en userai, et nous verrons.

Moi. Allez, monsieur le marquis, bon voyage.

A ce gentillâtre, succède un homme en blouse : le garçon l'introduit :

— C'est ti zici qu'est le maître des mouchards, stilà qu'attrape si bein les voleux?

— Approchez mon ami, que voulez-vous?

— Ça que je veux, c'est zune montre d'argent qu'on m'a chippée tout à l'heure suz une place.

— Voyons, mon brave homme, comment cela s'est-il fait? contez-moi cela au plus juste.

— Vous saurez donc que je m'appelle Louis Virlouet, paysan cultivateur et vigneron zà Conflans-Sainte-Honorine, marié bien légitimement, père de famille. avec quatre enfants, et mon épouse qui est leur mère; étant venu z'à Paris pour acheter de la futaille; j'allais mon chemin, tout à coup zen passant suz une place qui n'est pas loin d'ici, voilà ti pas, sous votre respect, que je suis obligé de m'arrêter devant zun mur; on me frappe sur l'épaule, je me retourne, c'était zune demoiselle, qui me dit comme ça : c'est-ti toi, mon ami Tiodore? oui c'est toi, qu'elle reprend, viens que je t'embrasse; là-dessus avant, que j'eus parlé, elle me baise et pour lors elle me propose une bouteille de vin; moi qui suis vigneron, vous n'en ignorez pas que les vignerons sont toujours prêts à boire, je ne demande pas mieux : elle m'annonce qu'elle a zune camarade et qu'elle va la chercher; je lui réponds, c'est bon, zallez, mais ne soyez pas longtemps... elle s'en va zet moi je suis à l'attendre en attendant; ne la voyant pas revenir je perds patience, je veux tirer ma montre pour savoir l'heure; je t'en fiche, il n'y avait pas plus de montre que de beurre sur ma main... Plus de doutance, je suis attrappé, ma montre elle est partie sans me dire adieu...; je cours, mais je ne retrouve plus la demoiselle, et des messieurs à qui que je me suis attaqué, m'ont dit de venir zici, que votre bande me retrouverait ma montre d'argent de cinquante-cinq francs, que j'ai zachetée zà Pontoise, chez un horloger zà quantième, qui allait comme divinité, marquant les jours du mois, avec un cordon zen cheveux de ma fille tressé zà la main, qu'il n'y a rien de si beau.

— Avez-vous remarqué à peu près quelle est la tournure de la femme?

— La femme qui m'a volé?

— Oui.

— Elle est pas trop vieille, c'est pas une jeunesse non plus; elle est comme le lard de poitrine, ni trop grasse, ni trop maigre, z'entre le zist et le zest; c'est une particulière qui peut z'avoir autour de cinq pieds moins huit, neuf pouces, je mets ça là zenviron; avec un bonnet de dentelles, le nez à la retroussette, un peu gros : voyons comment qu'il est gros son nez, que je vous le dise : tenez, approchant comme tes poire qui est sur votre papier de marbre, pour l'empêcher de s'envoler; si c'est pas ça il s'en faut pas d'un crin de cheval; avec un jupon rouge, des yeux bleus, et une tabatière en écaille, à la rose fondue. que ça sent bon tout plein.

— Vous me rapportez-là des particularités bien singulières; ce sont des ragots que vous nous fabriquez; je suis convaincu que ce n'est pas sur la voie publique que vous avez été volé; car pour que vous ayiez observé tous ces détails, vous avez dû voir la femme longtemps et de près : allons, au lieu de nous faire des narrés qui n'ont pas le sens commun, avouez que vous vous êtes laissé entraîner dans une maison de débauche, et que tandis que vous donniez un coup de canif dans le contrat, votre montre a disparu.

— Je vois bein qu'on ne peut rien vous cacher. Oui, c'est vrai.

— Alors, pourquoi me faire un conte?

— C'est qu'on m'a dit qu'il fallait dire comme ça pour retrouver ma montre à quantième d'argent, de cinquante-cinq francs.

— Pourriez-vous indiquer la maison où vous êtes allé avec cette femme?

— Oh! pour ça oui; c'est zune maison zau premier, dans une chambre, avec une table, faisant le coin de la rue.

— Voilà, ma foi, des renseignements bien précis pour arriver à la découverte!

— Ah! tant mieux; je retrouverai ma montre, n'est-ce pas monsieur?

— Je ne dis pas cela; car vous m'avez donné un signalement si baroque.

— Comment! est-ce que je viens pas de vous dire tout à l'heure, à la minute, qu'elle avait les yeux rouges; c'est-à-dire, s'entend, un jupon rouge, avec des yeux bleus, et un bonnet de dentelles; c'est-ti pas clair, des dentelles? et puis, je ne me souviens pas de la couleur de ses bas; mais je sais bein qu'elle avait des ficelles à ses jarretières, et que ses souliers tenaient zavec; après ça, il n'y a pas besoin de vous mettre les points sur les *i*; vous savez ce que parler veut dire. Sitôt que vous m'aurez fait rendre ma montre, je vous paierai chopine, et encore dix francs

que je vous donnerai pour vous boire avec vos camarades.

— Grand merci, je n'agis pas par intérêt.

— Tout ça est bel et bon, il faut que chacun vise de son métier.

— On ne vous demande rien.

— C'est bien; mais vous me la ferez rendre, ma montre à quantième?

— Oui, si on nous la rapporte, je vous la renverrai.

— Je compte sur vous, au moins : n'allez pas me mettre dans la boîte aux oublis.

— Soyez tranquille.

— Bien le bonjour, monsieur le maître.

— Au revoir.

—Oui, jusqu'à la prochaine occasion.

Le vigneron congédié, avec tout l'espoir que méritait l'attentat conjugal qu'il avait à se reprocher, je vois entrer un de ces bons boutiquiers de la rue Saint-Denis, dont le front, tout insignifiant qu'il est, remet pourtant en mémoire la métamorphose du pauvre Actéon.

— Monsieur (c'est le bourgeois qui parle), je viens vous prier de vous mettre de suite à la recherche de ma femme, qui est décampée d'hier soir, avec mon commis. J'ignore la route qu'ils ont prise, mais ils ne doivent pas être allés loin, car ils ont emporté du butin; argent et marchandise, ils ont tout enlevé : et on ne les rattrapera pas! oh! si, on les rattrapera! j'y perdrais plutôt mon latin. Je suis sûr qu'ils sont encore dans Paris, et si vous vous mettez promptement à leur poursuite nous les aurons?

— Je vous ferai observer que nous ne partons pas comme cela du bonnet ; il nous faut un ordre pour marcher: commencez par porter contre madame votre épouse et contre le ravisseur, une plainte en adultère, dans laquelle vous accuserez ce dernier de vous avoir soustrait des effets et des marchandises.

— Ah! oui, je porterai une plainte, et tandis que je m'amuserai à la moutarde, les traîtres gagneront au large.

— C'est probable.

— Des lenteurs pareilles, lorsqu'il y a péril! enfin, ma femme est ma femme : chaque jour, chaque nuit le délit devient plus conséquent. Je suis mari ; je suis outragé; je suis dans mon droit. Elle n'aurait qu'à me faire des enfants, qui sera le père? ce ne sera pas le père, ce sera moi. Non, puisqu'il n'y a plus de divorce, la loi doit avoir prévu... ?

— Eh ! monsieur, la loi n'a rien prévu, il y a une forme prescrite, et l'on ne peut pas s'en écarter.

— Elle est jolie, la forme! s'il en est ainsi, c'est bien le cas de dire que la forme emporte fonds. Pauvres maris!

— Je sais bien que vous êtes à plaindre, mais je n'y puis rien; d'ailleurs, vous n'êtes pas le seul.

Dernière ressource d'une femme déchue.

— Ah! monsieur Jules, vous qui êtes si obligeant, rendez-moi le service de les faire arrêter aujourd'hui, même; prenez cela sur vous, je vous en conjure, ne me refusez pas, vous verrez que vous n'en serez pas fâché!

—Je vous répète, monsieur, que pour faire ce que vous désirez, il me faut un mandat de l'autorité judiciaire.

— Allons, je ne le vois que trop, on me ravit ma femme et ma fortune! qui protégera-t-on? le vice. C'est bien digne de la police! s'il s'agissait d'arrêter un Bonapartiste, vous seriez tous en l'air; il s'agit d'un mari trompé, on ne bouge pas. C'est un plaisir de voir comme la police se fait ; aussi quand vous me reverrez il fera chaud. Ma femme peut revenir quand il lui plaira, si on me l'enlève de nouveau, ce n'est pas à vous que je m'adresserai, Dieu m'en garde!

Le mari se retire, fort mécontent, et l'on vient m'annoncer qu'une espèce d'original sollicite de moi un moment d'entretien. Il paraît. C'est un long corps, un long habit, un long gilet, de longs bras, de longues jambes, et une face longue, blême, glaciale, décharnée, emmanchée d'un long cou raide, comme l'ensemble de la longue figure à laquelle il appartient; le tout semble se mouvoir par des ressorts. A la vue de cet automate, de sa queue de morue qui lui battait sur les talons, de ses guêtres flottantes, de son jabot ramassé, de son col à rabat, de ses manchettes sans fin, de son grand parapluie et de son très-petit chapeau de soie, il fallut que je me tinsse à quatre pour ne pas éclater au nez du personnage, tant sa mine était comique et son accoutrement grotesque.

— Veuillez, monsieur, lui dis-je, prendre la peine de vous asseoir, et me faire connaître le motif qui vous amène.

— Mossio, chai pressenté à vo lé hommaiche té la part té mossio Lowender, constabele en Bow Street dé lé Capetale té la Grand-Britanié : il mé récommandé à vo, por trover mon fame, qui faisait mo-a cocou ein Parisse, avec mossio Gaviani, offécier italian, qui corrait lé poublique house.

— Je suis désespéré, monsieur, à l'instant je viens de refuser de prêter l'appui de mon ministère, pour une recherche toute semblable. S'il ne s'agit que d'une exploration inostensible, en considération de M. Lowender, je puis vous indiquer quelqu'un, qui, moyennant salaire, fera toutes les démarches que nécessite la circonstance.

— Ies, ies, explorachein inostensèble... Chai comprends, vo rendez moi bocop satisfait.

— Donnez-moi, s'il vous plaît, les noms de votre épouse, son signalement, et tous les détails qui vous paraîtront propres à nous diriger.

— Por le derechen, chai dis à vo qué mon fame, il se nomme madame Bécoot, parce que chai souis mossio Bécoot, dé lé famille à mon joumelle dé frère, qui sé happellé Bécoot, to comme notre père qu'il était Bécoot aussi. Mon fame, il a éposé mo-a l'an dix-houi cent quinsse, en London : il était bel, il était blond; son z'ioux ilétait blac (noir), sa nez il étaitrecommandaiple, son dent blanc et petit; il avait beaucoup dé... dé mamelles, il savait parlé français encore meillior qué mo-a... Si vo décovrez son démore, chai férai preindre madame Bécoot et incontinent condouire en lé paquebote por London.

— Je crois vous avoir dit, monsieur, que ce n'est pas moi qui me chargerai de la surveillance; mais je vous mettrai en relation avec une personne qui entrera parfaitement dans vos vues. Givet, allez-moi cherchier le duc de Modène, et dites-lui de venir de suite avec le père Martin (le duc de Modène était le sobriquet d'un agent secret, homme de bon ton, que Je lançais dans les sociétés où l'on jouait.)

Le bureau de charité.

— Oh! oh! vo donnez à mo-a oun doucque, chai souis enchanté, oun doucque! S'il povait sourprendre mon fame avec ce hoffécier, la divorce qué chai volai, il serait comme oun coup dé la tonnerre.

— Je réponds qu'il vous les fera trouver ensemble; je suis même persuadé qu'il vous les fera prendre au lit, si cela vous convient.

— Oh! oh! Dans la lite couchée, c'est oune chose bocop meillior por la divorce. Por l'évidence dé *crim-con* déliciose la lite einseimble... Ah! mossio, chai souis à vo bocop réconnaissant.

Le duc de Modène ne se fit pas longtemps attendre; dès qu'il fut entré, M. Bécoot s'étant levé, et l'ayant salué d'une triple révérence, lui parla en ces termes :

— Mossio lé doucque, j'avais bésoin que vo rendiez service à oun épouse malhouroux qui était désolé par son fame.

L'agent à qui la méprise de l'Anglais n'avait pas échappé, ne manqua pas de prendre l'air d'importance qui convenait au titre dont on le gratifiait. Après avoir conclu avec dignité le marché pour ses honoraires et pris note des indications que M. Bécoot était à même de fournir, il promit de se mettre immédiatement en campagne afin d'arriver à un prompt résultat. La conversation en était à ce point, lorsqu'on me remit une invitation de me rendre sur-le-champ au parquet de M. le procureur du roi; je quittai en conséquence M. Bécoot, et l'audience fut fermée jusqu'au lendemain. Puisque je suis en train de faire des digressions, avant que je le ramène aux catégories, le lecteur ne sera peut-être pas fâché d'apprendre comment se termina l'affaire de M. Bécoot.

A peine quarante-huit heures s'étaient écoulées, le duc de Modène vint me dire qu'il avait découvert la retraite de l'infidèle; elle était avec son Italien, et bien qu'ils fussent sur leurs gardes parce qu'ils avaient appris l'arrivée du mari, il était assuré de les mettre en présence de ce dernier, au milieu des preuves flagrantes de cette intimité horizontale qui, sous le rapport de la conviction, ne laisse rien à dési-

rer. Tandis que le duc était à m'expliquer le stratagème qu'il comptait employer, entra M. Bécoot que j'avais fait prévenir; il était accompagné de son frère, autre caricature britannique. « Les deux font la paire, observa tout bas l'agent. »

— Bonjor mossio Védoc, ah! voilà mossio lé doucque, chai offre à loui mon poulitesse.

— Monsieur le duc a une grande nouvelle à vous donner.

— Ah! ah! oune grande novelle! vo avez trové? vo povez dire devant mossio, mossio est oune Bécoot, il était ma joumelle, vo avez trové, véridiquement trové!

— Voyons, monsieur le duc, racontez à ces messieurs ce qu'il en est.

— *Ies*, *ies*, raccontez oun po mossio lé doucque.

— Eh bien oui! j'ai trouvé, et pour peu que vous le désiriez, je m'engage à vous les montrer tous les deux dans le même lit.

— Dans la même lite! s'écria le frère de M. Bécoot; c'était oun miracle, vo êtes sorcière donque, mossio lé douque.

— Je vous jure qu'il n'y a rien de sorcier là-dedans.

— *Ies*, *ies*, natoural, beaucop natoural; dans la même lite, charmante cohabitachen, charmante! charmante! répétait en s'extasiant le beau-frère de madame Bécoot, dont le mari qui se pâmait presque d'aise, exprimait par ses contorsions et les grimaces les plus burlesques, la satisfaction qu'il ressentait.

Lady Bécoot et son amant avaient logé pendant quelques mois rue Feydeau, chez une de ces dames qui, pour leur avantage et la commodité des étrangers, tiennent à la fois table d'hôte et d'écarté; mais prévoyant des persécutions, à la nouvelle du débarquement des deux jumeaux, le couple adultère s'était réfugié à Belleville, où un général, des amis de la dame, leur avait donné l'hospitalité. On convint d'aller les relancer dans cet asile, et comme M. Bécoot était pressé, il fut décidé que l'on précipiterait le dénoûment.

Le lendemain était un dimanche, il devait y avoir grand dîner chez le général, et à la suite du repas, suivant l'usage de la maison, on devait y donner à jouer. Le duc de Modène, connu depuis longtemps pour un adroit flibustier, avait donc un prétexte suffisant pour s'introduire dans une réunion où les *Grecs* étaient admis sans difficulté. Il ne laissa pas échapper l'occasion, S'étant transporté à Belleville, quand la soirée fut venue, il alla prendre place dans le salon du général, jusqu'à deux heures du matin, qu'il sortit pour rejoindre les deux frères, qui, non loin de là, étaient dans un carrosse de remise. — C'est pour le coup, leur dit le duc, que le couple est réuni.

— Réuni! s'écrie M. Bécoot.

— Oui, monsieur, et si vous vous sentez le courage de tenter l'escalade, je me charge de vous conduire jusqu'à l'alcôve.

— Comment vo dites? l'escalade! Qu'entendez-vo escalade?

— Nous franchirons le mur du jardin.

— *Goddam*! franchir... Voyez-vous mo-a monté? La domestique il crie à la voleur... Non, non, pas franchir... et la pâton et la fissil, pin, pan, patatra, je fais des coulboutes... et mossio Gaviani bien contente. Oh! oh! pas franchir.

— Cependant, si vous voulez que le délit soit matériellement constaté.

— Dans les Bécoot, mossio lé doucque, no n'aimons pas la péril.

— Alors il faudra saisir les coupables hors de la demeure du général, c'est le moyen de ne courir aucun risque. Je sais qu'à l'issue du déjeuner ils doivent monter dans un fiacre qui les emmènera à Paris : vous convient-il de les prendre dans le fiacre?

— Dans le fiacre, *ies*, *ies*, por proudeince.

Le duc de Modène; son auxiliaire, le père Martin, et les deux insulaires, se mirent en faction pour être à l'affût du départ. Pendant qu'on était ainsi aux aguets, M. Bécoot fit mille questions et réflexions plus saugrenues les unes que les autres. Enfin, vers les deux heures de l'après-midi un fiacre s'arrête à la porte : au bout d'un instant, il s'ouvre pour recevoir madame Bécoot et son cavalier. On croirait qu'à cette vue, M. Bécoot n'aurait plus été le maître de contenir son indignation; il ne sourcilla pas : les maris anglais son étonnants : — Vo voyez, dit-il à son frère, vo voyez, mon fame avec son hamant.

— Oui, oui, jé voyé..... Il était dans lé voitoure.

On était averti que le fiacre se dirigeait sur la rue Feydau. Les Anglais ordonnèrent à leur cocher de fouetter, afin de gagner les devants, et quand ils furent à hauteur de la porte Saint-Denis, à l'endroit où une montée conduit au boulevard *Bonne-Nouvelle*, ils mirent pied à terre. Bientôt ils aperçoivent le fiacre; il va au pas; les agents s'avancent pour l'arrêter, et M. Bécoot en ayant ouvert la portière · — Ah! bonne jor, dit-il avec un flegme inconcevable, mossio, jé démandé à vo pardon; jé véné prend mon fame, qué vo cacholez à mon place.

— Allons, madame, ajouta le frère, c'été temps por né plous no faire coucous, véné havec.

Gaviani et madame Bécoot sont terrifiés, sans répondre, ils descendent tous deux, et pendant que l'Italien acquitte le prix de la course, contrainte d'obéir, l'infortunée lady est impitoyablement installée dans le carosse, entre les deux Bécoot, en face des deux estafiers. Tout le monde était silencieux, tout à coup, madame Bécoot revenue peu à peu de sa terreur, s'élance à la portière : — Gaviani, Gaviani, cria-t-elle, mon ami, sois tranquille. je ne t'abandonnerai qu'à la mort.

— Taisez-vo, madame Bécoot, lui dit froidement son mari, jé ordonné vo la silence, vo êtes oune méchante fame; vo êtes assez hardie por appélé mossio Gaviani; vo êtes oune félon, ouai, madame, vo êtes oune grand félon; jé féré mété vo dans lé blac Hole.

— Vous ne ferez rien.

— Jé féré, jé féré..., répétait-il en balançant sa tête entre les manches de deux parapluies. dont les

crosses en cornes de cerf, formaient pour son front un singulier accompagnement.

— M. Bécoot, tout ce que vous ferez est inutile... Ah! mon cher Gaviani.

— Encore Gaviani, tojor Gaviani.

— Oui, toujours; je vous déteste, je vous abhorre.

— Vo êtes mon fame.

— Mais regardez-vous donc, M. Bécoot, êtes-vous fait pour avoir une femme? D'abord vous êtes laid, ensuite vous êtes vieux, vous êtes ridicule et vous êtes jaloux.

— Jé souis gélousse légalement.

— Vous voulez faire prononcer le divorce, n'est-il pas tout prononcé? Je vous fuis, que demandez-vous de plus?

— Jé vol être coucou légalement.

— Vous voulez du scandale.

— Vo volez faire coucou mo-a à ton fantaissie. Jé volé à la mien, jé vol été coucou havec lé joustice à la poublique, avec oun sentence.

— Vous êtes un monstre à mes yeux, vous êtes un tyran; jamais je ne resterai avec vous.

— Vo resteré avec lé praison.

— Vous ne m'aurez pas vivante, et en proférant cette menace, elle faisait semblant de vouloir se déchirer la figure.

— Tienne loui les mains, mon frère.

Le frère se mit effectivement en devoir de lui tenir les mains, alors, elle se débattit quelques instants, puis elle parut se calmer; mais l'étincelle de ses regards trahissait sa colère et les feux dont elle brûlait.

Rouge, enluminée, et pourtant belle encore, autant que la passion peut l'être, près de ces mines hétéroclites, à côté de ces visages immobiles et morfondus, elle avait l'air de la reine des Bacchantes entre deux magots, ou plutôt d'un volcan d'amour entre deux pics de glace. Quoiqu'il en soit, le retour de M. Becoot à l'hôtel où il logeait, rue de la Paix, fut un triomphe. Son premier soin fut d'enfermer le lutin dans une chambre, dont il ne confia la clef à personne. Mais quand un mari s'est fait le geôlier de sa femme, il est si doux à celle-ci de tromper sa vigilance! On connaît la chanson : *Malgré les verroux et les sentinelles, etc.* Le troisième jour de cette captivité conjugale, madame Becoot, à ce qu'il paraît, s'ennuya d'être en cage; le quatrième, je fis une visite à M. Becoot; il n'était pas midi, je le trouvai à table avec son frère, en face d'un plum-pudding et d'une douzaine de bouteilles de Champagne, dont ils avaient déjà fait sauter les bouchons.

— Ah! bonne jor, messio Vaidoc; il était bocop de politesse à vo, por venir voir no. Vo bo-a-rez de la Champeigne?

— Je vous remercie, je n'en bois jamais à jeun.

— Vo n'était pas oune bonne Anclaise.

— Eh bien! vous voilà au comble de la joie, le duc de Modène vous a rendu votre femme, je vous en fais mon compliment.

— Complimente! *goddam.* Il était encore envolée, madame Becoot.

— Eh quoi! vous n'avez pas su la garder.

— Il était envolée, jé vo dit, la félon!

— Puisque c'est ainsi, n'en parlons plus.

— Non, plus parler, tujor bo-a-re la Champeigne : il n'était pas félon.

Ces messieurs insistèrent de nouveau pour que je leur tinsse compagnie, mais comme j'avais besoin de garder mon sang-froid, je les priai de me dispenser de la rasade, et après leur avoir fait agréer mes salutations, je pris congé d'eux. Sans doute qu'ils ne tardèrent pas à être sous la table.

Aucune capitale de l'Europe, Londres excepté, n'enserre autant de voleurs que Paris. Le pavé de la moderne Lutèce est incessamment foulé par toutes espèces de larrons. Ce n'est pas surprenant, la facilité de s'y perdre dans la foule y fait affluer tout ce qu'il y a de méchants garnements, soit en France, soit à l'étranger. Le plus grand nombre se fixe irrévocablement dans cette cité immense; quelques autres n'y viennent que comme des oiseaux de passage, aux approches des grandes solennités, ou durant la saison rigoureuse. A côté de ces exotiques, il y a les indigènes, qui forment dans la population une fraction, dont le dénominateur est assez respectable.

Les voleurs parisiens sont, en général, haïs des voleurs provinciaux; ils ont, à juste titre, la réputation de ne pas faire difficulté de vendre leurs camarades pour conserver leur liberté : aussi lorsque, par l'effet d'une circonstance quelconque, ils sont jetés hors de leur sphère, ils ne trouvent pas aisément à qui s'associer; au surplus, ils ont une grande prédilection pour le lieu de leur origine. Ces enfants de Paris ne peuvent pas se séparer de leur mère, ils ont pour elle un fonds de tendresse inépuisable :

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!

Transporté dans un département, un voleur parisien est tout désorienté; eût-il été lancé de la lune comme une aérolithe, il n'y serait ni plus emprunté, ni plus neuf, c'est un badaud, un vrai badaud, dans toute la force du terme; à chaque instant il redoute de prendre martre pour renard : c'est terrible, quand on ne connaît pas le terrain! il ne sait où il met la main et le pied, peut-être marche-t-il sur des charbons ardents : *Cineri doloso.* Il n'ose faire un pas, parce qu'il a un bandeau sur les yeux, et que, s'il va se heurter, il est averti que personne n'est là pour lui crier *casse-cou :* tout au contraire, on s'amuse à le voir en péril, parce qu'on est convaincu qu'il est poltron? s'est-il embarqué dans une gaucherie, on la lui laisse achever, on l'y pousse même, et si dans son chemin il rencontre un gendarme, que malheur lui advienne, qu'il succombe enfin, les malins du Colin-Maillard en font des gorges chaudes.

Au sein d'une petite ville, un voleur est tout à fait déplacé; c'est la poule qui n'a qu'un poussin : il est là exactement comme le poisson dans l'huile, comme le poisson dans la friture, ce n'est pas son élément : il y a trop de calme, dans une petite ville, trop de tranquillité, la circulation est trop régulière, trop

limpide; mieux vaut beaucoup de tumulte, de la confusion, du frottement, des embarras, du désordre, et un fluide sujet à se troubler. Tous ces avantages, c'est à Paris qu'ils sont rassemblés, dans l'exigu, mais bien rempli, département de la Seine, dans un périmètre de cinq à six lieues, sur un espace qui suffirait à peine à l'établissement du parc d'un grand seigneur; Paris est un point sur le globe, mais ce point est un cloaque? à ce point aboutissent tous les égouts; sur ce point tourbillonnent, passent, repassent, se croisent et s'entrecroisent des myriades de propriétaires de la vie par excellence. Le voleur parisien est habitué à cette cohue; hors de là, il nage dans le vide, et son habileté expire. Il le sait bien, et ce qui le prouve incontestablement, c'est que, parvient-il à s'évader du bagne, c'est toujours sur la capitale qu'il se dirige à tire d'aile; il ne tardera pas à être repris, que lui importe? il aura encore une fois *travaillé* à sa guise.

Les voleurs provinciaux se font assez promptement au séjour de Paris; ce n'est pas que le climat leur convienne mieux que tout autre, mais ce sont des espèces de cosmopolites, qui trouvent une patrie partout où il y a à dérober : *Ubi bene, ibi patria*, telle est leur maxime; ils s'accommoderont tout aussi bien de la résidence de Rome que de celle de Pékin, lorsqu'il y aura du butin à faire. Ils n'ont ni l'extérieur agréable, ni les formes découplées, ni la jactance du voleur parisien : eussent-ils vécu un siècle dans Paris, ce seraient toujours des rustres; *les amis de Pantin* leur reprocheraient toujours d'être bâtis *comme des poignées de sottises*, et *de ne ressembler à personne*. La tenue et les manières, voilà leur côté faible; ils n'ont point d'urbanité, et quoiqu'ils fassent, ils ne seront jamais parfumés de cette fleur d'atticisme dont l'odeur suave charme et enivre ce monde brillant et frivole, qu'on ne peut duper qu'après l'avoir séduit; mais s'ils manquent de cet entre-gent, qui, sous quelques rapports, donne aux indigènes une certaine supériorité, en revanche ils ont plus de capacité : sous une enveloppe grossière, sous des dehors lourds en apparence, ils cachent une dose d'astuce et de finesse qui dans les entreprises de premier ordre, les rend propres à écarter les obstacles et à capter la confiance des personnes réfléchies : que l'on consulte les archives du crime, tous les grands vols, tous les vols hardis et raisonnés sont le fait de voleurs provinciaux. Ces derniers ne sont pas fluets, mais ils sont audacieux, persévérants, méditatifs; ils conçoivent bien et exécutent mieux.

Les voleurs de profession originaire de la capitale sont rarement des assassins; ils ont en horreur le sang, et quand ils le versent c'est toujours à regret; c'est que par des circonstances imprévues ils y ont été forcés. Par extraordinaire ont-ils des armes, ils n'en font usage que pour s'échapper dans le cas de surprise en flagrant délit. Les grands crimes dont Paris est parfois le théâtre, sont presque toujours commis par des étrangers. Une particularité assez remarquable, c'est que les assassinats sont ordinairement le fait d'un débutant dans la carrière: ceci est vrai, très-vrai, n'en déplaise à ces moralistes inobservateurs, qui répètent d'après le poëte :

Ainsi que la vertu le crime a ses degrés.

Avant de commettre une mauvaise action, les voleurs expérimentés calculent les conséquences de cette action, par rapport à eux. Ils connaissent la peine qu'ils encourront; ils jouent, parce qu'ils ont besoin de jouer, mais s'il s'agit d'aller de leur tout, ils y regardent à deux fois. Le Code, qu'ils étudient sans cesse, leur dit : *vous irez jusque-là, vous n'irez pas plus loin;* et bon nombre d'entre eux reculent devant la réclusion, devant la perpétuité, devant la mort... Ce n'est pas sans intention que, dans cette énumération, je place la mort en dernier lieu; c'est le moindre des épouvantails, je le démontrerai, que l'on juge, d'après cela, si notre pénalité est bien graduée.

Les voleurs provinciaux en général, moins civilisés que ceux dont l'éducation s'est faite à Paris, n'éprouvent aucune répugnance à tuer; ils ne se bornent pas à se défendre, ils attaquent, et souvent dans leurs expéditions, non-seulement ils sont téméraires, mais encore ils se montrent atroces et cruels au dernier degré : mille traits barbares, consignés dans les fastes judiciaires, peuvent venir à l'appui de mon assertion.

La sagesse des nations a depuis longtemps proclamé comme une vérité, que *les loups entre eux ne se mangent pas;* afin de ne pas faire mentir le proverbe, les voleurs ont les uns pour les autres des égards de confraternité. Tous se regardent comme les membres d'une grande famille; et quoique les voleurs provinciaux et les voleurs parisiens soient généralement peu disposer à s'entr'aider, l'antipathie ou la prévention ne va pas jusqu'à s'entre-nuire directement. Il y a toujours un pacte qui s'est respecté dans quelques-unes de ces généralités : la bête, dirait un philosophe d'outre-Rhin, se sent dans la bête de sa race, le confrère aime à retrouver le confrère : aussi les voleurs ont-ils des signes de reconnaissance, et un langage particulier. Posséder ce langage, être initié à ces signes, lors même qu'on n'est pas du métier, c'est déjà un titre à leur bienveillance, c'est une preuve ou tout au moins une présomption qu'on fréquente *des amis*. Mais ces notions, plus précieuses dans quelques circonstances que celles de la franc-maçonnerie, ne sont pas un garant infaillible de sécurité, et sût-on l'argot comme un argousin, je conseillerais encore de ne pas s'y fier. Voici, au surplus, une petite aventure qui, je crois, montrera que je n'ai pas tort : je demande pardon au lecteur si je m'interromps encore pour conter, mais ce sera bientôt dit.

Le père Bailly, ancien guichetier de Sainte-Pélagie, avait, depuis quelque mois, troqué cet emploi contre celui de gardien au dépôt de mendicité de Saint-Denis. Le père Bailly était un vieillard qui aimait passablement le jus de la treille : au reste, quel geôlier ne boit pas avec plaisir, surtout quand on l'y convie et que ce n'est pas lui qui paye? Depuis vingt-cinq ans qu'il était dans les prisons, le père Bailly avait vu bien des

voleurs; il les connaissait presque tous, et tous l'*estimaient*, parce qu'il se montrait bon enfant: il ne les chagrinait pas trop. Pour ceux dont la bourse était résonnante, il était aux petits soins: petits soins de geôlier, on sait ce que c'est.

Un jour le bonhomme était venu à Paris afin d'y toucher une petite rente, qu'il s'était amassée du produit de ses économies: c'étaient les *subsidia senectutis*, la provision de la fourmi, la réserve pour la goutte matinale et le tabac de toute la journée. L'échéance était arrivée: le père Bailly reçut son argent, *deux cents francs*: il les tenait; mais allant et venant, il avait avalé quelques canons, de telle sorte qu'au moment de retourner à son poste, il était un peu gai; ce n'est pas un mal, cela donne des jambes. Aussi cheminait-il en belle humeur, heureux d'en avoir terminé à sa satisfaction, lorsque sous la porte Saint-Denis, deux de ses anciens pensionnaires l'accostent en lui frappant sur l'épaule: Eh! bonjour, père Bailly.

— (Se retournant). Bonjour mes enfants.

— Voulez-vous qu'il nous en coûte une chopine, sur le pouce?

— Sur le pouce? volontiers, car je n'ai pas le temps.

On entre *Aux deux Boules*.

— Une chopine en trois, à huit, vite et du bon.

— Eh bien! mes enfants, que faites-vous? ça va-t-il bien? Y paraît que oui, car vous *marquez* (vous avez l'air à votre aise).

— Pour ce qui est de ça, nous n'avons pas à nous plaindre, depuis que nous sommes *décarrés* (sortis), le zaffaires vont assez bien.

— J'en suis charmé, j'aime mieux vous voir contents; mais prenez garde à retourner *rue de la Clé*, c'est une fichue hôtel (il a vidé son verre, et tend la main de l'adieu).

— Quoi! déjà? nous ne nous voyons pas si souvent; puisque vous voilà, nous redoublerons bien; allons, encore une chopine.

— Non, non, ça sera pour une autre fois, je suis pressé, et puis, je suis là sur mes pattes. J'ai tant couru depuis ce matin; savez-vous que j'ai devant moi un bon ruban, jusqu'à *Saint-Tenaille* (Saint-Denis).

— Une minute de plus, une minute de moins, dit un des pensionnaires, ce n'est pas ça qui vous retardera. Nous allons nous asseoir dans la salle; n'est-ce pas père Bailly?

— Il n'y a pas moyen de vous refuser. Allons, je me laisse aller, mais qu'on nous serve promptement; une chopine, pas plus, et je pars. Il n'y a pas de bon Dieu, il en pleuvrait, je file nette comme torchette. Voyez-vous, j'en fais le serment.

La chopine se boit; une troisième, une quatrième, une cinquième, une sixième s'écoulent, et le père Bailly ne s'aperçoit pas qu'il est parjure. Enfin, il est ivre, complétement ivre: Il n'y a pas à dire, répète-t-il à tout bout de champ, il faut que je parte; il se fait nuit; ce n'est pas le tout, c'est que j'ai deux cents francs dans mon paquet; si on allait me *servir* (voler) en route.

— Qu'avez-vous peur? il n'y a pas un *grinche* qui voulût vous faire la sottise. On vous connait trop brave pour cela. Le papa Bailly! il peut passer partout, le papa Bailly.

— Je sais bien, vous avez raison; si c'étaient des *amis de Pantin*, je pourrais me faire reconnaitre, mais des *pantres nouvellement affranchis* (des paysans qui font leurs premières armes), j'aurais beau faire l'*arçon* [1].

— Il n'y a pas de danger; à votre santé, père Bailly.

— A la vôtre: ah ça! je ne m'ennuie pas, mais c'est cette fois que je m'en vais. Il n'y a plus de rémission. Bonsoir, portez-vous bien.

— Vous le voulez, nous ne vous retenons plus. Ils l'aident à placer sur son épaule un bâton, à l'extrémité duquel est attaché le paquet qui contient le numéraire. Aussitôt le père Bailly, qui en a sa charge, prend son essor.

Le voilà dans le faubourg, papillonnant, trébuchant, voltigeant, roulant, gravitant, faisant des terre-à-terre, et s'avançant pourtant, à force de zigs-zags. Tandis qu'il décrit ainsi des S, des Z et toutes les lettres bancroches de l'alphabet, les deux pensionnaires se consultent sur ce qu'ils feront: Si tu étais de mon avis, dit l'un d'eux, nous lui prendrions ses deux cents *balles*, à ce vieux rat.

— Parbleu, tu as raison, son argent vaut celui d'un autre.

— Eh oui! suivons-le.

— Suivons-le.

Malgré ses tergiversations le père Bailly avait déjà dépassé la barrière: toutefois il ne tardèrent pas à l'apercevoir. Encore aux prises avec son vin, il marchait contre vents et marée; il y avait du tangage, beaucoup de tangage, il chancelait, rétrogradait, obliquait, si bien qu'à le voir dans cet état, par humanité tous les cochers imaginaient de lui proposer une place dans leur coucou: Passe ton chemin, mannequin, répondait à cette offre le gracieux porte-clefs: le père Bailly a bon pied, bon œil.

Bien lui en eût pris d'être moins fier; car en arrivant dans la plaine des Vertus, il se trouva dans un grand embarras. Qu'on se figure ce doyen de la geôle entre les griffes des deux voleurs: le saisir à la gorge, et enlever le paquet, fut l'affaire d'un instant. En vain se démanche-t-il à faire le signe qui doit le sauver, *du maigre! du maigre!* crie-t-il à tue tête, ce sont les mots de passe qu'il fait entendre; il se nomme: *C'est le père Bailly!* mais il n'y a ni signe, ni mots, ni nom qui tiennent. Il n'y a ni gras ni maigre, ripostent les voleurs en contrefaisant leur voix, il faut lâcher le *baluchon* (le paquet); et, en proférant ces paroles, ils disparaissent. — Elle est rude, celle-là, murmure la victime, ils ne la porteront pas en paradis. Cette

1. *L'arçon* est un signe de reconnaissance qui correspond à ce qu'on appelle *la grippe* en langage maçonnique; en se coupant verticalement la figure avec le pouce que l'on descend par le côté du nez sur les lèvres. Ce simulacre est accompagné d'un crachement.

a du butin à faire. Les maisons sans portier sont es prophétique menace aurait pu s'accomplir; mais entre eux et la justice il y avait sur le cerveau du vieillard les vapeurs anti-mnémotechniques du Surêne, et sur cette hémisphère les épaisses ténebres d'une nuit profonde. Le père Bailly est enterré; je reprends le fil de mon discours : attention!

Il serait impossible de classer les voleurs, s'ils ne s'étaient classés d'eux-mêmes. D'abord un individu obéit à son penchant pour la rapine; il dérobe à tort et à travers tout ce qui se présente : dans le principe c'est, comme dit le proverbe, *l'occasion qui fait le larron;* mais le bon larron doit, au contraire, faire l'occasion, et ce n'est que dans les prisons qu'il acquiert ce qui lui manque pour atteindre une perfection semblable. Après avoir subi une ou deux petites corrections, car point de commençant qui ne fasse ce qu'on appelle une école, il connaît et on lui fait connaître son aptitude; alors, éclairé sur ses moyens, il se détermine à adopter un genre, et ne le quitte plus, à moins qu'il n'y soit forcé.

Les voleurs d'extraction sont, pour la plupart, Juifs ou Bohémiens; encouragés par leurs parents, ils pratiquent en quelque sorte au berceau. A peine peuvent-ils faire usage de leurs jambes, ils appliquent leurs mains à mal faire. Ce sont de petits Spartiates, à qui du matin au soir on recommande de ne rien laisser traîner. Leur vocation est marquée d'avance; ils suivront les errements de leur caste, les guides et les leçons ne leur manqueront pas; mais il y a voleur et voleur, afin de ne pas ignorer leurs véritables dispositions, ils s'essayent dans tous les genres, et dès qu'ils ont découvert celui dans lequel ils excellent, ils s'y fixent, c'est un parti pris; ils ont embrassé une spécialité, ils n'en sortent pas.

D'espèce à espèce, les voleurs ont de la morgue. L'escroc, qui est un homme du monde, méprisé le filou; le filou, qui se borne à escamoter adroitement la montre ou la bourse, se tient pour offensé, si on lui propose de dévaliser une chambre; et celui qui fait usage de fausses clefs, pour s'introduire dans un appartement qui n'est pas le sien, regarde comme infâme le métier de voleur de grands chemins. Jusque sur l'échelle du crime, qu'il soit ou plus haut ou plus bas, qu'il monte ou qu'il descende, l'homme a sa vanité et son dédain : partout, dans les plus abjectes conditions de la vie, pour que son MOI ne crève pas de dépit et d'humiliation, il a besoin de se persuader qu'il vaut mieux que ce qui est ou devant ou derrière lui. Afin de s'enorgueillir encore, il ne réfléchit du monde extérieur que la portion la plus infime, celle-là du moins ne lui fait pas honte : il est plongé dans la fange, mais s'il élève son front au-dessus du bourbier, s'il croit voir plus bas que lui, il s'imagine qu'il plane, qu'il domine; il y a de la joie pour son cœur. Voilà pourquoi tous les coquins qui n'ont pas franchi cette moyenne région de la perversité, où la probité n'existe que comme une réminiscence, ont tous l'orgueil d'être moins criminels les uns que les autres : voilà pourquoi, au delà de cette région, c'est, au contraire, à qui fera parade du plus haut degré de scélérat même en deçà de la région moyenne, où l'on pèse le plus ou moins de déshonneur, il n'est pas un fripon qui n'aspire à être le premier dans son genre, c'est-à-dire le plus adroit, le plus heureux, ou, ce qui revint au même, le plus coquin.

Il est bien entendu que je ne parle ici que des voleurs profès, qui sont les Cosaques réguliers de notre civilisation. Quant au paysan qui vole une gerbe, au savetier qui fait de la fausse monnaie, au notaire qui se prête à un stellionnat, ou écrit un testament sous la dictée d'un mort, ce sont là des Cosaques irréguliers, de purs accidents, qui ne peuvent avoir leur place dans une classification. Il en est de même des auteurs isolés de tous ces attentats auxquels peut pousser l'effervescence des passions, la haine, la colère, la jalousie, l'amour, la cupidité et les rages d'une dépravation frénétique. Les assassins de profession sont les seuls dont j'aie à m'occuper en décrivant ces catégories; mais auparavant je vais faire comparaître les espèces dont les mœurs sont plus douces... La séance est ouverte, qu'on amène les *cambrioleurs.*

CHAPITRE XLIV

Le costume de ville. — La chique en permanence. — Les maisons sans portier. — Curiosité des locataires. — Les chercheurs de sage-femmes. — Le trophée d'amour. — Nouveaux visages. — Tremblez le dimanche. — Les maisons à portier. — Payez vos gardiens. — *Cambrioleurs à la flan.* — Le feu d'artifice et le bouquet. — Les *caroubleurs.* — Petite liste de gens dont il faut se méfier. — Les indicateurs. — Les *nourrisseurs.* — Cachez les rentrées. — Les voisins perfides.

Les cambrioleurs sont les voleurs de chambres, soit à l'aide d'effraction, soit à l'aide de fausses clefs. A la ville, c'est-à-dire hors de leurs occupations habituelles, il n'est pas très-difficile de les reconnaître : ce sont pour la plupart des jeunes gens dont les plus âgés n'ont pas plus de trente ans : de dix-huit à trente, c'est le bon âge d'un cambrioleur. Presque toujours ils sont vêtus assez proprement; mais quel que soit leur costume, qu'ils aient adopté la veste, la redingote ou l'habit, ils ne cessent jamais d'avoir l'air commun, et à la première vue on peut juger qu'ils ne sont pas des fils de famille. D'ordinaire ils ont les mains sales, et la présence d'une énorme chique qu'ils roulent sans cesse d'un côté de bouche leur irrégularise la figure de la plus étrange façon. Rarement ils portent une canne, plus rarement encore ils mettent des gants, cela leur arrive pourtant quelquefois.

Les cambrioleurs ne tentent pas de dévaliser une chambre, avant de s'être plus ou moins initiés aux habitudes de la personne qui l'occupe : ils ont besoin de savoir quand elle sera absente, et si chez elle il y

tesse : voilà pourquoi enfin, dans chaque espèce, plus favorables à leurs entreprises ; lorsqu'ils préméditent un coup, ils y vont par trois ou par quatre, qui s'introduisent, et montent successivement. L'un d'eux frappe aux portes, afin de s'assurer s'il y a quelqu'un. Si l'on ne répond pas c'est bon signe, on se dispose à opérer, et aussitôt pour se mettre en garde contre une surprise, pendant que l'on fait sauter la gâche, ou jouer le rossignol, un des associés va se poster à l'étage supérieur, et un second à l'étage au-dessous.

Tandis que l'on procède à l'ouverture, il peut se faire qu'un locataire monte ou descende, et qu'il soit assez curieux pour s'enquérir de ce que font dans l'escalier des individus qu'il ne connaît pas. Alors on lui répond que l'on va aux lieux d'aisances, ou bien on demande un nom en l'air ; souvent on cherche une blanchisseuse, une garde-malade, un cordonnier, une sage-femme nouvellement emménagée. Il est à remarquer que, dans ce cas, le voleur interrogé balbutie plutôt qu'il ne parle ; qu'il évite de regarder en face l'interrogateur, et que, pressé de lui livrer passage, afin de faire le plus de place possible il se range contre le mur en tournant le dos à la rampe.

Une particularité assez étrange, c'est que quand un cambrioleur en renom a adopté un genre de cravate et de gilet, tous les confrères se modèlent sur lui pour ces deux pièces du vêtement; les couleurs voyantes, rouge, jaune, etc., sont celles qu'ils affectionnent le plus. En 1814, j'arrêtai une bande de vingt-deux voleurs, vingt d'entre eux avaient des gilets de la même forme et de la même étoffe ; il semblait qu'on les eût taillés sur le même patron et levés dans la même pièce. En général, les voleurs sont comme les filles, il y a toujours sur eux quelque chose qui décèle la profession : ils aiment beaucoup les barriolages, et quelque soin qu'ils prennent pour singer les gens comme il faut, la tournure la plus distinguée qu'ils puissent se donner est celle d'ouvriers endimanchés. Il en est bien peu qui n'aient pas les oreilles percées : les petits anneaux et le collier en cheveux, avec garniture en or, sont presque des ornements obligés de leur toilette; le collier est placé d'une manière apparente sur le gilet; c'est toujours un trophée d'amour, on en fait parade! Le chapeau velu, dont une moitié des poils est relevée et autre couchée, leur plaît infiniment : je ne parle ici que des voleurs qui sont fidèles aux traditions du métier; quant à ceux qui s'en écartent, on pourra les deviner à des manières dans lesquelles il y a je ne sais quoi de contraint, qui ne se remarque pas dans l'honnête homme : ce n'est pas l'embarras de la timidité, c'est une gêne résultant de l'appréhension de se trahir ; on voit qu'ils s'observent, et redoutent qu'on ne les observe ; parlent-ils, il y a dans leurs discours de la raideur, de l'entortillé, un apprêt de langage qui devient quelquefois comique, autant par l'abondance des fausses liaisons, que par le burlesque de mots dont ils ignorent la signification ; ils ne causent pas, ils bavardent, changeant sans cesse d'objet, s'avançant au hasard, rompant les chiens à tout moment, profitant de toutes les diversions pour aller d'un propos à un autre, de toutes les occassions pour détourner la vue.

Quelques cambrioleurs se font accompagner dans leurs expéditions par des femmes, qui portent des paniers ou des hottes de blanchisseuses, dans lesquels on dépose les objets volés ; la présence d'une femme descendant un escalier ou sortant d'une allée avec un attirail semblable, est donc une circonstance à laquelle il importe de faire attention, surtout si l'on croit voir cette femme pour la première fois. Les fréquentes allées et venues d'individus que l'on n'a pas l'habitude de voir dans un quartier, dénotent presque toujour de mauvais desseins.

Les journées les plus productives pour les cambrioleurs sont ces beaux dimanches de l'été, durant lesquels la population laborieuse de Paris va goûter à la barrière les plaisirs de la campagne. Les cambrioleurs seront réduits aux abois aussitôt qu'on le voudra : que les personnes qui habitent une maison sans portier, ne s'absentent plus sans laisser quelqu'un au logis; que les locataires renoncent enfin à un fatal système d'isolement qui n'est favorable qu'aux malfaiteurs; qu'ils se regardent comme des co-intéressés, et que le voisin veille pour le voisin ; que tout étranger qui entre, sort, monte ou descend, soit tenu pour suspect, pressé de s'expliquer sur le motif de sa présence, et s'il montre la moindre hésitation, retenu jusqu'à ce qu'on ait acquis la certitude qu'aucun vol n'a été commis; que tout locataire à qui l'apparition d'un inconnu a inspiré de la défiance, avertisse sur-le-champ les autres locataires, afin qu'ils se tiennent sur leurs gardes ; que celui chez qui l'on a sonné ou frappé, pour demander un nom en l'air, ne se contente plus de refermer sa porte avec mauvaise humeur, qu'il suive des yeux le demandeur, et ne le perde pas de vue avant de s'être assuré qu'il est sorti; que le demandeur, s'il s'est introduit sans avoir frappé ni sonné, ou sans avoir attendu qu'on lui ait ouvert, soit traité comme un malintentionné et toujours éconduit brutalement : dans ce cas, l'emploi du bâton est un à propos.

Souhaitez-vous dérouter les *cambrioleurs?* ayez toujours la clef de votre appartement dans un lieu sûr; ne la laissez jamais sur votre porte, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur. Sortez-vous? ne l'accrochez nulle part; ne la prêtez à personne pour quelque motif que ce soit, fût-ce même pour arrêter un saignement de nez. Si vous êtes obligé d'être quelque temps hors de chez vous, imaginez une cachette où vous déposerez ce que vous avez de plus précieux, l'endroit le plus en vue est souvent celui ou on ne s'avise pas de chercher. Je voudrais bien mettre le lecteur sur la voie, mais je crains de fournir des indications aux voleurs. Il est prudent de n'avoir pas toujours la même cachette.

Avez-vous pris les précautions que je viens de prescrire, vous n'auriez rien de mieux à faire que de laisser toutes vos clefs sur vos meubles. Si les voleurs viennent, vous leur épargnerez ainsi la peine d'une effraction, et à vous des frais considérables. S'il y a des secrets dans vos secrétaires, dans vos armoires, ouvrez-les, autrement vous vous exposerez aux rava-

ges du *Monseigneur,* de la terrible *pince*, à laquelle aucune combinaison de serrure ne résiste. Ouvrez, ouvrez, mais cachez, c'est là le grand point pour ne pas être volé.

Les maisons à portiers seraient complétement à l'abri de l'espèce de vol que je signale. si les portiers étaient plus occupés de remplir leurs devoirs, que de faire des commérages sur les gens qui les paient; mais les portiers sont une terrible engeance : d'abord ils sont pourvus de toutes les curiosités inutiles, et même dangereuses; trompettes de toutes les médisances et de toutes les calomnies, conjectureurs à l'excès, rapporteurs et bavards, ils ne s'inquiètent que des circonstances vraies ou fausses, qui peuvent tourner au profit de leur manie de dénigrer. Aussi, quand on a besoin de tromper leur vigilance, est-il très-facile de les distraire ou de les éloigner de leur loge. J'ai souvent songé au moyen de rendre les portiers exclusivement attentifs à ce qui les regarde; ce moyen, je crois l'avoir trouvé : ce serait d'abord de les rétribuer plus largement qu'ils ne le sont, ensuite d'exiger d'eux un cautionnement qui, hors les cas d'escalade et quelques autres, répondrait des vols commis dans la maison dont ils sont les gardiens.

Je reviens aux cambrioleurs, dont il existe deux variétés bien distinctes; la première est celle des *cambrioleurs à la flan* (voleurs de chambres au hasard), qui s'introduisent dans les maisons, sans avoir auparavant jeté leur dévolu. Ces improvisateurs sont ceux qui vont frappant de porte en porte; ils ne sont sûrs de rien, où il y a, ils prennent, où il n'y a pas, le voleur perd ses droits. Le métier de *cambrioleurs à la flan* est très-chanceux, sans être très-lucratif; les trois quarts du temps, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Ils vivent aux dépens des amateurs du dimanche, de toutes les fêtes et réjouissances possibles; et tandis que pour se délasser de ses labeurs de la semaine, l'honnête industriel entouré de sa petite famille, va voir la joûte sur l'eau, les distributions de comestibles, ou qu'il se rend aux admirables représentations du *Forçat, de la Fausse-Clef, de la Pie voleuse;* tandis que le bouquet lui paraît ravissant ou que des brigands pour rire excitent son enthousiasme, chez lui des brigands plus réels font leurs petites affaires, et après les joies de la journée, c'est à la maison que l'attend le bouquet véritable.

La seconde variété de cambrioleurs est celle des *caroubleurs :* ceux-ci ne s'aventurent pas; comme ils ont des intelligences avec les domestiques, avec les frotteurs, cardeurs et cardeuses de matelas, peintres, colleurs de papiers, tapissiers, ils connaissent parfaitement les endroits qui peuvent leur offrir des ressources, aussi vont-ils droit au but. Munis qu'ils sont des renseignements les plus précis, et des indications les plus exactes, ils ne se trompent jamais. La plupart du temps ils se servent de fausses clefs qu'ils fabriquent sur les empreintes qui leur sont données par les indicateurs, leurs complices.

La troisième variété est celle des *nourrisseurs,* que l'on a appelés ainsi parce qu'ils *nourrissent des affaires;* nourrir une affaire, c'est l'avoir en perspective, en attendant le moment propice pour l'exécution. Les nourrisseurs préméditent leurs coups de longue main, et ne se hasardent pas à cueillir la poire avant qu'elle ne soit mûre. Quand ils ont une affaire en vue, qu'ils l'aient eux-mêmes découverte ou que on la leur ait donnée, ils n'agissent qu'avec la certitude qu'ils ne feront pas *chou-blanc*. S'ils se proposent d'opérer sur un rentier, ils savent à quelle époque il touchera son revenu : s'ils ont résolu de faire une descente chez un commerçant en détail ils choisissent, pour rendre visite à sa caisse, les fins de mois ou les premiers jours de janvier. Sur chaque état ils ont des données positives, du moins en ce qui touche les rentrées.

Une échappée de Saint-Lazare.

Les nourrisseurs sont ordinairement des hommes d'un âge mûr; leur mise, sans être précisément élégante, annonce l'aisance. Ils sont insinuants et habiles à se ménager l'accès des maisons où ils veulent effectuer une capture; lorsqu'il y a beaucoup de locataires, ils forment des accointances avec un cordonnier, une blanchisseuse ou tout autre ouvrier, près de qui ils viennent faire la conversation. L'ouvrier ne se doute de rien, seulement le besoin de le voir est le prétexte des allées et des venues.

Il est des nourrisseurs qui, ayant projeté de commettre un vol dans une maison, y louent un appartement; alors ils ne se pressent pas, et l'occasion fût-elle belle, ils ne tentent rien avant de s'être acquis dans leur nouveau voisinage la considération nécessaire pour écarter les soupçons. Ils sont d'une obligeance et d'une politesse rares, ils ne prennent rien à crédit, le terme est payé rubis sur l'ongle; s'il se fait du bruit, ce n'est jamais chez eux, ils rentrent et se couchent de bonne heure : leur conduite est des plus régulières; au besoin même, et presque toujours, ils affichent de la dévotion; la mère et les enfants, s'il

Vol à l'Américaine.

en a, vont à la messe; par tout pays la dévotion est un masque, mais à Paris plus qu'ailleurs, elle cache trop souvent de mauvais desseins.

Plusieurs mois s'écoulent, enfin vient le moment où la réputation est établie, le nourrisseur a eu le loisir de prendre ses mesures; il opère, et tout à coup, un jour, on apprend qu'un des locataires, si ce n'est le propriétaire lui-même, a été dépossédé de ses effets les plus précieux. La rumeur est grande; chacun s'indigne, chacun s'étonne, il faut que le voleur connaisse les êtres; le cambrioleur est le premier à le dire. Comme il n'a pas manqué de faire disparaître les objets volés, et qu'il est bien sûr qu'on ne les trouvera pas, il conseille, il provoque une perquisition générale. Au prochain terme il déménage, et l'on en est fâché; c'était un si brave homme!

CHAPITRE XLVI

Le point de mire! — Deux fameux. — L'écriteau. — Trop parler nuit. — Le danger d'une mémoire locale.—Une erreur juridique. — M. Delavau et M. de Belleyme ou le génie du mal et le génie du bien. — Horrible conséquence. — Une réputation vaut l'autre. — Il est un milieu.

A en juger par la multitude des vols dont on ne peut découvrir les auteurs, on est d'abord induit à penser que le nombre des locataires de l'espèce dont il est parlé au chapitre précédent est assez considérable, et ensuite qu'il est très-difficile de les convaincre. Cependant, tel qui n'est pas découvert aujourd'hui, peut l'être demain, et tôt ou tard l'impunité a son terme. Il dépendrait de moi de rapporter mille faits qui le prouvent : je me borne au suivant.

M. Tardif, notaire, au coin de la rue de la Vieille Draperie, était depuis longtemps le point de mire d'une bande de voleurs, dont faisaient partie les nommés *Baudry* et *Robé*, cambrioleurs des plus fameux. Ces derniers, en passant un matin devant la demeure

du notaire, aperçoivent un écriteau : ils le lisent une chambre est à louer, elle leur convient; mais elle n'est pas assez propre. Un papier neuf est indispensable, et les boiseries ont besoin d'être repeintes : à qui confiera-t-on le soin de cette restauration si nécessaire? Un jeune peintre a travaillé dans les appartements du notaire: c'est lui que l'on va chercher, et tandis qu'il procède au collage, ou qu'il barbouille les croisées, on le fait causer. Malheureusement il est pourvu d'une mémoire des plus locales; il n'y a pas chez M. Tardif une distribution dont il ne se souvienne, un coin ou un recoin dont la destination lui ait échappé, un meuble dont il n'ait remarqué l'emplacement ou reconnu l'usage. Sans y voir plus loin, il fournit toutes ces indications. Six semaines après, M. Tardif est volé. Quels sont les coupables? on n'en sait rien : à peine ose-t-on former des conjectures; mais on n'est jamais trahi que par les siens : un des voleurs, après avoir eu sa part du vol, vend ses complices; tous sont arrêtés et condamnés : ils méritaient leur sort, et la sentence, portée contre eux, n'aura été que juste, si elle n'eût aussi frappé le jeune peintre, dont les indiscrétions n'étaient tout au plus qu'une imprudence. Il en eut pour quatorze ans de fers, qu'il a subis au bagne de Brest.

Libéré depuis, cet homme, que je ne nommerai pas bien qu'il faille le proclamer innocent, habite aujourd'hui Paris. Chef d'un établissement qu'il fait prospérer, excellent citoyen, époux et père, il vit heureux; et pourtant peut s'en est fallu que l'injustice dont il avait été victime, ne se soit prorogée par l'effet d'une surveillance contraire au vœu du Code sous l'empire duquel il avait été condamné. Cette surveillance, je reçus l'ordre de l'exercer : mais je ne prêtai point mon ministère à cet abus de pouvoir qui, sous mon successeur, a failli recevoir son accomplissement. Un si révoltant arbitraire pouvait convenir à M. Delavau, à qui il était si agréable d'enchérir sur les sévérités des lois...; sous M. de Belleyme, dont l'avénement à la préfecture a produit tant de bien, il devait être proscrit, et il l'a été. La surveillance, je saisirai toutes les occasions de le dire, est une rigueur des plus déplorables, parce qu'elle est une perpétuelle note d'infamie. Je suppose que le libéré dont il est ici question, n'eût pas réussi à s'en affranchir, qu'en serait-il résulté? D'abord il aurait été astreint à venir périodiquement se présenter à mon bureau, et ensuite à faire une fois par mois acte d'apparition chez le commissaire de police de son quartier, qui est son voisin. Dès lors les personnes qui en lui n'auraient pas deviné l'ancien forçat, auraient cru voir le mouchard en activité : une réputation vaut l'autre. Honni, méprisé, abandonné de tout le monde, il eût été réduit à mourir de faim, ou à se vouer au crime pour exister. Telles sont, pour un condamné, innocent ou coupable, les conséquences affreuses de l'état de surveillance; elles sont inévitables : je me trompe, entre la faim et l'échafaud il est un milieu... le suicide.

CHAPITRE XLVII

J'arrive de Brest. — La bonne femme. — La pitié n'est pas de l'amour. — Le premier repas. — Le beau-père. — L'arlequin et la persillade.—Les soupers de la rue Grenétat.—Ma cambrioleuse. — Je m'associe pour dévaliser un prêteur à la petite semaine.— Annette revient sur l'horizon.—Grande déconfiture. — Je tombe malade. — Un vol pour payer l'apothicaire. — Henriette paie les pots cassés. — Je la revois. — Un évadé. — Il se fait assister par la garde pour s'emparer du trésor de la police. — Soupçons injustes. — L'évadé est trahi. — Paroles mémorables.— Une réputation colossale. — Le chef-d'œuvre du genre. — Pends-toi, brave Crillon! — Allez en Angleterre, on vous pendra.

La maîtresse d'un voleur, nommé *Charpentier*, mais plus connu sous ces deux sobriquets, *La tache de vin* et les *Trumeaux*, avait été traduite avec lui, comme prévenue de vols à l'aide de fausses-clefs. Quoique son amant dont elle était la complice eût été condamné aux galères, faute de preuves, elle fut acquittée : *Henriette*, ainsi se nommait cette femme, était liée avec Rosalie *Dubust*; elle n'eût pas plutôt recouvré sa liberté, qu'elle se l'associa pour commettre des vols de chambres. Mais plusieurs déclarations faites à la police ne tardèrent pas à appeler son attention sur les deux amies. Henriette restait rue du Grand-Hurleur; je reçus l'ordre de la surveiller; je m'arrangeai d'abord de manière à la connaître, et un jour m'étant placé sur son passage, je l'accostai à sa sortie :

— Tiens, lui dis-je, vous voilà, ça ne peut pas mieux se rencontrer, j'allais justement chez vous.

— Mais je ne vous connais pas.

— Vous ne vous rappelez pas que je vous ai vue avec Charpentier, à l'*Ile d'Amour?*

— C'est possible.

— Eh bien! j'arrive de Brest, votre homme vous fait des compliments; il aurait bien voulu venir nous rejoindre, mais le pauvre diable est *aux suspects*, et c'est plus que jamais difficile de s'évader.

— Ah! mordié; je vous remets bien à présent: je me souviens parfaitement que nous nous sommes aussi trouvés ensemble à La Chapelle, chez Duchesne, où nous étions à *licher* (godailler), avec des amis.

Après cette reconnaissance, à laquelle il ne manquait rien, je demandai à Henriette si elle avait *quelque chose en vue* : elle me promit monts et merveilles, et pour me prouver combien elle désirait m'être utile, elle voulut à toute force que je m'installasse chez elle. L'offre de partager son domicile était faite de si bon cœur, que je ne pouvais que l'accepter. Henriette logeait dans un petit cabinet, dont tout l'ameublement consistait en une seule chaise et un lit de sangles, garni d'un matelas de bourre, dont l'aspect était loin d'inviter au repos. Elle me conduisit immédiatement dans ce réduit : — Asseyez-vous là, me dit-elle, je ne serai pas longtemps dehors; si quelqu'un frappe n'ouvrez pas. Elle ne tarda pas en effet à revenir : je la vis entrer, portant d'une main une chopine, de l'autre deux paquets de couenne et une livre de pain : c'était un triste régal qu'elle me présentait; n'importe, je feignis de manger avec appétit. Le repas terminé, elle m'annonça qu'elle allait chercher le père de son

homme, et m'engagea à me coucher en attendant son retour. Comme il fallait paraître avoir besoin de sommeil, je me jetai sur le grabat; il était si dur, qu'il me sembla être sur un sac de clous. Deux heures après arrive le père Charpentier; il m'embrasse, pleure et me parle de son garçon : — Quand le reverrai-je? s'écria-t-il et il pleurait encore. Mais quelque chagrin que l'on soit, il faut bien quelquefois essuyer ses larmes : le père Charpentier fit trêve à sa douleur, pour me proposer de souper avec lui *au Sauvaye*, à la barrière de la Villette : — Je vais aller prendre de l'argent, dit-il, et nous partirons.

Mais on n'a pas toujours sous la main l'argent que l'on va prendre. Le père Charpentier qui, sans doute, s'était fait illusion sur l'abondance des rentrées, ne reparut que le soir; il accourait avec la modique somme de 3 fr. 50 cent. et un *arlequin*[1], qu'en passant il avait acheté au marché Saint-Jean. C'était au fond d'un mouchoir plein de tabac, qu'il avait placé cette dégoûtante macédoine; il la déposa sur le pied du lit, en disant à Henriette : — Tiens, ma fille; les eaux sont basses aujourd'hui, nous n'irons pas à la barrière; mais vas nous chercher deux litres à seize, un pain, deux sous d'huile et deux sous de vinaigre, pour faire une persillade (et en même temps il considérait avec sensualité son arlequin); il y a de fameuses tranches de bœuf là-dedans, observait-il; allons, cours mon enfant, et revient plus vite.

Henriette était ingambe, elle ne nous fit pas languir. La vinaigrette fut bientôt apprêtée, et j'eus l'air de m'en lécher les doigts. Quand on revient *de là-bas*, on ne doit pas être si difficile, aussi, pendant que nous consommions, le père me disait-il : — Hé bien, mon ami, si t'en avais eu de pareil au pré, t'en aurais fait tes dimanches.

Entre coquins de même bord, au bout d'un quart d'heure on est intimes : avant de toucher au second litre, j'étais avec Henriette et son beau-père comme si nous ne nous fussions pas quittés depuis dix ans : ce dernier était un vieux vaurien, homme à tout faire, s'il eût encore été capable d'agir. Je convins avec lui qu'il me mettrait en relation *avec des amis*. et dès le lendemain on m'amena un nommé *Martinot*, dit l'*Estomac de poulet*. Celui-ci aborda de suite la question, en me parlant d'une petite affaire qui pouvait contribuer à me remonter : — Ah! lui dis-je, je ne m'expose pas pour si peu; je veux que cela en vaille la peine.

— En ce cas, répartit Martinot, j'ai ce qu'il te faut; mais ce ne sera que dans quelques jours, les clefs ne sont pas faites, sitôt que nous serons maitres, tu seras des nôtres, tu peux y compter.

Je remerciai Martinot, et il m'aboucha avec trois autres voleurs qui devaient opérer avec nous. Je commençais à être assez bien lancé; toutefois, dans la crainte d'une rencontre qui aurait pu déconcerter mes projets, je me gardai de sortir avec ma nouvelle société. Je restais avec Henriette la plus grande partie de la journée, et le soir nous allions ensemble au coin de la rue Grenéta, chez un marchand de vin, où nous dépensions les trente sous qu'elle gagnait à faire des gants.

Annette pouvait me seconder dans l'intrigue où je m'étais embarqué; résolu à lui donner un rôle, s'il en était besoin, j'allai secrètement l'avertir, et le soir, quand nous entrâmes au cabaret, nous aperçûmes assise seule à une table, une femme qui était en train de souper : c'était Annette; je la regarde avec une sorte de curiosité, elle fait de même; je demande à Henriette si elle connaît la personne qui nous examine si attentivement : — Je ne le présume pas, répond-elle.

— C'est donc à moi qu'elle en a; j'ai quelque idée de l'avoir vue, je ne saurais dire où. Afin de m'éclaircir j'aborde l'étrangère : — Pardon, madame, je crois avoir le plaisir de vous connaître.

— Ma foi, monsieur, je cherchais tout à l'heure dans ma tête... Voilà, disais-je en moi-même, une figure que j'aie vue quelque part. Avez-vous habité Rouen?

— Dieu! m'écriai-je, c'est vous, Joséphine, et votre homme? ce cher Romain?

— Hélas! me dit-elle en sanglotant, il est *malade à Canelle* (il est arrêté à Caen).

— Y a-t-il longtemps!

— Trois *marques* (trois mois); j'ai bien peur qu'il ne s'en relève pas de sitôt, *il a une fièvre chaude* (il est fortement compromis; et vous? il paraît que vous *êtes guéri* (que vous êtes libre?

— Oui, guéri, mais qui sait si je ne retomberai pas bientôt?

— Il faut espérer que non.

Henriette est enchantée des bonnes façons de la dame; elle veut en faire sa compagnie. Enfin, nous nous convenons si bien, les uns les autres, que désormais nous serons unis comme les doigts de la main : ce sera trois têtes dans le même bonnet, ou plutôt trois corps dans la même chemise. La prétendue Joséphine, à la suite d'une histoire si touchante que Henriette en fut attendrie, nous apprit qu'elle logeait dans une maison garnie de la rue Guérin-Boisseau. Après que nous eûmes fait l'échange de nos adresses, elle me dit : — Ah ça! écoutez, vous savez que dans le temps vous avez obligé mon homme d'une pièce de vingt francs. il est juste que je vous la remette. Je fis quelque difficulté de prendre les vingt francs, cependant je cédai, et dès ce moment Henriette, que le procédé touchait encore plus que l'histoire, entra en grande conversation avec l'honnête moitié de mon ami : l'entretien roulait sur moi : — Tel que vous le voyez, madame, disait, en me désignant, la ci-devant épouse de Charpentier, je ne le changerais pas contre un autre, quand il serait dix fois plus beau. C'est mon pauvre lapin : voilà pourtant dix ans que nous sommes ensemble, croiriez-vous que nous n'avons jamais eu le moindre mot?

1. On appelle *arlequin* de petits tas de viandes mélangées, que l'on vend à la halle pour les chats, pour les enfans et pour les pauvres. Ce sont des débris recueillis sur les assiettes chez les restaurateurs et chez les riches.

Annette se prêtait admirablement à cette comédie. Chaque soir, elle était exacte au rendez-vous, et nous soupions en commun. Enfin vient le moment d'accomplir le vol à l'exécution duquel je dois concourir. Tout est disposé, Martinot et ses amis sont prêts : c'est la chambre d'un prêteur d'argent à la petite semaine, que l'on a projeté de dévaliser; on m'a indiqué sa demeure, c'est rue Montorgueil; je sais à quelle heure on s'introduira. Je donne à Annette les instructions nécessaires pour qu'elle puisse avertir la police, et afin d'être sûr qu'on ne fera rien sans moi, je ne quitte plus ni mes amis, ni ma chère Henriette.

Nous partons pour l'expédition. Martinot monte, ouvre la porte, et redescend : Il n'y a plus qu'à entrer, dit-il, et tandis que je reste avec lui à faire le guet, ses compagnons courent butiner, pour notre compte et le leur, aux dépens de l'usurier. Mais des agents les suivent de près; je les aperçois, et dans cet instant je m'arrange pour donner à Martinot une distraction qui lui fasse tourner la tête d'un autre côté. Les trois voleurs surpris pendant qu'ils brisent les meubles, jettent un cri, et nous prenons la fuite. Martinot ayant emporté les clefs, ses compagnons échappaient ainsi à la peine des fers, car il était probable que, suivant leur coutume, ils allégueraient qu'ils avaient trouvé la porte ouverte : il importait donc, non-seulement de faire arrêter Martinot nanti des clefs, mais encore d'établir ses relations avec les coupables qu'on avait saisis. Ce fut surtout pour parvenir à ce résultat, qu'Annette me fut de la plus grande utilité. Martinot fut enlevé avec toutes les pièces de convictions désirables, sans qu'Henriette se doutât de rien; seulement elle trouva que j'étais très-heureux, et ce fut un titre de plus à son amour. Quand le sentiment que je lui inspirais fut dans toute sa force, j'eus, pour le mettre à l'épreuve, une maladie de commande. Je ne pouvais recouvrer la santé qu'en prenant des médicaments dont le prix n'était pas en proportion avec nos facultés pécuniaires. Henriette voulut absolument me les procurer, et à cette intention elle prémédita un petit vol de chambre, dont elle me fit la confidence. Rosalie Dubust devait l'assister : le vol fut tenté; il y eut commencement d'exécution. Mais j'avais évente la mèche, Henriette et son amie subirent les conséquences du flagrant délit : toutes deux furent condamnées à dix ans de travaux forcés. A l'expiration de sa peine, Henriette venait en surveillance chez moi; elle avait bien quelques droits à m'adresser des reproches, jamais elle ne le fit.

Henriette, Rosalie Dubust et Martinot étaient de pauvres cambrioleurs; mais il est, dans le même genre des voleurs d'une effronterie qui passe toute croyance : celle du nommé Beaumont tient presque du merveilleux. Évadé du bagne de Rochefort, où il devait passer douze années de sa vie, il arrive à Paris; à peine de retour dans cette ville où il avait déjà exercé, pour se remettre la main, il commet quelques vols de peu de valeur; et quand, par ces escarmouches, il a préludé à des exploits plus dignes de son ancienne renommée, il conçoit le projet de voler un trésor. On n'imaginerait jamais quel était ce trésor! celui du *Bureau central*, aujourd'hui la préfecture de police!!! Il était déjà passablement difficile de se procurer les empreintes des clefs, il parvint à vaincre cette première difficulté, et bientôt il eut en son pouvoir tous les moyens d'ouvrir; mais ouvrir ce n'était rien, il fallait ouvrir sans être aperçu, s'introduire sans crainte d'être troublé, opérer sans témoins, et sortir librement. Beaumont, qui a mesuré toute la grandeur des obstacles, ne s'en effraie pas. Il a remarqué que le cabinet du chef de la sûreté, M. Henry, est tout près de l'endroit où il se propose de pénétrer; il épie l'instant propice, il voudrait bien qu'une circonstance éloignât pour quelque temps un si dangereux voisin; il est servi à souhait. Un matin M. Henry est obligé de sortir; Beaumont, sûr qu'il ne rentrera pas de la journée, court chez lui, revêt un habit noir; et dans ce costume qui, à cette époque annonçait toujours ou un magistrat ou un fonctionnaire public, il se présente au poste préposé à la garde du *Bureau central*. Le chef, à qui il s'adresse, suppose que c'est au moins un commissaire; sur l'invitation de Beaumont, il lui donne un soldat, et celui-ci posé en sentinelle à l'entrée du couloir qui conduit au dépôt, reçoit la consigne de ne laisser passer personne. On ne pouvait trouver un meilleur expédient pour se mettre à l'abri d'une surprise : aussi Beaumont, au milieu d'une foule d'objets précieux, put-il à loisir, et en pleine sécurité, faire choix de ce qui était à sa convenance : montres, bijoux, diamants, pierreries, il s'adjugea tout ce qui était le plus portatif, et dès qu'il eut achevé sa pacotille, il congédia le factionnaire et disparut.

Ce vol ne pouvait être longtemps ignoré; dès le jour suivant, on s'en aperçut. Le tonnerre fût tombé sur la police, qu'elle eût été moins bouleversée qu'à la nouvelle de cet événement : pénétrer jusque dans le sanctuaire des saints! Le fait paraissait si extraordinaire qu'on le révoquait en doute. Pourtant il était évident qu'un vol avait eu lieu; à qui l'attribuer? Tous les soupçons planaient sur des employés, tantôt sur l'un tantôt sur l'autre, lorsque Beaumont, trahi par un de ses amis, fut arrêté et condamné une seconde fois. Le vol qu'il avait commis pouvait être évalué à quelques centaines de mille francs, on en retrouva sur lui la plus grande partie : — Il y avait là, disait-il, de quoi devenir honnête homme. Je le serais devenu : c'est si aisé quand on est riche : pourtant, combien de riches ne sont que des coquins! Ces paroles furent les seules qu'il proféra, lorsqu'on se saisit de sa personne. Cet étonnant voleur fut conduit à Brest, où, à la suite d'une demi-douzaine d'évasions qui n'avaient abouti qu'à le faire serrer de plus près, il est mort dans un affreux état d'épuisement,

Beaumont jouissait parmi les voleurs d'une réputation colossale; et aujourd'hui encore, lorsqu'un fanfaron se vante de ses hauts-faits : — Tais-toi donc, lui dit-on, tu n'es pas digne de dénouer les cordons des souliers de Beaumont. En effet, avoir volé la police, n'était-ce pas le comble de l'adresse? Un vol de cette espèce n'est-il pas le chef-d'œuvre du genre, et peut-il se faire qu'aux yeux des amateurs, son auteur ne soit pas un héros? qui oserait se comparer à lui? Beaumont

avait volé la police!!! Pends-toi brave Crillon! pends-toi Coignard, pendez-vous Pertruisard, pendez-vous Collet, près de lui vous n'êtes que de la Saint-Jean. Qu'est-ce d'avoir volé des états de service, de s'être emparé du trésor de l'armée du Rhin, d'avoir enlevé la caisse d'une mission? Beaumont avait volé la police, pendez-vous, sinon allez en Angleterre... on vous pendra.

CHAPITRE XLVIII

Capdeville ou monsieur Prothée. — Le faux traitant. — Simplicité de M. Séguin. — Le foin dans les bottes. — La veuve bien gardée. La persévérance. — Monsieur Fierval. — Une promenade. — L'amant de la nature. — Le fortuné pays! — La panacée universelle. — La fontaine de Jouvence. — Une pincée, deux pincées — La manière de s'en servir. — Les vertus miraculeuses de *la toute bonne*. — Grande herborisation. — Les simples se cherchent. — Je serai Rosière. — La Circé de Saint-Germain. — Au voleur, à l'assassin! à la garde! au feu! — Une percée, grande découverte. — Désappointement d'un tapissier. — L'aveu naïf. — Visitez vos fauteuils. — Gare à la pimprenelle.

Un des plus adroits cambrioleurs était le nommé *Lepetit Godet*, dit *Marquis*, dit *Durand*, dit *Capdeville* ; ce serait à n'en plus finir, si je voulais consigner ici tous les noms et toutes les qualités qu'il a pris dans le cours de sa longue carrière, il fut tour a tour négociant, armateur, émigré, rentier, etc. Après avoir joué un des principaux rôles dans les bandes qui infestèrent si longtemps le midi de la France, il s'était réfugié à Rouen, lorsque par suite d'un vol qui lui fut imputé, il fut reconnu et condamné à perpétuité. C'était la septième ou huitième récidive dont il était convaincu. Capdeville avait pour affidés principaux, trois autres voleurs : *Delsouc, Fiancette* et *Colonge*, dont les noms méritent d'être cités dans l'histoire générale des larrons. Il avait débuté fort jeune dans le métier, et presque sexagénaire il l'exerçait encore. C'était alors un homme respectable : gros ventre, bonne face, usage du monde, rien ne lui manquait pour inspirer de la confiance à la première vue; il avait en outre du tact, et connaissait fort bien la puissance de l'habit : pour dire que sa mise était celle d'un traitant ou d'un ex-fournisseur, il faudrait que je n'eusse pas vu l'illustre M. Séguin dans toute la simplicité de son costume. Afin de n'induire personne en erreur, je renonce donc à la comparaison, et j'imagine qu'on me comprendra quand j'aurai raconté que ce rusé coquin avait toutes les apparences rassurantes de ces particuliers dont le vêtement cossu fait présumer qu'ils ont du foin dans leurs bottes. Peu de cambrioleurs furent plus entreprenants et doués de plus de persévérance : un jour il lui vint à l'idée de voler une riche veuve qui demeurait à Saint-Germain-en-Laye, rue du *Poteau-Juré* : d'abord il explore les approches de la place, et cherche vainement à s'y introduire. Il excellait à fabriquer les fausses clefs; mais les fausses clefs ne se font pas au hasard, et il ne peut même parvenir à se procurer l'ombre d'une empreinte. Deux mois se passent en tentatives infructueuses : tout autre que Capdeville abandonnerait une entreprise qui présente tant de difficultés; Capdeville s'est dit : Je réussirai, et il ne veut pas en avoir le démenti. Une maison contiguë à celle de la veuve est occupée par un locataire; il projette de faire expulser celui-ci, et il manœuvre si bien, que bientôt il est installé à sa place. M. *Fierval* est le nouveau voisin de la veuve. Peste! se dit-on dans l'endroit, ce n'est pas comme son prédécesseur, il est magnifiquement meublé, l'on voit bien que c'est quelqu'un comme il faut. Il y avait environ trois semaines qu'il était emménagé, lorsque la voisine, qui n'avait pas pris l'air depuis longtemps, se proposa de faire une petite promenade : elle va dans le parc, accompagnée de Marie, sa fidèle domestique; près de terminer cette excursion pastorale, elle est accostée par un étranger qui, dans l'attirail d'un disciple des Linné et des Tournefort, l'aborde, tenant d'une main son chapeau et de l'autre une plante.

— Vous voyez devant vous, madame, un amant de la nature, de cette belle nature dont furent éprises toutes les âmes nobles et tendres; la botanique : voilà ma passion, elle fut aussi celle du sensible Jean-Jacques, du vertueux Bernardin de Saint-Pierre. A l'exemple de ces grands philosophes, je cherche des simples, et si je ne me trompe je serai assez heureux pour en rencontrer dans ce canton de bien précieuses; ah! madame, il serait à désirer pour le bien de l'humanité, que tout le monde connût les vertus de celle-ci. Connaissez-vous cette herbe?

— Ma foi, monsieur, elle n'est pas très-rare dans les environs; mais je vous avouerai mon ignorance : je ne sais ni son nom ni ses propriétés.

— Elle n'est pas très-rare? dites-vous, ô fortuné pays! elle n'est pas très-rare! Seriez-vous assez bonne pour m'indiquer les endroits où elle croît le plus abondamment?

— Volontiers, monsieur; mais à quoi sert cette herbe, s'il vous plaît?

— A quoi, madame, à tout, c'est un vrai trésor, une panacée universelle; avec cette herbe, on n'a plus que faire des médecins : prise en décoction, sa racine purifie la masse du sang, chasse les mauvaises humeurs, favorise la circulation, dissipe la mélancolie, donne de la souplesse aux membres, du jeu aux muscles, et guérit toutes les maladies jusqu'à cent ans... En infusion, sa tige fait merveille; un paquet dans une baignoire, et continuez-en l'usage, vous aurez découvert la fontaine de Jouvence; sa feuille sur une plaie la cicatrise à l'instant.

— Et sa fleur?

— Ah! sa fleur, c'est bien ici le cas de bénir la Providence; si les femmes savaient : c'est une fleur... avec elle il n'est plus de veuves.

— Elle me ferait retrouver un mari!

— Mieux que cela, madame : ce serait comme si vous n'en aviez jamais eu; une pincée, deux pincées, trois pincées, il n'y paraît plus.

— Oh! l'admirable fleur.

— Vous avez bien raison de l'appeler admirable, mais ajoutez qu'on peut en composer un philtre de plus

puissants contre l'indifférence en matière de mariage.

— Vous ne plaisantez pas?

— Non, madame, Dieu m'en garde! lotion d'un côté, breuvage de l'autre, tout le secret est dans le mode de préparation et la manière de s'en servir...

— Peut-être y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander votre recette?

— Du tout, madame, demandez, je me ferai un plaisir de vous la communiquer.

— Ah! enseignez-moi d'abord le nom de cette simple intéressante.

— Le nom, madame, c'est tout simplement la *toute bonne*, que nous appelons aussi la *bonne à tout*.

— Marie, la bonne à tout, entends-tu? tu retiendras bien, la bonne à tout; si nous conduisions monsieur au fond du parc, il me semble que la il y en a beaucoup.

— Si ce n'était pas si loin, je vous mènerais bien où il y en a davantage; il y en a, il y en a; c'est comme du chiendent, j'en ai là des fois ramassé des fameuses brassées; voyez un peu ce que c'est, quand on ne connait pas : c'est p'têtre pour ça que les lapins... Mais monsieur ne voudra pas venir jusque-là!

— J'irais au bout du monde, seulement je crains d'abuser de votre complaisance.

— Ne craignez pas, monsieur, ne craignez pas, j'en serai assez payée puisque vous consentez.

— Ah! oui, c'est juste; je n'y pensais pas.

Marie guide le chercheur de simples qui, chemin faisant, explique à madame comment se font les infusions, les décoctions, les applications, les lotions et la sublime essence matrimoniale. Enfin l'on arrive; jamais le botaniste n'a vu en si grande quantité, la plante dont il vient de révéler les mérites; il est transporté de joie, d'enthousiasme, de plaisir, et quand il s'est suffisamment extasié, il se met en devoir de cueillir... Madame fait aussi des provisions, Marie en aura sa charge... On a herborisé de si bon cœur, qu'en moins de vingt minutes la pauvre fille ploie sous le fardeau, mais elle ne s'en plaint pas; elle se propose même d'y revenir, car Marie n'a pas perdu un mot de la leçon pharmaceutique, et elle n'est pas moins avide d'expériences que sa maîtresse; trompée coup sur coup par deux palefreniers des gardes, elle en fréquente un troisième pour le bon motif; et puis on parle de faire une rosière à la prochaine fête patronale; si le choix pouvait tomber sur elle! Dans tous les cas, si Marie n'est pas couronnée, elle pourra, du moins sans rougir, se parer du chapeau et faire le bonheur de son idéal, par un hymen sans précédents. Cet espoir lui donne des forces. Madame ne manque pas non plus de courage : l'herborisation est promptement terminée; alors le botaniste et la veuve se séparent après avoir fait entre eux un échange de remerciements. Le botaniste vole à de nouvelles découvertes, et la Circé de Saint-Germain en Laye regagne son manoir avec sa servante, fière pour la première fois de porter une botte de foin pleine de beauté, de santé, de sagesse, de charmes, d'enchantements, etc.

On rentre au logis. Une si longue course a ouvert l'appétit à Madame. — Vite! vite! Marie, mettez le couvert, et dînons.

— Mais, madame, il n'y a rien de prêt.

— C'est égal, nous mangerons les restes. Servez le poulet d'hier avec les merlans de ce matin.

Marie, qui n'est pas moins affamée que sa maîtresse, s'empresse d'exécuter ses ordres. — Ah! mon Dieu! mon Dieu! mon Dieu!

— Marie, ne criez donc pas comme cela, vous me faites des souleurs!

— Ah! madame.

— Mais qu'avez-vous, Marie! vous vous seriez cassé une jambe...

— L'argenterie...

— Eh bien! l'argenterie.

— Nous sommes volées.

— Voilà votre tête.

— Je vous jure...

— Taisez-vous, sans soin! en lavant votre vaisselle vous aurez laissé traîner un couvert; si je me lève, je parie que je vais mettre la main dessus.

— Ah! madame, ils ont tout pris.

— Comment dites-vous!

— Est-il possible! il n'y en a plus.

— Il n'y en a plus! Voyons un peu ce qu'elle prétend avec son... il n'y en a plus. Vous êtes bien bête ma pauvre Marie.

En prononçant ces mots, la veuve se lève impatientée, elle court au tiroir et pousse brusquement Marie. — Retirez-vous, pécore. Juste ciel! ah! quel malheur! oh! les scélérats! oh! les coquins! oh! les misérables! Mais bougez-vous donc, Marie, bougez-vous donc! vous êtes là comme une momie. Allons, elle ne s'émouvera pas, la malheureuse! Est-ce du lait qui coule dans vos veines?

— Mais, madame, que voulez-vous que je fasse?

— Ce sera encore une de vos gentillesses. J'ai beau vous recommander de fermer les portes; tandis que vous aurez tourné les talons, on sera entré dans la salle à manger. C'est cela; à notre retour, le verroû de sûreté n'était-il pas mis comme à notre départ? regardez, moi, si jamais on me vole, je réponds que ce ne sera pas de ma faute : que j'aille, que je vienne, que j'entre, que je sorte, mes clefs ne me quittent pas : mais vous!... 6,000 francs d'argenterie... une belle journée que vous m'avez fait faire là. Je ne sais à quoi il tient que je vous... Tenez, ôtez-vous de devant mes yeux; ôtez-vous, vous dis-je.

Marie, épouvantée, se sauve dans une pièce voisine. mais aussitôt, revenant sur ses pas, elle jette un cri; — Dieu! votre chambre est forcée, le secrétaire est ouvert, tout est sens dessus dessous.

La veuve veut s'assurer si Marie ne se trompe pas. La catastrophe n'est que trop réelle; d'un coup d'œil elle en a mesuré l'étendue. — Les monstres! prononce-t-elle, je suis ruinée! et elle s'évanouit.

Marie s'élance vers une croisée, elle appelle du secours. — Au voleur! à l'assassin! à la garde! au feu! — telles sont les paroles d'alerte dont elle fait retentir la rue du Potcau. Les habitants, les gendarmes, le commissaire envahissent la maison; du comble au

rez-de-chaussée, on fait une perquisition générale, l'on ne trouve personne. Alors un des assistants fait la proposition de descendre à la cave. — A la cave, à la cave! répète-t-on à l'unanimité. On allume les chandelles, et tandis que Marie prodigue des soins à sa maîtresse, qui a enfin repris ses esprits, le commissaire, précédé de ses éclaireurs, effectue la descente proposée. On visite un premier caveau, rien; un second, rien encore; un troisième, celui-ci est contigu à la cave du voisin : à terre sont quelques débris de platras, on avance, et dans le mur mitoyen on aperçoit... une ouverture assez grande pour donner passage à un homme. Dès ce moment, tout est expliqué : deux heures auparavant on a vu une voiture stationner devant la porte du gros monsieur de Paris, c'est ainsi que l'on désigne Capdeville, qui, assure-t-on, est monté dans cet équipage, après y avoir fait placer une malle, qui semblait très-lourde. Cette malle contenait l'or, l'argent, les bijoux et l'argenterie de la veuve; il y en avait pour une somme considérable. Capdeville ne reparut plus, et il ne fut pas possible de le joindre; seulement, quelques jours après, on se présenta pour réclamer les meubles qui garnissaient son appartement : qui faisait cette réclamation? un envoyé de Capdeville? non : le tapissier qui avait vendu à crédit. On lui raconta l'histoire de la *toute bonne*.

La veuve, qu'il alla voir, lui montra sa botte de foin. — Ah! dit-il, en considérant ce témoignage d'une mystification cruelle, je n'ai qu'un regret.

— Lequel?

— C'est de ne pas en avoir mis quatre fois plus dans ses fauteuils ; mais on peut ouvrir les canapés, si l'on y trouve un crin...

De ce regret il ressort une bien grande vérité, c'est que tous les chercheurs de simples ne sont pas dans le parc de Saint-Germain... Si nos chevaux ont la queue courte, la faute n'en est pas aux tapissiers de la rue de Cléry; s'ils ont les dents longues, c'est autre chose, ces messieurs ont mis l'enchère sur les fourrages.

CHAPITRE XLIX

Une tournée à Rouen. — Le dégoût du monde. — Fantaisies d'un misanthrope. — Le choix d'une solitude. — Les poëtes et les Ermites *nam secessum... et otia quærunt*. — Projet d'excursion. — Étrange scrupule. — L'amour du bien patrimonial. — Le départ simulé. — Le danger de dîner à Paris. — Les empreintes et les fausses clefs. — Il ne revient pas. — A qui donc se fier?

Capdeville, après avoir dépouillé la veuve, était allé à Rouen; mais il ne tarda pas à se rapprocher de Paris. Toutefois, il n'y choisit pas sa résidence; en proie à des chagrins domestiques, dégoûté du monde et de ses perfidies, mécontent de sa santé, de lui-même et des autres, Capdeville est un misantrhope qui veut à toute force s'enterrer à la campagne; dans ce but il parcourt les environs de la capitale. à Belleville, il remarque une maison dont l'isolement convient à son amour pour la solitude; c'est sous les ombrages de ces lieux qu'il va désormais promener sa mélancolie et exhaler les soupirs d'une âme souffrante. Capdeville loue un appartement dans l'habitation sur laquelle ses regards se sont affectueusement reposés : mais un misanthrope ne saurait longtemps supporter l'abri du même toit que des êtres humains : il lui faut une demeure où il puisse ignorer qu'il n'est pas seul sur la terre ; il exprime, en conséquence, le désir de se la procurer, n'importe à quel prix : pourvu qu'il ne voie plus de vestige de cette société dont il a tant à se plaindre, il s'accommodera de tout, d'un château comme d'une chaumière. Capdeville annonce hautement l'intention d'aller à la découverte de l'ermitage où s'écouleront ses vieilles années. Il s'enquiert de toutes les propriétés rurales qui sont en vente dans un rayon de dix lieues; bientôt il est de notoriété publique qu'il se propose de faire une acquisition. On connaît bien dans le pays quelque chose qui ferait son affaire, mais il ne veut que d'un bien patrimonial. « Eh bien! dit-on, puisqu'il est si scrupuleux, qu'il cherche. » C'est, en effet, le parti qu'il prend. Déterminé à faire une tournée, afin d'examiner ce qui pourrait être à sa convenance, il s'occupe ostensiblement des préparatifs de son départ; il ne sera absent que trois à quatre jours; mais avant de s'éloigner il est bien aise de savoir s'il n'y a point de danger à laisser dans un secrétaire quelques dix mille francs qu'il souhaiterait ne pas traîner avec lui. On le rassure sur ce point, et, plein de sécurité, il n'hésite plus à se mettre en voyage.

Capdeville ne va pas loin : durant son séjour dans la maison qu'il vient de quitter, il a eu le loisir de prendre toutes les empreintes dont il a besoin pour pénétrer dans le logement du propriétaire; il a en outre observé que ce dernier est dans l'habitude de dîner à Paris, et qu'il ne rentre que très-avant dans la nuit. En revenant à la brune, Capdeville est donc certain d'avoir devant lui tout le temps nécessaire pour opérer. Le soleil couché, à la faveur des ténèbres, il passe inaperçu dans Belleville, et s'étant introduit dans la maison, à l'aide de fausses clés, il ouvre l'appartement du propriétaire, dont il emporte jusqu'au linge.

Vers la fin du cinquième jour, on commença à s'inquiéter de ce que le misanthrope ne reparaissait pas; le lendemain, on conçut des soupçons. Vingt-quatre heures plus tard, il n'y avait plus sur son compte qu'une seule opinion : il était le voleur. Après un pareil tour, fiez-vous aux misanthropes, A qui donc se fier? aux philanthropes ? pas davantage.

CHAPITRE L.

Adèle d'Escars. — Le premier pas. — Noms d'emprunt. — La fatale inscription. — Le *bureau des mœurs* et les petits écus. — Les *dames de maison* et le pied à terre. — *L'honneur est comme une île.* — La terre du préfet et les griffes de Satan. — Une radiation publique. — Le désespoir des parents. — M. de Belleyme. — Les voleurs en herbe. — Le chapitre des cambrioleurs. — Bonne tête et bon cœur. — Les hautes payes. — Une privation.

L'une des plus intrépides cambrioleuses était nommée Adèle d'Escars. Jamais je n'ai vu de plus jolie personne : elle semblait avoir été créée sur le modèle d'une de ces divines madones enfantées par l'imagination de Raphaël. De magnifiques tresses blondes, de grands yeux bleus exprimant toutes les douceur de l'âme, uns front céleste, une bouche ravissante, des traits pleins de candeur, une taille svelte et d'une élégance presque aérienne, telles étaient les beautés dont Adèle offrait le rare assemblage. Au physique, elle était un être accompli ; au moral, que ce fût la faute du sort ou l'effet des mauvaises dispositions de son naturel, elle ne brillait pas d'autant de perfections.

Adèle appartenait à une famille honnête, mais peu aisée. A peine avait-elle atteint sa quatorzième année que, ravie à ses parents par l'une de ces entremetteuses dont Paris abonde, elle fut placée dans une maison de débauche. A ne considérer que le fini gracieux de ses formes, on pouvait dire d'Adèle qu'elle était femme; c'était un enfant, sous le rapport de cette naïveté primitive, qui ne comprend encore ni le vice ni la vertu; aussi ne fut-il pas difficile de l'entraîner dans l'abîme. Afin de se dérober aux recherches de ses proches, elle consentit d'abord à changer de nom, et pour que son extrême jeunesse ne fût point un obstacle aux vues de l'infâme créature qui allait trafiquer de ses charmes elle se fit plus âgée qu'elle n'était.

Le vol au bonjour.

Adèle, conduite à la préfecture de police, y fut inscrite, suivant la coutume d'alors, sans que messieurs du bureau des mœurs se permissent d'autres observations que celles qui sont ordinaires à des libertins éhontés. Moyennant un petit écu, et sans doute aussi le droit de prélibation que, en semblable occurence, ne manquaient pas, à cette époque, de s'arroger les régulateurs des mœurs, elle fut pourvue du privilége de se prostituer. C'était, le croira-t-on, dans l'hôtel du magistrat chargé de réprimer toutes les dépravations sociales qu'était ce bureau des mœurs où toujours une jeune fille, que souvent la moindre remontrance aurait rendue à la pudeur, obtenait la permission d'exercer le plus vil des métiers. Un bureau des mœurs où l'on accordait la licence de n'en pas avoir, un préfet sous les auspices duquel cette licence était pratiquée : quelle morale ! Et pourtant ce préfet était un dévot.

Une jeune fille, égarée par de perfides conseils, par un dépit, par un désespoir passagers, se précipitait dans de funestes résolutions. C'était un coup de tête, une inspiration diabolique. La réflexion, et temps, les difficultés, eussent peut-être changé le cours de ses idées. Mais le bureau de mœurs était là ! Ne fallait-il pas que, sur l'agrément des agents de police, leurs protecteurs ou leurs tyrans, *les dames de maison* pussent acquérir un pied-à-terre à la campagne, qu'elles fussen assez riches pour les traiter et acheter leurs bonnes grâces par des cadeaux?

La jeune fille se présentait-elle au bureau des mœurs, un registre était ouvert, et sans information préalable, elle y était aussitôt inscrite sous le nom et avec l'âge qu'il lui convenait de se donner ; signalée, toisée, examinée, dès ce moment elle était irrévoca

blement acquise à la prostitution; et quel que fût plus tard son repentir, elle n'était plus admise à abjurer son erreur, à se séparer de son opprobre. Messieurs es inspecteurs des mœurs, qui lui avaient reconnu la liberté de se déshonorer, ne souffraient point qu'elle s'amendât; son déshonneur était leur ouvrage! pour échapper à leur juridiction, pour s'arracher des griffes de Satan, il y avait tant de formalités à remplir, tant de monde devait être appelé à attester, à garantir la résipisicence, que le retour à une conduite régulière était presque impossible.

Une fois enrégimentée, la malheureuse fille ne pouvait s'affranchir qu'en s'entourant des confidents de sa honte. A chaque instant, à chaque pas, dans la société où elle rentrait, elle était exposée à se trouver en face des souvenirs de sa radiation. L'inscription avait été facile, secrète, les parents, les tuteurs n'avaient pas même été consultés. La radiation était publique, consentie par des citoyens établis, et prononcée après bien des épreuves réitérées. L'arbitraire ne cessait de menacer une courtisane, lors même que, par le fait et de son plein gré, elle avait renoncé aux habitudes de la prostitution. Une simple déclaration de la femme qui ne veut plus se vouer au misérable état de prostituée serait suffisante, car pour trouver des ressources dans le travail elle a besoin que l'on ignore sa vie passée; la police, au contraire, a besoin qu'on la connaisse; elle a besoin que la flétrissure soit perpétuelle, et la tache indélébile. Elle a favorisé la perversion, n'est-il pas juste qu'elle s'oppose de tout son pouvoir à une conversion qui va diminuer le nombre de ses justiciables? Je l'ai dit, c'est Satan qui s'acharne à sa proie; j'ai vu avec quelle furie les inspecteurs des filles relançaient jusque dans les ateliers celles qui, sans s'être mises en règle, s'avisaient de déserter leurs drapeaux; plus elles étaient jolies, plus elles étaient jeune plus ils s'opiniâtraient à les revendiquer. J'ai vu avec quel empressement une débutante était acceptée dans cet exécrable bureau des mœurs, où l'autorité paternelle était la plus méconnue.

Tandis que là se tenaient en présence de la jeune fille, souvent accompagnée d'une *dame de maison*, les propos les plus inconvenants, un père, une mère, l'âme navrée de tristesse, étaient à la deuxième division, priant le chef d'envoyer à la recherche de leur enfant disparue.

Vol à la tire.

M. de Belleyme opéra bien des réformes et, grâce à lui, la taxe sur les filles ne fit plus partie des revenus de la police, mais après lui, bien des abus restèrent.

Je reviens à Adèle d'Escars.

Une fois lancée dans la carrière où elle avait été entraînée, elle la parcourut rapidement et en subit toutes les vicissitudes. Ses premiers amants furent des mouchards. Dans ce temps-là, les mouchards et les voleurs en renom étaient les sultans des harems publics et avaient le privilége d'y faire régner leur volonté. Quelles que fussent leurs exigences, la *mère* n'avait rien à leur refuser: dans l'agent de police elle voyait sa force légale, dans le voleur, sa force matérielle.

Adèle ne cessa d'être recherchée des suppôt de police, que pour subir la loi des *Guillaume*, des *Lerouge*, des *Victor-des-Bois*, des *Coco Lacour*, des *Poillier*, qui, tour à tour, lui imposèrent l'obligation d'être leur maîtresse. Ce fut en leur compagnie qu'elle se familiarisa avec l'idée du vol; il lui restait des scrupules, mais insensiblement ils réussirent à les lever et à l'*affranchir*; ils lui montrèrent les avantages de l'industrie à laquelle ils se livraient, et cette industrie devin la sienne: Ses débuts furent brillants : elle ne commença pas, comme tant d'autres, par faire la bourse et la montre, c'eût été, comme on le dit, s'amuser aux

bagatelles de la porte, et Adèle portait ses vues plus haut. Parmi ses amants, plusieurs excellaient dans l'art de fabriquer les fausses clefs; elle s'appliqua à acquérir leur dangereuse habileté, et elle fit, en ce genre, de si rapides progrès, que bientôt elle eut voix délibérative au chapitre des cambrioleurs, qui l'associèrent à leurs expéditions.

Adèle se fit assez promptement la réputation d'une bonne tête. Quelques accidents plus ou moins graves survenus à ses amis les plus intimes, lui offrirent l'occasion de prouver qu'elle avait aussi un bon cœur. Tous lui reconnurent cette vertu de leur état qu'ils appellent *probité*. Jamais elle n'abandonnait celui d'entre eux que frappait la fatalité des voleurs. Une condamnation la séparait-elle de son bien-aimé, c'était toujours un des meilleurs camarades de celui-ci qu'elle choisissait pour le remplacer. Mais il ne devenait son chevalier qu'à la condition de ne pas l'empêcher de donner assistance au malheureux détenu. Adèle eu ainsi une série d'attachements dont les objets, également chéris, finirent par être jetés dans les bagnes, ou tout au moins dans les prisons..... Afin d'adoucir leur sort, elle redoubla de courage et d'adresse. Cependant le nombre de ses pensionnaires prit un tel accroissement, que pour ne pas être obligé de supprimer leur haute-paye, ce qui l'aurait fait décheoir de sa réputation de probité, elle dut s'imposer une bien cruelle privation. Un amant est un associé qui, dans les bénéfices, s'adjuge nécessairement la part du lion. Elle n'eut plus d'amant; Adèle avait assez d'expérience pour se passer d'un collaborateur ; elle vola donc de ses propres ailes, et travailla seule pendant deux ans avec un bonheur inconcevable... tout lui réussissait ; enfin il vint un moment où l'abondance du butin surpassant toutes ses espérances, elle éprouva pour la première fois l'embarras des richesses.

CHAPITRE LI

Le poids de l'isolement. — Les amours. — Le mariage en détrempe. — Un coup d'essai. — Où diable est l'argent? — Les compensations. — Une scène d'enthousiasme. — La vie est un édredon bourré de délices. — Les rideaux perfides. — La réverbération. — Un hussard d'alcôve. — Les persiennes de la curiosité. — La barbe du juge. — Seize ans de fers.

Adèle, se voyant *de la haute*, sentit tout à coup le poids de l'isolement. Elle éprouvait un vide qu'elle ne pouvait définir, ou plutôt elle le définissait si bien qu'elle se promit d'écouter le premier galant qui viendrait lui conter des douceurs, pourvu que ce galant fût de son goût. Celui à qui elle plut et qui lui plut fut un nommé Rigottier, le plus aimable des escrocs de billard. Ce fut à l'issue d'une poule, dont il sortait victorieux, qu'il lui glissa un poulet farci d'expressions où l'amour qu'elle lui avait inspiré, se peignait en traits de feux. Car Rigottier était véritablement épris. Adèle qui, auparavant, mourait de peur d'être contrainte à prendre l'initiative, accueillit sa déclaration, et, dans la joie de son triomphe, elle se garda bien de le laisser soupirer.

Adèle savait qu'une femme mariée à la détrempe ne doit rien avoir de caché pour son homme, aussi elle n'eut pas plus tôt uni son sort à celui de Rigottier, qu'elle s'empressa de lui faire part de ses petits talents en lui révélant tout le lucre qu'elle en tirait. Il fut enchanté de la prestesse avec laquelle elle maniait la lime. Elle voulut essayer s'il avait des dispositions, Adèle les reconnut, les cultiva, et comme il n'est leçons qui profitent mieux et plus vite que celles d'un maître aimé, en très-peu de temps Rigottier sut façonner une clef avec autant de perfection que le plus expert des serruriers. Néanmoins, Adèle ne voulut pas qu'il s'aventurât avant d'être parfaitement stylé. Dabord elle ne l'emmena dans ses expéditions que pour faire le guet; mais, à la suite de quelques affaires, pendant lesquelles il s'était à regret croisé les bras, il fut convenu qu'il mettrait les mains à la pâte.

Rue de la Ferronnerie demeurait une dame qui, grâce aux caquets de sa femme de ménage, passait pour riche et avare. Adèle se faisait une fête de la dévaliser. Déjà les clefs étaient prêtes, elles ouvraient à merveille. La femme de ménage avait promis de faire savoir quand s'absenterait sa maîtresse. Un jour elle vint annoncer que madame irait en soirée. Aussitôt on se concerte sur les moyens d'exécution.

— Allons, dit Adèle à son élève, il n'y a pas à reculer ! tu t'introduiras avec moi; je veux voir comment tu t'y prendras. Affaire superbe ! Pour un coup d'essai on ne saurait mieux choisir.

Rigottier ne recula pas; il partit avec Adèle, et dès qu'il furent certains que la dame était sortie, ils montèrent à son appartement, où ils entrèrent sans difficulté; une fois dedans, pour être comme chez eux, ils s'enferment au verrou, et procèdent sans désemparer au bris de tous les meubles qu'ils supposent contenir les écus : un secrétaire, deux commodes, une armoire, un chiffonnier,. plusieurs nécessaires sont soumis à l'effraction, et nulle part on ne trouve le numéraire dont avait parlé la femme de ménage. Où donc est passé le numéraire? Une obligation sur laquelle on s'avisa de jeter les yeux apprit que, par l'effet d'un placement opéré la veille, il était passé chez le notaire. Il y avait de quoi s'arracher les cheveux; mais loin de s'abandonner à un désespoir inutile, le couple déçu, embrassant d'un regard la multitude des objets qu'une fouille a mis à découvert, juge, que du sein de ce désordre il peut surgir encore de raisonnables consolations, et afin de se les procurer fait main-basse sur les bijoux, sur l'argenterie, sur les dentelles et sur le linge.

En un instant le triage est fait. Les objets les plus précieux sont rassemblés dans des paquets; le verrou est tiré; l'on va sortir. Tout à coup on aperçoit dans une armoire quatre bouteilles vénérables. C'est du chambertin vieux de dix ans ! Pour célébrer le succès de l'expédition, on ne peut se dispenser de s'en offrir un verre. C'est du nectar des dieux ! Un verre en appelle un autre ; une bouteille y passe, puis deux, puis trois, puis les quatre.

L'ivresse arrive. On s'abandonne, on s'oublie, on n'est plus sur la terre. Plus de gendarmes, plus de marchands, plus de lois, plus de tribunaux, plus de souvenirs, plus de prévisions. Rigottier est bon chanteur; Adèle ne manque pas de voix. On entonne à pleins poumons le fameux duo intitulé :

Le Gouêpeur et le Voleur :

Sans paff's, sans lime [1], plein de crotte,
Aussi peu rupin qu'un plongeur [2],
Un soir, un gouêpeur en ribotte
Tombe en frime avec un voleur [3].
— Eh bien ! lui dit-il d'un ton aigre,
Paie-tu le canon de rigueur?
Un canon ! lui répond le pègre,
Fais-toi voleur ! (*bis.*)

LE VOLEUR

Comme moi gagne de la pièce [4],
Tu pourras picter [5] des canons,
Et sans aller fumer sans cesse,
Te lâcher le fin rigodon.
Ne crains pas le pré [6], que je brave,
Carde la brid' [7], je n'ai pas peur;
Dans une tôle [8] enquille [9] en brave,
Fais-toi voleur !

LE GOUÊPEUR

Quoi ! tu voudrais que je grinchisse
Sans tracquer [10] de tomber au plan [11]
J'dout' qu'à grinchir on s'enrichisse ;
J'aime mieux gouêper; c'est du flan [12].
Viens donc remoucher nos domaines,
De nos fours goûter la chaleur [13];
Crois-moi, balance tes alènes [14],
Fais-toi gouêpeur !

LE VOLEUR

Moi, je suis toujours de la fête [15],
J'ai toujours bogue et bon rodin [16];
Partout je peux lever la tête ;
En manteau je m'lâche du jardin.
Parfois dans ma prout si je traque [17],
Si j'éprouve quelque malheur,
Je me console avec ma largue [18].
Fais-toi voleur !

LE GOUÊPEUR

D'être pègre tu te fais gloire ;
Mais tu ne sais donc pas, hélas!
Qu'au pré finira ton histoire,
Et là l'on n'y fait plus pallas [1].
Content de sorguer [2] sur la dure,
Va, de la brid' je n'ai pas peur.
Ta destinée est trop peu sûre,
Fais-toi gouêpeur !

LE GOUÊPEUR

Quand marquent dix plombes sans crosses [3]
J'rapique au flacon [4] qui m'attend.

LE VOLEUR

Et moi, à petites journosses [5],
Chez Dufour [6] j'rabats à l'instant.

LE GOUÊPEUR

Du grand prévôt j'crains la chicane ;
Adieu, pègre, adieu, du bonheur !

LE VOLEUR

Va, crois-moi, balance ta canne [7] :
Fais-toi voleur ! (*bis.*)

Au chant succède une cachucha désordonnée. La foudre peut tomber, le plancher s'effondrer, la maison s'écrouler, l'univers s'engloutir, le couple ne voit, n'entend rien. Adèle et Rigottier ne sont plus de ce monde. Pour eux la vie n'a plus d'épines; plus d'aspérités, plus d'amertume; la vie est un édredon bourré de délices. Ils dansent avec frénésie.

Mais à Paris les rues ont deux côtés et il est quelquefois prudent de songer aux inconvénients du vis-à-vis. La dame dont l'absence causait à nos deux danseurs une sécurité profonde n'était pas allée loin : en face de son logement et justement à l'étage correspondant restait une de ses amies; elle était chez elle à faire sa partie de boston, lorsque tout à coup, tandis qu'on donne les cartes, son regard se porte machinalement sur une de ses croisées :

— Ah ça ! dites donc, mesdames, s'écrie-t-elle, il se passe dans ma chambre à coucher quelque chose de bien extraordinaire.

— Qu'est-ce que c'est? qu'est-ce que c'est?

— Apercevez-vous, il y a de la lumière.

— Vous vous trompez, c'est la réverbération !

— Que dites-vous, la réverbération? Je ne suis pas aveugle; peut-être, je vois bien bouger.

— Ah oui, bouger ! vous êtes toujours comme ça.

— Ah ! parbleu, cette fois, vous ne direz pas que c'est une illusion..... Tenez, tenez monsieur Planard, examinez : voyez-vous danser le rideau de la croisée du côté de mon lit?

— Vous avez raison, je crois remarquer un mouvement particulier.

1. Sans souliers, sans chemise.
2. Aussi mal mis qu'un mendiant.
3. encontre un voleur et cause avec lui.
4. De l'argent.
5. Boire.
6. Le bagne.
7. La chaîne des galériens.
8. Une maison.
9. Entre.
10. Avoir peur.
11. En prison.
12. C'est permis.
13. Les fours à plâtre servent de retraite aux gouêpeurs.
14. Outils de voleurs.
15. Toujours heureux.
16. Argent en poche.
17. Dans ma retraite si j'ai peur.
18. Ma femme.

1. On ne fait plus de beaux discours.
2. Dormir.
3. Quand sonnent dix heures.
4. Au lit.
5. A petits pas.
6. Individus tenant un garni fréquenté par les voleurs.
7. Cesse de gouêper.

— Il redouble,... les franges, les glands, tout tremble, tout s'agite ; si cela continue, la tringle va tomber.

— Cela ne cesse pas. Que diable est-ce que cela signifie ? Si c'était des voleurs !

— Des voleurs ! Ah ! mon cher monsieur Planard, vous m'ouvrez les idées. Mon Dieu ! ce sont des voleurs ! vite, vite, descendons !

— Descendons ! descendons ! répète toute la société.

Et chacun, suivant son agilité, de sauter les marches, par deux, par trois, par quatre.

La dame, dont l'appartement a été visité à son insu, est plus tremblante, plus agitée que ses rideaux. Elle pousse brusquement le vasistas de son portier.

— Mon flambeau ! mon flambeau ! demande-t-elle avec une impatience mêlée de trouble. Mais dépêchez-vous ! vous relèverez la mêche demain.

— Si vous voulez que ça coule...

— Quand on vous dit qu'il y a des voleurs dans la maison.

— Y a des voleurs ?

— Eh oui !

— Ous qu'ils sont les voleurs ?

— Chez moi.

— Chez vous, mame Bourgeois, chez vous ?... Vous voulez prendre vot' café.

— Eh non, je ne plaisante pas, courez promptement avertir le principal.

— Monsieur Desloyers ? j'y vais.

— Priez-le de vouloir bien venir sur-le-champ.

Le portier se hâte de remplir sa mission, et ne tarde pas à reparaître, accompagné de M. Desloyers qui, au seul mot de voleur a déjà pris ses mesures pour l'attaque. En véritable hussard d'alcôve, il n'a quitté ni sa robe de chambre, ni son bonnet de coton, mais ses besicles ont remplacé le garde-vue de taffetas vert, il a relevé ses bas, rattaché ses jarretières, et s'est armé d'une broche qu'il a prise en traversant sa cuisine.

— Ah ça ! mes amis, dit-il, de la prudence, surtout pas de bruit : nous voulons monter, n'est-ce pas ? Chut, chut, il me semble entendre... c'est une voiture. Un moment, ne précipitons rien : tout le monde va se déchausser : chut..... vous, monsieur Tripot (c'est au portier qu'il s'adresse), comme ils pourraient être en force, prenez votre merlin, madame Tripot va empoigner son balai, et mameselle Tripot la pelle à feu ; ces dames auront chacune une chaise, afin d'accabler l'ennemi ; actuellement en avant... Moi, je me charge de soutenir la retraite, et, s'il y a de la résistance, je me porterai de ma personne partout où il conviendra de le faire.

C'est entendu, c'est dit, c'est compris ! Allons, passez devant moi ; je vous suis !

Toute la troupe s'ébranle en longeant la rampe. Parvenue au second étage, elle s'arrête.

— Chut ! c'est là !...

Le portier, qui forme l'avant-garde, introduit doucement la clef dans la serrure, la porte cède...

— Ah !...

Ce n'est qu'un cri de surprise, d'indignation, de scandale.

Adèle et Rigottier, cédant à la fatigue et à l'ivresse, étaient tombés à terre sur un matelas et s'étaient endormis au milieu des meubles brisés, du vin répandu, des paquets les uns sur les autres.

— Ah ! s'écrie le portier, voilà du nouveau ! Il faut que le commissaire vienne et que la barbe du juge en fume !

Le commissaire, les exempts, la garde, qu'un voisin est allé chercher, ne se font pas longtemps attendre. On s'empare des deux amants : Adèle, interrogée la première, ne se déconcerte pas, elle proteste que sa présence dans la chambre où elle a été surprise, n'est que l'effet d'un cas fortuit ; elle ne connaît pas l'homme avec qui on l'a trouvée, elle ne l'a seulement jamais vu de sa vie ; il l'a accostée dans la rue, et ils sont montés ensemble dans la maison, croyant que c'était une maison de plaisir : une porte était ouverte sur l'escalier, et ils sont entrés... au surplus, elle est on ne peut plus étrangère à la formation des paquets, et si un vol a été commis, elle s'en lave les mains.

Le mensonge était assez bien imaginé ; mais Rigottier, avec qui Adèle n'avait pu se concerter, ne tint pas le même langage, et de cette différence dans les dires, résulta pour tous deux une condamnation à seize ans de fers. Rigottier partit avec la chaîne en 1802 ; dix ans plus tard je le rencontrai sur les quais : il s'était évadé, je l'arrêtai ; depuis il est mort au bagne.

CHAPITE LII

Le fruit des économies. — Projet d'amendement. — L'habile ouvrière. — Existence précaire. — Conséquence d'un préjugé. — Le mont-de-piété. — Le désespoir. — Il faut mourir. — Les instruments du crime. — Résistance à la tentation.

A l'expiration de sa peine, Adèle sortit de Saint-Lazare avec un décompte de 900 fr. provenant des retenues exercées sur le produit de son travail ; elle s'était complétement amendée et se proposait d'avoir une conduite irréprochable.

Son premier soin fut de se procurer une mise décente et un petit mobilier. Ces acquisitions faites, il lui restait 150 fr. C'était assez pour défier momentanément la misère, et cependant il ne fallait pas voir venir trop longtemps. Elle se mit en quête d'ouvrage, et comme elle était fort habile couturière, elle trouva facilement à s'occuper. Employée dans un magasin quelques mois, elle eut tout lieu d'être contente de son sort ; mais l'existence d'un libéré, homme ou femme, est si précaire : on sut qu'elle avait été enfermée à Saint-Lazare, et dès lors commencèrent pour elle ces tribulations auxquelles il est si difficile, auxquelles, surtout à l'époque que je retrace, il était si rare d'échapper lorsqu'une fois on a été repris de justice. Adèle, sans avoir autrement donné sujet de se plaindre d'elle, fut impitoyablement congédiée ; elle changea de quartier, et réussit à se placer de nouveau. Préposée à la lingerie dans un hôtel garni,

pour se mettre désormais à l'abri des indiscrétions, elle se résigna à n'avoir de rapport qu'avec les personnes qui lui avaient accordé leur confiance : malgré cette précaution, elle ne put se garantir des souvenirs de sa vie passée. Signalée, reconnue, elle se vit encore repoussée : dès ce jour, elle ne se représenta plus nulle part, sans éprouver les effets de cette réprobation qui résulte d'une infamie perpétuée par le préjugé.

Adèle n'avait d'autre ressource que son aiguille ; en vain chercha-t-elle à la faire valoir : trois mois s'écoulèrent, et elle ne rencontra pas une âme charitable qui, en utilisant son habileté, voulut compatir à sa situation. Il vint un moment où, pour subsister, elle fut obligée de s'en prendre à ses nippes, et, par une suite de petits prêts, toutes les pièces de sa garde-robe allèrent se perdre dans le gouffre du mont-de-piété.

Réduite au dénuement le plus absolu, elle courait se précipiter le soir dans la Seine, quand sur le Pont-Neuf elle fit la rencontre de Suzanne Golier, l'une de ses compagnes de réclusion. Adèle lui conta ses peines.

— Va donc ! va donc ! lui dit Suzanne. Est-ce qu'on se noie les uns sans les autres ? Viens à la maison. Ma sœur et moi, nous avons ouvert un atelier de broderie. La besogne donne, tu nous aideras et nous vivrons ensemble. S'il n'y a que du pain, eh bien ! nous ne mangerons que du pain.

Jamais proposition ne pouvait venir d'une façon plus opportune. Adèle accepta.

On était alors à l'entrée de l'hiver. La broderie allait assez bien ; mais la fin du carnaval ramena la morte-saison. Au bout de six semaines, Adèle et ses amies furent plongées dans la plus affreuse détresse. Frédéric, le mari de l'une d'elles, s'était établi serrurier : s'il avait eu des pratiques, il aurait pu venir à leur secours, malheureusement il ne gagnait pas même de quoi acquitter son loyer et payer la patente ; on ne pouvait voir une pénurie plus grande.

Un jour Adèle était dans la boutique de cet homme ; depuis plus de quarante-huit heures il n'avait, ainsi qu'elle, pris aucune espèce de nourriture.

— Allons, dit le serrurier, en affectant de prononcer des paroles plaisantes, qu'il articulait du ton le plus sinistre, il faut mourir, petits cochons, il n'y a plus d'orge... Oui, il faut mourir, répétait-il.

Et tandis qu'il s'efforçait de sourire, ses traits se décomposaient, et une sueur froide lui coulait du front. Adèle, silencieuse, et le visage couvert d'une pâleur mortelle, était penchée sur l'établi ; tout à coup elle se relève, elle éprouve un frémissement.

— Il faut mourir... Il le faudrait, soupire-t-elle en regardant avec un sentiment difficile à décrire, les outils dont elle est entourée.

C'est la lueur d'un horrible espoir qu'elle a entrevue. Adèle s'épouvante ; elle est agitée ! une fièvre ardente la parcourt, la consume ; entre les angoisses de la faim et les terreurs de sa conscience, elle endure le plus cruel supplice : pendant ces tortures, sa main s'appuie sur un trousseau de clés, elle les repousse.

— Dieu ! s'écrie-t-elle, éloignez de moi ces instruments du crime ! j'ai tant d'envie de bien faire, sera-ce donc-là mon seul recours ?

Et, pour ne pas succomber, cette infortunée se hâte de fuir.

Dans tout ce qui va suivre, comme dans ce qui a précédé, il est bien entendu que les types, les caractères et les mœurs se rapportent spécialement à l'époque que je peins d'après nature, et si ceux qui me liront plus tard trouvent que les choses ont subi quelque changement, ils me sauront gré d'avoir fait ces révélations ; car pour détruire les abus, il faut les connaître.

CHAPITRE LIII

L'intérieur d'un fiacre. — Deux scélérats. — La morgue et le corps de garde. — Fausse humanité. — Les soldats compatissants. — L'implacable dix-huitième. — Le bon capitaine. — Qui donne ce qu'il a, donne ce qu'il peut. — Le retour au logis. — Un galetas. — Le délire. — Le bout de chandelle. — La reconnaissance.

Adèle a entendu dire que dans l'arrondissement dont elle fait partie il existe un bureau de charité : là, si la bienfaisance n'est pas un vain nom, les pauvres doivent être accueillis, soulagés sur-le-champ. Le désir de se maintenir vertueuse ranime son courage, elle rassemble le peu de forces qui lui restent, et se traîne jusqu'à la porte du philanthrope qu'on lui a indiqué comme le dispensateur des aumônes de la section. Adèle demande à lui parler.

— Monsieur n'est pas visible.

— Je meurs de faim.....

— Monsieur est à table et n'entend pas qu'on le dérange pendant son dîner.

— Mon Dieu ! s'il pouvait avoir bientôt fini... Quand pourrai-je revenir ?

— Demain.

— Demain !...

— Pas avant midi, entendez-vous ? Plus tôt, monsieur ne reçoit personne.

— Ah ! faites au moins que je puisse le voir ce soir. Vous me rendrez la vie !

— On vous a déjà dit que c'était impossible. Retirez-vous et ne nous rompez pas la tête davantage.

Adèle sort.

A peine a-t-elle franchi le seuil d'une porte refermée avec humeur, que ses jambes fléchissent. Elle essaie de faire quelques pas. Sa vue s'obscurcit. Elle chancelle, elle tombe, et, dans sa chûte, sa tête va frapper contre une borne.

— Arrêtez, cocher, vous allez l'écraser !...

— Fouettez donc ! Avez-vous des ordres à recevoir de cette canaille ? Fouettez, vous dis-je...

Ainsi commande d'une voix aigre une douairière dont l'équipage brûle le pavé.

— Les canailles sont dans ton carosse ! riposte un charbonnier : t'arrêteras-tu, vieille boule à panaches ? et il s'élance à la tête des chevaux, qu'il retient d'un

bras vigoureux, tandis que d'autres passants, accousur au bruit de cette scène, retirent de dessous la roue une femme baignée dans son sang.

Cependant la douairière jette feu et flamme contre les misérables qui osent ainsi interrompre sa course... Elle arrivera trop tard au comité des secours..... Cela n'a pas de bon sens..... la séance sera commencée..... Il n'y a plus, dans Paris, de sûreté pour les honnêtes gens..... la circulation est entravée. « Landau, faites votre devoir, châtiez-moi tous ces insolents..... Mais, Landau, vous ne m'écoutez pas... me faire perdre un temps précieux, pour qui? pour une espèce, pour une ivrogne. — Madame la comtesse voit bien que je ne puis pas avancer.— Dites à mon chasseur qu'il prenne e numéro de la médaille de cet homme, je porterai mes plaintes à la police; je le ferai pourrir dans les prisons. Conduisez-moi de ce pas chez le ministre. A cette menace, le charbonnier terrifié abandonne les rênes, et la voiture de madame la comtesse, rapide comme l'éclair, s'éloigne au milieu des huées et des malédictions.

Adèle est déposée sur un banc, tout près de cette porte que, l'instant d'auparavant, on a fermé sur elle avec tant de dureté. Son évanouissement se prolonge; deux ouvriers la soutiennent.

Parmi les spectateurs, c'est à qui lui prodiguera des soins. Une écaillère perce la foule; elle a déchiré sa chemise pour panser la blessure et étancher le sang. La fruitière du coin est accourue avec un bouillon, un commissionnaire est allé chercher du vin et une jeune modiste s'empresse de faire respirer des sels à la malade. L'affluence devient considérable.

— Qu'est-ce que c'est? Qu'y a-t-il?

— Une femme qui se trouve mal.

— Faites donc écarter le monde? entend-on au centre du cercle. Voulez-vous l'étouffer?

Le cercle s'agrandit. Adèle ne donne aucun signe d'existence; elle est immobile; on lui ouvre la paupière.

— L'œil est bon.

— Ce ne sera qu'une défaillance

— Le pouls bat-il?

— Non.

— C'est qu'elle est morte. Posez-lui la main sur le cœur.

— On ne sent rien.

— Il y a peut-être quelque chose qui la gêne, coupez-lui ses cordons.

— On vous a attendu pour ça, n'est-ce pas?

— Elle n'est pas froide.

— S'il y avait un médecin, on saurait ce qu'il faut lui faire.

— On est allé en quérir un.

— Oui, M. Durpétrin; il n'a pas voulu venir, il n'y a pourtant pas d'étage à monter.

— Oh! si c'était pour quelque richard, il se dérangerait bien.

— Si on essayait encore de lui faire prendre un bouillon.

— Eh! la mère, tâchez qu'elle en avale quelques gouttes.

— Jetez-lui de l'eau à la figure.

— Il n'y a rien de dangereux comme ça; donnez-lui du vin plus tôt, ça la ranimera.

On approche une cuillère des lèvres d'Adèle; il passe.

— Ah! tant mieux, elle est sauvée, répètent les assistants avec une satisfaction marquée.

Adèle laisse tomber une de ses mains, qui étaient rapprochées sur ses genoux, puis exhalant ce long soupir d'une personne que la mort oppressait, elle ouvre de grands yeux, qui s'étonnent de la lumière; hagards et fixes tour à tour, ils ne distinguent rien : enfin de grosses larmes se précipitent sur ses joues décolorées.

— Qu'avez-vous, ma chère enfant?

Elle ne répond pas; mais, se jetant sur une tasse qu'on lui présente, elle la porte avec avidité à sa bouche; elle voudrait la vider d'un trait. Le bruit réitéré du vase heurté contre ses dents reproduit le tremblement de sa main débile. La tasse lui échappe.

— Voyez-vous, c'est le besoin!

— Pauvre femme! elle expirait d'inanition.

— Dire que sur cette terre il y a des gens si malheureux, tandis que d'autres regorgent de tout!

Peu a peu Adèle se remet. Elle essaie, par intervalles, de rompre un morceau de pain que lui a glissé un porteur d'eau, mais son palais s'est desséché. Après de vains efforts, sa tête vacillante retombe sur sa poitrine, elle s'affaisse, son abattement est extrême.

— Allons, mes enfants, mettez à la masse!

— Ainsi parle une vieille femme. Oubliant le fardeau de la hotte sous laquelle elle ploie, elle promène dans le cercle une toque de loutre. Pour donner l'exemple, elle y a jeté une pièce de deux francs.

Selon les apparences de chacun, elle varie la formule par laquelle elle fait un appel à la bienfaisance.

— Monsieur, si peu que vous voudrez.

— Voyons, mon garçon, fouille-toi.

— Quelque chose, s'il vous plaît, mon sergent, ça vous portera bonheur.

— Allons, l'ancien, saignez-vous, vous n'en serez, au bout du compte, ni plus riche, ni plus pauvre.

— Eh bien! mon gros père, vous n'avez pas par là quelque louis rouillé qui vous embarrasse?

— N'oubliez pas la quêteuse.

— Je crois que madame n'a pas donné (faisant la révérence). Ah! merci, madame, c'est une charité bien placée.

Le tour est achevé, pas un de ces braves gens qui n'ait saisi avec joie l'occasion de faire une bonne œuvre : plusieurs se sont imposé des privations.

— Mon Dieu! dit une polisseuse en lâchant le demi-franc qu'elle destinait au luxe de son souper, ça me fait trop de mal; j'aime mieux me passer de pitance aujourd'hui.

Le peuple pense haut quand il suit l'impulsion de son cœur, il dit volontiers ce que lui coûte un sacrifice; mais ce n'est pas pour le faire valoir; et il ne le

regrette jamais ! qu'il y a de vertu et d'abnégation dans ces paroles,

— Un quart de journée de plus, et il n'y paraîtra pas.

— J'en serai quitte pour ne pas aller dimanche à la barrière.

— Je voulais les mettre à la loterie; ma mise est faite à présent.

— Si on ne s'aidait pas les uns les autres.

— Bah ! bah ! pour une chopine de moins que je boirai... eh ! la hotte, par ici !

— A quoi qu'on est exposé !

— Je recruterai par là quelque bon paysan, et puis si je n'étrenne pas à ce soir, tant pis. Ce n'est pas fête tous les jours.

— Adieu, mon fichu ! je l'acheterai plus tard.

— Vous avez raison, ma belle : tout nu court les rues, mort de faim n'y va pas, le ciel vous récompensera.

— Dis donc, Françoise, moi qui croyais dégager mon châle !

— Et moi, mes anneaux ! à la grâce de Dieu ! ce sera quand ça pourra.

— Eh ! les autres, ne poussez pas tant ! si vous ne voulez rien donner, passez votre chemin !

Il ne s'approche pas un curieux que la femme à la hotte ne l'invite à payer son tribut. Elle est intrépide.

— Ah ! voilà des dames en chapeau !

— Elle court vers elles. Mais ces dames sont sorties de la maison devant laquelle on est attroupé, elles détournent la tête en doublant le pas.

— Ah ça, dites donc, vous autres, crie un gros homme à cheveux poudrés et à culotte courte, qui s'avance nonchalamment appuyé sur un balai. Aurez-vous bientôt débarrassé la porte ?

— Qu'est-ce qu'il dit, celui-là ?

— Je dis que vous allez vous retirer.

— Nous retirer ! est-ce que la rue est à lui par hasard ?

— Ah ! je ne m'étonne plus, c'est mam'selle qui fait ses giries.

— Tais-toi, vilain marlou ; elle est plus respectable que toi, mam'selle : d'ailleurs nous sommes sur le pavé du roi.

— En attendant, elle va s'ôter de dessus ce banc.

Il veut percer la foule, on le repousse...

— Ah ! ah ! oh ! oh ! uh ! uh ! Ih ! ih ! A la chiant lit, lit-lit.

— C'est bon, c'est bon, nous verrons; il faut que je vide mes ordures.

— Tes ordures ! ordures toi-même. — Ah ! ah ! ah !

— Vous ne voulez pas : rira bien qui rira le dernier.

Il retrograde de deux pas, et pousse légèrement la porte.

— Manette tire un seau d'eau, et apporte-le moi, que je lave tout ça.

— Ah gredin ! tu veux nous baptiser; tu crois qu'on ne t'a pas entendu : viens ici que je te débarbouille.

— Gueusard, je te tiens.

— Oui, oui, trempez lui la margoulette dans le ruisseau.

— Lâchez-moi ! lâchez-moi !

Tout en parlementant, le portier bat prudemment en retraite ; il semble capituler. Mais, parvenu à hauteur de la porte, par un brusque mouvement d'arrière corps, il se dégage et rentre précipitamment en laissant au pouvoir de l'ennemi une manche de sa chemise.

L'attroupement chante victoire ; mais on voit accourir des individus dont la redingote étriquée, la cravate noire, la longue canne de jonc et l'encolure ignoble, sont de mauvais augure. A la vélocité de leur marche, on dirait qu'ils sont appelés à éteindre un incendie.

— Par ici messieurs, par ici !

Telle est l'indication que fait deviner le geste d'une grande figure de propriétaire, enveloppée dans la douillette ouattée, qui est leur chef de file; la grande figure les amène, et à quarante pas du groupe, après qu'elle leur a fait de la tête un salut gracieux, et du doigt un dernier signe, au détour d'une rue elle s'éclipse ou plutôt, fidèle au décorum, la sournoise s'efface pour contempler ce qui va se passer...

— Voilà les exempts. — Allons, *gare ! gare !* coudoyant, rudoyant, levant le bâton, montrant l'aspect qui paralyse les langues et fait taire les rumeurs, ils vont droit à Adèle, et la prenant brutalement par le coude :

— Voyons; lève-toi et marche devant nous.

— Maltraiter ainsi le pauvre monde ! s'écrie la femme qui a fait la collecte, c'est une indignité, une abomination, que vous a-t-elle fait cette fille ?

— Retirez-vous, on ne vous demande rien.

— Ne voyez-vous pas qu'elle n'a que le souffle ?

— Avez-vous envie de vous faire coffrer ?

— Non.

— Eh bien, filez votre nœud, et plus vite que ça !

— Ah ! par pitié, dit Adèle, messieurs, laissez-moi espirer.

— Tu respireras au violon.

Adèle tâche de se mettre sur ses pieds. En proie à un étourdissement, elle retombe...

— Ah ! pour le coup, c'est se moquer de nous, dit un des exempts en se jetant sur elle, — tu viendras ou tu diras pourquoi ; tu viendras, coquine !

Dans la violence du mouvement l'exempt lui arrache son tablier, l'argent qu'il contient se disperse et roule dans la boue; des enfants en rapportent quelques pièces, mais avant que la plus grande partie soit retrouvée, vient à passer un fiacre; sur l'injonction qui lui est faite, il s'arrête; Adèle, plus morte que vive, y est traînée immédiatement ; c'est un cadavre que des assassins, pour ensevelir leur forfait, se hâtent de confier au tombeau :

— Que voulez-vous voir ? disent-ils aux curieux, une femme qui est prise de boisson.

— C'est affreux, c'est atroce, c'est une infamie ! murmurent les témoins, qui ne sont pas dupes d'une telle imposture.

La portière est fermée, le cocher est sur son siége : — *au dépôt, à la préfecture*, si vous comprenez mieux, et le carrosse roule.....

CHAPITRE LIV

La marmite est renversée. — Un commissaire de bienfaisance, en 1828. — L'audience et la lecture de la *Quotidienne*. — Cassez-vous les bras et les jambes. — Avez-vous un curé? — La justice est là. — Encore la grande figure. — Le second déjeuner.

Adèle a perdu connaissance. Les deux exempts qui l'ont placée entre eux la secouent vivement à plusieurs reprises dans l'espoir de la ranimer. Le cocher, prêtant l'oreille, saisit des paroles qui dénotent leur embarras.

— Joue-t-elle la comédie?

— Voyons, ne fais pas l'enfant !

— Soutiens-toi !

— Il paraît tout de même que ce n'est pas pour la frime.

— Pince-la un peu.

— Ah ! bien oui, j'ai beau pincer, il n'y a plus personne.

— Quoi ! elle aurait tourné de l'œil ! pas possible !

— Parole d'honneur !

— (Riant.) Ah ! ah ! ah ! pour le coup, la farce est unique.

— Comment, elle nous aurait joué un tour pareil !

— Il n'y a parbleu pas de quoi rire, nous voilà dans de beaux draps avec cette fille.

— Bah ! bah ! tu vois de l'embarras où il n'y en a pas ; on la dépose à la Morgue, pas plus gêné que ça (il appelle); cocher !

— Non non, il n'y a qu'à la conduire au poste le plus près.

— C'est juste, nous dirons que nous l'avons recueillie dans la rue, par humanité ; après cela, ils s'en arrangeront comme ils pourront, ça ne nous regardera plus.

— Je sais bien, mais qui paiera la course ?

— Ah ! diable, je n'y avais pas réfléchi.

— D'abord ce n'est pas moi.

— Ni moi !

— Eh ! mon ami, c'est elle. J'ai aperçu une pièce de quarante sous.

— Alors, marchons (levant le store) ! cocher, au corps de garde.

On arrive. Après avoir échangé quelques mots avec l'officier, les exempts prennent congé de lui en le laissant enchanté de leur procédé généreux. Adèle, que l'on a tirée de la voiture, est couchée sur un brancard auprès du poêle.

Un sergent. Capitaine, que ferons-nous de cette femme?

L'officier. Il faut avertir le commissaire, car il n'est guère possible qu'elle en revienne.

Un soldat. Elle est peut-être en léthargie.

Un second soldat. Allons donc ! ne vois-tu pas l'atout qu'elle a à la tête ?

Rodeur de barrières.

Le capitaine. Elle est blessée ! nous aurions dû nous assurer de ces hommes. J'y songe maintenant, ils avaient des airs pendables.

Premier soldat. Quelle entaille ! sergent, regardez donc, voilà le sang qui recommence à couler.

Le sergent. Il est, ma foi, bien rouge.

L'officier. C'est qu'alors elle est vivante, la chaleur aura rétabli la circulation : qui est-ce qui fume ici ? caporal, soufflez lui un peu de tabac dans le nez.

Le caporal. Ca n'aurait qu'à lui faire du mal.

Le capitaine. N'ayez pas peur.

Le caporal (Il s'approche du brancard et lance une bouffée) : Je dis qu'elle est fameuse.

Le capitaine. C'est bien, c'est bien, allez toujours.

Le retour à la vie s'annonce par de légères contractions du visage, et par un mouvement convulsif des membres, Adèle se débat, tousse, et d'un sursaut elle est sur son séant.

Le capitaine, bas au sergent. — Il m'a semblé voir un spectre.

Le sergent. Elle a l'air d'une déterrée.

Un conscrit. Si je n'étais pas ici, je m'en donnerais peur, je croirais que c'est un revenant.

Adèle regarde autour d'elle, et après quelques instants, elle s'écrie d'une voix profondément altérée :

— Où suis-je ?... la garde ! la prison !... oh ! mon Dieu... la prison !

L'officier — Rassurez-vous, brave femme, vous êtes avec de bons enfants.

LE SERGENT — Tant que vous serez avec nous, il n'y a pas de danger que personne vous manque, ne sommes-nous pas de *l'implacable dix-huitième ?* (Il lui présente sa gourde d'eau-de-vie.) Buvez; ça vous fera du bien.

ADÈLE — Monsieur le sergent, je vous remercie; dispensez-moi..

taches, outrées d'abord de la cruauté des mouchards, se surprennent à la fin l'œil humide de larmes.

LE CAPITAINE. — Eh bien! sergent, qu'avez-vous donc! Je vous croyais un dur à cuire.

LE SERGENT. — Moi, l'injustice me révolte; et puis, tenez, capitaine, voulez-vous que je vous dise? on n'est pas le maitre de ça.

Le chiffonnier et le l'écrivain public.

LE SERGENT — Non, non, buvez, ça vous donnera du ton.

Les instance du sergent deviennent de plus en plus pressantes. Adèle n'ose plus refuser. Elle recouvre assez de force pour répondre aux questions du capitaine. Elle ne récrimine pas, elle raconte, et dans sa bouche la vérité est si éloquente, que de vieilles mous-

LE CAPORAL. — Je ne suis pourtant pas monsieur sensible, mais c'est plus fort que moi, je ne puis pas voir pleurer un femme;... ça me fait tant de peine que pour un rien je lui f...ais tout mon prêt... (tirant de sa culotte un vieux gand qui lui sert de bourse.) J'ai vingt-deux sous et demi, je m'en f..., je les lui donne... Qu'est-ce qui en fait autant? avec le pain

d'amonition d'aujourd'hui... Allons, qui allonge les espèces ... on reçoit tout, les petites et les grosses pièces, depuis un liard jusqu'à six francs.

Le sergent. — J'en voulais faire quarante, mais il n'y a pas mèche; trente-cinq, c'est le fond du sac : on m'écorcherait, une centime de plus, on ne l'aurait pas.

Un soldat. — V'là mes vingt-cinq centimes et ma ration, camarades cherchez au boursicaut les ceux qui en ont : il y en a par là qui sont sur le lit de camp... (Il en tire un par les pieds) c'est le Lorrain, je l'aurais parié.

Le lorrain. — Je dors.

Le soldat. — Cinq sous !

Le lorrain. — Veux-tu me laisser ?

Le soldat. — Aboule, tu dormiras après.

Le lorrain. — Puisque je n'en ai pas.

Le capitaine. — (Tirant dix francs de sa bourse.) Laissez-le, je met pour lui et pour les factionnaires.

Adèle. — Capitaine, vous être trop bon.

Le capitaine. — Votre état exige des soins, si vous le désirez, je vais vous faire transporter à l'Hôtel-Dieu.

Le caporal. — Il y a un hôpital plus près, la Pitié, a deux pas.

Le sergent. — On n'y entre pas de suite, pas plus là qu'ailleurs.

Le capitaine. — Cependant, les accidents peuvent arriver de nuit comme de jour, et pour qu'un hôpital remplisse sa destination, on doit y être admis à toute heure.

Le sergent. — Je vous demande pardon, capitaine, mais vous êtes dans l'erreur.

Le capitaine. — S'il en est ainsi, il faudrait la reconduire chez elle. (A Adèle.) Vous avez un chez-vous?

Adèle. — J'en avais un, aujourd'hui je demeure avec des amies qui, dans ce moment, sont peut-être bien en peine de moi.

Le capitaine. — Vous sentez-vous capable de marcher ?

Adèle (debout et chancelante). — Oh ! oui, je ne suis plus si faible.

Le capitaine. — Eh bien ! l'on va vous accompagner. Numéros sept et huit, quittez votre giberne, prenez le fallot, et allez avec madame; menez-la lentement, arrêtez-vous autant de fois qu'il sera nécessaire, et veillez surtout à ce qu'elle ne perde pas son argent. Sergent, comptez ce qu'elle a.

Le sergent. — Regardez, la brave femme; vous vous souviendrez bien : dix francs que le capitaine vous donne, dix, onze, douze quatorze, dix-sept, sept francs onze sous qu'on a trouvés sur vous, en tout, vingt-quatre francs onze sous. Faites attention, je les mets dans le coin de votre tablier... Vingt-quatre francs onze sous... Ils sont noués là dedans que l'on dira à présent que les soldats sont pire que la troupe et qu'il n'y a pas de bon b... parmi les implacables !

Adèle se confond en témoignages de reconnaissance.

— Bien, bien, vous remercierez une autre fois, lui dit le capitaine allez dormir, vous devez avoir besoins de repos.

— Je crois bien, s'écria le numéro sept après une poussée comme celle qu'elle a eue ! pardi ! ma petite mère appuyez-vous sur nous... ne craignez pas... Je suis solide, et le camarade aussi.

— Oui, oui, appuyez-vous !

Il était près de deux heures du matin quand Adèle fut ramenée au logis. On frappe; Frédéric vient ouvrir. En pénétrant dans le réduit qu'Adèle leur indique comme son domicile, les deux soldats sont effrayés. Pas le plus petit meuble; les quatre murs; quelque pailles brisées, et sur cette litière, deux femmes gisantes, sans draps, sans couverture, sans le moindre lambeau qui les abrite. Où allons-nous poser ça? demande l'un des soldats.

— Donnez, donnez, répond Frédéric, en leur arrachant des mains un pain dans lequel il mord aussitôt.

— Mâtin ! il a une soif épaisse, le camarade : allons, mesdames, levez-vous; nous vous apportons des vivres; dis-donc, Parisien, partage-leur donc cette ration : as-tu un couteau ?

Le parisien. Est-ce que nous nous servons de ça, nous autres ?

Après avoir rompu le pain, il s'approche de l'une des femmes, et la prenant par le bras :

— Eh bien ! êtes-vous morte ? Elle se tourne de son côté. — C'est toi ! Ah mon doux Jésus ! Puis apercevant le morceau, elle s'en saisit et le dévore.

Suzanne, qu'Adèle a appelée, se soulève sans lui répondre; et après avoir considéré la lumière avec un sourire à faire frissonner, elle étend les bras : — Ils sont beaux les anges !... Vois-tu, ma sœur, ils ne m'ont pas trompée... C'est Adèle ! elle est avec eux ! J'en veux manger une aile ! Je savais bien qu'ils me prieraient de la noce ! Elle est toute en blanc !... Elle a le chapeau ! Non, monsieur, je ne danse pas, après le festin. Faites moi passer de ces pigeons...

Un soldat. Elle bat la breloque.

Adèle. Prend, donc, chère amie. c'est du pain...

Suzanne. Du pain ! Fi donc ! ce faisan est délicieux !... Le dessert !...

Adèle. Elle à le délire.

Suzanne. Des huîtres... encore des huîtres !

Adèle. Mais, Suzanne, écoute donc... c'est moi... tu ne me reconnais pas?... je suis Adèle.

Suzanne. Il est gentil, ton mari !

Adèle. Cesse d'extravaguer; voici du pain, tiens.

Suzanne. C'est pour moi n'est ce pas ?

Adèle. Oui, c'est pour toi.

Suzanne. (Elle prend le pain, l'examine, le goûte.) Du pâté, c'est de chez Lesage; la croûte en est délicieuse. (Elle mange avec voracité.)

Un des soldats (à son camarade). Que je voudrais être riche !...

Le parisien. Et moi !... Quand ce ne serait que pour faire du bien à des gens comme ça !... Ça me brise le cœur; tiens, viens-t-en. Avez vous par là une lampe ou de la chandelle, que je vous l'allume ?

Frédéric. De la chandelle, quand il n'y a pas de pain dans une maison !

Le parisien. Si nous laissions notre bout?

L'autre soldat. Tu as raison, le caporal ne dira rien.

Le parisien. Eh bien! va pour le bout. Adieu les amis, tâchez d'être plus heureux.

Adèle. Ah! je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour moi.

Le parisien. Adieu, adieu... A revoir.

L'autre soldat. Ah! sauvons-nous! misère et compagnie!

Le parisien. Chut, chut, quand nous serons dehors... »

Pour Adèle et pour ses compagnes c'était une belle journée que celle qui allait commencer avec la prochaine aurore. Le soleil se levait sur vingt-quatre francs cinquante-cinq centimes qui leur appartenaient, que de bénédictions, ils donnèrent aux braves de l'implacable dix-huitième. Adèle était moulue, brisée des catastrophes de la veille, et pourtant elle était si contente d'avoir ramené l'abondance au logis, qu'à peine fut-il jour elle se mit à chanter. Quant à Suzanne, son cerveau n'était plus livré à de trompeuses hallucinations. Le sommeil lui avait rendu la raison et le fantôme d'un banquet splendide n'irritait plus son appétit satisfait par une réalité moins séduisante, mais plus solide.

— Je n'en reviens pas! disait-elle. Comment, ce sont les militaires qui ont donné tout ça... Pour un rien j'irai l'embrasser sur les deux joues, ce brave capitaine.

Adèle. Et le sergent, et le caporal, enfin tous, ils se sont comportés comme des dieux.

Frédéric. Aussi ils peuvent bien compter que partout où je rencontrerai leur régiment, il faudrait que je n'aie pas le sou vaillant pour ne pas leur payer à boire: n'est-ce pas Henriette, qu'ils méritent bien qu'on leur fasse une honnêteté?

Henriette. Oh! oui, mon petit homme, nous leur devons une belle chandelle! sans eux, ça faisait aujourd'hui la finition.

CHAPITRE LV

marmite est renversée. — Un commissaire de bienfaisance en 1828. — L'audience et la lecture de la *Quotidienne*. — Cassez-vous les bras et les jambes. — Avez-vous un curé? — La [illegible]ce est là. — Encore la grande figure. — Le second déjeuner.

Une somme de 24 fr. 50 c. n'est pas un fond inépuisable. La société, qui le savait bien, s'intrigua pour trouver de l'ouvrage, mais il n'y eût pas moyen de s'en procurer. Le deuxième jour au matin, la marmite était encore renversée.

— C'est cette fois disait Frédéric, qu'il nous faudra pendre nos dents au crochet. Qu'en pensez-vous, mam'selle Adèle.

— Je ne sais pas, j'ai un pressentiment. Je veux absolument me satisfaire sur ce point.

— Vous ne réussirez pas. Quand quelqu'un est dans le guignon, il a beau faire, il se noierait dans sa salive.

— C'est égal, j'en aurai l'âme nette.

Adèle sort et se rend chez le commissaire de bienfaisance. A l'aspect du banc fatal sur lequel elle fit naguère une si triste station, elle frémit, hésite, peu s'en faut qu'elle ne rétrograde. Cependant il n'est pas midi, on ne peut refuser de l'introduire. Elle s'arme de résolution et franchit le seuil.

— Où allez-vous? lui crie l'inflexible portier.

— Chez monsieur.

— Il ne fait pas jour. Vous repasserez à onze heures.

Adèle ne manque pas de revenir. Le coup de cloche d'avertissement est donné. Vous pouvez monter. Elle monte, et après avoir subi les délais et les impertinentes curiosités de l'antichambre, elle obtient l'audience qu'elle sollicite.

Le commissaire la reçoit: il est nonchalamment assis dans un fauteuil, et les yeux attachés sur la *Quotidienne*. dont un article le fait sourire.

— Que demandez-vous? dit-il.

Adèle expose d'une façon déchirante sa situation et celle de ses amis. Le commissaire n'a pas suspendu sa lecture, et déjà depuis vingt minutes elle a cessé de parler, quand, jetant le journal sur un guéridon, il dit à part:

— Tout bien considéré, c'est aux Variétés que j'irai (*Haut*). Ah! vous êtes là la femme. Vous dites donc que.....

— Monsieur, je viens implorer...

— Oui, je vois ce que c'est. Etes-vous mère de famille?

— Non, monsieur.

— Vous n'avez pas soixante ans. Avez-vous quelques infirmités?

— Non, monsieur.

— Vous êtes jeune, vous avez de bons bras, que voulez-vous de plus? Que le bureau de charité vous entretienne à rien faire?

— Je suis ouvrière et je ne demanderais pas mieux que de travailler.

— Est-ce à nous à vous donner du travail?

— Ah! monsieur, si c'était un effet de votre bonté; je suis dans la dernière des misères.

— Le bureau n'y suffirait pas, s'il fallait secourir tous ceux qui sont comme vous. Avez-vous des recommandations? connaissez-vous quelqu'un?

— Non, monsieur.

— Faites appuyer votre demande, alors on verra.

— Mais, monsieur, par qui voulez-vous que je la fasse appuyer?

— N'avez-vous pas un curé dans votre paroisse? c'est bien simple, apportez-moi une lettre de lui.

— La démarche exige du temps, et je suis sans pain.

— Tant pis pour vous, je ne peux qu'y faire.

— En attendant, que deviendrai-je? il faudra donc que je me mette voleuse?

— Comme il vous plaira, mais la justice est là; au

surplus, vous n'avez plus rien à me dire; bonjour, bonjour.

Alors il se lève et sonne ses gens. — Eh bien! vous restez-là, vous ne m'avez donc pas entendu?

— Pardon, balbutie Adèle qui, sous les longs plis de l'immense robe de chambre dans laquelle il est enveloppé, a cru reconnaître la grande figure à laquelle avaient obéi les exempts. A ce moment un domestique paraît.

— Qu'ordonne, monsieur?

— Dites à la cuisine qu'on serve mon second déjeûner, et dépêchez-vous, je me meurs de faim. Vous ferez mettre les chevaux à la voiture pour trois heures.

— Monsieur ira-t-il à la Bourse?

— Oui, allez.

Adèle est immobile et muette.

— Quand vous me regarderez jusqu'à demain, lui dit le commissaire, que vous en reviendra-t-il? Voulez-vous m'obliger à vous faire prendre par les épaules? Je vous le répète, voyez votre curé.

Adèle n'avait rien à objecter. Moitié indignée, moitié interdite:

— Je vous remercie, dit-elle en se retirant au commissaire: je suivrai votre avis.

CHAPITRE LVI

Un prêtre doit être humain. — Le presbytère. — Les dévotes. — La curiosité. — L'abbé Tatillon, ou le majordome. — Regrets à la comète. — Mêlez-vous de vos rabats.

Adèle s'achemine vers la demeure du curé. Si on me rebute, pensait-elle, eh bien! moi je ne me rebuterai pas, et si le sort s'acharne à me poursuivre, il ne sera pas dit que les torts sont de mon côté, Je tenterai toutes les voies du salut. Mais comment l'aborder ce curé. Je ne fréquente pas les églises, il ne m'a jamais vue; peut-être va-t-il me réprimander. Au fait, il ne me mangera pas; c'est un prêtre, les prêtres doivent être humain, charitables; la religion leur commande d'accueillir tout le monde. Et puis qu'est-ce que je demande? Une lettre, cela coûte si peu de chose. Non, plutôt mourir que m'adresser à ce méchant commissaire.....

Tout en s'abandonnant à ces réflexions, Adèle arrive au presbytère. Le concierge lui indique au fond de la cour un pavillon. Adèle suit l'indication, et, après avoir inutilement frappé, elle pousse la porte et pénètre dans une salle, où, sur un buffet, sont étalés des gâteaux et des sucreries. Des femmes d'un certain âge s'agitent et circulent dans tous les sens.

— Ça fera mieux comme ceci.

— Ça fera mieux comme cela.

— Le coup d'œil est charmant.

— Que dites-vous de mon buisson de meringues?

Toutes ces femmes sont si affairées, qu'elle s'avance d'abord sans en être aperçue.

—Rangez-vous donc, vous gênez le service.—Allons, vous avez failli me faire briser le nougat. Puis vient la question, que faites-vous ici?

— Madame désire quelque chose? dit interrogativement une chanoinesse qui paraît présider à tous ces apprêts. Demoiselle Marie, voyez un peu ce que madame désire?

Demoiselle Marie s'approche d'Adèle: Que souhaite madame?

— Je souhaiterais avoir l'honneur de parler à monsieur le curé.

— Mais si vous avez quelque chose de pressé à lui dire, vous pouvez me le communiquer, c'est comme si vous parliez à lui-même, je lui en rendrai un fidèle compte; d'abord, est-ce pour affaire du culte ou pour affaire personnelle?

— J'aurais besoin de l'entretenir en particulier.

— En particulier, ma chère! oh! l'on ne parle pas comme cela à M. le curé.

— Faites-lui par écrit la demande d'une audience, et s'il juge à propos de vous recevoir, il vous répondra.

— Il me répondra, demain peut-être il ne sera plus temps.

— Si vous êtes si pressée, il me semble que vous pouvez bien me confier le motif qui vous amène.

— Je ne puis le dire qu'à M. le curé.

— Ah! c'est différent, je ne veux pas le savoir: si je vous fais cette question, c'est uniquement dans votre intérêt....., vous avez des secrets, gardez-les madame, gardez-les; je suis bien bonne de m'en occuper...

— Puisque demoiselle Marie est la gouvernante de céans, dit une dévote, pourquoi lui faire un mystère de votre démarche?

— Chacun a ses raisons, ma bonne dame.

— Dieu nous garde de chercher à pénétrer les vôtres, ma chère enfant, ce n'est pas la curiosité qui nous guide; nous, être curieuses! ô doux Jésus! ce n'est pas notre défaut; cependant j'estime qu'il vaudrait mieux pour vous nous expliquer de suite.

Adèle essaie en vain de faire tête à l'orage de question qui fond sur elle. En ce moment arrive un jeune abbé paraissant échappé de la Régence; il porte un bougeoir à la main et s'essuie le front.

— Chrysostôme, faites attention où vous posez vos pieds!

Il s'adresse ainsi à un gros garçon dont le bras et la hanche sont également meurtris d'une quarantaine de bouteilles miraculeusement entassés dans un panier.

— Prenez garde, ajoute l'abbé; il y a un pas. C'est cela. Ah! voilà notre chambertin sauvé. Ce n'est pas sans peine, n'est-ce pas sommellier? *Te deum laudamus*...

— Monsieur l'abbé, où l'avez-vous pris? demande demoiselle Marie, c'est du caveau du fond?

— Oui, du caveau de la comète.

— A la bonne heure.

— Savez-vous qu'il diminue à force d'en boire; ah

s'il plaisait au Seigneur nous envoyer encore un astre.

Il se redresse comme offusqué par l'aspect d'un visage étranger, et considérant Adèle.

— Je ne connais pas madame ?

— Madame voudrait voir M. le curé.

— Monsieur le curé ; ah ! il a bien d'autres chiens à fouetter... (à Adèle); vous ne pouviez, madame, prendre plus mal votre temps, M. le curé ne sera pas libre de toute la journée... ; nous avons à dîner MM. de la Fabrique et les pères de la Mission, et vous sentez que lorsqu'on est en galas (avec un air aimable, on sait bien quand on commence, mais on ne sait jamais quand ça finira... ; au surplus, que voulez-vous à M. le curé ? êtes-vous une de ses ouailles ?

— Je ne sais pas monsieur.

— Et qui le saura si ce n'est vous ? Diantre, diantre..., oui, oui (il bredouille), ah ! je vois, je vois, ce n'est qu'à lui que vous en avez... ; aussi bien je n'aurais pas le loisir de vous entendre, j'ai de la besogne par-dessus les yeux... ; je ne vous conseillerai pas de repasser à l'issue de l'office, M. le curé sera fatigué, il sera bien aise de se jeter un moment sur son lit, ensuite il faudra se mettre à table... ; non, réflexion faite, écrivez-lui.

— C'est que nous avons dit à madame, observe mademoiselle Marie.

— Où bien, reprend l'abbé, il est encore un moyen...

— Eh ! l'abbé, s'écrie la gouvernante, mêlez-vous de vos rabats... Votre moyen : pensez-vous que je ne l'aurais pas indiqué tout aussi bien que vous, si j'avais voulu ? Mais, vous savez comme monsieur est content, quand on va le trouver à la sacristie.

— A la sacristie, murmure tout bas Adèle, pour qui ce mot est un trait de lumière. Et sur-le-champ, faisant une révérence qu'on ne lui rend pas, elle prend son essor, et court à l'église.

CHAPITRE LVII

Le sacristain. — Les deux curés ou le parallèle. — L'ancien et le nouveau. — Charité bien ordonnée. — La représentation. — Tableau d'une profonde misère — Personne ne meurt de faim. — Une confession générale. — Toujours la grande figure. — Le baptême et l'enterrement. — Le comédien charitable.

Déjà elle est sous les voûtes du sanctuaire. Elle cherche et trouve la sacristie. Le sacristin la prie d'attendre que le curé, qui est au vestiaire est quitté ses ornements sacerdotaux.

— Ah ! lui dit-il, c'est un bien digne homme que M. le curé.

— Vous me mettez du baume dans le sang.

— Et généreux, et compatissant. Bienheureux ceux qui vivent autour de lui ! La paroisse lui doit beaucoup. D'abord il a fait redorer le tabernacle et la grille du chœur... Vingt mille francs qu'on a dépensés pour cela ; ensuite nous sommes plus largement rétribués que sous son prédécesseur. Pour celui-là, Dieu veuille avoir son âme ! Il avait toujours à ses trousses un tas de pauvres, de fainéants, de rien qui vaille ; pour leurs beaux yeux, il nous mettait à la portion congrue. Il nous aurait mis à la paille... Et lui-même, il se refusait tout, on n'est pas bourreau de sa personne à ce point ; le dernier des maçons vivait mieux que lui. S'il avait osé, je crois que, pour leur faire, plaisir il se serait volontiers laissé tout nu et les manches pareilles : charité bien ordonnée commence par soi-même et par ses proches. D'ailleurs le chef de la représentation ; eh bien ! il avait l'air d'un grigou ; une soutane râpée, un vieux chapeau, des surplis pleins de reprises... On lui aurait mis un liard dans la main, on n'en aurait pas donné un de toute sa défroque, et il était chien avec nous, comme si les premiers pauvres n'étaient pas dans l'église : c'est tout dire, c'était un janséniste : il était question de l'élever à l'épiscopat ; je plains le diocèse qui l'aurait eu ; une fluxion de poitrine, qu'il a attrapée en allant, pendant une nuit d'hiver, porter le viatique à un malade l'a envoyé *ad patres*... mais voici monsieur le curé ; si je n'avais pas fait attention, il allait nous échapper.

— Et qu'avez-vous à me dire ? demande le curé à Adèle introduite près de lui.

— Vous voyez devant vous une misérable femme qui ne sait plus où donner de la tête ; mais ce qui me chagrine le plus, c'est que je ne suis pas seule, nous sommes quatre. Oui, monsieur le curé, quatre, trois femmes et un homme..., tous malheureux comme les pierres... Pas une miette de pain à nous mettre sous la dent... Pas la plus petite loque à vendre où à engager... Que ne pouvez-vous pénétrer dans notre taudis ? vous en frémiriez... Enfin, vous êtes à même d'en juger, vous avez l'échantillon sous les yeux ; il gèle à pierre fendre, et par le froid qu'il fait je n'ai que cette simple robe de cotonnade, encore s'en va-t-elle en lambeaux, et vous voyez que je marche sur la chrétienneté.

— Oui, malheureusement, je vois ça, mais que voulez-vous que j'y fasse ? Les apôtres aussi, allaient nu-pieds.

— Au nom de Dieu, monsieur le curé, ne nous abandonnez pas. Si vous refusez de nous donner assistance c'en est fait de nous.

— En voilà encore une ; ils s'imaginent tous que nous roulons sur l'or et sur l'argent, à voir comme ils tirent sur nous à boulets rouges, on croirait que nous battons monnaie, nous sommes obsédés, accablés... Il y a le comité de bienfaisance... que ne vous adressez-vous au comité ?

— Ah ! monsieur, le comité, quand on meurt de faim !...

— Contes, avec tout cela ; personne ne meurt de faim à Paris.

— Juste ciel ! il est donc un état plus affreux que la misère ! la misère à laquelle on ne croit pas.

— Je ne révoque pas en doute ce que vous me racontez de votre situation, mais à l'impossible nul

n'est tenu. D'ailleurs, quels sont vos titres aux libéralités des fidèles? J'en suis le dispensateur, il est vrai, mais je leur dois compte des aumônes que je fais... Par qui m'êtes-vous amenée? approchez-vous des sacrements? quel est votre directeur?...

Adèle baisse les yeux et se tait.

— Je mérite tous vos reproches, dit-elle enfin avec des sanglots. Je suis une grande pécheresse...

— Vous êtes forte, bien constituée, que ne travaillez-vous?

— Que je travaille! On m'évite, on me fuit, on m'expulse de partout. Oh! vous avez raison de le dire! nous sommes maudits; la malédiction nous suit en tous lieux; que ne puis-je recommencer ma vie! la coquetterie ne me tenterait plus. Quand on est jeune, que l'on ne prévoit guère tout ce qui en résulte! Mieux eût valu pour moi me rompre le cou, que d'avoir écouté la sorcière qui me détourna de chez mes parents! Elle m'amorçait avec des chiffons, la magicienne! et moi qui croyais qu'elle voulait mon bien! C'est elle qui est cause de tout; c'est elle qui m'a plongée dans l'abîme; sans elle, jamais je n'aurais connu ceux qui ont abusé de moi. Je n'aurais pas (de sa main elle se couvre les yeux)... Mon père et ma mère, hélas! en sont morts de chagrin! Et moi, leur fille, le confesserai-je, au lieu de me corriger, j'ai mis le comble à mon inconduite! Oh! j'en ai été cruellement punie, je le suis encore; et pourtant j'ai passé seize ans de ma vie à Saint-Lazare! Oui, monsieur, seize ans.

— Eh quoi! une sentence vous a flétrie et vous osez venir ici!...

En ce moment, paraît un marguillier qui vient chercher le curé. Adèle pâlit à l'apparition de cette grande figure, car le marguillier n'est autre que le commissaire de bienfaisance... Le curé se hâte de la congédier.

Comme elle sortait, un artiste dramatique, témoin de son désespoir, lui mit dans la main une pièce de vingt francs.

— Allons, ne perdez pas courage, lui dit-il, essuyez vos larmes; il y a de bons prêtres et de bonnes âmes... vous en trouverez; et puis, la Providence est grande, vous avez aujourd'hui de quoi manger...

— Ah! monsieur, sans vous.

— Ne parlons pas de cela, allez déjeûner, voilà l'essentiel, assez...

Les amis d'Adèle soupiraient après son retour; elle entre en leur jetant une pièce de vingt francs: Tenez les autres.

— Un jaunet!

— Ah! oui, c'est un brave homme qui me l'a donné, un comédien. ..

— Un comédien!

— Je vous conterai ça; en attendant il faut aller à la provision...; oh! mes amis, le commissaire de bienfaisance, les dévôts, les dévotes, quelle engeance! quelle engeance! ce n'est rien que de le dire. Il faut bien nous ménager au moins, et faire vie qui dure, car ce n'est pas à la cure qu'on nous en donnera quand nous n'en aurons plus. Nous allons d'abord prendre un morceau à la gargotte, simplement pour ne pas mourir, une tête de mouton et la soupe au chou; voilà la carte, entendez-vous? après ça nous verrons à nous retourner.

Ce repas si modeste fut bientôt terminé; on se rendit ensuite à la halle, où l'on acheta deux sacs de pommes de terre et quelques autres légumes... quinze francs furent dépensés; mais en restant sur son appétit, on avait des vivres pour près d'un mois.

CHAPITRE LVIII

Le mois trop tôt passé. — Visite aux bienfaiteurs. — Les voitures de deuil. — Les habitués des funérailles. — Les apostrophes. — Les laquais. — La chapelle ardente. — On doit la vérité aux morts. — Le chef des comparses. — La plaine des vertus. — Le tambour bat. — Atroces railleries. — Une bagarre. — L'excommunié. — Dieu! c'est lui. — Est-ce une vision? — Les vanités de l'impie. — Le tamtam. — Les deux battants. — Le clergé. — Les coins du poêle. — La grande figure reparaît. — Haine au monde.

Ce mois s'écoula trop vite, il expira avant la morte-saison. La société, après avoir en vain battu le pavé pour solliciter de l'ouvrage, se vit de nouveau menacée par la famine. On était à la fin de mars.

— Trente et un, jour sans pain, misère en Prusse!

Telles furent les premières paroles que le serrurier proféra à son réveil.

— O débine qui a tué mon père! s'écria Suzanne.

— Ce n'est que trop vrai; nous y voilà jusqu'au cou, soupira sa sœur.

— Oui, reprit Frédéric, nous sommes revenus au point où nous étions; il y a eu hier un mois jour pour jour. Si mam'selle Adèle pouvait encore rencontrer un de ces implacables de la dix-huitième qui sont si bons enfants, ou seulement ce brave comédien.

— Oh! je trouverai plutôt quelque pierre pour me casser le cou.

— Non, vous avez du bonheur, c'est toujours vous qui nous avez sortis d'embarras. Si vous essayez encore, vous ne reviendrez pas les mains vides.

— Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.

— Pourquoi jeter ainsi le manche après la cognée?... Vous avez été bien inspirée; il n'est pas dit que vous ne le serez plus.

— Que voulez-vous que je fasse?

— Cet officier, ces militaires qui nous ont racheté la vie, ce comédien qui a été si généreux, ils ne sont pas morts.

— Oui, mais où les retrouver? pour les militaires, c'est peut-être aisé; pour le comédien, j'ignore son nom; et allez donc chercher une aiguille dans une botte de foin.

— Vous savez de quelle paroisse il est.

— C'est juste, mes amis, vous avez raison il faut que je les déterre, il n'y a pas de milieu, je les déterrerai et ils ne nous laisseront pas périr.

— Ah bien j'aime ça, nom d'un nom!

Adèle ne fut pas longue à se préparer; elle courut

tout d'une haleine à la caserne; les voisins lui apprirent que le régiment était parti de la veille. Cette nouvelle fut pour elle un coup de foudre, car il s'en fallait qu'elle fût certaine de découvrir la demeure du comédien, son dernier bienfaiteur; sombre et pensive, agitée par des pressentiments divers, elle calcule les suites fatales d'un nouveau désappointement. Un bruit dont elle ne s'explique pas d'abord la cause, vient la tirer de sa rêverie : une longue file de voitures de deuil s'avance lentement; en tête, traînées par quatre chevaux couverts de panaches et de housses brillantes, est le char funèbre tout environné de trophées; suivent vingt-quatre carosses drapés. Ce n'est que pour un grand que peuvent avoir été commandées ces pompes de la mort...

— Il y aura des pleureuses, se dit Adèle; je serai du nombre, et l'on me paiera.

Elle devance le char et aperçoit un hôtel immense couvert de tentures lugubres. Non loin de là, une centaine de gens mal vêtus, hommes et femmes, circulent dans la rue. Ceux-ci battent la semelle; ceux-là ramènent avec violence leurs deux bras sur la poitrine; d'autres préfèrent se réchauffer en avalant au cabaret voisin un petit verre de *consolation*.

Ce sont les habitués de toutes les funérailles.

Adèle est pour eux un visage nouveau; elle n'a pas encore ouvert la bouche, et cependant, pas un ne s'est mépris sur ses intentions. Elle leur fait ombrage et, sans s'être concertés à l'avance, tous conspirent pour l'écarter.

— Ne vous pressez pas tant, lui crie un de ces mendiants; nous sommes au complet.

— Ous qu'elle va ste particulière? dit une espèce d'ivrogne, en s'efforçant de lui barrer le passage.

Puis vient le tour d'une ancienne poissarde.

— Eh! dis donc, ma petite, t'accours le bec enfariné? les trois livres, la torche et la guenille, ça te passera devant le nez, c'est pas le tout de se lever matin, faut arriver à l'heure. Eh! mon compère, madame a besoin d'une aune de serge, toi qu'es galant, cède lui donc la tienne?

— Bah! est-ce qu'elle est inscrite à la section pour avoir du drap noir?

— Oui, oui, c'est dit, madame veut le chiffon, le chiffon, c'est rien; mais le petit écu, elle est pas dégoûtée.

Malgré ces apostrophes, Adèle poursuit son chemin, et passant devant la loge du Suisse sans être aperçue, elle se dirige vers une espèce de péristile à claire-voie fermée, sous lequel est une troupe de laquais, les uns s'entretenant à haute voix, les autres jouant aux cartes, tandis qu'à quelque pas de là sous le vestibule, transformé en chapelle ardente, deux prêtres en vigiles auprès du cercueil, récitent les litanies des morts.

— Moi, dit un valet, j'ai toujours empoigné les clefs de la cave.

— Et moi, celles de l'office.

— Ce n'est pas tous les jours qu'on enterre monsieur le duc; il nous a fait assez enrager de son vivant. Quand nous nous réjouirions un peu à sa mort...

Puis, sous prétexte qu'il faut dire aux morts la vérité; on accable feu monsieur le duc d'accusations plus horribles les unes que les autres.

Les croque-morts arrivent et toute la cohue des valets se disperse.

Adèle qui en poussant doucement la porte, est rentrée sans être remarquée de la domesticité, n'a pas osé souffler, de peur de s'attirer quelque rebuffade par une interruption intempestive. Cachée dans une encoignure du poêle les propos et les jeux de la livrée ayant cessé, elle en sort comme une apparition.

— Est-elle tombée des nues, celle-là?

— Gare! gare!

— Que faites-vous ici?

Chacun la regarde comme un événement; plusieurs lui décochent, pour la forme, une interrogation à la passade, et personne ne prend la peine d'attendre qu'elle ait répondu. A voir avec qu'elle précipitation ils lèvent le siége, on dirait d'un pulk de Cosaques surpris dans un bivouac par une avant-garde française : ce sont des ombres qui s'échappent et disparaissent. Adèle va de l'une à l'autre, et de l'accent d'une suppliante :

— Monsieur...

— Je n'ai pas le temps (et l'ombre la rudoie, pour lui prouver qu'elle a un corps).

— Monsieur...

— Je ne suis pas de la maison.

— Monsieur le suisse, à qui les pauvres doivent-ils se recommander.

— Il y affre bien quelqu'un par là. Foyez cette mossiè, avec ine plime dans sa chapeau, à la perron, les mangettes plancs, et la manteau noir.

— Ce monsieur qui a le jabot et l'épée?

— Chiste! la maître dé la cérémonie.

— Oui, le chef des comparses, dit un domestique nègre en frappant sur l'épaule du suisse.

Adèle s'approche de l'ordonnateur du deuil, à qui elle expose en deux mots l'objet de sa requête. « Votre nom? lui dit-il en tirant de sa poche un carnet.

— Adèle Descars.

— Vous n'êtes pas sur ma liste; êtes-vous seulement dans les postulantes? vous êtes-vous présentée à l'administration?

— Non, mais je suis pauvre autant qu'il soit possible de l'être,

— Ce n'est pas cela : êtes-vous inscrite? êtes-vous attachée à l'établissement?

— Non, monsieur.

— Eh bien! que prétendez-vous?... L'administration fournit les pauvres, elle fournit le drap, elle fournit les torches, elle fournit tout, l'administration.

— Je ne le vois que trop, il n'y a rien à faire ici pour moi, profère Adèle.

Et elle va se retirer; mais la multitude obstrue les issues, et, sans pouvoir ni avancer ni reculer, elle es retenue au milieu d'un groupe, dont les divers personnages prononcent ce singulier panégyrique :

— Enfin, Dieu soit loué, on va l'enterrer ce gredin-là!

— On lui fera plus d'honneur qu'à un chien.

— On dit qu'il a donné dix mille francs aux pauvres.

— Ils en auront lourd : ça passe par tant de mains...

— On appelle ça un don; c'est une restitution. Jamais il ne lui en donnera autant qu'il leur en a pris.

— Et cependant il aura un beau discours sur sa tombe, et une belle inscription sur le marbre de son monument.

— Le marbre est comme le papier, il souffre tout.

— Le Père-la-Chaise, c'est la plaine des vertus.

— La plaine des vertus... A la bonne heure, pour ceux dont les pyramides poignardent le ciel. Mais nous, pauvres diables! on nous porte à la fosse commune; une pellée de terre, tout est dit, ni vu, ni connu, nous ne laissons pas de traces.

— Nous laissons des regrets, ça vaut mieux, et puis, nous n'avons fait de mal à personne.

Il se fait un roulememt sourd, dont la vibration lugubre annonce le départ.

— Allons, les pauvres, à votre poste, commande le maître des cérémonies.

C'est la marche qui commence, la foule des assistants s'écoule avec le cortége. Adèle, le cœur serré, s'éloigne en longeant la corporation des mendiants, dont la satisfaction de voir une rivale éconduite, éclate par un rire satanique. Oubliant que le recueillement leur est prescrit, ces privilégiés de toutes les munificences funéraires, trépignent sous leur lambeau tous s'agitent avec d'horribles contorsions en secouant ces torches, qu'ils s'efforceront bientôt d'éteindre, afin d'en tirer un plus grand profit. Leur joie est atroce, c'est celle que causent aux démons les tourments d'un réprouvé. Adèle, qu'ils narguent, re-

Commerce de vins à Paris.

— J'en conviens... Cependant, c'est peut-être une faiblesse, je ne me soucierais pas d'être jeté dans le grand trou.

— Et qu'est-ce que cela fait? une fois que je ne serai plus, on me mettra où l'on voudra.

— Je suis du sentiment de monsieur, je m'en bats l'œil. V'là monsieur le duc qui aura un monument; c'est de la graine de niais, quand il serait en diamant, il n'en est pas moins fichu qu'un autre.

— Écoutez, écoutez, le tambour bat.

— Est-ce qu'il y aura de la troupe?

— Tiens! c'est les vétérans.

— Ce sont eux qui ont fusillé le maréchal.

— La Moskowa, le brave des braves?

— Oui, Ney, ils ne l'ont toujours pas condamné.

— Je crois bien, ils pleuraient tous comme des enfants.

— C'est-il drôle? ils chargent les armes.

— Ne voyez-vous pas que c'est pour rendre les honneurs?

double de vitesse, sans oser regarder en arrière.

— Ellea le bec cloué, hurle l'une de ces furies qui l'avaient saluée à son arrivée.

— C'est bien fait! répond la suivante; elle n'a pas voulu m'en croire.

Adèle est forcée de se retirer, mais au comble de l'adversité, il n'est si faible lueur qui ne brille comme un phare de salut. Elle ose encore embrasser une illusion; elle découvrira ce comédien qui une fois déjà lui tendit une main secourable. Cet espoir la transporte; elle revoit l'église, elle foule le parvis. Là quelqu'un lui enseigne la demeure du bienfaiteur.

Elle arrive au moment où le corps du malheureux comédien, présenté à l'église, est refusé comme excommunié.

D'un œil sec et morne, Adèle contemple de loin le corbillard qu'on emmène. Elle n'a plus de larmes, un désert se fait autour d'elle.

Tout a fui, tout s'est dissipé. Le cercle s'agrandit; les édifices eux-mêmes, mobiles sur leurs bases,

semblent atteindre aux confins d'un horizon immense. Adèle est opressée, le silence du néant pèse sur son âme comme la massue de plomb d'un pénible cauchemar; la terre tourne et l'emporte; est-ce une vision de la mort qu'elle vient d'avoir? L'airain du tamtam retentit dans les airs; c'est le glas, le glas terrible : il n'y a plus de vertige; ce qui fuyait se rapproche; les portes roulent sur leurs gonds les deux battants sont ouverts. Dans la longue perspective d'un deuil insolent, s'étalent les vanités de l'impie; le temple s'est transformé en un sépulcre; partout le voile mortuaire s'étend; les galeries, les ogives, les consécrations, le culte du divin Maître, sa chaire de vérité, ses autels, ses saints, le rideau de l'orgueil les cache. Sur un fond noir parsemé d'armoiries, d'écussons, de chiffres, de devises et de larmes d'argent, sé

CHAPITRE LIX

La tête perdue. — Le désespoir. — L'auvergnate. — Une surprise. — Chacun pour soi. — Il n'y a plus de Dieu. — Résolution extrême. — La porte fermée. — Les précautions. — Le chenet de fonte. — L'unanimité. — Gare la bombe. — La conscience. — C'est de bouche, le cœur n'y touche. — Une affaire. — La vie des saints.

Ce sentiment de haine qu'Adèle voue à tout le genre humain ne peut plus se concentrer : un degré de plus, ce serait de la frénésie. Exaspérée et presque furieuse, elle parcourt les rues, les places, les carrefours;... elle marche sans but; et avant d'avoir eu la pensée d'y revenir, elle se retrouve dans son quartier. Elle

Un bon gardien.

rojettent, vacillantes, comme dans une nuit de ténèbres, les étoiles d'un innombrable luminaire... Le char s'arrête, la croix paraît, et en arrière tout le clergé de la paroisse, les prêtres, les diacres, les sous-diacres, ayant à leur tête le curé et ses vicaires. Le corps est déposé sur un brancard; les enfants de chœur et les chantres commencent les lamentations du *Dies iræ*... Trois amis du défunt s'empressent pour tenir les coins du poêle; un quatrième se présente, on le salue avec déférence, on lui cède le pas; ce personnage, devant qui l'on s'incline avec tant de respect, est encore la grande figure! Adèle l'a reconnu.

C'en est trop, se dit-elle à elle-même! partout je le rencontre, et partout on l'honore. Ce n'est que déception, mensonge, injustice! Je l'abhorre! Je l'exècre!

est à sa porte, elle va monter; mais comme frappée d'une réflexion soudaine, elle rétrograde, entre dans une boutique, en sort aussitôt, et se dirige de nouveau vers son logement. Suzanne, qui était aux aguets pour épier son retour, s'est aperçue qu'elle est dans une situation d'esprit extraordinaire; allant au-devant d'elle, elle l'interroge avec anxiété; Adèle la brusque sans répondre, traverse la chambre sans regarder, et s'avance vers la croisée dont elle saisit l'espagnolette avec un mouvement convulsif; elle gémit, elle soupire, elle frappe du pied, elle s'arrache les cheveux.

Suzanne. — Ah ça! mais dis donc, Adèle, tu nous fais peur.

Frédéric. — Que diable est-ce qui peut lui être arrivé! Elle souffle comme un bœuf.

Une auvergnate (poussant la porte). — Est-che ichi qu'on a demandé du charbon?

Adèle (avec colère). — Oui, posez-le là. Vous êtes payée.

L'auvergnate. — Je ne réclame rien. Je vous ai au-

chi monté du feu, comme vous mé l'avez commandé.

ADÈLE. — C'est bien... vous pouvez vous retirer.

L'AUVERGNATE. — Il y en a deux boicheaux, la bonne mijure, entendez-vous? Quand il vous faudra autre choge...

ADÈLE. — Faut-il vous le répéter? C'est bien.

L'auvergnate se retire en murmurant.

SUZANNE. — Pourquoi ce charbon? As-tu quelque chose à faire cuire?

ADÈLE. — Non.

SUZANNE. — Alors, tu es folle!

ADÈLE. — Écoute, Suzanne... Écoutez, mes enfants. J'ai tout mon bon sens; mais mon parti est pris... Je ne veux pas pâtir davantage... Ce n'est pas exister, que de vivre comme nous faisons... Il me restait quarante sous; je les tenais cachés... J'avais mon idée pour cela... Le moment est venu... Voilà l'usage que j'en ai fait...

SUZANNE. — Du charbon... Au lieu d'acheter du pain.

ADÈLE. — Du pain!... N'est-ce pas que cela aurait été loin?... Non, mes amis, je suis lasse de la vie... Si vous êtes comme moi, je sais bien ce que nous ferons.

FRÉDÉRIC. — Et que ferons-nous?

ADÈLE. — Nous allumerons ici un brasier.

SUZANNE. — Et puis?...

ADÈLE. — Quand il sera bien ardent... nous fermerons les portes, nous boucherons toutes les issues, et nous le porterons au milieu de la chambre.

HENRIETTE (pleurant). — Eh quoi! tu veux que nous nous périssions...

SUZANNE. — Nous nous verrions mourir!

FRÉDÉRIC. — N'allez-vous pas pleurnicher, vous autres?... Mameselle Adèle a raison. Il n'y a que ça, vous me croirez si vous voulez, mamezelle, j'ai eu cent fois la pensée de vous le proposer; mais je vous ai toujours vu si courageuse en tout, que je me suis dit: ça ne doit pas venir d'un homme... Je ne refuse pas la partie.

HENRIETTE. — Toi aussi!...

FRÉDÉRIC. — Quand il n'y a plus d'espoir... Je me suis présenté à l'entrepreneur des boues; j'ai voulu être balayeur, cureur d'égouts; je suis allé aux fosses inodores. Pas de place pour moi! Je me suis offert à Montfaucon et aux équarrisseurs pour travailler à moitié prix. Pas de place! A Clichy, dans une fabrique de céruse où les hommes meurent comme des mouches, pas de place! on m'a demandé des certificats. A la manufacture de glaces où la vapeur de mercure vous empoisonne, pas de place! Il faut des protections. Au port, pour le déchirage des bateaux, au canal, pour rouler la brouette avec les terrassiers, je n'ai pas réussi: ça fait trembler le monde qu'on refuse tous les jours. A l'Hôtel-Dieu, au Val-de-Grâce, où il y avait des infirmiers à remplacer, on ne m'a pas accepté, parce que je n'étais pas recommandé par un médecin. On m'avait raconté que le bourreau de Versailles avait besoin d'un aide...

HENRIETTE (avec un mouvement d'horreur). Et tu t'es mis sur les rangs!...

FRÉDÉRIC. Tranquillise-toi, je n'y ai pas seulement songé... mais c'est pour dire combien c'est difficile aujourd'hui de trouver à faire quelque chose; ils étaient plus de trois cents qui couraient après la place... et bien sûr qu'on n'aura pas pris un libéré... Il y avait bien à choisir... Ainsi, si ça m'avait tenté, j'en aurais été pour ma honte... Quand on en est réduit là!...

HENRIETTE. Ah! je me sens soulagée.

SUZANNE. Et moi de même.

ADÈLE. Je craignais...

FRÉDÉRIC. Moi, valet de bourreau!... Vous me connaissez pourtant, mamezelle Adèle... toute autre profession, je ne dis pas non... Mais que je monte là-dessus, plutôt gratter dans les ruisseaux. Enfin, nous sommes sous une mauvaise étoile; il n'y a que mamezelle Adèle qui ait trouvé le remède.

SUZANNE. Il est beau, son remède!

FRÉDÉRIC. Que veux-tu faire? on t'avait promis des bas à remmailler; tu aurais eu quelques sous. Nous aurions vivoté en attendant. Quand tu es allée pour les chercher, qu'est-ce qu'on t'a répondu? que tu avais été là-bas, et qu'on ne pouvait pas te les confier.

SUZANNE. Quel malheur!

HENRIETTE. Si nous prenions chacune un éventaire devant nous, et que nous allions vendre.

FRÉDÉRIC. Et quoi vendre? pour vous faire saisir;... avez-vous une permission? il faut l'acheter, et de l'argent pour avoir de la marchandise, ne fût-ce que de lamadou; sur quoi voulez-vous qu'on vous en donnes sur les poils de ma barbe.

SUZANNE. J'ai envie de me proposer dans les petites affiches, quand ce ne serait que pour être bonne d'enfant...

FRÉDÉRIC. Les petites affiches! encore des jolis cocos à mon gré, si tu as un petit écu à leur porter ils le prendront; et puis, faite comme tu l'es, quels sont les maîtres qui voudraient de toi? Une supposition qu'ils en voudraient, tôt ou tard ils apprendront qui tu es; s'il se fait un vol dans la maison, qui accusera-t-on? Suzanne, et l'on volera parce qu'on vole impunément où il y a des libérés; ils sont là, ça retombe sur eux: plus je réfléchis, plus je vois que ce qu'il y a de mieux pour vous comme pour moi, c'est d'en finir...

SUZANNE. Il n'en démordra pas,... oh! que j'aurais bien dû la laisser se jeter à l'eau!...

HENRIETTE. Si tu ne l'avais pas détournée de se noyer... Ça ne lui coûte rien à elle, pour un oui pour un non.

ADÈLE. Si fait,... cela me coûte; je mentirais de dire le contraire... Cela me coûte beaucoup... On n'a rien de plus cher que l'existence; il a fallu que j'y tinsse pour faire tout ce que j'ai fait... pour souffrir tout ce que j'ai souffert. Quelle ressource avez-vous, aussi bien que moi? Si vous étiez plus jeunes, vous pourriez, mesdames, vous mettre au cou l'écriteau qui pend des maisons veuves de locataires, et, encore est-ce un sort?... Vous avez l'exemple sous les yeux... J'ai été belle sans me flatter, où cela m'a-t-il menée? Quand on est dans notre passe, il n'y a pas à

balancer... Aimez-vous mieux mourir de faim?... Rappelez-vous la nuit des soldats, et ce que vous avez enduré... Aujourd'hui, il n'y a plus de soldats...

SUZANNE. Plus de soldats?...

ADÈLE. Ils sont partis.

HENRIETTE. Et le comédien.

ADÈLE. Va le chercher dans sa bière.

HENRIETTE. Mort!

FRÉDÉRIC. Le feu va s'éteindre.

ADÈLE. Il brûle encore.(Elle le pose sur le charbon). Je vais allumer... Êtes-vous résolus?

Suzanne et Henriette jettent les hauts cris; Frédéric s'élance vers la porte, la ferme à double tour et met la clef dans sa poche.

FRÉDÉRIC. Criez maintenant!

HENRIETTE (se jetant à son cou, tandis que Suzanne qui s'est emparée de ses mains, les arrose de ses larmes, Frédéric, cher ami, je t'en supplie! Ne suis-je plus ton Henriette?

FRÉDÉRIC. Que veux-tu que je te dise?

HENRIETTE. Comment, tu me verrais expirer là, devant toi! tu aurais ce courage!...

FRÉDÉRIC, avec émotion, et faisant un effort pour se dérober à ses embrassements). Ah! laisse-moi... Je n'en puis plus!...

HENRIETTE, Tu verrais mon cadavre!

FRÉDÉRIC. Ça me fait mal pourtant.

HENRIETTE. Tu détournes la vue;... tu ne me réponds pas;... mais regarde-moi donc, mon ami!

FRÉDÉRIC (avec attendrissement). Eh bien!

ADÈLE (à part). Il va se laisser gagner. Que je regrette de n'avoir pas fait le coup toute seule!

HENRIETTE, (embrassant Frédéric). Tu ne veux plus mourir, n'est-ce pas?

FRÉDÉRIC. Que je ne puisse pas lui résister! oh! femme!... quand on aime!... cependant,... c'est égal; je me mets au-dessus de tout, nous ne mourrons pas.

ADÈLE. Et du pain?

FRÉDÉRIC. Nous en aurons. Vous avez entendu parler de la bande à Vidocq?

ADÈLE. Que trop!...

FRÉDÉRIC. Il ne tient qu'à moi d'en être; j'aurai trois francs par jour; nous les partagerons.

HENRIETTE. Quoi! tu serais... Ah! mon ami, mourons! C'est moi qui te le propose à présent.

SUZANNE. Je ne recule plus.

ADÈLE. Le charbon s'allume.

FRÉDÉRIC. Prenez garde à l'incendie au-dessus; il y a des enfants.

HENRIETTE. Ces chers innocents! Il ne faut pas les griller.

ADÈLE. Ce serait peut-être leur rendre service.

SUZANNE. C'est assez de nous... Quatre personnes! ça ne se voit pas souvent; il en sera fait mention dans les papiers.

FRÉDÉRIC. Ils mettront cela dans le journal?

ADÈLE. Ça fera parler de nous dans Paris; c'est toujours une consolation.

HENRIETTE. Et puis ça servira peut-être à des autres;... qui est-ce qui sait?

ADÈLE. Tous les charbons sont ardents.

SUZANNE. On rôtirait un bœuf. C'est donc aujourd'hui notre dernier jour!

ADÈLE. Ah ça! ce n'est pas tout... Vous ne faites pas attention, on peut nous apercevoir d'en face; si nous appliquions la couverture contre la croisée?

FRÉDÉRIC. C'est inutile. il n'y a que les maçons; ils sont sur le comble, c'est si haut! d'ailleurs je crois que c'est l'heure de leur repas; et d'ici au retour...

HENRIETTE. Ce sera une affaire faite. Il faudrait peut-être boucher la cheminée?

ADÈLE. C'est juste.

HENRIETTE (y appliquant la couverture). Frédéric, je te demande une grâce!

FRÉDÉRIC. Laquelle?

HENRIETTE (soulevant un chenet de fonte). Une femme n'est jamais si forte qu'un homme. Je suis bien décidée, mais..

FRÉDÉRIC. Parle, mon amie.

HENRIETTE. Je me défie de moi! Tu vois ce chenet.. Si je changeais d'idée... (lui serrant affectueusement la main). Tu comprends...

FRÉDÉRIC. J'ai compris... horrible situation!

SUZANNE. — Tout est prêt, que faut-il faire?

ADÈLE. — Rien... se coucher et attendre.

(*Elle se jette sur le plancher. Suzanne, Henriette et Frédéric suivent son exemple, les deux époux se tiennent embrassés.*)

SUZANNE. — La mort!.. Si je me couvrais la figure, il me semble que j'en aurais moins de frayeur je ne le verrais pas venir... (*Elle s'enveloppe avec son mouchoir.*)

HENRIETTE. — Frédéric, mets-moi mon tablier sur les yeux; le jour m'épouvante...

ADÈLE. Je veux encore le voir.

HENRIETTE. — Je ne puis prendre ma respiration.

SUZANNE. — Mon estomac se gonfle! Je suffoque!

ADÈLE. — Et moi, le mal de tête commence à me gagner.

HENRIETTE. — J'ai la cervelle qui bouillonne

SUZANNE. — Sens-tu, comme moi, une sueur, un malaise?

ADÈLE. — J'ai comme un bandeau sur le front, et une pesanteur dans les membres...

FRÉDÉRIC. — C'est singulier. je n'éprouve rien; c'est peut-être l'effet de l'habitude.

ADÈLE. — Ma vue se trouble; on dirait qu'une toile s'abaisse sur mes yeux, ils enflent, je suis tout étourdie!

SUZANNE. — Affreuse oppression!

FRÉDÉRIC. — Je suis donc de fer, moi!

ADÈLE. — Mon sang se glace...

FRÉDÉRIC. — Et je leur survivrais!...

HENRIETTE. — Frédéric, mon ami, la tête me fend. O douleur! Ils me déchirent la poitrine! retire ce serpent qui me ronge le cœur!... où me portes-tu? qui me soulève? est-ce toi? je me trouve mieux à présent... Je suis bien... Ah! quelles délices! je suis légère! je suis en paradis! Adieu, Frédéric! mes amis, priez pour moi.....

ADÈLE. — Ma tête, ô poids insupportable! mon

cœur, il rebondit!... il bat!... il est énorme! Quel éblouissement!

Suzanne (contractant ses muscles et se débattant sur le plancher). Ils me briseront le tympan avec leur marteau... un nuage... il passe... mon Dieu!... je ne puis le retenir... mon âme s'en va.... miséricorde.

Frédéric. Henriette! Henriette! (la remuant.) Elle n'est plus... et moi!... Si j'avais un pistolet, une arme!... Il se lève avec précipitation et, ouvrant une armoire, y saisit un couteau. Dieu soit loué! je puis la rejoindre maintenant!... je puis me frapper!... là, auprès d'elle!.. sur son corps!.. mon sang coulera!.. entre ces deux côtes!... c'est ici qu'il bat; le sien bat-il encore?.. (Il se baisse et y pose la main.) Non..; (Il l'embrasse, et appuyant la lame sur son sein.). tâchons de ne pas nous manquer!...

Il va se percer... Quel bruit se fait entendre: *Gare, gare de dessous, gare la bombe!* Le couteau lui échappe, la croisée s'ouvre avec fracas, les vitres brisées volent en éclats dans la chambre, et tandis que du haut de l'échelle sur laquelle est perché un maçon, s'élève dans les airs ce cri rassurant: *tant tués que blessés il n'y a personne de mort*, un énorme plâtras, projeté comme une avalanche par la pente du toit, vient tomber aux pieds de Frédéric.

— Allons, dit-il, le diable s'en mêle (puis fixant son regard sur Henriette). Elle est bien heureuse!

Cependant, par une irruption subite, l'air s'est renouvelé, le brasier ne jette plus ses flammes bleuâtres; le vent du nord qui s'introduit avec violence fait petiller le charbon. Une étincelle est chassée sur la main d'Henriette. Elle fait un mouvement, elle revient à la vie.

Henriette. Ah! l'orage est passé! comme il a tonné! (se ranimant peu à peu) Frédéric, c'est toi?.. Ah! le froid!.. j'ai les pieds comme des glaçons.... réchauffe-moi, je suis transie. Ferme donc la croisée; es-tu fou?... Qu'est-ce que ce feu?

Tandis qu'étonnée de ce qu'elle éprouve, Henriette est encore hors d'état de rattacher le moindre souvenir à ce qu'elle voit, Adèle et Suzanne, qui ont été plus promptes à recouvrer la mémoire, contemplent d'un œil sec et morne le brasier auprès duquel elles se sont traînées.

Adèle. Est-il possible?... vous le voyez, nous voulions mourir.... nous ne le pouvons pas.

Suzanne. Le ciel en est témoin.

Frédéric. Notre heure n'est pas venue.

Adèle. Il faut le croire... Il mourra plutôt un bon chien de berger.

Suzanne. Une mère qui fait faute à ses enfants.

Frédéric. Après nous, nous ne laissions personne point de marmaille.

Henriette. De la graine de malheureux! Il n'y aurait plus manqué que ça.

Frédéric. Nous voilà bien avancés... Que nous a servi tant de précautions?

Adèle. Ne m'en parlez pas, je suis d'une rage.

Frédéric. C'est du charbon perdu.

Adèle. Non, pas perdu. Il ne veut pas nous tuer qu'il nous fasse vivre!

Frédéric. Que voulez-vous dire?

Adèle. Forgeons des clefs.

Suzanne. Plus bas, malheureuse, si l'on nous entendait!

Adèle. Que m'importe! je ne me reconnais plus. Il me semble qu'à présent je ne me ferai pas plus de scrupule de tuer un homme que d'égorger un poulet.

Henriette. Ne dis pas ça, Adèle; c'est offenser Dieu; c'est contre la conscience.

Adèle. Dieu! Dieu! il ne nous aurait pas donné une conscience pour nous faire mourir de faim... Dieu! je le renie... La conscience! qu'est-ce que la conscience? Ayez-en donc de la conscience, de la probité! vous en avez vu l'expérience, elle est belle!

Frédéric. Savez-vous, mameselle Adèle, que ce n'est pas bien de tenir ce langage. Je ne suis pas plus content que vous... Mais s'il s'agit de tuer, je n'en suis plus.

Suzanne. Elle n'est pas non plus si méchante; ce qu'elle en dit, c'est de bouche, le cœur n'y touche.

Henriette. C'est la colère; mais c'est bien loin de sa pensée.

Adèle. C'est vrai, ne tuons personne... Mais écoutez, il faut manger, j'en reviens toujours là, et nous n'avons qu'un moyen. La faim fait sortir le loup hors du bois: si vous m'en croyez, nous irons à la recherche d'une affaire, et dès que nous l'aurons trouvée, nous mettrons les fers au feu; qu'en pensez-vous, mes amis?

Frédéric. Une affaire... un vol?

Suzanne. Pourquoi pas?

Frédéric. Je me plie à tout, on peut me mettre à toutes sauces, mais....

Adèle. N'allez-vous pas saigner au nez?..

Frédéric. Vous le voulez? eh bien! va pour un vol.

Adèle. Mais pas davantage. Un vol, rien qu'un vol. Simplement pour nous procurer le nécessaire.

Henriette. Il faut tâcher de ne plus retomber comme nous sommes... Si nous avions de l'argent, nous pourrions entreprendre un petit commerce..... Moi je serais d'avis de faire des bretelles..... on dit que c'est un article qui va bien, nous nous retirerions là-dessus.

Adèle. Plus tard, plus tard; pour le quart-d'heure courons au plus pressé, mes enfants..... La vie des saints avant tout.

Tous. Oui, la vie des saints, le reste après.

Les amis convinrent entre eux de faire une tournée, et trois heures ne s'étaient pas écoulées depuis cette funeste résolution, que déjà des empreintes avaient été prises, des clefs fabriquées et deux chambres dévalisées; mais cette expédition fut si peu productive que, quatre jours après, la famine était encore à la maison. C'était à recommencer ou à périr. On se détermina à tenter une seconde affaire, puis une troisième; il y en avait déjà une vingtaine d'effectuées en

moins de deux mois, et la société était presque aussi misérable qu'auparavant. Elle s'était abandonnée au torrent, et de crime en crime le torrent l'emportait.

CHAPITRE LX

La sortie matinale. — Bien mal acquis ne profite pas. — Châteaux en Espagne. — L'accès de gaieté. — L'orage se prépare. — Deux clefs. — Les œufs rouges et les fruits. — Le mauvais propriétaire. — Une bonne action porte bonheur. — Les précautions.

Un dimanche matin, Adèle était sortie dès le point du jour. Frédéric, sa femme et sa belle-sœur dormaient encore. Ils s'éveillent.

SUZANNE. Il paraît qu'Adèle a pris sa volée de bonne heure, je ne l'ai pas entendue partir.

FRÉDÉRIC. Ni moi. Pauvre diablesse! si nous ne faisons rien ce n'est pas de sa faute.

HENRIETTE. Oh! non, bien sûr, elle se donne assez de mal.

FRÉDÉRIC. Elle s'en donne trop, car le *suif* n'en vaut pas la chandelle..... Avons-nous du guignon, en avons-nous!

SUZANNE. Ma foi ce n'est pas la peine de se mettre voleurs.

FRÉDÉRIC. On dit que le bien mal acquis ne profite pas; nous ne savons guères s'il profite, nous n'avons pas encore rencontré une bonne chance.

HENRIETTE. Ça viendra, il ne faut qu'un coup.

FRÉDÉRIC. En attendant, nous carottons.

HENRIETTE. Tu n'as pas de patience, aussi!

FRÉDÉRIC. C'est que ce n'est pas gai d'être toujours à tirer la langue; ça m'ennuie, à la fin, de danser devant le buffet.

HENRIETTE. Quand tu t'en bouleverserais les sens; nous vivotons.

FRÉDÉRIC. Oui, et bien petitement.

HENRIETTE. Laisse faire, une fois que nous serons en veine...

SUZANNE, Si jamais cela arrive, je récompenserai le temps perdu... Je m'en taperai de ces bons déjeuners.

HENRIETTE. Je suis comme toi, je me repasserai de bons petits morceaux...

FRÉDÉRIC. Et moi, donc! croyez-vous que je laisserai ma part au chien? Je m'en ferai des bosses!.. mais je n'y compte plus. Entends-tu chanter dans l'escalier?

SUZANNE. C'est la voix d'Adèle. Qu'a-t-elle donc pour être si réjouie?

FRÉDÉRIC. A coup sûr ce n'est pas le beau temps. Le ciel est pris, il y a sur Montmartre un nuage...

HENRIETTE. Une ondée qui se prépare.

FRÉDÉRIC. Un bain qui chauffe.

ADÈLE (*entrant vivement et posant des clefs sur la cheminée*). Mes amis, plus de misères! Je viens de les essayer, elles vont comme des bijoux. Nous en aurons, pas plus tard qu'aujourd'hui.

SUZANNE. Explique-toi.

ADÈLE. Je vais vous dire ce que c'est... Des œufs rouges. J'en ai huit. Je les ai pris chez la fruitière de la rue des Gobelins. Tu sais bien, la petite bossue qui aime tant à jacasser.

HENRIETTE. Que va-t-elle nous chanter? Ce n'est pas la fruitière qui nous intéresse.

ADÈLE. Me laisseras-tu parler.

FRÉDÉRIC. Ne l'interrompez pas.

ADÈLE. Dans la maison de la fruitière reste le propriétaire, un avare fieffé. Il est si riche qu'il ne sait pas le compte de son argent. Sa femme et lui ont plus de cent francs à dépenser par jour, et ils n'ont pas seulement un chien à leur service.... C'est la fruitière qui m'a donné ces renseignements. Vous sentez bien, j'ai causé avec elle, ce n'est pas pour des prunes: c'était pour lui tirer les vers du nez... Et puis, figurez-vous que, tout en taillant la bavette, j'ouvre l'œil: sans faire mine de rien, j'ai vu passer des sacoches; elles en contenaient de ces écus! Avec la moitié, je vous jure que de notre vie ni de nos jours, nous n'aurions plus besoin de voler. Comme ça profiterait dans nos mains! Mais la fortune va toujours à qui ne veut pas s'en faire honneur. Ce gueusard de propriétaire, imaginez-vous que parce que le huit un de ses locataire n'a pas acquitté son terme à point nommé, il lui a fait porter ses meubles sur la place... J'en ai été témoin: c'était une désolation; un père de famille, six enfants, et la femme qui était accouchée de la veille; ils se fondaient en larmes, les malheureux! ils le priaient, ils le suppliaient, ils auraient plutôt attendri les pierres, on les a mis dans la rue: tout le quartier en était indigné. Va, ai-je dit en moi-même, vieux coquin, je ne te perds pas de vue, je te revaudrai ça: à qui mal veut, mal arrive; si je puis te servir un plat de mon métier, je n'y ferai faute, Dès ce moment, j'ai épié l'occasion, elle s'offre aujourd'hui, j'ai pris toutes mes mesures, elle ne nous échappera pas. C'est un grippe-sous, un usurier; il y en assez qui ont été volés par lui; quand ce serait son tour.

SUZANNE. — Un voleur qui en vole un autre, le diable en rit.

ADÈLE.— Le diable en rira, je t'en réponds. Avant ce soir le magot du propriétaire sera empoigné, et, sans nous compter, il y en aura qui s'en sentiront.

FRÉDÉRIC. — Je me doute... le locataire aura sa part.

ADÈLE. — Une femme en couche, la jeter à la porte!... N'y aurait-il que dix francs, je lui en porterai la moitié. Ainsi c'est convenu, nous ferons tenir un secours à la famille; vous en êtes tous d'accord? Une bonne action porte bonheur.

TOUS. — Oui, oui!

SUZANNE. — Faisons à ceux qui le méritent, ce que nous voudrions qu'on nous fît.

FRÉDÉRIC. — Mais il faut qu'ils ignorent de qui ça leur vient, sans cela nous nous compromettrions.

ADÈLE. — Certainement, ils n'en sauront rien. Ac-

tuellement, mes enfants, je vas vous expliquer mon plan : l'usurier vient de partir pour Saint-Maur, où il se rend à pied avec sa femme. Ile ne doivent revenir que demain, ainsi nous avons du temps devant nous. Cependant, comme dans ces sortes d'affaires il vaut mieux tôt que tard, je vais partir, vous me suivrez: Henriette restera dans la rue à faire le guet, et tandis que j'attirerai la fruitière au fond de la boutique, Frédéric et Suzanne fileront dans l'allée : c'est au second sur le derrière, en face de l'escalier ; il y a un guichet à la porte et un pied de biche à la sonnette. La petite clef ouvre le verrou de sûreté, la grosse est pour la serrure, vous ne pouvez pas vous tromper; il ne faut pas oublier de nous munir d'une pince, dans le cas où il y aurait un coffre...

FRÉDÉRIC, — Suzanne la cachera sous ses jupes.

ADÈLE. — Et un anneau pour passer dans la broche, crainte de surprise; ne négligeons pas d'en prendre un, il faut tout prévoir... Vous savez mon histoire avec Rigottier.

FRÉDÉRIC. — C'est une leçon.

ADÈLE. — Et une fière encore!...

CHAPITRE LXI

Le trésor. — Les transes. — Monsieur et madame Lombard. — La serrure capricieuse. — La baleine et l'éléphant. — L'aiguille à tricoter. — Au voleur. — Les epoux culbutés. — Le serrurier. — L'anneau retiré. — Le tablier. — Allez chercher le commissaire.

Il ne fallut qu'un instant à la société pour s'habiller et faire les préparatifs de l'expédition. Dès que tout fut disposé, on se dirigea vers la rue des Gobelins; une demi-heure après, Frédéric, assisté de Suzanne, était en train d'opérer : jamais tant de richesses ne se sont offertes à leurs regards; ce sont des sébiles pleines jusqu'au bord de quadruples, de guinées, de ducats, de napoléons, de louis de toutes les époques, des sacs et des groups dont l'étiquette accuse le contenu, et tout auprès un portefeuille qu'arrondissent des traites et des billets de banque. Au moment où ils vont puiser dans ce trésor, ils entendent du bruit, ils distinguent des pas.

— Ne bougeons pas, dit Frédéric, on monte.

Les voilà tous deux n'osant plus même respirer. On s'arrête à la porte; l'on essaie une clef. Quelles transes!

— Que nous avons bien fait de revenir! Vous voyez l'averse qui se prépare.

— Mais dépêchez-vous donc, madame Lombard, vous êtes d'une lenteur...

— Vous me donnerez peut-être bien le temps d'introduire la clef!

— J'aurais déjà ouvert dix fois.

— Ah! oui, vous êtes expéditif!

— Cela vous est arrivé souvent? Donnez donc, car vous me faites faire plus de mauvais sang à vous voir ainsi tâtonner...

— Je tâtonne, je tâtonne; ne voyez-vous pas que je pousse, et que cela ne veut pas entrer?

— C'est peut-être une quinte.

— Une quinte, dites plutôt que le canon est bouché. C'est votre mauvaise habitude de traîner des croûtes dans ves poches, il s'y sera fourré quelque mie.

— Vous verrez que ce sera de ma faute tout à l'heure; donnez un peu que je souffle dedans.

— Tenez, monsieur Lombard, à votre aise (elle lui passe la clef).

— C'est bien celle-là! (Il souffle dans le canon, frappe sur la rampe, et après avoir alternativement frappé et soufflé.) Elle siffle parfaitement; maintenant cela doit aller tout seul.

MADAME LOMBARD (essayant une seconde fois). Joliment tout seul! elle va bien moins qu'auparavant.

— Vous ne tournez peut-être pas du côté qu'il faut?

— Je ne tourne ni d'un côté ni d'un autre, puisqu'elle ne s'enfonce qu'à moitié. (Appelant.) Madame Bouleau!

LA FRUITIÈRE. Qu'est-ce qu'il y a, madame?

MADAME LOMBARD. Avez-vous quelque chose pour déboucher notre clef?

LA FRUITIÈRE. Je vais vous chercher une allumette.

M. LOMBARD. Une allumette! pour qu'elle se casse dedans, n'est-ce pas?

LA FRUITIÈRE. Eh bien, du balai de bouyeau, c'est-i méyeure?

M. LOMBARD. Apportez-en une branche, la plus ferme que vous pourrez trouver.

La fruitière descend et revient aussitôt avec un brin de bouleau, qu'elle remet à M. Lombard.

M. LOMBARD. C'est un cotteret que vous m'apportez!

LA FRUITIÈRE. Il n'y en a pas de plus mince; en cofrant vous verrez que vous en viendrez à bout.

M. LOMBARD. Ah! vous m'avez fait faire un joli coup; la branche est rompue à présent, comment la retirer?

LA FRUITIÈRE. Pensez-vous qu'un clou?...

MADAME LOMBARD. C'est trop court.

LA FRUITIÈRE. Attendez, je m'en vais voir dans mes fouillis, je me souviens que j'ai par là une baleine.

M. LOMBARD. Une baleine! une baleine! que ne me proposez-vous un éléphant?

LA FRUITIÈRE. Dame, que voulez-vous! la plus belle fille ne peut offrir que ce qu'elle a.

M. LOMBARD. Comment, vous n'avez pas une aiguille à tricoter?

LA FRUITIÈRE. Ah! oui. Je connais la portière du numéro 17, qui connais un invalide qui tricote des bas. P't-être qu'il lui en a laissé un jeu. J'y cours.

Bientôt elle rapporte une aiguille à tricoter et le propriétaire fouille la clef, souffle, frappe, refouille et refrappe.

M. LOMBARD. Plus d'obstacle. Il faudra qu'elle ouvre ou qu'elle dise pourquoi. (Il met la clef dans la ser-

rure). J'y perds mon latin. Elle n'ouvre pas davantage. Elle est ensorcelée, cette clef!

MADAME LOMBARD. Il y a peut-être quelque chose de dérangé dans la serrure.

M. LOMBARD. Vous l'aurez forcée... Si nous avions une planche, je ferais un pont afin d'entrer par la croisée de la cuisine.

LA FRUITIÈRE. Pour vous rompre le cou.

MADAME LOMBARD. Ce n'est encore rien; mais vous casseriez un carreau de quatre francs.

M. LOMBARD. Vite, vite, madame Bouleau, allez chercher le serrurier; ce sera moins cher.

La fruitière descend avec rapidité.

Elle n'est pas encore dans la rue que, par un double tour, le pène est bruyamment arraché de la gâche.

MADAME LOMBARD. Elle rêve, la serrure.

M. LOMBARD. Il y a quelqu'un... Nous sommes volés. Au voleur! au voleur!

Soudain la porte s'ouvre. Deux personnes s'élancent. Écartés, repoussés, culbutés, M. et madame Lombard roulent de marche en marche. Est-ce un escadron de fantômes, un ouragan, une débâcle, une trombe qui les entraîne? La bourrasque a été si rude, le choc si impétueux, qu'ils ne savent à quoi attribuer la brutale impulsion qu'ils viennent de recevoir.

La cause a disparu, mais l'effet subsiste, et les deux époux renversés, déplorent leur catastrophe.

M. LOMBARD. Aïe! aïe! Je n'en puis plus. Je suis meurtri, moulu, brisé, massacré, assommé, aïe! aïe.

MADAME LOMBARD. A l'assassin! à l'assassin! Au secours! je le tiens... aidez-moi, monsieur Lombard, aidez-moi...

M. LOMBARD. Ah! mon Dieu, aïe! Je ne sens plus mes reins.,. Ils me les ont cassés les misérables!... Et le verre de ma montre, qui l'est aussi, et mes lunettes... Où est ma perruque?

MADAME LOMBARD. Si vous ne venez pas, je vais le lâcher; à la garde! à la garde?

La fruitière revient accompagnée du serrurier qu'elle est allée chercher.

— Ah! que vois-je? le bourgeois d'un côté, la bourgeoise de l'autre; que leur sera-t-il arrivé? eh quoi l'appartement est ouvert.

LE SERRURIER. Ils auront voulu jeter la porte en dedans et ils se seront tichus les quatre fers...

MADAME LOMBARD (se relevant). Aïe! aïe! j'ai les jambes tout écorchées.

M. LOMBARD. J'ai le dos en marmelade... Je ne pourrai plus m'asseoir... que sur le ventre.

LE SERRURIER. Il n'est pas tombé sur la tête.

MADAME LOMBARD. Il n'en est pas moins vrai que si vous n'aviez pas perdu la tête, nous les aurions arrêtés; regardez, je lui ai arraché son tablier.

M.. LOMBARD. Ils étaient au moins une douzaine-et puis cela s'est fait si vivement, je n'y ai vu que du feu.....

MADAME LOMBARD. Ma chère madame Bouleau, ils m'ont tous passé sur le corps! quel assaut, grande Dieu!... j'en suis blessée à toutes les places... Souvenez-moi, je vous prie... soutenez-moi!...

M. LOMBARD (au serrurier). Mon ami, prêtez-moi votre appui pour aller à mon secrétaire.

MADAME LOMBARD (entrée la première). Ah! la chambre est dans un bel état! nous sommes volés! dévalisés! ruinés!

M. LOMBARD (*tombant dans un fauteuil*). Les scélérats! ils ne nous auront laissé que nos yeux pour pleurer.

LE SERRURIER. Je m'accommoderais bien de leurs restes.

LA FRUITIÈRE. Et moi aussi...

MADAME LOMBARD. Il faut faire prévenir le commissaire pour qu'il dresse un procès verbal.

M. LOMBARD. Mais comment auront-ils pu entrer?

LE SERRURIER. Ce n'est pas malin, avec des fausses clefs. Il y a tant de gredins! (*Il examine les serrures et retire de l'intérieur un petit anneau de fer dans lequel est passé la broche.*) Je ne suis plus surpris que vous n'ayiez pas pu l'ouvrir; ils y avaient mis bon ordre. Ce doit être quelqu'un de l'état qui a fait cet anneau. Où est le tablier resté dans les mains de madame?

MADAME LOMBARD. Le voici.

LE SERRURIER (vivement ému). Qu'on ne sait guère avec qui l'on vit! Un camarade!... Je le croyais honnête; j'en aurais mis ma main au feu. A qui se fier?

M. LOMBARD. Que dites-vous donc là?

LE SERRURIER. Je parle à moi-même... malheureux!

M. LOMBARD. Le malheureux, c'est moi.

LE SERRURIER. Il y en a encore de plus malheureux que vous (montrant l'agrafe du tablier). Vous voyez ce crochet, c'est mon ouvrage. Il y a environ onze mois, que me trouvant à la Courtille avec des amis, l'un d'eux, qui en était amateur, me demanda si je voulais le lui vendre; je lui dis que je ne le vendrais pas, mais que s'il lui faisait plaisir, je le lui donnerais volontiers; il accepta, nous régala de quatre litres, et depuis ce moment le crochet lui appartient, à moins qu'il n'ait changé de maîtres.

M. LOMBARD. Et vous nommez cet ami?

LE SERRURIER. Frédéric: c'est un confrère.

M. LOMBARD. Son compte est bon. Madame Bouleau, allez de ce pas chez le commissaire, racontez-lui que nous venons d'être assassinés, ma femme et moi, et priez-le, de notre part de se transporter ici sur-le-champ pour recevoir notre plainte et la déclaration de monsieur, allez!

CHAPITRE LXII

Grande joie à la maison. — Un nuage. — L'œuvre de bienfaisance. — Les préparatifs d'un déjeuner. — Le ménage remonté. — Projets honnêtes. — La salière renversée. — Le commissaire. — La perquisition. — La visite d'une dame. — Une reconnaissance. — Rentrée à Saint-Lazare. — La perpétuité.

Malgré le danger le plus imminent, Frédéric et Suzanne avait conservé assez de présence d'esprit pour s'emparer du portefeuille de M. Lombard, et verser à la hâte dans leurs poches deux ou trois des sébiles pleines d'or: de retour au logis, ils ne leur fallut

qu'un moment pour se remettre de la frayeur qu'ils avaient éprouvée. A la vue des brillants résultats d'une capture qui avait failli avoir pour eux des suites si funestes, tous les amis sautèrent de joie.

Alors seulement Frédéric s'aperçoit qu'il n'avait plus son tablier.

Un nuage d'inquiétude passa sur son front; mais il ne fit qu'y passer et la gaieté reprit son cours. On s'occupe de compter les espèces; le total s'élevait au-dessus de toutes les espérances.

FRÉDÉRIC. Au moins, cette fois, il nous en restera; nous n'aurons pas à passer par les griffes des recéleurs.

SUZANNE. Il faut gouverner notre barque de manière à ce que cela nous fasse vivre heureux.

ADÈLE. Et honnêtes. J'en reviens toujours là.

HENRIETTE. Cela va sans dire. Est-ce qu'on peut être heureux sans ça?

ADÈLE. A propos, mes enfants, vous n'ignorez pas que nous avons une dette à acquitter. Elle est sacrée, celle-là. Demain matin, ce sera ma première sortie... J'irai lui porter un billet de mille francs.

FRÉDÉRIC. A qui donc?

ADÈLE. Vous ne vous rappelez pas ce que nous avons promis.

HENRIETTE. Tu ne te souviens pas, Frédéric, cette femme en couche?

FRÉDÉRIC. Le père de famille que notre banquier a mis si inhumainement à la porte; je ne m'y oppose pas...; oui, on leur donnera mille francs à ces pauvres gens, ce n'est pas trop.

Le reste de la journée et la nuit suivante se passèrent à faire des châteaux en Espagne: on ne ferma pas l'œil; dès quatre heures du matin Adèle se leva pour aller accomplir l'œuvre de bienfaisance à laquelle toute la société avait souscrit de si bon cœur; Suzanne, Henriette s'habillèrent, et partirent pour la halle, afin d'y faire des emplettes pour le déjeuner, qui devait être splendide; deux heures après, elles revinrent avec d'abondantes provisions et quelques ustensiles de ménage, parmi lesquels de la vaisselle, des fers à repasser, plusieurs casseroles, un gril, une rôtissoire et une table de noyer.

SUZANNE. Posez ça là, mon brave homme; tenez, voilà pour la commission; êtes vous content?

LE PORTEUR. Quarante sous! si les riches payaient aussi généreusement, on ne trouverait pas le pain si cher.

HENRIETTE (versant du vin). Ceux qui veulent boire, approchez! Commissionnaire, voilà le vôtre, c'est le plus plein, vous en avez l'étrenne, ce sont des verres neufs...

FRÉDÉRIC. Qui est-ce qui trinque?

LE PORTEUR. Puisque vous le permettez...; à votre santé, mesdames!... à la vôtre mon bourgeois! (Il pose son verre et se retire.)

FRÉDÉRIC (se mettant en devoir de vider les paniers). Des petits pois, le pot-au feu, des haricots verts, des pêches, c'est du fruit nouveau, on ne se refuse plus rien?

HENRIETTE. Il faut qu'il mette son nez partout; quand je vous dis, il n'y a plus d'enfants.

FRÉDÉRIC. Et ça, qu'est-ce que c'est...

SUZANNE, Du blanc pour nettoyer les vitres.

FRÉDÉRIC. C'est bien nécessaire, du blanc?

HENRIETTE. Ne croit-il pas que nous allons vivre dans la saleté?

Rupture de ban.

SUZANNE. Non mon sieur, je veux que ec soit ici comme un petit palais.

HENRIETTE. Qu'on se mire dans les carreaux.

FRÉDÉRIC. Du café, du sucre, de l'eau-de-vie; ah! pour le coup, je tiens la meilleure pièce, un gigot! je ne suis plus si fâché...; je ne m'étonne pas à présent, s'il y a une rôtissoire...

HENRIETTE. Oui, mon ami, une rôtissoire; il faut que la broche tourne ici aujourd'hui. Hardi, Suzanne donne-moi vite un coup de main, que tout soit prêt quand Adèle reviendra..., que nous n'ayons plus qu'à nous mettre à table...

Elles eurent bientôt fait les préparatifs de ce premier festin, d'une opulence après laquelle elles avaient si longtemps soupiré; lorsque le gigot fut cuit à point, Suzanne s'occupa de mettre le couvert...

HENRIETTE. Eh bien! Frédéric, qu'en dis-tu? n'arrange-t-elle pas bien ça?

FRÉDÉRIC. On voit qu'elle s'y entend.

SUZANNE. Que l'on vienne dire encore que nous ne sommes pas des cordons bleus!

FRÉDÉRIC. Qui prétendrait cela! les mauvaises langues.

SUZANNE. Ça vous a tout de même un coup d'œil.

FRÉDÉRIC. Un fumet!

SUZANNE. Par exemple il nous manque de l'argenterie; mais Paris ne s'est pas fait d'un jour.

FRÉDÉRIC. On mange bien des perdrix sans oranges. J'ai un appétit d'enfer.

HENRIETTE. Et moi!

HOMMES FEMMES

De la bande à Vidocq.

Suzanne. Et moi! si Adèle arrivait, nous commencerions.

Henriette. Elle ne peut tarder... Est-ce que ce serait elle, par hasard, qui ferait tout ce tapage?

Frédéric. Je ne crois pas; à moins qu'elle ne nous amène la famille...

Suzanne. Elle est assez folle pour cela... Henriette, va donc voir.

Henriette. Ce serait curieux. (Elle traverse la chambre en courant et se heurte contre la table.)

Suzanne. L'étourdie! elle renverse la salière.

Henriette. C'est bon, j'en jetterai par-dessus mon épaule. (Elle va jusqu'au corridor et rentre saisie d'épouvante.) Mes amis, nous sommes perdus.

Aussitôt la chambre est envahie par un essaim de gendarmes et d'agents de police ayant à leur tête un commissaire.

— Au nom de la loi, dit le magistrat, je vous somme de nous donner toutes vos clefs. Gendarmes, pendant que je vais procéder à la perquisition, veillez sur cet homme et sur ces deux femmes. Vous m'en répondez.

Le brigadier. Ils ne s'échapperont pas.

Le commissaire. Il paraît que l'on fait bombance dans cette maison (apercevant une tabatière); si je ne me trompe, voici déjà l'un des objets mentionnés au procès-verbal, vérifions: une boîte en écaille avec son cercle en or; sur le couvercle, le portrait de madame Lombard, enchâssé dans un médaillon; au revers les chiffres entrelacés des deux époux, en cheveux, du temps qu'ils en avaient, avec un cœur enflammé et une pensée dans un nœud d'amour. C'est bien cela, regardez, messieurs; savez-vous qu'elle n'a pas été mal, madame Lombard! vous jugez comme moi, que c'est parfaitement conforme à la description?...

Un des assistants. Il n'y a pas à en douter.

Le commissaire. Ainsi, nous avons trouvé les voleurs. (A Frédéric.) Connaissez-vous le nommé Jacques Richard, dans la rue des Gobelins?

Frédéric. J'ai connu un compagnon qui s'appelle Richard, mais il restait au faubourg Poissonnière.

Le commissaire. C'est le même. N'avez-vous pas eu quelque chose qui vous venait de lui?

Frédéric (à part). Le tablier qu'il m'a vendu. (Haut.) Je vois, monsieur le commissaire, qu'il est inutile de nier. Je suis l'auteur du vol.

Le commissaire. Vous ne l'avoueriez pas, que les preuves seraient suffisantes. (Il se fait donner le tablier et le déploie). Reconnaissez-vous ceci?

Frédéric. Je ne le reconnais que trop.

Le commissaire. N'êtes-vous pas libéré des fers?

Frédéric. Libéré, oui, je l'étais.

Le commissaire. Ces dames aussi; nous avons des renseignements. Gendarmes, attachez-moi ce gaillard-là, et mettez les menottes à ces femmes.

Frédéric. Elles ne sont pas coupables

Le commissaire. Gendarmes, faites votre devoir.

Pendant qu'on exécute les ordres du commissaire et qu'il continue sa perquisition, on frappe doucement à la porte. Un agent de police ouvre et l'on voit entrer une personne dont l'extérieur décent et la mise presque élégante préviennent en sa faveur.

Le commissaire. Que veut madame? Madame n'a pas l'air d'une voleuse; mais vu la circonstance, je ne puis me dispenser de demander ce qu'elle vient faire ici.

La dame. Comment, ce que je viens y faire? je viens apporter de l'ouvrage,

Le commissaire. Ah!

La dame (cherchant dans son panier). Tenez, tenez, il n'y a pas tant de mystère. Ce sont des bandes de mousseline que j'apporte à festonner, il y en a trente-quatre aunes; faut-il vous les déployer?

Le commissaire. C'est inutile, mais puisque vous faites travailler les Golier, vous avez donc un commerce?

La dame. Je tiens les articles de broderie, je suis assortie en tout ce qu'il y a de plus nouveau; monsieur est marié, je pense: si madame votre épouse souhaitait faire quelques emplettes, voilà mon adresse (lui remettant une carte imprimée) : madame Derval, boulevard des Invalides, près de la rue de Babylone. Elle trouvera chez moi tout ce dont elle aura besoin, et à juste prix, je suis très-accommodante.

Le commissaire. Je vois que c'est la vérité; la visite de madame n'a rien de suspect, le motif en est naturel, et il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'elle se retire. Je vous demande pardon, madame; mais dans nos fonctions, il nous est quelquefois prescrit d'être indiscret.

Au moment où la dame, près de se retirer, répond par une révérence aux excuses du commissaire, arrivent deux nouveaux agents, Coco Lacour et Fanfan Lagrenouille, qui, l'ayant aperçue, la considérèrent avec une attention marquée.

Coco Lacour. Je crois avoir l'honneur de connaître madame.

Fanfan Lagrenouille. Et moi, je suis sûr de l'avoir vue quelque part.

La dame (un peu troublée). C'est possible, mais je ne vous remets pas.

Coco Lacour. Vous devez pourtant me connaître.

La dame. Ma foi, monsieur, je ne pense pas avoir cet avantage.

Fanfan Lagrenouille. Plus j'examine madame, plus je vois que je ne me trompe pas. Foi de Lagrenouille, je vous connais. Allons, ne *battez* pas! Vous êtes une ancienne *calège* (femme à voleur), n'est-ce pas?

La dame (dont le trouble devient de plus en plus visible). Je ne vous comprends pas.

Fanfan Lagrenouille. Que si, que si, vous comprenez bien. (A Coco Lacour.) C'est une particulière qui *entrave* (qui parle argot) mieux que toi-z-et moi.

Coco Lacour (avec vivacité). J'y suis; vous êtes l'ancienne femme à Lerouge, vous vous appelez Adèle d'Escars?

La dame (balbutiant). Moi! moi! vous vous trompez, je ne porte pas ce nom-là.

Fanfan Lagrenouille. Tu as raison, Coco, c'est Adèle... C'est elle, comme je dois mourir un jour.

Coco Lacour (passant la main sous le panier de la dame et le soulevant). Je gage qu'il y a de la contrebande là-dedans; cela sonne le fer.

Voyons un peu que je m'en assure.

La dame. Je vous en épargnerai la peine.

(Elle ouvre son panier et y prend un trousseau de clefs avec un paquet de reconnaissances, qu'elle lance au milieu de la chambre.) Oui, je suis Adèle. Eh bien! après?

Le commissaire. Elle fera la quatrième.

Le brigadier. Le quadrille est complet.

Le commissaire. Mademoiselle est sujette à caution, je vous la recommande.

Devant le tribunal, Adèle confesse tous ses crimes; mais, pour atténuer ses torts, elle joignit à ses aveux le récit de ses tribulations.

Les jurés en gémirent. Les déclarations n'en motivent pas moins une condamnation à perpétuité.

C'était la première fois qu'une si terrible sentence était portée contre une femme.

Quand on se présenta pour lui raser la tête et lui passer le sarrau gris, Adèle versa un torrent de larmes.

— Avoir tout fait pour être honnête ou pour mourir, murmurait-elle, et être jetée vivante dans un tombeau... Ces portes de Saint-Lazare que j'ai vues se fermer sur moi, elles ne s'ouvriront plus ..

— Jamais!... jamais!... perpétuité! perpétuité! répétait-elle sans cesse du son de voix le plus déchirant.

A l'heure où j'écris ces lignes, ces plaintes entrecoupées de sanglots, ces plaintes n'ont pas cessé.

Adèle souffre encore!

CHAPITRE LXIII

LES CHEVALIERS GRIMPANTS

Les donneurs de bonjours. — La bibliothèque d'un bonjourier. — Les chaussures légères. — Les fils de familles. — Le rire permanent. — Le goupineur à la desserte. — Les fausses méprises. — Conseils au lecteur.

Les *chevaliers grimpants*, que l'on nomme aussi *voleurs au bonjour*, *donneurs de bonjours*, *bonjouriers*, sont ceux qui, s'étant introduits dans une maison, enlèvent à la passade le premier objet qui leur tombe sous la main. Les premiers bonjouriers furent, assure-t-on, des domestiques sans place. Ils étaient d'abord peu nombreux, mais bientôt ils firent des élèves, et leur industrie prit un tel accroissement que, de 1800 à 1812, il n'est presque pas de jour où ils n'aient volé dans Paris de douze à quinze paniers d'argenterie. Coco Lacour, de qui je tiens ce fait, m'a rapporté que, dans l'origine, tous les bonjouriers faisaient bourse commune; plus tard, comme il se trouva

parmi eux des paresseux qui, sans se donner la moindre peine, voulaient prendre leur part des bénéfices, cette touchante confraternité cessa, et chacun se mit à travailler isolément pour son propre compte.

Les plus fameux bonjouriers, ceux du moins qui me furent signalés lors de mon entrée à la police, étaient *Dalessan Florent, Salomon, Gorot, Coco Lacour, Francfort, Chimoux, Hauteville, Mayer, Isaac, Lévi, Michel, Tètu*, et quelques autres dont les noms ne me reviennent pas à la mémoire.

L'*Almanach du commerce*, l'*Almanach royal*, et celui des *vingt-cinq mille adresses* sont, pour un bonjourier, des livres très-intéressants; chaque matin avant de sortir, il les consulte, et lorsqu'il se propose de visiter une maison, il est rare qu'il ne sache pas les noms de deux des personnes qui l'habitent : afin de se ménager une entrée en parlant au portier, il demande l'une, et c'est l'autre qu'il tâche de voler. Un bonjourier est toujours mis avec élégance, et chaussé avec la plus grande légèreté ; les souliers de daim sont ceux auxquels il donne la préférence, encore a-t-il soin d'en rompre la semelle pour qu'elle ne crie pas; quelquefois cette semelle est en feutre; d'autres fois, notamment en hiver, le soulier de daim ou l'escarpin sont remplacés par le chausson de lisière, avec lequel on peut monter, marcher, descendre sans faire le moindre bruit. Le vol *au bonjour* s'effectue sans effraction, sans fausses clefs, sans escalade : le voleur aperçoit une clef à la porte d'un appartement; il frappe d'abord à petits coups, puis un peu moins doucement, enfin il frappe fort; ne répond-on pas, il tourne le bouton, et le voilà dans l'antichambre; il s'avance dans la salle à manger, pénètre dans les pièces voisines pour s'assurer s'il n'y a personne, revient sur ses pas, et si la clef du buffet n'est pas en évidence, il la cherche dans tous les endroits où il sait qu'on a l'habitude de la cacher : l'a-t-il découverte, il s'en sert aussitôt pour s'emparer de l'argenterie, qu'il emporte ordinairement dans son chapeau, après avoir jeté dessus ou un foulard, ou un mouchoir de batiste, dont la finesse et la blancheur annoncent encore l'homme comme il faut. Pendant qu'il est en expédition, le bonjourier entend-il venir quelqu'un; il va droit à lui en lui souhaitant le bonjour d'un air riant et presque familier, il demande si ce n'est pas à M. un tel qu'il a l'honneur de parler. On lui indique ou l'étage plus haut, ou l'étage plus bas; alors toujours souriant, se confondant en politesses en faisant force excuses, force révérences affectueuses, il se retire. Il peut arriver qu'il n'ait pas eu le temps de consommer le larcin, mais souvent aussi c'est une affaire faite, et quand on s'en aperçoit il est trop tard. Au premier aspect, rien de plus aimable, de plus avenant que la physionomie d'un bonjourier : sans cesse il a le sourire sur les lèvres, il est affable, révérencieux, lors même qu'il n'a pas besoin de l'être; mais tout cela n'est qu'un tic, une grimace. Après quelques années d'exercice, il rit malgré lui : c'est une contraction qui, à la longue, est devenue chronique, et il salue sans s'en douter,

Parfois, malgré ses bonnes façons, il arrive que le bonjourier à affaire à des gens qui s'avisent, non seulement de le soupçonner, mais encore de les fouiller; dans ce cas, s'il est nanti, il tombe aux genoux des personnes qui se fâchent, et afin de les apaiser et de les amener à s'apitoyer sur son sort, il leur débite en pleurant un conte bien pathétique, préparé à l'avance pour les occasions périlleuses : il appartient à des parents honnêtes; c'est la malheureuse passion du jeu qui l'a entraîné au crime; il en est à son coup d'essai; si on le livre à la justice, son père, sa mère, en mourront de douleur. Si les larmes produisent l'effet qu'il s'en est promis, et qu'on lui dise d'aller se faire pendre ailleurs, il est repentant jusqu'à la porte; si l'on est inflexible, il se désole tant qu'il ne voit pas la garde ; mais la garde arrivée, il reprend sa sérénité et les muscles producteurs du sourire reviennent à leur état habituel.

La plupart des voleurs de cette espèce commencent leurs incursions dès le matin, à l'heure où les bonnes vont chercher leur crème, ou taillent une bavette, pendant que les maîtres sont encore au lit. D'autres bonjouriers ne se mettent en campagne qu'aux approches du dîner : ceux-là saisissent le moment où l'argenterie vient d'être posée sur la table. Ils entrent, et en un clin d'œil ils la font disparaître : c'est ce qu'on appelle *goupiner à la desserte* (travailler à desservir).

Un jour un de ces goupineurs à la desserte était en expédition dans une salle à manger; la domestique entre portant deux plats d'argent, dans lesquels sont des poissons, sans se déconcerter, il va au-devant d'elle; — Eh bien ! lui dit-il, allez-vous servir le potage, ces messieurs s'impatientent? — Oui, monsieur, répond la servante, qui le prend pour un des convives, je suis prête, avertissez, je vous prie, la société. En même temps, elle court à la cuisine, et le goupineur, après avoir en toute hâte vidé les deux plats, les fourre entre son gilet et sa chemise. La fille revient avec le potage; le faux convive s'était éclipse. et il n'y avait plus sur la table une seule pièce d'argenterie. On me dénonça ce vol; aux circonstances qui me furent rapportées, ainsi qu'au signalement qu'on me donna, je crus en reconnaître l'auteur : c'était un nommé *Chimaux* dit *Boyer*, il fut découvert et arrêté, marché Sainte-Catherine. Sa chemise portait encore l'empreinte des plats, dont la sauce avait dessiné la forme.

Une autre variété de bonjouriers exploite plus particulièrement les hôtels garnis.

Les individus dont se compose cette variété sont sur pied dès l'aurore; leur adresse pour déjouer la vigilance des portiers est inconcevable; il montent tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, font la revue des carrés, et s'ils trouvent les clefs sur les portes, ce qui est assez ordinaire, ils les font tourner avec le moins de bruit possible. Une fois dans la chambre, si le locataire dort, c'en est fait de sa bourse, de sa montre, de ses bijoux, enfin de tout ce qu'il possède de précieux; s'il s'éveille, le visiteur a une excuse toute prête : — Mille pardons, monsieur, je croyais être au n° 13. N'est-ce pas monsieur qui a

demandé un bottier, un tailleur, un coiffeur, etc., etc. Les juifs et quelques femmes qui ne sont pas toutes israélites, sont principalement en possession d'exercer cette industrie. Plus d'un voyageur détroussé par eux pendant leur sommeil, est resté avec la seule chemise qu'il avait sur le dos.

Lecteurs, qui souhaitez n'avoir rien à craindre des chevaliers grimpants, ne laissez jamais votre clef sur votre porte; ne cachez pas celle de votre buffet, car ils la trouveront infailliblement, gardez-la dans votre poche. Que votre portier ait ou une sonnette ou un sifflet, pour indiquer l'arrivée d'un étranger et l'étage où il va; qu'il ne soit ni tailleur, ni cordonnier, ni bottier, enfin qu'il n'exerce aucun état que celui de portier. Qu'il ne balaye jamais le matin sans tenir sa porte fermée ou sans laisser aux aguets sa fille ou toute autre personne. N'oubliez pas, je crois vous l'avoir déjà dit, que les voleurs sont dans l'usage de chercher sous les paillassons, sous les tapis, sous les vases, dans les buffets, derrière les tableaux, dans les encoignures de poêles, sur les corniches, etc. Recommandez à vos gens de ne jamais souffrir que qui que ce soit reste seul dans une pièce de votre appartement. Si quelqu'un, en votre absence, demande à vous écrire un mot, que votre domestique se garde bien d'aller lui chercher du papier, mais qu'il l'envoye à la loge, où on lui fournira ce dont il a besoin.

Méfiez-vous des vitriers ambulants, des étameurs de cuillères, des raccommodeurs de faïence, des petits savoyards, et de cette armée roulante d'hommes et de femmes qui colporte des couvertures, de la toile, du calicot, de la mousseline, etc. Suivez les modistes, qui montent avec des cartons, les marchandes à la toilette ou autres, qui viennent offrir des marchandises : tous ces coureurs et coureuses sont des voleurs ou des affidés de voleurs qui poussent des reconnaissances. Soyez surtout sur vos gardes lorsqu'il y a, ou qu'il a eu des ouvriers dans la maison que vous habitez. Rarement il ne se commet pas un ou plusieurs vols après le passage des maçons, carreleurs, couvreurs, peintres en bâtiment, etc. N'ayez affaire aux *marchands d'habits, vieux galons, que dans la rue.* Si vous pouvez faire autrement, ne vous logez jamais dans la même maison qu'une blanchisseuse, qu'un médecin, qu'une sage-femme, qu'un commissaire de bienfaisance, qu'un bureau de prêt, qu'une justice de paix, qu'un commissaire de police, qu'un avoué, qu'un huissier. Évitez les maisons où il y a beaucoup de mouvement et une perpétuelle circulation du public.

La belle, sinon la bonne compagnie.

CHAPITRE LXIV

LES BOUCARDIERS

Le boucardier en reconnaissance. — Ayez un bon chien. — Avantages du désordre. — Les jouets d'enfants et la faïence. — La corde tendue. — Les pois fulminants. — Les passe-ports en règle.

On appelle boucardiers, les voleurs de boutiques pendant la nuit. Les boucardiers ne dévalisent jamais un marchand sans avoir, auparavant, reconnu les obstacles qui pourraient s'opposer à leur entreprise. Quand ils ont projeté de s'introduire dans une boutique, matin et soir pendant quelques jours, ils rôdent aux alentours, afin d'assister soit à l'ouverture, soit à la fermeture. Ils remarquent alors comment sont placés les boulons, s'ils sont difficiles à mettre ou à retirer; ils tâchent aussi de savoir si la boutique est gardée par un chien, ou si quelqu'un y couche. Souvent, pour être plus à même de faire ces observations, ils se présentent au marchand sous le prétexte d'acheter; quelquefois même ils achètent, mais des objets de peu de valeur, qu'ils marchandent le plus

longtemps possible... Rien de si chipoteur que le boucardier en reconnaissance : il vient, s'en va, revient; et quand le prix est convenu, il hésite encore dans le choix,

Le boutiquier à qui il est arrivé d'apercevoir le même individu flânant aux approches de son établissement, ou d'avoir la visite d'un de ces acheteurs qui mettent l'enchère sou à sou fera fort bien de se tenir sur ses gardes.. Qu'il se précautionne d'un bon chien; les plus gros sont les meilleurs pour la défense;mais pour le guet je préfère les petits, c'est-à-dire les roquets, qui ont l'oreille plus fine et le sommeil plus léger. L'usage de faire coucher une personne dans la boutique est des plus sages.

Les boucardiers sont ordinairement des voleurs très-connus, déjà signalés aux recherches de la police : aussi ne sortent-ils que rarement de jour, de peur d'être rencontrés par les agents de l'autorité.

Presque toujours, avant de se coucher, un marchand fait à ses commis ou à ses demoiselles de boutique la recommandation de mettre tout en place : les tabourets, les escabelles, enfin tout le menu mobilier. Il ferait beaucoup mieux de leur prescrire exactement le contraire, car plus il y a de désordre, plus les voleurs sont entravés. Une chaise renversée, un tabouret contre lequel on se heurte, le moindre bruit et par conséquent le moindre choc, peuvent les faire découvrir. Rarement les boucardiers s'aventurent chez les marchands de faïence ou de jouets d'enfants ; chez les uns la casse est trop à craindre, chez les autres l'encombrement est dangereux. Que de périls à courir, en traversant dans les ténèbres des légions d'animaux! une main s'appuie, un pied se pose malencontreusement, une pression s'exerce : c'est un carlin qui jappe, ou un agneau qui bêle, il faut fuir : l'éveil est donné.

Les boucardiers de province sont, pour la plupart, de soi-disant marchands, qui voyagent avec leur voiture. Jamais ils n'arrivent que de nuit dans l'endroit où ils se proposent de faire un coup. Peu d'instants après, ils se mettent en besogne, et les marchandises, à mesure qu'ils les volent, sont déposées dans la voiture. L'opération terminée, ils s'acheminent vers un autre endroit, où ils vendent en détail ce qu'ils ont pris en gros. S'ils se sont approprié des objets d'or ou d'argent faciles à reconnaître, ils les convertissent en lingots.

Tout n'est pas rose dans les amours.

Un des premiers soins des boucardiers est de dénaturer les produits de leurs vols. Si ce sont des étoffes de soie ou de laine, des toiles, des indiennes, etc., ils enlèvent le chef de chaque pièce et font ainsi disparaître les marques ou les numéros qui pourraient indiquer qu'ils se fournissent ailleurs qu'en fabrique, bien que parfois aussi ils rendent visite aux fabricants. La chute de quelques planches légères appuyées sur une corde très-mince, tendue en travers de la boutique, à une hauteur de quatre à cinq pieds, est une des meilleures surprises que l'on puisse ménager aux boucardiers, lorsque, pour leur expédition, ils ont négligé de se munir d'une lanterne sourde. Quand on marche à tâtons, les mains sont en

avant, il peut se faire qu'elles rencontrent la corde; mais alors même les voleurs n'y gagnent rien, puisqu'il suffit du moindre choc pour faire tomber les planches: un grand bruit se produit, les voleurs se doutent bien que l'on viendra, et comme ils ne se soucient pas d'être pris en flagrant délit, quelque intrépides qu'ils soient, ils déguerpissent: des pois fulminants jetés sur le plancher peuvent aussi produire une détonation salutaire.

Il ne manque pas de moyens de se préserver des atteintes des boucardiers; mais ces moyens ne pouvant être efficaces que par le secret, il ne serait pas prudent de les divulguer ici. Un proverbe allemand dit: *la bonne serrure fait l'habile voleur*: c'est que la bonne serrure n'est pas un mystère; je crains de m'expliquer..... Cependant je pense que les voleurs seraient promptement réduits à l'inaction la plus complète, si les honnêtes gens s'avisaient de réfléchir aux circonstances qui ont fait échouer les tentatives de vol les mieux combinées.

Depuis quelques années les serruriers-mécaniciens ont imaginé une multitude de secrets, de piéges, de surprises; mais toutes ces inventions si dispendieuses ne sont pas à la portée du public.

Que les personnes qui souhaitent garantir à peu de frais leur sûreté et celle de leur avoir, viennent me consulter, et je me ferai un plaisir de les initier à des procédés moins coûteux. Le vol est comme l'escroquerie; quand on le voudra on l'anéantira; mais ce n'est que confidentiellement que je puis révéler aux intéressés le système qui doit infailliblement conduire à ce résultat, sans le secours de la police, dont la vigilance est si fréquemment déjouée.

En parlant des boucardiers de province, j'ai oublié de dire qu'ainsi que les escarpes, ou assassins de profession, ils sont toujours pourvus de passe-ports parfaitement en règle et très-exactement visés par les autorités des communes où ils passent.

Il est une remarque à faire, c'est qu'en France les honnêtes gens seuls se risquent à voyager sans papiers; les malfaiteurs, au contraire, se gardent bien de contrevenir aux lois et ordonnances en vertu desquelles un brevet de circulation est exigé pour le moindre déplacement.

Si j'étais gendarme, l'individu porteur d'un passe-port chargé de *visa* me serait toujours suspect. Les vagabonds dangereux ont grand soin de faire constater, pour ainsi dire à chaque pas, qu'ils ne sont pas en état de vagabondage.

L'homme irréprochable s'inquiète peu de ces formalités: il s'en affranchit ou parce qu'il est négligent, ou parce qu'il lui répugne de se mettre en contact avec tout ce qui a le nom de police.

CHAPITRE LXV

LES DÉTOURNEURS ET DÉTOURNEUSES

La bonne cachette. — Les mots magiques. — Les boîtes à doubles fonds. — Les poches clandestines. — L'enfant sur le comptoir. — Avis aux bijoutiers. — Le mendiant. — Les chipeurs de distinction.

Le *vol à la détourne* est celui qui se commet en faisant des emplettes dans une boutique. Ce vol est pratiqué par des individus des deux sexes; mais les *détourneuses* sont en général réputées plus habiles que les détourneurs. La raison de cette supériorité est tout entière dans la différence du vêtement: les femmes peuvent facilement cacher des objets d'un volume assez considérable. J'ai suivi des détourneuses qui, ayant entre leurs cuisses une pièce d'étoffe de vingt-cinq ou trente aunes, marchaient sans la laisser tomber, et faisaient ainsi un long trajet sans paraître embarrassées le moins du monde.

Voici comment s'y prennent les voleurs et voleuses à la détourne. Un des personnages de la bande se présente dans un magasin; il demande diverses marchandises qu'il fait déployer, et tandis qu'il paraît occupé de choisir, un ou deux affidés viennent marchander d'autres objets; ils ont toujours soin de se faire montrer ce qui est placé dans les cases supérieures et derrière le marchand; celui-ci se met en devoir de les satisfaire; mais à peine sa vue est-elle distraite, que l'un des voleurs escamote ce qui est à sa convenance et disparaît.

Les détourneuses sont toujours élégamment costumées, à moins qu'elles ne soient vêtues comme des femmes de campagne; dans ce cas, leur mise est riche, elles ont ce qu'on appelle du beau et du bon: la plupart du temps elles se disent marchandes.

Le meilleur moyen pour éviter d'être leur dupe, est de ne leur montrer de nouveaux objets qu'après avoir remis en place ceux qui viennent de passer sous leurs yeux. On peut aussi compter ceux que l'on entrepose sur le comptoir. Dans les magasins achalandés, il serait bon, quand il y a beaucoup de monde à servir, que de temps en temps les commis se prissent à dire entre eux: *deux sur dix*, ou bien encore, *allumez les gonzesses;* il y a mille à parier contre un, qu'entendant ces mots, les *grinches*, qui ont l'ouïe fine, se hâteront de déguerpir.

Les détourneurs et les détourneuses emploient toutes sortes d'expédients pour parvenir à voler le marchand: d'ordinaire ceux qui remplissent le rôle de *préparateurs,* disposent à l'avance et mettent à part sur le comptoir les articles qu'ils désirent s'approprier: dès que tout est prêt, et que le moment est opportun, ils font un signal à leurs affidés qui sont à l'extérieur. Ceux-ci entrent, ils demandent, et sont pressés; le marchand, pour ne pas laisser échapper la vente, se met en quatre, et pendant qu'il ne sait à qui

répondre, la marchandise file. Les voleurs qui *font* la mousseline claire, la dentelle, les *foulards* ou autres articles légers et peu volumineux, ont soin de se munir de cartons, en apparence, soigneusement ficelés, mais dont le fond est mobile, ce qui donne la facilité d'introduire par-dessous les objets auprès desquels ils les posent.

Les détourneuses ont des pelisses ou manteaux dont la doublure forme une poche assez vaste pour contenir plusieurs pièces d'étoffe; quand elles n'ont pas de manteaux, elles ont des châles d'une ampleur très-favorable à leurs projets : les jupons de celles qui sont vêtues en paysannes sont de véritables gibecières à secrets et compartiments.

Quelques détourneuses se font accompagner d'une bonne, qui porte un enfant dont la robe est fort longue. La bonne pose l'enfant sur le comptoir, et enlève avec lui les objets sur lesquels la maîtresse a jeté son dévolu. Des détourneuses d'un ordre moins relevé ont des paniers à double fond. J'ai connu une fameuse voleuse de dentelles, la nommée *Dumaz*, qui, pour dérober, s'y prenait assez singulièrement : on lui montrait des malines ou du point d'Angleterre; en les examinant elle tâchait d'en faire tomber une pièce, et si l'on ne s'en était pas aperçu, avec son pied droit, dont les orteils étaient libres, elle la plaçait adroitement dans son soulier, qui était assez large pour la recevoir : quelquefois, avant que madame Dumaz fût sortie, le marchand réclamait sa pièce; alors elle demandait à être fouillée, on ne songeait pas au soulier recéleur, et comme on ne trouvait rien, force était de lui faire des excuses, et de croire que la pièce avait disparu avant son arrivée. Qui diable eût imaginé qu'il fallait plutôt regarder à ses pieds qu'à ses mains? le dicton recommande précisément le contraire.

Les bijoutiers sont forts sujets à recevoir la visite des détourneurs : un nommé *Velu* dit *Henri*, officier de la compagnie franche de Simon, passait son temps à considérer les bijoux exposés dans leurs montres; y découvrait-il de ces masses d'anneaux, de ces paquets d'alliances qui, de coutume, sont accrochés aux tablettes contre la vitre extérieure, il les observait avec attention, et le lendemain il se présentait pour acheter une bague; suivant l'usage on lui donnait à choisir, et, tout en faisant mine d'essayer, au groupe d'or il substituait un groupe tout pareil, malheureusement c'était du cuivre. Si le fripon n'eût pas achetée, on aurait soupçonné la fraude, mais il ne marchandait pas, et payait bien, le cuivre était placé à l'étalage jusqu'à la venue d'un meilleur chaland.

Le nommé *Florentin* était chez un joaillier à marchander des brillants sur papier; un homme se présente à la porte en demandant l'aumône; Florentin tire une pièce de monnaie de sa bourse et la lui donne; la pièce tombe, le mendiant se baisse, la ramasse et se retire. Cette circonstance est à peine remarquée. Le marché conclu, Florentin compte 400 francs, et se fait délivrer une facture. Tout est terminé; mais au moment de serrer ses paquets, le joaillier reconnait qu'il lui en manque un de la valeur de 5 à 6.000 francs; on cherche; le paquet ne se trouve pas; Florentin dit qu'il ne veut pas sortir sans qu'on l'ait fouillé. Pour ne pas le désobliger, on le fouille, il n'a sur lui que l'acquisition qu'il vient de faire, il est porteur d'excellents papiers, enfin tout prouve que Florentin est un monsieur comme il faut. On le laisse aller, où va-t-il? rejoindre le mendiant, le nommé *Tormel*, dit Franz, son affidé, qui, avec la pièce, a ramassé le paquet de diamants que Florentin avait adroitement fait tomber.

Les marchands, quels qu'ils soient, et notamment les détaillants, ne sauraient trop se tenir sur le qui vive : qu'ils ne perdent pas de vue que, dans Paris, il est des milliers de voleurs et voleuses à la détourne. Je ne parle ici que des voleurs de profession, mais il est aussi des amateurs qui, à l'ombre d'une réputation bien établie, font de petits coups à la sourdine. Il est de fort honnêtes gens, dit-on, qui, sans trop de scrupule, se passent *gratis* la fantaisie d'un livre rare, d'une miniature, d'un camée, d'une mosaïque, d'un manuscrit, d'une estampe, d'une médaille ou d'un bijou qui leur plaît; c'est là ce que l'on nomme *chipeur*. Si le *chipeur* est riche, on ne s'en fâche pas, on dit qu'il est trop au-dessus d'un pareil larcin pour le lui imputer à crime; s'il est pauvre, on le dénonce au procureur du roi, et on l'envoie aux galères, parce qu'il n'a pas volé sans nécessité; il faut convenir que sur l'honnête et le déshonnête, nous avons d'étranges idées.

CHAPITRE LXVI

VOLEURS ET VOLEUSES SOUS COMPTOIR

Des vis-à-vis. — L'horloger et le chapelier. — Dupes et complices. — La *Camarde*. — La dispute.

Le *vol sous comptoir* est d'une invention toute moderne; il importe, dans l'intérêt du commerce, de signaler comment il s'effectue. Des individus, ce sont plus particulièrement des femmes vêtues en domestiques, cherchent, dans une rue un peu large, deux magasins situés presque en face l'un de l'autre; supposons que les deux établissements appartiennent, le premier à un horloger, le second à chapelier : la voleuse entre chez le chapelier, on la charge d'acheter un chapeau, celui que cette cliente choisit n'est jamais prêt, on va le lui garnir, c'est l'affaire d'une heure; en attendant, elle va et vient, rentre dans la boutique du chapelier, se fait voir sur la porte, et quand elle est bien sûre d'avoir été aperçue de l'horloger, elle traverse rapidement la rue, se présente à ce dernier et lui dit : — Monsieur un tel (elle donne le nom du chapelier) vous prie de me confier deux montres d'or du prix de cent vingt à cent trente francs, c'est un cadeau que je désire faire à mon frère, mais monsieur veut choisir. L'horloger reconnait la domestique, il est plein de sécurité, il lui remet les montres, elle les

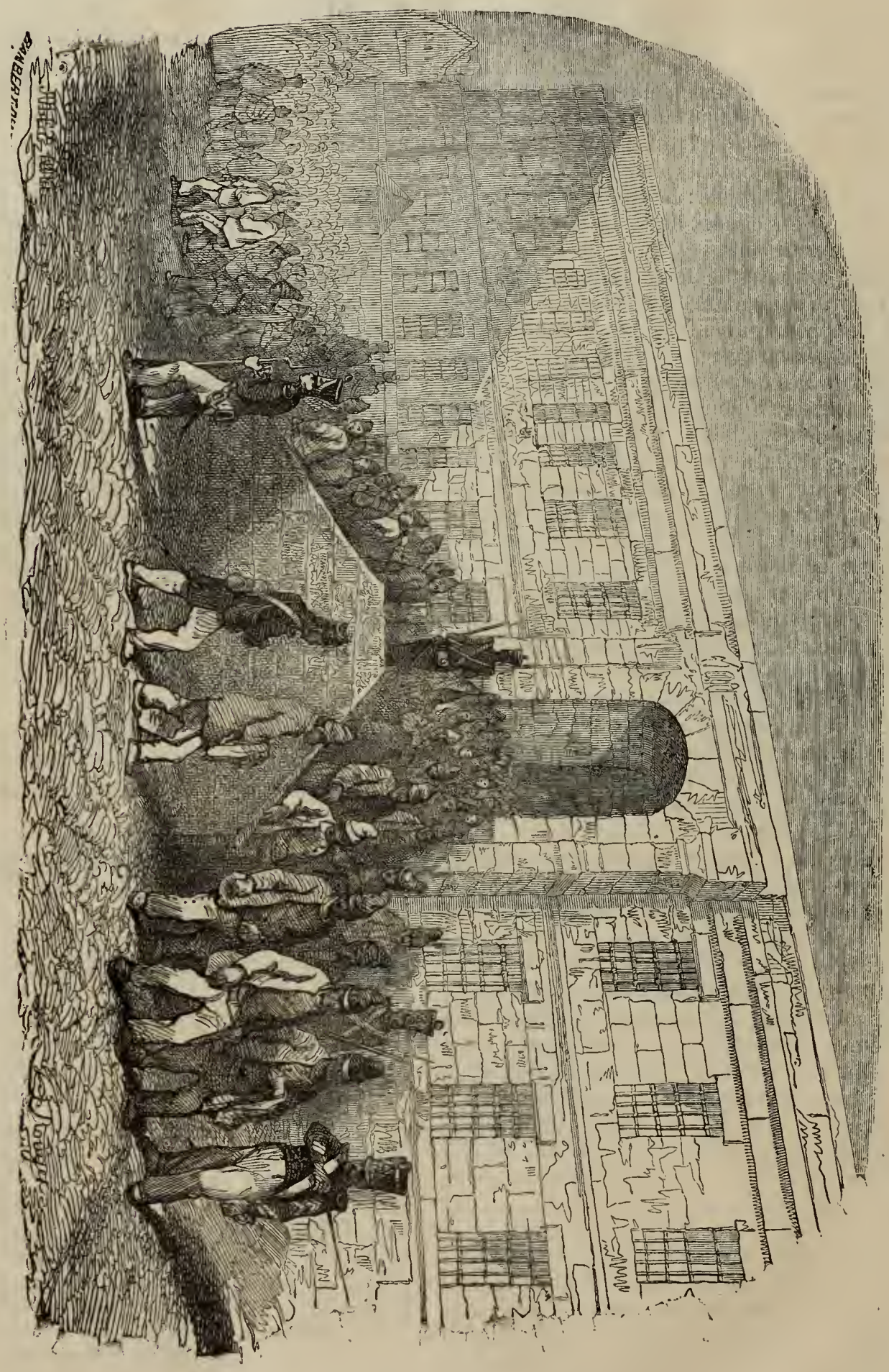

Départ des comples pour la grande fatigue.

Les habitants de Bicêtre en action.

emporte; de son comptoir l'horloger peut voir qu'elle rentre en effet chez le chapelier, il assiste presque à l'examen des objets, il les voit passer des mains du bourgeois dans celles des garçons, il ne peut avoir qu'une seule crainte, c'est qu'on ne s'en accommode pas. Un instant après, la garniture du chapeau est terminée, la domestique le prend, et se rend directement chez l'horloger. — Monsieur, lui dit-elle, on prendra celle de cent trente francs ; je vais à deux pas porter ce chapeau, à mon retour je viendrai m'arranger avec vous, mais il faudrait me diminuer quelque chose. — C'est bon, c'est bon, répond l'horloger.» Une heure, deux heures, trois heures se passent, et tout s'éclaircit.

Souvent les deux marchands sont volés par la même personne. Une de ces soi-disant domestiques, nommée la *Camarde*, se présente chez une lingère et la prie de vouloir bien lui remettre quelques coupons de dentelles, pour la femme de l'orfèvre en face; la lingère n'hésite pas à les lui donner : la Camarde, le carton à la main, va chez l'orfévre et demande deux chaînes d'or pour sa maîtresse, qui est vis-à-vis, puis sortant immédiatement sans laisser le carton, elle revient chez la lingère. — Madame, lui dit-elle, ma bourgeoise désirerait faire voir les dentelles à une de ses amies. — A son aise, qu'elle ne se gêne pas. Aussitôt elle retourne chez l'orfévre. Madame, dit-elle, va examiner vos chaînes, et lorsque je serai revenue de ma commission, je m'arrangerai aussi d'une petite pour moi. La domestique disparaît : des deux côtés on pense qu'elle va en course; enfin la lingère s'impatiente la première; elle se rend chez sa voisine. — Eh bien! comment trouvez-vous les dentelles? je vous assure que vous feriez bien de tout garder. — Croyez-vous que je vous prendrai des dentelles pour les chaînes? — Ne vous en ai-je pas envoyé un carton ce matin, par votre domestique? — C'est-à-dire que c'est votre bonne qui est venue chercher pour vous deux chaînes à condition. — Mais, voisine, vous rêvez, sans doute? — C'est plutôt vous qui voulez prendre votre café. — Il s'agit bien de café, je ne plaisante pas non plus, il s'agit de chaînes d'or, et vous en avez deux à moi. De part et d'autre on commençait à se dire de gros mots, et la dispute allait s'échauffer, lorsque le mari de l'orfévre arriva fort à propos pour apprendre aux dames qu'elles avaient été volées.

Des individus, hommes ou femmes, se présentent dans une boutique très-achalandée; après y avoir acheté quelques objets, ils donnent en payement une pièce de vingt francs, ou toute autre pièce dont la valeur excède de beaucoup le montant de leur emplette; le marchand leur rend la différence; tout à coup en examinant la monnaie qu'ils reçoivent, ils remarquent une ou deux pièces qui ne sont pas semblables aux autres; et si l'occasion d'une pareille remarque ne naît pas d'elle-même, ils la font naître au moyen d'une substitution. Quoi qu'il en soit, en montrant au marchand les pièces qu'il leur a données ou est censé leur avoir données : — En avez-vous beaucoup comme cela? lui disent-ils; si vous en avez et que vous consentiez à nous les céder, nous vous donnerons un bénéfice sur chacune. Les anciennes pièces de vingt-quatre sous, celles de douze, les petits écus, les écus de six livres, soit à la vache, soit au W. sont très-propres à motiver une proposition de ce genre; mais malheur au marchand qui se laisse prendre à l'appât d'une telle spéculation; si, pour procéder à la recherche, il permet l'accès de son tiroir aux personnes qui lui offrent un gain, il peut être assuré qu'elles y puiseront avec tant de dextérité qu'il n'y verra que du feu. C'est là ce qu'on appelle voler à la *care;* les filous qui pratiquent ce vol ont pris le nom de careurs.

Il n'est sorte d'expédients auxquels ces fripons ne recourent pour faire des dupes; aujourd'hui ils emploient une ruse, demain une autre; mais il y a toujours un échange sur le tapis; ainsi, quel que soit le prétexte sous lequel un inconnu, homme, femme ou enfant, se présente pour offrir de changer des pièces, il est prudent de faire la sourde oreille, et dangereux de se laisser tenter. Combien de changeurs, de buralistes de la loterie, de débitants de tabac, de boulangers, etc., ont été dupes de ces adroits escamoteurs, qui s'attaquent plus particulièrement à tous les commerces de détail.

Les careurs se font aisément reconnaître; car dès qu'on ouvre le comptoir afin de choisir la monnaie qui leur convient, ils ne manquent pas d'y plonger la main, comme pour aider au triage, et indiquer les pièces dont ils s'accommoderont . Si, par hasard, le marchand a besoin d'aller dans son arrière-boutique, pour leur rendre sur une pièce d'or, ils le suivent et s'arrangent si bien qu'ils parviennent aussi à mettre la main dans le sac. Presque tous les careurs sont des bohémiens, des Italiens ou des juifs. La femme *Caron*, dont il est parlé dans les volumes précédents, était une careuse des plus habiles. Un jour elle entre chez un liquoriste, le sieur Carlier, établi au marché Saint-Jacques; madame Carlier était seule, la femme Caron demande un flacon d'anisette, paie avec de l'or, et dresse si bien ses batteries, qu'après dix minutes d'entretien, la liquoriste va chercher dans sa chambre un sac contenant sept cent cinquante francs; au bout d'un quart d'heure la femme Caron se retire; à peine est-elle partie, madame Carlier, qui peut attester le fait puisqu'elle vit encore, compte son argent, il lui en manquait la moitié; la careuse l'avait fascinée à ce point, qu'en sa présence elle avait réellement vu double. Ce vol m'ayant été dénoncé, au savoir-faire j'en reconnus l'auteur, qui fut arrêtée, convaincue et condamnée.

Il n'est pas, je crois, de prestidigitateur qui osât se comparer à la fameuse duchesse dont il est parlé plus haut dans ces *Mémoires*; un jour, pendant qu'une boulangère de la rue Martainville, à Rouen, vérifiait avec elle une somme de deux mille francs qu'elle portait dans son tablier, elle lui en enleva à peu près la moitié : la boulangère, sentant que son fardeau s'allégeait, comprit qu'elle était volée; elle allait faire arrêter la duchesse, mais celle-ci ne lui laissa pas le temps de faire un esclandre. — Comptez, madame, lui dit-elle, comptez votre argent. La bou-

sangère compta, et il ne manquait pas un écu. Les voleurs et les voleuses à la care sont aussi fort habiles à effectuer des substitutions. Un bijoutier montre de l'or ou des pierreries, ils achètent une bagatelle, et laissent du chrysocale ou du strass, en échange d'objets précieux

La femme Caron, la duchesse et une autre bohémienne appelée la *Gaspard*, avaient imaginé un singulier moyen de voler les prêtres: vêtues d'habits de deuil (leur costume était à peu près celui de la veuve d'un riche fermier), elles allaient dans une église, et tâchaient de lier conversation avec une loueuse de chaises ou avec une allumeuse de cierges. On sait que ces serviteurs subalternes aiment beaucoup à causer; les prétendues veuves les questionnaient au sujet de la position financière de chacun des ecclésiastiques de la paroisse, et dès qu'un d'eux leur semblait *valoir le coup de fusil* (c'était leur expression), pour avoir accès chez lui, elles le chargeaient de dire des messes ou bien encore, âmes timorées, elles lui soumettaient quelque cas de conscience, et lui témoignaient le désir d'accomplir de bonnes œuvres; elles avaient l'intention de faire des aumônes et priaient le prêtre de leur indiquer des malheureux dont elles pussent soulager la misère; le prêtre ne manquait pas de signaler à leur charité quelques pauvres ménages qui méritaient d'être secourus; aussitôt elles s'empressaient de visiter les nécessiteux qui leur étaient désignés, et de leur porter soit de l'argent, soit des vêtements. — C'est à la recommandation de monsieur un tel, disaient-elles, que vous devez l'intérêt que nous prenons à votre position. Et ces paroissiens indigents couraient remercier monsieur un tel, qui était enchanté de ses pénitentes. Il était leur directeur, il connaissait leur for intérieur, elles n'avaient que des vertus, il leur aurait donné le bon Dieu sans confession; mais une fois établie, cette confiance qu'il avait en leurs reliques lui coûtait cher: un matin ou un soir, l'époque du jour n'y fait rien, l'ecclésiastique se trouvait dévalisé, et les pieuses femmes ne reparaissaient plus. Elles détroussèrent ainsi un prêtre de Saint-Gervais, à qui elles enlevèrent sa montre, une bourse pleine d'or, et divers autres objets de prix; un prêtre de Saint-Médard fut également mis à contribution par ces bohémiennes... Quand elles avaient ainsi réduit le serviteur de Dieu à un dénûment vraiment apostolique, elles mettaient le comble à la scélératesse en volant les malheureux qu'elles avaient assistés; elles allaient chez eux, les questionnaient sur leurs besoins, se faisaient ouvrir les armoires, les commodes, examinaient toutes les pièces de leur garde-robe, afin de voir celles qu'il était urgent de remplacer, et si durant cette opération elles apercevaient une montre, une timbale, des boucles, une chaîne, ou tout autre bijou de quelque valeur, elles s'en emparaient subtilement, et manifestaient bientôt la volonté de se retirer. — C'est bien, mes enfants, leur disait alors la mère Caron, je sais à présent ce qui vous manque, je le sais mieux que vous; et au même instant elle sortait en ayant soin, pour éviter une vérification trop immédiate, de se faire accompagner jusqu'au bas de l'escalier. Les gens que ces misérables rançonnaient avec cette atrocité étaient d'ordinaire ces pauvres honteux qui, au sein même de la plus affreuse détresse, ont conservé quelques débris de leur ancienne aisance.

Arrestation dans un bal.

Pendant que j'étais à la police, plus de soixante plaintes dans lesquelles on signalait des vols de ce genre furent portées contre la mère et la fille Caron: enfin je parvins à arrêter ces deux abominables créatures, qui sont encore dans les prisons. Les bohémiens ne se bornent pas à ces moyens de s'approprier le bien d'autrui; souvent ils assassinent, et il leur répugne d'autant moins de commettre un meurtre, qu'ils ont un mode d'expiation par lequel ils sont affranchis de toute espèce de remords: afin de se purifier, pendant un an ils portent une chemise de grosse bure et s'abstiennent de *travailler* (voler); ce laps de temps écoulé, ils se croient blancs comme neige. En France la plupart des gens de cette caste se disent catholiques et sont en apparence fort dévots; ils ont toujours sur eux des chapelets et de petits crucifix; ils récitent leurs prières matin et soir, suivent les offices régulièrement; en Allemagne, ils exercent rarement d'autre profession que celles de maquignons ou d'herboristes: quelques-uns s'adonnent à la médecine, c'est-à-dire qu'ils se prétendent possesseurs d'arcanes ou secrets pour guérir. Nombre d'entre eux voyagent par bandes; les uns disent la bonne aventure, d'autres étament la vaisselle de cuivre, les fourchettes de fer, ou raccommodent la faïence,

Malheur aux habitants des campagnes parcourues par ces vagabonds ! il y aura infailliblement une mortalité sur leurs bestiaux; car les bohémiens sont fort habiles à les tuer, sans laisser de traces qui puissent faire accuser la malveillance. Ils font périr les vaches en les piquant au cœur avec une aiguille longue et très-mince, de façon que, le sang s'extravasant intérieurement, on peut croire que l'animal est mort de maladie; ils asphyxient la volaille avec du soufre; ils savent qu'ensuite on leur abandonnera les cadavres; et tandis qu'on s'imagine qu'ils ont du goût pour la charogne, ils font grande chère et mangent de la viande délicieuse; quelquefois, quand ils ont besoin de jambons, ils prennent un hareng salé et le font flairer à un cochon qui, alléché par cette odeur, les suivrait à la piste jusqu'au bout du monde. Je ne m'étendrai pas davantage sur les mœurs des bohémiens, me bornant à renvoyer le lecteur curieux de faire plus ample connaissance avec ces nomades, l'intéressante histoire publiée en Allemagne par le savant Grellemann [1]; c'est là que l'on peut se faire une idée exacte de ce peuple, dont les individus ont été mis en scène avec si peu de vérité par le premier romancier de notre époque.

CHAPITRE LXVIII

LES ROULETIERS

Le charretier obéissant. — Le voleur audacieux. — Les diamants et le bal de la rue Frépillon.

Les rouletiers sont ceux qui volent les malles, les vaches ou autres effets sur les voitures, quelles qu'elles soient. La plupart des rouletiers sortent de la classe ouvrière; ils sont presque toujours vêtus ou en commissionnaires ou en rouliers. A une époque où ils étaient assez nombreux, ils avaient leurs principales stations dans les quartiers où les arrivages de voitures sont les plus fréquents : la rue d'Enfer, les faubourgs Saint-Honoré, Saint-Denis, les boulevards, la place Louis XV, les rues des Bourdonnais et des Lavandières, les rues Tire-Chappe et Montorgueil étaient incessamment parcourues par des rouletiers. Lorsque des voleurs de cette espèce avaient jeté leur dévolu sur un camion, ils le suivaient, et à la première halte ils accomplissaient leur larcin : il est peu de voitures qui ne leur aient payé une contribution. Les premiers qui excellèrent dans ce genre, furent les *Fanfan Maison*, les frères *Servier*, les *Jean*, les *Goupi*, les *Herries*, les *Cadet*, les *Nissel*, les *Dubois l'Insolent*, les *Roblot*, les *Lafrance*, les *Ligny*, les *Doré*, tous hommes aussi entreprenants qu'adroits. Chaises de poste, berlines, guimbardes, diligences, pas de voiture qui ne leur dût quelque chose : ils faisaient leurs coups avec une audace incroyable. L'un accostait le roulier et le retenait à la tête de ses chevaux, tandis que les autres débâchaient la voiture et faisaient tomber les ballots.

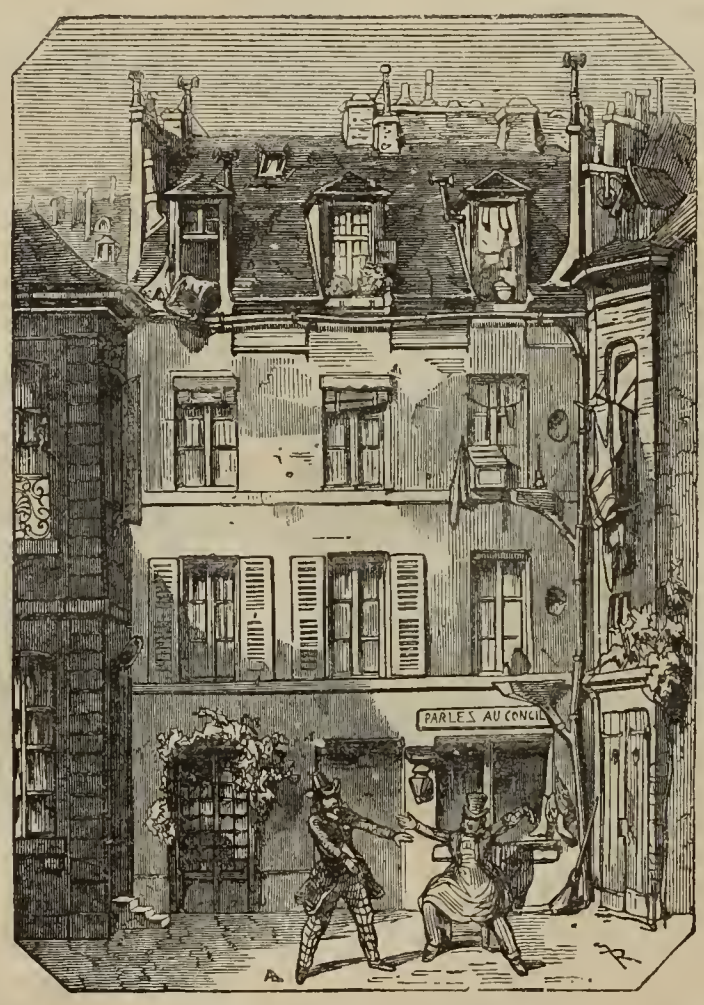

Un portier surpris.

Voici, à ce sujet, un trait que l'on m'a conté: les frères Servier et deux autres rouletiers étaient, à la tombée de la nuit, aux Champs-Élysées; l'aîné, ayant lié conversation avec un charretier, tâchait de l'amuser, tandis que ses camarades étaient en œuvre : tout à coup le charretier, averti par un mouvement de la dossière que sa voiture charge un peu à cul, veut regarder ce qui occasionne ce mouvement : « Je te défends de te retourner, » lui dit Servier, et le charretier obéit.

On m'a assuré que, plusieurs fois, il est arrivé à Goupi de monter en plein jour, dans les haltes, sur une diligence et d'en descendre des malles, comme lui appartenant.

Un jour je suivais un rouletier fameux, c'était le nommé *Gosnet;* en arrivant dans la rue Saint-Denis il saute sur une voiture, s'affuble d'un manteau ainsi que d'un bonnet de coton qu'il trouve sous sa main, et dans cet attirail il descend avec une valise sous le bras; il n'était pas deux heures de l'après-midi; mais pour éloigner les soupçons, Gosnet, en mettant pied à terre, alla droit au conducteur, et, après lui avoir parlé, il s'esquiva au détour d'une rue; je l'y attendais, il fut arrêté et condamné.

Les rouletiers ne sont pas les gens les plus instruits du monde : aussi dans leurs expéditions leur est-il parfois arrivé de s'emparer d'objets précieux dont ils

1. *Histoire des Bohémiens*, ou Tableau des mœurs, usages et coutumes de ce peuple nomade, suivie de recherches historiques sur leur origine, leur langage et leur première apparition en Europe; par H. M, G. Grellmann; trad. de l'allemand sur la 2e édition... in-8°. Paris. Chaumerot, libraire, au Palais-Royal.

Un café borgne.

ignoraient complétement la valeur. L'un d'eux, que le vol d'une malle appartenant à la reine de Naples avait rendu possesseur d'un diadème, en fit présent à une fille avec laquelle il vivait. Il voulait ainsi épargner l'argent d'un peigne à galeries qu'il lui avait promis depuis longtemps. Faute de mieux, la princesse ceignit l'ornement royal, et parut coiffée de la sorte au bal de la rue Frépillon, dans la cour Saint-Martin : c'était sans doute la première fois qu'on y voyait des diamants.

Voulez-vous vous mettre à l'abri des entreprises des rouletiers ? N'attachez vos malles et vos vaches ni avec des courroies ni avec des cordes, mais avec des chaînes de fer que l'on ne puisse forcer sans qu'une sonnette cachée ne donne l'éveil : ce conseil s'adresse aux voyageurs Voici maintenant pour les rouliers : qu'ils aient de bons chiens, les plus méchants sont les meilleurs, et que ces gardiens ne soient plus sous la voiture, mais dessus. Que les camionneurs ne soient seuls que quand ils ne peuvent faire autrement ; qu'ils renoncent surtout à la funeste habitude d'entrer au cabaret; offert et payé par un ami, un canon sur le comptoir n'est souvent qu'une trompeuse amorce : ce sont les voleurs qui régalent.

Les blanchisseurs agiront sagement en faisant garder leurs voitures par une grande personne et non par des enfants qui dorment, ou qu'il est si facile de distraire : on leur montre un hanneton, et le hanneton comme le voleur, tout cela vole en même temps.

Les commissionnaires qui s'en retournent à vide, ne doivent jamais mettre leur argent dans des sacs placés les uns dans les autres, ainsi que cela se pratique de coutume ; il est au contraire nécessaire qu'ils l'aient constamment en vue; sinon, tandis qu'ils cheminent pédestrement, on peut chercher, fouiller trouver et décamper. Des voleurs ont eu la constance de faire plusieurs lieues dans une carriole, en attendant l'occasion de s'esquiver.

CHAPITRE LXIX

LES TIREURS

Le propriétaire de l'âne savant. — Les nonnes. — La chicane. — L'effronté filou. — L'homme de la circonstance. — Efficacité de la peine de mort.

Les *tireurs* portèrent d'abord le nom de *floueurs*, sous lequel nous signalerons une autre espèce de fripons à qui il convient beaucoup moins ; car dans l'origine *floueur* signifiait qui cherche la *floue*, c'est-à-dire l'affluence ou la foule.

Les *tireurs* ou voleurs à la tire, sont ceux qui dérobent, dans les poches, les bourses, les montres, les tabatières ; etc., etc. Ils sont en général bien couverts et ne portent jamais ni cannes, ni gants ; car, non-seulement ils ont besoin de toute la liberté de leurs mains, mais encore de toute la délicatesse de leur toucher. Ces messieurs, dont on aurait tort de dire qu'ils ne font œuvre de leurs dix doigts, sont ordinairement trois ensemble et quelquefois quatre. C'est dans les cohues qu'ils font leurs affaires ; aussi vont-ils dans toutes les réunions, fêtes, bals, concerts, dans tous les spectacles, au moment de l'entrée, ainsi qu'à celui de la sortie; leur poste de prédilection est le bureau où l'on dépose les cannes et parapluies, parce que là il y a toujours affluence ; ils fréquentent également les églises, mais seulement lorsque la solennité doit y attirer un grand concours de fidèles : ils sont à la piste de tous les rassemblements, souvent même ils les provoquent, soit par une rixe feinte, soit par tout autre moyen. Il est des tireurs qui sont associés avec des bateleurs. Le propriétaire de l'âne savant, dont tout Paris a gardé la mémoire, était le compère d'une bande de filous ; quand l'âne ruait, les tireurs n'avaient pas les mains dans leurs poches. Les chanteurs des rues, les escamoteurs, les nécromanciens en plein vent, ont presque tous des accointances avec des coupeurs de bourses; presque tous ont part aux bénéfices de la tire. Dans Paris il ne se fait presque pas d'attroupements, qu'il ne s'y trouve des filous, ces messieurs sont partout.

Un jour que, les deux mains engagées dans son pantalon, un Anglais regardait défiler la parade, un petit filou, nommé *Duluc*, lui coupe le cordon de sa montre, Une minute après le gentleman s'aperçoit qu'il lui manque quelque chose, il cherche sur le pavé, puis examine son ruban, et bien qu'il fût aisé de s'apercevoir qu'il avait été coupé, il se fouille, se tâte des pieds à la tête; enfin, étonné de ne pas trouver ce qu'il a perdu : — *Goddam*, s'écrie-t-il, le diable il a pris mon breloque; et pendant que par sa bonhomie il prêtait ainsi à rire aux voisins, à quelques pas de là le filou avec un de ses camarades s'amusait à le contrefaire.

Rien de si facile que de reconnaître un filou ; il ne peut pas rester en place, il faut perpétuellement qu'il aille et qu'il vienne ; cette mobilité lui est nécessaire, parce qu'elle multiplie les occasions de se trouver en face de quelqu'un, et de s'assurer s'il y a du butin à faire. Lorsqu'un filou s'approche d'une foule, il laisse aller ses mains au hasard, mais de manière qu'elles frappent ou sur la poche, ou sur le gousset, afin de se faire une idée du contenu. S'il vaut la peine qu'on se l'approprie, les deux compères, que le filou nomme ses *nonnes* ou *nonneurs*, se mettent chacun à leur poste, c'est-à-dire près de la personne que l'on veut voler, ils la poussent et la serrent comme dans un étau, en s'efforçant de cacher la main de l'opérateur. Une montre ou une bourse est-elle le résultat de cette presse factice, à l'instant même elle passe dans les mains d'un affidé, le *coqueur*, qui s'éloigne le plus vite possible, mais sans affectation.

Une remarque bien essentielle à faire, c'est qu'à l'issue d'un spectacle, d'une église, ou de tout autre endroit public, les filous font mine de vouloir rentrer, lorsque tout le monde se presse pour sortir. Lecteurs, vous êtes avertis; quand vous verrez un ou plusieurs individus faisant une pareille manœuvre, en regardant en l'air et poussant vivement, soyez sur vos gardes. Ce n'est ni sur la chaîne de sûreté, ni sur le bouton de votre gousset qu'il faut vous reposer, ce ne sont pas là

des obstacles; les filous sont, au contraire, fort contents qu'on prenne des précautions de ce genre: elles font la sécurité du *messière* (bourgeois); il a une chaîne, son gousset est fermé, il ne craint rien, il ne songe plus à veiller à sa montre, c'est un soin superflu; qu'en advient-il? la chaîne est coupée, le bouton saute, et la montre disparaît. Les filous n'ont pas l'air d'y toucher, mais ils ont des yeux au bout des doigts.

Cependant il est un moyen de réduire au néant toute cette subtilité: étranglez, c'est-à-dire tordez votre gousset de montre, un ou deux tours suffiront; après cela vous pourrez porter un défi à tous ces filous qui excellent dans l'art de faire la bourse, la montre et la tabatière.

Il existait à Paris un filou d'une dextérité si inconcevable qu'il volait sans compère. Il se plaçait devant une personne, mettait sa main derrière lui, et lui enlevait ainsi ou sa montre, ou tout autre bijou à sa portée: ce genre de vol est ce qu'on appelle le *vol à la chicane*.

Un nommé *Molin* dit *Moulin le chapelier*, étant sous le péristyle des Français, veut escamoter la bourse d'un monsieur; celui-ci, qui est près du mur, croit sentir qu'on le vole; Molin, plein de présence d'esprit, brusque le mouvement, la bourse est arrachée du gousset, il l'ouvre, en tire une pièce et demande un billet. Au même instant la personne volée lui dit: — Mais, monsieur, vous avez pris ma bourse, rendez-la-moi. — Troun dé Dious, répond Molin, en jouant l'étonnement, en êtes-vous bien sûr? Puis la considérant avec attention, bagasse! j'ai cru que c'était la mienne. Ah! monsieur, je vous demande bien pardon. En même temps il rend la bourse, et tous les assistants sont persuadés qu'il s'est involontairement trompé. Voilà du toupet, ou je ne m'y connais pas.

A l'époque du grand brouillard, Molin et le nommé Dorlé s'étaient postés aux environs de la place des Italiens: un vieillard vient à passer, Dorlé lui vole sa montre et la remet à Molin; l'obscurité était si grande, qu'on ne pouvait distinguer si c'était une répétition; pour s'en assurer, Molin pousse la queue, le marteau frappe incontinent sur le timbre, et au son qu'il produit, le vieillard de reconnaître son bijou, et de s'écrier: — Ma montre! ma montre! rendez-moi ma montre, je vous en prie; elle vient de mon grand-père, c'est un cadeau de famille: et tout en proférant ses lamentations, il tâche de se diriger sur le son, afin de ressaisir son objet; sans s'en douter, il arrive tout près de Molin, alors celui-ci s'avance à la faveur du brouillard, et tenant la montre à quelque distance de l'oreille du bonhomme, il pousse de nouveau le bouton: — Écoute-la, dit-il, chanter pour la dernière fois; et les deux voleurs disparurent en laissant au vieillard ce cruel adieu.

Les anciens *voleurs à la tire* citent encore, parmi les célébrités de leur profession, deux Italiens, les frères *Verdure*, dont l'aîné, convaincu d'avoir fait partie d'une bande de chauffeurs, fut condamné à mort. Le jour de l'exécution, le cadet, qui était resté libre, voulut voir son frère à sa sortie de la Conciergerie: avec plusieurs de ses camarades, il alla se poster sur son passage. Lorsque les voleurs vont le soir dans la foule, ils ont d'ordinaire un cri pour se faire reconnaître de leurs affidés: Verdure jeune, apercevant la fatale charrette, proféra le sien, c'était *lirge*, à quoi le patient, en cherchant des yeux, répondit *lorge*. Ce singulier salut donné et rendu, on imaginera peut-être que Verdure jeune se retira; en venant il avait déjà volé deux montres; il vit tomber la tête de son frère, et soit avant, soit après, il voulut jusqu'au bout exploiter la circonstance. La foule s'étant écoulée, il entra au cabaret avec ses camarades. — Eh bien! leur dit-il, en étalant sur la table quatre montres et une bourse. j'espère que j'ai joliment tiré mon épingle du jeu; je n'aurais jamais pensé faire un si bon *chopin* (coup) à la mort de *mon frangin* (frère); je suis seulemedt fâché d'une chose, c'est qu'il ne soit pas là pour avoir *son fade* (sa part).

Que diront de ce trait les partisans de la peine de mort? qu'elle est efficace? ils en ont la preuve.

CHAPITRE LXX

LES FLOUEURS

La trouvaille. — Le Saint-Jean. — Le trébuchet et la triomphe.

Les *floueurs*, qu'il faudrait plutôt appeler *joueurs*, vont ordinairement trois ou quatre de compagnie. L'un d'eux marche en avant, il a dans la main une pièce de vingt ou quarante sous, et quand il voit un homme dont la mise annonce un étranger: la forme des habits, celle des bottes, du chapeau, la coupe des cheveux, le teint plus ou moins hâlé, l'air curieux et embarrassé, sont des indices auxquels on reconnaît facilement un provincial; quand, dis je, le floueur qui va en avant, a remarqué ces caractères d'étrangeté, il laisse adroitement tomber la pièce, puis, se baissant, il la ramasse de façon que le passant ne puisse faire autrement que de l'apercevoir. — Monsieur, lui dit le filou en se relevant, ceci ne serait pas par hasard tombé de votre gousset?

— Non, monsieur, répond ordinairement l'étranger.

— Ma foi, monsieur, reprend le filou, si c'était de plus de valeur, je vous en remettrais la moitié, mais pour une bagatelle semblable, cela ne vaut pas la peine; si vous le permettez, je vous offrirai une bonne bouteille de vin. Si l'étranger accepte, le filou porte la main à sa cravate, ou bien encore il ôte son chapeau, comme s'il saluait quelqu'un; à ce signal, que l'on nomme le *Saint-Jean*, les affidés prennent le devant, et courent s'installer dans un cabaret, où ils se mettent à jouer aux cartes. Un instant après, l'individu qui est censé avoir trouvé la pièce arrive avec l'étranger que l'on se propose de duper; tous deux s'asseyent, mais l'étranger est toujours placé de manière à pouvoir découvrir les cartes de l'un des joueurs: bientôt un coup préparé doit attirer son attention, le compère lui fait remarquer combien la personne a beau jeu; des paris s'engagent pour et contre, l'étran-

ger est amené à y prendre part; qu'on le laisse faire, et il est certain d'avoir gagné sur table, il prend lui-même les cartes, et après avoir mis son argent, entre les mains de celui avec qui il est venu, ce qui est très-naturel, puisque celui-ci est son cointéressé, il joue, mais par une fatalité inconcevable, il perd, et voilà les filous riant, buvant aux dépens du *sinve* (du simple), c'est le nom qu'ils donnent à la dupe. Le coup de cartes par lequel ces messieurs se concilient la fortune, est ce qu'on appelle le *verre en fleurs*.

Un nigaud qui s'était laissé entraîner de la sorte dans un cabaret, voit le coup : — Sacredieu dit-il, s'il était permis de parier, je gagerais 25 louis que je ferai le point! Le pari s'engage, on met au jeu, mais avant de jouer le coup, le *sinve* s'écrie : — Un moment, messieurs, les bons comptes font les bons amis, et en même temps tirant de sa poche un trébuchet, je désire, dit-il, voir si vos louis sont de bon aloi; à l'égard des miens, j'en réponds: au surplus, comme vous ne les aurez pas, cela doit vous être indifférent. Il pèse les louis, il manque treize grains sur la totalité; il exige un appoint de trois francs, et quand la somme est parfaite, il joue, perd et reste stupéfait; c'était à *la triomphe*, il avait le roi, la dame, le neuf d'atout, et deux autres rois. Pour ne pas être dupe, il ne suffit pas d'avoir un trébuchet, il faut encore ne pas aller boire avec des inconnus, et surtout ne jamais jouer avec eux.

Riboulet et Manon la blonde.

CHAPITRE LXXI

LES EMPORTEURS

Les désorientés. — Les curiosités de Paris, — Les deux layettes. — L'officieux *cicérone*. — Le conseiller de l'université et le serpent à sonnettes.

Il est dans Paris des individus que l'on voit du matin au soir sur la voie publique; ce sont des promeneurs sans but déterminé; cependant ils se tiennent habituellement dans les rues principales; on les rencontre aussi très-souvent dans les lieux de réunions publiques, tels que les Tuileries, le Palais-Royal, le Jardin des Plantes, celui du Luxembourg, le Louvre, le Carrousel ou la place Vendôme à l'heure de la parade, les galeries du Musée, enfin partout où il y a le plus grand nombre d'étrangers et de provinciaux.

Les flâneurs dont je parle sont toujours vêtus, sinon avec élégance, du moins avec propreté; on les prendrait pour des négociants ou tout au moins pour des voyageurs du commerce. Ces messieurs sont associés par trois; l'un d'eux marche en avant, et s'il aperçoit un étranger, avec un peu de tact un étranger se reconnaît à la première vue, il l'accoste en le priant de lui indiquer une rue qu'il a soin de choisir dans les environs du quartier où il se trouve.

L'étranger ne manque pas de répondre qu'il n'est pas de Paris; alors le filou, saisissant la balle au bond, lui dit : — Ni moi non plus, il y a même fort longtemps que je ne suis venu dans la capitale et je suis tout désorienté par la multitude des changements qui s'y sont opérés. Arrivé au coin d'une rue, le désorienté en lit l'écriteau. — Ah! s'écrie-t-il, c'est ici telle rue! je me reconnais à présent. Tout en cheminant à côté de l'étranger, il engage la conversation, la fait tomber sur ce qu'il y a de curieux à voir dans le moment; tantôt c'est le Garde-Meuble, tantôt ce sont les appartements des Tuileries; une autre fois ce sont des tableaux ou des expériences intéressantes; dans un temps c'était le costume du sacre de Napoléon; plus tard la layette du roi de Rome; plus tard encore celle du duc de Bordeaux; c'étaient aussi les Osages, la girafe, l'ambassadeur d'Alger; ce sont peut-être les Chinois. Enfin que ce soit une chose ou une autre, le flâneur va chercher un billet pour la voir, et ce billet étant pour deux personnes, il offre à l'étranger de l'y faire participer. C'est un officier des gardes ou un

employé du château, ou un personnage considérable quelconque, qui lui a promis ce billet, et il doit le joindre dans un café des environs où il lui a donné rendez-vous; il engage en conséquence l'étranger à y venir avec lui; si l'étranger consent à l'accompagner, à un signal convenu les deux affidés qui formaient l'arrière-garde prennent les devants. Le café n'est pas loin, l'étranger y arrive bientôt avec son conducteur: celui-ci s'approche du comptoir, comme pour s'informer si la personne qu'il attend est venue, et tandis qu'il est censé prendre ce renseignement, il invite l'étranger à monter au billard; l'instant d'après il y monte aussi, et annonce que la personne ne tardera pas à revenir. — En attendant, dit-il, je demanderai la permission de vous offrir un petit verre; le petit verre est accepté, et l'on regarde jouer au billard. L'un des joueurs fait un raccroc, le *cicérone* le fait remarquer à l'étranger, la partie se continue, et des coups baroques se présentent à chaque instant. Le joueur qui doit gagner fait la bête; il se soucie, dit-il, de gagner comme de perdre, l'héritage de son oncle fera face à tout; d'ailleurs, quand il n'y en a plus, il y en a encore; et il débite ces propos en faisant sonner les écus qu'il a dans sa poche. Un coup singulier se présente, il s'engage un pari, le *cicérone* prend parti, il amène l'étranger à prendre parti avec lui, et si ce dernier a la faiblesse de mettre au jeu, son argent est flambé.

Consultation.

L'étranger ne s'eborne pas toujours à parier, quelquefois, saisissant la queue, il veut se mesurer contre celui qui a l'air d'une mazette, il se pique de le gagner, et plus il s'en pique, plus il est certain d'être plumé; le prétendu maladroit fait tant de raccrocs, tant de raccrocs, qu'il sort victorieux de la lutte. Je connais des personnes qui, dans de tels assauts, ont perdu jusqu'à trois ou quatre mille francs.

Un conseiller de l'Université impériale, M. Salvage de Faverolles, presque octogénaire, y perdit ses deux montres, une chaine en or, cent doubles napoléons et de plus une somme de six cents francs pour laquelle il souscrivit une lettre de change; il n'avait pas joué, mais en l'intimidant on lui avait fait accroire qu'il avait parié; son *cicérone* qui avait deviné en lui l'ancien médecin, et l'amateur d'histoire naturelle lui avait proposé de le faire assister à des expériences entreprises dans le but de connaître quels sont la nature et les effets du venin du serpent à sonnettes. — Eh bien! ce serpent, quand le verrons-nous? répétai sans cesse M. Salvage. — Nous ne tarderons pas, répétait le *cicérone*, je ne suis pas moins impatient que vous de voir les sonnettes;... et par les sonnettes il entendait l'argent du vieillard.

Les filous qui le rançonnaient ainsi, ont reçu le nom d'emporteurs au billard: à mon avénement à la police, le personnel de cette classe de fripons se composait de vingt-cinq à trente individus; aujourd'hui il s'est réduit des quatre cinquièmes, et cette réduction, j'ose le dire, a été opérée par moi. Ceux qui

exercent encore ne sont pas riches, les autres se sont dispersés à la suite de détentions plus ou moins longues; avant moi, les emporteurs au billard n'étaient punis qu'administrativement, c'est à-dire arbitrairement; on les envoyait quelques mois à Bicêtre, et à leur sortie on les faisait conduire par la gendarmerie dans leur département. Le premier, je provoquai contre ces escrocs l'application de l'article 405 du Code; on jugea que j'avais raison, et tous ceux pris en flagrant délit furent condamnés à deux ou trois ans de prison.

Cette sévérité, jointe à la divulgation des moyens de leur industrie, a puissamment contribué à en purger la capitale.

CHAPITRE LXXII

LES EMPRUNTEURS

Le voyage en poste. — Les aristocrates. — Les lingots. — Superbe opération. — Le dépôt. — Les brillants et les saphirs. — Les deux jumelles.

L'emprunt, qui participe de l'escroquerie et du vol, est un des moyens les plus ingénieux de s'approprier le bien d'autrui.

Jamais les emprunteurs ne firent de plus brillantes affaires que durant les troubles de notre révolution; c'était le beau temps de leur industrie, qu'ils exerçaient de la manière suivante :

Deux hommes d'un âge mûr voyageaient en poste; emmenant avec eux un troisième individu qui était censé leur domestique.

Ces messieurs avaient tous les dehors de l'opulence, une mise recherchée, des manières élégantes, un langage approprié, et la politesse des gens de cour.

Impossible de ne pas les prendre pour des personnages, et, qui plus est, pour des personnages riches, à en juger par la dépense qu'ils faisaient.

Jamais ils ne descendaient que dans les meilleures auberges ou dans les hôtels les mieux famés; ce qui leur importait surtout, c'est que l'hôtelier fût un des matadors du pays; aussi savaient-ils toujours à l'avance la situation de sa caisse, et s'il n'avait pas beaucoup d'argent, il fallait du moins qu'ils pussent fonder leur espoir sur son crédit; sous ce rapport les maîtres de postes leur convenaient à merveille.

Arrivés au gîte qu'ils avaient choisi, les deux voyageurs se faisaient donner la plus belle chambre, et tandis que la maison retentissait d'ordres lancés du haut de leur grandeur, le prétendu domestique s'occupait de faire remiser la voiture et de décharger les effets de ses maîtres. Rarement cette opération ne s'effectue pas en présence du personnel de l'hôtellerie; le bourgeois, la bourgeoise, les servantes, les garçons d'écurie, le cuisinier, et jusqu'aux marmitons, chacun est bien aise, en pareille occasion, de donner son coup d'œil : chacun a son petit brin de curiosité; ces témoins obligés de tout débarquement ne laissent pas échapper la moindre des circonstances favorables ou défavorables aux nouveaux venus. Ce sont eux qui aident au transport des malles afin d'en connaître le poids; ils ne seraient pas fâchés d'assister à leur ouverture, et toute valise à laquelle il leur est interdit de toucher est pour eux le sujet d'une mortelle inquiétude; ils la pèsent des yeux; leur semble-t-elle lourde, la leur dérobe-t-on avec quelque apparence de mystère, alors le champ le plus vaste est ouvert aux conjectures; les nouveaux venus sont des Crésus, ils traînent après eux des trésors. Confiance sans bornes, complaisances, petits soins, tout leur est prodigué; pour eux on se mettrait en quatre; la cave, la cuisine, l'écurie, la maison entière est en révolution.

Les voyageurs dont j'entreprends de décrire les habitudes n'ignoraient pas combien peut valoir de considération une valise montrée et remarquée à propos. Leur domestique, qui était la cheville ouvrière de la mise en pratique de leurs combinaisons, retirait péniblement de la vache ou de l'impériale une espèce de coffret dont l'exiguité contrastait avec l'énormité de ses efforts pour le soulever. — Mâtin ! il ne contient pas de la plume, disaient les spectateurs.

— Je crois bien, répondait la cheville ouvrière, puis se tournant vers l'hôtesse ou quelqu'un des leurs, la cheville, en allongeant le cou, ajoutait d'un ton confidentiel, mais toutefois de manière à être entendu de tout le monde : *C'est le magot.*

— *Donnez donc, donnez donc,* répétaient cinq ou six officieux.

— *Attendez que l'on vous aide*, disait l'hôte, en s'avançant de sa personne pour prendre une idée du fardeau; et quand le coffret était à terre, on procédait à l'examen de la fermeture, dont on admirait le travail. Chacun faisait sa réflexion; mais la plus intéressante à recueillir était celle du patron : le domestique de ces messieurs avait l'œil et l'oreille à tout, et si, à cette époque, où les assignats constituaient seuls la fortune publique, le patron laissait échapper un geste, un propos, un regard qui trahît son amour pour le numéraire, le regard, le geste, ou le propos donnaient la mesure de ce qu'on pouvait tenter.

Y avait-il apparence de succès, les voyageurs épiaient l'instant propice pour l'attaque. Un soir, lorsqu'ils étaient certains de n'inspirer que de la bienveillance, ils faisaient prier l'hôte, sinon l'hôtesse, ou tous les deux ensemble, de monter dans leur appartement : on s'empressait de se rendre à l'invitation. Alors un des étrangers disait au domestique : — Comtois, ayez la bonté de nous laisser seuls; et dès que Comtois était sorti, l'autre étranger portait la parole : — Nous vivons dans un temps où la probité est si rare, que l'on doit véritablement s'estimer trop heureux de rencontrer encore des honnêtes gens. En venant chez vous, c'est un bonheur que nous avons eu. La réputation méritée dont vous jouissez, nous est le garant que nous ne courons aucun risque en vous confiant un secret qui est pour nous de la plus haute impor-

tance. Vous savez avec quel acharnement on poursuit aujourd'hui les nobles; tout ce qui porte un nom est proscrit. Nous aussi avons été obligés de fuir notre pays pour nous dérober à la rage des révolutionnaires; ils en voulaient à notre tête et à notre fortune, et bien nous en a pris de déguerpir; car, sans doute, à l'heure qu'il est, ce serait fait de nous. Enfin, Dieu soit loué! nous voici provisoirement en lieu de sûreté, et avec de braves gens.

Ceci était le préambule ou l'exorde. Après l'avoir débité avec toute la solennité du malheur, le voyageur faisait une pause dans l'expectative de quelques-unes de ces questions qui marquent le degré d'intérêt que l'interrogateur prnd à la situation. L'épreuve était-elle satisfaisante, il reprenait : — Vous n'ignorez pas que l'or et l'argent monnoyés ont disparu de la circulation, et que quiconque en a le cache avec le plus grand soin, dans la crainte d'être arrêté et traité comme aristocrate. Nous possédions des espèces d'or, pour cinquante mille francs; une pareille somme est embarrassante; afin de la soustraire plus facilement aux recherches, nous l'avons fondue nous-mêmes, et en avons fait des lingots. A cette époque, nous ne prévoyions pas que nous serions incessamment contraints de nous exiler, de telle sorte qu'au moment d'un départ précipité, nous nous sommes presque trouvés au dépourvu. Jusqu'ici quelques louis d'une petite réserve que nous avions faite nous ont suffi, mais nous ne sommes pas au terme de notre voyage, tant s'en faut, et qui sait combien de temps devra durer notre absence! Dans cette position, des fonds nous sont d'une indispensable nécessité, car on ne paie pas les postillons avec des lingots. Nous pourrions nous adresser à un orfèvre; mais qui répondrait qu'il ne nous dénoncera pas? Cette crainte nous a déterminés à recourir à votre obligeance; vous pouvez nous rendre le service de nous prêter sur un ou deux lingots une somme de cinq ou six mille francs. (La quotité énoncée dans la demande était toujours proportionnée aux moyens pécuniaires de l'aubergiste.) — Il n'est pas besoin de dire, qu'en vous remboursant le capital, nous vous tiendrons compte de l'intérêt. Quant à l'époque de ce remboursement, vous la fixerez vous-même à votre convenance, et le délai expiré, si vous aviez besoin de faire usage des lingots, vous ne vous gêneriez pas. Un écrit de nous vous donnera à cet égard pleine et entière liberté.

La botte portée, l'aubergiste était encore dans l'incertitude sur la réponse qu'il ferait; mais bientôt les lingots étaient extraits du petit coffre, et on les étalait à ses regards; le plus léger de tous était au moins de la valeur de la somme que l'on désirait emprunter, et au lieu d'un on en offrait deux : la garantie était double du prêt; on ne pouvait placer son argent avec plus de sécurité, et puis la chance de s'approprier le gage, en cas de non-payement, n'était pas une mince considération. Il n'était donc pas extraordinaire que l'aubergiste consentît à faire une opération qui présentait de si brillants avantages, Cependant il pouvait se faire qu'il refusât? alors, comme on ne doutait nullement de sa bonne volonté, on le priait de trouver dans l'endroit quelque richard qui voulût bien délier les cordons de sa bourse; plutôt que de recourir à un orfèvre, on était déterminé à tous les sacrifices.

C'était là une tournure délicate pour proposer un intérêt exorbitamment usuraire; l'aubergiste ne tardait pas à déterrer, parmi ses connaissances, un capitaliste obligeant. Le marché se concluait; mais, avant de recevoir des écus, les voyageurs, fidèles à leur système de délicatesse, demandaient que le titre de l'or fût vérifié. — C'est autant pour vous que pour nous, disaient-ils au prêteur; comme nous avons fondu des louis, des ducats, des sequins, des quadruples, enfin toute espèce de monnaies, nous sommes bien aises, pour votre sûreté comme pour la nôtre, de savoir à quoi nous en tenir. Souvent le prêteur voulait s'en rapporter à la probité de ces messieurs, ils insistaient; mais comment arriver à la vérification sans éveiller les soupçons du bijoutier à qui l'on s'adresserait ? Chacun émettait son avis; cependant, à tout ce qu'on imaginait, il y avait toujours un inconvénient. Décidément la sagacité de l'assemblée allait se trouver en défaut; tout à coup un des filous est inspiré : — Ah! parbleu, messieurs, s'écrie-t-il, c'est le pont aux ânes; il n'est rien de si aisé que de ne pas mettre le bijoutier dans la confidence; scions un des lingots, le premier venu, et nous ferons essayer la limaille. L'expédient jugé excellent, obtenait l'assentiment général, et aussitôt le prêteur de scier le lingot, dont les précieuses parcelles étaient recueillies dans un papier laissé à dessein sur la table. L'opération terminée, les emprunteurs enveloppaient la limaille; c'était l'instant décisif, ils formaient effectivement un paquet; mais, pendant ces mouvements, au papier dans lequel était tombée de la limaille de cuivre, ils en substituaient un autre exactement semblable, qui contenait de la limaille d'or à vingt-deux karats. Celui-là, le prêteur allait le présenter à l'essai, aussi revenait-il bientôt, avec le visage épanoui et en se frottant les mains, comme un homme qui est content de sa journée: — Messieurs, disait-il en entrant, c'est du premier titre, ainsi c'est une affaire arrangée; je vais vous compter les espèces, et vous aurez la bonté de me déposer les lingots. — Rien de plus juste; mais, comme dans ce monde on ne sait ni qui meurt ni qui vit, pour éviter toute contestation, nous pensons qu'il serait convenable de les enfermer dans cette boîte (une boîte est toujours prête), sur laquelle, de part et d'autre, chacun de nous apposera son cachet; et puis ce sera plus commode pour nous, dans le cas où nous ne la retirerions pas nous-mêmes; en échange d'un petit récépissé que vous allez avoir la bonté de nous faire, vous remettez la boîte, la personne l'emporte, et tout est dit: elle ignore de quoi il s'agit. Le récépissé ainsi conçu :
Je déclare avoir entre mes mains une boîte, que je rendrai, sur la présentation de ce billet, à la personne qui me payera la somme de..... corroborait cette précaution si essentielle de l'apposition des sceaux, qui devenait la garantie qu'on n'examinerait pas les lingots. De la sorte, ces filous avaient le temps

de gagner une autre contrée, où, à la faveur de l'incognito, ils recommençaient leurs manœuvres, qu'ils variaient suivant les lieux et les circonstances.

L'industrie des emprunteurs n'a point perdu avec les assignats : seulement pour atteindre le même but, elle s'est ingéré de nouveaux moyens. On en verra la preuve dans le fait suivant: deux voleurs de cette catégorie, François Motelet, dit *le Petit Soldat*, et un Italien, Felice Carolina, dit *le Fou de Cette*, avaient fait fabriquer, pour le prix de trente-cinq mille francs, une parure en brillants et saphirs. Munis de l'objet et de la facture, ils se rendent à Bruxelles, où ils connaissaient un ancien orfèvre retiré du commerce, le sieur Timberman, qui avait la réputation de prêter sur gage. Ils vont le trouver à son domicile, place des Sablons, et lui demandent à emprunter vingt mille francs sur la parure; Timberman en considère attentivement les pierreries, et quand il n'a plus de doute sur leur valeur, il déclare qu'il donnera dix-huit mille francs et rien de plus. Les emprunteurs acceptent, et le nantissement est sur-le-champ placé dans une boîte, sur laquelle chacun appose son cachet. Les dix-huit mille francs comptés, déduction faite de l'intérêt que le prêteur a retenu par anticipation, le Petit Soldat et l'Italien reprennent la route de Paris. Deux mois après, ils font un second voyage à Bruxelles. L'époque fixée pour le remboursement étant venue, ils l'effectuent avec ponctualité ; et Timberman est si enchanté de leur exactitude, qu'en leur remettant la parure, dont il se sépare pourtant à regret, il ne manque pas de leur faire des offres de service. Ces offres furent bien accueillies, et on lui promit qu'au besoin on lui donnerait toujours la préférence. Or, on va voir qu'en faisant cette promesse, messieurs les emprunteurs étaient résolus à ne pas s'adresser à un autre qu'à lui, bien que, suivant son usage, il les eût passablement rançonnés.

A Paris, il est un bijoutier qui, depuis quarante ans, a le privilége exclusif de fournir de joyaux les rois, reines, princes, princesses, qui ont brillé sur les différents théâtres de l'Europe; de toutes parts, dans ses magasins resplendissent le diamant, l'émeraude, le saphir, le rubis; Golconde enserre moins de trésors, mais tout ceci n'est qu'illusion pure ; à la magie de cet éclat, il manque l'idéal de la valeur réelle, et tous ces feux d'une lumière si riche des enchantements de la couleur ne sont que les produits stériles d'une réflexion trompeuse : n'importe, au premier aspect, rien ne ressemble tant à la vérité que le mensonge, et le propriétaire de ces merveilles, M. Fromager, est si habile dans ses imitations, qu'à moins d'être ce qu'on appelle un fin connaisseur, on n'y voit que du feu. L'*Italien* et le *Petit Soldat* n'avaient pas été plus tôt possesseurs de la parure de 35,000 fr., que, justes appréciateurs des talents de M. Fromager, ils étaient allés lui en commander *le duplicata*. Le modèle sous les yeux, le bijoutier en faux s'était mis à l'ouvrage, et avait exécuté un petit chef-d'œuvre ; en confrontant les deux parures, impossible de ne pas les prendre

Le Mont-de-Piété.

pour les deux sœurs ; ce n'était pas simplement un air de famille qu'il avait réussi à leur donner, on aurait dit deux jumelles ravissantes de similitude ; enfin elles étaient faites pour se servir réciproquement de Sosie, voire même en la présence d'un lapidaire, qui ne se fût pas avisé d'y regarder de trop près. Le Petit Soldat et son ami l'Italien n'étaient pas fâchés de savoir si M. Timberman ne s'y tromperait pas; ils partirent de nouveau pour Bruxelles, et engagèrent encore une fois la sœur aînée pour la même somme qu'auparavant. Dix jours après, le Petit Soldat se présente chez l'usurier, et lui annonce qu'il vient chercher la parure; il compte son argent, et la boîte où sont renfermés les joyaux lui est remise; après avoir brisé les cordons, les cachets, il l'ouvre comme pour s'assurer de l'identité du nantissement; mais tandis que le juif est occupé à vérifier les espèces, à la boîte qui contient la sœur aînée, il en substitue une toute semblable qui contient la sœur cadette, et il laisse celle-ci sur le bureau, tandis que l'autre, par un mouvement subtil de la main, est imperceptiblement glissée au fond d'une poche de côté, pratiquée dans la doublure d'un ample manteau. Le Petit Soldat va se retirer, et déjà il se dispose à prendre congé de M. Timberman; l'Italien entre, le visage effaré : — Ah! mon cher, dit-il, en abordant son ami, quelle fâcheuse nouvelle je viens t'apprendre! les deux traites que tu as envoyées à M. Champou de Gand n'ont pas été payées; on en exige le remboursement; tu sais qu'elles se montent à 7,000 francs.

— Quel malheur!

— Eh! mon Dieu, il n'y a moyen d'y parer qu'en laissant la parure entre les mains de Monsieur; nous viendrons la prendre une autre fois.

— A votre aise, mes enfants, dit Timberman, parlez avant que j'ai ouvert ma caisse; que garderai-je, les écus ou les bijoux?

— Les bijoux, répond le Petit Soldat.

Incontinent la boîte est ficelée et cachetée, et les deux escrocs se retirent emportant les 18,000 francs.

A quelques mois de là, M. Timberman, las d'attendre les emprunteurs, qui ne revenaient plus, eut l'idée de briser les scellés. Hélas! les brillants et les saphirs s'étaient évanouis; ce n'était plus que du strass, l'or avait été remplacé par du cuivre, mais le travail en était admirable.

En général les joailliers, bijoutiers, marchands de diamants, etc., ne sauraient trop se mettre en garde contre la sœur cadette; j'en connais plus de quatre qui ont été volés de la même manière que l'usurier brabançon. Les filous, dont l'imagination est féconde, inventent aujourd'hui une ruse, et demain une autre. Un tour qui leur réussit presque toujours est celui-ci : ils entrent dans une boutique pour acheter des objets de prix; leur choix est bientôt fait; ils s'arrêtent à ce qui est de sûre défaite, et en quatre paroles le marché est conclu : malheureusement ils n'ont sur eux qu'une partie de la somme nécessaire, ils reviendront; mais comme ils tiennent à leur emplette, pour être certains qu'on ne la leur changera pas, ils demandent qu'on la mette dans une boîte qui sera ficelée et revêtue de leur cachet. Le marchand, ébloui par des arrhes considérables, adhère à la proposition, et oublie de surveiller les doigts : qu'en résulte-t-il? que l'on ficèle et cachète une substitution, tandis que la boîte où est la marchandise descend dans la poche d'un amateur, qui reviendra à Pâques ou à la Trinité. La Trinité se passe, le marchand garde les arrhes, et perd 90 pour 100; alors il se souvient que le jour où il avait fait cette superbe affaire était un samedi, et qu'il n'avait pas étrenné de la semaine.

Coignard, dit le comte Pontis de Sainte-Hélène.
Scène de la Restauration.

Depuis que nos voisins d'outre-mer ont pris en amour le climat de notre France, elle est incessamment parcourue dans tous les sens par une multitude d'originaux qui croient échapper au spleen, en fuyant les brouillards de la Tamise. Ces milords, si chargés d'ennuis, sont bienvenus dans toutes les auberges, parce qu'on les suppose aussi chargés de guinées. Ils

sont bizarres, fantasques, capricieux, bourrus et tout à fait difficiles à servir. N'importe! on n'a pas l'air de s'en apercevoir ; loin de là, l'on s'empresse, l'on vole au-devant de leurs désirs, et plus ils sont inconcevables, mystérieux, absurdes enfin, plus l'on s'efforce de les deviner et de leur plaire. Les guinées! les guinées! comme cela sourit à un aubergiste! combien elles peuvent commander de complaisances à tous les hôteliers du monde! l'acceuil qu'ils font aux personnages les plus baroques, lorsqu'ils sont bien annoncés, devait nécessairement être l'objet d'une remarque de la part de messieurs les filous, qui sont naturellement observateurs, et savent mettre à profit toutes leurs observations. Peu -être ne sera-t-il pas sans intérêt pour le lecteur d'apprendre quel parti ces bénéficiaires de la crédulité humaine savent tirer d'une feinte originalité.

Que l'on se figure donc un gentleman, et son domestique français ou italien, qu'il appelle *John*, avec ce ton à la fois sombre, bref et sec de l'impériosité d'un maître qui allie des habitudes despotiques à un dégoût bien prononcé de la vie. Le gentleman descend de sa chaise de poste. Le chef affublé de son bonnet noir soigneusement descendu jusqu'au-dessous des oreilles, il paraît souffrant, morose, à peine fait-il quelques signes ; il traverse les cours sans rien voir; dans son incurie générale, il ne s'aperçoit même pas que le long fourreau d'alpaga dans lequel il est enveloppé balaye le pavé, et que les servantes, placées sur son passage, ont de friands minois. Tout lui est indifférent, incommode, insupportable ; il ne se retourne qu'une seule fois, c'est pour s'assurer que John le suit avec le flacon de *Soda water*, et le précieux nécessaire de santé, c'est-à-dire la *new London portative apothicary*, sans laquelle tout homme comme il faut, s'il n'est bourreau de sa personne, ne saurait parcourir une distance de quatre milles. Cet attirail est déjà quelque peu singulier; mais ajouté au costume, aux manières, et à bon nombre d'autres circonstances, il tourne promptement au grotesque; et trois heures ne sont pas écoulées depuis l'arrivée du gentleman, que dans toute l'auberge on le regarde comme un plaisant personnage. — Qu'a-t-il donc, votre maître? dit alors l'hôtelier à John, c'est un drôle d'Ostrogoth? il est plus triste que la Passion, ne dit rien, et souffle comme un bœuf. Ma foi, j'ai déjà vu bien des Anglais, il ne nous en est pas encore venu de si exigeant... Savez-vous qu'il faudrait toujours être après lui?... Vous voulez et vous ne voulez pas; vous commandez et vous décommandez... Est-il malade ou fou?

— Ne m'en parlez pas, répond John, qui est bavard comme on ne l'est pas; monsieur, tel que vous le voyez, est bien la meilleure pâte du monde, mais il faut savoir le prendre : voilà quatre ans que nous voyageons ensemble, il n'avait jamais pu garder personne; eh bien ! moi, je m'y tiens, et, ma foi ! je n'en suis pas fâché, à présent que je suis fait à lui.

— Ah! vous voyagez depuis quatre ans... et où diable allez-vous comme cela?

— Où nous allons? demandez-lui où nous allons... il n'en sait rien lui-même : nous nous promenons : aujourd'hui ici, demain ailleurs... Il dit qu'il cherche à se fixer, et nous courons toujours.

— A ce train là, il doit lui en coûter?

— Oh oui! je ne désirerais pour toute fortune que les pour-boire que j'ai donnés aux postillons.

— Il est donc bien riche?

— S'il est riche? il ne connaît pas son avoir..... Je ne me souviens déjà plus combien il a de mille livres sterling à dépenser par jour.

— Diable! Vous devriez l'engager à rester ici, le pays est charmant; d'abord, il y verra de bonnes gens; ensuite, on n'y manque de rien : des bois pour aller à la chasse ; si l'on aime la pêche, une rivière des plus poissonneuses; des prés, des champs, des vignes, des vergers; la comédie toute l'année; nous avons une salle de spectacle, d'excellents acteurs une société des mieux composées; M. le maréchal*** a son château dans les environs; madame la comtesse de*** a le sien tout près de là ; le duc de*** est dans l'usage d'y venir passer la belle saison; et puis le marquis de ***, le général***, le chevalier***, sans compter M. le maire et madame l'adjoint, où il y a réunion deux fois la semaine... Oh! il y a ici beaucoup de distractions... Le cercle littéraire, où l'on discute et lit tous les journaux; la société d'agriculture et d'émulation, qui s'honore de posséder dans son sein les savants les plus respectables du pays;..., des promenades magnifiques, un comité de la vaccine; l'une des plus belles églises du royaume, des concerts et des bals superbes en hiver, un Tivoli et des sérénades en été : une messe en musique toute l'année, et aux grandes fêtes, des processions dans lesquelles on ne peut se lasser d'admirer la fraîcheur de nos jeunes filles... En voilà de l'agrément, j'espère... Nous avons encore des casernes superbes, il y tient plus de deux mille hommes de cavalerie ; des fourrages d'excellente qualité; des cafés brillants, d'adorables limonadières, et des billards comme à Paris. Pour un amateur, je vous assure que ce n'est pas à dédaigner. Nous avons des joueurs de première force..... J'oubliais de vous dire que messieurs les officiers de la garnison sont les plus aimables cavaliers qui se puissent voir... Depuis quatre ans que vous voyagez, avez-vous rencontré beaucoup de villes comme celle-là?... Ajoutez qu'elle est le chef-lieu du département, et que nous avons tout sous la main : la préfecture, le tribunal de première instance, la justice de paix, la cour d'assises, les exécutions, l'évêché, le collége, l'enseignement mutuel, l'école des industriels, les élections, un hôpital comme il y en a peu, des capucins, des pénitents, des jésuites, une foire de quinze jours, et mille autres amusements de ce genre, dont il serait trop long de vous faire le détail.

— Le tableau que vous me tracez est des plus séduisants, et si monsieur était un homme comme un autre, je ne doute pas qu il ne lui convînt de faire ici un petit séjour. Mais, voyez-vous, monsieur se plaint sans cesse de sa santé.

— Si ce n'est que cela, nos médecins suivent la méthode de Broussais, et nous avons des sangsues délicieuses.

— Des sangsues délicieuses! Oui, mais l'air; ah! c'est surtout à l'air que monsieur tient.

— L'air est excellent : jamais de maladie.

— Je croyais que vous aviez un hôpital.

— Oui, pour les pauvres... Autrement nous ne mourons pas, à moins qu'on ne nous tue.

— Vos médecins suivent la méthode de Broussais.. Les sangsues sont délicieuses; l'air est excellent..... Présentement passons au chapitre de l'eau : oh! l'eau, l'eau, c'est le Dieu de monsieur.

— Par exemple, je défie qu'on en boive de plus pure.

— Et le vin?

— Il est exquis.

— Vous avez des œufs frais?

— Nous avons les poules sous la main.

— Du lait, du beurre?

— Dieu merci, en abondance et de première qualité.

— Le rosbif, le bifteck, seraient-ils aussi, par hasard, des produits de la contrée?

— Nos bœufs sont énormes.

— Vraiment! votre pays est un petit paradis terrestre... Vous me donnez l'envie d'y rester : ah! si monsieur pouvait partager mon enthousiasme!... Mais il ne faut pas y songer. Tout l'embête, tout le fatigue, tout l'excède. Nous avons fait ensemble les quatre coins du globe, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique; pas de site pittoresque, de montagne, de torrent, de lac, d'abîme, de volcan, de cascade que nous n'ayons visité; pas une horreur de la belle nature qui n'ait eu le privilége de nous attirer; il arrivait, contemplait, bâillait et repartait : *A une autre, John*, me disait-il; et nous filions.

Après cette conversation, John va s'enquérir si son maître n'a pas besoin de lui. Aussitôt il se répand dans tout l'hôtel que le voyageur est un milord, qu'il possède une richesse incalculable, mais que c'est un personnage des plus étranges. L'hôte ne serait pas fâché néanmoins de l'avoir pour son pensionnaire; il fait la leçon à tout son monde; l'hôtesse aura constamment le sourire sur les lèvres et la vénération sur la langue. Un redoublement général de complaisance est prescrit; on ne doit plus avoir d'oreilles et de jambes que pour milord. Cette consigne donnée, John ne tarde pas à descendre. — Je crois, dit-il, que nous ferons demain une petite promenade dans les environs; monsieur m'a recommandé de l'éveiller de bonne heure, il est moins triste que de coutume; si son humeur noire allait se dissiper! mais non, c'est une lubie, dans cinq minutes peut-être il aura changé d'idée; avec lui on ne peut jamais compter sur rien.

Le soir, milord se fait servir pour son souper deux œufs frais et un verre d'eau; le lendemain, il déjeune avec un verre d'eau et deux œufs frais. Il est sobre et petit mangeur au delà de toute expression; mais milord est au régime. Quant à John, c'est une autre affaire, il avale les tranches de gigot et vide les bouteilles avec une merveilleuse rapidité. Le repas terminé, on sort pour l'excursion projetée la veille, et l'on ne rentre qu'après le coucher du soleil. Milord, par extraordinaire, salue l'hôtesse, il paraît un peu moins atrabilaire que le matin il prononce deux ou trois mots de compliment avec une affabilité surprenante : c'est l'ours qui commence à s'humaniser; quelques rides de son front se sont effacées; le bonnet noir n'est plus aussi complétement abaissé sur ses yeux. Heureux effet, influence incontestable d'une ravissante localité sur les hypocondres de milord! John ne peut revenir d'un changement si subit; mais ce ne sont là que de faibles indices d'une amélioration qui va se révéler par des symptômes plus étonnants encore. Milord demande du rosbif, accompagné d'une demi-douzaine de plats de la cuisine française; il déguste les plus fins échantillons de la cave, met du rhum sur du café, du thé sur du rhum, du rhum sur du thé, se couche et s'endort. John est dans la joie la plus expansive; ou son maître est sauvé, ou il mourra bientôt; en dévorant les restes d'un splendide repas, il crie au miracle, et chacun, dans l'espoir de conserver un hôte comme milord, s'associe à l'allégresse de son serviteur.

Milord s'éveille, il a passé une nuit des plus confortables; depuis longtemps il n'avait goûté à ce degré les douceurs du repos. Dans l'ivresse du bien-être dont il jouit, il fait appeler l'aubergiste, John descend l'escalier quatre à quatre. — Ou je me trompe, ou il y a du nouveau; monsieur est tout guilleret aujourd'hui; jamais je ne l'ai vu comme ça. John, m'a-t-il dit, nous ne partons plus. Faites-moi l'amitié de descendre prier monsieur l'aubergiste qu'il monte tout de suite. Peut-être milord va-t-il s'installer chez vous. Je vous assure que vous n'y perdriez pas.

— Vous pensez?

— Ce serait une bonne fortune pour vous; je ne sais ce qu'il vous veut, mais quelque arrangement qu'il vous propose, si j'ai un conseil à vous donner, acceptez; l'essentiel est de ne pas le contredire. Voyez-vous ces Anglais, ça vous a quelquefois des idées...

Mais milord est généreux, et quand il s'est arrêté quelque part, je vous réponds que l'on s'en sent.

— C'est bon; on se tiendra pour averti; merci, monsieur John.

L'aubergiste se rend aussitôt au commandement de milord à qui il se présente dans une aimable attitude de respect, c'est-à-dire, le visage presque riant, les bras tombant le long de la couture de la culotte et la tête découverte. — Milord désire me parler? — Yes, yes, prênez oun brancard, monsieur l'hôte. L'hôte ne comprend pas, mais John arrive. — Sa Seigneurie, dit-il, vous invite à vous asseoir, prenez un fauteuil. — Yes, yes un fauteuil, reprend l'illustre étranger; puis il poursuit, ché volé avec vo condichonner, un rangement por doge mo-a de confortachèn, ci ché volé vo tote suite donner à mo-a soloucheine so l'argent qué vo avez nécessaire, por faire manché, cuché, loché, chauffé, planchir, d'apord quatre chevals à mo-a, disse dogues por lé chasse du fox, quatre John encore, ma carrosse et mon seignorie. L'aubergiste ne sait trop que répondre, mais John qui voit son embarras se fait le truchement de son maître. — Monsieur vous demande combien lui coûterait chez vous un an de nourriture et de logement pour Sa Seigneurie d'abord; ensuite pour cinq domestiques, quatre che-

vaux et des chiens avec lesquels il se propose de chasser le renard.

— Cela exige réflexion.

— Réflechèn, né pas réflechèn, parlez incontinent.

— Eh bien! quinze mille francs, c'est-il trop?

— Quinze mille francs,... ah! prâve homme,... lé probité à vo, il mérite dévanteiche et lé probité à mo-a il commande avec l'estime de vo, éne gratificachein relatife à mon pienfeilliance; nos autres habitants de la Grand-Britania, nos avons continouallement oune calcoulachen de tête et oune calcoulachen de l'âme. Le calcoulachen de tête, il est l'économy, le calcoulachen de l'ame, lé libérality; vo avez entendement, mossio l'hôte? l'économy il dit quinze; lé libérality, il dit vingt avec cinq encore, vingt-cinq.

— Vous êtes trop bon, milord.

— Non pas bonty, lé résidence à votre auperche, elle était bocop réjoïssante por ein Anclaise; matame à vo charmante ein vérity, petite l'enfant à matame, intéressante family; bocop espiègle, ché lé aimais bocop; ah!... mo-a aussi petite l'espiègle dans mon jonesse. Vo riez mossio l'auperche... Ah! vo michante! né pas rire.

— Milord, je ne me le permettrais pas.

— Vo avez encore des femmes de chambre dont lé acacery, les oill black et lé pomme roge de figoure me plaissent véridiquement. Votre département il mé a enchanté; cholis collines, cholis coteaux, cholis poccages, cholis rifages, cholis qui coule, cholis sorces, lé eau était oune bonne potache, vo avez en vo city oun sociéty dé hytrophiles.

Enfants bohémiens.

— Je ne pense pas, milord, qu'il y ait des hiéroglyphes dans le pays.

— Ah! dommaiche, dommaiche! vo Françaisse pas connaître richesse de son contry... dans lé Ancleterre, les hytrophiles il était lé piveurs del'eau;... mo-a président soupérior de sociéty des hytrophiles... ché vol faire vo hytrophile.

— Milord, je ne mérite pas tant d'honneur de la part de Votre Seigneurie.

— Partonnez, partonnez, vo bon hytrophile, John appelez à mo-a por faire hytrophile mossio; savez-vo mossio, l'auperche, que vo avez oun soleil tot à fait à mon fantasie, oune molt plaisante naturaliti de situachen sor la terre, oun zéphir très appétissante por lé digérement, avec dans le haut oune perpétouälle agréabiliti dé perspective dé séchour dé pien horeux? por tote ces ravissemente qui guériraià mo-a mon mélancoli, ché donne à vo vingt-cinque mille francs; répondez, vo prénez vingt-cinquemille francs?

— Votre générosité, milord, va beaucoup au delà de mes prétentions.

— Ah! vo acceptez.

— Je ferai tous mes efforts pour que vous soyez content.

—Vo volez faire contente mo-a? ah!... John, donnez mon trésory dé voyage. »

John tire du secrétaire un énorme sac et le remet à son maître, qui y prend à poignée des pièces d'or qu'il range par cent francs sur la table, lorsque quinze piles sont formées, milord rend le sac à John, et lui demande un bonnet de coton. C'est l'approche du dénoûment que signale un dernier trait d'originalité. Certainement l'aubergiste ne demande pas mieux que d'avoir chez lui un pensionnaire qui paie aussi généreusement que milord; cependant celui-ci exige, non-seulement que le pacte en vertu duquel lui et les siens devront être hébergés pendant un an, soit écrit, mais encore il veut qu'un dédit en garantisse l'exécution.

— Vo avez oune armoire? dit-il à l'auberg iste.

— Oui, milord.

— Ah! vo avez oune armoire! mo-a ché le casquette de la coton, ché metté dans lé interne de loui mille et encore cinque cent franque, vo por egality dans la même interne, mettez aussi franque cinque cent et encore mille, en motoual security, dans lé armoire à vo, ché metté en préïson casquette à mo-a, lé préïson il démore avec vo, et lé clé il marche avec mo-a; aujorthui, mon seignorie quitte vo por huite jor, vo garde lochement à mon frais et si le finichein dé mois il vienne, la seconde jorne morte à la principe dé souivante, né pas voir ma retourne, vo force lé préïson et rende lé liberty à lé réciproque indemnity por personnal avantaige à vo; mo-a rétourne vo né plous voloir, mo-a trappe indemnity eïn légitime compensa-

chen; et John il faisait sa petite profit. La proposition n'est pas très-claire, mais John se charge de l'interpréter. — Milord, dit-il en faisant à l'aubergiste des signes dans le sens d'une accession pleine et entière, milord déposera quinze cents francs dans le bonnet que voici : vous en déposerez autant, et les trois mille francs seront enfermés dans une armoire dont milord gardera la clef; milord va s'absenter pendant huit jours pour quelques affaires indispensables, vous ne disposerez pas de son appartement avant le trois du mois prochain; si à cette époque nous ne sommes pas de retour, vous pourrez faire ouvrir l'armoire, et les trois mille francs vous appartiendront. Si au contraire nous sommes revenus et qu'il ne vous convienne plus de tenir le marché, vous nous remettez le bonnet avec son contenu, et tout est dit. Je présume bien que vous n'aurez pas l'envie de vous dédire; mais milord est dans l'usage de prendre de telles précautions...

— Puisque c'est l'usage de milord, je suis prêt à tout pour le satisfaire.

— Ah! vo volez faire plaissir à mo-a?

— Milord, je vous demanderai seulement la permission d'aller chercher l'argent.

Les rouletiers ou dévaliseurs de diligences.

— Allez, allez, mossio l'auperche, allez, faites plaisir à mo-a.

L'aubergiste sort, et John descend après lui, afin de le catéchiser; il s'agit de battre le fer pendant qu'il est chaud, il s'y prend si bien qu'au lieu de quinze cents francs, l'aubergiste en donnerait le double; ou par lui-même, ou par ses connaissances, il est promptement en mesure d'effectuer le versement, alors il remonte apportant les espèces en or d'après le conseil de John : milord, son manteau sur les épaules, se promène en long et en large. — C'était vo, vo avez lé contribuchen? »

— Oui, milord, je viens mettre au bonnet.

— Vo venez metté à la bonnette, — ah! brâve, brâve... Il prend le bonnet de coton, et le tenant ouvert avec les deux mains : Chétez dans la profond, d'abord l'or à mo-a. L'aubergiste jette successivement les quinze piles qui sont sur la table, et quand il a fini, il se dispose à prouver qu'il ne manque pas une obole de sa quote-part. Ah! mossio l'auperche vo cagiénez à mo-a bocop de peine, vo mé faites injori por lé manifestachen de confiance que ché metté en l'intégrity de vo; chétez votre contingent sans nombrement aucune. L'aubergiste ponctuel à suivre les instructions qu'il a reçues de John, dépose son or dans le bonnet, et dès que les deux sommes y sont réunies, milord lie le tout avec un ruban, puis se dirigeant gravement vers l'armoire : — Mossio l'auperche, dit-il, apportez le double dépôt. L'aubergiste obéit; le dépôt sur les bras, il s'avance, et milord monte sur une chaise afin de pouvoir atteindre au dernier rayon. — Tendez le dépôt. Le nez en l'air et la vue braquée sur la tablette supérieure, l'aubergiste remet le bonnet dans la main droite de Sa Seigneurie, mais tandis que, haussant les épaules, John adresse au bonhomme un sourire à la fois approbateur et dérisoire, par une manœuvre subtile la main droite du maître va se décharger dans sa main gauche, et saisir sous le manteau un second bonnet exactement semblable à celui qu'elle a fait disparaître; l'échange effec-

tué, le mouvement ascensionnel dont l'interruption n'a pas été sensible, se continue, et quand il cesse, l'aubergiste est bien sûr que ses quinze cents francs sont avec ceux de milord. Milord en est bien sûr aussi. — A présent lé eimbargo il est sur l'argent. Il donne deux tours de clef, descend de la chaise, demande le budget de sa dépense, paie sans marchander, dit à revoir à tout le monde et monte en voiture avec son fidèle John. — Clique, claque, bon train, postillone; crève la cheval et ne pas casse cou à mo-a, lé récompense il est au bout. — Conduis milord sur les bas côtés de la route, crie à s'égosiller l'aubergiste qui tremble qu'il n'arrive quelque accident à Sa Seigneurie. — Oh! Dieu, dit-il à sa femme, pourvu qu'il ne s'aperçoive pas combien nos chemins sont en mauvais état! heureusement il fait sec.

— Oui, mais la poussière. .

— Pourquoi ne lui avoir pas mis dans la voiture une bouteille de ton sirop de limon?

— Je n'y ai pas songé.

— Voilà comme tu es, tu n'en fais jamais d'autres. Postillon, postillon, monsieur John, milord; bath! ils sont au diable. Ciel, se dit *in petto* le complaisant aubergiste, guide les coursiers qui emportent César et ma fortune!!! Enfin vient le trois du mois;... l'aubergiste, dans la crainte de faire une sottise à milord, l'attend encore près de six semaines;... ce laps de temps écoulé, il se décide à lever *l'embargo*;... la porte de l'armoire est forcée, le bonnet est à son poste, il s'en empare, dénoue le cordon;.., que trouve-t-il? du billon.

Sablin, qui jouait parfaitement l'Anglais, était passé maître dans ce genre de vol... Un jour, il parvint à escamoter cinq mille francs à un aubergiste : ce dernier n'était pas un grec, bien qu'il habitât Troyes; mais c'était Troyes en Champagne.

CHAPITRE LXXIII

LES GRÈCES OU SOULASSES

Le pigeon. — Les pièces d'or. — La clef oubliée.

Les *grèces* sont presque tous des gens de province, sans cesse occupés à parcourir les routes, soit en diligence, soit à pied; ils prennent toujours la qualité la plus propre à les mettre en rapport avec la personne sur laquelle ils se proposent de faire l'expérience de leur savoir-faire. Ils s'associent ordinairement au nombre de trois; chacun d'eux voyage isolément pour aller à la recherche des dupes; quelquefois aussi un seul se met en chasse et les autres l'attendent au quartier général.

Dès que le *grèce* qui est chargé de pousser la reconnaissance a rencontré l'individu sur lequel il croit pouvoir opérer, il tâche de se lier avec lui, et lorsqu'il lui a arraché le secret de sa position, s'il entrevoit le moyen d'en tirer parti, il va se loger dans le même hôtel que cet ami improvisé, à moins qu'il ne se présente une occasion de l'expédier de suite. Si le *pigeon* qu'on projette de plumer vient toucher de l'argent, ou amène des marchandises à Paris, les *grèces* ne le perdent pas de vue qu'il n'ait effectué sa recette. Souvent même, afin d'être plus certains que le produit de la vente ne leur échappera pas, ils s'arrangent pour acheter eux-mêmes les marchandises, ou du moins pour en faciliter le placement.

Le surveillant, aposté auprès du *pigeon* pour épier ses démarches, tient ses affidés au courant de tout ce qu'il fait. Il leur donne en quelque sorte, heure par heure, le bulletin de ses actions; et quand il juge qu'il est temps d'agir, il les avertit de se tenir prêts à le seconder. Le moment arrêté pour l'exécution étant venu, sous un prétexte ou sous un autre, le *grèce* engage le *pigeon* à sortir avec lui, ils vont ensemble dans la rue; mais à peine ont-ils fait quelques pas, un homme, que son baragouin signale comme un étranger, les accoste, et parvient à leur faire comprendre qu'il demande le Palais-Royal : — Qu'allez-vous y faire? lui demande le grèce : l'homme montre alors des pièces d'or; ce sont ordinairement des quadruples, ou des pièces de quarante francs d'Italie, et manifestant qu'il désire les convertir en argent, il débite un conte, dont voici la substance : il était au service d'un monsieur très-riche, qui a laissé, en mourant, une grande quantité de ces pièces, dont il ignore la valeur; tout ce qu'il sait, c'est que quand il en change une, on lui donne six pièces blanches. Aussitôt, pour marquer de quelle espèce sont les pièces blanches, il montre une pièce de cent sous. Au même instant le *grèce*, tirant de sa poche six pièces de cinq francs, propose au soi-disant domestique de lui céder une pièce d'or : celui-ci y consent; il paraît même très-satisfait, et dans son langage, il donne à entendre qu'il ne serait pas fâché d'avoir encore de la monnaie blanche. Mais un bureau de change ne peut être établi en plein vent : on entre dans un cabaret, et là, l'étranger aux pièces d'or ouvre un étui qui en contient une centaine, qu'il offre à raison de trente francs chaque. Le grèce, dans un *à parte* avec le pigeon, ne manque pas de faire remarquer combien leur serait avantageux de faire un pareil marché : — Mais avant de rien conclure, ajoute-t-il, je pense qu'il est prudent de montrer les pièces à un orfévre, afin de nous assurer si elles sont bonnes.

Le pigeon pense comme son compagnon : il sort avec une des pièces, et revient avec quarante francs qu'il a reçus en échange; plus de doute, l'opération est sûre; le bénéfice considérable, dix francs par pièces, on n'en saurait trop prendre; sans hésiter, il se défait de tout son argent blanc. S'il n'en a pas assez, il est même tout prêt à en emprunter... Enfin l'échange se consomme... On compte les pièces d'or, et on les remet dans l'étui; mais le prétendu domestique, qui est un habile escamoteur, à l'étui qui renferme le précieux métal, en substitue un exactement semblable, et après ce tour de passe-passe, comme il lui importe de s'esquiver le plus promptement possible, il dit que, puisque l'on a vérifié son or, il désire vérifier aussi l'argent qu'on lui a donné. — Rien de si juste, observe le Mentor du pigeon; je ne vois aucun inconvénient à cela, et le pigeon, à qui l'espoir d'un gain excessif à fait perdre la tête, consent de la

meilleure grâce du monde à l'enlèvement de ses pièces de cent sous. Que risque-t-il? l'étui n'est-il pas sa garantie? Le domestique a disparu, et le compagnon de la dupe ayant prétexté un besoin, pour s'absenter une minute, ne tarde pas à le rejoindre. Le pigeon est plumé, il ne les reverra plus. Cependant il ignore encore son malheur... Il attend dix minutes, vingt minutes, une demi-heure, une heure, d'abord il s'impatiente, puis il se fait du mauvais sang, ensuite il s'inquiète, enfin viennent les soupçons et les grandes alarmes. Il ouvre l'étui, ou le fait ouvrir s'il ferme à secret, et n'y trouve que des sous ou du plomb de chasse. Quelquefois les *grèces*, au lieu d'étui, ont une boite en fer-blanc, ou un petit sac de cuir avec un cadenas à la fermeture.

Lorsque le pigeon leur paraît quelque peu défiant, les deux fripons recourent à une tactique différente. Celui qui a préparé les voies prend l'étui des mains de l'autre : — Ah ça! maintenant, dit-il en le remettant au particulier qu'il a attiré dans ses filets, il nous faut aller chez un changeur, afin qu'il examine les pièces. Le particulier croyant que son ami lui conseille une précaution, sort immédiatement avec lui, en laissant au cabaret le faux domestique. Ils cheminent ensemble; tout à coup le fripon s'arrête, comme saisi d'une réflexion soudaine : — Et la clef, s'écrie-t-il, la clef de l'étui, l'avez-vous?

— Non.

— Vous ne l'avez pas? vite, vite, courez la chercher... ou bien, j'y vais moi-même, attendez-moi là. Et que l'on profite ou non de sa bonne volonté, le filou n'est pas plus tôt seul, qu'il s'éclipse, bien convaincu qu'on ne le retrouvera pas plus que son affidé, qui a déjà gagné au large... Si par cas fortuit, le pigeon ne veut pas se séparer de son ami, l'ami le promène, jusqu'à ce qu'il s'offre une occasion de le perdre, soit dans un passage, soit ailleurs.

L'échange est un mode d'escroquerie auquel bon nombre de personnes se sont laissé prendre. Des marchands de province, des voyageurs, des Parisiens même y ont perdu des sommes considérables. Plus le nigaud dont les *grèces* convoitent les écus est cupide, plus il est facile à duper. Pour se préserver de la subtilité de ces fripons, il suffit de ne jamais s'entretenir de ses affaires avec des inconnus, de ne point parler devant eux de l'argent que l'on a, et surtout de s'abstenir d'acheter, au prix de trente francs, les pièces d'or qui en valent quarante; chacun son métier.

Le fameux *Sablin* et *Germain*, dit le *Père la Tuile*, étaient deux *grèces* des plus adroits. Un jour ils venaient d'escroquer trois mille cinq cents francs à un provincial. Germain, en présence de qui celui-ci s'était vanté de ses exploits comme chasseur, jouait le rôle du conseiller. — Ma foi, monsieur, dit-il au provincial en lui remettant l'étui vous faites une bonne affaire, vous pourrez passer l'hiver gaiement et aller à la chasse. L'étui ne contenait en effet que du petit plomb. Ce propos, que je tiens du plaignant et des deux filous, était, il faut en convenir, d'une rare impudence.

CHAPITRE LXXIV

LES RAMASTIQUES

Part à deux. — L'homme accommodant. — Mésaventure d'un cordon-bleu. — La montre et la chaine. — Une querelle de ménage. — Le vœu de la loi.

Les ramastiques sont des fripons qui, comme beaucoup d'autres, ne doivent leurs succès qu'à la cupidité des dupes. L'exercice de leur industrie suppose une association de trois personnes, ou tout au moins de deux. Voici comment ils s'y prennent pour s'approprier le bien d'autrui. Dès le point du jour, ils vont se mettre en observation sur la route, dans le voisinage de quelque barrière, et là, ils examinent avec soin les allants et les venants, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé parmi eux un de ces individus dont la physionomie et le costume trahissent l'excessive simplicité. C'est un nigaud crédule et intéressé qu'il leur faut : paysan ou non, un provincial, soit qu'il arrive, soit qu'il parte, fait toujours merveilleusement leur affaire, pourvu toutefois qu'il ne manque pas d'argent. Ont-ils aperçu cet inconnu si désiré, l'un d'eux, ordinairement le plus insinuant des trois, l'accoste, et lui décoche adroitement une demi-douzaine de ces questions, dont la réponse révèle indirectement à l'interrogateur la situation financière de l'interrogé. Ce renseignement obtenu, un signal fait connaître s'il est favorable; alors un second filou, qui a pris les devants, laisse tomber une boite, une bourse ou un paquet, de telle façon, que l'étranger ne puisse faire autrement que de remarquer l'objet quel qu'il soit. Il le remarque en effet, mais au moment où il se baisse pour le ramasser, sa nouvelle connaissance s'écrie : *Part à deux*. On s'arrête pour voir en quoi consiste la trouvaille, c'est ordinairement un bijou précieux, une bague richement montée, des boutons en brillants, des pendeloques, etc. Un écrit accompagne le joyau; que signifie cet écrit? presque toujours le nigaud ne sait pas lire : on se doute bien que le compère ne le sait pas non plus; cependant le papier peut donner des lumières utiles... Il importe d'en connaître le contenu; mais à qui s'adresser? on craint de commettre une indiscrétion : en attendant, on continue de marcher, et tout à coup, au coin d'une rue, on voit un homme occupé à lire les affiches : on ne saurait être servi plus à point par le hasard. — Parbleu! dit le compère, nous ne pouvions pas mieux rencontrer; voici un monsieur qui va nous tirer d'embarras, montrons-lui le papier, il nous dira ce que c'est; mais surtout gardez-vous bien de lui parler de l'objet, car il serait capable de vouloir sa part. L'étranger est enchanté, il promet d'être prudent, et l'on va droit au lecteur qui se prête de bonne grâce au service que l'on réclame de lui; il lit :

« Monsieur, je vous envoie votre bague en brillants recoupés, pour laquelle votre domestique m'a payé deux mille sept cent vingt-cinq francs, dont quittance.

» BRISEBARD, *bijoutier*. »

Deux mille sept cent vingt-cinq francs! que l'on juge si l'énoncé de cette somme dont la moitié va lui revenir, sonne délicieusement à l'oreille du rustre. L'obligeant lecteur, qui est le troisième affidé, n'a pas manqué de s'appesantir sur le nombre qu'expriment les chiffres : on le remercie de sa complaisance et l'on s'éloigne. Maintenant il s'agit de prendre une détermination au sujet du bijou : le rendra-t-on? ma foi non; s'il appartenait à un pauvre diable, à la bonne heure; mais qui peut acheter des diamants si ce n'est un richard?... Et pour un richard qu'est-ce que deux mille sept cent vingt-cinq francs? une bagatelle qu'il a le moyen de perdre... Puisqu'on ne rendra pas, il est évident que l'on gardera... c'est-à-dire qu'on réalisera en espèces... Mais où réaliser? chez un bijoutier? le propriétaire de la bague a peut-être déjà fait circuler des avis; et puis, il est des bijoutiers si ridicules! Ce qu'il y a de mieux à faire c'est de ne vendre que dans quelque temps..... Le rustre comprend parfaitement toutes ces raisons.. S'il y avait possibilité, on partagerait sur-le-champ, et l'on se quitterait bons amis... Mais le partage est impossible, et pourtant chacun a besoin d'aller à ses affaires. Véritablement la situation commence à devenir inquiétante; de part et d'autre on se frotte le front pour avoir des idées. — Si j'avais de l'argent, dit le ramastique, je vous en donnerais volontiers, mais je n'ai pas le sou. — Que faire? Il paraît réfléchir un instant. — Écoutez, reprend-il, vous m'avez l'air d'un brave et digne homme, je m'en rapporte à vous, faites-moi une avance de quelques centaines de francs, et quand vous vendrez l'objet, vous me remettrez le surplus ; il est bien entendu que vous retiendrez l'intérêt de la somme que vous m'aurez avancée. Par exemple, vous me laisserez votre adresse. Rarement une proposition de cette nature n'est pas agréée... Le rustre, séduit par l'appât d'un gain dont il cache l'arrière-pensée, vide sa bourse avec plaisir... Si elle n'est pas suffisamment garnie, il n'hésite pas à se défaire de sa montre : j'en ai vu qui avaient donné jusqu'aux boucles de leurs souliers

Grandeur du beau sexe.

L'arrangement conclu, on se sépare avec promesse de se revoir, bien que des deux côtés on ait pris la résolution de n'en rien faire. Sur vingt paysans trompés de la sorte, dix-huit au moins, donnent un faux nom et une fausse adresse; et il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisqu'ici, avant d'être dupe, il faut d'abord être fripon.

Les *ramastiques* sont presque tous des juifs, dont les femmes se livrent aussi à ce genre de filouterie. Elles fréquentent habituellement les halles et marchés, où elles exploitent la crédulité des bonnes et des cuisinières qui ont l'air de nouvelles débarquées. Une chaîne de jaseron en cuivre si bien doré, qu'il serait difficile de ne pas la prendre pour de l'or, compose la matière du moyen de déception dont elles font usage. Une de leurs victimes, c'était un cordon-bleu, vint un jour se plaindre à la police : on lui avait extorqué tout son argent, ses boucles d'oreilles, son châle, et son panier avec les provisions de la journée, laissées en garantie de quinze francs, qu'elle devait rapporter. Comme celle-ci était de bonne foi, elle s'était empressée de tenir ses engagements; mais à son retour, elle n'avait plus retrouvé ni la femme, ni le panier, ni les provisions. Alors seulement elle avait conçu des soupçons, que la pierre de touche d'un bijoutier, consulté trop tard, avait pleinement confirmés. A une certaine époque, les *ramastiques* étaient si nombreux, qu'ils se montraient à la fois dans tous les quartiers de la capitale. J'ai reçu dans la même matinée les deux époux, qui venaient se plaindre d'avoir été *ramastiqués*, e. mari dans le faubourg Saint-Honoré, la femme, au marché des Innocents.

— On n'est pas bête comme vous, disait le chef de la communauté à son infortunée compagne ; donner votre chaîne d'or et dix francs pour une chaîne de laiton! — Vous avez bientôt fait une bête! Comme cela vous va bien! Allez donc porter votre épingle au Mont-de-Piété : un morceau de verre! et s'il vous plaît, monsieur ne se contente pas de donner l'argent qu'il a sur lui, il faut encore qu'il revienne à la

maison chercher soixante francs qui étaient tout ce que nous possédions, deux couverts et sa montre.

— J'ai fait ce qui m'a convenu ; ça ne vous regarde pas.

— Il n'en est pas moins vrai que vous vous êtes laissé gourer.

— Gourer ! gourer ! c'est bon, madame ; je ne me suis toujours pas laissé gourer par des commères, et si vous ne vous étiez pas amusée à tailler votre bavette comme de coutume.

— Si vous aviez passé votre chemin, sans vous arrêter à causer avec le premier venu...

— Je cause, je cause, pour mes affaires ; et vous ?.....

— Ah ! vous en faites de belles affaires !...

— Aussi belles que les vôtres, j'espère ! Allez, à présent, quand vous aurez une chaîne d'or, il fera chaud. La vôtre faisait pourtant trois tours. Je crois que je vous en avais donné assez long pour votre fête ! D'ailleurs, longueur ou non, vous deviez en être contente ; mais il vous en fallait trois fois plus.

— Comme nous serons bien plantés quand nous aurons besoin de savoir l'heure !

— Taisez-vous ; vous êtes une sotte...

— Que c'est donc bien fait ! que c'est donc bien fait ! on vous a attrapé ; tant mieux, mon cher ! Je ne regrette qu'une chose, c'est qu'on ne vous en ait pas pris davantage.

— Parbleu, vous ne m'apprenez rien de neuf ! Ce n'est pas d'aujourd'hui que je me suis aperçu que vous ne teniez pas à l'intérêt de la maison.

Le couple sortit du bureau en se querellant. J'ignore combien de temps la dispute se prolongea ; mais il est à présumer que la réflexion mit un terme aux reproches mutuels. Dieu veuille que, pour hâter le raccommodement, on n'ait pas été obligé d'en venir à des voies de fait !

Décadence du beau sexe.

Lorsque trois ramastiques sont ensemble, chacun d'eux a un costume adapté au rôle qu'il doit jouer. Celui qui accoste est presque toujours vêtu comme un ouvrier : c'est un maçon, un bottier, un charpentier ; quelquefois il simule l'accent allemand ou italien, et paraît s'exprimer très-difficilement en français. S'il est âgé, il est bonhomme ; s'il est jeune, il est niais. Le *faux perdant* se distingue par la longueur et la largeur de son pantalon, dont une des jambes sert de conducteur à l'objet pour le faire arriver jusqu'à terre Le *lecteur* est ordinaire nent plus richement couver que les deux autres ; c'est lui qui endosse la redingote à collet de velours, et se pare du castor à longs poils.

Longtemps les *ramastiques* furent traduits en police correctionnelle, et le maximum de la peine qu'ils encouraient était cinq années de prison. Il me sembla que l'on devait établir une distinction entre eux ; et que, quand l'escroquerie avait été consommée à l'aide d'un faux en écriture, le délit prenait un caractère plus grave, et tombait dans la compétence des cours d'assises. Je me promis de saisir la première occasion, pour présenter à l'autorité judiciaire quelques observations à ce sujet ; elle ne tarda pas à s'offrir. J'arrêtai les deux plus anciens professeurs en fait de ramastique : le nommé Balèse, dit *Marquis*, et son complice. D'abord j'exposai mon opinion à laquelle on n'eut pas égard ; on persistait à vouloir les traiter suivant la jurisprudence consacrée jusqu'alors ; mais je revins à la charge, j'insistai, et les deux fripons, amenés devant le jury, furent condamnés, comme faussaires, à la réclusion et à la marque.

CHAPITRE LXXV

LES ESCARPES OU GARÇONS DE CAMPAGNE

Les braves gens. — La famille des Cornu — L'*alibi* préparé. — Le cul-de-jat.

Presque tous les assassins de profession prennent la qualité de marchands colporteurs, de marchands de bestiaux, de maquignons, etc. Leur costume et leurs manières sont toujours analogues à l'état qu'ils sont censés exercer ; ils affectent en général de mœurs douces et un air froid et calme ; rarement ils sont adonnés au vin, parce qu'ils redoutent les indiscrétions de l'ivresse ; ils ont toujours des papiers fort en règle, qu'ils font viser avec la plus scrupuleuse exactitude : dans les auberges, ils paient bien sans se montrer trop généreux ; ils veulent être réputés économes, parce que l'économie fait présumer l'honnêteté ; cependant en réglant leur compte, ils n'oublient ni la fille ni le garçon : il importe beaucoup à un escarpe que les domestiques disent de lui qu'il est un brave homme.

Les assassins qui simulent la profession de ma-

chands colporteurs ne sont que médiocrement chargés de marchandises. La plupart du temps ils vendent de la coutellerie, des ciseaux, des rasoirs, des rubans de fil, des lacets ou d'autres objets qui forment peu de volume. Les auberges situées dans les faubourgs des villes et à proximité des marchés sont celles dans lesquelles ils vont se loger de préférence; c'est là qu'ils choisissent leurs victimes, soit parmi les marchands véritables, soit parmi les cultivateurs qui sont venus vendre leurs denrées. Ils s'attachent à connaître les sommes dont ils sont porteurs, le moment de leur départ, la route qu'ils doivent suivre, et, une fois instruits de toutes ces circonstances, ils en donnent avis à leurs affidés qui sont toujours dans une autre maison, assez souvent située hors la ville; alors ces derniers les devancent et vont les attendre dans l'endroit le plus propice à l'accomplissement du crime qu'ils méditent.

Les escarpes sont des malfaiteurs dont on ne se méfie pas, parce qu'on est accoutumé à les voir rôder dans le pays, et que l'apparente régularité de leur conduite les met à l'abri du soupçon. La famille des Cornu, dont il est parlé dans la première partie de ces *Mémoires*, était une famille d'*escarpes;* pendant plus de vingt ans, elle jouit de l'impunité la plus complète, et elle avait commis plusieurs centaines d'assassinats avant qu'on songeât à l'accuser.

Le meilleur moyen de se garantir des atteintes de ces scélérats est de parler le moins possible de ses propres affaires, de ne jamais dire que l'on va toucher de l'argent, et d'éviter de s'expliquer sur le but comme sur le terme du voyage entrepris. Les voyageurs doivent surtout se tenir en garde contre ces officieux de grands chemins, qui profitent de toutes les occasions d'accoster et d'entamer la conversation. Un officieux questionneur est toujours un personnage dont il faut suspecter les intentions, principalement s'il aborde le chapitre de la sûreté des routes, ou de la nécessité d'être armé. Les fermiers, qui quelquefois ne quittent les marchés qu'à la tombée de la nuit, ne sauraient trop se prémunir contre les gens qui aiment, disent-ils, à voyager de compagnie. Au surplus, toute liaison *impromptu* est une imprudence quand on est hors de chez soi.

Les femmes des *escarpes* sont aussi des créatures fort dangereuses; familiarisées avec le meurtre, elles aident volontiers à le consommer; elles dressent de bonne heure leurs enfants à exercer des surveillances, et à leur transmettre des avis dont elles ou leurs maris peuvent profiter; elles les accoutument à la vue du sang, et pour les intéresser au succès, à chaque assassinat, elles donnent une espèce de curée à ces petits monstres.

Personne de plus obligeant qu'un escarpe mâle ou femelle; personne de plus charitable; tous les mendiants sont ses amis, parce que les mendiants peuvent toujours fournir des indications utiles, et qu'étant par voie et par chemin, ils sont les espions naturels des grandes routes. Les escarpes femelles poussent l'hypocrisie jusqu'à se parer ostensiblement de tous les signes d'une dévotion profonde; elles portent des chapelets, des scapulaires, des crucifix, etc.; elles assistent régulièrement aux offices, et ne se font pas faute d'approcher de la sainte table.

Les hommes portent habituellement une blouse ou un sarrau bleu, destiné à garantir leurs habits des taches de sang : un meurtre commis, ils anéantissent la blouse, l'enterrent, la brûlent ou la lavent, suivant qu'ils ont plus ou moins de temps devant eux. Un bâton, avec une sorte de fouet à la poignée, un chapeau couvert d'un taffetas gommé, sous lequel est un mouchoir rouge ou bleu enveloppant la tête, complètent la tenue de ces misérables, qui excellent à préparer les circonstances dont au besoin ils pourront se servir pour faire constater un *alibi* : c'est notamment dans ce but qu'ils font viser leurs passe-ports dans toutes les communes où ils passent.

Fort heureusement pour la société, les escarpes sont aujourd'hui peu nombreux, excepté dans quelques-uns de nos départements méridionaux? cependant je ne crains pas d'affirmer qu'on ne parviendra pas à extirper l'engeance des assassins tant que la France sera parcourue dans toutes les directions par des vitriers ambulants, des marchands de parapluies, des marchands de cantiques, des chaudronniers magnins, des banquistes, escamoteurs, jongleurs, saltimbanques, chanteurs en plein vent, joueurs d'orgues, conducteurs d'ours et de chameaux, montreurs de lanternes magiques, carreleurs de souliers, teneurs de jeux dans les foires, estropiés faux ou véritables, etc., etc. A propos de ces derniers, il n'est pas superflu de recommander aux voyageurs de se défier de ces hommes qui, tapis dans un fossé et feignant de ne pouvoir s'en retirer, appellent à leur secours : que l'on se rappelle l'histoire du cul-de-jatte, qui attirait ainsi les passants afin d'assassiner ceux qui avaient le malheur de céder à un mouvement de compassion ; le moment où ils se baissaient pour l'aider à sortir du fossé était celui qu'il choisissait pour leur plonger un poignard dans le cœur. Il est dangereux de coucher dans les mauvais bouchons, principalement s'ils sont isolés; les hôtes peuvent être honnêtes, mais ceux qu'ils hébergent ne le sont pas toujours, et le moins qu'il puisse advenir au pauvre diable qui se risque dans de pareils taudis, c'est d'être dévalisé pendant la nuit.

CHAPITRE LXXVI

LES RIFFAUDEURS

L'ordre du maire. — Les chiens dans l'erreur. — Une fugue. — Le zéro de la vie. — L'alpha, l'oméga et le béta. — Le pot au noir. — 1816.

De même que les escarpes ou garçons de campagne, les *riffaudeurs* prennent assez ordinairement la qualité de marchands forains ou de marchands colporteurs. Ce sont des voleurs qui chauffent ou plutôt brûlent les pieds des personnes, pour les contraindre à déclarer où est leur argent. Lorsqu'ils ont jeté leur dévolu sur une maison, ils s'y introduisent sous le

prétexte d'offrir leurs marchandises, et ils n'en sortent qu'après avoir examiné les localités, remarqué toutes les issues. Lorsqu'une maison est de difficile accès, un des affidés, déguisé en mendiant, demande à y être couché par charité, et si on lui accorde l'hospitalité, il se lève pendant la nuit pour ouvrir à ses complices. Souvent la maison est gardée par un chien : dans ce cas le prétendu mendiant le réduit au silence, en le charmant par l'odeur qu'exhale une éponge imprégnée de la liqueur que répand une chienne en folie, ou par le fumet d'un morceau de foie de cheval cuit dans le pot-au-feu. Ce sont là des séductions auxquelles ne résiste pas le plus hargneux des dogues. Maître de l'animal, qui alors le suivra partout, le mendiant s'éloigne avec lui, et laisse ainsi le champ libre aux brigands. Quelquefois aussi les chauffeurs recourent au poison qu'ils jettent dans les cours à la tombée de la nuit ; le poison est toujours assez prompt pour que le chien soit mort au moment où ils tenteront l'escalade.

Il est sans doute louable de donner asile aux pauvres diables, aux piétons égarés, enfin à tous ceux qui ne savent où reposer leur tête; mais en se conformant à ce que prescrit l'humanité, il n'est pas défendu de se mettre à l'abri des atteintes du brigandage. Les fermiers et autres habitants des campagnes, qui ne veulent point renoncer à ces charitables habitudes, feront donc sagement de tenir à la disposition des voyageurs inconnus, une pièce dont les croisées soient grillées et fermées par de gros barreaux de fer, et les portes garnies d'une serrure fixée de façon qu'on ne puisse pas la démonter; de la sorte, ils tiendront les inconnus sous clef jusqu'au jour, et n'auront rien à redouter de leurs mauvaises intentions.

Souvent les chauffeurs assassinent afin qu'il ne reste pas de témoins de leur scélératesse...; d'autres fois pour ne pas être reconnus, ils cachent leur figure sous un masque, ou bien encore ils se noircissent avec une composition qu'ils font ensuite disparaître en se frottant avec une espèce de pommade; il en est aussi qui s'enveloppent la tête dans un crêpe noir. Ceux qui sont dans l'habitude de se noircir, portent ordinairement sur eux une petite boîte à double fond, dans laquelle sont contenus et le noir et ce qui sert à l'enlever. Lorsqu'ils vont en expédition, ils ont encore soin de se munir de cordelettes longues de quatre à cinq pieds, dont ils font usage pour attacher les victimes. Ces brigands ne marchent jamais qu'isolément; s'ils se sont donné un rendez-vous, afin de ne pas être remarqués, ils y viennent par des chemins différents, en prenant le plus possible les routes les moins fréquentées; ils ne quittent leur domicile que de nuit et ont bien soin de se faire remarquer de tous leurs voisins, peu d'instants avant le départ; au retour, ils emploient la même tactique, à l'effet de persuader qu'ils ne se sont pas absentés, et d'être à même, au besoin, de prouver un *alibi*.

Les riffaudeurs n'aiment pas à se charger d'effets; à moins que ce ne soient des diamants ou autres objets précieux formant peu de volume; hors ces cas qui ne se présentent que rarement à la campagne, c'est de l'argent monnayé qu'il leur faut.

Le fameux Salambier projetait depuis longtemps de contraindre un riche fermier des environs de Poperingue à lui rendre ses comptes ; mais ce fermier était sur ses gardes : à une époque où dans le pays il n'était bruit que des incursions des chauffeurs, il aurait été difficile qu'il en fût autrement. La ferme renfermait un personnel considérable, et deux chiens énormes en défendaient l'approche. Salambier avait déjà poussé des reconnaissances, afin de se rendre compte des chances que présentait l'entreprise; mais plus il y avait réfléchi, plus les obstacles lui avaient paru insurmontables ; cependant il ne doutait pas que le fermier ne fût possesseur d'une forte somme, et il ne cessait de la convoiter. Comment parvenir à s'en emparer? c'était là le problème auquel s'appliquait toute sa sagacité. Enfin il imagina le moyen que voici : s'étant fait délivrer par quelques habitants dont il était connu un certificat de bonne-vie et mœurs, il le fait légaliser par le maire de Poperingue : muni de cette pièce, avec de l'acide muriatique il la lave de manière à ne conserver que la signature du maire et le sceau de la commune, et sur la feuille blanchie, il fait écrire par l'un des hommes de sa bande, le nommé Louis Lemaire, un ordre ainsi conçu :

« Monsieur le commandant, je suis informé que, la nuit prochaine, des chauffeurs, au nombre de dix à douze, doivent faire une tentative sur la ferme d'Oermaille; vous voudrez donc bien faire déguiser dix de vos soldats, et sous la conduite d'un sous-officier, les envoyer dans cette ferme, pour qu'au besoin ils puissent prêter main-forte au fermier et arrêter les brigands qui se présenteraient pour le mettre à contribution. L'adjoint de la commune de Lebel, à qui cet ordre devra être communiqué, pourra servir de guide au détachement, et l'installer au domicile du fermier dont il est connu. »

Salambier, ayant fabriqué ce faux ordre, part aussitôt, et à la tête de dix de ses complices, il se présente audacieusement chez le fonctionnaire qui, à son insu, doit favoriser ses projets criminels : celui-ci, reconnaissant la signature, s'empresse de le conduire à la ferme ; des auxiliaires qui arrivent si à propos ne peuvent manquer d'être bien venus : Salambier et les siens sont reçus à bras ouverts ; on fête comme des libérateurs les brigands et leur chef, qui est censé être un sergent. — Ah çà ! mes amis, dit Salambier, combien êtes-vous de monde ici ?

— Quinze personnes, répond le fermier, en comptant quatre femmes et un enfant.

— Quatre femmes et un enfant ! bouches inutiles, n'en parlons pas ; dans le danger cela n'est bon qu'à embarrasser. Vous avez des armes?

— Nous avons deux fusils.

— Vous allez les apporter, afin que nous les ayons sous la main ; d'ailleurs je veux m'assurer s'ils peuvent faire le service.

On donne les fusils à Salambier, qui se met en devoir d'en démonter la batterie. « Actuellement, dit-il, que je suis instruit de l'état de la place, on peut s'en reposer sur moi du soin de la défendre ; quand le moment viendra, j'assignerai à chacun son poste; en

attendant, ce que les habitants ont de mieux à faire, c'est de dormir en paix, la garnison veillera pour eux. »

A minuit, Salambier n'avait encore fait aucune disposition. Tout à coup il feint d'avoir entendu quelque bruit. « Allons, debout, commande-t-il à ses compagnons; il n'y a pas un instant à perdre; je vais vous placer de manière à ne pas en laisser échapper un seul. »

A la voix du chef, toute la troupe est sur pied : le fermier, la lanterne à la main, offre d'éclairer la marche. « Ne vous dérangez pas, lui dit Salambier en lui posant deux pistolets sur la poitrine, c'est nous qui sommes les chauffeurs, si vous avez le malheur de faire un mouvement vous êtes mort. »

Les chauffeurs étaient armés jusqu'aux dents : en vain les gens de la ferme eussent-ils tenté de faire résistance, ils se laissèrent attacher les mains sur le dos; cette opération terminée, on les enferma dans la cave. Garrotté comme les autres, le fermier était resté près de la cheminée ; on le somma de déclarer où était son argent. —Il y a beaux jours, répondit-il, que je n'ai plus un sou ici; depuis que les chauffeurs rôdent dans les environs, il n'y a pas de presse à garder des sommes importantes chez soi.

—Ah! tu cherches des défaites, reprit Salambier; c'est bon, nous allons savoir la vérité. Aussitôt deux brigands se saisissent du fermier, on lui ôte sa chaussure, et quand ses pieds sont à nu, on les oint avec de la graisse. — Messieurs les chauffeurs, je vous en supplie, s'écriait le malheureux, ayez pitié de moi; puisque je vous promets qu'il n'y a pas une couronne dans la maison, cherchez plutôt partout; voulez-vous mes clefs ? demandez-moi tout ce que vous voudrez ; parlez, tout est à votre service ; je vais vous faire un billet, si vous l'exigez.

—Non pas, dit Salambier; il nous prend, je crois, pour des négociants ; un billet !.. oh ! nous ne faisons pas de ces affaires-là, c'est du comptant qu'il nous faut.

— Mais, messieurs....

— Ah! tu es entêté, tu peux te taire maintenant; avant cinq minutes tu seras trop content de nous apprendre ton secret.

Un grand feu était allumé à l'âtre.)—Camarades, commanda le scélérat, chauffez le citoyen.

Désordre d'une chambre à coucher.

Mais, tandis qu'on le livre à la plus horrible des tortures, les cris perçants d'un homme qui se débat contre des chiens furieux, attirent tout à coup l'attention des brigands : l'individu sur lequel les animaux assouvissent leur rage, est un des garçons de ferme qui, ayant brisé ses liens, s'est sauvé par un soupirail, afin d'aller chercher du secours. Par une fatalité inconcevable, les chiens ne l'ont pas reconnu. Surpris de cet événement dont il ne peut s'expliquer la cause, Salambier ordonne à l'un de ses compagnons de voir ce qui se passe au dehors ; mais, à peine le chauffeur paraît-il dans la cour, que l'un des chiens s'élance sur lui. Pour ne pas en être dévoré, il est obligé de rentrer en toute hâte. *Sauvons-nous, sauvons-nous!* A ce cri, qu'il profère avec un accent de terreur, saisis d'épouvante, tous les membres de la bande se précipitent par une croisée qui donne sur la campagne..... Ils fuient..... Au même instant, le fermier, accompagné du garçon dont les chiens ont enfin reconnu la voix, descend à la cave, où il délivre tout son monde. Il ne manqua pas de se mettre à la poursuite des chauffeurs ; mais, quelque diligence qu'il fît, il lui fut impossible de les atteindre. En me racontant cette aventure, Salambier m'avouait qu'au fond de l'âme, il n'avait pas été fâché de la circonstance qui l'avait contraint à la retraite : — Car, me disait-il, dans la crainte d'être reconnu, j'aurais été obligé de faire tout périr.

La bande de Salambier était l'une des plus nombreuses ; elle avait des ramifications immenses. Il fallut plusieurs années pour parvenir à la détruire. En 1804, on exécuta à Anvers plusieurs individus qui en avaient fait partie ; l'un d'eux, dont on n'a jamais pu savoir le veritable nom, paraissait avoir reçu une éducation brillante : monté sur l'échafaud, il éleva son regard jusqu'au fatal couteau, puis le descendant à hauteur de cette lunette qu'un autre condamné appelait le zéro de la vie : — J'ai vu l'*alpha*, dit-il, à présent je vois l'*oméga ;* et se tournant vers le bourreau : Voici le *béta*, faites votre devoir. Quelque hélléniste que l'on soit, pour faire de pareilles allusions à la forme, *in articulo mortis*, ne faut-il pas être possédé du démon de la plaisanterie et des jeux de mots?

Tous les complices de Salambier ne sont pas morts ; j'en ai rencontré plusieurs dans mes fréquentes

pérégrinations, depuis, je ne les ai jamais perdu de vue, mais j'ai inutilement cherché l'occasion de mettre un terme à la trop longue impunité dont ils jouissaient et jouissent encore. L'un de ces brigands, qui s'était fait chanteur, a longtemps été en possession d'étourdir les bons habitants de la capitale, par les paroles de la marche des *Tartares*, qu'il hurlait sous un costume turc. Ce personnage qui, la pièce de deux sous aidant, excellait à lancer un *pont-neuf* au septième étage, est un des plus célèbres sur le pavé de Paris, où on ne le désigne que par son surnom. Il méritait certainement d'être un *particulier très-connu*; on l'accusait d'avoir pris part aux massacres de septembre, en 1793: et en novembre 1828, il a été vu à la tête d'un *pulk* de briseurs de vitres, dans la rue Saint Denis.

Depuis 1816, les chauffeurs paraissent s'être condamnés à l'inaction. Leurs derniers exploits eurent lieu dans le midi de la France, principalement aux environs de Nismes, Marseille et Montpellier, pendant la dictature de M. Trestaillon. Alors on chauffait les protestants et les bonapartistes qui avaient de l'argent, et, digne représentante des *verdets*, la chambre des introuvables trouvait que c'était *pain bénit*.

FIN

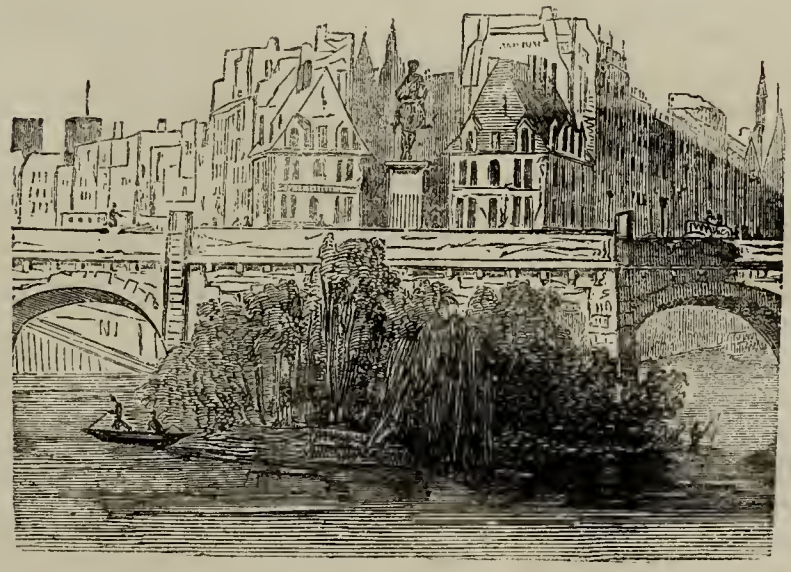

VIDOCQ

DEPUIS SA SORTIE DE LA POLICE EN 1827

JUSQU'A SA MORT EN 1857

SES AVENTURES — SES ENTREPRISES — SES PROCÈS
SA CONDUITE POLITIQUE EN 1830 ET 1848 — LES CIRCONSTANCES QUI ONT ACCOMPAGNÉ
SES DERNIERS MOMENTS

Les *Mémoires de Vidocq* s'arrêtent à l'année 1827, et cependant il a vécu jusqu'en 1857. Il les avait publiés de bonne heure sans doute parce qu'il ne comptait pas mener si loin l'existence, et peut-être encore parce que, obligé de dire de lui-même passablement de mal, il voulait en dire aussi un peu de bien, persuadé qu'aucun biographe ne remplirait cette tâche aussi consciencieusement que lui.

Dans ses *Mémoires*, Vidocq s'efforce d'établir qu'il a toujours évité de se mêler de police politique. Ses assertions sont sujettes à caution et notre impartialité nous porte à reproduire à cet égard des pièces insérées dans les *Mémoires d'un forçat*. Quoique tirées d'un ouvrage très-hostile à l'ancien chef du service de sûreté, ces pièces paraissent authentiques et elles ont un intérêt rétrospectif assez vif.

Les voici :

« Préfecture de police, 2e division.

» Monsieur,

» Sa Majesté se rendant, après-demain, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, vous êtes plus particulièrement requis que jamais de prendre toutes les précautions préliminaires qui doivent garantir la personne sacrée de Sa Majesté durant sa marche à travers les quais, et pendant le temps qu'elle demeurera dans les salons de l'Hôtel-de-Ville.

» Vous ferez explorer, dès que cet ordre vous sera parvenu, tous les endroits par lesquels doit passer le cortége. Vous vous assurerez que dans les maisons qui bordent les quais il n'y a point de mouvement extraordinaire que vous ne puissiez *expliquer*, point d'allées et venues autres que celles qui ont lieu communément.

» Dès le matin, vous placerez, autant que possible, dans chacune des maisons qui ont de préférence un balcon ou des fenêtres au premier étage, percées très-bas, un de vos *agents*, *surveillants stationnaires*, qui examinera les gestes et écoutera les paroles de ceux des spectateurs qui montreront le plus d'empressement pour voir passer le cortége de Sa Majesté.

» Si lesdits *agents surveillants* voient quelques personnes suspectes, ou autour d'eux, ou sous les fenêtres des maisons où ils seront placés, ils avertiront sur-le-champ les autres agents échelonnés sur le passage de Sa Majesté, en faisant flotter en l'air un *mouchoir rouge*, qui sera le signal auquel ils devront se rapprocher et se réunir. S'ils ne remarquent rien, ils se contenteront de déployer de temps en temps un *mouchoir blanc*, signal de *tranquillité*.

» Aussitôt qu'un des agents ambulants aura vu le signal du *mouchoir rouge*, il se portera vivement au lieu d'où il est parti, et, après avoir reconnu le signal de l'*agent stationnaire*, il lèvera son chapeau en l'air, ce qui sera le *signal d'interprétation et de secours*.

» C'est autour de la voiture de Sa Majesté que doit s'exercer surtout la plus exacte surveillance. Chaque *agent de cortége*, placé par échelon sur le passage de Sa Majesté, s'y réunira à mesure que la voiture passera à sa hauteur, et, tout en ne perdant pas de vue l'objet de sa constante attention, il devra animer du geste et de la voix les spectateurs indifférents, et crier : *Vive le Roi!* deux fois de suite au moins. S'il remarque dans certains individus de l'opiniâtreté à garder le silence, il devra sur-le-champ faire le *signal d'examen* en les suivant, ce qui doit être pour les *agents de la haie* une invitation à ne pas perdre de vue l'individu *signalé*.

» Lorsque le cortége de Sa Majesté aura passé, les *agents stationnaires* dans les maisons, les *agents ambu-*

lants sur les places engageront, autant que possible sera, des conversations avec les spectateurs présents.

» Ils les entretiendront de la bonne mine qu'avait le roi, de son air de santé et de l'espoir qu'il vivra longtemps.

» Ils parleront des malheurs qui affligeraient la France si elle venait à le perdre.

» Ils appuieront sur l'avenir heureux que promet le règne du duc de Bordeaux, etc., etc.

» Après la cérémonie, et lorsque leurs services ne seront plus nécessaires, tous les agents feront leur rapport sur ce qu'ils auront observé, en ayant soin de mettre sur chacun de ces rapports, qui pourraient contenir quelque renseignement d'une nature alarmante, une croix allongée, qui sera le *signal de la découverte*.

» N. B. — Pour les autres dispositions, s'en rapporter aux circulaires communiquées sous les numéros 3495, 3666 et 4793. »

(Service intérieur de l'Hôtel-de-Ville : — mêmes dispositions que précédemment,)

» Les agents du cortége auront soin d'entourer la voiture, à quelque distance, lorsque Sa Majesté en descendra, et, ensuite, conjointement avec les gardes, d'*assurer* entièrement son passage du perron et du grand escalier de l'Hôtel-de-Ville , ainsi que celui de toute sa suite.

c Les *agents surveillants de l'intérieur des salons* et les *ommissaires* ne quitteront plus des yeux la personne de Sa Majesté dès qu'elle y sera entrée. Ils auront soin de placer les dames de la Cour, les femmes des militaires, des préfets, des maires de département, en front de la ligne que Sa Majesté devra parcourir.

» Lorsqu'ils n'auront rien remarqué d'extraordinaire, ils en profiteront pour s'asseoir et se reposer. Du moment où ils remarqueront un mouvement quelconque, ils suivront le cours de leurs observations.

» Les *agents intérieurs* feront de même un rapport le lendemain. »

Au bas est écrit : « *A M. Vidocq, chef de la brigade de sûreté.* » Et en marge : « *En communication. — Enregistré*, n° 3935.

Voici maintenant deux rapports datant de 1813 et attribués à Vidocq , de qui ils paraissent être réellement. Ils ne sont pas moins curieux que ce qui précède :

« Monseigneur,

» Conformément aux ordres que j'ai reçus de Votre Excellence, par rapport à des affiches incendiaires qui, depuis un mois au plus, ont été placardées sur les murs de la capitale, j'ai inspecté les dits murs, et j'ai trouvé des choses horribles contre l'Empereur et sur le gouvernement, qui font frémir. Les unes étaient écrits avec du crayon rouge connu dans le commerce sous le nom de *la sanguine*, d'autres étaient peintes au pinceau.

» Je vais rendre compte successivement à Votre Excellence, Monseigneur, de celles que j'ai recueillies, et des circonstances qui ont accompagné mes importantes découvertes.

» D'abord je me suis porté au Palais-Royal à sept heures précises du matin, que j'ai exploré avec le plus grand soin, examinant les piliers sur toutes les faces, lesquels portaient de côté et de distance en distance : « *J'aime les oranges, mais sans l'écorce*, ce qui veut dire, Monseigneur, *sans les Corses*.

» Sur d'autres, il y avait : « *A bas Napoléon!* Et enfin, sur un des piliers auxquels tient la colonne de la grille de la rotonde du café du Caveau, il y avait : « *Vive la paix, plus de guerre!* » et d'autres blasphèmes qui me parurent écrits de la même main au pinceau.

» Comme il y avait en ce moment-là peu de passants, je dépêchai un des afficheurs pour effacer lesdits placards.

» Ces horreurs paraissaient écrites toutes fraîches encore, et je me tins à l'écart pour inspecter ceux qui pouvaient en être les auteurs. Votre Excellence va les connaître, Monseigneur.

» Je vis arriver un jeune homme qui avait l'air d'un apprenti, et, comme il n'était pas accompagné de ses camarades je soupçonnai quelque chose, et je me mis à sa piste. Je ne m'étais pas trompé. Arrivé à l'angle des colonnes de la rue Montpensier, du théâtre de la Montansier, il appliqua sur la colonne, au-dessus de l'affiche de l'Académie impériale de Musique, qui était déchirée, et en un clin d'œil, avec une rapidité inouïe et en très-grosses lettres, avec du blanc d'Espagne, une des imprécations mentionnées plus haut (que je n'oserais dire à Votre Excellence, si votre auguste personne, Monseigneur, n'était susceptible de tout pour le service de Sa Majesté); c'était: « *M... pour l'empereur Napoléon....* » avec un *étron de Suisse*, figuré en traits.

» Sur ce, je le saisis, ainsi que cela est mentionné sur mon procès-verbal, et je trouvai sur lui une boîte de fer-blanc dans laquelle étaient des pommes de terre froides, un couteau, une longue ficelle, un mouchoir de coton et sept sols en monnaie.

» Saisi spontanément par moi sur le fait, il me dit que ce n'était pas lui, (et, notez cela, Monseigneur, il avait encore les mains toutes blanches du blanc d'Espagne qu'il avait laissé tomber). Je le menai aussitôt chez le commissaire de police du 2e arrondissement, rue Saint-Honoré, au coin de la rue de l'Échelle. Là, comme il était stupéfait, je le déboutonnai pour pousser plus loin mes investigations; je n'obtins de sa part que des larmes, des sanglots et : « *pardonnez-moi, monsieur le commissaire!* » Enfin, M. Comminges, qui était absent, étant rentré, il nous fit quelques aveux, sur notre promesse qu'il ne serait pas conduit au corps de garde.

» Il nous dit que l'avant-veille, comme il était à jouer sur la place du Musée-Napoléon avec des apprentis qu'il ne connaissait pas, mais qu'il savait l'un en maison chez le lampiste du Théâtre-Français, l'autre chez le sieur Bedon, fabricant, marchand boutonnier du Cloître-Saint-Honoré, un monsieur qui avait l'air d'un militaire l'avait pris à l'écart, et lui ayant mis, à lui, une pièce de vingt-quatre sous dans la main, à ses deux camarades une pièce de deux décimes à chacun, il l'avait emmené. Il lui avait demandé s'il savait écrire,

et, sur sa réponse affirmative qu'il avait été quatre ans à l'école de la Butte-des-Moulins, il l'avait engagé à écrire : « *M.... pour l'empereur Napoléon* » en lui disant que c'était au Palais-Royal qu'il devait aller le matin, et qu'il y serait lui-même, en lui promettant un écu de six francs si le blasphême était lisible.

» Sur notre question que si le quidam était confronté avec lui, il le reconnaîtrait, il a répondu que *oui*.

» Ici, Monseigneur, s'arrêtent les nombreux renseignements que je puis fournir à Votre Excellence, M. de Comminges l'ayant fait mettre au petit violon dans la cour, où il attend les ordres de Votre Excellence, pour procéder à un interrogatoire direct, si Elle le décide dans sa sagesse.

» Je suis bien respectueusement,

» Monseigneur, etc., etc. »

En marge était écrit :

Rapport n° 27, TRÈS-SECRET.

Peut être Vidocq, niant avec tant d'assurance qu'il se fût jamais mêlé de faire de la police politique, comptait-il sur ce *très-secret* écrit en marge. Mais, mieux que personne il devait savoir que tous les mystères finissent par se découvrir. Voici le second rapport, dont le style est plus remarquable encore que celui du premier, et qui date cependant de la même époque.

« Monseigneur,

» Immédiatement après avoir reçu les ordres de Votre Excellence, concernant les affreux placards et les affiches atroces dont, depuis deux semaines, les principaux et les plus beaux quartiers de Paris ont été infestés (oui, Monseigneur, infestés! Car, avec une surveillance et une activité qui avaient jusqu'à ce jour déjoué les mesures de la direction, ces brandons incendiaires avaient été attachés sur plusieurs murs, et attiraient les regards des allants et des venants par les funestes étincelles qui en jaillissaient), je me suis porté vers le lieu qui m'avait été assigné par M. l'inspecteur général, savoir : le Garde-Meuble et ses environs, le palais du Corps législatif, la place Vendôme et l'embranchement de la rue du Bacq avec la rue de l'Université.

» Alternativement, sur tous ces points, j'ai commencé mon inspection par la rue de la Concorde, et, dès la pointe du jour, placé dans un coin du palais de l'hôtel de Son Excellence monseigneur le ministre-secrétaire d'État au département de la marine, duquel coin mes regards plongeaient sur la place de la Concorde et sur le boulevard de la Madeleine, ayant devant moi un panier de gâteaux de Nanterre, afin de pallier l'objet de mes observations, je m'occupais de réflexions profondes sur l'importance de la mission dont on m'a fait l'honneur de me revêtir et la nécessité de son succès, cherchant à me *rémonorer* (*sic*) tous les artifices divers dont j'avais été le témoin depuis que j'ai l'honneur de faire partie du ministère de votre département.

» Cependant les premiers rayons du jour commençaient à paraître, et déjà ils éclairaient la scène de rébellion que j'étais destiné à dévoiler. Plusieurs murs offraient des imprécations contre l'auguste personne de S. M. l'Empereur et Roi. (Je les ai consignées dans mon procès-verbal seulement, parce que dans cette lettre, monseigneur, ma plume s'y refuse.) Mais je ne voyais personne venir qui pût fixer mes conjectures : quelques ouvriers passaient de temps en temps, mais sans paraître remarquer les mots écrits sur les volets des boutiques avec de la craie blanche et du charbon. Je commençais à m'inquiéter de cette monotonie, lorsque je vis entrer par la rue *de la Concorde* une femme en apparence de grossesse, laquelle s'appuyait sur une espèce de parapluie à canne, tenant un enfant de huit à dix ans par la main.

» Je n'eus d'abord aucun soupçon, mais s'étant arrêtée plusieurs fois contre le mur qui borde l'hôtel où demeure M. le sénateur Rigal, et ayant vu l'enfant qui l'accompagnait grimpé comme sur son dos, je découvris les manœuvres suivantes :

» Ladite femme, lorsqu'elle s'arrêtait, feignait de s'appuyer contre la muraille, tandis que l'enfant, à califourchon sur son cou, et lui offrant ainsi les moyens de s'élever assez haut, fixait quelque chose de blanc au-dessus de sa tête (c'était un placard). Lorsque l'opération était faite, l'enfant se glissait à terre, toujours par derrière, et la femme, s'appuyant sur son parapluie, allait plus loin, sans doute pour en faire autant.

» Alors, je ne délibérai pas, et, m'élançant de mon encoignure d'où j'avais observé toute cette manœuvre, je sautai d'abord sur la femme, et la saisis par ses habillements qui me restèrent tous dans les mains. C'était un homme. Il s'échappa avec une rapidité extraordinaire, après m'avoir renversé d'un croc-en-jambe, avec une veste bleue et un pantalon gris.

» Je me relevai et saisis l'enfant, qui s'était jeté par terre exprès ; mais je m'aperçus que ce petit brigand était aveugle. Après avoir employé tous les moyens prescrits par la loi et mes instructions pour obtenir de lui des aveux, je vis que l'état d'imbécillité où il était rendait toute révélation impossible. Ne voulant pas être rigoureux sans nécessité, je renonçai à toute opération ultérieure sur le physique de cet individu que j'avais fouillé *incompatiblement*. Je repris mon panier et le déposai au dépôt pour y attendre les ordres de Votre Excellence.

« Voici l'affiche exécrable que j'ai arrachée moi-même, au moment même où elle était placardée sur le mur, ci-joint à mon procès-verbal, avec lequel j'ai l'honneur d'être,

» Monseigneur, etc., etc. »

Au reste, cette obstination de Vidocq à se défendre d'avoir mangé à plusieurs rateliers est d'autant plus extraordinaire que, sans qu'il l'ignorât, des personnages bien plus élevés en dignité étaient à cette époque

dans le même cas que lui. Comme nous n'avons nullement la prétention de faire de l'ancien chef de la sûreté, un héros ni un saint, nous n'hésitons pas à rapporter les choses qui lui sont défavorables, comme celles qui sont en sa faveur et nous allons raconter une histoire qui, si l'on fait abstraction du but qu'il se proposait, prouve une fois de plus toute la souplesse de son intelligence.

Nous prenons le récit donné par les *Mémoires d'un forçat*, en l'abrégeant toutefois et en modifiant le style de l'auteur, qui ne cherchait guère le suffrage des délicats en littérature.

Ce qui faisait la grande originalité de Vidocq, c'est qu'il n'était déplacé sur aucun des degrés de l'échelle sociale. S'il se tenait sans broncher sur les plus infimes, même lorsqu'ils s'enfonçaient dans la fange, il savait aussi garder l'équilibre sur les échelons supérieurs. Adroit, insinuant, sachant au besoin se donner la politesse et les formes d'un homme du monde, nul n'était mieux taillé pour faire un espion de salon.

M. Delavau savait tout ce que valait Vidocq sous ce rapport, aussi l'employait-il dans les grandes occasions. Un jour ce magistrat le fait appeler; c'était à l'approche des élections :

— Mon ami, lui dit-il, je sais que le baron Méchin, député, et l'une des colonnes de ce parti libéral que l'enfer réclame, à l'intention de donner d'ici à quelques jours un grand dîner, où doivent assister tous les chefs du parti. Les plus graves questions seront abordées dans cette réunion, le plan de l'opposition doit y être arrêté; il est donc de la plus haute importance, pour nous autres honnêtes gens, de savoir ce qui sera dit et fait pendant ce dîner. Je sais que tout vous est facile, lorsqu'il s'agit de servir le gouvernement; en bon et loyal serviteur, il faut lui donner aujourd'hui une nouvelle preuve de votre attachement et de votre sagacité. J'ai jeté les yeux sur vous, comme étant le seul des agents de l'administration qui puissiez par votre tenue, vos manières et votre expérience lui être utile dans cette circonstance.

— Je suis à vos ordres, monsieur le Préfet.

— Très-bien! Il faut absolument, n'importe par quel moyen, que vous fassiez en sorte de vous introduire chez M. Méchin, banquier, rue de la Chaussée d'Antin, 26, après demain jour du grand dîner. Si vous réussissez, ce serait un coup de maître que je saurai reconnaître par une gratification et un rapport à Corbière; ainsi donc réfléchissez, tâchez de pénétrer là où je vous dis.

— Mais si cela m'était impossible...

— La faute en serait à la Providence, essayez toujours et prenez toutes vos mesures; j'attends votre rapport, allez!

— Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour...

— Allez, allez, vous dis-je; vous n'avez pas de temps à perdre. Souvenez-vous seulement que le bien de l'état repose en quelque sorte sur la réussite de cette mission.

Et Vidocq quitta le cabinet de M. Delavau tout bouffi d'orgueil en songeant un peu au *bien de l'État*, davantage au *rapport* qu'on lui avait promis de faire au ministre, très-peu à celui qu'il devait faire lui-même, et beaucoup à la gratification qui lui avait été promise.

Ce chargé d'affaires d'un nouveau genre réussit au delà même de ses espérances. Voici la ruse qu'il employa.

Il alla imédiatement s'établir chez un marchand de vins placé positivement en face de l'hôtel du banquier Là il attendit qu'un des domestiques de la maison vînt se rafraîchir. Son attente ne fut pas longue. Le chef de cuisine arriva pour neutraliser l'influence des fourneaux sur son gosier.

Vidocq l'aborda en qualité de confrère qui s'était trouvé plus d'une fois à la halle avec lui, et, l'emmenant dans un des coins de la salle, lui demanda, le verre à la main, de l'introduire chez son maître, pendant le dîner, sous une livrée de fantaisie, comme domestique d'un des convives, pour mieux juger de la manière dont il dressait certains plats que lui seul *entendait*. Le chef, surpris d'abord, voulut savoir comment il avait appris que son maître donnait à dîner ce jour-là. Vidocq lui répondit que c'était à la halle; que lui-même était naguère chef chez l'ambassadeur du Mississipi, mais qu'il était actuellement sans place, et qu'il ne serait pas fâché de juger par lui-même du talent d'un confrère dont le nom (qu'il venait d'apprendre par le garçon marchand de vins), était parvenu jusqu'au delà des rives du Gange. Flatté d'un pareil compliment, le chef de cuisine, qui se connaissait mieux en viande et en primeurs qu'en géographie, lui répondit : — C'est possible, parce que j'ai fait la campagne de Moscou avec le général Caulincourt dont j'ai été le chef pendant cinq ans.

En même temps il déclara à son prétendu confrère qu'il lui était impossible d'obtempérer à sa demande, attendu que la dernière fois qu'il avait procuré cet avantage à un de ses anciens élèves, une cuillère à ragôut, un plat rond en vermeil et six brochettes à éperlans avaient disparu.

Battu sur ce point, Vidocq résolut de changer de batterie et remit au lendemain la nouvelle attaque, non sans avoir fait causer le garçon marchand de vins qui lui donna tous les détails possibles sur les gens de l'hôtel, sans oublier le perroquet, auquel le maître de la maison attachait le plus grand prix.

La nuit porte conseil, à ce que l'on dit, et Vidocq, mieux que personne, dut être pénétré de la vérité de ce dicton; car il s'éveilla avec une idée vraiment lumineuse. Le perroquet de M. Méchin doit être pour lui la colombe chargée de porter à M. Delavau le rameau, gage du nouveau pacte qu'ils ont fait ensemble. Pour cela il ne s'agit que de trouver le moyen de faire envoler le perroquet et de le faire tomber dans la rue du Mont-Blanc à l'heure du dîner, de mettre la main dessus aussitôt qu'il serait tombé à terre, ce qui doit être facile au moyen de deux petites plaques de plomb qu'il est aisé de lui fixer sous les ailes, et de le remettre lui-même, en mains propres à M. Méchin. Une fois l'espion introduit, le reste coule de source. Mais

à qui s'adresser pour obtenir ce léger service? A maître Benoît, valet de chambre de l'amphitryon, à qui, au dire du garçon marchand de vins il ne manque pour se marier que la bagatelle de 600 francs, prix d'un remplaçant militaire; car il fait partie de la classe qui doit être appelée au tirage dans le courant de l'année; au surplus ces 600 francs ne sont payables que si le stratagême réussit complétement. On peut toujours les promettre et même les faire voir : promettre et tenir sont deux.

Vidocq s'habille. Ce n'est plus un ex-chef de cuisine de l'ambassadeur du Mississipi : il a subi une complète transformation.

A huit heures du matin, il passe devant la boutique du marchand de vins sans y entrer parce qu'il a un manteau sur les épaules, et la décoration de la Légion d'honneur à la boutonnière; mais il va un peu plus loin, et au coin de la rue Neuve-des-Mathurins, il trouve un café, il y entre, écrit un mot, le donne à un commissionnaire, lui recommande de se hâter, et se fait servir un consommé. Cinq minutes après, arrive un jeune homme en chaussons de lisière, en veste de molleton blanc et en tablier à larges poches sur le devant, dont on a eu la précaution de relever un des coins en diagonale, pour ne pas le crotter. C'est le valet de chambre à qui Vidocq vient d'écrire de se rendre près de M. Lambert, qui désire l'entretenir un moment pour affaire importante. Le commissionnaire qui l'a accompagné lui indique avec sa casquette, qu'il tient à la main, le monsieur qui l'a chargé de sa commission, et tend l'autre dans laquelle Vidocq met sans affectation une pièce de deux francs; puis, s'adressant à Benoit.

— Ah! c'est vous, mon ami; asseyez-vous près de moi: nous avons à causer. Que voulez-vous prendre?.. Garçon!

Interdit. Benoit répond :

— Monsieur, c'est bien de l'honneur pour moi; mais je ne me rappelle pas... Qu'y a-t-il pour votre service?

— Mon ami, vous pouvez en effet me rendre un très-grand service que je paierai d'une partie de ma fortune.

— Ah! monsieur, vous êtes riche?

— Très riche. Voici ce dont il s'agit, vous êtes chez M. Méchin?

— Oui, monsieur, et il y a longtemps; mais si je trouvais une autre place et que...

— Nous verrons cela. Écoutez-moi d'abord; je n'ai pas l'honneur de connaître votre maître, mais je donnerais tout à l'heure cinq cents francs pour pouvoir admirer à mon aise un homme comme lui et lui parler un moment!

— Oh! qu'à cela ne tienne, ça ne vous coûtera pas si cher, et je vous lui ferai parler quand vous voudrez. Aujourd'hui il est sorti et ne rentrera que ce soir, car il ne doit pas dîner à l'hôtel; demain... non, demain il reçoit beaucoup de monde, et cela vous serait impossible; mais après demain...

— Mais je pars après demain pour mon département.

— Vous n'êtes donc pas de Paris?

— Non, je suis notaire certificateur à ***.

— Excusez-moi, monsieur, dit maître Benoît en se levant et en passant de l'autre côté de la table, de vous avoir parlé comme j'ai fait; je croyais que vous étiez tout simplement militaire, ou même dans la garde royale; mais je sais ce que c'est qu'un notaire certificateur; car monsieur a bien manqué de l'être. Et vous dites qu'il vous faut un valet de chambre?

— Non, mon ami, j'en ai un; mais il faut que je voie M. Méchin demain, vous seul pouvez me procurer cet avantage. Pour cela, vous n'avez qu'à laisser ouverte une fenêtre de la salle à manger un peu avant le dîner, puis, vous effaroucherez le perroquet qui s'envolera, après toutefois que vous lui aurez attaché à la patte cette petite balle de plomb. Je serai là, je ramasserai l'oiseau et le rapporterai à M. Méchin qui me remerciera. Je le verrai, je l'entendrai parler; c'est tout ce que je veux. Que dites-vous de mon idée?... n'est-elle pas excellente?

— Très-mauvaise, monsieur. M. Méchin adore son perroquet; il me chasserait à l'instant.

— Dans ce cas, je vous prends à mon service et vous emmène avec moi.

— Combien monsieur donne-t-il à son valet de chambre, indépendamment des profits?

— Douze cents francs de fixe, la nourriture, le vin, le blanchissage et cent francs d'étrennes.

— Et monsieur part après demain?

— Après demain, à six heures du matin; j'ai ma calèche ici.

— Ah! monsieur, si j'osais!

— Osez, ce billet de cinq cents francs est à vous; en attendant, prenez ce napoléon pour boire à ma santé, et soyez discret. Tenez, voici les deux petites balles de plomb. A demain.

Et Vidocq se lève comme pour s'en aller, puis revenant :

— A quelle heure dîne-t-on?

— A sept heures précises.

— Bon. Il fait encore jour. Adieu, mon ami. Demain à six heures, je serai au-dessous de la fenêtre, et le billet de cinq cents francs est à vous.

— Vous rapporterez le perroquet? Vous m'en donnez votre parole d'honneur?...

— Foi d'honnête homme.

Le lendemain, le valet de chambre s'acquitta parfaitement de sa commission. Le notaire certificateur était à son poste bien avant l'heure convenue. Il avait eu le soin de poster non loin de l'hôtel plusieurs agents afin que l'oiseau ne vînt pas à tomber entre des mains étrangères.

Un grand mouvement se manifestait à l'intérieur de la maison. La principale fenêtre, donnant sur la rue, était ouverte et déjà nombre de fastueux équipages se pressaient à la porte du banquier. Le jour commençait à tomber; il était plus de sept heures, Vidocq commençait à craindre que maître Benoît se fût joué de lui; déjà il songeait aux moyens d'en tirer une prompte vengeance, lorsqu'un cri se fit entendre. Il a reconnu la voix du valet de chambre, un oiseau s'é-

chappe par la fenêtre laissée ouverte : c'est le perroquet favori qui, gêné par le poids qu'il traîne après lui, ne peut maintenir son équilibre, et tombe derrière une voiture. Vidocq, plus prompt que l'éclair, s'élance sur lui au moment où un cheval de cabriolet, effrayé par son apparition, allait peut-être l'écraser. Toutes les fenêtres de l'hôtel se sont ouvertes, et garnies de dames élégantes; un homme d'une cinquantaine d'années, et fort laid s'y fait surtout remarquer : il tend les bras, et semble déplorer un événement funeste. Tous les valets s'élancent en dehors de la porte cochère; maître Benoît est à leur tête. En reconnaissant le prétendu M. Lambert, il s'écrie : « *Le voilà ! le voilà! il ne s'est pas fait de mal !* » Le chef de cuisine, qui est sorti comme les autres, veut s'emparer du perroquet; Vidocq l'a caché sous son manteau, et demande à qui il appartient. Vingt voix lui répondent.

— A M. le baron Méchin !

— Dans ce cas, je veux avoir le plaisir de le lui remettre moi-même.

Et il pénètre sans façon dans l'antichambre où toute la société s'est rendue. Le banquier s'avance vers lui en disant :

— Ah ! monsieur, que ne vous dois-je pas !

Puis, reprenant son perroquet, il le couvre de baisers.

— Monsieur, fait Vidocq, j'ai été assez heureux pour l'attraper au moment où il allait être écrasé; mais puisque c'est à vous qu'il appartient, je suis déjà payé par l'honneur qui m'attendait aujourd'hui.

Cela dit avec un ton d'aisance et une grâce peu commune, M. Méchin se confond en nouveaux remerciements en protestations de service; il lui est aisé de juger qu'il a affaire à un homme de la meilleure compagnie.

— A qui ai-je l'honneur de parler? demanda-t-il.

— Je suis maître Lambert, notaire certificateur à ***.

— Monsieur, vous n'êtes point de trop aujourd'hui, et j'espère que vous allez nous faire l'honneur de rester avec nous.

— Monsieur, je suis confondu, et je ne sais en vérité si je dois me permettre...

— Passez au salon, je vous prie, car nous allions nous mettre à table. Ah ! ça, que dit-on à *** ?

— Mais... vous le savez bien...

Ici, maître Benoît se présente à une porte, dont il vient d'ouvrir les deux battants, en disant : *Monsieur est servi !* Toute la société entre dans la salle à manger, où un couvert aussi riche qu'élégant est dressé avec un goût remarquable. M. Méchin exige que le libérateur de son perroquet passe devant lui, Vidocq insiste d'abord, mais enfin il passe. Benoît est là qui semble attendre de lui un regard d'approbation; il lui passe dans la main une carte, sur laquelle figure le nom de Lambert, chevalier de la Légion d'honneur, avec une fausse adresse au bas. Le banquier fait asseoir le nouveau convive non loin de lui. Celui-ci, en homme discret, parle peu et écoute beaucoup; il ne répond que par des lieux communs aux nombreuses questions qui lui sont adressées. Peu à peu la conversation devint telle que Vidocq pouvait le désirer. Enfin, au dessert, le bienheureux perroquet est apporté en pompe à son maître, qui lui adresse de tendres reproches; et pendant ce temps Vidocq s'esquive adroitement. Il est plus de neuf heures.

A dix heures, M. Delavau connaissait toutes les personnes réunies chez M. Méchin et toutes les matières qui avaient été traitées dans la conversation.

L'aventure du baron Méchin est certainement vraie dans tous ses détails. Nous ne saurions en dire autant du rôle attribué à Vidocq lors des événements de 1814. Toutefois nous reproduisons le récit de l'auteur des *Mémoires d'un forçat* parce qu'il se rattache à un événement remarquable de notre histoire et qu'on y trouve le nom du marquis de Maubreuil qui s'est éteint récemment dans un âge avancé après avoir figuré dans un scandaleux procès.

« Le 31 mars 1814, dit l'auteur que nous citons, je suivais la rue Saint-Honoré. Arrivé sur la place Vendôme, je vis un homme monté sur l'acrotère de la colonne, qui essayait avec un gros marteau, de détacher la statue de Napoléon. Malgré la grande élévation où se trouvait cet homme, je n'eus pas de peine à reconnaître Vidocq.

» La petite statue de la victoire placée dans la main gauche, avait déjà été enlevée, attendu que c'était vers trois heure qu'on avait commencé à s'occuper de cette besogne. Une échelle placée dans la galerie au-dessus du chapiteau donnait accès jusqu'à la statue, dont le cou avait été entouré d'une grosse corde qui pendait jusqu'en bas.

» Après que l'homme eut martelé pendant quelque temps, la populace qui était en dessous, fit quelques efforts infructueux pour renverser la statue. Vidocq recommença à frapper sur les tenons. Dans le même temps, un autre individu, au risque de se précipiter sur la place, monta sur les épaules de l'effigie de Napoléon, s'assit sur sa tête, les jambes pendantes, et après lui avoir fait la plus grossière des insultes, il agita un mouchoir blanc en criant : *Vive le Roi !* L'outrage fait à la statue d'un homme naguère si puissant fut acueilli par les acclamations de la multitude.

» Une nouvelle corde plus longue et plus forte encore fut attachée au monument; d'autres cordes moins pesantes furent placées au bas, pour que plus de gens pussent tirer à la fois. Après de nouveaux efforts, tout aussi infructueux que les premiers, la foule se retira à la nuit tombante.

» Je m'approchai alors de la colonne. Le gardien, qui était à l'intérieur de la grille, prétendait que tout cela se faisait par ordre de l'empereur de Russie, Alexandre. Une énorme cruche, remplie de vin, était placée sur les marches de la colonne, et Vidocq, qui avait quitté son poste élevé, en offrait poliment à tous ceux qui paraissaient en désirer. Elle fut bientôt vide Un misérable en guenilles dit à cette occasion : « Voyez » *ce q'c'est* d'être traité par des gens comme il faut! » Ils nous donnent des verres; *au lieur* que *c'te* canaille » dont nous allons *f*..... *l'estatue* par terre nous laissait » boire comme nous pouvions ! »

» MM. de Maubreuil, S.... et quelques autres s'at-

tribuaient également l'honneur d'avoir ameuté de pareils hommes autour de la colonne de la place Vendôme; ce que je puis affirmer, c'est que je vis le premier donner de l'argent à Vidocq, qui en distribua une partie à la populace.

» Sur ces entrefaites, MM. L,... et de B.... aide-de-camp du ministre de la guerre, avec un petit nombre d'hommes qui avaient des cocardes blanches à leur chapeau, et quelques jeunes femmes très-élégantes, se trouvaient dans la rue de *Castiglione*. Un autre groupe se tenait à peu de distance. Chaque groupe avait des adresses en faveur du roi que des gens appostés lisaient alternativement, après quelques minutes d'intervalle. A la fin de chaque lecture, ils criaient: *Vive le roi Louis XVIII! Vivent les Bourbons*! Ces cris n'étaient que faiblement répétés! Cependant on ne faisait pas d'opposition. »

Pour terminer ce qui se rattache à la police, nous donnons l'extrait du budget de 1821 relatif à ce service :

Traitement du préfet de police et du secrétaire-général.....	42,000 fr.	
Dépenses du département.....	1,358,950	
Dépenses du matériel...	1,231,300	
Préposés à la navigation.	87,800	
Sapeurs-pompiers	370,000	
Pensions des commissaires et employés.....	60,000	
Gendarmerie royale de Paris.....	1,400,000	
Dépenses extraordinaires	20,000	
Indemnités accordées aux entrepreneurs de l'éclairage pour l'année 1818.....	135,000	
Le budget de 1821 contenait encore les dépenses *municipales extraordinares*. (Titre 6.)		
Police municipale.....	200,000	
Police de sûreté, frais *de haute exécution*, indemnités aux *agents secrets*	600,000	
Cette police de sûreté n'était autre que la brigade de Vidocq, qui ne devait agir que *contre les voleurs*; tel était le texte qui figurait au tit. 6 du budget. La *bande à Vidocq* ne coûtait que 14,000 fr. non compris les gratifications, frais et dédommagements accordés aux agents secrets; et ils étaient compris dans les 600,000 fr.		
Complément du traitement de M. le préfet de police.....	70,000	
Surveillance des jeux et indemnités relatives.....	100,000	
Indemnités à la gendarmerie royale et aux agents de la force publique.....	120,000	
Dépenses de la police générale et *secrète* exécutée dans les départements, *hors du royaume*, mais spécialement relatives à la ville de Paris.....	860,000	
Frais supplémentaires du contrôle et de surveillance des jeux.....	80,000	
Enfin une réserve est mise à la disposition du préfet, et elle est portée pour une somme de.....	50,000	
	2,080,000,	2,080,000
TOTAL.....		6,785,050

Pour ne point pactiser avec les jésuites qui, en 1829, avaient envahi la préfecture de police, Vidocq se vit forcé de donner sa démission. Il quitta l'administration sans recevoir ni indemnité ni retraite, et il fut obligé de consacrer à l'industrie le besoin d'agir qui le tourmentait.

L'écrivain qui s'est constitué son adversaire et son juge, trace de lui à cette époque le portrait suivant :

« Eugène-François Vidocq, connu sous le nom de *Jules* parmi les voleurs et les mouchards, a maintenant quarante-cinq ans, taille de cinq pieds six pouces, des formes colossales, les cheveux blonds, le nez long, les yeux bleus et la bouche riante; enfin son ensemble, au premier aperçu, n'est pas sans agrément, quoique souvent il ait l'air impudent et porte effrontément ses regards sur tous ceux qu'il rencontre, comme s'il avait le signalement du genre humain. Il change souvent de costume, mais sa toilette est toujours fort soignée; il a un cabriolet derrière lequel figure ordinairement un ex-forçat, son domestique. Jamais il ne sort sans être armé de pistolets et d'un long poignard, dont la lame fort large est damasquinée en or, et dont le manche est garni de pierreries.

» Il y a environ deux mois que le domestique, conduisant dans Paris une charrette appartenant au fabricant de papier de Saint-Mandé, tomba sous la roue de cette voiture, qui lui cassa plusieurs côtes. Vidocq, averti, se rendit en toute hâte sur le lieu où cet accident était arrivé, et comme quelques-unes des personnes qui avaient donné les premiers secours au blessé parlaient de le transporter à l'Hôtel-Dieu, son maître dit insolemment que le serviteur d'un homme comme lui n'était pas fait pour être traité comme un misérable sans ressources et sans appui. Il le fit aussitôt porter à la maison de M. Dubois, située rue de l'Observance, et connu sous le nom d'École-Pratique. Il n'y avait pas de lit vacant; mais, au nom de Vidocq, toute impossibilité disparut, et un lit fut trouvé.

» Le crâne de Vidocq serait une véritable bonne fortune pour les partisans du système de la crânologie : c'était l'opinion du célèbre docteur Gall, qui disait quelquefois : «Je donnerais volontiers 10,000 fr. de cette tête, si je n'étais sûr de l'avoir pour rien ; car j'ai dans l'idée qu'elle passera quelque jour de la Grève dans mon cabinet. »

» On crut pendant quelques jours que cette espèce de prophétie du docteur s'était en quelque sorte accomplie, le bruit s'était répandu que Vidocq avait été pendu à Vienne pour avoir tenté d'assassiner le fils de Napoléon. Mais bientôt on sut que le fait était faux. »

Afin de mettre en pratique les théories de réhabilitation des forçats, Vidocq établit à Saint-Mandé une fabrique de papier et de carton dans laquelle il n'employait que des libérés. La police avait approuvé son idée et lui avait promis de l'aider dans son œuvre; mais ces promesses ne furent pas tenues, et le philanthrope, voyant sa fortune très-compromise, fut obligé de renoncer à son œuvre. Il congédia les ouvriers qui s'étaient attachés à lui et qui tous pleuraient en le quittant.

Ici vient se placer un article de police correctionnelle que nous extrayons de la *Gazette des Tribunaux*, du 11 mars 1831.

» Un génie infatigable en tous les genres, c'est celui de Vidocq. Vous croyez qu'il est tout uniment fabricant de papiers et qu'il se repose dans sa villa de Saint-Mandé des fatigues de la police : Point. Palamède inventa le jeu d'échecs pour distraire le roi Priam durant les longueurs du siége de Troie. Ainsi Vidocq. Les vainqueurs de juillet, s'est-il dit, où sont-ils?... En prison les uns... les autres, ils semblent inquiets de l'accomplissement de leur œuvre... Amusons-les donc. Et Vidocq s'est mis au travail. Il a imaginé un jeu de cartes d'une espèce particulière. Chacune de ces cartes représente un des événements de la Révolution de juillet. Ce jeu s'appelle : *Jeu des héros des* 27, 28 *et* 29 *juillet.*

» Nous ne savons pas précisément comment on joue à ce jeu; nous croyons cependant qu'il doit avoir quelque ressemblance avec le jeu de l'*Oie*, vous savez ce noble jeu de l'*Oie*, qui consiste à arriver à un point donné (c'est le temple de l'Amour, de la Gloire, de la Liberté, peu importe), et dans lequel on éprouve tant de mécomptes quand, par un fatal coup de dés, on se trouve contraint de rebrousser chemin et de recommencer vingt fois pour arriver au but tant désiré. Ainsi sans doute du Jeu des héros des 27, 28 et 29 juillet. Ceci soit dit, au reste, sans aucune intention maligne, sans application historique.

» Mais revenons au sieur Vidocq. Son jeu une fois inventé, il fallut l'exécuter. Il alla donc chez le cartonnier, chez le peintre, chez le brunisseur, etc. Il était, dans ses visites, accompagné du sieur Jehanne, dit Valcour. Or, celui-ci trouva l'invention bonne et de bon débit. Profitant donc de sa présence lors des commandes faites par Vidocq, il alla chez les fabricants et se fit remettre soixante-six de ces jeux de cartes.

» Tel est du moins le récit que Vidocq est venu faire ce matin devant le tribunal correctionnel, où il avait assigné Valcour comme s'étant rendu coupable envers lui d'abus de confiance et d'escroquerie. Mais les débats ont entièrement changé la nature des faits. Il est demeuré constant, d'après la déposition des témoins, que Vidocq lui-même avait désigné Valcour aux fabricants comme devant se présenter en son nom pour les commandes et les commissions qu'il ne pouvait faire lui-même, attendu son séjour hors de Paris. Aussi Valcour disait-il qu'il n'avait agi que d'après les ordres et le mandat de Vidocq.

» Les débats ont révélé une autre circonstance. On se rappelle qu'il y a quelques mois Vidocq, sur le point d'être assommé par une multitude ameutée contre lui, fut contraint de se réfugier dans la maison du commissaire de police, et que là il détermina un des individus qui se trouvaient chez ce fonctionaire à changer de vêtements avec lui. Ce complaisant était Valcour, qui faillit être victime du travestissement. Aussi Me Chicoisneau, avocat de Valcour, s'est-il récrié fortement contre l'ingratitude de Vidocq, qui oubliait que le dévouement de Valcour l'avait arraché au torrent du flot populaire qui allait l'engloutir. Vidocq allait être égorgé par le peuple...

» Maitre Renaud, avocat de Vidocq.—Il est bon de dire quelle espèce de peuple c'était.

» Maitre Chicoisneau.—Ce n'étaient pas des Russes, bien entendu. (Hilarité générale.)

Une voix. — Ils ne sont pas encore à Paris!

» — *Qu'ils y viennent!* murmure à demi-voix le factionnaire de l'audience en frappant son fusil.

» Le tribunal a renvoyé Valcour de la plainte intentée contre lui, et l'a débouté de la demande reconventionnelle qu'il avait formée à fin de dommages-intérêts, à raison de dénonciation calomnieuse, attendu que Vidocq n'avait point agi méchamment et avec intention de nuire.

» Vidocq se retira en souriant avec satisfaction.»

L'ancien chef de la sûreté, qui s'inquiétait peu des changements de gouvernement et n'y voyait que des occasions d'exercer ses talents, rentra clandestinement à la police dès le commencement du règne de Louis-Philippe. Il signa du nom de *Laurent* ses rapports, auxquels il apposait autrefois celui de *Jules*, et il paraît qu'il figura dans la bande d'assommeurs qui, sous prétexte de terrifier les républicains, accablait de horions, à la moindre émeute, les individus à chapeau pointu, à longue chevelure et les spectateurs les plus inoffensifs.

Le 23 mars 1832, Vidocq, non encore réintégré dans le giron de la police, se rendit en compagnie du sieur Smith père, marchand de vins-traiteur à la barrière de Fontainebleau, chez le commissaire de police de Gentilly, pour le prévenir qu'il était instruit qu'un vol devait se commettre le lendemain chez le sieur Smith, et l'engager à prendre des dispositions pour surprendre les malfaiteurs. Le lendemain, le commissaire fit de bonne heure cacher les gendarmes et des agents de police dans les caves du sieur Smith, dans un cabinet au deuxième étage, voisin de la chambre du sieur Smith père, où le vol devait avoir

lieu, on plaça un gendarme; le commissaire de police se rendit au bureau des employés de l'octroi. Les voleurs se présentèrent et furent arrêtés au moment où ils se disposaient à se retirer en emportant leur butin. Tous ou presque tous avaient déjà eu plusieurs fois maille à partir avec la justice; ce n'était donc pas sur eux que pouvait se porter l'intérêt, mais sur la question de savoir si, comme ils le prétendaient, ils avaient été provoqués au crime par Vidocq ou du moins par un sieur Léger, qui faisait partie de sa brigade, quoique Vidocq eût depuis trois ou quatre mois dans sa poche un mandat d'amener contre lui.

A l'audience, Léger prétendit qu'il n'avait nullement provoqué ses co-accusés, mais qu'il n'avait fait que surveiller leurs actions; il ajouta :

— Vidocq me demanda un jour, en présence de Froment, un de ses agents, si je connaissais Moureau, et me chargea de le chercher. J'allai sur les boulevards, où une femme m'adressa à un nommé Cassagne, serrurier, qui faisait voir les Bédouins, les Osages; il me dit qu'il connaissait Moureau et me donna des détails. J'en rendis compte à Vidocq, qui me dit que j'avais été bien instruit et m'engagea à savoir quels étaient ses moyens d'existence. Le lendemain j'allai chez M. Moureau, je fis les compliments d'usage....

M. LE PRÉSIDENT. — Passez, passez.

LÉGER. — Ce jour-là, nous sortîmes ensemble et nous nous promenâmes. Le lendemain, j'allai déjeuner chez lui ; sa femme fit réchauffer de la raie...

M. LE PRÉSIDENT. — Abrégez ces détails.

LÉGER. — Alors, le lendemain, nous sortîmes encore ensemble; Moureau me dit qu'il avait des relations avec Cloquemin, qu'ils faisaient de faux billets de Banque, mais qu'ils ne pouvaient réussir à imiter ces mots : *Banque de France ;* que, du reste, il avait un talent admirable pour faire des faux, et qu'avec les pions d'un damier et un canif, il pouvait imiter tous les cachets.

Après cette conversation, il me dit qu'il faisait partie d'une société, qu'ils travaillaient dans Paris, qu'ils volaient des bijoux, de l'argent, mais que jamais ils ne commettaient de meurtre. J'ai dit : « C'est bien. » (Rire prolongé.)

L'accusé se reprenant : Ce n'est pas bien que je lui dis; mais je ne veux pas être des vôtres, car je me compromettrais. Alors il me parla du vol de Smith et de Cloquemin. Nous nous réunîmes, et ils me menèrent chez Smith pour déjeuner. Cloquemin nous quitta pour aller chercher un morceau de bois qu'il affila; il prit aussi la clef de la porte, qu'il pressa dans de la cire verte, et il dit à Moureau : J'ai trouvé le *carreau dessous la porte*. (Ils croyaient que je n'entendais pas l'argot.) Nous sommes sortis ensemble, et c'est Cloquemin qui a payé.

Vidocq m'a donné Chrétien pour faire la *filature* (suivre) sur ces individus, et *allumer le mistou*. Je les surveillai. Un soir nous étions sur le boulevard Bourdon, dans un café; j'avais prévenu Vidocq, qui s'était trouvé en cabriolet sur le boulevard et qui les vit. J'affirme que je n'ai agi que dans l'intention de suivre les voleurs et de les surprendre.

Les débats établissent que Léger avait servi chez Smith en qualité de cuisinier, et qu'il devait savoir que celui-ci avait de l'argent.

M. LE PRÉSIDENT. — Qu'êtes-vous devenu depuis la consommation du crime?

— Je suis parti de Paris le 15 juin, avec ordre du préfet, pour aller en mission secrète.

— Avez-vous cet ordre?

— Non, monsieur; il est entre les mains de M. le préfet de Seine-et-Marne; M. Vidocq le certifiera. (On rit.)

Me HARDY. — Léger savait-il qu'il était sous le coup d'un mandat d'amener ?

— Non, monsieur.

— N'était-il pas sous le nom d'Auguste dans la brigade de sûreté?

— Oui.

— Vidocq ne lui a-t-il pas dit qu'il avait reçu , lui Vidocq, ordre de M. le juge d'instruction de l'arrêter?

— Non, monsieur.

— Léger, lors de son arrestation, et quand on l'a forcé d'avouer qu'il s'appelait Léger, ne s'est-il pas écrié : Je suis un homme perdu ?

— Non, monsieur.

Me MÉNESTRIER. — Depuis la tentative de vol, Léger n'a-t-il pas émargé des registres sous le nom d'Auguste ?

— C'est vrai.

— Pourquoi donc signait-il un faux nom ?

— Tous les agents ont de faux noms?

— Me HARDY. — M. Vidocq n'a-t-il pas visité Léger depuis son arrestation ?

— Pas une fois.

MOUREAU. — Il y a eu une correspondance suivie.

— J'ai écrit, c'est vrai.

Suivent quelques dépositions sans importance.

Me HARDY. — Je signale un fait à la cour, c'est que Vidocq sort à chaque instant de la chambre des témoins, et que des agents vont lui faire des rapports sur tout ce qui se passe.

M. LE PRÉSIDENT. — Vidocq fait mal, il faut surveiller les témoins et les garder sans aucune exception.

Me HARDY. — Bien plus, dans cette audience se trouve un agent de police que l'on connaît bien au Palais, et qui est là sans doute pour faire des rapports à Vidocq.

M. LE PRÉSIDENT. — Je n'ai pas le droit de le faire sortir de l'audience.

Quelques instants après, Vidocq est introduit et son arrivée produit sur le public une vive impression.

M. LE PRÉSIDENT, à Vidocq. — Vous jurez et promettez....

Me HARDY. — Monsieur le président, je demanderai avant tout si M. Vidocq peut prêter serment ?

VIDOCQ, d'un air assuré. — Sans doute, monsieur, j'ai eu des lettres de grâce.

M. LE PRÉSIDENT. — Ne confondez-vous pas ? Avez-vous été réhabilité ?

— Cela ne fait pas de doute ; j'ai été réhabilité ?

— Avez-vous ces lettres de réhabilitation ?

— Je les ai certainement.

— Vous vous engagez à les reproduire demain?

— Je m'y engage.

Me Dupont. — J'y attache peu d'importance; car, que M. Vidocq prête serment ou non....

Me Ménestrier. — Je demanderai pourquoi Vidocq a été condamné?

Vidocq, souriant. — Je le dirai bien volontiers, si ça fait plaisir à ces messieurs.

M. le Président. — Non, non, je ne le souffrirai pas. Vidocq, faites votre déposition.

Vidocq. — Un M. Chambert me dit, dans le mois de mars, que dans sa maison existait un homme suspect, dépensant beaucoup d'argent; il me dit que c'était un nommé Moureau. Je choisis un nommé Léger pour le surveiller. Léger me dit qu'on lui avait fait des propositions qu'il avait paru accepter. Alors je *chargeais* un autre agent de le surveiller : c'était Chrétien. Il me dit qu'il y avait un nommé Desplantes; je reconnus toute la *famille* dans celui-ci. Bientôt on me parla de Cloquemin et des autres.

L'affaire n'a eu lieu que le 24, et c'est le 14 que les démarches ont été faites à l'égard de Léger. J'ai son rapport ici. Il m'a dit qu'ayant été conduit tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, il les avait suivis; ce que je vis moi-même étant dans mon cabriolet.

M. le Président. — Est-ce que Léger s'est présenté à vous comme confident de Seguin et de Lenoir?

— Pas du tout; comme surveillant.

— Il ne vous a pas dit qu'il aurait lui-même proposé de voler?

— Non, monsieur, car je l'aurais chassé. D'ailleurs, Léger n'aurait pas convenu pour cela; il est pur, n'a pas de condamnation, et s'il se fût adressé à Lenoir et autres, ils se seraient méfiés de lui.

— N'avez-vous pas mis sur ses traces un agent nommé Chrétien?

— Oui, et il m'en a rendu bon compte.

— Chrétien a-t-il connu les conversations?

— Non, monsieur.... Cloquemin, après son arrestation, m'écrivit pour que j'allasse le voir à la Force; il manifesta l'intention de me rendre service, car il connaît à Paris quarante ou cinquante forçats libérés avec lesquels il a commis des délits et des crimes.

Cloquemin. — C'est faux!

Vidocq, avec tranquillité. — C'est vrai; il me fit même des révélations écrites. Le 5 juin, je le vis venir à la Préfecture de police; il rédigeait les renseignements qu'il avait à me fournir; j'en ai même dans ma poche. Je fus obligé de sortir pour aller explorer le convoi du général Lamarque. Je laissai Cloquemin, que je fis surveiller; mais il retourna à la Force et emporta tous les renseignements. Je rentrai plus tard que je n'en avais l'intention, et je vis qu'il avait monté un coup. J'envoyai immédiatement à la Force deux agents pour lui parler.

Lenoir. — Deux, dites donc dix!

Vidocq. — Je parle de deux.

Lenoir. — Le masque tombera.

Moureau. — C'est un monstre.

Plusieurs accusés élèvent confusément la voix.

M. le Président. — Vidocq, Cloquemin n'avait-il pas un rôle dans la police?

— Non, monsieur, il ne pourrait pas le prouver. Je me rappelle qu'il m'a dit qu'il se ferait de cela un moyen de défense.

Cloquemin. — Oh! le mensonge!

Vidocq. — Je lui reconnaissais de l'habileté, de l'astuce; je voulais me servir de lui et avoir des révélations.

Cloquemin. — Quelle imposture!

Vidocq. — Qu'est-ce que font vos cris?

M. le Président. — Vidocq, est-ce vous qui avez interrogé les accusés?

— Non, monsieur.

Plusieurs accusés. — Mensonge!

— Je donnais des renseignements sur l'*immoralité* de ces messieurs. (On rit.) Oui, messieurs... Et vous, monsieur l'avocat, qui riez....

Me Hardy. — Le barreau n'a pas d'interpellations à recevoir d'un M. Vidocq.

Vidocq. — Ni moi de ces messieurs qui rient.

M. le Président. — Vidocq, parlez avec convenance.

— Sans doute, monsieur le président; mais que ces messieurs se bornent à défendre, et....

Me Hardy. — Nous savons ce que nous avons à faire; nous n'avons pas besoin des exhortations de M. Vidocq.

M. le Président. — Vidocq, avez-vous interrogé les accusés?

— Questions verbales, oui, j'en ai fait mille; je voulais tirer la quintessence, dans l'intérêt la société.

M. le Président. — Encore une fois, l'accusé Léger n'aurait-il pas provoqué ses coaccusés?

— Je ne le pense pas, monsieur; je lui ai toujours recommandé d'éviter la provocation et de ne jamais se compromettre, même par excès de zèle.

— Pourquoi Léger, contre lequel existait un mandat d'amener, n'a-t-il pas été arrêté?

— Il était en mission en province.

— En avez-vous la preuve?

— Oui, mais elle ne peut être publique.

— Et depuis son retour à Paris?

— L'opération n'était pas terminée. Je l'ai d'ailleurs fait arrêter plus tard.

Me Dupont. — Ce n'est pas vrai; c'est la justice.

Me Hardy. — C'est une véritable escobarderie. Il a bien fallu exécuter l'ordre de M. le procureur-général.

M. le Président. — Le fait est que Léger était de retour depuis le 1er août, et que vous, Vidocq, vous deviez en prévenir la justice.

— Je croyais à l'innocence de Léger et je me réservais de ne l'arrêter, comme je l'ai fait, que dix ou douze jours avant l'affaire.

— Vidocq, si vous croyiez à l'innocence de Léger, pourquoi ne cherchiez-vous pas à la faire constater?

— Elle sera reconnue, car tout ce que disent ces messieurs, ce n'est que par suite d'un complot formé à la Force et ailleurs par les agents renvoyés, à la tête desquels se trouve un certain M. Barthélemi, qui achète tout ce qu'on invente contre la police. (Murmures prolongés.)

M. le Président. — Que le silence se rétablisse. Vidocq, vous êtes donc convaincu que Léger n'est point un provocoteur?

— Si Léger m'a dit la vérité, il ne l'est pas.

Moureau demande la parole, et expose que Vidocq lui a fait des propositions pour l'engager à faire des révélations et même à ne rien dire contre Léger.

Vidocq. — J'ai fait mon devoir, mais je n'ai jamais engagé Moureau à faire des mensonges.

— Monsieur m'a offert un billet de 500 francs.

— Faux, faux; d'ailleurs, c'est sa défense, il faut bien le laisser dire.

— Monsieur me serra même affectueusement la main.

Est-ce vrai Vidocq, est-ce vrai?

— Pas un mot... C'est sa défense.

— Oh! monstre!

— C'est son système de défense.

— M. le Président. — Moureau, vous qui êtes animé d'une si belle indignation, pourquoi n'avez-vous pas dit un mot de cela dans l'instruction?

— Aussi fin que Vidocq, je ne voulais pas irriter un homme qui pouvait me faire du bien, et qui ne pouvait me faire du mal.

Cloquemin soutient, ainsi que Moureau, que Vidocq l'a engagé à faire des révélations et des dénonciations: — Je ne voulais pas, ajoute-t-il; alors il me dit : — Je te ferai *marron*.

Un Juré. — Que veut dire ce mot : Je te ferai marron?

Cloquemin. — En langue d'argot, faire *marron* un homme, c'est le prendre sur le fait et sans défense. J'ajouterai que Vidocq m'offrait une place dans la haute police, avec vingt francs par jour; il me dit donc : « Pourquoi n'accepteriez-vous pas? C'est une occasion de fortune. Pour moi, si j'avais trente pères, et qu'il fallût pour augmenter ma fortune d'un quart les faire monter sur l'échafaud, je n'hésiterais pas et je ne m'arrêterais qu'après le trentième. » Vidocq, Vidocq, l'avez-vous dit?

Vidocq lève les épaules et sourit. Moureau s'emporte et vocifère contre lui.

M. le Président. — Moureau, taisez-vous.

Vidocq. — Je ne vous dois pas de réponse.

Moureau. — Parce que vous n'en avez pas à faire

Vidocq. — Il y en a là sur le banc qui m'ont fait des révélations; ils peuvent dire si je leur ai offert de l'argent. Voilà le camarade Seguin.... C'est la même défense, et il pourrait ajouter qu'il m'a parlé de bien des vols, notamment, cela à part du procès, d'un vol commis près d'ici.

Me Dupont. — Le vol commis chez Me Hennequin, par le secrétaire actuel de Vidocq?

Cette question reste sans réponse.

Le débat revient sur Cloquemin, que Vidocq signale comme ayant fait fabriquer par Desplantes une fausse clef; il cite même cette circonstance, que la fabrication fut ajournée parce que Desplantes était de garde.

M. le Président. — Dans la garde nationale!..... mais vous deviez, Vidocq, avertir l'autorité.... Desplantes a été condamné.

Vidocq. — Il y en a quelques autres dans la garde nationale. (Murmures.)

Me Hardy. — Depuis quand Vidocq est-il attaché à la police?

— Depuis l'entrée de M. Gisquet (15 octobre 1831).

— M. Vidocq a cependant déclaré qu'il n'appartenait pas à la police à l'époque de la tentative du vol.

— Pas ostensiblement; mes bureaux étaient en ville

— Ah! ce n'était pas ostensible?

— Comme je vous le dis, c'est mon affaire à moi. On ne voulait pas renvoyer encore certaines personnes, et j'avais mes raisons pour organiser une brigade.

Me Hardy presse de nouveau Vidocq de questions au sujet de Léger; Vidocq persévère à soutenir que Léger n'est pas un provocateur.

M. le Président. — Je crois qu'il y a sur Léger des éléments suffisants; maître Hardy, vous m'entendez? (Mouvement.)

M. Barthélemi est appelé.

— Qu'est-ce que vous savez sur l'accusation?

— Sur l'accusation, je ne connais rien.

Me Hardy. — N'est-ce pas M. Barthélemi qui, sachant qu'un homme qui était poursuivi par la justice était recélé dans la brigade de sûreté, est allé prévenir M. le procureur général?

— Oui, c'est Léger, et je prévins M. le procureur général de sa présence dans la brigade de sûreté; on l'arrêta. Cette arrestation, si j'en crois quelques agents de sûreté, a causé une grande sensation dans la brigade. Vidocq s'est renfermé avec Léger pendant plusieurs heures, et, depuis, Vidocq lui a fait passer des secours.

M. Renaudin, ex-employé, est entendu et fait la déposition suivante : Il est à ma connaissance que Léger a été conduit chez un juge d'instruction, mais j'ignore lequel. J'ai entendu Léger dire que Vidocq l'avait compromis dans une mauvaise affaire qui lui ferait peut-être perdre sa liberté. J'ai répété ce mot à Vidocq, qui s'est écrié : « Qu'il aille se f.... à l'eau! ce sera une chose heureuse pour lui et pour moi; je n'aime pas les têtes de linotte. »

Un juré demande s'il y a moyen de constater qu'au mois de mars Léger et Vidocq étaient dans la police.

Vidocq va chercher chez lui un rapport que lui a fait Léger le 15 mars, rapport visé par le préfet.

M. le président se fait remettre ce rapport, et remarque qu'il est joint à un autre rapport signé *Laurent*.

Vidocq. — *Laurent*, c'était alors moi; il ne fallait pas que l'on crût que Laurent était le même que Vidocq. Je formais une brigade en opposition à celle qui existait : j'agissais ainsi d'après l'ordre de M. le préfet.

Me Hardy. — C'est-à-dire que M. Vidocq faisait de la police en amateur.

Un Juré. — Nous voyons bien que Léger était employé du sieur Vidocq, mais celui-ci était-il lui-même agréé de la police?

— J'étais agréé par M. le préfet, je puis fournir une foule de lettres de cette époque qui me furent écrites par le chef du cabinet de la préfecture.

La séance est suspendue un quart d'heure, pour que Vidocq aille chercher quelques-unes de ces lettres.

Vidocq revient et annonce qu'il arrive du ministère de l'intérieur, où il n'a trouvé personne; qu'il croit se rappeler avoir chez lui une permission du préfet de police pour visiter les prisons, permission à la date du 1er mars.

M. le Président. — Allez chercher cette permission ; elle passera sous les yeux de MM. les jurés pendant leur délibération.

Le dénoûment fut une condamnation à deux années d'emprisonnement pour Léger.

Nous allons continuer à suivre la vie de Vidocq en ne faisant usage, autant que possible, que de pièces authentiques, ce qui est le plus sûr moyen de se maintenir dans la voie de l'impartialité. C'est ainsi que nous trouvons dans un mémoire de Vidocq lui-même, des détails sur son intervention dans les affaires de juin 1832. En voici un extrait :

« Le 5 juin, vers huit heures du soir, la consternation était presque générale, l'insurrection avait des avantages alarmants sur divers points; j'étais resté à l'extérieur avec ma brigade, composée de vingt hommes, avec lesquels j'avais fait quelques excursions, dont le résultat avait été l'arrestation d'hommes porteurs d'armes à feu et d'emblèmes séditieux. Lorsque je fus rendre compte au préfet de police des progrès des insurgés, il ne parut pas disposé à se laisser prendre sans se défendre, et MM. Édiard, Nay, Olivier-Dufresne et quelques autres paraissaient disposés à le seconder. M. Gisquet désirant aller au château prendre des ordres, je me proposai pour lui servir d'éclaireur et d'avant-garde. M. le préfet, M. Édiard, un de mes amis, étranger à la police, et moi, nous nous mîmes en route ; mais arrivés au guichet du pont des Saints-Pères, on ne voulut pas reconnaître M. Gisquet, quoiqu'il se nommât, et je fus obligé de me présenter pour lever la difficulté. M. le préfet, que je ne quittai pas quoique je fusse vêtu en blouse, fut voir M. le maréchal Lobau, et se rendit ensuite au pavillon Marsan où le roi venait d'arriver ; j'attendis environ quarante-cinq minutes, et je revins avec ces messieurs à la Préfecture de police, où nous arrivâmes vers dix heures du soir. On nous apprit aussitôt que les révoltés, pendant notre absence, avaient attaqué les troupes bivouaquées cour de la Sainte-Chapelle et tenté de s'emparer de la Préfecture de police.

» Je demandai des armes à M. Gisquet, qui me fit distribuer par M. Descampaux, à la police municipale, des fusils provenant des sapeurs-pompiers qu'on avait désarmés. De suite je sortis avec quinze hommes seulement, et je poussai une reconnaissance jusqu'au passage du Saumon, espèce de quartier général des insurgés, espérant pouvoir m'en rendre maître; mais je fus reconnu par Toupiant et Léger ; nous fûmes assaillis par deux décharges successives et obligés de nous retirer. En revenant à la Préfeture, nous rencontrâmes des insurgés sur lesquels nous nous précipitâmes violemment, et plusieurs d'entre eux sont restés en notre pouvoir avec leurs armes et leurs drapeaux; le restant de la nuit je stationnai avec mes hommes et la garde municipale dans la cour de la Sainte-Chapelle ; on vint nous harceler, en tirant quelques coups de fusil qui ne firent aucun mal.

» Le 6, M Gisquet me fit donner un baril de cartouches. Vers dix heures du matin je fus informé qu'un grand nombre de voleurs, de libérés et de vagabonds, réunis aux souteneurs de filles du quartier de la Cité, s'étaient armés ; qu'à leur tête figurait Édouard Colombat, homme d'un grand courage, de beaucoup de sang-froid, ancien artilleur de marine, et faisant alors partie de l'artillerie de la garde nationale. Trois barricades avaient été élevées par eux dans la Cité, et une quatrième se construisait sous la direction de Colombat, près de sa demeure ; en moins d'une heure, avec mes hommes et quelques gardes municipaux qui m'accompagnaient, je me saisis de lui et détruisis sa barricade ; deux autres le furent également, et les rebelles qui les gardaient mis en fuite.

» Le poste du Petit-Pont, défendu par quinze ou vingt insurgés qui s'en étaient emparés, fut attaqué et repris par moi et mes subordonnés; puis la quatrième barricade fut aussi détruite et ses défenseurs chassés par nous.

» Enfin, au risque de perdre la vie par le feu d'un peloton de troupe qui tira sur moi, me prenant pour un rebelle, je parvins à délivrer le quartier de la Cité et à lui rendre la tranquillité; je fus assez heureux pour sauver d'un danger imminent une compagnie de la garde nationale commandée par M. Willis, avocat, qui faisait bonne contenance, mais qui n'eût pu résister longtemps sans la manœuvre hardie que j'exécutai avec les hommes sous mes ordres. »

Voici les certificats que Vidocq se fit délivrer à ce sujet et qui lui servirent dans le procès qu'il eut à soutenir en 1843 :

« *A M. le conseiller d'État préfet de police.*

» Monsieur le préfet,

» Les soussignés, habitants du quartier de la Cité, voulant rendre hommage au zèle et au courage du sieur Vidocq, chef de la brigade de sûreté, ont résolu d'adresser à M. le conseiller d'État préfet les détails suivants, dont ils ont été les témoins oculaires.

» Le 6 juin, vers dix heures du matin, des mauvais sujets s'étaient réunis à des étrangers au quartier, dans l'intention d'organiser un plan de défense contre la troupe de ligne et la garde nationale.

» Déjà plusieurs barricades avaient été élevées dans les rues de la Licorne, de la Calandre et de la Juiverie : ces retranchements pouvaient protéger tous les rebelles de la rive gauche de la Seine, inquiéter les troupes bivouaquées sur les ponts et les quais et leur devenir très-funestes ; et cette organisation, dans un quartier dénué de troupes, était d'autant plus alarmante pour les habitants paisibles, qu'ils avaient tout à redouter de ces forcenés.

» Mais, quelques instants après, une partie de la brigade de sûreté, accompagnée de huit gardes municipaux, s'est présentée devant les barricades établies,

les ont détruites et ont chassé les défenseurs, dont plusieurs ont été pris les armes à la main et envoyés à la préfecture; en un mot et en un instant cette petite troupe, commandée par Vidocq et un sous-officier de la garde municipale, déblaya le quartier d'une foule de malfaiteurs qui s'y étaient réfugiés.

» Les soussignés se plaisent à reconnaître qu'ils doivent au courage de ce petit détachement la tranquillité dont ils ont joui depuis; ils s'empressent de porter ces faits à la connaissance de M. le préfet, comme un témoignage public de leur reconnaissance.

» Le 8 juin 1832.

(Suivent les signatures de 31 négociants et marchands patentés.)

« Le présent certificat, visé comme il suit par M. le commissaire de police du quartier de la Cité, qui affirme que les faits dont il fait mention sont à sa connaissance, a été recouvert du sceau de son administration.

» Vu au bureau de police, quartier de la Cité, pour attestation des signatures et pour certificat de l'énoncé, les faits et détails étant à la parfaite connaissance du soussigné.

» Ce 10 juillet 1832.

» *Le commissaire de police* (suit sa signature). »

Copie d'une lettre adressée à M. le ministre de l'intérieur, le 26 juin 1832.

« Monsieur le ministre,

» Parmi les agents de mon administration qui ont déployé le plus de zèle, de courage et de dévouement pour réprimer la révolte dans les deux journées des 5 et 6 juin, j'ai dû distinguer le sieur Vidocq, chef de la brigade de sûreté.

» Le rapport dont j'ai l'honneur d'adresser copie à Votre Excellence lui fera connaître la présence d'esprit et l'intrépidité dont cet agent a fait preuve dans un moment bien difficile, et les dangers qu'il a courus en défendant la cause de l'ordre public et des lois.

» Le sieur Vidocq termine ce rapport en demandant pour toute récompense que sa conduite soit mise sous les yeux de Sa Majesté.

» Votre Excellence décidera si ce désir, du reste si louable, peut être accueilli.

» Agréez, etc.

» Pour copie conforme :

» *Signé* : GISQUET. »

« Légalisé par le commissaire de police du Marché-Saint-Jean, le 16 janvier 1834. »

C'est à la suite des affaires de juin 1832 que Vidocq, alors âgé de 57 ans, avec sa taille de cinq pieds cinq pouces et sa carrure d'Alcide, se présenta déguisé en vieille douairière au préfet de police qu'il intrigua M. Gisquet faillit mourir de rire en le reconnaissant et le conduisit ainsi affublé au Château, où Louis-Philippe et sa famille eurent à son aspect un accès de cette bonne et franche hilarité que les rois ne connaissent guère.

En 1833, Vidocq donna de nouveau sa démission de chef du service de sûreté, parce qu'on voulait fondre la brigade de sûreté, soit avec la police municipale, soit avec la police politique et que cela ne lui convenait nullement. « L'administration supérieure, dit-il dans son interrogatoire en 1843, pensa qu'on devait réformer le personnel des agents qui servaient sous mes ordres. Je pensais, moi, qu'on ne peut sévir avec efficacité contre les malfaiteurs qu'en s'aidant des gens qui les connaissent et ont vécu avec eux. Mes agents, quels que fussent leurs précédents, avaient fidèlement servi sous mes ordres. Privé de ces instruments utiles, je me crus frappé d'impuissance; je refusai de les sacrifier en me sacrifiant moi-même : je donnai ma démission; je quittai la police. Mais M. Gisquet, pour témoigner hautement en faveur de mes services passés, voulut que je touchasse tous les mois 500 francs, qui devaient m'être comptés jusqu'à la fin de ma vie. J'ai touché pendant six mois seulement cette indemnité, et, sans avoir démérité, je cessai de rien recevoir. »

Il fallait que cet homme actif et entreprenant se créât de nouvelles ressources et les journaux révélèrent une entreprise présentée dans l'annonce suivante :

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS DANS L'INTÉRÊT DU COMMERCE.

VIDOCQ,

Rue Cloche-Percée, n° 12, *au* 2°. — *Paris.*

« C'est une nécessité vivement et depuis longtemps sentie par le commerce que celle d'un établissement spécial, ayant pour objet de lui procurer des renseignements sur les prétendus négociants, c'est-à-dire sur les *escrocs* qui, à l'aide des qualifications de banquiers, négociants et commissionnaires, usurpent la confiance publique et font journellement des dupes parmi les véritables commerçants.

» Les écrivains qui se sont spécialement occupés de recherches statistiques en ces matières élèvent à 20,000 le chiffre des *industriels* de ce genre. Je veux bien admettre qu'il y a quelque exagération dans ce calcul, mais j'affirme que l'évaluation la plus modérée ne peut descendre au-dessous de 5,000. Prenons pour base cette donnée.

» Ces 5,000 individus absorbent au commerce une somme moyenne de 10 fr. par jour. C'est taxer au plus bas la dépense journalière de ces *messieurs*, menant d'habitude joyeuse vie et d'ordinaire enclins aux passions les plus dispendieuses.

» Leur dépense commune s'élève donc :

Par jour, à . . .	50,000 fr.
Par mois, à. . . .	1,500,000 fr.
Par an, à. . . .	18,000,000 fr.

» Mais il faut observer que, pour se procurer ces 18,000,000 de francs, ces *industriels* escroquent au commerce une somme au moins double, souvent triple, parce qu'ils achètent cher, revendent à vil prix, payent aux entremetteurs de leurs sales affaires des commissions considérables.

» On peut donc évaluer, au plus bas, de 39 à 40 millions la somme qu'ils soutirent annuellement aux véritables commerçants.

» *C'est pour réduire peut-être à rien, au moins à une très-faible somme, cette perte immense et annuelle de* 36 *ou* 40 *millions de francs, que j'offre mes secours au commerce.*

» Une tentative récemment faite paraissait avoir un but analogue à celui que je me propose. Le journal *le Tocsin* s'était annoncé comme devant dévoiler les intrigues des *industriels* et fournir au commerce les renseignements dont il a besoin ; mais sans parler des vices particuliers à cette entreprise et qui devaient nécessairement la faire échouer, je suis convaincu que la publicité n'est ni décente ni profitable en ces matières. L'idée la plus utile demeure sans portée et sans fruit dès qu'elle dégénère en scandale.

» L'établissement que j'ai l'intention de fonder ne présentera point ces graves inconvénients, et son but d'utilité le recommandera, à l'avance, à la bienveillance du commerce, en attendant qu'il se recommande par ses services.

» Sous le titre de *Bureau des Renseignements*, mon établissement fournira, *sur-le-champ*, aux commerçants qui l'honoreront de leur confiance, *un renseignement positif* sur les personnes qui, sans être connues d'eux, viennent leur demander du crédit.

» Pour couper court à toute fausse interprétation qui pourrait jeter l'alarme dans le véritable commerce, je m'empresse de déclarer que ces renseignements ne seront jamais fournis à l'égard de ceux qui sont réellement commerçants, quelle que soit d'ailleurs leur solvabilité. Le bureau des renseignements ne s'occupera que des faux commerçants qui font métier d'acheter sans payer, c'est-à-dire d'*escroquerie*.

» Depuis longtemps je mûris le projet que je soumets en ce moment au public : seul peut-être je puis entreprendre et convenablement remplir la tâche que je me propose. L'emploi que j'ai occupé m'a mis à même de connaître ces escrocs et leurs ruses. Depuis que j'ai quitté l'administration, j'ai réuni d'innombrables documents que la multiplicité de mes occupations ne me permettait pas alors de me procurer.

» Tout le personnel de ces escrocs sera sévèrement tenu en note. J'aurai à ma disposition la liste de tous les individus qui depuis vingt-cinq à cinquante ans ont été traduits en justice, détenus ou condamnés pour escroqueries.

» Tel est mon projet : je le crois éminemment utile à tous mes concitoyens, et c'est dans cette idée que je l'entreprends.

» Les escrocs dont je veux déjouer les trames vont s'attaquer à ma personne pour nuire à mon établissement ; leur haine sera mon titre à la confiance des gens de bien.

» On a beaucoup glosé sur mon compte : en général, ceux qui parlent de moi savent peu ce que j'ai fait et m'attribuent ce que je n'ai pas fait.

» Je ne me suis jamais mêlé de police politique dans les fonctions difficiles que j'ai remplies : j'ai délivré la capitale des voleurs qui l'infestaient, je veux aujourd'hui délivrer le commerce des escrocs qui le dévalisent

» Les rétributions que j'exigerai des personnes qui m'accorderont leur confiance sont fixées à un taux si minime qu'elles seront insensibles pour le plus grand nombre des commerçants : moyennant 20 fr. par année, je m'engage à fournir en toute occasion les renseignements aux commerçants abonnés à mon agence. Ceux qui ne voudront pas jouir de cette facilité payeront 5 francs pour chaque renseignement ou conseil.

» On se charge de toutes espèces de recherches et d'explorations dans l'intérêt des familles et des personnes lésées, et de toutes affaires contentieuses, soit en France, soit à l'étranger.

» On trouvera dans cet établissement un bureau où, sous le sceau du secret, on donnera, aux personnes connues seulement, des conseils propres à échapper aux embûches des voleurs et des fripons en tout genre.

» Les bureaux sont ouverts de dix heures du matin à huit heures du soir. Les demandes doivent être faites par écrit pour accélérer le travail.

» On ne reçoit que lettres et paquets affranchis.

» BREVET D'INVENTION.

» Carton au-dessous du cours, passage Saint-Denis, rue Grenétat, N°

L'agence de Vidocq réussit, et il ne tarda pas à compter près de huit mille abonnés. En outre, dans cette même année 1833, il inventa une porte *infractionnable* et un papier *infalsifiable*. Ce papier de sûreté lui valut à l'exposition de 1834 une mention honorable et sa nomination comme membre titulaire de l'Académie de l'Industrie, agricole, manufacturière et commerciale. Mais l'invention vendue par lui à un sieur Mozart et mise par ce dernier en action au capital d'un million, n'eut que de piètres résultats. En 1834, la société de *Papier Mozart* dut opérer sa liquidation.

Le succès du Bureau de Renseignements de Vidocq avait fait des jaloux ; une machination fut ourdie contre lui, et on le poursuivit en escroquerie et abus de confiance. Ce procès dont on avait fait grand bruit se termina par un arrêt de non-lieu. Ce fut à ce moment que commencèrent les relations de l'ex-chef de la sû-

reté avec Me Charles Ledru, avocat, relations dont celui-ci parle en ces termes dans une brochure intitulée : *La vie, la mort et les derniers moments de Vidocq après sa confession à l'heure suprême*, qu'il publia en 1857 et qui était adressée au rédacteur de l'*Indépendance Bele :*

« En disant que cet homme s'est acquis une *célébrité universelle* et en ajoutant quelques détails sur ses expressions de reconnaissance envers MM. de Lamartine, Zangiacomi et Pécourt, vous faites ce que j'ai fait, un jour, moi-même. Vous laissez tomber des paroles sévères sur cette nature extraordinaire que j'envisageais alors avec les sentiments qu'inspire encore à tant d'autres ce nom qui, pour les enfants, est comme la *Barbe Bleue*, et qui, pour les gens du monde, est un objet de terreur en même temps que de sympathie et d'études sérieuses.

» J'étais, en 1837, appelé comme témoin dans un procès où Jules Favre, avocat de Vidocq, m'interrogea en disant : « Je désirerais que Charles Ledru, qui a » été conseil de Vidocq et qui l'a connu dans différentes circonstances, exprimât son opinion sur » lui. » — Ma déposition a été rapportée dans les Archives judiciaires (*Observateur des tribunaux*), t. XI, nouvelle série). Je la cite textuellement :

» J'ai eu un tort envers *Vidocq* ; et dans les circonstances pénibles où il se trouve, je considère comme » un devoir de le réparer hautement. — Lorsqu'en » 1837, Vidocq fut poursuivi et qu'il fit appel à mon » ministère, je refusai, ou plutôt j'imposai à mon » acceptation une condition bien dure : j'exigeai » qu'avant d'obtenir l'entrée de mon cabinet, il allât » déposer 1,000 fr. aux sœurs de Saint-Vincent de » Paul : ce qu'il exécuta à l'heure même.

» Le fait a été raconté dans le *National* et dans » plusieurs journaux de l'époque, entre autres dans » la *Gazette des Tribunaux*.

« *Ma lettre de refus* était ainsi conçue :

» Je voudrais ne refuser mon ministère à aucun de » ceux à qui il peut être utile, cependant je vous dé- » clare avec franchise que vous ne m'inspirez pas » assez d'intérêt pour que je consente à vous défendre » gratuitement.

» D'un autre côté, vous comprendrez qu'un avocat » ne doit pas accepter d'honoraires de Vidocq.

» Je ne vois donc pas moyen de concilier votre désir » avec mes scrupules, à moins qu'il ne vous convienne » de porter aux sœurs de Saint-Vincent de Paul une » somme de 1,000 fr., à laquelle je fixe le chiffre de » ce qui me serait dû si j'acceptais votre cause.

» A cette condition, et à cette condition seulement, » vous pourrez compter sur mon zèle.

» Ce serait une bonne œuvre dont vous *auriez tou* » *le mérite ; elle vous placerait sous une protection qui* » *à mon sens, vaut mieux que celle des polices passées* » *présentes et futures.*

» Charles LEDRU. »

Voici la réponse de Vidocq :

« Monsieur,

» Je vous ai choisi pour me défendre parce que » vous êtes un des avocats qui ont attaqué les actes » de mon administration avec plus de fermeté.

» Je ne m'en suis souvenu que pour vous prier de » m'accorder votre appui : car j'ai désiré trouver dans » mon avocat mon premier juge et le juge le plus » sévère ; c'est assez vous dire que je ne crains rien.

» J'accepte, monsieur, la condition que vous m'im- » posez : vous n'avez qu'à ordonner, les mille francs » seront remis aux jour, heure et minutes que vous » aurez fixés.

» J'aurai l'honneur de me rendre chez vous, si vous » le permettez, entre trois et cinq heures. Votre se- » crétaire m'a dit que c'était le moment où vous étiez » visible.

» Agréez, monsieur, toute ma gratitude et le res- » peet profond avec lequel je suis votre très-humble » et obéissant serviteur.

» VIDOCQ.

« Paris, ce 12 décembre 1837.

Conformément à cette lettre, Vidocq avait rapporté la quittance suivante :

« Reçu de M. X. la somme de mille francs pour être distribuée aux pauvres. »

Paris, le 14 décembre 1837.

« Pour ma sœur Boulet, supérieure générale des sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul,

» Sœur HENRIETTE. »

« Je dois dire que ma conduite n'était déterminée que par des souvenirs récents qui se rattachaient seulement à l'intervention de Vidocq, comme témoin, dans un grand nombre de procès politiques que j'avais plaidés à la suite des journées de juin. — Vidocq était souvent, dans ces procès, le témoin principal, car c'est lui qui, se jetant au milieu des barricades de la Cité, avait, au péril de sa vie, étouffé l'insurrection, de sorte qu'il en connaissait tous les acteurs.

» Ses dépositions amenèrent beaucoup de condamnations, et comme elles avaient porté la désolation dans des familles qui m'intéressaient vivement, je lui gardai, en raison de son rôle dans ces procès, des sentiments qui se sont exprimés trop énergiquement par a condition exorbitante que je lui ai dictée quand ie a cru devoir s'adresser à moi, à son tour, dans l'adversité. »

Vidocq avait été arrêté le 19 octobre, en vertu d'un mandat du juge d'instruction Fleury. Voici comment la *Gazette des Tribunaux* rendit compte de cette arrestation :

« Hier, M. Jennesson, commissaire de police du quartier du Palais-de-Justice, s'est présenté, accompagné d'agents, et porteur du mandat, à la maion-

rue Neuve-Saint-Eustache, 39, où sont établis les bureaux de l'agence que Vidocq désigne dans ses prospectus, répandus par milliers, sous le titre de l'*Intermédiaire*.

» C'est quelque chose d'assez singulier que l'établissement même de cette agence. Dans un appartement somptueux, de vastes bureaux sont disposés sous les titres semi-officiels de première, deuxième, troisième, quatrième divisions. Reçues préalablement dans l'antichambre par un garçon de bureau, les personnes qui se présentent sont introduites par lui dans une seconde chambre, où un petit groom en livrée, en guêtres à l'anglaise, en culotte peluchée et en livrée au chiffre du maître, demande les noms avant d'annoncer et de conduire au cabinet de M. le directeur. Dans ce cabinet, tout plein, dit-on, de luxe, de confortable et de goût, on remarque des objets d'un rare mérite et d'une grande valeur, entre autres un tableau de l'école espagnole représentant une décollation de saint Jean-Baptiste, et dont Vidocq, à ce qu'il assure, a refusé soixante-dix mille francs, certain qu'il serait d'en avoir cent mille.

» Une fois introduit dans ce cabinet, M. le commissaire de police, à qui sans doute avaient été épargnés les préliminaires du cérémonial, a exhibé son mandat et a procédé à l'arrestation.

» Conduit immédiatement au bureau de permanence de la Préfecture de police, Vidocq, qui a déclaré être rentier, domicilié à Paris, rue Louis-Philippe, 20, affectait, loin d'être abattu et étonné de sa mésaventure, une extrême satisfaction de se voir ainsi arrêté. — Vous voilà bien content, a-t-il dit au chef de la police de sûreté; eh bien! je suis plus content encore que vous.

» Déposé provisoirement dans une chambre de la salle Saint-Martin (dite de la pistole), Vidocq n'y est demeuré qu'environ deux heures. M. le juge d'instruction Fleury, après l'avoir interrogé succinctement, a autorisé son envoi à la prison de Sainte-Pélagie, où il est, dit-on, écroué dans le bâtiment neuf, autrefois consacré exclusivement aux prévenus politiques.

» On concevra, au reste, facilement cette espèce de faveur accordée à Vidocq, dont le repos, peut-être la vie, eussent été en danger à la Force, ou dans toute autre maison de détention habitée par ceux dont il se déclare l'ennemi. Il a été aujourd'hui interrogé de nouveau par M. Fleury. »

Vidocq sortit de Sainte-Pélagie, le 3 mars 1838.

Ses ennemis ne perdirent pas courage. Il fut incarcéré de nouveau, le 17 août 1842 sous la prévention d'arrestation et séquestration de personne et d'escroquerie. Son affaire ne fut appelée à l'audience de la sixième chambre que le 3 mai 1843. Nous allons donner en extrait un épisode assez comique des débats. Il fait voir jusqu'où peut aller la sottise humaine que l'on amuse avec des brevets et des décorations, hochets des grands enfants.

L'un des témoins, M. Sousquet, débitant de tabac à la Tour-du-Pin (Isère), dépose ainsi :

En octobre 1841, dit ce témoin, j'ai été chargé par M. le marquis Duvivier, de venir chez M. Latruffe de Montmelyan pour des pièces à réclamer au ministère de la guerre et d'autres pièces ailleurs, relatives à une demande de la croix de la Légion d'honneur. Ne connaissant personne à Paris, le hasard me fit rencontrer un jeune homme que j'avais connu à Lyon; il me dit : Il y a des maisons qui se chargent de ces choses-là. Mais il n'en connaissait pas, et ajouta que je n'avais qu'à m'adresser ou à un cocher de fiacre ou à un commissionnaire, qui m'en ferait connaître. En effet, un commissionnaire me mena Chaussée-d'Antin; cette maison ne me convenait pas. Enfin, rue Vivienne, un monsieur, qui voulut bien se charger de l'affaire, me demanda ce qu'était M. Duvivier; je lui dis que c'était un marquis, chef de bataillon de la garde nationale de la Tour-du-Pin; que ce monsieur avait fait de grandes dépenses pour son bataillon. Si ce que vous me dites est vrai, me dit ce monsieur, la décoration est facile à obtenir. J'écrivis à M. Duvivier dans le cas où il accepterait les offres, quel était le prix qu'il voulait donner. Il me répondit que ces choses-là n'avaient pas de prix. Je lui marquai qu'on se chargeait de lui faire avoir deux autres décorations, et il me répondit que pour les trois il donnerait bien douze à quatorze mille francs; il ajoutait : Vous me rendrez bien service, depuis longtemps je désire être décoré; si ces messieurs parvenaient à réussir, je donnerais bien quinze mille francs; mais je ne les donnerai que quand j'aurai mes croix. Cela me parut juste, mais en même temps je lui conseillai de donner des à-comptes pour subvenir aux frais. Quelques jours après, sa demande fut apostillée par le préfet de l'Isère, puis par le duc d'Orléans. Le duc d'Orléans et le préfet répondirent. Enfin, un jour on me donna deux brevets, l'un écrit en latin et un autre tout petit en français. Je les envoyai à M. Duvivier, qui me demanda ce que c'était. On me dit que l'un était la croix de l'Éperon d'or, et l'autre une toute petite décoration qui s'appelait l'ordre de la Sultane Deldire.

M. L'AVOCAT DU ROI. — Ne vous rappelez-vous pas les expressions dont on s'est servi? Ne vous a-t-on pas dit que la décoration était par elle-même insignifiante, mais que le ruban était joli?

LE TÉMOIN. — C'est cela, je crois. On écrivit aussi à M. Duvivier que, sous deux ou trois jours, la croix de la Légion d'honneur lui serait accordée; l'ordonnance allait être signée; on lui disait qu'il fallait envoyer de l'argent; qu'il allait être nommé. Il envoya un billet de huit mille francs payable à vue. Cependant l'ordonnance ne paraissait pas; une lettre l'informa qu'elle était retardée par suite de formalités; on était prêt à renvoyer l'argent. Ils ne sont pas cause de cela, me disait M. Duvivier, quelqu'un du pays m'aura dénoncé par jalousie. — C'est égal, lui disais-je, vous ne deviez payer qu'à la fin. Ils renvoyèrent cinq mille francs payables chez un banquier de Lyon. Cet envoi était accompagné d'une lettre où on déplorait la mort de M. le duc d'Orléans, on lui disait qu'on venait de perdre son protecteur, et que, pour le moment, il fallait renoncer à la croix. Ce fut quelque temps après que M. Duvivier, ne recevant plus de réponse à ses lettres, renvoya les deux brevets.

M. le Président. — Dans la correspondance ne figurait pas le nom de Vidocq ?

Le Témoin. — Dans la première lettre il était dit d'adresser les réponses à madame Maniez, rue Vivienne, 13; les autres lettres ne portaient pas de signature. M. Duvivier ne voulait pas d'abord renvoyer les deux brevets. Mais, lui disais-je, vous ne pouvez les porter sans ordonnance. Il se détermina à les renvoyer, quoiqu'il continuât à me dire : Ces messieurs ont bien fait ce qu'ils ont pu, ce n'est pas de leur faute si l'on m'a dénoncé. M. Duvivier avait cela sur le cœur; il tenait beaucoup à avoir des croix: toute sa famille est décorée.

M. l'Avocat du roi. — On prétend que, bien que vous l'ayez déclaré à l'instruction par deux fois, vous n'auriez pas renvoyé les deux brevets. On prétend les avoir vus au château de M. Duvivier après l'époque que vous assignez à leur renvoi.

Le Témoin. — Je les ai renvoyés, je persiste à l'affirmer.

Vidocq. — N'est-ce pas vous, monsieur Sousquet, qui m'avez dit de ne pas signer mes lettres du nom de Vidocq?

Le Témoin. — Je ne savais pas que j'étais chez Vidocq; je ne le connaissais pas; si je lui ai dit cela, je ne me le rappelle pas.

M. le Président. — Mais vous connaissiez Vidocq de réputation?

Le Témoin. — Non; moi, je suis de la province, je ne le connaissais pas.

Me Jules Favre. — Il n'y a pourtant qu'une porte d'entrée, et le nom de Vidocq y était écrit en grosses lettres.

Vidocq. — Il a lu mes Mémoires; il me l'a dit: je crois que depuis l ouverture des débats, tout le monde a dû remarquer que je n'ai pas dit un seul mensonge: je n'en fais pas. Il y avait jalousie entre le préfet et M. Duvivier; il y a eu dénonciation ou notes mauvaises. Quant à l'Éperon, je vous ai envoyé un modèle, je vous ai dit: voilà l'échantillon; j'ai rempli mon mandat, je ne puis pas, moi, vous faire autoriser à porter une décoration qui n'est pas autorisée en France. J'ai fait pour M. Duvivier ce que personne n'avait pu obtenir : j'ai obtenu communication des pièces au ministère de la guerre; je vous ai fait avoir une lettre de M. le duc d'Orléans.

M. l'Avocat du roi. — Le point le plus important de la déposition, c'est qu'en envoyant les deux décorations, vous avez annoncé la prochaine nomination de M. Duvivier comme chevalier de la Légion d'honneur; cette nouvelle était fausse.

Vidocq. — Non, monsieur; M. Julien m'a prévenu que l'ordonnance allait être signée; puis, quelques jours après, qu'elle était arrêtée à la signature. Du reste, les pièces sont au ministère, on peut les consulter. Est-ce ma faute si des démarches ont été faites par quelqu'un au ministère pour arrêter la délivrance du brevet.

M. l'Avocat du roi. — Lors de l'instruction, vous n'avez pas voulu donner d'explication à ce sujet.

Vidocq. — A cette époque, j'étais très-malade. J'avais subi un interrogatoire de plusieurs heures; aussitôt rentré dans ma prison, j'écrivis tous les détails de cette affaire et les envoyai à M. le juge d'instruction.

M. l'Avocat du roi, au témoin. — Persistez-vous à dire que vous ne connaissiez pas Vidocq en allant chez lui?

Le témoin. — J'y persiste.

Vidocq. — Cependant, à cette époque, l'enseigne n'était pas encore descellée.

M. Mercier, 62 ans, grand chancelier de l'ordre de la Sultane Deldire, inventé par madame son épouse, déclare que cet ordre se donne aux membres d'une société littéraire. C'est un ruban vert avec un pélican en vermeil. Sa femme est fondatrice de cet ordre, comme ayant été ramené d'Orient par le grand homme. Cet ordre ne s'accorde qu'après un mûr examen des titres des candidats. Seulement on paye la bienvenue la bagatelle de 150 fr. S'il avait su que Vidocq fût l'intermédiaire, M. le marquis ne l'aurait pas obtenu.

Vidocq. — Allons donc! à d'autres! votre ordre se vend par douzaines. Je connais une multitude de flibustiers qui ne portent pas autre chose.

M. Mercier. — Cela se donne et ne se vend pas.

Vidocq. — Oui, moyennant finance : vous ne vivez pas d'autre chose.

M. Mercier. — Nous avons pris des renseignements sur M. le marquis Duvivier avant de l'admettre dans l'ordre, comme cela se pratique toujours quand il s'agit d'un nouveau récipiendaire.

Vidocq. — Monsieur ne pourrait indiquer à qui il a demandé ces renseignements. Cette formalité est, au surplus, assez inutile. Je répète que cela se vend par douzaines.

M. l'Avocat du roi. — Cela ne vous justifie pas d'avoir envoyé le brevet, au contraire.

Vidocq. — Pardon, monsieur; j'ai eu seulement, depuis que je suis en prison, des renseignements sur M. Mercier et sur madame la sultane. Je sais qu'ils vendaient ces décorations à qui en voulait.

M. Lugan-Romarin, ancien militaire. — Vidocq me demanda si je voulais me charger d'obtenir pour un tiers le brevet de l'Éperon d'or. J'y consentis. Il m'envoya un de ses amis, et j'en délivrai le brevet contre 150 fr., qu'il me remit. Il en fut de même pour l'ordre de la Sultane. J'ai remis en échange 150 fr. Je suis moi-même chevalier de l'Éperon d'or, je l'ai acheté 400 fr. à Sertorio. Je donnerai bien mon brevet pour quatre cigares. (On rit.)

Vidocq. — Lugan-Romarin se trompe, je lui ai payé l'ordre de la Sultane 500 fr.

M. Lugan-Romarin. — J'ai remis le sac intact, lié et cacheté; on m'avait dit qu'il y avait 150 fr.

Vidocq, riant. — Alors j'aurai été volé en route; ce n'est pas la première fois, je vous prie de le croire.

Le témoin Mercier, rappelé, déclare qu'on lui a remis 150 fr, et qu'il n'y avait pas de sac.

M. Larrivée. — J'ai été l'intermédiaire entre Vidocq et un de mes amis, M. Lajus, qui désirait obtenir le brevet de l'Éperon d'or. C'était postérieurement à celui qu'il avait fait avoir à M. le marquis Duvivier.

Vidocq ne me demanda rien d'avance et me remit le brevet; mais M. Lajus refusa d'en prendre livraison, parce qu'il était signé non pas du pape, mais seulement de Sertorio Corte.

Vidocq. — Le brevet de M. Lajus avait été payé de mes deniers et m'avait coûté 1,200 fr.; mais à la première observation de M. Larrivée, je fis le sacrifice de cette somme, et n'insistai ni pour que ce dernier prît le brevet ni pour qu'il participât à la perte; on voit que je sais faire des sacrifices au besoin. Il en eût été de même avec avec M. Duvivier s'il eût jugé convenable de me renvoyer mes brevets. Du reste, et c'est ici le lieu de le dire, mes relations avec M. Duvivier ne devaient pas se borner à cette affaire de décorations. M. Sousquet m'avait chargé de trouver pour lui deux placements de 150,000 fr. chacun; c'est de ces placements qu'entendait parler M. Sousquet dans sa lettre transcrite littéralement, lorsqu'il terminait par ces mots : *D'autres affaires nous appellent, comme je vous l'ai déjà marqué.*

» Placé ainsi vis-à-vis M. le marquis Duvivier, qui devenait pour moi un excellent client, on me fera sans doute l'honneur d'admettre qu'eussé-je été un escroc de profession, j'aurais eu assez d'intelligence pour ne pas escroquer un homme avec lequel je pouvais gagner beaucoup d'argent en le servant fidèlement.

» En résumé, lors de mon arrestation, j'avais reçu et conservé de M. Duvivier. . . . . 3,000 fr.

» J'avais dépensé, savoir :

» Brevet de l'Éperon d'or. . .	700 f.	
» Celui de la Sultane Deldire. .	500	
» Prime à Romarin-Lugan. .	600	
» Croix de l'Éperon d'or. . .	40	2,170 fr.
» Croix en brillants de l'ordre asiatique.	280	
Faux frais et ports de lettres. .	50	

» J'avais donc, en sus de mes déboursés, reçu. 830 fr.

» Tels sont les faits dans toute leur sincérité et toute leur vérité : telles sont, messieurs, les relations que j'ai eues avec M. le marquis Duvivier, homme fort honorable d'ailleurs, qui, s'il n'a pas la décoration qu'il désire ardemment, a au moins la satisfaction de pouvoir se dire que beaucoup la portent sans avoir, comme lui, fait d'énormes dépenses pour le bataillon de la garde nationale qu'il commande, répandu ses bienfaits sur la classe ouvrière qui l'entoure, exposé sa vie en servant sa patrie, troublé sa tranquillité et attiré sur sa tête bien des ressentiments en prenant une part active à la répression des émeutes de Lyon. »

Quoique l'ordonnance de la chambre du conseil, n'eût visé que deux motifs de prévention contre Vidocq : arrestation et séquestration arbitraire au préjudice du sieur Champaix, invoquées au préjudice du marquis Duvivier, il fut question aux débats de bien d'autres faits sur lesquels furent entendus de nombreux témoins. Vidocq trouva sur tous des explications concluantes.

Ce fut à cette audience que Me Charles Ledru, conseil de Vidocq, donna, sur une interpellation de Jules Favre, des explications dont nous avons plus haut reproduit une partie et que nous allons achever de rapporter.

« Pour effacer autant qu'il est en moi, dit Me Ledru, l'effet de la sévérité que j'ai témoignée à Vidocq, je dirai un fait qui se rattache aux événements de 1832 et qui lui fait honneur. C'est de sa part un généreux témoignage de respect et de reconnaissance pour la magistrature. Voici ce fait :

» Après l'époque où il avait eu recours à moi, il m'avait exprimé combien il serait heureux de manifester sa gratitude profonde à deux magistrats dont l'équité, la fermeté, l'indépendance avaient concouru puissamment à *la justice qu'il avait obtenue.* C'était M. Zangiacomi, alors juge d'instruction, et M. Franck-Carré, procureur général. L'occasion qu'il recherchait si vivement arriva lors de l'insurrection du 12 mai.

» Vidocq apprit que plusieurs des insurgés avaient le dessein de se rendre chez M. le procureur général pour lui faire un mauvais parti. Aussitôt il se munit de toutes armes, et se pose en sentinelle dans le quartier du magistrat, décidé, si les insurgés voulaient pénétrer jusqu'à lui, à ne les y laisser parvenir que sur son corps.

» J'appris cette courageuse détermination le lendemain, à cinq heures du matin. Deux jeunes gens que j'avais défendus en cour d'assises, et précisément après juin, s'étaient malheureusement retrouvés dans la révolte de la veille. Traqués de toutes parts, ils étaient venus, à minuit et demi, m'éveiller pour me demander ce qui ne se refuse jamais en pareil cas, un asile. Ils avaient passé la nuit chez moi, et le lendemain, dès la première heure, je m'apprêtais à les mettre en lieu de sûreté, lorsque Vidocq fut annoncé. A ce nom, ils furent épouvantés. Je les rassurai, et je fis entrer Vidocq dans mon cabinet, en lui disant qui ils étaient. C'est alors, et *par ces jeunes gens, que j'appris ce qu'avait fait Vidocq*, et qu'il me raconta lui-même avoir fait en témoignage du dévouement sans borne qu'il avait voué au magistrat dont l'indépendance avait garanti sa liberté.

» Quelques jours après, j'avais eu le bonheur de faire parvenir les deux insurgés en Angleterre. Je me rendis chez M. Zangiacomi, pour le prier de ne pas continuer contre eux des perquisitions inutiles et qui causaient des terreurs continuelles à de pauvres femmes. En annonçant à ce magistrat que mes clients étaient à Londres, je lui appris ce que Vidocq avait fait. Il n'en fut pas étonné. J'ai fait la même révélation, cinq ou six mois après, à l'un de nos confrères, Me Lafargue, qui était l'ami de M. le procureur général, et aujourd'hui j'ai cru pouvoir la faire publiquement aux juges de Vidocq. »

Après le réquisitoire très-violent de M. Anspach, l'avocat du roi, la parole fut donnée à Me Jules Favre pour la défense. Nous prenons dans le discours du futur académicien le passage suivant :

« Eh! mon Dieu! il y avait de singuliers papiers chez Vidocq; il recevait de singulières demandes, et

qui paraîtraient bien compromettantes si le mot n'était pas à côté de l'énigme.

» Qu'eussiez-vous dit si vous aviez trouvé dans ses papiers une note ainsi conçue : « On ne tient pas à l'argent; on a besoin d'avoir immédiatement à Paris une femme dont la cuisse ait été coupée à six pouces au-dessus du genou, et qui cependant marche avec aisance, aidée d'une jambe de bois? » Vous auriez vu là un mystère, un crime. Cette femme, Vidocq l'a trouvée dans les vingt-quatre heures! De quoi s'agissait-il? d'une honorable et bonne mère de famille, décidée à se laisser mourir plutôt que de supporter une opération indispensable, et à laquelle il s'agissait de prouver que le succès de cette opération était possible!

» Le docteur Koreff vous a raconté l'histoire de son perroquet retrouvé à Bourg-la-Reine par Vidocq; il a retrouvé de plus la trousse en vermeil du docteur Ségalas, que la police avait vainement cherchée. Il a fait retrouver au maire de Rouen les gens qui lui avaient vendu mille francs, comme cheval de course, un animal poussif qui n'en valait pas trente. Il a rendu à l'adjoint au maire du 11e arrondissement une tabatière en écaille doublée d'or que la police recherchait depuis trois mois.

» Il y a quelque chose de plus joli : un honorable négociant du Havre, cousin de M. le préfet de police et portant son nom, avait été victime d'un vol considérable. Il s'adressa d'abord à son très-honorable parent, qui tout naturellement ne lui dut rien refuser et ne réussit à rien. En désespoir de cause, il écrivit à Vidocq. Il est vrai que, par une petite pudeur de famille que vous comprendrez, il déguisa toutes les syllabes de son nom, et signa *Tresseled*. Un pareil anagramme n'était pas fait pour arrêter Vidocq. Courrier par courrier, il répondit à M. *Delessert*, négociant au Havre, et lui donna le signalement, le nom et l'adresse des voleurs. »

Malgré la chaleureuse et sympathique plaidoierie de Jules Favre, Vidocq fut condamné à cinq ans d'emprisonnement et cinq ans de surveillance. Il reçut avec une impassibilité qui n'était pas sans dignité ce coup terrible.

L'affaire revint sur appel à la cour royale, le 22 juillet et Me Landrin, défenseur de l'accusé, prononça une plaidoierie qui résume toute la biographie de Vidocq :

« Messieurs, dit l'éloquent avocat, frappé par les premiers juges d'une peine terrible, un vieillard de soixante-neuf ans, après une carrière agitée et tourmentée jusqu'à l'extraordinaire; après avoir, dans la plus grande partie de sa vie, recueilli constamment les témoignages de satisfaction des dépositaires de l'autorité publique, témoignages qui l'ont seuls soutenu dans les périls et les affronts d'une lutte acharnée et chaque jour renaissante, a, sur la fin de sa carrière, comme il demandait son pain à une industrie patemment exercée sous les yeux et le contrôle de tous, vu tout à coup cette industrie soudainement menacée, renversée, et les portes de la prison s'ouvrir et se fermer sur lui pendant onze mois de captivité préventive; puis, après une instruction longue, minutieuse, sévère, bien sévère peut-être, lorsqu'on eut entendu cinq cents témoins, compulsé huit mille dossiers, il s'est trouvé un tribunal qui, malgré la netteté de ses explications, malgré les efforts d'un talent magnifique et dévoué, a pensé que parmi tous ces faits il en était deux auxquels s'appliquaient les définitions pénales de notre Code. Dans l'un il a vu une arrestation, une détention arbitraire; dans l'autre, une escroquerie. Cet homme, surpris par un coup qui, à son âge et dans les conditions où il est placé, est un coup mortel, fait appel à votre justice souveraine; et cet homme... c'est Vidocq!

» Vidocq! ce nom soulève et appelle quelques considérations que je dois déposer dans le sein de la Cour; bien des craintes accompagnent mon client à cette audience, et tout ce qui s'est accompli jusqu'à ce jour les augmente jusqu'au découragement. Vidocq! ce nom n'a acquis que trop de célébrité, et cette célébrité étrange ne l'entoure ni de la bienveillance ni des sympathies publiques. Cette prévention, dont je démontrerai l'injustice, n'a-t-elle pas réagi sur les poursuites, sur l'instruction, sur la condamnation? Sous l'empire de l'espèce d'effroi qu'il inspire, n'aurait-on pas examiné l'industrie qu'il a créée sous un point de vue fâcheux qui en a grossi les dangers, changé l'aspect, méconnu le but et la moralité?

» Puis enfin, tous ses actes, soumis dès lors à cette double influence, à cet examen prévenu, ne se sont-ils pas envenimés, colorés d'une immoralité qui ne leur appartient pas; en telle sorte que, tout écartés qu'ils auraient été du procès, ils en seraient au fond restés la base, la cause, la justification; qu'ils auraient ainsi détourné la justice de sa véritable voie; que le procès en lui-même, clair, simple sans ce nom, sans cet état, sans ces choses, serait devenu grave avec cette triple escorte, et que le châtiment s'appliquerait bien plus à ce triste entourage qu'à un délit imaginaire? Cette pensée, messieurs, qui est devenue chez Vidocq une conviction douloureuse, l'a jeté dans le découragement, dans un abattement profond, et c'est la première fois que cette faiblesse inconnue a fait fléchir son énergique nature.

» Disons-le franchement, la marche de l'instruction en première instance, le réquisitoire du ministère public, que je tiens à la main, ses paroles, semblent justifier cette crainte! On a tout examiné, on lui a tout reproché, excepté presque les faits de la cause.

» Eh! messieurs, si ces préoccupations, bien qu'injustes, je le démontrerai, avaient accompagné Vidocq jusqu'à votre audience, si elles pouvaient, si elles devaient peser dans la balance de votre justice, je l'avoue, je partagerais ses angoisses, et j'aurais repoussé le fardeau de la défense; non que ce cortége de faits qu'on cite avec indignation ou colère, ces emportements contre cette industrie, ce nom, cet homme, je n'aie de quoi les repousser et les combattre, mais parce que je n'ai pas d'arguments possibles contre l'insaisissable fantôme qu'on appelle *faits de moralité!*

» Mais, messieurs, et les dignes paroles de notre

loyal adversaire à la Cour m'ont prouvé que j'avais bien compris votre justice, je n'ai pas hésité à le défendre, parce que, si je n'ai pas cru à la vérité de ces reproches, je n'ai pas cru non plus qu'ils lui seraient adressés à votre audience. J'ai, Dieu merci, l'expérience de l'auguste tribunal devant lequel je plaide; c'est le fait incriminé qu'il examine avec sévérité, mais avec justice. Il ne demande au procès que le procès; et c'est là ce qui doit commander ma défense; telle est ma certitude que votre justice *à vous* ne sortira pas de cette voie, la seule équitable, la seule humaine, que ces faits étrangers aux débats, je ne les discuterai pas, je ne les combattrai pas, car ils ne vous influenceront pas! Et, en preuve de cette confiance dans la haute impartialité de nos juges, sûr que je suis que toutes ces indignes rumeurs mourront sans écho au pied de ce sanctuaire, je vais de suite droit au cœur du procès; j'examine les faits qui le constituent, ses éléments réels, et je les discute brièvement si je le puis, et je l'espère, — loyalement, je l'affirme.

» Ce fut le 17 août dernier que Vidocq fut arrêté, sur la dénonciation d'un nommé Champaix, et sous la prévention de séquestration arbitraire. Quelles causes ont amené cette catastrophe? On les trouve dans l'industrie exercée par Vidocq; et cette industrie elle-même s'explique, se justifie par sa vie tout entière. Quelques mots donc, vrais, brefs, sur la vie de Vidocq.

» Vidocq est né le 23 juillet 1775. Bien jeune, il fut soldat; il a payé de son sang, sur nos champs de bataille, sa dette à son pays. Il était bien jeune encore lorsqu'une correction militaire, suite d'une querelle, l'envoya pour quelques jours en captivité. Là, un projet fut conçu par quelques hommes audacieux, celui de faciliter l'évasion d'un vieux prisonnier, père de sept enfants, condamné aux fers pour vol de quelques boisseaux de blé qu'il avait enlevés pour nourrir sa famille pendant la disette de 1793. Un faux ordre de sortie fut fabriqué. Vidocq, étranger, dit-il, à ces faits, fut cependant compromis. Effrayé, il s'évade; puis, bientôt repris, il s'évade encore; puis, de nouveau prisonnier, il s'échappe toujours; et ces évasions, accomplies, il faut le dire, avec une adresse, une imprudence de jeunesse et de courage incroyables, accompagnées de fanfaronnades méprisantes pour l'autorité légale, irritèrent contre lui l'action de la justice, réduite à l'impuissance par sa témérité. Livré enfin à des juges indignés, il fut condamné à huit ans de fers. Voilà ce prétendu crime, si cruellement puni par la législation draconienne de l'époque! Voilà cette condamnation qui, après avoir pesé sur toute sa vie, est encore, après cinquante ans d'expiation, venue le saisir et l'écraser devant les premiers juges! Qu'on l'apprécie maintenant, et qu'on le juge! Vidocq proteste contre sa culpabilité! Eh bien! supposez-le coupable, et dites, la main sur la conscience, si, pour un tel crime, une telle flétrissure, une telle peine ne fut pas une odieuse injustice.

» De là sa vie, que je renonce à peindre, mais vie affreuse, remplie d'angoisses, de périls, d'aventures et de honte; vie où toutes les tortures, toutes les misères, tous les affronts, toutes les tentations ont tour à tour éprouvé son énergie, sans jamais l'abattre. Oh! comment dire ces bagnes avec leurs chaînes, leurs ténèbres, leurs joies terribles, leurs douleurs, leurs mystères infernaux; ces évasions suivies de misères, d'angoisses, de déceptions si amères; cet homme, tour à tour soldat, matelot, marchant à pas de géant dans ces carrières brillantes, puis précipité de nouveau dans les fers; puis ces essais géminés de toutes les industries honnêtes et obscures, et toujours le châtiment fatal rompant ses projets, brisant ses carrières commencées, le plongeant dans l'ignominie du bagne, le rattachant violemment à cette chaîne de forçats que dix fois le génie de son désespoir avait brisée! Puis, messieurs, ô supplice le plus terrible, le plus cruel de tous! prisonnier ou libre, Vidocq repoussé de tous les hommes honnêtes, jeté dans les sociétés des plus redoutables malfaiteurs, aux prises, dans ses misères, avec toutes les tentations du crime; et Vidocq luttant contre elles, résistant à ces terribles amitiés, condamné aux corruptions de leur contact sans *qu'il conservât une souillure*! Et parfois, pour secouer les odieuses tyrannies, Vidocq, inconnu, sans autre profit que celui de se soustraire à leurs affreuses avances, forcé de les livrer à la justice, quand ils ne laissaient à son désespoir que ce moyen d'échapper à la séduction ou à leurs menaces, comme il le fut par les chauffeurs du Nord, par les assassins de Lyon! Voilà, pendant quinze ans, quels furent ses luttes, son supplice et sa vie; et cependant ce ne fut là que le prélude de ses malheurs et de son expiation!

» En 1809, Vidocq, rejeté dans la captivité par des misérables dont il avait repoussé l'association, offre à l'autorité ce dévouement courageux, ce génie inventif, cette activité infatigable, qu'il avait vainement consacrés à se préserver d'un châtiment immérité. On comprit cet homme, on accepta cette offre, et bientôt se révéla, par ses bienfaits de tous les jours, cette admirable police qu'il a créée, dont il eut le génie, et qui vingt ans protégea la société tout entière contre cette autre société occulte et pervertie qui vit au milieu d'elle dans les ténèbres, mais comme une bête malfaisante, pour se nourrir de son sang et de sa substance, la dévorer, la corrompre et la détruire!

» Dire encore tous les tourments, tous les déboires, tous les périls de cette vie exceptionnelle, est impossible. Comment vous montrer Vidocq, tous les jours, sous toutes les formes, cherchant dans tous les repaires, sous tous ses détours, le crime pour le dévoiler, le prévenir ou amener son châtiment; et cette terrible mission, la remplissant au prix de tous les périls et sachant y joindre des sentiments d'humanité étranges, qui souvent ont appelé sur sa tête les bénédictions de ceux dont il avait causé la perte, provoqué la punition légitime? Quelle existence, messieurs, que celle où, pour remplir un devoir cruel, on n'a plus de demeure, de famille, de nom même qui vous appartiennent; où, jusqu'aux traits de son visage, on est obligé de tout sacrifier pour devenir cet être mystérieux, épiant sa proie dans l'ombre, et devenant la

terreur de ceux-là qui sont eux-mêmes la terreur de tous! et tout cela sans profit, sans honneur; et, grâce aux préjugés que tout le monde partage, inspirant aux gens honnêtes, qu'on préserve, une répugnance égale à l'effroi qu'on répand chez les criminels qui les menacent! Voilà cette vie plus affreuse que la première, qui a créé tous ses ennemis, mais qui à nous ne nous laisse que de reconnaissants souvenirs: car, vous et moi, que de fois là, à cette place où ce vieillard est assis, n'avons-nous pas entendu les insultes désespérées des misérables dont il avait causé la perte ou prévenu les crimes, proclamer bien haut ses triomphes et constater ses services!

» Placé deux fois à la tête de la police, deux fois il en est sorti volontairement, et là commence pour lui cette troisième carrière, où il n'a trouvé encore que des déceptions, des périls et de l'ingratitude, tristes fruits des deux premières; où toutes ses tentatives pour obtenir par son travail une existence nécessaire, que le pouvoir aurait dû, après tant de sacrifices et de dévouement de son vieux serviteur, s'empresser d'offrir à sa vieillesse, ont été, malgré son activité, ses efforts, frappées de stérilité ou méconnues, et ont soulevé contre lui de nouvelles mais de bien puissantes haines, qui l'ont enfin conduit dans l'abîme dont la main de votre justice peut seule le tirer avec honneur.

» Je ne vous parle pas de cette fabrique de carton dans laquelle il n'admettait au travail que des libérés repoussés de toutes les industies par un préjugé qui les rejette dans le crime, ni de serrures infractionnables, ni de ce papier de sûreté, inventions et entreprises utiles, où le sentiment de l'humanité s'allie à à une intelligence féconde, et pour lesquelles il ne recueillit que des éloges et des encouragements stériles. Mais je dois vous dire quelques mots de l'établissement qu'il a fondé. Réduit à vivre de son industrie, il a cru pouvoir demander à la longue expérience de sa vie, à ses facultés propres, consacrées pendant vingt ans au service de tous, une existence honorable.

» Homme de police, par vous, grâce à vous et pour vous, il a cru pouvoir faire, au profit du commerce, la guerre aux malfaiteurs qui le trompent et le dépouillent; et vous le lui reprochez... quand c'est vous qui ne lui avez laissé que cette industrie, quand vous l'y avez condamné toute sa vie, quand il n'en a pas d'autre, et qu'il ne la tient qne de vous?... Injustice!

» Sa première pensée fut de ne s'adresser qu'au commerce, de lui livrer, moyennant une rémunération modique et déterminée, les noms, les habitudes des escrocs qui l'exploitent; d'obtenir de ces hommes la restitution de leurs gains illicites, de poursuivre contre eux le recouvrement de créances désespérées. Mais les services réels et multipliés qu'il rendit à un grand nombre attirèrent chez lui d'autres clients, le forcèrent à étendre ses relations, et bientôt plus d'une mission délicate lui fut confiée, plus d'un secret grave fut livré à sa discrétion. Cette conséquence était forcée, et pourtant, je l'avoue, moi aussi je ne puis m'empêcher de frémir ici de la témérité de Vidocq. On ne pénètre pas impunément au foyer des familles; on ne se mêle pas, sans amonceler contre sa tête de terribles orages, aux divisions intestines, aux haines, aux passions des hommes; on ne devient pas sans risque rival d'une administration jalouse dont on dévoile l'incurie; un tel pouvoir chez un seul homme effraye et manque de toutes les garanties Si du moins Vidocq avait pu, comme les monstres de la Fable, doués de mille facultés à la fois, tout voir, tout entendre, tout savoir, jamais une plainte sérieuse n'aurait atteint son industrie. Mais le péril pour lui, pour tous, est venu de ses agents; ce sont ces hommes que, pour un tel état, il n'a pu choisir que dans les dernières classes de la grande cité, qui ont parfois, par leurs confidences ou leurs trahisons calculées, compromis le nom du maître dont ils mangeaient le pain et qu'ils calomnient aujourd'hui!... Mais là doit s'arrêter le blâme, et la seule victime de l'imprudence de Vidocq lui-même... et cependant c'est là que s'est placée l'accusation pour accabler mon client!

» Écartant, oubliant sa vie entière, elle a interrogé les quelques années qui viennent de s'écouler, et vous a dit: « Condamnez le créateur de cette coupable industrie, *car il n'a pas craint d'enlever en plein jour une femme mariée pour la rendre à son amant*. Le dossier est là sous vos yeux: lisez, et voyez que cette femme, abandonnée d'un mari dissipateur, mère de famille, dut la vie aux secours d'un bienfaiteur honoré de tous; qu'un jour, craignant de lui dévoiler de nouvelles dettes, cette femme, un instant égarée, abandonna son enfant, s'enfuit dans un couvent; que Vidocq ne fut chargé que de rechercher l'asile qu'elle avait choisi: que sa libre volonté a fait le reste; qu'elle est sortie librement, que librement elle a compris que la place d'une mère est de rester près de sa fille, ce qu'elle a hautement, volontairement déclaré par écrit.

» *Qu'on le condamne!* dit-on encore, *car il s'emparait des lettres écrites à des tiers et il en violait le secret!* » Mensonge! et les dossiers sont là qui nous apprennent qu'une femme haut placée était atteinte de la triste manie du soupçon, qu'elle croyait que chacun, parmi les siens, écrivait contre elle des lettres diffamatoires, Vidocq, consulté par elle, l'accueille, caresse sa manie l'apaise doucement, lui démontre son erreur, la calme et la sauve; et c'est ainsi que s'expliquent, que s'évanouissent toutes ces imputations qu'on a fait sortir comme d'un antre d'iniquités, de l'établissement de Vidocq! Mais pourquoi, vous, qui signalez ces *taches*, ces *périls*, pourquoi n'ajoutez-vous pas que mille négociants proclament tout haut son utilité, son désintéressement?

» Dites donc qu'à chaque instant ces dossiers que vous avez saisis révèlent, proclament des traits de délicatesse et de courage qui honoreraient toute une vie. Cet homme qui, dites-vous, enlève une femme mariée à sa famille, dites donc aussi que cela est si peu possible, qu'il n'a pas voulu, à prix d'or, céder aux sollicitations insensées de ce jeune fou qui voulait enlever une femme célèbre, et que le refus de Vidocq n'a pas arrêté cette scandaleuse equipée. Dites que Vidocq, une fois, sur la demande d'un mari offensé, arracha à l'infâme qui avait séduit sa femme la correspon

dance dont il se faisait un moyen de lucre et d'épouvante; qu'il le fit au péril de sa vie, et qu'il obtint pour seule récompense la promesse du mari de ne pas lire et de brûler ces lettres où sa honte et son malheur étaient écrits. Ajoutez enfin qu'un autre jour, une jeune fille d'une famille illustre fut aussi à son insu l'objet d'un projet d'enlèvement violent, projet conçu par un homme marié, considérable, que le délire avait égaré jusqu'au crime; que Vidocq, maître de la confidence de cet homme, l'a, dans son intérêt, moralement trahi; qu'il a confié son dessein, pour le prévenir, à la foi d'un magistrat dont les souvenirs nous viendront en aide; que celui-ci, dont le cœur est haut placé, n'a pas rougi de s'associer à une bonne action de Vidocq, qu'il a sauvé la jeune fille de la catastrophe qui l'eût perdue, le jeune homme de sa propre folie, et que Vidocq n'a voulu d'autre récompense que d'être de moitié dans le secret de cette bonne œuvre.

» Dites ces belles actions et mille autres, et pour être justes, puisque vous voulez le juger sur sa moralité, ne vous arrêtez pas à l'intérieur de cet établissement si fatal à son créateur, et voyez Vidocq tout entier: interrogez ces vingt ans de traits de courage, de périls pour le service public, et n'ajoutez pas qu'il faisait son métier, qu'il remplissait son devoir; ainsi rempli, au prix de tant de risques, un tel devoir devient une haute vertu ! Mais était-ce encore son métier quand, en 1832, l'ordre disparut tout à coup devant la tempête politique, qu'un homme au milieu de la lutte s'est trouvé qui, seul quand l'autorité faiblissait près de lui, associa son énergie au courage du préfet de cette époque; qui, seul à la tête de quelques dévoués, reconquit la Cité sur l'insurrection; qui, point de mire des troupes elles-mêmes, trompées par son déguisement, s'avança sous un double feu de barricades, puis, marchant toujours, alla sauver au centre même du foyer où l'avait cernée la révolte, une compagnie de garde nationale commandée par l'un de nos confrères dont la reconnaissance proclame qu'il lui doit la vie? Cet homme, c'était Vidocq!

Ici l'avocat fut interrompu par le président qui, après avoir consulté la cour, lui dit :

— Maître Landrin, votre cause est entendue, et il en est de même de celle des deux autres accusés.

Le verdict d'acquittement suivit de près ces paroles.

« Cette biographie de Vidocq, dit M. Charles Ledru en parlant de la plaidoirie de Me Landrin, est une éloquente confirmation de l'expérience scientifique que j'avais déjà voulu faire moi-même, au moment où j'étais désireux de connaître à fond cette nature exceptionnelle.

» Connaissant M. Fossati, un des premiers phrénologues de l'Europe, je l'invitai en 1837 à visiter le crâne d'une personne dont je lui demandais la permission de taire le nom. M. Fossati consentit à un rendez-vous, et puis il examina, dans mon cabinet, ce sujet inconnu pour lui.

» Après l'avoir attentivement exploré et palpé, il me déclara que jamais il n'avait rencontré un cerveau pareil; il me fit remarquer ce beau et large front, les admirables proportions de la tête, et le résumé de son avis fut textuellement cette parole :

»Il y a dans l'inconnu que vous me présentez trois personnes bien distinctes : un *lion*, un *diplomate* et une *sœur de charité*. »

» Il y avait dans sa personne une grande attraction, il exerçait un magnétisme puissant sur tous ceux qui l'avaient vu et entendu, et on aimait à le revoir et à l'entendre encore; il n'avait rien de vulgaire, tout en lui et dans son regard ressemblait au lion si bien indiqué par M. Fossati.

» Je suis un curieux exemple de l'entraînement qu'il exerçait sur des personnes de la plus haute distinction.

» Sir Francis Burdett ne venait jamais à Paris sans écrire à Vidocq la veille de son arrivée, et chaque fois il l'invitait à accepter un dîner, en tête-à-tête avec lui, chez les Frères Provençaux.

» Il m'est arrivé de l'inviter aussi, en plusieurs circonstances, à dîner dans la même maison avec vingt ou vingt-cinq convives, au milieu desquels cette belle pléiade des jeunes gens de l'ambassade anglaise, parmi laquelle brillait d'un si bel éclat ce cher Shéridan, si regrettable, si aimé, et auquel je ne puis penser sans lui donner une larme ! Et à eux se joignaient quelques-uns des hommes qui sont devenus célèbres en Russie, l'un, aujourd'hui ministre de l'empereur, l'autre, comme lui, alors attaché à la diplomatie russe à Paris; puis quelques attachés à l'ambassade des États-Unis, et parmi eux un des Livingston; cet excellent colonel Belli, beau-frère de l'archevêque de Canterbury, et ce brave colonel Gallois, un des meilleurs amis d'Armand Carrel; La Rochejacquelein, le duc de Sceaux; et pour représentant de l'Italie, cet aimable marquis G. Visconti Ajmi, ce cœur si français, qui se retrouve en ce moment à Paris, et qui s'envolera bientôt encore sous son beau ciel natal pour revenir vers la France qu'il aime et à qui il reste toujours fidèle; enfin une réunion de cœurs droits, élevés et sympathiques, que j'avais convoqués à ce festin dont il était le héros, annoncé et promis à cette réunion de cœurs d'élite qui palpitaient aux récits de sa vie si aventurense et le contemplaient en buvant à la santé du *vieux lion*.

» Vidocq avait du goût pour tout ce qui tenait aux illustrations de toute sorte, il était fier d'en être recherché; et pour tous ceux qui pouvaient le rencontrer, c'était une fête de voir cet homme, qui de loin leur apparaissait sous des formes effrayantes, porter le front haut, comme s'il pouvait tenir sa place dans une société choisie qui restait silencieuse au récit de ses exploits contre ces bandes obscures qui sont en guerre permanente contre la société; armée terrible, que rien n'arrête, et qu'il avait été aussi glorieux de vaincre que s'il avait eu affaire à une armée ennemie sur un champ de bataille.

» Il disait ses prouesses comme un général eût raconté ses combats : c'est que dans toutes les situations il avait gardé l'estime de soi-même; et ce sentiment, qui était son égide, sa garantie et son talisman,

au milieu de tant d'âmes dégradées par le crime, lui faisait souvent exhaler des soupirs comme ceux-ci, qui avaient de l'écho dans un tel auditoire.

» Mon défaut d'éducation ne m'avait laissé aucun frein pour brider une nature aussi impérieuse, aussi avide de tout, que la mienne. Jeté, presque avant l'âge de raison, dans des duels perpétuels (il avait tué à quatorze ans un maître d'armes), dans toutes les folies d'une âme impétueuse et sans guide, je fus emporté par l'ouragan d'une jeunesse indomptable dont les excès, ne faisant du mal et du tort qu'à moi, me fermaient à jamais les portes d'un avenir que j'ai perdu comme à plaisir dans ce délire de quelques années.

» Si, au lieu de me jeter follement comme un cheval fougueux dans l'abîme sans l'apercevoir, j'avais pris la place pour laquelle j'étais destiné par l'intelligence et l'énergie que le ciel m'avait départies, je serais devenu aussi grand que Kleber et Murat et les autres.. Tête et cœur, je les valais, et j'aurais fait comme eux! Le théâtre m'a manqué. J'étais né pour figurer sur les nobles scènes de la guerre. Quand mes yeux s'ouvrirent enfin à la raison, je n'ai vu autour de moi que la prison, le cachot, le bagne. Mais si je n'ai pas conquis la gloire des héros dans les batailles, je garde la consolation d'être toujours resté honnête homme dans les miasmes de la perversité et dans l'atmosphère du crime. J'ai combattu pour la défense de l'ordre, au nom de la justice, comme les soldats combattent pour la défense du pays, sous le drapeau de leur régiment. Je n'avais pas l'épaulette ; mais je courais autant de danger qu'eux, et j'exposais tous les jours ma vie comme eux.

« Aussi cet homme, effroi de ceux qui ne le connaissaient pas, était sympathique à ceux qui le voyaient de près, parce qu'ils trouvaient en lui une nature toujours active, courageuse et dévouée à la cause des honnêtes gens. C'est pourquoi tant de personnes venaient lui confier ces secrets intimes qui ont besoin d'un secours assuré, quand il s'agit de tirer des âmes blessées, ou des familles atteintes dans leur honneur, de ces embarras qu'on ne peut dévoiler ni à ses amis ni à la loi... mais où l'on sent le besoin d'un homme de résolution et d'un coup d'œil sûr et jamais à court de ressources salutaires, parce qu'il connaît tous les rouages qu'il faut employer pour les calmer et pour en triompher. Combien j'ai connu de personnages très-haut placés qui, le sachant discret comme un abîme, sont accourus à lui, quand il n'exerçait plus de fonctions officielles, le faire dépositaire de leurs douleurs, qu'il avait l'art d'apaiser, parce que, connaissant à fond la géographie morale de toutes les âmes, dans les hautes régions comme dans les basses, il savait toujours trouver le moyen de leur rendre de ces services qu'on paierait au prix de la vie.

» Ce grand diplomate faisait à tous les étages des œuvres de charité ensevelies dans le mystère qui en rehaussait l'importance, et sur lequel on comptait parce qu'il n'en avait jamais trahi un seul. Il faisait mieux qu'absoudre certaines fautes : il y était compatissant, ayant par sa propre expérience éprouvé tous les chagrins d'une vie si exceptionnelle. Et d'ailleurs, il pardonnait à ceux qu'il avait sauvés des scandales, parceque lui-même, s'il était *sans peur*, *il n'était pas sans reproche*, et qu'il s'accusait de ses propres fautes, qu'il rachetait à force de courage et de commisération pour les erreurs réparables qui expient tout ici bas. »

Vidocq s'éteignit le 30 avril 1857, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il mourut horizontalement, dans son lit, comme un bon et honnête bourgeois, lui, dont l'existence avait été si agitée. Il avait lui-même réglé d'avance ses funérailles et il eut pour cortége cent pauvres des deux sexes à qui il laissait trois francs par tête.

Après son décès, l'administration supérieure intervint à la levée des scellés et retira de ses papiers tous ceux qui pouvaient avoir quelque rapport aux fonctions qu'il avait jadis remplies. C'est, du reste, une formalité qui avait été observée après la mort de Cambacérès et de Talleyrand, et qui l'a été récemment à la suite du décès de M. le duc de Morny et de celui de M. le comte Waleswsky.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Ma naissance. — Dispositions précoces. — Je suis mitron. — Un premier vol. — La fausse-clé. — Les poulets accusateurs. — L'argenterie enlevée. — La prison. — La clémence maternelle. — Mon père ouvre les yeux.—Départ d'Arras. — Je cherche un navire. — La trompette m'appelle. M. Comus premier physicien de l'univers. — Les acrobates. — J'entre dans la banque. — Le sauvage de la mer du Sud. — Une scène de jalousie. Je passe au service d'un médecin nomade. — Retour à la maison pa- Je reviens sous mes anciens drapeaux. Un vol domestique. — Deux duels par jour. — Je suis blessé. — Je fais la guerre. — Changement de corps. — Séjour à Arras..... 7

CHAPITRE

Joseph Lebon. — L'orchestre de la guillotine. — Le perroquet aristocrate. — La citoyenne Lebon. — Allocution aux sans-culottes. — Nouvelles amours. — Je suis incarcéré. — J'obtiens ma liberté. — La sœur de mon libérateur. — Je suis fait officier. — L'armée révolutionnaire.—Ma fiancée. — La fausse grossesse. — Je me marie. — Je suis content sans être battu. — Ma délivrance..... 15

CHAPITRE III

Séjour à Bruxelles. — Un faussaire. — L'armée roulante.—La baronne et le garçon boulanger. Arrivée à Paris. — Une femme galante.....

CHAPITRE IV

Les Bohémiens. — Une foire flamande. — Retour à Lille. — Jugement correctionnel. — La tour Saint-Pierre. — Un faux..... 28

CHAPITRE V

Trois évasions. — *Les Chauffeurs.* — Le suicide. — Je suis accusé d'assassinat. — On me renvoie de la plainte. — Nouvelle évasion. — Les contrebandiers. — Je suis repris..... 31

CHAPITRE VI

Les saltimbanques. J'entre dans les hussards. — Je suis repris. — Le siége du cachot. — Jugement — Condamnation..... 42

CHAPITRE VII

Départ de Douai. — Les condamnés se révoltent dans la forêt de Compiégne.—Séjour à Bicêtre. — Mœurs de prison. — La cour des fous..... 51

CHAPITRE VIII

Un départ de la chaîne. — La complainte des galériens. — Humanité des argousins. — Ils encouragent le vol. — Malheureuse tentative d'évasion. — Le bagne de Brest. — Les bénédictions..... 55

CHAPITRE IX

La chasse aux forçats. — La voix du sang. — L'hôpital. — Sœur Françoise. Faublas II. — *La Mère des voleurs*..... 60

CHAPITRE X

Le marché de Cholet. — Arrivée à Paris. — Histoire du capitaine Villedieu..... 66

CHAPITRE XI

Voyage à Arras. Je suis maître d'école.—Départ pour la Hollande. — *Les marchands d'âmes*. — L'insurrection. — Le corsaire. — Catastrophe..... 71

CHAPITRE XII

Je revois Francine. — Ma réintégration dans la prison de Douai. — Les magistrats embarrassés.—J'avoue que je suis Vidocq. — Nouveau séjour à Bicêtre. Départ pour Toulon. — Jossas, admirable voleur. — Son entrevue avec une grande dame. — Une tempête sur le Rhône. — Le bourreau du bagne.— Les voleurs du Garde-Meuble. — Une famille de chauffeurs..... 76

CHAPITRE XIII

Le père Mathieu. — Je me fais industriel. — Ruine de mon établissement. — On me croit perclus. — Je suis aide-major. — *Ecce Homo*, ou le marchand de cantiques. — Un déguisement. — Arrêtez c'est un forçat ! — Je suis mis à la double chaîne. — La clémence du commissaire. — Ma plus belle évasion. — La fille publique et l'enterrement. Une bande de brigands. — J'y découvre un voleur. — J'obtiens mon congé, — Je promets le secret..... 85

CHAPITRE XIV

Un recéleur. — Dénonciation. — Premiers rapports avec la police. — Départ de Lyon. — La méprise. 92

CHAPITRE XV

Séjour à Arras. — Travestissements. — Le faux autrichien. — Départ. — Séjour à Rouen. — Arrestation..... 95

CHAPITRE XVI

Le camp de Boulogne. — La rencontre.—Les recruteurs sous l'ancien régime. — M. Belle-Rose..... 100

CHAPITRE XVII

Continuation de la même journée. — La Contemporaine. — Un adjudant de place. — Les filles de la mère Thomas. — Le lion d'argent. — Le capitaine Paulet et son lieutenant. — Les corsaires. — Le bombardement. — Le départ de lord Landerdale.— La comédienne travestie. — Le bourreau des crânes. — Madame Henri et ses demoiselles. — Je m'embarque. — Combat naval. Le second de Paulet est tué. — Prise d'un brick de guerre. — Mon Sosie ; je change de nom. — Mort de Dufailli. — Le jour des rois. — Une frégate coulée — Je veux sauver deux amants. — Les femmes des pêcheurs..... 109

CHAPITRE XVIII

Je suis admis dans l'artillerie de marine. Je deviens caporal. — Sociétés secrètes de l'armée.— *Les Olympiens*. — Duels singuliers. — Rencontre d'un forçat. — Le comte de L**, mouchard politique. — Il disparaît. — L'incendiaire. — Je suis trahi. Encore une fois la prison. — Licenciement de l'armée de la Lune. — Le soldat gracié. — Un de mes compagnons est passé par les armes. — Le sorcier du camp. — Je m'évade..... 122

CHAPITRE XIX.

On me ramène à Douai. — Recours en grâce. — Ma femme se marie. — Le plongeon dans la Scarpe.— Je voyage en officier. — Séjour à Paris. — Un nouveau nom. — La femme qui me convient. — Je suis marchand forain. — Exécution d'Herbaux. — Je dénonce un voleur ; il me dénonce. — La chaîne à Auxerre. — Je m'établis dans la capitale. — Encore ma femme. — Un recel..... 132

CHAPITRE XX

Encore un brigand. — Ma carriole d'osier. — Arrestation des deux forçats.—Découverte épouvantable. Saint-Germain veut m'embaucher pour un vol. — J'offre de servir la police. —Perplexités horribles. — Ma cachette. — Aventure comique. — Chevalier m'a dénoncé. — Annette au dépôt de la Préfecture. — Je me prépare à quitter Paris. — On me saisit en chemise. — Je suis conduit à Bicêtre. 139

CHAPITRE XXI

Om me propose de m'évader. — Nouvelle démarche auprès de M. Henry. — Mon pacte avec la police. — Coco-Lacour. — Une bande de voleurs. — Les inspecteurs sous clef. — Une fausse évasion..... 147

CHAPITRE XXII

M. Henry surnommé l'*Ange malin*. — MM. Bertaux et Parisot. — Un mot sur la Police. — Ma première capture..... 154

CHAPITRE XXIII

Je revois Saint-Germain. — Il me propose l'assassinat de deux vieillards. — Le petit-fils de Cartouche.— Discours sur les agents provocateurs.—Annette me seconde encore. — Tentative de vol chez un banquier de la rue Hauteville. — Je suis tué. — Arrestation de Saint-Germain et de Bouhin, son complice. 156

CHAPITRE XXIV

Je hante les mauvais lieux. — Les inspecteurs me trahissent. — Découverte d'un recéleur. — Stratagême employé pour le convaincre. — Il est condamné... 161

CHAPITRE XXV

Le bande de Gueuvive. — Une fille me met sur les traces du chef. — L'un d'eux me donne à coucher. Je passe pour un forçat évadé. — J'entre dans un complot contre moi-même.— Un vol rue Cassette. — Gueuvive et quatre des siens sont arrêtés. — Une fournée de dix-huit..... 163

CHAPITRE XXVI

Les agents de police pris parmi les forçats libérés, les voleurs, les filles publiques et les souteneurs. — Le vol toléré. — Mollesse des inspecteurs. — Destruction de trois classes de voleurs. — Les frères Delzève. — Comment découverts. — Les étrennes d'un préfet de police. — Je m'affranchis du joug des officiers de paix et des inspecteurs..... 165

CHAPITRE XXVII

Je cherche deux *grinches* fameux. — La maîtresse de piano est encore *une Mère des voleurs*. — Quelques scènes d'hospitalité. — La fabrique de fausses clefs. — Combinaison pour un coup de filet superbe. — Perfidie d'un agent. — La mère Noël se vole et m'accuse de l'avoir volée. — Mon innocence reconnue.. 169

CHAPITRE XXVIII

Les officiers des paix envoyés à la poursuite d'un voleur célèbre. — Ils ne parviennent pas à le découvrir. — Je promets de nouvelles étrennes au préfet. — Les rideaux jaunes et la bossue. — La caisse de la préfecture de police. — Me voici charbonnier. — Les terreurs d'un marchand de vin et de madame son épouse. — Le danger de donner de l'eau de Cologne. — Enlèvement de madame Tonneau. — Une perquisiton. — Inutilité des serrures. — Le saut par la croisée.— La glissade, et les coutures rompues..... 174

CHAPITRE XXIX

Une râfle à la Courtille. — Il est avéré que je suis un mouchard. — Précis sur la brigade de sûreté. — 772 arrestations. — Conversion d'un grand pécheur. — Biographie de *Coco-Lacour*. — M. Delavau et le *Trou-madame*. — Enterrement de mes lettres de grâce. — Coup-d'œil sur la suite de ces mémoires. 180

CHAPITRE XXX

Les filous avant la révolution. — Le divertissement d'un lieutenant-général de police. — Jadis et aujourd'hui. — La mort de Cartouche. — Les enrôlements volontaires et les bataillons coloniaux.— Les bossus alignés et les boîteux mis au pas. — Le fameux Flambard et la belle Israélite. — D'un chauffeur devenu mouchard. — On peut être patriote et *grinchir*. — Les meilleurs amis du monde. — Deux heures à Saint-Roch. — Le vieillard dans l'embarras. — Le danger de passer devant un corps de garde. — Goupil me prend pour un dentiste..... 187

CHAPITRE XXXI

Un enfonceur enfoncé. — Les loups, les agneaux et les voleurs. — *La bande à Vidocq*. — Mes agents calomniés. — Il *n'est si bon matou, qui attrappe une souris avec des mitaines*. — Mettez des gants. — Le règlement et MM. Delavau et Duplessis. — *Les bonnes mœurs, les bonnes lettres, les bonnes études*. — L'empire du cotillon. — Dureté des voleurs qui se croient corrigés. — Coco-Lacour et un *ancien ami*..... 194

CHAPITRE XXXII

Dieu vous bénisse! — Les *cancans* et les prophéties. — Grande conjuration. — Je suis innocent. — L'histoire admirable et pourtant véridique du fameux Vidocq. — Sa mort, en 1875..... 198

CHAPITRE XXXIII

L'Écho de la rue de Jérusalem. — Toujours Vidocq. — L'ostracisme et les coquilles. — Je fais des voleurs. — Le chaos et la création. — Une mise décente. — Le suprême bon ton. — Guerre aux *modernes*. — *Le Cadran bleu de la Canaille*. — Les gigots des prés salés. — La queue du chat. — Riboulet et Manon la Blonde. — Le petit père noir. — Deux ballades. — L'hospitalité. — *Les Enfants du Soleil*..... 202

CHAPITRE XXXIV

Un habitué de la *Petite Chaise*. — Une chambre à dévaliser. — Le tas de pierres. Un déménagement nocturne. — Le voleur bon enfant. — Ma première visite à Bicêtre. — Il y a de quoi frémir. — L'orage s'apaise..... 207

CHAPITRE XXXV

L'utilité d'un bon estomac. — Les hirondelles de la Grève. — Les fredaines de ces messieurs. — Il n'y a plus de *fiat* du tout. — Annette ou la bonne femme. — *Vidocq enfoncé*; pièce nouvelle. — Je joue le rôle de Vidocq. — Le *Grand Casuel*. — Je fais évader un voleur.— Les bas et les madras accusateurs. — Le soufflet et le marchand de vin. — Je suis arrêté. — Ma délivrance. — La chute du bandeau..... 212

CHAPITRE XXXVI

Allons à Saint-Cloud. — Les trompeuses amorces. — Le désordre d'une chambre à coucher. — Ce sont d'honnêtes gens dans le faubourg Saint-Marceau. — Sacrifice au dieu des ventrus. — La langue de monsieur Judas. — Le nectar du policien. — Les deux maîtresses. — Le contentement donne des ailes. — Un monologue. — La tradition. — La maîtresse d'un prince russe. — Le vieux sérail. — Les courtisanes. — L'arche sainte. — La tire-lire. — Haine aux épaulettes. — Les bons sentiments. — Le billet de loterie et la châsse de Sainte-Geneviève. — Pénélope. — Le serment des filles. — Louison la blagueuse. — Le monstre. — Une furie. — Devoir cruel. — Émilie au violon. — Philémon et Baucis. — Joséphine Réal. — Réflexions philosophiques sur la concorde et sur la mort. — Un traître puni. — Une mise en liberté. — Réponse aux critiques. 218

CHAPITRE XXXVII

Je m'effraie de ma renommée. — Les voleurs classés. — Les *rouletiers* aux abois. — Je faillis la gober. — Le terrible Limodin. — La voleuse qui se dénonce. — L'évadé malencontreux. — Le baiser perfide. — Le panier de la blanchisseuse. — La moderne Sapho. — La liberté n'est pas le premier des biens. — Héroïsme de l'amitié. — Le vice a ses vertus..... 230

CHAPITRE XXXVIII

Le bijoutier et le curé. — La cachette et la cassette. — Fatale nouvelle.— Les Cosaques sont innocents. — Le faux soldat. — L'entorse de commande. — Je suis Juif. — Mon pèlerinage avec la religieuse de Dourdans. — Ma métamorphose en domestique al-

lemand. — Je suis incarcéré. — Les étrangers ont des amis partout. — Le rat d'église. — Les boutons de ma redingote. — La bataille de Montereau. — Voyage en Allemagne. — La poule noire. — Mon extraction. — Cent mille écus de diamants 238

CHAPITRE XXXIX

Un beau jeune homme. — Mes quatre états. — Le Turc qui a vendu ses odalisques. — Le général Bouchu. — Le petit saint Jean. — Le grand uniforme et les billets de banque. — Vingt-cinq mille francs de flambés. — Capture de vingt-deux voleurs. — Le parent de tout le monde. — Les Lovelaces de carcan. — L'aumônier du régiment. — L'Anacréon des galères. — Le directeur de la police du château. — Révélations au sujet de l'assassinat du duc de Berry. — Le géant des voleurs. — Une scène par madame de Genlis. — Le mère et l'enfant se portent bien. — Le baptême. — Ma commère à Saint-Lazare. — Un pendu. — Les médecins dangereux. — Un dîner au Capucin. — J'enfonce les bohémiens — On retrouve les objets. — La foire de Versailles. — Les insomnies d'une marchande de nouveautés. — Amour et tyrannie. — Scènes de jalousie..... 244

CHAPITRE XL

Trop parler nuit. — Un assassinat. — La levée du corps. — L'adresse accusatrice. — La blessure perfide. — Le front de Caïn. — Arrestation de deux époux. — Un coupable. — J'en cherche un autre. — Les goguettes. — Les chansons séditieuses. — Le vin de propriétaire. — Translation à la préfecture. — Une confession. — Une scène de somnambulisme. — Deux amis s'embrassent. — Un souper sous les verroux. — Départ de Paris..... 258

CHAPITRE XLI

Sornettes populaires. — Les gobe-mouches. — Poulailler et le capitaine Picard. — Le dégoût des grandeurs — Le général Beaufort. — Grande terreur d'un sous-préfet. — Les assassins et leur victime. — Révélations importantes, etc., etc..... 266

CHAPITRE XLII

Voyage à la frontière. — Les indications d'une petite fille. — J'aborde mon homme. — Quel gaillard ! — Les deux font la paire. — Le faux contrebandier. — Le brigand pétrifié. — Je délivre le pays d'un fléau. 269

CHAPITRE XLIII

Une visite à Versailles. — Les grandes bouches et les petits morceaux. — La résignation. — Les transes d'un criminel. — C'est soi-même qui fait son sort. — Le sommeil d'un meurtrier. — Les nouveaux convertis. — Ils m'invitent à leur exécution. — Réflexions au sujet d'une boîte en or. — Le *Meg des Megs*. — Il n'y a pas de honte. — L'heure fatale. — Nous nous trouverons là-bas. — La *Carline*. — Les deux *Jean de la vigne*. — J'embrasse deux têtes de mort. — L'esprit de vengeance. — Dernier adieu. — L'éternité..... 272

CHAPITRE XLIV

M. Prunaud, ou la découverte improvisée. — La réclamation de l'émigré. — Un vol domestique. — La femme enlevée. — M. Becoot et le duc de Modène. — L'Anglaise qui s'envole. — Retour aux catégories. — Commençons par les cambrioleurs.... 276

CHAPITSE XLV

LES CAMBRIOLEURS

Le costume de ville. — La chique en permanence. — Les maisons sans portier. — Curiosité des locataires. — Les chercheurs de sages-femmes. — Le trophée d'amour. — Nouveaux visages. — Tremblez le dimanche. — Les maisons à portier. — Payez vos gardiens. — *Cambrioleurs à la flan*. — Le feu d'artifice et le bouquet. — Les *caroubleurs*. — Petite liste de gens dont il faut se méfier. — Les indicateurs. — Les *nourrisseurs*. — Cachez les rentrées. — Les voisins perfides..... 286

CHAPITRE XLVI

Le point de mire ! — Deux fameux. — L'écriteau. — Trop parler nuit. — Le danger d'une mémoire locale. — Une erreur juridique. — M. Delavau et M. de Belleyme, ou le génie du mal et le génie du bien. — Horribles conséquences. — Une réputation vaut l'autre. — Il est un milieu..... 289

CHAPITRE XLVII

J'arrive de Brest. — La bonne femme. — La pitié n'est pas de l'amour. — Le premier repas. — Le beau-père. — L'arlequin et la persillade. — Les soupers de la rue Grenétat. — Ma cambrioleuse. — Je m'associe pour dévaliser un prêteur à la petite semaine. — Annette revient sur l'horizon. — Grande déconfiture. — Je tombe malade. — Un vol pour payer l'apothicaire. — Henriette paie les pots cassés. — Je la revois. — Un évadé. — Il se fait assister par la garde pour s'emparer du trésor de la police. — Soupçons injustes. — L'évadé est trahi. — Paroles mémorables. — Une réputation colossale. — Le chef-d'œuvre du genre. — Pends-toi, brave Crillon ! — Allez en Angleterre, on vous pendra..... 290

CHAPITRE XLVIII

Capdeville ou monsieur Prothée. — Le faux traitant. — Simplicité de M. Séguin. — Le foin dans les bottes. — La veuve bien gardée. — La persévérance. — M. Fierval. — Une promenade. — L'amant de la nature. — Le fortuné pays ! — La panacée universelle. — La fontaine de Jouvence. — Une pincée, deux pincées. — La manière de s'en servir. — Les vertus miraculeuses de *la toute bonne*. — Grande herborisation. — Les simples se cherchent. — Je serai rosière. — La Circé de Saint Germain. — Au voleur, à l'assassin ! au feu ! — Une percée; grande découverte. — Désappointement d'un tapissier. — L'aveu naïf. — Visitez vos fauteuils. — Gare à la pimprenelle..... 293

CHAPITRE XLIX

Une tournée à Rouen. — Le dégoût du monde. — Fantaisies d'un misanthrope. — Le choix d'une solitude. — Les poëtes et les ermites, *nam secessum.. et otia quærunt*. — Projet d'excursion. — Étrange scrupule. — L'amour du bien patrimonial. — Le départ. — Le danger de dîner à Paris. — Les empreintes et les fausses clés. — Il ne revient pas. — A qui donc se fier ?..... 295

CHAPITRE L

Adèle d'Escars. — Le premier pas. — Noms d'emprunt. — La fatale inscription. — Le *bureau des mœurs* et les petits écus. — Les *dames de maison* et le pied-à terre. — L'*honneur est comme une île*... — La toise du préfet et les griffes de satan. — Une radiation publique. — Le désespoir des parents. — M. de Bel-

leyme. — Les voleurs en herbe. — Le chapitre des cambrioleurs. — Bonne tête et bon cœur. — Les hautes-paye. — Une privation..... 296

CHAPITRE LI

Le poids de l'isolement. — Les amours. — Le mariage en détrempe. — Un coup d'essai. — Où diable est l'argent? — Les compensations. — Une scène d'enthousiasme. — La vie est un édredon de délices. — Les rideaux perfides. — La réverbération. — Un hussard d'alcôve. — Les persiennes de la curiosité. — La barbe du juge. — Seize ans de fers..... 298

CHAPITRE LII

Le fruit des économies. — Projet d'amendement. — L'habile ouvrière. — Existence précaire. — Conséquences d'un préjugé. — Le mont de piété. — Le désespoir. — Il faut mourir. — Les instruments du crime. — Résistence à la tentation..... 300

CHAPITRE LIII

Le bureau de charité. — La porte du philanthrope. — L'équipage de la douairière. — Le bon charbonnier. — Le comité des secours. — La canaille en action. — La quêteuse en hotte. — Petites gens, grandes vertus. — Tel maître, tel valet. — Victoire trop tôt chantée. — Les exempts. — Brutalité inouïe. — L'enlèvement. — Le carosse roule..... 301

CHAPITRE LIV

L'intérieur d'un fiacre. — Deux scélérats. — La morgue et le corps de garde. — Fausse humanité. — Les soldats compatissants. — L'implacable dix-huitième. — Le bon capitaine. — Qui donne ce qu'il a donne ce qu'il peut. — Le retour au logis. — Un galetas. — Le délire. — Le bout de chandelle. — La reconnaissance..... 304

CHAPITRE LV

La marmite est renversée. — Un bureau de bienfaisance. — L'audience et la lecture de la *Quotidienne*. — Cassez-vous les bras et les jambes. — Avez-vous un curé? — La justice est là. — Encore la grande figure. — Le second déjeuner..... 307

CHAPITRE LVI

Un prêtre doit être humain. — Le presbytère. — Les dévotes. — La curiosité. — L'abbé Tatillon, ou le majordome. — Regrets à la comète. — Mêlez-vous de vos rabats..... 308

CHAPITRE LVII

Le sacristain. — Les deux curés ou le parallèle. — L'ancien et le nouveau. — Charité bien ordonnée. La représentation. — Tableau d'une profonde misère. — Personne ne meurt de faim. — Une confession générale. — Toujours la grande figure. — Le baptême et l'enterrement. — La comédie charitable..... 309

CHAPITRE LVIII

Le mois trop tôt passé. — Visite aux bienfaiteurs. — Les voitures de deuil. — Les habitués des funérailles. — Les apostrophes. — Les laquais. — La chapelle ardente. — On doit la vérité aux morts. — Le chef des comparses. — La plaine des vertus. Le tambour bat. — Atroces railleries. — Une bagarre. L'excommunié. — Dieu! c'est lui. — Est-ce une vision? — Les vanités de l'impie. — Le tam-tam. — Les deux battants. — Le clergé. — Les coins du poêle. — La grande figure reparaît. — Haine au monde..... .....

CHAPITRE LIX

La tête perdue. — Le désespoir. — L'auvergnate. — — Une surprise. — Chacun pour soi. — Il n'y a plus de dieu. — Résolution extrême, — La porte fermée. — Les précautions. — Le chenet de fonte. — L'unanimité. — Gare la bombe. — La conscience. — C'est de bouche, le cœur n'y touche. — Une affaire. — La vie des saints..... 313

CHAPITRE LX

La sortie matinale. — Bien mal acquis ne profite pas. — Châteaux en Espagne. — L'accès de gaieté. — L'orage se prépare. — Les clés. — Les œufs rouges et les fruits. — Le mauvais propriétaire. — Une bonne action porte bonheur. — Les précaution..... 317

CHAPITRE LXI

Le trésor. — Les transes. — M. et madame Lombard. — La serrure capricieuse. — La baleine et l'éléphant. — L'aiguille à tricoter. — Au voleur. — Les époux culbutés. — Le serrurier. — L'anneau retiré. — Le tablier. — Allez chercher le commissaire... 318

CHAPITRE LXII

Grande joie à la maison. — Un nuage. — L'œuvre de bienfaisance. — Les préparatifs d'un déjeûner. — Le ménage remonté. — Projets honnêtes. — La salière renversée. — Le commissaire. — La perquisition. — La visite d'une dame. — Une reconnaissance. — Rentrée à Saint-Lazarre. — La perpétuité. 319

CHAPITRE LXIII

LES CHEVALIERS GRIMPANTS.

Les donneurs de bonjours. — La bibliothèque d'un bonjourier. — Les chaussures légères. — Les fils de familles. — Le rire permanent. — Le goupineur à la desserte. — Les fausses méprises. — Conseils au lecteur..... 322

CHAPITRE LXIV

LES BOUCARDIERS

Le boucardier en reconnaissance. — Ayez un bon chien. — Avantages du désordre. — Les jouets d'enfants et la faïence. — La corde tendue. — Les pois fulminants. — Les passe-ports en règle..... 324

CHAPITRE LXV

LES DÉTOURNEURS ET DÉTOURNEUSES

La bonne cachette. — Les mots magiques. — Les boîtes à doubles fonds. — Les poches clandestines. — L'enfant sur le comptoir. — Avis aux bijoutiers. — Le mendiant. — Les chipeurs de distinction.... 325

CHAPITRE LXVI

VOLEURS ET VOLEUSES SOUS COMPTOIR

Des vis-à-vis. — L'horloger et le chapelier. — Dupes et complices. — La *Camarde*. — La dispute..... 327

CHAPITRE LXVII

LES CAREURS

Gardez votre monnaie. — La liquoriste volée. — La boulangère de la rue Martainville. — Les fausses veuves. — Le comble de la scélératesse. — Les Bohémiens..... 327

CHAPITRE LXVIII

LES ROULETIERS

Le charretier obéissant. — Le voleur audacieux. — Les diamants et le bal de la rue Frépillon..... 329

CHAPITRE LXVIX

LES TIREURS

Le propriétaire de l'âne savant. — Les nonnes. — La chicane.—L'effronté filou.—L'homme de la circonstance. — Efficacité de la peine de mort..... 334

CHAPITRE LXX

LES FLOUEURS

La trouvaille. — Le Saint-Jean. — Le trébuchet et la triompho..... 335

CHAPITRE LXXI

LES EMPORTEURS

Les désorientés. — Les curiosités de Paris. — Les deux layettes. — L'officieux *cicerone*. — Le conseiller de l'université et le serpent à sonnette..... 332

CHAPITRE LXXII

LES EMPRUNTEURS

Le voyage en poste. — Les aristocrates. — Les lingots. — Superbe opération. — Le dépôt. — Les brillants et les saphirs. — Les deux jumelles..... 338

CHAPITRE LXXIII

LES GRÈCES OU SOULASSES

Le pigeon. — Les pièces d'or. — La clé oubliée. 346

CHAPITRE LXXIV

LES RAMASTIQUES

Part à deux. — L'homme accommodant. — Mésaventure d'un cordon-bleu. — Une querelle de ménage. — Le vœu de la loi..... 347

CHAPITRE LXXV

LES ESCARPES OU GARÇONS DE CAMPAGNE

Les braves gens. — La famille des Cornu. — L'*alibi* préparé. — Le cul-de-jatte..... 349

CHAPITRE LXXVI

LES RIFFAUDEURS

L'ordre du maire. — Les chiens dans l'erreur. — Une fugue. — Le zéro de la vie. — L'alpha, l'omega et le bêta. — Le pot-au-noir. — 1816..... 350

APPENDICE

Vidocq depuis sa sortie de la police en 1827, jusqu'à sa mort en 1857. — Ses aventures, — Ses entreprises. — Ses procès. — Sa conduite politique en 1830 et 1848. — Les circonstances qui ont accompagné ses derniers moments..... 357

FIN

DE LA TABLE DES MATIÈRES

BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 22977 1628

Date Due

All library items are subject to recall at any time.

AUG 10 2010

Brigham Young University